



**HAL**  
open science

**Enjeux et défis de la trajectoire de développement de  
deux petits États insulaires anglophones : étude  
comparée de Maurice et de Trinidad des origines à l'ère  
de l'économie de la connaissance**

Ondine Aza

► **To cite this version:**

Ondine Aza. Enjeux et défis de la trajectoire de développement de deux petits États insulaires anglophones : étude comparée de Maurice et de Trinidad des origines à l'ère de l'économie de la connaissance. Economies et finances. Université Sorbonne Paris Cité, 2017. Français. NNT : 2017USPCA021 . tel-01719265

**HAL Id: tel-01719265**

**<https://theses.hal.science/tel-01719265>**

Submitted on 28 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**COMUE SORBONNE PARIS CITÉ  
UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3**

ED 514 (ÉCOLE DOCTORALE DES ÉTUDES ANGLOPHONES,  
GERMANOPHONES ET EUROPÉENNES)

EA 4399 Centre for Research on the English-Speaking World

Thèse de doctorat en Études anglophones

Ondine AZA

**ENJEUX ET DÉFIS DE LA TRAJECTOIRE DE  
DÉVELOPPEMENT DE DEUX PETITS ÉTATS INSULAIRES  
ANGLOPHONES :**

**Étude comparée de Maurice et de Trinidad des origines à l'ère  
de l'économie de la connaissance**

Thèse dirigée par Madame le Professeur Martine AZUELOS

Soutenance le 23 février 2017

**Jury :**

Madame Martine AZUELOS, Professeur émérite, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Madame Emmanuelle DE CHAMPS DE SAINT LEGER, Professeur, Université de Cergy-Pontoise

Monsieur Trevor HARRIS, Professeur, Université de Picardie Jules Verne

Madame Kirsten KOOP, Maître de Conférences, Université Grenoble Alpes

Madame Valérie PEYRONEL, Professeur, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Monsieur François VAILLANCOURT, Professeur émérite, Université de Montréal



# **Enjeux et défis de la trajectoire de développement de deux petits États insulaires anglophones : étude comparée de Maurice et de Trinidad des origines à l'ère de l'économie de la connaissance**

## **Résumé**

Dans un contexte qualifié d'« économie du savoir », où la croissance de l'économie mondiale repose de plus en plus sur les activités intensives en connaissance, la thèse s'interroge sur la capacité de deux petits États insulaires en développement – Maurice et Trinidad – à s'adapter pour s'intégrer à cette dynamique. Ces anciennes colonies britanniques, membres du Commonwealth depuis leur accession à l'indépendance dans les années soixante, font état d'indicateurs de développement en constante progression et sont souvent considérées comme des modèles de réussite économique. La thèse étudie la mise en place des institutions dans ces pays et cherche à évaluer dans quelle mesure l'héritage de la période coloniale, à travers la trace qu'ils en conservent dans la période contemporaine, peut faciliter la transition de leurs économies vers les secteurs intensifs en savoir. Pour ce faire, elle retrace leur trajectoire de développement institutionnel et économique des origines jusqu'à nos jours et elle s'intéresse notamment aux mesures prises aujourd'hui pour doter le pays du cadre nécessaire à l'économie de la connaissance, en particulier à travers le rôle de l'enseignement supérieur en tant qu'outil fondamental pour former le capital humain. Tout en reconnaissant que certains des atouts dont disposent les deux pays pour s'engager dans ce processus avec succès peuvent être mis en relation avec leur passé colonial, la thèse approfondit l'hypothèse que leur transformation en économies de la connaissance risque aussi d'être entravée par des caractéristiques héritées de cette période et qui, des décennies après l'accession à l'indépendance, freinent une large diffusion de la connaissance au sein de leur population.

**Mots clés :** Maurice, Trinidad et Tobago, petits États insulaires en développement (PEID), étude comparée, institutions, économie de la connaissance, développement, capital humain, enseignement supérieur, legs colonial, Commonwealth, monde anglophone



# **Issues and Challenges Faced by Two English-Speaking Small Island States in the Course of Their Development: A Comparative Study of Mauritius and Trinidad, From Colonial Beginnings to Knowledge-Based Economies**

## **Abstract**

At a time when economic growth is thought to be driven primarily by knowledge, the purpose of this research is to analyse to what extent two Small Island Developing States – Mauritius and Trinidad – are adequately equipped for this new economic context. As former British colonies, they both joined the Commonwealth upon gaining independence in the nineteen-sixties and they have since largely succeeded in overcoming their initially unfavourable conditions. Today, their good political, economic and social development is widely acknowledged. The main focus of this research is to evaluate how far colonial legacy, which is still visible in the contemporary institutions of both these states, can favour the transition they wish to undertake towards knowledge-intensive activities as drivers of economic growth. For this purpose, the research analyses the development trajectory followed by their institutions and their economy spanning the whole period of their colonial and post-independence history; additionally, this research considers the steps which are undertaken nowadays to build the framework required to foster a knowledge economy by studying more specifically the role of higher education as an essential tool for human capital formation. While upholding that some of the assets which could help them achieve their objectives can be linked to their colonial past, the research contends that the transformation of these two countries into knowledge-based economies could be hindered by the legacy of colonisation on some of their current features and which, decades after gaining independence, impedes the widespread diffusion of knowledge amongst their population.

**Keywords:** Small Island Developing States (SIDS), Mauritius, Trinidad and Tobago, Institutions, Knowledge-Based Economy, Development, Human Capital, Higher Education, Colonial Legacy, Commonwealth, English-Speaking World



## Remerciements

L'achèvement de ce travail ne fut pas sans peine mais au cours de chacune des étapes qui en ont jalonné la progression, de nombreuses personnes m'ont permis de surmonter les obstacles rencontrés et de poursuivre mes recherches. Parfois, il s'est agi de personnes qui m'ont accompagnée du premier jour jusqu'au terme de la thèse et à d'autres moments, ce furent des personnes dont l'aide s'est concentrée sur un point spécifique ou à un moment précis. Je voudrais ici témoigner à tous ma profonde gratitude.

En premier lieu, cette thèse n'aurait pas abouti sans le soutien de ma directrice de recherches, Madame Martine Azuelos. Les heures passées à discuter de différents aspects de la recherche, sa patience lorsque mes parties rédigées tardaient à lui parvenir, ses relectures minutieuses et, par-dessus tout, sa disponibilité sans faille ont été essentiels pour permettre à ce travail de voir le jour.

Je remercie également l'ED 514 EDEAGE (Études Anglophones, Germanophones et Européennes) pour son soutien institutionnel lorsque je l'ai sollicité pour des démarches administratives. Son appui financier, auquel s'ajoute celui du CERVEPAS (Centre d'Études et de Recherches sur la Vie Économique des Pays Anglophones), et de l'EA 4399 CREW (Centre for Research on the English Speaking World) ont été indispensables pour mener à bien mes missions de terrain en 2011 et 2012. Je n'oublie pas la bourse d'étude Egide (désormais Campus France) des gouvernements français et mauricien qui m'a apporté un complément de financement et un soutien institutionnel inestimable durant trois ans.

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui ont accepté de répondre à mes questions lors des entretiens menés à Maurice et à Trinidad en 2012. L'accueil chaleureux qui m'a été réservé à Trinidad ainsi que le professionnalisme et la disponibilité de tous ceux qui m'ont aidée à organiser ce déplacement ont contribué à faire de ce séjour une réussite.

Je tiens à remercier mes collègues de l'Université de Cergy Pontoise pour leur accueil au sein des équipes d'enseignement ainsi que pour leur soutien et je n'oublie pas mes anciens collègues de l'entreprise Shopline Electronic où j'ai travaillé en début de thèse, que je remercie pour leur adaptabilité. Je salue également tous ceux rencontrés à la Fondation Deutsch de la Meurthe et à la Cité universitaire internationale de Paris. Les longues heures de travail ont souvent été allégées grâce aux sourires et à la sollicitude que les résidents et le personnel m'ont témoignée. Je remercie mes amis, celles que je connais depuis l'enfance, ceux rencontrés depuis mon arrivée à Paris, ceux qui sont dispersés à travers le monde. Ils ont bien souvent été négligés, certains parfois décommandés à la dernière minute, mais ils n'ont pas cessé de m'encourager.

Enfin, je voudrais exprimer ma plus profonde gratitude à mes parents, à mes sœurs et à tous les membres de ma famille qui ont toujours été présents pour moi et m'ont soutenue, en dépit de la distance. Leurs paroles de motivation m'ont toujours permis de rebondir et de mener à terme ce projet.

# Sommaire

## VOLUME 1

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Première partie : Cadre conceptuel et théorique : les paramètres agissant sur le développement</b> .....	11
Chapitre 1. Institutions, colonisation et legs colonial : leur rôle et incidence sur le développement .....	15
Chapitre 2. L'influence des institutions sur l'investissement direct étranger et son incidence sur les pays en développement : des conclusions hétérogènes, reflétant la complexité du phénomène .....	57
<b>Deuxième partie : Repères historiques : Maurice et Trinidad pendant la période coloniale</b> .....	97
Chapitre 3. Maurice : une histoire caractérisée par une tradition d'ouverture et d'esprit d'entreprise.....	101
Chapitre 4. Trinidad : quatre siècles d'histoire, des enjeux des Empires coloniaux aux enjeux de la représentation démocratique .....	135
Chapitre 5. Comparaison de l'histoire coloniale et du développement institutionnel dans les deux territoires.....	175
<b>Troisième partie : La trajectoire de développement de l'accession à l'indépendance au début des années deux mille</b> .....	209
Chapitre 6. La trajectoire de Maurice de la fin des années cinquante à l'aube du nouveau millénaire : des défis du sous-développement aux défis d'une croissance durable reposant sur une stratégie d'ouverture.....	213
Chapitre 7. L'économie de Trinidad de 1950 aux années deux mille : de l'accession à l'indépendance politique à l'acceptation de la présence étrangère dans l'économie, avec la prépondérance des hydrocarbures en toile de fond .....	269
Chapitre 8. Comparaison de la trajectoire de développement des années précédant l'indépendance au début des années deux mille dans les deux territoires.....	309
<b>Quatrième partie : Les enjeux du développement à l'ère de l'économie de la connaissance</b> .....	335
Chapitre 9. L'économie de la connaissance : cadre conceptuel, temporel et terminologique.....	339
Chapitre 10. Le capital humain, facteur favorisant la croissance économique afin d'améliorer les perspectives de développement.....	363
Chapitre 11. L'enseignement supérieur à l'ère de l'économie de la connaissance : enjeux et mutations .....	383

**Cinquième partie : Les efforts consentis au cours des années deux mille pour poursuivre le développement**..... 421

Chapitre 12. Les années deux mille à Maurice : la nécessité d'innover et d'être réactif pour demeurer compétitif ..... 425

Chapitre 13. Les années deux mille à Trinidad : les difficultés persistantes pour s'émanciper de la dépendance aux hydrocarbures..... 445

Chapitre 14. Comparaison du cadre entourant l'économie de la connaissance et de la trajectoire des années deux mille dans les deux territoires..... 475

**Sixième partie : L'analyse de l'enseignement supérieur en tant qu'outil essentiel pour former la population active et accompagner les ambitions affichées d'être intégrés au sein de l'économie de la connaissance** ..... 491

Chapitre 15. Le capital humain à Maurice : profil de la population active et analyse de l'enseignement supérieur..... 493

Chapitre 16. Le capital humain à Trinidad : profil de la population active et analyse de l'enseignement supérieur..... 533

Chapitre 17. Comparaison du cadre entourant la formation du capital humain dans les deux territoires ..... 571

**Conclusion**..... 587

## VOLUME 2

Bibliographie..... 595

Table des matières des annexes..... 641

Annexes..... 643

Liste des graphiques..... 778

Liste des tableaux..... 780

Liste des schémas..... 783

Liste des cartes..... 783

Index..... 784

Table des matières..... 791

# Introduction

Le contexte de la mondialisation contemporaine, marquée par l'essor des flux d'échanges et par une internationalisation de l'enseignement supérieur, n'a pas manqué d'affecter les États en développement, et plus particulièrement ceux dont le poids économique est modeste et dont l'insularité les a, de longue date, exposés à des influences extérieures. Ainsi, en 2013, le groupe des petits États insulaires en développement (PEID) identifiés par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)<sup>1</sup> et dont le PIB de 104,3 milliards d'US\$ représentait 0,14% du total mondial, avait un taux d'ouverture du commerce<sup>2</sup> de 109,0%<sup>3</sup>. Pour la même année, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) estimait que 101 500 de leurs ressortissants étudiaient à l'étranger<sup>4</sup>, représentant 2% des étudiants en mobilité<sup>5</sup>. Ces petits territoires insulaires ne rassemblent que 0,25% de la population mondiale<sup>6</sup> et la part qu'ils occupent dans les statistiques internationales est négligeable. Cependant, compte tenu de leur passé et de leur insularité qui exacerbe leur vulnérabilité environnementale, économique et commerciale, ils font face à des défis qui nécessitent des réponses propres à leur situation. Les organisations multilatérales reconnaissent leur spécificité et la nécessité d'en tenir compte dans la mise en place des stratégies pour assurer la pérennité de leur développement<sup>7</sup>. Alors que les petits États ont un poids négligeable dans les transactions internationales, celles-ci jouent un rôle essentiel pour leur permettre d'avoir accès aux ressources nécessaires à leur développement. Les 29 États faisant partie des

---

<sup>1</sup> Les îles incluses dans la classification de la CNUCED sont Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Cap-Vert, Comores, Dominique, Fidji, Grenade, Jamaïque, Kiribati, Maldives, les îles Marshall, Maurice, États Fédérés de Micronésie, Nauru, Palaos, Papouasie-Nouvelle Guinée, Saint Christophe et Niévès, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Samoa, Sao Tomé et Príncipe, Seychelles, les îles Salomon, Timor-Lesté, Tonga, Trinidad et Tobago, Tuvalu et Vanuatu.

<sup>2</sup> Le taux d'ouverture du commerce est mesuré par la somme des exportations et des importations de biens et services, exprimée en pourcentage du PIB.

<sup>3</sup> Base de données de la CNUCED, [En ligne], consulté le 2 octobre 2016, URL : <http://unctadstat.unctad.org/TableViewer/tableView.aspx>; À titre de comparaison, en 2013, le taux d'ouverture des pays développés était de 56,6% et celui des pays en développement (incluant les petits États insulaires en développement), de 69,7%.

<sup>4</sup> UNESCO, base de statistiques, [En ligne], consulté le 3 octobre 2015, URL: <http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/international-student-flow-viz.aspx>.

<sup>5</sup> L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) évalue qu'au moins 4,5 millions d'étudiants poursuivaient leurs études dans un pays dont ils n'étaient pas originaires en 2013 (la dernière année pour laquelle cette statistique est fournie). OCDE, Indicateurs de *l'Éducation* à la loupe, OCDE, Paris, 2013, p.1.

<sup>6</sup> Calculé à partir du site de la Banque mondiale, [En ligne], consulté le 3 octobre 2015, URL: <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL/countries/1W?display=default>.

<sup>7</sup> ONU, Small Island Developing States: Small Islands Big(ger) Stakes, UN-OHRLLS, New York, 2011, pp.2-3.

PEID de la CNUCED ont tous été colonisés et la plupart ont aujourd'hui des revenus faibles, selon la classification utilisée par la Banque mondiale pour mesurer la richesse d'un pays<sup>8</sup>.

Maurice et Trinidad<sup>9</sup> font partie de quelques-uns de ces pays dont la performance et le niveau de développement témoignent de la réussite des politiques adoptées par les pouvoirs publics locaux. En plus de cette réussite, ces deux îles, tout en se situant dans des aires géographiques distinctes et en présentant des profils économiques et des trajectoires de développement assez différents, peuvent être rapprochées par un certain nombre d'autres caractéristiques, comme le fait qu'elles ont été durablement marquées par la colonisation britannique et par leur appartenance actuelle au Commonwealth. Découvertes par les navigateurs et les peuples de la région avant l'arrivée des Européens, elles firent progressivement l'objet de la convoitise des principales puissances coloniales durant la période des grandes explorations européennes dans leurs aires géographiques respectives. Colonies britanniques à partir de la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, leur économie et leur démographie ont été marquées par le passage de l'esclavage africain à l'emploi d'une abondante main-d'œuvre indienne<sup>10</sup>. Elles accédèrent paisiblement à l'indépendance durant les années soixante<sup>11</sup>, privilégiant une transition s'inscrivant dans la continuité plutôt que dans la rupture<sup>12</sup> et conservèrent l'anglais comme langue officielle, qui côtoie désormais d'autres langues parlées localement par les différentes composantes de la société. Après avoir connu des parcours assez différents entre les années soixante et la fin du XX<sup>e</sup> siècle, elles ont toutes deux affiché une volonté commune de relever les défis auxquels elles étaient alors confrontées en se transformant en « économies de la connaissance ». Certes, leur

---

<sup>8</sup> Voir Neil Fantom et Umar Serajuddin, « The World Bank's Classification of Countries by Income », WPS7528, Washington, WBG, 2016.

<sup>9</sup> Bien que Trinidad et Tobago soit composé de deux îles formant une seule entité politique, notre travail portera essentiellement sur Trinidad car cette dernière réunit 94% de la superficie totale, 96% de leur population et abrite les réserves terrestres d'hydrocarbures. Tobago, dotée d'une assemblée qui lui donne une certaine autonomie, vit principalement de tourisme. Au cours de nos recherches, il nous est apparu que Trinidad réunissait les principaux facteurs que nous souhaitions étudier. Maurice exerce quant à elle une autorité de tutelle sur quelques îles de l'Océan Indien, la plus importante étant l'île Rodrigues, située à un peu plus de 500 km au nord-est. Cependant, à l'image de Tobago, ces îles abritent une proportion marginale de la population totale et seule la vie politique et économique de Maurice s'applique véritablement à notre analyse.

<sup>10</sup> Thomas H. Eriksen, « Indians in New Worlds: Mauritius and Trinidad », *Social and Economic Studies*, Vol. 41, No.1, 1992, pp.157-187.

<sup>11</sup> Trinidad obtint officiellement son indépendance le 31 août 1962 et Maurice le 12 mars 1968.

<sup>12</sup> Jean Houbert, « Mauritius: Independence and Dependence », *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 19, No.1, 1981, p.80.

histoire et leurs dotations en ressources naturelles et humaines les a amenées à suivre des voies souvent divergentes, notamment du fait de la présence d'hydrocarbures à Trinidad et de rapports de forces différents au sein des composantes de leur société moderne qui ont conduit à des choix politiques propres<sup>13</sup>. Mais l'existence des nombreuses similitudes mentionnées ci-dessus nous a semblé justifier une étude comparée de la trajectoire de ces deux îles.

La présente thèse se propose d'étudier et de comparer leur parcours pour comprendre les dynamiques qui ont marqué leur trajectoire de développement et les similitudes observables dans la période contemporaine. Ces similitudes peuvent-elle être attribuées au fait que toutes deux ont un passé colonial et ont été longtemps colonisées par le Royaume-Uni, ce passé expliquant qu'elles partagent un certain nombre d'institutions héritées de cette période ? Une partie ne peut-elle être attribuée à leur petite taille, à leurs ressources limitées et au faible poids de leurs économies ? Ces attributs expliqueraient que toutes deux fassent état d'une grande ouverture et qu'elles aient adopté, entre autres, des politiques très favorables envers les entreprises étrangères en accédant à l'indépendance, en espérant que l'investissement direct étranger contribuerait à financer leurs efforts de développement. Peut-on également envisager que ces similitudes viendraient du fait que les deux pays ont obtenu leur indépendance durant les années soixante à une époque où l'industrialisation et l'investissement étaient perçus comme essentiels au développement économique, ce qui pourrait expliquer qu'elles aient toutes deux mis en place des politiques pour les promouvoir localement ? Enfin, les similitudes observées peuvent-elles expliquer qu'au tournant des années deux mille, les deux pays aient presque simultanément affiché leur volonté de réorienter leurs économies vers l'économie de la connaissance et vers une stratégie s'appuyant sur un capital humain très qualifié ? En prenant en compte ces multiples points communs, mais également les différences dans la dotation de facteurs et les politiques économiques suivies depuis les années soixante dans les deux pays, nous espérons approfondir l'étude des facteurs expliquant les convergences et les divergences observées dans leur trajectoire de développement.

---

<sup>13</sup> Ibid.

Avec ces éléments en toile de fond, nous nous demanderons dans quelle mesure le legs institutionnel de la colonisation a pu contribuer à la réussite de la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad, ou au contraire la freiner, et s'il constitue un élément facilitateur ou un obstacle à l'émergence d'une économie reposant sur la connaissance, en particulier dans ces deux pays. Il nous semble que pour apporter une réponse à cette question, il nous sera nécessaire de répondre également aux questions suivantes : le legs colonial, en particulier dans les institutions, a-t-il eu une contribution positive, négative ou nuancée sur la croissance et la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad ? En comparant la trajectoire de développement des deux îles, peut-on dégager des facteurs ayant favorisé leur réussite économique ou au contraire, l'ayant entravée, en nous appuyant notamment sur les convergences et les divergences entre leurs expériences ? Les institutions locales, dont la sphère de l'enseignement supérieur, sont-elles en mesure de contribuer à la transition vers une économie tirée par la connaissance alors que les pouvoirs publics des deux pays ont d'ores et déjà affiché leur intention d'ancrer leur croissance et leur développement futurs dans des activités intensives en connaissance et que leurs déclarations se traduisent par des réformes dont le but est de faire évoluer leur économie conformément à leurs ambitions ?

Notre double hypothèse est que d'une part, l'incidence du legs colonial doit être prise en compte pour évaluer la performance des deux économies depuis l'indépendance et les chances de réussite possible des efforts consentis par Maurice et Trinidad pour favoriser l'apparition d'une économie reposant sur la connaissance et que, d'autre part, cette incidence doit être nuancée, le legs colonial n'expliquant pas tout et contribuant à la fois positivement et négativement à cette évolution. Certes, les deux pays disposent d'atouts pour s'engager dans ce processus, et ces atouts peuvent être mis en relation avec leur passé colonial et certaines institutions héritées de cette époque. Leur tradition d'ouverture, née des liens entretenus régionalement et avec l'ancienne métropole, et l'existence d'institutions modelées sur celles de l'ancienne puissance coloniale nous semblent ainsi pouvoir faciliter le processus d'intégration de Maurice et de Trinidad à des réseaux internationaux. Mais la transformation de ces deux pays en économies de la connaissance risque aussi d'être entravée par des caractéristiques héritées de la période coloniale et qui, des décennies après l'accession à l'indépendance, freinent une large diffusion de la connaissance au sein de leur population. Ainsi, la société hiérarchisée et

le système d'éducation qui a du mal à s'affranchir de son modèle élitiste ne nous paraissent pas propices à la diffusion démocratisée de la connaissance.

Nous commencerons notre travail par une analyse de la mise en place des premières institutions pérennes qui virent le jour à l'époque coloniale, en particulier durant la présence britannique. L'analyse des institutions s'intéresse notamment à la notion de « dépendance par rapport à une trajectoire orientée ». Cette expression, que nous utilisons pour traduire le terme « path dependence »<sup>14</sup>, dans notre travail fait référence à la prise en compte de l'importance de l'environnement institutionnel dans l'orientation des évolutions de l'activité économique. Plus précisément, il s'agit de l'analyse du cadre institutionnel de base dans une société donnée et de son évolution, l'origine de ce cadre pouvant parfois être lointaine mais son influence se faisant néanmoins toujours sentir au fil du temps, contraignant les choix que les décideurs doivent prendre aujourd'hui. La littérature met en avant deux principaux types d'institutions : elles constituent d'une part les contraintes formelles qui regroupent les règles de la société et sont souvent codifiées et, d'autre part, les contraintes informelles ou les éléments normatifs qui, bien qu'implicites et échappant au cadre juridique, sont largement répandus et respectés de tous<sup>15</sup>. Or il apparaît que les siècles de colonisation marquèrent durablement les deux pays sur lesquels porte notre étude et laissèrent leur empreinte sur les institutions locales. En effet, dans les années soixante, la décolonisation, c'est-à-dire l'abandon par la métropole britannique de sa souveraineté politique, y fut un processus dont les modalités et la mise en place furent négociées par les autorités coloniales et les élites politiques locales avant les dates symboliques retenues aujourd'hui pour commémorer l'accession à l'indépendance. Le fait que la transition se soit faite en privilégiant la continuité, plutôt qu'une rupture radicale avec le passé, a eu pour conséquence que certains aspects du legs colonial sont toujours visibles. C'est la raison pour laquelle notre recherche a privilégié le rôle des institutions

---

<sup>14</sup> Nous avons longuement hésité sur la traduction la plus juste de « path dependence ». Le Dictionnaire des grandes œuvres économiques utilise l'expression « processus dépendant du chemin » mais cette traduction plus littérale ne nous a pas semblé transmettre avec justesse le sens de l'expression. Voir le Dictionnaire des grandes œuvres économiques, Paris, Dalloz, 2002, p.169.

<sup>15</sup> Bernard Chavance, *L'économie institutionnelle*, Paris, Ed. La Découverte, 2012, p.65; William R. Scott, « Reflections: The Past and Future of Research on Institutions and Institutional Change », *Journal of Change Management*, mars, Vol. 10, No. 1, 2010, pp.5-21.

dans le développement<sup>16</sup>. Nous analyserons ainsi en détail comment les pouvoirs publics trinitadiens et mauriciens et d'autres acteurs politiques et économiques, une fois les rênes du pouvoir effectivement transmises, mobilisèrent les ressources à leur disposition pour permettre aux pays d'enregistrer des forts taux de croissance et d'entamer réellement une trajectoire de développement qui les mènerait du statut de colonie sous-développée à celui de nation indépendante en développement.

Par ailleurs, comme nous l'avons souligné d'emblée, l'ouverture et l'établissement de liens avec l'étranger caractérisent les petits territoires insulaires, et Maurice et Trinidad n'y font pas exception. Du fait des ressources locales limitées et des liens économiques qui existaient déjà avant l'indépendance, les entreprises multinationales étrangères ont très tôt fait partie du paysage local. Leur rôle dans la trajectoire de croissance et de développement des deux îles nous a amenée à nous intéresser à leur activité par le biais du rôle de l'investissement direct étranger (IDE)<sup>17</sup> dans ces deux territoires.

Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'analyse économique a cependant révélé qu'une part importante de la croissance n'est pas seulement attribuable à des facteurs physiques tels que le travail et le capital. Des éléments plus intangibles sont à prendre en compte, notamment l'amélioration de la productivité des facteurs qui a pour résultat de permettre une augmentation de la production sans accroître la quantité de travail ou de capital physique. Le rôle du capital humain a été particulièrement souligné<sup>18</sup>. Ces orientations nouvelles ont mis l'accent sur la connaissance en tant que moteur de l'expansion économique<sup>19</sup>. Celle-ci est à l'origine d'une part importante de la valeur ajoutée

---

<sup>16</sup> Nous distinguons le développement économique de la croissance car cette dernière renvoie à une notion quantitative qui mesure l'augmentation de la richesse d'un pays alors que la première inclut une dimension qualitative qui s'intéresse à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Le plus souvent, la croissance est exprimée par l'évolution du produit intérieur brut (PIB) alors que l'indicateur du développement humain (IDH) fait partie des mesures utilisées pour tenter de rendre compte du développement. Voir Jean-Marc Huart, *Croissance et développement économique*, Rosny, Bréal éditions, 2003, pp.12-25.

<sup>17</sup> L'IDE est un type de flux de capitaux qui dénote un intérêt durable de l'investisseur selon l'OCDE puisqu'il lui permet de détenir au moins 10% des droits de vote au sein de l'entreprise acquise. Voir OCDE. Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux: 4<sup>e</sup> édition, 2008, OCDE, Paris, p.36. On parle également d'investissements étrangers directs (IED) ou d'investissements directs internationaux (IDI).

<sup>18</sup> Voir notamment Gary S. Becker, *Human Capital*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1964. Nous traiterons cet aspect au chapitre 10 de ce travail.

<sup>19</sup> Le Petit Robert définit ainsi le verbe connaître : « avoir présent à l'esprit [un objet réel ou vrai, concret ou abstrait, physique ou mental], être capable de former l'idée, le concept, l'image de ». Par extension le terme « connaissance » désigne « le fait de connaître », mais également « faculté de connaître propre à un

produite et est également la source de l'innovation permettant le progrès<sup>20</sup>. Elle est ainsi devenue un enjeu de compétitivité et de croissance depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, et les pays développés comme les pays en développement sont encouragés par les institutions internationales telles que la Banque mondiale et l'OCDE, à favoriser la mise en place de structures permettant la production et la diffusion de la connaissance au sein de tous les secteurs d'activités. Maurice et Trinidad ont fait le choix de faire pleinement partie de l'ère de l'économie de la connaissance afin de poursuivre leur trajectoire vers des niveaux de développement toujours plus élevés et notre travail se penchera ainsi sur les efforts des autorités locales pour réaliser cette ambition.

Pour mener cette recherche, nous avons eu recours à des travaux de théorie économique, à des travaux d'historiens faisant référence dans leur domaine et portant sur le développement historique des deux îles, mais aussi, s'agissant de la période la plus contemporaine, à des documents et à des statistiques émanant des pouvoirs publics, des acteurs de l'économie et de l'enseignement supérieur. L'ensemble de ces sources est recensé en note et dans la bibliographie, pour laquelle nous avons adopté un classement distinguant les sources primaires des sources secondaires et organisant ces dernières en fonction des thématiques qui nous sont apparues les plus pertinentes. Nous avons également mené des entretiens de terrain à Maurice et à Trinidad auprès de représentants de l'enseignement supérieur pour compléter ce que les documents institutionnels fournissaient comme indications sur la stratégie des établissements pour s'assurer de dispenser des enseignements pertinents et de qualité<sup>21</sup>. Notre corpus est donc composé de sources primaires et secondaires, ainsi que de données inédites collectées lors de nos missions de terrain.

---

être vivant, ce qui est connu, ce que l'on sait pour l'avoir appris ». Voir « connaître » et « connaissance » in *Le Petit Robert de la langue française*, Paris, France, Le Robert, 2016.

<sup>20</sup> Voir par exemple Fritz Machlup, *The Production and Distribution of Knowledge in the United States*, 1962, New Jersey, Princeton University Press, 1973; Kenneth Arrow, « Economic Welfare and the Allocation of Resources for Invention » in NBER, *The Rate and Direction of Inventive Activity: Economic and Social Factors*, New Jersey, Princeton University Press, 1962, pp.609-626; Daniel Bell, *The Coming of Post-Industrial Society*, New York, Basic Books, 1973; Paul Romer, « Two Strategies for Economic Development : Using Ideas and Producing Ideas », *Proceedings of the Annual Conference on Development Economics*, Washington D.C, 1992.

<sup>21</sup> Le détail de ces entretiens est disponible à l'annexe 42.

Les résultats de ces recherches sont présentés séparément pour chaque île, au cours de chapitres correspondant aux différents aspects et périodes que nous souhaitons étudier. Nous avons ensuite comparé l'expérience de Maurice et de Trinidad dans quatre chapitres distincts afin d'apporter des réponses à nos questions de recherche et de vérifier nos hypothèses. Pour effectuer cette comparaison, nous avons établi une série de cinquante-deux critères que nous avons retenus en fonction de ce qu'ils nous semblaient pouvoir nous apprendre sur l'expérience de développement des deux territoires. Ils sont présentés au sein de tableaux et analysés au cours des quatre chapitres de comparaison. La thèse, qui présente l'histoire ancienne et récente de Maurice et de Trinidad, est organisée en six parties qui suivent, pour l'essentiel, un plan chronologique, la présentation des enjeux théoriques particulièrement pertinents pour répondre aux questions que nous posons étant intégrée, au sein de ces parties, dans des chapitres distincts.

Dans une première partie, nous définissons le cadre théorique permettant d'analyser deux paramètres qui à nos yeux, ont été déterminants dans l'expérience des deux territoires : les institutions et la colonisation (chapitre 1) et l'investissement direct étranger (chapitre 2).

La deuxième partie retrace l'histoire coloniale de Maurice (chapitre 3) et de Trinidad (chapitre 4) avant de procéder à une comparaison dans le but d'observer ce que l'expérience des deux îles nous apprend sur le développement des institutions mises en place par la colonisation (chapitre 5).

La troisième partie porte sur la période allant des années précédant immédiatement l'indépendance jusqu'aux années deux mille à Maurice (chapitre 6) et à Trinidad (chapitre 7), le chapitre 8 tentant une comparaison pour mieux mettre en perspective leur appropriation du legs colonial et les premières décennies d'indépendance politique afin d'observer les convergences et les divergences entre deux expériences proches par certains aspects, mais très différentes dans le fond.

La quatrième partie aborde le cadre conceptuel qui nous permettra de poursuivre notre étude de la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad à partir des années deux mille, le tournant du millénaire ayant été caractérisé par l'affichage d'une volonté

commune aux deux territoires de faire pleinement partie de l'économie reposant sur la connaissance. Nous nous intéressons ainsi à l'émergence de l'économie de la connaissance et à ses enjeux (chapitre 9), à la théorie du capital humain (chapitre 10) et aux enjeux et mutations caractéristiques de l'enseignement supérieur à l'ère actuelle (chapitre 11).

Dans une cinquième partie, nous poursuivons l'analyse des évolutions de l'économie à Maurice (chapitre 12) et à Trinidad (chapitre 13) au cours de la quinzaine d'années qui s'est écoulée depuis l'entrée dans le nouveau millénaire pour mieux cerner les défis et les difficultés persistantes, tout en observant comment elles mettent leurs atouts à profit. Nous comparons leurs expériences pour mieux comprendre comment les deux territoires s'emploient à garantir le succès de leurs efforts de croissance et de développement alors qu'ils affichent des ambitions communes mais qu'ils ont leurs propres spécificités (chapitre 14).

La sixième partie analyse plus précisément le capital humain à Maurice (chapitre 15) et à Trinidad (chapitre 16) en se penchant sur la composition actuelle de la population active et en envisageant l'évolution de la sphère de l'enseignement supérieur, dont le rôle est déterminant pour garantir la formation adéquate du capital humain à l'ère de l'économie de la connaissance. Nous terminons par une comparaison de l'enseignement supérieur des deux pays (chapitre 17).

Il nous semble qu'il est possible de synthétiser l'ambition de notre projet en quatre points. D'une part, en rapprochant les expériences de Maurice et de Trinidad, il vise à apporter un complément d'analyse à l'étude de l'incidence des institutions, tant formelles qu'informelles, héritées de la colonisation sur le développement. D'autre part, en mettant en parallèle les points communs et les différences de la trajectoire économique des deux îles, il souhaite dégager certains facteurs ayant contribué à leur succès, en dépit de leurs différences, et contribuer ainsi plus généralement à l'étude de problématiques pertinentes pour d'autres PEID. Troisièmement, étant donné que notre analyse s'intéresse entre autres aux efforts de deux petites îles pour être en phase avec les mutations économiques en cours, notre travail permettrait d'apporter des informations à un domaine d'études encore peu exploré, c'est-à-dire, les perspectives de

deux PEID à l'ère de l'économie de la connaissance<sup>22</sup>. Il nous paraît en outre que la mise en parallèle des stratégies d'adaptation de leur sphère d'enseignement supérieur pourrait là aussi révéler l'importance persistante du legs historique et colonial dans les efforts pour maintenir la trajectoire de développement et faire face aux défis auxquels ces deux pays du monde anglophone restent confrontés au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>22</sup> Les principales publications à aborder ce sujet émanent d'organisations internationales. Voir par exemple UNEP, *Emerging Issues for Small Island Developing States. Results of the UNEP Foresight Process*, Genève et Nairobi, UNEP, 2014.

**PREMIÈRE PARTIE :**

**CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE : LES  
PARAMÈTRES AGISSANT SUR LE  
DÉVELOPPEMENT**



## **Introduction de la première partie**

Cette partie, composée de deux chapitres, aborde le cadre conceptuel et théorique qui a guidé notre analyse du développement de Maurice et de Trinidad jusqu'aux années deux mille. Dans le chapitre 1, nous étudierons l'incidence des institutions dans la trajectoire de développement d'un pays, en nous intéressant notamment à la colonisation en tant qu'elle a été à l'origine du développement de nombreuses institutions dans les territoires colonisés. Dans le chapitre 2, nous nous intéresserons à un phénomène qui est un symbole de la difficulté pour un État, notamment s'il est de petite taille et possède des ressources limitées, de s'émanciper économiquement même si l'indépendance politique est acquise : l'investissement direct étranger (IDE). Nous dresserons un cadre d'analyse pour l'IDE car ces types de flux ont été déterminants pour Maurice et Trinidad une fois l'indépendance acquise et nous évoquons, entre autres, leur incidence contestée en tant que vecteurs de développement.



# **Chapitre 1. Institutions, colonisation et legs colonial : leur rôle et incidence sur le développement**

## **Introduction**

Nous consacrerons ce premier chapitre à l'étude de deux paramètres qui influencent durablement la destinée d'un pays. En premier lieu, nous évoquerons l'importance des institutions en tant que cadre organisant toute activité humaine<sup>1</sup>. De nombreux économistes estiment qu'elles sont déterminantes dans la capacité d'un pays à se développer et nous en aborderons les principales caractéristiques. De même, dans la mesure où les pays que nous étudions, Trinidad et Maurice, sont d'anciens territoires colonisés, nous nous sommes penchée sur le phénomène de la colonisation car la nature des liens qui s'établirent entre la métropole et les territoires subordonnés furent tels qu'ils marquèrent profondément l'évolution des pays au-delà de l'accession à l'indépendance. Entre autres traces visibles de ce passé, on observe un legs institutionnel. Pour en comprendre les origines, les causes et les conséquences, nous retracerons brièvement les grandes lignes de la colonisation européenne, en particulier espagnole, française et britannique, puisque Maurice et Trinidad en firent l'expérience. À travers l'évocation de la colonisation, notre but est de cerner le contexte plus vaste au sein duquel l'histoire des deux îles de développa et l'étude des institutions nous aidera à comprendre les enjeux qui découlent de ce contexte et des événements qui le définirent.

## **1.1. Les institutions, créations humaines pour organiser la vie en société**

### **1.1.1. Définitions et typologie des institutions**

De nombreux auteurs ont justifié la nécessité d'étudier les institutions. Nous commencerons donc par rappeler pourquoi il est utile de consacrer des travaux de recherche à cet aspect précis. Mais avant tout, tentons de définir ce que nous entendons par institution. Durant nos lectures, nous avons rencontré les définitions proposées par différents auteurs. Nous reproduisons ici l'une des plus connues, celle de Douglass North, traduite par Bernard Chavance :

---

<sup>1</sup> On peut citer notamment William R. Scott, *Institutions and Organizations*, Los Angeles, Sage Publications, 2013.

Les institutions sont les contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines. Elles se composent des contraintes formelles (comme les règles, les lois, les constitutions), de contraintes informelles (comme les normes de comportement, des conventions, des codes de conduite imposés) et des caractéristiques de leur application<sup>2</sup>.

Il convient d'apporter ici une précision supplémentaire sur ce que nous entendons par « institutions » dans ce présent travail. En effet, le terme « institution » dans le langage quotidien peut faire référence à un établissement, par exemple une institution médicale. Ce n'est pas le sens que nous voudrions adopter ici. Douglass North établit une distinction entre organisations et institutions en utilisant une métaphore sportive pour illustrer la différence<sup>3</sup>. Les institutions représentent le règlement et les organisations sont les joueurs. Le règlement a pour but de définir précisément comment jouer le jeu. Les joueurs ont pour objectif de remporter la victoire, soumis à la condition de devoir respecter le règlement. Ainsi, dans cette acception du terme « institution », les partis politiques, les entreprises, les équipes sportives, les hôpitaux et les universités sont des organisations et non des institutions. Le terme « institution » ici fait véritablement référence à l'environnement de régulation qui encadre entre autres les sphères politiques, économiques et juridiques.

Dans un article de 2010 où il s'interroge sur l'évolution des recherches sur les institutions, William Scott s'inspire des définitions mises en avant par de nombreux auteurs avant lui et propose sa définition, qui tente de rendre compte de la complexité des structures et des phénomènes couverts par ce terme :

Les institutions sont des structures sociales qui ont atteint un degré élevé de résistance et sont composées d'éléments culturellement cognitifs, normatifs et régulateurs qui, conjointement à des activités et des ressources associées, apportent stabilité et sens à la vie sociale<sup>4</sup>.

Nous comprenons que le terme « institutions » se rapporte aux règles qui organisent les relations en société. Les institutions couvrent tous les champs de la vie publique et

---

<sup>2</sup> Bernard Chavance, *L'économie institutionnelle*, Paris, Ed. La Découverte, 2012, p.65.

<sup>3</sup> Douglass C. North, *Institutions Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge and New York, Cambridge University Press, 1990.

<sup>4</sup> William R. Scott, « Reflections: The Past and Future of Research on Institutions and Institutional Change », *Journal of Change Management*, mars, Vol. 10, No. 1, 2010, p.5.

également privée dans une certaine mesure car il existe un cadre institutionnel qui délimite ce qu'un individu peut faire sans enfreindre la loi dans la sphère privée.

Les deux définitions reproduites ci-dessus mettent en avant trois facettes des institutions. North parle de « contraintes formelles » alors que Scott utilise les « éléments régulateurs ». Ce que North décrit comme des « contraintes informelles » est repris par Scott comme étant des « éléments normatifs ». Enfin, les « caractéristiques de l'application des institutions » évoquées par North se traduisent par « des éléments culturellement cognitifs » chez Scott.

Quand elles sont « régulatrices » ou « formelles », les institutions sont volontairement définies de manière précise et explicite. Les règles, les lois et la constitution en sont de bons exemples. Les institutions dites « normatives » ou « informelles » reposent davantage sur les rapports sociaux et se passent parfois de délimitations précises. Elles sont pourtant largement acceptées et reconnues comme faisant partie de la norme et s'en éloigner constitue une infraction à un règlement implicitement accepté de tous. Il s'agit alors moins de savoir si la loi autoriserait tel ou tel comportement mais plutôt de se poser la question: « Qu'attend-on de moi ? » « Qu'aurait fait un autre à ma place ? »<sup>5</sup> Les « éléments culturellement cognitifs » chez Scott et les « caractéristiques de l'application des institutions » chez North ne renvoient pas exactement à la même idée. Scott parle « d'éléments culturellement cognitifs » car ils sont à la fois des représentations symboliques, fruit de la construction sociale<sup>6</sup> et ils offrent un cadre indispensable afin d'élaborer les perceptions et les décisions individuelles. North fait plutôt référence à la manière dont les règles formelles et informelles sont appliquées, comme l'indique sa formulation. Par exemple, pour régler un différend commercial, les parties négocient-elles entre elles ou font-elles appel à un arbitre extérieur ?<sup>7</sup> Pour les deux économistes cependant, ce troisième aspect renvoie à la manière de procéder.

---

<sup>5</sup> Ibid., p.6.

<sup>6</sup> Emile Durkheim, *The Elementary Forms of Religious Life* [Les Formes élémentaires de la vie religieuse, 1912], New York: Collier Books, 1961, cité in William R. Scott, « Reflections : The Past and Future of Research on Institutions and Institutional Change », op. cit., p.12.

<sup>7</sup> Douglass C. North, « Institutions », *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 5, No. 1, 1991, p.107.

La littérature sur les institutions propose différentes manières de classer celles-ci. On peut dégager trois grandes tendances<sup>8</sup>. Les institutions peuvent en effet être classées en fonction

- de leur degré de formalité,
- selon les différents niveaux de hiérarchie
- d'après la sphère d'analyse.

Les définitions ci-dessus mettent plutôt l'accent sur une classification en fonction du degré de formalité.

Un classement en fonction des différents niveaux de hiérarchie a été proposé par Oliver Williamson<sup>9</sup>. Il identifie quatre niveaux. Le premier niveau comprend les institutions liées à la structure même de la société. Il s'agit des normes, des habitudes, des traditions, etc. Les institutions dont il est question ici sont souvent pluriséculaires et informelles. Le deuxième niveau d'institutions se rapporte au cadre appliquant les droits de propriété. Les institutions comprises dans ce niveau sont de nature plus formelle que le précédent, bien que toute règle, même informelle, qui ait valeur obligatoire soit comprise dans ce niveau. Williamson définit le niveau 3 comme celui des institutions de gouvernance publique ou privée et le niveau 4 comme celui des institutions gérant les mécanismes d'allocation des ressources tels que le contrôle des flux de capitaux, le régime commercial, le système de sécurité sociale, etc.

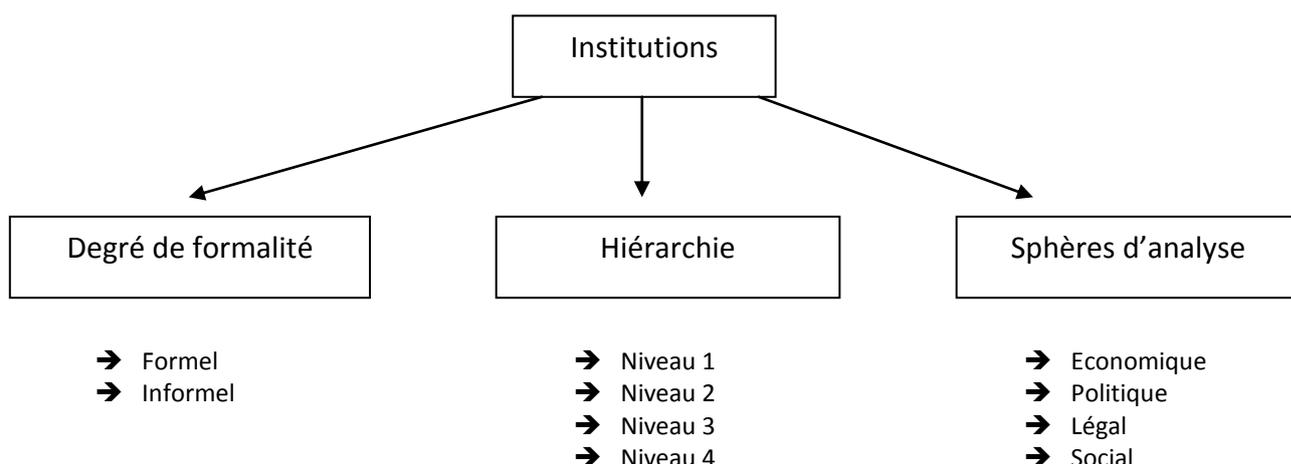
Le classement d'après la sphère d'analyse permet de concentrer l'analyse sur un domaine précis. Ainsi, les sphères les plus communément analysées sont celles de l'économie, de la politique, du cadre législatif et de la société. Le schéma ci-dessous résume cette classification :

---

<sup>8</sup> Johannes Jütting, « Institutions and Development: A Critical Review », Working Paper No. 210, Paris, OECD Development Centre, juillet 2003.

<sup>9</sup> Oliver E. Williamson, « The New Institutional Economics: Taking Stock, Looking Ahead », The Journal of Economic Literature, Vol. 38, No. 3, 2000, p.599.

### Schéma 1.1 : Classification des institutions



**Source :** Johannes Jütting, « Institutions and Development: A Critical Review », Working Paper No. 210, Paris, OECD Development Centre, juillet 2003 (en anglais dans le document d'origine).

L'étendue des domaines concernés par les institutions explique en soi pourquoi il est primordial de les étudier et de tenter de les comprendre. Les institutions régissent la vie sociale et il paraît donc nécessaire de s'intéresser à leur formation, leur fonctionnement, leur influence et leur capacité à s'adapter à une société en évolution. Elles exercent en outre une influence fondamentale sur la croissance et le développement.

#### 1.1.2. Étudier les institutions pour comprendre leur incidence sur la croissance et le développement, des notions liées mais distinctes

Ces deux termes, bien qu'étroitement liés, ne renvoient pas à la même idée<sup>10</sup>. La croissance est une mesure quantitative de l'expansion durable de l'économie. Elle implique une augmentation à long terme de la richesse produite par celle-ci. La croissance est dite intensive lorsqu'elle est due à l'accroissement des facteurs que sont

<sup>10</sup> Nous définissons ici les termes croissance et développement, qui sont au centre des préoccupations de tous les pays et dans les cas qui nous intéressent, de Trinidad et de Maurice. Il est difficile de rendre compte de la croissance et du développement économique tant ces phénomènes sont complexes. Notre synthèse a pour but d'en définir les termes clés mais une analyse complète requerrait d'en présenter également les différentes méthodes pour les mesurer et les théories qui tentent de les expliquer. Nous n'abordons pas ici ces aspects en détail car bien qu'ils soient essentiels aux sciences économiques, notre travail n'amorce pas une réflexion sur les théories économiques mais se présente davantage comme une étude de la manière pratique dont les questions de croissance et de développement ont été abordées à Maurice et à Trinidad. En outre, de nombreux travaux se sont penchés sur ces aspects théoriques et proposent d'excellentes synthèses sur ces questions. Voir par exemple Jean-Marc Huart, Croissance et développement économique, Rosny, Bréal éditions, 2003 ; Ricardo Hausmann et Dani Rodrik, « Economic Development as Self-Discovery », Journal of Development Economics, Vol. 2, No. 72, 2003, pp.603-633 ; Alain Massiéra, De la croissance économique au développement durable, Paris, l'Harmattan, 2010.

le travail et le capital, alors qu'elle est extensive quand elle est le résultat de l'augmentation de la productivité des facteurs et non pas de leur quantité. Les économistes tentent d'en comprendre les mécanismes depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle au moins, avec la contribution majeure d'Adam Smith dans son opus *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* publié en 1776<sup>11</sup>, bien qu'il ne fût pas le premier à aborder ces questions. Joseph Schumpeter invoqua le rôle essentiel de l'innovation dans la transformation des économies et la capacité à assurer leur croissance<sup>12</sup>. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'importance du progrès technique a été mise en avant par des économistes tels que Robert Solow<sup>13</sup>, qui n'expliquèrent toutefois pas la source de ces progrès. Les économistes, à l'instar de Paul Romer<sup>14</sup>, tentent aujourd'hui d'en rendre compte à travers les théories de croissance endogène qui cherchent à expliquer ce qui rend le progrès possible et placent l'investissement dans le capital humain, l'innovation et les facteurs favorisant l'accumulation de la connaissance au cœur de leurs analyses. Le plus souvent, la richesse générée grâce à la croissance est exprimée en unité monétaire par le Produit Intérieur Brut (PIB) ou le Produit National Brut (PNB). Le PIB mesure l'activité économique à l'intérieur des frontières géographiques d'un pays, incluant les entités nationales et étrangères ; le PNB tient compte de l'activité économique des nationaux d'un pays, qu'ils opèrent sur le territoire national ou à l'étranger<sup>15</sup>.

Le développement économique est une notion plus qualitative. Elle ne s'attache pas uniquement à l'évolution des paramètres quantitatifs mesurant l'augmentation de la richesse, mais elle s'intéresse également à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Pour mesurer le développement, le Programme des Nations Unies pour le

---

<sup>11</sup> Adam Smith, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* [1776], Oxford, Clarendon, ed. R.H. Campbell et A. S. Skinner, Vol.1, 1976.

<sup>12</sup> Joseph A. Schumpeter, *The Theory of Economic Development. An Inquiry into Profits, Capital, Credit, Interest, and the Business Cycle* [1911], New Brunswick et Londres, Transaction Publishers, 1983.

<sup>13</sup> Robert Solow, « A contribution to the theory of economic growth », *Quarterly Journal of Economics*, Vol.70, No. 1, 1957, pp.65-69.

<sup>14</sup> Paul Romer, « Increasing Returns and Long-Run Growth », *Journal of Political Economy*, Vol. 94, No. 5, 1986, pp.1002-1037.

<sup>15</sup> Il existe plusieurs façons d'exprimer le PIB et le PNB. Quand on souhaite comparer ces indicateurs entre différents pays, il est possible de les calculer en parité de pouvoir d'achat (PPA) afin de tenir compte des différences de pouvoir d'achat qui demeurent même après les avoir convertis à la même unité monétaire. Si l'on veut suivre l'évolution du volume du PIB d'une année sur l'autre, il convient de le faire en dollars constants, c'est-à-dire en éliminant l'effet de l'inflation qui se traduit par des prix plus élevés. On utilise généralement une année de référence où la valeur de la monnaie servira de base pour le calcul de la valeur des autres années. Le PIB ou PNB en dollar courants signifient que la valeur de monnaie est celle de l'année indiquée, sans tenir compte de l'effet de l'inflation.

développement (PNUD) a développé l'Indice de développement humain (IDH) dans les années quatre-vingt-dix<sup>16</sup>. L'IDH est un indice pondéré tenant compte de l'espérance de vie, du niveau d'instruction et du PIB par habitant. Ce dernier paramètre permet mieux que le PIB d'exprimer la dimension qualitative que l'IDH cherche à mesurer. En effet, le PIB indique la quantité de richesse produite mais l'incidence de celle-ci sur la vie des habitants d'un pays dépendra entre autres du nombre de personnes qui se la partagent, d'où le recours à l'indicateur du PIB par habitant.

Il est possible d'observer une hausse de la croissance sans pour autant que celle-ci ne tire le développement vers le haut, si le niveau de vie des habitants ne s'en trouve pas amélioré. À l'inverse, l'amélioration du niveau de vie des habitants implique une augmentation quantitative nécessaire de la richesse, notamment si le nombre d'habitants augmente, en admettant bien entendu que cette richesse soit équitablement répartie dans la population<sup>17</sup>. La croissance et le développement sont donc des notions complémentaires, la première quantitative et la seconde qualitative et qui sont interdépendantes. La croissance est nécessaire pour permettre le développement économique mais celui-ci crée les conditions favorables à la croissance<sup>18</sup>.

Depuis quelques décennies, on a vu apparaître en sciences sociales un questionnement sur la capacité qu'ont les institutions à influencer le cours de la destinée d'un pays ou d'une région. Divers travaux ont établi des liens entre les types d'institutions et la capacité de pays à enregistrer de la croissance ou à se développer. L'ouvrage de Douglass North précédemment cité en fait partie. On peut opérer une distinction entre les travaux ayant pour but d'étudier comment les institutions influencent un critère précis de développement comme la croissance économique ou l'éradication de l'analphabétisme et les travaux dont l'intérêt est d'analyser comment les institutions peuvent contribuer à atteindre des objectifs de développement, tels que la croissance économique. Les travaux portant sur les liens entre institutions et développement peuvent porter sur plusieurs pays ou se concentrer sur un territoire unique. Les travaux de Jeffrey Sachs visant à mesurer la qualité institutionnelle démontrent que le critère

---

<sup>16</sup> PNUD, Rapport Mondial sur le Développement Humain 1990, Paris, Economica, 1990.

<sup>17</sup> Simon Kuznets, « Modern Economic Growth: Findings and Reflections », *The American Economic Review*, Vol. 63, No.3, 1973, pp.247-258.

<sup>18</sup> François Perroux, « Les blocages de la croissance et du développement. La croissance, le développement, les progrès, le progrès (définitions) », *Tiers-Monde*, Vol. 7, No. 26, 1966, pp.239-250.

géographique exerce une influence sur la croissance indépendamment des institutions<sup>19</sup>. David Dollar et Aart Kraay, en s'intéressant au commerce et à la croissance, démontrent l'importance des institutions pour la croissance à long terme mais la prépondérance de l'importance du commerce sur le court terme<sup>20</sup>. Les travaux de Dani Rodrik qui évaluent la qualité institutionnelle par rapport au respect des droits de propriété et de l'application de l'état de droit démontrent que la qualité des institutions importe plus que des critères géographiques ou commerciaux pour le développement<sup>21</sup>. William Easterly démontre que la bonne qualité des institutions est primordiale pour réduire les risques de guerre et de génocide dans des contextes où prévaut la diversité ethnique<sup>22</sup>. Pour mesurer la qualité institutionnelle, les travaux de recherche utilisent différents critères comme l'absence de violence en politique, le respect des libertés civiles, le risque d'expropriation, le degré de corruption, l'efficacité administrative et le respect d'état de droit. La diversité dans la manière de mesurer la qualité institutionnelle et la multitude de façon de mesurer le développement expliquent que les résultats des recherches soient très variés, voire divergents. Dans l'ensemble, on peut conclure que l'importance des institutions pour la croissance et le développement est communément admise. L'importance relative des institutions par rapport à d'autres paramètres tels que le commerce ou la géographie est plus contestée<sup>23</sup>.

### **1.1.3. Origine et évolution des institutions : approche théorique**

Les institutions sont une création humaine. Elles sont liées à un contexte de vie en société. De nombreux travaux se posent la question de savoir pourquoi les institutions existent. La réponse la plus courante semble être qu'elles existent afin de faire en sorte que les choses soient claires en société. Il est plus facile de savoir à quoi s'attendre et ce qu'on attend de nous grâce à l'existence des institutions. Elles permettent d'organiser la pensée, les attentes et les actions en imposant forme et constance aux

---

<sup>19</sup> Jeffrey D. Sachs, « Institutions Don't Rule : Direct Effects of Geography on Per Capita Income », NBER Working Paper, No.W9490, 2003.

<sup>20</sup> David Dollar & Aart Kraay, « Institutions, Trade and Growth », Paper prepared for the Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy, 2002.

<sup>21</sup> Dani Rodrik, « Institutions For High-Quality Growth : What They Are and How To Acquire Them », NBER Working Paper, No W7540, 2000.

<sup>22</sup> William Easterly, « Can Institutions Resolve Ethnic Conflict », Economic Development and Cultural Change, Vol.49, No. 4, 2001, pp.687-706.

<sup>23</sup> Johannes Jütting, « Institutions and Development », op. cit., p.15.

activités humaines<sup>24</sup>. Douglass North répond que l'émergence de certaines institutions est due au hasard et que leur fonction est de réduire l'incertitude<sup>25</sup>. En s'appuyant sur les théories formulées avant lui par Ronald Coase<sup>26</sup>, il soutient que les institutions ont pour but de réduire les coûts de transaction à travers la réduction de l'incertitude. Les institutions apportent la stabilité et les lignes directrices qui sont nécessaires du fait que les individus ne possèdent pas toujours toutes les informations sur une situation et sur les solutions alternatives qui s'offrent à eux et ainsi, ne sont pas toujours capables de faire des choix rationnels dans des contextes complexes. Les institutions fournissent une structure pour interpréter et répondre aux événements économiques<sup>27</sup>.

Douglass North évoque la théorie des jeux pour expliquer la nécessité de l'existence des institutions. La théorie des jeux, issue du développement des mathématiques appliquées à l'économie, est un instrument de recherche qui permet l'analyse des décisions stratégiques et des comportements des joueurs ou agents économiques dont les intérêts peuvent être divergents, mais entre lesquels des jeux coopératifs peuvent être envisagés<sup>28</sup>. Selon North, les individus cherchant à maximiser leur richesse opteront plus volontiers pour la coopération avec d'autres joueurs lors de jeux qui se répètent, quand ils possèdent une bonne connaissance des antécédents des autres joueurs et quand le nombre de joueurs est très limité. Au contraire, la coopération est difficile si les trois cas évoqués ci-dessus sont inversés. Les institutions et l'efficacité de leur application déterminent le coût de transaction. Les institutions efficaces font augmenter les bénéfices des solutions de coopération ou font augmenter les coûts de défection, selon le vocabulaire de la théorie des jeux utilisé par North<sup>29</sup>.

Les institutions semblent inscrites dans la durée et en comprenant les origines et la trajectoire, on peut espérer orienter la direction qu'elles prennent. North met en avant l'idée que les institutions dans une société donnée ne sont pas nécessairement vouées à évoluer vers des formes plus complexes et sophistiquées. En utilisant l'exemple de lieux et de formes d'échanges dits « primitifs » tels les souks et les caravanes, il

---

<sup>24</sup> Geoffrey M. Hodgson, « What are institutions? » *Journal of Economic Issues*, Vol. XL No. 1 mars 2006, p.2.

<sup>25</sup> Douglass C. North, *Institutions Institutional Change and Economic Performance*, op.cit.

<sup>26</sup> Ronald Coase, « The Problem of Social Cost », *Journal of Law and Economics*, Octobre, Vol. III, 1960.

<sup>27</sup> Douglass C. North, « Institutions », op. cit., p.102.

<sup>28</sup> Définition tirée du *Lexique d'économie*, Paris, Dalloz, 8e édition, 2004.

<sup>29</sup> Douglass C. North, « Institutions », op. cit., p.98.

souligne que les souks existent encore dans certaines régions du monde, notamment dans le Nord de l'Afrique, et que malgré la disparition de la caravane comme forme de transaction, celle-ci est plutôt due à des facteurs extérieurs qu'à une évolution interne<sup>30</sup>. Certains échanges « primitifs » se caractérisent notamment par le recours aux liens de parenté entre commerçants pour minimiser les risques de défection. Il s'agit là du problème d'agence, c'est-à-dire qu'un individu qu'on nomme principal, détenteur de capital, délègue des pouvoirs de décision et d'action à un agent. Cependant, il doit trouver des moyens de s'assurer que l'agent coopère de manière à ne pas léser le principal. Dans l'exemple des caravanes, le commerce dépasse le cadre du village seul et s'effectue sur de longues distances. Il requiert donc des mécanismes différents de ceux du temps où les échanges se faisaient sur le marché local, sous le contrôle du marchand. Dans une caravane, un marchand sédentaire qui ne pourrait pas se déplacer lui-même sera moins soumis à l'incertitude s'il charge un parent d'agir en son nom plutôt que de s'en remettre à un inconnu. Le lien de parenté est utilisé pour minimiser le problème d'agence. Si nous reprenons la définition de North ainsi que celle de Scott, toutes deux citées plus haut<sup>31</sup>, les institutions sont ici « informelles » pour North ou « normatives » pour Scott dans la mesure où elles reposent largement sur les rapports sociaux et sur la considération de ce qui est attendu de l'individu dans la société. Ainsi, dans le cadre des souks, la parenté ne joue pas forcément de rôle primordial, mais la capacité à marchander déterminera les gagnants des perdants<sup>32</sup>. La survie dans le souk est étroitement liée aux attributs de l'individu.

Une autre caractéristique des échanges « primitifs » au sein des caravanes est liée à la capacité à faire appliquer des contrats et à respecter des accords dans des contrées éloignées. Il pouvait être difficile de s'assurer qu'un marchand venant de loin ne serait pas lésé sur le lieu de transaction ou ne serait pas attaqué par des bandits en cours de route. Pour résoudre ce problème particulier, les caravanes pouvaient avoir recours à la protection de bandes locales ou de chefs locaux moyennant paiement. Ceux-ci garantissaient alors un traitement équitable aux négociants de la caravane et protection lors de leur périple.

---

<sup>30</sup> Ibid., p.102.

<sup>31</sup> Bernard Chavance, *L'économie institutionnelle*, op. cit., p.65; William R. Scott, « Reflections », op. cit., p.12.

<sup>32</sup> Douglass C. North, « Institutions », op. cit., p.103.

Ces formes d'échanges sont différentes de formes plus évoluées et sophistiquées. Le relationnel et l'acceptation d'une forme de coercition font partie des mécanismes en jeu pour permettre aux marchands de mener à bien leur activité dans les formes « primitives ». Dans des formes plus évoluées où l'on note la spécialisation des activités et le développement de centres urbains qui attirent les commerçants des alentours et des contrées éloignées et par extension d'une main-d'œuvre attirée par la perspective d'une activité rémunérée, l'application des contrats ne peut plus se faire si facilement sur des fondements relationnels et pour être efficace, l'application des contrats doit être impersonnelle.

Bien qu'il puisse y avoir une évolution progressive d'une forme primitive d'institution vers une forme plus évoluée, Douglass North indique qu'il est également possible de constater toute absence d'évolution. Les formes précédemment évoqués du souk et de la caravane en fournissent de bons exemples selon lui. Les aptitudes nécessaires aux caravaniers, qui sont essentiellement celles de savoir bénéficier de la protection d'une entité locale influente et les aptitudes des usagers du souk, qui reposent sur leur talent de marchandage, n'ont pas besoin d'évoluer pour être bénéfiques<sup>33</sup>. Dans ces formes d'échanges, il n'y a pas d'institutions dont le développement permettrait une application plus stricte et indifférenciée de la loi. Il n'y a ni pouvoir politique, ni cadre législatif qui permettrait de faire appliquer ces lois. Tout changement apporté à la pratique courante ou toute innovation sont perçus comme une menace qui met l'équilibre existant en péril<sup>34</sup>.

#### **1.1.4. L'Europe, le berceau des institutions favorables au développement économique selon Douglass North**

Cependant, il existe bien des formes d'échanges qui se sont complexifiées et qui ont donné lieu à des systèmes institutionnels sophistiqués. Max Weber met en évidence les liens entre l'Occident, l'éthique protestante et le capitalisme, ce système qui va permettre à certains pays de s'ériger en puissances<sup>35</sup>. North affirme pour sa part que les développements propres à l'Europe du Moyen Âge ont permis non seulement le développement d'institutions complexes mais également des formes institutionnelles

---

<sup>33</sup> Ibid., 102.

<sup>34</sup> Ibid., p.104.

<sup>35</sup> Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* [1905], Paris, Gallimard, 2003.

qui portaient en elles les mécanismes qui leur permettaient de s'améliorer et de promouvoir la croissance économique<sup>36</sup>.

On peut se demander pourquoi l'optimisation des activités par les acteurs des souks ou des caravanes ne mena pas à une augmentation des connaissances et des aptitudes qui auraient fait évoluer le cadre institutionnel et la productivité. Si l'on s'intéresse au cas de l'Europe occidentale des temps modernes, on remarque qu'il y eut constamment de l'innovation et des changements progressifs, aidés par un cadre institutionnel qui permettait au secteur privé de faire des profits. Ce cadre était lui-même évolutif et permit une augmentation de la productivité. Pourquoi ces différences de parcours existent-elles ?

Pour tenter de le comprendre, les historiens ont étudié les caractéristiques du développement de l'Europe. En s'appuyant sur les travaux de différents chercheurs<sup>37</sup>, voici les éléments principaux que North dégage. Au cours de la deuxième moitié du Moyen Âge et progressivement vers le début de la Renaissance, les échanges en Europe se complexifièrent. On vit apparaître des innovations qui permirent de faire diminuer les coûts de transaction. Le commerce à distance s'étant répandu, les coûts baissèrent progressivement grâce à des changements organisationnels et techniques ainsi qu'à des mécanismes permettant d'améliorer l'application des contrats. Le volume des échanges étant plus important, les économies d'échelle jouèrent un rôle important dans ces développements. Il est à noter que beaucoup de ces créations existaient déjà et furent empruntées à des lieux tels l'Italie ou Byzance. Ces innovations ont produit trois conséquences : celles qui ont permis l'accroissement de la mobilité du capital, celles ayant mené à la diminution des coûts de l'information et celles qui ont permis la réduction du risque.

---

<sup>36</sup> Douglass C. North, « Institutions », op. cit., p.108.

<sup>37</sup> Voir par exemple James D. Tracy, *A Financial Revolution in the Hapsburg Netherlands: Renters and Rentiers in the Country of Holland, 1515-1565*, Berkeley, University of California Press, 1985; Paul R. Milgrom, Douglass C. North et Barry R. Weingast, « The Role of Institutions in the Revival of Trade: The Law Merchant, Private Judges, and the Champagne Fairs », *Economics and Politics*, Vol. 2, No. 1, mars 1990; Douglass C. North, et Barry R. Weingast, « The Evolution of Institutions Governing Public Choice in 17th Century England », *Journal of Economic History*, Vol. 5, novembre 1989, pp. 172-200.

Les innovations qui ont permis l'accroissement de la mobilité du capital sont de plusieurs sortes. On trouve les techniques et les lois<sup>38</sup> qui ont fait éradiquer les lois sur l'usure pour les remplacer par un système plus soutenable de taux d'intérêts. Un autre élément à prendre en compte est l'évolution de la lettre de change la rendit plus facilement négociable. En effet, des institutions spéciales telles que les foires, puis les banques, furent créées pour utiliser et échanger les lettres de change. La pratique de l'escompte se répandit également. Ces innovations sont certes dues à la création d'institutions adaptées mais également à l'accroissement du volume des affaires, qui rendait la pratique de l'escompte des lettres de change envisageable et rentable. En parallèle, les techniques de comptabilité se renforcèrent pour devenir plus rigoureuses et permirent ainsi une application plus stricte et contrôlée des contrats. La mobilité du capital s'accrut également grâce à l'apparition de solutions pour résoudre le problème d'agence qui se posait au-delà d'un certain volume d'activité. Les marchands ne pouvaient plus avoir recours au lien de parenté pour assurer leurs affaires. Le fait de devoir progressivement avoir recours à des individus n'appartenant pas au cercle familial facilita l'émergence de procédures de contrôle plus strictes.

Les coûts de l'information ont quant à eux diminué grâce à plusieurs techniques. La pratique de l'affichage des prix des matières premières s'est répandue, permettant plus de transparence. Les poids et mesures utilisés se sont standardisés et des manuels imprimés ont permis de les populariser. L'apparition de droits de douane, de frais de courtage, de systèmes postaux et de taux de change qui s'appliquaient uniformément ont également permis de faire réduire le coûts de l'information. Ces développements ont été possibles grâce à un volume grandissant de transactions internationales qui permettait des économies d'échelle.

Les innovations qui ont permis la réduction du risque ont plus précisément permis de transformer des incertitudes en risques contre lesquels on pouvait se prémunir, d'où leur réduction. Une incertitude est une situation où un individu ne sait pas si quelque chose va se produire et ne peut donc pas se protéger contre l'éventualité de sa survenue ou au contraire de sa non-manifestation. Le risque est différent car, en recourant à une probabilité statistique d'occurrence, l'individu peut se prémunir du risque. Par

---

<sup>38</sup> Robert S. Lopez et Irving W. Raymond, *Medieval Trade in the Mediterranean World*, New York, Columbia University Press, 1955, p.163.

exemple, il peut souscrire à une assurance ou diversifier son portefeuille d'activités. Ces techniques, courantes aujourd'hui, se sont progressivement développées à l'époque médiévale et dans les premiers temps de l'époque moderne<sup>39</sup>. Les coûts de transaction en sont réduits car l'individu se protège de la variabilité, donc de l'incertitude. Une autre technique pour réduire le risque consiste en la création d'institutions spécialisées dans la couverture des activités à risque. Ces institutions évoluèrent à travers l'histoire, notamment en Italie et en Grande-Bretagne, et prirent finalement la forme de sociétés par actions<sup>40</sup>. Cet exemple illustre l'institutionnalisation graduelle du risque.

Les différents éléments évoqués plus haut doivent en partie leur émergence à l'apparition d'économies d'échelle grâce au volume grandissant des transactions tout comme le volume des transactions a aussi bénéficié de l'apparition de ces innovations. En d'autres termes, l'un et l'autre ont bénéficié mutuellement de leur apparition respective. Les économies d'échelle rendirent rentables les coûts associés au fait de faire appliquer la loi, et une meilleure application des contrats contribua à faire diminuer les coûts de transaction, permettant ainsi l'augmentation de la rentabilité, du volume des transactions et des économies d'échelle.

Ces mécanismes ont bien entendu mis du temps avant de se mettre en place. Les cours de justice existaient pour faire appliquer les lois mais l'application se faisait en interne, comme par exemple au sein des corporations de marchands<sup>41</sup>. Celles-ci avaient elles-mêmes adopté un code de conduite interne. Ce code avait valeur obligatoire puisqu'en cas de non respect, le contrevenant risquait l'expulsion. Ces pratiques se répandirent car les lois marchandes voyagèrent avec les marchands<sup>42</sup>. La vérification des faits en cas de litige se développa néanmoins avec l'apparition de méthodes plus fiables pour le faire. Cette évolution résulta à la fois à la volonté des marchands de faire appliquer les contrats et à l'intervention de l'État pour s'en assurer.

---

<sup>39</sup> Florence E. De Roover, « Early Examples of Marine Insurance », *Journal of Economic History*, novembre Vol.5, 1945, p.198, in Douglass C. North, « Institutions », op. cit., p. 102.

<sup>40</sup> Abraham Udovitch, « At the Origins of the Western Commenda: Islam, Israel, Byzantium? » *Speculum*, avril, Vol. XXXVII, 1962, pp. 204.

<sup>41</sup> Douglass C. North, « Institutions », op. cit., p.99.

<sup>42</sup> William Mitchell, *An Essay on the Early History of the Law Merchant*, New York, Burt Franklin Press, 1969.

À ce titre, le rôle de l'État fut très important en Europe. Celui-ci agissait en faveur des marchands car les impôts payés par ces derniers lui étaient essentiels mais également par souci de crédibilité aux yeux des marchands et des citoyens. Sans l'intervention de l'État, le développement des marchés de capitaux aurait été virtuellement impossible car en s'engageant à ne pas procéder à des expropriations, contribuant ainsi à réduire l'incertitude, l'État a facilité le développement des marchés et des institutions financières. La deuxième moitié de l'époque médiévale et l'aube de la période moderne virent aussi diminuer le pouvoir des souverains, qui durent progressivement répondre de leurs actes. Cette période correspond en outre à l'émergence de règles applicables à tous. Certains auteurs mettent en avant que l'importance du fait que l'État ait pu faire passer sa dette sur les marchés dès cette époque<sup>43</sup>. Amsterdam est une ville qui illustre bien le rôle crucial de l'État dans le développement des institutions importantes de la ville. La politique accueillante envers les migrants, tout comme la présence d'institutions financières et de contrôles efficaces favorisèrent une augmentation rapide des échanges. La réduction du risque mena également à une baisse du coût de l'information, facilitant la transformation d'Amsterdam en une ville florissante.

En ayant à l'esprit cet état des lieux de l'émergence d'une Europe occidentale moderne, comment peut-on répondre à la question posée précédemment ? Pourquoi l'évolution du cadre institutionnel et de la productivité fut-elle possible en Europe occidentale ? L'importance de l'innovation a été précédemment soulignée. Si on se remémore l'univers des souks et des caravanes, on se souvient que l'innovation n'était pas une perspective bienvenue car elle était perçue comme une menace qui mettait l'équilibre en péril.

Selon Douglass North, les historiens évoquent la compétition entre les nations européennes en construction, qui les a poussées à développer leurs armées ou leurs forces navales afin de survivre. Pour parvenir à leurs fins, ces nations avaient des besoins de financement. Les souverains ont donc dû négocier avec leurs sujets. Ces aspects sont certainement plus présents en Europe qu'ailleurs et expliquent en partie pourquoi le développement institutionnel de l'Europe s'est fait autrement que dans

---

<sup>43</sup> James D. Tracy, *A Financial Revolution in the Hapsburg Netherlands*, op. cit.; Douglass C. North, et Barry R. Weingast, « The Evolution of Institutions Governing Public Choice in 17th Century England », op. cit. pp. 172-200.

d'autres parties du monde. Cependant, North attire l'attention de ses lecteurs sur un point très important : comment expliquer les différences au sein même de l'Europe ? Pourquoi le développement de tous les pays européens n'a-t-il pas été homogène ? L'exemple contrasté de l'Espagne, d'une part, et des Pays-Bas et du Royaume-Uni, d'autre part, est significatif.

Douglass North développe ici une explication qui emprunte à la notion de « dépendance par rapport à une trajectoire orientée<sup>44</sup> ». Il s'agit de comprendre le lien entre le cadre institutionnel de base dans une société donnée, les structures qui en résultent et le processus de changement institutionnel. Les exemples précédents mettent en avant l'importance de l'environnement institutionnel pour orienter les évolutions de l'activité économique. L'environnement institutionnel est composé de coutumes, de préceptes religieux et de règles formelles et de leur application<sup>45</sup>.

Si l'on compare l'exemple d'un souk et celui d'une foire médiévale européenne, nous dit North, on comprend que les aptitudes qui permettent au marchand du souk de maximiser son activité lui sont propres et ne font pas nécessairement évoluer le cadre même du souk, alors que dans une foire médiévale, le commerçant a intérêt à ce que les éléments qui lui sont bénéfiques le soient aussi pour d'autres marchands car il ne s'agit plus tant d'aptitudes personnelles que du cadre régulateur<sup>46</sup>. Dans le souk, l'activité est maximisée si le marchand possède des informations que d'autres marchands ne possèdent pas et s'il a de meilleurs talents de négociation que ses collègues. Il n'a pas intérêt à faire partager les avantages dont il dispose à l'ensemble de la communauté des marchands. Par contre, dans la foire médiévale, le volume et la nature des transactions sont plus importants et, de ce fait, un marchand souhaiterait par exemple s'assurer de l'application stricte des contrats car il perdrait des sommes importantes s'il était victime de l'action malhonnête de ses concurrents. Il souhaiterait également que l'autorité locale, par exemple le Prince, ne fasse pas preuve d'un comportement abusif et qu'au contraire, en reconnaissance des revenus générés par les activités commerciales, il soit disposé à assurer un bon environnement aux marchands.

---

<sup>44</sup> Traduction proposée par nous-même pour rendre le sens de « path dependence ». Le Dictionnaire des grandes œuvres économiques utilise l'expression « processus dépendant du chemin » - Voir le *Dictionnaire des grandes œuvres économiques*, Paris, Dalloz, 2002, p.169.

<sup>45</sup> Douglass C. North, « Institutions », op. cit., pp.108-109.

<sup>46</sup> Ibid.

De ce fait, les activités bénéfiques au marchand ont plus de chance de devenir des réalités si d'autres marchands ont les mêmes souhaits et se mobilisent pour mettre en place un tel cadre. Dans le premier cas, le marchand du souk ne fait pas évoluer l'environnement institutionnel en travaillant à son propre intérêt alors que dans le deuxième cas, le marchand de la foire européenne participe à la réorganisation institutionnelle de la foire tout en œuvrant à son propre avantage. En outre, on comprend que l'implication de l'État est essentielle car quand un volume important de transactions est atteint, les individus et les organisations à eux seuls ne peuvent plus assurer l'application des contrats. Il faut donc que l'État accepte de jouer un rôle de facilitateur, sans toutefois chercher à contrôler toute l'activité économique, pour que l'environnement institutionnel évolue. La dépendance par rapport à une trajectoire orientée résulte de l'interaction d'un ensemble complexe d'institutions et d'organisations politiques et économiques, ainsi que de la nature des changements et des attitudes des acteurs qui y évoluent.

La complexification des transactions n'est donc pas une évolution logique de toute forme de transaction. Cependant, l'exemple des différences de trajectoires entre l'Espagne et le Royaume-Uni démontre que même en cas de complexification des transactions, la croissance économique n'est pas garantie. L'évolution institutionnelle peut mener à la recherche de l'accroissement de la profitabilité privée au lieu de l'augmentation de la productivité<sup>47</sup>. Concrètement, des monopoles se développent et les organisations politiques qui jettent les bases des droits de propriété s'évertuent à redistribuer les revenus plutôt qu'à les faire fructifier.

L'exemple des différences dans le développement des territoires du nord du continent américain et ceux du sud permet de mieux vérifier la solidité de la théorie de la dépendance par rapport à une trajectoire orientée. Le nord fut colonisé par la Grande-Bretagne et les Pays-Bas principalement ainsi que par la France par endroits. Le centre et le sud firent l'objet de l'intérêt des Espagnols et des Portugais. Les pays colonisateurs ont implanté localement des institutions qui reproduisaient celles qu'ils avaient chez eux. En se penchant sur l'évolution de la performance économique et le niveau de développement général de ces colonies devenus par la suite des pays

---

<sup>47</sup> Ibid., p.110.

indépendants, on peut constater si la reproduction ou l'adaptation du cadre institutionnel a produit des contextes favorables à la croissance économique ou non. Nous nous attèlerons à l'approfondissement ce point au cours de notre travail.

## **1.2. L'incidence profonde de la colonisation sur le développement institutionnel des territoires subordonnés**

Dans cette section, nous allons poursuivre notre analyse des institutions. Précédemment, nous nous sommes intéressée à l'émergence et à l'évolution ou, au contraire, à l'absence d'évolution des institutions, au niveau local ou régional. Notre attention se portera cette fois sur un mode différent de propagation des institutions : la transposition dans un nouvel environnement d'un cadre qui s'est développé ailleurs. Concrètement, nous nous intéresserons dans un premier temps au phénomène de colonisation pour étudier quelles institutions celle-ci a créées dans les territoires colonisés et nous demander dans quelle mesure elles ont été léguées aux États nouvellement créés à l'issue de la « dé-colonisation ». Notre hypothèse est que le processus qui a permis l'indépendance politique ne s'est pas accompagné d'une disparition d'un certain nombre d'institutions créées pendant la période coloniale. Un « héritage » colonial a donc subsisté.

L'historien français Henri Brunschwig met l'accent sur l'évolution du sens du mot colonisation. Étymologiquement, la colonisation est l'œuvre de colons qui « s'expatrient pour aller cultiver des terres vacantes. Ils forment des colonies qui restent en rapport plus ou moins étroit avec la métropole »<sup>48</sup>. Dans ce cas, les colons transposent les institutions de leur pays d'origine dans leur nouveau lieu de domiciliation. Le nom donné à des colonies de ce type est en soi évocateur : Nouvelle-Angleterre, Nouvelle-Espagne, Nouvelle-Amsterdam etc. La colonisation est associée à l'idée de faire souche. Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le terme « plantation » devint synonyme de « colonie », indiquant que la fonction première des colonies était de fournir des espaces cultivables et dont l'exploitation bénéficierait non seulement aux « planteurs » mais aussi à leur mère patrie. De nombreux économistes se sont penchés sur le processus de colonisation en y voyant l'opportunité d'étudier les mécanismes de

---

<sup>48</sup> Henri Brunschwig, « Colonisation-Décolonisation. Essai sur le vocabulaire usuel de la politique coloniale » *Cahiers d'études africaines*, Vol. 1, Cahier 1, janvier 1960, p.44.

développement institutionnel et de croissance économique.<sup>49</sup> Certains ont mis en avant la nature très fertile des sols des terres colonisées pour expliquer l'attrait de ces territoires au XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup><sup>50</sup>. Ces siècles correspondent à des époques où le commerce de sucre et autres plantes permettaient à la métropole de faire des profits considérables<sup>51</sup>. De ce fait, les territoires colonisés devinrent avant tout des plantations. La colonisation évolua et trouva de nouveaux objectifs au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette période, succédant au siècle des Lumières fut marquée par l'abolition de l'esclavage<sup>52</sup> et par l'évolution des pratiques dans un sens parfois plus « civilisateur » et caractérisée par une pensée plutôt libérale<sup>53</sup>.

Ces quelques éléments nous permettent de définir la colonisation comme un processus qui commença d'abord par être une extension des terres cultivables, au-delà des limites géographiques de la métropole, puis s'éloigna de sa première vocation exploitatrice et favorable à l'expansionnisme de la puissance nationale pour évoluer vers des pratiques prenant parfois en compte le souci du développement local et des populations autochtones.

### **1.2.1. Les puissances européennes à la conquête du monde : les cas de l'Espagne, la France et l'Angleterre**

La colonisation n'est pas une pratique exclusivement européenne<sup>54</sup>. Cependant, nous nous intéresserons ici principalement aux empires européens car ce sont ceux qui ont le plus marqué les territoires que nous désirons étudier. Nous évoquerons notamment le cas du Royaume-Uni, de la France et de l'Espagne du fait que les territoires sur lesquels porte notre étude de cas, l'île Maurice et Trinidad-et-Tobago, ont été colonisés par eux à un moment où à un autre de leur histoire. Ils y ont ainsi laissé une empreinte durable. Ils n'ont toutefois pas procédé de la même manière dans leur entreprise de colonisation

---

<sup>49</sup> Stanley L. Engerman et Kenneth L. Sokoloff, « Colonialism, Inequality and Long-run Paths of Development », National Bureau of Economic Research, NBER Working Paper 11057, 2005, p.1.

<sup>50</sup> Stanley L. Engerman et Kenneth L. Sokoloff, « Colonisation and Development », *Economic History of Developing Regions*, Vol. 27, No.1, 2012, p.28.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p.3.

<sup>52</sup> La France révolutionnaire abolit l'esclavage en 1794 mais la loi fut très inégalement appliquée et en 1802, Napoléon Bonaparte en autorisa à nouveau la pratique dans certaines colonies. Il faut attendre 1848 sous la deuxième république pour que le décret officiel soit appliqué. Au Royaume-Uni, les abolitionnistes obtinrent une première victoire en 1807 avec l'interdiction de la traite et en 1833, la loi proclamant l'abolition de l'esclavage fut officiellement votée.

<sup>53</sup> Henri Brunschwig, « Colonisation-Décolonisation », *op. cit.*, p.45.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p.28.

et le même pays colonisateur n'a pas toujours procédé de manière identique pour tous les territoires colonisés<sup>55</sup>. Cependant, pour les besoins de cette section où nous brosons les grands traits des empires que nous étudions, nous dégagerons les tendances générales de leur politique de colonisation. Nous souhaitons mettre en avant les caractéristiques propres à chacune des puissances. Dans cette optique, nous privilégions un descriptif général par empire plutôt qu'un examen comparatif des modalités de colonisation en fonction de différents paramètres. Les profils dressés nous permettront au cours des chapitres 3, 4 et 5 de mieux comprendre les paramètres ayant pesé sur la conquête des deux territoires insulaires.

### **1.2.1.1. La colonisation espagnole**

Les Espagnols furent les premiers grands colonisateurs et ils parcoururent les Amériques, précédant les Anglais d'au moins un siècle<sup>56</sup>. Assez logiquement, au XVI<sup>e</sup> siècle, plus de 70% des nouveaux migrants s'établissait dans une colonie espagnole car l'Espagne dénombrait le plus de colonies. En s'intéressant au nombre de nouveaux arrivants européens dans les colonies américaines, Stanley Engerman et Kenneth Sokoloff situent l'âge d'or de la colonisation espagnole entre 1580 et 1640. Durant cette période, les colonies espagnoles accueillirent 188 000 immigrants alors que les colonies portugaises en reçurent 110 000, les anglaises 87 000 et les françaises 4 000<sup>57</sup>. Les colons se concentrèrent en priorité sur les territoires déjà peuplés car cela leur permettait d'avoir facilement accès à une main-d'œuvre existante<sup>58</sup>. Les colonies continentales espagnoles étaient d'ailleurs composées en majorité d'indiens d'Amérique ou de métisses car les Espagnols contrôlaient strictement l'immigration dans leurs colonies. Les autorités coloniales avaient tendance à rendre l'arrivée de nouveaux arrivants difficile car elles voulaient limiter le coût des colonies en restreignant les centres de peuplement. De plus, il semblerait que les colons déjà implantés voulaient réduire la concurrence pour maintenir leurs privilèges<sup>59</sup>. À peine deux siècles plus tard, au XVIII<sup>e</sup>, avec l'essor des autres puissances coloniales et à cause de leur politique

---

<sup>55</sup> Henri Brunschwig, « Histoire de la colonisation », Revue Historique, Paris, PUF, T. 214, Fasc. 1., 1955, pp. 68-105.

<sup>56</sup> Dès la fin de XVe siècle, en 1492, Christophe Colomb partit à la conquête de nouveaux territoires pour le compte des rois catholiques espagnols, Ferdinand et Isabelle.

<sup>57</sup> Stanley L. Engerman, et Kenneth L. Sokoloff, « Colonisation and Development » op. cit., p.39.

<sup>58</sup> Ibid., p.35.

<sup>59</sup> Ibid., p.36.

d'immigration restrictive, les colonies espagnoles n'accueillaient plus que 14% des nouveaux arrivants aux Amériques<sup>60</sup>.

Les spécialistes distinguent le peuplement des colonies continentales de celui des possessions insulaires<sup>61</sup>. En effet, alors que la population européenne était minoritaire par rapport à la population totale dans les colonies continentales, dans un premier temps, l'inverse était vrai pour les îles des Antilles espagnoles. La population d'autochtones étant bien moins nombreuse dans les îles, où l'on dénombreait une proportion plus importante de colons. Il fallut attendre le boom sucrier du XIX<sup>e</sup> siècle pour observer un changement de tendance. À Cuba par exemple, l'importation d'esclaves modifia la composition de la population de l'île, où les Européens ne furent progressivement plus majoritaires<sup>62</sup>.

### **1.2.1.2. La colonisation britannique**

Dans le cas britannique, la colonisation se déploya véritablement sur l'ensemble du monde, des Amériques à l'Afrique et à l'Asie<sup>63</sup>. L'historienne Cécile Vidal décrit l'impérialisme britannique comme une démonstration de la force des Britanniques car ceux-ci étaient en mesure d'imposer leur domination culturelle, économique, politique et militaire à travers le monde<sup>64</sup>. L'idéologie sous-tendant une telle politique préconisait une expansion pour des motifs économiques, politiques, culturels et moraux.

Si l'on examine la stratégie coloniale des Britanniques, force est de constater qu'ils n'ont pas procédé de la même manière dans l'espace et dans le temps. Comme nous l'avons déjà mentionné, cela est aussi vrai pour d'autres puissances coloniales, mais du fait de l'étendue de l'Empire britannique, cet aspect est peut-être plus marquant dans ce cas précis. Par exemple, avant l'Acte de Québec de 1774, la fonction publique était accessible uniquement aux protestants dans cette partie du continent nord-américain<sup>65</sup>. Cependant, dans le domaine commercial, les Britanniques permettaient en général aux élites déjà établies de conserver leurs privilèges. Ils s'assurèrent même de leur soutien

---

<sup>60</sup> Ibid., p.34.

<sup>61</sup> Ibid., p.39.

<sup>62</sup> Ibid., p.38.

<sup>63</sup> L'entreprise coloniale britannique débuta avec l'essor de la marine britannique au XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>64</sup> Cécile Vidal, « Amériques : la fin de l'empire français », *La fin des empires coloniaux: de Jefferson à Mandela*, Paris, Les collections de l'Histoire No. 49, 2010, p.24.

<sup>65</sup> Cécile Vidal, « Amériques », *op. cit.*, p.24.

en accordant aux marchands des crédits, les rendant dépendants des négociants britanniques. Au Canada, cette stratégie eut pour effet de gagner le soutien des élites coloniales d'origine française au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui soutinrent les Britanniques et ne souhaitaient pas nécessairement que le territoire québécois fût reconquis par la France<sup>66</sup>. En Afrique, les Britanniques s'appuyèrent plutôt sur les chefs locaux pour servir d'intermédiaires. Au Bouganda, au Botswana et au Lesotho, ils ne cherchèrent pas à démanteler les structures et les dynasties locales<sup>67</sup>.

Le sinologue Jean-Luc Domenach souligne l'approche pragmatique des Britanniques à travers l'exemple de leur gestion de Hong Kong<sup>68</sup>, qu'ils possédaient selon les termes d'une concession de quatre-vingt-dix-neuf ans acquise en 1897. Ils s'occupèrent le moins possible des affaires locales. Le gouverneur local se vit déléguer des pouvoirs d'un vice-roi. En outre, la stratégie de développement du territoire consistait à associer la population locale aux différents projets. De manière systématique, les élites chinoises furent cooptées pour des fonctions administratives. Dans le secteur économique, les fonctionnaires britanniques firent en sorte de propager capitalisme et liberté du commerce. Ils permirent aux fortunes chinoises qui ne pouvaient opérer en Chine à cause des interdictions d'investir à Hong Kong.

Cependant, la colonisation ne devait pas coûter cher au contribuable et la doctrine britannique était de rendre les colonies financièrement indépendantes. Le développement local devait donc être financé par les recettes locales. Par exemple, l'administration coloniale en place au Ghana dans les années 1920 profita des recettes générées par l'exportation de fèves de cacao pour financer le développement d'infrastructures et de services publics tels que les écoles, les hôpitaux, les routes et les chemins de fer<sup>69</sup>. Certains travaux démontrent même que le gouvernement colonial réalisait des marges importantes sur les exportations africaines et que ce surplus permit à Londres de faire face aux difficultés d'après-guerre<sup>70</sup>. Il apparaît malgré tout que les

---

<sup>66</sup> Ibid.

<sup>67</sup> Gareth Austin, « Développement économique et legs coloniaux en Afrique », *Revue internationale de politique de développement*, p.18 [En ligne], consulté le 20 octobre 2012, URL: <http://poldev.revues.org/135>; DOI: 10.4000/poldev.135.

<sup>68</sup> Jean-Luc Domenach, « Hongkong : le départ à l'anglaise », *La fin des empires coloniaux: de Jefferson à Mandela*, Paris, Les collections de l'Histoire No. 49, 2010, p.61.

<sup>69</sup> Gareth Austin, « Développement économique et legs coloniaux en Afrique », *op. cit.*, p.18.

<sup>70</sup> Douglas Rimmer, *Staying Poor: Ghana's Political Economy 1950-1990*, Oxford, Pergamon Press for the World Bank, 1992, pp. 41-42.

Britanniques firent en sorte que des secteurs comme l'éducation reçussent des investissements importants dans leurs colonies du Ghana et de l'Ouganda par exemple<sup>71</sup>.

Ces différents exemples montrent des traitements différenciés, mais qui ont tous en commun l'aspect pragmatique souligné par Jean-Luc Domenach dans son évaluation du cas de Hong Kong. La colonisation britannique cherchait principalement à asseoir sa légitimité en évitant les tensions et en créant des liens économiques tels que les partenaires commerciaux britanniques étaient vus positivement.

### **1.2.1.3. La colonisation française**

Pour ce qui est de la France, à en juger par les chiffres figurant dans les travaux de Stanley Engermann et de Kenneth Sokoloff, la colonisation se développa principalement en Afrique et en Asie, dans des zones déjà densément peuplées<sup>72</sup>. Comme pour les Britanniques, l'entreprise coloniale française ne devait pas être un fardeau pour le contribuable donc la politique officielle consistait à s'assurer que les colonies étaient financièrement indépendantes. Le développement d'infrastructures locales devait être financé par les recettes de la colonie<sup>73</sup>. Une étude sur l'Afrique de l'Ouest démontre par exemple qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, des travaux publics de grande envergure furent interrompus à cause de la chute des prix à l'exportation qui avait entraîné une baisse de revenus<sup>74</sup>. Patrick Manning a calculé que les recettes en provenance des colonies françaises dépassaient les dépenses publiques en Afrique dans les décennies suivant la Seconde Guerre mondiale<sup>75</sup>. Mentionnons également les conclusions de travaux menés par Thomas Bossuroy et Denis Cogneau sur la mobilité sociale contemporaine en Afrique<sup>76</sup>. En s'appuyant sur les exemples de pays tels que la Côte d'Ivoire ou la Guinée ces deux auteurs observent que la France a traditionnellement investi assez peu dans des secteurs tels que l'éducation.

---

<sup>71</sup> Thomas Bossuroy et Denis Cogneau, « Social Mobility and Colonial Legacy in Five African Countries », Document de travail DIAL, Paris, 2008, p.2.

<sup>72</sup> Ibid., pp.29-30. Après la conquête de la Nouvelle-France (devenu le Canada par la suite) au XVI<sup>e</sup> par Jacques Cartier, il fallut attendre le XVII<sup>e</sup> pour que l'entreprise coloniale française connaisse un deuxième souffle.

<sup>73</sup> Gareth Austin, « Développement économique et legs coloniaux en Afrique », op. cit., p.18.

<sup>74</sup> Antony G. Hopkins, *An Economic History of West Africa*, Londres : Longman, 1973.

<sup>75</sup> Patrick Manning, *Francophone Sub-Saharan Africa*, 2e édition, Cambridge, UK, Cambridge University Press, 1998, pp.123-125.

<sup>76</sup> Thomas Bossuroy et Denis Cogneau, « Social Mobility and Colonial Legacy in Five African Countries », op.cit., p.2.

Dans son « Histoire de la colonisation », Henri Brunschwig évoque des motifs autres qu'économiques pour expliquer l'intérêt de la France pour la colonisation en Afrique<sup>77</sup>. Il y parle d'un « intérêt scientifique » dont le but était de mener des missions d'observation sociologique, ethnologique ou autres. Ces missions s'intéressaient entre autres à l'incidence sur des civilisations « primitives » du contact avec des civilisations « avancées »<sup>78</sup>. Selon certains autres spécialistes, pour faciliter l'implantation du régime colonial, la France pratiquait l'assimilation d'une petite élite locale à la culture et à la citoyenneté françaises<sup>79</sup>. De plus, il y a de multiples exemples démontrant que la France a cherché à abolir les monarchies africaines pour établir sa propre administration. Gareth Austin fait remarquer que la France a eu davantage recours au travail forcé qu'à l'activité salariée en Afrique de l'Ouest<sup>80</sup>. Cependant, en analysant la composition des territoires de l'Empire africain français, on s'aperçoit que les territoires français en Afrique de l'Ouest étaient moins facilement exploitables que ceux des Britanniques, ceci expliquant le faible développement de l'activité salariée et le recours intensif à la corvée. Ce système favorisait néanmoins les planteurs blancs au détriment des agriculteurs africains. Le développement économique d'une colonie française comme la Côte d'Ivoire a donc été plus tardif car les inégalités créées par le système colonial ont mis du temps avant de s'estomper<sup>81</sup>.

### **1.2.2. Le tournant du XX<sup>e</sup> siècle, l'appogée de la colonisation**

Henri Brunschwig identifie la période d'expansionnisme colonial durant laquelle les principales puissances européennes consolidèrent véritablement leur empire aux années 1880 et 1914<sup>82</sup>. Ceci semble confirmé par des données avancées par le Britannique John Hobson<sup>83</sup>. En 1900, celui-ci recense cinquante territoires appartenant au Royaume-Uni, dont 38 qui furent annexés après 1870. Entre 1870 et 1900, l'Empire britannique augmenta sa superficie de 33% et sa population de 25%. L'expansion coloniale de la France fut tout aussi dynamique quoique dans des proportions plus modestes car entre 1860 et 1900, les territoires sous domination française augmentèrent

---

<sup>77</sup> Henri Brunschwig, « Histoire de la colonisation », op. cit., pp.78-79.

<sup>78</sup> Ibid.

<sup>79</sup> Gareth Austin, « Développement économique et legs coloniaux en Afrique », op. cit., p.18.

<sup>80</sup> Ibid., p.19.

<sup>81</sup> Antony G. Hopkins, *An Economic History of West Africa*, op. cit., pp. 218-219.

<sup>82</sup> Henri Brunschwig, « Colonisation-Décolonisation. » op. cit., p.48.

<sup>83</sup> John A. Hobson, *Imperialism: A Study*, New York, James Pott & Co, 1992, cité in Stanley L. Engerman et Kenneth L. Sokoloff, « Colonisation and Development », op. cit., pp.29-30.

de 15,5% en superficie et leur population crût de 16,7%, principalement en Afrique et en Asie du Sud-est<sup>84</sup>. Même si ces deux nations représentaient à elles seules 61% des possessions coloniales<sup>85</sup>, d'autres pays européens furent concernés par cette frénésie expansionniste comme l'Empire austro-hongrois, la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas ou le Portugal<sup>86</sup>. Pour leur part, après avoir été les pionniers européens en la matière, les Espagnols ne parvinrent pas à maintenir durablement leurs conquêtes. Face aux problèmes de rivalité avec leurs voisins qui causaient des conflits incessants et coûteux, l'empire espagnol commença à s'affaiblir dès le XVII<sup>e</sup> siècle et vers la fin du XIX<sup>e</sup>, siècle, la majorité de ses colonies américaines s'étaient rebellées et avaient proclamé leur indépendance<sup>87</sup>.

L'entreprise coloniale eut en outre une incidence sur le peuplement des colonies. Stanley Engerman et Kenneth Sokoloff notent qu'avant l'avènement des mouvements abolitionnistes qui obtinrent gain de cause au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les populations des colonies françaises, anglaises, néerlandaises et portugaises était composées d'esclaves dans une proportion allant de 50% à 90%<sup>88</sup>. Les zones de culture intensive devinrent caractérisées par une implantation modeste d'Européens par rapport au nombre d'esclaves, puis de leurs descendants<sup>89</sup>.

La colonisation datant d'avant 1880 n'avait pas cet objectif expansionniste, elle n'avait pas pour but de faire reculer les frontières de l'empire. En France, l'objectif politique de la colonisation dans les années 1880-1885 était clairement admis : il s'agissait de montrer la puissance de la nation<sup>90</sup>. À ces considérations politiques s'ajoutèrent rapidement des considérations plus économiques à partir de 1885 et de la Conférence de Berlin où les puissances européennes évoquèrent le partage de l'Afrique et de ses ressources. A posteriori, cette volonté expansionniste fut justifiée au motif protectionniste de la nécessité d'ouvrir des marchés pour les productions de la métropole. Les territoires colonisés faisaient office d'acheteurs, suivant une logique

---

<sup>84</sup> Stanley L. Engerman et Kenneth L. Sokoloff, « Colonisation and Development », op. cit., p.31.

<sup>85</sup> Ibid., p.30.

<sup>86</sup> Ibid., p.31.

<sup>87</sup> Voir William H. Prescott, *Prescott's Histories : The Rise and Decline of the Spanish Empire*, New York, Viking Press, 1963; Annick Lemprière, « La disintégration de l'Empire espagnol, 1808-1898 », *Monde(s)*, Vol.2, No.2, 2012, pp.181-188.

<sup>88</sup> Stanley L. Engerman et Kenneth L. Sokoloff, « Colonisation and Development », op. cit., p.35.

<sup>89</sup> Ibid., p.39.

<sup>90</sup> Henri Brunschwig, « Colonisation-Décolonisation. », op. cit., pp.49-50.

toute mercantile<sup>91</sup>. Il convient donc de faire une distinction entre l'impérialisme politique, où les territoires étaient rattachés à l'empire pour la gloire de la nation, et le mercantilisme commercial, qui poussa à la conquête de nouveaux territoires mais dans un but clairement économique. Outre une différence dans les intentions, le projet colonial ne fut pas le même dans l'un et l'autre cas car l'impérialisme politique s'inscrivait dans une projection à long terme alors que l'expansion motivée par des raisons économiques cherchait plutôt des résultats rapides. Les profits effectués dans un court laps de temps grâce aux colonies pouvaient être fructifiés par des placements judicieux<sup>92</sup>.

Ces considérations commerciales sont clairement visibles dans les paroles du fondateur du Groupe colonial de la Chambre des députés, qui écrivait en 1897 : « l'intérêt, [...] la somme d'avantages et de profits devant en découler pour la métropole » est « le seul critérium à appliquer à toute entreprise coloniale »<sup>93</sup>. Ce nouvel objectif de la colonisation ne se limitait pas à la France et se retrouvait également au Royaume-Uni. Cependant, il fut progressivement remis en cause, comme en témoigne l'étude réalisée par John Hobson dans son livre *Imperialism, A Study*<sup>94</sup> qui met en avant que les objectifs économiques et les profits escomptés par les entrepreneurs coloniaux britanniques ne s'étaient pas matérialisés. Le Royaume-Uni occupait une part de plus en plus réduite du commerce extérieur de ses colonies, et le commerce colonial occupait une place décroissante par rapport à l'ensemble du commerce extérieur de ce pays. Selon Hobson, le surplus de production de la métropole ne trouvait pas de débouchés dans des colonies. Ce problème de surproduction venait du fait que les populations métropolitaines n'avaient pas un pouvoir d'achat suffisant pour absorber toute la production et, par conséquent, la solution la meilleure consistait en une réforme sociale plutôt qu'en investissements dans des territoires d'outre-mer. Plus à l'est, en Autriche, avec Rudolf Hilferding<sup>95</sup> et en Russie avec Lénine<sup>96</sup>, ces idées furent reprises et l'impérialisme fut dénoncé comme une entreprise purement économique.

---

<sup>91</sup> Ibid.

<sup>92</sup> Ibid.

<sup>93</sup> Ibid.

<sup>94</sup> John A. Hobson, *Imperialism*, op. cit., cité in Stanley L. Engerman et Kenneth L. Sokoloff, « Colonisation and Development », op. cit., pp.29-30.

<sup>95</sup> Rudolf Hilferding, « Das Finanzkapital » [1923], in Henri Brunschwig, « Colonisation-Décolonisation. », op. cit., pp. 44-54.

<sup>96</sup> Lénine, « L'Impérialisme, stade suprême du Capitalisme » [1917], in Henri Brunschwig, « Colonisation-Décolonisation. », op. cit., pp. 44-54.

Cependant, en réalité, l'entreprise coloniale ne se départit jamais totalement de ses motifs plus nobles que la simple logique économique. Des considérations morales existèrent toujours pour certains des défenseurs du colonialisme. En France comme au Royaume-Uni, le colonialisme avait également pour but d'apporter le progrès social par la civilisation et non plus l'esclavagisme. Selon Henri Brunschwig « les impérialistes de 1890 avaient bonne conscience. Ils étaient sincères lorsqu'ils barbouillaient de leurs couleurs nationales les cartes de la « populeuse Asie<sup>97</sup> » et de la « ténébreuse Afrique<sup>98</sup> »<sup>99</sup>. Il précise qu'en dehors de certains profiteurs, l'opinion publique et certains des protagonistes de l'expansion coloniale croyaient à la bonne œuvre accomplie par la colonisation. On peut voir une tentative de démontrer l'intention louable des colons français dans le choix de l'établissement de protectorats plutôt que l'annexion comme mode d'expansion<sup>100</sup>. John Hobson, qui critiquait la colonisation motivée par des raisons économiques, n'était pas pour autant opposé à l'idée d'une forme de tutelle internationale. Il considérait qu'il était du devoir des pays civilisés d'apporter le progrès aux pays qui ne l'étaient pas. Ainsi, l'impérialisme colonial s'exprimait par un nationalisme expansionniste où toute exportation de capitaux à la recherche de profits tirés de l'exploitation de ressources nouvelles devait se faire pour le bien mutuel de tous.

### **1.2.3. Un legs colonial différencié reflétant les différences entre les pays colonisateurs**

Les puissances impériales marquèrent de leur empreinte les pays qu'ils colonisèrent. Une étude portant sur une base de données composée de soixante-et-une îles anciennement colonisées par une puissance européenne arrive à la conclusion que les anciennes colonies britanniques ont connu un sort plus favorable que les colonies françaises ou espagnoles<sup>101</sup>. Cependant, d'autres travaux émettent des appréciations différentes, ce qui nous incite à souligner l'importance de bien distinguer les différentes catégories de colonies. Par exemple, une étude qui s'appuie sur des données de la Banque mondiale portant sur vingt-six anciennes colonies britanniques et françaises

---

<sup>97</sup> Entre guillemets dans le texte original.

<sup>98</sup> Entre guillemets dans le texte original.

<sup>99</sup> Henri Brunschwig, « Colonisation-Décolonisation. », op. cit., p.51.

<sup>100</sup> Ibid.

<sup>101</sup> James Feyrer et Bruce Sacerdote, « Colonialism and Modern Income : Islands as Natural Experiments », *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 91, No. 2, mai 2009, pp. 245-262.

d’Afrique tropicale et continentale observait des revenus par habitant en parité de pouvoir d’achat plus élevés dans les anciennes colonies françaises en 1990, avec une différence de plus de 30%. Les auteurs attestent d’un décollage plus tardif par rapport aux colonies britanniques, mais d’une meilleure performance pour cet indicateur précis de développement pour les colonies françaises<sup>102</sup>. Les variables auxquelles on s’intéresse ainsi que les caractéristiques des colonies, telles que leur insularité ou leur continentalité, conduisent ainsi à une appréciation différente du legs colonial britannique, français ou espagnol.

Avant d’évoquer la décolonisation et l’empreinte laissée par les empires coloniaux, nous souhaiterions consacrer quelques pages à des travaux qui ont tenté de comprendre pourquoi le legs colonial se manifeste si différemment, en fonction du pays colonisateur. Ce constat n’est en soit pas surprenant car les grands empires européens avaient eux-mêmes leurs spécificités qui les distinguaient les uns des autres. Nous ne pourrions pas retracer ici l’histoire du développement de la France, du Royaume-Uni et de l’Espagne mais nous nous attarderons sur quelques travaux qui se sont penchés sur le développement de certaines de leurs institutions, notamment du fait de l’importance que celles-ci ont eu dans le développement de ces pays eux-mêmes et, à travers les entreprises de conquêtes et de colonisation, de l’importance qu’elles ont également eues sur le développement d’autres pays. C’est le cas d’un article d’Edward Glaeser et Andrei Shleifer qui s’intéresse précisément au développement du cadre législatif en France et au Royaume-Uni<sup>103</sup>. Ces deux économistes établissent un lien entre l’histoire de la France et du Royaume-Uni et la manière donc leur cadre juridique respectif a évolué.

Ils justifient leur intérêt pour ces deux pays en particulier par le fait que, par la colonisation, ils ont contribué au développement des cadres juridiques de nombreux pays dans le monde, notamment en Afrique et en Asie. En outre, par le biais des conquêtes, notamment celles de Napoléon, le code civil français a influencé le développement du cadre législatif espagnol. Les conquêtes espagnoles en Amérique

---

<sup>102</sup> Thomas Bossuroy et Denis Cogneau, « Social Mobility and Colonial Legacy in Five African Countries », *op. cit.*, Appendix E.

<sup>103</sup> Edward L. Glaeser et Andrei Shleifer, « Legal Origins », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 117, No. 4, 2002, pp. 1193-1229.

Latine ont à leur tour contribué à implanter ce système inspiré du code civil français dans de nombreux territoires hispaniques<sup>104</sup>.

Les historiens spécialistes du cadre législatif évoquent l'importance des choix très différents effectués en France et en Angleterre en matière de procédures de maintien de l'ordre et d'administration de la justice<sup>105</sup>. Edward Glaeser et Andrew Shleifer situent en particulier aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles la période déterminante de ce point de vue. Des différences majeures sont en effet apparues dans l'administration de la justice des deux pays à cette époque. Les contextes respectifs de chacun des royaumes sont mis en avant : en France, les juges professionnels étaient sous le contrôle du souverain, alors que l'Angleterre choisit d'avoir des jurés relativement indépendants.

Dans la France du XII<sup>e</sup> siècle, le roi avait peu d'ascendant sur ses vassaux et sa puissance militaire était limitée<sup>106</sup>. Selon la thèse défendue par les deux auteurs, pour qu'un système centralisé puisse se développer, il fallait que les juges dépendent directement du roi et non des différents duchés qui composaient le royaume car ces derniers défendaient toujours leurs intérêts en priorité<sup>107</sup>. Les ducs ne se faisaient pas mutuellement confiance et il était plus simple de s'en remettre à un tiers, en la personne d'un juge professionnel opérant au nom du souverain, donc en théorie non partisan dans les affaires jugées.

À l'inverse, les rois anglais du XII<sup>e</sup> siècle avaient beaucoup plus d'autorité et de contrôle sur leurs sujets<sup>108</sup>. Les nobles étaient relativement plus soumis au roi et n'essayaient pas d'orienter les jugements locaux en leur faveur, par crainte de représailles royales. En effet, ils redoutaient davantage le roi que leurs pairs et ne doutaient pas que ce sentiment fût partagé par les autres membres de la noblesse<sup>109</sup>. Ils préféraient donc régler leurs différends localement, sans intervention royale. Des cours

---

<sup>104</sup> Ibid., p.1194.

<sup>105</sup> John P. Dawson, *A History of Lay Judges*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1960; Harold J. Berman, *Law and Revolution*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1983; Mirjan R. Damaska, *The Faces of Justice and State Authority*, New Haven, CT, Yale University Press, 1986.

<sup>106</sup> John P. Dawson, *A History of Lay Judges*, op. cit.; Susan Reynolds, *Fiefs and Vassals: The Medieval Evidence Reinterpreted*, Oxford, UK, Oxford University Press, 1994.

<sup>107</sup> Edward L. Glaeser et Andrei Shleifer, « Legal Origins », op. cit., p.1195.

<sup>108</sup> John P. Dawson, *A History of Lay Judges*, op. cit.; Susan Reynolds, *Fiefs and Vassals*, op. cit.

<sup>109</sup> Edward L. Glaeser et Andrei Shleifer, « Legal Origins », op. cit., p.1196.

de justice où les jugements étaient rendus par des jurés indépendants se développèrent donc. Le système qui en résulta eut la particularité d'être moins centralisé et formalisé.

Un collectif de chercheurs s'est également attaché à analyser le cadre institutionnel de territoires anciennement colonisés en les reliant à l'origine de la puissance coloniale<sup>110</sup>. Il est intéressant de noter que leurs observations les ont menés à la conclusion que le système d'origine britannique a favorisé le développement économique car il s'est fondé sur la liberté économique et l'intervention limitée de l'État dans la sphère économique. À l'inverse, le cadre législatif français semble avoir cherché avant tout à permettre à l'État d'organiser la vie économique et sociale en laissant peu de place à la liberté individuelle et à la propriété privée. De ce fait, l'entreprise individuelle s'y serait moins développée et le développement économique s'en serait avéré moins prospère. De nombreux travaux empiriques ont validé cette hypothèse<sup>111</sup>. Ainsi, les conclusions ci-dessus suggéreraient que la tendance à la centralisation et à l'interventionnisme observée en France eut tendance à être reproduite lors de l'entreprise coloniale alors qu'à l'inverse, la relative décentralisation britannique s'exprima à la fois dans la gestion du territoire métropolitain et dans celui des colonies.

Comme nous l'indiquions précédemment, du fait de l'incidence déterminante de la colonisation sur l'évolution de nombreux territoires, l'intérêt porté à la décolonisation ou, plus exactement, aux études postcoloniales s'est accru ces dernières décennies. Ce regain d'intérêt est observé en sciences sociales mais également en littérature<sup>112</sup>. Ce champ d'étude ne cherche pas simplement à analyser la période qui succède à la colonisation, mais va plus loin et remet en question une lecture linéaire de l'histoire. Le

---

<sup>110</sup> Rafael La Porta, Florencio Lopez-de-Silanes, Andrei Shleifer et Robert W. Vishny, « Legal Determinants of External Finance », *Journal of Finance*, Vol. 52, 1997, pp. 1131-1150 ; Rafael La Porta, Florencio Lopez-de-Silanes, Andrei Shleifer et Robert W. Vishny, « Law and Finance », *Journal of Political Economy*, Vol. 106, 1998, pp. 1113-1155 ; Rafael La Porta, Florencio Lopez-de-Silanes, Andrei Shleifer et Robert W. Vishny, « The Quality of Government », *Journal of Law, Economics and Organization*, mars, Vol. 15, 1999, pp. 222-279 ; Rafael La Porta, Florencio Lopez-de-Silanes et Andrei Shleifer, « The Economic Consequences of Legal Origins », *Journal of Economic Literature*, Vol. 46, 2008, pp. 285-332.

<sup>111</sup> Edward L. Glaeser et Andrei Shleifer, « Legal Origins », *op. cit.*, pp. 1193-1229 ; Alberto Chong et Luisa Zanforlin, « Law Tradition and Institutional Quality: Some Empirical Evidence », *Journal of International Development*, Vol. 18, No. 8, 2000, pp. 1057-1068 ; William Easterly et Ross Levine, « Tropics, Germs and Crops : How Endowments Influence Economic Development », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 50, No. 1, 2003, pp. 3-39.

<sup>112</sup> Béatrice Collignon, « Note sur les fondements des postcolonial studies », *EchoGéo* [En ligne], consulté le 22 septembre 2014, URL : <http://echogeo.revues.org/2089>; DOI : 10.4000/echogeo.2089, p.2.

but est d'envisager un nouveau rapport au passé, plus critique et pas nécessairement ancré dans un rapport temporel mais plutôt dans un rapport spatial<sup>113</sup>. Dans la section suivante, nous voudrions évoquer quelques-unes des principales théories et observations empiriques, fruits de l'étude des conséquences persistantes de la période de colonisation, alors même que celle-ci a officiellement une date de fin dans le temps.

#### **1.2.4. La décolonisation, un processus aux origines variées**

En dépit de l'apogée coloniale de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle que nous soulignons précédemment, le XX<sup>e</sup> siècle constitue véritablement un revirement et fut marqué par la décolonisation de la plupart des territoires. Les raisons ayant précipité ce processus sont multiples. Parmi les explications avancées par les historiens, on peut en relever certaines qui sont inhérentes aux populations colonisées et d'autres qui relèvent plutôt du fait des métropoles. Dans les territoires où régnaient la paix et où l'élite locale s'épanouissait, certains historiens évoquent un contexte favorable au développement d'une identité nationale et d'un sentiment d'appartenance territoriale<sup>114</sup>. De plus, les améliorations progressives des conditions de vie permirent une explosion démographique chez la population locale, ce qui eut pour résultat que l'élite coloniale se retrouvait peu à peu encore plus minoritaire. La redéfinition des liens entre la métropole et ses colonies évoquée précédemment signifiait également que, localement, l'élite indigène était nourrie des discours libéraux de la métropole. Le rôle subalterne qui lui était dévolu dans l'administration de la colonie ne convenait plus et était source d'insatisfaction. Ajoutons que la vaste majorité de la population, qui ne bénéficiait pas du même statut privilégié ni des mêmes conditions de vie, vivait mal l'exploitation économique subie<sup>115</sup>. Tout ceci contribua à faire émerger peu à peu des mouvements nationalistes indigènes<sup>116</sup>.

##### **1.2.4.1. L'incidence de la Seconde Guerre mondiale**

La Seconde Guerre mondiale joua un rôle capital dans la précipitation des événements. La crise de 1929 avait déjà accentué les problèmes financiers des économies

---

<sup>113</sup> Ibid.

<sup>114</sup> Bernard Droz, *Histoire de la décolonisation au XXe siècle*, Paris, Seuil, collection Points, 2009, pp. 8-9.

<sup>115</sup> Ibid.

<sup>116</sup> Philippe Chassaing, *Lexique d'histoire et de civilisation britanniques*, Paris, Ellipses, 1998, p.69.

coloniales<sup>117</sup>. Le conflit des années 1939-1945 mit en exergue les faiblesses des puissances coloniales et la fragilité des empires. Il apparut assez clairement que l'entretien d'un empire n'était plus envisageable. Certains travaux évoquent une pénurie de candidats pour travailler dans les administrations coloniales après la guerre, ce qui eut pour conséquence que le contrôle politique passa progressivement aux mains des administrés<sup>118</sup>. L'affaiblissement des puissances européennes s'accompagna de la montée en puissance des deux blocs antagonistes que représentaient les États-Unis et leurs alliés d'un côté et l'URSS et ses satellites de l'autre. Bien qu'opposées l'une à l'autre, les États-Unis et l'URSS étaient toutes deux hostiles au colonialisme européen<sup>119</sup>. La pression qu'elles exercèrent contribua à accélérer le processus de décolonisation. De plus, l'accroissement des échanges multilatéraux et la création d'organisations internationales œuvrant dans le sens de leur libéralisation rendaient de plus en plus obsolète l'argument économique qui sous-tendait l'existence des empires<sup>120</sup>. Dans le cas du Royaume-Uni, l'arrivée au pouvoir des Travailleurs en 1945 joua très certainement un rôle car idéologiquement, à l'inverse de Winston Churchill et du Parti conservateur, ils étaient opposés aux liens de dépendance entre les nations<sup>121</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, le discours s'orienta donc vers la notion de développement, d'engagement public envers les colonies<sup>122</sup>. Pour de nombreuses raisons complexes et imbriquées, les décennies d'après-guerre ont donc été consacrées à la décolonisation.

### **1.2.5. Une terminologie reflétant une redéfinition des mentalités et des liens**

Le terme « décolonisation » aurait, semble-t-il, été utilisé pour la première fois dans une entrée sur l'impérialisme publiée dans une encyclopédie britannique des sciences sociales en 1932<sup>123</sup>. Le terme « colonialisme » souffrait alors d'une connotation péjorative et désignait un impérialisme dévoyé, malintentionné. Le terme lui-même

---

<sup>117</sup> Bernard Droz, Histoire de la décolonisation au XXe siècle, op. cit., p.9.

<sup>118</sup> David C. Potter, « Manpower Shortage and the End of Colonialism: The Case of the Indian Civil Service », *Modern Asian Studies*, Vol. 7, No.1, 1973, pp.47-73.

<sup>119</sup> Bernard Droz, Histoire de la décolonisation au XXe siècle, op. cit., p.9 ; Philippe Chassaing, Lexique d'histoire et de civilisation britanniques, op. cit., p.69.

<sup>120</sup> Bernard Droz, Histoire de la décolonisation au XXe siècle, op. cit., p.9 .

<sup>121</sup> Philippe Chassaing, Lexique d'histoire et de civilisation britanniques, op. cit., p.69.

<sup>122</sup> Gareth Austin, « Développement économique et legs coloniaux en Afrique », op. cit. p.18.

<sup>123</sup> Valérie André, Philippe Lemarchand et al., La décolonisation britannique, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2014, p.19.

datait de 1905 selon Henri Brunschwig et il était utilisé pour condamner la pratique de l'impérialisme<sup>124</sup>. Cependant, les caractéristiques du colonialisme, comme celles de l'impérialisme, incluait une « exploitation capitaliste des territoires d'outre-mer au profit de la métropole » et « la domination politique de ces territoires et la politique nationaliste d'expansion »<sup>125</sup>. Dans un premier temps, la différence se situait au niveau de l'absence de moralité, de bonne conscience, associée au terme « colonialisme ». Mais même la notion d'impérialisme a fini par connaître le même revers de fortune et le terme a été remplacé par l'idée d'union, d'intégration, de fédération, de « commonwealth »<sup>126</sup>. Cette nouvelle terminologie s'est accompagnée d'une redéfinition des liens politiques entre métropoles et colonies comme nous l'évoquions ci-dessus et la position des anciennes puissances coloniales au lendemain de la Seconde Guerre mondiale contribua à ouvrir la voie de la décolonisation, c'est-à-dire de l'abandon par la métropole de sa souveraineté politique.

Les partisans de la colonisation y virent une perte de prestige pour la métropole. Ceux qui n'étaient pas attachés au sentiment nationaliste ne furent pas pour autant plus convaincus par l'entreprise de décolonisation car ils virent en ce processus des frais supplémentaires pour la métropole, que ce soit en administration ou en assistance sociale. En effet, l'Histoire étant irréversible, les liens créés pendant la période de colonisation demeuraient et avec l'accession à l'indépendance, beaucoup d'anciennes colonies devinrent des pays sous-développés auquel on accordait désormais une aide assortie de conditions explicites ou implicites. En théorie, cela signifiait une augmentation des dépenses financée par le contribuable métropolitain<sup>127</sup>. En pratique cependant, des travaux ont démontré que les recettes tirées des liens avec anciennes colonies continuèrent à excéder les dépenses que ceux-ci occasionnaient, pour la France comme pour la Grande Bretagne<sup>128</sup>.

Le départ des puissances coloniales suscita des réactions variées au sein des pays accédant nouvellement à l'indépendance. Pour l'historien Henri Brunschwig, la transition vers la décolonisation traduisit une évolution des mentalités pour les pays

---

<sup>124</sup> Ibid.

<sup>125</sup> Ibid.

<sup>126</sup> Ibid., p.54.

<sup>127</sup> Gareth Austin, « Développement économique et legs coloniaux en Afrique », op. cit., p.18.

<sup>128</sup> Patrick Manning, *Francophone Sub-Saharan Africa*, op. cit., pp.123-125 ; Douglas Rimmer, *Staying Poor*, op. cit., pp. 41-42.

colonisateurs mais également une volonté de ne pas couper le lien de la part de certaines franges de population dans les pays colonisés<sup>129</sup>.

Localement, l'élite en place qui géra la transition était souvent très européanisée. Afin de maintenir un niveau de vie égal à la période précédant la décolonisation et pour ne pas avoir à instaurer des politiques d'austérité qui les rendraient très impopulaires, les élites des pays nouvellement indépendants ne cherchèrent pas nécessairement à rompre les liens économiques avec la métropole ou cherchèrent à en tisser de nouveaux avec d'autres pays. Ainsi, le passage du statut de pays colonisé à pays indépendant n'occasionna parfois pas de changement radical dans certains aspects de la relation entre les deux parties concernées. Au contraire, les milieux économiques de la métropole y virent souvent une aubaine pour les investissements alors que la même destination, en tant que colonie, ne les intéressait guère. En tant que colonie, les contrôles et la réglementation n'étaient en effet pas toujours favorables aux investisseurs privés. De plus, l'indépendance nouvellement acquise contribua parfois à apaiser des velléités nationalistes, de sorte que la stabilité fut davantage garantie dans l'ancienne colonie, qui ne menaça plus de se révolter.

### **1.2.6. Le legs institutionnel de la colonisation**

Si nous nous penchons sur les traces visibles du legs de la colonisation, nous en trouvons dans virtuellement tous les domaines de la vie des anciennes colonies. En effet, malgré l'accession à l'indépendance nationale, de nombreux territoires anciennement colonisés ont conservé, dans leurs institutions, de nombreuses traces de la période coloniale. Souvent, la langue officielle, ou l'une des langues officielles, est héritée de la période coloniale. Le système éducatif, qui date en général de la période coloniale, garde des points communs avec celui de l'ancienne métropole. Les organes régissant la vie publique, qu'ils soient législatifs, exécutifs ou judiciaires, sont généralement calqués sur le modèle de l'ex-puissance coloniale, tout comme les institutions formelles et informelles. Les coutumes, goûts et pratiques sportives et religieuses trouvent parfois leur source dans la période coloniale. En clair, il est possible de trouver des traces de l'influence de l'ex-puissance coloniale dans tous les domaines de la vie courante. Cet héritage n'est pas toujours volontairement choisi, car

---

<sup>129</sup> Henri Brunschwig, « Colonisation-Décolonisation » op. cit., p.51.

il ne procède pas forcément d'une volonté délibérée mais certains aspects persistants relèvent malgré tout moins d'un héritage subi que d'un choix conscient. Un exemple d'un tel choix qui sera développé ultérieurement est visible dans les statistiques concernant le choix d'une destination à l'étranger pour les études supérieures des jeunes en provenance d'anciennes colonies. L'ex-métropole figure souvent en bonne position parmi les destinations privilégiées<sup>130</sup>.

Le legs colonial n'est pas le même partout, même pour des pays ayant l'ancienne puissance coloniale en commun. Cependant, des observations d'ordre général peuvent être faites. Nous mettons ici succinctement en avant principalement les éléments applicables au cadre législatif. En termes de fonctionnement juridique, les pays ayant hérité leurs institutions des Britanniques ont des systèmes dits « de droit commun » (common law). Les juges n'exercent pas forcément cette fonction à titre professionnel, et la loi repose sur des principes généraux et sur une argumentation souvent orale<sup>131</sup>. Ce système a historiquement favorisé le développement des marchés financiers, ce qui a eu une incidence sur le développement économique des pays<sup>132</sup>. Les procès sont très importants mais le recours à l'appel l'est moins. Quand il y a appel, la loi est au centre du débat et non les faits. Dans des évolutions plus récentes du système, les procureurs sont indépendants et distincts des juges, en particulier pour les affaires pénales. Le droit commun s'appuie traditionnellement plus largement sur les précédents<sup>133</sup>.

À l'inverse, les pays de tradition française s'appuient sur un code civil. De ce fait, ils ont de manière générale un système faisant appel à des juges professionnels, des codes et des documents écrits<sup>134</sup>. En effet, le code civil privilégie la trace écrite pour enregistrer les témoignages. Les procès n'ont pas la même ampleur que dans les pays ayant un système de common law. Les systèmes se fondant sur le code civil ont fréquemment recours au réexamen détaillé des faits par une autorité supérieure. Le juge exerce à la fois des fonctions de jugement et d'accusation. Le recours au précédent est

---

<sup>130</sup> BOI, « Mauritius, A Knowledge Hub in The Making », Port-Louis, n.d, p.11 ; Campus France, « La mobilité des étudiants d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb », Les notes de Campus France, hors série No.7, juin 2013.

<sup>131</sup> Edward L. Glaeser et Andrei Shleifer, « Legal Origins », op. cit., p.1194.

<sup>132</sup> Rafael La Porta, Florencio Lopez-de-Silanes, Andrei Shleifer et Robert W. Vishny, « Legal Determinants of External Finance », op. cit., pp. 1131-1150 ; Rafael La Porta, Florencio Lopez-de-Silanes, Andrei Shleifer et Robert W. Vishny, « Law and Finance », op. cit., pp. 1113-1155.

<sup>133</sup> Edward L. Glaeser et Andrei Shleifer, « Legal Origins », op. cit., pp.1217-1218.

<sup>134</sup> Ibid., pp.1193-1194.

aussi moins fréquent dans le système de code civil<sup>135</sup>. Des travaux empiriques arrivent à la conclusion que la réglementation y est assez lourde, le droit de propriété relativement moins sûr, la corruption au sein des pouvoirs publics plus répandue et la liberté politique plus restreinte. L'administration y est également plus procédurière<sup>136</sup>.

La différence fondamentale réside dans la distinction entre un système contrôlé par l'État et une justice plus indépendante. Il en résulte que les domaines suivants ont pris des directions divergentes selon la tradition dominante : le choix de favoriser l'écrit ou l'oral, l'importance des procès, le rôle de l'appel, le traitement séparé de l'accusation et du jugement ou au contraire, leur combinaison et l'importance du précédent juridique.

Les auteurs de l'étude déjà citée sur les caractéristiques des systèmes juridiques français et britannique ont également cherché à comprendre pourquoi des systèmes qui ont eu tendance à contribuer positivement à l'évolution de leur pays d'origine n'ont pas forcément été bénéfiques aux pays où ils ont été transplantés, si l'on en juge par le niveau de développement actuel de ces pays. Dans le cas de la France et du Royaume-Uni, les différences initiales dans le développement historique des institutions juridiques que nous avons évoquées plus tôt se sont renforcées avec les siècles et ont donné lieu à des systèmes juridiques distincts. Des historiens mettent l'accent sur l'importance du contexte historique car les systèmes sont le produit de leur environnement<sup>137</sup>. Les évolutions se sont faites progressivement et le cadre général s'est adapté. En métropole française, le développement progressif des codes a permis une amélioration du système, les choix sont le produit d'une évolution et le régime choisi est une réponse efficace à l'ordre public environnant. En métropole britannique, l'indépendance des juges s'est progressivement confirmée de sorte que dans les deux cas, la justice peut être rendue de manière efficace<sup>138</sup>.

---

<sup>135</sup> Ibid., pp.1217-1218.

<sup>136</sup> Rafael La Porta, Florencio Lopez-de-Silanes, Andrei Shleifer et Robert W. Vishny, « The Quality of Government », op. cit., pp. 222-279 ; Rafael La Porta, Florencio Lopez-de-Silanes et Andrei Shleifer, « Government Ownership of Banks », *Journal of Finance*, Vol. 57, 2002, pp.265-301 ; Simeon Djankov, Rafael La Porta, Florencio Lopez-de-Silanes, et Andrei Shleifer, « The Regulation of Entry », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 117, 2002, pp.1-37.

<sup>137</sup> John P. Dawson, *A History of Lay Judges*, op. cit.; Susan Reynolds, *Fiefs and Vassals: The Medieval Evidence Reinterpreted*, op.cit., 1994.

<sup>138</sup> Edward L. Glaeser et Andrei Shleifer, « Legal Origins », op. cit., p.1196.

Cependant, la transposition dans des nations nouvelles de ces systèmes ayant atteint leur maturité au bout de plusieurs siècles en France ou au Royaume-Uni n'a pas produit les mêmes résultats. Des économistes ont utilisé des modèles pour évaluer la convergence des systèmes français et britannique dans leur environnement d'origine, puis dans leurs environnements transposés<sup>139</sup>. Selon leurs démonstrations, en France comme au Royaume-Uni, les éléments codifiés devinrent plus précis et la pression locale sur les juges diminua, de sorte que les systèmes de droit commun et de code civil eurent tendance à résoudre des conflits de manière comparable<sup>140</sup>. Mais dans une administration coloniale puis après la décolonisation, avec le nouveau gouvernement en place, le code civil à la française, plus rigide et centralisé, devint une méthode de contrôle aux mains de dirigeants souvent peu soucieux de l'opinion de leurs concitoyens. Le système donnant la prééminence à un État centralisé, le développement de dictatures en devint beaucoup plus aisé que dans un système moins centralisé. Ceci peut aussi expliquer que l'héritage colonial des anciens territoires britanniques a généralement facilité l'implantation d'institutions favorables au développement économique.

### **1.2.7. Hong Kong, l'illustration du pragmatisme britannique**

Dans la mesure où nous nous intéressons particulièrement à l'ancien Empire britannique, le cas de la décolonisation de Hong Kong est également intéressant car il illustre bien le pragmatisme britannique que Jean-Luc Domenach met en avant<sup>141</sup>. Comme nous l'évoquions précédemment, le Royaume-Uni obtint une concession de quatre-vingt-dix-neuf ans pour Hong Kong en 1897. Au cours des premières décennies de présence britannique, un mode de fonctionnement et des habitudes se développèrent. Cependant, à partir de 1949 avec l'arrivée au pouvoir du parti communiste chinois, la situation évolua sans pour autant causer de tensions. Les Britanniques décidèrent de transformer le mode de fonctionnement existant en politique : pas d'ingérence, une participation discrète à la vie de la concession et la délégation de pouvoir virtuellement digne d'un vice-roi au gouverneur sur place.

---

<sup>139</sup> Ibid., pp. 1193-1229.

<sup>140</sup> Ibid., p.1196.

<sup>141</sup> Jean-Luc Domenach, « Hongkong : le départ à l'anglaise », op.cit., p.61.

Concrètement, la population locale fut associée au développement du territoire. Pour le maintien des bonnes relations, les élites chinoises furent systématiquement cooptées dans l'administration, nous l'avons indiqué. Socialement, la politique menée fut aussi efficace grâce au taux de croissance soutenu. De nouveaux logements furent construits et les bidonvilles détruits. La police était modérément corrompue et la justice en place impartiale<sup>142</sup>.

Cependant, au moment du départ programmé et inéluctable en 1997, les Britanniques voulurent partir « le drapeau levé »<sup>143</sup> et soignèrent le processus de retrait. Le dernier gouverneur britannique à Hong Kong, Chris Patten, lança des investissements à long terme et amorça un processus de démocratisation en faisant du Conseil législatif du territoire, un petit parlement au caractère électif accru.

On attribue à cette stratégie le développement phénoménal de Hong Kong et sa place en tant que troisième place financière en Asie aujourd'hui<sup>144</sup>. De plus, les récentes manifestations en 2014 contre le régime chinois<sup>145</sup> et l'appel à plus d'ouverture démocratique tendraient à indiquer que le legs britannique n'est pas uniquement d'ordre économique et financier mais également d'ordre social et politique.

### **1.2.8. Le legs reçu par les anciennes colonies : une appropriation différente**

Notons cependant que de nombreux auteurs invitent à la prudence en mettant en avant que le passé colonial et ses conséquences ne sont pas le seul facteur explicatif de la situation actuelle d'un pays. L'ensemble des pays colonisés n'a pas évolué de la même manière et certaines caractéristiques ayant eu un effet nuisible sur le développement d'un pays n'ont néanmoins pas empêché d'autres pays de les surmonter. Un auteur, notamment, s'interroge sur les raisons expliquant que le Botswana soit parvenu à réduire les inégalités héritées de la période coloniale alors que le Guatemala en souffre toujours aujourd'hui<sup>146</sup>. D'autres auteurs observent que dans certaines régions du

---

<sup>142</sup> Ibid.

<sup>143</sup> Ibid.

<sup>144</sup> Ibid.

<sup>145</sup> Appelées par la presse « la révolution des parapluies », ces manifestations eurent pour origines l'opposition des étudiants face à une réforme politique qu'ils jugeaient antidémocratique.

<sup>146</sup> José A. Alonso, « Colonisation, Institutions and Development: New Evidence », *The Journal of Development Issues*, Vol.47, No.7, p.953.

monde, le développement des territoires a eu tendance à s'harmoniser régionalement en dépit de différences dans le passé colonial. Ceci est notamment vrai pour la région des Caraïbes où des pays anciennement colonies britanniques tels que le Guyana, la Jamaïque et Belize ont aujourd'hui des niveaux de développement beaucoup plus proches de ceux de leurs voisins ayant un passé colonial différent<sup>147</sup>.

Certains travaux attribuent davantage d'importance au type de société que les colons, indépendamment de leur origine, ont introduit<sup>148</sup>. Cet aspect est lié aux motifs qui justifiaient l'entreprise de colonisation en premier lieu. Les caractéristiques géographiques des territoires colonisés ont ainsi eu une incidence sur leur développement ultérieur, dans la mesure où ils ont déterminé le type d'implantation coloniale et l'intérêt porté par les colons pour le territoire. Un environnement propice aux maladies tropicales qui auraient entraîné un taux de mortalité élevé chez les colons aurait ainsi mené à une colonisation dans le but de générer le plus de profit dans le laps de temps le plus court possible, sans volonté d'instaurer une société ou des organisations durables<sup>149</sup>. Cela a en outre souvent été accompagné du recours à une main-d'œuvre corvéable à merci, réduite à l'état d'esclavage. De même, des climats souvent propices à de grandes exploitations de canne à sucre, café, coton ou autres cultures ont d'autant plus favorisé le développement d'un système d'exploitation agricole à grande échelle et intensive en main-d'œuvre. Ce type de colonisation a créé un système fondé sur l'exploitation d'une partie de la population et une extrême inégalité sociale qui s'est perpétuée tout au long des années<sup>150</sup>. À l'inverse, lorsque la colonisation s'est faite dans des territoires relativement vierges et avec des conditions

---

<sup>147</sup> Stanley L. Engerman, et Kenneth L. Sokoloff, « Colonialism, Inequality and Long-run Paths of Development » op. cit., pp.2-3.

<sup>148</sup> José A. Alonso, « Colonisation, Institutions and Development », op. cit., pp.937-958; Joana Naritomi, Rodrigo R. Soares et Juliano J. Assunção, « Institutional Development and Colonial Heritage within Brazil », IZA DP No. 4276, 2009, [En ligne], consulté le 24 avril 2015.

<sup>149</sup> James Feyrer et Bruce Sacerdote, « Colonialism and Modern Income », op. cit., pp. 245-262; Daron Acemoglu, Simon Johnson et James A. Robinson, « The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation », *American Economic Review*, Vol. 91, No.5, 2001, pp.1369-1401; Daron Acemoglu, Simon Johnson et James A. Robinson, « Reversal of Fortunes: Geography and Institutions in the Making of the Modern World Income Distribution », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 117, No.4, 2002, pp.1231-1294; Daron Acemoglu, Simon Johnson et James A. Robinson, « The Rise of Europe: Atlantic Trade, Institutional Change and Economic Growth », *American Economic Review*, Vol. 95, No.3, 2005, pp.546-579; Daron Acemoglu, Simon Johnson et James A. Robinson. (2006), « Understanding Prosperity and Poverty: Geography, Institutions and the Reversal of the Fortune » in Abhijit Banerjee, Roalnd Bénabou et Dilip Mookherjee (eds.), *Understanding Poverty*, New York, Oxford University Press, 2006, pp.19-35.

<sup>150</sup> Stanley L. Engerman, et Kenneth L. Sokoloff, « Colonialism, Inequality and Long-run Paths of Development » op. cit., pp.3-4.

climatologiques qui n'ont pas affecté les colons, l'implantation s'est faite de manière beaucoup plus durable, avec une volonté de développer des institutions locales inspirées de celles du pays d'origine. Les colons se sont parfois eux-mêmes investis dans des activités d'agriculture et d'élevage. Les exploitations étaient individuelles et opérées par les colons eux-mêmes, de taille réduite et ne nécessitaient pas forcément de culture à grande échelle<sup>151</sup>. Cela a entraîné le développement d'institutions telles que la protection de la propriété privée et la libre entreprise<sup>152</sup>.

Enfin, hormis le legs colonial, d'autres facteurs ont nui au développement de certains pays mais pas à celui d'autres pays. Par exemple, des travaux empiriques ont observé que la variable d'intégration régionale ou internationale par le biais de l'activité commerciale jouait un rôle dans le niveau de développement de certains pays<sup>153</sup>. Cependant l'Australie, en dépit de son éloignement géographique, est parvenue à surmonter cette difficulté pour s'intégrer au commerce mondial et jouir d'un niveau de développement très élevé, alors que le Maroc, qui bénéficie pourtant de la proximité de grands marchés, enregistre un niveau de développement moins élevé. De telles observations appellent donc à la plus grande prudence car elles rappellent qu'il y a toujours des exceptions aux théories qui identifient des éléments universels liés à l'histoire pour expliquer les problèmes rencontrés aujourd'hui par certains pays. L'étude approfondie de chaque pays est donc importante pour comprendre son évolution et notre travail s'attache à apporter sa pierre à l'édifice à travers l'analyse des cas de Maurice et de Trinidad<sup>154</sup>.

## **Bilan : Institutions et legs colonial, deux paramètres déterminants pour l'évolution d'un pays**

Au cours de ce chapitre, nous nous sommes attelée à étudier deux variables susceptibles d'influencer la destinée d'un pays. D'une part, les institutions, si elles sont formelles, sont fondamentales car elles forment le cadre codifié et contraignant que les citoyens

---

<sup>151</sup> Ibid.

<sup>152</sup> José A. Alonso, « Inequality, Institutions and Progress: A Debate between History and the Present », CEPAL Review, Vol. 93, décembre 2007, p.63.

<sup>153</sup> Dani Rodrik, Arvind Subramanian et Francesco Trebbi, « Institutions Rule: The Primacy of Institutions Over Geography and Integration » in Economic Development, IMF Working Paper, No. 02/189, Washington, D.C., International Monetary Fund, 2002.

<sup>154</sup> José A. Alonso, « Colonisation, Institutions and Development », op. cit., p.953.

sont tenus de respecter et si elles sont informelles, façonnent également les interactions sociales bien que n'étant pas définies par la loi. Toutes deux exercent une influence sur le cadre au sein duquel le pays évolue. D'autre part, en partant du principe que la colonisation est une entreprise qui a fortement influencé l'évolution institutionnelle de nombreux pays, nous avons consacré la deuxième partie de ce chapitre à en dresser les grands traits. De cette étude de l'état de l'art, il ressort que même si la primauté des institutions comme facteur déterminant d'un développement réussi ne fait pas l'unanimité par les économistes, leur importance n'est pas remise en cause. Par ailleurs, les institutions héritées de la colonisation ont souvent perduré des années après le passage à l'indépendance, dénotant à la fois la volonté mutuelle de l'ancienne puissance impériale et du territoire autrefois colonisé de ne pas couper les liens et attestant en outre de l'importance indéniable des institutions héritées de la colonisation dans la trajectoire qu'un pays emprunte. Dans le chapitre suivant, nous poursuivrons cette analyse en nous intéressant à une autre modalité de relation entre les territoires : les investissements directs étrangers.



## **Chapitre 2. L'influence des institutions sur l'investissement direct étranger et son incidence sur les pays en développement : des conclusions hétérogènes, reflétant la complexité du phénomène**

### **Introduction**

L'IDE constitue une partie des flux internationaux de capitaux qui sont observés quotidiennement à travers le monde. Il existe essentiellement trois types de flux de capitaux<sup>1</sup>. Les plus communs sont les investissements de portefeuille. Par convention, un investissement est dit de portefeuille quand l'investisseur possède moins de 10 % des actions dans une compagnie étrangère. Ces investissements sont les plus répandus car ils entraînent moins de risques pour l'investisseur. Quand celui-ci possède plus de 10 % d'une entreprise étrangère, il s'agit alors d'un investissement direct étranger. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) définit les investissements directs étrangers, appelés également investissements directs internationaux, comme étant l'acquisition d'un intérêt durable dans une entité de nationalité autre que celle de l'investisseur. Le critère numérique traduisant l'intérêt durable est la détention d'au moins 10 % des actions ordinaires ou des droits de vote<sup>2</sup>. Le troisième type d'investissement concerne les banques et autres institutions financières. Nous fournissons une synthèse lexicale et typologique de l'IDE pour compléter la présentation de l'IDE à l'annexe 1.

Notre choix de consacrer un chapitre à ce phénomène provient de la place importante qu'il occupe dans l'économie de Trinidad et de Maurice, comme nous le présenterons en détail au cours des chapitres 6, 7, 12 et 13 en particulier. Nous passerons ici en revue ce que la littérature dit à propos de l'importance de ces flux pour les pays qui n'ont pas toujours les ressources internes pour financer leur propre développement. L'IDE a le potentiel de pallier ce manque, mais nous verrons que son incidence est loin de faire l'unanimité et que certains lui attribuent plus de conséquences néfastes que de réels effets positifs pour le pays hôte.

---

<sup>1</sup> US Government, « International Capital Flow », Economic Report of the President, Washington, US Government Printing Office, 2004, p.240.

<sup>2</sup> OCDE. Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux, 4<sup>e</sup> édition, 2008, op. cit., p17.

Dans le prolongement de l'analyse de l'importance des institutions pour le développement, nous nous intéressons à l'IDE car des économistes avancent que la qualité des institutions locales entre en jeu dans la décision d'investir dans un pays, même si ce point précis est contesté par d'autres chercheurs. L'IDE nous semble donc permettre d'approfondir l'analyse de l'importance des institutions, en abordant le sujet par le biais de l'attractivité d'un territoire aux yeux des investisseurs, grâce entre autres à ses attributs institutionnels. De plus, l'ouverture économique et l'accueil des investisseurs étrangers font partie des stratégies privilégiées par Maurice et Trinidad (voir les chapitres 6, 7, 12 et 13) et ce présent chapitre nous permettra d'aborder l'importance des pouvoirs publics dans la mise en place de politiques favorables à l'incidence positive de l'IDE sur l'économie locale et le développement.

Dans un premier temps, nous évoquerons les principales approches que les économistes ont privilégiées pour étudier l'IDE et nous en soulignerons les évolutions majeures. Nous consacrerons ensuite une place importante de notre analyse à l'évaluation de l'incidence de l'IDE sur le développement ainsi que l'importance des institutions en tant que facteur favorisant les flux entrants, conformément à notre intérêt pour ces deux paramètres.

## **2.1. Les approches théoriques de l'IDE**

Les IDE font l'objet d'innombrables analyses. Un des premiers documents à avoir abordé l'étude du phénomène par le biais de l'analyse des choix de l'entreprise est la thèse de doctorat de Stephen Hymer soutenue en 1960<sup>3</sup>. Les organisations telles que la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) ont des comités d'experts qui se consacrent à leur étude et publient des rapports sur leurs observations. Les entreprises de conseil et la presse financière publient des indices et des bases de données sur les IDE<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup>Stephen Hymer, *The International Operations of National Firms: A Study of Direct Foreign Investment*, thèse de doctorat non-publiée, Massachusetts Institute of Technology, 1960.

<sup>4</sup> A titre d'exemple, le quotidien *Financial Times* a une division consacrée aux investissements directs étrangers, *fDi Intelligence*. Selon leur site internet, cette division a pour but de fournir des données aux acteurs des IDE pour leur permettre de prendre des décisions éclairées. Voir le site du *Financial Times*, [En ligne], consulté le 25 août 2013, URL : <http://www.fdiintelligence.com/Info/About-Us>.

Les entreprises investissent à l'étranger pour des raisons très différentes<sup>5</sup>. Avant les années soixante, les différences nationales de dotation en facteurs de production, expliquant pourquoi les pays riches en capitaux investiraient dans les pays à la main-d'œuvre abondante et inversement, constituaient l'explication centrale justifiant l'existence d'IDE<sup>6</sup>. Selon cette approche, l'IDE était associé au champ macroéconomique, s'expliquant par une logique d'économie internationale et de commerce. Ces théories sont aujourd'hui largement considérées comme insuffisantes car elles n'expliquent que partiellement l'existence de ce que nous nommons aujourd'hui d'investissements directs étrangers. Depuis les années soixante, l'analyse porte également à un niveau microéconomique, celui de l'organisation même de l'entreprise et de sa stratégie<sup>7</sup>. Elle met en avant que l'objectif central d'une entreprise est bien entendu de maximiser ses revenus tout en minimisant ses coûts, mais les raisons qui poussent les multinationales à établir une filiale à l'étranger au lieu de privilégier d'autres formes d'internationalisation, par exemple l'exportation, sont très variées.

Ces motivations sont très hétérogènes et, à ce jour, l'analyse économique portant sur l'IDE a du mal à identifier individuellement toutes celles qui sous-tendent les investissements à l'étranger<sup>8</sup>. Comme évoqué précédemment, Stephen Hymer marque un tournant car il est le premier à évoquer des motivations microéconomiques, c'est-à-dire, procédant de choix de l'entreprise elle-même, pour tenter d'expliquer l'internationalisation des entreprises<sup>9</sup>. Cependant, pour mieux comprendre l'évolution des différentes théories et les liens les unissant, nous allons commencer par évoquer brièvement celles qui ont été élaborées dans une perspective macroéconomique, avant d'envisager l'approche analytique microéconomique.

---

<sup>5</sup> L'annexe 1 fournit une synthèse des motivations des entreprises à investir à l'étranger.

<sup>6</sup> Stephen D. Cohen, *Multinational Corporations and Foreign Direct Investment*, op. cit., p.121.

<sup>7</sup> Ibid., p.120.

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> David McClain, « Foreign Direct Investment in the United States. Old Currents, New Waves and the Theory of Direct Investment », in Charles P. Kindleberger et David B. Audretsch (dir.), *The Multinational Corporation in the 1980s*, Cambridge, Mass, The MIT Press, 1983, pp.278-334 ; Charles Kindleberger, *Multinational Excursions*, Cambridge, Mass, MIT Press, 1984 ; Haruo Horugachi et Brian Toyne, « Setting the Record Straight: Hymer, Internalisation Theory and Transaction Cost Economies », *Journal of International Business Studies*, Vol.21, No.3, 1990, pp. 487-494 cité in Salih Kuslivan, « A Review of Theories of Multinational Enterprises », *Journal de la Faculté des sciences économiques et administratives de l'Université Dokuz Eylul*, Vol.13, 1998, pp.63-180.

### 2.1.1. L'approche macroéconomique de l'analyse de l'IDE

Les investissements internationaux des firmes multinationales ont un temps été considérés comme étant de simples flux internationaux de capitaux. Cette théorie sous-entend que les firmes s'internationalisent à cause du différentiel de taux d'intérêt entre les pays, différentiel qui s'explique par des facteurs tels que la dotation en main-d'œuvre et en capital et la prime de risque propre à chaque pays<sup>10</sup>. Autrement dit, les firmes multinationales vont là où le retour sur investissement est le plus lucratif<sup>11</sup>. L'internationalisation des entreprises a également été expliquée par les avantages de la localisation géographique<sup>12</sup>. Ces avantages s'expriment tant du point de vue de l'offre que de la demande. La localisation géographique influence l'offre car il s'agit pour les firmes multinationales de se rendre là où les coûts des facteurs de production sont les plus avantageux. En se rapprochant des marchés et des concurrents, les multinationales se rapprochent de la demande.<sup>13</sup> Certains économistes évoquent les entraves gouvernementales et le besoin de les contourner pour expliquer le processus d'internationalisation des firmes. Les barrières au commerce telles que les tarifs, quotas ou limitations aux importations ont pour effet d'encourager les entreprises à les contourner en s'installant sur le marché visé.<sup>14</sup> En 1970, Robert Aliber met en avant une théorie qui explique l'internationalisation des entreprises par les marchés financiers et les différentiels de taux de change entre le pays investisseur et le pays hôte<sup>15</sup>. Sa théorie fut néanmoins critiquée car elle s'appliquait uniquement à l'internationalisation des entreprises américaines et n'expliquait pas pourquoi à l'époque, des entreprises

---

<sup>10</sup>Stephen Hymer, *The Multinational Corporation: A Radical Approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979 cité in Salih Kusluvan, « A Review of Theories of Multinational Enterprises », op. cit.

<sup>11</sup>Thomas Parry, *The Multinational Enterprise: International Investment and Host Country Impact*, Greenwich, Jai Press, 1980 cité in Salih Kusluvan, « A Review of Theories of Multinational Enterprises », op. cit.

<sup>12</sup>Ibid.

<sup>13</sup>John H. Dunning, « The determinants of international production », *Oxford Economic Papers*, Vol. 25, No.3, 1973, pp. 289-335, cité in Salih Kusluvan, « A Review of Theories of Multinational Enterprises », op. cit.

<sup>14</sup>A.L. Calvet, « A Synthesis of Foreign Direct Investment Theories and Theories of the Multinational Firm », *Journal of International Business Studies*, Vol. 12, No. 1, 1981, pp. 43-59 ; Giorgio Ragazzi, « Theories of the Determinants of Direct Foreign Investment », *IMF Staff Papers*, Vol. 20, No.2, 1973, pp. 471-498 ; Richard E. Caves, *Multinational Enterprise and Economic Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, cité in Salih Kusluvan, « A Review of Theories of Multinational Enterprises », op. cit.

<sup>15</sup>Robert Aliber, « A Theory of Direct Foreign Investment » in Charles P. Kindleberger (dir.), *The International Firm*, Cambridge, Mass, MIT Press, 1970, pp. 17-34, cité in Salih Kusluvan, « A Review of Theories of Multinational Enterprises », op. cit.

européennes et japonaises s'implantaient aussi à l'étranger<sup>16</sup>. Enfin, les multinationales ont été présentées comme des compléments au commerce international. Malgré la dotation de certains pays en ressources naturelles et en main-d'œuvre, ceux-ci n'ont pas les moyens de les utiliser efficacement à cause d'un manque de capital, de technologie ou de compétences managériales et l'IDE serait donc la solution pour permettre l'utilisation de ces ressources, participant par là même aux échanges internationaux de biens et marchandises, autant que de capitaux<sup>17</sup>.

Toutes ces théories ne sont pas totalement fausses en soi mais elles n'expliquent pas la complexité et la diversité du phénomène d'internationalisation des entreprises car elles ne concernent pour la plupart qu'une seule des raisons pouvant expliquer ce processus. À partir des années soixante, les économistes ont essayé de formaliser les différentes explications justifiant l'existence des IDE en s'intéressant au niveau microéconomique, précisément en s'interrogeant sur les choix des entreprises.

### **2.1.2. L'approche microéconomique de l'analyse de l'IDE**

Chaque nouvel apport à ces nouvelles théories s'appuie généralement sur la précédente et elles ont toutes pour point de départ l'imperfection des marchés, avancée des décennies plus tôt par Ronald Coase<sup>18</sup>. En tentant de rendre compte de la multiplicité des motivations sous-tendant l'IDE, Charles Kindleberger a identifié ces imperfections de la manière suivante : l'imperfection de la concurrence sur le marché des biens due à la différenciation des produits, des compétences particulières propres à l'entreprise et au contrôle des prix ; l'imperfection de la concurrence sur le marché des facteurs, en raison de l'existence des brevets et des technologies exclusives, des différences dans les compétences managériales et de l'accès inégal aux capitaux ; les économies d'échelles ; les restrictions gouvernementales concernant l'export et l'import<sup>19</sup>. Selon John Dunning, Stephen Hymer avança que les entreprises investissaient à l'étranger si elles avaient des modes de production ou de transaction qui les avantageaient par rapport à

---

<sup>16</sup> Peter Buckley et Mark Casson, *The Future of the Multinational Enterprise*, Londres, The Macmillan Press, 1976 ; Giorgio Ragazzi, « Theories of the Determinants of Direct Foreign Investment », op. cit., in Salih Kusluvan, « A Review of Theories of Multinational Enterprises », op. cit.

<sup>17</sup> Kiyoshi Kojima., *Direct Foreign Investment: A Japanese Model of Multinational Business Operations*, Londres, Croom Helm, 1978, cité in Salih Kusluvan, « A Review of Theories of Multinational Enterprises », op. cit.

<sup>18</sup> Ronald H. Coase, « The Nature of the Firm », *Economica*, Vol. 4, 1937, pp.386-405.

<sup>19</sup> Charles P. Kindleberger, *American Business Abroad*, New Haven, Yale University Press, 1969, p. 14.

d'autres acteurs sur le même marché. De façon plus générale, ces avantages devaient être supérieurs aux coûts, directs ou d'opportunités, occasionnés par les opérations d'une multinationale sur un territoire étranger, et constituer un atout par rapport aux firmes locales du pays visé. Ces atouts de la multinationale incluaient les technologies qu'elle possédait, les compétences managériales, la capacité d'organisation et de marketing<sup>20</sup>. Les théories postérieures à cette période ont tenté d'expliquer lesquels de ces avantages tiennent une importance prépondérante<sup>21</sup>.

Une autre théorie majeure ayant contribué à expliquer les IDE est celle élaborée par Raymond Vernon <sup>qui</sup> établit une relation séquentielle entre l'innovation, la production et l'exportation et soutient que ce décalage dans le temps explique les IDE<sup>22</sup>. Essentiellement, cette théorie, connue sous le nom de cycle international de vie du produit, distingue trois phases dans la vie d'un produit : une phase de nouveauté, de maturité et une troisième de standardisation. À l'état de nouveauté, le produit est manufacturé dans un pays industrialisé, exporté vers d'autres pays industrialisés et inexistant dans les pays en développement. Puis, dans sa phase de maturité, sa popularité dans les autres pays industrialisés explique qu'il soit à présent produit dans ces pays, en plus du pays initial. À ce stade, il commence à être exporté vers les pays en voie de développement. Dans la phase finale de standardisation du produit, le pays d'origine se transforme en importateur net du produit, les autres pays industrialisés l'exportent massivement et les pays en voie de développement sont à présent producteurs et exportateurs du bien. La théorie de Raymond Vernon s'apparente en partie à l'objectif stratégique de recherche de marchés<sup>23</sup> où les entreprises, ciblent l'étranger pour étendre leur portefeuille de clients, dans le sens où une des motivations sous-tendant l'investissement est de mieux desservir ou conquérir le marché visé. Cette, théorie élaborée dans les années soixante n'est plus valable aujourd'hui car les étapes évoquées par Vernon ne sont plus respectées par les multinationales et elles ont parfois lieu simultanément et non séquentiellement. De plus, elle présuppose que les

---

<sup>20</sup>John H. Dunning. Explaining International Production, London et Sydney, Unwin Hyman, 1988, p.15.

<sup>21</sup> Richard E. Caves, « Multinational Firms, Competition, and Productivity in Host-country Markets », *Economica*, Vol.41, No.162, 1974, pp.176-193.

<sup>22</sup>Raymond Vernon, « International Investment and International Trade in the Production Cycle », *Quarterly Journal of Economics*, Vol.80, No.2, 1966, pp.190-207.

<sup>23</sup> Voir l'annexe 1 pour une présentation des motivations à effectuer un IDE.

États-Unis sont la source de toute innovation car son étude portait sur le comportement des multinationales américaines<sup>24</sup>.

John Dunning a par la suite élaboré un modèle intégrant les différentes théories mises en avant par ses prédécesseurs<sup>25</sup>. Il avance notamment que les investissements directs étrangers constituent un moyen pour les entreprises de contourner les imperfections des marchés, en internalisant la production à l'international pour remplacer les mécanismes de marché des transactions transfrontalières, comme l'exportation, afin de réduire les risques<sup>26</sup>. Cette approche nécessite de considérer pourquoi l'entreprise considère qu'un investissement à l'étranger répond mieux à ses besoins que d'autres formes d'internationalisation, notamment l'exportation et la licence<sup>27</sup>. Elle soutient qu'à cause de l'imperfection des marchés, les coûts de transaction directs et indirects sont trop élevés et qu'ils sont mieux gérés en internalisant les marchés externes.

Il distingue ainsi trois éléments essentiels pour expliquer les IDE, dans ce qu'il qualifie de « paradigme éclectique » : l'avantage spécifique à l'entreprise, l'avantage de la localisation à l'étranger et l'avantage de l'internalisation. Le tout forme le paradigme O.L.I. (Ownership – Location – Internalisation). Il affirme qu'une entreprise investira à l'étranger uniquement si ces trois éléments lui sont accessibles. Les avantages spécifiques à l'entreprise font référence à des concepts intangibles comme la connaissance qu'elle possède et sa réputation. Ils incluent aussi ceux évoqués plus haut comme les compétences managériales et opérationnelles, les brevets, etc. Ces avantages spécifiques ont les caractéristiques d'un bien commun c'est-à-dire qu'ils ne s'amenuisent pas à force d'usage et qu'ils peuvent être réutilisés pour tout nouvel investissement<sup>28</sup>. Ceci explique pourquoi ils constituent un atout pour l'entreprise car ils peuvent être utilisés ailleurs à des coûts relativement peu élevés<sup>29</sup>. La localisation à l'étranger est un avantage pour l'entreprise uniquement si les caractéristiques du

---

<sup>24</sup>Stephen D. Cohen, *Multinational Corporations and Foreign Direct Investment*, op. cit., pp.124-125.

<sup>25</sup> John H. Dunning, *International Production and the Multinational Enterprise*, Londres, Allen and Unwin, 1981.

<sup>26</sup> John H. Dunning, *Explaining International Production*, op. cit., p.17.

<sup>27</sup> Peter J. Buckley et Mark C. Casson, *The Future of the Multinational Enterprise*, op. cit.

<sup>28</sup> Bureau of Industry Economics (BIE), *Investment Abroad by Australian Companies, Issues and Implications*, Canberra, Australian Government Publishing Service, Report 95/19, 1995, pp.31-34.

<sup>29</sup> Richard E. Caves, « International Corporations: The Industrial Economics of Foreign Investment », *Economica*, Vol. 38, No.1, 1971, p.1 ; James R. Markusen, « The Theory of the Multinational Enterprise: A common Analytical Framework », in Eric D. Ramseter (dir.), *Direct Foreign Investment in Asia's Developing Economies and Structural Change in the Asia-Pacific Region*, Boulder, Westview, 1991.

marché, du pays d'accueil de l'investissement, du pays d'origine de la multinationale et l'environnement commercial sont favorables aux IDE. Quelques facteurs de localisation qui expliqueraient pourquoi les IDE sont supérieurs aux exportations seraient les coûts liés au transport, les frais à l'exportation, le potentiel du marché et l'environnement du pays d'accueil<sup>30</sup>. Enfin, l'internalisation des avantages de l'entreprise intervient quand celle-ci est plus avantageuse que l'externalisation<sup>31</sup> à travers la location, la licence ou la vente d'une partie de la production. L'internalisation présente l'avantage de permettre à l'entreprise de conserver le contrôle sur le processus de production<sup>32</sup>. John Dunning ayant tenu compte de l'apport des économistes l'ayant précédé et ayant développé un cadre intégrant les différentes motivations identifiées, son explication est celle qui traduit le mieux la complexité du phénomène de l'expansion des firmes multinationales et de leurs investissements directs étrangers.

### **2.1.3. L'incidence nuancée de l'IDE sur le développement**

Les facteurs présentés ci-dessus laissent entendre que les entreprises investisseuses ne ciblent pas toutes les pays en développement. En outre, elles ne sont pas non plus toutes originaires des pays développés<sup>33</sup>. Cependant, du fait du manque de ressources propres dont certains pays peuvent souffrir, limitant leur capacité à favoriser localement la création d'entreprises compétitives, l'IDE peut revêtir une importance particulière pour les pays cherchant à faciliter l'émergence de secteurs porteurs et ainsi, encourager le développement économique. Les études qui ont analysé empiriquement son incidence sur le développement tendent toutefois à démontrer qu'il peut avoir des effets positifs dans certains cas et être préjudiciable dans d'autres cas, si l'on prend en compte les mêmes variables économiques et sociales. Ce qui ressort, dans l'ensemble, c'est l'absence de données couvrant un large éventail d'entreprises et de situations<sup>34</sup>. Il est donc difficile d'aboutir à des généralisations et d'évaluer l'incidence de l'IDE autrement qu'au cas par cas. Nous pouvons cependant mentionner des travaux de John Dunning

---

<sup>30</sup>Bureau of Industry Economics (BIE), *Investment Abroad by Australian Companies*, op. cit., p.31.

<sup>31</sup> L'internalisation signifie que l'entreprise intègre les fonctions et s'en charge elle-même alors que l'externalisation veut dire que l'entreprise s'en sépare et les confie à une entité séparée d'elle.

<sup>32</sup>Stephen D. Cohen, *Multinational Corporations and Foreign Direct Investment*, op. cit., p. 126.

<sup>33</sup> Ainsi, en 2014, les pays développés ont accueilli 45% des flux d'IDE alors que 35% des flux provenaient de pays en développement. Voir CNUCED, *WIR 2015: Reforming International Investment Governance*, New York et Genève, 2015, pp.2-5.

<sup>34</sup>Michiel Van Dijk et Myriam Vander Stichele, « Is Foreign Investment Good for Development ? », 2008, [En ligne], consulté le 08 juin 2013, URL; [http://somo.nl/publications-fr/Publication\\_2478-fr](http://somo.nl/publications-fr/Publication_2478-fr).

qui a tenté de formuler un cadre général d'analyse de l'incidence de l'IDE sur le pays hôte. Nous allons retracer ici les points principaux des quatre paradigmes qu'il met en avant.

Le paradigme O.L.I. suggère que les conséquences des investissements des multinationales dépendront de la nature et l'étendue des actifs spécifiques que possède la firme (Ownership), les caractéristiques propres aux pays hôtes (Localisation) et la capacité de la firme à internaliser la production (Internalisation) et le degré auquel elle effectuera cette internalisation. Chacun de ces éléments va lui même être fonction des pays et des secteurs d'activité concernés ainsi que des attributs spécifiques de l'entreprise.

Dunning ajoute à ce premier constat les quatre éléments suivants<sup>35</sup>:

- Le paradigme Environnemental / Systémique / Politique (Environment/ Systems/ Policy - ESP) lié aux attributs spécifiques des pays<sup>36</sup>.
- Les avantages compétitifs mis en avant par Michael Porter : Ressources, Marché, Industries, Compétition, Rôle du gouvernement national<sup>37</sup>.
- Le paradigme « Avantage Accumulation et Restructuration » qui s'inspire du modèle du changement technologique cumulé proposé entre autres par Keith Pavitt et John Cantwell<sup>38</sup>.
- Le paradigme des stades de croissance.

Essentiellement, ces théories indiquent toutes que les conséquences de l'IDE pour le pays hôte vont dépendre grandement du degré de développement du pays. En présence du contexte adéquat, le pays hôte devrait bénéficier de la présence d'entreprises étrangères.

Dans le cadre du paradigme ESP, les auteurs mettent en avant l'importance de l'environnement économique existant dans le pays d'accueil (par exemple, les ressources et le potentiel du pays, ou la capacité des entreprises locales à exploiter ces ressources

---

<sup>35</sup> John H. Dunning et Sarianna M. Lundan, *Multinational Enterprises and the Global Economy*, Wokingham, Addison-Wesley Publishing Company, 1992, p.265.

<sup>36</sup> Tjalling C. Koopmans et John M. Montias, « On the Description and Comparison of Economic Systems », in Alexander Eckstein (dir.), *Comparison of Economic Systems: Theoretical and Methodological Approaches*, Berkeley, CA, University of California Press, 1971, pp. 27-78.

<sup>37</sup> Michael E. Porter, *The Competitive Advantage of Nations*, New York, The Free Press, 1990.

<sup>38</sup> Keith Pavitt, *International Patterns of Technological Accumulation*, Londres, Croom Helm, 1987, cité in John H. Dunning et Sarianna M. Lundan, *Multinational Enterprises and the Global Economy*, op. cit.; John Cantwell, *Technological Innovation and Multinational Corporations*, Oxford, Basil Blackwell, 1989.

sur le marché local ou à l'étranger), l'importance des systèmes économiques (par exemple, les mécanismes par lesquels l'organisation de l'exploitation des ressources et du potentiel du pays est décidé, avec ou sans intervention de l'État, avec ou sans importance prépondérante d'une structure commerciale hiérarchisée) et l'importance des politiques gouvernementales (les objectifs stratégiques de l'État et la mise en place de plans d'action pour les atteindre). Le degré d'existence et de développement de ces éléments va favoriser, ou non, à la fois le choix du pays en tant que destination d'investissement et sa capacité à tirer partie de la présence d'entreprises étrangères<sup>39</sup>.

Les avantages compétitifs mis en avant par Michael Porter<sup>40</sup> vont dans le même sens. Il s'agit des ressources naturelles disponibles dans le pays hôte et du potentiel existant (en terme de capital humain et technologique et de structures existantes favorisant la création de richesse) ; de la nature du marché local (les exigences des consommateurs locaux en matière de produits finis, notamment la quantité, la variété, la composition et la qualité de la production) ; de l'existence d'un réseau local de fournisseurs ou d'industries connexes à l'activité principale de l'entreprise étrangère ; et de l'existence et de l'étendue de la compétitivité entre les entreprises d'un même secteur et des conséquences que cela peut avoir sur l'innovation et sur les stratégies concurrentielles élaborées par les entreprises locales. Michael Porter ajoute à ces quatre éléments le rôle joué par le gouvernement national et affirme qu'il faut que tous ces paramètres existent et soient organisés pour que le système résultant soit fonctionnel et que le pays d'accueil des investissements en bénéficie.

Le troisième paradigme que John Dunning nomme « Avantage Accumulation et Restructuration » s'inspire du modèle du changement technologique<sup>41</sup>, étendu aux ressources de l'entreprise et à la restructuration (et à l'accumulation) des actifs. Ce paradigme repose sur trois propositions. Premièrement, tout changement dans les actifs physiques et humains d'une entreprise ou d'une industrie est à la fois cumulatif et interdépendant dans le temps. Ainsi, un changement dans les capacités d'innovation de l'entreprise d'un instant  $t$  à l'instant  $t+1$  aura un impact à long terme au-delà de l'instant

---

<sup>39</sup> John H. Dunning et Sarianna M. Lundan, *Multinational Enterprises and the Global Economy*, op. cit., pp.323-324.

<sup>40</sup> Michael E. Porter, *The Competitive Advantage of Nations*, op. cit.

<sup>41</sup> Keith Pavitt, *International Patterns of Technological Accumulation*, op. cit., cité in John H. Dunning et Sarianna M. Lundan, *Multinational Enterprises and the Global Economy*, op. cit.; John Cantwell, *Technological Innovation and Multinational Corporation*, op. cit..

t+1<sup>42</sup>. L'aspect cumulatif du procédé peut favoriser des cycles vicieux ou des cercles vertueux. Deuxièmement, le potentiel d'une entreprise ou d'une industrie se développe marginalement, de sorte que les conséquences d'un petit changement dans la capacité à innover, à produire ou dans l'organisation intra- ou inter- firme ne seront pas immédiatement apparentes. La troisième proposition rappelle l'importance du niveau de développement déjà en place afin que le pays hôte puisse bénéficier de la présence d'entreprises étrangères. Elle dit essentiellement que la trajectoire de développement et de restructuration des avoirs va être dépendante des caractéristiques propres à chaque entreprise, industrie ou pays. Ainsi, les activités d'une multinationale peuvent ou non avoir un effet bénéfique sur une industrie ou le pays dans son ensemble.

Le quatrième paradigme que John Dunning nomme "stades de croissance" se fonde sur les travaux de Walt Rostow, Holly Chenery et Bela Belassa<sup>43</sup>. Cette théorie s'attache à expliquer pourquoi les pays se développent à une vitesse variable et pourquoi certains réussissent mieux que d'autres<sup>44</sup>.

À l'instar du paradigme O.L.I. qui tenait compte du fait que l'activité des multinationales repose sur un faisceau de motivations complexes et sur l'interaction entre les propres caractéristiques de l'entreprise et celle du pays source et du pays hôte, le cadre mis en avant par John Dunning pour envisager les conséquences de l'IDE démontre avant tout que l'incidence de l'IDE dépend d'un très grand nombre de facteurs, notamment de la capacité du pays hôte à intégrer les technologies nouvelles et à répartir les bénéfices générés par l'entreprise étrangère et des politiques mis en avant afin de réglementer l'activité des multinationales pour les rendre compatibles avec les objectifs stratégiques du pays. Nous présenterons ci-dessous quelques études empiriques menées pour mesurer l'incidence de l'IDE dans des cas précis.

---

<sup>42</sup> John Cantwell, « The reorganisation of European industries after integration: selected evidence on the role of transnational enterprise activities », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 26, No. 2, 1987, pp.1327-1351.

<sup>43</sup> Walt W. Rostow, *The Stages of Economic Growth.*, Londres, Macmillan, 1959; Holly Chenery, *Structural Change and Development Policy*, Oxford, Oxford University Press, 1979; Holly Chenery, Sherman Robinson et Moshe Syrquin, *Industrialization and Growth*, Oxford, Oxford University Press, 1986; Bela Balassa, « The process of industrial development and alternative development strategies », *Essays in International Finance*, No. 141, 1980.

<sup>44</sup> Pour une analyse appliquée directement à l'influence des investissements entrants et sortants sur le développement économique, voir Terutomo Ozawa, « Japanese Multinationals » in Beat Bürgenmeier et Jean-Louis Muchielli (dir.) *Multinationals and Europe*, Londres, Routledge, 1992, pp.135-154. Ce modèle permet d'envisager dans quelle mesure l'activité des multinationales favorise ou inhibe le développement structurel technologique ou autre des pays développés.

### **2.1.3.1. L'IDE, vecteur de développement**

Nous venons d'évoquer comment les investissements directs étrangers sont réalisés par des agents, les entreprises multinationales, mais qu'ils revêtent une importance particulière pour les bénéficiaires, autrement dit les pays hôtes. Après avoir exploré la multitude et la complexité des raisons pouvant expliquer l'IDE, penchons nous à présent sur l'IDE du point de vue des pays destinataires. Les conclusions que l'on peut tirer sur l'incidence de l'IDE diffèrent grandement selon que l'on étudie le cas du pays hôte ou celui du pays d'origine de l'IDE ainsi que la sphère que l'on cherche à analyser. Ces considérations étant particulièrement importantes car certaines grandes entreprises multinationales, à l'origine des investissements, sont réputées aussi puissantes que des gouvernements<sup>45</sup>, nous allons consacrer les sections suivantes à passer en revue l'essentiel de ce qui a été écrit et étudié sur les conséquences de l'IDE sur le pays hôte, dans l'optique d'en évaluer l'incidence sur le développement. Notre terrain d'étude pour cette présente thèse étant composé de deux États en développement et dans la mesure où les enjeux sont plus importants pour les pays qui dépendent de ces capitaux, notre analyse s'intéressera principalement au rôle joué par l'IDE dans les pays les moins développés. Une étude exhaustive n'étant pas envisageable au vu du très grand nombre de documents traitant ce sujet, notre but sera de présenter ces éléments sous différents angles afin d'en aborder toutes les facettes.

Nous traiterons dans un premier temps les arguments qui ont été mis en avant en faveur du rôle de l'IDE dans les pays hôtes. Nous envisagerons les conséquences sur l'économie, la société et l'environnement principalement. Nous passerons en revue un certain nombre de travaux empiriques et nous évoquerons les analyses théoriques qui ont été formulées. Bien qu'il y ait une majorité d'économistes qui considèrent que les IDE peuvent contribuer au développement du pays hôte, il n'y a pas de consensus absolu sur ce sujet. Nous effectuerons donc la démarche inverse dans un deuxième temps et présenterons cette fois les critiques émises à l'encontre de l'IDE en suivant le même schéma de présentation. Le but de cette section est de brosser un tableau qui montre que le sujet suscite beaucoup d'intérêt et que les premiers travaux empiriques

---

<sup>45</sup> Shah M. Tarzi, « Third World Governments and Multinational Corporations: Dynamics of Host's Bargaining Power » in Jeffrey A. Frieden et David A. Lake, *International Political Economy: Perspectives on Global Power and Wealth*, Londres and New York, Routledge, 2003, 4th edition, pp.156-166.

datent déjà d'une quarantaine d'années. Durant les décennies qui ont suivi les années soixante, ces travaux ont surtout établi l'influence positive des IDE sur l'économie hôte. Malgré tout, la complexité du phénomène est telle que les conclusions sont rarement catégoriques.

### **L'amélioration du cadre économique du pays destinataire**

De nombreux auteurs ont mis en avant des arguments en faveur de l'IDE. Leurs travaux tentent d'évaluer l'incidence de l'IDE sur la croissance du pays hôte. Beaucoup s'accordent à dire que les IDE contribuent à sa croissance à travers la diffusion technologique et le développement du capital humain<sup>46</sup>. Il semblerait que, plus les multinationales sont intégrées au tissu industriel local, à travers des échanges formels ou informels avec les entreprises nationales et à travers les liens sociaux entre leurs employés et ceux des entreprises locales, plus les possibilités de diffusion de technologies et de savoir-faire organisationnel augmentent. Des études statistiques démontrent que l'IDE a un effet positif sur l'ensemble des revenus d'un pays dans les cas où certaines variables améliorant la capacité d'absorption du pays sont présentes : éducation, développement de marchés financiers, volume des échanges et développement économique.

L'étude de cas de Taïwan et de la Corée du Sud a également démontré que les IDE ont contribué à la croissance économique de ces pays grâce à la politique industrielle et interventionniste menée par le gouvernement. Une telle politique avait été auparavant menée par les pays industrialisés tels que les États-Unis, le Japon et Royaume-Uni, qui ont également bénéficié économiquement des IDE reçus<sup>47</sup>. D'autres travaux ont

---

<sup>46</sup> Frances Van Loo, « The Effect of Foreign Direct Investment on Investment in Canada », *Review of Economics and Statistics*, Vol.59, No.4, 1977, pp. 474-481 ; Eduardo J. Borensztein, Jose De Gregorio et Jong-Wha Lee, « How Does Foreign Direct Investment Affect Economic Growth ? », *Journal of International Economics*, Vol. 45, No.1, 1998, pp.115-135 ; LuizR de Mello Jr., « Foreign Direct Investment-Led Growth: Evidence from Time Series and Panel Data », *Oxford Economic Papers*, Vol. 51, No.1, 1999 ; Jordan Shan, « A VAR Approach to the Economics of FDI in China », *Applied Economics*, Vol.7, No. 34, 2002, pp.885-893 ; Xiaohui Liu, Peter Burridge et P.J.N. Sinclair, « Relationships between Economic Growth, Foreign Direct Investment and Trade: Evidence from China », *Applied Economics*, Vol. 34, No. 11, 2002 ; David D. Kim et Jung-Soo Seo, « Does FDI Inflow Crowd out Domestic Investment in Korea ? », *Journal of Economic Studies*, Vol. 30, No.6, 2003, pp.605-622.

<sup>47</sup> Andrew Sumner, « Is Foreign Direct Investment Good for the Poor? A Review and Stocktake », *Development in Practice*, Vol. 15, No.3 et 4, 2005, pp.269-285 ; Ha-Joon Chang, « Regulation of Foreign Investment in Historical Perspective », *The European Journal of Development Research*, Vol. 16, No. 3, 2004, pp.687-715.

démontré que dans certains cas, l'IDE pouvait avoir un impact positif sur la balance des capitaux<sup>48</sup>. En effet, l'augmentation des réserves de devises étrangères et l'afflux de capital permettent au pays hôte de financer son déficit commercial et d'équilibrer la balance des paiements. La création d'une filiale nécessite en général un paiement en devises locales pour se procurer un terrain et faire construire les locaux nécessaires. Les fusions et acquisitions et la privatisation se font plutôt par rachat d'actions au sein de l'entreprise acquise. Dans les deux cas, cela permet au pays d'augmenter ses réserves de devises étrangères. Il est à noter cependant qu'une multinationale peut décider d'obtenir des financements en empruntant des fonds sur le marché local de sa nouvelle filiale. Une telle décision signifie que le pays hôte ne bénéficie pas de devises étrangères grâce à la transaction<sup>49</sup>.

Favoriser les investissements directs étrangers peut également contribuer au développement de l'investissement intérieur, des industries locales et de secteurs autrement non développés. Siddieq Noorzoy parle de l'IDE qui supplée à l'investissement intérieur dans les secteurs innovants ou à risque où le capital local fait défaut<sup>50</sup>. L'investissement intérieur bénéficie à plus d'un titre de la présence d'IDE. Eliana Cardoso et Rudiger Dornbusch mettent en avant plusieurs mécanismes économiques pour expliquer comment l'IDE permet d'augmenter la profitabilité des investissements intérieurs : d'une part grâce à la construction d'infrastructures de transport ou de télécommunications, par exemple, d'autre part grâce à l'augmentation de la demande intérieure quand les multinationales ont recours à des fournisseurs locaux pour leur approvisionnement et favorisent la consommation intérieure grâce aux salaires versés à leurs employés. Ces deux auteurs évoquent également la possibilité offerte au gouvernement d'utiliser les revenus perçus auprès des multinationales afin d'investir dans des biens publics<sup>51</sup>.

---

<sup>48</sup> Jason Clay, « International Business and Poverty Reduction: A Case Study of Unilever in Indonesia », An Oxfam GB, Novib, Unilever, and Unilever Indonesia joint research project, 2005, [En ligne], consulté le 12 juillet 2013, URL: [http://www.oxfam.org.uk/what\\_we\\_do/issues/livelihoods/downloads/unilever.pdf](http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/livelihoods/downloads/unilever.pdf); Andrew Sumner, « Is Foreign Direct Investment Good for the Poor? », op. cit.

<sup>49</sup> Stephen D. Cohen, *Multinational Corporations and Foreign Direct Investment*, op. cit., p.72.

<sup>50</sup> M.Siddieq Noorzoy, « Flows of Direct Investment and their Effects on Investment in Canada », *Economic Letters*, Vol. 2, No.3, 1979, pp.257-261.

<sup>51</sup> Eliana A. Cardoso et Rudiger Dornbusch, « Foreign Private Capital Flows », in *Handbook of Development Economics*, Vol. 2, Amsterdam, Elsevier Science Publishers B.V., 1989.

Pour Eduardo Borensztein et d'autres auteurs, l'IDE contribue plus à la croissance que les investissements intérieurs grâce à l'utilisation de technologies plus poussées qu'il diffuse localement<sup>52</sup>. Haishun Sun et Jordan Shan estiment que l'IDE favorise l'investissement intérieur, par exemple en incitant les entreprises locales à fournir des services liées à l'activité de la multinationale<sup>53</sup>. Jose De Gregorio parle de l'effet bénéfique de l'IDE pour la croissance de la productivité car les pays hôtes ont ainsi accès à des technologies et des connaissances dont ils n'auraient sinon pas pu bénéficier<sup>54</sup>. Pour d'autres, l'influence positive des IDE sur le développement d'une industrie locale est mitigée, même si elle peut exister : l'investissement intérieur est stimulé quand le cadre régissant les investissements est strictement contrôlé, quand l'IDE touche un nombre limité de secteurs et quand le pays hôte dispose d'entreprises locales déjà suffisamment développées<sup>55</sup>.

On note également un phénomène d'effet de contagion positif entre IDE et industries locales. À travers ses études de cas par pays et par industrie, Richard Caves conclut que la productivité d'une entreprise multinationale est positivement corrélée à la valeur ajoutée moyenne par travailleur d'une entreprise nationale au sein de la même industrie<sup>56</sup>. Ronald Findlay met en avant que les multinationales utilisent des technologies et des procédés plus évolués et contribuent à accélérer le rythme de progrès technique dans le pays hôte<sup>57</sup>. Luis de Mello parle de l'augmentation du stock de connaissances dans le pays hôte grâce au transfert technologique, par le biais de la formation de la main-d'œuvre et de l'acquisition de nouvelles capacités et de nouvelles techniques de gestion et d'organisation<sup>58</sup>.

---

<sup>52</sup> Eduardo J. Borensztein, Jose De Gregorio et Jong-Wha Lee, « How Does Foreign Direct Investment Affect Economic Growth ? », op. cit.

<sup>53</sup> Haishun Sun, « Macroeconomic Impact of Direct Foreign Investment in China: 1979-96 », *The World Economy*, Vol. 21, No. 5, 1998, pp. 675-694 ; Jordan Shan, « A Macroeconomic Model of Income Disparity in China », *International Economic Journal*, Vol.16, No. 2, 2002, pp.47-63.

<sup>54</sup> Jose De Gregorio, « The Role of Foreign Direct Investment and Natural Resources in Economic Development », Working Paper No.196. Santiago, Central Bank of Chile, 2003.

<sup>55</sup> Voir notamment Jason Clay, « International business and poverty reduction » op. cit.; NCDO, « Economic Impact Assessment model: local economic impact of the Sierra Leone Brewery Limited, a Heineken operating company », 2006, [En ligne], consulté le 16 août 2013, URL: <http://www.ncdo.nl/docs/uploads/Onderzoek20.pdf> ; Andrew Sumner, « Is Foreign Direct Investment Good for the Poor? », op. cit.; Kevin P. Gallagher et Lyuba Zarsky, *The Enclave Economy: Foreign Investment and Sustainable Development in Mexico's Silicon Valley*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press, 2007.

<sup>56</sup> Richard E. Caves, *Multinational Enterprise and Economic Analysis*, op. cit.

<sup>57</sup> Ronald Findlay, « Relative Backwardness, Direct Foreign Investment and the Transfer of Technology: A Simple Dynamic Model », *Quarterly Journal of Economics*, Vol.92, No.1, 1978, pp.1-16.

<sup>58</sup> Luiz R de Mello Jr., « Foreign Direct Investment-Led Growth », op. cit.

Jordan Rappaport évoque la productivité plus élevée au sein des firmes multinationales et avance que par le biais de phénomènes de réactions en chaîne, celles-ci améliorent la productivité des entreprises nationales opérant dans le même secteur d'activité que les multinationales<sup>59</sup>. Holger Gorg et David Greenaway, Alice Amsden et Wan-Wen Chu, Kevin P. Gallagher et Lyuba Zarsky arrivent aux mêmes conclusions<sup>60</sup>. Ils citent notamment le cas des Tigres asiatiques, en particulier Taïwan et la Corée du Sud. Dans ces pays, la productivité d'entreprises nationales a bénéficié de la présence de firmes multinationales grâce à l'interventionnisme et la politique industrielle de l'État, qui édictait des règles quant aux résultats attendus et contrôlait étroitement les secteurs récepteurs d'IDE et le type d'investissement (par exemple, le gouvernement coréen encourageait très fortement les opérations en joint venture pour favoriser le transfert du savoir technologique et des compétences managériales). La productivité des entreprises nationales peut également être améliorée soit horizontalement, c'est-à-dire, au sein d'entreprises du même secteur d'activité, soit verticalement, à travers les échanges et collaborations avec d'autres industries<sup>61</sup>. Garrick Blalock et Paul J. Gertler et Kevin P. Gallagher et Lyuba Zarsky citent une étude statistique qui a démontré qu'en Indonésie, les fournisseurs des multinationales avaient amélioré leurs procédés et leur efficacité, ce qui tendrait à attester des effets positifs de l'IDE sur la chaîne de valeur locale, c'est-à-dire, en amont et en aval de la multinationale<sup>62</sup>.

Une politique d'ouverture aux investissements directs étrangers peut permettre à l'État d'améliorer ses revenus. Certains auteurs font ainsi état des conséquences positives de l'IDE sur les revenus de l'État dans certains cas<sup>63</sup>. De manière plus générale, Richard

---

<sup>59</sup> Jordan Rappaport, « How Does Openness to Capital Flows Affect Growth ? » Research Working Paper, RWP 00-11, Kansas City, Federal Reserve Bank Research Division, 2000.

<sup>60</sup> Holger Gorg et David Greenaway, « Much Ado About Nothing? Do Domestic Firms Really Benefit from Foreign Direct Investment ? » World Bank Research Observer, Vol. 19, No.2, 2004, pp.171-197 ; Alice H. Amsden et Wan-Wen Chu, *Beyond Late Development: Taiwan's Upgrading Policies*, Cambridge Massachusetts, The MIT Press, 2003 ; Kevin P. Gallagher et Lyuba Zarsky, *The Enclave Economy*, op. cit.

<sup>61</sup> Beata S. Javorcik, « Does Foreign Direct Investment increase the Productivity of Domestic Firms? In Search of Spillovers through Backward Linkage », *American Economic Review* Vol. 94, No. 3, 2004, pp. 605-627 ; Laura Alfaro et Andrés Rodríguez-Clare, « Multinationals and Linkages: An Empirical Investigation », *Economia*, Vol. 4, No.2, 2004, pp.113-1769.

<sup>62</sup> Garrick Blalock et Paul J. Gertler, « Welfare Gains from Foreign Direct Investment through Technology Transfer to Local Suppliers », *Journal of International Economics*, Vol. 74, No. 2, 2008, pp.402-421; Kevin P. Gallagher et Lyuba Zarsky, *The Enclave Economy*, op. cit.

<sup>63</sup> Jason Clay, « International Business and Poverty Reduction », op. cit. ; NCDO, « Economic Impact Assessment Model », op. cit. ; CNUCED, *World Investment Report. FDI Policies for Development: National and International Perspectives*, New York et Genève, CNUCED, 2003; Simon L. Pak et John S. Zdanowicz, « US Trade with the World: An Estimate of 2001 Lost US Federal Income Tax Revenues

Caves en arrive à la conclusion que l'IDE dans un pays augmente car les acteurs des pays hôtes constatent les effets positifs des investissements directs étrangers pour eux. Parmi ces effets, il note des gains de productivité, le transfert technologique, l'introduction de nouveaux procédés, de nouvelles techniques de gestion et de savoir au sein du marché local, la formation de la main-d'œuvre, des réseaux de production internationalisés et l'accès à des marchés étrangers<sup>64</sup>.

### **Les retombées positives pour la société et la protection environnementale**

L'incidence de l'IDE n'est pas uniquement d'ordre économique. Des travaux ont tenté de mesurer les conséquences sociales de l'IDE. Par exemple, certaines études ont démontré que les entreprises étrangères offraient de meilleurs salaires et une meilleure protection sociale à leurs employés et à leur famille que les entreprises locales dans les pays en développement<sup>65</sup>. Cependant, ces observations concernent principalement les emplois qualifiés, et les inégalités de salaires entre travailleurs qualifiés et non-qualifiés sont donc amplifiées par les IDE réalisés par les multinationales dans ces pays. Un petit nombre d'études statistiques a établi des liens directs et indirects entre l'arrivée d'une multinationale et la création d'emploi<sup>66</sup>. L'implantation d'une filiale crée potentiellement des emplois alors que les fusions et acquisitions et la privatisation peuvent au contraire aboutir à des destructions d'emplois<sup>67</sup>. Certains chercheurs font état d'une corrélation positive même si elle est assez faible entre IDE et respect du droit du travail<sup>68</sup>. De même, les études sur les effets des IDE sur l'environnement montrent une très grande diversité de scénarii. Kevin Gallagher et Lyuba Zarsky ont mené des études de cas qui montrent que certaines multinationales contribuent à introduire de

---

Due to Over-invoiced Imports and Under-invoiced Exports », 2002, [En ligne], consulté le 15 juillet, 2013, URL: <http://dorgan.senate.gov/newsroom/extras/pak-zdan.pdf>.

<sup>64</sup> Richard E. Caves, *Multinational Enterprise and Economic Analysis*, op. cit.

<sup>65</sup> ODI, « Foreign investment: Who gains? » ODI Briefing Paper, Londres, ODI, 2002.

<sup>66</sup> Jason Clay, « International Business and Poverty Reduction », op. cit.; NCDO, « Economic Impact Assessment Model », op. cit.; Rhys Jenkins, « Globalization, FDI and Employment in Vietnam », *Transnational Corporations*, Vol.15, No.1, 2006, pp.115-142.

<sup>67</sup> Voir l'annexe 1 pour une présentation typologique et lexicale de l'IDE.

<sup>68</sup> Mita Aggarwal, « International Trade, Labor Standards, and Labor Market Conditions: An Evaluation of the Linkages », *US International Trade Commission Working Paper 95-06-C*, 1995 ; Matthias Busse, « Do Transnational Corporations Care about Labor Standards? », *The Journal of Developing Areas*, Vol.36, No.2, 2003, pp. 39-57 ; Dani Rodrik, « Labor Standards in International Trade: Do they Matter and What Do We Do about Them? » in Robert Z. Lawrence, Dani Rodrik et John Whalley (dir.), *Emerging Agenda for Global Trade: High Stakes for Developing Countries*, Washington D.C, John Hopkins University Press, 1996, pp. 35-80 cité in Laura Mosley and Saika Uno, « Racing to the Bottom or Climbing to the Top? Economic Liberalization and Collective Labor Rights », *Comparative Political Studies*, No.40, 2007, pp.923-948.

nouvelles technologies dans le pays hôte et ont une bonne performance environnementale. Des observations contraires ont cependant également été faites<sup>69</sup>. Des travaux de Matthew Cole et d'autres auteurs ont néanmoins démontré l'influence positive de l'IDE sur l'évolution de la législation en faveur de la protection environnementale<sup>70</sup>.

### **2.1.3.2. L'IDE, frein au développement**

Parallèlement à l'abondante littérature et les études empiriques démontrant les bienfaits de l'IDE, on trouve un corpus tout aussi dense de textes et d'études mettant en avant les effets négatifs de l'IDE. D'un point de vue théorique, de nombreux effets négatifs de l'IDE sur les sphères économique, sociale et environnementale sont évoqués. Dans cette section, nous allons passer en revue quelques-uns des principaux arguments théoriques utilisés en tentant de nous appuyer sur certains travaux empiriques existants pour vérifier la validité des arguments. Cette partie utilise largement les travaux de recherche du Centre de recherches sur les multinationales (SOMO) basé aux Pays-Bas<sup>71</sup> ainsi que d'autres travaux académique dans ce domaine. Comme le précise le rapport du SOMO, les travaux empiriques sont souvent limités par des contraintes méthodologiques et se concentrent généralement sur le lien entre l'IDE et les facteurs économiques à travers des études statistiques. Les conséquences sociales ou environnementales font souvent l'objet d'une étude de cas et n'ont pas de portée générale.

### **L'IDE et les revenus de l'État**

Dans la sphère économique, les pouvoirs publics, les comptes nationaux et les secteurs industriels domestiques peuvent être victimes des activités des multinationales. L'État voit diminuer ses revenus en accordant des subventions, des avantages fiscaux tels que les traités permettant indirectement l'évasion fiscale ou en tolérant les prix de transfert<sup>72</sup> mis en place par les multinationales. La croissance du PIB est revue à la baisse si le compte de capitaux enregistre d'importants rapatriements de bénéfices, ou paiements de

---

<sup>69</sup> Kevin P. Gallagher et Lyuba Zarsky, *The Enclave Economy*, op. cit.

<sup>70</sup> Matthew Cole, Robert J. Elliott and Per G. Fredriksson, « Endogenous Pollution Havens: Does FDI Influence Environmental Regulations? » *Scandinavian Journal of Economics*, Vol.108, No.1, 2006, pp. 157-178.

<sup>71</sup> Michiel Van Dijk et Myriam Vander Stichele, « Is Foreign Investment Good for Development? », op. cit.

<sup>72</sup> Les prix de transfert sont les prix artificiellement fixés par les multinationales pour leurs transactions intra-firme sur les produits intermédiaires afin de minimiser les taxes applicables.

redevances et d'intérêts entre les filiales d'une même multinationale. Les importations des multinationales ont le même effet négatif sur le compte courant<sup>73</sup> et par voie de conséquence, sur la croissance du PIB. Certains travaux empiriques ont tenté de vérifier tout cela. Des travaux de Mona Haddad et Ann Harrison<sup>74</sup> et Edwin Mansfield et Anthony Romeo<sup>75</sup> sur les pays en développement, notamment le Maroc, ne leur ont pas permis d'établir avec certitude de liens entre IDE et croissance économique. En se basant sur des recherches empiriques au niveau macroéconomique, Robert Lipsey a affirmé qu'il n'y avait pas de relation réelle entre la taille du flux entrant d'IDE ou du stock existant d'IDE et la croissance économique ou le PIB. Plusieurs travaux<sup>76</sup>, tout en démontrant certaines conséquences positives de l'IDE sur les revenus de l'État, ont mis en avant que les mécanismes d'évasion fiscale et les avantages fiscaux accordés aux firmes multinationales pouvaient être préjudiciables à l'État<sup>77</sup>. L'activité des multinationales peut également avoir un effet sur la réserve de devises étrangères du pays hôte. Une multinationale peut en effet décider d'obtenir des financements en empruntant des fonds sur le marché local de sa nouvelle filiale. Une telle décision signifie que le pays hôte ne bénéficiera pas de rentrées de devises étrangères grâce à la transaction, sans compter que les banques locales peuvent décider d'offrir des taux d'intérêt plus avantageux aux multinationales qui ont une meilleure stabilité financière que les entreprises locales et que cela désavantage la concurrence locale<sup>78</sup>.

### **L'IDE et l'industrie locale**

Le tissu industriel local ne bénéficie pas toujours de la présence d'IDE. L'effet supposé de contagion des multinationales est souvent très limité car elles n'ont pas forcément de réel intérêt à investir dans des domaines comme l'éducation et la formation des employés. Un tel argument peut s'appliquer au secteur du textile par exemple, dont la

---

<sup>73</sup> Plus précisément, cela va dépendre de l'équilibre entre les importations des multinationales et leurs exportations.

<sup>74</sup> Mona Haddad et Ann Harrison, « Are there positive spillovers from direct foreign investment? » *Journal of Development Economics*, Vol. 42, No.1, pp.51-74.

<sup>75</sup> Edwin Mansfield et Anthony Romeo, « Technology Transfer to Overseas Subsidiaries by US-Based Firms », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol.95, No.4, 1980, pp.737-750.

<sup>76</sup> Robert E. Lipsey, « Home- and Host-Country Effects of Foreign Direct Investment », NBER WP c9543, 2002.

<sup>77</sup> Jason Clay, « International Business and Poverty Reduction », op. cit.; Andrew Sumner, « Is Foreign Direct Investment Good for the Poor? », op. cit.; NCDIO, « Economic Impact Assessment Model », op. cit.; CNUCED, *World Investment Report. FDI Policies for Development*, op. cit.; Simon L. Pak et John S. Zdanowicz, « US Trade with the World », op. cit.

<sup>78</sup> Stephen D. Cohen, *Multinational Corporations and Foreign Direct Investment*, op. cit., pp. 72-74.

plupart des métiers sont peu qualifiés. De la même manière, un secteur comme l'extraction minière constitue une enclave qui se caractérise par des liens limités avec l'économie locale, un pourcentage élevé d'employés étrangers et une forte dépendance à du matériel technologique et des produits intermédiaires importés. Dans un tel cas aussi, l'effet de contagion sera extrêmement limité si la multinationale n'opère pas en partenariat avec un acteur local ou si le gouvernement local ne possède pas des parts significatives dans l'entreprise<sup>79</sup>. Les travaux empiriques sur le sujet montrent effectivement l'ambivalence de l'impact de l'IDE sur ce point précis<sup>80</sup>. Des études de cas et des études statistiques visant à évaluer l'effet de contagion horizontal, c'est-à-dire vers les entreprises domestiques dans le même secteur d'activité que la multinationale, font état d'observations mitigées. Bien que le transfert de technologie et de connaissance ait bien eu lieu dans certains cas, d'autres cas démontrent plutôt l'absence de réel transfert car les multinationales n'étaient pas en contact direct avec l'économie locale<sup>81</sup>. Les études sur l'effet de contagion vertical, le transfert de connaissance et compétence en amont et en aval de la chaîne de production locale, donnent le même résultat. Une étude de cas menée en Indonésie a démontré l'effet positif d'une multinationale sur l'efficacité de ses fournisseurs locaux<sup>82</sup> mais si une entreprise étrangère entretient peu de liens avec des fournisseurs ou distributeurs locaux, il y a peu, voire pas transfert<sup>83</sup>.

Si la fuite des cerveaux est souvent envisagée dans un cadre international, elle peut également l'être au niveau local. La « fuite » s'opère alors vers les entreprises étrangères qui ont tendance à attirer les talents locaux qui y voient plus d'avantages pour eux. Du fait de leur taille et leur expérience, les multinationales ont très souvent des parts de marché plus importantes et des prix plus compétitifs que les entreprises locales et peuvent ainsi être une réelle menace à leur survie sur le marché. De même, les importations d'équipement industriel et de produits intermédiaires par les multinationales peuvent contribuer au déclin des activités des fournisseurs locaux ou du

---

<sup>79</sup> Au cours des chapitres 4, 7 et 13, nous aurons la possibilité d'étudier l'expérience de Trinidad en ce domaine et constaterons en effet que la participation de l'État semble indispensable.

<sup>80</sup> Brian J. Aitken et Ann E. Harrison, « Do Domestic Firms Benefit from Direct Foreign Investment? Evidence from Venezuela », *American Economic Review*, Vol.89, No.3, 1999, pp. 605-618.

<sup>81</sup> Holger Görg et David Greenaway, « Much Ado About Nothing? » op. cit.; Alice H. Amsden et Wan-Wen Chu, *Beyond Late Development*, op. cit.; Kevin P. Gallagher et Lyuba Zarsky, *The Enclave Economy*, op. cit.

<sup>82</sup> Garrick Blalock et Paul J. Gertler, « Welfare Gains from Foreign Direct Investment through Technology Transfer to Local Suppliers », op. cit.

<sup>83</sup> Kevin P. Gallagher et Lyuba Zarsky, *The Enclave Economy*, op. cit.

moins, ne contribuent pas au développement d'un réseau de fournisseurs locaux. Sur ce point précis cependant, les travaux empiriques démontrent qu'un tel phénomène est observé dans les pays où la politique de l'État envers les investissements étrangers est très libérale et peu réglementée.

### **L'IDE, source de déséquilibres macroéconomiques**

Certains économistes rejettent l'idée que toute croissance grâce à l'IDE soit possible. L'économiste brésilien Luiz Carlos Bresser-Pereira a ainsi élaboré ce qu'il nomme « une stratégie nationale de croissance » dans un ouvrage intitulé Mondialisation et compétition. Pourquoi certains pays émergents réussissent et d'autres non<sup>84</sup> dont le but est d'élaborer un plan de croissance nationale qui ferait appel uniquement à l'épargne locale et ne s'appuierait pas sur les capitaux étrangers. Pour lui, les capitaux étrangers et donc l'IDE représentent l'épargne externe. Il condamne toute tentative de croissance par l'épargne externe en expliquant que cela mène à la dégradation des conditions économiques du pays sous la forme de trois phases consécutives : la croissance par l'épargne externe cause l'appréciation du taux de change dans un premier temps, puis accentue la fragilité financière du pays à l'international et finit par déclencher une crise de la balance des paiements quand le pays doit rembourser ses dettes. Le taux de change est apprécié lorsqu'un pays s'ouvre à l'IDE parce que sa monnaie est alors très demandée par les investisseurs. De même, en admettant que la production des multinationales s'exporte, le même phénomène d'appréciation de la monnaie en découle si les transactions sont libellées en devises locales. Luis Carlos Bresser-Pereira avance que dans un premier temps, la croissance par l'épargne externe produit un effet positif sur la consommation locale car la surévaluation de la monnaie la stimule, du fait de la hausse artificielle des salaires réels, les produits importés paraissant moins chers. Mais finalement, non seulement cela bénéficie aux importations, mais l'épargne externe se substitue progressivement à l'épargne intérieure et à l'investissement local. À terme, l'investissement étranger se concentre sur le marché local, limitant les possibilités d'expansion du secteur d'exportation. La croissance par l'épargne externe provoque une dette financière si le pays a simplement recours à des emprunts et une dette patrimoniale si le pays accueille des investissements directs étrangers.

---

<sup>84</sup>Luiz Carlos Bresser-Pereira, Mondialisation et compétition. Pourquoi certains pays émergents réussissent et d'autres non, Paris, La Découverte, 2009.

Bresser-Pereira insiste sur le fait que selon lui, la croissance par l'épargne externe est plus préjudiciable à un pays en développement à cause de ce qu'il appelle la théorie du «péché originel» : un pays en développement recevant du capital étranger ne peut pas faire en sorte de libeller sa dette en monnaie locale du fait que cette monnaie n'est pas forcément une monnaie recherchée par les transactions internationales<sup>85</sup>. De ce fait, sa dette est libellée en devises étrangères alors que ses revenus sont en monnaie locale. Le pays est alors soumis au taux de change. À l'inverse, les pays avancés peuvent emprunter des capitaux étrangers en demandant de libeller leurs dettes dans leur propre monnaie, ce qui rend la valeur du remboursement moins incertaine<sup>86</sup>.

Enfin, Bresser-Pereira rappelle que la littérature économique admet communément que l'épargne externe est un capital volatile et que s'y fier pour orchestrer son développement est hasardeux. La chute du niveau d'IDE correspondant aux années 2008-2009, soit au plus fort de la crise financière, semble indiquer qu'effectivement, l'IDE présente un caractère aléatoire qui rend toute dépendance dangereuse. L'édition 2009 du Rapport sur l'investissement dans le monde indique que l'IDE a enregistré un recul de 14 % de 2007 à 2008 et que pour le premier trimestre 2009, il était en baisse de 44 % par rapport à la même période un an plus tôt<sup>87</sup>. Les observations de Luiz Carlos Bresser-Pereira s'adressent en particulier aux pays possédant un potentiel de forte demande interne qui, selon lui, pourraient s'organiser, grâce à la taille de leur marché. Un petit État cherchant à se développer devrait faire face aux coûts qu'engendrerait toute tentative de développement par l'épargne intérieure, en sachant que la rentabilité de l'entreprise ne serait pas garantie si le marché local n'est pas assez conséquent.

### **L'IDE, source de contraintes à l'échelle macroéconomique**

De même, accepter des flux de capitaux étrangers signifie renoncer à une partie de sa souveraineté dans la prise de décision car les décisions ne doivent pas mettre en péril les

---

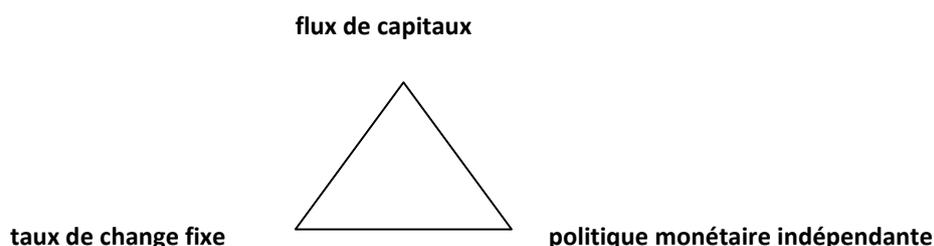
<sup>85</sup>Voir par exemple Barry Eichengreen, Ricardo Hausmann et Ugo Panizza, « The Pain of Original Sin » in Barry Eichengreen et Ricardo Hausmann (dir.), *Other People's Money: Debt Denomination and Financial Instability in Emerging Market Economies*, Chicago, University of Chicago Press, 2004 pour une explication plus détaillée.

<sup>86</sup> Le rapport économique 2004 du président des États-Unis fait le même constat dans une partie intitulée « Risques liées aux flux internationaux de capitaux ». Voir US Government, « International Capital Flow », op. cit., p.244.

<sup>87</sup> CNUCED, World Investment Report. Transnational Corporations, Agricultural Production and Development. New York et Genève, CNUCED, 2009.

investissements étrangers. Pour essayer de comprendre comment les IDE peuvent imposer des contraintes aux pays, on peut prendre l'exemple du lien qui existe entre le taux de change, la politique monétaire et les flux de capitaux. Si un pays accueille des investissements étrangers, il ne peut pas non plus choisir d'adopter un taux de change fixe et une politique monétaire indépendante à la fois.

**Schéma 2.1. Le lien entre IDE, politique monétaire et taux de change :  
« l'impossible trinité »**



**Source :** US Government. « International Capital Flows ». Economic Report of the President, US Government Printing Office, 2004, p.244.

Si le pays choisit d'accueillir des IDE et d'avoir une politique monétaire indépendante, il peut augmenter ses taux d'intérêt afin d'attirer les investisseurs. Si l'investissement augmente, la monnaie locale sera appréciée. Dans l'éventualité où le pays aurait un taux de change fixe, l'État devrait mettre en circulation trop de devises nationales pour maintenir le taux de change de la monnaie. Donc, un taux de change fixe ne serait plus possible. À l'inverse, si le pays reçoit des IDE et a un taux de change fixe, il ne peut pas jouer sur les taux d'intérêt pour attirer de investissements car ce faisant, il influencerait sur la quantité d'investissements reçue et donc sur l'appréciation ou la dépréciation de la monnaie. Donc, pour maintenir le taux de change fixe, le pays ne peut pas avoir de politique monétaire indépendante.<sup>88</sup>

**Les conséquences sociales et environnementales négatives de l'IDE**

Ajoutons à tout ceci que les effets négatifs de l'IDE ne se cantonnent bien entendu pas à la sphère économique. L'IDE contribuerait potentiellement à augmenter la précarité et la pauvreté dans les pays hôtes. Par exemple, si l'IDE agit effectivement sur des facteurs qui contribuent à la contraction du PIB, les couches les plus pauvres de la société sont plus susceptibles de ressentir les effets du ralentissement de l'activité

<sup>88</sup> US Government, « International Capital Flows », op. cit., p.247.

économique<sup>89</sup>. Les multinationales peuvent aussi avoir un effet inflationniste sur les prix et ainsi détériorer la qualité de vie de certaines couches de la population. Elles peuvent également être à l'origine de pertes d'emplois : le rachat d'entreprise s'accompagne souvent d'une politique de rationalisation et de réduction des coûts sous la forme de licenciements en masse. De même, certaines multinationales peuvent imposer le recrutement de main-d'œuvre étrangère comme condition<sup>90</sup>. Enfin, comme mentionné précédemment, les multinationales s'approvisionnant auprès de leurs propres fournisseurs étrangers peuvent conduire certains fournisseurs locaux à la faillite détruisant ainsi des emplois du fait des choix liés à la poursuite de leur activité.

Les multinationales peuvent également contribuer à creuser le fossé entre les salaires de la main-d'œuvre non qualifiée et celle qualifiée<sup>91</sup>. Les salaires des métiers non qualifiés sont souvent moins valorisés que ceux des métiers à haute valeur ajoutée et dans certains cas, les salaires et les conditions de travail des salariés peuvent être tirés vers le bas. Les multinationales sont souvent accusées de violer le droit du travail et de contribuer à la détérioration générale des conditions de travail dans les entreprises locales, par exemple en interdisant aux salariés de se regrouper en syndicats<sup>92</sup>. Enfin, les multinationales peuvent faire pression sur les gouvernements en menaçant de ne pas être en mesure de créer de l'emploi et d'être compétitives à l'export si les conditions de travail sont régies par un cadre rigide et très réglementé. Les gouvernements risquent de céder à la pression et de concéder progressivement à la dégradation des droits des travailleurs. Les effets négatifs de l'IDE sur l'environnement ont aussi fait l'objet d'un certain nombre d'études, faisant état en général de résultats mitigés : les multinationales ne contribuent pas toujours à la propagation de technologies et de pratiques plus saines et respectueuses de l'environnement<sup>93</sup>.

---

<sup>89</sup> Andrew Sumner, « Is Foreign Direct Investment Good for the Poor? », op. cit.

<sup>90</sup> Le cas de l'entreprise chinoise Sinohydro peut être cité en exemple ici. Cette entreprise est très active dans la construction de routes et barrages dans les pays d'Afrique australe et elle fait venir sa main - d'œuvre de Chine, qui vit dans des villages construits pour elle, véritable enclave de travailleurs étrangers. Cependant, les porte-paroles de l'entreprise affirment que les postes disponibles sont ouverts aux employés locaux qui sont disposés à s'engager contractuellement pour la durée des chantiers. Les postes de ce type sont souvent les plus pénibles et les moins qualifiés. Voir Site internet Business Mauritius, [En ligne], consulté le 15 septembre 2015, URL : <http://business.mega.mu/2012/10/18/6000-mauritian-workers-wanted-construction/>.

<sup>91</sup> ODI, « Foreign Investment » op. cit.

<sup>92</sup> Laura Mosley and Saika Uno, « Racing to the Bottom or Climbing to the Top? », op. cit.

<sup>93</sup> Kevin P. Gallagher et Lyuba Zarsky, *The Enclave Economy*, op. cit.; Matthew Cole, Robert J. Elliott and Per G. Fredriksson, « Endogenous Pollution Havens » op. cit.

## **2.2. L'IDE et l'attractivité des territoires : l'importance des institutions<sup>94</sup> et rôle des pouvoirs publics**

Pour terminer cette partie, nous évoquerons quelques éléments qui influent sur la capacité d'un territoire à attirer des entreprises étrangères. Nous avons précédemment souligné la complexité des motivations qui poussent les entreprises à investir à l'étranger. Le paradigme OLI développé par John Dunning met l'accent sur les raisons propres à l'entreprise, qui lui donneraient un avantage à s'installer à l'étranger plutôt que d'opter pour un autre mode d'expansion, tel l'exportation. Cependant, il suggère également que les caractéristiques du pays sont prises en compte au moment de choisir le pays destinataire de l'IDE. Il existe aujourd'hui une littérature abondante sur les caractéristiques institutionnelles d'un pays qui déterminent son attractivité aux yeux des investisseurs.

### **2.2.1. Le rôle des pouvoirs publics : l'importance de l'existence de prérequis et de la mise en place d'un cadre réglementaire adéquat**

Dans la section précédente, le rappel des arguments théoriques et des travaux empiriques visant à démontrer que l'investissement direct étranger peut avoir des conséquences à la fois positives et négatives sur le pays hôte met en avant l'importance de la politique adoptée par les pouvoirs publics au sein des pays hôtes. L'exemple des Tigres asiatiques, notamment la Corée du Sud et Taïwan, permet de constater que les investissements étrangers peuvent tout à fait jouer un rôle important dans le développement d'un pays. Dans un article publié en 2004, Ha-Joon Chang retrace le parcours de ces deux pays. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, leur PIB par habitant était comparable à celui de l'Espagne alors qu'une trentaine d'années plus tôt, il était proche de celui du Ghana des années soixante. Ces pays ont accueilli les investisseurs étrangers mais leur ont imposé des restrictions. Les alliances avec un partenaire local étaient préférées aux filiales étrangères appartenant à cent pour cent à la maison-mère ; les filiales étaient tenues d'atteindre certains objectifs de performances bien définis. Lors de la présentation d'un projet d'investissement, l'entreprise étrangère devait démontrer son intention de faire appel aux fournisseurs locaux et de les aider à développer leur capacité technologique. Les avantages fiscaux étaient accordés à condition qu'il y ait transfert de technologie et de compétence. Le paiement de

---

<sup>94</sup> Par institutions, nous adoptons la définition donnée par Douglass North. Voir le chapitre 1.

redevances à la maison-mère était limité.<sup>95</sup> Le succès de ces Tigres asiatiques semble donc indiquer le rôle capital de la politique menée par les pouvoirs publics dans les pays hôtes et l'importance de bien encadrer l'IDE.

Mentionnons également que certains travaux macroéconomiques, s'appuyant sur les flux d'IDE dans un vaste échantillon de pays, suggèrent que les effets positifs de l'IDE sur la croissance économique sont visibles uniquement dans des environnements particuliers. Magnus Blomstrom, Robert Lipsey et Mario Zejan démontrent ainsi qu'il y a un seuil minimum de niveau de revenus d'un pays au dessous duquel les bienfaits économiques des IDE ne font pas ressentir<sup>96</sup>. En d'autres termes, il faut avoir atteint un certain niveau de richesse et de développement économique pour profiter pleinement des aspects positifs des IDE afin de pouvoir absorber les nouvelles technologies amenées par les entreprises étrangères. Laura Alfaro et d'autres auteurs insistent sur l'importance de la présence d'un marché des capitaux développés dans le pays hôte afin qu'il puisse être gagnant en accueillant des IDE<sup>97</sup>. Vudayagiri Balasubramanyam, Mohammed Salisu et David Sapsford ont mis en avant l'importance de l'existence préalable d'une politique d'ouverture commerciale afin de constater les effets positifs des IDE sur la croissance<sup>98</sup>. L'IDE n'est donc pas mauvais ou bon en soi mais il doit y avoir un cadre préalablement établi ainsi qu'une politique clairement définie par les pouvoirs publics du pays hôte pour que les effets de l'IDE lui soient profitables.

### **2.2.2. La qualité des institutions**

Pour leur part, Agnès Bénassy et d'autres auteurs considèrent que l'importance des institutions est manifeste du fait que l'IDE joue aujourd'hui un rôle essentiel dans le processus d'accumulation de capital des pays en développement<sup>99</sup>. Dès lors, la question se pose de savoir quels types d'institutions favorisent l'arrivée des investisseurs étrangers mais également quelles institutions et quelles pratiques ont, au contraire, un

---

<sup>95</sup> Ha-Joon Chang, « Regulation of Foreign Investment in Historical Perspective », op. cit.

<sup>96</sup> Magnus Blomstrom, Robert E. Lipsey et Mario Zejan, « What Explains Growth in Developing countries? » NBER WP No. 4132, 1992.

<sup>97</sup> Laura Alfaro, Chanda Areendam, Sebnem Kalemli-Ozcan et Sayek Selin, « FDI and Economic Growth: The Role of Local Financial Markets », *Journal of International Economics*, Vol.61, No.1,2003, pp.512-533.

<sup>98</sup> Vudayagiri N Balasubramanyam, Mohammed Salisu and David Sapsford, « Foreign Direct Investment and Growth in EP and IS countries », *Economic Journal*, Vol.106, No.434, 1996, pp.92-105.

<sup>99</sup> Agnès Bénassy-Quéré, Maylis Coupet et Thierry Mayer, « Institutional Determinants of Foreign Direct Investment », *World Economy*, Vol. 30, No. 5, pp.764-782, 2007.

rôle dissuasif. Les investisseurs manifestent également de l'intérêt pour ces analyses car l'IDE est un investissement conséquent où les coûts irrécupérables sont élevés. De ce fait, ceux envisageant d'investir à l'étranger ne sont généralement pas très enclins à courir des risques qui mettraient leurs investissements en péril. Nous aborderons d'abord l'évaluation de l'attractivité des territoires dans la littérature et par les investisseurs puis nous nous intéresserons au point de vue des pays cherchant à attirer des IDE.

Une étude propose de classer les facteurs sous-tendant l'attractivité d'un pays pour l'IDE en deux catégories<sup>100</sup> : d'une part, il y a les facteurs économiques parmi lesquels figurent la taille du marché et le PIB. Un investisseur motivé par la recherche de marchés tiendra compte de telles données. Si on part du principe que le PIB donne une indication du pouvoir d'achat local, un pays au PIB plus élevé est plus attrayant aux yeux des investisseurs ayant adopté une stratégie de recherche de marchés<sup>101</sup>. Si le motif de l'investissement est la recherche d'économies de fonctionnement, le coût de la main-d'œuvre sera un facteur déterminant pour l'investisseur. Agnès Benassy et d'autres chercheurs font ressortir que le PIB reflétant généralement le niveau des salaires et de la productivité, dans le cas de la recherche d'économies de fonctionnement, une multinationale trouvera un PIB moins élevé plus attractif car elle aura généralement un niveau de productivité supérieur aux entreprises locales et cet aspect, allié au faible coût de la main d'œuvre, lui donnera un avantage face aux concurrents locaux. De même, un investisseur motivé par la recherche de ressources sera sensible à la présence de matières premières exploitables et rentables.

D'autre part, il existe des facteurs d'ordre institutionnel qui nous intéressent plus particulièrement dans cette partie. Les facteurs les plus fréquemment cités parmi ceux qui sont évalués incluent la protection des droits civils et des droits de propriété, la liberté économique et politique, et le faible niveau de corruption. L'efficacité du secteur public, au sens large, est également évoquée, notamment la réglementation fiscale, l'absence d'obstacles à la création d'une nouvelle entreprise, les relations sociales, la transparence, l'impartialité de la Justice et le respect de l'état de droit (rule

---

<sup>100</sup> Brindusa Anghel, « Do Institutions Affect Foreign Direct Investment? » International Doctorate in Economic Analysis, Espagne, Universidad Autonoma de Barcelona, 2005.

<sup>101</sup> Pour rappel, l'annexe 1 fournit une présentation des motivations des investisseurs à internationaliser leurs entreprises.

of law). Le degré de concurrence ou, à l'inverse, la concentration du capital, peuvent tous deux avoir un effet positif sur l'attractivité des territoires<sup>102</sup>. Pour leur part, Daniel Kaufman et d'autres chercheurs ont établi six indicateurs de gouvernance : l'instabilité politique et la violence, l'efficacité de la gouvernance, les obstacles réglementaires rendant difficile la pratique des affaires, l'existence d'un état de droit, le trafic d'influence et la nécessité de rendre compte de ses activités. Les données fournies, qui s'appuient sur 178 pays, démontrent que les cinq premiers indicateurs ont une influence mesurable sur l'IDE<sup>103</sup>.

De nombreuses études empiriques ont été menées afin d'établir les éléments institutionnels qui ont un effet réel sur l'IDE et d'évaluer la nature de leur impact. Cependant la qualité des institutions est, par définition, mesurée qualitativement et les résultats obtenus sont souvent controversés<sup>104</sup>. Certaines études ont démontré l'absence d'effets tangibles de la qualité des institutions sur l'IDE. David Wheeler et Ashoka Mody ont établi que les facteurs sociopolitiques tels que la bureaucratie, la qualité du système juridique et la corruption ont peu d'effet sur l'IDE manufacturier américain<sup>105</sup>. Dani Rodrick a observé que la libéralisation du compte des capitaux n'a pas d'effets positifs sur la croissance du PIB par habitant, sur la part de l'investissement relatif au PIB et sur l'inflation, si les institutions en place sont déjà solides<sup>106</sup>. Hali Edison et d'autres chercheurs n'établissent pas de liens systématiques entre l'intégration financière internationale et le développement des institutions<sup>107</sup>. Ils ne notent pas non plus d'accélération de la croissance dans certains environnements économiques, financiers, institutionnels et politiques.

Malgré tout, il est généralement accepté que la qualité des institutions joue un rôle sur l'attractivité d'un territoire, du moins à certains égards. Ewe-Ghee Lim met en avant

---

<sup>102</sup> Agnès Bénassy-Quéré, Maylis Coupet et Thierry Mayer, « Institutional Determinants of Foreign Direct Investment », op. cit.

<sup>103</sup> Daniel Kaufmann, Aart Kraay et Massimo Mastruzzi, *Governance Matters: Governance Indicators for 1996-2002*, Washington, The World Bank, 2004.

<sup>104</sup> Brindusa Anghel, « Do Institutions Affect Foreign Direct Investment? », op. cit.

<sup>105</sup> David Wheeler et Ashoka Mody, « International Investment Location Decisions: The Case of US Firms », *Journal of International Economics*, Vol.33, 1992, pp.57-76.

<sup>106</sup> Dani Rodrik, « Who Needs Capital Account Convertibility? », Harvard University Mimeo, Cambridge, Massachusetts, 1998.

<sup>107</sup> Hali J. Edison, Ross Levine, Luca Ricci et Torsten Slok, « International Financial Integration and Economic Growth », NBER Working Paper 9164, Cambridge, Massachusetts, 2002.

l'importance de l'environnement des affaires et des investissements<sup>108</sup>. Brindusa Anghel observe que le rang des pays dans les classements d'indicateurs de performance institutionnelle est corrélé à la capacité à attirer des investissements étrangers<sup>109</sup>. À travers leur analyse de la crise asiatique de 1997-1998, Simon Johnson et d'autres auteurs établissent que la variation du taux de change et de la bourse était liée à la qualité des institutions telles que le maintien de la loi et l'étendue de la protection des investisseurs<sup>110</sup>. Ils observent notamment la bonne résistance de Singapour et de Hong Kong et la très mauvaise performance des Philippines et de la Russie. Une étude de Shang-Jin Wei sur la corruption démontre que les flux de capitaux sont influencés par le degré de corruption. Plus la corruption règne, plus les flux sont volatiles<sup>111</sup>. Dans des environnements où la corruption domine, on observe moins d'IDE et plus d'emprunts auprès des banques locales. À l'inverse, Christian Daude et Ernesto Stein établissent que la corruption n'est pas toujours déterminante mais en s'appuyant sur une variété d'indicateurs, ils concluent également que la qualité des institutions importe malgré tout aux investisseurs<sup>112</sup>.

Certains travaux se penchent sur les liens bilatéraux entre pays source et pays hôtes et analysent les institutions dans cette perspective<sup>113</sup>. Des modèles de gravité sont établis, en tenant compte du PIB, de la population et de la distance géographique entre les économies étudiées. Andrei Levchenko établit que certains secteurs sont plus dépendants des institutions que d'autres et que dans ces cas, la proximité institutionnelle est favorisée<sup>114</sup>. Joshua Aizenman et Mark Spiegel observent l'inverse et soutiennent que dans la mesure où les investisseurs étrangers doivent faire face à plus de coûts que les investisseurs locaux, ils ont une préférence pour les environnements où le droit de

---

<sup>108</sup> Ewe-Ghee Lim, « Determinants of, and the Relation Between, Foreign Direct Investment and Growth: A Summary of the Recent Literature », IMF Working Paper WP/01/173, Washington, 2001.

<sup>109</sup> Brindusa Anghel, « Do Institutions Affect Foreign Direct Investment? » op. cit.

<sup>110</sup> Simon Johnson, Peter Boone, Alasdair Breach et Eric Friedman, « Corporate Governance in the Asian Financial Crisis », *Journal of Financial Economics*, Vol. 58, No.1-2, 2000, pp. 141-186.

<sup>111</sup> Shang-Jin Wei, « Domestic Crony Capitalism and International Fickle Capital: Is There a Connection ? », *International Finance*, Vol. 4, No.1, 2001, pp.15-45.

<sup>112</sup> Christian Daude et Ernesto Stein, « The Quality of Institutions and Foreign Direct Investment », *Economics and Politics*, Vol. 19, No.3, Nov 2007, p.317-344.

<sup>113</sup> Agnès Bénassy-Quéré, Maylis Coupet et Thierry Mayer, « Institutional Determinants of Foreign Direct Investment », op. cit.

<sup>114</sup> Andrei Levchenko, « Institutional Quality and International Trade », IMF Working Paper 04/231, 2004.

propriété n'est pas appliqué de manière rigide<sup>115</sup>. Mohsin Habib et Leon Zurawicki mettent en avant l'importance des différences telles qu'elles sont perçues. Ils observent par exemple que si la différence entre l'indice de corruption entre deux pays est conséquente, cela se traduit par moins d'échanges bilatéraux d'IDE<sup>116</sup>. Une étude s'est penchée sur la proximité culturelle comme facteur facilitant l'IDE, en mettant en rapport les flux d'IDE et les religions dominantes entre deux pays<sup>117</sup>. Elle observe que la convergence et la divergence religieuse entre deux pays peuvent toutes deux avoir une incidence positive sur les flux d'IDE en favorisant un climat de confiance mais que d'autres éléments, tels que la solidité des institutions, déterminent la nature de l'incidence de la proximité culturelle sur les flux d'IDE.

Malgré ces résultats contrastés, voire contradictoires, il ressort de cet état de la littérature que la nature et la qualité des institutions influencent l'IDE dans le pays hôte à divers degrés. Il semblerait qu'il n'y ait pas de règle générale et que certaines institutions soient plus importantes pour des investissements directs étrangers précis dans des environnements bien définis. En outre, Agnès Benassy et d'autres chercheurs font ressortir que l'influence des institutions sur l'IDE s'exerce indépendamment du PIB par habitant. Ce constat confirmerait la capacité de l'IDE à influencer le développement des pays les moins développés positivement ou négativement en fonction du cadre institutionnel en place.

### **2.2.3. Les politiques publiques visant à favoriser l'IDE**

Il nous semble que les classements précédemment évoqués, évaluant la qualité institutionnelle des pays ainsi que leur performance, pourraient entrer en ligne de compte dans le processus de réflexion des décideurs politiques. Pour un État en développement ne possédant pas les ressources financières nécessaires pour assurer son développement, il est indispensable d'être attrayant aux yeux des investisseurs étrangers. La concordance entre les différents classements établis sur la performance, le cadre institutionnel et le potentiel des pays, et leur capacité à attirer des investisseurs

---

<sup>115</sup> Joshua Aizenman et Mark M. Spiegel, « Institutional Efficiency, Monitoring Costs and the Investment Share of FDI », NBER Working Paper 9324, Cambridge, Massachusetts, 2002.

<sup>116</sup> Mohsin Habib et Leon Zurawicki, « Corruption and Foreign Direct Investment », *Journal of International Business Studies*, Vol.33, No.2, 2002, pp.291-307.

<sup>117</sup> Jérôme Hergueux, « How Does Religion Bias the Allocation of Foreign Direct Investment? The role of Institutions », *International Economics*, Vol. 4, No. 128, 2011, pp.1-26.

entre très certainement en ligne de compte dans l'élaboration des politiques d'attraction au niveau national, régional ou municipal. Bien que les pays soient, d'une certaine manière, en compétition pour attirer les investisseurs, un document de l'OCDE sur la liste des critères à prendre en compte pour apprécier les stratégies d'incitation à l'IDE indique que les investisseurs ont au préalable une idée de la localisation de leur entreprise pour la plupart des projets d'investissement<sup>118</sup>. De ce fait, les multinationales négocient les différents aménagements prévus pour faciliter leur investissement directement auprès du gouvernement du territoire choisi. Il existe cependant la possibilité que dans certains cas, les investisseurs aient établi une liste des pays hôtes potentiels et qu'ils se fondent sur l'évaluation de chaque territoire pour se décider. Il paraît donc logique que les pays désirant accueillir des entreprises étrangères mettent en place des politiques spécifiques à l'intention des multinationales. Notons cependant qu'il nous semble que le rapport 1998 sur l'investissement publié par la CNUCED soutient qu'en général, même si tous les pays acceptent en principe d'accueillir des IDE, aucun pays n'a adopté de politique où ne figure aucune restriction, dans quelque domaine que ce soit<sup>119</sup>. La réglementation de l'IDE est donc une pratique avérée.

Cette section de notre travail s'intéresse avant tout aux politiques d'attraction spécifiques aux IDE. Il est également possible qu'un pays prenne des dispositions pour améliorer le cadre général des affaires, ce qui aura des conséquences positives sur l'IDE, sans chercher à cibler exclusivement l'IDE. Mais l'ampleur du phénomène des IDE est telle qu'on constate désormais que des politiques sont élaborées spécifiquement pour attirer les investisseurs étrangers. Toujours selon le rapport 1998 de la CNUCED sur l'investissement, les gouvernements justifient de telles incitations en invoquant la nécessité d'intervenir sur les marchés afin de faciliter les externalités positives résultant de l'activité d'acteurs privés<sup>120</sup>. Par exemple les économies d'échelle, la création et le transfert de connaissances et de compétences sont bénéfiques au pays hôte. En d'autres termes, l'activité du secteur privé peut avoir des retombées positives sur la société, justifiant un investissement public.

---

<sup>118</sup> OCDE, « Liste de critères pour apprécier les stratégies d'incitation à l'investissement direct étranger », *Perspectives de l'Investissement international*, Paris, OCDE, 2003, pp.112-152.

<sup>119</sup> CNUCED, *World Investment Report. Trends and Determinants*, New York et Genève, CNUCED, 1998.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p.102.

Dans notre section passant en revue les arguments en faveur de l'IDE, nous avons analysé plus longuement les gains potentiellement accessibles aux pays hôtes. Nous rappellerons simplement ici des bénéfices tels que la création d'emplois, la perspective de recettes fiscales pour l'État, l'amélioration globale des conditions offertes aux entreprises et la possibilité d'obtenir, grâce à l'IDE, une source de financement extérieure pour atteindre des objectifs de développement et une intensification capitaliste, si l'épargne intérieure est trop faible ou si l'intermédiation financière est insuffisante localement<sup>121</sup>.

Tout comme la décision d'investir répond à une stratégie de la part de l'entreprise, le choix d'attirer des IDE procède de stratégies mises en place par les pays hôtes. Le rapport de l'OCDE cité précédemment met en avant les quatre stratégies suivantes : premièrement, une stratégie à visée régionale pour attirer des investisseurs dans une région économiquement défavorisée ; deuxièmement, une stratégie de développement d'activités prioritaires, telles l'exportation, à travers la création de zones franches spécifiques ; troisièmement, une stratégie d'exploitation d'avantages particuliers du pays, comme une main-d'œuvre abondante ou des atouts touristiques ; quatrièmement, une stratégie de développement de secteurs nouveaux dans le pays hôte<sup>122</sup>. Afin de parvenir à leurs fins et d'attirer les investisseurs étrangers, les gouvernements disposent d'instruments précis. Ils doivent cependant choisir les modalités d'opération. Les décideurs doivent par exemple se mettre d'accord sur le niveau territorial à adopter pour gérer les politiques d'investissement. Les décisions peuvent en effet être prises à un niveau national, régional ou municipal. De même, les différentes stratégies peuvent cibler uniquement des secteurs précis, jugés prioritaires, et pas forcément l'ensemble des IDE, à l'instar de l'Asie du Sud-est qui a accordé des avantages particuliers dans le secteur des technologies de pointe ou de l'Amérique Latine qui a assoupli ses politiques d'accueil des investissements pour l'industrie automobile.

L'OCDE classe les mesures incitant l'IDE en deux catégories : la première, évoquée précédemment, est l'approche spécifique, autrement dit la négociation bilatérale entre le pays hôte et la multinationale. La deuxième est l'approche juridique. Dans tous les cas,

---

<sup>121</sup> Agnès Bénassy-Quéré, Maylis Coupet et Thierry Mayer, « Institutional Determinants of Foreign Direct Investment », op. cit.

<sup>122</sup> OCDE, « Liste de critères pour apprécier les stratégies d'incitation à l'investissement direct étranger », op. cit., p.124.

les incitations à l'investissement sont généralement classées en trois catégories : fiscale, réglementaire ou financière. Les incitations peuvent être d'ordre fiscal. Ce type d'incitation est le plus répandu. Les entreprises étrangères peuvent par exemple bénéficier d'un impôt sur les sociétés réduit ou de réductions d'obstacles aux activités transfrontières. Les incitations peuvent également être financières, telles que les subventions aux infrastructures ou à la formation de la main-d'œuvre, des aides administratives, des subventions temporaires sur les salaires, des crédits favorables et une participation de l'État aux coûts de commercialisation et de développement. Ce type d'incitation peut cependant être difficilement accessible aux États aux moyens financiers très limités. Les incitations réglementaires sont essentiellement des dérogations au règlement national, portant sur des préférences accordées aux multinationales. Par exemple, celles-ci peuvent se voir octroyer le monopole d'un marché, des garanties quant à un contrôle des importations ou des accords privilégiés avec l'État lors de procédures d'attribution des marchés publics. Enfin, en dehors de ces trois catégories, les investisseurs étrangers peuvent également bénéficier d'avantages tels que des taux de change favorables ou des infrastructures dédiées.

On peut distinguer les politiques volontaristes telles que des incitations financières, qui visent à réduire le coût d'une relocalisation et dont l'objectif est d'attirer d'emblée les investisseurs, des politiques plus défensives qui consistent à proposer des incitations dans le but d'égaliser les facilités octroyées ailleurs aux investisseurs. Les traités bilatéraux d'investissement facilitent également l'arrivée d'investissements directs étrangers dans un territoire car ils établissent généralement un cadre favorable aux investisseurs provenant d'un pays précis. Cependant, ces traités ne sont pas des incitations à l'IDE à proprement parler ; ils contribuent simplement à créer un environnement favorable aux investissements étrangers<sup>123</sup>. Parallèlement aux mesures destinées à attirer précisément des investisseurs étrangers, les gouvernements peuvent adopter des stratégies qui contribueront à attirer davantage d'investisseurs, à la fois locaux et internationaux. De telles mesures qui s'appliquent à tous les investisseurs incluent des taux d'imposition très avantageux, un régime douanier préférentiel et une simplification des formalités administratives. Mentionnons également des projets

---

<sup>123</sup> CNUCED, World Investment Report. Trends and Determinants, op. cit., p.117.

d'accélération des investissements dans les infrastructures et des mesures visant l'enseignement.

Le rapport de l'OCDE précédemment cité met en avant la nécessité d'avoir une politique équilibrée<sup>124</sup>. Les pays sont invités à avoir recours à la fois aux mesures générales pour favoriser l'investissement et aux incitations visant spécifiquement à attirer des multinationales étrangères. Les études visant à évaluer la capacité des mesures d'incitation à vraiment attirer les investisseurs et les conséquences de ces incitations arrivent en effet à des conclusions ambiguës. D'abord, l'adoption d'une politique favorisant l'investissement étranger est discriminatoire à l'égard des investisseurs locaux. Comme évoqué plus en détail dans la section traitant des arguments contre l'IDE, le développement du tissu industriel local peut être mis en péril si l'IDE est favorisé. Le rapport 1998 de la CNUCED sur l'investissement mondial souligne que les incitations à l'égard des investisseurs étrangers peuvent potentiellement conduire à des distorsions économiques car elles ont les mêmes effets que les subventions commerciales et entraînent un surcoût financier et administratif<sup>125</sup>. Les États doivent donc s'assurer que le coût des incitations accordées n'excède pas la valeur des bénéfices sociaux et économiques attendus. Dans certains cas, il peut y avoir des abus du système. L'île Maurice et l'Inde ont ainsi signé une convention relative à la double imposition (Double Taxation Avoidance Treaty) qui est remis en cause par l'État indien car de nombreuses entreprises non-mauriciennes ont choisi d'être domiciliées à Maurice afin de profiter des conditions avantageuses dont bénéficient les investissements mauriciens en Inde. De ce fait, pendant de nombreuses années, l'île Maurice a été le premier investisseur en Inde et il est avéré que l'île est surtout utilisée comme « étape transitoire » par des investisseurs étrangers dont le but final est l'Inde<sup>126</sup>. Dans d'autres cas, des accords préférentiels à l'égard de certains investisseurs peuvent interférer avec d'autres accords internationaux signés par le pays hôte.

---

<sup>124</sup> OCDE, « Liste de critères pour apprécier les stratégies d'incitation à l'investissement direct étranger », op. cit., p.136.

<sup>125</sup> CNUCED, World Investment Report. Trends and Determinants, op. cit., p.103.

<sup>126</sup> CNUCED, World Investment Report. Global Value Chains: Investment and Trade for Development, New York et Genève, CNUCED, 2013 ; CNUCED, Investment Country Profiles: India, New York et Genève, mars 2013. Voir également la section 6.4 au chapitre 6 où nous évoquons cet aspect et l'annexe 2 pour les flux d'IDE entrant en Inde entre 2000 et 2012.

Il ressort que les experts recommandent plutôt aux pays l'adoption de mesures améliorant le cadre général plutôt que de cibler exclusivement l'IDE. En effet, les retombées positives associées à l'IDE telles que ces avancées technologiques ou la formation du capital humain ne sont pas ressenties exclusivement en présence d'IDE. Un cadre favorisant tous types d'investissement, qu'ils soient locaux ou étrangers, pourrait également produire les mêmes retombées positives, sans léser les investisseurs nationaux<sup>127</sup>. Un rapport de l'OCDE observe que de nombreux gouvernements dont les pays ont bénéficié d'IDE sont également ceux qui font état de bonne gouvernance selon les critères internationaux<sup>128</sup>. Toute mesure ciblée à l'intention des investisseurs étrangers devrait surtout favoriser les retombées positives au moyen de l'interaction entre les entreprises nationales et étrangères ou dans des domaines comme l'éducation ou la formation<sup>129</sup>.

En outre, des études mettent en garde les gouvernements en soulignant que les résultats escomptés par les incitations ne sont pas toujours conformes aux attentes. Un autre rapport de l'OCDE exprime des réserves face à l'efficacité des incitations fiscales à l'égard des investisseurs étrangers. Leur application a parfois été justifiée en invoquant les imperfections du marché auxquelles il fallait remédier. Or, il n'a pas été démontré que les incitations comme les allègements fiscaux pallient réellement les imperfections du marché. De la même manière, il n'est pas clairement établi que les incitations fiscales influencent réellement sur la décision des investisseurs, de sorte que les gouvernements s'appuient parfois sur des raisonnements peu solides. Enfin, les incitations fiscales sont très dépendantes de la situation de chaque pays et ne sont pas normalisées internationalement<sup>130</sup>.

Les incitations de type réglementaire ne font pas non plus l'unanimité. Il semblerait qu'il ne soit pas clairement démontré que celles qui ont pour but d'assouplir le régime auquel sont soumis les investisseurs étrangers aient réellement la capacité d'attirer ceux-ci. La question des incitations réglementaires est en effet étroitement liée aux

---

<sup>127</sup> Magnus Blomström, « The Economics of International Investment Incentives », International Investment Perspectives, Paris OCDE, 2002.

<sup>128</sup> Charles P. Oman, Quelles politiques pour attirer les investissements directs étrangers ? Une étude de la concurrence entre gouvernements, Paris, OCDE, 2000.

<sup>129</sup> Magnus Blomström, « The Economics of International Investment Incentives », op. cit.

<sup>130</sup> OCDE, « Impôt sur les sociétés et l'investissement direct étranger : l'utilisation d'incitations fiscales », *Étude de politique fiscale de l'OCDE*, No. 4, Paris, OCDE, 2001.

conséquences de telles mesures pour le pays hôte. Nous avons évoqué certaines critiques à l'encontre des multinationales, en indiquant que certaines études arrivaient à la conclusion qu'une firme multinationale implantée localement avait une influence négative sur le cadre réglementaire local et contribuait à son nivellement vers le bas<sup>131</sup>. Cependant, de telles observations sont vraiment faites au cas par cas et il n'existe pas d'étude statistique sur le lien entre les incitations réglementaires et les entrées d'IDE, tout comme il n'a pas été démontré de manière irréfutable que les firmes multinationales influençaient positivement ou négativement le cadre réglementaire des pays hôtes<sup>132</sup>. Là encore, les experts sont plutôt d'avis qu'une révision du cadre général du pays, en s'attendant par exemple à améliorer les institutions locales, pouvait être tout aussi efficace, voire plus efficace, que des incitations ciblées envers l'IDE.

## Conclusion

Ce chapitre s'est attaché à retracer l'évolution de l'analyse de l'IDE, des théories qui l'envisageaient pour son incidence sur le commerce international aux approches plus récentes, qui s'intéressent en outre à l'intérêt pour l'entreprise d'investir à l'étranger. Ce passage d'une échelle macroéconomique à une approche microéconomique s'est accompagné d'une complexification de l'analyse de l'IDE dans la mesure où l'idée s'est imposée qu'il n'y a pas une motivation unique, mais au contraire, un ensemble de paramètres variés, qui influencent la décision des entreprises d'investir à l'étranger. Nous nous sommes attardée sur l'incidence de l'IDE sur le développement en soulignant les contraintes qui étaient associées à la volonté d'un pays d'être attractif pour les investisseurs et en démontrant que le sujet faisait l'objet d'un très grand nombre d'études théoriques et empiriques, dont l'hétérogénéité des conclusions met finalement surtout en avant qu'il n'est pas possible de définir une loi générale sur l'incidence de l'IDE sur le développement du fait de la trop grande diversité de cas.

La même observation s'impose à l'issue de la revue de la littérature sur l'étude des facteurs favorisant l'IDE : il en ressort qu'il ne semble pas possible d'émettre une conclusion générale qui rendrait compte de tous les cas, mis à part peut-être en

---

<sup>131</sup> Laura Mosley and Saika Uno, « Racing to the Bottom or Climbing to the Top? », op. cit.

<sup>132</sup> OCDE, « Liste de critères pour apprécier les stratégies d'incitations à l'investissement direct étranger » op. cit. ; Michiel Van Dijk et Myriam Vander Stichele, « Is Foreign Investment Good for Development ? », op. cit.

indiquant que de solides institutions politiques et économiques et des mécanismes garantissant aux investisseurs la sécurité et la rentabilité de leurs investissements sont très certainement favorables à l'IDE. Cependant, cette observation est très générale et ne permet pas d'identifier précisément quels sont les institutions qui seraient donc plus favorables à l'attractivité d'un territoire pour les entreprises multinationales. Nous pouvons néanmoins émettre l'hypothèse que les pouvoirs publics peuvent dissuader ou au contraire encourager les investisseurs, selon le cadre des affaires qu'ils mettent en place, ce que semble démontrer l'expérience positive des pays de l'Asie du Sud-est.

Malgré tout, l'importance de l'IDE pour faciliter l'accès à des capitaux, des ressources et des technologies qui pourraient favoriser le processus de développement des pays les plus démunis est telle que l'étude du phénomène est essentielle même si elle se prête sans doute mieux à des analyses au cas par cas, dans le but d'identifier le faisceau complexe de caractéristiques inhérentes et de mesures prises qui ont mené à l'incidence favorable de l'IDE à travers des exemples précis. Nous évoquons de telles études effectuées sur Taïwan et la Corée du Sud. La suite de notre travail s'attèlera à aborder les aspects mis en avant dans ce chapitre à travers les cas de Maurice et de Trinidad.



## Conclusion de la première partie

Au cours de cette première partie, nous avons dressé le cadre conceptuel qui guidera notre analyse. Conformément à ce qui nous semble déterminant pour comprendre les contraintes entourant la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad, nous avons consacré un premier chapitre à l'évocation du rôle des institutions dans le développement et à la colonisation en tant qu'entreprise ayant contribué à la mise en place des institutions au sein des deux territoires étudiés. Il ressort de ce chapitre que bien que l'importance relative ou absolue des institutions dans les paramètres conditionnant le développement fasse débat, leur caractère essentiel est indiscutable et de solides institutions permettant l'apparition d'un dynamisme économique tout en assurant la stabilité politique sont plus propices au développement. Par ailleurs, la colonisation peut déterminer le type d'institution qui caractérisa par la suite les activités et les relations sociales d'un pays, mais la nationalité du colonisateur, bien qu'importante, ne suffit pas à définir clairement quelles institutions se développeront et leur aptitude à favoriser le développement, car d'autres facteurs entrent en jeu, tels que le type d'activité auquel la colonie se consacre et la philosophie dominante guidant les projets des pays colonisateurs. Par ailleurs, le processus de décolonisation n'a pas toujours signalé une rupture des liens avec l'ancienne puissance coloniale.

Le second chapitre a étudié l'une des modalités par lesquels les liens économiques avec l'ancienne puissance coloniale furent maintenus au moment même de l'accession à l'indépendance, à savoir la présence d'entreprises étrangères. L'investissement direct étranger peut en effet jouer un rôle capital dans la capacité d'un pays à trouver les ressources nécessaires pour favoriser l'activité économique, mais les très nombreux travaux théoriques et empiriques qui se sont consacrés à son analyse mettent en avant que son incidence positive ou négative dépend d'un ensemble de paramètres que certains économistes, dont John Dunning, ont tenté de synthétiser. La qualité des institutions locales apparaît là encore déterminante à la fois pour attirer des investisseurs et pour orienter la nature des retombées locales qui découleront de l'activité des multinationales. Il nous semble donc que le cadre théorique et analytique étudié au cours de cette première partie met l'accent sur l'extrême complexité des différents facteurs qui façonnent les conditions qu'on pourrait qualifier de favorables à une trajectoire de développement réussie.



## **DEUXIÈME PARTIE :**

### **REPÈRES HISTORIQUES : MAURICE ET TRINIDAD PENDANT LA PÉRIODE COLONIALE**



## **Introduction de la deuxième partie**

Avec cette deuxième partie, composée de trois chapitres, nous entamons l'étude des cas de Maurice et de Trinidad. Le chapitre trois sera consacré à Maurice et nous y retracerons les principales étapes de son histoire coloniale, des origines aux années soixante, lorsque l'indépendance fut acquise. Nous adopterons une démarche similaire pour Trinidad au chapitre quatre. Nous ferons suivre ces deux présentations par un chapitre de comparaison, dont le but est de mettre en regard les deux présentations historiques pour mieux comprendre comment les institutions, à la fois formelles et informelles, furent mises en place avant que les territoires n'obtiennent les pleins pouvoirs pour décider de leur avenir.

Il nous semble important de nous attarder sur cette histoire coloniale car elle nous permettra de retracer le contexte et les éléments qui influencèrent les institutions qui y virent le jour et la manière dont elles se développèrent. Nous verrons également comment l'activité économique de Maurice et Trinidad a évolué au cours des trois siècles d'histoire que nous parcourrons. Le chapitre de comparaison nous permettra de mettre en perspective les deux expériences afin de dégager ce que nous pouvons observer sur l'importance des institutions et du legs colonial pour la trajectoire de développement.



## Chapitre 3. Maurice : une histoire caractérisée par une tradition d'ouverture et d'esprit d'entreprise

### Introduction

Dans la première partie, nous avons passé en revue quelques théories portant sur le développement des institutions et nous avons mis en avant qu'en dépit de l'existence d'un consensus au sujet de l'importance de la qualité des institutions dans le processus de développement d'un territoire, l'importance relative des institutions par rapport à d'autres facteurs ne faisait pas l'unanimité. Nous avons mentionné qu'une étude constate qu'à court terme, les institutions ont moins d'importance que le commerce<sup>1</sup>. Un autre travail met en avant l'importance de la situation géographique dans le développement des institutions<sup>2</sup>. Ce chapitre consacré à l'île Maurice s'intéressera aux prémices de son histoire et nous verrons dans un premier temps qu'effectivement, sa situation géographique a joué un rôle capital au long des premiers siècles de son histoire dans les décisions qui ont motivé différents peuples à s'y intéresser. Nous évoquerons en outre des aspects de son peuplement et des dynamiques qui s'y développèrent. Le chapitre passera en revue presque trois siècles d'histoire, des premières tentatives de colonisation de l'île par les Hollandais au XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux dernières années de colonisation britannique. En tant que territoire colonisé, l'île n'était pas maîtresse des décisions sur son avenir, celles-ci étant prises par les autorités coloniales ; mais ces décisions ont façonné son développement, à la fois à travers des choix volontaires mais aussi indirectement, à travers des conséquences qui ne furent pas nécessairement anticipées.

Pour retracer ces grandes étapes, nous nous sommes en grande partie appuyée sur les travaux de l'historien mauricien Auguste Toussaint<sup>3</sup>. Dans ce chapitre s'appuyant

---

<sup>1</sup> David Dollar & Aart Kraay, « Institution, Trade and Growth », World Bank Conference Series on Public Policy, Washington, World Bank, April 2002.

<sup>2</sup> Jeffrey D. Sachs, « Institutions Don't Rule: Direct Effects of Geography on Per Capita Income », NBER Working Paper No.9490, Cambridge, Massachusetts, February 2003.

<sup>3</sup> Né en 1911 à Maurice, Auguste Toussaint fut conservateur en chef et directeur des Archives nationales durant sa carrière. Il consacra entre autres ses recherches à l'histoire de Port-Louis, la capitale mauricienne et à celle de la région de l'Océan Indien. Sur le site du Centre de Recherches sur les Sociétés de l'Océan Indien, on peut lire, à propos de son ouvrage *Port-Louis, deux siècles d'histoire 1735-1935*, paru en 1936, qu'il s'agit du « premier ouvrage scientifique consacré à l'histoire de la Cité de Port-Louis, à l'histoire de l'île Maurice, à celle des Mascareignes et de la Route des Indes. » La Société des Gens de Lettres de France et l'Académie des Sciences Morales et Politiques de Paris soulignèrent toutes deux la

exclusivement sur des sources secondaires et étant essentiellement narratif dans sa structure, nous essaierons de mettre en avant les traits saillants de l'histoire de Maurice, qui nous semblent indispensables pour comprendre la trajectoire de développement et les dynamiques propres à l'île à partir du moment où elle accéda à l'indépendance en 1968, éléments que nous analyserons en profondeur aux chapitres 6 et 12. Après une courte mise en situation géographique, le reste du chapitre suivra un développement essentiellement chronologique, retraçant les étapes principales du développement institutionnel et économique de l'île.

### **3.1. Repères géographiques**

La particularité la plus notable de Maurice est très certainement la présence de l'Océan Indien. Son caractère insulaire joue un rôle clé dans les divers éléments géographiques, climatiques et historiques que nous allons présenter ci-après.

Géologiquement, l'île fait partie de l'archipel des Mascareignes, composé également de l'île de la Réunion et de l'île Rodrigues. Elle est à un peu plus de neuf cents kilomètres au large des côtes orientales de Madagascar et environ deux mille trois cents kilomètres à l'est des côtes africaines. Ses coordonnées géographiques sont 20°17 S et 57°33 E. Elle est donc proche du Tropique de Capricorne dont la latitude est 23°26 S. Cette localisation, ainsi que d'autres caractéristiques géographiques, ont une incidence sur son climat. La région tropicale explique son humidité et sa pluviosité assez forte. De plus, elle est située dans une zone influencée par les alizés<sup>4</sup>. Les températures chaudes de Maurice sont adoucies par les alizés soufflant du sud-est. La direction de ces vents dans la région signifie qu'à Maurice, la côte au vent, plus pluvieuse, est au sud-est et la côte sous le vent, sèche, est au Nord-Ouest. De plus, l'île est en grande partie entourée de barrières de corail, protégeant ainsi les côtes des vagues et lui donnant un lagon calme, avec quelques baies, ici et là. Le relief contribue également à créer deux autres zones distinctes, une partie centrale en hauteur et les plaines côtières autour. D'origine

---

rigueur et le sérieux de la méthode de Toussaint et louèrent la qualité de son travail. Il est incontestablement un précurseur dans l'historiographie de l'Océan Indien.

<sup>4</sup> Les alizés sont des vents océaniques assez réguliers, soufflant entre les hautes pressions subtropicales et les basses pressions équatoriales. Ces vents que l'anglais nomme trade winds permettent la navigation pour les voiliers. Ils structurent l'espace dans la mesure où ils soufflent sur une côte qu'on nomme « côte au vent », qui est caractérisée par un climat aéré et humide et que la côté opposée est « sous le vent », étant généralement abritée et plus au sec. Voir Les mots de la Géographie, Dictionnaire critique, Paris, La Documentation française, 1993, p.26.

### Carte 3.1 : Carte de l'île Maurice<sup>5</sup>



Source : Lexilogos, [En ligne] [http://www.lexilogos.com/maurice\\_ile.htm](http://www.lexilogos.com/maurice_ile.htm)

<sup>5</sup> Les plaines sont indiquées en vert et le plateau central et les montagnes en marron.

volcanique, l'île est composée d'un plateau central s'élevant à environ six cents mètres au dessus du niveau des mers, parsemé de trois ensembles de montagnes ne dépassant pas huit cent quarante mètres pour la plus haute d'entre elles. Ce plateau « central » n'est pas géographiquement au centre de l'île mais plutôt au sud et à l'ouest. De ce fait, le nord et l'est de l'île sont composés de plaines et l'ouest et le sud sont plus accidentés. Comme dans toutes les zones tropicales, le climat est caractérisé par l'alternance d'une saison sèche et fraîche, en l'occurrence ici de mai à octobre, et d'une saison humide et chaude, de novembre à avril<sup>6</sup>. L'activité cyclonique se concentre essentiellement dans cette région sur la période allant de novembre à avril.

### **3.2. De l'Antiquité au XVI<sup>e</sup> siècle : des visites ne donnant pas lieu à l'établissement de colonies**

Dans l'Antiquité, les peuples naviguaient dans l'Océan Indien mais se limitaient en général à la partie septentrionale de l'océan. Les côtes africaines apparaissent sur des cartes grecques établies entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère mais les territoires insulaires voisins n'y sont pas mentionnés. Les peuples qui naviguaient dans la région étaient des commerçants qui faisaient la liaison entre la côte orientale de l'Afrique, la Mer Rouge, le golfe Persique et la côté de Malabar en Inde. Les navires de l'époque résistaient aux moussons<sup>7</sup>, mais leurs voiles triangulaires ne leur permettaient pas de naviguer dans toutes les zones de l'Océan Indien. On n'a également retrouvé aucune trace de passage des Mérinas, des peuples originaires du sud-est asiatique qui migrèrent vers l'Ouest pour s'installer à Madagascar au début de notre ère<sup>8</sup>.

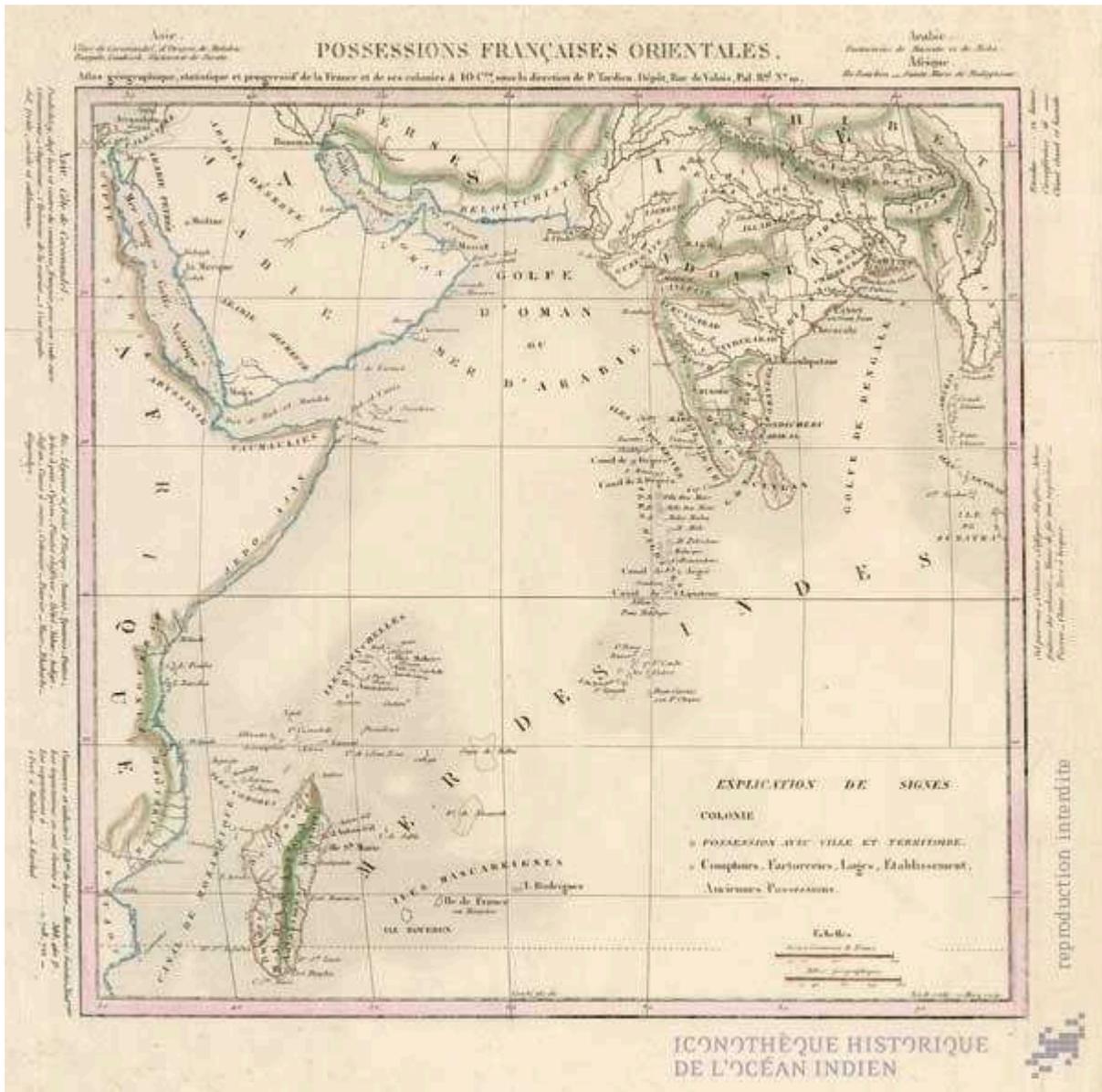
---

<sup>6</sup> Ibid., p.494.

<sup>7</sup> Les moussons se caractérisent par des vents saisonniers très humides.

<sup>8</sup> Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, Paris, PUF, 1974, pp.20-21.

### Carte 3.2 : Carte de l'Océan Indien datant du XIX<sup>ème</sup> siècle



Source : Iconographie historique de l'Océan Indien, [En ligne], URL : <http://www.ihoi.org/>

Des peuples installés le long de la côté orientale africaine, issus du métissage entre des Arabes, venus du golfe Persique, et des peuples africains furent les premiers à visiter régulièrement l'île. Ils avaient déjà établi des contacts avec Madagascar et les Comores, grâce à un type d'embarcation, le dhow ou le boutre, et c'est vraisemblablement au départ de ces îles que les premiers visiteurs s'aventurèrent sur l'île, bien qu'il n'y ait aucune trace physique de ces passages. Cependant, le planisphère portugais de Cantino, datant de 1502, indique un trio d'îles avec des noms d'influence arabes, dont l'une est

l'actuelle île Maurice. Il s'agit soit de Dina arobi qui vient de Diva harab, qui signifie « île abandonnée » ou Dina mozare, de l'Arabe, Diva mashriq ou « Ile de l'Est »<sup>9</sup>.

Bien qu'étant implantés dans la région de l'Océan Indien à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les Portugais n'ont pas établi de colonie à Maurice. Vasco de Gama est l'un des premiers Européens à avoir contourné l'Afrique par le Cap de Bonne Espérance et l'île apparaît sur les cartes détaillées de la région sous le nom de Cirne. Le Mozambique, le Sri Lanka, anciennement Ceylan et Goa en Inde portent encore les traces du passage des Portugais. Mais ceux-ci empruntaient principalement une zone de navigation qu'ils appelaient la ligne des Indes ou *carreira da India* et profitaient de la mousson pour passer de l'Afrique à l'Asie. En outre, leurs navires étaient de solides vaisseaux utilisant un bois originaire du Brésil et comme ils n'avaient pas besoin de faire une halte pour la réparation éventuelle de leurs embarcations, l'île Maurice ne leur offrait aucun intérêt particulier<sup>10</sup>.

Son histoire et celle de la plupart des îles de l'Océan Indien sont étroitement liées aux événements qui se déroulèrent sur le continent européen jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle au moins. Dans le chapitre 1, nous avons évoqué les besoins de financement des nations européennes, poussant les rois à trouver des points d'entente avec la population afin de lever les fonds nécessaires pour développer la navigation et l'artillerie militaire<sup>11</sup>. C'est effectivement au cours du XVI<sup>e</sup> siècle que les Hollandais et les Anglais commencèrent à concurrencer les Portugais dans l'Océan Indien afin de commercer en Orient. Ces deux nations créèrent des « Compagnies des Indes » chargées de développer des comptoirs de commerce, essentiellement d'épices, en Asie.

### **3.3. La colonisation hollandaise**

Les premiers à coloniser l'île furent les Hollandais. Ils avaient des colonies importantes à Batavia (aujourd'hui Jakarta) sur l'île de Java et au Cap en Afrique du Sud. L'île de Java leur assurait une présence dans une zone où poussaient poivre, girofle et muscade. Le Cap est une ville située aux environs du promontoire rocheux, le Cap de Bonne

---

<sup>9</sup> Auguste Toussaint, Histoire de l'île Maurice, op.cit., p.23.

<sup>10</sup> Ibid., p.26.

<sup>11</sup> Douglass North, « Institutions », The Journal of Economic Perspectives, Vol. 5, No. 1, 1991, p.108.

Espérance, qu'il fallait contourner pour accéder aux Indes avant l'ouverture du Canal de Suez au XIX<sup>e</sup> siècle. Ils abordèrent l'île par la côte est en 1598, à Grand Port, où ils établirent des baraquements qu'ils nommèrent Fort Fredrik Hendrik. Ils lui donnèrent le nom de Mauritius, en l'honneur de Maurits van Oranje, Maurice de Nassau, Prince d'Orange. Ils décidèrent d'occuper l'île à partir de 1638 dans le but d'empêcher les Anglais et les Français de s'y installer<sup>12</sup>. Cette décision s'inscrivait dans leur démarche de s'installer dans des « îles à épices » afin d'en dominer le commerce. Pendant leur séjour sur l'île, ils introduisirent la canne à sucre et le cerf de Java, qu'on retrouve toujours à Maurice. Les colonies hollandaises à Batavia et au Cap étant beaucoup plus lucratives et après de nombreux problèmes, notamment les cyclones qui causaient des dégâts considérables et les rats qui dévoraient leurs récoltes, ils abandonnèrent l'île en 1710. L'historien mauricien Auguste Toussaint estime en outre que l'échec de la colonisation hollandaise de Maurice s'explique en grande partie par le manque de femmes hollandaises dans la colonie<sup>13</sup>. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la population de Hollandais et d'esclaves totalisait trois cents occupants et il y avait deux fois plus d'hommes que de femmes chez les Hollandais<sup>14</sup>. En 1706, à peine quatre ans avant d'abandonner totalement l'île, on dénombrait cent onze Hollandais et cinquante-huit Hollandaises.

### **3.4. La colonisation française**

L'île demeura inhabitée durant quelques années, jusqu'à l'arrivée des Français en 1715. Dans le but d'asseoir leur présence dans l'Océan Indien, ils s'étaient déjà intéressés à l'île voisine de Bourbon (aujourd'hui, île de la Réunion) pour y établir une colonie de rendement, le sol y étant fertile<sup>15</sup>. Après quelques tentatives infructueuses avec des plantes diverses, il fut décidé que l'île servirait à la culture du café<sup>16</sup>. Des liens furent établis avec la ville de Moka en Arabie et des expéditions commencèrent en 1707. L'île Bourbon commença à cultiver du café en 1715, ce qui permit à la France d'importer

---

<sup>12</sup> Auguste Toussaint, Histoire de l'île Maurice, op. cit., p.26.

<sup>13</sup> Ibid., p.29.

<sup>14</sup> Ibid., p.26.

<sup>15</sup> Nous indiquions au chapitre précédent que l'historien Henri Brunshwig faisait valoir qu'au dix-huitième siècle, le terme « plantation » était employé comme synonyme de « colonie », indiquant ainsi que la fonction première de l'exploitation de territoires lointains était de fournir des espaces cultivables à la métropole. Henri Brunshwig, « Colonisation-Décolonisation. Essai sur le vocabulaire usuel de la politique coloniale » *Cahiers d'Etudes Africaines*, Paris, EHESS, janvier, Vol. 1, Cahier 1, 1960, p.45.

<sup>16</sup> Auguste Toussaint, Histoire de l'île Maurice, op. cit., p.35.

directement du café. En route vers Bourbon en 1715, Guillaume Dufresne d'Arseil accosta l'île Maurice et en prit possession. Il la nomma île de France<sup>17</sup>.

### **3.4.1. L'île, concession de la Compagnie française des Indes Orientales**

Alors que les Hollandais avaient établi leurs quartiers généraux à Grand Port au sud-est, sur la côte au vent, les Français décidèrent de s'installer plutôt dans une baie qu'ils nommèrent Port-Louis dans le nord-ouest de l'île, sur la côte sous le vent<sup>18</sup> et ils en firent la capitale. Durant les premières décennies, l'île fut concédée à la Compagnie française des Indes Orientales opérant pour le compte de l'État français<sup>19</sup>. Bourbon ayant été colonisée avant l'île de France, les deux territoires étaient initialement gérés à partir de celle-ci. L'administration civile était assurée par un Conseil supérieur qui avait en outre un rôle judiciaire et l'administration militaire était distincte. Le gouverneur général avait sa résidence principale à Bourbon mais il était tenu de passer au moins trois mois sur l'île de France<sup>20</sup>.

Les deux îles faisaient partie des plans d'extension agricole, militaire et marchande de la Compagnie française des Indes Orientales. Mahé de Labourdonnais, un gouverneur envoyé sur l'île en 1735, décida de consacrer Bourbon à la culture de café et d'autres plantes comme l'indigo ou le coton, et l'île de France servait principalement de port grâce à la baie de Port-Louis<sup>21</sup>. Les Français avaient, à l'époque, une présence militaire importante à Pondichéry mais le port qui s'y trouvait était médiocre<sup>22</sup>. Celui de Port-Louis, abritée par une baie, leur permettait d'y faire réparer et construire les navires français destinés à opérer dans l'Océan Indien. Sous l'occupation française, l'île demeura principalement tournée vers la mer et les activités afférentes<sup>23</sup>, malgré le développement de la culture du café, de l'indigo et de la canne à sucre, introduite par les Hollandais<sup>24</sup>. Elle servit même à défendre les intérêts français dans la région grâce à sa position stratégique. Par exemple, en 1746, l'île servit de point de départ d'une escadre française durant la guerre de la Succession d'Autriche, qui permit de mettre en déroute

---

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> Ibid., p.37.

<sup>19</sup> Ibid., pp.56-57.

<sup>20</sup> Ibid., p.37.

<sup>21</sup> Ibid., p.38.

<sup>22</sup> Ibid., p.42.

<sup>23</sup> Ibid., p.68.

<sup>24</sup> Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre: l'économie et le peuplement de Maurice », *Annales de Géographie*, Vol. 63, No. 338, 1954, p.266.

des navires anglais et de prendre le comptoir de Madras en Inde<sup>25</sup>. La décision d'attribuer des fonctions portuaires à l'île de France lui permis d'acquérir davantage d'importance aux yeux des colons, dans la mesure où son activité s'avérait plus profitable. Le gouvernement y fut déplacé et Bourbon devint donc une dépendance de l'île de France.

Au cours de cette période, la colonie se développa grâce à quelques administrateurs éclairés tels que Labourdonnais mais la politique mise en place par la Compagnie fut un échec<sup>26</sup>. Cette dernière bénéficiait d'un monopole pour ravitailler l'île mais le faisait mal et à des prix rédhibitoires. De plus, elle était également l'unique client des colons mais elle forçait ceux-ci à pratiquer des prix dérisoires<sup>27</sup>. Labourdonnais parvint à obtenir une période de liberté de commerce, de 1742 à 1747, en amenant la Compagnie à renoncer à son privilège commercial durant ces cinq années, mais l'île n'en profita guère<sup>28</sup>. Cependant, à la suite des nombreuses pertes encourues, notamment en Inde, la Compagnie accusait non seulement des dettes colossales, mais elle avait perdu tout crédit en Inde. Elle fit appel au pouvoir royal mais les nombreux privilèges dont elle bénéficiait avaient fait beaucoup de mécontents, qui s'élevèrent contre toute intervention. Le gouvernement mit donc un terme à son traitement de faveur en instaurant la liberté de commerce. Les activités de la Compagnie des Indes dans la région périclitèrent, la Guerre de Sept ans de 1754 à 1763 lui assénant son coup de grâce. De ce fait, en 1764, la France plaça l'île de France et les autres îles françaises de la région sous le contrôle direct du ministère de la Marine<sup>29</sup>.

### **3.4.2. L'île sous domination royale directe**

À partir de 1767, les pouvoirs du Conseil supérieur furent limités à ceux d'une cour de justice<sup>30</sup> et le gouverneur général réunit les fonctions d'administrateur civil et militaire. La métropole envoya en outre un intendant chargé de la gestion financière de l'île<sup>31</sup>. Celui-ci, dénommé Pierre Poivre, voulut renforcer le rôle administratif du Conseil

---

<sup>25</sup> Auguste Toussaint, Histoire de l'île Maurice, op. cit., p.40.

<sup>26</sup> Ibid., p.45.

<sup>27</sup> Ibid.

<sup>28</sup> Ibid., p.39.

<sup>29</sup> Ibid., p.45.

<sup>30</sup> Ibid., p.61.

<sup>31</sup> Ibid., p.47.

supérieur mais le gouverneur général s'y opposa. Alors que sous la Compagnie des Indes, les abus et le gaspillage était courant, sous l'autorité royale, le gouvernement fut plus ferme<sup>32</sup>.

### **Les courses maritimes, premier moteur de développement économique**

En tant que concession royale, l'île continua à développer ses activités maritimes. D'une part, la liberté de commerce lui permit d'ouvrir Port-Louis à des navires étrangers. Un certain nombre de pays, qualifiés de « neutres », purent faire affaire avec les colons. La jeune république des États-Unis d'Amérique, ainsi que le Danemark, avaient envoyé des bateaux dans la région<sup>33</sup>. D'autre part l'activité des corsaires devint également très lucrative pour l'île. Du temps de la Compagnie des Indes, Mahé de Labourdonnais avait tenté de favoriser le développement des activités de courses pendant les guerres, c'est-à-dire, parcourir les mers pour procéder au pillage de navires ennemis, mais la Compagnie s'y était opposée<sup>34</sup>. Désormais, cette activité se développa et s'avéra très profitable pour l'île. Les pays neutres saisissaient l'opportunité offerte par le butin des navires anglais, pillés par les corsaires. Tout un réseau commercial se développa, les navires des pays neutres s'approvisionnant en café ou en marchandises d'Orient prises aux Anglais dans les îles de l'Océan Indien et leur apportant au passage différents articles tels que des munitions ou du vin<sup>35</sup>. Des estimations faites à partir d'actes d'amirauté conservés aux Archives de Maurice indiquent que pendant les années 1778 à 1783, durant la période de la guerre d'indépendance des États-Unis, commencée en 1776, on dénombrait un total de trente-neuf vaisseaux corsaires, armés « en guerre et en marchandises » à l'île de France. Pendant les guerres de la Révolution de 1793 à 1802, ces mêmes archives indiquent cinquante-et-un armements en courses et un total de cent-vingt-six prises en bon état et plus de cinquante détruites ou détériorées<sup>36</sup>. L'activité de la course maritime était donc une véritable industrie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le rôle maritime stratégique de Port-Louis en fit un des centres commerciaux les plus actifs de l'Océan Indien<sup>37</sup>. L'île n'était plus uniquement une étape sur la route des Indes, elle devint une destination pour certains navires qui s'y approvisionnaient sur une « route

---

<sup>32</sup> Ibid., p.49.

<sup>33</sup> Ibid., p.65.

<sup>34</sup> Ibid., p.40.

<sup>35</sup> Ibid., p.66.

<sup>36</sup> Ibid., p.65.

<sup>37</sup> Ibid., p.68.

des îles ». Les colons devinrent des « bourgeois de marine<sup>38</sup> », amassant des richesses grâce à leurs activités commerciales qui les menaient de port en port dans l’Océan Indien. L’île toute entière était d’ailleurs prise dans l’engouement des échanges économiques dans la mesure où les quelques planteurs qui avaient des cultures étaient tributaires du négoce et où la véritable classe dominante sur l’île était celle impliquée dans l’activité maritime<sup>39</sup>.

Par ailleurs, les courses généraient de tels revenus et un trafic maritime si intense qu’en 1797 on établit un service de douanes convenable sur l’île afin de gérer les marchandises entrant et le prélèvement des droits de douanes, évitant ainsi de décourager les navires étrangers s’approvisionnant sur l’île par une gestion anarchique ou arbitraire. Pour les années 1795 à 1798, près de la moitié de la valeur totale des importations américaines en provenance de France étaient originaires des îles des Mascareignes. Cela représentait la somme considérable de 4 832 180 dollars<sup>40</sup>. Dans le premier chapitre de cette partie, nous avons évoqué les théories de Douglass North, qui soutient que certaines institutions sont dues au hasard et que leur fonction est de réduire l’incertitude<sup>41</sup>. Le cas de la mise en place de ce service de douanes du fait de l’importance des sommes en jeu semble corroborer cette vision dans la mesure où il n’a pas été créé a priori, en prévision de l’intensification de l’activité maritime mais a posteriori, afin de permettre de gérer au mieux les relations entre les différentes parties prenantes de ces activités commerciales.

De surcroît, les courses permirent au pays de développer une certaine forme d’autonomie par rapport à la métropole. L’opulence qui régnait localement avait contribué au développement d’un attachement au mode de vie sur l’île, de sorte que quand les décisions de la métropole ne convenaient guère à ses habitants, ils passaient outre. Ce fut le cas notamment pour l’émancipation des esclaves. La Convention<sup>42</sup> proclama l’abolition de l’esclavage en 1794 mais l’île de France et sa voisine, l’île Bourbon, tirant une partie de leurs recettes de l’exploitation des esclaves, ne voulurent

---

<sup>38</sup> Ibid., p.53.

<sup>39</sup> Ibid., p.54.

<sup>40</sup> Ibid., p.66.

<sup>41</sup> Douglass North, *Institutions Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge and New York, Cambridge University Press, 1990.

<sup>42</sup> La Convention est le nom donné à l’Assemblée constituante qui pendant la Révolution française succéda à l’Assemblée législative en 1792, fonda la I<sup>e</sup> République et gouverna la France jusqu’en 1795.

pas renoncer à cette facilité, quelque qu'en aient été les motifs humanistes. Elles chassèrent les envoyés de la métropole, chargés de faire appliquer la loi. Le désordre qui régnait en France profita à cet acte de rébellion dans la mesure où la guerre contre la Grande-Bretagne, reprise en 1793, ne permit pas d'envoyer des missions de représailles. En outre, la Marine française était passablement désorganisée par la révolution<sup>43</sup>. Plus tard, vers la fin de l'administration française sous le règne du général Decaen, le dernier Français à avoir été gouverneur, l'île de France ne recevait pas toujours les fonds qu'elle réclamait, les campagnes européennes de Napoléon battant leur plein. Les courses maritimes, qui connurent un regain en 1807 avec les exploits de Surcouf, générèrent tant de profits que Decaen put s'y approvisionner pour la gestion de l'île, alors que le trésor public était vide<sup>44</sup>.

Jusqu'en 1789, l'île dépendait administrativement du comptoir de Pondichéry<sup>45</sup> mais la révolution française apporta des changements. Les administrateurs royaux laissèrent la place à des Assemblées coloniales, des municipalités, puis des directoires exécutifs. Le Conseil supérieur fut remplacé par des tribunaux républicains et des juges de paix<sup>46</sup>. Ces changements avaient été entrepris par les colons avant même l'arrivée du gouverneur, envoyé de la métropole car les gouverneurs royaux avaient été assez impopulaires étant donné la nature absolutiste de leurs pouvoirs. Cependant, les colons n'épousaient pas les idées de la Révolution, n'étant pas enclins à appliquer la devise « liberté, égalité, fraternité » dans le cas de leurs esclaves. Ils parvinrent même à obtenir l'abolition de l'administration républicaine en 1803 et les institutions en place avant 1789 furent rétablies<sup>47</sup>.

Les différences idéologiques avec la métropole s'accrochèrent, Auguste Toussaint qualifiant même Bourbon et l'île de France d' « îles rebelles » tant celles-ci refusèrent de s'aligner aux idées républicaines<sup>48</sup>. Mais en ces périodes de troubles, l'île de France finit par accepter des compromis. En effet, si nous avons mis en avant l'opulence qui y régnait au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle ne s'enrichit pas réellement car malgré tout l'argent qu'elle percevait, la spéculation sur sa monnaie provoquait des tendances inflationnistes

---

<sup>43</sup> Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, op. cit., pp.61-63.

<sup>44</sup> Ibid., p.72.

<sup>45</sup> Ibid., p.42.

<sup>46</sup> Ibid., p.62.

<sup>47</sup> Ibid., pp.69-70.

<sup>48</sup> Ibid., 62-63.

alarmantes, qui s'accrochèrent durant la période de la révolution<sup>49</sup>. À l'époque de la Compagnie des Indes, la piastre d'Espagne avait été la principale monnaie d'échange sur l'île et elle valait dix livres françaises, mais il en circulait peu. Le naufrage du navire le Saint-Géran en 1744 fit empirer la situation puisqu'une cargaison à son bord sombra et provoqua une pénurie sévère de monnaie. On eut donc recours au papier monnaie<sup>50</sup> et cela occasionna une dépréciation de l'argent. Le coût de la vie augmenta en conséquence<sup>51</sup>. Sous le pouvoir royal, le problème perdura et des émissions de billets entre 1769 et 1788 accentuèrent la dépréciation<sup>52</sup>. La période révolutionnaire n'apporta pas de changement et vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'administration publique de l'île eut à nouveau recours à de nombreuses émissions de papier, provoquant successivement des dépréciations qui causèrent une nouvelle fois une inflation galopante. Ainsi, en 1792, la piastre valait entre 11 et 18 livres françaises et en 1799, elle valait 10000 livres<sup>53</sup>. Ce n'est qu'en 1806 que le papier monnaie fut retiré de la circulation en 1806 et que la piastre fut réintroduite<sup>54</sup>.

Par ailleurs, sous les divers gouverneurs français, de nombreuses améliorations avaient été apportées aux infrastructures de l'île. Pierre Poivre contribua à donner à la capitale, Port-Louis, des bâtiments à la hauteur de son statut administratif. Le port et les chantiers navals furent réorganisés et des casernes militaires et des hôpitaux construits<sup>55</sup>. Les routes furent gérées par un vrai service de voirie. Le gouverneur Decaen développa un deuxième port à Grand-Port, qui avait longtemps été négligé au profit de Port-Louis<sup>56</sup>. Il fut également à l'origine de l'adoption du Code civil, du Code de commerce et du Code de procédure civile adaptés aux besoins des Mascareignes<sup>57</sup>.

---

<sup>49</sup> Ibid., p.67.

<sup>50</sup> Le papier monnaie se présente sous forme de billet de banque. C'est une monnaie fiduciaire, c'est-à-dire basée sur la confiance qu'on a en sa valeur, soit du fait de la réputation de l'émetteur, soit parce qu'elle est convertible en un métal précieux ou en devises. En l'occurrence, le papier monnaie n'est pas convertible, sa valeur est donc basée sur la réputation de l'émetteur. – Voir *Lexique d'économie*, Paris, Dalloz, 8<sup>ème</sup> édition, 2004, p.92, p.476, p.518.

<sup>51</sup> Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, op. cit., p.45.

<sup>52</sup> Ibid., p.59.

<sup>53</sup> Ibid., p.67.

<sup>54</sup> Henri Prentout, *L'île de France sous Decaen 1803-1810*, London, Forgotten Books, 2013, p.210.

<sup>55</sup> Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, op. cit., p.48.

<sup>56</sup> Ibid., p.70.

<sup>57</sup> Ibid.

## **Le peuplement européen durant la période française**

La période française fut en outre déterminante pour le peuplement de l'île. Dans les premières années, la population blanche était plus nombreuse que les esclaves et le nombre d'habitants évolua peu. En 1725, on comptait deux cent treize personnes, soldats inclus. Mais la décision de développer l'agriculture sur l'île allait modifier cet équilibre. En 1735, lors de l'arrivée de Mahé de Labourdonnais, il y trouva huit cent trente-huit personnes, dont cent quatre-vingt-dix Européens et six cent quarante-huit esclaves. La population européenne était composée de quelques aventuriers et forbans d'origines diverses, mais l'essentiel de celle-ci provenait de France et était envoyée par la Compagnie française des Indes Orientales. Ces colons étaient souvent des officiers, des cadets de famille, originaires des provinces maritimes de France<sup>58</sup>, plus particulièrement de Provence, de Bretagne et de Guyenne. Fuyant la Révolution, leur nombre augmenta après 1789. Ils étaient généralement propriétaires des terres cultivables sur l'île<sup>59</sup>. Au sein de cette communauté, les distinctions de classe sociale étaient faibles<sup>60</sup>.

## **L'arrivée des esclaves d'Afrique et de petits groupes en provenance d'Asie**

Avec l'extension de la culture des terres, le nombre d'esclaves fut multiplié. Au moment où l'île de France passa de la Compagnie des Indes au gouvernement royal en 1766, elle comptait désormais vingt mille quatre-vingt-dix-huit habitants, dont dix-huit mille cent esclaves<sup>61</sup>. Ils provenaient pour la plupart de la côte est africaine et étaient appelés « Mozambiques » de manière indifférenciée. Certains esclaves étaient également originaires des différents peuples de Madagascar tels que les Merina, les Betsileo et les Sakalaves, qui occupaient souvent des fonctions de gardien de bœufs. Dès le départ, on vit apparaître une population métissée, à mi chemin entre les colons et les esclaves, puisqu'ils étaient des « Noirs libres<sup>62</sup> ». Des statistiques donnent une idée de la population de l'île vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1797, elle comptait cinquante-

---

<sup>58</sup> Ibid., p.50.

<sup>59</sup> Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre », op. cit., p.267.

<sup>60</sup> Auguste Toussaint, Histoire de l'île Maurice, op. cit., p.62.

<sup>61</sup> Ibid., p.50.

<sup>62</sup> Les Noirs libres étaient composés d'esclaves affranchis et de métisses, nés du fruit de l'union entre une femme noire affranchie et d'un homme blanc, le cas inverse étant extrêmement rare et qui, étant donné leur ascendance partielle européenne et le statut d'affranchie de leur mère, n'étaient pas réduits à l'asservissement. Voir Bernard Gainot, *L'empire colonial français de Richelieu à Napoléon*, Paris, Armand Colin, 2015, p.62.

neuf mille vingt habitants, dont six mille deux cent trente-sept Européens (10%), trois mille sept cent trois Noirs libres (6%) et quarante-neuf mille quatre-vingt esclaves (84%)<sup>63</sup>. La Révolution française favorisa les affranchissements et le nombre de Noirs libres augmenta. En 1794, la Convention décréta l'abolition de l'esclavage et malgré le refus des colons de l'île de France de respecter cette ordonnance, la traite était désormais formellement interdite, de sorte que le nombre d'esclaves n'augmenta plus réellement durant la période de domination française après 1788<sup>64</sup>.

Durant cette période, l'île accueillit également ses premiers ressortissants indiens et chinois, principalement en tant qu'esclaves. La plupart des Chinois étaient charpentiers ou domestiques. Avec l'essor de Port-Louis en tant que port sous les Français, un nouveau groupe de travailleurs chinois fut recruté avec des contrats pour travailler sur le port en 1783<sup>65</sup>. L'immigration indienne commença vers 1730. Comme la Compagnie française des Indes Orientales avait des comptoirs en Inde, les échanges étaient fréquents entre l'île et la péninsule, notamment avec le comptoir de Pondichéry. Certains Indiens jouissaient du statut de « libre », d'autres étaient esclaves. Ils étaient souvent maçons, domestiques ou artisans divers. L'architecture coloniale de l'île de France porte des traces de l'influence des bâtisses de Malabar ou de Coromandel sur les côtes indiennes, avec ses grandes varangues et ses colonnes<sup>66</sup>. Les Indiens qui vinrent à Maurice provenaient majoritairement du sud de l'Inde. Ils pratiquaient en grande majorité l'hindouisme, une très faible minorité étant de confession musulmane<sup>67</sup>.

### **3.5. Le tournant des années mille sept cent cinquante : Maurice au cœur de la rivalité franco-britannique, dans un contexte d'affirmation de la suprématie régionale des Britanniques**

Entre temps, la déroute de la Compagnie des Indes après 1763 avait entraîné progressivement la montée en puissance des Britanniques dans l'Océan Indien<sup>68</sup>. En

---

<sup>63</sup> Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre », op. cit., p.268.

<sup>64</sup> Auguste Toussaint, Histoire de l'île Maurice, op. cit., p.68.

<sup>65</sup> MGI Folk Museum, Maurice, [En ligne] consulté le 10 mai 2015, URL : <http://www.mgirt.org/facilities/mgi-folk-museum/208-immigration-history-and-origins.html>.

<sup>66</sup> Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre », op. cit., p.268.

<sup>67</sup> Ibid., p.272.

<sup>68</sup> Auguste Toussaint, Histoire de l'île Maurice, op. cit., p.44.

effet, avant les années 1750, aucune puissance ne dominait réellement tout l'Océan Indien mais à partir de cette période, la Grande-Bretagne commença à occuper les principaux ports indiens. Les navigateurs britanniques régnaient véritablement sur la région grâce à leur maîtrise des mers et à leurs opérations fructueuses pour occuper les meilleurs ports du pourtour de l'océan<sup>69</sup>. En 1793, dans le contexte des guerres de Révolution, la France leur laissa Pondichéry et les postes français à Ceylan (l'actuel Sri Lanka). De ce fait, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la présence française, s'était progressivement concentrée dans la région du sud-ouest de l'Océan Indien, devant les déconvenues essuyées dans la péninsule indienne<sup>70</sup>.

À l'île de France, la menace anglaise fut éloignée dans les premiers temps grâce à l'activité des corsaires, aux unités navales en stationnement sur l'île et à l'apport des pays neutres. Une première offensive anglaise fut repoussée en 1794. La Campagne d'Égypte de 1798 détourna ensuite l'attention des Anglais et l'île de France et ses voisines purent profiter de ce répit<sup>71</sup>. Les hostilités incessantes entre les Français et les Anglais, brièvement interrompues par le trêve d'Amiens de 1802 à 1803, contribuèrent à mettre en péril la présence française sur l'île de France. De plus, le soutien des pays neutres diminua. En effet, les relations franco-américaines se détériorèrent à partir de 1808 et le Danemark, qui possédait un comptoir dans la ville de Tranquebar en Inde, le vit passer sous occupation anglaise à partir de 1801 à cause de l'alliance conclue entre les Français et les Danois. Les forces navales présentes à Port-Louis étaient inférieures aux forces anglaises stationnées dans la région. En outre, l'île de France et ses voisines des Mascareignes revêtaient une importance nouvelle pour les Anglais car leur position stratégique pouvait permettre aux Français de fournir du renfort à la résistance indienne et mettre en péril la mainmise britannique sur le sous-continent. En effet, les possessions hollandaises de Ceylan, Malacca en Malaisie et du Cap en Afrique du Sud étaient tombées aux mains des Anglais en 1795. Les seuls territoires n'étant pas sous domination anglaise dans la région étaient les Mascareignes et Java<sup>72</sup>. Auguste Toussaint cite ainsi William Pitt, futur 1<sup>er</sup> Comte de Chatham et Premier Ministre britannique, s'adressant à la Chambre des Communes à Londres quand il exerçait les fonctions de ministre de la Guerre durant la Guerre de Sept ans, de nombreuses années

---

<sup>69</sup> Ibid., p.76.

<sup>70</sup> Ibid., p.69.

<sup>71</sup> Ibid., p.64.

<sup>72</sup> Ibid.

auparavant: « Tant que les Français tiendront l'île de France, les Anglais ne seront pas les maîtres de l'Inde<sup>73</sup>. »

Mais le général Decaen eut des démêlés avec l'amiral Linois et le corsaire Surcouf, ce qui provoqua le départ du premier en 1805, avec sa division navale. À partir de 1806, les Anglais reprirent possession du Cap et ils purent facilement entamer un blocus des îles des Mascareignes. Les différends entre Decaen et Surcouf poussèrent ce dernier, qui avait contribué de manière substantielle à piller les navires anglais, à quitter la région<sup>74</sup>. En tant que gouverneur, Decaen demanda à la métropole de lui envoyer des renforts militaires pour faire face à la faiblesse grandissante de la position française dans l'Océan Indien mais les périples de Napoléon en Europe ne lui permirent pas d'accéder à cette demande. L'annexion de la Hollande par la France en 1808 n'y changea rien car les flottes qui stationnaient dans la colonie hollandaise de Batavia ne vinrent pas lui prêter main forte à cause de l'éloignement de celle-ci<sup>75</sup>. Les Anglais purent faire appel à des renforts stationnés dans les colonies du Cap et de Bombay, toutes deux désormais sous contrôle britannique, pour parvenir à leurs fins. Le blocus de l'île de France, commencé en 1806, dura jusqu'à la capitulation de l'île. Avant elle, sa toute petite voisine, Rodrigue, qui était très difficilement défendable et peu habitée, fut la première à être prise d'assaut en 1809. Bourbon, désormais connue sous le nom de la Réunion par décision de la Convention en 1793, capitula en juillet 1810.

La Réunion fut utilisée comme base de départ pour sonder les défenses de l'île de France. En 1810, les troupes françaises menées par l'amiral Duperré infligèrent une défaite aux Britanniques dans les eaux de Grand Port dans le sud-ouest de l'île. Mais les Britanniques révisèrent leur tactique et préparèrent une nouvelle offensive en décembre de la même année, en accostant par le Nord cette fois. Cette nouvelle expédition était composée de troupes de plusieurs milliers de Britanniques et d'Indiens. Sur l'île de France, on ne comptait plus que quatre mille soldats français, dont la moitié uniquement étaient militaires de profession et cette escadre ne faisait pas le poids face aux troupes britanniques. En dépit de la position fortifiée de la capitale Port-Louis qui aurait permis de défendre la ville encore quelque temps, le général Decaen capitula car

---

<sup>73</sup> Ibid., p.77.

<sup>74</sup> Ibid., p.72.

<sup>75</sup> Ibid., p.73.

aucune aide n'était attendue et l'île était dans un tel état de dénuement que le sacrifice de la vie des soldats n'en valait pas la peine. Du côté des Anglais, le commandant John Abercromby accepta la capitulation qui permettait d'éviter des pertes de vies inutiles dans ses troupes et un soulèvement de la population locale s'il avait fallu se battre. Il ne fit aucune difficulté pour entamer des négociations qui garantirent aux colons le respect de leurs lois, coutumes et religions, ainsi que celui de leurs propriétés particulières, des termes qui avaient déjà été concédés aux colons de l'île de la Réunion. Un accord fut donc signé, qui permettait aux colons français de conserver leurs avantages<sup>76</sup>.

### **3.6. La colonisation britannique**

L'intérêt des Anglais envers l'île est décrit par Auguste Toussaint comme étant de l'« impérialisme passif » dans la mesure où ils n'avaient pas besoin de ces îles, mais elles auraient pu permettre de contrarier leurs projets expansionnistes. Selon son interprétation, l'île Maurice et les autres îles des Mascareignes ne les intéressaient pas particulièrement, mais entre les mains des Français, elles mettaient en danger la domination britannique en Inde, d'où la décision de les occuper<sup>77</sup>. Le changement de propriété fut officialisé au congrès de Vienne de 1815 où les Britanniques récupérèrent toutes les possessions françaises restantes dans l'Océan Indien, à l'exception de l'île de la Réunion, qui, semble-t-il, n'avait pas de valeur particulière aux yeux des Anglais. C'est également lors de la signature des traités à Vienne que le nom hollandais de l'île lui fut rendu : Mauritius, Maurice.

#### **3.6.1. De l'endettement des premières années à l'essor de la canne à sucre**

Pour l'essentiel, la population d'origine européenne, en grande majorité française, était lourdement endettée à l'arrivée des Anglais, suite à la paralysie du commerce. L'administration britannique prit alors des mesures pour tenter d'assainir la situation économique de l'île. En l'absence de monnaie unique, la confusion régnait. Les monnaies ayant cours dans les colonies britanniques étaient presque toutes liées à la

---

<sup>76</sup> Ibid., p.78. Ces éléments sont expliqués plus en détail à l'annexe 3 qui propose une présentation synthétique du cadre constitutionnel contemporain mauricien et des compléments d'explication.

<sup>77</sup> Ibid., p.79.

livre durant le XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup>. Le Colonial Office introduisit en 1820 une piastre coloniale qui correspondait à quatre shillings de la monnaie anglaise et qui fut remplacée en 1860 par la livre sterling<sup>79</sup>. Étant donné les flux importants de migrants indiens et d'échanges commerciaux, une union monétaire fut convenue avec l'Inde à partir de 1878<sup>80</sup>. Plus tard, Maurice introduisit sa propre devise, la roupie mauricienne, en 1931, lorsque le Royaume-Uni abandonna l'étalon-or<sup>81</sup>, et la rattacha à la zone sterling en 1934<sup>82</sup>. En attendant, le premier gouverneur britannique, Robert Farquhar, favorisa l'établissement de la première banque de l'île. L'exemple étant donné, le secteur privé fit de même et le colon Adrien d'Épinay fonda, en 1832, une banque qui n'existe plus aujourd'hui<sup>83</sup>. Par contre, une autre banque, créée par un groupe de négociants en 1838, existe toujours aujourd'hui<sup>84</sup>. Le secteur privé a su très tôt défendre ses intérêts et, dès 1850, une Chambre de Commerce fut créée, suivie par une Chambre d'Agriculture en 1853.

En effet, les Britanniques décidèrent de faire cultiver une denrée d'exportation vers la métropole. Ainsi, le sucre, qui était devenu populaire en Europe, devint la production principale<sup>85</sup>. L'activité commerciale, qui était essentiellement maritime au temps des Français, ne pouvait pas continuer car au Royaume-Uni, les Actes de navigation<sup>86</sup>

---

<sup>78</sup> Patrick Imam et Camelia Miniou, « Mauritius: A Competitiveness Assessment », IMF WP/08/2012, Washington, IMF, 2008, p.4.

<sup>79</sup> Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, op. cit., p.89.

<sup>80</sup> Patrick Imam et Camelia Miniou, « Mauritius », op. cit., p.4.

<sup>81</sup> L'étalon-or était un système monétaire international au sein duquel l'or servait conventionnellement de mesure de valeur, de moyen d'échange et de réserve de valeur. Voir *Lexique d'économie*, op.cit., 2004.

<sup>82</sup> La zone sterling a été une zone monétaire de 1931 à 1967. Elle était constituée des pays regroupés autour de la Banque centrale britannique et qui avaient établi une parité fixe entre leur monnaie et la livre sterling. Voir *Lexique d'économie*, op.cit., 2004.

<sup>83</sup> Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, op.cit., pp.89-90.

<sup>84</sup> Mauritius Commercial Bank Ltd., [En ligne], consulté le 28 juin 2015, URL : <http://www.mcbgroup.com/en/group/about/brief-history>.

<sup>85</sup> Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, op. cit., p.82.

<sup>86</sup> Les Actes de navigation sont une série de lois passées durant le XVII<sup>e</sup> siècle par le Parlement anglais dont le but est de protéger le commerce anglais. Ils s'inscrivent dans le cadre de l'idéal mercantiliste alors à son zénith. La loi maritime de Cromwell en 1651 vise à développer la flotte anglaise en lui réservant le transport des marchandises exportées et importées. Les produits des colonies britanniques ne pourront plus être transportés que sur des navires anglais, ceux du commerce européen par la flotte commerciale anglaise ou bien celle du pays d'origine des marchandises. Deux actes suivront sous la restauration Stuart. Celui de 1660 oblige les navires anglais à comporter un équipage aux trois-quarts formé de marins britanniques (dont le capitaine lui-même) à une époque où les marines étaient très cosmopolites. Il s'agit d'orienter les Anglais vers les activités du commerce maritimes. Celui de 1663 (Staple Act) conformément au pacte colonial, réserve le commerce des colonies à la métropole, en les obligeant à n'acheter et ne vendre qu'à l'Angleterre. Cela permettra de faire de Londres une plaque tournante de réexportation des denrées tropicales vers l'Europe continentale et réservera des marchés aux produits manufacturés anglais. Les lois maritimes ont permis à la flotte et au commerce britanniques de rattraper et dépasser la Hollande, mais au détriment du consommateur anglais car les coûts de tous les

étaient en vigueur et excluaient toute liberté de commerce. De plus, le Cap, désormais britannique, agissait en tant que rival pour l'île Maurice et celle-ci devait se différencier. L'activité marine commerciale étant donc impossible, le choix se porta vers la culture du sucre. L'île Maurice bénéficia en 1825 d'accords lui permettant d'exporter son sucre à des taux préférentiels. Ainsi, en 1825, la production de sucre était de dix mille huit cent soixante-neuf tonnes et l'année suivante, elle passa à vingt-et-un mille deux cent quarante-quatre tonnes. En 1854, la production mauricienne de sucre dépassait les cent mille tonnes annuelles<sup>87</sup>.

Il nous semble qu'on peut observer que les périodes de prospérité de l'île Maurice furent souvent liées à un contexte favorable qui ne dépendait pas d'elle. Ainsi, l'apogée sucrière de la décennie 1850-1860 fut rendue possible par la fin de l'application des Actes de Navigation en 1851, qui lui permit de commercer librement. La découverte de l'or en Australie en 1851 lui fut également profitable car elle suscita un afflux de prospecteurs et Maurice y trouva un marché pour son sucre. L'île put également profiter de sa localisation géographique en se positionnant comme la plaque tournante d'un commerce de produits européens destinés à l'Australie<sup>88</sup>. Cependant, son partenaire commercial principal au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle était incontestablement l'Inde, vers laquelle Maurice exportait son sucre et dont elle importait le riz et les articles de consommation courante, principalement à l'usage des nombreux travailleurs indiens qui immigrèrent au cours du siècle<sup>89</sup>.

### **3.6.2. L'évolution vers le bilinguisme, symbole du double héritage colonial de Maurice**

Lors de la prise de Maurice par les Anglais en 1810, celle-ci était très fortement empreinte de culture française, et dotée d'une société créole bien établie<sup>90</sup>. Compte tenu du peuplement déjà existant, la colonisation britannique ne fut pas accompagnée d'un afflux importants d'Anglais, de sorte que la langue française y demeura très présente.

---

produits en ont été accrus, et au prix de guerres répétées. Les actes de navigation seront abolis en 1849 avec l'avènement du libre-échange en Europe. Voir *Lexique d'économie*, op.cit., 2004.

<sup>87</sup> Auguste Toussaint, Histoire de l'île Maurice, op. cit., p.83.

<sup>88</sup> Ibid., p.95.

<sup>89</sup> Ibid., p.96. Nous y reviendrons ci-dessous.

<sup>90</sup> Le sens donné au terme « créole » ici est celui de « blancs originaires des colonies ». Cependant, à l'île Maurice, ce terme va progressivement être utilisé pour décrire dans un premier temps toute la population non-indienne, puis la population d'origine africaine ou métissée. Voir Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre », op. cit., p.268.

La survivance du français et le bilinguisme à l'île Maurice sont ainsi liés à la manière dont les Britanniques en prirent possession, en garantissant aux colons, français pour la plupart, le maintien de leurs coutumes et traditions. Le Colonial Office lui-même adopta une attitude ambiguë dans la mesure où il ne semblait pas partisan de l'anglicisation de toute l'administration<sup>91</sup>. En effet, une Commission des Colonies préconisa une telle mesure en 1828 mais ses recommandations ne furent jamais appliquées avec fermeté<sup>92</sup>. En outre, durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la liaison maritime avec l'Europe était assurée efficacement par une compagnie française, la Compagnie des Messageries Maritimes<sup>93</sup>. Ce lien permit à Maurice d'entretenir des relations régulières avec l'ancienne métropole, de sorte qu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, elle était décrite comme étant « superficiellement anglicisée, demeurant toujours culturellement française<sup>94</sup> ». L'historien Auguste Toussaint évoque la carrière européenne de quelques personnalités historiques mauriciennes durant les années de présence britannique, en faisant ressortir que la plupart connurent du succès en France<sup>95</sup>. Lors d'une escale sur l'île en 1836, le naturaliste anglais Darwin constata que Port-Louis était moins anglicisée que des villes françaises comme Calais ou Boulogne<sup>96</sup>.

### **3.6.3. Le tournant de l'abolition de l'esclavage : d'une population d'ascendance majoritairement africaine au recours à la main-d'œuvre asiatique, en particulier indienne, modifiant durablement le profil démographique**

Dans son récit de voyage, le Français Auguste Billard, note qu'en 1817, la capitale Port-Louis était déjà segmentée en quartiers, avec un camp de Noirs libres, un camp de chinois et un camp d'indiens<sup>97</sup>. Les statistiques de 1830 indiquent une population totale de quatre-vingt-onze mille huit cent vingt-six habitants, dont huit mille cent trente-cinq Européens (9%), dix-huit mille dix-neuf Noirs libres (20%) et soixante-quatre mille neuf cent dix-neuf (71%) d'esclaves. L'interdiction de la traite des esclaves de 1807

<sup>91</sup> Auguste Toussaint, « La langue française à l'Île Maurice », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Vol. 56, No. 205, 1969.

<sup>92</sup> Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, op. cit., pp.79-80.

<sup>93</sup> Ibid., p.85.

<sup>94</sup> Ibid., p.107.

<sup>95</sup> Toussaint évoque ainsi le neurologue Charles-Edouard Brown-Séquard, le sculpteur Prosper d'Épinay, le peintre Henri Le Sidaner, entre autres.

<sup>96</sup> Charles Darwin, *Voyage of the Beagle*, Londres, 1860, p.474, cité par Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre », op. cit., p.267.

<sup>97</sup> Auguste Billard, *Voyage aux colonies orientales*, Paris, 1822, p.43, cité in Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre », op. cit., p.268.

contribua à rendre la main-d'œuvre plus rare et plus exigeante dans les plantations<sup>98</sup>. L'abolition de l'esclavage dans les colonies britanniques<sup>99</sup>, appliqué à Maurice à partir de février 1835, favorisa le recours à l'immigration chinoise et indienne et changea radicalement la distribution de la population. Dès 1834, des travailleurs contractuels, appelés des coolies, furent introduits. Bien que recrutés, ces travailleurs étaient exploités et vivaient dans des conditions proches de celles des esclaves. À Calcutta, des maisons se chargeaient de trouver des candidats. Ceux-ci devaient normalement percevoir les six premiers mois de leurs gages par avance mais les recruteurs trouvaient en général un prétexte pour les conserver. Selon Darwin, Port-Louis abritait huit cents Indiens qui avaient été déportés pour infraction contre les lois britanniques<sup>100</sup>. Les conditions de vie et de travail des travailleurs engagés indiens étaient telles que les abolitionnistes anglais obtinrent l'interdiction de l'immigration indienne, véritable esclavage déguisé, en 1839. Mais cette interdiction fut levée en 1844, avec la mise en place d'un cadre de régulation beaucoup plus strict<sup>101</sup>.

Dans cette société à laquelle les Britanniques vinrent se greffer, la hiérarchie sociale était bien établie. En haut de la pyramide, on retrouvait un petit nombre d'administrateurs coloniaux britanniques, puis des colons blancs d'origine française, également en assez petit nombre, suivis d'une couche intermédiaire, plus nombreuse, de métisses libres et enfin la vaste majorité, composée d'esclaves. Les nouveaux travailleurs indiens arrivés après l'abolition de l'esclavage se retrouvèrent au bas de la pyramide, avec un statut à peine plus valorisé que celui d'esclave<sup>102</sup>.

Durant cette période, l'immigration chinoise, qui avait timidement commencé au XVIII<sup>e</sup> siècle, connut une nouvelle impulsion<sup>103</sup>. Les propriétaires terriens eurent recours à la main-d'œuvre chinoise pour labourer la terre. Environ trois mille travailleurs engagés chinois âgés de vingt à quarante ans furent recrutés, en provenance de Singapour, Penang et Macao. Cependant, les conditions de vie étaient très dures et ces nouveaux coolies ne s'y acclimatèrent pas. Beaucoup abandonnèrent leur travail de laboureur et

---

<sup>98</sup> Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre », op. cit., p.269.

<sup>99</sup> The Slavery Abolition Act 1833.

<sup>100</sup> Ibid., p.268.

<sup>101</sup> Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre », op. cit., p.269.

<sup>102</sup> Jean Houbert, « Mauritius: Independence and Dependence », *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 19, No.1, 1981, p.78.

<sup>103</sup> Huguette Ly Tio Fane Pineo, *La diaspora chinoise dans l'Océan Indien Occidental*, Aix-en-Provence, Greco Océan Indien, 1981.

se mirent à commettre des larcins pour vivre. L'ampleur du problème fut telle que des campagnes de rapatriement furent organisées dès 1843, avec un contingent de deux cents travailleurs chinois embarqués pour Penang<sup>104</sup>. Cette mauvaise expérience mit un frein à l'immigration de travailleurs chinois pendant quelques décennies. Celle-ci reprit ensuite progressivement mais la population qui émigra était différente, originaire de la Chine continentale, des Hakka, des habitants du Fujian et des Cantonais. Ils émigrèrent volontairement et s'installèrent dans la capitale, où un véritable quartier chinois vit le jour. Ils étaient principalement commerçants et fonctionnaient en réseaux familiaux. Ils s'établirent peu à peu dans toute l'île, ouvrant des petits commerces dans les villages. Beaucoup se convertirent au christianisme, se plaçant sous la protection du notable du village, souvent le propriétaire de l'usine à sucre, qui devenait leur parrain<sup>105</sup>.

#### **3.6.4. Les premières décennies de l'administration politique britannique, caractérisées par le maintien des vastes pouvoirs du gouverneur**

Comme indiqué précédemment, les institutions administratives en vigueur en 1810 étaient celles d'avant 1789. Les Anglais n'entreprirent pas de les modifier réellement mais procédèrent à quelques changements de façade. Ainsi, pour ôter de sa toute-puissance au gouverneur, un Conseil du gouvernement fut créé en 1825, composé du gouverneur, du juge principal, du secrétaire en chef, de l'adjoint au commandant des troupes et du contrôleur des douanes. Mais le pouvoir décisionnaire demeura malgré tout le privilège du gouverneur. L'organisation administrative et judiciaire demeura inchangée. La nouvelle orientation économique de l'île accorda une importance nouvelle aux propriétaires terriens, dont l'influence dans l'administration locale alla grandissant, orientant par là même le système à leur avantage<sup>106</sup>. Mais l'administration britannique instaura en 1832 un nouveau Conseil de gouvernement au sein duquel les colons n'avaient qu'une faible voix dans les questions liées à l'administration intérieure. Les fonctionnaires et les notables qui y siégeaient étaient choisis par le gouverneur, ce qui contribuait, dans les faits, à renforcer son pouvoir. Au niveau local, la ville de Port-

---

<sup>104</sup> MGI Folk Museum, Maurice, [En ligne] op. cit.

<sup>105</sup> Laval Jocelyn Chan Low, « Talk: China Town, Mauritius », PPT Presentation, Réduit, University of Mauritius, 2012. [En Ligne], consulté le 10 mai 2015, URL: <http://www.cultus.hk/Mauritius/University%20of%20Mauritius.ppt>.

<sup>106</sup> Auguste Toussaint, Histoire de l'île Maurice, op. cit., p.100.

Louis était la seule qui possédait une municipalité élue à partir de 1850<sup>107</sup>. Ce Conseil de gouvernement fut maintenu jusqu'en 1886, année où les premières élections législatives furent organisées sur l'île. Ces élections à suffrage censitaire ne permettaient qu'à une toute petite part de la population d'aller aux urnes. En outre, le nouveau Conseil de Gouvernement était composé de huit hauts fonctionnaires envoyés par la Couronne, neuf membres nommés par le gouverneur et dix membres élus. Les candidats à ces dix sièges, se divisaient en deux camps : celui des Oligarques, les propriétaires terriens, et celui des Démocrates, qui représentaient les moins nantis de la bourgeoisie<sup>108</sup>.

### **3.6.5. D'une condition d'opprimés à celle de petits propriétaires : la lente progression du prolétariat indien**

Parallèlement à ces évolutions, la population d'origine indienne, qui était essentiellement employée dans le secteur agricole, manifestait un désir grandissant d'être représentée politiquement. En effet, la proportion d'immigrants indiens à Maurice ne cessa d'augmenter après la levée de l'interdiction d'immigration en 1844. Le nouveau cadre de régulation accorda davantage de droits aux coolies, malgré des abus persistants. Un protecteur fut nommé, chargé de coordonner les formalités avec l'Inde. Le recrutement s'étendit à d'autres villes telles que les ports de Madras et de Bombay. L'entreprise bénéficiait de fonds officiels, versés pour assurer des conditions de transport décentes et pour le règlement des frais d'engagement. Ces mesures permirent d'améliorer les conditions de vie des travailleurs engagés et certains renouvelèrent même leur contrat, les perspectives d'avenir à Maurice leur semblant plus positives que la misère de leur vie en Inde<sup>109</sup>. Pour la période 1834-1936, on estime que quatre cent trente-cinq mille trente-six Indiens sont entrés à Maurice et que cent soixante-neuf mille six cent quatre-vingt-douze sont rentrés en Inde. Dans les faits, les engagements de travailleurs indiens se firent de plus en plus rares dès 1880<sup>110</sup> et à partir de 1907, l'immigration cessa virtuellement<sup>111</sup>. Une brève reprise se produisit en 1923-

---

<sup>107</sup> Ibid., p.90.

<sup>108</sup> Le Mauricien, « Les premières élections générales opposent Oligarques et Démocrates », 26 décembre 2011. Consulté le 16 juin 2015, URL : <http://www.lemauricien.com/article/histoire-les-premi%C3%A8res-%C3%A9lections-g%C3%A9n%C3%A9rales-opposent-oligarques-et-d%C3%A9mocrates>.

<sup>109</sup> Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre », op. cit., p.269.

<sup>110</sup> Ibid., p.271.

<sup>111</sup> Ibid., p.269.

1924 mais ces immigrants retournèrent rapidement en Inde ou furent redirigés vers les îles Fidji. La population indienne semble être devenue majoritaire sur l'île vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le recensement de 1851 indique en effet que 43,1% de la population, qui atteignait à ce moment-là cent quatre-vingt mille huit cent vingt-trois habitants<sup>112</sup>, était d'origine indienne et dès 1861, ce pourcentage passe à 62,1%. En 1911, la proportion était de 69,9%<sup>113</sup>. Depuis 1946, cette prépondérance de la population d'origine indienne s'est traduite dans les différentes catégories de population utilisées pour les recensements. D'abord, il y a eu une distinction effectuée entre la population indienne et la population « générale », cette dernière catégorie étant composée de tous les groupes non-originaux de l'Inde. Depuis, la catégorisation s'est affinée mais la population d'origine indienne occupe toujours la portion la plus importante.

Les raisons expliquant cette croissance de la population indienne ne sont pas faciles à cerner. L'excédent d'immigration joua définitivement un rôle important jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais le taux de natalité indienne fut pendant longtemps très bas, du fait de la faible proportion de femmes immigrées. Dans les premiers envois de coolies, il n'y avait pas plus de 2% de femmes et il fallut attendre les années 1840 pour que le règlement exigeât un minimum de 12% de femmes parmi les travailleurs engagés. Les mauvaises conditions de vie contribuèrent également à maintenir un taux de natalité bas pendant de longues périodes<sup>114</sup>. A partir de 1914, on observe un déclin relatif de la part de la population indienne par rapport au reste de la population mauricienne mais cette baisse fut assez rapidement enrayerée grâce aux progrès de l'hygiène et de la médecine, qui bénéficièrent à toute la population. Dans les années 1940, la lutte contre la malaria fut renforcée, de sorte qu'en 1952 cent quatre-vingt-huit décès uniquement furent attribués au paludisme. Malgré tout, à cette période, dans la population d'origine indienne, le pourcentage de bébés morts avant l'âge de trois mois et de femmes décédées en couches resta élevé. Il semblerait que l'excédent de nuptialité et de natalité à partir de 1952, représentant un accroissement conséquent par rapport à la période

---

<sup>112</sup> Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, op. cit., p.93.

<sup>113</sup> Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre », op. cit., p.270.

<sup>114</sup> Ibid.

précédente, permit à la population indienne d'avoir dans les faits, un taux de natalité double de celui de la population générale<sup>115</sup>.

Le géographe Charles Robequain souligne l'importance de l'attitude des travailleurs indiens dans leur évolution au sein de la société mauricienne. Il les décrit comme étant des travailleurs assidus, réussissant progressivement à améliorer leur condition sociale<sup>116</sup>. A partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avec le ralentissement, puis l'arrêt de l'immigration indienne et l'extension des superficies cultivées, ces travailleurs devinrent de plus en plus exigeants. Ils justifiaient des demandes de hausses de salaire par les prix élevés du sucre. Le recours aux grèves fut utilisé pour faire pression sur les employeurs. En effet, les périodes de récolte de la canne à sucre sont très importantes pour maximiser le rendement de la canne, la teneur en sucre étant maximale à un moment précis et les équipements des usines étant, en outre, coûteux. Des menaces de grèves pendant la période de récolte permettaient ainsi de faire pression au besoin<sup>117</sup>. Afin de satisfaire la main-d'œuvre, l'administration britannique préconisa le morcellement d'une partie des terres en métairies, assorti d'une promesse de vente quand le métayer serait libéré de ses dettes. Les laboureurs indiens, déjà habitués à une vie dure, n'hésitèrent pas à accepter ces arrangements. De 1880 à 1918, de nombreuses parcelles de terres furent morcelées. Pour la période de 1909 à 1913, 33% des terres cultivées le furent par des Indiens métayers ou propriétaires. Pour la période 1918 à 1923, cette proportion atteignit les 45%, pour retomber à 36% en 1936<sup>118</sup>. Les propriétaires étaient majoritaires en 1954, détenant 80% des parcelles morcelées. La population indienne était majoritaire dans l'exploitation de lopins de terre de moins d'un hectare. En plus de la culture de la canne, les Indiens s'adonnaient également à un peu de culture vivrière et à de l'élevage. Ils complétaient leur subsistance en louant leurs services comme journaliers pour les moyens et les gros propriétaires terriens, où ils étaient employés comme manutentionnaires<sup>119</sup>.

Comme évoqué précédemment, dans un premier temps, les travailleurs engagés remplacèrent les esclaves et étaient donc au départ tout en bas de la hiérarchie sociale.

---

<sup>115</sup> Ibid.

<sup>116</sup> Ibid., p.271.

<sup>117</sup> Ibid.

<sup>118</sup> Chambre d'Agriculture de l'île Maurice, Rapport 1952-1953, p XXXIV et XXXVII, cité in Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre », op. cit., p.271.

<sup>119</sup> Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre », op. cit., p.271.

Cependant, ce système d'acquisition foncière permit une forte mobilité sociale pour ceux qui surent saisir les opportunités qui s'offraient à eux. L'activité de récolte de canne à sucre étant saisonnière, les propriétaires de plantations décidaient éventuellement d'employer des travailleurs journaliers, recrutés par un entrepreneur. Celui-ci était en général un immigrant déjà établi, d'origine indienne, parlant le créole, la langue locale, ainsi qu'une ou plusieurs langues indiennes. Il était rémunéré par rapport au nombre de travailleurs qu'il pouvait fournir. Cette position de force lui permettait d'évaluer au mieux comment rentabiliser la main-d'œuvre disponible et grâce au capital accumulé du fait de ses activités, il achetait des terrains aux propriétaires de plantations. Les propriétaires, de leur côté, n'étaient pas contre céder des terrains de culture car l'activité la plus lucrative était la production de sucre et non pas la culture de cannes. De ce fait, les propriétaires, pour la plupart blancs, passèrent des accords avec des immigrants indiens, leur vendant des parcelles de terrain à la condition que la canne récoltée soit dirigée vers leur usine pour l'extraction de sucre. À force d'efforts, de dur labeur, de l'exploitation de ceux qui vendaient leurs services en tant que journaliers et de faveurs de la part des propriétaires, certains Indiens amassèrent des sommes considérables et devinrent eux-mêmes propriétaires d'usines sucrières et de champs de cannes. Progressivement, les descendants de ces Indiens ont gravi l'échelle sociale en poursuivant des études supérieures et en occupant des postes dans la fonction publique et les professions libérales, ou en entamant une carrière dans la politique. Rapidement, durant les décennies précédant l'accession à l'indépendance, une classe moyenne, voire aisée, d'Indiens émergèrent grâce aux gains obtenus dans l'industrie sucrière et contribua à redéfinir la hiérarchie sociale de l'île<sup>120</sup>. Ils possèdent aujourd'hui des compagnies de transport routier, des immeubles, des complexes de loisir, ainsi que des usines de thé, entre autres. Il est à noter cependant que les plus puissants propriétaires terriens demeurent la classe de franco-mauriciens<sup>121</sup>.

Cette transformation de la condition sociale des Indiens s'accompagna d'une évolution de l'habitat. Le prolétariat indien habitait initialement dans des camps, c'est-à-dire de longues bâtisses, divisées en petits compartiments. Progressivement, avec l'amélioration des conditions de vie, les camps disparurent, au profit d'habitations individuelles, souvent situées à la périphérie des plantations. Les villages regroupant

---

<sup>120</sup> Jean Houbert, « Mauritius », op. cit., pp.78-79.

<sup>121</sup> Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre », op. cit., p.272.

des communautés d'Indiens étaient traditionnellement reconnaissables grâce à la présence d'un banyan, un grand arbre originaire d'Inde, à l'entrée du village, ainsi que de statuettes de divinités hindoues, signalant des lieux de culte. À l'origine majoritairement ruraux du fait de leurs liens avec la culture de la canne, de nombreux Indiens développèrent un mode de vie plus urbain à mesure qu'ils avançaient dans l'échelle sociale. Ils diversifièrent leurs activités, se lançant dans le commerce.

### **Une évolution économique et sociale entraînant une réorganisation de l'occupation du territoire**

Par ailleurs, progressivement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'occupation du territoire se réorganisa. Initialement, la population se regroupait autour des deux grands centres de Grand Port dans le sud-est et Port-Louis dans le nord-ouest<sup>122</sup>. Cependant, des épidémies meurtrières modifièrent ces tendances. En 1854, l'île fut frappée par le choléra qui provoqua dix-sept mille morts en six semaines, avec trois cents morts par jour à Port-Louis. Une épidémie de paludisme sévit en 1866-1867 et elle finit par convaincre les familles blanches de quitter les régions littorales pour s'installer dans les hauteurs de l'île, plus fraîches. Cette migration mena en outre à la création de zones de peuplement blanc loin des populations indiennes et noires. Aujourd'hui, le littoral garde la trace de la présence de ces familles sous forme de résidences secondaires pour les fins de semaines et les vacances. Curepipe est l'une des villes de l'île qui se développa ainsi. Située sur les hauts plateaux, elle passa de simple relai pour les trajets de Port-Louis vers le sud de l'île à deuxième ville. La population y vivant initialement était principalement d'origine française. Les Britanniques présents sur l'île lui préférèrent une autre ville située sur les hauteurs, Vacoas. Les régions de Moka et de Réduit étaient aussi populaires auprès des familles blanches de l'île, ces villes étant situées dans les environs de la résidence du gouverneur avant l'indépendance et relativement proches de Port-Louis, qui demeure, aujourd'hui encore, le centre des activités administratives de l'île. En 1950 par exemple, Port-Louis comptait soixante-deux mille habitants et Curepipe en dénombrait trente mille cinq cents. La zone formée par ces deux villes et les agglomérations avoisinantes ne totalisait pas moins de cent cinquante mille habitants et représentait le secteur le plus urbanisé et le plus dynamique de l'île<sup>123</sup>.

---

<sup>122</sup> Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, op. cit., p.68.

<sup>123</sup> Charles Robequain, « Destin d'une île à sucre », op. cit., p.270.

Dans les années 1950, les autres segments de la population mauricienne suivirent ce mouvement, ainsi que l'espace consacré à la culture de la canne à sucre. La population d'origine indienne était majoritaire dans presque toutes les zones de l'île, les régions où elle était la moins nombreuse étant celles où la culture de la canne était la moins répandue. Vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la population d'origine africaine ou métissée, appelée « créole » à Maurice, était plutôt urbanisée et exerçait des métiers d'artisanat ou des emplois domestiques<sup>124</sup>.

### **3.6.6. De l'influence de Gandhi à celle des socialistes : la lente évolution du processus de démocratisation jusqu'au suffrage universel et l'indépendance politique**

Outre la croissance démographique indienne qui contribua à l'émergence d'une volonté de démocratisation en politique, le passage de Gandhi sur l'île en 1901 renforça les revendications locales des populations d'origine indienne et l'un de ses disciples, Manilal Doctor, poursuivit son action. En 1909, une commission royale reconnut officiellement les droits civiques des Indiens. Celle-ci préconisa la mise en place de structures visant à accompagner les petits planteurs indiens, telles que des coopératives agricoles. Cependant, cela ne constituait en aucun cas une forme satisfaisante de représentation adéquate de la majorité de la population au niveau politique<sup>125</sup>.

Il fallut attendre les années précédant la Seconde Guerre mondiale pour voir l'émergence d'une activité politique qui devait véritablement fragiliser les positions de l'oligarchie sucrière<sup>126</sup>. L'île profita de l'influence du socialisme de la Société Fabienne et de la London School of Economics<sup>127</sup> durant la période des années trente aux années soixante<sup>128</sup>. Un parti Travailleiste mauricien vit le jour, inspiré par le parti Travailleiste britannique, grâce à l'action concertée des travailleurs, majoritairement indiens, et de quelques intellectuels « de couleur ». Ce parti Travailleiste fut notamment à l'origine de grèves dans les plantations sucrières en 1937<sup>129</sup>.

---

<sup>124</sup> Ibid.

<sup>125</sup> Auguste Toussaint, Histoire de l'île Maurice, op. cit., p.118.

<sup>126</sup> Ibid.

<sup>127</sup> Les fondateurs de cet établissement britannique d'enseignement supérieur consacré à l'étude des sciences sociales, dont Béatrice et Sydney Webb et George Bernard Shaw, étaient également des Fabiens.

<sup>128</sup> Edward and Bridget Dommen, Mauritius, an island of success: a retrospective study 1960-1993, Oxford, James Currey, 1999, p.2.

<sup>129</sup> Auguste Toussaint, Histoire de l'île Maurice, op. cit., p.118.

Les premiers mouvements qui luttèrent pour obtenir une représentation politique de la majorité ouvrière et de la classe moyenne ne le firent pourtant pas sur une base ethnique mais plutôt en opposition à la minorité oligarchique issue de la culture de la canne, donc dans les faits, aux descendants des colons européens. Cependant, le suffrage universel, acquis en 1958, renforça l'antagonisme ethnique et l'électorat du parti défendant les intérêts des classes moyenne et ouvrière, le parti Travailleiste, devint progressivement majoritairement le parti des Mauriciens d'origine indienne<sup>130</sup>. En réaction à ce mouvement, l'élite franco-mauricienne réussit à fédérer les autres communautés de l'île autour du Parti Mauricien Social Démocrate (PMSD)<sup>131</sup> en mettant en avant un attachement commun à la langue française et, dans la plupart des cas, une religion commune, le christianisme, qui les différençait des Indo-mauriciens de confession hindoue.

Pour sa part, l'attitude du Colonial Office<sup>132</sup> changea progressivement, notamment sous l'influence du mouvement de décolonisation qui se répandit progressivement à travers l'Empire à l'issue de la Seconde Guerre mondiale<sup>133</sup>. Le nécessaire fut fait pour mettre en place le système de gouvernance autonome qui permettrait, à terme, à l'île d'accéder à l'indépendance. En 1964, une Assemblée législative et un Conseil des ministres remplacèrent le Conseil législatif et le Conseil exécutif<sup>134</sup>. Peu après, une série de mesures complexes fut mise en place afin de garantir que tous les groupes communautaires seraient équitablement représentés au Conseil législatif<sup>135</sup>. En effet, le découpage et le système électoraux étaient tels que les minorités ethniques n'avaient

---

<sup>130</sup> Selon Edward et Bridget Dommen, l'adoption du suffrage universel conduisit à un rééquilibrage fondamental entre l'élite datant de l'époque coloniale qui détenait le pouvoir économique et l'ensemble de la population, qui disposait désormais du pouvoir politique. Ceci eut pour effet d'encourager les Mauriciens à favoriser l'éducation de leurs enfants car les possibilités de réussite semblaient désormais ouvertes à tous.

<sup>131</sup> Voir l'annexe 4 pour une brève présentation des principaux partis politiques au pouvoir.

<sup>132</sup> Le Colonial Office fut l'organisme en charge de la gestion des colonies à partir de 1825, puis du processus de décolonisation à partir des années 1950. Voir le site internet du gouvernement britannique pour une présentation historique, [En ligne], consulté le 26 juillet 2015, URL : <https://history.blog.gov.uk/2014/12/08/administrators-of-the-british-empire/>

<sup>133</sup> Auguste Toussaint, Histoire de l'île Maurice, op. cit., p.120.

<sup>134</sup> Ibid., p.121.

<sup>135</sup> Ibid., p.122. L'annexe 4 en présente les mécanismes principaux et l'annexe 3 présente une synthèse des principales évolutions constitutionnelles depuis les années soixante.

aucune chance d'être représentées si des mesures n'avaient pas été prises dans ce sens, selon l'analyse du spécialiste en relations internationales Jean Houbert<sup>136</sup>.

### **3.6.7. Le sucre : un legs colonial déterminant, moteur puis faiblesse économique, et marquant durablement la société**

Les institutions politiques ne furent pas les seules à faire l'objet de l'attention du Colonial Office vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. La situation économique de l'île nécessitait également des mesures urgentes. La prospérité que Maurice avait connue au XIX<sup>e</sup> siècle, grâce notamment au boom sucrier, n'avait pas réellement duré. D'une part, l'île n'avait pas su s'adapter à un contexte de rapides progrès techniques. L'ouverture du canal de Suez en 1869 aurait pu représenter une aubaine pour elle en lui permettant d'atteindre les marchés européens en un mois. Mais il fallut attendre plusieurs décennies avant que le port de Port-Louis fût adéquatement modernisé, et sa rade ne fut donc pas en mesure d'accueillir les nouvelles générations de navires. De plus, bien que les techniques d'extraction de jus de canne se fussent modernisées, les champs de cannes, continuèrent à être exploités manuellement, prolongeant ainsi le recours à une main-d'œuvre servile et affectant le rendement de la production de sucre<sup>137</sup>. D'autre part, des facteurs internes lui furent défavorables. Des épidémies meurtrières évoquées précédemment décimèrent la population de l'île. La dépendance à une monoculture montra rapidement ses limites puisque la production de sucre reposait sur la récolte annuelle. Or, celle-ci fut grandement affectée par des cyclones et des insectes durant plusieurs années. Ajoutons à cela la concurrence grandissante du sucre de betterave à partir de 1863<sup>138</sup>. En 1860, l'île comptait deux cent cinquante-huit sucreries alors qu'en 1908 il n'en restait plus que soixante-six. De plus, les producteurs de sucre étaient très puissants et firent en sorte de contrecarrer toute tentative de diversification agricole. D'ailleurs les compétences requises pour étudier les possibilités de diversification n'existaient pas sur l'île<sup>139</sup>. La Première Guerre mondiale lui permit brièvement de retrouver un peu de sa prospérité puisque les prix du sucre augmentèrent. De surcroît, la Grande-Bretagne adopta une préférence impériale pour les denrées de ses colonies en

---

<sup>136</sup> Jean Houbert, « Review of 'Mauritius, an Island of Success: A Retrospective Study, 1960-93 by Edward Dommen and Bridget Dommen' », *Africa: Journal of the International African Institute*, Vol. 71, No.2, 2001, p.335.

<sup>137</sup> Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, op. cit., p.97.

<sup>138</sup> *Ibid.*, p.99.

<sup>139</sup> *Ibid.*, p.102.

1919, la plaçant ainsi au premier rang des acheteurs de sucre mauricien, délogeant l'Inde de cette première place<sup>140</sup>. Mais la hausse du prix du sucre entraîna une hausse du coût de la vie et une dégradation de l'environnement commercial. Au final, la Grande Guerre eut pour effet d'accroître la dépendance de l'île vis-à-vis de la canne à sucre et de maintenir une large couche de la population dans la pauvreté.

La situation évolua peu dans les décennies qui suivirent et en 1945, l'île Maurice ne produisait plus assez de sucre pour nourrir ses quatre cent mille habitants. C'est cette situation alarmante qui poussa le Colonial Office à allouer des crédits spéciaux à Maurice et à envoyer des experts pour analyser la situation<sup>141</sup>. L'un d'eux, James Meade, à qui fut décerné le Prix Nobel d'économie en 1977, visita Maurice durant les années soixante et émit en avis extrêmement négatif sur le potentiel de l'île et sur sa capacité à réussir toute forme de développement économique<sup>142</sup>. Nous y reviendrons en détail au chapitre 6.

## **Conclusion et mise en perspective**

Dans ce chapitre, nous souhaitons évoquer très brièvement des aspects de l'histoire de l'île qui illustrent les premières formes d'institutions informelles et formelles à s'y être développées afin de mieux suivre l'évolution de l'île à travers les différentes périodes de sa courte histoire. Pour rappel, dans le premier chapitre de cette partie, nous avons défini les institutions informelles comme étant les éléments normatifs comprenant entre autres, les normes de comportement, les conventions et les codes de conduites imposées et les institutions formelles en tant qu'éléments régulateurs à caractère plus officiel tels que les règles, les lois et la Constitution<sup>143</sup>.

Ces quelques éléments historiques ont mis en avant les différents facteurs expliquant qu'elle ait été colonisée à travers les siècles. Les Hollandais furent les premiers à l'envisager comme une étape sur une « route des épices » entre leurs possessions en Afrique du Sud et à Java. Mais ils l'abandonnèrent rapidement, face au peu d'investissements qu'ils y avaient fait et aux difficultés qu'ils rencontraient à

---

<sup>140</sup> Ibid., pp.114-115.

<sup>141</sup> Ibid., p.120.

<sup>142</sup> Arvind Subramanian, « Mauritius: A Case Study », *Finance and Development*, Vol. 38, No.4, 2001, p.1.

<sup>143</sup> Bernard Chavance, *L'économie institutionnelle*, Paris, Ed. La Découverte, 2012, p.65.

l'exploiter. Désormais abandonnée, les Français s'en emparèrent en 1715, afin de renforcer leur présence dans l'Océan Indien. En tant que concession de la Compagnie française des Indes Orientales, elle avait surtout une vocation maritime, étant exploitée comme un port pour les activités commerciales françaises dans la région. Durant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'île de France devint une concession royale, passant sous le contrôle direct du ministère de la Marine. Elle joua alors un rôle important dans les activités maritimes visant à saper l'hégémonie grandissante des Anglais dans l'Océan Indien. Les corsaires y étaient actifs et les butins perçus contribuèrent au développement d'un trafic qui permit à l'île de bénéficier d'une certaine prospérité. En tant que base militaire durant les périodes de rivalité entre puissances européennes, on y construisit des casernes et des hôpitaux. Même si la fonction agricole de l'île ne fut pas pleinement développée, les prémices de l'industrie sucrière se mirent en place avec la construction d'établissements d'extraction de sucre et l'extension de la culture de la canne. Toutes ces activités nécessitaient un bon réseau de routes afin de se déplacer sur l'île et les infrastructures routières nécessaires se mirent lentement en place.

Les Britanniques identifièrent rapidement Maurice comme jouissant d'une position stratégique sur la route des Indes et qui permettait aux Français d'envisager la reconquête de leurs comptoirs indiens perdus. Ils décidèrent donc de la coloniser afin de contrôler la totalité de l'Océan Indien. En 1810, ils y parvinrent et ayant obtenu ce qu'ils désiraient, permirent aux colons français vivant sur l'île de conserver la plupart de leurs avantages. La vocation commerciale de l'île étant incompatible avec les lois protectionnistes alors en vigueur au Royaume-Uni, l'île devint une « colonie de rendement » dont le but serait de fournir la métropole en sucre. Durant ces différentes périodes de son histoire, le peuplement de l'île se fit progressivement, au gré des événements qui la touchèrent et des besoins identifiés par les colons qui s'y étaient établis.

Cette évocation historique a également fait ressortir des caractéristiques qui semblent avoir défini la spécificité de Maurice, dès le départ. D'une part, elle a toujours entretenu des liens avec d'autres nations, de nature plus culturelle que géographique, dans la mesure où ces liens furent motivés davantage par la patrie d'origine de ceux ayant émigré sur l'île que par la proximité géographique d'autres territoires. D'autre part, cette ouverture l'a rendue sensible à des événements se déroulant loin d'elle et,

dans une certaine mesure, tributaire du contexte international. Cependant, les vastes étendues d'océan qui l'entourent expliquent également qu'assez rapidement, elle développa une personnalité propre et évolua non plus comme une « petite France », un « petit Royaume-Uni » ou une « petite Inde » mais devint un territoire avec ses propres caractéristiques et ses propres mécanismes de fonctionnement<sup>144</sup>. Sous l'occupation française, les priorités des colons divergeaient de celles de la Compagnie des Indes, puis du gouvernement royal, de sorte que les initiatives et les actes de rébellion n'étaient pas rares. L'arrivée des Britanniques renforça les antagonismes<sup>145</sup> mais habitués à une certaine liberté d'action, les colons français défendirent leurs intérêts et maintinrent leur implication au sein de l'économie, faisant preuve d'esprit d'entreprise. L'immigration massive des travailleurs engagés indiens instaura une dynamique qui, au XX<sup>e</sup> siècle, favorisa l'émergence d'une majorité politique distincte de l'élite économique, minoritaire. Ces aspects ont façonné les institutions formelles, mais ils relèvent également des institutions informelles dans la mesure où il s'agit de la manière dont le cadre de vie et les relations sociales se sont développées. Nous allons nous pencher sur l'histoire de Trinidad au chapitre suivant.

---

<sup>144</sup> Auguste Toussaint, Histoire de l'île Maurice, op. cit., p.59.

<sup>145</sup> Nous pouvons évoquer, entre autres, l'entrave à la liberté de commercer que représentaient les Actes de navigation et l'abolition de l'esclavage qui ne convenait pas aux propriétaires terriens.

# Chapitre 4. Trinidad : quatre siècles d'histoire, des enjeux des Empires coloniaux aux enjeux de la représentation démocratique

## Introduction

Dans les quelques pages suivantes, nous allons présenter l'île de Trinidad dans la Caraïbe. Comme indiqué précédemment, nous allons nous concentrer uniquement sur Trinidad, bien qu'administrativement, l'État soit composé des deux îles de Trinidad et de Tobago depuis 1899, quand Tobago fut annexée à Trinidad et que les deux îles maintinrent leur union au moment de l'indépendance en 1962. Notre analyse porte sur Trinidad car cette dernière concentre 94% de la superficie totale des deux îles, 96% de la population et réunit toutes les institutions administratives et les principaux établissements d'enseignement. Tobago vit essentiellement de tourisme et d'agriculture. Trinidad mesure environ soixante kilomètres de long et quatre-vingt kilomètres de large pour la partie la plus étendue dans le sud et la superficie totale est d'environ 4820 kilomètres carrés<sup>1</sup>.

Comme pour Maurice, notre évocation de l'histoire de Trinidad est de style narratif et nous nous sommes appuyée sur un ouvrage majeur sur le sujet<sup>2</sup> pour l'essentiel du chapitre, écrit par l'historienne Bridget Brereton<sup>3</sup>. Lorsque nous avons fait référence à d'autres ouvrages, nous l'avons indiqué en note. Il nous semblait essentiel de fournir quelques repères sur le développement institutionnel de l'île durant les périodes où elle fut colonisée car des événements survenus et des décisions prises par les autorités coloniales ont laissé une influence durable qui s'est parfois prolongée au-delà de l'accession à l'indépendance. Cette présentation nous permettra en outre, en la contrastant avec celle de Maurice, d'approfondir notre réflexion sur le rôle des institutions et du legs colonial dans la trajectoire de développement économique.

---

<sup>1</sup> Une fiche signalétique présentant les principales caractéristiques de l'île est disponible à l'annexe 5.

<sup>2</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad 1783-1962*, Kingston & London, Heinemann, 1981.

<sup>3</sup> Fille d'un militaire, Bridget Brereton est née en Inde encore colonie britannique. Elle fut éduquée au Royaume-Uni et suivit son père, désormais Professeur d'anglais en Jamaïque, à l'âge de dix-sept ans. Elle y poursuivit ses études universitaires en histoire et s'établit à Trinidad, ayant épousé un Trinidadien. Durant sa carrière, elle occupa diverses fonctions, notamment chef du département d'Histoire au campus trinidadien de l'UWI, professeur invitée à l'université américaine de John Hopkins dans le Baltimore, et Présidente de l'Association des historiens caribéens. Ses recherches et ses nombreuses publications portent sur l'histoire sociale, l'historiographie et l'histoire des femmes dans la Caraïbe.

## 4.1. Repères géographiques

Les coordonnées géographiques de l'île sont 11°15N et 60°40W. Cela la place presque à mi-chemin entre l'Equateur et le Tropique du Cancer. Le climat y est humide et tropical et les alizés<sup>4</sup> soufflent du nord-est. L'est de l'île est donc plus humide que l'ouest. Le relief y est assez varié. Le nord est recouvert d'une chaîne montagneuse, une arête rocheuse est présente au milieu de l'île et de faibles élévations, des plaines et des forêts denses occupent le reste du territoire. La distance entre Trinidad et les côtes vénézuéliennes est d'à peine onze kilomètres. Les similitudes entre la flore présente au Venezuela et celle de Trinidad, ainsi que l'étude des sédiments et des couches rocheuses, permettent aux géologues d'affirmer que par le passé, les terres désormais recouvertes par le Golfe du Paria étaient émergées, reliant Trinidad au continent sud-américain. Tout comme le Venezuela, Trinidad possède des réserves de pétrole, de gaz naturel et d'asphalte liquide naturel<sup>5</sup>. Officiellement, l'île est faiblement urbanisée, l'estimation pour 2014 étant d'environ 10% de territoires urbanisés.<sup>6</sup> Dans les faits, si l'on inclut les banlieues autour des villes principales de Port d'Espagne, Arima et San Fernando, si l'on tient compte des agglomérations urbaines qui se sont progressivement développées dans un couloir s'étendant de la capitale Port d'Espagne, à l'ouest, à la ville d'Arima, au centre, et si l'on observe le mode de vie de la population, dont uniquement 7% vit de l'agriculture, des travaux évoquent un taux d'urbanisation avoisinant les 72%<sup>7</sup>.

---

<sup>4</sup> Pour rappel, les alizés sont des vents océaniques assez réguliers, soufflant entre les hautes pressions subtropicales et les basses pressions équatoriales.

<sup>5</sup> Ralph A. Liddle, *The Geology of Venezuela and Trinidad*, New York, Cayga Press, 1946.

<sup>6</sup> Nations unies, Département des affaires économiques et sociales. [En ligne], Consulté le 13 août 2015, URL : <http://esa.un.org/unpd/wup/Country-Profiles/>

<sup>7</sup> Leontine Alkema, Gavin W. Jones, Cynthia U.R. Lai, « Levels of Urbanisation in the World's Countries: Alternative Estimates », *Journal of Population Research*, Vol. 30, No. 4, 2013, p.299.

**Carte 4.1 : Carte des Antilles**



Source : Maps of the World [En ligne], URL: <http://www.mapsofworld.com/caribbean-islands/>

**Carte 4.2: Carte de Trinidad**



Source: Maps of all countries in one place, [En ligne], URL - <http://www.vidiani.com/administrative-and-relief-map-of-trinidad-and-tobago/>

## **4.2. Les premières décennies de conquête espagnole, marquées par le faible intérêt porté au développement de l'île**

Avant l'arrivée des Européens dans cette partie du monde, l'île était habitée par des peuples Arawak et régulièrement visitée par les Caribs. La société établie n'était pas très étendue mais vivait depuis plusieurs siècles des ressources naturelles, en cultivant, chassant et pêchant<sup>8</sup>. Le contact avec les Espagnols eut pour effet de décimer considérablement la population. Christophe Colomb s'y arrêta en 1498, mais la première forme de peuplement européen date de 1592, lorsqu'un gouverneur fut formellement nommé à Trinidad par les Espagnols et la ville de Saint Joseph fondée. Le schéma type des colonies espagnoles de l'époque fut reproduit, à savoir l'établissement d'une église, de la résidence du gouverneur, du conseil municipal (cabildo) et de la prison. Des conseillers municipaux et des magistrats furent élus, mais en dépit de l'introduction de ces infrastructures et de ces institutions, l'île demeura dans un état de sous-développement jusqu'à la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle quand l'Espagne impériale, voulant consolider l'Empire, donna une nouvelle orientation à sa politique coloniale comme nous l'expliquerons ci-après.<sup>9</sup> Il y eut quelques tentatives de cultiver du coton, du café, du tabac ou du cacao, cette dernière denrée rencontrant un succès relatif à l'exportation à partir de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Mais aucune culture ne représenta un enrichissement durable pour Trinidad, soit parce que les plantations furent victimes de catastrophes naturelles, soit parce que l'interdiction de commercer avec des nations étrangères<sup>11</sup> ne permettait pas d'assurer un marché à la production locale<sup>12</sup>.

L'Espagne de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> siècle était déjà sur le déclin, et la concurrence des Britanniques, Hollandais et Français dans la conquête de nouveaux territoires était féroce. Comme indiqué dans le chapitre 1, Stanley Engerman et Kenneth Sokoloff situent l'âge d'or de la colonisation espagnole du Nouveau Monde entre 1580 et 1640, en s'appuyant sur le nombre de nouveaux arrivants Espagnols par

---

<sup>8</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.1.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p.2.

<sup>10</sup> *Ibid.*, pp.2-3.

<sup>11</sup> Afin de ne pas contribuer au succès commercial des empires rivaux, les colonies étaient dans l'obligation de commercer uniquement avec la métropole dont elles dépendaient, selon les doctrines protectionnistes en vigueur à l'époque.

<sup>12</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.3.

rapport aux arrivants d'autres nationalités<sup>13</sup>. Progressivement, la colonisation britannique prit le dessus dans la région du fait de la suprématie de la Grande-Bretagne dans la conquête des mers. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Espagne comptait cinq cents navires marchands alors que les Britanniques et les Hollandais avaient des flottes de plus de sept mille navires. Les Espagnols assuraient très inefficacement le ravitaillement de leurs colonies. Le gouverneur en place à Trinidad en 1662 écrivit à Madrid, indiquant qu'aucun navire en provenance d'Espagne ne s'était arrêté sur l'île en trente ans<sup>14</sup>. Les raisons du sous-développement de Trinidad durant les premières décennies de présence européenne sont liées à la fois à l'affaiblissement de l'Empire espagnol et également au peu d'intérêt que l'île représentait aux yeux de la métropole. L'île ne possédait ni or, ni une population autochtone importante qui aurait pu permettre de cultiver des denrées à l'exportation<sup>15</sup>. Elle n'était pas sur les routes les plus fréquentées<sup>16</sup>. Dans les faits, la colonie subsistait à peine à ses propres besoins<sup>17</sup>.

Le manque d'intérêt de l'île aux yeux de la Couronne espagnole durant la première période de conquête coloniale explique que Trinidad eut fort peu d'institutions formelles durant presque deux siècles, avant que des mesures concrètes ne fussent prises pour en développer. De même, durant ces premières décennies, relativement peu de colons s'installèrent sur l'île et peu d'Africains furent introduits en tant qu'esclaves pour développer la colonie. En outre, des épidémies meurtrières contribuèrent au faible développement de la population. En 1765, on recensait deux mille cinq cent trois habitants sur l'île, dont plus de la moitié était des Amérindiens<sup>18</sup>. Ces derniers virent leur nombre décroître, notamment en raison du changement de politique des Espagnols, qui eurent progressivement davantage recours aux Amérindiens comme esclaves<sup>19</sup>. Les corvées, les maladies et les contacts avec les autres segments de population qui arrivèrent progressivement à Trinidad finirent par réduire ce groupe virtuellement à néant<sup>20</sup>. Le tableau 4.1 montre l'évolution de la population d'Amérindiens à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, juste avant le début de la colonisation britannique en 1797, par rapport

---

<sup>13</sup> Stanley L. Engerman & Kenneth L. Sokoloff, « Colonisation and Development » *Economic History of Southern Africa*, Routledge, Vol. 27, No.1, 2012, p.39.

<sup>14</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.3.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.2.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p.3.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p.2.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p.4.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p.5.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p.21.

aux segments de descendants d'Européens, de métisses et d'esclaves affranchis, collectivement décrits ici comme les « Libres », et des esclaves d'origine africaine.

**Tableau 4.1 : Evolution de la population à Trinidad à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**

ANNEE	Libres	Esclaves	Amérindiens	TOTAL	Amérindiens en pourcentage du total
1785	2741	3300	<b>1405</b>	7446	<b>19%</b>
1788	3807	6481	<b>1428</b>	11716	<b>12%</b>
1791	4695	5916	<b>1398</b>	12009	<b>12%</b>
1794	5642	8733	<b>1114</b>	15519	<b>7%</b>
1797	6627	10009	<b>1082</b>	17718	<b>6%</b>

Source: Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad 1783-1962*, Kingston, Heinemann, 1981, p.16.

#### 4.2.1. Une négligence favorisant les conflits sur l'île et le sous-développement

Bien que la période de colonisation espagnole n'ait pas laissé de traces durables dans les institutions locales, certains historiens, dont Bridget Brereton se référant elle-même à l'historien espagnol Salvador de Madariaga<sup>21</sup>, soulignent que les modalités de la colonisation espagnole sont directement responsables de la destinée de l'île<sup>22</sup>. La colonie de Trinidad se trouva rapidement livrée à elle-même et, en l'absence d'une autorité centrale forte, des conflits éclatèrent parmi les colons espagnols, rendant la vie sur l'île quasi anarchique. Par exemple, la politique officielle requérait que le conseil municipal de Saint Joseph fût élu mais seuls étaient éligibles les Espagnols de souche, de sorte que cette institution était le fief de quelques familles et que les charges étaient quasi héréditaires, étant donné le manque de candidats<sup>23</sup>. L'autorité du gouverneur était contestée par ce même conseil municipal. Le gouverneur lui-même n'obéissait guère à l'autorité du Conseil des Indes<sup>24</sup> et autorisa, par exemple, la contrebande de tabac pendant quelques années, malgré les admonestations officielles d'y mettre un terme<sup>25</sup>. Trinidad relevait de la juridiction de la vice-royauté de la Nouvelle-Grenade<sup>26</sup>,

<sup>21</sup> Historien, journaliste et diplomate, Salvador de Madariaga y Rojo vécut de 1886 à 1978.

<sup>22</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.8.

<sup>23</sup> Ibid., p.7.

<sup>24</sup> Le Conseil des Indes s'apparente au Colonial Office britannique. Il s'agit de l'organe officiel du gouvernement royal espagnol, chargé de l'administration des colonies. Council of the Indies, Encyclopaedia Britannica, [En ligne], consulté le 25 juillet 2015.

<sup>25</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.9.

<sup>26</sup> Cette entité administrative historique correspond à une zone située au nord-ouest du continent sud-américain.

à deux mois en bateau de là. Il fallut attendre 1777 pour que l'île soit placée sous l'autorité du Venezuela, plus proche<sup>27</sup>.

Lors de l'arrivée d'un nouveau gouverneur en 1757, Saint Joseph, où le premier peuplement espagnol s'était établi en 1592 et qui demeurait dans les faits la seule ville de l'île, était dans un tel état de délabrement que celui-ci décida de s'établir plutôt dans un village de pêcheurs situé sur la côte nord-ouest, Port d'Espagne, en faisant ainsi le siège de l'administration coloniale. Le conseil municipal de Saint Joseph s'opposa à cette décision durant de nombreuses années et il fallut attendre 1784 pour qu'il acceptât la situation. Entretemps, Saint Joseph était progressivement tombé à l'abandon et Port d'Espagne connaissait un essor dû à son port et au développement de l'activité commerciale à partir de 1783<sup>28</sup>. L'état de dénuement de l'île, son incapacité à se défendre et la désorganisation générale qui y régnait, firent que les Hollandais, les Britanniques et les Français attaquèrent souvent les infrastructures espagnoles. Certaines portions de la côte furent même occupées durant plusieurs années par les unes ou les autres nations ennemies de l'Espagne, sans que celle-ci intervienne<sup>29</sup>.

### **4.3. La menace britannique, à l'origine du regain d'intérêt de Trinidad aux yeux de la Couronne espagnole**

C'est la menace des Britanniques qui poussa la Couronne espagnole à mettre en place une politique de peuplement intensif à Trinidad, dans le but de développer la colonie. En effet, la politique expansionniste des Britanniques devint plus agressive à partir de 1713, et la proximité du Venezuela rendait la position de Trinidad très stratégique pour envisager une percée sur le continent. En 1670, un gouverneur en place sur l'île indiquait déjà que la perte de Trinidad aux mains des ennemis des Espagnols mettrait en péril les possessions continentales<sup>30</sup>. Trinidad revêtait donc de l'importance aux yeux des Espagnols mais jusqu'à l'heure, la colonie n'avait pas été une entreprise rentable pour eux. Après la nécessité de coloniser cette dernière durant une première vague d'acquisition de nouveaux territoires, il s'agissait à présent de la conserver tout en assurant son développement économique, car sa position proche des possessions

---

<sup>27</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.8.

<sup>28</sup> Ibid.

<sup>29</sup> Ibid., p.10.

<sup>30</sup> Ibid., p.11.

continentales la rendait stratégique. Dans cette optique, une Charte de peuplement fut adoptée en 1783, invitant des colons de confession catholique à s'installer sur l'île.

#### **4.4. Le tournant de la Charte de peuplement de 1783 : d'une population principalement hispano-amérindienne à une prépondérance franco-africaine**

Le développement institutionnel de Trinidad débuta donc véritablement lorsque l'Espagne modifia sa politique de colonisation. Sous les Bourbons, arrivés au pouvoir en 1700, la Couronne entreprit de consolider l'Empire. Le commerce entre la métropole et les colonies fut libéralisé, Trinidad obtenant en 1765 la permission de commercer directement avec neuf ports espagnols sans droits de douane ou avec des droits réduits. Le commerce avec des puissances étrangères demeura interdit. La gestion des colonies fut réorganisée, en introduisant, entre autres, une gestion de proximité, grâce à la création de nouvelles fonctions, telles que celle de l'intendance, dans plusieurs régions de l'Empire. Ces réformes les revitalisèrent et poussèrent le gouvernement à introduire une nouveauté qui permit à Trinidad de connaître ses premiers développements : dans l'impossibilité de peupler l'île d'Espagnols, on eut recours à l'immigration en provenance d'autres pays européens. L'Espagne et la France étant alliées depuis 1761, cette dernière fut à l'origine des réformes et fournit, en outre, à Trinidad, les colons nécessaires au peuplement du territoire<sup>31</sup>.

##### **4.4.1. L'arrivée des Français : changement démographique et culturel, mais également économique**

La Charte de peuplement fut promulguée en 1783. Celle-ci invitait les catholiques issus de pays n'étant pas en guerre contre l'Espagne à s'installer sur l'île. Dans les faits, cela se traduisit par l'immigration de Français principalement, avec quelques contingents d'Irlandais et d'Anglais<sup>32</sup>. Du point de vue des peuples invités à immigrer, cela représentait la possibilité de fuir des territoires où les catholiques étaient persécutés. Pour le gouvernement espagnol, cela permettait d'atteindre les objectifs de peuplement dans le but de développer l'île. Pour encourager l'immigration, des conditions avantageuses leur furent accordées, telles que des concessions de terres et des avantages

---

<sup>31</sup> Ibid., p.11.

<sup>32</sup> Ibid., p.14.

fiscaux sur plusieurs années<sup>33</sup>. La superficie des terres octroyées était proportionnelle à la taille de la famille du colon immigrant et à son nombre d'esclaves. L'invitation espagnole s'adressait aussi bien aux populations blanches qu'aux métisses et aux Noirs libres<sup>34</sup>, pour peu qu'ils soient originaires d'un pays allié<sup>35</sup> bien que les avantages leur étant accordés avaient été inférieurs à ceux dont bénéficiaient les colons blancs<sup>36</sup>. Le gouverneur Chacon, dernier Espagnol à avoir occupé cette fonction à Trinidad de 1783 à 1797, joua un rôle essentiel dans la mise en œuvre de cette politique de peuplement, car il favorisa les Français nouveaux venus, qui jouèrent un rôle moteur dans le développement économique de l'île, au détriment des colons descendants d'Espagnols présents à leur arrivée<sup>37</sup>. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'île était incontestablement française culturellement. Le français et un patois français étaient les langues les plus parlées sur l'île. La tradition du carnaval fut introduite par les colons français et elle demeure aujourd'hui l'un des événements emblématiques de Trinidad. Certains éléments du vocabulaire carnavalesque moderne et certains des costumes que revêtent les participants trouvent leur origine dans ceux de ces Français installés à Trinidad.

L'arrivée des colons français permit de convertir Trinidad en une colonie de rendement car ces derniers possédaient l'expérience de la culture du coton, du café, du sucre et d'autres denrées tropicales, en plus de la main-d'œuvre et du capital nécessaires. En effet, beaucoup étaient des propriétaires implantés dans d'anciennes colonies françaises telles que la Grenade, cédées aux Britanniques à l'issue de la Guerre de Sept ans en 1763. À partir de cette date, ils furent victimes de mesures discriminatoires appliquées par les autorités britanniques, tant socialement que politiquement, de sorte que l'invitation espagnole fut une véritable aubaine pour eux. De ce fait, de nombreux candidats à l'immigration étaient riches et expérimentés<sup>38</sup>. Cela expliquait d'ailleurs qu'ils figurassent dans les bonnes grâces de Chacon, car leur présence était essentielle pour les projets de l'administration espagnole<sup>39</sup>. C'est alors que les forêts laissèrent

---

<sup>33</sup> Ibid., p.14.

<sup>34</sup> Les Noirs libres comprenaient les affranchis et les métisses, nés du fruit de l'union entre une femme noire affranchie et d'un homme blanc, le cas inverse étant extrêmement rare. Voir Bernard Gainot, *L'Empire colonial français de Richelieu à Napoléon*, Paris, Armand Colin, 2015, p.62.

<sup>35</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.14.

<sup>36</sup> Ibid.

<sup>37</sup> Ibid., p.20.

<sup>38</sup> Ibid., p.14.

<sup>39</sup> Ibid., p.13.

place aux plantations<sup>40</sup>. Le sud de l'île se développa rapidement, sa topographie se prêtant plus facilement à l'agriculture. Les autorités espagnoles, motivées par la perspective de voir la colonie devenir enfin rentable, se mirent à importer du matériel d'Espagne et des animaux du Venezuela pour faciliter la mise en exploitation agricole. Des crédits furent accordés à ceux qui désiraient s'équiper.

Bien qu'à partir de la dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle la canne à sucre devînt la principale production de l'île, elle ne fut jamais une monoculture. Dans les années 1780, le coton était la première denrée à l'exportation et comptait, par exemple, pour plus de 70% des exportations en 1788. Le cacao, d'excellente qualité, était la plante de prédilection des cultivateurs d'origine espagnole, qui se regroupaient principalement dans la partie nord de l'île. Le café était cultivé sur plus de cent trente exploitations. Le riz et le maïs étaient aussi cultivés pour l'alimentation des esclaves<sup>41</sup>. Les terres fertiles, exploitées de main de maître par les nouveaux venus, permirent également le développement de l'activité commerciale. La politique de la Couronne espagnole, qui consistait en l'exclusivité des échanges avec les colonies espagnoles, s'assouplit dans les années 1780 et le commerce avec certains ports français des Antilles fut autorisé<sup>42</sup>, ainsi qu'avec la capitale de la colonie britannique de Grenada, Saint-Georges, qui fut convertie en port franc en 1784<sup>43</sup>.

Les quelques colons britanniques implantés sur l'île se spécialisèrent dans l'activité commerciale, laissant l'agriculture aux descendants de Français et d'Espagnols. Dans les faits, malgré l'interdiction de commercer avec d'autres nations, le commerce avec les Britanniques se développa. Le sucre et le coton étaient principalement transportés par des navires britanniques et américains<sup>44</sup>. Les Britanniques étaient également les principaux fournisseurs d'esclaves. Cette main-d'œuvre servile étant essentielle au développement de la colonie, le gouvernement espagnol autorisa le commerce des esclaves avec toutes les nations et l'exempta de droits à partir de 1789<sup>45</sup>.

---

<sup>40</sup> Ibid., pp.16-17.

<sup>41</sup> Ibid.

<sup>42</sup> Ibid., p.14.

<sup>43</sup> Ibid., p.18.

<sup>44</sup> Ibid.

<sup>45</sup> Ibid., p.26.

#### 4.4.2. L'évolution de la composition de la population

La cohabitation initiale entre Français et Espagnols fut assez houleuse, ces derniers devenant, dans les faits, une minorité sur l'île. Les Français eurent tendance à s'établir à Port d'Espagne alors que les Espagnols demeurèrent principalement concentrés dans la première région de peuplement, à Saint Joseph<sup>46</sup>. En 1784, l'effectif des colons français dépassait déjà celui des colons espagnols et la superficie des terres concédées augmentant avec le nombre d'esclaves, la population de descendants d'Africains résidant sur l'île crût plus rapidement que les autres segments de la population. À mesure que l'influence des descendants d'Espagnols diminua<sup>47</sup>, leur nombre suivit la même tendance. Certains émigrèrent vers le continent et d'autres rejoignirent les forces armées<sup>48</sup>. Le tableau 4.2 présente les résultats d'un recensement mené par le gouverneur Don Jose Maria Chacon lors de son arrivée sur l'île en 1784 :

**Tableau 4.2 : Résultat du recensement de 1784 à Trinidad**

	<b>Blancs</b>	<b>Métisses libres</b>	<b>Esclaves</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Espagnols</b>	335	765	260	1360
<b>Français</b>	384	633	2027	3044
<b>Amérindiens</b>	N/A			1495
<b>TOTAL</b>	719	1398	2287	<b>5889</b>

**Source:** Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad 1783-1962*, Kingston, Heinemann, 1981, p.15.

À partir de 1783, donc, la composition de la société trinitadienne changea progressivement ; les peuples Amérindiens et les descendants d'Espagnols laissèrent la place aux descendants d'Africains et de Français<sup>49</sup>. Dans le chapitre 1, nous expliquions que le schéma de population insulaire dans les Antilles fut initialement différent de celui de possessions espagnoles continentales dans la mesure où il fallut attendre l'essor de la culture de la canne à sucre au XIX<sup>e</sup> siècle pour que la population d'origine européenne devînt largement minoritaire, à l'inverse de la situation sur le continent<sup>50</sup>.

---

<sup>46</sup> Ibid., p.17.

<sup>47</sup> En 1786, l'unique conseil municipal de l'île était composé de sept Français, un Irlandais et deux Espagnols arrivés récemment. Ibid., p.23.

<sup>48</sup> Ibid., p.20.

<sup>49</sup> Ibid., p.22.

<sup>50</sup> Stanley L. Engerman and Kenneth L.Sokoloff, « Colonisation and Development » op. cit., pp.38-39. Voir également la section 1.2.1.1 au chapitre 1.

Cependant, en 1797, à Trinidad, la population blanche était déjà largement minoritaire puisque sur les six mille six cent vingt-sept habitants libres indiqués dans le tableau 4.1 (voir supra), un tiers était blanc et les deux-tiers étaient métissés<sup>51</sup>.

#### **4.4.3. Des efforts d'amélioration de l'administration coloniale**

Sous Chacon, les institutions de l'administration coloniale s'étoffèrent progressivement. L'organe supérieur d'administration consistait en un Conseil provincial composé du gouverneur, d'un ministre de la Justice et de son assistant ainsi que d'un ministre des Finances (l'intendant) et de ses deux assistants. Les conseillers les plus proches du gouverneur étaient tous originaires d'Espagne et n'étaient pas des colons implantés sur l'île<sup>52</sup>. Ce Conseil provincial était théoriquement subordonné au Conseil régional situé au Venezuela<sup>53</sup> mais dans les faits, il était assez autonome et se tenait éloigné de la juridiction de Caracas. Le gouvernement royal espagnol estimait d'ailleurs que Chacon faisait un bon travail puisqu'en 1791, ses pouvoirs furent augmentés lorsque des prérogatives fiscales lui furent accordées<sup>54</sup>.

Dès la promulgation de la Charte de peuplement de 1783, les nouveaux venus étrangers intégrèrent les organes inférieurs de l'administration, notamment le Conseil municipal. En 1786, celui-ci comptait déjà sept Français, un Irlandais et deux Espagnols récemment arrivés sur l'île. Trois préfets, assistés de vingt-huit commandants de quartiers, étaient chargés de faire respecter la loi sur l'île. Ces préfets étaient également chargés de la gestion des territoires agricoles, des infrastructures et de la population. Les commandants de quartiers étaient tous de riches propriétaires, nommés à ce poste. Les tribunaux trinidadien étaient sous la juridiction de la Cour d'Appel de Caracas, créée en 1786<sup>55</sup>. Chacon favorisait ceux qui faisaient fructifier la terre et les responsabilités administratives leur étaient aussi dévolues. Il ne suffisait pas de revendiquer un droit de propriété sur des parcelles de terre, il fallait véritablement les cultiver pour en être les propriétaires<sup>56</sup>. Bien que protecteur des intérêts des Blancs propriétaires d'esclaves à Trinidad, Chacon permit aux Noirs libres, propriétaires

---

<sup>51</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.16.

<sup>52</sup> Ibid., p.27.

<sup>53</sup> Ibid.

<sup>54</sup> Ibid., p.28.

<sup>55</sup> Ibid., p.28.

<sup>56</sup> Ibid., p.20.

terriens, de prospérer. Les fonctions administratives ne leur étaient pas accessibles mais ils avaient des postes dans les forces de maintien de l'ordre.

#### **4.4.4. La Révolution française, lointaine mais néanmoins influente**

Les Français blancs initialement arrivés sur l'île étaient généralement issus de la petite noblesse ou de la riche bourgeoisie, une minorité étant des repris de justice. Ils formaient une élite conservatrice, attachée à ses privilèges et déterminée à les conserver en pratiquant activement le favoritisme et en rejetant les métisses et Noirs libres<sup>57</sup>. Mais les événements secouant le continent européen eurent des répercussions substantielles à Trinidad et influencèrent sa destinée et le cours de son développement. La Révolution française provoqua non seulement un afflux de Français fuyant le contexte tourmenté de leur pays mais elle permit également la diffusion d'idées telles que l'égalité entre les hommes, que les colons déjà installés sur l'île jugeaient dangereuses<sup>58</sup>. Bien entendu, ces derniers se trouvèrent assez rapidement en opposition avec les propriétaires déjà établis sur l'île, ce qui provoqua des tensions au sein même de cette communauté blanche<sup>59</sup>. Chacon ne pouvait empêcher leur arrivée, mais il œuvra pour les maintenir loin des organes de pouvoir<sup>60</sup>. Il ne tenait pas à voir se répandre les idées révolutionnaires sur l'île et en 1790 il censura un journal qui publiait des nouvelles de la Révolution<sup>61</sup>.

#### **4.4.5. Port d'Espagne, capitale d'une île à la prospérité naissante**

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Trinidad était donc ouverte sur le monde, commerçant avec diverses nations et attirant des investisseurs désireux de faire fortune. Des statistiques disponibles pour l'année 1796 indiquent que treize navires espagnols mouillèrent à Port d'Espagne, contre soixante-quatorze navires étrangers, en grande majorité britanniques<sup>62</sup>. Le port n'était plus un petit village de pêcheurs. Le commerce maritime dominait désormais les activités de la ville, dont la population était cosmopolite<sup>63</sup>. Elle avait son propre Conseil municipal depuis 1784 et elle était divisée en cinq districts,

---

<sup>57</sup> Ibid., p.22.

<sup>58</sup> Ibid., p.28.

<sup>59</sup> Ibid., p.29.

<sup>60</sup> Ibid., pp.23-24.

<sup>61</sup> Ibid., p.30.

<sup>62</sup> Ibid., p.18.

<sup>63</sup> Ibid., p.19.

placés chacun sous la responsabilité de deux magistrats<sup>64</sup>. Sa population ne cessait de croître. En 1777, elle n'était que de six cent trente-deux habitants. En 1784, l'arrivée de six cent deux nouveaux venus la porta à mille vingt-cinq. Au moment du départ des Espagnols en 1797, elle comptait quatre mille cinq cent vingt-cinq habitants<sup>65</sup>. Durant son mandat, Chacon en fit améliorer les infrastructures, avec notamment la construction de routes couvertes de chaux et de forts défensifs. Il fit dévier une rivière et combler les territoires marécageux, permettant d'étendre la surface exploitable.

#### **4.4.6. La rivalité franco-britannique : Trinidad aux cœurs des enjeux impérialistes**

Ainsi, Trinidad se développait mais en dépit de l'agitation en Europe, dans un premier temps, la neutralité de l'Espagne dans les conflits opposant la France et la Grande-Bretagne lui garantit une certaine sécurité et la mit à l'abri des convoitises. Cependant, la signature d'un traité entre l'Espagne et la France républicaine en 1795 et la déclaration formelle de guerre des alliés contre la Grande-Bretagne en 1796 précipitèrent les événements car les Britanniques eurent ainsi un motif valable pour s'attaquer à l'île. Trinidad se trouva au cœur de différentes manœuvres stratégiques. D'une part, un projet de s'emparer de l'île pour le compte de la France républicaine vit le jour en 1795, fomenté par des révolutionnaires français menés par un certain Jean-Baptiste Richard, résidant à La Bréa. Mais ce projet ne se réalisa pas. D'autre part, il existait une réelle opposition idéologique entre les Britanniques, fermement monarchistes et esclavagistes, et les Français, républicains et abolitionnistes. Au-delà de la divergence de convictions, la rivalité entre les deux puissances impériales pour la conquête de nouveaux territoires était toujours bien vivante. La situation géographique de Trinidad rendait sa prise relativement aisée, mais sa proximité des côtes vénézuéliennes pouvait favoriser une attaque depuis les possessions continentales espagnoles. Trinidad présentait de l'intérêt pour les deux grandes puissances coloniales. La présence d'une population d'origine française rendait sa conquête d'autant plus cruciale pour les Britanniques que l'île était plus susceptible de basculer aux mains des Français, ce que les Britanniques redoutaient par-dessus tout<sup>66</sup>. Des arguments économiques s'ajoutèrent à ces arguments militaires car sous l'impulsion des réformes

---

<sup>64</sup> Ibid., p.27.

<sup>65</sup> Ibid., p.19.

<sup>66</sup> Ibid., p.32.

espagnoles entamées depuis 1783 grâce à l'activité des colons français, Trinidad était pleinement intégrée dans le commerce florissant des Antilles et cette prospérité attirait les convoitises des marchands britanniques, qui y voyaient un point d'entrée pour commercer avec les colonies espagnoles de la région<sup>67</sup>. En février 1797, une expédition menée par le général Sir Ralph Abercromby fut lancée contre Trinidad. Sur l'île, le gouverneur Jose Maria Chacon n'avait ni les ressources humaines, ni les ressources matérielles nécessaires pour résister et il capitula sans difficulté. Ainsi, au terme de deux cent cinq années de colonisation espagnole, Trinidad devint une possession britannique en 1797.

#### **4.5. Le passage sous administration britannique : Trinidad, colonie de la Couronne**

Le traité de paix avec l'Espagne, qui officialisait la cession de Trinidad, fut signé en 1801.<sup>68</sup> La plupart des colonies britanniques situées outre-Atlantique avaient été dotées d'une assemblée coloniale composée de notables locaux pour assurer leur administration, mais au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le gouvernement rencontra des difficultés avec les assemblées du Québec, de Grenade et avec les colonies américaines. Celles-ci remettaient fréquemment en cause l'autorité de la Couronne. En outre, le roi perdait le droit de lever des impôts ou d'imposer des lois dans les colonies où les assemblées étaient sensées avoir ces prérogatives. Même si le parlement britannique demeurait souverain dans ses décisions, il était malaisé d'imposer à une assemblée élue les décisions d'une autre assemblée<sup>69</sup>. Quand le Traité de Paris reconnut officiellement l'indépendance des États-Unis d'Amérique en 1783, le Parlement de Londres décida donc de procéder avec davantage de prudence qu'il ne l'avait fait dans le cas des colonies d'Amérique du Nord et de favoriser l'établissement de colonies de la Couronne (Crown Colonies), dont la gestion était plus centralisée. En pratique, cela signifiait que les décisions importantes n'y étaient pas prises par une assemblée locale mais par des envoyés de la Couronne.

Trinidad fut donc administrée suivant ce nouveau principe. Un pouvoir exécutif fut mis en place en la personne d'un gouverneur et d'un comité de résidents locaux choisis pour

---

<sup>67</sup> Ibid., p.33.

<sup>68</sup> Ibid., p.37.

<sup>69</sup> Ibid., p.41.

le conseiller, mais qui ne possédaient pas de pouvoirs législatifs ou fiscaux. La décision de ne pas doter Trinidad d'une assemblée législative propre fut renforcée après l'interdiction du commerce des esclaves en 1807 car cette mesure n'allait pas dans le sens des intérêts des colons et ceux-ci cherchaient à la faire révoquer. Les Britanniques devaient donc gérer cette nouvelle conquête, jusqu'à présent politiquement espagnole mais culturellement française. Les lois en vigueur sur l'île étaient espagnoles et à la capture de l'île, le droit civil et le droit pénal espagnols furent maintenus. Les colons désirant quitter l'île furent autorisés à le faire sous protection de la marine britannique et ceux qui restèrent durent s'engager à reconnaître le nouveau régime et à rendre les armes. Les seuls autorisés à conserver des armes, uniquement pour leur défense, furent les riches propriétaires terriens<sup>70</sup>.

#### **4.5.1. Une population au profil et aux intérêts hétérogènes**

La population locale était donc un assemblage hétéroclite aux sympathies divergentes, des révolutionnaires réfugiés aux propriétaires monarchistes, en passant par les descendants d'Espagnols anti-français qui se sentaient négligés, les esclaves que l'exemple de la révolution haïtienne<sup>71</sup> durant la dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle pouvait inspirer<sup>72</sup> et les métisses soupçonnés de fomenter des rébellions en accord avec les aspirations de la Révolution française<sup>73</sup>. Du fait que les lois espagnoles avaient été moins discriminatoires que les lois françaises ou britanniques envers les métisses et les Noirs libres, un nombre important de « Libres » vinrent en effet s'installer sur l'île. En 1802, par exemple, on comptait deux mille deux cent soixante-et-un Blancs et cinq mille deux cent soixante-quinze « Libres ». Certains de ces derniers étaient eux-mêmes propriétaires d'esclaves mais en majorité ils appartenaient à la catégorie des artisans ou du personnel de maison. Quelques familles établies depuis des générations jouissaient d'une certaine estime sur l'île<sup>74</sup>. La plupart des métisses était d'ascendance française et africaine, une minorité d'entre eux étant d'origine hispano-amérindienne et hispano-africaine<sup>75</sup>.

---

<sup>70</sup> Ibid., p.33.

<sup>71</sup> La colonie de Saint Domingue se rebella contre la France en 1791 et la révolution dura jusqu'en 1804, prenant fin avec la déclaration d'Indépendance et l'adoption du nom d'Haïti.

<sup>72</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.25.

<sup>73</sup> Ibid., p.34

<sup>74</sup> Ibid., p.63.

<sup>75</sup> Ibid., p.24.

#### 4.5.2. Thomas Picton, un premier gouverneur intransigeant

De ce fait, pour gérer l'île, il fallait une personnalité forte et intransigeante. Le premier gouverneur britannique, Thomas Picton, qui resta en poste jusqu'en 1803, incarna cette figure d'autorité et il fit de la sécurité de l'île sa priorité. Il centralisa les pouvoirs judiciaire, civil et militaire et régna en véritable tyran<sup>76</sup>. Durant cette période, une partie des habitants de l'île, tous Blancs et pour la plupart Britanniques, voulurent rédiger une constitution et mirent au point une version préliminaire en 1801. Mais la formalisation des règles n'arrangeaient ni le Colonial Office, ni le gouverneur Picton qui entendait régner autocratiquement, et ce projet fut rejeté<sup>77</sup>.

Comme Chacon avant lui, Picton entendait favoriser les riches propriétaires terriens, qui constituaient le moteur économique de l'île<sup>78</sup>. Celle-ci était déjà peuplée majoritairement d'esclaves d'origine africaine quand les Britanniques s'y installèrent et leur nombre ne cessa d'augmenter. En 1797, ils étaient dix mille. Cinq ans plus tard, ils étaient presque vingt mille. Malgré le mouvement anti-esclavagiste qui s'était développé au XVIII<sup>e</sup> siècle en Grande-Bretagne et qui aboutit, dans un premier temps, au vote de la loi interdisant le commerce des esclaves en 1807<sup>79</sup>, Picton, considérant que sa tâche était avant tout d'enrichir la métropole<sup>80</sup>, permettait aux colons d'appliquer des sanctions très dures envers leurs esclaves dans le but de décourager toute velléité de rébellion. Il fit réviser le Code de l'esclavage appliqué sur l'île en 1800 dans le but de permettre aux planteurs français d'appliquer les lois et les sanctions qu'ils pratiquaient déjà dans les colonies françaises où ils avaient résidé précédemment<sup>81</sup>. Selon Bridget Brereton, la dureté du régime de Picton était telle que son cas fut débattu à Westminster en mai 1802. Ces débats parlementaires<sup>82</sup>, ainsi que la vague d'indignation que ses sanctions à l'encontre des esclaves causaient dans les milieux réformistes<sup>83</sup>, auraient même contribué à faire voter la loi de 1807. Les successeurs de Picton ne furent pas tous plus enclins à faire appliquer la loi sur l'île, estimant toujours que la prospérité économique des colons justifiait le traitement de faveur dont ils bénéficiaient. Par

---

<sup>76</sup> Ibid., p.37.

<sup>77</sup> Ibid., pp.37-38.

<sup>78</sup> Ibid., p.35.

<sup>79</sup> The Abolition of the Slave Trade Act 1807.

<sup>80</sup> Ibid., p.39.

<sup>81</sup> Ibid., p.36.

<sup>82</sup> Ibid., p.39.

<sup>83</sup> Ibid., p.45.

exemple, une mesure visant à renforcer l'application de la loi de 1807 requerrait l'enregistrement de tout esclave entrant sur l'île, faute de quoi celui-ci serait automatiquement déclaré libre. Elle ne fut pas respectée, d'autant plus que l'officier en charge des enregistrements était lui-même propriétaire d'esclaves<sup>84</sup>.

#### **4.5.3. Les mouvements abolitionnistes, influençant quelque peu le ralentissement de l'augmentation de la population durant les dernières décennies de l'esclavage**

Néanmoins, la montée en puissance des mouvements abolitionnistes contribua à ralentir l'allure à laquelle le nombre d'esclaves augmenta durant les années qui suivirent, l'importation de nouveaux esclaves étant plus rigoureusement règlementée. En outre, les mauvaises conditions de vie faisant beaucoup de morts. En 1811, l'île comptait environs vingt-et-un mille cent cinquante esclaves<sup>85</sup>. En 1813, sur une population de vingt-cinq mille six cent neuf esclaves, 54,5% étaient nés en Afrique, 26% à Trinidad et 19,5% dans un autre territoire des Antilles<sup>86</sup>. L'île se distinguait des autres sociétés insulaires esclavagistes des Antilles dans la mesure où les Blancs y furent rapidement minoritaires, avant même le boom sucrier du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré tout, même par la suite, le pourcentage d'esclaves demeura relativement faible par rapport à d'autres îles où ceux-ci représentaient parfois 90% de la population locale. En 1810, 67% de la population était esclave à Trinidad. De plus, on y trouvait plus de « Libres » propriétaires d'esclaves que dans d'autres îles. La plupart avait un petit nombre d'esclaves. Par exemple, en 1813, 60% des esclaves appartenaient à des propriétaires possédant moins de cinquante esclaves, alors que seuls 8% des esclaves faisaient partie d'unités de plus de cent cinquante esclaves. A la veille de l'abolition de l'esclavage en 1834<sup>87</sup>, la moyenne d'esclaves par propriétaire était de sept. Plus de trois-quarts des propriétaires en possédaient moins de dix et seuls 1% en avaient plus de cent.

On peut ajouter qu'en dépit de la prépondérance de l'agriculture, un pourcentage assez élevé d'esclaves vivaient en ville. En 1813, 25% d'entre eux résidait à Port d'Espagne. Bridget Brereton estime que ce taux élevé d'urbanisation chez les esclaves influença la manière dont la société évolua après l'émancipation totale en 1840. Il n'était pas rare de

---

<sup>84</sup> Ibid., p.54.

<sup>85</sup> Ibid., p.45.

<sup>86</sup> Ibid., p.54.

<sup>87</sup> The Slavery Abolition Act 1833. Voté en août 1833, son application officielle débuta le 1<sup>er</sup> août 1834.

trouver des esclaves vivant dans des unités familiales nucléaires, en particulier si le chef de famille appartenait à la catégorie des artisans ou du personnel de maison. Mais la structure prépondérante était matriarcale, constituées d'enfants vivant avec leur mère, en particulier en ville<sup>88</sup>. Port d'Espagne devint en outre progressivement peuplé majoritairement de métisses. Par exemple, en 1838, la ville comptait onze mille sept cent un habitants, dont 59% de métisses, 25% de Noirs et 16% de Blancs<sup>89</sup>. La ville s'agrandissait rapidement. Les populations les plus modestes s'installaient vers l'est de la ville alors que les plus aisés occupaient les quartiers nord (sur les hauteurs) et ouest<sup>90</sup>.

#### **4.5.4. Les premières années d'administration politique : quelques tâtonnements dans un contexte de montée en puissance des revendications des abolitionnistes et de prééminence des colons britanniques sur les colons français**

Vraisemblablement, en établissant Trinidad en tant que colonie de la Couronne, le Colonial Office entendait l'utiliser comme terrain d'expérimentation pour vérifier l'efficacité de ses directives en matière de gestion de l'esclavage et de la transition vers l'émancipation<sup>91</sup>. Cette situation menait invariablement à une opposition entre ses décisions et la volonté des colons<sup>92</sup>. Ainsi, à partir de 1803, il fut décidé que l'administration de l'île serait assurée par une commission tripartite, la présence de trois commissaires au lieu d'un gouverneur étant censée permettre d'éviter les dérives autocratiques. Cependant, les visions divergentes du Premier Commissaire, William Fullerton, et du Second Commissaire qui n'était autre que Thomas Picton, rendaient toute prise de décision compliquée. Fullerton était un libéral, qui justifiait le colonialisme si celui-ci avait un but moral, alors que Picton, comme nous l'avons vu, y voyait avant tout une entreprise économique<sup>93</sup>. La commission fut donc dissoute en 1804 et l'administration continua à se faire par l'intermédiaire d'un gouverneur, en l'occurrence Thomas Hislop, qui demeura sur l'île de 1804 à 1811.

Dans les faits, les métisses et les Noirs libres de l'île connurent un durcissement de leurs conditions de vie durant les premières années d'administration britannique et,

---

<sup>88</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.54.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p.70.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p.70.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p.52.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p.45.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p.38.

progressivement, les relations entre les Blancs et les non-Blancs devinrent plus tendues<sup>94</sup>. Sous la nouvelle administration, ces derniers furent de facto exclus des organes de gouvernement alors que les lois espagnoles leur avaient été plus favorables. De plus, la révolte de Saint Domingue, qui établit la république d'Haïti en 1804, fut utilisée comme justification pour restreindre leurs droits<sup>95</sup>. La ségrégation était courante sur l'île, dans les transports, les lieux de culte et l'administration. Le gouverneur Ralph Woodford, qui occupa ce poste de 1813 à 1828, officialisa ces pratiques. Les rassemblements de métisses ou de Noirs libres furent interdits, quel qu'en fût le motif. Mêmes les réunions littéraires ou les collectes publiques dans le but de rassembler des fonds pour la création d'une école furent interdites<sup>96</sup>. Malgré son opposition de principe à ces pratiques, le Colonial Office procéda extrêmement lentement et précautionneusement car il ne voulait pas s'aliéner les riches familles de Blancs établies sur l'île, parfois depuis plusieurs décennies<sup>97</sup>.

Une loi votée en 1824 interdit le déplacement des esclaves d'une île à l'autre au motif de l'immigration de son propriétaire si les esclaves n'étaient pas rattachés au service personnel de leur maître. Dans les faits, cette mesure était censée contrecarrer le trafic illégal des esclaves. Malgré une application inégale à Trinidad, elle mit progressivement un terme à l'immigration des colons sur l'île<sup>98</sup>. De guerre lasse, face aux infractions, en 1832, le gouverneur de l'époque, Sir Lewis Grant, décréta que tout esclave entré illégalement sur l'île serait automatiquement émancipé, en ajoutant que cette mesure s'appliquait rétroactivement et qu'aucune compensation ne serait donnée aux propriétaires. Les planteurs pouvaient échapper aux poursuites judiciaires en libérant eux-mêmes les esclaves concernés. Ceux-ci étaient furieux contre Grant et essayèrent de résister, mais la position de Londres elle-même avait changé et en 1833, l'Acte d'Émancipation, mettant officiellement un terme à l'esclavage, fut voté. Les colons réussirent toutefois à obtenir des dédommagements et la loi prévoyait que l'émancipation se ferait par étape. En effet, si les enfants de moins de six ans étaient automatiquement libres, les travailleurs agricoles devaient demeurer en apprentissage

---

<sup>94</sup> Ibid., p.43.

<sup>95</sup> Ibid., p.25.

<sup>96</sup> Ibid., p.66.

<sup>97</sup> Ibid., p.67.

<sup>98</sup> Ibid., p.56.

non rémunéré chez leur ancien maître pendant au moins les trois-quarts de la semaine de travail jusqu'en 1840, et les autres catégories d'esclaves jusqu'en 1838<sup>99</sup>.

D'un point de vue administratif, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une certaine anarchie régna car comme souligné, la volonté de la Couronne était souvent opposée à la volonté des élites locales. Par exemple, la politique officielle ne prévoyait pas de nouvelles concessions de terres mais les gouverneurs Picton et Hislop en distribuèrent tous deux plusieurs milliers d'hectares de manière informelle, ce qui occasionna de nombreux litiges<sup>100</sup>. Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, ces terres étaient surtout utilisées pour cultiver la canne à sucre, le prix du sucre étant véritablement surévalué. Alors qu'en 1797, 8,4 millions de livres de sucre étaient exportées, en 1802, ce poids était passé à 14,2 millions et il atteignait 25,92 millions de livres en 1809. Les statistiques de cette dernière année indiquent que 69% des terres étaient consacrées à la culture de la canne, employant 72% des esclaves de l'île. Les Britanniques avaient des propriétés plus grandes et au rendement plus élevé que les Français ; ils représentaient 52% de la production totale, sur quatre-vingt-douze propriétés, alors que la production des Français représentait les 48% restant sur cent quarante-trois propriétés. Ainsi, l'élite française se faisait progressivement supplanter par les nouveaux venus, dont les équipements étaient de meilleure qualité. Ils introduisirent des moulins à vapeur, même si la grande majorité des exploitants bénéficiaient d'équipements rudimentaires. En 1810, la production de sucre se faisait au moyen de huit moulins à vapeur, neuf moulins à eau et deux cent vingt-six moulins opérant par traction animale.<sup>101</sup>

#### **4.5.5. L'abolition de l'esclavage et le besoin d'une nouvelle main-d'œuvre corvéable**

##### **4.5.5.1. Le recours initial à la Chine et aux Antilles**

L'abolition de l'esclavage en 1834 contribua à bouleverser à nouveau le peuplement de l'île. Dans un premier temps, à partir de 1838, avec la fin de la première vague «d'apprentissage» des affranchis, il fallut trouver une solution pour pallier le manque inévitable de main-d'œuvre qui se ferait sentir, surtout dans les champs. De 1853 à 1866, il y eut une brève période d'immigration chinoise officielle mais le coût élevé et

---

<sup>99</sup> Ibid., p.57.

<sup>100</sup> Ibid., p.47.

<sup>101</sup> Ibid., pp.45-47.

des désaccords entre les gouvernements y mit fin. Sur les quelques deux mille cinq cents Chinois qui arrivèrent à cette époque, beaucoup repartirent. Ceux qui restèrent eurent tendance à conserver les métiers qu'ils avaient chez eux dans le commerce, l'alimentation et l'artisanat. Beaucoup adoptèrent la religion chrétienne et se marièrent avec les femmes locales, de sorte qu'ils s'intégrèrent. Des immigrants d'autres territoires des Antilles arrivèrent également sur l'île. La plupart d'entre eux avaient déjà un mode de vie urbanisé et aspiraient à le reproduire ou à mener une vie de petits propriétaires cultivateurs. Cette immigration dura tout le long du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour la période 1871 à 1911, soixante-cinq mille Antillais émigrèrent sur l'île et la majorité y demeura. Ils trouvèrent de l'emploi dans les ouvrages publics, la construction des routes et chemins de fers et en tant que policiers, enseignants ou infirmiers<sup>102</sup>.

#### **4.5.5.2. L'arrivée des travailleurs engagés indiens : un changement démographique progressif et des dynamiques nouvelles dans la société**

Ces nouveaux venus ne permirent pas de compenser la perte de la main-d'œuvre dans les champs et ce furent les travailleurs contractuels indiens qui vinrent remplacer les esclaves, tant dans leur fonction que dans leur place au sein de la société, tout au bas de la hiérarchie sociale. La période officielle d'immigration indienne dura de 1844 à 1917. Certains nouveaux arrivants voulaient échapper aux affrontements avec le gouvernement britannique, comme la mutinerie indienne connue sous le nom de la Révolte des cipayes qui eut lieu en 1857 dans la partie nord de l'Inde et qui fut durement réprimée par l'administration britannique. Beaucoup fuyaient la misère qui régnait dans leurs contrées natales. Le premier navire arriva en 1845 et jusqu'en 1914, cent quarante-et-un mille immigrants indiens traversèrent les mers jusqu'à Trinidad. Ils venaient principalement des régions rurales du nord de l'Inde, de l'Uttar Pradesh, du Bihar et de l'Awadh, en embarquant à Calcutta. Ils étaient appréciés par les planteurs car leur mode de vie rural les rendait plus adaptables à leur vie de salariés agricoles à Trinidad. Quelques groupes vinrent également de Madras, dans le sud de l'Inde. Leur mode de vie plus urbanisé les rendit plus réticents à adopter leur nouvelle vie agricole. La plupart importa et conserva la religion et la culture hindoue. Une minorité, de confession musulmane, maintint également ses traditions<sup>103</sup>.

---

<sup>102</sup> Ibid., pp.96-97.

<sup>103</sup> Ibid., pp.103-104.

Pour financer l'importation de cette main-d'œuvre, deux-tiers du coût était prélevé sur les contrats d'engagement signés et sur les exportations des denrées produites, le tiers restant étant financé par les impôts locaux<sup>104</sup>. Ce mode de financement incita d'ailleurs les planteurs à encourager leurs travailleurs à rester sur l'île le plus longtemps possible, afin de rentabiliser leur investissement, mais également pour profiter des connaissances et du savoir-faire que les travailleurs acquerraient<sup>105</sup>. Ces « encouragements » étaient parfois imposés aux travailleurs et les propriétaires eurent recours à la loi pour les contraindre à rester. Par exemple, les contrats incluait normalement un billet retour pour l'Inde. En 1847, les conditions d'obtention de ce billet furent durcies et il fallut cumuler cinq ans d'ancienneté pour en profiter. En 1854, cette durée passa à dix ans. Le Conseil législatif<sup>106</sup> adoptait volontiers ces ordonnances, vu qu'il était en partie composé de propriétaires terriens, dont ces mesures servaient les intérêts<sup>107</sup>. De 1869 à 1880, les travailleurs indiens se virent offrir le choix entre un billet retour au bout de dix ans d'ancienneté ou un lopin de terre de dix hectares, l'idée des législateurs étant qu'ils travailleraient toujours sur les grandes plantations et qu'ils complèteraient leurs revenus en exploitant leur propre terrain<sup>108</sup>. Quand certains travailleurs indiens, ayant achevé leurs dix années de contrat, voulurent demeurer sur l'île sans renouveler celui-ci, les planteurs invoquaient une ordonnance selon laquelle les personnes n'exerçant pas une activité régulière pendant une durée de temps établie légalement, mais à qui on offrait du travail, étaient passibles de poursuites. Or de nombreux travailleurs souhaitaient tenter d'améliorer leurs revenus en travaillant en ville et, le temps de trouver un emploi lorsqu'ils quittaient la campagne pour s'y installer, ils étaient sans activité. Ils étaient donc accusés d'être au chômage et contraints de travailler dans les champs pour éviter la prison ou les amendes. Ces pratiques maintinrent pendant longtemps la grande majorité de travailleurs indiens au bas de l'échelle sociale<sup>109</sup>.

De plus, la concurrence du sucre de betterave à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle exerça une pression à la baisse sur les salaires des travailleurs agricoles donc ceux qui parvinrent à se libérer de leur contrat trouvèrent d'autres emplois. En 1871, la plupart des immigrants d'origine indienne était liée à la culture de la canne. En 1901, la

---

<sup>104</sup> Ibid., p.102.

<sup>105</sup> Ibid., p.107.

<sup>106</sup> Cet organe législatif fut introduit par les Britanniques au cours du en 1831. Nous y revenons ci-après.

<sup>107</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.102.

<sup>108</sup> Ibid., p.107.

<sup>109</sup> Ibid., p.159.

proportion n'était plus que 21,6%. Beaucoup avaient toujours un mode de vie rural mais ils avaient pu acheter ou obtenir des petites parcelles de terres, qu'ils cultivaient. Alors qu'en 1871, seuls 16% des Indiens étaient nés sur l'île, en 1901, 45% l'étaient. Contrairement aux Chinois qui étaient beaucoup moins nombreux, les Indiens l'étaient suffisamment pour créer des communautés. Le fait qu'ils pratiquassent une religion différente et qu'ils eussent une langue différente les démarquait des autres groupes ethniques de l'île<sup>110</sup>. De plus, leur présence à Trinidad avait permis aux planteurs de disposer d'une main-d'œuvre abondante, maintenant les salaires très bas<sup>111</sup>, et alors que les Noirs et les métisses étaient initialement opposés à l'immigration en tant que politique, ils finirent par s'opposer aux Indiens eux-mêmes. Ils leur étaient donc assez hostiles<sup>112</sup>.

#### **4.5.6. Le processus d'anglicisation des organes de l'administration coloniale et les lentes réformes, privilégiant toutefois une vision ploutocratique**

Les organes administratifs de l'île connurent petit à petit quelques changements. Sous les Espagnols, le Conseil municipal initialement situé à Saint Joseph, puis relocalisé à Port d'Espagne en 1784, avait joui de prérogatives législatives<sup>113</sup>. Sur les recommandations du gouverneur Thomas Hislop quelques années plus tôt, un nouvel organe législatif, supérieur au Conseil municipal, fut introduit en 1831. Les ordonnances de ce Conseil législatif avaient valeur de loi et l'une des raisons de sa création était d'intégrer progressivement des lois britanniques au cadre législatif espagnol, à mesure que l'administration se britannisait<sup>114</sup>. Or le mélange des systèmes espagnol et britannique, en vigueur dans l'île depuis 1797, étaient de plus en plus complexe à gérer. Une commission chargée de proposer une solution fut donc mise sur pied en 1827. Le développement économique de l'île connaissait déjà un certain essor à cette époque et les lois espagnoles rendaient le recouvrement des créances plus difficiles. Par exemple, elles incluaient les femmes dans la succession. Les lois britanniques étaient, quant à elles, plus favorables aux investisseurs. À l'époque, l'éventualité du vote de l'Acte d'abolition de l'esclavage conduisait les propriétaires de

---

<sup>110</sup> Ibid., p.115.

<sup>111</sup> Ibid., p.106.

<sup>112</sup> Ibid., p.115.

<sup>113</sup> Ibid., pp.9-10.

<sup>114</sup> Ibid., p.71.

l'île à être en faveur de lois garantissant davantage leurs investissements et leur sécurité. D'un autre côté, comme les investisseurs étaient protégés dans le droit britannique, il existait le risque d'un afflux d'investisseurs peu scrupuleux dont le but serait de faire des profits rapidement et non pas de contribuer au développement à long terme de la colonie. La commission recommanda donc l'établissement du Conseil législatif pour assurer l'intégration progressive du droit britannique, en fonction des besoins de l'île. Dans les faits, à partir de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Trinidad fut virtuellement gouvernée uniquement par les lois britanniques. Concrètement, le droit pénal et le droit commercial britanniques furent appliqués intégralement alors qu'en droit civil, l'intégration se fit de manière progressive<sup>115</sup>.

Les membres du Conseil législatif étaient nommés et non élus. Le Colonial Office justifiait l'absence de membres élus en invoquant le fait que la Couronne estimait que la population était trop hétérogène et trop peu éduquée pour prendre de bonnes décisions<sup>116</sup>. Les nominations étaient faites par le gouverneur. Ce conseil de gouvernement, qui devint plus tard un Conseil législatif, était initialement composé du gouverneur, de membres « officiels » (Official members) et de membres « non-officiels » (Unofficial members). Les membres « officiels » occupaient une fonction au sein du gouvernement<sup>117</sup> et les autres représentaient la classe des propriétaires marchands, sensés avoir l'intérêt de l'île à cœur. Aux yeux du Colonial Office, leur importance économique et le fait qu'ils contribuaient aux recettes leur donnaient le droit de participer à la prise des décisions, en particulier de nature financière<sup>118</sup>. Les ordonnances proclamées par le conseil devaient toutes, au préalable, être approuvées par le gouverneur et le Colonial Office<sup>119</sup>. Dans les faits, à partir de 1886, les décisions budgétaires étaient pré-approuvées par tous les membres non-officiels du conseil et par trois membres officiels, avant d'être soumises au vote<sup>120</sup>. Jusqu'en 1862, les membres officiels étaient majoritaires dans le conseil et étaient tenus de suivre les instructions de

---

<sup>115</sup> Ibid., pp.72-73.

<sup>116</sup> Ibid., p.136.

<sup>117</sup> Les membres « officiels » occupaient des postes portant des titres tels que « Colonial Secretary », « Attorney General » (le ministre de la Justice), « Solicitor », « Auditor », « Protector of Immigrants », « Director of Public Works » etc. Voir Kirk Meighoo, « From Legislative Council to House of Representatives: Promoting or Hindering Democracy ? » in *The Parliament of Trinidad and Tobago, Evolution of a Nation: Trinidad and Tobago at Fifty*, Herdfordshire, Hansib Publications, 2012, p.29.

<sup>118</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.140.

<sup>119</sup> Ibid., p.136.

<sup>120</sup> Ibid., p.141.

vote du gouverneur. De 1862 à 1898 cependant, la composition du Conseil fut modifiée pour laisser la place à une majorité de membres non-officiels<sup>121</sup>.

#### **4.5.7. L'insatisfaction des classes ignorées ou dominées et leurs demandes grandissantes de représentation politique**

Cependant, cette structure était loin de satisfaire la majorité des propriétaires de l'île. Les plus puissants pouvaient faire du lobbying auprès des membres du Conseil alors que les plus pauvres n'avaient aucun moyen de s'exprimer. Les membres non-officiels avaient souvent leur intérêt à cœur et non celui de l'île, et les décisions prises étaient en leur faveur<sup>122</sup>. Ce système était tout aussi partial que le précédent et des mouvements réformistes virent le jour, d'abord du fait de petits propriétaires et de marchands dont les intérêts n'étaient pas liés au sucre, puis progressivement davantage de la part des métisses et des Noirs urbanisés<sup>123</sup>. Les revendications des réformateurs étaient dans l'ensemble assez conservatrices, puisqu'elles s'articulaient autour de l'ajout d'une composante élue à la structure existante du Conseil et qu'elles liaient le droit de participer au processus de décision au statut social et à la fortune, ainsi qu'à une bonne maîtrise de la langue anglaise. Un rapport d'une commission électorale royale, daté de 1893, estime à quinze mille électeurs le nombre de personnes concernées par les réformes proposées, soit uniquement 6% d'une population d'environ deux cent mille habitants<sup>124</sup>. Cependant, ces revendications s'opposaient à l'oligarchie sucrière qui dominait le pays et se fondaient sur des points tels que la diversification économique, une démocratisation de l'accès aux terres cultivables et une immigration plus strictement contrôlée des travailleurs engagés indiens, qui avaient pris le relais pour travailler dans les champs après l'abolition de l'esclavage, car l'abondance de main-d'œuvre permettait aux propriétaires de maintenir les salaires et les conditions de travail au plus bas. De plus, la fonction publique de l'île était constituée d'envoyés de Londres, qui n'étaient que de passage pour la plupart et qui étaient remplis de préjugés. Les habitants nés sur l'île et propriétaires terriens désiraient être plus impliqués au sein de la fonction publique<sup>125</sup>.

---

<sup>121</sup> Ibid., p.139.

<sup>122</sup> Ibid.

<sup>123</sup> Ibid., pp.142-144.

<sup>124</sup> Ibid. p.144.

<sup>125</sup> Ibid.,p.143.

Le Colonial Office rejeta ces demandes tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et, pour signifier sa volonté de clore le sujet, le Secrétaire d'État aux Affaires coloniales, Joseph Chamberlain, rétablit la majorité des membres officiels au Conseil en 1898. En outre, fermement opposé à l'idée d'octroyer plus de pouvoirs décisionnaires à l'île, la même année, il abolit le Conseil de district de Port d'Espagne, une institution qui avait vu le jour en 1853 et au sein de laquelle siégeaient des Noirs et des métisses propriétaires fonciers<sup>126</sup>. 1898 fut également l'année de l'annexion de Tobago à Trinidad. Depuis 1763, les Français avaient cédé Tobago aux Britanniques et depuis 1889, les deux îles étaient gouvernées conjointement tout en conservant une fiscalité distincte. Tobago, dont les perspectives économiques étaient très sombres, était une charge pour le gouvernement impérial, qui préféra s'en débarrasser en la transférant à l'administration trinitadienne<sup>127</sup>. L'élément électif ne fut introduit dans le Conseil législatif qu'en 1925 mais les mouvements de réformes contribuèrent à l'émergence d'une conscience politique et d'un sentiment de nationalisme au sein d'une partie de la population. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les réformateurs avaient en effet adopté le slogan « Trinidad aux Trinidiens »<sup>128</sup>.

#### **4.5.8. La transition linguistique du XIX<sup>e</sup> siècle : la suprématie de la langue anglaise**

Entre temps, l'anglais devint langue officielle à Trinidad à partir de 1823 et le créole anglais<sup>129</sup> supplanta progressivement le créole français vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le créole français était initialement parlé par tous mais surtout par les descendants d'Africains et les travailleurs indiens, à mesure que ceux-ci s'intégraient à la population locale<sup>130</sup>. Le processus d'anglicisation de l'île eut pour conséquence de modifier la

---

<sup>126</sup> Ibid., pp.146-148.

<sup>127</sup> Ibid., p.153.

<sup>128</sup> Ibid., p.143.

<sup>129</sup> À l'origine, les contacts entre plusieurs communautés linguistiques différentes, n'ayant aucun autre moyen de se comprendre ont donné naissance à des langues composites, des systèmes linguistiques réduits à quelques règles de combinaison et à un vocabulaire limité. On les appelle sabir ou lingua franca. Quand, pour des raisons d'ordre historique ou socioculturel, ces langues deviennent la langue maternelle de toute une communauté culturelle et se complexifient, on les appelle 'créoles'. Voir le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse, 1994.

<sup>130</sup> Jo-Anne S. Ferreira, « The Sociolinguistic History of Trinidad and Tobago » Conférence au Departamento de Línguas Clássicas e Vernáculas, Instituto de Letras, Universidade de Brasília, 15 Mai 1997, p.5, [En ligne], Consulté le 17 août 2015., URL:[http://www.academia.edu/2573401/\\_A\\_Brief\\_Overview\\_of\\_The\\_Sociolinguistic\\_History\\_of\\_Trinidad\\_and\\_Tobago](http://www.academia.edu/2573401/_A_Brief_Overview_of_The_Sociolinguistic_History_of_Trinidad_and_Tobago),

lingua franca<sup>131</sup> dominante et au début du XX<sup>e</sup> siècle, le créole trinitadien était déjà grandement anglicisé. Contrairement aux Espagnols qui utilisèrent leur langue dans les instances officielles du gouvernement et des cours de justices mais qui n'empêchèrent pas le français de dominer dans le commerce et la société en général, les Britanniques adoptèrent une position beaucoup plus intransigeante<sup>132</sup>. Les éléments culturels les distinguant le plus des Français étaient la religion et la langue<sup>133</sup> et si, dans le premier cas, les convictions des différents gouverneurs déterminèrent le type de politique poursuivie<sup>134</sup>, dans le deuxième cas, la politique était formellement d'angliciser le territoire. Ainsi, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des efforts soutenus furent mis en place pour éradiquer le français et le créole français. Ils furent essentiellement du fait du ministre de la Justice, Charles Warner, en poste de 1844 à 1870. En 1845, celui-ci se prononçait ouvertement devant le Conseil législatif pour une politique préférentielle en faveur de ceux qui « se donnaient la peine d'apprendre l'anglais et de donner une éducation anglaise à leurs enfants », leur accordant, à eux uniquement, « les privilèges et les droits britanniques »<sup>135</sup>. L'élite française, majoritaire chez les Blancs, étaient la rivale économiques et sociale de la minorité de Britanniques établis sur l'île, et le but de la manœuvre était certainement de diminuer son influence<sup>136</sup>.

En 1851, une ordonnance ouvrit la voie à l'établissement d'écoles laïques, subventionnées par l'État, dans tous les quartiers de l'île. La seule langue d'instruction autorisée était l'anglais. Un des plus anciens établissements secondaires de l'île, où les enseignements étaient dispensés en anglais, la *Queen's Collegiate School* devenue depuis le *Queen's Royal College*, fut fondé en 1857. Les francophones tentèrent de résister en créant un établissement rival, le *St Mary's College*, en 1863. Cependant, même au sein de l'élite d'origine française, l'anglais remplaça progressivement le français comme langue d'instruction des enfants<sup>137</sup>. Dans les faits, un siècle après être devenu langue officielle, l'anglais avait effectivement remplacé le français, dans la

---

<sup>131</sup> Ce mot désigne les langues composites nées des contacts entre plusieurs communautés linguistiques différentes, n'ayant aucun autre moyen de se comprendre. Ce sont des systèmes linguistiques réduits à quelques règles de combinaison et à un vocabulaire limité. Voir Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, op. cit.

<sup>132</sup> Jo-Anne S. Ferreira, « The Sociolinguistic History of Trinidad and Tobago » op. cit., pp.2-3,

<sup>133</sup> Ibid.

<sup>134</sup> Bridget Brereton, A History of Modern Trinidad, op. cit., p.121.

<sup>135</sup> Jo-Anne S. Ferreira, « The Sociolinguistic History of Trinidad and Tobago », op. cit., pp.4-5.

<sup>136</sup> Ibid., p.6.

<sup>137</sup> Ibid., pp.4-5.

mesure où l'anglicisation du créole avait permis de rendre l'anglais accessible à tous et marginalisé le créole français, le rendant petit à petit intelligible aux plus âgés uniquement. Le créole anglais, alors considéré comme une variante incorrecte de l'anglais utilisée par les classes inférieures, ne fut pas interdit et devint ainsi la langue communément parlée par tous<sup>138</sup>.

#### **4.5.9. Le XX<sup>e</sup> siècle : des demandes persistantes de réformes politiques, soulignant cependant les intérêts divergeant des réformistes**

Ainsi, à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, Trinidad avait pleinement acquis une nouvelle identité, fortement imprégnée des mesures coloniales britanniques. Celles-ci avaient justement encouragé les demandes de réformes du Conseil législatif. Quelques changements furent mis en place durant les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle mais le contexte créé par la Première Guerre mondiale servit de catalyseur menant à la prochaine grande réforme. Les pénuries et l'inflation provoquées par la guerre menèrent en effet à une dégradation générale du niveau de vie des habitants, à l'exception de celui des membres de l'oligarchie. Selon le Colonial Office l'inflation fut de 145% de 1914 à 1919. Les revendications salariales des travailleurs ne furent pas satisfaites, ce qui conduisit à des grèves. De surcroît l'expérience du racisme et de la discrimination vécue par les soldats trinidiens qui s'étaient battus pour l'Empire renforça les antagonismes raciaux et les demandes de réformes reprirent de plus belle<sup>139</sup>. La classe moyenne, formée en grande majorité de Noirs et de métisses, souhaitait être représentée au sein des instances de décision et acceptait de moins en moins la discrimination dont elle était victime<sup>140</sup>. Cependant, une partie des Indiens arrivés sur l'île comme travailleurs engagés au moment de l'abolition de l'esclavage avait amélioré sa condition et appartenait aussi à la classe moyenne. Le Legislative Reform Committee, groupe représentant les intérêts des Noirs, souhaitait une législature élue mais sans disposition pour garantir la représentation de toutes les communautés, de crainte de voir leur mouvement affaibli par la concurrence des groupes indiens. L'East Indian National Congress soutenait également la proposition d'une assemblée élue alors que l'East Indian National Association s'y opposait, au motif que la masse des électeurs était trop ignorante<sup>141</sup>.

---

<sup>138</sup> Ibid., p.6.

<sup>139</sup> Bridget Brereton, A History of Modern Trinidad, op. cit., p.157.

<sup>140</sup> Ibid., p.160.

<sup>141</sup> Ibid., pp.165-166.

La classe ouvrière était jusqu'alors totalement absente des mouvements de réforme. La *Trinidad Workingmen's Association*, créée en 1897, avait eu très peu de visibilité durant ses premières années d'existence<sup>142</sup>. En 1919, elle lança un appel à la grève chez les travailleurs urbanisés<sup>143</sup>. Le mouvement gagna en popularité et se répandit sur toute l'île. Les adhérents à l'Association étaient principalement Noirs, même si certains de ses chefs de file étaient indiens. Une des principales figures de proue du mouvement, Arthur Cipriani, était Blanc, d'origine corse. Capitaine durant la guerre, il avait été témoin des discriminations dont les soldats noirs étaient victimes<sup>144</sup>. Les dissensions internes et les conditions de vie toujours plus difficiles de la classe ouvrière affaiblirent toutefois la *Trinidad Workingmen's Association*. En 1934, la décision fut prise de transformer ce syndicat en parti politique et il prit le nom de Trinidad Labour Party, le parti Travailleuse trinitadien<sup>145</sup>. Des groupes rivalisant avec la TWA avaient aussi vu le jour, notamment le National Unemployed Movement fondé en 1933 par Jim Headley qui avait vécu aux États-Unis. Ce groupe de contestation était à la fois politique, culturel, artistique et littéraire<sup>146</sup>. Il contribua à la consolidation du sentiment populaire nationaliste à Trinidad.

#### **4.5.9.1. La première étape symbolique: l'introduction de représentants élus par une minorité des électeurs en 1924**

En attendant, une réforme de la composition du Conseil législatif avait été mise en place en 1924<sup>147</sup> qui ouvrit la voie au processus de démocratisation. Suivant les recommandations d'une commission royale présidée par E.F.L Wood, cette réforme introduisit sept membres élus aux côtés de douze membres officiels nommés, dont le gouverneur, et de six membres non-officiels, nommés également. Le vote du gouverneur comptait pour deux, permettant aux membres officiels de conserver la majorité au sein du Conseil. Pour être éligible, tout candidat potentiel devait être propriétaire, disposer de revenus élevés et savoir écrire et parler anglais. Les électeurs devaient également être propriétaires, bien que le niveau de revenus exigé fût moins élevé, âgés de vingt-et-un ans pour les hommes et de trente ans pour les femmes, et comprendre l'anglais. Seuls 6% de la population répondait à ces critères et la classe

---

<sup>142</sup> Ibid., p.148.

<sup>143</sup> Ibid., pp160-161.

<sup>144</sup> Ibid., pp.167-168.

<sup>145</sup> Ibid., p.170.

<sup>146</sup> Ibid., pp.173-175.

<sup>147</sup> The Registration of Electors (Legislative Council) Proclamation 1924.

ouvrière était donc toujours exclue du processus. Mais pour la première fois, le Conseil législatif intégrait des membres élus. Les premières élections eurent lieu en 1925<sup>148</sup>.

#### **4.5.10. Le pétrole, nouveau moteur du développement économique**

Parallèlement à ces évolutions politiques, l'économie de Trinidad connut des changements très importants. En effet, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le pétrole devint progressivement le moteur de son développement. La zone pétrolifère occupe la partie sud de l'île (voir infra la carte 4.3). Les premières tentatives d'exploitation furent dues à une compagnie américaine, la Merrimac Oil Company à La Brea en 1857. Mais celle-ci cessa ses activités au bout de deux ans car la faible demande de pétrole ne les rendaient pas rentables. En 1865, ce fut cette fois un entrepreneur britannique, Walter Darwent, qui créa une société par actions, la Paria Oil Company, et commença une production hebdomadaire de soixante gallons. Le décollage de l'activité d'extraction incita la création d'une autre compagnie privée en 1867, la Trinidad Oil Company. Le pétrole était alors acheminé par voie maritime vers les États-Unis et la Grande-Bretagne. Cependant, la production agricole dominait toujours le paysage local et les capitaux privés locaux s'intéressèrent peu à l'exploitation minière<sup>149</sup>. Deux entrepreneurs, le Britannique Randolph Rust et le Sino-Trinidadien Edward Lee Lum, décidèrent d'effectuer de nouveaux forages en 1902 mais ils durent faire face à des difficultés liées au manque de capitaux, de main-d'œuvre compétente et d'infrastructures adéquates. Ils durent se tourner vers des investisseurs canadiens<sup>150</sup>. Le début du XX<sup>e</sup> siècle apporta pourtant du changement car les navires britanniques furent progressivement équipés de moteurs à combustion qui nécessitaient du pétrole. Le gouvernement impérial commença donc à s'intéresser aux réserves de Trinidad et à partir de 1909, des fonds furent investis dans l'exploitation du pétrole par celui-ci et par des investisseurs privés. En 1910, la Trinidad Oilfields Limited, compagnie britannique, fut établie. Une première raffinerie fut construite sur l'île. Les navires venaient se ravitailler en pétrole à Trinidad. Le secteur était désormais dominé par la United British Oilfields of Trinidad et la Trinidad Leaseholds Ltd, qui avaient toutes deux commencé leurs opérations en 1913. Il se développait rapidement et en 1919, l'île comptait cinq

---

<sup>148</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.165.

<sup>149</sup> Ibid., p.199.

<sup>150</sup> Ibid., p.200.

raffineries et produisait 1,9 millions de barils annuellement<sup>151</sup>. La physionomie du sud du pays changea ; les forêts furent rasées, des villes nouvelles virent le jour et des routes et voies ferrées furent construites. Durant la décennie 1914-1924, le pays connut son premier boom pétrolier<sup>152</sup>.

À partir de là, malgré quelques périodes où elle souffrit d'une baisse de ses profits, l'industrie du pétrole devint véritablement le moteur économique de l'île. En 1924, l'île produisait 5,4 millions de barils et en 1939, elle en produisait 20 millions. Au sein de l'Empire en guerre entre 1940 et 1945, l'importance de Trinidad alla croissant puisqu'en 1938, elle représentait 44,2% de la production impériale de pétrole, proportion qui atteignit les 65% en 1946. En 1919, le pétrole représentait 10% des exportations trinitadiennes, en 1932, 50% et en 1943, 80%. Toutefois, les exploitants et les ingénieurs étaient non-Trinitadiens et les compagnies pratiquaient une politique de discrimination raciale à l'encontre des ouvriers non-Blancs, qui percevaient des salaires moins élevés que les Blancs. Le nombre de personnes employées par l'industrie pétrolière s'accrut rapidement : de huit cent un en 1912, il passa à trois mille deux cent quatre-vingt en 1925, huit mille en 1939 et quinze mille en 1944. Il fallut cependant attendre les années cinquante pour que des postes de supervision fussent accessibles à tous. De plus, en dépit de la part grandissante jouée par le pétrole dans l'économie, l'agriculture demeura le principal employeur durant toute cette période. Une commission royale estima que quarante mille personnes vivaient toujours de l'agriculture au début des années trente<sup>153</sup>.

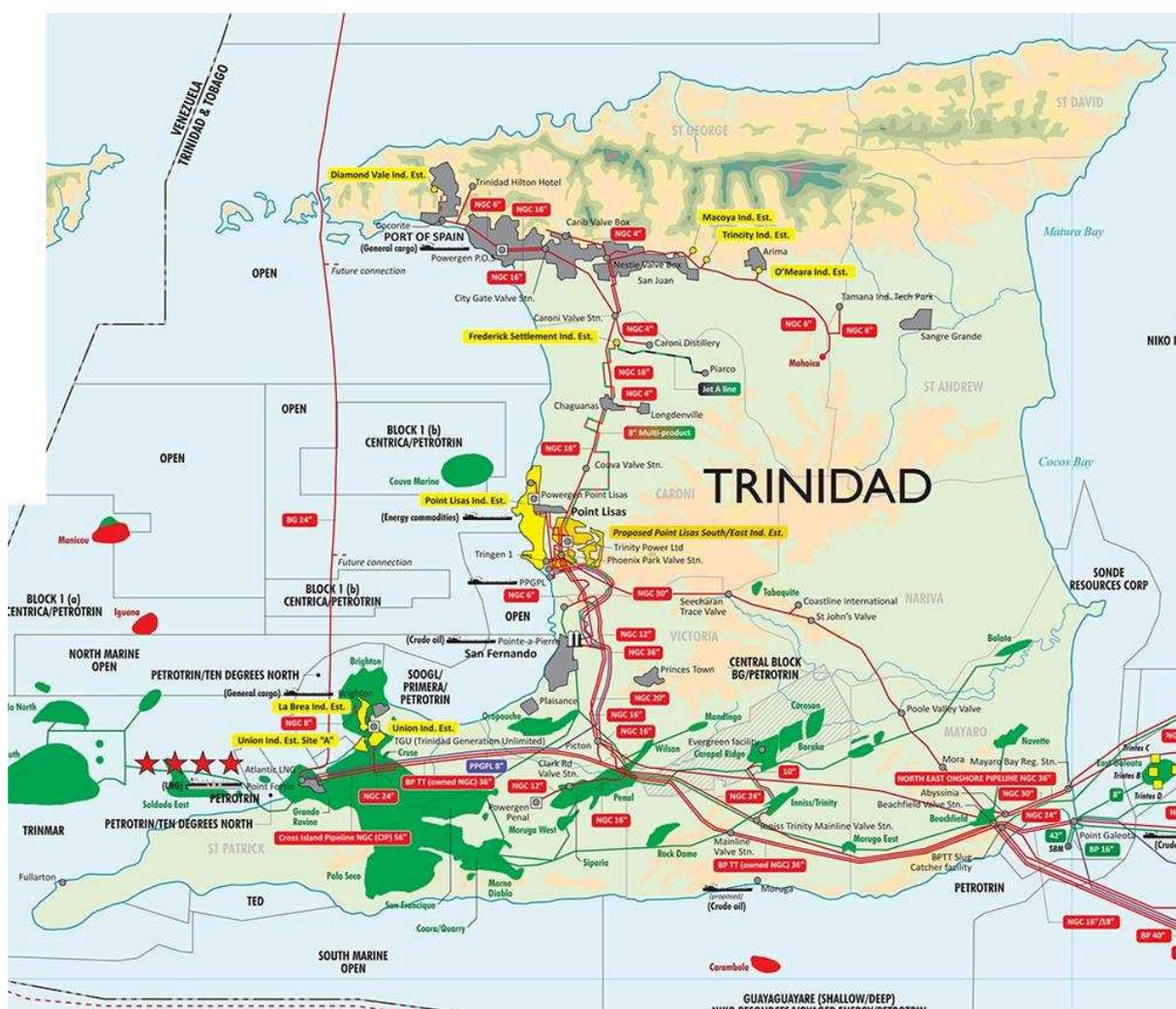
---

<sup>151</sup> Ibid., p.201.

<sup>152</sup> Ibid., p.203.

<sup>153</sup> Ibid., pp.204-205.

### Carte 4.3. Emplacement des réserves de gaz à Trinidad



Source: The Hydrodynamic Group, LLC, [En ligne], Consulté le 2 février 2015, URL: <http://www.hydrodynamics-group.com/>

#### 4.5.10.1. Un contexte économique dégradé, encourageant des manifestations populaires pour des réformes plus démocratiques

Cependant, entretemps, la crise économique mondiale de 1929 contribua à ce que la situation économique de Trinidad empirât et provoqua une dégradation du contexte social. Beaucoup de travailleurs employés dans les plantations de cacao et de canne à sucre avaient été licenciés après 1929<sup>154</sup>. Le niveau de vie des employés du secteur pétrolier avait lui aussi chuté, malgré la bonne performance de cette industrie. Les taxes et les royalties prélevées étaient faibles mais les profits allaient aux investisseurs et aux administrateurs locaux, tous Blancs, alors que les salaires des employés, qui n'étaient

<sup>154</sup> Ibid., p.177.

pas Blancs, diminuèrent entre 1929 et 1936, afin de réduire les coûts<sup>155</sup>. Les travailleurs agricoles étaient dispersés dans toute l'île et beaucoup étaient peu éduqués. À l'inverse, les employés du secteur pétrolier étaient qualifiés et concentrés géographiquement dans le sud de l'île (voir la carte 4.3), où se trouvaient les réserves de pétrole. Ce fut principalement eux que le syndicaliste d'origine grenadienne, Tubal Uriah Butler, mobilisa, et leur exemple fut repris par les autres secteurs de l'économie. Des grèves et des demandes d'intervention du gouvernement ponctuèrent les années 1935 à 1937. Les activités de Butler menaçaient l'oligarchie en place et il fut emprisonné en 1937. Ce fut l'élément déclencheur des émeutes de juin et juillet 1937, qui firent des morts et des dégâts sur l'île<sup>156</sup>.

Les réactions face à ce soulèvement populaire furent variées, mais majoritairement condamnatoires. Certains syndicalistes se distancèrent des émeutiers en fustigeant leur recours à la violence plutôt qu'aux voies constitutionnelles. Les entreprises du secteur énergétique voulaient voir les agitateurs condamnés par les tribunaux<sup>157</sup>. À l'opposé, le gouverneur, Sir Murchison Fletcher, reconnut la réalité des conditions d'extrême pauvreté d'une grande majorité de travailleurs et s'exprima en faveur de négociations avec les employeurs. Il se mit à dos l'élite économique de l'île et le Colonial Office, face à la pression de celle-ci et aux inquiétudes concernant la sécurité des forages de pétrole, le rappela définitivement à Londres<sup>158</sup>. Cependant, le soulèvement à Trinidad n'était pas un incident isolé et dans les autres colonies britanniques des Caraïbes, des mouvements similaires eurent lieu. L'ampleur du problème était telle qu'en 1938-1939, une commission coloniale présidée par Lord Moyne<sup>159</sup> fut chargée d'étudier le problème et de soumettre des recommandations.

#### **4.5.11. L'Empire en guerre et l'influence nouvelle des États-Unis, puissance régionale**

En ces années très agitées, de nombreux autres événements affectaient en outre la vie à Trinidad. Les arrangements diplomatiques entre le Royaume-Uni et les États-Unis pour convertir l'île en une base militaire américaine durant la Seconde Guerre mondiale en

---

<sup>155</sup> Ibid., p.178.

<sup>156</sup> Ibid., p.181.

<sup>157</sup> Ibid.

<sup>158</sup> Ibid., p.183.

<sup>159</sup> Lord Moyne était un homme politique britannique qui fut secrétaire d'Etat aux colonies de 1941 à 1942.

firent partie. Bien que n'ayant jamais officiellement exercé un pouvoir politique à Trinidad, on peut dire que les États-Unis eurent pourtant une incidence sur son évolution. Au XIX<sup>e</sup> siècle déjà, Trinidad avait été témoin de l'impérialisme américain. La formulation de la doctrine Monroe avait constitué un avertissement à l'encontre des Européens<sup>160</sup>. Les États-Unis ne comptaient plus laisser l'Europe conquérir des territoires sur le continent américain. En 1895, ils étaient intervenus dans un conflit territorial entre le Venezuela et le Guyana. En 1898, la guerre entre l'Espagne et les États-Unis mena à l'indépendance de Cuba en 1901. Mais à Trinidad l'occupation militaire autorisée par les Britanniques pendant la Seconde Guerre mondiale se traduisit par une expérience de première main de cet impérialisme<sup>161</sup>.

En cette période de guerre, la présence de pétrole à Trinidad la rendait importante aux yeux des Alliés dans la mesure où elle était située dans une zone bien moins exposée aux attaques ennemies que le Moyen-Orient. Navires et avions pouvaient donc s'y ravitailler<sup>162</sup>. En 1940, les Américains obtinrent un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans pour la péninsule de Chaguanas, à quelques kilomètres de la capitale Port d'Espagne, tout en pouvant également utiliser d'autres secteurs de l'île. Cette présence américaine eut une incidence sur le pays, notamment à travers l'influence des soldats américains sur la population locale<sup>163</sup>. Pour l'historien Harvey Neptune, les Américains causèrent, d'une part, de l'inquiétude au sein de l'élite locale en représentant une source rivale d'ascendance sur la population locale. D'autre part, l'élite créole qui avait déjà développé des revendications nationalistes, utilisa leur présence pour s'émanciper de l'influence des Britanniques. Quant aux couches les plus pauvres de la population, elles furent enclines à accepter l'occupation car celle-ci leur permit d'améliorer leur niveau de vie<sup>164</sup>. Les Américains n'étaient certes pas les bienvenus, car leur présence fut imposée aux habitants de l'île et en dépit de leurs interactions fréquentes et informelles avec les habitants, beaucoup affichaient ouvertement une attitude raciste. Mais ils étaient également admirés pour leur efficacité et leur train de vie dispendieux. Les

---

<sup>160</sup> James Monroe fut Président des États-Unis de 1817 à 1825. En 1823, il formula sa doctrine, qui reposait sur les trois concepts suivants : l'établissement de zones d'influence distinctes pour les Européens et les Américains, la condamnation de la colonisation et une politique de non-intervention. Voir US Department of State, Office of the Historian, [En ligne], consulté le 15 août 2015, URL: <https://history.state.gov/milestones/1801-1829/monroe>.

<sup>161</sup> Eric Williams, *History of the People of Trinidad and Tobago*, London, Deutsch, 1964, pp.261-265.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p.267.

<sup>163</sup> Harvey R. Neptune, *Caliban and the Yankees*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2007.

<sup>164</sup> *Ibid.*

historiens s'accordent à dire que le changement de mentalité et de mode de vie qu'ils entraînaient contribuèrent à la démocratisation de la vie politique après la Seconde guerre mondiale<sup>165</sup>.

#### **4.5.12. Les avancées progressives vers une vraie démocratisation politique**

##### **4.5.12.1. 1946 : une victoire partielle pour les réformistes avec la tenue des premières élections au suffrage universel mais une minorité d'élus au sein de l'assemblée législative**

Malgré les bouleversements dus à la Seconde Guerre mondiale, les recommandations de Lord Moyne furent progressivement appliquées dans les années qui suivirent le passage sur l'île de la commission qu'il avait présidée<sup>166</sup>. La politisation de la population trinitadienne et les demandes incessantes de réformes, déjà bien entamées depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, ne pouvaient plus être ignorées<sup>167</sup>. Par certains aspects, le rapport Moyne fut l'équivalent du rapport Beveridge<sup>168</sup> pour la Caraïbe. Il recommanda l'attribution de fonds spéciaux dans le but de développer les infrastructures d'aide sociale, les services de santé et la construction de logements dans la région. Il établit également la nécessité d'entamer une transition progressive et modérée vers des institutions d'auto-gouvernance et des lois autorisant et encadrant l'activité syndicale<sup>169</sup>. Des changements furent apportés à la composition du Conseil législatif en plusieurs étapes. Dans un premier temps, le nombre de membres élus fut augmenté et celui des membres nommés diminué. Le Conseil exécutif, composé des conseillers le plus proches du gouverneur, accueillit également des membres élus en 1944. Cependant, le gouverneur n'était nullement obligé de consulter le Conseil exécutif et il pouvait passer outre aux recommandations du Conseil législatif et imposer des lois s'il le jugeait nécessaire. L'autre aspect crucial des demandes de réformes concernait l'élargissement de la base électorale. Une commission locale étudia la question de 1941 à 1944. Elle était composée de trente-trois membres issus de divers horizons, dont des syndicalistes

---

<sup>165</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.192.

<sup>166</sup> Ibid., p.184.

<sup>167</sup> Ibid., pp.185-192.

<sup>168</sup> Le rapport Beveridge intitulé *Social Insurance and Allied Services*, commandé par le gouvernement de Winston Churchill et publié en 1942, établit les bases de l'Etat Providence qui fut déployé au Royaume-Uni à partir de 1945. Il identifia les cinq grands maux à combattre : la pauvreté, l'insalubrité, la maladie, l'ignorance et le chômage.

<sup>169</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op. cit., p.184.

et des propriétaires aux vues conservatrices. Elle recommanda l'introduction du suffrage universel pour tous les adultes âgés de vingt-et-un ans et plus et proposa que les candidats voulant se présenter aux élections eussent un niveau minimal de revenus annuel ou des biens immobiliers d'une valeur minimale préalablement établie et qu'ils maîtrisassent bien l'anglais. Ces mesures furent approuvées par Londres<sup>170</sup>. La loi fut votée en 1945 et appliquée pour la première fois en 1946 quand eurent lieu les premières élections générales au suffrage universel, pour lesquelles 46% de la population s'inscrivit sur les listes électorales<sup>171</sup>.

La montée du syndicalisme et les réformes introduites en 1945 permirent la création de nombreux partis défendant des programmes d'inspiration socialiste et qui présentèrent chacun leur candidat, souvent une personnalité déjà connue dans la lutte syndicale. Le résultat en fut une fragmentation des votes et l'abondance de programmes électoraux hétérogènes lors des élections de 1946<sup>172</sup>. De plus, les neuf membres élus étaient toujours minoritaires au Conseil législatif. Quatre de ces élus faisaient partie du Conseil exécutif et, en tant que tels, faisaient partie du gouvernement, alors que les cinq membres restants formaient l'équivalent d'une Opposition<sup>173</sup>. Bien que représentant une nette avancée, les changements constitutionnels de 1945 profitèrent davantage à la classe moyenne qu'à la classe ouvrière car la désorganisation des partis défendant les ouvriers les affaiblit<sup>174</sup>.

#### **4.5.12.2. 1950 : Les premières élections d'une assemblée composée d'une majorité de membres élus**

Le gouvernement impérial reconnut les limites du suffrage universel dans une instance dont les membres élus étaient favorables aux demandes de réformes émanant des mouvements les plus radicaux. Cependant, la commission chargée de proposer ces réformes était composée en majorité de membres aux opinions conservatrices, de sorte que dans le rapport publié en 1948, la demande la plus radicale, la création d'une assemblée totalement élue, fut rejetée. À la place, une instance majoritairement élue fut approuvée, composée de dix-huit membres élus et huit non-élus, dont trois membres

---

<sup>170</sup> Ibid., p.192-193.

<sup>171</sup> Ibid., p.194.

<sup>172</sup> Ibid., p.195.

<sup>173</sup> Ibid., p.196.

<sup>174</sup> Ibid., p.195.

« officiels » et cinq membres « non-officiels », nommés<sup>175</sup>. Un Président du Conseil, neutre, compléta la composition de cette nouvelle instance, toujours baptisée Conseil législatif. Le Conseil exécutif qui en était issu comprenait cinq membres élus parmi la composante élue du Conseil législatif, les trois membres « officiels » et un membre « non-officiel », soit neuf membres au total. Les cinq membres élus reçurent une charge ministérielle, et détenant la majorité, pouvaient déterminer l'orientation générale de la politique. Pour la première fois, des élus du peuple détenaient la majorité au sein des organes de décision politique<sup>176</sup> et les élections de 1950 furent organisées selon ces modalités<sup>177</sup>.

## Conclusion et mise en perspective

Cette présentation synthétique de l'histoire de Trinidad révèle que l'île intéressa initialement les colons non pas pour ses richesses, mais plutôt parce que la politique impériale consistait en l'extension des territoires colonisés pour la gloire de la Couronne. Les Espagnols ne commencèrent à s'intéresser véritablement à l'île qu'au bout de deux cents ans de colonisation, lorsque la menace britannique les y força et, de même, l'intérêt de ces derniers était également d'acquérir des territoires supplémentaires pour empêcher leurs rivaux principaux, les Français, de le faire. L'île ne devait pas pour autant être un poids pour les finances impériales et sous l'Espagnol Chacon, comme sous le Britannique Picton et nombre de ses successeurs, les plantations cultivées par les esclaves étaient le moteur économique. De ce fait, toute considération humaniste ou directive métropolitaine était ignorée. Si la population d'origine européenne était minoritaire, elle détenait les rênes administratives et économiques et domina véritablement les autres segments de la population durant la plus grande partie de l'histoire de Trinidad. Les mouvements de réforme furent très lents à se mettre en place, sans doute parce qu'une élite de couleur, composée de propriétaires terriens, jouissait depuis longtemps d'un statut privilégié et que malgré l'érosion progressive de celui-ci, elle ne revendiquait pas de changement radical. Cette classe moyenne, d'abord

---

<sup>175</sup> Voir la note 117 de ce chapitre.

<sup>176</sup> Ibid., pp.196-197.

<sup>177</sup> Il fallut attendre les élections de 1961 pour qu'une nouvelle constitution soit appliquée, laissant cette fois la place à une chambre basse totalement élue et une chambre haute composée de membres nommés. Nous reprendrons le cours du développement du Trinidad au chapitre 7 mais l'accent y sera mis sur la trajectoire économique. Les caractéristiques des institutions administratives contemporaines ainsi que des éléments complémentaires sur l'évolution constitutionnelle entre 1950 et aujourd'hui sont présentés à l'annexe 6.

principalement d'origine africaine, fut longtemps préoccupée par le risque que la masse indienne représentait pour ses propres privilèges, et la classe la plus pauvre, composée surtout des travailleurs d'origine indienne, n'avait aucun moyen de se rebeller. Néanmoins, le XX<sup>e</sup> siècle vit la lente progression des Indo-Trinidiens, la composition de la classe moyenne se modifiant en conséquent. Ainsi, au terme de ce chapitre, Trinidad donne l'image d'un pays durablement marqué par l'exploitation de la canne à sucre mais dont l'économie dépendait déjà du pétrole depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. De plus, en dépit du fait qu'au fil du temps, les modes de vie ne distinguèrent plus foncièrement les Indo-Trinidiens des Afro-Trinidiens, leurs intérêts semblaient continuer à diverger, l'avancement social des uns menaçant le pouvoir politique des autres. Cette opposition ethnique était en outre renforcée par une lutte des classes car la prise du pouvoir par la classe ouvrière aurait remis en cause celle de la classe moyenne<sup>178</sup>. Nous continuerons notre analyse de l'évolution de Trinidad au chapitre 7, en nous penchant en particulier sur sa trajectoire économique. Mais au préalable, au chapitre suivant, nous allons procéder à une mise en perspective comparée de l'histoire des deux territoires étudiés.

---

<sup>178</sup> Voir l'annexe 6 pour un complément d'analyse sur cet aspect.



## **Chapitre 5. Comparaison de l'histoire coloniale et du développement institutionnel dans les deux territoires**

### **Introduction**

Dans les pages qui suivent, nous allons procéder à une mise en regard des histoires coloniales mauricienne et trinitadienne. Nous nous intéressons notamment à la formation des institutions et nous tenterons d'expliquer le développement distinct que les territoires étudiés ont connu. De ce fait, dans le cas de Maurice, les Hollandais n'ayant pas laissé directement leur empreinte sur les institutions qui s'y formèrent, bien que la canne à sucre jouât un rôle capital par la suite, nous avons choisi de ne pas inclure les années précédant la colonisation française dans notre comparaison. Concrètement, nous tiendrons compte des périodes française et britannique à Maurice et de périodes espagnole et britannique à Trinidad. Les éléments qui figureront dans notre analyse comparative sont ceux mentionnés dans les chapitres 3 et 4. Nous sommes consciente que ces chapitres résument trois cents à quatre cents ans d'histoire en une trentaine de pages. Ils ne sont nullement exhaustifs mais notre but, en retraçant cette histoire, était de suivre les grandes étapes du développement de Maurice et de Trinidad à la période coloniale. Ce chapitre de mise en regard étant fondé sur eux, il ne prétend pas comparer tous les aspects de l'histoire des deux îles. De plus, comme nous nous sommes largement inspirée des recherches d'Auguste Toussaint concernant Maurice et de Bridget Brereton concernant Trinidad, ce présent chapitre repose également principalement sur les aspects qu'ils mettent en avant. Parfois, nos observations tiennent toutefois compte d'informations figurant aux annexes qui sont mentionnées au cours des chapitres 3 et 4, en particulier des annexes 3 et 6.

Nous souhaiterions donc dégager certains facteurs explicatifs permettant de rendre compte des convergences et des divergences observées dans le développement institutionnel des deux îles. Nous nous appuierons ici sur la notion d'institution, telle que nous la présentions au chapitre 1 et nous tiendrons compte des deux types mis en avant, à savoir les institutions formelles et informelles. Elles font essentiellement référence, dans le premier cas, au cadre régulateur et contraignant adopté par le pays et, dans le second cas, aux normes acceptées par tous mais n'étant pas formalisées, qui sont toutefois contraignantes dans la mesure où elles font partie de la culture commune et le respect de leur application est implicitement accepté par tous. Les chapitres 3 et 4 retracent les principales étapes de l'histoire de Maurice et de Trinidad respectivement, des premières expériences coloniales, jusqu'à la fin de cette étape de leur évolution, dans les années qui précédèrent l'accession officielle à

l'indépendance. Celle-ci est officiellement symbolisée par une date qui est utilisée pour commémorer annuellement ce tournant de leur histoire : le 31 août 1962 à Trinidad et le 12 mars 1968 à Maurice. Cependant, le processus qui permit la transition de statut de territoire colonisé à celui de nation indépendante commença en amont. Notre présent travail ne s'appesantit pas sur toutes les facettes de cette transition, cependant, au cours des chapitres 3 et 4 et ultérieurement, aux chapitres 6 et 7, nous en abordons quelques-unes. Ainsi, dans le prolongement de certains aspects abordés dans les deux chapitres précédents, ce chapitre de comparaison s'intéressera également au processus de décolonisation et au legs colonial. Par décolonisation, nous entendons la mise en place des étapes qui permirent progressivement de transmettre la souveraineté politique à des élus locaux, même si au moment où ces étapes furent mises en place, les échéances précises de la fin du processus et de l'accession à l'indépendance n'étaient pas définies<sup>1</sup>.

Pour procéder à la mise en perspective de l'histoire du développement des deux territoires, nous avons élaboré le tableau 5.1, présenté ci-dessous, où les comparaisons d'articulent autour de douze critères que nous avons retenus car ils nous semblent permettre une réflexion sur la nature des institutions et leur évolution<sup>2</sup>. Ils sont organisés en cinq grandes familles et sont identifiés par une lettre suivie d'un chiffre. Les colonnes du tableau se rapportent à une période précise de colonisation dans chaque île et les lignes permettent la comparaison des critères. La première partie du tableau tient compte des colonisations française et britannique à Maurice et espagnole et britannique à Trinidad, et la deuxième partie se concentre sur des aspects propres à la période coloniale britannique. Le tableau est suivi de commentaires sur chacun des critères pour fournir des compléments d'information. Les références entre parenthèses se rapportent aux chapitres 3 et 4 et correspondent aux sections détaillant les éléments évoqués au sein des chapitres. Nous procédons ensuite à l'interprétation de ces critères, afin de proposer des explications aux spécificités propres aux deux îles. Nous émettons des hypothèses pour tenter de rendre compte des convergences et des divergences observées. Nous ne prétendons pas que nos propositions soient irréfutables, mais nous les avons formulées en nous fondant sur nos lectures concernant l'histoire des deux îles dans l'optique d'apporter des réponses possibles à nos interrogations et de mieux comprendre le processus de formation des institutions, en particulier dans le cadre de territoires colonisés, en nous fondant sur notre étude des cas de Trinidad et de Maurice.

---

<sup>1</sup> Nous fournissons également une définition et une réflexion sur ce terme au chapitre 1.

<sup>2</sup> Le tableau est également disponible à l'annexe 7.

**Tableau 5.1 : Présentation synthétique des critères de comparaison de l'histoire de la colonisation à Maurice et à Trinidad et de l'évolution des institutions qui s'y développèrent**

	Critère	Maurice		Trinidad	
		1 <sup>ère</sup> colonisation (française)	2 <sup>e</sup> colonisation (britannique)	1 <sup>ère</sup> colonisation (espagnole)	2 <sup>e</sup> colonisation (britannique)
<b>A</b>	<b>Évolution de l'intérêt pour l'île et de l'administration politique.</b>				
A.1	Facteur ayant motivé la décision de colonisation.	- Développer la présence française dans l'Océan Indien.	-Réduire à néant la menace française.	-Initialement, extension de l'Empire. -Puis, regain d'intérêt pour éloigner la menace britannique.	-Étendre les limites de l'Empire et contrecarrer les projets des rivaux français.
A.2	Source des décisions.	-Le gouverneur, agissant pour le compte de la couronne, secondé par un Conseil supérieur pour l'administration civile. -Influence de la Compagnie française des Indes Orientales (1715-1764). - Ministère de la Marine (1764-1789). - Avec la Révolution française, les décisions étaient prises par des assemblées coloniales et les colons établis sur l'île étaient plus impliqués. (1789-1803). -En fin de période l'administration fut à nouveau gérée par un gouverneur général mais les colons exerçaient plus d'influence (1803-1810).	-Officiellement, le Colonial Office, représenté localement par un Conseil de gouvernement. -Le gouverneur détenait de vastes pouvoirs en pratique -Implication réelle de l'oligarchie sucrière vers la fin du XIX <sup>e</sup> siècle. -La vox populi, avec l'obtention du suffrage universel, à partir de 1959.	- Un gouverneur représentait le Conseil régional du Venezuela, qui faisait partie de la vice-royauté de la Nouvelle-Grenade, exerçant pour le compte du Conseil des Indes, la plus haute autorité coloniale. -Dans les faits, le gouverneur était assez autonome.	- En théorie, l'administration coloniale à Londres. -En pratique, un gouverneur incarnait le pouvoir et à partir de 1831, un Conseil législatif le seconda. -Le Conseil était composé de fonctionnaires et de notables locaux, tous nommés. - À partir de 1925, les plus riches peuvent élire quelques membres du Conseil. - À partir de 1946, le suffrage universel permet au peuple de participer au processus.

	Critère	Maurice		Trinidad	
		1 <sup>ère</sup> colonisation (française)	2 <sup>e</sup> colonisation (britannique)	1 <sup>ère</sup> colonisation (espagnole)	2 <sup>e</sup> colonisation (britannique)
A.3	Degré de prise en compte de la majorité dans les décisions politiques.	-Faible. -Prise en compte des intérêts des acteurs engagés dans les activités économiques (Compagnie des Indes, armateurs, corsaires colons).	-Faible sur l'ensemble de la période, forte en fin de période. -Prise en compte des intérêts de la classe économique, dont certains membres siégeaient au Conseil du gouvernement. - À partir de 1959, le suffrage universel donne la victoire au parti représentant la majorité.	-Faible. -Prise en compte des intérêts des acteurs engagés dans les activités économiques réellement à partir de 1783.	- Faible sur l'ensemble de la période, forte en fin de période. -Prise en compte des intérêts de la classe économique dominante du fait de la présence de ses représentants au sein du Conseil législatif. -À partir de 1961, le parti politique ayant remporté la majorité des voix occupe pour la première fois, la majorité à l'assemblée.
<b>B</b>	<b>Évolution de l'économie.</b>				
B.4	Moteur économique.	D'abord les activités portuaires, puis les activités des corsaires.	Production et exportation de sucre.	Exportation de marchandises agricoles.	Le sucre jusqu'au début du XX <sup>e</sup> siècle, puis le pétrole.
B.5	Acteurs décisionnaires appartenant à la sphère économique.	-La Compagnie des Indes. -Les armateurs. -Les corsaires. -Les propriétaires terriens.	-Les gouverneurs prirent parfois quelques initiatives. -Ceux engagés dans la culture de la canne et la production de sucre. Leurs intérêts étaient représentés par des organisations telles qu'une Chambre de Commerce, une Chambre d'Agriculture, puis par des coopératives agricoles. -L'activité syndicale a contribué à l'amélioration de la condition des travailleurs.	-Les descendants d'Espagnols et les colons français pour l'activité agricole. -Les colons britanniques pour l'activité commerciale.	-Les propriétaires d'usines à sucre. -Les compagnies de pétrole, dont certaines appartenaient à l'État. -Les syndicats qui permirent l'amélioration des conditions des travailleurs.

	Critère	Maurice		Trinidad	
		1 <sup>ère</sup> colonisation (française)	2 <sup>e</sup> colonisation (britannique)	1 <sup>ère</sup> colonisation (espagnole)	2 <sup>e</sup> colonisation (britannique)
<b>C</b>	<b>Évolution dans la société insulaire.</b>				
C.6	Antagonisme dominant dans la société.	Non identifiable.	-Les Oligarques (fortunes biens établies) contre les Démocrates (les nouvelles fortunes). -Les Indo-Mauriciens contre le reste de la population.	-Entre les premiers colons espagnols et les nouveaux arrivants français. -Entre les monarchistes et les révolutionnaires.	-Entre les Blancs et les Non-Blancs. -Entre les descendants des Français et les immigrants britanniques. -Entre les Afro-Trinidadiens et les Indo-Trinidadiens.
C.7	Soulèvement populaire ou bouleversement civil.	Non identifiable.	-Des demandes pacifiques et des grèves pour obtenir plus de représentation politique.	Non identifiable.	Les années mille neuf cent trente sont ponctuées de protestations et de grèves.
<b>Colonisation britannique</b>					
<b>D</b>	<b>Administration politique.</b>				
D.8	Processus d'anglicisation.	-Administrativement, progressif mais non coercitif. L'anglais devint langue officielle. -Culturellement et linguistiquement, l'influence française demeura et le créole se développa à partir du français.		-Administrativement, progressif et délibéré, avec la création du Conseil législatif pour garantir l'anglicisation des lois. -Culturellement et linguistiquement, l'anglais devint langue officielle et prit l'ascendant, remplaçant le français en moins d'un siècle, modifiant jusqu'aux fondements du créole local.	
D.9	Processus d'accession au suffrage universel.	-Actions pacifiques de la population pour obtenir plus de représentation politique, sous l'influence de personnalités locales et étrangères. -Les autorités coloniales attendirent la montée en puissance du parti Travailleiste mauricien et le processus bien entamé de décolonisation dans l'Empire pour mettre en place le suffrage universel en 1958.		-Des demandes incessantes de certains groupes de la population pour plus de représentation politique durant les XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles. -Premiers membres élus en 1924 avec une forme de suffrage censitaire. -Adoption du suffrage universel avec une législature composée en majorité de membres nommés en 1946, puis d'une majorité de membres élus mais toujours une minorité de membres nommés en 1950. -Mise en place d'une assemblée entièrement élue au suffrage universel en 1961 par le parti ayant remporté les élections en 1956.	

	Critère	Maurice	Trinidad
		Colonisation Britannique	
<b>E</b>	<b>Évolutions sociales.</b>		
E.10	Incidence de l'arrivée des Britanniques sur la composition de la population.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'afflux important de colons britanniques, la communauté d'origine européenne demeura principalement de souche française.</li> <li>-Le recours à la main-d'œuvre indienne bouleversa la composition de la population.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un afflux modéré de colons britanniques, suffisamment pour supplanter l'élite française.</li> <li>-Le recours à la main-d'œuvre indienne modifia substantiellement le profil de la population.</li> </ul>
E.11	Incidence de l'abolition de l'esclavage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'amélioration de la condition des anciens esclaves se fit très lentement.</li> <li>-L'augmentation rapide du nombre d'immigrés indiens entrés dans l'île après l'abolition de l'esclavage en fit la majorité, de sorte qu'ils devinrent les acteurs principaux des évolutions politiques des décennies suivantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'amélioration de la condition des anciens esclaves fut lente, mais il semblerait qu'ils constituèrent progressivement l'essentiel de la classe moyenne avec un mode de vie urbanisé.</li> <li>-Les nouveaux arrivants indiens remplacèrent les esclaves au bas de l'échelle sociale pendant longtemps. L'amélioration de leur condition fut lente et ils représentèrent pendant longtemps la classe agricole, avant d'intégrer progressivement également la classe moyenne.</li> </ul>
E.12	Degré d'assimilation des nouveaux arrivants sous l'occupation britannique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les groupes de Britanniques qui décidèrent de rester sur l'île semblent s'être intégrés au mode de vie des Franco-Mauriciens.</li> <li>-Les immigrants indiens eurent tendance à former un nouveau groupe dans la société, aux traditions et à la culture distinctes, maintenant cette spécificité jusqu'à la fin de la période étudiée au chapitre 3, vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'arrivée des Britanniques changea les habitudes dominantes sur l'île, au point où les populations déjà établies furent assimilées à la nouvelle société façonnée par les nouveaux arrivants.</li> <li>-En adoptant progressivement un mode de vie urbanisé et en recevant une éducation, de nombreux Indo-Trinidiens furent assimilés au mode de vie local, au point où les différences de tradition et de culture ne furent plus ostensibles.</li> </ul>

## **5.1. Explication des critères**

### **A/ Évolution de l'intérêt porté à l'île et de l'administration politique**

Au sein de cette section, nous souhaiterions d'une part contraster les raisons ayant mené à la colonisation de Trinidad par les Espagnols, puis les Britanniques, et de Maurice par les Français suivis des Britanniques et, d'autre part, voir comment le cadre institutionnel politique s'est développé à chaque période. En contrastant les deux expériences, nous espérons mieux comprendre le cadre de l'apparition, puis de l'évolution des organes politiques dans les deux îles et évaluer, si possible, si le contexte d'évolution a exercé une influence sur la nature même des institutions qui se sont progressivement mises en place au XIX<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

#### **A.1. Facteur ayant motivé la décision de colonisation**

Les Français colonisèrent Maurice dans le cadre de leur stratégie pour développer leur présence dans l'Océan Indien. L'île était inhabitée et commodément située à côté de Bourbon, déjà colonisée et sur la route vers l'Arabie où des liens commerciaux existaient déjà. Par la suite, étant devenue l'un des derniers bastions de la présence française dans la région et menaçant les projets hégémoniques des Britanniques, sa conquête par ces derniers s'inscrivit dans une logique de stratégie militaire avant tout (voir les sections 3.5 et 3.6)<sup>3</sup>.

Dans le cas de Trinidad, les Espagnols étendaient leur Empire colonial dans les Amériques et elle s'était trouvée sur leur route. Tout en s'en étant appropriée, ils y consacrèrent peu d'attention jusqu'à ce que l'expansion coloniale britannique dans la région devînt une menace pour leurs possessions, l'île prenant alors une importance stratégique pour la Couronne espagnole. Les Britanniques s'intéressaient effectivement à Trinidad car dans leur conquête pour asseoir leur domination impériale, les Français étaient leurs principaux rivaux. Or, la bonne entente entre l'Espagne et la France faisait de Trinidad une possession qui pouvait passer aux mains de la puissance rivale. Sa conquête revêtait un aspect stratégique dans leurs plans (voir les sections 4.2, 4.3 et 4.4)

---

<sup>3</sup> Pour rappel, ces références correspondent aux sections détaillant les éléments évoqués au cours du chapitre 3, lorsque la référence commence par 3 et au cours du chapitre 4 pour les références commençant par 4.

## **A.2. Source des décisions**

Le critère de la source des décisions en matière d'administration s'intéresse aux différents acteurs qui, au cours de l'histoire des territoires, ont exercé un pouvoir décisionnaire déterminant. Par l'intermédiaire de leurs représentants, les autorités coloniales étaient normalement à l'origine des décisions, mais nous cherchons à identifier si, dans la pratique, d'autres acteurs se sont avérés influents dans les décisions qui furent prises.

À Maurice, sous l'occupation française, les décisions pour l'administration civile étaient prises par le gouverneur envoyé par la couronne, secondé par un Conseil supérieur. L'administration militaire était distincte. En outre, initialement, la Compagnie française des Indes Orientales en obtint la concession (1715-1764), donc ses projets pour l'île influençaient les décisions du gouverneur. Puis, elle passa sous la responsabilité du ministère de la Marine (1764-1789), le gouverneur général centralisant les pouvoirs civils et militaires. La Révolution française apporta des changements qui durèrent quelques années (1789-1803), durant lesquelles les décisions furent prises par des assemblées coloniales, les colons établis sur l'île étant alors plus impliqués (voir la section 3.4.1). En fin de période française (1803-1810), l'administration fut à nouveau gérée par un gouverneur général, mais les colons conservèrent une certaine influence. Sous les Britanniques, le Colonial Office fut la source officielle des décisions mais cette autorité était exercée localement par un Conseil de gouvernement qui accordait néanmoins un pouvoir considérable au gouverneur. On observe que les détenteurs des rênes de l'économie furent rapidement associés aux organes de décisions mais de manière purement formelle, leur influence demeurant faible jusque vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'économie était désormais aux mains des producteurs de sucre et non plus des bourgeois de marine et ces producteurs prirent de l'importance dans le Conseil de gouvernement à partir de 1886. Ce partage de pouvoir entre les fonctionnaires et les représentants de l'oligarchie sucrière perdura jusqu'à l'adoption du suffrage universel en 1958, qui modifia profondément l'organisation politique car les représentants de la composante majoritaire dans la société qui n'avait pas véritablement eu son mot à dire jusque là remportèrent la victoire aux élections de 1959 (voir la section 3.6).

À Trinidad, dans les premiers temps, les autorités coloniales espagnoles exercèrent leur pouvoir à travers le Conseil des Indes, la plus haute autorité coloniale, qui était représenté dans la région par des autorités administratives. Trinidad dépendait de la vice-royauté de la Nouvelle-Grenade, composées de plusieurs pays. Elle était en théorie une dépendance administrative du Venezuela. Un Conseil régional se trouvait au Venezuela et sa juridiction s'exerçait normalement sur l'île par l'intermédiaire d'un gouverneur. Dans les faits, le système fonctionnait mal et le gouverneur était assez isolé (voir la section 4.2). Même quand, au cours de XVIII<sup>e</sup> siècle, l'administration coloniale fut réorganisée, le gouverneur en poste à Trinidad fut toujours en mesure d'appliquer les règles selon sa volonté (voir la section 4.4). Ainsi, le dernier gouverneur, Chacon, associa les colons français aux décisions prises dans la mesure où les besoins qu'ils exprimaient en lien avec leur activité économique étaient pris en compte. Chacon demeura la figure d'autorité mais ses décisions intégrèrent les besoins des acteurs de l'économie (voir la section 4.4.3). À l'arrivée des Britanniques, Trinidad, en tant que colonie de la Couronne, était en théorie gouvernée directement par l'administration coloniale de Londres. Ce mode d'administration était encore expérimental lorsqu'il fut utilisé à Trinidad. Il ne permit pas toujours à la Couronne de parvenir à ses fins administratives, ce qui eut pour résultat que Trinidad connut quelques changements avant qu'une certaine forme de stabilité ne soit acquise. En l'occurrence, il s'agissait d'une forme d'administration où la source principale d'autorité était le gouverneur et, à partir de 1831, également un Conseil législatif, composé de fonctionnaires et de propriétaires terriens, dont les ordonnances avaient valeur de lois (voir la section 4.5). Les membres du Conseil étant nommés par le gouverneur, celui-ci détenait toujours les rênes du pouvoir. Cependant, le Conseil participait dans les faits aux processus de décision, en particulier en matière de gestion du budget. Au fil des années, en fonction des quelques changements dans la proportion exacte de fonctionnaires et de propriétaires dans le Conseil, le pouvoir émana plus ou moins des fonctionnaires de la Couronne ou des notables locaux. Il fallut attendre 1925 pour que des membres élus par une forme de suffrage censitaire entrassent au Conseil, ce qui permit finalement à la classe des nantis de conserver le pouvoir décisionnaire. Le vote populaire, à travers l'accession au suffrage universel et qui permit ainsi aux décisions politiques d'être prises par des représentants élus par la population, ne fut acquis qu'en 1946 (voir la section 4.5).

### **A.3. Degré de prise en compte de la majorité dans les décisions politiques**

Durant la colonisation française à Maurice, même si officiellement le gouverneur général incarna le pouvoir durant l'essentiel de la période, il semble avoir toujours dû compter avec les intérêts d'autres acteurs dans la manière d'administrer l'île, en l'occurrence ceux engagés dans des activités économiques (Compagnie des Indes, armateurs, corsaires colons) (voir les sections 3.4 et 3.5). Ceux-ci ne représentaient cependant pas la majorité mais défendaient principalement leurs propres intérêts. Sous les Britanniques, l'administration politique incombait à un Conseil de gouvernement, au sein duquel le gouverneur général possédait de vastes pouvoirs car il en nommait la majorité des membres, mais où des représentants de la classe économique dominante siégeaient. Ces derniers représentaient davantage leurs intérêts que ceux de l'ensemble de la population. À partir de la fin des années cinquante, le pouvoir passa aux mains du parti représentant la majorité des électeurs (voir la section 3.6).

À Trinidad, le gouverneur en poste sous l'administration coloniale espagnole détenait un pouvoir décisionnaire important, du fait de la forte décentralisation de cette administration. À partir de 1783, les intérêts de la classe économique dominante, en particulier ceux des nouveaux arrivants français qui possédaient du capital et de l'expérience, furent pris en compte (voir la section 4.4). Sous l'administration britannique, la figure d'autorité était incarnée par le gouverneur, bien qu'il exerçât normalement cette fonction secondé par le Conseil législatif pendant l'essentiel de la période. Le Conseil législatif était composé de fonctionnaires et des acteurs de l'économie, ces derniers étant tous nommés par le gouverneur. Ils représentaient davantage leurs intérêts que ceux de la majorité. Il fallut attendre réellement 1961 pour qu'un parti politique élu par la majorité de la population obtînt le pouvoir au sein de l'assemblée (voir la section 4.5).

### **B. Évolution de l'économie**

Les deux critères de cette section s'intéressent plus particulièrement aux activités économiques qui se développèrent dans les deux territoires au cours de leur histoire coloniale et à ceux qui avaient le pouvoir d'orienter ces choix économiques.

#### **B.4. Le moteur de l'économie**

Sous l'administration de la Compagnie française des Indes à Maurice, les activités portuaires en lien avec le commerce de marchandises agricoles soutenaient l'économie. Puis sous administration royale, l'activité des courses, qui fit de l'île une plaque tournante et lui garantit des recettes substantielles (voir la section 3.4), prit le relai. Sous les Britanniques, la production et l'exportation de sucre s'imposèrent comme moteur de l'activité économique et elles le demeurèrent durant toute la période coloniale (voir la section 3.6.7).

Pour sa part, avant 1783, Trinidad vivait sans réel dynamisme. À partir de cette année et de l'afflux de colons français possédant déjà une expérience dans l'agriculture, l'exportation de marchandises agricoles (sucre, coton, cacao) devint la principale activité économique jusqu'à la fin de l'occupation espagnole. Quand les Britanniques prirent le relai, le sucre devint le pilier de l'économie au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et le demeura jusqu'au début de XX<sup>e</sup> siècle. Progressivement, avec l'utilisation croissante du pétrole dans le monde, en particulier dans l'Empire britannique, et du fait d'investissements dans l'extraction du brut, cet hydrocarbure s'imposa en tant que moteur au cours du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle (voir la section 4.5.10).

#### **B.5. Acteurs décisionnaires appartenant à la sphère économique**

À Maurice, l'aval du gouverneur français était nécessaire pour mener à bien des activités économiques mais comme indiqué ci-dessus concernant le critère A.2, celui-ci semble n'avoir pas été en mesure de s'opposer à la volonté des acteurs de l'économie (la Compagnie des Indes, les armateurs et les corsaires principalement) ou n'avoir pas cherché à le faire. Les propriétaires terriens étaient également impliqués dans une moindre mesure car ils fournissaient des produits agricoles à exporter. Sous les Britanniques, l'activité économique s'organisa principalement autour de la canne à sucre. Une Chambre de Commerce et une Chambre d'Agriculture virent le jour vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, indiquant que les acteurs de l'économie s'organisaient afin de mieux défendre leurs intérêts. Alors qu'initialement, la voix dominante fut celle des grands propriétaires dont l'activité était déjà établie avant l'abolition de l'esclavage, par la suite, celle des métayers et des petits propriétaires, principalement issus de l'immigration indienne, put se faire entendre par l'intermédiaire de coopératives

agricoles créées dans les années mille neuf cent dix. Le parti Travailleiste mauricien appela les travailleurs à la grève au cours du XX<sup>e</sup> siècle, afin d'obtenir de meilleures conditions pour les travailleurs. La première banque fut l'œuvre du premier gouverneur, Robert Farquhar et les mesures pour la mise en place des coopératives émanent d'une commission royale, démontrant malgré tout l'implication des autorités (voir la section 3.6).

À Trinidad, les colons français arrivés sur l'île à partir de 1783 et les descendants d'Espagnols furent les principaux acteurs de l'économie durant l'occupation espagnole, à travers leurs exploitations agricoles. L'aspect commercial semble avoir été davantage du ressort des colons britanniques. Comme nous l'avons vu, le gouverneur Chacon prenait les décisions mais en l'occurrence, il accorda volontiers une marge de manœuvre aux colons dont les activités contribuaient aux recettes de l'administration (voir la section 4.4.1). Puis, sous les Britanniques, les propriétaires d'unités de production de sucre furent initialement les principaux acteurs de l'économie. Rapidement, les colons britanniques prirent l'ascendant sur les descendants de Français et les métisses également propriétaires d'usine (voir la section 4.5.4). Quand le pétrole prit de l'importance dans l'économie, nous pouvons supposer que les intérêts des compagnies pétrolières, britanniques pour la plupart, entrèrent en ligne de compte dans les décisions économiques. Par la suite, les syndicats eurent aussi une influence à travers les appels à la grève pour obtenir l'amélioration des conditions des travailleurs (voir la section 4.5.9). Notons que certaines des compagnies de pétrole étant sous le contrôle des autorités coloniales, l'État participait donc à l'activité économique (voir la section 4.5.10).

### **C. Evolution de la société insulaire**

Dans les deux cas étudiés de sociétés insulaires, la hiérarchisation sociale était généralement assez marquée dès le départ et les relations devinrent plus tendues au fil du temps, chaque composante voulant défendre des intérêts souvent en opposition. Les antagonismes qui se manifestèrent ne furent cependant pas toujours les mêmes au sein du même territoire et également d'un territoire à l'autre, étant donné l'évolution différenciée de la composition de la population et des dynamiques qui s'y développèrent.

## **C.6. Le principal antagonisme dans la société**

Du point de vue des relations sociales, nous ne sommes pas en mesure d'identifier avec certitude un antagonisme majeur dans la société mauricienne à l'époque de la colonisation française. Les colons ne semblaient pas particulièrement en désaccord entre eux et les travaux des historiens auxquels nous avons eu recours, notamment ceux d'Auguste Toussaint, ne parlent pas d'une classe importante de propriétaires terriens métissés, qui se seraient sentis lésés. Les esclaves semblent être demeurés dans un état d'asservissement, en dépit de l'agitation provoquée par la Révolution française car Auguste Toussaint ne s'appesantit pas sur leurs velléités de rébellion. Les choses furent différentes durant la colonisation britannique. Le chapitre 3 met en avant deux grands antagonismes, qui s'exprimèrent tous deux par la voie des urnes, nous semble-t-il. D'une part, l'opposition entre les propriétaires terriens bien établis et les nouveaux acteurs de l'économie vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle révèle une ligne de démarcation dans la société (voir la section 3.6.4). Vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'opposition était véritablement entre les Indo-Mauriciens, majoritaires démographiquement, et le reste de la population, composée en majeure partie des descendants d'esclaves souvent métissés et des Franco-Mauriciens (voir la section 3.6.6).

À Trinidad, pendant la période espagnole, il nous semble qu'on pouvait observer deux types d'opposition dans la société : d'abord entre les premiers colons espagnols et les nouveaux arrivants français, puis entre les Français monarchistes et les Français révolutionnaires. Les aspects mis en avant par l'historienne Bridget Brereton ne suggèrent pas une opposition marquée entre les populations blanches et les populations libres non-blanches sous l'administration espagnole (voir la section 4.4). Durant la période coloniale britannique, du fait d'un traitement progressivement plus défavorable des Noirs et des métisses, les Blancs et les Non-Blancs constituèrent deux groupes opposés, notamment après l'abolition de l'esclavage qui contribua à grossir le nombre de Non-Blancs qui subissaient l'injustice des traitements de faveurs accordés aux Blancs. On observa également un antagonisme entre les immigrants britanniques et les descendants des Français (voir la section 4.5.4). L'arrivée des travailleurs indiens, remplaçant involontairement les anciens esclaves au bas de l'échelle sociale, donna lieu à une forme d'opposition, cette fois entre les Afro-Trinidiens, en quête d'améliorations sociales et déjà urbanisés pour beaucoup, et les Indo-Trinidiens,

contraints de travailler pour des salaires très bas et vivant de l'agriculture (voir la section 4.5.5).

### **C.7. Soulèvement populaire ou bouleversement civil**

À Maurice, nous n'avons pas identifié de bouleversements notables durant la période de colonisation française. Sous les Britanniques, les revendications politiques du prolétariat indien ne semblent pas s'être exprimées avec violence. Cependant, des grèves furent organisées pour faire pression sur les employeurs (voir la section 3.6.6).

Durant la colonisation espagnole à Trinidad, nous n'avons identifié aucun bouleversement civil notable. Sous occupation britannique, dans les années mille neuf cent trente, de nombreuses îles de la Caraïbe, dont Trinidad, furent secouées par des mouvements de protestation, du fait des conditions économiques dégradées qui contribuèrent à empirer le sort des couches les plus pauvres de la société. Ces mouvements furent d'une ampleur suffisante pour convaincre le Colonial Office d'envoyer une commission, présidée par Lord Moyne, pour étudier la question (voir la section 4.5.10).

### **La colonisation britannique**

Comme expliqué, nous avons identifié deux ensembles de critères plus particulièrement relatifs à la colonisation britannique et qui ne sont pas pertinents pour les périodes précédentes. Nous cherchons à comprendre comment certaines facettes de l'administration britannique se sont mises en place et ont influencé l'évolution de Maurice et de Trinidad. Comme cette administration fut la dernière avant que les pays n'accédassent à l'autonomie politique, ces critères nous permettront de cerner certains aspects du legs colonial britannique.

### **D. L'administration coloniale**

Dans un premier temps, nous avons sélectionné deux critères en lien avec l'administration coloniale britannique et qui s'intéressent, d'une part à la manière dont cette dernière s'est adaptée au système qui existait déjà ou, au contraire, a adapté celui-ci, et d'autre part, comment les nouvelles dynamiques qui sont apparues dans la société au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles se sont traduites par une adaptation des modalités de

l'administration coloniale. Ces nouvelles dynamiques sociales font l'objet de la section E de notre tableau.

#### **D.8. Le processus d'anglicisation**

Au niveau administratif le processus d'anglicisation à Maurice fut progressif et ne fut, semble-t-il, pas imposé de manière coercitive (voir la section 3.6.2). Il aboutit cependant à l'adoption et au maintien de l'anglais comme langue officielle, notamment pour les instances de l'administration politique et, progressivement, dans les établissements d'enseignement. Notons toutefois que dans la société, les colons déjà établis au moment de la prise de l'île par les Britanniques furent autorisés à maintenir leurs us et coutumes (voir la section 3.5), au point que l'anglais ne supplanta jamais le français comme langue utilisée au quotidien, notamment par les Franco-Mauriciens et par la population métissée possédant en outre parfois une ascendance franco-mauricienne.

À Trinidad, l'anglicisation des institutions de l'administration coloniale se fit progressivement et de manière délibérée, dans la mesure où le Conseil législatif fut créé avec l'objectif de voter des lois qui remplaceraient le cadre existant, hérité de la période espagnole. En outre, le développement des activités économiques nécessitait des lois permettant de favoriser l'investissement et le recouvrement des créances par exemple, deux aspects que le droit espagnol ne facilitait pas (voir la section 4.5.6). Linguistiquement, il semble y avoir eu une politique volontariste d'imposer l'anglais, puisque les colons qui faisaient des efforts pour adopter l'anglais furent favorisés et que les écoles subventionnées par l'État utilisaient exclusivement l'anglais. Finalement, le français disparut virtuellement en tant que langue de communication (voir la section 4.5.8).

#### **D.9. Le processus d'accession au suffrage universel**

Dans le cas mauricien, on observe que la population milita en faveur de ses droits, sous l'influence de personnalités tels que Gandhi et son disciple Manilal Doctor. Le Colonial Office n'entama réellement les étapes nécessaires à l'accession au suffrage universel qu'à partir du moment où le processus de décolonisation avait déjà débuté au

sein de l'Empire britannique et où le parti Travailleiste mauricien, pro-indépendantiste, gagnait en popularité (voir la section 3.6).

À Trinidad, les revendications en faveur d'une représentation plus large de la population locale dans les instances de gouvernement de l'île durant les XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle restèrent presque lettre morte jusqu'en 1924, dans la mesure où c'est à partir de ce moment où il y eut des membres élus au Conseil législatif. Le développement d'une classe moyenne, composée principalement de descendants d'esclaves ayant adopté un mode de vie urbanisé et ayant eu accès à l'éducation, dans un contexte où les revendications pour les droits civiques des populations non-Blanches gagnaient du terrain dans d'autres pays de la région, notamment aux États-Unis, la campagne pour l'accession au suffrage universel prit de l'ampleur, émanant de la classe moyenne aussi bien que de la classe ouvrière. Même l'obtention du suffrage universel en 1945 ne représenta qu'une victoire partielle car la législature n'était pas entièrement composée de membres élus. Il fallut attendre 1961 qu'un parti ayant remporté des élections, en l'occurrence le PNM, obtînt une majorité politique suffisante pour modifier la constitution pour que le suffrage universel s'appliquât à une assemblée entièrement élue (voir la section 4.5.12).

## **E. Évolutions sociales**

Les trois derniers critères de notre tableau nous permettent de comparer l'incidence de différents aspects liés à l'arrivée des Britanniques sur la société et les dynamiques qui s'y développèrent.

### **E.10. Incidence de l'arrivée des Britanniques sur la composition de la population**

La colonisation britannique à Maurice ne fut pas accompagnée d'un afflux de colons. Il semblerait qu'en dehors des plus hautes fonctions administratives, pourvues par des envoyés de la métropole, il y eut peu d'immigrés britanniques. Les Franco-Mauriciens constituèrent ainsi l'essentiel des descendants d'Européens sur l'île. Cependant, le choix d'avoir recours à la main-d'œuvre indienne, décision facilitée du fait que l'Inde était également une colonie britannique au XIX<sup>e</sup> siècle, bouleversa la composition de la population quelques décennies plus tard.

Bien que Trinidad fût déjà peuplée à l'arrivée des Britanniques, il semblerait qu'il y eut un afflux de colons britanniques, qui remplacèrent petit à petit l'élite française en place. Cela contribua aux tensions et aux rapports de forces soulignés concernant le critère C.6. L'administration et l'économie devinrent les bastions des nouveaux arrivés, l'ancienne garde française étant de plus en plus forcée à accepter cette domination. La composition du reste de la population en fut aussi affectée car le recours à la main-d'œuvre indienne, décision britannique, modifia le profil démographique de l'île (voir la section 4.5.5).

### **E.11. L'incidence de l'abolition de l'esclavage**

À Maurice dans les premières décennies suivant l'abolition de l'esclavage, on n'observe pas de progression notable des droits des anciens esclaves. Cependant, par le biais du recours à la main-d'œuvre indienne pour travailler dans les champs de canne, cette abolition contribua à l'arrivée d'une nouvelle vague d'immigrants, dont le nombre fut important, vu qu'ils étaient principalement destinés au travail des champs et que la canne à sucre était un pilier de l'économie. Cela contribua à ce que l'équilibre démographique basculât en leur faveur, au point où ils devinrent la majorité politique lorsqu'ils purent participer au processus électoral.

Comme à Maurice, l'abolition de l'esclavage à Trinidad contribua d'abord à y changer la composition démographique, dans la mesure où les travailleurs engagés indiens qui y immigrèrent devinrent progressivement une composante numérique importante de la population. Cependant, l'incidence de l'abolition sur la représentation politique des anciens esclaves ou des nouveaux immigrants indiens ne se fit pas sentir concrètement avant le XX<sup>e</sup> siècle, lorsque l'action des syndicats et les changements apportés à la composition du Conseil législatif ouvrirent la voie à une représentation de la classe moyenne et la classe ouvrière (voir la section 4.5).

### **E.12. Le degré d'assimilation des nouveaux arrivants sous l'occupation britannique**

Vu le faible taux d'immigration de Britanniques à Maurice, il ne semble pas que ceux qui décidèrent néanmoins de s'installer aient formé un sous-groupe distinct dans la population. Cependant, il en alla autrement pour les immigrants indiens. En effet, les

populations indiennes qui immigrèrent reproduisirent leurs modes de vie et conservèrent leurs traditions et leur culture (voir la section 3.6.5), creusant dans les faits un écart avec les autres groupes déjà présents sur l'île. S'il y eut bien une certaine assimilation linguistique dans la mesure où la langue créole locale transcenda les barrières ethniques, les différences culturelles étaient toujours une réalité vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Une fois la colonisation britannique entamée à Trinidad, la société déjà établie fut progressivement assimilée à celle façonnée par les nouveaux arrivants. Comme évoqué au critère D.8, l'assimilation linguistique fut totale. En termes de modes de vie, il apparaît qu'en dépit des antagonismes mis en avant concernant le critère C.6, il n'y eut pas d'enracinement profond des us et coutumes et des traditions ancestrales indiennes, de sorte que les différences dans la société trinitadienne du milieu du XX<sup>e</sup> siècle ne s'exprimaient pas nécessairement par ce biais. Le degré d'assimilation au mode de vie local avait été assez fort (voir la section 4.5).

## **5.2. Interprétation des données figurant dans le tableau 5.1**

L'histoire propre à chaque pays rend difficile la tâche d'en comparer les grands traits afin d'en expliquer les convergences et les divergences. L'objectif de ce chapitre et de notre tableau est malgré tout de mieux comprendre la manière dont les institutions se sont développées à Maurice et à Trinidad et, plus particulièrement, d'essayer de comprendre les différences et les similitudes qu'on peut y observer. Nous continuerons notre étude des deux pays par la suite, en nous intéressant à la période après l'indépendance, date à partir de laquelle les instances d'administration locales furent en mesure de prendre les décisions par elles-mêmes. Mais puisque nous avons formulé l'hypothèse que le legs colonial était durable et profondément enraciné, il nous a semblé essentiel de comprendre comment il s'était mis en place et de tenter d'expliquer les différences et les similitudes observées entre Maurice et Trinidad pour mieux comprendre les contraintes et le contexte des évolutions qui suivirent les dates officielles d'accession à l'indépendance politique.

Pour tenter d'expliquer ce que l'on peut observer dans le tableau 5.1, nous avons distingué les aspects institutionnels formels de ceux qui relevaient davantage des institutions informelles. En l'occurrence, les aspects formels sont composés du cadre

officiel, mis en place par la loi et dont le non-respect constitue une infraction. Celui-ci est évoqué concernant les critères A.2, A.3, D.8, D.9 et dans une certaine mesure, le critère B.4. Le critère du moteur de l'économie ne relève pas véritablement d'une obligation à laquelle les autorités ou la population seraient soumises, mais dans la mesure où les piliers de l'économie garantissent des recettes importantes à l'État, celui-ci facilite généralement le cadre du développement de ces secteurs et apporte le soutien nécessaire aux acteurs qui sont impliqués. Nous assimilons donc le critère B.4 aux institutions formelles car les moteurs de l'économie ont une incidence considérable sur leurs décisions et leur fonctionnement. Le reste des critères s'apparente davantage à des éléments d'institutions informelles, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas formalisés par des lois mais qu'ils sont acceptés en tant que telles et que leur non-respect provoquerait certainement des bouleversements et une remise en cause de modes de fonctionnement qui sont implicitement approuvés par la majorité. Nous en identifions cependant deux sortes : d'une part, des aspects informels qui ont eu une incidence sur les institutions d'administration politique et économique et, d'autre part, ceux qui ont plutôt influencé les dynamiques dans la société. Dans la catégorie des critères institutionnels informels influençant l'administration politique et économique, nous incluons les critères B.5, C.7 et E.12 alors que les dynamiques sociales sont liées aux critères C.6, E.10 et E.11.

Il nous semble que ce que nous évoquons ci-dessus met en avant l'incidence profonde et durable des conséquences des choix des autorités coloniales à Trinidad et à Maurice. Plus particulièrement, il est remarquable que ces conséquences n'aient probablement pas toujours été prévisibles et aient échappé au contrôle des instances décisionnaires. C'est du moins ainsi que nous interprétons le fait que certains choix délibérés, qui furent appliqués aux deux pays, connurent des développements distincts et eurent des conséquences différentes. Nous formulons l'hypothèse que le facteur géopolitique fut déterminant dans ces conséquences qui s'avèrent imprévues et qui contribuèrent à l'évolution si distincte des deux territoires.

En effet, dans le groupe de cinq critères que nous avons identifiés comme ayant eu une incidence sur les institutions formelles, les critères A.2 et A.3 ne font apparaître que de légères différences entre les deux pays : les institutions formelles en lien avec la source des décisions et la prise en compte politique de la majorité suivirent un développement comparable. Avant l'arrivée des Britanniques, les notables locaux étaient pris en

compte du fait de leur activité économique, cette tradition commençant dès le début de la colonisation française à Maurice mais commençant plus tardivement sous la domination espagnole à Trinidad. Sous les Britanniques, les deux pays furent administrés par un gouverneur et une assemblée nommée. Mais là encore, à Maurice les premiers membres élus firent leur apparition plus tôt qu'à Trinidad, soit en 1886 et 1925 respectivement. Pour résumer, les notables locaux, bien qu'ayant tardivement eu un rôle officiel, furent néanmoins très tôt impliqués dans les décisions. Par conséquent, on peut dire que leurs intérêts furent défendus grâce à ce système ploutocratique où la classe dominante l'économie était associée au pouvoir. Par contre, la majorité de la population n'eut pas de représentation politique pendant longtemps. L'application de l'abolition de l'esclavage dans les deux îles ne fut pas suivie de mesures pour garantir une représentation politique à ces « nouveaux citoyens » avant de nombreuses décennies. Le critère A.3 permet en outre de mettre en avant une autre différence. À Maurice, il n'y eut pas de forte opposition à ce que le gouverneur nommât un petit nombre de membres de l'assemblée élue pour garantir la représentation de tous les groupes ethniques de la population, en dépit de l'accession au suffrage universel. À Trinidad, l'idée de nominations au sein d'une assemblée élue au suffrage universelle eut à faire face à beaucoup plus de résistance.

Pour expliquer ces différences, nous pensons qu'il faut tenir compte de l'emplacement géographique des deux îles et des conséquences géopolitiques qui en découlèrent. À Maurice, dans le fond relativement isolée géographiquement et peu soumise à des idéologies en provenance de l'extérieur, les gouverneurs, l'administration coloniale et la population ont évolué dans un contexte différent de celui de Trinidad, située dans une région densément peuplée, marquée par la présence physique des populations vivant à proximité et des idéologies qui purent s'y développer et s'y répandre. Ceci nous semble avoir contribué au fait qu'à Maurice, les acteurs de l'économie obtinrent une représentation politique plus tôt qu'à Trinidad et que l'idée de nominations dans une assemblée élue déplut davantage à Trinidad qu'à Maurice, car les rapports de forces entre fonctionnaires, classe économique dominante et population majoritaire évoluèrent de manière moins conflictuelle à Maurice qu'à Trinidad. Nous pensons que pour comprendre ces évolutions, il faut tenir compte de l'environnement régional de chacune des îles.

Le processus d'anglicisation, le critère D.8, s'est déroulé de manière différente. Alors qu'il n'y eut pas de volonté coercitive à Maurice, Trinidad fut gérée de manière opposée. Cette différence pourrait s'expliquer par la personnalité différente des gouverneurs en place, bien que cette hypothèse ne nous semble pas satisfaisante. Nous pourrions aussi supposer que le contexte de la Caraïbe ayant été plus explosif que celui de l'Océan Indien, cela explique il y eut plus de fermeté et moins de liberté d'action dans la volonté d'asseoir la domination britannique à Trinidad. Par ailleurs, la prise de Maurice par les Britanniques fut accompagnée d'accords de capitulation et l'on pourrait estimer que le traitement relativement souple réservé à Maurice découle du respect scrupuleux de ces accords. Cela n'explique pas pour autant pourquoi les colons de Trinidad ne négocièrent pas d'accords de capitulation. Nous remarquons également qu'à Trinidad, il semble y avoir eu un afflux de colons britanniques plus important qu'à Maurice. Comment l'expliquer ? Au moment de la prise de Trinidad en 1797, la région caribéenne et plus généralement, nord-américaine, connaissait de profonds bouleversements. Pour ne citer que ceux-là, les colonies américaines avaient déclaré leur indépendance en 1776 et les populations d'esclaves de la colonie française de Saint-Domingue avaient entamé une rébellion en 1791, remettant en cause la domination d'une puissance européenne. En revanche, dans l'Océan Indien, les Britanniques étaient en position de force et les menaces étaient beaucoup moins dangereuses lorsqu'ils se saisirent de Maurice en 1810. Nous supposons que le contexte entourant la prise de possession des deux îles influença la manière par laquelle elles furent anglicisées.

Le critère D.9 qui compare le processus d'accession au suffrage universel, fait ressortir que dans les deux cas, la population a joué un rôle fondamental et a multiplié les revendications. À Maurice, il semblerait que le processus fût plus pacifique. À Trinidad, l'agitation locale ne fut pas isolée, reflétant au contraire une tendance régionale. Il nous semble qu'une hypothèse expliquant le pacifisme observé à Maurice est en rapport avec la population majoritairement indienne dès le XIX<sup>e</sup> siècle et qui maintint de surcroît, un attachement fort à ses racines. Gandhi et Manilal Doctor y furent des figures inspiratrices, non seulement en raison de leur combat mais peut-être également du fait d'une origine commune. À Trinidad, la dynamique sociale existante, sur laquelle nous reviendrons ultérieurement, était très différente. En outre comme nous l'avons déjà souligné, l'idée d'une assemblée législative élue mais conservant quelques

membres nommés par le gouverneur ne fut jamais acceptée à Trinidad. Dès qu'Eric Williams accéda au pouvoir à la tête du PNM, il modifia la constitution. À Maurice, non seulement la proposition de conserver un petit groupe de membres échappant au verdict des urnes ne suscita pas une opposition virulente mais elle fut même maintenue après l'indépendance et est encore en vigueur aujourd'hui<sup>4</sup>. Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer ces réactions opposées. Cependant, le motif sous-tendant la volonté de maintenir quelques membres nommés dans l'Assemblée apporte peut-être un éclairage. En effet, à Trinidad, l'analphabétisme très répandu fut invoqué, suggérant l'incapacité des populations les plus pauvres de décider de leur propre sort. À Maurice, il s'agissait davantage de garantir une représentation équitable de toutes les composantes de la population. Il nous semble que l'idéologie ayant sous-tendu le maintien de quelques membres nommés pourrait expliquer en partie les réactions divergentes dans les deux îles. Les dynamiques sociales propres à chacune d'elles ont certainement également exercé une influence et nous y reviendrons ci-dessous, en particulier lorsque nous commenterons nos données concernant les critères C.6, E.10 et E.11.

Les différents moteurs de l'économie tout au long de l'histoire des deux îles reflètent toujours les intérêts de la puissance impériale, que ce soit avant ou après l'arrivée des Britanniques. Ici, on constate l'importance des facteurs géographiques et géologiques, qui ont déterminé l'orientation qui fut donnée aux îles. Sous les Français, la situation géographique de Maurice, commodément placée sur la route entre l'Europe, l'Arabie et les Indes et l'existence d'une baie permettant d'y faire construire un bon port déterminèrent le rôle de plaque tournante portuaire qui lui fut dévolu. À partir du moment où la culture de la canne s'imposa dans l'île, le sucre y prit une importance considérable, importance qui fut amplifiée par les accords préférentiels qui furent très tôt en vigueur. À Trinidad, l'agriculture développée pour répondre aux besoins de la métropole fut l'activité dominante jusqu'à ce que le pétrole prenne de l'importance. L'essor de l'activité pétrolière locale fut également étroitement lié aux besoins de l'Empire et plus tard, de ceux de ses alliés, notamment américains.

---

<sup>4</sup> Voir les annexes 3 et 4.

À présent, nous allons nous intéresser aux groupes de critères que nous avons identifié comme ayant eu une incidence sur les institutions informelles. Il nous semble que les critères B.5, C.7 et E.12 influencèrent indirectement l'évolution de certains aspects de l'administration politique et de l'activité économique. Le critère B.5 concernant les acteurs décisionnaires de l'activité économique nous paraît mettre en avant l'émergence d'une tradition entrepreneuriale qui a donné naissance à un secteur privé actif à Maurice. On observe qu'à la fois sous les Français et sous les Britanniques, la classe économique dominante était dynamique car cela allait dans l'intérêt de la Couronne. En comparant cette expérience à celle de Trinidad, on constate de surcroît l'importance de la nature du moteur économique dans ce développement. À Trinidad, tant que l'agriculture dominait l'économie, les propriétaires terriens furent actifs. Cependant, quand le pétrole prit le dessus, il semble qu'il entraîna le déclin de l'activité entrepreneuriale du secteur privé et laissa la place à l'implication de l'État, et nous supposons que le degré de sophistication et l'ampleur des investissements requis y contribuèrent. À Maurice, l'industrie sucrière mettait en œuvre des moyens et des compétences que les familles établies sur l'île possédaient alors qu'à Trinidad, le pétrole requerrait une expertise et des fonds que seul l'État et des investisseurs privés non Trinidiens furent initialement en mesure de réunir. Nous supposons que la nature et la constance du moteur de l'économie à Maurice a permis l'émergence puis le maintien d'un secteur privé avec une tradition établie, une longue expérience et une capacité d'investissement, alors qu'à Trinidad, le pétrole étant coûteux à produire et l'exploitation sur l'île ayant commencé tôt, la tradition entrepreneuriale existante ne put pas se maintenir de la même manière.

Le critère C.7 portant sur l'existence de soulèvements populaires ou de bouleversements civils nous semble important dans la mesure où il permet de mesurer si la population locale développa une culture d'activisme et de revendication au cours des décennies, ces aspects jouant un rôle dans la politisation de la société civile. En commentant nos données concernant le critère D.9, nous rappelons l'influence pacifique de Gandhi auprès d'une population qui lui était culturelle proche à Maurice. Nous ne sommes pas en mesure d'indiquer si son appel à la lutte pacifique eut réellement une importance dans la manière dont la société civile et même les syndicats défendirent leurs droits, mais on constate l'absence de mouvements violents, le recours aux grèves étant utilisé par les salariés pour faire pression sur leurs employeurs. À Trinidad, les revendications

sociales furent plus mouvementées et le syndicalisme, plus organisé, en particulier parmi les travailleurs plus urbanisés de l'industrie pétrolière. Les manifestations locales des années trente faisaient échos à des revendications communes à plusieurs îles de la région visant à élargir la représentation politique de la majorité de la population. Il nous semble que la situation géographique des deux îles et les idéologies qui les influencèrent jouèrent ici un rôle essentiel. La proximité entre Trinidad et les pays voisins dans lesquels des revendications similaires furent exprimées contribua certainement à la circulation des idées et à la montée en puissance des mouvements contestataires, alors qu'à Maurice, nous supposons que l'absence de voisins proches partageant des revendications de même nature n'a pas permis d'y observer une évolution similaire. Nous reviendrons sur l'aspect idéologique en évoquant ci-dessous les critères concernant les institutions informelles qui eurent une incidence sur la société.

Le critère E.12 s'intéresse au degré d'assimilation des nouveaux arrivants durant la période de colonisation britannique. À Maurice, ce furent surtout des travailleurs engagés indiens alors qu'à Trinidad, il y eut un certain flot d'immigrés britanniques en plus des travailleurs indiens. On observe une volonté d'assimilation très forte à Trinidad et très faible à Maurice. Comme pour le critère D.8 concernant le processus d'anglicisation, nous pourrions supposer que la personnalité des gouverneurs y fut pour quelque chose. De même, les accords de capitulation signés à Maurice eurent peut-être une incidence sur la souplesse qu'on y observa. Il nous semble une fois encore que la situation géographique de Trinidad dans la Caraïbe a peut-être joué un rôle, à un moment et dans un contexte où les Français représentaient plus une menace pour les Britanniques qu'une dizaine d'années plus tard dans l'Océan Indien. De ce fait, il est possible qu'il y eut une volonté de ne pas faire de concessions envers des rivaux français ici alors que là, ils ne furent pas vus comme une menace à affaiblir à tout prix. Concernant les immigrés indiens, nous pouvons supposer qu'à Maurice, la proximité relative de l'Inde a facilité le transport d'un grand nombre d'immigrants, provoquant un bouleversement démographique dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La population d'origine indienne se retrouva rapidement majoritaire. Cependant, soit pour les raisons évoquées ci-dessus ou parce que cette nouvelle population ne remettait pas en cause les politiques britanniques, elle fut autorisée à reproduire et à conserver ses traditions. À Trinidad, l'éloignement de l'Inde expliqua peut-être qu'elle fournit moins d'immigrés. Leur arrivée changea la composition de la population mais les descendants d'esclaves

demeurèrent numériquement supérieurs plus longtemps. Nous pouvons supposer qu'afin de prévenir des troubles sociaux nés de la confrontation entre Afro-Trinidiens et Indo-Trinidiens, le gouvernement colonial pratiqua une politique d'assimilation avec l'intention d'atténuer les différences culturelles et linguistiques. En effet, il est probable que la dynamique observée à Maurice, où les Indo-Mauriciens devinrent rapidement majoritaires, fut moins menaçante qu'à Trinidad, où les tensions entre deux groupes, les Afro-Trinidiens toujours majoritaires et les Indo-Trinidiens, dont le nombre était néanmoins substantiel, pouvaient devenir plus tangibles.

Le dernier ensemble de critères porte sur les aspects ayant contribué à façonner les institutions informelles régissant les relations sociales. Il s'agit en particulier des critères C.6, E.10 et E.11. Le critère C.6 s'intéresse aux antagonismes dominants dans la société. Les deux cas de Maurice et Trinidad révèlent une société coloniale très hiérarchisée et à tendance antagoniste. Pour l'essentiel de la période coloniale, avant que la majorité de la population pût faire valoir ses droits, on observe une opposition qui révèle une lutte pour le pouvoir entre deux groupes proches dans leur origine européenne, mais différentes par leur fortune. Ainsi, à Trinidad, on observe l'antagonisme entre les Britanniques nouvellement arrivés et rapidement plus performants dans l'économie et les descendants de Français, progressivement supplantés en tant qu'élite économique. À Maurice, ces différences s'expriment plutôt entre les familles européennes établies de longue date, les « Oligarques » et les nouveaux acteurs de l'économie qui étaient également souvent de descendance européenne, les « Démocrates ». Avec les demandes émanant des couches inférieures de la population et la lente progression vers le suffrage universel, l'opposition dans la société devint plus raciale dans les deux pays. On observe cependant qu'à Maurice, celle-ci semble s'être manifestée sous la forme des Indo-Mauriciens contre le reste de la population alors qu'à Trinidad, dans un premier temps, il s'est agi d'une opposition entre Blancs et non-Blancs, puis entre Afro-Trinidiens et Indo-Trinidiens. Ainsi, malgré des différences dans la nature et la raison des oppositions, on constate que les sociétés trinitadienne et mauricienne conservèrent durablement des antagonismes au sein de la population, fondés sur des intérêts divergents mais il nous semble également sur une perception de différences culturelles, visibles ou plus intangibles.

Le critère E.10 permet de comparer l'incidence de l'arrivée des Britanniques sur la composition de la population. Nous avons déjà vu qu'il y eut un afflux plus important de colons britanniques à Trinidad qu'à Maurice. Nous supposons que la proximité géographique d'autres colonies britanniques, facilitant la circulation entre les îles, a pu contribuer à l'accessibilité de Trinidad et qu'à l'inverse, Maurice étant éloigné d'autres colonies britanniques peuplées de colons candidats potentiels à l'émigration, l'île accueillit principalement des fonctionnaires de la Couronne. Nous pouvons également supposer qu'étant donné la nécessité d'asseoir la domination britannique dans la Caraïbe, l'importance d'affaiblir l'influence des colons français déjà établis à Trinidad motiva peut-être l'administration coloniale à encourager l'immigration des colons britanniques vers Trinidad. Comme nous l'indiquions précédemment concernant le critère D.8, le contexte entourant la prise de Maurice ne suscita probablement pas les mêmes réactions.

Par ailleurs, la décision britannique d'avoir recours à la main-d'œuvre indienne après l'abolition de l'esclavage affecta durablement la population des deux îles. Cependant les dynamiques sociales qui s'y développèrent y furent très différentes. Comment les expliquer ? Nous mentionnions précédemment la proximité géographique de l'Inde par rapport à Maurice, qui expliqua peut-être le plus grand nombre de travailleurs indiens qui s'y rendirent. À Trinidad, le flux d'immigrants fut moins important mais il modifia néanmoins la structure et la composition de la société. On observe que les nouveaux arrivants indiens se retrouvèrent en bas de l'échelle sociale et que les Afro-Trinidadiens constituèrent progressivement une classe moyenne. À Maurice, à la fois du fait de leur supériorité numérique et parce que leurs expériences furent différentes, les Indo-Mauriciens constituèrent l'essentiel de la classe moyenne. Nous reviendrons sur l'évolution de ces deux composantes de la population en commentant les données relatives au critère suivant.

Le critère E.11 s'intéresse à l'incidence de l'abolition de l'esclavage. Il souligne des points communs dans l'expérience des deux îles : cette mesure fut suivie d'un recours à la main-d'œuvre indienne et s'accompagna d'une lente progression des droits des anciens esclaves et des nouveaux immigrants et d'une très lente progression de leur pouvoir politique. Cependant, à Maurice, le fait que les Indiens aient été majoritaires numériquement leur a donné la majorité politique au bout du compte et en a fait les

acteurs majeurs dans la mise en place des processus démocratiques. À Trinidad, les Indiens demeurèrent plus longtemps au bas de l'échelle et ne prirent pas le dessus numériquement. Pour beaucoup, ils vécurent des activités agricoles pendant longtemps alors que les Afro-Trinidadiens adoptèrent un mode de vie urbanisé plus tôt. On peut observer des tendances similaires à Maurice. Mais alors comment expliquer les dynamiques sociales différentes qui se développèrent dans les deux îles ? Il nous semble que la part des immigrants d'origine indienne dans la population a bien entendu joué un rôle dans l'évolution distincte des sociétés mais nous pressentons que d'autres facteurs y contribuèrent peut-être également. En plus d'être demeurés numériquement supérieurs, les Afro-Trinidadiens acquirent progressivement une éducation, ce qui permit l'émergence d'un groupe capable de s'organiser et de prendre son avenir en main. Cette expérience était commune à d'autres îles à l'échelle régionale et au-delà, aux États-Unis, où le mouvement des droits civiques et les revendications en faveur de la reconnaissance des droits des Noirs foisonnaient. Bien que n'étant pas dans la proximité immédiate des États-Unis, la circulation des personnes et des idées en provenance de ce pays et de ceux de la région contribua peut-être à l'organisation des mouvements de revendication à Trinidad, menés par des Afro-Trinidadiens dont les préoccupations trouvaient des échos non loin de leurs rivages. Géographiquement et culturellement, il en allait tout autrement à Maurice, où une telle effervescence n'abondait pas à proximité et où la supériorité numérique des Indiens, qui avaient un mode de vie rural et traditionnel, créa d'autres dynamiques. Il nous semble que ces éléments démographiques, géopolitiques et culturels contribuèrent au moins en partie à l'évolution distincte des deux sociétés insulaires.

Le critère A.1 qui permet de comparer les facteurs ayant motivé les puissances européennes à coloniser Trinidad et Maurice montre une convergence dans la mesure où il s'est toujours agi de consolider l'Empire. On remarque que la rivalité franco-britannique a été déterminante dans la décision d'agir des forces navales britanniques dans le cas des deux îles. Il ne nous semble pas que ce motif, en soi, ait orienté le type de colonie qui fut établie, car on observe des similitudes et des différences dans le traitement des deux territoires dès le départ. Alors qu'un gouverneur siégeant entouré d'un Conseil fut envoyé dans les deux cas, l'anglicisation s'est faite avec beaucoup plus de volontarisme à Trinidad qu'à Maurice. Cette observation nous pousse, une fois de plus, à pressentir que le contexte géopolitique entourant la colonisation influença très

fortement non pas uniquement le type d'institutions qui se développa mais également la manière dont les institutions, à la fois formelles et informelles, évoluèrent. Le contexte agité de la Caraïbe, où les velléités expansionnistes européennes étaient déjà vieilles de quelques siècles au moment de la prise de Trinidad en 1797, créa un environnement comportant des menaces physiques proches et des influences idéologiques contraires à celles de la colonisation, notamment la volonté d'indépendance de l'île de Saint-Domingue. Au contraire l'archipel des Mascareignes, au sein duquel se trouve Maurice, était isolé et les autres îles situées plus loin ne connaissaient pas la même agitation que leurs consœurs caribéennes. Comme nous l'avons déjà indiqué, il nous semble que la distance par rapport à l'Inde contribua sans doute à ce que le flux d'immigration vers Maurice fût plus intense que celui vers Trinidad. Les différences dans la proportion occupée par les travailleurs engagés dans la population nous paraissent avoir également influencé le développement institutionnel des deux îles.

Les territoires de la Caraïbe et des Amériques ayant été colonisés par les puissances européennes plus tôt que les îles et le pourtour de l'Océan Indien, l'esclavage africain y était plus ancien et plus dense. Il nous semble que cette antériorité peut contribuer à expliquer la progression sociale plus ancienne des populations noires, descendantes des esclaves, par rapport à ce que l'on observe à Maurice. Entre autres éléments qui nous paraissent avoir eu une incidence sur cette progression sociale, nous avons déjà évoqué des préoccupations communes aux populations des îles en lien avec des revendications politiques et sociales, une circulation des personnes et des idées, un mode de vie urbanisé et l'accès à l'éducation.

## **Conclusion**

Cette mise en regard de l'évolution historique de Maurice et de Trinidad nous semble souligner l'incidence profonde et durable des institutions qui furent par moment délibérément mises en place et qui, à d'autres moments, se développèrent indépendamment de toute volonté de planification. Le développement des institutions formelles dans les deux territoires n'avança pas à la même allure mais permit d'aboutir, au moment où les pays accédèrent à l'indépendance, à la formation d'États démocratiques, reposant sur le principe d'une assemblée élue représentant la majorité des électeurs, en dépit d'une histoire coloniale durant laquelle cette notion même fut

absente. En ce sens, le legs colonial politique britannique et le processus de décolonisation ayant mené à la création de ce cadre favorable, fut positif pour les pays étudiés. On constate cependant qu'il est le fruit des revendications émanant de la population et de ce fait, dans le cas des deux îles, ce legs ne fut pas transmis de manière passive à la société, de la part d'autorités coloniales bienveillantes et prévoyantes mais, plutôt, qu'il est le résultat de luttes et de négociations et qu'il fut façonné par l'implication active d'acteurs locaux. Dans la sphère économique, les moteurs du développement, qui servaient avant tout les intérêts de l'Empire, eurent une incidence plus ambiguë sur le long terme, comme nous le verrons en détail au cours des chapitres suivants. Cependant, ils permirent aux deux îles de connaître un développement économique impressionnant, Maurice, grâce aux accords préférentiels en faveur du sucre dont l'île bénéficia durant plusieurs décennies et Trinidad, en vertu des rentes que le pétrole garantissait. En dehors d'une incidence purement économique, le sucre eut en outre des répercussions durables sur l'organisation sociale à Maurice.

En matière d'institutions informelles, le legs de la colonisation est beaucoup plus complexe et leur évolution fut en outre influencée par les périodes de colonisation ayant précédé l'arrivée des Britanniques. Maurice profita de la tradition entrepreneuriale quasi-ininterrompue d'une classe économique composée de propriétaires terriens d'origine française pour développer un secteur privé florissant au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci permit d'ancrer fermement la tradition d'un partenariat public-privé dans le fonctionnement de l'économie et ce partenariat fut progressivement élargi pour inclure des petits propriétaires, nouveaux acteurs de l'activité entrepreneuriale. Le maintien du même moteur de l'économie, le sucre, qui nécessitait des investissements à la portée des entrepreneurs locaux et permettant une forme de stabilité, fut un atout supplémentaire. Politiquement, le déroulement du processus d'accession au suffrage universel et la manière dont fut accueillie la mise en place des mécanismes garantissant une représentation politique équitable ne semblent pas relever d'actes planifiés mais sont plutôt le résultat de dynamiques propres à l'histoire mauricienne. En revanche, l'importance croissante du pétrole à Trinidad a empêché une telle évolution et n'a pas permis à un secteur privé florissant d'origine locale de voir le jour au cours du XX<sup>e</sup> siècle. L'implication dans l'économie du gouvernement colonial et d'investisseurs d'origine externe fut donc conséquente. De même, la nature des relations sociales et

l'influence d'un contexte géopolitique agité et foisonnant d'activités donnèrent lieu à une évolution sociale qui est propre à l'île.

Dans ce chapitre, nous avons tenté de comprendre l'incidence de l'histoire coloniale de Trinidad et de Maurice sur le développement de leurs institutions. En nous intéressant aux similitudes et aux différences observées, nous avons tenté de les comprendre et de proposer des hypothèses pour les expliquer. Il nous apparaît que les voies empruntées par les deux îles sont le résultat de leur histoire propre et ne peuvent être comprises sans tenir compte de la complexité de ces histoires et la diversité des influences qu'elles reçoivent.

## Conclusion de la deuxième partie

Au terme de cette deuxième partie, nous avons retracé environ presque quatre cents ans d'histoire au cours des chapitres 4 et 5, le premier portant sur Maurice et le deuxième sur Trinidad. En nous intéressant aux principaux événements ayant marqué leur histoire, nous avons tenté de dégager comment les institutions y ont vu le jour et comment leur peuplement s'est effectué. Pour tenter de mesurer l'incidence de la colonisation sur la nature des institutions qui se développèrent dans ces territoires colonisés, nous avons entrepris, au cours du chapitre 5, de mettre les deux expériences en regard afin d'en dégager les similitudes et les divergences et de les utiliser pour proposer des explications à certaines des observations que nous avons faites.

La diversité de nos observations tout au long de cette partie semble témoigner de la nécessité d'effectuer une étude au cas par cas pour comprendre les ingrédients d'une trajectoire de développement réussie car il ressort que des aspects conditionnés spatialement et temporellement, propres aux deux territoires, exercent une influence considérable sur le succès rencontré et les difficultés appréhendées, en dépit d'un cadre initial commun de colonisation par les Britanniques. En effet, le legs colonial est indiscutablement déterminant mais les expériences distinctes de Maurice et de Trinidad nous paraissent parfois s'éloigner de certaines observations faites au cours du chapitre 1 où nous brossions le cadre conceptuel des institutions et de la colonisation. Il est certes possible de dégager des tendances dans la stratégie et les intentions des empires coloniaux mais les spécificités propres à chaque histoire nous semblent nécessiter d'être prises en compte.

Par ailleurs, les institutions sont formelles ou informelles, selon le degré de codification légale et contraignant qui gouverne leur application. Ces deux types d'institutions sont d'une importance égale dans les facteurs favorisant la réussite économique et développementale mais les observations faites au cours de cette partie illustrent, selon nous, que s'il est possible d'orienter les institutions formelles, les institutions informelles sont elles soumises à une plus grande part d'aléas. En effet, dans le cas des institutions formelles, nous observons qu'à Trinidad comme à Maurice, au moment d'accéder à l'indépendance, l'influence britannique était dominante et le processus politique d'élections démocratiques était déjà acquis. Il en va autrement pour certaines

institutions informelles de ces îles, dont la formation et l'évolution furent fortement façonnées par le contexte propre à chacune et s'effectuèrent distinctement. Il nous semble que d'un côté, les dynamiques sociales qui se développèrent portent toutes la trace du passé colonial par le biais de la forte hiérarchisation et la structure pyramidale qui existait encore au milieu du XX<sup>e</sup>, siècle, mais que d'un autre côté, elles divergent d'une île à l'autre et nous avons avancé l'hypothèse que le contexte géographique et géopolitique eut une incidence non négligeable sur la nature des relations qui se développèrent. À Maurice, l'influence culturelle indienne fut dominante et il nous semble que les liens que l'île entretient avec l'étranger s'organisent davantage selon les affinités culturelles qu'en fonction de la proximité géographique. À Trinidad à l'inverse, la localisation géographique au sein d'une région peuplée a eu tendance à favoriser une activité intellectuelle et contestataire à l'échelle régionale plutôt que nationale.

Conformément à certaines observations de la littérature qui appellent à la prudence quant à l'incidence supposée plus positive de la colonisation britannique par rapport à celle d'autres Empires européens, les exemples de Maurice et de Trinidad nous semblent effectivement démontrer que l'origine seule du colonisateur n'est pas une indication du type d'institutions à y avoir vu le jour. Plus précisément, il nous paraît que le cas de ces deux îles permet d'apporter une appréciation supplémentaire, en soulignant que la nationalité du colonisateur peut certes contribuer à certaines généralités sur les institutions formelles qui furent léguées, mais que les institutions informelles, elles, sont propres à chaque territoire. En outre, dans les deux cas étudiés, elles n'ont pas toujours suivi une évolution procédant d'une orientation délibérée, mais ont plutôt emprunté des voies qui ont parfois échappé à la planification.

La mise en perspective des expériences mauricienne et trinitadienne nous paraît souligner que dans leur cas, les institutions informelles ont été la principale source de différenciation dans la manière dont la trajectoire de développement s'est effectuée. Bien entendu, la présence d'hydrocarbures à Trinidad fut déterminante, mais elle ne suffit pas en soi pour expliquer l'évolution différente des dynamiques, selon nous. À cet égard, l'exemple de l'apparition et du maintien d'un secteur privé actif à Maurice est parlant alors que la difficulté d'une telle évolution à Trinidad accentue à nos yeux la

double importance de la dotation en ressource naturelle et de la mise en place et l'évolution des institutions. De même, une tradition d'adaptabilité et de consensus national semble être plus évidente à Maurice qu'à Trinidad et là encore, nous formulons l'hypothèse que l'évolution des liens dans la société, conditionnés par l'héritage colonial et par les dynamiques qui se développèrent, pourrait contribuer à apporter un éclairage expliquant les différences observées. Nous n'atténuons pas pour autant l'importance des institutions formelles car un cadre politique solide et des mécanismes codifiés, permettant au pays de s'appuyer au mieux sur ses propres ressources économiques pour assurer son développement, restent bien entendu essentiels.



**TROISIÈME PARTIE:**

**LA TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT DE  
L'ACCESSION À L'INDÉPENDANCE AU DÉBUT  
DES ANNÉES DEUX MILLE**



## **Introduction de la troisième partie**

Nous poursuivons notre analyse de la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad selon notre approche chronologique au cours de cette troisième partie. Nous nous concentrons sur les années précédant de peu l'accession à l'indépendance jusqu'au début des années deux mille. Pour rappel, ce découpage reflète deux moments importants, communs aux deux îles. L'indépendance signifie l'autonomie dans les choix politiques et les années deux mille signalent une orientation décisive donnée par les pouvoirs publics des deux pays vers l'économie de la connaissance dans le but de poursuivre leur trajectoire de développement. Le chapitre 6 portera sur Maurice et le 7 sur Trinidad. Nous mettrons à nouveau l'expérience des deux pays en parallèle au cours du chapitre 8.

Ces chapitres ont pour objectif de nous permettre d'analyser en détail les décisions prises, l'identité des décideurs, les contraintes rencontrées et les défis à relever au cours de ces premières décennies d'indépendance. Nous y verrons la manifestation de l'importance de l'investissement direct étranger dans ces pays car les deux îles y eurent recours. Nous verrons cependant le traitement différencié qui leur fut réservé. Nous porterons également attention à la place occupée par les institutions formelles et informelles et cela nous éclairera sur le processus de transition des deux îles de territoires colonisés sous-développés à nations indépendantes au développement remarquable. La comparaison des deux cas aura pour but de nous aider à mieux comprendre dans quelle mesure le contexte de développement et le legs institutionnel ont pu constituer des éléments facilitateurs ou des obstacles dans la trajectoire de développement des deux pays.



# **Chapitre 6. La trajectoire de Maurice de la fin des années cinquante à l'aube du nouveau millénaire : des défis du sous-développement aux défis d'une croissance durable reposant sur une stratégie d'ouverture.**

## **Introduction**

Cette partie de notre travail s'attache à présenter la trajectoire de développement suivie par Maurice de la décennie précédant l'indépendance jusqu'au début des années deux mille. Pour comprendre les étapes de l'évolution de l'économie mauricienne, nous en présenterons les grandes tendances, en mettant l'accent sur le rôle que les différents acteurs économiques ont joué, afin de nous permettre d'évaluer le rôle des institutions dans la trajectoire de développement suivie. En nous appuyant sur divers travaux présentés ci-dessous et repris tout au long de ce chapitre, il nous a semblé qu'on pouvait diviser cette quarantaine d'années en quatre périodes.

La date de début de chaque période indique un élément notable qui orienta le développement de l'île par la suite et celle de fin de période marque une évolution à la fois dans la stratégie suivie et dans les moteurs de la croissance. Ainsi, nous présenterons en premier lieu la décennie 1960-1970 (section 6.1), qui commença par la publication des recommandations de l'économiste James Meade<sup>1</sup> pour l'avenir de l'île, formulées à la demande des autorités coloniales. L'indépendance fut officiellement acquise en 1968 mais la loi sur la création de zones franches d'exportation<sup>2</sup> (Export Processing Zones Act 1970) marqua un tournant dont les conséquences se firent faiblement sentir durant les années soixante-dix et de manière plus marquée dans les années quatre-vingts.

---

<sup>1</sup> Les travaux du Britannique James Meade (1907-1995) s'inscrivent dans la lignée de la pensée keynésienne. Il s'exprimait en faveur de la régulation de la demande par l'État tout en préconisant des salaires flexibles et relativement peu élevés pour stimuler l'emploi et contrôler l'inflation. Les salariés devaient cependant pouvoir profiter des bénéfices ainsi réalisés. Il obtint le prix Nobel d'économie en 1977 pour sa contribution novatrice à l'économie internationale, notamment avec la publication de deux volumes consacrés à la politique économique internationale. Voir James E. Meade, *The Theory of International Economic Policy, Volume One : The Balance of Payments*, Michigan, Oxford University Press, 1951; James E. Meade, *The Theory of International Economic Policy, Volume Two : Trade and Welfare*, Michigan, Oxford University Press, 1955.

<sup>2</sup> Une zone franche est un espace économique enclavé, délimité géographiquement ou sectoriellement, bénéficiant de privilèges dans le domaine fiscal et de contraintes réduites pour les réglementations et les procédures administratives. Voir Ahmed Silem et Jean-Marie Albertini (dir.), *Lexique d'économie*, Paris, Dalloz, 8e édition, 2004. Dans le cas de Maurice, il s'agissait d'une zone franche délimitée sectoriellement, les avantages s'appliquant aux industries dont la production était destinée à l'exportation.

La période 1970-1979, à laquelle la section suivante est consacrée (section 6.2) fut caractérisée par le maintien du sucre comme pilier unique de l'économie, grâce au Protocole sucre signé en 1975<sup>3</sup>. Au cours de la décennie, la situation économique de l'île empira et en 1979, les autorités firent appel au FMI et à la Banque mondiale dans le cadre d'un plan d'ajustement structurel. Les préconisations des institutions financières internationales furent formellement en vigueur jusqu'en 1986 et ces années (1979-1986) constituent la troisième période étudiée (section 6.3). Durant ces six années, les réformes structurelles mises en place permirent à l'île d'entamer sa diversification économique et les industries manufacturières de la zone franche connurent véritablement un essor. La dernière période dont nous traitons dans ce chapitre (section 6.4) s'étend du milieu des années quatre-vingts au début des années deux mille, années durant lesquelles le dynamisme de la zone franche permit une accumulation de capital qui accompagna une croissance soutenue. Le secteur des services commença à prendre de l'importance en tant que secteur contribuant à la croissance du PIB à partir du milieu des années quatre-vingts et la décennie quatre-vingt-dix vit la poursuite de la stratégie de diversification.

La littérature analysant la réussite économique de Maurice est abondante et les auteurs mettent en avant différents facteurs pour tenter de l'expliquer. Par exemple, Brian Chernoff et Andrew Warner passent en revue la période 1960-2000 pour identifier les causes de la croissance rapide de Maurice<sup>4</sup>. Ils soulignent que les moteurs de la croissance ont évolué durant cette période mais mettent en avant le rôle indéniable de la zone franche d'exportation qui a permis de restructurer l'économie et a profité aux autres secteurs également. L'analyse de Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetanah et Matthew John Lamport met l'accent sur l'importance que la diversification des exportations mauriciennes a joué durant les années quatre-vingts à deux mille dans la

---

<sup>3</sup> La convention de Lomé fut signée entre les pays de la Communauté européenne économique (CEE) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) en 1975. Elle permettait, entre autres, aux pays de l'ACP d'exporter librement leur production, dont le sucre, vers les marchés de la CEE. Les accords de Cotonou succédèrent à ceux de Lomé en 2000 et établissaient les principes et les objectifs de la coopération de l'Union européenne avec les pays de l'ACP. Les accords de Lomé et de Cotonou prévoyaient des « préférences commerciales non-réciproques » en faveur des pays membres de l'ACP mais ces dispositions furent progressivement modifiées, en accord avec les principes de l'OMC qui requièrent l'abandon des mesures qui favorisent certains partenaires commerciaux au détriment d'autres. Voir le site de l'ACP, [En ligne], consulté le 25 octobre, URL : <http://www.acp.int/fr/content/acp-ec-partnershipagreement-cotonou-agreement-accord-de-partenariat-acp-ce-accord-de-cotonou>.

<sup>4</sup> Brian Chernoff et Andrew Warner, « Sources of Fast Growth in Mauritius: 1960-2000 », Paper prepared for the conference on « Iceland and the World Economy: Small Island Economies in the Era of Globalization », Centre for International Development at Harvard University, 2002.

croissance solide enregistrée par l'économie<sup>5</sup>. Pour sa part, tout en mettant en avant les solides acquis institutionnels et des mécanismes financiers efficaces qui ont permis à Maurice de tirer profit de l'ajustement structurel préconisé par les institutions financières internationales et qui ont mené à une croissance soutenue, Elsa Assidon souligne l'importance de la rente accumulée grâce au Protocole sucre et aux accords multifibres<sup>6</sup> dans la réussite de la trajectoire de développement de Maurice<sup>7</sup>.

Arvind Subramanian et Devesh Roy passent successivement en revue les analyses mises en avant par Paul Romer, Jeffrey Sachs et Andrew Warner ainsi que Dani Rodrik pour expliquer la réussite économique de Maurice en les jugeant soit incorrectes, soit incomplètes<sup>8</sup>. Selon eux, Jeffrey Sachs et Andrew Warner<sup>9</sup> ont tort d'attribuer le succès de Maurice à son ouverture économique car dans les faits, des mesures protectionnistes sous forme de quotas et de droits de douanes élevés ont perduré jusqu'au début des années quatre-vingt-dix au moins dans les secteurs non-orientés vers l'exportation. Bien qu'ils abondent dans le sens de Paul Romer<sup>10</sup> en ce qui concerne les retombées positives de l'IDE réalisé au sein de la zone franche sur d'autres secteurs de l'économie par le biais de transferts de connaissance et de technologie, ils avancent toutefois qu'expliquer le succès de Maurice par une politique favorisant les entreprises de la zone franche ne permet pas de comprendre pourquoi d'autres pays, notamment africains, n'ont pas connu le même succès. Les théories de Dani Rodrik<sup>11</sup> imputent le succès de Maurice à une approche peu-conventionnelle du libéralisme économique dans la mesure

---

<sup>5</sup> Raja Vinish Sannasee, Boopendra Seetana et Matthew John Lamport, « Diversification des exportations et croissance économique : le cas de Maurice », in OMC, *Se connecter aux marchés mondiaux : Défis et possibilités: études de cas présentées par des titulaires de chaires de l'OMC*, Lausanne, 2014, p. 14.

<sup>6</sup> Les Accords Multifibres, en vigueur de 1974 à 2004, permettaient à l'Union européenne et aux États-Unis d'imposer aux pays en voie de développement des quotas d'exportation de textiles vers les pays développés afin de protéger leur propre marché. Maurice était ainsi protégé de la concurrence des grands pays comme la Chine et l'Inde. L'avènement de l'OMC en 2005 mit fin à ces pratiques protectionnistes, et donc à la protection dont bénéficiait Maurice.

<sup>7</sup> Elsa Assidon, « Ile Maurice. Ajustement et développement, 1979-1989. Une dépendance extérieure protégée », in *Tiers-Monde*, Vol.31, No. 122, 1990, pp.437-460.

<sup>8</sup> Arvind Subramanian et Devesh Roy, « Who Can Explain The Mauritian Miracle: Meade, Romer, Sachs, or Rodrik ? », IMF WP/01/116, Washington, 2001.

<sup>9</sup> Jeffrey D. Sachs et Andrew Warner, « Economic Reform and the Process of Global Integration (with comments and discussion) », *Brookings Papers on Economic Activity*, No. 1, 1995, pp.1-118; Jeffrey D. Sachs et Andrew Warner, « Sources of Slow Growth in African Economies », *Journal of African Economies*, Vol. 6, 1997, pp.335-376.

<sup>10</sup> Paul Romer, « Two Strategies for Economic Development : Using Ideas and Producing Ideas », *Proceedings of the Annual Conference on Development Economics*, Washington D.C, 1992.

<sup>11</sup> Dani Rodrik, « The New Global Economy and Developing Countries: Making Openness Work », *Overseas Development Council Policy Essay No.24*, Washington D.C., John Hopkins University Press, 1999.

où le secteur de la zone franche était effectivement totalement libéralisé alors que le reste de l'économie était régi par des politiques protectionnistes. Tout en reconnaissant la validité de l'analyse de Dani Rodrik, Arvind Subramanian et Devesh Roy ajoutent que l'étendue du succès de la stratégie de Maurice est due aux politiques adoptées par ses partenaires commerciaux, notamment le protocole sucre et les accords multifibres, qui ont permis un accès privilégié à des marchés et des prix protégés, menant à l'accumulation de rentes qui ont servi à l'investissement dans la zone franche. Ils complètent ces explications en invoquant la nécessité, pour comprendre le succès économique de l'île, de tenir compte des spécificités des institutions mauriciennes, telles que l'équilibre entre le pouvoir économique détenu par les Franco-Mauriciens et le pouvoir politique aux mains des Indo-Mauriciens ou encore les liens entretenus par les Mauriciens avec des ressortissants des pays d'où venaient leur ancêtres. Ils insistent également sur la qualité des institutions, solides et démocratiques, qui permettent au pays de s'adapter et d'anticiper l'avenir.

Ainsi, pour rendre compte de la trajectoire de développement de Maurice, nous nous sommes appuyée, entre autres, sur ces différentes analyses. Conformément à notre volonté de comprendre le rôle joué par les institutions dans ce développement, nous nous sommes attachée à analyser les actions des pouvoirs publics mais également le rôle du secteur privé, très actif à Maurice. Face au foisonnement d'analyses et de théories analysant la réussite mauricienne, il nous semble que l'étude de ce succès met surtout en avant la complexité du processus de développement économique, qui est certes le résultat de politiques judicieuses, mais qui est également tributaire du contexte international et de spécificités propres au pays. Ce constat incite donc à la prudence quant à l'évocation de Maurice comme d'un modèle de réussite à suivre car si certains aspects peuvent être émulés, d'autres sont le produit d'une histoire et d'une évolution propre à l'île.

## **6.1. Les années soixante : du diagnostic de James Meade aux premières mesures pour contrôler la croissance démographique, diversifier l'économie et orienter la croissance**

À la demande du Colonial Office, l'économiste James Meade séjourna à Maurice à la fin des années cinquante pour analyser les perspectives de développement de l'île. Il présenta ses conclusions dans un rapport publié en 1961. Son pronostic fut, pour l'essentiel, très sombre. Il faisait état de plusieurs problèmes qui devaient impérativement être traités rapidement, notamment une croissance démographique alarmante, pour que l'île pût avoir quelque perspective de développement :

The future of Mauritius is at present dominated by its population problem. In the years immediately after World War II the elimination of malaria and other improvements in public health caused a revolution in the balance between births and deaths, the full implications of which have yet to be realised [...] Mauritius is a small island dependent at present on agriculture, with a strictly limited amount of land and with an already existing pressure of population on it. If the population continues to increase there is a real danger not merely that the standard of living will not rise but that it will decline.<sup>12</sup>

Meade souligna également la nécessité de s'attacher à diversifier la structure de l'économie en développant l'industrie manufacturière car à terme, la production de sucre ne permettrait plus d'employer le nombre grandissant de travailleurs et de nourrir leurs familles<sup>13</sup> :

Mauritius will be able to find productive employment for a greatly increased working force only if she can establish and expand some manufacturing industries. She cannot rely on finding employment for a greatly increased population in her present staple industry, namely sugar. [...] Though it is to be expected that the expansion of world demand will enable Mauritian quotas under [the Commonwealth and International

---

<sup>12</sup> James Meade et al., *The Economic and Social Structure of Mauritius*, London, Routledge, 2011 (1961), p.3.

<sup>13</sup> Jean-Michel Salomon indique que dans les années cinquante, la production du sucre à Maurice représentait entre 20 à 30% du PIB et 90% des exportations. Voir Jean-Michel Salomon, *Marché du travail et développement économique dans les petites économies insulaires : théorie et application*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.142.

Sugar Agreements]<sup>14</sup> to be raised, it would be foolhardy to assume that they will be raised much more rapidly than the output of the existing number of workers in the sugar industry. In any case [...] there is a strict limit to the amount of land on which sugar can be grown and this must set a strict upper limit to employment in the sugar industry [...]<sup>15</sup> .

Par ailleurs, Meade insistait sur la nécessité de réduire les importations et de contrôler les hausses de salaires afin de favoriser la création d'emploi, tout en reconnaissant que les produits de première nécessité devraient sans doute être subventionnés par l'État afin de permettre à la population de vivre décemment<sup>16</sup>.

Dans la droite ligne des recommandations formulées un siècle et demi plus tôt par Thomas Malthus<sup>17</sup>, James Meade préconisa d'introduire des mesures pour contrôler le taux des naissances. Ces recommandations furent suivies d'effets : bien que le Mauritius Family Planning existât depuis 1957, les campagnes de prévention devinrent plus actives durant les années soixante, avec l'introduction de la pilule contraceptive en 1963 et le recours aux médias et à l'affichage pour sensibiliser le public<sup>18</sup>. Ces mesures permirent de réduire significativement la croissance démographique, comme le permet d'observer le tableau 6.1 ci-dessous, qui présente le taux de croissance de la population, le taux de croissance du PIB et le PIB par habitant durant les années soixante. Le taux de croissance de la population fut effectivement réduit de moitié en 10 ans mais la croissance du PIB fut caractérisée par d'importantes fluctuations. Pour Arvind Subramanian et Devish Roy, en dépit de la protection relative dont bénéficiait le sucre mauricien sur les marchés internationaux, la production était souvent affectée par les

---

<sup>14</sup> Le Commonwealth Sugar Agreement fut en vigueur de 1951 à 1974. Il engageait le Royaume-Uni à acheter du sucre auprès de certaines de ses colonies ou anciennes colonies, à un prix négocié au préalable et jouissant d'un tarif préférentiel. Lorsque le Royaume-Uni rejoignit la Communauté économique européenne en 1973, les modalités de cet accord furent adaptées et la convention de Lomé prit le relais en 1975.

<sup>15</sup> James E. Meade, « Mauritius, A Case Study in Malthusian Economics », *Economic Journal*, Vol. 71, 1961, pp.524.

<sup>16</sup> *Ibid.*, pp.531-534.

<sup>17</sup> Professeur d'histoire et d'économie politique, le pasteur anglican Thomas Malthus publia *l'Essai sur le principe de population* en 1798 (*An Essay on the Principle of Population*). Il y critiquait sévèrement les Poor Laws en vigueur en Angleterre depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, qui favorisaient selon lui la pauvreté en encourageant les couples à avoir des enfants afin de vivre des aides de la communauté. Il préconisait le contrôle des naissances en invoquant la catastrophe qui guettait l'Angleterre du fait d'un taux de croissance de la population qui était largement supérieur au taux de croissance de la production alimentaire.

<sup>18</sup> Mauritius Family Planning and Welfare Association, [En ligne], consulté le 2 mai 2016, URL : <http://mauritiusfamilyplanning.com/about/history>.

phénomènes climatiques tels que les cyclones et les sécheresses<sup>19</sup>. Fortement dépendant des exportations sucrières, le PIB par habitant évolua donc irrégulièrement mais enregistra néanmoins une amélioration du fait de la baisse de la croissance démographique. La diversification économique semblait donc nécessaire pour réduire la dépendance au sucre.

Dès les années soixante et toujours en accord avec les préconisations de James Meade, les autorités introduisirent un système d'octroi aux entreprises du secteur industriel de certificats de développement qui leur permettaient de bénéficier d'avantages fiscaux. Entre autres, les entreprises détentrices d'un tel certificat avaient droit à des exemptions fiscales pour une période de cinq à huit ans et la possibilité d'importer des biens d'équipement hors taxe. Leurs activités étaient protégées grâce à des droits de douane ou des quotas sur les produits concurrents importés<sup>20</sup>. En retour, elles s'engageaient à respecter les limites de prix imposées par le gouvernement.<sup>21</sup>

**Tableau 6.1 : Taux de croissance de la population, taux de croissance du PIB (en %) et PIB par habitant (en US\$ courants) à Maurice, 1961-1970**

Année	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
<b>Taux de croissance de la population</b>	3,2	2,8	2,6	2,4	2,2	2,1	1,9	1,8	1,7	1,7
<b>Taux de croissance du PIB</b>	23,26	-0,08	15,82	-9,44	4,41	-4,45	4,33	-8,15	4,93	0,85
<b>PIB par habitant</b>	986	1047	1259	1331	1154	1206	1246	1063	1126	1284

Source: Brian Chernoff et Andrew Warner, « Sources of Fast Growth in Mauritius: 1960-2000 », op. cit., p.20 ; Penn World Table Statistics (v6.3)<sup>22</sup>

La Banque de Développement de Maurice fut créée dans le même temps afin d'accompagner cette stratégie<sup>23</sup>. Quelques années plus tard, en 1966, la Banque Centrale de Maurice fut créée<sup>24</sup> dans le but de doter l'île d'une institution de régulation

<sup>19</sup> Arvind Subramanian et Devesh Roy, « Who Can Explain The Mauritian Miracle? op. cit., p.11-12.

<sup>20</sup> Voir l'annexe 8 pour une liste d'incitations proposées aux détenteurs de certificats de développement.

<sup>21</sup> Banque mondiale, « Appraisal of the Development Bank of Mauritius », Report No. DB-94a, Washington D.C, World Bank, 1972, p.3.

<sup>22</sup> Alan Heston, Robert Summers and Bettina Aten, Penn World Table Version 6.3, Center for International Comparisons of Production, Income and Prices at the University of Pennsylvania, August 2009

<sup>23</sup> Development Bank of Mauritius Ordinance No. 34 de 1963.

<sup>24</sup> Bank of Mauritius Ordinance No. 43 de 1966

financière autonome, alors que l'imminence de l'indépendance s'imposait progressivement. De plus, la roupie mauricienne, précédemment rattachée à la zone sterling<sup>25</sup>, fut désormais indexée à la livre sterling, ce qui nécessitait une implication plus active d'une instance chargée d'administrer le régime de change flottant<sup>26</sup>. Par ailleurs, en 1967, la compagnie aérienne nationale, Air Mauritius vit le jour<sup>27</sup>.

Quarante ans après l'indépendance, le gouvernement mauricien évoquait ainsi la politique de certificats de développement :

Following the recommendations of the Meade Report, Government adopted its first fully-fledged industrial policy in 1963, emphasising import substitution. Powerful fiscal incentives and import protection were provided to manufacturing firms under the Development Certificate (DC) scheme. The Development Bank of Mauritius was established in 1964 to support this industrial policy by providing subsidised long-term loans to investors in non-sugar activities.<sup>28</sup>

Les certificats de développement favorisaient donc une stratégie de substitution des importations<sup>29</sup>. Cependant, cette dernière ne mena pas au développement escompté. D'une part, les certificats de développement étaient délivrés avec parcimonie, de peur de provoquer une inflation qui aurait rendu le sucre mauricien peu compétitif.<sup>30</sup> D'autre part, la création d'emplois, tellement nécessaire à l'économie, ne se matérialisa pas. En effet, l'objectif de ces industries étant de se concentrer sur le marché intérieur, les

---

<sup>25</sup> La zone sterling a été une zone monétaire de 1931 à 1967. Elle était constituée des pays regroupés autour de la Banque centrale britannique et qui avaient établi une parité fixe entre leur monnaie et la livre sterling. Voir Ahmed Silem et Jean-Marie Albertini (dir.), *Lexique d'économie*, op. cit.

<sup>26</sup> Un régime de changes flottants administré est un système hybride dans lequel les banques centrales peuvent essayer de modérer les fluctuations des taux de change sans les garder rigide. Voir Paul R. Krugman, Maurice Obstfeld et Marc Melitz, *Economie internationale*, Paris, Pearson Education France, 9<sup>e</sup> édition, 2012, p.519.

<sup>27</sup> Selon l'édition d'avril 1968 du magazine *Flight International*, les premiers actionnaires de la compagnie aérienne furent la British Overseas Airways Corporation (futur British Airways), Air France, l'État mauricien, chacun à hauteur de 27,5%, et les représentants commerciaux de la compagnie à Maurice, Rogers and Co. Ltd, qui détenaient les 17,5% restants. *World Airline Survey, Flight International*, Vol.93, No. 3083, 1968, p.519.

<sup>28</sup> Ce constat est tiré d'une publication commémorative datée de 2008, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'accession à l'indépendance. Government Information Service, *Mauritius 40 Years After: New Goals, New Challenges*, p.18, [En ligne], consulté le 14 mai 2016, URL : <http://gis.govmu.org/English/Documents/Mag40.pdf>.

<sup>29</sup> La théorie de substitution des importations préconise le développement de l'activité manufacturière locale afin de permettre aux pays en développement de réduire leur dépendance envers les pays industrialisés, qui leur fournissaient l'essentiel de leurs biens manufacturés à haute valeur ajoutée. Voir notamment Bhoendradatt Tewarie and Roger Hosein, *Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean*, Kingston et Miami, Ian Randle Publishers, 2007, p.99-100.

<sup>30</sup> Banque mondiale, « Appraisal of the Development Bank of Mauritius », op. cit. p.3

limites imposées par une île de la taille de Maurice furent très vite apparentes. Quatre décennies plus tard, le gouvernement mauricien faisait le bilan suivant :

By the late 1960s, however, the import substitution strategy failed to deliver the goods. The contribution of the industries to employment creation was insignificant, enterprises were capital-intensive and operated under excess capacity, the small size of the Mauritian market and the inability of Development Certificate firms to compete in export markets due to high rate of effective protection prevented firms from reaping economies of scale. Value added was also low owing to the lack of local input contents.<sup>31</sup>

Toutefois, selon le gouvernement, malgré l'échec de la politique de substitution des importations, les certificats de développement favorisèrent l'émergence d'entrepreneurs locaux et préparèrent la population à un environnement de travail non plus majoritairement agricole. De surcroît, un industriel mauricien d'origine suisse entreprit de faire fabriquer des mécanismes d'horlogerie à Maurice pour les exporter en Suisse pour l'assemblage de montres. Le succès de son entreprise lui permit de convaincre les autorités de le soutenir en lui accordant des conditions avantageuses pour rendre sa production manufacturière compétitive. Le secteur privé œuvra pour que ces avantages soient étendus à d'autres entreprises, ce qui donna naissance à l'idée d'introduire des zones franches d'exportation<sup>32</sup>.

Les élections de 1967 déterminèrent l'avenir de l'île puisque la victoire revint à une alliance politique pro-indépendantiste menée par un jeune médecin formé à Londres, Seewoosagur Ramgoolam<sup>33</sup>. À la tête du parti Travailleiste mauricien, il avait remporté les premières élections au suffrage universel en 1959 et avait été réélu en 1963. La date du 12 mars 1968 fut retenue pour l'accession formelle à l'indépendance. Deux ans plus tard, en 1970, le gouvernement vota la loi sur les zones franches d'exportation (Export Processing Zones Act 1970), mettant un terme à la première phase d'industrialisation par substitution des importations et ouvrant la voie à la deuxième phase, où les industries destinées au marché local coexisterent avec des entreprises orientées vers l'exportation.

---

<sup>31</sup> Government Information Service, Mauritius 40 Years After, op. cit., pp.18-19.

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>33</sup> Voir l'annexe 4 pour un tableau récapitulatif des résultats des élections de 1959 à nos jours, ainsi qu'une brève présentation des principaux partis politiques au pouvoir.

## **6.2. 1970-1979 : des débuts de l'industrie manufacturière et d'une croissance s'appuyant sur des accords préférentiels jusqu'à la dégradation du cadre macroéconomique et la mise en place de politiques d'ajustement<sup>34</sup>**

La zone franche, qui modifia progressivement le paysage économique de l'île, fut donc le produit de l'initiative du secteur privé et de l'intervention du gouvernement pour orienter le développement économique<sup>35</sup>. D'une part, elle permit à la nation nouvellement indépendante d'attirer ses premiers investisseurs étrangers (voir infra le graphique 6.3). La stratégie adoptée pour le développement de la zone franche reposait sur l'octroi d'avantages fiscaux très lucratifs aux entreprises dont la production était destinée à l'exportation. Entre autres éléments incitatifs, le statut d'entreprise de la zone franche permettait d'importer hors taxe des matières premières, des produits intermédiaires et des biens d'équipements. Les investisseurs pouvaient bénéficier de solutions de financement gérées par la Banque de Développement et rapatrier sans frais capitaux et profits<sup>36</sup>. D'autre part, la zone franche participa à la création d'emplois en s'appuyant très largement sur une main-d'œuvre féminine, comme indiqué dans le tableau 6.2 et le graphique 6.1 ci-dessous.

**Tableau 6.2 : Croissance initiale du nombre d'entreprises et d'employés dans le secteur de la zone franche à Maurice**

Année	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés	Proportion de main-d'œuvre féminine (%)
1971	9	644	67
1972	19	2588	85
1973	32	5721	87
1974	45	8969	88
1975	66	11401	85

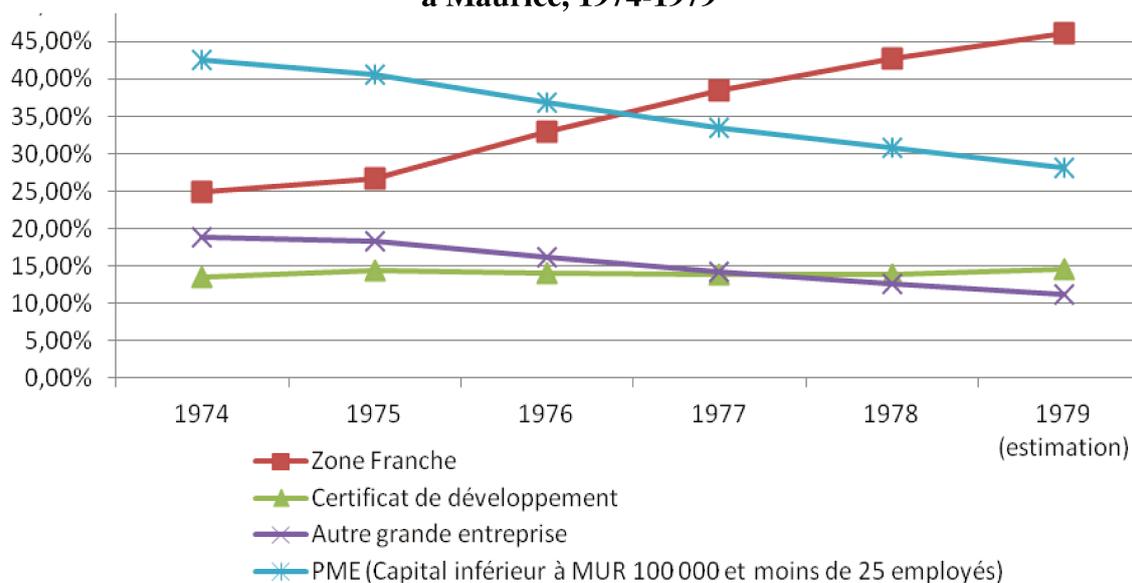
Source: Banque mondiale, « The Economy of Mauritius: A Basic Economic Report. Annex III – The Manufacturing Sector », Report No. 1509-MAS, Washington D.C., World Bank, 1978, p.17.

<sup>34</sup> Notre analyse de la période 1970-1979 se concentre sur les secteurs du sucre et de la zone franche car les développements dans ces deux industries furent les plus notables pour expliquer la trajectoire de l'économie mauricienne. Cependant, pour un tableau récapitulatif du montant de la contribution des différents secteurs de l'économie au PIB entre 1973 et 1979, voir l'annexe 9 et le tableau 6.3 ci-dessous.

<sup>35</sup> Le secteur privé fonda le Joint Economic Council (JEC) en 1970, un groupe d'intérêts rassemblant les principaux acteurs du monde des affaires à Maurice qui depuis, n'a cessé de collaborer étroitement avec les pouvoirs publics dans l'élaboration de politiques pour l'avenir de l'île.

<sup>36</sup> Une liste d'incitations aux investisseurs en zone franche est disponible à l'annexe 10.

**Graphique 6.1 : Répartition de la création d'emploi dans le secteur manufacturier à Maurice, 1974-1979**



Source: Banque mondiale, « The Economy of Mauritius », op. cit., p.35.

Cependant, durant ses premières années d'existence, l'incidence de la zone franche sur la performance mauricienne fut somme toute assez modeste, cette dernière demeurant étroitement liée à l'industrie sucrière, comme l'illustre le tableau 6.3. L'activité du secteur manufacturier fut trop réduite, durant les premières années, pour influencer réellement sur la croissance<sup>37</sup> et l'on observe en outre que durant la première moitié de la décennie, la croissance volatile reflétait souvent les tendances du secteur agricole. Le tableau 6.4 permet de constater qu'en dépit d'une augmentation du nombre d'emplois dans le secteur manufacturier, l'agriculture, en particulier le secteur du sucre, et la fonction publique<sup>38</sup> demeuraient les principales sources d'emploi en 1979.

Comme indiqué précédemment, grâce au Commonwealth Sugar Agreement en vigueur depuis 1951, puis à l'Accord de Lomé de 1975, Maurice jouissait de quotas à l'exportation vers le Royaume-Uni, puis vers la Communauté économique européenne (CEE), garantis à des prix fixes. Arvind Subramanian et Devesh Roy avancent que le gouvernement en place fit preuve de prévoyance à cet égard puisque la CEE proposa aux pays bénéficiaires de ces accords le choix entre des quotas réduits pour le sucre mais au prix du marché, très élevés au début de la décennie, et des quotas plus

<sup>37</sup> Brian Chernoff et Andrew Warner, « Sources of Fast Growth in Mauritius », op. cit., p.14.

<sup>38</sup> Nous reviendrons ci-après sur cette prépondérance de la fonction publique.

importants au prix de la zone CEE<sup>39</sup>. Maurice choisit la deuxième option, ce qui s'avéra judicieux, comme illustré par le graphique 6.2 et les tableaux 6.5 et 6.6 ci-dessous. En effet, après un pic en 1972 où le prix du sucre s'envola, les cours du marché eurent tendance à être inférieurs aux prix de la CEE. De ce fait, cette décision permit à Maurice de s'assurer une rente stable sur le long terme. Pour Brian Chernoff et Andrew Warner, celle-ci est à l'origine de l'accumulation de capital par les investisseurs mauriciens qui leur permit par la suite de diversifier leurs activités<sup>40</sup>.

**Tableau 6.3 : Contribution à la croissance du PIB par secteur d'activité à Maurice, 1970-1979**

Année	Croissance réelle du PIB	Agriculture	Industrie non-manufacturière	Industrie manufacturière (hors zone franche)	Industrie manufacturière (zone franche)	Services
<b>1970</b>	0,85%	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
<b>1971</b>	4,94%	2,37%	1,10%	N.D.	N.D.	-0,42%
<b>1972</b>	10,49%	4,15%	0,44%	N.D.	N.D.	1,60%
<b>1973</b>	11,74%	5,13%	1,63%	N.D.	N.D.	2,89%
<b>1974</b>	11,48%	17,72%	-1,59%	N.D.	N.D.	-8,02%
<b>1975</b>	-0,10%	-10,21%	2,08%	N.D.	N.D.	7,08%
<b>1976</b>	16,21%	-3,11%	3,19%	N.D.	N.D.	29,01%
<b>1977</b>	6,96%	-1,49%	1,67%	0,19%	0,32%	6,15%
<b>1978</b>	4%	-1,17%	1,26%	0,30%	0,23%	3,37%
<b>1979</b>	3,65%	1,62%	-0,07%	0,13%	0,69%	1,16%

Source: Brian Chernoff et Andrew Warner, « Sources of Fast Growth in Mauritius », op. cit., p.20.

<sup>39</sup> Arvind Subramanian et Devesh Roy, « Who Can Explain The Mauritian Miracle? op. cit., p.38.

<sup>40</sup> Brian Chernoff et Andrew Warner, « Sources of Fast Growth in Mauritius », op. cit.

**Tableau 6.4: Nombre d'emplois par secteur industriel à Maurice (établissements de plus de 10 personnes), 1976-1979**

Industrial group	1976		1977		1978		1979	
	March	Sept.	March	Sept.	March	Sept. <sup>2/</sup>	March	Sept. <sup>2/</sup>
Sugar <sup>4/</sup>	52,620	57,791	54,391	58,499	51,332	53,982	48,714	53,056
Other agriculture <sup>5/</sup>	6,839	6,391	6,993	6,798	7,078	6,785	6,898	6,679
Mining & quarrying	149	153	143	121	120	198	148	148
Manufacturing <sup>6/</sup>	26,416	29,348	30,941	33,241	31,954	33,077	34,929	35,052
Utilities	3,062	3,093	3,304	3,152	3,518	3,601	3,930	3,983
Construction	7,806	7,253	7,309	7,749	8,846	9,765	9,096	8,980
Trade, restaurants & hotels	7,599	7,817	8,182	8,480	9,058	9,280	9,382	9,716
Transport, storage & communication	9,027	9,932	10,217	11,151	9,820	10,487	9,912	8,278
Finance, insurance, etc.	2,962	3,220	3,531	3,747	4,059	4,368	4,281	4,327
Government <sup>7/</sup>	46,169	46,418	47,398	47,138	49,516	50,541	53,071	52,687
Other services	6,274	6,470	7,185	7,551	8,118	8,280	8,554	8,512
DWC	7,816	6,653	14,438	7,135	11,749	8,071	10,293	6,667
<b>All Sectors</b>	<b>176,739</b>	<b>184,539</b>	<b>194,032</b>	<b>194,762</b>	<b>195,168</b>	<b>198,435</b>	<b>199,208</b>	<b>198,085</b>

<sup>1/</sup> Includes industrial and commercial establishments employing 10 or more workers

<sup>2/</sup> Revised estimates

<sup>3/</sup> Provisional

<sup>4/</sup> Includes employees in sugar factories

<sup>5/</sup> Includes employees in tea factories

<sup>6/</sup> Excludes employees in sugar and tea factories

<sup>7/</sup> Central and local government

Source: Banque mondiale, « Mauritius: Recent Economic Development and Future Prospects », Report No. 2962-MAS, Washington, World Bank, 1980, p.52.

**Tableau 6.5 : Production et exportation du sucre mauricien (milliers de tonnes) 1970<sup>1</sup>-1978/79<sup>2</sup>**

Année	1970	1971	1972	1973	1974/75	1975/76	1976/77	1977/78	1978/79
<b>Production</b>	576,2	621,1	686,4	718,5	689,1	501,9	679,2	664,5	670,4
<b>Exportation (Royaume-Uni)</b>	408,6	409,4	394,2	386,1	401,9	433,8	570,8	494,9	480,3
<b>Exportation (Hors R-U)</b>	173	159	219,7	311,5	256,1	6,9	87,3	123,5	139

Source: <sup>1</sup>Pour les données sur les années civiles : Banque mondiale, « The Economy of Mauritius », op. cit., Table 9.4; <sup>2</sup>Pour les données sur les années financières : Banque mondiale, « Mauritius: Recent Economic Development and Future Prospects », op. cit., p.89.

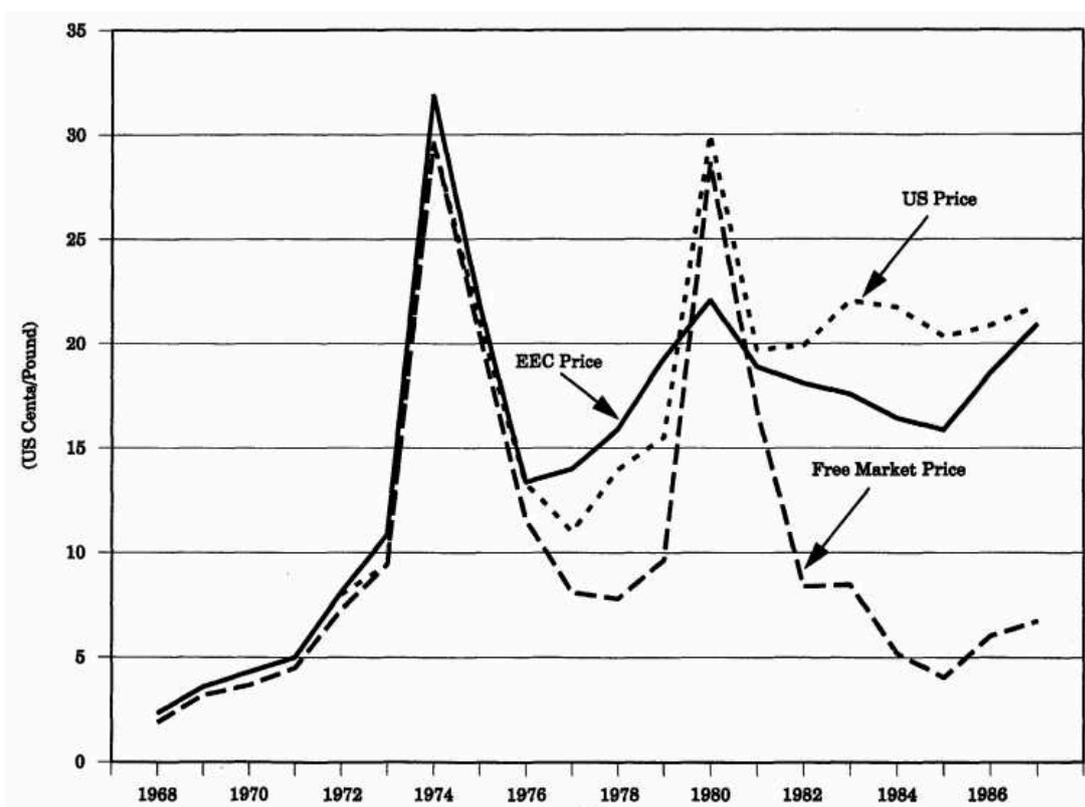
**Tableau 6.6 : Profit perçu par Maurice grâce à son choix du prix du sucre de la zone CEE (en millions d'US\$ à prix courants), 1970-1979**

Année	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
<b>Dividende de la CEE<sup>41</sup></b>	8	7.3	12.9	22.8	34.0	16.4	27.1	86.3	119.9	140.7

Source: Ravi Gulhati et Raj Nallari, « Successful Stabilization and Recovery in Mauritius », Economic Development Institute Policy Case Series, No. 5, Washington D.C., World Bank, 1990, p.73.

<sup>41</sup> Ce « dividende » représente la différence entre la valeur du sucre exporté au prix de la CEE et celle des prix du marché international.

**Graphique 6.2: Cours du sucre sur différents marchés, 1968-1986**



Source: Ravi Gulhati et Raj Nallari, « Successful Stabilization and Recovery in Mauritius », op. cit., p.5.

Ainsi, pour l'ensemble des années soixante-dix, le sucre maintint sa prépondérance dans l'économie et la zone franche offrit un tableau mitigé. Il est vrai que cette dernière se développait lentement mais sûrement, notamment grâce aux faveurs dont elle jouissait<sup>42</sup>. En outre, en plus d'avoir une politique salariale plus souple que dans celle en vigueur dans le reste de l'économie (voir le tableau 6.7 pour une comparaison des salaires), le secteur employait principalement des femmes alors que les salaires de ces dernières étaient légalement inférieurs à ceux des hommes<sup>43</sup>. L'un des avantages comparatifs de la zone franche résidait donc en la disponibilité d'une main-d'œuvre abondante et à bas coût. Durant les années soixante-dix, ce secteur de la production ne cessa de croître (voir le tableau 6.2). L'activité manufacturière principale qui s'y développa, en lien avec cet avantage comparatif, fut la confection vestimentaire<sup>44</sup>. Cette

<sup>42</sup> Voir l'annexe 10 pour une liste d'incitations aux entreprises de la zone franche.

<sup>43</sup> La notion d' « à travail égal, salaire égal » était absente des lois et des ordonnances portant sur la rémunération des salariés. Selon un rapport des Nations unies, la discrimination salariale dans les lois portant sur la zone franche n'a officiellement plus cours depuis le 1 juillet 1987 dans la mesure où la distinction entre hommes et femmes n'est plus faite depuis lors. Conseil économique et social des Nations unies [En ligne], consulté le 25 juin 2016, pp.30-31, URL: <http://www.refworld.org/pdfid/3f6c9a654.pdf>.

<sup>44</sup> Voir l'annexe 11 pour l'emploi par activité manufacturière entre 1970-1975.

orientation fut d'autant plus suivie qu'à partir de 1974, Maurice bénéficia des accords multifibres<sup>45</sup> et obtint ainsi des marchés privilégiés en Europe et aux Etats-Unis.

**Tableau 6.7: Salaire moyen mensuel à Maurice par secteur d'activité (MUR à prix constants de 1985), 1970-1979**

<i>Year</i>	<i>Textiles (EPZ)</i>	<i>Apparels (EPZ)</i>	<i>Sugar sector</i>	<i>Other manufacturing</i>	<i>All sector average</i>	<i>Government</i>
1970			714		1154	1653
1971			811		1189	1660
1972			934		1176	1586
1973			1048		1168	1555
1974			900	676	998	1444
1975			856	702	1050	1489
1976	773	520	1098	798	1258	1886
1977	885	586	1196	919	1363	1868
1978	868	642	1247	985	1423	1846
1979	818	604	1190	895	1363	1687

**Source:** Ravi Gulhati et Raj Nallari, « Successful Stabilization and Recovery in Mauritius », op. cit., p.78.

Dans les faits, le secteur très libéral de la zone franche était séparé du reste de l'économie où des mesures protectionnistes étaient appliquées. Les calculs de Chris Milner et Andy McKay montrent que l'économie mauricienne était très protégée en 1980, si on tient compte des diverses restrictions à l'importation qui y avaient cours<sup>46</sup>. Mais selon Arvind Subramanian et Devesh Roy, les investisseurs étaient malgré tout incités à privilégier les activités de la zone franche plutôt que les industries de substitution des importations du fait des conditions extrêmement avantageuses qui y prévalaient et de sa très grande rentabilité<sup>47</sup>.

Néanmoins, le tableau 6.8 indique une détérioration de sa performance pour la période 1976-1980 par rapport à la période 1971-1975. On observe notamment un ralentissement de la croissance des exportations, de la création d'emploi et de la valeur ajoutée de la zone franche ainsi qu'un recul de l'investissement. Cependant, le nombre d'entreprises et les investissements étrangers ne cessèrent de croître, la part des emplois de la zone franche en pourcentage du nombre total d'emplois et la part de la zone franche dans la production manufacturière doubla et le secteur rapportait presque quatre fois plus de devises étrangères qu'au début de la décennie. Pourquoi la performance de

<sup>45</sup> Voir supra la note 6 de ce chapitre.

<sup>46</sup> Chris Milner et Andy McKay, « Real Exchange Rate Measures of Trade Liberalization: Some Evidence for Mauritius », *Journal of African Economies*, Vol. 5, No.1, 1996, pp 69-91.

<sup>47</sup> Arvind Subramanian et Devesh Roy, « Who Can Explain The Mauritian Miracle? op. cit., pp.20-21.

la zone franche se dégrada-t-elle ? Un premier facteur semble résider dans le fait que la deuxième moitié des années soixante-dix coïncida avec une dégradation de l'environnement économique international et que cela contribua à accentuer les propres faiblesses structurelles de Maurice. Nous reviendrons ci-dessous sur la conjoncture internationale et, durant l'évocation de la période d'ajustement entre 1979 et 1986, sur les faiblesses structurelles à l'origine de la performance nuancée de la zone franche.

**Tableau 6.8 : Quelques indicateurs sur la zone franche mauricienne, 1971-1980**

<i>Indicator</i>	<i>1971-75</i>	<i>1976-80</i>
Growth rate of value added (constant prices; % p.a.)	17.0	14.9
Output as percentage of total manufacturing output <sup>a</sup>	16.6	30.5
Growth rate of investment (constant prices; % p.a.)	2.8	-0.7
Foreign direct investment in EPZ (million Rs; current prices)	5.0	15.0
Growth rate of EPZ exports (constant prices; % p.a.)	31.2	9.8
EPZ imports as percentage of total imports <sup>a</sup>	8.5	12.3
Growth Rate of EPZ employment (% p.a.)	38.1	8.5
Share of EPZ employment in total employment <sup>a</sup>	5.3	10.7
Number of firms in EPZ <sup>a</sup>	48	106
Net foreign exchange earnings <sup>a</sup> (US\$ million; current prices)	8.0	31.1

Source: Ravi Gulhati et Raj Nallari, « Successful Stabilization and Recovery in Mauritius », op. cit., p.30

Par ailleurs, le contexte des années soixante-dix à Maurice n'affecta pas uniquement la sphère économique. Le passage à l'indépendance s'était accompagné de tensions sociales, qui poussèrent peu à peu le gouvernement en place, le parti Travailleiste mauricien<sup>48</sup>, à limiter l'activité syndicale. Ces manifestations étaient entre autres liées au constat fait par certaines franges de la population que le passage à l'indépendance politique ne changeait en rien l'hégémonie de l'oligarchie sucrière<sup>49</sup>. La manne des années soixante-dix contribua à renforcer cette tendance, de sorte que des groupes de

<sup>48</sup> Voir l'annexe 4 pour un tableau récapitulatif des résultats des élections de 1959 à nos jours, ainsi qu'une brève présentation des principaux partis politiques au pouvoir.

<sup>49</sup> Pour une présentation de la philosophie et des actions du Mouvement Militant Mauricien, qui fut à la tête des mouvements de protestation durant les années soixante-dix, voir MMM, *L'histoire d'un combat* 1969-1983, Maurice, Lemwee Graphics, 1983.

protestation, notamment le parti politique du Mouvement Militant Mauricien (MMM), organisèrent des grèves et des manifestations qui dégénérent parfois en violences. En 1971, un état d'urgence fut déclaré et il fut maintenu jusqu'en 1976 durant. Pendant cette période l'activité syndicale fut sévèrement contrôlée<sup>50</sup>. La loi de 1973 sur les relations industrielles<sup>51</sup> créa un bureau central des négociations salariales, le National Remuneration Board (NRB), organisme tripartite qui réunissait des représentants du gouvernement, des employeurs et des syndicats. Entre autres fonctions, le NRB fut chargé d'établir un salaire minimum par secteur d'activité au moyen de négociations collectives. Dans les faits, éliminant la négociation bilatérale, le gouvernement affaiblissait la puissance des syndicats et devenait le seul arbitre en cas de conflit du travail<sup>52</sup>.

Dans un tel contexte agité et pour répondre aux demandes populaires de plus grande justice sociale, le parti Travailleiste, toujours au pouvoir, entreprit de faciliter la distribution de primes salariales en 1975<sup>53</sup>. De plus, une taxe fut prélevée sur le sucre exporté<sup>54</sup>. Arvind Subramanian et Devesh Roy évoquent le fait que la fonction publique mauricienne était principalement aux mains de la majorité politique indienne, dont les salaires étaient élevés par rapport au reste de l'économie<sup>55</sup> (voir le tableau 6.7 ci-dessus). Ceci explique notamment le nombre élevé de fonctionnaires, précédemment souligné. D'une certaine manière, le gouvernement mettait ainsi la majorité économique à contribution pour financer le progrès social de la majorité politique. Par ailleurs, à partir de 1977, l'enseignement secondaire devint gratuit pour tous<sup>56</sup> et quatre

---

<sup>50</sup> Pour une chronique retraçant l'agitation politique à Maurice durant les années 70 et le début des années 80, voir Larry W. Bowman, « Mauritius, 1984 », CSIS Africa Notes, No.34, 1984.

<sup>51</sup> Industrial Relations Act 1973.

<sup>52</sup> Jean-Michel Salomon, *Marché du travail et développement économique dans les petites économies insulaires*, op.cit., p.143.

<sup>53</sup> L'historien Sydney Selvon évoque la décision du National Remuneration Board d'accorder une prime équivalente à trois mois de salaire aux employés de l'industrie sucrière. Voir Sydney Selvon, *A New Comprehensive History of Mauritius, Volume 2 of 2 : From British Mauritius to the 21st century*, Maurice, MDS Editions, 2012, p.231; voir également à titre d'exemple une décision de justice de 1975 donnant gain de cause au syndicat des transports et accordant des primes aux salariés : *Employment Relations Tribunal*, [En ligne], consulté le 5 mai 2016, URL : <http://ert.govmu.org/English/Documents/CSAT/CSAT1975/GN1142-1975.pdf>.

<sup>54</sup> Voir l'annexe 12 pour les montants des taxes prélevées par tonne de sucre entre 1976 et 1980.

<sup>55</sup> Arvind Subramanian et Devesh Roy, « Who Can Explain The Mauritian Miracle? » op. cit., p.37.

<sup>56</sup> Cette décision ne semble pas avoir été prise par décret puisqu'aucun document relatif à cette mesure n'est disponible. Cependant, cette date est communément reprise par différentes organisations. Voir notamment Ministry of Education and Human Resources, [En ligne], consulté le 5 mai 2016, URL : <http://www.18ccem.orange.mu/education.htm>; la Banque mondiale, [En ligne], consulté le 5 mai 2016, URL : [http://siteresources.worldbank.org/INTAFRREGTOPEDUCATION/Resources/444659-1232743000972/Implementation\\_Education\\_Reform\\_Mauritius.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTAFRREGTOPEDUCATION/Resources/444659-1232743000972/Implementation_Education_Reform_Mauritius.pdf).

projets de construction de zones industrielles furent lancés par le gouvernement avant 1978<sup>57</sup>. Enfin, le National Pensions Fund, un fonds de retraite, fut créé en 1978. Ces mesures judicieuses qui portèrent leurs fruits des années plus tard mais augmentèrent les dépenses publiques, coïncidèrent cependant avec d'autres problèmes auxquels l'île eut à faire face à partir de la deuxième moitié de la décennie.

En février 1975, un violent cyclone s'abattit sur l'île et affecta la récolte de sucre, comme on peut le voir sur le tableau 6.5 ci-dessus. De plus, le premier choc pétrolier de 1973 fut suivi d'un deuxième choc en 1979<sup>58</sup> et ces événements affectèrent la demande mondiale. La hausse résultante des prix du pétrole eut pour conséquence d'augmenter la valeur des importations mauriciennes alors même que la valeur des exportations enregistrait une baisse, tendances visibles sur le graphique 6.3.

Le taux de change effectif réel s'apprécia, comme l'indique le graphique 6.4<sup>59</sup>. Cette appréciation était en partie due à l'inflation générale que subissait l'île du fait des importations plus coûteuses et de la hausse générale des salaires durant les années soixante-dix (voir supra le tableau 6.7)<sup>60</sup>.

---

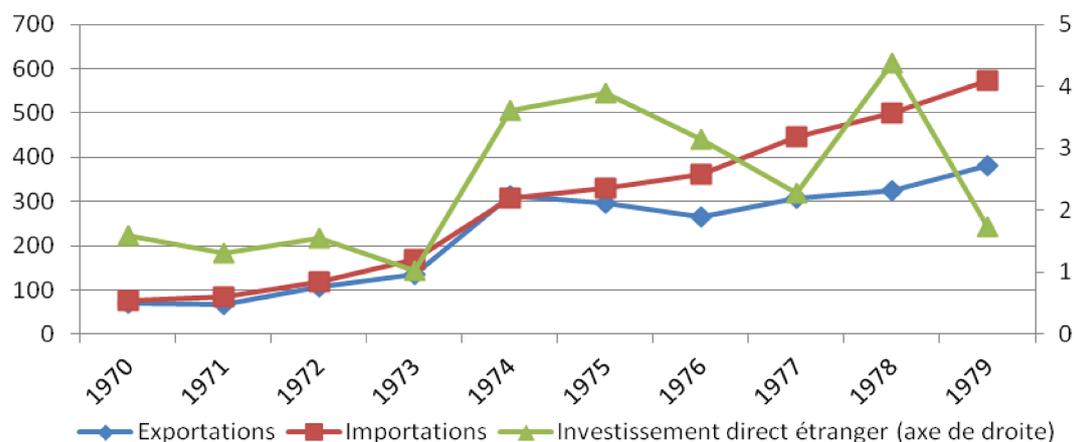
<sup>57</sup> Banque mondiale, « The Economy of Mauritius: A Basic Economic Report. Annex III - The Manufacturing Sector », Report No. 1509-MAS, Washington, World Bank, 1978, p.10.

<sup>58</sup> La révolution iranienne en 1979 entraîna le second choc pétrolier – le premier ayant été déclenché en 1973 par la guerre du Kippour entre Israël et l'Égypte – et le prix du baril de brut grimpa en flèche. Voir Jean-Paul Rodrigue, *L'Espace économique mondial : les économies avancées de la mondialisation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, p.19-20.

<sup>59</sup> Depuis 1972, la roupie mauricienne n'était plus indexée à la livre sterling mais aux droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international. Les droits de tirage spéciaux furent créés par le FMI en 1969. C'était une nouvelle monnaie créée ex nihilo pour prévenir une pénurie des réserves traditionnelles (or, dollars). La valeur du DTS a d'abord été fixée par rapport à l'or, puis en dollars en 1971 après la décision de rendre le dollar inconvertible en or, puis en 1974 à partir d'un panier de 16 monnaies et enfin depuis 1999 à partir d'un panier de 4 monnaies de façon à simplifier les calculs : l'euro, le yen japonais, la livre sterling et le dollar américain. Voir Ahmed Silem et Jean-Marie Albertini (dir.), *Lexique d'économie*, op. cit.

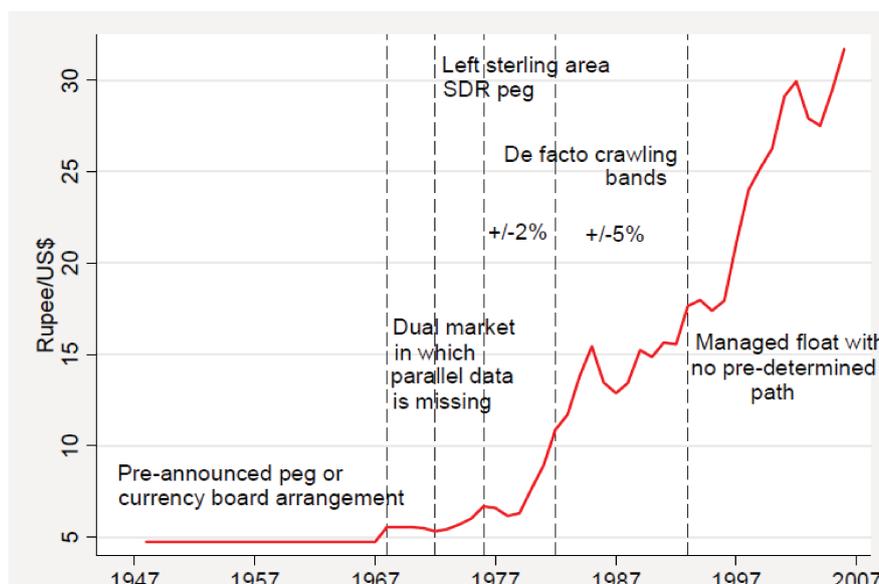
<sup>60</sup> Elsa Assidon, « Ile Maurice. » op. cit., p.439.

**Graphique 6.3 : Exportations, importations et IDE entrants à Maurice en millions d'US\$ courants 1970-1979**



Source : C.S.O. [En ligne], consulté le 5 mai 2016, URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/External-Trade.aspx>.

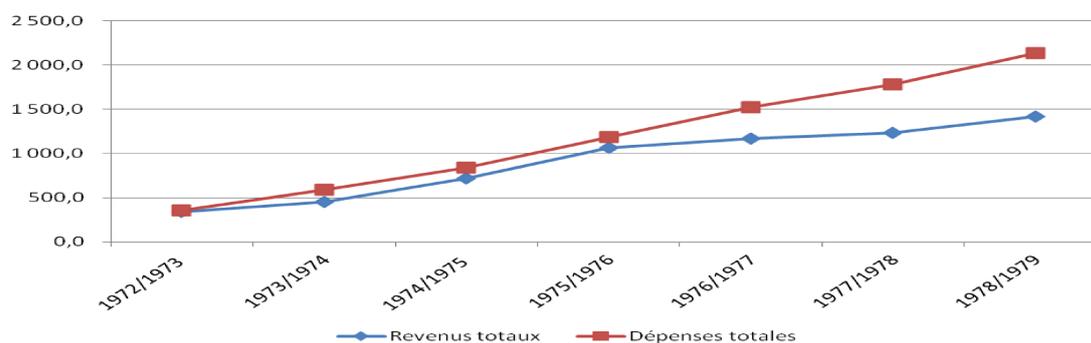
**Graphique 6.4 : Régime de change et taux de change nominal de la roupie mauricienne 1948-2007**



Source : Patrick Imam et Camelia Miniou, « Mauritius: A Competitiveness Assessment », IMF WP/08/2012, Washington, IMF, 2008, p.5.

Jusqu'en 1975, la croissance des recettes publiques et des dépenses publiques avait été comparable. Par la suite, les dépenses augmentèrent plus rapidement que les recettes, comme le montre le graphique 6.5.

**Graphique 6.5: Recettes et dépenses publiques de Maurice en millions de MUR, 1972/73-1978/79**



Source : C.S.O, [En ligne], op. cit.

Le tableau 6.3 indiquant la croissance réelle du PIB, les graphiques 6.3 et 6.5 et le tableau 6.9 ci-dessous qui présente quelques indicateurs de la performance budgétaire de l'État permettent de constater la dégradation du contexte macroéconomique de Maurice, particulièrement marqué à partir de 1976.

**Tableau 6.9 : Quelques indicateurs de la performance budgétaire mauricienne en millions de MUR, 1972/73-1978/79**

Année	Solde budgétaire	Formation brute de capital fixe	Part des salaires dans les dépenses publiques (%)	Dette publique	
				Locale	Etrangère
1972/73	55,2	38,2	34,5	415,6	139,4
1973/74	-40,0	53,8	30,9	537,6	208,0
1974/75	45,8	114,7	27,5	794,3	247,1
1975/76	143,8	123,4	32,6	966,2	262,9
1976/77	-7,9	220,6	32,7	1322,2	323,0
1977/78	-171,6	224,0	33,2	1724,9	630,3
1978/79	-340,8	228,7	35	2246,1	910,6

Source : C.S.O, [En ligne], op. cit.

En 1979, les autorités furent contraintes de faire appel au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale avec lesquels elles négocièrent un plan d'ajustement

structurel<sup>61</sup>. Une trentaine d'années plus tard, la situation de l'époque fut ainsi décrite par le gouvernement en place en 2008<sup>62</sup> :

Overspending of the sugar boom proceeds on public sector projects, generous wage awards, social transfers and subsidies on the local front, coupled with a world economic slowdown, weakening of the sugar market and oil price hikes on the international front culminated into a crisis. Trade balance switched from a surplus to a soaring deficit, budget deficit climbed to its highest level for the decade, while unemployment and inflation figures flashed red [...] The country could not wait any longer. Urgent radical economic measures had to be taken. The IMF and the World Bank were called in<sup>63</sup>.

En dépit des problèmes rencontrés durant la deuxième moitié des années soixante-dix, il n'en reste pas moins que Maurice amorça véritablement son développement économique durant cette décennie. La croissance moyenne du PIB entre 1970 et 1979 fut de 7% alors que la croissance démographique s'était stabilisée autour de 1,6%<sup>64</sup>. L'accumulation de capital fixe était en nette hausse (voir le tableau 6.9). Entre 1970 et 1979, le PIB par habitant fut multiplié par 2,5 pour atteindre 3 320 US\$<sup>65</sup>. Les années de stabilisation à venir jouèrent un rôle crucial pour permettre à l'île de ne pas perdre les acquis de cette décennie.

### **6.3. De 1979 au milieu des années quatre-vingts : le traitement des lourdeurs structurelles à travers l'ajustement**

Entre 1979 et 1986, Maurice mit en œuvre un programme d'ajustement structurel, en accord avec les principes du FMI et de la Banque mondiale. Tous les effets de l'ajustement ne se firent pas nécessairement sentir immédiatement. Néanmoins, à la fin

---

<sup>61</sup> Dans un plan d'ajustement structurel, le FMI préconise des mesures visant à la stabilisation macroéconomique en se concentrant sur les balances internes et externes, à court et moyen terme. La Banque mondiale se penche plus précisément sur l'ajustement structurel et se focalise sur les mécanismes de détermination des prix. Les plans d'ajustements structurels présupposent que les marchés sont efficaces à fournir les solutions optimales d'allocation de ressources. Il s'agit donc de laisser les marchés agir et de réduire l'intervention de l'État au minimum – Voir Bhoendradatt Tewarie and Roger Hosein, *Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean*, op. cit., p.26.

<sup>62</sup> En 2008, le parti Travilliste était au pouvoir au sein d'un gouvernement de coalition. Ce même parti était aux commandes à la fin des années soixante-dix. Alors que le Premier Ministre, en 1978, était Seewoosagur Ramgoolam, en 2008, son fils Navin Ramgoolam avait repris le flambeau. Voir l'annexe 4 pour un tableau récapitulatif des résultats des élections de 1959 à nos jours, ainsi qu'une brève présentation des principaux partis politiques au pouvoir.

<sup>63</sup> Government Information Service, *Mauritius 40 Years After*, op.cit.

<sup>64</sup> Brian Chernoff et Andrew Warner, « Sources of Fast Growth in Mauritius », op. cit., p.20.

<sup>65</sup> En dollars courants – Données issues de Penn World Table Statistics (v6.3).

de la période, des améliorations étaient déjà visibles. Nous avons donc choisi de traiter cette période distinctement car d'une part, les différents partis politiques en place étaient contraints de suivre les préceptes de l'ajustement structurel et cela conditionna les décisions prises durant ces années et, d'autre part, l'ajustement structurel ayant été un succès pour permettre à Maurice de retrouver durablement des équilibres financiers soutenables, il nous a semblé important de comprendre ce qui rendit possible cette réussite, si importante pour la capacité de l'île à se maintenir sur sa trajectoire de développement.

Nous avons vu que vers la fin des années soixante-dix, le cadre macroéconomique de Maurice s'était indéniablement dégradé. Les termes de l'échange étaient de plus en plus défavorables et le déséquilibre budgétaire s'était accru. Même si l'économie n'était plus à proprement parler dépendante d'une monoculture, le sucre demeurait un pilier et la volatilité de son cours se reflétait dans les fortes variations du taux de croissance. Enfin, en dépit de conditions favorables aux activités de la zone franche, à la fois à travers les avantages accordés nationalement au secteur et grâce aux accords préférentiels profitant aux exportations mauriciennes, la performance de la zone était en dessous du potentiel qu'elle semblait afficher au début des années soixante-dix.

En faisant appel au FMI et à la Banque mondiale, Maurice s'engageait à suivre des réformes s'appuyant sur des préconisations inspirées par une philosophie économique « orthodoxe » dont le but était de libéraliser l'économie et de réduire les dépenses publiques<sup>66</sup>. Les mesures du FMI ciblaient le contrôle de la demande et celles de la Banque mondiale visaient à rationaliser l'offre<sup>67</sup>. Les deux plans d'ajustement structurel de la Banque mondiale en particulier visaient à assainir les comptes publics, à rétablir la compétitivité des exportations mauriciennes et à permettre une meilleure diversification économique. Le premier plan définissait ses objectifs comme suit:

The proposed loan would make \$15 million equivalent available to the Bank of Mauritius to finance imports of essential goods, mainly for use in the industrial and agricultural sectors, so as to

---

<sup>66</sup> Voir supra la note 61 pour les objectifs généraux d'un plan d'ajustement structurel.

<sup>67</sup> « A structural adjustment loan was negotiated with the World Bank in 1981. Thus began a process of economic reform that focused on the supply side, which complemented IMF agreements focusing on managing demand. » - Ravi Gulhati et Raj Nallari, « Successful Stabilization and Recovery in Mauritius », Economic Development Institute Policy Case Series, No. 5, Washington D.C., World Bank, 1990, p.38.

allow economic growth and investment to be maintained. It would thus support Mauritius in carrying out a medium-term program of structural adjustment of its economy, aimed at developing export earnings in industry, sugar and tourism, at increasing the economic return to be derived from the public sector investment program, and at improving efficiency in certain key areas of public expenditure<sup>68</sup>.

Le deuxième s'inscrivait dans la lignée du premier :

The proposed loan would finance essential imports and support the second phase of the Government's structural adjustment program which aims at improving the balance of payments position in the medium term while accelerating the growth of output and employment. The second phase of the program includes (i) a program for export-led industrialization; (ii) a program for tourism development; (iii) a program for agricultural diversification; (iv) measures to promote employment and (v) policies to improve public resource management<sup>69</sup>.

Le tableau 6.10 ci-dessous résume la série d'accords de confirmation obtenus auprès du FMI, ainsi que les prêts accordés par la Banque mondiale.

En octobre 1979, la Banque centrale procéda à une dévaluation de la roupie par rapport au DTS. Des réductions de subventions publiques à la consommation, une libéralisation du commerce intérieur, un resserrement de la politique de crédit et un gel de la création d'emplois publics s'ensuivirent avec pour objectif de contrôler le déficit public<sup>70</sup>. Cependant, durant les premières années de la décennie quatre-vingts, des événements échappant au contrôle de l'île vinrent entraver son bon rétablissement. Les quotas d'exportation de certaines catégories de textile vers l'Europe et l'Amérique du Nord furent revus à la baisse pour des périodes limitées, ce qui eut une incidence sur les exportations de ce secteur<sup>71</sup>. Dans le même temps, des conditions climatiques

---

<sup>68</sup> Banque mondiale, « Report and Recommendation of the President of the IBRD to the Executive Directors of a Proposed Loan to Mauritius for Structural Adjustment », Report No. P-2999-MAS, Washington, World Bank, 1981.

<sup>69</sup> Banque mondiale, « Report and Recommendation of the President of the IBRD to the Executive Directors of a Proposed Second Loan In an Amount of US\$40 Million to Mauritius for Structural Adjustment », Report No. P-3500-MAS, Washington, World Bank, 1983.

<sup>70</sup> Elsa Assidon, « Ile Maurice », op. cit, pp.439-440.

<sup>71</sup> Voir l'annexe 13 pour un exemple des quotas de textile vers les Etats-Unis entre 1978 et 1985.

défavorables affectèrent la production de sucre<sup>72</sup> et la valeur des exportations mauriciennes diminua en 1981, comme l'indiquent les tableaux 6.11 et 6.12 ci-dessous.

**Tableau 6.10 : Les accords de financement du FMI et de la Banque mondiale dans le cadre de l'ajustement à Maurice**

Type d'accord	Bailleur	Date	Somme utilisée
Accord de confirmation	FMI	Février 1978	7 970 000 DTS <sup>73</sup>
Accord de confirmation	FMI	Octobre 1979	40 000 000 DTS
Accord de confirmation	FMI	Septembre 1980	35 000 000 DTS
Plan d'ajustement structurel	Banque mondiale	Mai 1981	US\$ 15 millions
Accord de confirmation	FMI	Décembre 1981	30 000 000 DTS
Accord de confirmation	FMI	Mai 1983	49 500 000 DTS
Plan d'ajustement structurel	Banque mondiale	Novembre 1983	US\$ 40 millions
Accord de confirmation	FMI	Mai 1985	49 000 000 DTS

Source: FMI, [En ligne], consulté le 5 mai 2016, URL :

<http://www.imf.org/external/np/fin/tad/extarr2.aspx?memberKey1=665&date1key=2009-10-31>;  
Banque mondiale, « Report and Recommendation of the President of the IBRD to the Executive Directors of a Proposed Loan to Mauritius for Structural Adjustment », Report No. P-2999-MAS, Washington, World Bank, 1981; Banque mondiale, « Report and Recommendation of the President of the IBRD to the Executive Directors of a Proposed Second Loan for an Amount of US\$40 Million to Mauritius for Structural Adjustment », Report No. P-3500-MAS, Washington, World Bank, 1983.

**Tableau 6.11: Production de sucre (en milliards de tonnes) et part du sucre et de la zone franche dans les exportations mauriciennes, 1979-1986**

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
<b>Production de sucre</b>	688	475	575	688	605	576	646	707
<b>Sucre en % des exportations</b>	65,35	64,89	54,18	61,72	62,14	48,72	43,15	39,20
<b>Zone franche en % des exportations</b>	25,48	26,76	36,25	30,99	30,32	41,53	49,25	55,01

Source: CSO, « Historical Series National Accounts », [En ligne], consulté le 7 mai 2016, URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/National-Accounts.aspx>.

<sup>72</sup> Trois cyclones, Hyacinthe, Jacinthe et Laure s'abattirent sur Maurice entre janvier et mars 1980, suivis d'autres cyclones au début des années 1981 et 1982. Une sécheresse sévit courant 1982 et l'île fut à nouveau frappée par un cyclone en décembre 1983.

<sup>73</sup> Les droits de tirage spéciaux (DTS) ont été créés par le FMI en 1969. C'est une nouvelle monnaie créée ex nihilo pour prévenir une pénurie des réserves traditionnelles (or, dollars). La valeur du DTS a d'abord été fixée par rapport à l'or, puis en dollars en 1971 après la décision de rendre le dollar inconvertible en or, puis en 1974 à partir d'un panier de 16 monnaies et enfin depuis 1999 à partir d'un panier de 4 monnaies de façon à simplifier les calculs : l'euro, le yen japonais, la livre sterling et le dollar américain. Voir Ahmed Silem et Jean-Marie Albertini (dir.), *Lexique d'économie*, op.cit. Au 5 mai 2016, 1 DTS valait US\$ 1,4052.

**Tableau 6.12: Montants et taux de croissance des exportations et importations de marchandises mauriciennes et balance commerciale, 1979-1986**

Année	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
<b>Exportations (millions de MUR)</b>	2573	3616	3278	4363	4637	5491	7011	9413
<b>Importations (millions de MUR)</b>	3634	4721	4977	5048	5175	6494	8119	9199
<b>Balance commerciale</b>	-1061	-1105	-1699	-685	-538	-1003	-1108	214
<b>Croissance des exportations (%)</b>		40,5	-9,3	33,1	6,2	18,4	27,6	34,2
<b>Croissance des importations (%)</b>		29,9	5,4	1,4	2,52	25,4	25,0	13,3

Source: CSO, « Budgetary Central Government », [En ligne], op. cit.

L'inflation était telle que la roupie fut dévaluée à nouveau en septembre 1981 (voir le tableau 6.13 pour les taux d'inflation). Entre 1979 et 1981, la devise mauricienne avait perdu presque 40% de sa valeur. Ces événements entraînèrent une dégradation supplémentaire des comptes publics et contraignirent le gouvernement en place à avoir recours à des emprunts successifs auprès du FMI, comme indiqué sur le tableau 6.10. Le service de la dette<sup>74</sup> augmenta sensiblement à partir de 1980 (tableau 6.14). Etant donné toutes les difficultés auxquelles l'île eut à faire face, le résultat de ces premières années d'ajustement ne fut pas très probant. Les comptes extérieurs affichaient toujours des déséquilibres élevés en 1984. Cependant, l'inflation avait été peu à peu ramenée à des taux moins élevés, passant de 14,5% en 1981 à 5,6% en 1983.

**Tableau 6.13: Taux d'inflation à Maurice, 1979-1986**

Année	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
<b>Taux</b>	14,5	42	14,5	11,4	5,6	7,3	6,7	1,8

Source: CSO, « Historical Series National Accounts », op. cit.

<sup>74</sup> Cet indicateur est calculé en exprimant la part de la dette du secteur public qui est détenue par des étrangers en pourcentage des exportations. Il permet d'évaluer le poids de la dette pour l'économie. Un taux élevé implique entre autres que le pays a moins de capacité financière pour investir dans des infrastructures locales. De plus, le pays doit atteindre un surplus de sa balance commerciale afin d'assurer le service de sa dette et est incité à réduire ses importations. Pour des explications plus détaillées sur cet indicateur, voir Jean-Claude Chouraqui, « La dette publique dans une perspective à moyen terme », *Revue économique de l'OCDE*, No.7, 1986, pp.112-167.

**Tableau 6.14: Quelques indicateurs sur les comptes et l'endettement publics à Maurice, (en millions de MUR), 1978/79-1986/87**

	1978/ 79	1979/ 80	1980/ 81	1981/ 82	1982/ 83	1983/ 84	1984/ 85	1985/ 86	1986/ 87
<b>Solde budgétaire</b>	-340,8	-161,2	-411,9	-671,3	-420,0	-323,9	-295,1	-40,4	648,4
<b>Dettes externe du secteur public</b>	910,6	1431,7	2218,4	3540,0	3462,7	3944,7	5207,3	4632,5	4843,8
<b>Intérêt sur la dette publique</b>	179,4	323,9	461,4	642,2	773,4	860,0	988,7	1069,6	1080,8
	<b>1979</b>	<b>1980</b>	<b>1981</b>	<b>1982</b>	<b>1983</b>	<b>1984</b>	<b>1985</b>	<b>1986</b>	<b>1987</b>
<b>Service de la dette</b>	3,9	6,5	13,9	16,2	22,0	24,3	22,9	14,0	10,0

**Source:** Pour les données sur l'année financière : CSO, « Budgetary Central Government », [En ligne], op. cit.; Pour les données sur l'année civile: Base de données de la Banque mondiale, [En ligne], consulté le 7 mai 2016, URL : <http://databank.worldbank.org/data/home.aspx>.

Ces années d'instabilité économique se reflétèrent dans les changements politiques du début des années quatre-vingts. Après vingt-trois ans au pouvoir seul ou en coalition, dont quatorze depuis que l'île avait accédé à l'indépendance, le parti Travailleiste (PTr) avec Seewoosagur Ramgoolam à sa tête laissa la place en 1982<sup>75</sup> à une alliance électorale formée par le Mouvement Militant Mauricien (MMM) et le Parti Socialiste Mauricien (PSM). Toutefois, des dissensions entre ces deux partis provoquèrent une crise se soldant par le départ en 1983 du Premier Ministre issu du MMM, Anerood Jugnauth<sup>76</sup>. Ce dernier fonda le Mouvement Socialiste Mauricien (MSM) et dans la perspective des nouvelles élections générales tenues la même année, son parti conclut une alliance pré-électorale avec le parti Travailleiste. Ils furent rejoints par le Parti Mauricien Social Démocrate (PMSD) à l'issue des élections pour former un gouvernement de coalition et Anerood Jugnauth assumait à nouveau le rôle de Premier Ministre<sup>77</sup>. Malgré ces revirements, aucune des alliances au pouvoir ne changea drastiquement l'orientation donnée à la politique de ces années d'ajustement.

<sup>75</sup> Entre 1976 et 1982, le PTr partageait le pouvoir avec le Parti Mauricien Social Démocrate (PMSD) et d'autres partis de moindre importance.

<sup>76</sup> Fondateur du MSM, Anerood Jugnauth est une des figures les plus reconnaissables de la scène politique mauricienne. Né en 1930 et avocat de profession, il fut Premier Ministre de 1982 à 1995 et de 2000 à 2003, puis Président de la République de 2003 et 2012 et il est à nouveau Premier Ministre depuis la victoire aux élections de décembre 2014 d'une alliance électorale dont fait partie le MSM.

<sup>77</sup> Voir l'annexe 4 pour un tableau récapitulatif des résultats des élections de 1959 à nos jours, ainsi qu'une brève présentation des principaux partis politiques au pouvoir.

Effectivement, dans son discours du budget de 1984, le ministre des Finances<sup>78</sup> réitéra la volonté du gouvernement de poursuivre les réformes tout en faisant en sorte d'atténuer les effets des politiques d'ajustement, notamment sur les catégories de la population les plus vulnérables.

In my first Budget Speech last October, I singled out three basic components of our economic and social strategy. These were: First, the need to continue with the adjustment of our economy and to ensure that the adjustment is equitably borne by the whole nation; Secondly, the need to stimulate investment, promote growth and create jobs; and thirdly, the need to protect the poorer and most vulnerable sectors of the population from the harsh effects of adjustment. [...] The House will recall the deep concern of the Prime Minister at the excessive burden which the weaker sections of the community were made to bear in the course of the deep fiscal adjustment initiated in 1982-83. In spite of the substantial increases in revenue consequential to the imposition of 5% Sales Tax and the increase of stamp duty from 5% to 12%, further taxes were introduced on the 1st March, 1983. When I took over in April 1983 I was alive to the fact that adjustment was inevitable. However I could not agree with the pace nor the magnitude of the adjustment enforced. I could not also agree to the non-selective fiscal approach. No adjustment can ever succeed if it does not take into consideration human and social factors. No adjustment programme, no economic development effort can succeed if the social fabric is disrupted. This also explains why I set up the National Solidarity Fund last year<sup>79</sup>.

Un rapport de la Banque mondiale souligna d'ailleurs le rôle actif des différents décideurs politiques mauriciens dans la mise en place du programme d'ajustement.

In fact, the two multilateral organizations [IMF and World Bank] joined the "policy circle" in Mauritius for the next several years. However, conducting policy business with Mauritius was quite a different enterprise from similar exercises elsewhere in Sub-Saharan Africa. Finance Minister Ringadoo was always in charge. He paid close attention to IMF and Bank views, but he made it quite clear that proposals for reform had to gain acceptance by the cabinet and later by parliament, where the government held a very slim majority. Mauritian officials insisted on getting from IMF and Bank staff a full explanation of all the implications of proposed policy changes. [...] Later finance ministers continued this tradition of maintaining a

---

<sup>78</sup> Celui-ci, Seetannah Lutchmeenaraidoo, est à nouveau Ministre des Finances depuis les élections de décembre 2014.

<sup>79</sup> Seetannah Lutchmeenaraidoo, 1984-85 Budget Speech, Ministry of Finance of Mauritius, Government Printing, 1984.

measure of autonomy and self-confidence vis-a-vis the international organizations<sup>80</sup>.

De ce fait, à partir de 1983, les conditions de l'ajustement furent sensiblement modifiées. Bien qu'exigeant toujours un contrôle étroit de la politique de change, des crédits et des salaires<sup>81</sup>, le FMI et la Banque mondiale consentirent à des prêts supplémentaires tout en acceptant que le gouvernement mît en place des mesures pour relancer l'offre et la création d'emploi, comme en témoigne l'extrait du budget de 1984 cité ci-dessus. Ainsi, en dépit du contexte difficile de la mise en place de l'ajustement, les pouvoirs publics mauriciens surent convaincre leurs bailleurs de fonds de leurs compétences et leur capacité à mener à bien le plan d'ajustement.

Cette nouvelle phase de l'ajustement coïncida avec un contexte de reprise internationale, après la contraction occasionnée par le deuxième choc pétrolier. Etant donné qu'un des objectifs phares de l'ajustement était d'améliorer la compétitivité des exportations mauriciennes, cette évolution de la conjoncture fut positive pour l'économie locale. En outre, l'intégration mondiale des économies s'accéléra à partir du milieu des années quatre-vingts, sous l'impulsion d'une idéologie libérale qui prônait la dérégulation et grâce à des avancées technologiques qui facilitèrent les communications et les transactions internationales. L'ouverture grandissante de l'économie mauricienne s'effectua dans un contexte et à une époque favorables à une telle politique. Le graphique 6.6 indique clairement la nette augmentation de l'ouverture de l'économie mauricienne dans les années quatre-vingts et une tendance similaire à l'échelle mondiale.

Concrètement, lorsque Maurice sortit officiellement de la période d'ajustement en 1986, le succès des mesures mises en œuvre sous la pression du FMI et de la Banque mondiale était visible grâce au retour des comptes publics à l'équilibre et à une inflation et un taux de change maîtrisés, le tout en l'espace de six ans. Ainsi, les comptes extérieurs s'étaient rééquilibrés car la croissance des exportations avait pris le dessus sur celle des importations, de sorte que la balance commerciale et la balance courante étaient excédentaires en 1986, comme en témoignent les données des tableaux 6.12 et 6.14. L'excédent budgétaire résultant de la hausse des recettes fiscales et de la

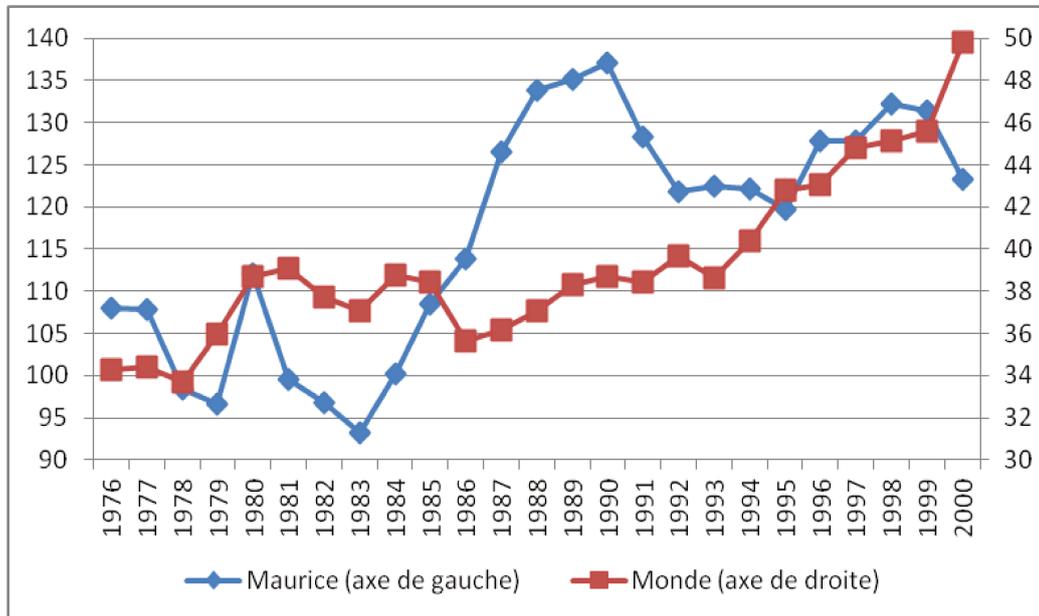
---

<sup>80</sup> Ravi Gulhati et Raj Nallari, « Successful Stabilization and Recovery in Mauritius », op.cit., pp. 38-39.

<sup>81</sup> Elsa Assidon, « Ile Maurice », op. cit, p.440.

compression des dépenses publiques<sup>82</sup> permet progressivement à l'État de reconstituer l'épargne intérieure<sup>83</sup>.

**Graphique 6.6: Taux d'ouverture<sup>84</sup> de Maurice et du monde, 1976-2000**



Source : Base de données de la Banque mondiale, [En ligne], consulté le 5 mai 2016, URL : <http://databank.worldbank.org/data/home.aspx>

Parallèlement, l'absorption de la main-d'œuvre au chômage et l'entrée progressive des femmes dans la population active occasionna une meilleure redistribution des revenus nationaux et augmenta également le potentiel d'épargne nationale. Ces éléments permirent de financer l'économie par l'épargne et d'éviter le recours excessif à l'emprunt ou à la création de monnaie, ce qui contribua potentiellement à maîtriser l'inflation<sup>85</sup>.

<sup>82</sup> Voir l'annexe 14 pour la composition des recettes et des dépenses publiques entre 1978/79 et 1986/87.

<sup>83</sup> Elsa Assidon insiste sur l'importance de la politique cambiaire qui a été appliquée durant ces années d'ajustement dans le succès de celui-ci. Selon elle, cette politique a en effet contribué à favoriser les exportations et à améliorer la compétitivité nationale dans les secteurs clés du sucre et du textile, à reconstituer les réserves de devises et à contrôler le déficit budgétaire.. Voir Elsa Assidon, «Ile Maurice», op. cit, pp.444-445.

<sup>84</sup> Le taux d'ouverture est la somme des exportations et importations de biens et services, exprimée en pourcentage du PIB.

<sup>85</sup> Ibid., p.443.

**Tableau 6.15: Indicateurs de l'emploi à Maurice, 1980-1986<sup>86</sup>**

Année	Main-d'œuvre agricole		Main-d'œuvre non-agricole		Nombre d'emplois	Taux de chômage <sup>87</sup>
	% Hommes	% Femmes	% Hommes	% Femmes		
1980	70,3	29,7	72,4	27,6	N.D.	17%
1981	70,7	29,3	71,6	28,4	N.D.	N.D.
1982	70,1	29,9	71,2	28,8	282 000	20%
1983	70,5	29,5	70,4	29,6	293 100	22%
1984	70,7	29,4	69,7	30,3	308 500	N.D.
1985	70,0	30,0	69,4	30,6	324 800	15%
1986	69,7	30,3	69,0	31,0	350 000	12%

Source : Base de données de la CNUCED, [En ligne], consulté le 7 mai 2016, URL : <http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx>; CSO, « Historical Series National Accounts », [En ligne], op. cit.; Ravi Gulhati et Raj Nallari, « Successful Stabilization and Recovery in Mauritius », op. cit.

De même, la meilleure gestion des comptes publics entraîna une amélioration de la qualité de la formation brute de capital fixe car alors que celle-ci avait essentiellement reposé sur la construction de logements par le passé, cette part diminua au profit d'équipements et d'infrastructures industrielles, comme l'indique le tableau 6.16. Les prélèvements fiscaux sur les hauts revenus furent allégés pour stimuler l'investissement<sup>88</sup>. Brian Chernoff et Andrew Warner calculent que durant cette période, la croissance s'appuya de plus en plus sur l'accumulation de capital et non plus principalement sur l'augmentation de la main-d'œuvre<sup>89</sup>.

<sup>86</sup> Les proportions sur la main-d'œuvre par sexe sont calculées à partir des estimations de l'OIT alors que les données sur le nombre d'emploi proviennent de l'Office mauricien de statistiques. Les chiffres des deux organisations pour le nombre d'emploi total ne concordent pas cependant, ceux de l'OIT étant largement supérieurs à ceux de l'Office mauricien de statistiques.

<sup>87</sup> Les statistiques de chômage sont disponibles à partir de 1985 dans les publications de l'Office mauricien de statistiques et plus tard dans celles de l'OIT. Les données du tableau sont tirées du rapport « Successful Stabilization and Recovery in Mauritius », de l'*Economic Development Institute* de la Banque mondiale.

<sup>88</sup> Elsa Assidon, « Ile Maurice. », op. cit, p.442.

<sup>89</sup> Brian Chernoff et Andrew Warner, « Sources of Fast Growth in Mauritius », op. cit., p.15.

**Tableau 6.16: Composition de la formation brute de capital fixe en prix courants (en millions de MUR) à Maurice, 1979-1986**

Année	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Construction résidentielle	718	685	730	735	700	740	730	775
Construction non-résidentielle	235	223	248	245	277	350	635	660
Autre type de construction	345	327	402	480	527	495	425	635
Voitures	36	46	52	45	40	56	85	155
Autre type de moyens de transport	132	200	190	75	111	145	185	315
Machines et matériel	499	547	618	520	645	809	1040	1350
<b>TOTAL</b>	<b>1965</b>	<b>2028</b>	<b>2240</b>	<b>2100</b>	<b>2300</b>	<b>2595</b>	<b>3100</b>	<b>3890</b>

Source: CSO, « Historical Series National Accounts », op. cit.

Le secteur qui profita le plus du redressement structurel est celui de la zone franche, si on en juge par le dynamisme de sa contribution au PIB à partir du milieu des années quatre-vingts (voir le tableau 6.17). Alors qu'en 1979 le sucre était encore le moteur principal de la croissance économique, en 1984, les activités de la zone franche l'avaient devancé, à la fois comme générateur de croissance (voir le tableau 6.17) et comme première source d'exportation (à partir de 1985, voir supra le tableau 6.11). Les améliorations macroéconomiques évoquées ci-dessus et leur incidence positive sur la compétitivité des exportations mauriciennes jouèrent bien entendu un rôle dans le second souffle dont la zone franche fit l'expérience. Cependant, de nouvelles mesures prises dans les années quatre-vingts ciblaient particulièrement le secteur. En 1984, la Mauritius Export Development and Industrial Authority vit le jour et cette organisation fut entre autres chargée d'organiser à l'international des campagnes de promotion de la zone franche. De plus, à partir de cette période, la loi sur les salaires des hommes dans la zone franche fut assouplie<sup>90</sup> et ceci contribua à changer le profil des salariés de la zone franche, en augmentant la part d'hommes embauchés. La construction d'un terminal réservé exclusivement au sucre, le Bulk Sugar Terminal, et des améliorations dans les infrastructures portuaires permettant d'augmenter la capacité d'accueil de

<sup>90</sup> Voir supra la note 43 de ce chapitre.

navires furent finalisées au début de la décennie<sup>91</sup>, ce qui facilita l'exportation de la production de la zone franche<sup>92</sup>.

**Tableau 6.17: Contribution à la croissance du PIB mauricien par secteur d'activité, 1979-1987**

Année	Croissance réelle du PIB	Agriculture	Industrie non-manufacturière	Industrie manufacturière (hors zone franche)	Industrie manufacturière (zone franche)	Services
<b>1979</b>	3,65%	1,62%	-0,07%	0,13%	0,69%	1,16%
<b>1980</b>	-10,08%	-7,56%	-1,53%	-1,64%	0,5%	0,06%
<b>1981</b>	6,39%	2,89%	-1,01%	0,70%	0,77%	3,04%
<b>1982</b>	5,77%	2,16%	0,69%	1,08%	0,04%	4,14%
<b>1983</b>	0,43%	-1,83%	-0,57%	-0,70%	0,57%	0,29%
<b>1984</b>	4,75%	1,41%	0,16%	0,90%	2,41%	0,88%
<b>1985</b>	6,86%	1,88%	0,80%	0,81%	3,05%	0,10%
<b>1986</b>	8,88%	1,44%	0,52%	1,84%	3,06%	3,14%
<b>1987</b>	11,99%	0,58%	0,35%	1,15%	2,38%	5,30%

**Source:** Brian Chernoff et Andrew Warner, « Sources of Fast Growth in Mauritius », op. cit., p.20.

Ainsi, au terme de la période d'ajustement, Maurice avait non seulement assaini ses finances publiques et redynamisé le secteur de la zone franche mais s'était véritablement embarquée vers une diversification économique. Le secteur du tourisme commença à prendre de l'importance dans l'économie, bien que le véritable décollage s'effectuât plutôt à partir de 1987. On dénombrait 128 360 touristes en 1979, 165 310 en 1986 et 207 570 en 1987. En une année (1986-1987), la croissance des arrivées augmenta de 20%, autant que durant les six années précédentes (1979-1986), et les revenus générés par le tourisme furent multipliés presque par sept entre 1979 et 1987<sup>93</sup>.

Même si le secteur tertiaire occupait déjà la part la plus importante du PIB, comme l'indique le graphique 6.7, Brian Chernoff et Andrew Warner soutiennent que la croissance des services décolla à partir du milieu des années quatre-vingts (voir le

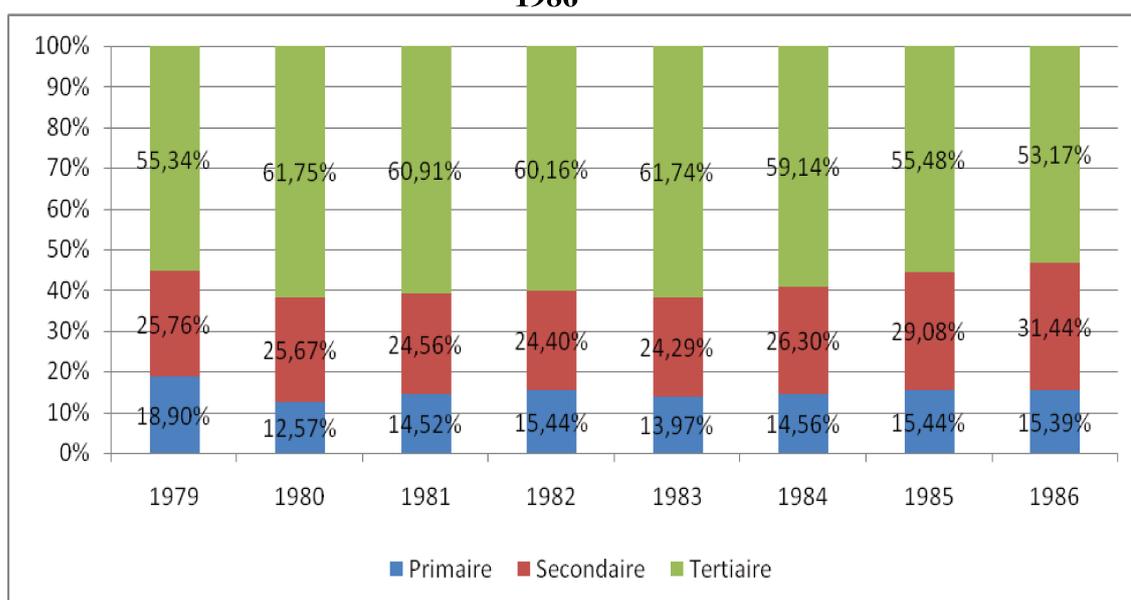
<sup>91</sup> Voir l'annexe 15 qui reprend des sections du budget 1984-85 et qui effectue un bilan des améliorations dans ce domaine.

<sup>92</sup> Brian Chernoff et Andrew Warner, « Sources of Fast Growth in Mauritius », op. cit., p.14.

<sup>93</sup> Données issues de CSO, « Historical Series National Accounts », [En ligne], consulté le 7 mai 2016, URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/National-Accounts.aspx>.

tableau 6.17). Ils imputent cette croissance à trois raisons potentielles. Elle pourrait être en lien avec la hausse générale des revenus dans la population ; le secteur de la zone franche pourrait avoir entraîné, dans son sillage, une offre de services complémentaires dans des domaines tels que les transports et la finance ; enfin, des secteurs comme le tourisme ont pu connaître un essor en profitant des améliorations des infrastructures locales (routes, réseau électrique...) pour les besoins de la zone franche<sup>94</sup>.

**Graphique 6.7 : Composition du PIB mauricien par secteur d'activité, 1979-1986<sup>95</sup>**



Source: CSO, « Historical Series National Accounts », op. cit.

En 1986, la période d'ajustement prit officiellement fin et les indicateurs macroéconomiques de Maurice ne laissaient pas de doute sur le retour de la croissance et la réussite des politiques mises en place depuis 1979.

<sup>94</sup> Brian Chernoff et Andrew Warner, « Sources of Fast Growth in Mauritius », op. cit., p.15.

<sup>95</sup> L'annexe 16 présente la composition détaillée du PIB par secteur d'activité (en % du total) pour la période 1979-1986.

## **6.4. Du milieu des années quatre-vingts au début des années deux mille : une stratégie de diversification reposant sur de nouveaux moteurs de croissance et accentuant l'ouverture économique**

Bien que retraçant une assez longue période d'une quinzaine d'années, nous avons choisi de traiter les années 1986-2000 au sein d'une même section car il nous semble que l'orientation donnée à l'économie par l'État et soutenue par le secteur privé ne connut pas de changements majeurs avant les années deux mille. Le gouvernement au pouvoir en 2008<sup>96</sup> fit lui-même le bilan suivant :

The 1984-1988 period marked an important economic turnaround, with average real output growing by 7%. [...] Mauritius seemed to have hit on a winning combination of high growth, low unemployment and low budget deficit. [...] At the cusp of the millennium, the appearances of important growth blockages and bottlenecks were the early warning signals that the reform programmes had ran out of steam<sup>97</sup>.

Au cours de cette section, nous mettrons en exergue les raisons qui expliquent le changement progressif évoqué dans la citation ci-dessus et qui justifient que le nouveau millénaire marquât un tournant. À cet égard, les autorités locales avaient amorcé une réflexion sur la stratégie à long terme de l'économie mauricienne dès les années quatre-vingt-dix<sup>98</sup> mais sa composition modifiée et la dégradation de sa performance furent indubitables au tournant du siècle, d'où le choix du début des années deux mille pour clore cette période. Notons que l'île accéda au statut de République en 1992, faisant le choix de remplacer la reine Elisabeth II par un chef d'État mauricien, mais cette décision n'affecta pas les activités économiques, ni même profondément le fonctionnement des institutions politiques, étant donné le rôle honorifique du chef

---

<sup>96</sup> Voir l'annexe 4 pour un tableau récapitulatif des partis au pouvoir de 1959 à nos jours.

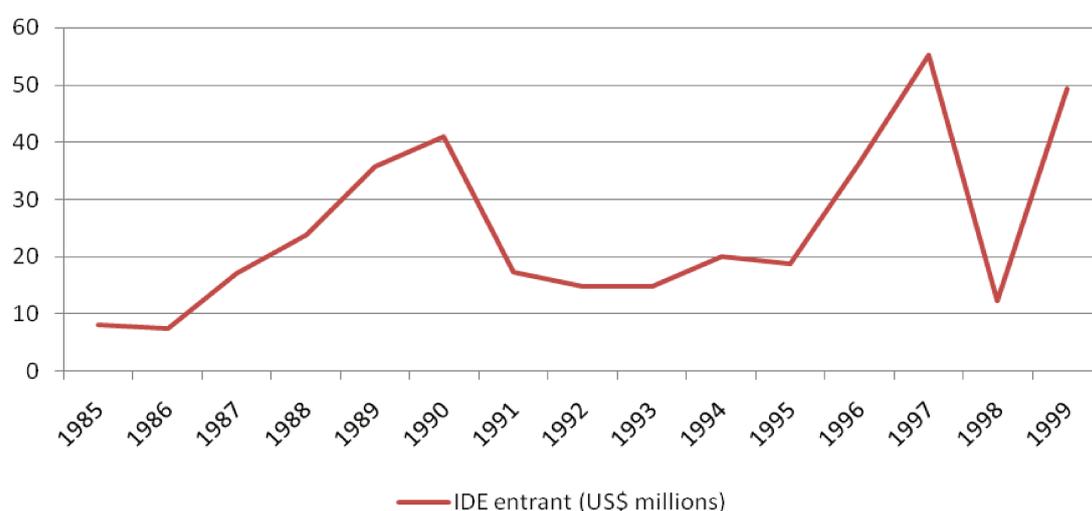
<sup>97</sup> Government Information Service, Mauritius 40 Years After, op.cit., pp.20-22.

<sup>98</sup> Voir à titre d'exemple Banque mondiale, « Mauritius: Expanding Horizons », Report No. 9685-MAS, 1992; Ministry of Economic Planning & Development, « Economic Indicators. » An Occasional Paper, No. 184, 1994; CNUCED, World Investment Report 1998. Trends and Determinants, Genève, ONU, 1998, pp.168-169. On peut également évoquer un rapport produit conjointement par le ministère des Finances, le National Computer Board (NCB) et la Banque mondiale et visant à énoncer les besoins de Maurice en matière de technologies de l'information et de la communication pour demeurer compétitif qui parut en 1995. Banque mondiale, Ministère des Finances, National Computer Board, Information Technology and the Competitive Edge : Towards An Information-Based Economy in Mauritius, 1995, [En ligne], consulté le 30 mai 2016, URL : [http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/08/21/000356161\\_20130821124855/Rendered/PDF/800950WP0Infor00Box379796B00PUBLIC0.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/08/21/000356161_20130821124855/Rendered/PDF/800950WP0Infor00Box379796B00PUBLIC0.pdf).

d'État, conformément au modèle de Westminster qui délègue les pleins pouvoirs au parlement et au Premier Ministre en tant que chef du gouvernement<sup>99</sup>.

L'ajustement structurel avait, entre autres, permis à Maurice d'améliorer la compétitivité internationale de ses exportations et avait ainsi accru l'ouverture de l'économie, comme nous l'illustrons dans le graphique 6.6 ci-dessus. Cette plus grande ouverture s'accompagna également d'une augmentation rapide des flux entrants d'IDE à partir du milieu des années quatre-vingts, même si cette augmentation fut marquée par une certaine volatilité (voir le graphique 6.8).

**Graphique 6.8 : IDE entrant à Maurice (en millions d'US\$ courants), 1985-1999<sup>100</sup>**



Source: CNUCED, Base de données [En ligne], consulté le 15 juin 2015, URL : <http://unctad.org/en/Pages/DIAE/FDI%20Statistics/Interactive-database.aspx>.

Le secteur manufacturier de la zone franche en fut le principal bénéficiaire. Le tableau 6.18 fournit des données sur l'IDE total entrant en provenance d'une sélection de pays

<sup>99</sup> Un projet de loi à ce sujet, porté par le Premier Ministre de l'époque issu du MSM, Anerood Jugnauth, fut soumis au parlement en 1983 mais il fut rejeté. Il fallut attendre 1991 pour qu'ayant obtenu une majorité suffisante au parlement, Anerood Jugnauth parvint à faire voter la loi qui mena à la modification de la Constitution mauricienne et la nomination d'un Président choisi par l'exécutif. Voir Chit Dukhira, « Republican Access of Mauritius – 1992 », *Le Mauricien*, [En ligne], consulté le 1 août 2016, URL : <http://www.lemauricien.com/article/republican-access-mauritius-1992>. Voir également l'annexe 6 sur le modèle de Westminster.

<sup>100</sup> Nous n'avons pas inclus l'année 2000 car le rachat de la compagnie nationale de télécommunication, Mauritius Telecom, par Orange a occasionné un niveau exceptionnel d'IDE total d'un montant de 265 millions de dollars et en incluant cette donnée, le graphique ne permettait pas de suivre clairement les évolutions des années précédentes.

sources et le tableau 6.19 indique plus précisément l'IDE à destination de la zone franche en provenance des principaux pays investisseurs<sup>101</sup>.

Dans le tableau 6.18 ci-dessous, la France se démarque à la fois par le volume d'IDE entrant et par la constance des investissements. Le montant exceptionnel enregistré en 2000 est dû au rachat par France Telecom de son homologue mauricien. En excluant cet investissement non-récurrent, le montant des investissements français s'élèverait à 630 millions de roupies mauriciennes. Le Royaume-Uni et l'Inde figurent également parmi les investisseurs assez réguliers. Ces tendances reflètent l'importance des liens historiques entre Maurice et ces pays. À partir de 1997, les flux d'IDE en provenance d'Afrique du Sud connurent une augmentation spectaculaire. Avec la fin de l'apartheid et la tenue des premières élections démocratiques non-ségrégues en 1994, les relations entre les deux pays se consolidèrent très rapidement, et furent marquées, entre autres, par l'établissement de missions diplomatiques dès 1994 et la signature d'un traité bilatéral d'investissement en 1998<sup>102</sup>.

**Tableau 6.18: IDE total entrant à Maurice (en millions de MUR courants), 1990-2002**

	France	Allemagne	Royaume-Uni	Afrique du Sud	Hong Kong	Inde	Autres pays	TOTAL
<b>1990</b>	75	27	7	2	55	78	365	<b>609</b>
<b>1991</b>	57	23	42	7	36	1	131	<b>297</b>
<b>1992</b>	25	4	13	3	31		154	<b>230</b>
<b>1993</b>	35		4		40	8	184	<b>271</b>
<b>1994</b>	39	10	24	2	4	35	246	<b>360</b>
<b>1995</b>	17	80	29		19	157	23	<b>325</b>
<b>1996</b>	17	6	19			43	573	<b>658</b>
<b>1997</b>	34	1	38	964		69	58	<b>1164</b>
<b>1998</b>	48		50			55	139	<b>292</b>
<b>1999</b>	33	9	405	574		1	221	<b>1243</b>
<b>2000</b>	7214			1			50	<b>7265</b>
<b>2001</b>	25			600			311	<b>936</b>
<b>2002</b>	232	4	157	333	9	2	114	<b>979</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7844</b>	<b>164</b>	<b>781</b>	<b>2478</b>	<b>194</b>	<b>449</b>	<b>2569</b>	<b>14629</b>

Source: CNUCED, World Investment Directory: Volume X, Africa 2008, New York et Genève, ONU, 2008, p.430.

<sup>101</sup> Selon nos calculs et en utilisant les taux de change de la banque centrale de Maurice, la part d'IDE entrant dans la zone franche sur le total d'IDE entrant pour les années 1985, 1986, 1987, 1988 et 1989 est respectivement de 91,46%, 74, 34%, 59,44%, 73,27% et 54,20%. Pour les années 1990, 1991 et 1992 pour lesquelles les données sont disponibles en MUR, la part d'IDE entrant dans la zone franche est respectivement de 44,3%, 43,7% et 88,2%.

<sup>102</sup> Les traités bilatéraux d'investissements (Bilateral Investment Treaties ou Investment Promotion and Protection Agreements) sont des accords signés entre deux pays afin d'établir formellement les droits et les avantages réciproques accordés aux investisseurs en provenance de l'un ou l'autre pays. La liste des accords bilatéraux signés par Maurice est disponible à l'annexe 17.

**Tableau 6.19: IDE dans la Zone Franche mauricienne (en millions de MUR courants), 1985-1992**

Pays	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	Total
<b>Hong Kong</b>	91	24	10	120	19	55	11	29	359
<b>France</b>	10	4	8	13	32	58	8	23	156
<b>Royaume-Uni</b>	2	3	6	12	29	7	24	11	95
<b>Taiwan</b>	0	1	13	2	13	63	0	1	93
<b>Allemagne</b>	1	3	1	2	50	4	0	1	61
<b>Chine</b>	0	0	0	20	6	13	11	3	54
<b>Autres</b>	10	37	96	66	149	71	76	135	640
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>73</b>	<b>133</b>	<b>236</b>	<b>299</b>	<b>270</b>	<b>130</b>	<b>203</b>	<b>1 458</b>

Source: Banque mondiale, « Mauritius Technology Strategy for Competitiveness », Report No. 12518-MAU, Washington D.C., World Bank, 1994, p.17.

Durant les années quatre-vingts, Hong Kong, qui était encore sous contrôle britannique, fut l'un des principaux investisseurs à Maurice, plus particulièrement dans la zone franche<sup>103</sup>. Les pays occidentaux imposèrent des quotas sur certaines catégories de produits importés pour protéger leur propre industrie, notamment dans le textile, et afin de contourner ces barrières, Hong Kong délocalisa son appareil de production dans divers pays, dont Maurice<sup>104</sup>. Une enquête menée en 1979 révéla que le faible coût de la main-d'œuvre contribua à renforcer l'intérêt que les investisseurs hongkongais portèrent à Maurice<sup>105</sup>. En outre, la présence d'une diaspora implantée localement est communément considérée comme étant un facteur supplémentaire d'attractivité<sup>106</sup>. Cependant, le tableau 6.18 indique qu'à partir de 1995, les investisseurs hongkongais n'effectuèrent presque plus de nouveaux investissements jusqu'à la fin de la décennie. Entre autres raisons expliquant ce désintéressement progressif, Louis Wells évoque l'érosion de l'avantage compétitif des firmes hongkongaises sur leurs concurrents locaux du fait des activités d'investisseurs mauriciens au sein de la zone franche<sup>107</sup>. De plus, l'accord multifibre<sup>108</sup> en vigueur depuis 1974, n'était plus compatible avec l'évolution des règles du commerce international, notamment avec la création de

<sup>103</sup> Pour une présentation de la structure de propriété au sein de la zone franche durant les années 80, voir par exemple Catherine Hein, « Multinational Enterprises and Employment in the Mauritian Export Processing Zone » ILO Working Paper No.52, Genève, OIT, 1988, p.20.

<sup>104</sup> Pour une analyse des investissements en provenance de Hong Kong, voir Louis T. Wells Jr., « Mobile Exporters : New Foreign Investors in East Asia » in Kenneth A. Froot, Foreign Direct Investment, Chicago, University of Chicago Press, 1993, pp.173-196.

<sup>105</sup> Vinod Busjeet, Foreign Investores from less-developed countries, unpublished doctoral dissertation, Harvard Business School, cité in Louis T. Wells Jr., « Mobile Exporters », op. cit., p.180.

<sup>106</sup> Arvind Subramanian et Devesh Roy mettent ce point en avant et fournissent également une brève revue de la littérature sur l'apport des réseaux interpersonnels dans la pratique des affaires. Arvind Subramanian et Devesh Roy, « Who Can Explain The Mauritian Miracle? op. cit., pp.36-37.

<sup>107</sup> Louis T. Wells Jr., « Mobile Exporters », op. cit., p.183.

<sup>108</sup> Voir supra la note 6 de ce chapitre.

l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995. Parallèlement, au cours des années quatre-vingt-dix, Maurice perdit progressivement l'avantage comparatif d'une main-d'œuvre à bas coût comme l'illustre le tableau 6.20 qui compare, à titre d'exemple, les salaires moyens en 1991 de quatre pays, dont Maurice, dans la confection vestimentaire. Il est clair que pour des investisseurs à la recherche d'économies de fonctionnement<sup>109</sup>, la zone franche mauricienne souffrait de la concurrence de pays dont les salaires étaient plus bas.

**Tableau 6.20 : Salaire moyen horaire en US\$ dans l'habillement pour des pays choisis, 1991**

Pays	Madagascar	Indonésie	Chine	Maurice
Salaire moyen horaire en US\$	0,15	0,21	0,25	1,28

Source: Banque mondiale, « Mauritius Technology Strategy for Competitiveness », op. cit., p.60.

Arvind Subramanian et Devesh Roy estiment que pour demeurer compétitives dans un tel contexte, les entreprises durent faire en sorte d'augmenter leurs rendements<sup>110</sup>. Brian Chernoff et Andrew Warner démontrent pour leur part qu'après une période où la croissance de la zone franche fut tirée par l'augmentation de la main-d'œuvre, les capitaux étrangers et locaux affluant vers le secteur permirent d'accroître la production grâce à l'augmentation du capital. À partir du tournant des années quatre-vingt-dix, le stock de main-d'œuvre et de capital ne crût plus avec le même dynamisme mais la production continua à augmenter. Cela signifie que la productivité et non l'accumulation des facteurs devint le moteur de la croissance dans la zone franche<sup>111</sup> (voir le graphique 6.9).

Jusque vers la fin des années quatre-vingt-dix, l'indice de productivité des travailleurs de la zone franche demeura inférieur à l'indice de croissance des salaires (voir le graphique 6.10). La convergence semblait inévitable, vu la tendance à la hausse des salaires en dépit de la stabilisation de la productivité dans les années quatre-vingt-dix, et annonçait les problèmes à venir de la zone franche. Dans la mesure où les activités requérant un faible niveau de qualification occupaient une place importante au sein du

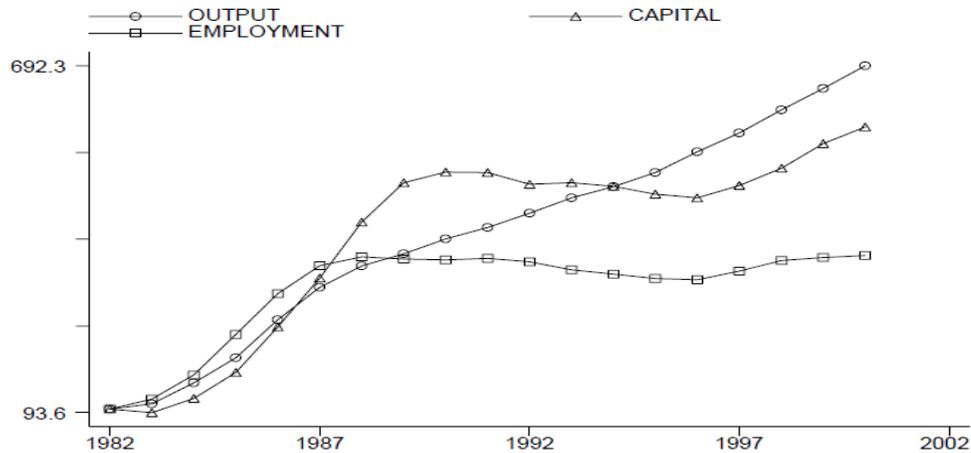
<sup>109</sup> Voir l'annexe 1 pour une présentation des types d'IDE.

<sup>110</sup> Arvind Subramanian et Devesh Roy, « Who Can Explain The Mauritian Miracle? op. cit., p.23.

<sup>111</sup> Brian Chernoff et Andrew Warner, « Sources of Fast Growth in Mauritius », op. cit., p.13.

secteur<sup>112</sup>, l'érosion de l'écart entre productivité et salaires rendait Maurice moins attrayante pour les investisseurs présents dans ce domaine.

**Graphique 6.9 : Evolution des moteurs de la croissance dans la zone franche mauricienne, 1982-2002**



Source: Brian Chernoff et Andrew Warner, « Sources of Fast Growth in Mauritius », op. cit., p.27.

**Graphique 6.10 : Productivité et salaires dans la zone franche à Maurice, 1982-2000**



Source: Brinda Sooreea-Bheemul et Rajeev Sooreea, « Mauritius as a Success Story for FDI: What Strategy and Policy Lessons Can Emerging Markets Learn? », Journal of International Business Research, Vol.2, Special Issue No.2, 2012, p.132.

<sup>112</sup> Banque mondiale, « Mauritius Technology Strategy for Competitiveness », Report No. 12518-MAU, Washington D.C., World Bank, 1994, p.10.

De plus, l'île approchait d'une situation de plein emploi, comme on le constate dans le tableau 6.21, avec de faibles taux de chômage entre 1988 et 1993. La pénurie progressive de main-d'œuvre et l'amélioration de la productivité renforcèrent la tendance à la hausse des salaires, ce qui contribua à rendre le secteur moins attractif.

**Tableau 6.21 : Taux de chômage à Maurice, 1986-2000**

Année	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	00
<b>Taux de chômage</b>	11	6	4	4	3	3	3	4	5	5	6	7	7	8	7

Source: C.S.O, [En ligne], consulté le 30 mai 2016, URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/Historical--series--labour.aspx>.

Ainsi, les investisseurs hongkongais qui s'étaient implantés à Maurice pour profiter des accords préférentiels dans le textile<sup>113</sup> et de la main-d'œuvre à bas coût délocalisèrent leur production. De plus, malgré ces avantages, les parts de marché des exportations de textiles mauriciens augmentèrent peu, voire stagnèrent en Europe et reculèrent aux Etats-Unis, comme indiqué dans le tableau 6.22. Les investisseurs hongkongais se relocalisèrent notamment dans des îles des Caraïbes où les coûts de la main-d'œuvre et des accords entre les Etats-Unis et le bassin caribéen correspondaient davantage à leur stratégie<sup>114</sup>.

**Tableau 6.22 : Part de marché des exportations de vêtements mauriciens dans l'Union européenne et aux États-Unis, 1986 et 1992**

	Union européenne		Etats-Unis	
	1986	1992	1986	1992
<b>Vêtements</b>	0,79	0,82	0,52	0,37
<b>Vêtements d'extérieur masculins</b>	0,40	0,40	0,72	0,70
<b>Vêtements d'extérieur féminins</b>	0,19	0,20	0,73	0,22
<b>Vêtements en laine</b>	1,60	1,27	0,35	0,30
<b>Autres vêtements</b>	0,88	1,27	0,36	0,40

Source: Banque mondiale, « Mauritius Technology Strategy for Competitiveness », op. cit., p.8.

Malgré le ralentissement qui s'opéra dans la zone franche durant les années quatre-vingt-dix, Brian Chernoff et Andrew Warner affirment que sa bonne performance au cours des années précédentes eut des répercussions positives, en générant notamment un

<sup>113</sup> Voir supra la note 6 de ce chapitre.

<sup>114</sup> Banque mondiale, « Mauritius Technology Strategy for Competitiveness », op.cit., pp.8-9.

effet d'entraînement sur le secteur des services. Ils démontrent que la zone franche fut le premier secteur à enregistrer des taux de croissance robustes à partir de la moitié des années quatre-vingts et que dans son sillage, le secteur tertiaire connut une évolution similaire<sup>115</sup>.

Bien qu'il n'y ait pas de consensus dans la littérature sur l'existence avérée d'externalités positives<sup>116</sup> dues aux entreprises multinationales sur l'ensemble de l'économie, certaines études de cas observent néanmoins une amélioration directement imputable à leur présence<sup>117</sup>. Pour que celle-ci soit profitable à d'autres secteurs, il importe que des facteurs développant la capacité d'absorption de technologie et d'expertise en provenance des entreprises multinationales soient bien présents localement : éducation, développement de marchés financiers, volume des échanges et développement économique déjà en cours. L'intégration des entreprises étrangères au tissu industriel local joue également un rôle<sup>118</sup>.

Maurice faisait état d'une performance satisfaisante sur certains de ces aspects, ce qui expliquerait les observations de Brian Chernoff et Andrew Warner. Le graphique 6.6 (voir supra) indiquant l'ouverture de l'économie mauricienne atteste de son intégration dans le commerce mondial. En 1995, l'indice de développement humain de Maurice

---

<sup>115</sup> Brian Chernoff et Andrew Warner, « Sources of Fast Growth in Mauritius », op. cit., p.15. Voir l'annexe 18 pour le détail des taux de croissance par secteur.

<sup>116</sup> Les économistes désignent par « externalité » ou « effet externe » le fait que l'activité de production ou de consommation d'un agent affecte le bien-être d'un autre sans qu'aucun des deux reçoive ou paye une compensation pour cet effet. Voir Dominique Henriët, Externalité in Universalis éducation [En ligne], consulté le 14 juin 2016, URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/externalite-economie/>.

<sup>117</sup> Voir le chapitre 2 de ce travail. On peut évoquer par exemple une étude qui observe l'incidence positive d'entreprises étrangères sur le développement du capital humain au Canada. Analysant le secteur industriel indonésien, un autre travail en conclut que la productivité des employés dans les entreprises locales augmente en fonction de la pénétration des entreprises étrangères dans le tissu industriel local. Cependant, une analyse de l'IDE au Venezuela estime que les entreprises locales entretenaient peu de liens avec les multinationales étrangères implantées localement et n'observait que peu de bénéfices réels de l'IDE. Un résultat similaire fut observé lors d'une analyse portant sur le secteur des nouvelles technologies au Mexique. Voir Frances Van Loo, « The Effect of Foreign Direct Investment on Investment in Canada », *Review of Economics and Statistics*, Vol.59, No.4, 1977, pp. 474-481; Magnus Blomstrom et Fredrik Sjöholm, « Technology Transfer and Spillovers : Does Local Participation with Multinationals Matter? », *European Economic Review*, Vol. 43, 1999, pp.915-923; Brian J. Aitken et Ann E. Harrison, « Do Domestic Firms Benefit from Direct Foreign Investment? Evidence from Venezuela », *American Economic Review*, Vol. 89, No. 3, 1999, pp. 605-618; Kevin P. Gallagher et Lyuba Zarsky, *The Enclave Economy: Foreign Investment and Sustainable Development in Mexico's Silicon Valley*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press, 2007.

<sup>118</sup> Michiel Van Dijk et Myriam Vander Stichele, « Is Foreign Investment Good for Development ? », 2008, [En ligne], consulté le 08 juin 2013, URL; [http://somo.nl/publications-fr/Publication\\_2478-fr](http://somo.nl/publications-fr/Publication_2478-fr).

était de 0,833, plaçant l'île à la soixante-et-unième place mondiale<sup>119</sup>. Le niveau d'études atteint par la population y était en moyenne plus élevé au début des années quatre-vingt-dix que dans certains pays ayant également mis en place des zones franches (voir le tableau 6.23). On remarque que parmi ces pays, Maurice avait déjà atteint une phase de développement économique plus avancée, si l'on s'appuie sur le produit intérieur brut comme indicateur.

Pour leur part, Brinda Sooreea-Bheemul et Rajeev Sooreea opposent la volatilité des flux entrants d'IDE à la hausse continue du stock d'IDE entrant et calculent une incidence positive du stock d'IDE sur la croissance du PIB à Maurice<sup>120</sup>.

**Tableau 6.23 : Niveau d'inscription au secondaire dans une sélection de pays, 1990**

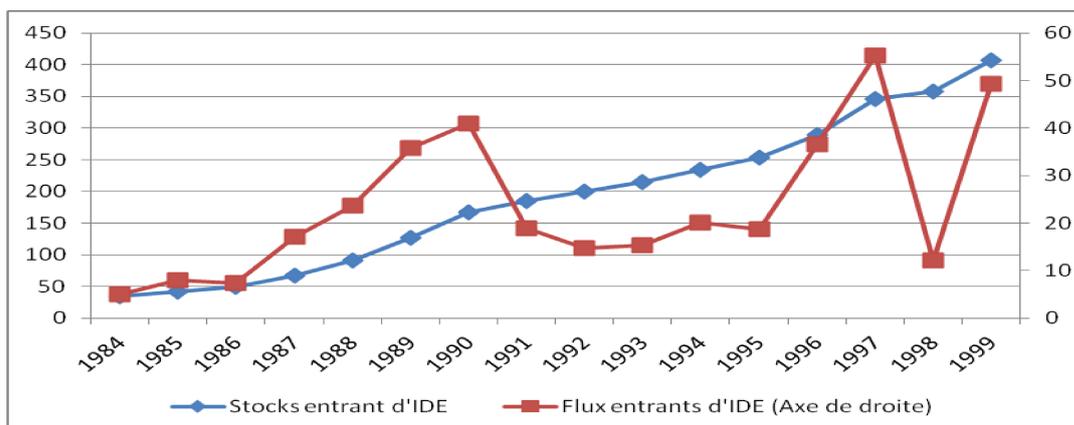
<b>Pays</b>	<b>Niveau de revenu selon la Banque mondiale</b>	<b>Inscription au secondaire en 1990</b>
Maurice	Pays à revenu moyen inférieur	52%
Madagascar	Pays à faible revenu	19%
Indonésie	Pays à faible revenu	45%
Chine	Pays à faible revenu	48%
Inde	Pays à faible revenu	44%
Bangladesh	Pays à faible revenu	17%
Pakistan	Pays à faible revenu	22%
Lesotho	Pays à faible revenu	26%
Kenya	Pays à faible revenu	23%

**Source** : Banque mondiale, World Development Report 1993, New York, Oxford University Press, 1993, pp.294-295.

<sup>119</sup> Le programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) définit ainsi l'indice de développement humain (IDH) : « une mesure sommaire du niveau moyen atteint dans des dimensions clés du développement humain : vivre une vie longue et en bonne santé, acquérir des connaissances et jouir d'un niveau de vie décent. »

<sup>120</sup> Brinda Sooreea-Bheemul et Rajeev Sooreea, « Mauritius as a Success Story for FDI: What Strategy and Policy Lessons Can Emerging Markets Learn? », Journal of International Business Research, Vol.2, Special Issue No.2, 2012, p.129, p.137.

**Graphique 6.11 : Stock et flux d'IDE entrant à Maurice en millions d'US\$, 1984-1999**



Source: CNUCED, Base de données, op. cit.

En outre, la zone franche mauricienne ne fut jamais l'enclave exclusive d'entreprises étrangères. Dans ses plans d'ajustement structurel, la Banque mondiale recommandait de faire converger les activités des entreprises de la zone franche et celles d'autres secteurs de l'économie et d'éviter une segmentation totale de la zone franche du reste de l'économie. Ainsi, le plan de 1983 émettait l'avis suivant :

There is no good reason why import-substituting companies should not export, nor why "EPZ" firms should not sell a portion of output to the local market. Moreover, local companies should be encouraged to make and sell inputs needed by exporting firms. That is, both "direct" and "indirect" exports are valuable, as is efficient import substitution<sup>121</sup>.

Le graphique 6.12 montre clairement que les activités du secteur privé local contribuèrent toujours largement plus que l'IDE au PIB et l'on remarque que la hausse des investissements entrants fut également accompagnée d'une augmentation des activités du secteur privé local, en particulier dans les années quatre-vingts.

De nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) virent en effet le jour au sein de la zone franche et développèrent leur activité en amont ou en aval de celle-ci<sup>122</sup>. Les autorités mauriciennes mirent en place plusieurs organismes dont le but était de

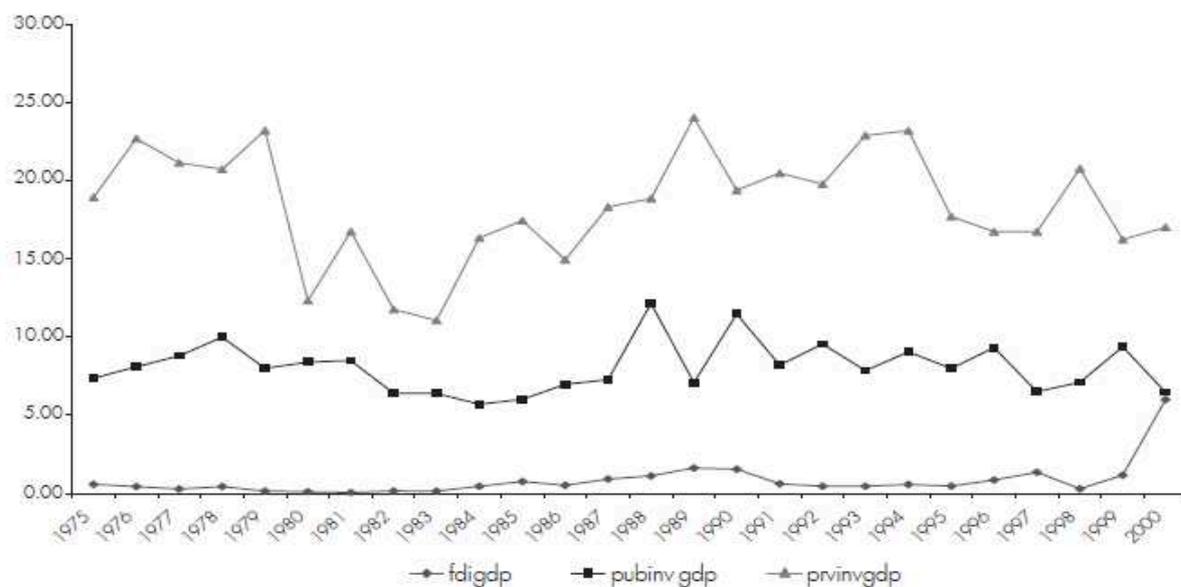
<sup>121</sup> Banque mondiale, « Report and Recommendation of the President of the IBRD to the Executive Directors of a Proposed Second Loan In an Amount of US\$40 Million to Mauritius for Structural Adjustment », op. cit., p.77.

<sup>122</sup> Brinda Sooreea-Bheemul et Rajeev Sooreea, « Mauritius as a Success Story for FDI », op. cit., p.129, p.137.

promouvoir les activités de la zone franche, aussi bien auprès d'investisseurs étrangers qu'auprès d'entrepreneurs locaux. La Mauritius Industrial Development Authority<sup>123</sup> (MIDA) fut créée en 1985, l'Export Processing Zone Development Authority<sup>124</sup> (EPZDA) en 1990 et la Small and Medium Industries Development Organisation<sup>125</sup> (SMIDO), en 1993. Le Technology Diffusion Scheme (TDS), un programme visant à faciliter le transfert de technologie et bénéficiant du soutien financier de la Banque mondiale, fut mis sur pied par les autorités en 1994<sup>126</sup>.

Le secteur de la zone franche contribua ainsi non seulement à la croissance économique, mais il favorisa le développement d'une culture de micro-entrepreneuriat, avec l'appui de l'État, de sorte qu'il est possible de parler d'externalités positives de la zone franche mauricienne sur le reste de l'économie.

**Graphique 6.12 : IDE, investissement public et investissement local privé à Maurice (en % du PIB), 1975-2000<sup>127</sup>**



**Source:** Myriam Blin et Bazoumana Ouattara, « Foreign Direct Investment and Economic Growth in Mauritius : Evidence from Bounds Test Cointegration », *Économie Internationale*, Volume 1, No. 117, 2009, p.50.

<sup>123</sup> Mauritius Industrial Development Authority Act, Act 23 of 1983.

<sup>124</sup> Export Processing Zones Development Authority Act 1990.

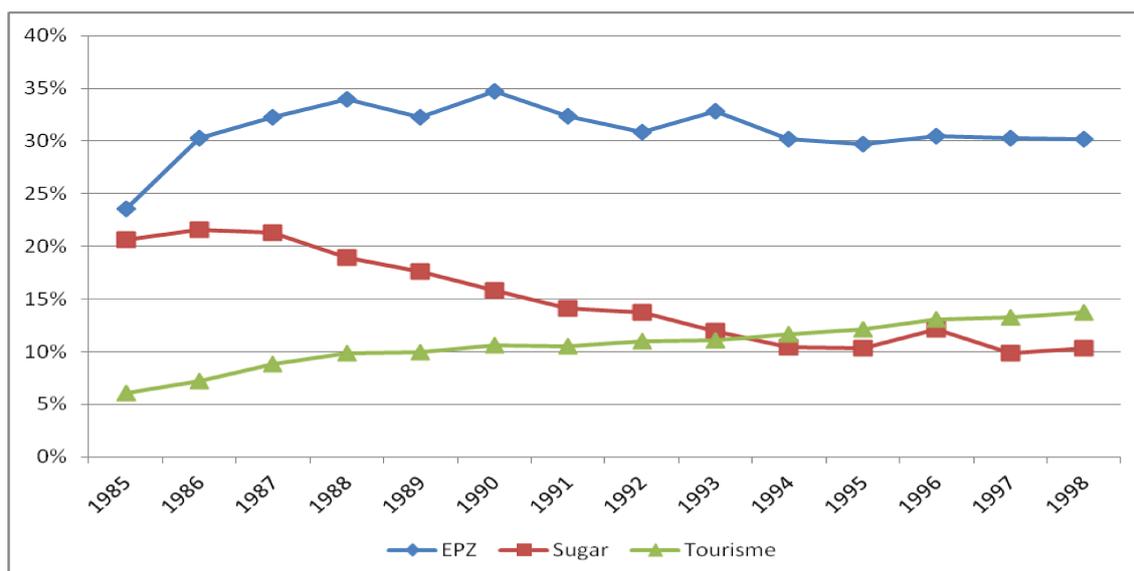
<sup>125</sup> Small and Medium Industries Development Organisation Act 1993.

<sup>126</sup> Banque mondiale, « Memorandum and Recommendation of the President of the IBRD to the Executive Directors of a Proposed Loan of US\$ 7.7 million to the Republic of Mauritius for a Technical Assistance to Enhance Competitiveness Project », Report No. P-6246-MAS, Washington, World Bank, 1994.

<sup>127</sup> « fdi gdp » se rapporte à l'IDE, « pubinv » à l'investissement public et « prinv » à l'investissement privé local.

De ce fait, la diversification de l'économie, entamée à modeste échelle dans les années quatre-vingts, se poursuivit activement durant la décennie suivante avec l'appui des pouvoirs publics, la participation du secteur privé local et grâce au dynamisme impulsé par la zone franche. Nous évoquions précédemment l'incidence positive probable de l'amélioration d'infrastructures utiles à la zone franche, telles que les routes et le réseau électrique, sur un secteur tel que le tourisme. Indiscutablement, le tourisme occupa une place de plus en plus importante dans l'économie et les revenus engrangés dépassèrent ceux de l'exportation de sucre dans les années quatre-vingt-dix, comme cela apparaît sur le graphique 6.13, qui compare la contribution des revenus du tourisme à la valeur des exportations de sucre et de la zone franche. On observe la tendance à la hausse du premier alors que le deuxième déclinait progressivement et que le troisième se stabilisait.

**Graphique 6.13 : Revenus du tourisme et exportation de sucre et de la zone franche à Maurice en % du PIB**



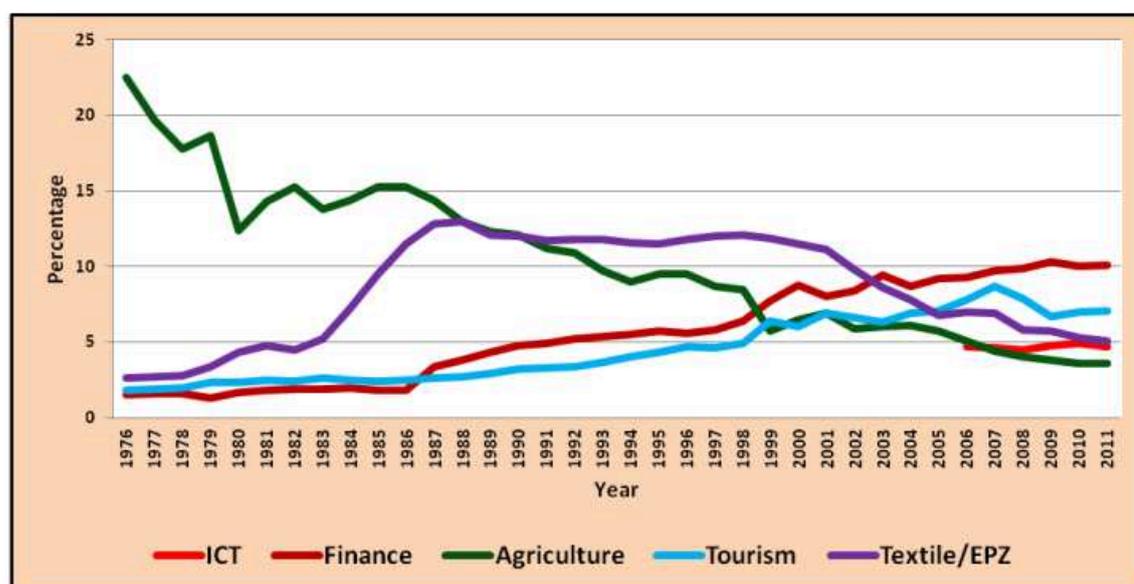
Source: CSO, « Historical Series National Accounts », op. cit.

Plus globalement, au sein de l'économie, le secteur des services n'avait cessé de prendre de l'importance. Le graphique 6.14 met bien en évidence le déclin de la contribution de la production de sucre dans le PIB pour la période 1985-2000, la stabilisation de la part de la zone franche et l'augmentation du tourisme et du secteur bancaire et financier.

L'IDE entrant par secteur pour les années quatre-vingt-dix révèle que la zone franche et le tourisme attirèrent des flux de manière assez régulière durant l'ensemble de la

période, alors que l'attrait du secteur bancaire aux yeux des investisseurs se renforça dans la deuxième partie de la décennie<sup>128</sup> (voir le tableau 6.24).

**Graphique 6.14 : Evolution de la contribution au PIB des principaux secteurs de l'économie mauricienne, 1976-2011**



Source: Roopesh K. Seechurn et al., « A Tale of Five Sectors in Mauritius : Agriculture, Textile/EPZ, Tourisme, Financial Services and ICT/BPO...an employment perspective », Conference Paper presented at the International Human Resources Development Conference, Mauritius, 2013, p.17.

**Tableau 6.24 : Flux entrant d'IDE par secteur à Maurice (en millions de MUR et en pourcentage), 1990-2000**

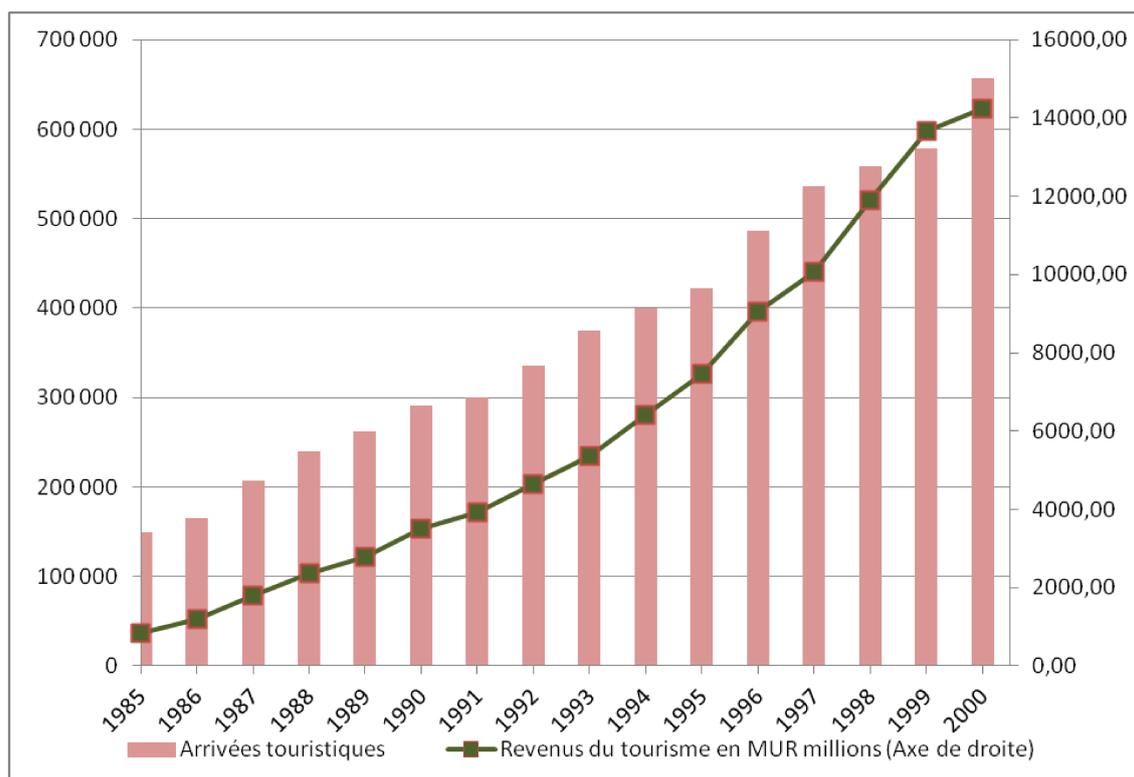
	Zone franche		Tourisme		Secteur bancaire		Autres	
	Volume	%	Volume	%	Volume	%	Volume	%
1990	270	44,3	152	25,0	0	0	187	30,7
1991	130	43,8	68	22,9	51	17,2	48	16,1
1992	203	88,3	8	3,5	3	1,3	16	6,9
1993	92	33,9	152	56,1	0	0	27	10
1994	41	11,4	129	35,8	0	0	190	52,8
1995	245	75,4	70	21,5	0	0	10	3,1
1996	51	7,8	35	5,3	55	8,4	517	78,5
1997	0	0	20	1,7	1122	96,4	22	1,9
1998	27	9,2	75	25,7	117	40,1	73	25
1999	300	24,1	27	2,2	215	17,3	701	56,4
2000	8	0,1	10	0,1	0	0	7247	99,8

Source: Brinda Sooreea-Bheemul et Rajeev Sooreea, « Mauritius as a Success Story for FDI », op. cit., p.130.

<sup>128</sup> Le secteur financier attira un total de 1563 millions de MUR sur l'ensemble de la décennie, principalement dû à l'acquisition, d'une participation dans la banque commerciale State Bank of Mauritius par son homologue sud-africain Nedcor en 1997.

Située dans une zone tropicale et dotée de plages au sable corallien, Maurice possédait d'emblée un potentiel touristique. Un livre blanc sur le tourisme publié en 1988 indiquait l'intention du gouvernement d'atteindre les 400 000 visiteurs en 2000, ce qui impliquait de quadrupler le nombre de visiteurs en douze ans<sup>129</sup>. Le graphique 6.15 montre d'ailleurs que cet objectif fut atteint dès 1996.

**Graphique 6.15 : Arrivées touristiques à Maurice et revenus, 1985-2000**



Source: CSO, « Historical Series National Accounts », op. cit.

Nous n'avons pas évoqué précédemment le développement du secteur hôtelier car celui-ci occupa, somme toute, une place assez modeste dans l'économie avant les années quatre-vingts, éclipsé par la prépondérance du sucre, puis du textile. Cependant, les retombées du boom sucrier des années soixante-dix avaient déjà permis à quelques groupes sucriers de se diversifier dans l'hôtellerie et les activités touristiques<sup>130</sup>. Les

<sup>129</sup> Ministry of Employment and Tourism, White Paper on Tourism, Port-Louis, Government Printing Services, 1988, cité in Yorghos Apostolopoulos et Dennis J. Gayle (Eds.), *Island Tourism and Sustainable Development: Caribbean, Pacific and Mediterranean Experiences*, Westport, CT, Praeger Publishers, 2002.

<sup>130</sup> Le groupe sucrier Constance ouvrit Belle-Mare Plage en 1975, Medine Sugar Estate fit de même avec l'hôtel La Pirogue en 1976 et le parc naturel Casela en 1979 et le groupe sucrier Mon Trésor Mon Désert devint actionnaire de Sun Resorts, un partenariat hôtelier issu de la collaboration d'un conglomérat mauricien, Ireland Blyth Limited (IBL) et d'un groupe sud-africain, Southern Sun. Voir Emmanuel Grégoire, « Développement touristique et reproduction sociale à l'île Maurice », *Civilisations*, Vol. 57, No. 1-2, Tourisme, mobilités et altérités contemporaines, p.97.

pouvoirs publics soutenaient ces projets en accordant aux projets hôteliers un certificat de développement et les avantages associés<sup>131</sup>. Les coûts élevés de transport du fait de l'éloignement géographique et la stratégie mise en œuvre dans les années soixante-dix et le début des années quatre-vingts orientèrent Maurice vers un tourisme de luxe avec des établissements hauts de gamme<sup>132</sup>. Certaines des familles détenant ces groupes hôteliers et appartenant à l'oligarchie franco-mauricienne furent également actives dans le secteur de la zone franche, de sorte que l'essor de celle-ci durant les années quatre-vingts leur permit d'accroître leur investissement dans le tourisme pour palier le déclin déjà amorcé de leur activité sucrière. Le dynamisme touristique des années quatre-vingt-dix fut le résultat de l'action du secteur privé mauricien et d'investisseurs étrangers. La croissance du secteur fut rapide<sup>133</sup>, mais en dépit de l'intention initiale des autorités de faire de Maurice une destination exclusive, l'offre mauricienne la plaça plutôt dans un segment assez abordable, la soumettant plus rudement à la concurrence régionale et internationale. En 1994, la Banque mondiale en faisait déjà l'évaluation suivante :

Mauritius is faced with strong competition from both established tourist destinations, notably Thailand, the Caribbean and Australia, and emerging destinations such as Indonesia, Philippines and Vietnam. Mauritius is handicapped by its relatively high cost, which places it in the top price segments for comparable levels of facilities and attractions, particularly in the "sun-and-beach" category. Airline deregulation has also made travel to these destinations cheaper relative to Mauritius. Although recent hotel and lodging developments in Mauritius have departed from the stated high-end market strategy, the island remains overall an expensive destination<sup>134</sup>.

L'État facilita ces développements en augmentant la flotte d'Air Mauritius, la compagnie nationale mauricienne, en ajoutant de nouveaux itinéraires et en ouvrant un bureau de promotion à Londres en 1985<sup>135</sup>. La Mauritius Tourism Promotion Authority fut officiellement créée en 1996<sup>136</sup>. Des lois furent promulguées, qui règlementaient

---

<sup>131</sup> Ravi Gulhati et Raj Nallari, « Successful Stabilization and Recovery in Mauritius », op. cit., p.31.

<sup>132</sup> Emmanuel Grégoire, « Développement touristique et reproduction sociale à l'île Maurice », op.cit., pp.95-97.

<sup>133</sup> Pour la période 1981-1990, la croissance annuelle moyenne fut de 26,15% alors que pour les années 1991 à 2000, elle fut de 15,1%.

<sup>134</sup> Banque mondiale, « Mauritius Technology Strategy for Competitiveness », op. cit., p.21.

<sup>135</sup> Ravi Gulhati et Raj Nallari, « Successful Stabilization and Recovery in Mauritius », op. cit., p.55.

<sup>136</sup> Mauritius Tourism Promotion Authority Act, Act 5 of 1996.

indirectement l'accueil et la fourniture de services aux touristes tels que l'Excise Act 1994, le Food Act 1998 et le Local Government Act 1989<sup>137</sup>.

Les secteurs bancaire et financier prirent de l'importance durant les années quatre-vingt-dix, comme indiqué précédemment. L'évolution de l'économie mauricienne requerrait un système bancaire et financier adapté. Le niveau de vie, le taux d'épargne et la formation brute de capital fixe ne cessèrent d'augmenter, avec quelques fluctuations, durant la période 1985-2000 (voir le tableau 6.25). Les initiatives pour favoriser l'entrepreneuriat nécessitaient également des mécanismes de soutien à la création d'entreprises. La bourse de Maurice fut officiellement créée en 1989<sup>138</sup>. Le National Development Plan de 1992-1994 indiquait l'intention du gouvernement de libéraliser davantage le secteur financier local. Ainsi, en 1992 et 1993, les plafonds de crédit des banques furent supprimés afin de stimuler localement la compétition dans le secteur bancaire<sup>139</sup>.

**Tableau 6.25 : Quelques indicateurs macroéconomiques en millions de MUR, Maurice, 1985-2000**

	PIB/habitant	Épargne intérieure brute		Formation brute de capital fixe
<b>1985</b>	16 284	3585	<b>1984/85</b>	306,9
<b>1986</b>	19 157	5624	<b>1985/86</b>	275,7
<b>1987</b>	23 378	6697	<b>1986/87</b>	391,9
<b>1988</b>	27 494	7474	<b>1987/88</b>	501,1
<b>1989</b>	31 652	7916	<b>1988/89</b>	729,1
<b>1990</b>	37 095	9288	<b>1989/90</b>	1094,7
<b>1991</b>	41 412	11041	<b>1990/91</b>	1179,5
<b>1992</b>	46 025	13045	<b>1991/92</b>	1476,2
<b>1993</b>	51 718	13952	<b>1992/93</b>	1549,2
<b>1994</b>	56 692	14920	<b>1993/94</b>	1855,9
<b>1995</b>	62 075	16440	<b>1994/95</b>	1886,5
<b>1996</b>	68 431	18569	<b>1995/96</b>	1907,4
<b>1997</b>	75 679	20716	<b>1996/97</b>	2404,1
<b>1998</b>	84 924	23584	<b>1997/98</b>	1859,7
<b>1999</b>	91 945	28195	<b>1998/99</b>	1687,1
<b>2000</b>	101 327	31648	<b>1999/00</b>	2252,4
			<b>2000/01</b>	3483,4

**Source:** Pour les données sur l'année civile: CSO, « National Accounts and Investment », op. cit.; Pour les données sur l'année financière: CSO, « Budgetary Central Government », [En ligne], op. cit..

<sup>137</sup> The Mauritius Tourism Authority Official Website, [En ligne], consulté le 28 mai 2016, URL : <http://ta.gov-mu.org/English/tourismLegislation/Pages/Laws.aspx>.

<sup>138</sup> Stock Exchange Act, Act 38 of 1988.

<sup>139</sup> Banque mondiale, « Mauritius Technology Strategy for Competitiveness », op. cit., p.23.

Le développement de ce secteur ne se limita toutefois pas au niveau national. Pour accompagner l'évolution de l'économie, qui s'appuyait davantage sur l'accumulation de capital que sur l'augmentation de la main-d'œuvre et accueillait plus d'investisseurs étrangers, le gouvernement entreprit d'attirer l'expertise d'institutions financières étrangères également. En 1988, le Banking Act<sup>140</sup> introduisit des dispositions pour réglementer l'activité de «non-résidents» dans le secteur bancaire (offshore banks). Le Mauritius Offshore Business Activities Act 1992<sup>141</sup> fut voté, menant à la création du Mauritius Offshore Business Activities Authority, chargé de contrôler l'activité financière offshore à Maurice.

Les bases d'autres secteurs furent jetées dans l'optique de diversifier les activités mauriciennes. Une réflexion sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication fut menée à la fois du fait que ce secteur était porteur et face au constat que l'évolution de l'économie mauricienne ne pouvait se faire en marge des évolutions technologiques qui révolutionnaient ailleurs les façons de communiquer et de travailler<sup>142</sup>. Maurice put ainsi se positionner comme destination pour des entreprises cherchant à externaliser des services à l'étranger (Business Process Outsourcing) pour réaliser des économies de fonctionnement<sup>143</sup>. La Mauritius Freeport Authority fut créé par le Freeport Act de 1992. Cet organisme avait pour but de promouvoir Maurice comme centre régional d'entreposage, de distribution et de promotion, l'idée étant de créer un port franc pour des activités de transit et à valeur ajoutée<sup>144</sup>.

La stratégie prisée pour les secteurs financiers et portuaires dès cette période semble reposer sur la notion de faire de Maurice une plateforme (hub) diversifiée. Cette idée est évoquée à plusieurs reprises dans un rapport de la Banque mondiale<sup>145</sup> : « information-intensive manufacturing and service hub »<sup>146</sup>, « Mauritius could become a regional hub for investors with interests in Madagascar and continental Africa and

---

<sup>140</sup> Banking Act, Act 41 of 1988.

<sup>141</sup> Act 18 of 1992.

<sup>142</sup> Voir Banque mondiale, Ministère des Finances, National Computer Board, Information Technology and the Competitive Edge, op. cit.

<sup>143</sup> Le bureau mauricien d'investissement (Board of Investment) met ce secteur en avant auprès des investisseurs étrangers – Board of Investment [En ligne], consulté le 29 mai 2016, URL : <http://www.investmauritius.com/investment-opportunities/ict.aspx>.

<sup>144</sup> Gérard Sanspeur et Rajakrishna Chellapermal, UNCTAD Monographs on Port Management. Freeport Development : the Mauritius Experience, Geneva, UNCTAD, 1996, p.1.

<sup>145</sup> Banque mondiale, « Mauritius Technology Strategy for Competitiveness », op. cit.

<sup>146</sup> Ibid., p.vii.

serve as a gateway for firms from the Far East and other regions of the world »<sup>147</sup> et « regional hub for information technology »<sup>148</sup>. La signature d'un traité bilatéral d'investissement avec l'Inde en 1998 et son entrée en vigueur en 2000<sup>149</sup> renforça le rôle de Maurice comme plateforme d'investissement vers l'Inde à partir des années deux mille<sup>150</sup>.

Vers le début des années deux mille, une réflexion stratégique sur l'avenir de l'industrie sucrière mauricienne fut menée<sup>151</sup>. Des plans de consultation nationale, une restructuration du secteur, la fusion des unités de production et une nouvelle stratégie recentrant l'activité sur la canne à sucre, et non plus simplement la production de sucre, furent amorcés. La survie du secteur dépendrait de sa capacité à optimiser l'exploitation de la canne à sucre et à en diversifier les produits finis, notamment bien entendu à travers la production de sucre, mais également de combustible et de spiritueux, et la production locale de variétés de sucre permettant d'augmenter la valeur ajoutée du produit final avant exportation<sup>152</sup>.

Au terme des années 1985 à 2000, la diversification économique de Maurice était donc une réalité (voir le graphique 6.16). Les pouvoirs publics avaient œuvré activement pour anticiper la fin des accords préférentiels et avaient jeté les bases pour permettre à l'île de poursuivre sa trajectoire de développement. Malgré tout, l'économie mauricienne souffrait de faiblesses qui empêchaient ces réformes d'être d'emblée couronnées de succès. Certes, la croissance économique protégée de Maurice et les améliorations sociales rendues possibles grâce à une stabilité politique et un consensus entre secteur privé et public, qui reflétait également un contrat social implicite entre différentes communautés ethniques de l'île, lui permirent d'atteindre des niveaux supérieurs de développement économique et social. Cependant, entre autres

---

<sup>147</sup> Ibid., p.3.

<sup>148</sup> Ibid., p.26.

<sup>149</sup> Une convention relative à la double imposition (Double Treaty Avoidance Agreement – DTAA) avait déjà été signée entre les deux pays en 1982.

<sup>150</sup> Maurice est le premier investisseur étranger en Inde. Voir l'annexe 2 pour les statistiques de la Commission des Nations-Unies pour le Commerce et de Développement sur l'IDE entrant en Inde par pays source pour la période 2001-2012.

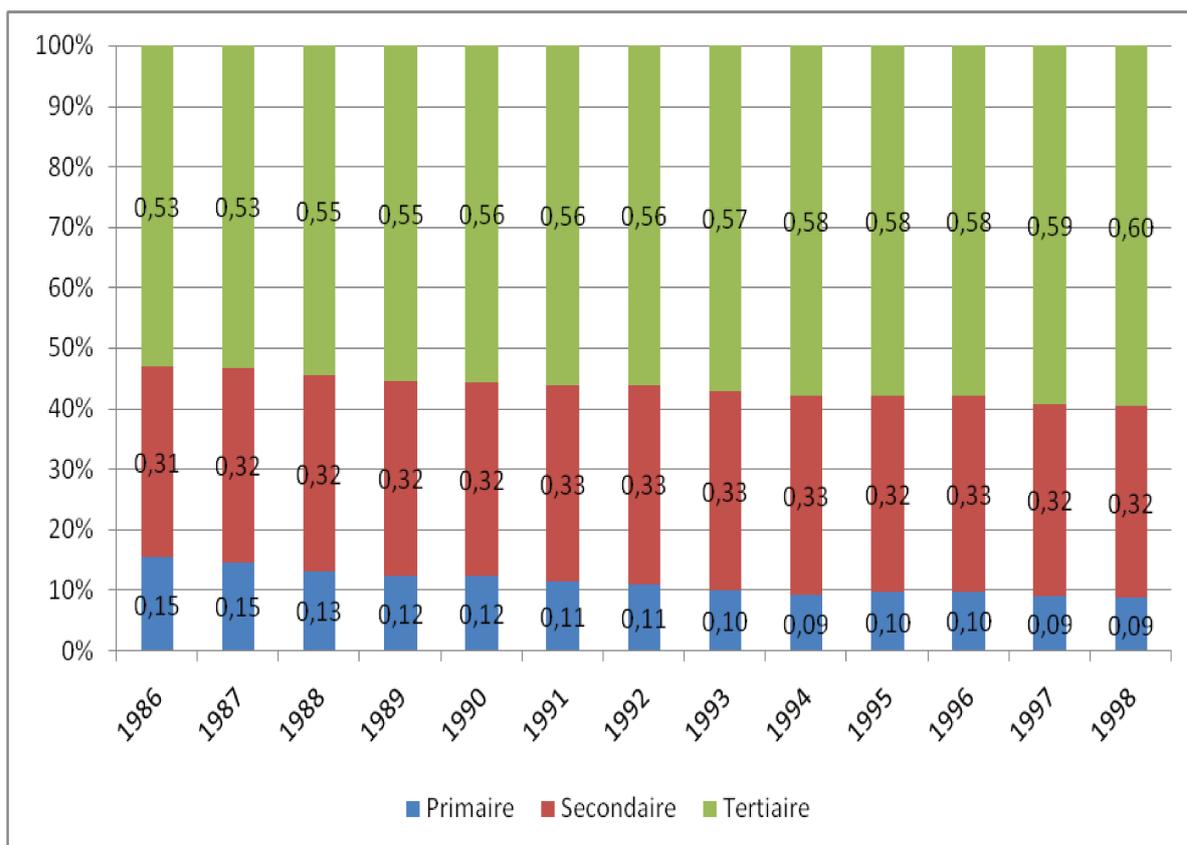
<sup>151</sup> L'expiration des accords de Lomé était prévue pour 2000.

<sup>152</sup> Ministry of Agro industry and Food Security, Sugar Sector Strategic Plan, 2001, [En ligne], consulté le 25 mai 2016, URL: <http://agriculture.govmu.org/English/Pages/Sugar-Sector-Strategic-Plan.aspx>; A Roadmap for the Mauritius Sugarcane Industry for the 21<sup>st</sup> Century, 2005, consulté le 27 mai 2016, URL: <http://agriculture.govmu.org/English/Documents/Archives/Policy%20Documents%20and%20Reports/roadmap.pdf>.

conséquences du laps de temps réduit qu'il fallut pour entraîner ces changements, il nous semble que Maurice devint économiquement prête à aborder une nouvelle étape de son développement, consistant à ancrer ce dernier dans des activités technologiques, créatrices de valeur et intensives en connaissance, mais que les prérequis sociaux, notamment une population possédant le niveau de qualification et de connaissances nécessaires pour accompagner ces nouveaux moteurs de croissance, n'étaient pas encore en place.

Dès lors, l'amélioration de la qualité du capital humain mauricien revêtait une importance considérable pour accompagner la diversification de l'activité économique, tout en créant de la valeur. Prendre le parti d'innover et de créer plutôt que d'assembler et d'exécuter, suivant en cela le modèle de pays plus avancés, était la condition requise pour que Maurice poursuivît sa trajectoire de développement et accédât au statut de pays développé.

**Graphique 6.16 : Composition du PIB par secteur d'activité à Maurice, 1986-1998**



Source: CSO, « Historical Series National Accounts », op. cit.

## Conclusion et bilan

Des travaux mettent en avant la capacité de l'économie mauricienne à s'adapter à un contexte changeant<sup>153</sup> et certaines en font même son atout principal. Ainsi, Arvind Subramanian et Devesh Roy évoquent l'importance des institutions mauriciennes, qui permettent d'identifier très tôt les problèmes à venir, ce qui laisse le temps de réfléchir à des stratégies d'adaptation<sup>154</sup>. Ils font notamment référence à l'équilibre existant entre la majorité politique aux mains des Indo-Mauriciens et le pouvoir économique constitué des Franco-Mauriciens, qui garantit la présence d'un secteur privé indépendant et entreprenant et permet des consultations et des réflexions stratégiques sur l'avenir du pays, résultant en un consensus national<sup>155</sup>. Il est intéressant de noter que cet atout institutionnel s'apparente à ce que nous définissons au chapitre 1 comme une institution informelle et dont l'évolution et le rôle, des années après l'accession à l'indépendance, n'étaient pas forcément prévisibles. L'apport positif au développement de Maurice de cette institution informelle s'ajoute à celui des institutions codifiées, et donc formelles, qui garantissent la stabilité politique et la tradition démocratique.

Il nous semble que le panorama que nous avons dressé des années cinquante aux années deux mille met en avant une volonté de continuité, évitant de rompre brutalement avec la période coloniale à la fin des années soixante, lorsque le pays accéda à l'indépendance. Par ailleurs, l'adaptabilité apparaît comme l'une des caractéristiques de l'évolution de l'économie mauricienne. Avantagée par des accords préférentiels, l'île a su tirer parti des rentes perçues. Cependant, quand les gouvernements successifs eurent à faire face à des problèmes, ils firent volontiers appel à l'expertise internationale et n'hésitèrent pas à revoir leur ligne de conduite pour se conformer aux exigences de leurs bailleurs, tout en y adjoignant leur vision personnelle. Dans un environnement de libéralisation croissante, une offre de services s'appuyant sur ce constat a émergé, positionnant Maurice comme destination de choix pour des investisseurs attirés par la performance impressionnante de l'île en matière de développement économique et

---

<sup>153</sup> « [...] the country has an efficient administration that is both technically competent and adaptive to changing global economic circumstances. » - Ali Zafar, « Mauritius: An Economic Success Story Success Story » in Punam Chohan-Pole et Manka Angwafo, Yes, Africa Can. Success Stories from a Dynamic Continent, Washington, World Bank, 2011, p.91. Kirsten Koop parle de «réajustements consécutifs ». Kirsten Koop, « La trajectoire émergente de l'île Maurice » in Alain Piveteau, Eric Rougier et Dalila Nicet-Chenaf, Émergences capitalistes aux Suds, Paris, Editions Karthala, 2013, p.2.

<sup>154</sup> Arvind Subramanian et Devesh Roy, « Who Can Explain The Mauritian Miracle? op. cit., p.28.

<sup>155</sup> Ibid., p.36.

social, une main-d'œuvre compétente et une fiscalité avantageuse. Un secteur florissant de services externalisés a ainsi vu le jour.

L'île a également résolument pris très tôt le parti de l'ouverture en adoptant une attitude accueillante envers les entreprises étrangères, ne cherchant pas à rompre les liens économiques existants avec l'ancienne puissance coloniale, même s'il s'est agi d'une stratégie double d'ouverture de certains secteurs et de protectionnisme envers d'autres secteurs. Les piliers de l'économie reposent tous sur l'attractivité internationale de Maurice : la zone franche, le tourisme, le secteur financier offshore et l'externalisation des services dans un domaine tel que l'informatique. En tant qu'économie insulaire et vu l'étroitesse du marché domestique, il est vrai que le pays n'a finalement pas d'autres choix et s'évertue donc à se doter des atouts qui lui permettent de maintenir durablement son insertion réussie dans l'économie mondiale<sup>156</sup>. L'ouverture de Maurice est aussi visible dans sa volonté de collaborer avec des partenaires internationaux. Dans le seul domaine des analyses économiques, les autorités mauriciennes font fréquemment appel aux institutions internationales<sup>157</sup>. On retrouve également fréquemment la participation mauricienne régionalement, à travers des organisations comme la Southern African Development Community (SADC)<sup>158</sup> ou le Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA)<sup>159</sup> et internationalement, au sein du Commonwealth des Nations ou de groupements comme celui des petits États insulaires en développement<sup>160</sup>. De même, les liens historiques entre des pays comme l'Inde et la Chine et Maurice sont mis en avant lors de divers projets<sup>161</sup>, comme pour

---

<sup>156</sup> En 2008, le gouvernement au pouvoir écrivait : « A new development strategy centered on global competitiveness to return to higher growth paths and full employment is being implemented. » Government Information Service, *Mauritius 40 Years After*, op. cit., p.23.

<sup>157</sup> Les nombreux rapports de la Banque mondiale en témoignent. Voir Banque mondiale, [En ligne], consulté le 27 mai 2016, URL: <http://www.worldbank.org/en/country/mauritius/research/all>.

<sup>158</sup> Les pays membres de la SADC sont: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

<sup>159</sup> Les pays membres du COMESA sont: Burundi, Comores, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Libye, Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, République démocratique du Congo, Seychelles, Soudan, Swaziland, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.

<sup>160</sup> Pour rappel, la catégorie des « petits États insulaires en développement » est utilisée par diverses organisations d'aides multilatérales, notamment la CNUCED et l'UNESCO, pour identifier ces territoires ayant des spécificités et des enjeux en commun.

<sup>161</sup> À titre d'exemple, le Premier Ministre mauricien, Anerood Jugnauth disait dans un discours : « Special relations bind India to Mauritius. Our relations are unique, multifaceted, historical and cultural. » - Anerood Jugnauth, *Speech to the Plenary Session of the Third India-Africa Forum Summit*, 29 octobre 2015, [En ligne], consulté le 28 mai 2016, URL: [http://primeminister.govmu.org/English/Documents/Speeches/Speech%202015/PM\\_final%20speech%20summit.pdf](http://primeminister.govmu.org/English/Documents/Speeches/Speech%202015/PM_final%20speech%20summit.pdf). Dans la même veine, le quotidien *Le Mauricien* publiait en 2014 un article intitulé « Sino-

mettre l'accent sur l'effacement des frontières mauriciennes. L'adaptabilité de Maurice est finalement une forme de pragmatisme, poussant le pays à s'engager sur des voies nouvelles en fonction de la réalité et des contraintes auxquels il est soumis.

Périodiquement, la notion de « tournant » ou de « croisée des chemins » (crossroads) revient dans la rhétorique utilisée pour décrire l'évolution de Maurice<sup>162</sup>. La fin annoncée des accords préférentiels sur lesquels Maurice avait appuyé sa croissance rapide et le ralentissement observé dans les taux d'accumulation de capital<sup>163</sup>, les revenus issus du tourisme<sup>164</sup>, l'investissement entrant<sup>165</sup> ou la productivité de la zone franche<sup>166</sup> justifient une telle évaluation à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Pour faire face au défi de pérenniser la croissance, les autorités devaient bien entendu œuvrer sur plusieurs fronts mais dans la partie suivante, nous nous intéresserons notamment aux mesures prises pour permettre à Maurice de faire de la connaissance, le nouveau moteur de la croissance.

Outre les nombreuses publications qui mettent cette intention en avant<sup>167</sup>, il apparaît que dans les stades de développement d'un pays, chaque étape supérieure requiert le recours à des moteurs de croissance créant toujours plus de valeur. Dans le cas de Maurice, après la croissance de la main-d'œuvre grâce notamment à l'amélioration de l'espérance

---

Mauritian Relationships : the makers of Mauritius, a little China. » - Charles Ng Cheng Hin, « Sino-Mauritian Relationships : the makers of Mauritius, a little China. », *Le Mauricien*, 30 septembre 2014, [En ligne], consulté le 30 mai 2016, URL : <http://www.lemauricien.com/article/sino-mauritian-relationships-makers-mauritius-little-china>.

<sup>162</sup> Seetanah Lutchmeenaraidoo, « Mauritius At the Crossroad », Budget Speech 2015-2016, Ministry of Finance and Economic Development, Government Printing, 2015; Banque mondiale, Ministère des Finances, National Computer Board, Information Technology and the Competitive Edge, op. cit., p. ii ; The Mauritius Chamber of Commerce and Industry, « La CCIM et les relations internationales », Bulletin No. 49, juillet 2009, p.11 ; Banque mondiale, « Mauritius: Expanding Horizons », op.cit., p.115.

<sup>163</sup> De 1981 à 1990, la croissance annuelle moyenne fut de 10,1% alors que de 1991 à 2000, elle fut de 2,6%. Calculs faits à partir des données statistiques du Central Statistical Office.

<sup>164</sup> De 1980 à 1989, la croissance annuelle moyenne fut de 59,06% alors que de 1990 à 1999, elle fut de 34,10%. Calculs faits à partir des de la base de données statistiques de la Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).

<sup>165</sup> De 1981 à 1990, la croissance annuelle moyenne fut de 26,15% alors que de 1991 à 2000, elle fut de 15,16%. Calculs faits à partir des données statistiques du Central Statistical Office.

<sup>166</sup> Voir supra le graphique 6.9.

<sup>167</sup> Banque mondiale et FMI, « Mauritius. Financial Sector Assessment », Financial Sector Assessment Program, Vol. SecM2003-0412, 2003, p.2; Government Information Service, Mauritius 40 Years After, op. cit., p.57; Board of Investment, « Internationalisation of Higher Education », Présentation préparée dans le cadre de la conférence à Maurice sur l'Enseignement supérieur et le développement économique les 3-5 septembre 2012, [En ligne], consulté le 29 mai 2016, URL : [http://tec.intnet.mu/pdf\\_downloads/confpaper/confpaper091226.pdf](http://tec.intnet.mu/pdf_downloads/confpaper/confpaper091226.pdf); Deepa Gokulsing, « Positioning Mauritius as a Knowledge Hub in the Context of Globalisation », *International Journal of Education and Practice*, Vol.2, No.7, 2014, pp.159-173.

de vie et l'entrée massive des femmes dans la population active, l'accumulation de capital a pris le relais, par le biais des rentes perçues par le secteur privé mauricien et de l'accroissement du stock d'IDE entrant. Le phénomène d'externalités positives dues à l'investissement entrant et la maturation de l'expérience progressivement accumulée ont permis à la productivité des facteurs de continuer à augmenter lorsque la croissance de ces facteurs accusa un ralentissement. Pour continuer à développer son économie et donc à créer de la valeur ajoutée, Maurice ne pouvait plus se contenter d'importer les idées et les connaissances de l'étranger, mais elle devait désormais les générer localement. L'innovation, la technologie et le savoir étaient désormais les nouveaux moteurs de sa croissance, si elle voulait continuer à s'adapter et à se réinventer. C'est cette nouvelle étape de son développement sur lequel le chapitre 9 se focalisera.

# **Chapitre 7. L'économie de Trinidad de 1950 aux années deux mille : de l'accession à l'indépendance politique à l'acceptation de la présence étrangère dans l'économie, avec la prépondérance des hydrocarbures en toile de fond**

## **Introduction**

Ce chapitre s'attachera à présenter l'évolution économique de Trinidad des années précédant l'indépendance jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Comme pendant la période coloniale, hormis durant l'occupation espagnole où Bridget Brereton évoque une certaine diversification agricole avec une prépondérance du sucre mais également des cultures de café, cacao ou de coton<sup>1</sup>, il est remarquable que l'économie trinidadienne se caractérise depuis le XIX<sup>e</sup> siècle par une forte dépendance à un seul type de ressource. Le sucre jouissait alors quasiment de statut de monoculture et, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le pétrole puis le gaz naturel l'ont remplacé en tant que pilier de l'économie. Pour comprendre les étapes de l'évolution de l'économie trinidadienne, nous en présenterons les grandes tendances, en mettant l'accent sur le rôle que les différents acteurs économiques ont joué, afin de nous permettre d'évaluer le rôle des institutions dans la trajectoire de développement suivie. Notre analyse s'étendra de 1950 au début des années deux mille et au sein de cette période, nous avons dégagé quatre grandes phases, notre découpage se fondant sur les événements qui ont nettement marqué l'orientation suivie par les pouvoirs publics dans leur adoption d'une stratégie de développement.

Bien que Trinidad ait obtenu son indépendance en 1962, nous avons choisi de commencer par une évocation de la période 1950-1962 (7.1) car les théories de l'économiste Arthur Lewis<sup>2</sup> invitant les pays caribéens à ouvrir leur économie et influençant initialement Trinidad au moment de l'indépendance, commencèrent déjà à être appliquées sur l'île durant la décennie 1950. Cependant, la dissolution de la Fédération des Indes Occidentales<sup>3</sup> et l'accession à l'indépendance en 1962 marquèrent

---

<sup>1</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad 1783-1962*, op. cit., p.17.

<sup>2</sup> Nous y reviendrons dans les pages suivantes.

<sup>3</sup> La Fédération des Indes occidentales exista formellement de 1958 à 1962. Dans un contexte général de décolonisation, Antigua-et-Barbuda, la Barbade, les îles Caïmans, Dominique, la Grenade, la Jamaïque, Montserrat, Saint Christopher-Nevis-Anguilla, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinidad et Tobago et les îles Turques et Caïques optèrent de se fédérer politiquement pour accéder à l'Indépendance

un tournant, du fait de l'autonomie politique désormais officiellement acquise, le pays ne dépendait plus ni du gouvernement colonial, ni des institutions de gouvernance régionale. Nous analyserons les aspects marquants de l'économie entre 1962 et 1970 (7.2), période durant laquelle le gouvernement était désormais libre de poursuivre sur la voie déjà empruntée. À partir de 1970, dans un contexte de tensions sociales liées à la montée de mouvements contestant les décisions du gouvernement<sup>4</sup> (voir infra), ce dernier entama un changement d'orientation en devenant un acteur omniprésent dans l'économie jusque vers le milieu des années quatre-vingts (7.3). Le premier choc pétrolier<sup>5</sup> de 1973 renforça la politique désormais adoptée en fournissant au gouvernement du Premier ministre Eric Williams les moyens financiers de soutenir une telle politique à court terme. Le contre-choc pétrolier des années quatre-vingts plongea Trinidad en récession<sup>6</sup>, ne donnant pas d'autres choix aux autorités que de se tourner vers le Fonds monétaire international et la Banque mondiale et de mettre en place un plan d'ajustement structurel. Les premières mesures sérieuses pour faire face à la récession débutèrent fin 1985 et cette quatrième période de notre découpage (7.4) nous amènera jusqu'au début des années deux mille, lorsque les pouvoirs publics commencèrent à mettre l'accent sur la nécessité de poursuivre une stratégie permettant à Trinidad de fonder son développement non plus uniquement sur les ressources naturelles, mais sur le savoir.

---

des Britanniques. Durant sa brève existence, la Fédération eut un parlement bicaméral, un Premier Ministre et un Cabinet. Cependant, des intérêts divergents et la dispersion géographique rendirent le projet non viable et la fédération fut dissoute en 1962.

<sup>4</sup> Des mouvements portant des noms comme Black Power Revolution ou New World Group s'étaient progressivement développés dans la région caribéenne. Pour eux, l'indépendance politique aurait dû s'accompagner d'un rapatriement des sphères dominantes de l'économie aux mains de l'Etat, celui-ci devant garantir la répartition équitable de la richesse nationale. Cependant, comme nous le verrons au cours de cette partie, la politique initialement suivie par le gouvernement d'Eric Williams s'appuyait sur la participation active des entreprises multinationales étrangères. Les revendications des différents groupes remettaient en cause la politique économique d'Eric Williams et certains appelaient également à la révolte pour protester contre ce qu'ils percevaient comme une société où la hiérarchisation raciale était encore courante, notamment sur le marché du travail. Pour une présentation et une analyse de ces mouvements, voir Bert. J. Thomas, « Caribbean Black Power: From Slogan to Practical Politics », *Journal of Black Studies*, Vol. 22, No.3., 1992, pp.392-410 ; Jerome Teelucksingh, « The Black Power Movement in Trinidad and Tobago », *Black Diaspora Review*, Vol.4, No.1, 2014, pp.157-186; Brian Meeks et Norman Girvan (Eds.), *The Thought of the New World: The Quest for Decolonisation*, Jamaica: Ian Randle Publishers, 2010.

<sup>5</sup> La guerre du Kippour entre Israël et l'Égypte déclencha le premier choc pétrolier, entraînant une hausse considérable du prix du baril. En 1979, la révolution iranienne entraîna le second choc pétrolier, qui accentua la tendance.

<sup>6</sup> À partir de 1983, Trinidad enchaîne 7 années consécutives de croissance négative jusqu'en 1989, renoue brièvement avec la croissance en 1990 et 1991, subit deux années supplémentaires de croissance négative en 1992 et 1993, pour finalement retrouver des taux soutenus à partir de 1994. Voir les tableaux 7.3 et 7.6.

## **7.1. 1950-1962 : Les années pré-indépendance, jetant les bases des politiques à venir**

Dans les années cinquante, le Prix Nobel d'économie originaire de Sainte-Lucie, Arthur Lewis<sup>7</sup>, recommanda aux pays de la Caraïbe d'adopter l'« industrialisation par invitation », afin de financer leur industrialisation. Les cibles de ces politiques étaient les entreprises multinationales. En s'inspirant de l'exemple de Puerto Rico, Arthur Lewis préconisa le développement d'une industrie manufacturière dans l'ensemble de la Caraïbe. Selon lui, l'agriculture coloniale avait atteint ses limites de rentabilité pour le marché interne et le marché international, et le taux de croissance de la population excédait celui de l'agriculture. Dans le modèle d'économie duale développé par Arthur Lewis dans les années cinquante, ce dernier observait que l'excédant de main-d'œuvre du secteur agricole (secteur de subsistance) constituait en outre une réserve à disposition pour le secteur industriel (secteur capitaliste)<sup>8</sup>. L'industrialisation devait donc permettre de créer de nouveaux emplois et d'absorber le surplus de main-d'œuvre, contribuant au développement économique. Cependant, Arthur Lewis notait:

To start manufacturing in a new country is a formidable enough problem: if one adds to it by trying to break into established markets, the difficulties may prove almost insuperable. Therefore, one seeks manufacturers who are already established in the market, and tries to persuade them to set up branches in the new country<sup>9</sup>.

En effet, selon lui, les acheteurs de la production caribéenne seraient les marchés étrangers car la petite taille des marchés régionaux, même réunis au sein d'une union douanière, ne permettait en effet pas d'atteindre les quantités nécessaires pour générer des économies d'échelle, d'où le recours aux marchés étrangers. La taille du marché intérieur mettait également un frein à la mobilisation des ressources, et les économies régionales étaient de toute façon étroitement liées à des marchés plus vastes. La population des îles, insuffisante, ne pouvait pas être le moteur de la croissance, comme

---

<sup>7</sup> Le Prix Nobel d'économie de 1979 fut décerné à Arthur Lewis et Theodore W. Schultz pour leur apport aux théories du développement et à l'étude des problèmes propres aux pays en développement. Arthur Lewis a notamment proposé deux modèles économiques pour rendre compte des facteurs expliquant la pauvreté et des entraves au développement.

<sup>8</sup> Il développa ses théories dans l'un de ses articles les plus connus, publié en 1954. Voir Arthur Lewis, « Economic Development with Unlimited Supplies of Labour », *The Manchester School*, Vol. 22, No. 5, 1954, pp.139-191.

<sup>9</sup> Arthur Lewis, « Industrial Development in the British West Indies », *Caribbean Economic Review*, Vol. 2, 1950, p.31.

dans des pays immensément peuplés tels que la Chine ou l'Inde. Arthur Lewis préconisait de cibler les marchés des grands pays industrialisés de l'époque, tels que les États-Unis et le Royaume-Uni, et de profiter de la proximité géographique du continent sud-américain. Mais comme illustré par la citation ci-dessus, il postulait que pénétrer les marchés étrangers ne serait pas chose aisée, en particulier en présence d'entreprises rivales déjà établies. Les dépenses requises pour l'établissement des liens commerciaux seraient très importantes et, face à des difficultés qui pourraient bien vite s'avérer insurmontables, il se prononçait en faveur d'un développement industriel sur le territoire national grâce à des entreprises étrangères<sup>10</sup>.

À Trinidad, comme nous l'avons vu au chapitre 4, depuis 1950, les membres élus étaient majoritaires au sein du conseil législatif<sup>11</sup>. Les grandes orientations de la politique économique étaient désormais décidées par des acteurs représentant les Trinidiens et non plus par la métropole et le gouvernement d'Albert Gomes, Ministre en chef de 1950 à 1956,<sup>12</sup> mit en place des mesures influencées par les enseignements d'Arthur Lewis (voir le tableau 7.1). Celles-ci étaient destinées à favoriser le développement de nouvelles industries à Trinidad, grâce à l'octroi de mesures fiscales avantageuses, la possibilité d'importer hors-taxe des équipements lourds et des matières premières et à des facilités pour le rapatriement des profits. Quand Eric Williams<sup>13</sup> succéda à Albert Gomes en tant que Ministre en chef en 1956, il poursuivit la stratégie d'industrialisation par invitation. Le tableau 7.1 présente quelques-unes des mesures prises dans le cadre de cette stratégie.

Dans l'industrie pétrolière, l'arrivée de l'Américain Texaco permit de consolider les activités du secteur. En 1956 ce dernier acquit Trinidad Leaseholds Limited, en activité depuis 1913. En 1957, les activités de forage en haute mer de la Trinidad Northern Areas furent reprises par Texaco. La même année, le rachat d'Antilles Petroleum Company fut finalisé<sup>14</sup>. L'industrie pétrochimique vit le jour avec l'implantation en 1959 de l'entreprise américaine d'engrais W.R Grace qui profita des avantages

---

<sup>10</sup> Bhoendradatt Tewarie and Roger Hosein, *Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean*, Kingston et Miami, Ian Randle Publishers, 2007, pp.39-40.

<sup>11</sup> Voir précisément la section 4.5.12.

<sup>12</sup> Voir l'annexe 19 pour un tableau récapitulatif des résultats des élections depuis 1946.

<sup>13</sup> Voir l'annexe 6 pour des éléments biographiques concernant Eric Williams.

<sup>14</sup> Petrotrin, *Down Memory Lane. The Evolution of Petrotrin*, Petrotrin, Corporate Communications Department, 2013, p.13.

accordées dans le cadre de la stratégie d'industrialisation par invitation et d'une loi ciblant plus spécifiquement le secteur des engrais (The Nitrogenous Fertilizer Industry Development Act 1958)<sup>15</sup>.

**Tableau 7.1. : Lois destinées à appliquer la politique d'industrialisation par invitation à Trinidad, 1950-1967**

<b>Lois</b>
1. Hotel Development Ordinance (1946)
2. Aid to Pioneer Industry Ordinance (1950)
3. The Income Tax Aid to Industry (1950)
4. Cement Industry Ordinance (1951)
5. Income Tax in Aid of Industry (1955)
6. Nitrogenous Fertilizes (Industry and Development Ordinance 1958)
7. Petrochemicals Industry Development Act (1967)
8. Tyre Manufacturing Industry Development Act (1967)

**Source:** Bhoendradatt Tewarie and Roger Hosein, Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean, Kingston et Miami, Ian Randle Publishers, 2007, p.50.

Bien qu'encourageant les États à attirer les entreprises étrangères, Arthur Lewis ne préconisait pas pour autant une attitude totalement passive de la part des pouvoirs publics. Il estimait que «le laissez-faire mis en œuvre par les gouvernements britanniques dans la Caraïbe avait constitué le principal obstacle à l'industrialisation de ces îles»<sup>16</sup>. A partir de 1957, le gouvernement d'Eric Williams adopta ainsi une attitude beaucoup plus impliquée dans la planification économique, avec la création d'un ministère des Finances, de la Planification et du Développement économique, dont Eric Williams lui-même prit la tête<sup>17</sup>. La même année, Trinidad créa l'Industrial Development Corporation (IDC), qui avait pour tâche de faciliter l'implantation des entreprises étrangères en réduisant les formalités administratives et en construisant des infrastructures jugées essentielles telles que des entrepôts<sup>18</sup>. Dans le Five-Year Plan de 1958-1962, le gouvernement indiqua les grandes lignes de la politique économique qu'il entendait suivre et prôna la mise en place de sites industriels destinés à accueillir des entreprises étrangères. Les autres orientations de ce document portaient sur le

<sup>15</sup> The National Gas Company of Trinidad and Tobago Limited, « 100 years of Local Petroleum Production », The Corporate Quarterly Journal of The National Gas Company of Trinidad and Tobago Limited, Vol. 22, No. 2, 2009, p.7.

<sup>16</sup> « Laissez-faire economic philosophy of British West Indian governments has been the principal obstacle to the industrialization of the islands. » Arthur Lewis, « Industrial Development in the British West Indies », op. cit., p.34.

<sup>17</sup> Ministry of Finance, [En Ligne], <http://www.finance.gov.tt/about-us/former-ministers-of-finance/>, Consulté le 04 avril 2016.

<sup>18</sup> Bhoendradatt Tewarie and Roger Hosein, Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean, op. cit., p.49.

développement des infrastructures d'électricité, d'approvisionnement d'eau, l'extension du réseau routier et la fourniture de services de santé et d'éducation. Ce plan quinquennal évoquait les besoins en main-d'œuvre en ces termes :

[...] a highly efficient and enthusiastic people will make maximum use even of limited resources, [...] there is no substitute for skill, initiative and industry in the process of social and economic development<sup>19</sup> ...

Selon l'analyse d'Ann Marie Bissessar et de Roger Hosein, ce premier effort de planification économique avait pour objectif principal d'améliorer le capital humain de l'île afin de favoriser la création de nouveaux emplois et de renforcer l'attractivité de Trinidad comme destination pour les investissements<sup>20</sup>.

Ainsi, durant la décennie précédant l'indépendance, la croissance économique de Trinidad fut robuste, comme illustré par le graphique 7.1. En 12 ans, le PIB par habitant avait plus que doublé, passant de 407 US\$ en 1950 à 1032 US\$ en 1962. Selon divers travaux<sup>21</sup>, cette bonne performance était principalement due à la stabilité des cours du pétrole et à l'augmentation de la capacité d'extraction locale, représentées sur le graphique 7.2 pour la période de 1950 à 1962. Il nous semble qu'on peut également évoquer le rôle de la stratégie d'industrialisation par invitation, qui a permis d'attirer des entreprises possédant la technologie et les moyens financiers nécessaires et qui ont certainement joué un rôle dans l'amélioration de la performance du secteur pétrolier.

Avant 1962, en tant que colonie britannique, les perspectives de développement de Trinidad étaient en partie liées aux décisions prises par le parlement britannique. On remarque ainsi que jusqu'en 1956, le rapport annuel du ministère de l'Énergie (Petroleum Department) débutait ainsi :

---

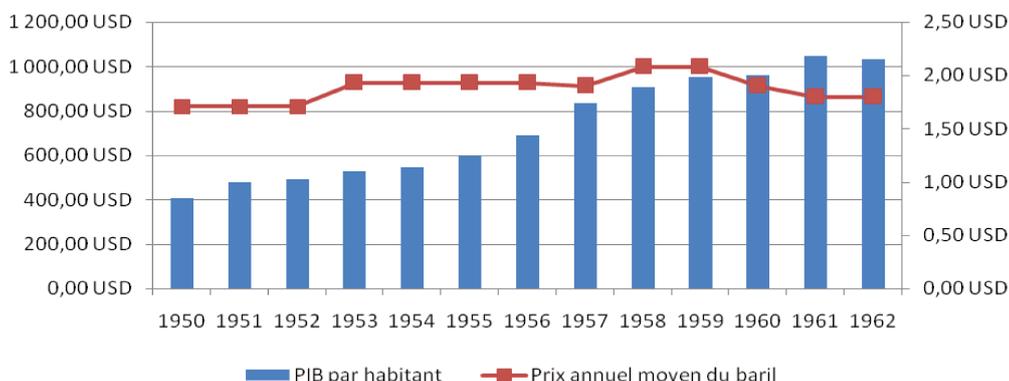
<sup>19</sup> Citation tirée de Michael Alleyne, *Nationhood From the Schoolbag: A Historical Analysis of the Development of Secondary Education in Trinidad and Tobago*, Washington, Organisation of American States, 1996, Chapitre 5.

<sup>20</sup> Ann Marie Bissessar et Roger Hosein, « The Role of the State in the Economic Development of Trinidad and Tobago with Special Reference to the Petrochemical Sector », communication présentée à la 33th Annual Monetary Studies Conference, Belize, 2001, p.5.

<sup>21</sup> Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago: Economic Growth in a Dual Economy », *Inter-American Development Bank Research Paper*, Washington, IDB, 2007, p.11; Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », *Social and Economic Studies*, Vol. 48, No. 1-2, 1999, p.218.

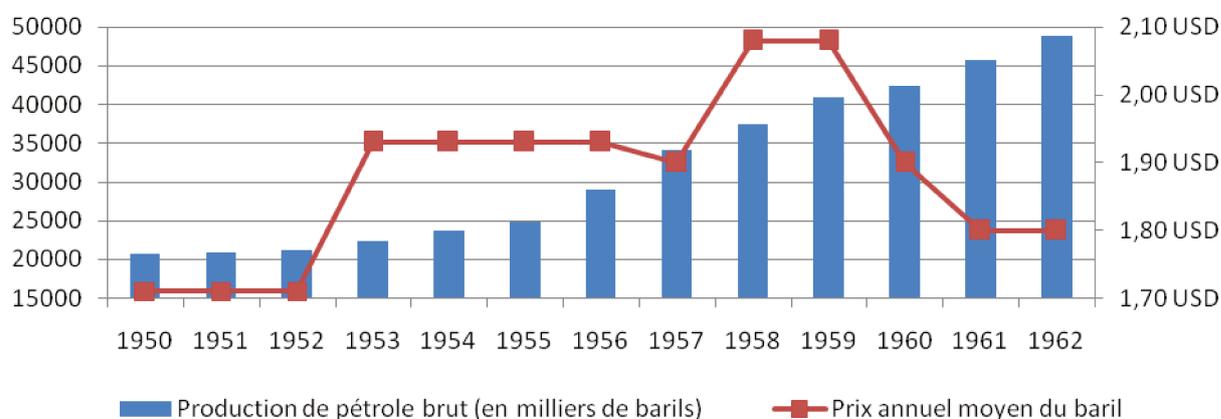
Honourable Colonial Secretary, [...] I have the honour to submit for the information of His Excellency the Governor, the following report on the Petroleum and Asphalt Industries of the Colony for the year 1956<sup>22</sup>.

**Graphique 7.1 : PIB par habitant à Trinidad (US\$ courants) et prix moyen du baril de pétrole (US\$ courants), 1950-1962**



Source : Penn World Table Statistics (v6.3) et BP statistics<sup>23</sup>

**Graphique 7.2 : Production annuelle de pétrole brut à Trinidad (en milliers de barils) et prix annuel moyen du baril (US\$) 1950-1962**



Source : Différentes éditions de rapports du Petroleum Department de Trinidad et BP statistics<sup>24</sup>

<sup>22</sup> Petroleum Department, Annual Administration Report For the Year 1956, p.2, [En ligne], consulté le 2 avril 2016, URL: <http://www.energy.gov.tt/publications/annual-administrative-reports>.

<sup>23</sup> Alan Heston, Robert Summers and Bettina Aten, Penn World Table Version 6.3, Center for International Comparisons of Production, Income and Prices at the University of Pennsylvania, August 2009; BP (British Petroleum), [En ligne], consulté le 28 mars 2016, URL: <http://www.bp.com/en/global/corporate/energy-economics/statistical-review-of-world-energy/downloads.html>.

<sup>24</sup> Petroleum Department, Administration reports, [En ligne], op. cit ; BP (British Petroleum), [En ligne], op. cit.

Pour sa part, Harold MacMillan<sup>25</sup>, Chancelier de l’Echiquier britannique en 1956, évoquait ainsi devant la Chambre des Communes, le rachat de la Trinidad Leaseholds Limited par Texaco :

I felt a sense of regret, even dismay, at the thought that an important asset of this kind, hitherto owned and managed by British interests, should pass out of our immediate control<sup>26</sup>.

Malgré tout, l’autonomie politique progressivement acquise, le sentiment de nationalisme croissant et le contexte général de décolonisation des années cinquante permirent une réception favorable aux préconisations d’Arthur Lewis qui, mises en place dès 1950, furent poursuivies au moment de l’accession formelle à l’indépendance en 1962. Pour favoriser le développement, l’État choisit de faire appel aux capitaux et à l’expertise de l’étranger, sans pour autant se désengager de l’activité économique. Cependant, le rôle des pouvoirs publics fut principalement celui de facilitateur, permettant aux entreprises, pour la plupart étrangères, de s’implanter à Trinidad. Appuyée par une demande mondiale soutenue<sup>27</sup>, les mesures prises par l’État permirent en effet à l’île d’effectuer la transition vers l’indépendance politique avec des indicateurs économiques encourageants. Néanmoins, la politique suivie renforçait la dépendance économique de Trinidad envers les capitaux étrangers, notamment américains.

## **7.2. 1962-1970 : de la poursuite de la politique d’industrialisation par invitation au revirement, dans un contexte de mécontentement social croissant**

Trinidad accéda officiellement à l’indépendance le 31 août 1962. Les élections parlementaires de 1961 avaient été remportées par Eric Williams, à la tête du *People’s National Movement* (PNM), et son gouvernement mit progressivement en place différents ministères. Dès 1962, un Ministry of Petroleum and Mines fut créé<sup>28</sup>. En

---

<sup>25</sup> Cet homme politique britannique du parti Conservateur fut premier Ministre de 1957 à 1963. Il est passé à la postérité pour son discours (*Winds of Change speech*) annonçant la vague de décolonisation qui allait s’ensuivre.

<sup>26</sup> HC 20 June 1956, vol. 554, col. 1432.

<sup>27</sup> Ann Marie Bissessar et Roger Hosein, « The Role of the State in the Economic Development of Trinidad and Tobago with Special Reference to the Petrochemical Sector », op. cit., p.5.

<sup>28</sup> Ministry of Energy and Energy Industries, [En ligne], consulté le 5 avril 2016, URL: <http://www.energy.gov.tt/about-us/>

1963, un expert iranien, Baghair Mostofi, fut invité à prendre la tête d'une commission (connue sous le nom de Mostofi Commission) chargée d'évaluer l'industrie pétrolière de Trinidad et de formuler des recommandations sur sa gestion. Le cahier des charges établi par le gouvernement comprenait la requête suivante :

To recommend a legal framework for the oil industry of Trinidad and Tobago which would stimulate the operations of foreign investors while safeguarding the interests of the nation<sup>29</sup>.

Tout en créant des organismes qui accompagneraient le développement de l'île, il était clair que le gouvernement était toujours influencé par les préceptes d'Arthur Lewis. Cependant, une telle attitude semble plutôt dénoter le réalisme des autorités, conscientes de ne pas posséder encore les capitaux et l'expertise leur permettant de se passer des investissements étrangers, plutôt qu'une acceptation de leur domination. Dans le même temps, des discours exprimaient la volonté de voir Trinidad prendre pleinement le contrôle des décisions clé affectant son économie. Ainsi, dans son discours de présentation du budget en 1963 le ministre des Finances de l'époque, A.N.R. Robinson<sup>30</sup>, fit l'observation suivante :

One of the most serious disadvantages from which developing countries have suffered, and from which we in Trinidad and Tobago have not escaped has been the nature of the policies of the banks and other financial institutions operating in the country, which have tended to siphon domestic savings for investment abroad even while the country itself is desperately in need of capital. Moreover, the credit policies of these institutions have been dictated by their metropolitan head offices and have tended to reflect metropolitan rather than local requirements<sup>31</sup>.

---

<sup>29</sup> Citation reprise du discours d'ouverture de Conrad Enill, Ministre de l'Énergie en 2008 lors de la Conférence Trinidad and Tobago : *Overview of the Government's Energy Policy in The Second 100 Year Period* à Port-d'Espagne, [En ligne], consulté le 5 avril 2016, URL: [http://www.energy.gov.tt/wp-content/uploads/2013/11/IBC\\_Conference\\_December\\_10\\_2008.pdf](http://www.energy.gov.tt/wp-content/uploads/2013/11/IBC_Conference_December_10_2008.pdf).

<sup>30</sup> Arthur Napoleon Raymond Robinson fut ministre des Finances de 1961 à 1966 au sein du gouvernement du PNM. Opposé à la politique d'Eric Williams, il quitta le parti dans les années soixante-dix et forma son propre parti, le Democratic Action Congress (DAC). Au sein d'une coalition portant le nom de National Alliance for Reconstruction, le DAC accéda au pouvoir en 1986, mettant fin à 30 ans d'hégémonie du PNM. A.N.R. Robinson fut Premier Ministre entre 1986 et 1991 et Président de Trinidad et Tobago entre 1997 et 2003.

<sup>31</sup> Citation reprise de Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.221.

Le ministère des Finances existait déjà depuis 1956 mais en 1964, la Banque centrale de Trinidad fut créée<sup>32</sup>, avec à sa tête, l'Américain John Pierce<sup>33</sup>. Le recours à l'expertise étrangère pour la mise en place de cette institution essentielle pour accompagner le développement économique de l'île semble illustrer, une fois de plus, non pas l'acceptation passive de la domination étrangère, mais la prise de conscience que pour atteindre l'autonomie économique, l'île devait savoir tirer profit de l'expérience des experts étrangers. Par ailleurs, dans le but de rationaliser la fourniture des services publics<sup>34</sup>, le gouvernement racheta différents opérateurs de transport pour former la Public Transport Service Corporation<sup>35</sup> en 1965 et procéda à la création de la Water and Sewerage Authority<sup>36</sup> la même année.

Le deuxième plan quinquennal, portant cette fois sur la période 1964-1968, sembla suivre l'orientation du premier plan en ce qui concerne la nécessité de développer le capital humain de l'île :

The crucial importance of education in the process of economic development is receiving an increasing degree of emphasis<sup>37</sup>.

De plus, la loi sur l'éducation de 1966<sup>38</sup> entreprit de consolider le système éducatif aux niveaux primaire et secondaire. Cependant, divers auteurs<sup>39</sup> considèrent que le deuxième plan quinquennal se démarquait du premier dans la mesure où on y voyait l'expression de la volonté de reprendre en main les rênes de l'économie :

Local capital must accept and play a far more important role than hitherto in the economic life of the country if assurance is to be had that the nation's economic future will be guided by

---

<sup>32</sup> Central Bank Act, Act 23 of 1964.

<sup>33</sup> Alex N. McLeod, « Central Banking in Trinidad and Tobago, 1966-1969 », BNL Quarterly Review No. 190, 1994, p.315.

<sup>34</sup> Ann Marie Bissessar et Roger Hosein, « The Role of the State in the Economic Development of Trinidad and Tobago with Special Reference to the Petrochemical Sector », op. cit., p.6.

<sup>35</sup> Public Transport Act, Act 11 of 1965.

<sup>36</sup> Water and Sewerage Act, Act 16 of 1965.

<sup>37</sup> Citation tirée de Michael Alleyne, *Nationhood From the Schoolbag*, op. cit., Chapter 5.

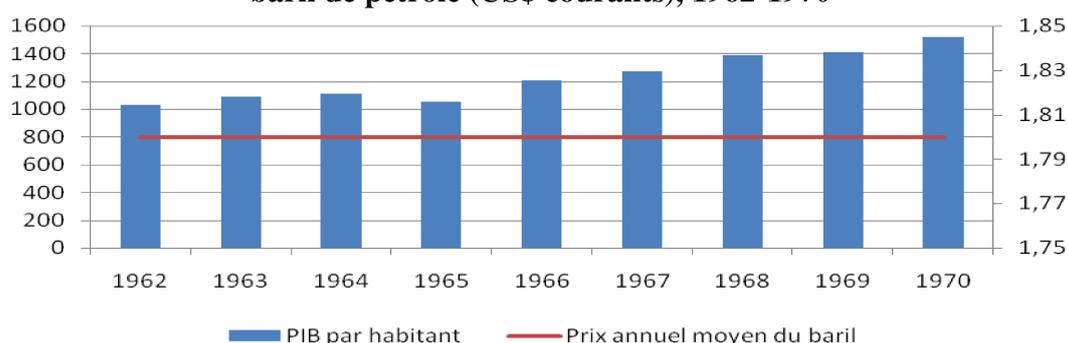
<sup>38</sup> Education Act, Act 1 of 1966.

<sup>39</sup> Ann Marie Bissessar et Roger Hosein, « The Role of the State in the Economic Development of Trinidad and Tobago with Special Reference to the Petrochemical Sector », op. cit., p.5; Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.219.

people with a permanent stake in the independence of the country and its people.<sup>40</sup>

Durant la décennie, les cours stables du pétrole et les améliorations de la performance de l'industrie pétrolière avaient permis à Trinidad d'enregistrer des taux de croissance par habitant toujours plus élevés, comme illustré par le graphique 7.3.

**Graphique 7.3 : PIB par habitant à Trinidad (US\$ courants) et prix moyen du baril de pétrole (US\$ courants), 1962-1970**



Source : Penn World Table Statistics (v6.3) et BP statistics<sup>41</sup>

Cependant, les choix effectués par le gouvernement ne suscitaient pas toujours l'unanimité au sein de la population. Au moment de l'indépendance, l'industrie pétrolière était déjà dominée par les capitaux étrangers et la politique d'industrialisation par invitation avait eu pour conséquence de renforcer la mainmise étrangère sur l'économie de Trinidad. Les bénéfices de cette politique ne furent pas à la hauteur des prévisions. Les entreprises rapatriaient leurs profits, privant l'investissement local de capital pour se développer. Les avantages fiscaux accordés en tant que mesures incitatives diminuèrent les revenus de l'État. Le nombre d'emplois créés fut en-deçà des prévisions<sup>42</sup>. Le taux de chômage était élevé, en moyenne de 14% entre 1963 et 1970<sup>43</sup> (voir tableau 7.2). Vers la fin des années soixante, la production locale de pétrole déclina, réduisant la part jouée par le secteur pétrolier dans le PIB (voir les graphiques 7.4 et 7.5). Ceci s'accompagna de la montée de mouvements

<sup>40</sup> Citation reprise de Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.220.

<sup>41</sup> Alan Heston, Robert Summers and Bettina Aten, Penn World Table Version 6.3, op. cit.

<sup>42</sup> Shabaka Kambon, « Trinidad and Tobago : Since Independence », *Everybody's*, Vol. 23, No. 8, 1999, p.2.

<sup>43</sup> Calculé à partir des taux fournis par la Banque centrale de Trinidad et Tobago, *Handbook of Key Economic and Financial Statistics*, Port of Spain, CBTT, 2014, p.3.

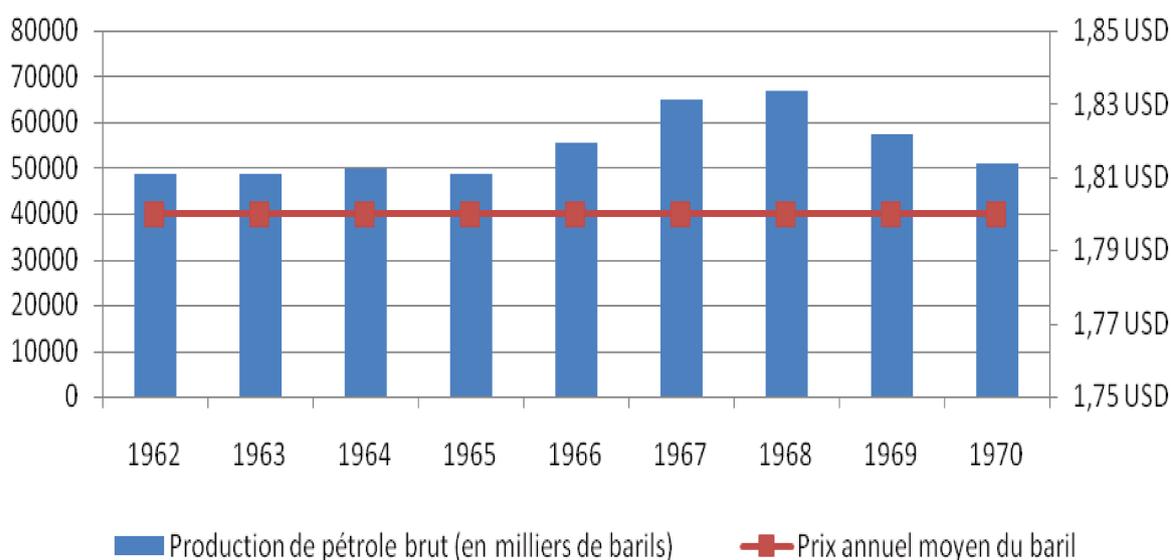
contestataires<sup>44</sup>, ce qui conduisit le gouvernement d'une part, à introduire la loi sur les relations industrielles de 1965<sup>45</sup> pour contrôler l'activité des syndicats mécontents et d'autre part, à changer progressivement de politique<sup>46</sup>.

**Tableau 7.2 : Taux de chômage et balance de paiement (TT\$ millions), Trinidad, 1962-1970**

Année	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Balance des paiements	137,4	-52,8	-30,9	-16	4	45,5	-6,3	-20,6
Chômage	13,7	14	13,7	13,9	16	14,9	13,1	12,8

Source: Central Bank of Trinidad and Tobago, Handbook of Key Economic and Financial Statistics, Port of Spain, CBTT, 2014, p. 37; p.139.

**Graphique 7.4 : Production annuelle de pétrole brut à Trinidad (en milliers de barils) et prix annuel moyen du baril (US\$), 1962-1970**



Source: Différentes éditions de rapports du Petroleum Department de Trinidad et BP statistics<sup>47</sup>

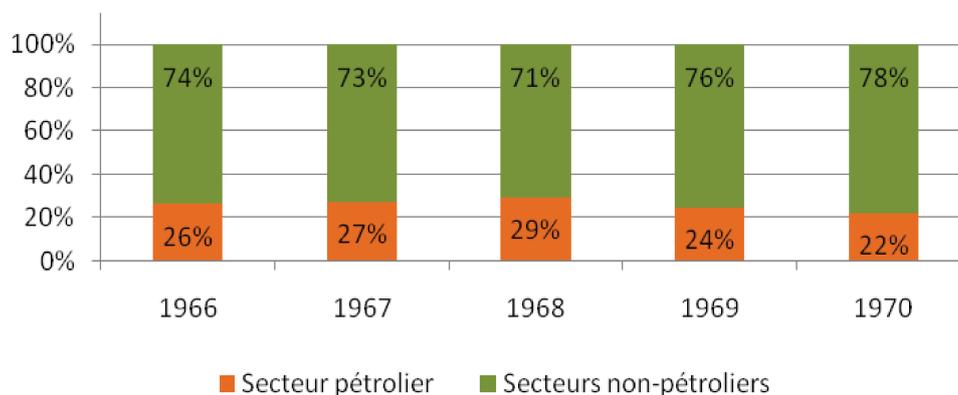
<sup>44</sup> Portant des noms comme Black Power Revolution ou New World Group, ces groupes revendiquaient que l'autonomie politique aurait dû s'accompagner de l'indépendance économique, alors que selon eux, la politique d'Eric Williams durant les années soixante avait surtout profité économiquement aux entreprises étrangères. Voir supra la note 4 de ce chapitre.

<sup>45</sup> Industrial Stabilization Act 1965

<sup>46</sup> Pour les différents partis politiques au pouvoir, voir l'annexe 19 qui présente un tableau récapitulatif des résultats des élections depuis 1946.

<sup>47</sup> Petroleum Department, Administration Reports, [En ligne], op. cit ; BP (British Petroleum), [En ligne], op. cit.

**Graphique 7.5 : Contribution des secteurs pétrolier et non-pétrolier au PIB de Trinidad, 1966-1970<sup>48</sup> (en pourcentage)**



**Source:** Calculé à partir des données issues de Central Bank of Trinidad and Tobago, Handbook of Key Economic and Financial Statistics, op. cit., p. 12.

La philosophie de Lewis qui avait dominé les décisions du gouvernement durant les années cinquante et soixante fut alors remise en cause, l'école de pensée incarnée par Lloyd Best prenant l'ascendant. Lloyd Best, économiste originaire de Trinidad, avait une analyse diamétralement opposée à celle de Lewis concernant les besoins des petits territoires des Caraïbes, confrontés à la nécessité de se développer. À partir de travaux sur la notion d' « économie de plantation », <sup>49</sup> il affirmait que pour s'affranchir du moule colonial, les États de la Caraïbes devaient, au contraire, prendre le contrôle des plus hautes sphères de leur économie.

[...] the primary planning task in both time and importance is to create a framework within which the Caribbean economy would be able to make effective decisions about development. In terms

<sup>48</sup> Les statistiques de la Banque centrale de Trinidad portant sur la composition sectorielle du PIB débutent en 1966.

<sup>49</sup> Les économies de plantation font partie de systèmes économiques reposant sur l'exportation et sont des satellites créés par une métropole dans le cadre de la colonisation. Trois types de « satellites » sont identifiés par cette école de pensée : des colonies de conquête, des colonies de peuplement et des colonies d'exploitation. Les colonies de conquête avaient pour principale fonction d'assurer le transfert de richesse de la colonie vers la métropole, les colonies de peuplement reposaient sur l'établissement précis de ce qui devaient être produit et les conditions de cette production et les colonies d'exploitation, à l'inverse des colonies de conquête, n'étaient non plus envisagées comme des territoires à dépouiller mais plutôt comme des lieux où le développement d'une activité productive permettrait le développement des relations commerciales avec la métropole. Dans le temps, trois phases sont identifiées : une première période s'étendant des débuts de la colonisation à l'abolition de l'esclavage en 1838. La deuxième phase, que Lloyd Best appelle « économie de plantation modifiée » s'étend jusqu'à la Grande Dépression des années trente. La troisième période « d'économie de plantation modifiée davantage » commence à la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945. Voir la section 1.2 du chapitre 1 de ce travail. Voir également Bhoendradatt Tewarie and Roger Hosein, Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean, op. cit., Chapitre 2 ; Lloyd Best, « A Model of Pure Plantation Economy », Social and Economic Studies, Vol. 17, No.3, 1968 ; Lloyd Best and Kari Levitt, Pure Plantation Economy, Institute of International Relations, Trinidad, University of the West Indies, 1975.

of action, this means a transformation of the character of the corporations and a drastic revision of the terms of their participation. In this connection, measures for nationalisation or even expropriation cannot be arbitrarily ruled out.<sup>50</sup>

Il constatait que, dans la période post-indépendance, les liens unissant les anciennes colonies aux anciennes nations impériales étaient toujours largement déterminés par la relation de subordination qui existait à l'époque coloniale. Selon lui, cet héritage persistant du modèle de l'économie de plantation incluait des mécanismes d'ajustement économique qui privaient la région caribéenne d'une dynamique interne propice au développement, et les schémas de répartition et d'utilisation de la richesse ne contribuaient pas à la transformation économique souhaitée. Dans l'environnement riche en ressources naturelles d'un pays comme Trinidad, les théories de Best et de l'école de l'économie de la plantation semblaient séduisantes<sup>51</sup>. Elles inspirèrent notamment le New World Group, une association d'intellectuels de la Caraïbe anglophone qui prônait un modèle de développement centré sur la Caraïbe, ses spécificités et ses besoins, et se distançant de l'influence de l'ancienne métropole. Ces intellectuels popularisèrent leurs idées à travers leur revue *New World Quarterly*, publiée entre 1963 et 1972<sup>52</sup>. Parallèlement, au sein de la société civile et à l'échelle de la Caraïbe anglophone, des mouvements portant des noms tels que le Black Power Revolution revendiquaient davantage de justice sociale et d'égalité des chances dans la société<sup>53</sup>.

En réponse à ces évolutions sociales et idéologiques, le gouvernement entama un changement dans l'orientation de sa politique économique dès la fin des années soixante<sup>54</sup>. Le troisième plan quinquennal 1969-1973 mit ainsi davantage l'accent sur la nécessité d'assurer la croissance du pays en s'appuyant sur ses propres ressources humaines et financières. Ramesh Ramsaran en fournit l'analyse suivante :

---

<sup>50</sup> Llyod Best, « Independent Thought and Caribbean Freedom », *New World Quarterly*, Vol.3, No 4, 1967, réédité par Norman Girvan et Owen Jefferson (Eds.), *Readings in the Political Economy of the Caribbean*, Mona, Jamaica, New World Group, 1971, p.33.

<sup>51</sup> Bhoendradatt Tewarie and Roger Hosein, *Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean*, op. cit., p.39.

<sup>52</sup> Norman Girvan, « Lloyd Best and the birth of the New World Group », *Trinidad and Tobago Review*, April 2007, [En ligne], consulté le 15 juillet 2015, URL: <https://openanthropology.files.wordpress.com/2014/04/girvan2.pdf>.

<sup>53</sup> Pour une analyse de ces mouvements, voir Bert. J. Thomas, « Caribbean Black Power » op. cit. ; Jerome Teelucksingh, « The Black Power Movement in Trinidad and Tobago », op.cit.

<sup>54</sup> Bhoendradatt Tewarie and Roger Hosein, *Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean*, op. cit., pp.2-3.

A recurring theme in the Third Plan was the need for greater ‘self reliance’ and ‘internally propelled growth’ as a means of developing a ‘truly national economy’. As the Plan saw it, creating conditions for self-reliance and greater national control of the economy did not mean closing off the economy from foreign trade, or from the inflows of foreign capital from relatively free foreign ‘invisible’ transactions. Rather it suggested the necessity for more positive steps to promote tastes for local goods and services, local technological research, local engineering and other technical skills, local enterprise (both public and private) and the mobilisation of local capital. It was stipulated that “building a national economy required the establishment of locally-owned financial institutions, locally-owned enterprises in industry, agriculture and tourism, more local technology, greater use of local raw materials, more local entrepreneurship and management and greater internal capacity for mobilising savings. Key economic decisions should be in local hands.”<sup>55</sup>

Il ne s’agissait donc rien de moins que de réduire drastiquement l’ingérence étrangère dans l’économie nationale, et ce revirement se traduisit par une spectaculaire vague de nationalisations. Cette dernière commença avec le rachat par l’État de la compagnie nationale de téléphonie en 1968. Le secteur bancaire, où opéraient majoritairement des établissements canadiens, américains et britanniques<sup>56</sup>, fit l’objet de mesures visant à augmenter la participation locale. Citant des extraits du discours présentant le budget de 1969 prononcé par Eric Williams, Ramesh Ramsaran rapporte :

Dr. Williams [...] was ‘encouraging’ the foreign branch banks “to incorporate their local operations in subsidiaries and to provide opportunities for local participation.” He further announced that commercial banks “will not be allowed to open new branches without the prior permission of the Minister of Finance. And finally, the Government has decided that except in special cases new foreign commercial banking operations will be permitted in the country only if they are joint venture operations involving local participation; a limit will also be imposed on such new admissions.”<sup>57</sup>

---

<sup>55</sup> Citation reprise de Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.222. Tous les guillemets proviennent du texte original de Ramsaran.

<sup>56</sup> Central Bank of Trinidad and Tobago, *Contributing to our Financial and Economic Development 1964-2009*, Port-of-Spain, Trinidad, 2009, p.3.

<sup>57</sup> Citation reprise de Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.221. Tous les guillemets proviennent du texte original de Ramsaran

En 1969, l'État devint actionnaire majoritaire au sein de la Trinidad-Tesoro Petroleum Co. Ltd en rachetant les parts de la British Petroleum. La même année, Victor Bruce fut nommé gouverneur de la Banque Centrale. Il était le premier Trinidadien à occuper cette fonction<sup>58</sup>.

Durant les premières années d'indépendance, on observe donc une volonté politique d'orchestrer le développement économique, tout en cherchant d'abord à obtenir l'apport des capitaux et de l'expertise de l'étranger, unique moyen, selon Arthur Lewis, de développer une industrie locale et régionale viable et compétitive. Cependant cette stratégie renforça la mainmise étrangère sur les hautes sphères de l'économie et favorisa l'émergence d'une idéologie prônant l'indépendance économique autant que politique, incarnée par Lloyd Best et le New World Group. La dégradation du contexte macroéconomique vers la fin de la décennie suscita le mécontentement croissant de la population.

Face à l'absence de capitaux locaux pouvant reprendre la place des entreprises étrangères pointées du doigt, le gouvernement d'Eric Williams, réélu en 1966<sup>59</sup>, n'eut d'autre choix que de renforcer son rôle au sein de l'économie afin de réduire celui des entreprises étrangères. Les années soixante-dix marquèrent donc un tournant, constat qu'Eric Williams lui-même fit lors d'un discours dans la ville trinidadienne de Chaguaramas en déclarant qu' « en ce début de la décennie des années soixante-dix, l'humeur caribéenne était à la révolution »<sup>60</sup>.

L'agitation sociale croissante et la soudaine augmentation considérable des revenus de l'Etat dans le sillage du premier choc pétrolier furent des éléments catalyseurs, qui ne firent que renforcer la tendance amorcée dès la fin des années soixante.

---

<sup>58</sup> Central Bank of Trinidad, [En ligne], Consulté le 6 avril 2016, URL: <http://www.central-bank.org.tt/content/past-governors>.

<sup>59</sup> Voir l'annexe 19 pour un tableau récapitulatif des résultats des élections depuis 1946.

<sup>60</sup> « [...] the beginning of the Decade of the Seventies finds the Caribbean in a revolutionary mood ». Citation reprise de Raffique Shah, « The Revolutionary '70s », Trinicenter.com, [En ligne], consulté le 6 avril 2016, URL: <http://www.trinicenter.com/Raffique/2012/Sep/020912.htm>.

### **7.3. 1970-1986 : l'apogée de l'activisme économique de l'État**

Ainsi donc, au début des années soixante-dix, la politique poursuivie par le PNM sembla opérer un virement à 180° par rapport à celle des années soixante. La présence croissante de firmes multinationales, des pratiques d'embauche que la population jugeait injuste et discriminatoire<sup>61</sup> et les taux élevés de chômage contribuèrent à galvaniser les mouvements contestataires, menant à des manifestations durant lesquelles la population scandait des slogans tels que « Power to the People »<sup>62</sup>. Le National Joint Action Committee (NJAC), fondé en 1969, incita la population à se rebeller et les débordements violents qui s'ensuivirent poussèrent le gouvernement à décréter un état d'urgence et à faire voter successivement l'Emergency Powers Act 1970 et le National Security Act 1970<sup>63</sup>. Il est significatif de noter que les élections de 1971 enregistrèrent le taux de participation des électeurs le plus bas depuis l'adoption du suffrage universel à Trinidad en 1946 (33,17%). Néanmoins, le PNM fut réélu avec 84% des voix, remportant la totalité des trente-six sièges au parlement<sup>64</sup>.

Avec le recul de l'histoire, dans un tel contexte de protestations qui ne semblaient pas infondées et devant la nécessité d'apaiser l'électorat, le revirement de politique du PNM n'apparaît pas étonnant. Ainsi, la participation de l'État dans l'économie alla croissant, en partie pour répondre aux attentes de la population. Dans son discours de présentation du budget de 1972, le ministre des Finances George Chambers déclara :

As I said, participation by Government is one of the means which we have employed to accelerate the transfer of control and ownership of foreign-owned firms in the country and to ensure that substantial national participation is achieved from the very outset in important new operations.<sup>65</sup>

En outre, George Chambers annonça des mesures spécifiques pour contrôler plus étroitement les activités des multinationales à Trinidad. Ces mesures comprenaient l'obligation pour tout nouvel investissement étranger de contribuer au développement local et de permettre un transfert de technologie et de compétences ; l'accès dorénavant

---

<sup>61</sup> Jerome Teelucksing, « The Black Power Movement in Trinidad and Tobago », op. cit., p.167.

<sup>62</sup> Ibid., p.171.

<sup>63</sup> Ibid., p.168.

<sup>64</sup> Voir l'annexe 19 pour un tableau récapitulatif des résultats des élections depuis 1946.

<sup>65</sup> Citation reprise de Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.223.

limité à une participation minoritaire pour toute entreprise étrangère opérant dans les hautes sphères de l'économie ; la classification de certaines activités comme étant réservées à l'effort national ; l'obligation pour les entreprises étrangères déjà implantées de favoriser la participation locale, en particulier de leur propre main-d'œuvre, au sein de leurs activités ; et l'implication active du gouvernement au sein du capital de certaines entreprises afin d'accélérer la reprise des hautes sphères de l'économie par des intérêts locaux<sup>66</sup>. Rien qu'entre 1970 et 1973, l'État devint actionnaire au sein de pas moins de treize entreprises<sup>67</sup>. En 1970, le gouvernement racheta une filiale locale de la Banque de Montréal et procéda quelques mois plus tard à l'ouverture de la première banque commerciale trinitadienne, la National Commercial Bank of Trinidad and Tobago Limited<sup>68</sup>. Pour accompagner le processus de transfert des participations détenues par des capitaux étrangers vers les investisseurs locaux, le ministère des Finances créa dès 1970 un Capital Issues Committee<sup>69</sup> dont les activités finirent par être intégrées à la bourse de Trinidad quand celle-ci vit le jour en 1981<sup>70</sup>.

Le secteur énergétique ne resta pas en marge de cette volonté de rapatrier les rênes du pouvoir économique. Après la création en 1969 de la Trinidad-Tesoro Petroleum Co. Ltd. où l'État était actionnaire majoritaire, les activités de promotion du secteur pétrolier furent également nationalisées avec le lancement des opérations de la Trinidad and Tobago National Petroleum Marketing Company en 1972<sup>71</sup>. Le 31 août 1974, à la date symbolique de commémoration de l'accession à l'indépendance, la Trinidad and Tobago Oil Company vit le jour, suite au rachat par l'État des parts de Shell Trinidad.<sup>72</sup> Le lancement de ces projets fut souvent l'occasion pour le Premier ministre Eric Williams de rappeler qu'ils contribuaient à la consolidation de la nation trinitadienne. Ainsi, il rappelait à ses auditeurs et par là-même, il répondait à ses détracteurs, que le gouvernement n'avait nullement l'intention de laisser la richesse économique de l'île

---

<sup>66</sup> Ibid., p.224.

<sup>67</sup> Voir l'annexe 20 pour une liste détaillée des entreprises au sein desquelles l'État acquit une participation.

<sup>68</sup> Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.221.

<sup>69</sup> Stock Exchange of Trinidad, [En ligne], consulté le 6 avril 2016, URL : <http://www.stockex.co.tt/controller.php?action=content&id=11>.

<sup>70</sup> Securities Industry Act 1981

<sup>71</sup> Les bases de cette compagnie furent jetées en 1969, avec l'adoption par le parlement du National Petroleum Company Act 33 of 1969.

<sup>72</sup> Voir l'annexe 20 pour une liste détaillée des entreprises au sein desquelles l'État acquit une participation.

aux mains d'étrangers. Lors du lancement de la National Commercial Bank of Trinidad and Tobago Limited, Eric Williams déclara :

This indeed is an important milestone in the history of Trinidad and Tobago. It is an occasion for pride, for happiness. Above all, it is an occasion for dedication to service for achievement to the goals and aspirations of our nation.<sup>73</sup>

Quand la Trinidad and Tobago Oil Company vit le jour lors du huitième anniversaire de l'indépendance, Williams prononça les paroles suivantes :

As we proceed to lower the flag of yesterday [...] and hoist the flag of today and tomorrow, the flag of the nation as against the flag of an external corporation, as we see the flag, our flag, flying high and riding proud in the breeze, symbolising the ascent of the nation and the higher destiny of the citizens of Point Fortin, let us say, with pride but yet with humility, we are going well, and may God bless our nation.<sup>74</sup>

Aux yeux d'Eric Williams, la construction nationale et l'avenir de l'île passaient alors à l'évidence par l'éviction des entreprises étrangères de l'économie de Trinidad, signe d'une rupture radicale avec son passé colonial et impérialiste. Comme indiqué précédemment, le choc pétrolier de 1973, suivi de la hausse rapide des cours du pétrole à partir de 1974 donna au gouvernement les moyens financiers d'accompagner cette volonté de se réappropriier les hautes sphères de l'économie. Les graphiques 7.6, 7.7 et 7.8 ci-dessous font ressortir l'augmentation de la production de pétrole brut, la part croissante jouée par le secteur pétrolier dans le PIB et la forte progression du PIB par habitant enregistrés par Trinidad jusqu'à la fin des années soixante-dix au moins.

Les déclarations et documents émanant des pouvoirs publics de l'époque indiquaient toutefois leur intention de diversifier l'économie. Selon l'analyse de Ramesh Ramsaran, les deuxième et troisième plans quinquennaux reconnaissaient la nécessité de réduire la dépendance au pétrole<sup>75</sup>.

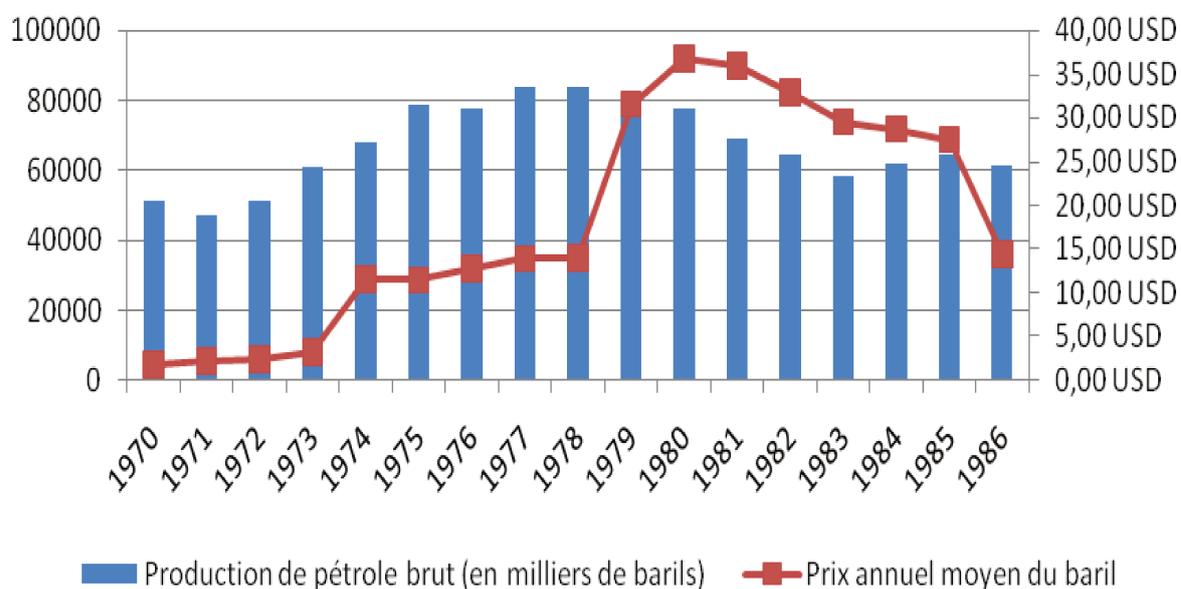
---

<sup>73</sup> Cité par Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.221.

<sup>74</sup> Cité par Ann Marie Bissessar et Roger Hosein, « The Role of the State in the Economic Development of Trinidad and Tobago with Special Reference to the Petrochemical Sector », op. cit., p.24.

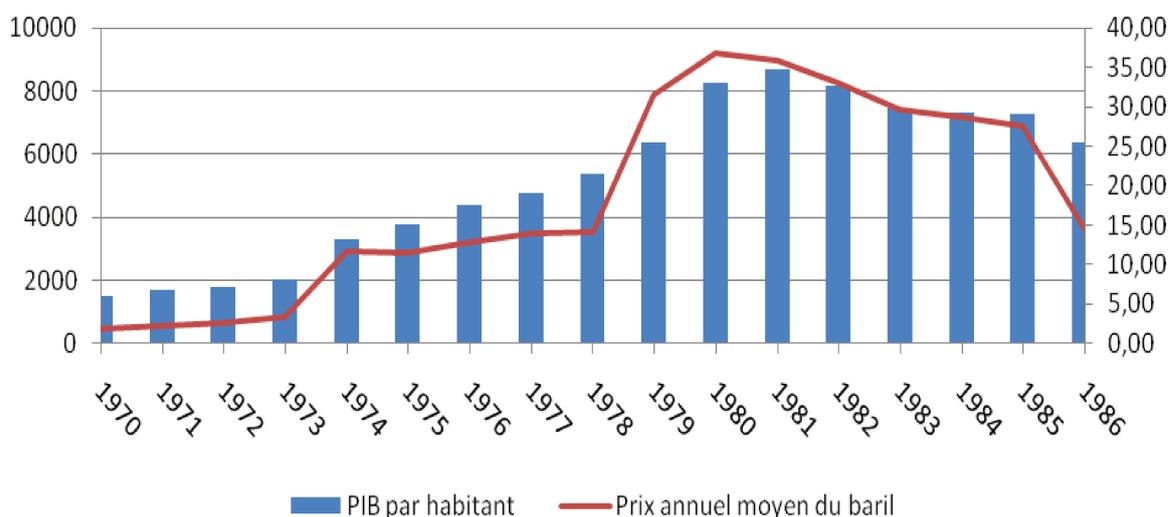
<sup>75</sup> « The Second (1964-68) and Third (1969-73) Plans emphasized the need for reducing dependence on the petroleum sector and increasing diversification and self-reliance. » Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.219.

**Graphique 7.6 : Production annuelle de pétrole brut à Trinidad (en milliers de barils) et prix annuel moyen du baril (US\$), 1970-1986**



**Source:** Différentes éditions de rapports du Petroleum Department de Trinidad et BP statistics<sup>76</sup>

**Graphique 7.7 : PIB par habitant à Trinidad (US\$) et prix moyen du baril de pétrole (US\$ courants), 1970-1986**

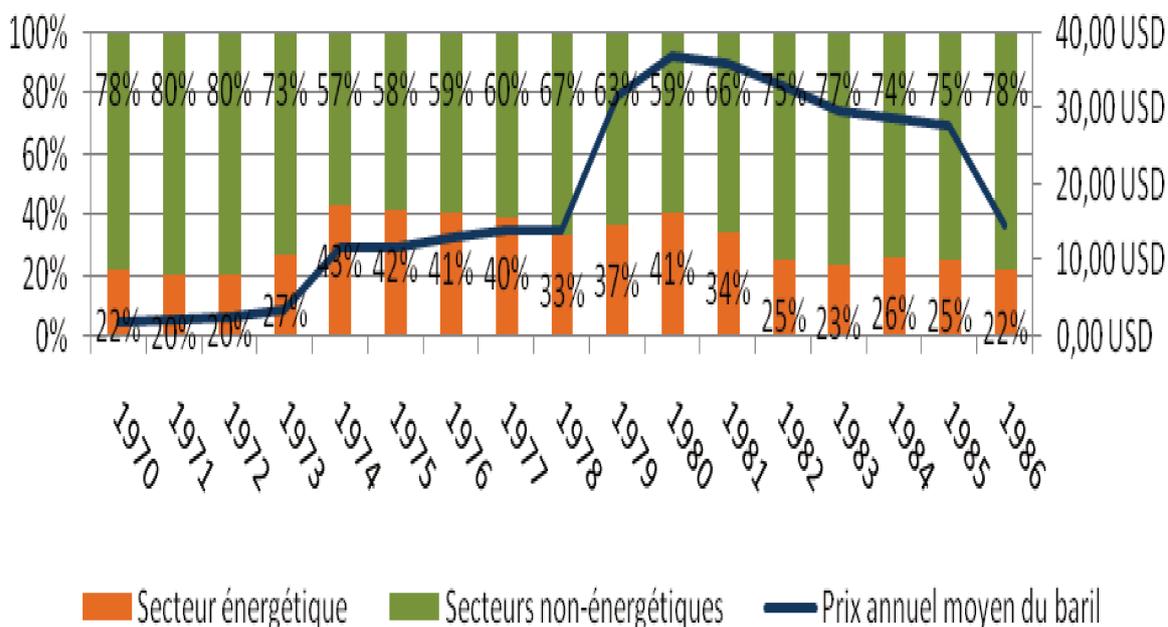


**Source :** Penn World Table Statistics (v6.3) et BP statistics<sup>77</sup>

<sup>76</sup> Petroleum Department, Administration reports, [En ligne], op. cit.; BP (British Petroleum), [En ligne], op. cit.

<sup>77</sup> Alan Heston, Robert Summers and Bettina Aten, Penn World Table Version 6.3, op. cit.

**Graphique 7.8 : Contribution des secteurs énergétiques et non-énergétiques au PIB de Trinidad (en pourcentage) et prix annuel moyen du baril (US\$), 1970-1986**



**Source:** Calculé à partir des données issues de Central Bank of Trinidad and Tobago, Handbook of Key Economic and Financial Statistics, op.cit., p. 12 et de BP statistics.

Le discours prononcé par Eric Williams en 1976, lors du début de la construction de ce qui deviendrait l'Iron and Steel Company of Trinidad and Tobago (ISCOTT), mettait l'accent sur la volonté de développer le secteur industriel et ainsi, de ne pas se limiter à l'exportation de matières premières et à une prospérité nécessairement éphémère liée à la rente pétrolière:

There have been attempts to persuade us that the simplest and easiest thing to do would be to sit back, export our oil, export our gas, do nothing else and just receive the revenues derived from such exports and as it were, lead a life of luxury – at least for some limited period. This, the Government has completely rejected, for it amounts to putting the entire nation on the dole. Instead, we have taken what may be the more difficult road and that is, accepting the challenge of entering the world of steel, aluminium, methanol, fertilizer, petrochemicals. We have accepted the challenge of using our hydrocarbon resources in a very definite industrialization process<sup>78</sup>.

<sup>78</sup> Citation reprise du discours d'ouverture de Conrad Enill, Ministre de l'Énergie en 2009 lors de la cérémonie d'ouverture de l'usine d'ammoniac A-U-M à Point Lisas, Trinidad [En ligne], consulté le 6 avril 2016, URL: [http://www.energy.gov.tt/wp-content/uploads/2013/11/AUM\\_Complex\\_Opening.pdf](http://www.energy.gov.tt/wp-content/uploads/2013/11/AUM_Complex_Opening.pdf).

Par ailleurs, les bases de l'exploitation des réserves de gaz naturelles de Trinidad commencèrent réellement à être jetées dans les années soixante-dix<sup>79</sup>. La découverte de vastes gisements de gaz naturel en 1971<sup>80</sup> avait en effet ouvert de nouvelles perspectives à Trinidad et les revenus excédentaires du gouvernement rendaient possibles le début d'une stratégie d'industrialisation fondée sur l'exploitation du gaz naturel. Cette stratégie consistait en l'exploitation d'une ressource naturelle disponible localement, afin de la transformer avant exportation. Cela permettrait au pays de développer une activité industrielle, augmentant son implication dans la chaîne de valeur de l'industrie pétrochimique, plutôt que de se cantonner au rôle d'exportateur de matières premières<sup>81</sup>. Ainsi, en 1974, la Trinidad Nitrogen Co. Ltd., société en participation où l'État détenait 51% de l'actif et l'entreprise W.R Grace, déjà présente sur l'île depuis 1959, les 49% restants, vit le jour. La Natural Gas Company détenue à 100% par l'État, fut lancée en 1975. En tant qu'actionnaire majoritaire, l'État contribua à l'ouverture de Fertilizers of Trinidad and Tobago Ltd. en 1977, en partenariat avec AMOCO<sup>82</sup>. Ces investissements furent fondamentaux pour Trinidad puisque le ministère de l'Énergie et des industries énergétiques estime que depuis le début des années quatre-vingt-dix le secteur des hydrocarbures à Trinidad s'appuie moins sur le pétrole que sur le gaz<sup>83</sup>. Les travaux de Daniel Artana et d'autres chercheurs indiquent que la bonne performance du secteur au début des années deux mille est également due à la forte croissance de la composante gazière. De même, Trinidad est aujourd'hui le plus grand producteur d'ammoniac et de méthane au monde et le premier exportateur de gaz liquide naturel aux États-Unis<sup>84</sup>.

Cependant, force est de constater qu'en dépit des tentatives d'étendre les activités économiques au-delà de la simple extraction du pétrole ou du gaz afin de développer

---

<sup>79</sup> Quelques projets sont mentionnés ci-dessous mais l'annexe 20 présente une liste détaillée des entreprises au sein desquelles l'État acquit une participation.

<sup>80</sup> Ministry of Energy and Energy Industries, [En ligne], consulté le 6 avril 2016, URL : <http://www.energy.gov.tt/historical-facts-petroleum/>

<sup>81</sup> Voir notamment Ann Marie Bissessar et Roger Hosein, « The Role of the State in the Economic Development of Trinidad and Tobago with Special Reference to the Petrochemical Sector », op. cit., p.13; Isabelle Ramdoo, « Resource-based industrialisation in Africa : Optimising linkages and value chains in the extractive sector », European Centre for Development Policy Management, Discussion Paper No.179, 2015.

<sup>82</sup> La Standard Oil Company, connue sous le nom d'AMOCO, originaire d'Indiana aux États-Unis, a été depuis rachetée par British Petroleum en 1998 – BP, [en ligne], consulté le 6 avril 2016, URL : <http://www.bp.com/en/global/corporate/about-bp/our-history/heritage-brands/history-of-amoco.html>.

<sup>83</sup> Ministry of Energy and Energy Industries, [En ligne], op. cit.

<sup>84</sup> Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago: Economic Growth in a Dual Economy », op. cit., p.7.

une industrie créatrice de valeur ajoutée en amont et en aval des hydrocarbures, la stratégie d'industrialisation fondée sur l'exploitation de ressources naturelles ne permet pas de réduire la dépendance de l'économie aux hydrocarbures. En outre, selon Ramesh Ramsaran, la planification économique qui avait accompagné les projets du gouvernement depuis 1958 et qui encourageait l'État à adopter une vision à long-terme ne fut plus une priorité à partir de la première moitié des années soixante-dix<sup>85</sup>. En effet, la littérature mentionne les trois premiers plans quinquennaux (1958-1962, 1964-1968 et 1969-1973) mais n'évoque aucun plan de développement pour la période 1973-1983, quand fut publié un Draft Development Plan 1983-1986<sup>86</sup>.

Le graphique 7.7 (voir supra) permet de constater que dans un premier temps, Trinidad enregistra des taux de croissance par habitant élevé à la suite de la hausse significative des prix du pétrole à partir de 1974. Entre 1974 et 1981, la croissance moyenne du PIB par habitant fut de l'ordre de 21%, enregistrant un bond de 63% entre 1973 et 1974, puis avoisinant les 14% entre 1974 et 1979, connaissant une nouvelle hausse remarquable de 30% en 1980, à la suite du deuxième choc pétrolier<sup>87</sup>, puis une dernière hausse modeste de 5% entre 1980 et 1981, avant d'entamer une période de croissance négative.<sup>88</sup> Dans un premier temps, le boom pétrolier permit une amélioration du pouvoir d'achat et, comme évoqué plus haut, une augmentation des investissements initiaux dans des infrastructures adaptées au développement d'une importante industrie gazière et pétrochimique. Les mesures de nationalisation et les revenus excédentaires de l'État eurent toutefois des effets mitigés.

En effet, l'économie de Trinidad démontrait déjà à l'époque les caractéristiques de ce que la littérature nomma « la maladie hollandaise » car les Pays-Bas firent l'expérience

---

<sup>85</sup> Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit. p.227.

<sup>86</sup> Voir par exemple Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit.; Bhoendradatt Tewarie et Roger Hosein, Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean, op. cit., Chapter 2.

<sup>87</sup> Voir la note 5 de ce chapitre pour une brève évocation des événements ayant provoqué les chocs pétroliers des années soixante-dix.

<sup>88</sup> Calculé à partir des données disponible sur Alan Heston, Robert Summers and Bettina Aten, Penn World Table Version 6.3, op. cit. Ces taux anormalement élevés s'expliquent du fait que le PIB par habitant est ici exprimé en prix courant. Ramenés à un prix constant (en utilisant 2005 comme année de référence), la moyenne de 1974 à 1981 est de 3,3%, la hausse entre 1973 et 1974, immédiatement après le premier choc pétrolier est de 5,9%, la moyenne entre 1974 et 1979 est de 2,7%, la hausse entre 1979 et 1980, immédiatement après le deuxième choc pétrolier est de 10,8% et entre 1980 et 1981, le PIB par habitant enregistre même déjà un léger recul de 0,27%.

des conséquences néfastes pour l'économie de l'exploitation des hydrocarbures durant les décennies 1960 et 1970. Ce phénomène attira alors l'attention des spécialistes, d'où le nom de « maladie hollandaise ». La prospérité provenant de l'exploitation de gaz en Hollande provoqua des effets indésirables dans l'économie, en particulier pour les produits à l'exportation et les services. La demande et les prix croissants, ainsi que la profitabilité accrue de la ressource naturelle, occasionnèrent un déplacement des ressources de l'économie vers cette dernière. L'augmentation des prix des facteurs de production liés à la ressource fit que toutes les autres ressources disponibles furent attirées vers celle-ci. Les autres secteurs de l'économie en furent négligés et firent l'expérience de phases de désindustrialisation. De plus, la demande dans les secteurs non destinés à l'exportation, tels que la construction, augmenta, causant une appréciation des prix dans ces secteurs. Le taux de change réel, toutes choses étant égales par ailleurs, s'apprécia à son tour, ce qui eut pour conséquence d'affecter négativement la compétitivité internationale des autres produits et services à l'exportation, du fait de leurs prix plus élevés. Dans le cas de Trinidad, ces différents éléments furent observés à partir de 1973, avec une hausse de l'inflation, une appréciation du taux de change, une baisse marquée de la production dans l'agriculture d'exportation (principalement le cacao, le café et les agrumes), une baisse de la fréquentation touristique et une augmentation du nombre d'emplois et des salaires dans le secteur de la construction<sup>89</sup>.

Le tableau 7.3 recense l'évolution de quelques indicateurs macroéconomiques pour la période 1970-1986. Les projets d'investissements coûteux de l'État et son rôle au sein de l'économie eurent plusieurs conséquences. En dépit des revenus en hausse, le gouvernement eut recours à l'emprunt pour financer certains des projets liés au développement des infrastructures gazières<sup>90</sup>.

---

<sup>89</sup> Pour une analyse des méfaits de la spécialisation d'une économie dans l'exploitation de ses ressources naturelles, voir notamment Jeffrey D. Sachs et Andrew M. Warner, « The curse of natural resources », *European Economic Review*, Vol. 45, 2001, pp.827-838; Pour une présentation détaillée de la manifestation de la maladie hollandaise dans l'économie trinitadienne, voir le chapitre 6 dans Bhoendradatt Tewarie and Roger Hosein, *Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean*, op.cit et Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago: Economic Growth in a Dual Economy », op. cit.

<sup>90</sup> Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.235.

**Tableau 7.3: Quelques indicateurs macroéconomiques à Trinidad, 1970-1986**

Année	Taux de croissance du PIB	Taux de chômage	Balance budgétaire (% du PIB)	Dette externe du secteur public (millions d'US\$)	Réserves de devises étrangères (millions de TT\$)
1970	3,5	12,8	-4,4	79,1	106,6
1971	1,0	12,6	-6,4	88,0	156,3
1972	5,8	-	-6,5	108,1	110,4
1973	1,7	15,4	-2,9	128,8	67,1
1974	3,8	15,3	8,2	118,1	768,3
1975	1,5	15,0	9,7	9,3	1729,8
1976	6,4	-	4,3	56,5	2419,1
1977	9,1	13,4	6,6	208,2	3192,5
1978	10,0	12,1	-1,4	315,2	3950,8
1979	3,6	11,0	-5,0	374,4	4837,8
1980	10,4	9,9	2,4	771,0	6336,7
1981	4,6	10,5	1,0	968,0	7687,2
1982	3,8	9,9	14,5	1292,0	7160,1
1983	-10,3	11,1	-13,1	1543,0	4998,5
1984	-5,8	13,3	-11,9	1601,0	2850,1
1985	-4,1	15,7	-7,5	1566,0	3579,8
1986	-3,3	17,2	-7,4	2090,3	1184,5

**Source:** Central Bank of Trinidad and Tobago, Handbook of Key Economic and Financial Statistics, op. cit., pp.3-4, 40.

On constate une baisse du taux de chômage, liée à l'augmentation des emplois dans le secteur public durant la deuxième moitié des années soixante-dix. Cependant, cette baisse ne fut que temporaire. Les salaires augmentèrent également<sup>91</sup>. Les syndicats étaient en effet actifs, en particulier au sein de l'industrie pétrolière. Ce fut à cette période, en 1976, que la loi sur le salaire minimum fut votée<sup>92</sup>. Des travaux font aussi état de la dégradation progressive de l'attitude des travailleurs, habitués à des salaires relativement élevés sans trop fournir d'efforts<sup>93</sup>. Ces appréciations sont corroborées par une déclaration du Premier ministre et ministre des Finances, George Chambers<sup>94</sup> dans son discours de présentation du budget de 1982 :

Perhaps the most fundamental economic problem and unquestionably a critical area of concern for the country is productivity, which if not addressed with the greatest urgency can render useless and futile all our developmental efforts. The

<sup>91</sup> Bhoendradatt Tewarie et Roger Hosein, Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean, op. cit., p.22.

<sup>92</sup> Un salaire minimum existait déjà depuis 1935 mais ne s'appliquait pas à l'ensemble de l'économie. Le Minimum Wages Act, Act 35 of 1976 l'étendit à l'ensemble de l'économie.

<sup>93</sup> Bhoendradatt Tewarie et Roger Hosein, Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean, op. cit., p.23.

<sup>94</sup> Eric Williams demeura à la tête du PNM et du pays jusqu'à sa mort en 1981. Le PNM remporta une sixième victoire consécutive aux élections qui furent organisées quelques mois plus tard et George Chambers devint Premier ministre.

stark facts are that [...] rampant absenteeism is the order of the day; supervision is invariably lackadaisical or non-existent; wage demands have ceased to bear any relationship to reality; management has become complacent, choosing the easier method of passing on to the consumer the cost of inefficiency; [...]<sup>95</sup>

Les composantes de l'économie ne participant pas à la balance des échanges internationaux, tels que l'agriculture destinée à la consommation locale et le secteur de la construction, enregistrèrent un surplus d'activité. Certains secteurs comme le textile, l'industrie chimique non liée aux industries extractives et la production de denrées agricoles destinées à l'exportation subirent une phase de déclin. Quant au tourisme, il fut grandement négligé<sup>96</sup>. Certains auteurs évoquent également les choix inappropriés du gouvernement en matière d'investissement, dans la mesure où la volonté de reprendre en main les rênes de l'économie le poussa à favoriser des secteurs déclinants, peu productifs et à négliger de nouveaux secteurs plus porteurs<sup>97</sup>.

La baisse des cours du pétrole enregistrée à partir de 1981 (voir le graphique 7.6 ci-dessus) entraîna une baisse des revenus, mais les dépenses de l'État continuèrent à augmenter. Dans l'ensemble, l'État s'endetta massivement (voir le tableau 7.3 ci-dessus) et cette période de boom mena le pays à dépendre des revenus issus des hydrocarbures<sup>98</sup>. En 1985, l'État détenait des participations dans 66 entreprises, dont 37 étaient totalement nationalisées<sup>99</sup>. À partir de 1983, l'économie de Trinidadregistra plusieurs années de croissance négative et le pays ne renoua durablement avec la croissance qu'en 1994 (voir le tableau 7.3 ci-dessus et le tableau 7.6 ci-dessous). La dégradation manifeste du contexte macroéconomique poussa le gouvernement à prendre les premières mesures en 1985, avec la dévaluation du dollar trinitadien de 33%. Selon

---

<sup>95</sup> George Chambers, « Budget Speech : The Fete is Over », Greatest Speeches of Trinidad, [En ligne], consulté le 6 avril 2016, URL: <http://greatestspeechesoftrinidadandtobago.info/george-chambers/#.VxYdevmLTIU>.

<sup>96</sup> Bhoendradatt Tewarie et Roger Hosein, Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean, op. cit., pp.17-19.

<sup>97</sup> Kelvin Sergeant and Penelope Forde, « The State Sector and Divestment in Trinidad and Tobago : Some Preliminary Findings », Social and Economic Studies, Vol. 14, No. 4, pp.173-204.

<sup>98</sup> Ibid., p.30.

<sup>99</sup> Voir Bhoendradatt Tewarie et Roger Hosein, Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean, op. cit., p.27 et l'annexe 20 pour une liste recensant la plupart des entreprises au sein desquelles l'État acquit une participation.

Ramesh Ramsaran, cette dévaluation avait pour objectif de décourager le recours à l'importation et d'augmenter la compétitivité du secteur non-pétrolier<sup>100</sup>.

Sans l'exercice d'une vigilance sans relâche de la part de l'État, l'excédent budgétaire causé par les cours élevés des matières premières provoque des déséquilibres qui mènent à une dépendance néfaste sur le long terme. En ce sens, l'expérience de Trinidad reflète la maladie hollandaise, comme nous le soulignons précédemment. De surcroît, dans un contexte d'indépendance politique nouvellement acquise, la volonté de répondre aux requêtes de la population en assimilant les intérêts de la nation à une politique de nationalisation avait progressivement cédé la place à une attitude insouciant et imprudente, du fait de la soudaine hausse des revenus de l'État. Mais ces revenus se contractèrent à partir du contre-choc pétrolier et vers le milieu des années quatre-vingts, la manne financière liée au pétrole avait disparu pour laisser la place à des déséquilibres macroéconomiques alarmants. Un Draft Development Plan datant de 1983 résuma les faiblesses structurelles de l'économie de Trinidad depuis les années soixante-dix, telles que le gouvernement les évaluait<sup>101</sup>. En évoquant la situation économique de Trinidad dès le premier choc pétrolier en 1973, ce document constatait :

[Trinidad] suffered from a number of structural weaknesses, the principal of which were: domination of the economy by oil; heavy dependence on imported food; the consequent lack of diversification of the production and export structure; a wage and salary level more appropriate to the petroleum industry than to the other sectors of the economy; and a high level of open unemployment. One of the major historical weaknesses – namely, very little national control in key sectors of the economy – was gradually being addressed.<sup>102</sup>

Les élections de 1986 sanctionnèrent le PNM, jusqu'alors au pouvoir de manière ininterrompue depuis 1956.<sup>103</sup> La victoire revint à une coalition portant le nom de National Alliance for Reconstruction dont le chef de file n'était autre qu'A.N.R. Robinson, ministre des Finances du PNM de 1961 à 1966 et qui avait quitté les rangs du

---

<sup>100</sup> Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.249.

<sup>101</sup> Task Force Appointed by the Cabinet to Formulate a Multi-sectoral Development Plan for the Republic of Trinidad and Tobago, *The Imperative of Adjustment : Draft Development Plan 1983-1986*, Port-of-Spain, Government Printery, 1983.

<sup>102</sup> Citation reprise de Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.224.

<sup>103</sup> Voir l'annexe 19 pour un tableau récapitulatif des résultats des élections depuis 1946.

parti dans les années soixante-dix.<sup>104</sup> Dans la section suivante, nous allons nous intéresser aux mesures prises à partir de 1986 par les gouvernements successifs pour redresser l'économie.

#### **7.4. De 1986 au tournant des années deux mille : ajustement, dénationalisations et tentatives de stabilisation**

La dégradation de la situation économique laissait peu de choix au nouveau gouvernement. Il n'était plus envisageable de continuer sur la même voie de dépenses publiques massives. Lors de son discours de présentation du budget de 1987, A.N.R. Robinson, le nouveau Premier ministre et ministre des Finances résuma ainsi le chemin parcouru depuis l'indépendance :

The basic reality confronting Trinidad and Tobago in 1987 is that we have failed to meet the challenge of independence. We achieved political independence in 1962 with an economy dependent on one resource, oil. Twenty-five years later we are more than ever dependent on the vagaries of the international oil market.<sup>105</sup>

Ce constat est sévère : malgré son accession à l'autonomie politique en 1962, Trinidad n'a pas réussi à conquérir son autonomie économique, sa dépendance au pétrole la condamnant fatalement à être étroitement tributaire de la fluctuation des cours du baril sur des marchés internationaux sur lesquels elle n'a aucun moyen de peser<sup>106</sup>.

Comme indiqué ci-dessus, une mesure de redressement avait déjà été prise sous la forme d'une dévaluation du dollar trinitadien en 1985. Une dévaluation supplémentaire de 15% fut appliquée en 1988. En 1987, les salaires de la fonction publique furent réduits de 10% et les primes au mérite suspendues<sup>107</sup>. Ces mesures ne parvinrent toutefois pas à rétablir la santé de l'économie et le gouvernement se tourna vers les

---

<sup>104</sup> Voir la note 30 de ce chapitre.

<sup>105</sup> Citation reprise de Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.225.

<sup>106</sup> D'après un rapport de BP de juin 2015, les réserves avérées de pétrole à Trinidad représentaient moins de 0,05% du total mondial alors que les réserves avérées de gaz représentaient 0,2% du total mondial. B.P, Statistical Review of World Energy June 2015, p.6, p.20, [En ligne], consulté le 26 juillet 2016, URL : <https://www.bp.com/content/dam/bp/pdf/energy-economics/statistical-review-2015/bp-statistical-review-of-world-energy-2015-full-report.pdf>.

<sup>107</sup> Bhoendradatt Tewarie et Roger Hosein, Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean, op. cit., p.27.

institutions de Bretton Woods. Formellement, le FMI et la Banque mondiale furent sollicités en 1989 et en 1990 et les autorités obtinrent un accord de confirmation de l'un et un plan d'ajustement structurel de l'autre<sup>108</sup>. Cependant, comme nous le verrons dans les pages suivantes, les réformes libérales entamées depuis 1985 montraient déjà l'influence probable des institutions financières internationales. Le rapport de la Banque mondiale publié en novembre 1989 et donnant un avis favorable à l'octroi d'un prêt, présentait ainsi les objectifs des réformes à mener :

The proposed SAL would address selected areas of policy that are key to growth. They fall into three broad categories, (a) public sector resource mobilization and allocation: state enterprise restructuring and divestiture, efficiency improvements for public utilities, public sector programming; (b) the incentive framework: the trade regime and investment incentives; and (c) the social impact of the adjustment<sup>109</sup>.

Au total, Trinidad bénéficia d'une assistance de 184 000 DTS<sup>110</sup> de la part du FMI<sup>111</sup> et de 40 millions d'US\$ de la part de la Banque mondiale<sup>112</sup>. Des emprunts supplémentaires furent effectués pour un montant de 40 millions d'US\$ auprès de l'Export-Import Bank of Japan et des montants variables auprès de l'Inter-American Development Bank.

À partir de la signature de ces accords, l'État s'embarqua effectivement dans la voie des réformes préconisées. Une taxe à valeur ajoutée (TVA) fut introduite en 1990. Le gouvernement se désengagea de plusieurs entreprises précédemment nationalisées,

---

<sup>108</sup> On rappelle que dans un plan d'ajustement structurel, le FMI préconise des mesures visant à la stabilisation macroéconomique en se concentrant sur les balances internes et externes, à court et moyen terme. La Banque mondiale se penche plus précisément sur l'ajustement structurel et se focalise sur les mécanismes de détermination des prix. Les plans d'ajustements structurels présupposent que les marchés sont efficaces à fournir les solutions optimales d'allocation de ressources. Il s'agit donc de laisser les marchés agir et de réduire l'intervention de l'État au minimum. Voir Bhoendradatt Tewarie and Roger Hosein, *Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean*, op. cit., p.26.

<sup>109</sup> Banque mondiale, « Report on a Structural Adjustment Loan to Trinidad and Tobago », Report No. P-5120-TR, Washington, World Bank, 1989.

<sup>110</sup> Pour rappel, les droits de tirage spéciaux ont été créés par le FMI en 1969. C'est une nouvelle monnaie créée ex nihilo pour prévenir une pénurie des réserves traditionnelles (or, dollars). La valeur du DTS a d'abord été fixée par rapport à l'or, puis en dollars en 1971 après la décision de rendre le dollar inconvertible en or, puis en 1974 à partir d'un panier de 16 monnaies et enfin depuis 1999 à partir d'un panier de 4 monnaies de façon à simplifier les calculs : l'euro, le yen japonais, la livre sterling et le dollar américain. Voir Ahmed Silem et Jean-Marie Albertini (dir.), *Lexique d'économie*, Paris, Dalloz, 8ème édition, 2004.

<sup>111</sup> FMI, *History of Lending Arrangements with Trinidad and Tobago*, [En ligne], consulté le 7 avril 2016, URL: <http://www.imf.org/external/np/fin/tad/extarr2.aspx?memberKey1=960&date1key=1997-07-31>.

<sup>112</sup> Banque mondiale, « Report on a Structural Adjustment Loan to Trinidad and Tobago », op. cit.

notamment dans le secteur énergétique<sup>113</sup>. Certains des établissements bancaires nouvellement créés dans les années soixante-dix ne parvenaient pas à se faire une place dans le paysage local<sup>114</sup>. Pour éviter des faillites, le gouvernement fusionna la National Commercial Bank of Trinidad and Tobago Ltd., la *Workers' Bank* Trinidad and Tobago Ltd. et la Trinidad Cooperative Bank pour créer la First Citizens Bank<sup>115</sup>. Depuis, les actions de la cette dernière ont progressivement été introduites sur la bourse locale<sup>116</sup>.

Le tableau 7.4 ci-dessous indique en outre que certaines dénationalisations se sont faites en faveur d'entreprises étrangères. Dès 1987, le gouvernement d'A.N.R. Robinson simplifia la procédure pour investir à Trinidad, en introduisant un « guichet unique » au sein de l'Industrial Development Corporation (IDB)<sup>117</sup>. Ce service avait pour tâche de centraliser la procédure, les incitations et tout autre mécanisme destiné à faciliter les investissements étrangers à Trinidad. Le Foreign Investment Act de 1990 vint consolider les mesures visant à favoriser l'investissement. De même, le Free Zones Act de 1988 était destiné à créer un cadre favorable au développement d'un secteur manufacturier grâce à des incitations fiscales et des facilités accordées aux entreprises destinant leur production à l'exportation. Les réformes pour libéraliser l'économie induisirent également la suppression de tout contrôle sur le taux de change en 1993, laissant le dollar trinidadien flotter librement<sup>118</sup>. Par la suite, un livre vert publié par le ministère de l'Énergie en 1998 refléta l'intention de ce dernier d'adopter une approche garantissant des retombées positives pour le pays, même si l'exploitation des hydrocarbures était effectuée par le secteur privé<sup>119</sup>.

---

<sup>113</sup> Bhoendradatt Tewarie et Roger Hosein, *Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean*, op. cit., p.54

<sup>114</sup> Ramsaran attribue ces problèmes à la concurrence exercée par d'autres banques, implantées de longue date et initialement détenues par des capitaux étrangers, mais qui furent progressivement cédées à des investisseurs locaux. Celles-ci dominaient le paysage bancaire. Voir Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.222.

<sup>115</sup> First Citizens Bank, [En ligne], consulté le 7 avril 2016, URL : <https://www.firstcitizenstt.com/about/history.html>.

<sup>116</sup> First Citizens Bank, [En ligne], op. cit.

<sup>117</sup> L'IDB, créée en 1957 sous Eric Williams, a depuis été incorporée au Tourism and Industrial Development Corporation (TIDCO).

<sup>118</sup> Central Bank Act, Amendment Act 10 of 1993 and LN57/2003.

<sup>119</sup> Ainsi, ce document proposait de ne plus accorder des incitations et des concessions généreuses aux industries jugées matures et profitables. Une préférence serait accordée aux activités renforçant la création de valeur. De plus, le gouvernement se donnerait pour mission de favoriser les liens avec d'autres secteurs de l'économie par le biais de collaborations avec d'autres industries permettant des créations d'emploi et contribuant aux recettes fiscales de l'État. Voir Ann Marie Bissessar et Roger Hosein, « The Role of the State in the Economic Development of Trinidad and Tobago with Special Reference to the Petrochemical Sector », op. cit., p.15.

**Tableau 7.4 : Quelques désinvestissements de l'État trinitadien dans le secteur énergétique**

<b>Année de désinvestissement de l'Etat</b>	<b>Compagnie</b>	<b>Origine de l'acquéreur</b>
<b>1989</b>	Iron and Steel Company of Trinidad and Tobago	Etrangère
<b>1993</b>	Fertrin/TTUC	Etrangère
<b>1994</b>	Petrotrin Oxygen Nitrogen Plant	Etrangère
<b>1994</b>	Petrotrin Urea Formaldehyde Plant	Secteur privé local
<b>1996</b>	T&T Methanol Co.	Collaboration entre le secteur privé local et un investisseur étranger

**Source** : Bhoendradatt Tewarie et Roger Hosein, Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean, op. cit., p.54 et Ann Marie Bissessar et Roger Hosein, « The Role of the State in the Economic Development of Trinidad and Tobago with Special Reference to the Petrochemical Sector », communication présentée à la 33th Annual Monetary Studies Conference, Belize, 2001, p.12.

Ces différentes réformes ne furent pas l'œuvre d'un seul gouvernement. A.N.R. Robinson et la National Alliance for Reconstruction ne demeurèrent pas plus d'un mandat au pouvoir, payant sans doute le prix d'une politique d'austérité invariablement liée aux programmes d'ajustement structurel. Lors des élections de 1991, le PNM revint au pouvoir, mené cette fois par Patrick Manning<sup>120</sup>. Le cap fut toutefois maintenu et les efforts pour renouer avec la croissance et stabiliser l'économie continuèrent. En dépit d'améliorations notables de la performance économique à partir de 1993 (voir infra), le PNM perdit les élections de 1995 et pour la première fois, un parti politique dont le chef de file était issu des mouvements syndicalistes et appartenant à la communauté indo-trinitadienne remporta la victoire. Basdeo Panday, le leader de l'United National Congress, fut en effet Premier ministre de 1995 à 2001<sup>121</sup>. Son gouvernement ne revint pas sur la nouvelle politique libérale dominante<sup>122</sup>. Les années de contraction économique affectèrent la popularité des partis au pouvoir mais plus durablement encore, la société trinitadienne. En 1983, le PIB par habitant était de 3817 US\$ et le taux de chômage de 11,1% alors qu'en 1993, ces deux indicateurs étaient respectivement passés à 3 535 US\$ et à 19,8%. De nombreux travailleurs furent licenciés dans le secteur public, une conséquence de sa gestion inefficace durant les

<sup>120</sup> Né en 1946 et mort en 2016, Patrick Manning, géologue de formation, fut Premier ministre de Trinidad et Tobago à deux reprises, de 1991 à 1995, puis de 2001 à 2010. Il fut le chef de file du PNM de 1986 à 2010.

<sup>121</sup> Voir l'annexe 19 pour un tableau récapitulatif des résultats des élections depuis 1946.

<sup>122</sup> Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.247.

années de boom pétrolier. La conjonction d'une hausse du chômage, d'une baisse des dépenses publiques dans le secteur social et d'un ralentissement des embauches dans les secteurs public et privé conduisit à une augmentation de la pauvreté. Dans les zones urbaines où le chômage touchait de nombreux jeunes, en particulier des hommes, des problèmes de criminalité, de drogue et de violence laissèrent leur marque sur l'île et sa perception à l'étranger<sup>123</sup>.

Les tableaux 7.4 et 7.5 présentent l'évolution de quelques indicateurs macroéconomiques pour la période 1986-2000. Sur la période 1970-1980, les dépenses courantes représentèrent en moyenne 18,4% du PIB. Entre 1980 et 1990, cette moyenne était passée à 29,4%. Pour la décennie 1990-2000, comme indiqué sur le tableau 7.5, les dépenses courantes ne dépassèrent jamais 27,2% du PIB et diminuèrent continuellement, reflétant l'engagement des différents gouvernements à maîtriser les dépenses publiques. L'augmentation de la dette en pourcentage du PIB à partir de 1986 reflète dans un premier temps, le recours à l'emprunt pour financer les grands projets de construction de l'État, puis l'intervention des institutions internationales. Ces taux évoluèrent à la baisse après un pic de 60% en 1993. Sans surprise, le service de la dette extérieure<sup>124</sup> augmenta, particulièrement durant les premières années suivant la signature des accords avec les institutions financières internationales, mais retrouva des taux soutenables au cours des années quatre-vingt-dix. Bien que variant d'année en année, la balance des paiements courants fut excédentaire plus fréquemment à partir de la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix.

---

<sup>123</sup> World Bank, Trinidad and Tobago. *Poverty and Unemployment in an Oil Based Economy*, Washington, World Bank, 1995, pp. xi-xii. Sur ce dernier point, on peut citer l'évaluation du département d'Etat des Etats-Unis dans ses *Investment Climate Statements*, qui indique systématiquement que « Crime, particularly violent crime, continues to be a deterrent to the establishment of new businesses and international investment. »

<sup>124</sup> Cet indicateur est calculé en exprimant la part de la dette du secteur public qui est détenue par des étrangers en pourcentage des exportations. Il permet d'évaluer le poids de la dette pour l'économie. Un taux élevé implique entre autres que le pays a moins de capacité financière pour investir dans des infrastructures locales. De plus, le pays doit atteindre un surplus de sa balance commerciale afin d'assurer le service de sa dette et est incité à réduire ses importations. Dans le cas de Trinidad, cela affecte les revenus fiscaux puisque la taxation des importations est une source non négligeable pour l'Etat. Pour des explications plus détaillées sur cet indicateur, voir Jean-Claude Chouraqui, « La dette publique dans une perspective à moyen terme », *Revue économique de l'OCDE*, No.7, 1986, pp.112-167 ; Sandra Sookram et George Saridakis, « The Effect of Economic Factors on the Tax Ratio in Trinidad and Tobago », *The Journal of Developing Areas*, Vol. 42, No.2, 2009, pp.111-128.

**Tableau 7.5 : Quelques indicateurs de la performance fiscale du gouvernement de Trinidad, 1986-2000**

Année	Dépenses courantes / PIB (%)	Dettes/ PIB (%)	Service de la dette extérieure (en % des exportations)	Balance des paiements courants (millions d'US\$)
1986	32,7%	31,1%	11,3	-632,1
1987	32,6%	41,8%	15,8	-247,3
1988	32,1%	53,5%	21,9	-117,8
1989	28,3%	52,2%	20,1	-60,7
1990	25,2%	48,9%	19,9	396,1
1991	26,9%	50,5%	20,0	-66,7
1992	27,2%	50,1%	26,7	32,5
1993	26,5%	60,4%	30,6	-107,8
1994	24,2%	53,5%	25,2	221,4
1995	24,7%	51,0%	15,0	269,9
1996	25,4%	49,8%	13,4	68,2
1997	24,4%	48,3%	15,4	-578,9
1998	25,1%	44,5%	9,9	-645,4
1999	24,6%	42,7%	8,0	30,6
2000	21,4%	38,7%	7,9	544,3

Source: Central Bank of Trinidad and Tobago, Handbook of Key Economic and Financial Statistics, op. cit.

**Tableau 7.6 : Quelques indicateurs macroéconomiques à Trinidad, 1986-2000**

Année	Croissance du PIB (%)	Chômage (%)	IDE (millions d'US\$)	Réserves de devises étrangères (millions d'US\$)
1986	-3,3	17,2	19,92	1184,5
1987	-4,6	22,3	33,14	304,1
1988	-3,9	22,0	62,91	-23,8
1989	-0,8	22,0	148,89	434,3
1990	1,5	20,0	109,40	844,4
1991	3,1	18,5	144,10	-39,2
1992	-1,7	19,6	171,00	-76,2
1993	-0,7	19,8	372,60	206,6
1994	3,6	18,4	521,00	514,5
1995	3,8	17,2	295,70	460,2
1996	7,1	16,3	356,30	700,6
1997	7,5	15,0	999,60	854,3
1998	8,1	14,2	731,90	984,8
1999	8,0	13,1	643,30	1 095,4
2000	6,9	12,1	679,50	1 619,7

Source: Central Bank of Trinidad and Tobago, Handbook of Key Economic and Financial Statistics, op. cit.

Comme indiqué précédemment, Trinidad enregistra des taux négatifs de croissance jusqu'en 1993, hormis une brève reprise en 1990 et 1991 et les taux de chômage très élevés contribuèrent à l'augmentation de la délinquance et la dégradation de l'environnement social. La hausse de l'investissement direct étranger fut la conséquence de la réouverture de l'économie aux capitaux étrangers, suivant la mise en

application du plan d'ajustement structurel. Les vagues de désinvestissements de l'État, laissant la place dans plusieurs cas à des investisseurs étrangers, expliquent également le fort taux de croissance de l'IDE durant les années quatre-vingt-dix. Entre 1970 et 1980, le volume moyen d'investissement entrant annuel fut de 122,95 millions d'US\$ et entre 1980 et 1990, il fut de 105,12 millions d'US\$. Entre 1990 et 2000, il passa à 456,76 millions d'US\$<sup>125</sup>. De même, au début des années quatre-vingts, les réserves de devises étrangères de Trinidad totalisaient 6336,7 millions d'US\$ alors qu'en 1988, le solde des réserves était négatif. Cependant, à partir de 1993, le volume des réserves augmenta continuellement, pour dépasser le milliard de dollars américains dès 1999. Le retour à une politique d'ouverture envers l'IDE, le fait que le dollar trinidadien était désormais autorisé à flotter librement et la politique générale de libéralisation de l'économie contribuèrent à la rapide reconstitution de la réserve de devises. Ainsi, du point de vue de la performance macroéconomique du pays, les réformes entreprises dans le cadre du plan d'ajustement structurel eurent manifestement une incidence positive qui permit de renouer avec la croissance et avec des équilibres macroéconomiques plus favorables dès le milieu des années quatre-vingt-dix.

Les pouvoirs publics affirmaient toujours leur volonté de diversifier l'économie trinidadienne afin de la rendre moins dépendante du secteur des hydrocarbures. Lors de sa présentation du budget 1998/1999, le ministre des Finances de la coalition formée entre l'United National Congress et le National Alliance for Reconstruction, Brian Kuei Tung, fit le bilan suivant:

We must seek new and innovative strategies to increase our domestic savings rate and avoid future financing problems. This must be supported by an appropriate monetary policy as we seek to strengthen our capital market and continue to enhance the environment to attract further investment. The greater the diversification of our economic base, the less vulnerable we will be to the vagaries of the international environment.<sup>126</sup>

Les travaux de Daniel Artana et d'autres auteurs font ressortir qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la croissance du secteur non-énergétique était presque aussi dynamique que celle du

---

<sup>125</sup> Base de données de la CNUCED, [En ligne], consulté le 6 avril 2016, URL : <http://unctadstat.unctad.org/TableViewer/tableView.aspx>.

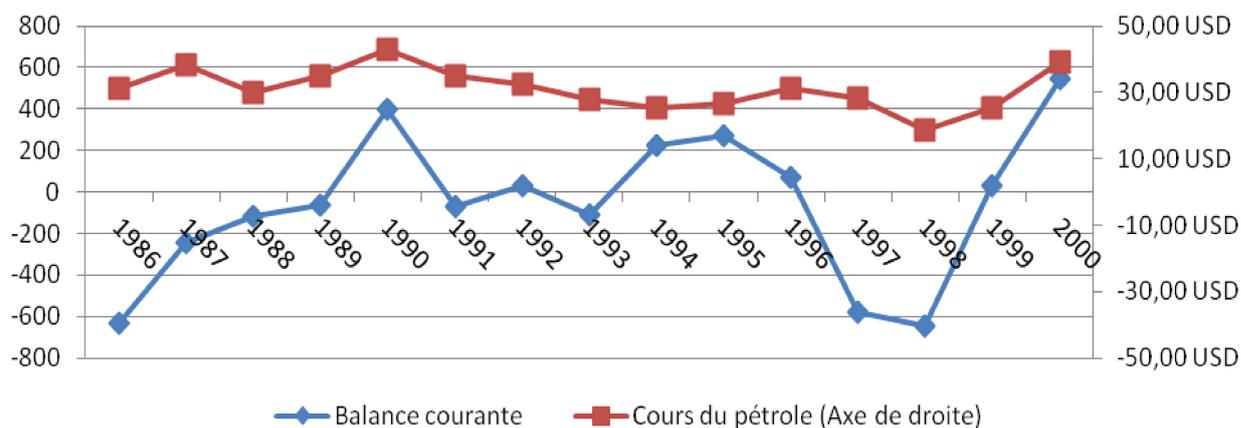
<sup>126</sup> Gouvernement de Trinidad et Tobago, « Appropriation Bill 1998/1999 », The Parliamentary Debates Official Report, p.13, [En ligne], consulté le 6 avril 2016, URL : <http://www.ttparliament.org/hansards/hh19981005.pdf>.

secteur énergétique, soit respectivement de 6% et 6,9% pour la période 1994-1999<sup>127</sup>. Cependant, cette période fut aussi caractérisée par une relative stabilité des cours du pétrole, les périodes de fortes fluctuations ayant néanmoins une incidence marquée sur la balance des paiements, comme on peut le voir sur le graphique 7.9.

De même, si la part occupée par le secteur pétrolier dans les revenus de l'État est moins élevée sur la période 1990-2000 (28% en moyenne) par rapport aux périodes 1970-1980 (60% en moyenne) et 1980-1990 (42% en moyenne)<sup>128</sup>, on observe sur le graphique 7.10 que l'augmentation ou la diminution de la part du secteur pétrolier dans les revenus de l'État reflètent souvent la hausse ou à la baisse des cours du baril.

En outre, Daniel Artana et d'autres auteurs font valoir que de 1991 à 2003, la croissance du stock de capital a été entièrement due au secteur pétrolier, qui a accueilli l'essentiel des investissements coûteux et innovants, comme le fait apparaître le tableau 7.7 ci-dessous. Plus généralement, ces mêmes auteurs affirment que pour cette période la performance générale de Trinidad a été très fortement corrélée aux cours du baril, calculant un coefficient de corrélation de 77 % pour le PIB réel par habitant<sup>129</sup>.

**Graphique 7.9 : Balance courante trinitadienne (TT\$ millions) et cours du pétrole (Prix constants 2014) 1986-2000**



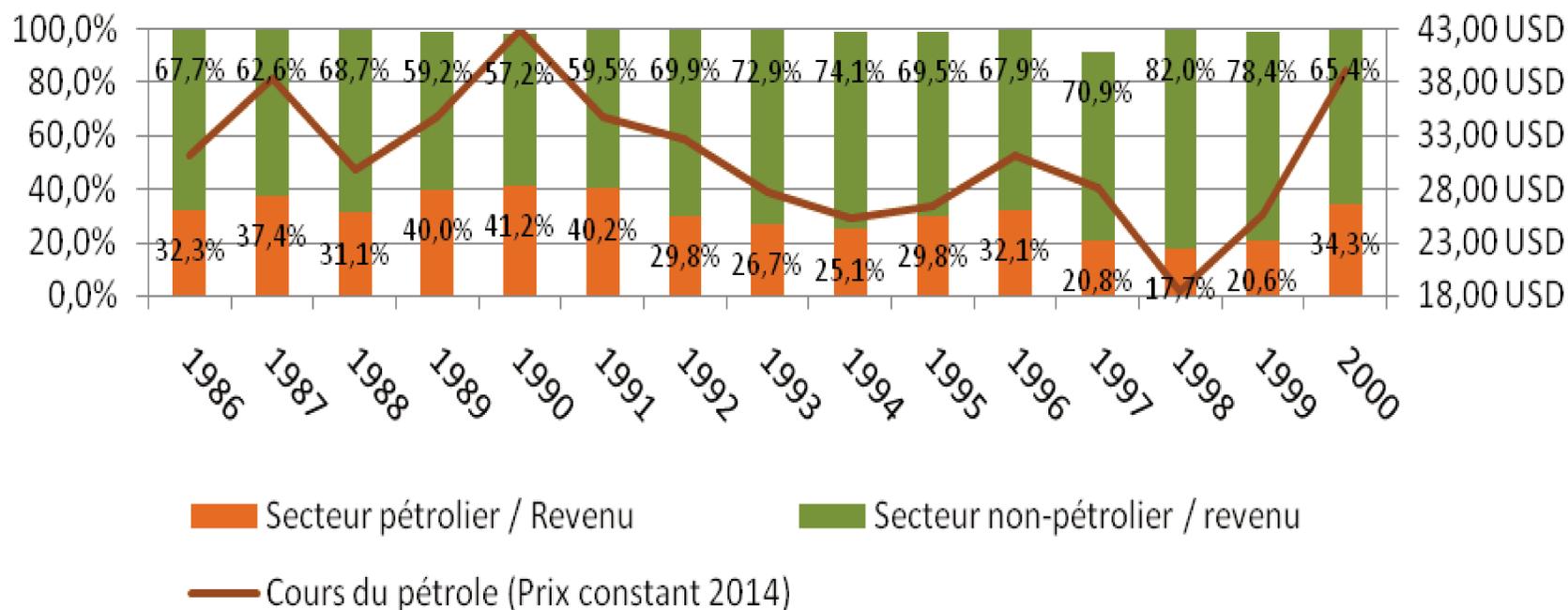
**Source:** Calculé à partir de Central Bank of Trinidad and Tobago, Handbook of Key Economic and Financial Statistics, op.cit, pp. 72-74.

<sup>127</sup> Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago: Economic Growth in a Dual Economy », op. cit., p.13.

<sup>128</sup> Moyennes calculées à partir Central Bank of Trinidad and Tobago, Handbook of Key Economic and Financial Statistics, op. cit., pp. 72-74.

<sup>129</sup> Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago: Economic Growth in a Dual Economy », op. cit., p.11.

**Graphique 7.10 : Part du secteur pétrolier et du secteur non-pétrolier dans les revenus de l'État trinidadien et cours du pétrole (en prix constants), 1986-2000**



Source : Calculé à partir de Central Bank of Trinidad and Tobago, Handbook of Key Economic and Financial Statistics, op. cit., pp. 72-74.

**Tableau 7.7 : Stock de capital par secteur de l'économie à Trinidad, 1991 et 2003**

Economic Sector	Share of each sector on total Capital Stock		Increase in Capital Stock
	1991	2003	2003-1991
Agriculture /1/	2.0%	1.1%	32%
Petroleum Industries /2/	34.1%	67.5%	388%
Manufacturing /3/	18.5%	14.2%	90%
Food, drink and tobacco	25.3%	17.2%	29%
Textiles, garments, footwear and headwear	2.4%	1.5%	14%
Printing, publishing and paper converters	6.4%	5.4%	58%
Wood and related products	25.8%	14.3%	5%
Chemicals and non-metallic minerals	11.1%	12.2%	108%
Assembly type and related industries	25.1%	46.5%	251%
Miscellaneous manufacturing	3.8%	3.1%	51%
Tourism /4/	0.8%	0.3%	-4%
Infrastructure Services /5/	15.9%	3.3%	-49%
Financial Scies. /6/	12.9%	7.9%	52%
Other services /7/	15.9%	5.7%	-12%
All sectors	100%	100.0%	147%
Petroleum Sector	34.1%	67.5%	388%
Non-Petroleum Sector	65.9%	32.5%	22%

**Source:** Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago: Economic Growth in a Dual Economy », Inter-American Development Bank Research Paper, Washington, IDB, 2007, p.26.

L'analyse de la période 1986-2000 met donc en avant les faiblesses d'une économie dépendante du pétrole, mais également les revers d'une politique qui fut précédemment guidée par la volonté d'atteindre l'autonomie économique en l'associant à une prépondérance de l'État dans la sphère économique. L'endettement massif et la détérioration résultante forcèrent les gouvernements successifs à opérer un revirement à 180° et à faire appel aux institutions financières internationales, ce qui les contraignit à adopter des réformes dans le but de libéraliser pleinement l'économie, en accord avec les principes de ces institutions. La rapide amélioration de la situation de Trinidad en moins d'une décennie semble indiquer que les réformes structurelles qui furent mises en œuvre étaient nécessaires pour lui permettre de retrouver le chemin de la croissance, mais elles n'ont pas pour autant permis d'atteindre un objectif que différents gouvernements depuis l'accession à l'indépendance s'étaient fixé : réduire la dépendance envers le secteur des hydrocarbures. En outre, le lourd coût social de ces réformes fut durable.

## Conclusion et bilan

En effet, au cours de ce chapitre où nous avons parcouru cinquante ans de l'histoire économique de Trinidad, force est de constater que les déclarations d'intention en faveur d'une plus grande diversification de l'économie ne sont pas récentes. La

première période que nous avons étudiée, de 1950 à 1962, est antérieure à l'indépendance et bien qu'elle soit importante pour comprendre la voie empruntée au moment de l'indépendance en 1962, en tant que colonie britannique certaines des décisions concernant son avenir pouvaient encore être prises par la métropole. La deuxième période, de 1962 à 1970, se place dans la continuité des politiques économiques précédemment adoptées, conformément à la vision du Premier ministre Eric Williams, qui était déjà à la tête du gouvernement au moment de la proclamation de l'indépendance, et en accord avec les théories économiques d'Arthur Lewis, qui s'appuyaient sur le constat réaliste qu'une petite nation insulaire nouvellement indépendante ne possédait ni l'expertise, ni les capitaux et ni le marché intérieur qui lui permettraient de développer une industrie compétitive à l'échelle mondiale. Dès le deuxième plan quinquennal (1964-1968), le gouvernement mit l'accent sur la nécessité d'appuyer le développement du pays non pas sur l'industrie pétrolière, mais sur une population éduquée, qualifiée et compétente. Cependant, les inégalités d'une société encore marquée par l'héritage de la colonisation et la domination de l'économie par des multinationales étrangères créèrent des tensions sociales qui précipitèrent une évolution politique qui caractérisa la troisième période de 1970 à 1986, durant laquelle l'État se substitua aux investisseurs pour reprendre les commandes de l'économie. Les projets dans lesquels le gouvernement s'impliqua et les déclarations qui en émanèrent illustrèrent la volonté, une fois encore affichée, de ne pas spécialiser l'économie trinitadienne uniquement dans le secteur des hydrocarbures. La hausse du prix du baril à la suite des chocs pétroliers donnèrent au gouvernement les moyens de poursuivre sa politique coûteuse tout en répondant aux attentes d'une partie de la population, qui estimait que la richesse de Trinidad ne devait en aucun cas être concentrée entre des mains étrangères. Les choix effectués ne furent toutefois pas toujours judicieux et l'attitude générale qui se développa durant les années de boom fut préjudiciable à la viabilité de l'orientation suivie. Durant la quatrième période étudiée dans ce chapitre, de 1986 jusqu'au début des années deux mille, l'île connut pour la première fois une alternance politique mais les choix économiques n'en furent pas profondément affectés, devant l'urgence qu'il y avait à retrouver des équilibres soutenables et face aux impératifs dictés par les plans d'ajustement structurel.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que depuis l'accession à l'indépendance en 1962, différents premiers ministres ont choisi d'occuper également la fonction de ministre des

Finances, ce que nous semble témoigner de l'importance de la question du développement économique à Trinidad. Au total, au cours des cinquante-quatre années qui se sont écoulées depuis l'indépendance, le ministère des Finances fut sous la responsabilité du Premier Ministre durant trente-huit ans<sup>130</sup>. Les rapports des institutions financières internationales et les constats effectués par les autorités trinitadiennes elles-mêmes mettent tous l'accent sur le caractère essentiel que revêt la diversification de l'économie afin d'assurer un développement moins sensible aux fluctuations des cours du pétrole et une meilleure résistance aux chocs externes. Dans les faits, cependant, si la place du pétrole dans l'économie a diminué, elle a cédé le pas au gaz naturel, ce qui revient à dire que Trinidad est toujours tributaire de son secteur énergétique et donc des marchés mondiaux.

Au seuil du nouveau millénaire, de nombreuses réformes furent donc mises en place à Trinidad pour poursuivre l'objectif de développement économique tout en réduisant la dépendance aux hydrocarbures, objectif qui préoccupe les pouvoirs publics depuis des décennies. En 1999, Ramesh Ramsaran émettait l'avis que d'autres réformes d'ordre structurel étaient essentielles pour que l'économie de Trinidad soit réellement compétitive durablement<sup>131</sup>. Il insistait notamment sur le secteur des services sociaux, où des améliorations dans les services de santé et dans l'éducation étaient indispensables pour accompagner les projets de Trinidad. Presqu'une décennie plus tard, en 2007, Daniel Artana et d'autres auteurs insistaient également sur les faiblesses de Trinidad, bien que le pays ait mis en œuvre des réformes allant dans le bon sens. Entre autres, ils évoquaient la nécessité de résoudre les problèmes qui affectent en particulier le secteur non-pétrolier, notamment un manque de main-d'œuvre

---

<sup>130</sup> Durant les mandats successifs d'Eric Williams en tant que Ministre en chef puis Premier Ministre, de 1956 à 1981, il occupa également les fonctions de ministre des Finances, à l'exception des années 1961 à 1966 où ce portefeuille revint à A.N.R. Robinson. En succédant à Eric Williams en tant que Premier Ministre en 1981, George Chambers prit également la tête du ministère des Finances. A.N.R. Robinson devint Premier Ministre en 1986, conservant la charge du portefeuille ministériel des Finances, avant de le céder à un autre membre de son parti en 1988, tout en demeurant Premier Ministre jusqu'en 1991. Lorsque le PNM remporta les élections en 2001, son chef de file, Patrick Manning occupa les doubles fonctions de Premier Ministre et ministre des Finances jusqu'en 2007, où il laissa ce ministère à un autre membre de son parti mais en conservant le pouvoir jusqu'en 2010. Pour les différents partis politiques au pouvoir, voir l'annexe 19 qui présente un tableau récapitulatif des résultats des élections depuis 1946.

<sup>131</sup> Ramesh Ramsaran, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », op. cit., p.246.

adéquatement qualifiée et également des problèmes sociaux<sup>132</sup>. Les autorités elles-mêmes étaient conscientes de ces défis :

The country's non-energy trade balance has been in deficit throughout the past two decades, suggesting that the export performance of the petroleum sector has largely underpinned the trade surpluses generated. Not surprisingly therefore, over the last decade in excess of the 80% of foreign direct investment has accrued to the energy sector. Consequently, there is recognition of the need to diversify production and exports in order to wean the economy from overdependence on the energy sector, through inter alia the promotion of investment in the non-energy goods and services production<sup>133</sup>.

Nous aborderons dans la quatrième partie la voie prise par les pouvoirs publics depuis le début des années deux mille pour poursuivre la trajectoire de développement de Trinidad de manière plus durable et nous analyserons la difficulté persistante de diversifier l'économie face aux contraintes et au contexte dans lequel évolue l'île. Mais avant d'aborder ces nouvelles orientations, le chapitre qui suit s'attache à dresser un tableau comparé de la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad pendant la période étudiée au cours de cette troisième partie pour faire apparaître, au-delà des différences liées à la géographie, à l'histoire et à la dotation en facteur propre à chaque territoire, un certain nombre de facteurs qui ont facilité leur réussite ou au contraire freiné leur développement.

---

<sup>132</sup> Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago: Economic Growth in a Dual Economy », op. cit., p.82.

<sup>133</sup> Ministry of Trade, Industry and Investment, « Trade Policy and Strategy, Trinidad and Tobago 2013-2017 », 2013, p.6, [En ligne], consulté le 15 juin 2015, URL: [http://www.sice.oas.org/ctyindex/TTO/INDPolicy\\_1317\\_e.pdf](http://www.sice.oas.org/ctyindex/TTO/INDPolicy_1317_e.pdf).

# **Chapitre 8. Comparaison de la trajectoire de développement des années précédant l'indépendance au début des années deux mille dans les deux territoires**

## **Introduction**

Au cours des chapitres 6 et 7, nous avons présenté l'évolution économique de Maurice et de Trinidad des années précédant leur accession à l'indépendance à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Nous avons procédé à une analyse du cas de chacun des pays, en examinant le contexte qui a encadré leur développement et les éléments qui ont exercé une influence sur les voies empruntées, les raisons qui ont sous-tendu les choix effectués et la manière dont ceux-ci ont été mis en place ainsi que les conséquences qui en ont résulté. Indubitablement, l'évolution des deux îles s'est faite différemment car l'environnement et le contexte de leur développement n'étaient pas les mêmes. Pour n'évoquer que l'aspect géographique, ces deux îles sont situées à plus de treize mille kilomètres l'une de l'autre, Trinidad aux abords du bassin caribéen et proche à la fois du continent sud-américain et des îles de la Caraïbe et Maurice dans l'Océan Indien, formant avec la Réunion et Rodrigues, l'archipel des Mascareignes, ensemble relativement isolé, à quelques neuf cents kilomètres des côtes malgaches<sup>1</sup>. Leur dotation en ressources naturelles les distinguent également l'une de l'autre, Trinidad ayant des réserves d'hydrocarbures alors que Maurice ne possède aucune ressources minérales. Néanmoins en dépit de ces différences, il existe des points communs, tels qu'un PIB convergent au début des années soixante, et un indicateur de développement humain (IDH)<sup>2</sup> et un nombre d'habitants comparables en 2015. On peut également évoquer un legs colonial britannique commun ayant mené à l'adoption de l'anglais comme langue officielle ainsi que de nombreuses institutions découlant de la période de leur histoire où elles étaient sous domination britannique. Nous fournissons à l'annexe 5, une fiche signalétique de Maurice et de Trinidad, recensant quelques-uns de ces éléments.

Nous nous sommes attachée à analyser leur trajectoire respective de développement économique et les deux cas présentés nous semblent mettre en avant plusieurs aspects qui apportent un éclairage sur la complexité du processus de développement

---

<sup>1</sup> Voir la carte 3.2 au chapitre 3 et la carte 4.1 au chapitre 4.

<sup>2</sup> Voir la section 1.1.2 du chapitre 1.

économique, en particulier pour des petites territoires insulaires. Dans ce chapitre, nous souhaitons donc procéder à une comparaison des expériences trinitadienne et mauricienne, dans leur processus de développement. Par cette démarche de mise en regard des deux expériences, nous espérons aller au-delà des différences liées à la géographie, à l'histoire et à la dotation en facteurs propres à chaque territoire pour dégager des facteurs explicatifs qui permettent de mieux comprendre les éléments qui ont facilité la réussite de ces îles, quand celle-ci a été au rendez-vous, mais également, les difficultés qui ont freiné le processus de développement.

Pour faciliter cette mise en regard, nous avons sélectionné les paramètres qui nous semblent les plus décisifs dans notre étude des trajectoires de développement de Maurice et de Trinidad des années précédant l'indépendance jusqu'au début des années deux mille. Nous commencerons par présenter un tableau récapitulatif où les colonnes présenteront les traits saillants des deux îles et les lignes évoqueront ce que l'on peut observer pour chacun des paramètres identifiés. Puis, nous passerons en revue tous les paramètres en expliquant l'intérêt qu'ils présentent et en commentant les aspects mentionnés dans le tableau<sup>3</sup>. Nous terminons ce chapitre par nos observations et conclusions à propos de ce que l'étude des cas des trajectoires de développement de Trinidad et de Maurice nous apprend sur le processus de développement de ces petits États insulaires pendant la période étudiée.

Dans l'ensemble, les paramètres présentés dans le tableau ont été choisis car nous les considérons importants dans l'optique de comprendre ce qui a influencé les réussites et les échecs rencontrés par les deux îles au cours de la période allant de l'accession à l'indépendance jusqu'au début des années deux mille. Pour expliquer la trajectoire de développement, il nous semble que le cadre au sein duquel le pays a évolué est important car il détermine certaines des possibilités accessibles et des contraintes auquel le pays est soumis. Il en découle une façon de procéder pour effectuer des choix. Ces derniers déterminent la composition et la performance de l'économie. Enfin, nous avons tenu à évaluer la position de la société civile dans ce processus. Ce raisonnement nous a mené à choisir vingt-deux critères, répartis en quatre groupes (en gras dans le tableau).

---

<sup>3</sup> Nous fournissons à l'annexe 21 un tableau récapitulatif des critères et de leur intérêt pour notre analyse.

Dans la mesure où notre démarche comparative nous conduit à mettre en rapport deux pays aux caractéristiques et au développement différents, nous avons privilégié les paramètres qui nous permettent d'établir un parallèle entre les deux exemples. Souvent, il existe un lien entre les différents critères. Notre tableau indique également le degré de convergence ou de divergence que l'on peut observer entre Trinidad et Maurice pour chaque critère.

**Tableau 8.1 : Présentation synthétique des critères de comparaison de la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad des années précédant l'indépendance jusqu'au début des années deux mille**

	<b>Critère</b>	<b>Maurice</b>	<b>Trinidad</b>	<b>Tendance du critère</b>
<b>F.</b>	<b>Cadre institutionnel politique.</b>			
13	Idéologie politique dominante.	Gauche / centre-gauche.	Centre-gauche.	Convergent.
14	Degré de continuité dans les décisions politiques.	Fort, car la scène politique est dominée par la recombinaison fréquente d'alliances entre quatre partis politiques.	Forte, notamment du fait de la nette domination du PNM.	Convergent.
15	Stratégie économique du parti au pouvoir au moment de l'indépendance.	Favorable au maintien de liens économiques avec des puissances étrangères.	Favorable au maintien de liens économiques avec des puissances étrangères.	Convergent.
<b>G.</b>	<b>Mécanismes de prise de décisions et influences.</b>			
16	Implication de l'État au sein de l'économie.	En tant que législateur et garant de la justice sociale, mais rôle économique modéré.	Jusqu'au milieu des années quatre-vingts, État interventionniste. Attitude plus en retrait depuis.	Convergent, en fin de période.
17	Source des initiatives économiques.	Collaboration des pouvoirs publics et du secteur privé.	Forte prépondérance du rôle de l'État. Secteur privé local peu développé.	Divergent.
18	Influences (Experts, collectifs, société civile) dans la prise de décision.	Syndicats et mouvements populaires ont orienté certaines décisions dans les années soixante-dix. Des plans de consultation nationale sont parfois élaborés.	Intellectuels caribéens (New World Group), mouvements populaires ont orienté la direction des décisions dans les années soixante-dix.	Convergent.
19	Économistes ayant exercé une influence avérée.	James Meade.	Arthur Lewis. Lloyd Best.	Convergent dans l'existence d'influences avérée dans les deux cas.
20	Identification des orientations stratégiques.	Collaboration des pouvoirs publics et du secteur privé, prise en compte occasionnelle de la société civile et de l'expertise internationale.	Forte prépondérance du rôle de l'État, prise en compte de l'expertise internationale dans le cadre de l'ajustement structurel	Divergent.

	<b>Critère</b>	<b>Maurice</b>	<b>Trinidad</b>	<b>Tendance du critère</b>
21	Expression de la vision stratégique.	Oui, avec l'élaboration de plans nationaux et la mise en place d'organismes de planification.	Oui, avec l'élaboration de plans nationaux et la mise en place d'organismes de planification.	Convergent.
22	Processus d'adaptation de l'économie.	Consultation nationale, élaboration de plans pour l'avenir, tenant compte des défis identifiés, capacité apparente à faire raisonnablement rapidement face aux imprévus et à saisir les opportunités.	Elaboration de plans mais une tendance à se laisser entraîner par le cours des événements.	Divergent.
23	Ajustement structurel.	En 1981 et 1983 pour un montant total de 55 millions d'US\$ de la Banque mondiale. A permis de renouer avec les grands équilibres macroéconomiques et de diversifier les piliers de l'économie.	En 1989, pour un montant total de 40 millions d'US\$ de la Banque mondiale. A permis de renouer avec les grands équilibres macroéconomiques.	Partiellement convergent.
<b>H. Caractéristiques de l'économie.</b>				
24	Faiblesse économique principale au moment de l'indépendance.	Conjonction d'une dépendance excessive au sucre et d'un taux de natalité très élevé.	Dépendance économique au pétrole.	Plutôt divergent.
25	Faiblesse économique principale à la fin des années quatre-vingt-dix.	La croissance a reposé sur une dépendance à des accords préférentiels.	Dépendance aux hydrocarbures (gaz principalement).	Divergent.
26	Degré de diversification économique.	Faible en début de période car reposant sur une monoculture sucrière mais évolution vers une diversification raisonnable s'appuyant principalement d'abord sur les activités de la zone franche, puis sur les services.	Faible sur l'ensemble de la période, avec une prépondérance des hydrocarbures.	Divergent.
27	Volatilité économique et vulnérabilité aux chocs externes.	Très fortes en début de période, atténuation au cours des années, grâce à la diversification des piliers de l'économie.	Assez fortement corrélés aux cours du baril, donc la vulnérabilité n'est observée qu'en période de cours en forte baisse.	Plutôt divergent.
28	Pilier(s) de la croissance.	Evolutifs. Sucre, puis zone franche et désormais services diversifiés.	Hydrocarbures.	Divergent dans la nature et le nombre.
29	Déséquilibre apparent dans l'économie.	Assez prononcé au moins jusqu'au début des années quatre-vingt-dix. La zone franche, très libérale est séparée du reste de l'économie, plutôt protégée.	Économie segmentée, avec d'un côté, un secteur énergétique intensif en capital et en technologie et de l'autre, un secteur non-énergétique sous-développé et à faible potentiel.	Convergent.

Critère	Maurice	Trinidad	Tendance du critère	
30	Atout économique principal sur l'ensemble de la période.	Le rôle joué par la zone franche, en tant que moteur de la diversification.	Les rentes des hydrocarbures, donnant la possibilité de maintenir un faible niveau de dettes et des équilibres macroéconomiques sains, si elles sont bien gérées.	Divergent dans sa nature.
31	Rapports aux investisseurs étrangers.	Attitude favorable sur l'ensemble de la période.	Attitude qui a évolué en fonction de l'idéologie politique et économique dominante. À nouveau favorable depuis les années quatre-vingts.	Plutôt convergent.
<b>I. Société civile.</b>				
32	Clivage dominant dans la société.	L'expression d'un clivage ethnique dans les choix politiques.	Un clivage ethnique semble dominer, même si les classes sociales ont parfois structuré la société.	Convergent.
33	Expression de nationalisme dans la population.	Peu visible.	Oui, durant les années soixante-dix.	Partiellement divergent.
34	Expression de l'insatisfaction populaire.	Période de trouble durant les années soixante-dix mais depuis, l'expression est principalement électorale. Vote sanction contre le parti au pouvoir au moment de l'ajustement.	Période de trouble durant les années soixante-dix mais depuis, l'expression est principalement électorale. Vote sanction contre le parti au pouvoir au moment de l'ajustement.	Convergent.

## 8.1. Explicitation des critères et interprétation des données figurant dans le tableau 8.1

Les aspects évoqués dans le tableau étant repris des présentations détaillées dans les deux chapitres précédents, nous ne commenterons pas en détail chacune des observations que nous effectuons pour Maurice et Trinidad<sup>4</sup>. Cependant, nous apporterons une explication pour justifier le choix des critères de comparaison, eu égard à notre intérêt pour l'analyse de la trajectoire de développement et nous donnerons quelques indications sur la conclusion qu'il nous semble possible de tirer pour le critère, en tenant compte de sa manifestation à Maurice et à Trinidad.

Les instances décisionnaires politiques (F) ayant une influence sur la trajectoire de développement empruntée car elles déterminent le cadre politique au sein duquel

<sup>4</sup> Nous fournissons néanmoins le numéro de la section, des tableaux ou des graphiques où nous développons l'aspect évoqué. Pour rappel, ceux commençant par 6 se rapportent au chapitre 6 sur Maurice et ceux commençant par 7 portent sur Trinidad au chapitre 7.

l'économie évolue, nous avons commencé par comparer trois aspects des institutions politiques en place à Trinidad et à Maurice. Nous exprimons l'idéologie dominante (F.13) par la position sur l'échiquier politique des principaux partis. Ce critère permet d'évaluer le type d'attitude que l'État adopte face à son rôle dans l'économie et dans la fourniture de services. L'annexe 4 présente les partis politiques et les élections à Maurice. Des quatre partis qui y ont dominé le paysage politique durant la période qui nous intéresse, deux (le Mouvement Militant Mauricien (MMM) et le parti Travailleiste (PTr)) s'identifient à la gauche, un (le Mouvement Socialiste Militant (MSM)) se déclare de centre-gauche et un est décrit comme un parti de droite (le Parti Mauricien de Xavier Duval (PMXD) (anciennement Parti Mauricien Social Démocrate, (PMSD)). On constate toutefois qu'en dépit de l'alternance politique qui s'exprime par les changements de partis au pouvoir, il n'y a pas eu de revirements radicaux dans la ligne directrice suivie. Le critère de continuité dans les décisions politiques (F.14) aide à évaluer entre autres si l'orientation à long terme est envisageable dans les choix stratégiques. Tout en laissant une place importante au secteur privé (voir par exemple le graphique 6.12), les gouvernements mauriciens successifs ont fait voter de nombreuses lois pour créer des organismes paraétatiques et le nombre d'emplois publics témoigne de l'importance de cette sphère dans l'économie (voir les exemples d'organismes créés dans la section 6.4 et le tableau 6.4).

À Trinidad, les deux partis principaux, le *People's National Movement* (PNM) et l'*United National Congress* (UNC) peuvent être identifiés à une politique de centre-gauche (F.13) (voir l'annexe 19 pour une présentation des partis politiques à Trinidad), promouvant une économie de marché avec une assez forte intervention gouvernementale dans le domaine des actions sociales et la participation d'entreprises étrangères dans d'autres secteurs (voir la section 7.2 et le tableau 7.4). Nuancions toutefois cette appréciation pour tenir compte de la période des années soixante-dix et du début des années quatre-vingt où l'État s'est substitué aux investisseurs (nous y reviendrons au critère G.16). En outre, notons la prédominance du PNM au pouvoir depuis l'accession à l'indépendance en 1962 (38 ans au total, contre 16 ans pour l'UNC), ce qui aboutit à une assez forte continuité des décisions politiques (F.14). On observe ainsi qu'à Maurice comme à Trinidad, la philosophie politique dominante, décrite comme de centre-gauche, a favorisé l'économie de marché, tout en attribuant au gouvernement, un rôle de garant de la justice sociale.

La stratégie économique des partis au pouvoir au moment de l'indépendance (F.15) fournit une indication sur l'orientation initiale qui fut privilégiée : continuité ou rupture. Les deux îles ont toutes deux initialement démontré une attitude favorable face à l'ouverture sur le monde et le maintien de liens existants avant l'accession à l'indépendance, même avec l'ancienne puissance coloniale. De même, elles ont rapidement adopté des mesures pour favoriser l'arrivée d'investisseurs (voir les sections 6.2 et 7.1). On observe également à Trinidad un recours à l'expertise étrangère dans la mise en place de nouvelles institutions (voir la section 7.2). On peut y voir une forme de pragmatisme, ayant incité les autorités à privilégier la continuité et la stabilité plutôt que la rupture lors du passage au statut de pays indépendant.

L'ensemble des huit critères suivants est réuni dans la section « Mécanismes de prise de décisions et influences » (G). Les paramètres qui y figurent explorent la nature du processus de décision, le rôle joué par différents acteurs et la place occupée par le consensus. En plus de permettre de comparer les mécanismes de prise de décision, ces critères nous semblent également apporter un éclairage sur la nature des institutions dans les deux pays, les liens qui les unissent et les modes de fonctionnement qui les caractérisent. Nous avançons l'hypothèse que ces différents éléments contribuent largement au succès ou à l'échec des efforts de développement d'un pays.

Le critère d'implication de l'État au sein de l'économie (G.16) est lié à l'idéologie politique du parti au pouvoir, conformément au constat effectué dans la section A du tableau. À Maurice comme à Trinidad, l'État joue un rôle dans l'économie. Toutefois, si, dans le cas de Maurice, ce rôle est principalement celui de régulateur du cadre institutionnel tout en veillant à la justice sociale à travers la mise en place de systèmes tels que des fonds pour les plus démunis (voir la section 6.3) et en dotant le pays d'une fonction publique fournissant de nombreux emplois (voir tableau 6.4), à Trinidad, l'implication de l'État a eu tendance à être plus envahissante, notamment en se substituant au secteur privé, du fait de la faiblesse de celui-ci (voir par exemple la section 7.2). On peut aussi mettre en avant le critère suivant, à propos de la source des initiatives économiques (G.17). À Maurice, le secteur privé participe activement aux décisions alors qu'à Trinidad, l'État semble être le décideur principal (voir par exemple les sections 6.2 et 7.3). Cette présence/absence de secteur privé dynamique est l'une des différences majeures entre les paysages économiques de Maurice et de Trinidad.

En dehors des secteurs public et privé, nous nous sommes interrogée sur les autres influences potentielles dans la prise de décision. Le critère « Influences (Experts, collectifs, société civile) dans la prise de décision » (G.18) permet de mettre en lumière la place occupée par d'autres acteurs dans le processus de décision. Dans les deux pays, on trouve des exemples de fois où l'opinion de groupes issus de la société civile a au moins été sollicitée par les gouvernements en place, à défaut de pouvoir affirmer qu'elle a influencé les choix. Le recours à la consultation nationale fut utilisé à Maurice au moins durant les années quatre-vingt-dix (voir la section 6.4) alors qu'à Trinidad, on peut envisager que le grand nombre de travaux académiques produits par des chercheurs trinidiens contribue au processus de réflexion<sup>5</sup>.

Le critère suivant, portant sur l'influence avérée des théories économiques (G.19) nous semble être une bonne indication de la réceptivité des pouvoirs publics aux idées et au recours à l'expertise. Il est intéressant de noter que dans la période immédiatement avant et après l'accession à l'indépendance, Trinidad comme Maurice se sont inspirées des préconisations d'économistes. Cette observation est cohérente avec l'ouverture soulignée au critère A.3. Notons que le foisonnement intellectuel déjà existant dans la Caraïbe a permis à Trinidad, en l'occurrence au Ministre en chef, puis Premier Ministre de l'époque, Eric Williams, de s'inspirer d'économistes issus de la région caribéenne, alors qu'au moment où l'expertise fut requise à Maurice, le pays étant encore une colonie, le Colonial Office eut recours à l'un des économistes les plus réputés de l'époque, James Meade.

Le critère suivant concerne le processus d'identification des orientations stratégiques (G.20). Tout comme le critère G.18, ce paramètre permet de décrire le processus de prise de décision et donne des indications sur le degré de consensus qui existe. Dans le cas de Maurice, sans surprise, le secteur privé est fréquemment associé aux pouvoirs publics. À travers les consultations nationales, la population peut exprimer son avis. On constate même que l'opposition est impliquée dans les débats lorsqu'il s'agit de décisions aux conséquences très importantes (voir la citation extraite du rapport *Successful stabilization and Recovery in Mauritius* de la Banque mondiale à la section

---

<sup>5</sup> D'ailleurs, parmi les ouvrages utilisés dans l'analyse du cas de Trinidad, *Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean* est l'œuvre de Bhoendradatt Tewarie, qui fut ministre ou membre de l'opposition à plusieurs reprises en tant que candidat de l'UNC.

6.3). L'expertise des institutions internationales est en outre parfois recherchée (voir les sections 6.3 et 6.4 pour des exemples). Dans le cas de Trinidad, l'État semble être le décideur principal, avec l'apport occasionnel d'experts internationaux (voir les sections 7.2 ou 7.4 pour des exemples). Il semblerait donc qu'il y ait une plus grande pluralité de points de vue à Maurice qu'à Trinidad dans le processus d'identification de l'orientation stratégique à suivre.

Cependant, dans le cas des deux pays, on peut trouver des exemples de recours à la planification à travers des organismes et la publication de plans (voir par exemple sections 6.4 et 7.1). Le critère « Expression de la vision stratégique » (G.21) indique si Trinidad et Maurice adoptent une vision à long-terme de l'économie et la réponse semble être oui dans les deux cas, du moins dans l'approche adoptée.

Le critère suivant, le processus d'adaptation de l'économie (G.22) a été choisi car il permet d'évaluer le degré d'adaptabilité de l'économie mais également, la capacité à faire face aux imprévus. À Maurice, comme indiqué à multiples reprises déjà, le recours à la consultation nationale, réunissant différents horizons, est parfois utilisé. De plus, si on se fonde sur la rapidité des effets de l'ajustement structurel et sur le passage d'une économie monoculture à une économie diversifiée (voir la section 6.3) on en conclut que la capacité d'adaptation de Maurice est avérée. L'expérience vécue par Trinidad semble mener à la conclusion inverse. En dépit des plans élaborés, on constate que la manne pétrolière des années soixante-dix a mené à une certaine irresponsabilité (voir la section 7.4). En outre, la période de récession des années quatre-vingts a été assez longue (voir les tableaux 7.3 et 7.6). Toutefois, la prépondérance des hydrocarbures et les grandes fluctuations de recettes qu'ils génèrent expliquent ces caractéristiques de l'économie de Trinidad (voir section 7.3).

Les deux pays ont eu recours aux emprunts auprès des institutions financières internationales dans le cadre de plans d'ajustement structurel (G.23). Dans les deux cas, l'ajustement a été un succès en termes de retour aux grands équilibres macroéconomiques (voir tableaux 6.14, 6.17, 7.5 et 7.6) mais dans le cas de Maurice, l'ajustement a réellement changé la structure de l'économie, puisqu'à l'issue de la courte période d'ajustement, le sucre avait perdu sa prépondérance et la zone franche s'était non seulement développée, mais elle avait permis de jeter les bases pour

l'accélération du développement du secteur des services. Alors que la diversification avait été identifiée comme une priorité pour Trinidad également (voir le rapport de la Banque mondiale donnant un avis favorable à l'octroi d'un prêt dans le cadre d'un plan d'ajustement structurel<sup>6</sup>), l'ajustement structurel n'aboutit pas à une diminution notable de la dépendance aux hydrocarbures.

Nous abordons à présent les caractéristiques de l'économie des deux îles (H). Les critères sélectionnés décrivent les éléments qui ont orienté la trajectoire de l'économie. Ils sont le résultat à la fois de facteurs inhérents aux pays, tels que la présence de ressources naturelles à Trinidad, et des différents choix effectués par les administrations successives au pouvoir.

Le critère H.24, la faiblesse économique principale au moment de l'indépendance, permet d'avoir à l'esprit le principal handicap hérité à ce moment charnière de l'histoire des deux pays. Dans la mesure où les décisions étaient prises par l'administration coloniale avant le passage progressif du pouvoir aux mains d'élus locaux, finalisé par l'accession à l'indépendance politique, ce critère représente en quelque sorte le legs économique de l'administration britannique. Maurice était véritablement un pays sous-développé au moment de l'indépendance. Son économie était fortement dépendante de l'exportation de la canne à sucre, dont la récolte était tributaire de conditions climatiques difficiles à contrôler et sa croissance démographique insoutenable pour un territoire de si petite superficie et aux ressources limitées (voir la section 6.1). Dans le cas de Trinidad, l'importance du pétrole pour l'économie mondiale avait d'ores et déjà garanti à cette ressource minérale une place importante dans les exportations et les recettes de l'administration coloniale, place qu'elle conserva pour l'État indépendant trinitadien (voir les sections 7.1 et 7.2). Si les prix stables du pétrole avaient permis au pays de s'assurer de recettes assez régulières, il s'agissait quand même d'une faiblesse dans la mesure où l'économie était dépendante des cours du baril et de la demande mondiale, éléments échappant au contrôle de Trinidad. Nous considérons toutefois qu'il y a une divergence entre le cas de Trinidad et celui de Maurice dans la mesure où la faiblesse de Maurice était incontestable et commençait déjà à préoccuper les

---

<sup>6</sup> Banque mondiale, « Report on a Structural Adjustment Loan to Trinidad and Tobago », Report No. P-5120-TR, Washington, World Bank, 1989.

autorités, alors que celle de Trinidad ne s'était pas encore manifestée en tant que faiblesse, mais plutôt comme trait principal de l'économie.

La faiblesse économique principale à la fin des années quatre-vingt (H.25) permet de constater le chemin parcouru depuis l'indépendance et donne également une indication sur l'un des problèmes auquel le pays était confronté au terme de la période étudiée dans cette partie, un obstacle à surmonter pour maintenir une bonne trajectoire. Dans le cas de Trinidad, le terme « faiblesse » avait entre temps pris tout son sens car la dépendance de l'économie au pétrole, puis au gaz, avait provoqué une période de contraction de l'économie aux conséquences négatives durables lorsque les cours s'effondrèrent (voir la section 7.4). Cela était donc une entrave à la poursuite d'un développement équilibré. Depuis l'indépendance, l'économie trinidadienne n'avait pas pu se diversifier, alors que cette intention avait été déclarée à plusieurs reprises (voir les sections 7.3 et 7.4 par exemple). Les problèmes de Maurice dans les années soixante avaient cédé la place à un autre type de faiblesse, à savoir à la dépendance envers des privilèges commerciaux qui n'étaient plus compatibles avec la tendance mondiale grandissante en faveur du libéralisme économique (voir section 6.4). Alors que ces privilèges avaient permis à l'île d'ancrer son développement dans des sources de recettes garanties, leur disparition signifiait qu'il était urgent de ne plus en dépendre. Ce critère diverge d'une île à l'autre à la fois dans sa nature et dans le fait qu'alors que la faiblesse majeure de Trinidad était restée la même, celle de Maurice avait évolué, conformément à l'évolution de sa structure économique.

Le critère H.26 décrivant le degré de diversification de l'économie évalue l'un des aspects de la bonne santé économique d'un pays et de son aptitude à résister aux chocs externes. L'économie de Maurice s'est transformée, passant de la monoculture à une économie diversifiée reposant sur un éventail de services alors que la concentration des exportations, des sources de recettes budgétaires et du stock de capital à Trinidad, pour ne citer que ces éléments-là (voir le tableau 7.7 et la conclusion du chapitre 7 sur Trinidad) montrent au contraire, une forte concentration de son économie sur les hydrocarbures.

Comme indiqué, la diversification d'une économie donne une idée de sa capacité à résister aux chocs externes. En effet, plus une économie est diversifiée et plus elle

devrait être en mesure de résister aux chocs, certains secteurs compensant la baisse de performance d'autres secteurs. Le critère H.27 s'inscrit dans la même logique que le précédent. Trinidad est donc très susceptible d'être vulnérable aux chocs externes, en fonction des prix des hydrocarbures sur les marchés mondiaux, et les indicateurs de la performance de son économie sont susceptibles de démontrer une grande volatilité (voir par exemple les tableaux 7.3, 7.5 et 7.6). Le revirement des années quatre-vingts, causé par le contre-choc pétrolier en donne une illustration. À l'inverse, Maurice qui démontrait également une forte vulnérabilité aux chocs externes en début de période, a amélioré la capacité de son économie à absorber les chocs et à atténuer les écarts de performance. Toutefois, l'île reste très dépendante de la conjoncture internationale, vu sa très grande ouverture (voir le graphique 6.6) et sa dépendance envers les marchés américains et européens pour une partie importante de ses exportations (voir la section 6.4). Sa vulnérabilité et la volatilité de son économie se sont donc certes améliorées, mais elles n'en demeurent pas moins une réalité, d'où le fait que ce critère ne diverge que partiellement pour les deux pays.

Les moteurs de la croissance (H.28) sont les piliers de l'économie, ce par quoi le pays assure son expansion et son développement. Leur nature et leur nombre fournissent donc une indication sur les facteurs expliquant la performance du pays et son potentiel à maintenir sa trajectoire. La croissance de Trinidad repose principalement sur la santé de son secteur énergétique depuis l'accession à l'indépendance, alors qu'à Maurice, la croissance a d'abord été tirée par le sucre, puis par la zone franche et désormais, elle repose sur une palette de services diversifiés. La diversification des moteurs de la croissance est un atout pour Maurice car cela contribue à la solidité de son économie alors que l'observation inverse s'applique à Trinidad, dont l'économie est largement tributaire de la santé de son secteur des hydrocarbures, ce qui renforce la vulnérabilité du pays, comme indiqué précédemment au critère H.26.

Le critère suivant pour définir l'économie des deux îles porte sur l'existence d'un déséquilibre apparent qu'on peut y observer (H.29). Nous avons retenu ce critère car cette caractéristique peut être observée dans les deux économies. En outre, rappelons que le Prix Nobel d'économie né à Sainte-Lucie, Arthur Lewis, avait centré son analyse des modèles de développement sur la notion d'économie duale, en avançant qu'une des caractéristiques des économies en développement était la cohabitation d'un secteur de

subsistance, souvent agricole, et d'un secteur industriel intensif en capital (voir la section 7.1). On retrouve ce trait caractéristique des pays en développement dans nos deux îles, d'où l'importance de ce critère dans l'analyse de la trajectoire empruntée par Maurice et Trinidad. À Maurice, on observe une dualité entre le libéralisme appliqué à la zone franche et le protectionnisme maintenu dans les autres secteurs (voir la section 6.2 par exemple). Il y a donc bien deux types d'environnements économiques qui ont cohabité à Maurice jusque dans les années quatre-vingt-dix au moins (voir les analyses de Brian Chernoff et d'Andrew Warner reprises au chapitre 6). À Trinidad, la dualité concerne le secteur énergétique, qui attire les capitaux et les investissements technologiques, et le secteur non-énergétique qui est sous développé et négligé par les investisseurs (voir la conclusion du chapitre 7). Cette observation était toujours valable à la fin de la période étudiée. Il y a donc convergence entre Trinidad et Maurice sur ce critère de dualité.

Nous avons aussi choisi d'inclure le critère H.30, l'atout économique principal de chaque pays sur l'ensemble de la période car cet élément est selon nous incontournable pour expliquer la réussite de la trajectoire suivie par le pays. À Maurice, bien qu'il y ait plusieurs éléments qui ont contribué à la croissance que le pays a enregistrée, il nous semble que le choix le plus judicieux qui a véritablement fait basculer la situation en faveur du pays est la mise en place de la zone franche. Outre les emplois que ce secteur a créés (voir le tableau 6.2), il a permis à la fois de mettre à profit l'accord préférentiel sur le textile et ainsi d'attirer des capitaux étrangers, intéressés par les conditions favorables à la rentabilité de leur investissement (voir la section 6.4) et également de permettre au secteur privé local, souvent composé des familles qui avaient établi leur fortune sur le sucre, de diversifier leurs activités vers le textile et vers une offre de services. De plus, des micro-entreprises ont également pu voir le jour, favorisant une culture d'entrepreneuriat et étendant le rôle du secteur privé au-delà des grands acteurs traditionnels du secteur (voir la section 6.4). À bien des égards, l'implantation de la zone franche a donc permis le développement d'activités variées et a facilité la diversification de l'économie, même si le secteur lui-même n'a pas pour autant occupé une place prépondérante de longue durée dans l'économie (voir le graphique 6.14). L'atout principal de Trinidad nous semble être les rentes que les hydrocarbures fournissent, bien que nous ayons eu soin de préciser tout au long de ce chapitre que la prépondérance du pétrole puis du gaz n'a pas toujours été favorable au pays.

Néanmoins, cette rente, si elle est bien utilisée, permet de maintenir le taux d'endettement à des niveaux assez bas (voir le tableau 7.5) et est souvent la raison des fréquents excédents de la balance des paiements et du budget, éléments qui contribuent à la solidité macroéconomique d'un pays (voir le tableau 7.5 et le graphique 7.9). De par les structures différentes des économies de Maurice et de Trinidad, nous considérons que sur ce critère on observe une divergence entre les deux pays car à Maurice, la zone franche n'a pas été uniquement une source de revenus alors qu'à Trinidad, les recettes provenant des hydrocarbures sont un atout financier avant tout, n'ayant bénéficié qu'à ce secteur principalement.

Le dernier critère retenu pour caractériser les deux économies est leur rapport à l'IDE (H.31). En effet, les deux îles ont accordé, à un moment ou à un autre, un rôle important à l'investissement direct étranger. On peut évoquer un constat réaliste au moment d'accéder à l'indépendance, du fait que l'autonomie politique nouvelle acquise allait de pair avec un manque d'expertise, d'accès aux marchés et de ressources qui les empêchaient d'être d'emblée en mesure de concurrencer des compétiteurs à l'échelle internationale ou même sur le territoire national (voir la section 7.1). Ce critère a fait partie des enjeux de développement dans les deux îles et est donc influent dans la trajectoire empruntée. On observe que Maurice a dans l'ensemble toujours été favorable aux investisseurs étrangers, et a appuyé le développement de la zone franche sur leurs capitaux et leur savoir-faire. À Trinidad, il convient bien entendu de nuancer cette appréciation car les années soixante-dix ont marqué un revirement d'idéologie, qui a vu le pays tourner le dos aux investisseurs. Mais l'importance du critère est néanmoins manifeste et on observe un retour à une attitude plus favorable à leur égard avec la mise en place des préceptes de l'ajustement structurel (voir la section 7.4).

Les trois derniers critères portent sur des aspects de l'attitude de la société civile au cours de ces décennies (I) qui furent cruciales pour comprendre la trajectoire de développement de Trinidad et de Maurice. Le développement économique est un enjeu car il permet d'assurer le bien-être de la population. Sans croissance et sans le maintien d'une bonne performance économique, les conditions de vie de la population sont vouées à se détériorer. Bien que n'étant pas toujours impliqué dans la prise de décision, la société civile est malgré tout la raison justifiant la poursuite d'une croissance équilibrée.

Le critère I.32 expose le clivage dominant dans la société. Les deux pays étudiés portent la trace de l'héritage colonial. D'une part, la hiérarchisation et la classification de la société, généralement sur une base ethnique, était une pratique courante dans l'administration coloniale (voir les chapitres 3 et 4). D'autre part, la composition même de la société d'aujourd'hui reflète l'héritage de la période coloniale dans la présence de descendants d'Africains, d'immigrés du sous-continent indien et d'Européens, entre autres. Ce critère nous semble important parce qu'il tient compte de l'héritage des deux îles et qu'il révèle la dynamique et les tensions existant dans la société. Le clivage dominant à Maurice nous semble être celui qui s'exprime lors des choix électoraux. Ceux-ci obéissent souvent à une logique ethnique, bien qu'il s'agisse là d'une généralisation qui ne prétend pas réduire l'activité politique à Maurice à l'expression de soutiens qui sont fonction des origines des électeurs (voir l'annexe 4). Néanmoins, force est de constater qu'au-delà des affinités politiques, les alliances électorales et les coalitions ont souvent pour but de garantir une représentation politique des principaux groupes ethniques de l'île. En outre, l'importance de ce dernier élément est attestée par le mécanisme du « meilleur perdant » qui est inscrit dans la constitution (voir l'annexe 4). À Trinidad, nous soulignons au cours de notre analyse au chapitre 4 que le clivage ethnique s'était transformé en clivage social. Aujourd'hui, il semblerait que le critère ethnique ait encore son importance, si l'on s'appuie sur le constat que les chefs de file du PNM sont toujours issus de la communauté afro-caribéenne alors que ceux de l'UNC sont toujours issus de la communauté indo-caribéenne. Concernant ce critère, nous estimons donc que Maurice et Trinidad convergent.

L'expression d'un sentiment nationaliste dans la population (I.33) est un critère qui aura sans doute évolué entre les années ayant immédiatement précédé et suivi l'accession à l'indépendance et la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Cependant, il nous a semblé important car il permet d'évaluer s'il y a une certaine homogénéité dans la population, si on observe l'expression d'une unité nationale et comment les relations avec le reste du monde sont envisagées. À Maurice, l'analyse du développement durant la période de l'indépendance jusqu'au début des années deux mille révèle peu de manifestations de sentiments nationalistes. Cela ne signifie pas qu'il n'y en a pas eu, mais plutôt que passé les oppositions au moment des élections de 1967, devant le fait accompli, il n'y a pas eu d'expression populaire marquée en faveur d'un sentiment nationaliste. Au contraire, on remarque à Maurice une tendance à entretenir des relations avec les pays

avec lesquels les liens sont historiques (voir la section 6.4). À Trinidad, à l'inverse, la population exprima un sentiment de nationalisme face à ce qui était décrit par les opposants au pouvoir comme la mainmise des entreprises étrangères sur les richesses nationales. Ces mouvements contestataires se sont nourris de l'influence du mouvement des droits civiques aux États-Unis et également des débats lancés par des intellectuels caribéens (voir la section 7.2). Depuis les années quatre-vingts cependant, et certainement du fait de la montée de la mondialisation économique, de tels arguments ne sont plus répandus. Il nous semble que l'isolement relatif de Maurice, qui ne compte que deux petites îles dans son voisinage immédiat et que l'emplacement de Trinidad, à proximité des nombreuses îles de la Caraïbe et du continent sud-américain, sont des facteurs à prendre en compte pour expliquer la divergence observée dans l'attitude de l'une et l'autre île. L'éloignement de Maurice semble avoir favorisé la volonté de maintenir des liens, à la fois économiques, mais également culturels, avec les lointaines patries des ancêtres alors que la situation géographique de Trinidad, proche d'un fourmillement d'activités intellectuelles, elles-mêmes nourries des influences en provenance des continents nord- et sud-américains, a entraîné une tendance à se concentrer sur la région, à la fois économiquement et culturellement. On pourrait presque parler de l'expression d'un régionalisme au sein de la Caraïbe anglophone, favorisé par une langue commune et des institutions transfrontalières.

Nous terminerons par le critère de la manifestation de l'expression de l'insatisfaction populaire (I.34). Celui-ci est à la fois un indicateur de l'opinion des populations mauriciennes et trinidadiennes face aux décisions prises par les autorités, si la manifestation de cette insatisfaction est fréquente, et également un moyen d'évaluer la solidité du processus démocratique. On remarque que les cas des deux îles permettent de faire une observation similaire : dans la décennie ayant suivi l'indépendance, des mouvements de mécontentement ont pris la forme de troubles sociaux alimentés par les syndicats. Dans le cas de Maurice, la raison principale en était le constat que l'indépendance n'avait pas entraîné de changements notables dans la hiérarchie sociale et dans la condition économique des habitants et que les espoirs d'équité et de justice sociale des plus défavorisés d'entre eux furent déçus (voir la section 6.2). À Trinidad, le mécontentement résultait plutôt du constat désabusé que l'indépendance politique n'avait aucunement modifié le lien de dépendance économique envers l'étranger (voir la section 7.2). Cependant, au fil des années, on observe qu'il y eut peu de perturbations

de grande échelle, paralysant l'économie entière. L'expression de l'insatisfaction est généralement passée par les urnes, lors des élections. Ainsi, l'alternance politique observée dans les deux pays dans le sillage de la mise en place de l'ajustement structurel est révélatrice (voir les annexes 4 et 19). Nous interprétons ceci comme une consolidation du processus démocratique, à Trinidad comme à Maurice, processus par lequel la population tient les partis politiques pour responsables des conséquences de leurs actions et exprime cette opinion lors des élections.

## **Conclusion**

Il nous semble qu'en soulignant les convergences et les divergences entre les expériences mauricienne et trinitadienne, la de comparaison que nous avons établie met en avant la difficulté de comprendre l'incidence des institutions dans le processus de développement. L'importance des ces dernières dans la trajectoire de développement économique est communément acceptée et les cas de Maurice et de Trinidad sont conformes à cette observation. Cependant, ils illustrent en même temps la difficulté de mettre en place un cadre institutionnel favorable au développement. De surcroît, en regardant les éléments précis de convergence et de divergence, il nous semble que le cas de ces deux îles souligne qu'il y a des institutions que l'on peut choisir d'adopter et qui s'avèrent judicieuses dans l'optique de favoriser la croissance et le développement, mais qu'il est des institutions qui jouent un rôle fondamental dans la réussite des efforts de développement et qui ne procèdent pas d'une mise en place consciente et volontaire. Les institutions formelles<sup>7</sup>, tels que le cadre juridique et le type de gouvernement en place peuvent être délibérément choisies, mais des institutions informelles<sup>8</sup>, telles que la dynamique du partenariat public-privé que l'on observe à Maurice et qui est le fruit d'une évolution historique, semble plus difficile à développer ex-nihilo.

À Maurice comme à Trinidad, la philosophie des partis politiques et les modes de fonctionnement adoptés par les autorités convergent partiellement ou totalement sur biens des points (F.13, F.14, F.15, G.16, G.18, G.19, G.21, G.23, H.31). De même, on observe que sur deux des trois critères concernant la société civile (I.32 et I.34) il existe une convergence entre les deux pays. Ces éléments de convergence nous semblent

---

<sup>7</sup> Douglass North parle de « formal constraints ». Voir le chapitre 1 et Douglass C. North, « Institutions », *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 5, No. 1, 1991, p.97.

<sup>8</sup> Douglass North évoque des « informal constraints ». Ibid.

refléter principalement des choix conscients qui façonnent les institutions politiques et témoignent de leur solidité et, dans le cas du critère de clivage dominant dans la société (I.32), le legs colonial qui exerce une influence durable sur la structure de celle-ci.

Cependant les points de divergence mettent pour leur part en évidence les conséquences qui découlent de la structure de l'économie et des moteurs de sa croissance (H.24, H.25, H.26, H.27, H.28, H.30). La dotation en ressources naturelles est bien entendu un facteur déterminant. Cependant, il est remarquable qu'à l'origine d'un des éléments qui contribue au succès de Maurice et qui distingue son expérience de celle de Trinidad, on observe la présence d'une institution dont l'existence a moins à voir avec le choix d'une mise en place volontaire que d'une conséquence de son histoire : un secteur privé dynamique qui se compose en grande partie des familles d'origine européenne, établies sur l'île depuis des générations, dont les ancêtres détenaient déjà les rênes économiques de l'île et qui se sont transmis cette pratique des affaires de génération en génération, mais également d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, souvent liée à la diaspora indienne, arrivée sur l'île au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et qui a alimenté entre autres la création de micro-entreprises qui contribuent à la vitalité de l'économie mauricienne. Bien que le cadre ayant permis l'épanouissement de ce secteur privé procède des choix des instances décisionnaires, l'existence des groupes dans la société pouvant en faire partie, à la fois dans leur capacité à mobiliser les capitaux nécessaires et dans l'adoption d'une attitude favorable à la conduite des affaires, nous paraît relever des aléas de l'histoire. Le fait qu'à Trinidad, l'équilibre politique et économique ait répondu à une logique différente est certainement dû à la nature de l'activité économique principale, l'exploitation pétrolière, mais peut-être aussi à l'émergence d'une dynamique qui n'est pas le fruit de choix volontaires et qui n'a pas mené au même état de fait qu'à Maurice. Ainsi les divergences observées aux critères G17, G.20, G.22 nous semblent être en rapport avec les aspects évoqués ci-dessus.

Par ailleurs cette comparaison des deux expériences de développement de Maurice et de Trinidad depuis l'accession à l'indépendance jusqu'au début du nouveau millénaire nous semble mettre en évidence deux constats : en premier lieu, par certains aspects, l'expérience des petits territoires insulaires ne fait pas exception et recèle des points de convergence avec celles d'autres types de territoires. Ainsi, on observe que les

conditions initiales d'un pays déterminent dans une certaine mesure, les contraintes et opportunités qui façonneront la trajectoire suivie<sup>9</sup> et, comme indiqué déjà, que les institutions jouent un rôle fondamental dans le développement économique, conformément à ce que la littérature établit.

En effet, la dotation de Trinidad en hydrocarbures a fortement orienté les choix effectués, mais il nous semble que certains de ces choix n'en étaient pas réellement dans la mesure où il semblait exister peu d'autres choix possibles. L'étendue des investissements est telle pour produire du pétrole et du gaz que les capitaux nécessaires sont forcément très conséquents. L'appui des entreprises multinationales étrangères paraissait donc inévitable et, en l'absence de capitaux privés locaux suffisants pour assumer l'importance des investissements nécessaires, la création d'entreprises publiques semblait également inévitable. De surcroît, la petite taille de l'île et la relative jeunesse de la nation s'ajoutaient aux difficultés auxquelles Trinidad eut à faire face pour assurer une croissance soutenable tout au long de la période étudiée.

À Maurice, il est légitime de souligner que les choix effectués et les processus ayant conduit à des décisions ont contribué au succès. En effet, l'équilibre entre majorité économique et majorité politique, le choix de mettre en place une zone franche, les processus de consultation garantissant un consensus procèdent bien de choix et non d'éléments qui coulent de source. Le gouvernement en place au moment de l'accession à l'indépendance, bénéficiant du soutien de la majorité politique d'origine indo-mauricienne, fit le choix de collaborer avec la majorité économique que représentaient les Franco-Mauriciens plutôt que de s'engager sur la voie des expropriations. Cela a donné lieu à un secteur privé dynamique et contribuant activement à la réussite économique et sociale de l'île. De même, lorsque les opposants à la politique de ce même parti accédèrent au pouvoir, ils préférèrent continuer les réformes mises en place, plutôt que de s'inscrire dans une logique de rupture. Le chapitre 6 fournit de nombreux exemples de choix qui s'avérèrent judicieux.

En deuxième lieu, les petits États insulaires en développement sont malgré tout un sous-groupe de pays en développement dont les caractéristiques et les défis ne

---

<sup>9</sup> Nous évoquons cet aspect au chapitre 1 à travers la notion de « path dependence » que nous avons traduit par « dépendance par rapport à une trajectoire orientée ». Voir la section 1.1.4 du chapitre 1.

correspondent pas forcément à ceux de pays continentaux ou de plus grande taille. En effet, la petite taille et l'éloignement géographique sont considérés comme des désavantages pour les relations commerciales et pour l'intégration au commerce mondial. On constate cependant que ces deux éléments ont joué en faveur de Maurice. D'une part, sa petite taille n'en faisant pas une menace capable de déséquilibrer les marchés mondiaux, le pays a bénéficié d'accords préférentiels, facilitant l'accès à des marchés internationaux. De plus, le relatif isolement de Maurice a été un facteur qui l'a poussée à maintenir des liens avec l'étranger et à en développer de nouveaux, indépendamment de l'éloignement de ses partenaires commerciaux.

Il nous semble également que les exemples de Maurice et de Trinidad soulignent une caractéristique inhérente aux petits territoires insulaires : du fait de leur petite taille et de leurs ressources limitées, l'ouverture sur le monde est un impératif. Pour répondre aux attentes légitimes d'une population nouvellement indépendante désirant contrôler l'orientation économique du pays, le gouvernement des années soixante-dix à Trinidad essaya de s'appuyer sur les seules dotations en ressources naturelles, pourtant considérables, pour assurer la croissance. Cependant, l'impossibilité d'influer sur les cours du baril et l'investissement considérable que représente l'extraction des hydrocarbures eurent finalement raison des intentions affichées d'autonomie économique. À Maurice, en l'absence de ressources naturelles autres que l'espace maritime de la zone économique exclusive et avec une situation géographique relativement isolée, le maintien des relations avec des pays historiquement liés à l'île apparut davantage comme un impératif que comme un choix, d'autant plus que les économies les plus proches du continent africains n'offraient pas de nombreuses possibilités de partenariats économiques fructueux. Le maintien des relations avec des pays européens, avec l'Inde et, plus tardivement, la Chine s'est imposé presque comme une nécessité.

La mise en regard des deux expériences souligne également qu'il est important de tenir compte de tous les éléments contribuant à la création du cadre au sein duquel un pays évolue. En effet, sans une telle précaution, les observations qu'on pourrait faire ne tiendraient pas compte des raisons sous-jacentes nuanciant ce qui semble apparent à première vue. Ainsi, d'un côté, le niveau de revenu élevé de Trinidad pourrait donner à penser que ce pays en est à un stade très avancé de développement. Quand on y regarde

de plus près, il y a certes de nombreux aspects qui témoignent des progrès accomplis en termes de développement économique et social, mais la modernité de l'industrie pétrolière masque la sous-performance du reste de l'économie et les recettes conséquentes issues de l'exploitation des hydrocarbures peuvent faire oublier l'existence, malgré tout, de fléaux sociaux. De l'autre côté, Maurice étant cité en exemple comme un succès retentissant avec une évolution impressionnante des indicateurs de développement, en particulier en comparaison avec la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne, apparaît comme un pays qui a su gérer admirablement sa transition de la colonisation à l'indépendance, en s'embarquant sur le chemin de la croissance tout en maintenant la stabilité politique, économique et sociale et en tirant intelligemment parti de son legs historique. Mais ce seul constat masque les bénéfices tirés de l'accès préférentiel à des marchés dans une logique de privilèges commerciaux incompatible avec la philosophie du libre-échange. Une vision idéalisée de la réussite de Maurice a en outre tendance à cacher que de nombreux éléments ne relèvent pas du contrôle des dirigeants et décideurs politiques, à savoir une localisation géographique permettant de tirer parti des liens historiques avec l'Europe et l'Asie, les particularités de l'histoire du peuplement de l'île, les stratégies d'investisseurs hongkongais ou la politique de l'État indien en faveur du maintien des liens avec la diaspora<sup>10</sup>. Le succès de Maurice n'est pas dévalorisé car il y a bien une part de choix judicieux dans sa réussite, mais il y a également une part d'éléments favorables qui ont été à son avantage et qui échappent à son contrôle.

---

<sup>10</sup> Le ministère indien des Affaires étrangères compte entre autres département, une section chargée des relations avec la diaspora indienne. Cette section fut même convertie en ministère à part entière entre 2004 et 2016 (Ministry of Overseas Indian Affairs). Voir le site internet du ministère des Affaires étrangères, [En ligne], consulté le 12 août 2016, URL : <http://www.mea.gov.in/overseas-indian-affairs.htm>.



## Conclusion de la troisième partie

Les trois chapitres de cette partie étaient consacrés principalement aux premières décennies suivant l'accession à l'indépendance de Maurice (Chapitre 6) et de Trinidad (Chapitre 7). Il est tout à fait remarquable que durant la courte période d'une quarantaine d'année que nous y étudions, les deux îles soient passées de territoires sous-développés à des nations affichant des indicateurs de développement très impressionnants. L'évocation de cette période a également mis en avant la difficulté de s'émanciper économiquement de toute influence étrangère alors même que l'autonomie politique est acquise. Cependant, comme nous le faisons ressortir lors de notre comparaison des deux cas (Chapitre 8), tout en étant effectivement très louable, la bonne performance de ces deux îles n'a pas empêché certaines faiblesses lourdes de conséquences de se maintenir. Ainsi, Maurice a appuyé sa croissance sur des accords préférentiels qui ne sont plus compatibles avec la philosophie libérale qui domine désormais et la prépondérance du secteur des hydrocarbures à Trinidad rend le pays non seulement tributaire des cours du baril, mais elle a également eu une incidence défavorable sur le développement d'autres activités dans l'économie, qui auraient pu permettre de réduire la dépendance envers le secteur énergétique.

Les aspects développés au cours de cette troisième partie nous paraissent souligner que si Maurice et Trinidad affichent des ambitions communes de croissance durable et d'objectifs de niveaux de développement toujours plus poussés, ces îles sont dotées de ressources, de facteurs et d'institutions distincts et font donc face à des défis et des problématiques distincts. La mise en parallèle de leur expérience offre donc une étude de cas intéressante sur l'incidence de la dotation en ressources, des institutions et des dynamiques différentes sur les défis rencontrés par deux petits États insulaires désireux d'assurer leur croissance et leur développement. Les cas étudiés sont conformes à la conclusion tirée par ailleurs dans la littérature que la décolonisation ne fut pas un signe de rupture pour les élites locales et pour le pays colonisateur et que les relations diplomatiques et les liens économiques furent redéfinis mais nullement rompus.

L'exemple de l'investissement direct étranger illustre bien le maintien des liens dans le domaine économique, les entreprises britanniques n'ayant pas quitté le pays nouvellement indépendant et dans le cas de Maurice, le maintien des liens avec

l'ancienne puissance coloniale française étant également notable. Il y a aussi joué un rôle important, de catalyseur de croissance à Maurice, nous semble-t-il, et dans le cas de Trinidad, à la fois de source de financement et d'expertise mais également de cristallisateur des velléités nationalistes réclamant les pleins-pouvoirs économiques autant que politiques aux mains des élus de la nation. L'influence de ces flux de capitaux et d'expertise est telle qu'ils exercent une importance indéniable pour des pays dont les propres ressources financières ne suffiraient pas à alimenter le développement mais comme nous le mettons en avant au cours du chapitre 2, la nature de leur incidence ne fait pas l'unanimité. Cependant, il nous semble qu'en soit, les bénéfices ou les méfaits qu'on leur attribue sont à mettre en rapport avec le contexte plus large au sein duquel ils sont échangés et qu'un cadre préalable est requis pour en tirer profit. Le cas de Trinidad souligne en outre que la volonté de mettre un terme à leur arrivée s'est avérée désastreuse pour la viabilité de la politique économique du gouvernement au cours des années soixante-dix. Il nous semble que l'exemple de Trinidad rappelle que les petits territoires anciennement colonisés sont d'autant plus contraints dans la mesure où la nécessité de garantir la stabilité économique au moment de l'indépendance n'a pas forcément donné d'autres choix aux gouvernements de l'époque que de maintenir les liens existants et qu'une fois les capitaux étrangers ancrés dans l'économie, il est difficilement envisageable de les y déloger, tant que les entreprises locales n'ont pas atteint un niveau de capital et de technologie suffisant pour prendre le relais. La petite taille des territoires étudiés est donc un facteur déterminant pour notre analyse car leurs ressources limitées conditionnent leur marge de manœuvre et justifient à nos yeux leur parti pris de l'ouverture, qui finalement n'est pas réellement un choix libre mais procède d'une analyse réaliste de leurs contraintes.

De plus, on constate que le rôle des institutions formelles ne suffit pas à comprendre le contexte au sein duquel un pays évolue et que les institutions informelles sont tout aussi déterminantes. Le développement d'un secteur privé actif et dynamique à Maurice n'est pas uniquement le résultat de choix délibérés, mais son existence est pourtant capitale dans la réussite de Maurice. À Trinidad, les dynamiques au sein de la société d'une part et les difficultés rencontrées pour favoriser l'apparition d'un secteur non-énergétique florissant d'autre part ne sont pas dues nécessairement à une mauvaise gestion mais il nous semble que les éléments mis en avant au cours du chapitre 7, dans le prolongement de ceux du chapitre 4, soulignent que ces dynamiques et difficultés échappent parfois

au contrôle des pouvoirs publics. Cette partie illustre selon nous comment le legs colonial s'est manifesté différemment et fut approprié de manière distincte par chacun des territoires et rappelle l'importance des institutions formelles et informelles dans la création des conditions favorables à la réussite économique et développementale.

Ainsi, Maurice et Trinidad abordent le XXI<sup>e</sup> siècle avec des niveaux de développement très honorables et le potentiel de poursuivre leur trajectoire avec succès, sous réserve d'adapter leur économie aux nouveaux défis auxquels ils font face. Il paraîtrait que la capacité à demeurer compétitif et à favoriser un secteur privé compétent et en mesure de contribuer à renforcer leur position sur la scène internationale nécessite de ne plus dépendre de privilèges commerciaux pour Maurice ou d'hydrocarbures pour Trinidad. Les deux îles doivent être en mesure de suivre les évolutions mondiales, qui sont de plus en plus caractérisées par une croissance tirée par l'innovation et la maîtrise de l'information et de la connaissance. L'ouverture des deux territoires les rend d'autant plus sensibles à l'impératif d'être intégrées à ces évolutions mondiales afin de ne pas en rester en marge. Les quatrième, cinquième et sixième parties de notre travail s'attacheront à explorer comment elles entendent poursuivre leur trajectoire de développement en tenant compte de ces paramètres.



**QUATRIÈME PARTIE :**

**LE CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE EN  
LIEN AVEC L'ÉCONOMIE DE LA  
CONNAISSANCE**



## **Introduction de la quatrième partie**

Dans cette quatrième partie de notre travail, nous souhaitons poursuivre notre étude de la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad à partir des années deux mille. Nous avons déjà évoqué que le tournant du millénaire fut marqué par une volonté commune aux deux territoires, de faire pleinement partie de l'économie reposant sur la connaissance, un enjeu qui ne leur est pas propre mais qui, au contraire, est d'actualité pour les pays en développement comme pour les pays développés.

Notre intérêt résidant en l'analyse des mesures mises en place afin de concrétiser les ambitions des autorités nationales mauriciennes et trinitadiennes, nous avons choisi de nous concentrer sur les éléments contribuant, selon nous, à favoriser l'émergence d'une économie reposant sur la connaissance. Il nous a semblé que la connaissance étant indissociable de celle ou celui qui la possède, il était pertinent d'étudier comment les individus acquièrent et font fructifier la connaissance qui va permettre de tirer la croissance et de générer le développement. L'étude du capital humain s'intéresse à la fois à l'incidence de la population active sur l'économie et sur les façons dont ce capital humain permet à celui ou celle qui le possède d'améliorer ses perspectives dans la vie. Sa formation nécessite un système éducatif favorisant le développement de l'alphabétisme, tout comme elle implique que les personnes recevant une éducation soient en bonne santé et vivent dans des conditions décentes. Ces éléments, bien qu'essentiels, sont un prérequis et dans l'optique de faire de la connaissance le moteur de l'économie, ils ne suffisent pas. La poursuite des études au niveau supérieur et l'acquisition de diplômes et de compétences permettant d'innover, de créer, d'acquérir des connaissances, mais également de produire un savoir nouveau, nous paraissent faire partie des enjeux de l'économie du savoir. Ainsi, ces différents aspects nous ont mené à élaborer un cadre conceptuel qui s'articulera autour de trois notions que nous examinerons au cours de trois chapitres. Le chapitre 9 sera consacré à l'économie de la connaissance, le 10 au capital humain et le 11 à l'enseignement supérieur à l'ère actuelle.

Ces trois aspects complètent ceux précédemment analysés au cours de la première partie de notre travail pour former un cadre permettant d'étudier la nature des attributs de Maurice et de Trinidad et les caractéristiques de l'environnement au sein duquel elles entendent poursuivre leur trajectoire de développement afin de permettre à leurs populations d'améliorer leurs perspectives d'avenir.

# Chapitre 9. L'économie de la connaissance : cadre conceptuel, temporel et terminologique

## Introduction

En nous fondant sur les déclarations d'intention émanant de différents gouvernements à la tête de Maurice et de Trinidad ces vingt dernières années, notre travail s'intéresse à l'intérêt de ces pays pour l'économie de la connaissance et à leurs efforts pour en faire pleinement partie. Nous consacrerons les quelques pages qui suivent à analyser le concept d'« économie de la connaissance ». Nous nous intéresserons à l'approche de cette expression dans la littérature, puis nous cernerons le moment où la connaissance devint un impératif de croissance pour les pays les plus développés et un enjeu de développement pour les pays en développement. Nous concluons par la manière dont Maurice et Trinidad évoquent l'économie de la connaissance. Cela nous permettra non seulement de clarifier le sens que nous donnons à ce terme et à des notions connexes dans notre présent travail, mais d'apporter un éclairage sur le moment où la connaissance semble être devenue un impératif pour maintenir la croissance dans les deux îles étudiées.

## 9.1. La connaissance

Nous n'entreprendrons pas de rendre compte de toutes les acceptions du terme « connaissance ». Nous limiterons notre évocation du sens de ce mot à ce qui semble le plus pertinent dans le cadre de la notion d'« économie de la connaissance »<sup>1</sup>. La connaissance renvoie au fait de comprendre quelque chose, de pouvoir l'appréhender mentalement afin d'y donner un sens<sup>2</sup>. Cela requiert l'implication de celui qui fait

---

<sup>1</sup> Le terme « économie » fait également l'objet de définitions diverses. Citons entre autres celle de Lionel Robbins, économiste néoclassique britannique, Professeur à la London School of Economics : « the science which studies human behaviour as a relationship between ends and scarce means which have alternative uses » - Lionel Robbins, *An Essay on the Nature and Significance of Economic Science*, London, MacMillan and Co., 1935 et celle de Paul Krugman, économiste keynésien, prix Nobel de l'Économie en 2008 : « Une économie est un système de coordination des activités productives d'une société. La science économique est l'étude des économies, à l'échelle des individus et de la société dans son ensemble. » - Paul Krugman et Robin Wells (Traduction de la 2<sup>e</sup> édition américaine par Laurent Baechler), *Microéconomie*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 2009, p.26.

<sup>2</sup> Le Petit Robert définit ainsi le verbe connaître : « avoir présent à l'esprit [un objet réel ou vrai, concret ou abstrait, physique ou mental], être capable de former l'idée, le concept, l'image de ». Par extension le terme « connaissance » désigne « le fait de connaître », mais également « faculté de connaître propre à un être vivant, ce qui est connu, ce que l'on sait pour l'avoir appris ». Voir « connaître » et « connaissance » in *Le Petit Robert de la langue française*. Paris, France, Le Robert, 2016. *L'Oxford Concise Dictionary*

usage de cette connaissance à travers la capacité à interpréter, à mettre en relation plusieurs notions et à analyser. Ce terme est différent de celui d'« information », qui fait référence à des données brutes auxquelles on donne un sens grâce à la connaissance qu'on possède<sup>3</sup> et il peut également être distingué du « savoir » qui s'applique à l'ensemble des connaissances dans un domaine<sup>4</sup>. Cependant, dans le cadre de ce travail, sauf mention contraire, nous n'effectuerons pas de distinction entre les termes « connaissance » et « savoir » qui sont tous deux traduits par le mot « knowledge » en anglais et en conséquent, nous utiliserons de manière indifférenciée les expressions « économie de la connaissance » et « économie du savoir ».

Une manière d'envisager la relation entre information et connaissance est de considérer que l'information est un type de connaissance. Ainsi, certains auteurs catégorisent la connaissance en deux sortes : la connaissance explicite et la connaissance tacite<sup>5</sup>. La connaissance explicite s'apparente davantage à l'information, à ce qui peut être « facilement identifiable, explicable, documenté, catalogué dans des bases de données afin d'être disséminé »<sup>6</sup>. La connaissance tacite est plus proche de ce que l'on nomme le « savoir-faire »<sup>7</sup>, il s'appuie sur l'expérience et il est plus difficile à définir<sup>8</sup>. Tom D.

---

indique: « [to] know [is] to be aware of through observation, inquiry or information. ». « Knowledge » signifie ainsi : « information and skills acquired through experience or education », « the sum of what is known », « true, justified belief, as opposed to opinion ». Voir « know » et « knowledge » in Concise Oxford English Dictionary, New York, Oxford University Press, 2008. Ces différents sens seront explorés au cours des pages suivantes.

<sup>3</sup> « [...] la connaissance possède quelque chose de plus que l'information ; elle donne à celui qui la détient une capacité d'action intellectuelle ou physique ; qu'il s'agisse d'actions permettant de modifier le monde qui nous entoure (du savoir jardiner au savoir construire un pont et au savoir élaborer une stratégie) ou d'actions permettant de produire de nouvelles connaissances et informations (recherche et création intellectuelle). La connaissance est ce qui donne à l'homme des capacités cognitives. L'information, au contraire, reste un ensemble de données, certes formatées et structurée mais inertes et inactives, ne pouvant par elles-mêmes conférer une capacité d'action à celui qui la détient. » - Dominique Foray, *L'économie de la connaissance*, Paris, Éditions La Découverte, 2009, p.10.

<sup>4</sup> Martine Azuelos décrit le savoir comme une « connaissance codifiée » - Martine Azuelos, « L'économie de la connaissance aux États-Unis : concepts, institutions, territoires », *Revue LISA/Lisa e-journal*, vol. 14, No. 1, 2016, p.3. [En ligne], consulté le 28 février 2016, URL :<http://lisa.revues.org/8838> ; DOI : 10.4000/lisa.8838.

<sup>5</sup> Keith Goffin, Ursula Koners, David Baxter et Chris van der Hoven, « Managing Lessons Learned and Tacit Knowledge in New Product Development », *Research-Technology Management*, Vol. 53, No.4, 2010, pp.39-51.

<sup>6</sup> « readily identifiable, explained, documented, captured in databases and shared. » Ibid., p.40.

<sup>7</sup> John S. Brown et Paul Duguid, « Knowledge and Organization: A Social-Practice Perspective » *Organization Science*, Vol. 12, No.2, 2001, pp.198-213, in Keith Goffin et al., « Managing Lessons Learned and Tacit Knowledge in New Product Development », op. cit., pp.39-51 ; Bruno Kogut et Udo Zander, « Knowledge of the Firm, Combinative Capabilities and the Replication of Technology », *Organization Science*, Vol. 3, No. 3, 1992, pp.383-397 ; Robert M. Grant, « Prospering in Dynamically-competitive Environments: Organizational Capability as Knowledge Integration », *Organization Science*, Vol.7, No.4, 1996, pp. 375-387, in Jeffrey H. Dyer et Kentaro Nobeoka, « Creating and Managing a High-performance Knowledge-sharing Network: the Toyota case », *Strategic Management Journal*, Vol.

Wilson est d'avis que le savoir tacite réside davantage dans le résultat d'un processus d'apprentissage de compétences particulières plutôt que dans le contenu informationnel - ou connaissance explicite - en lien avec les dites compétences<sup>9</sup>. D'autres auteurs<sup>10</sup> considèrent les technologies et les procédés quantifiables comme de la connaissance explicite. En milieu industriel, le développement de produits, la production et la technologie sont également considérés comme du savoir explicite alors que les compétences de direction et l'expertise marketing sont plutôt envisagées comme de la connaissance tacite<sup>11</sup>. Connaissances tacites et implicites sont liées<sup>12</sup> et le savoir s'apparentant à de l'information n'a de sens qu'à travers la capacité d'un individu à faire usage de ses capacités cognitives pour l'acquérir et l'interpréter.

## **9.2. Historique du développement de l'économie de la connaissance en tant que champ d'étude**

Divers auteurs<sup>13</sup> s'accordent à dater la naissance de l'économie de la connaissance en tant que discipline académique dans les années soixante, avec les travaux de Fritz Machlup<sup>14</sup>. Il analysa les institutions américaines, catégorisa les types de connaissance observés et leur incidence sur la croissance. Dominique Foray note que les premiers auteurs qui ont attribué une importance économique à la connaissance n'opéraient pas de distinction fondamentale entre connaissance et information<sup>15</sup>. Walter Powell et Kaisa Snellman font valoir que le principal objet d'étude des premiers travaux était les industries scientifiques et autres industries de service exploitant l'information, telles que

---

21, No.3, 2000, pp. 345-367 ; Gilbert Ryle , *The Concept of Mind*, Chicago, University of Chicago Press, 1984, pp. 29-34.

<sup>8</sup> Michael Polanyi, *The Tacit Dimension*, Garden City, New Jersey, Doubleday, 1966.

<sup>9</sup> Tom D. Wilson, « The Nonsense of 'Knowledge Management' » *Information Research*, Vol. 8, No. 1, Paper no. 144, 2002, cité par Keith Goffin et al., « Managing Lessons Learned and Tacit Knowledge in New Product Development », op. cit., pp.39-51.

<sup>10</sup> Mary A. von Glinow et Mary B. Teagarden, « The Transfer of Human Resource Management Technology in Sino-U.S. Cooperative Ventures: Problems and Solutions », *Human Resource Management*, Vol. 27, No.2, 1988, pp.201-229.

<sup>11</sup> Oded Shenkar et Jiatao Li, « Skill Possession and Search among Prospective Partners in International Cooperative Ventures », *Organization Science*, Vol. 10, No. 2, 1999, pp.134-143; Peter Lane et al., « Absorptive Capacity, Learning, and Performance in International Joint Ventures », *Strategic Management Journal*, Vol. 22, No.12, 2001, pp.1139-1161.

<sup>12</sup> Udo Zander et Bruce Kogut, « Knowledge and the Speed of the Transfer and Imitation of Organizational Capabilities: An Empirical Test », *Organization Science*, Vol. 6, No. 1, 1995, pp.76-92.

<sup>13</sup> Dominique Foray, *L'économie de la connaissance*, op.cit ; Martine Azuelos, « L'économie de la connaissance aux États-Unis », op.cit ; Walter W. Powell et Kaisa Snellman, « The Knowledge Economy », *Annual Review of Sociology*, Vol.30, 2004.

<sup>14</sup> Économiste autrichien de naissance, naturalisé américain, Fritz Machlup (1902-1983) publia *The Production and Distribution of Knowledge in the United States* en 1962.

<sup>15</sup> Dominique Foray, *L'économie de la connaissance*, op.cit., p.11.

les agences de presse<sup>16</sup>. Selon Daniel Bell, ces travaux se caractérisaient par l'identification de la connaissance théorique comme source de l'innovation<sup>17</sup>. L'économiste néoclassique Kenneth Arrow<sup>18</sup> est également une figure centrale dans l'analyse économique de la connaissance. Dominique Foray rappelle qu'il fut le premier à utiliser les outils de l'analyse économique pour étudier l'allocation des ressources à des domaines intensifs en connaissance (précisément, à la production des savoirs scientifiques et techniques)<sup>19</sup>. Martine Azuelos souligne l'apport de l'analyse du capital humain<sup>20</sup>, dont l'un des principaux théoriciens est Gary Becker<sup>21</sup>. Celui-ci étudia l'investissement dans le capital humain par le biais de l'enseignement supérieur. Les connaissances accumulées à travers des années d'études supérieures contribuent positivement à la croissance, renforçant l'idée que la connaissance possède une dimension économique.

Durant les années quatre-vingt, des économistes, notamment Paul Romer<sup>22</sup>, reprirent une idée précédemment mise en avant par Kenneth Arrow<sup>23</sup>. Celui-ci avait publié un article en 1962 où il avançait que la connaissance ne s'acquerrait pas uniquement de manière théorique mais également par la pratique<sup>24</sup>. Ils théorisèrent sur la croissance endogène, attribuant le processus de croissance non pas à la seule accumulation de capital physique, mais également à des facteurs permettant d'améliorer le capital existant, tels que l'apprentissage par la pratique, menant à des rendements croissants. La connaissance en tant qu'élément intangible permettant d'améliorer le capital humain est un des facteurs explicatifs des théories de la croissance endogène<sup>25</sup>. Cette perspective permet également d'ouvrir le champ de l'économie de la connaissance, ne la limitant pas à la seule connaissance scientifique ou technique, mais y incluant la

---

<sup>16</sup> Walter W. Powell et Kaisa Snellman, « The Knowledge Economy », op.cit., p.200.

<sup>17</sup> Daniel Bell, *The Coming of Post-Industrial Society*, New York, Basic Books, 1973, cité dans Walter W. Powell et Kaisa Snellman, « The Knowledge Economy », op.cit., p.200.

<sup>18</sup> Kenneth Arrow, né en 1921, reçu le Prix Nobel de l'Économie en 1972 pour ses travaux sur l'équilibre général.

<sup>19</sup> Dominique Foray, *L'économie de la connaissance*, op.cit., p.11.

<sup>20</sup> Martine Azuelos, « L'économie de la connaissance aux États-Unis », op.cit., p.4.

<sup>21</sup> Economiste américain Gary Becker (1930-2014) a reçu le prix Nobel de l'Économie en 1992 pour ses travaux sur le capital humain.

<sup>22</sup> Né en 1955, l'économiste américain Paul Romer est connu pour ses travaux sur la croissance endogène.

<sup>23</sup> Martine Azuelos, « L'économie de la connaissance aux États-Unis », op.cit., p.8.

<sup>24</sup> Kenneth Arrow, « The Economic Implications of Learning by Doing », *Review of Economic Studies*, Vol. 29, 1962, pp. 155-173. Au chapitre 11, nous reviendrons sur la notion d'apprentissage comme outil de transmission du savoir.

<sup>25</sup> Pour une synthèse des théories de la croissance endogène voir Patrick Artus, « Croissance endogène : revue des modèles et tentatives de synthèse », *Revue économique*, 1993, pp.189-227, cité dans Martine Azuelos, « L'économie de la connaissance aux États-Unis », op.cit., p.9.

capacité à favoriser l'apprentissage et à optimiser la gestion au sein des entreprises pour garantir une transmission efficace des savoir-faire<sup>26</sup>. Dans ce domaine, les travaux de Peter Drucker ou Ikujiro Nonaka et Hirotaka Takeuchi sont fondamentaux<sup>27</sup>. Par ailleurs Martine Azuelos nous rappelle que l'expression « économie de la connaissance » vit le jour sous la plume de Peter Drucker en 1969<sup>28</sup>.

### **9.3. Le tournant des années quatre-vingt-dix : Le savoir devient un enjeu de compétitivité et de croissance pour les pays développés**

C'est durant la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, avec la publication du rapport de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) intitulé « L'économie fondée sur le savoir<sup>29</sup> » que la connaissance en tant que prérequis essentiel pour effectuer de nouvelles découvertes ou améliorer les produits et procédés existants, devint véritablement un enjeu pour maintenir la croissance<sup>30</sup>. Ce rapport entreprit de rendre compte du phénomène de l'économie de la connaissance en en présentant les manifestations, en évoquant les réformes qui permettraient d'en faciliter l'émergence et en proposant des indicateurs permettant des comparaisons internationales. Ainsi, la connaissance, correctement amassée, articulée et exploitée, devenait un facteur de compétitivité et était, dans les faits, un véritable moteur de croissance. Mais l'absence de définition concise applicable au concept d'« économie du savoir » illustre bien que cette réalité avait beau être une évidence, son cadrage demeurait imprécis. Martine Azuelos souligne qu'avec la stratégie de Lisbonne lancée en l'an 2000<sup>31</sup>, l'Union européenne énonça son objectif de favoriser la recherche et l'innovation comme clé de voûte de son développement futur<sup>32</sup>, intention qui pouvait

---

<sup>26</sup> Walter W. Powell et Kaisa Snellman, « The Knowledge Economy », op.cit., p.200; Martine Azuelos, « L'économie de la connaissance aux États-Unis », op.cit., pp.3-4.

<sup>27</sup> Powell et Snellman citent ainsi Peter Drucker, *Post-Capitalist Society*, New York, Harper Bus, 1993 et Ikujiro Nonaka et Hirotaka Takeuchi, *The Knowledge-Creating Company*, New York, Oxford University Press, 1995. Voir Walter W. Powell et Kaisa Snellman, « The Knowledge Economy », op.cit., p.200.

<sup>28</sup> Martine Azuelos, « L'économie de la connaissance aux États-Unis », op.cit., p.2.

<sup>29</sup> OCDE, « L'économie fondée sur le savoir », OCDE/GD(96)102, Paris, OCDE, 1996.

<sup>30</sup> Martine Azuelos, « L'économie de la connaissance aux États-Unis », op.cit., p.2.

<sup>31</sup> Présentée lors du conseil européen en mars 2000, la stratégie de Lisbonne est l'objectif de faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ». Voir le site du parlement européen, [En ligne], consulté le 15 juillet 2016, URL : [http://www.europarl.europa.eu/summits/lis1\\_fr.htm](http://www.europarl.europa.eu/summits/lis1_fr.htm).

<sup>32</sup> Martine Azuelos, « L'économie de la connaissance aux États-Unis », op.cit., p.2.

s'interpréter comme une volonté de contester l'hégémonie des États-Unis en tant qu'économie la plus innovante<sup>33</sup>.

#### **9.4. À la même période, la connaissance devient un enjeu de développement pour réduire l'écart entre les pays développés et les pays en développement**

Alors que les années quatre-vingt-dix correspondent au moment où la connaissance et la capacité innovatrice s'imposaient comme un impératif de compétitivité pour les économies les plus développées, il est intéressant de noter que c'est environ à la même période que ces paramètres furent également identifiés par les organisations internationales comme les conditions nécessaires aux pays en développement pour rattraper leur retard et s'engager sur la voie d'une croissance durable, tout en améliorant la qualité de vie des populations. Plus particulièrement, la Banque mondiale, un des acteurs majeurs dans l'élaboration et l'application de politiques d'aide au développement, décrit son rôle comme celui d'une « banque de connaissances » dès 1996<sup>34</sup>. En développant cette thématique, cette dernière consacra l'édition 1998-1999 du rapport sur le développement dans le monde à la connaissance pour le développement<sup>35</sup>. Le rapport analysait la connaissance en distinguant la connaissance technique de la connaissance des attributs du monde qui nous entoure<sup>36</sup>. Il affirmait également l'importance des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et de l'éducation pour créer l'environnement adéquat qui permettrait l'acquisition, l'appropriation et la dissémination de la connaissance avec pour finalité de réduire l'écart entre les riches et les pauvres.

Dans un ouvrage retraçant l'émergence de la thématique de la connaissance en tant qu'outil pour combattre la pauvreté dans la philosophie des agences d'aide au

---

<sup>33</sup> Par exemple, la Royal Society évoque la prééminence des États-Unis dans le nombre d'articles scientifiques publiés, avançant la proportion de 20% de la production mondiale en 2011. The Royal Society, *Knowledge, Networks and Nations: Global Scientific Collaboration in the 21st Century*, Londres, 2011, p.16. Pour une explication de la domination américaine dans le domaine de l'innovation, voir Martine Azuelos, « L'économie de la connaissance aux États-Unis », op.cit.

<sup>34</sup> James D. Wolfensohn, « People and Development » Discours au conseil des gouverneurs des assemblées générales de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Reproduit dans l'ouvrage de la Banque mondiale, *Voice for the World's Poor: Selected Speeches and Writings of World Bank President James D. Wolfensohn, 1995-2005*, Washington, Banque mondiale, 2005, pp.45-54.

<sup>35</sup> Banque mondiale, *World Development Report 1998/1999: Knowledge for Development*, New York, Oxford University Press, 1998.

<sup>36</sup> Les termes utilisés sont « technical knowledge or know-how » et « knowledge about attributes or knowledge about products, processes or institutions ».

développement<sup>37</sup>, Kenneth King et Simon McGrath observent que le positionnement initial de la Banque mondiale était celui de l'organisation possédant la connaissance et dont la tâche était de trouver le moyen de la diffuser efficacement au monde en développement. En effet, en octobre 1996, Jim Wolfensohn, alors Président de la Banque mondiale, déclarait :

We have been in the business of researching and disseminating the lessons of development for a long time. But the revolution in information technology increases the potential value of these efforts by vastly extending their reach. To capture this potential, we need to invest in the necessary systems, in Washington and worldwide, that will enhance our ability to gather development information and experience, and share it with our clients<sup>38</sup>.

Cependant, cette attitude a progressivement évolué pour laisser la place à une vision plus nuancée, où la Banque n'est pas l'unique source de connaissance et où son rôle est davantage un rôle d'intermédiaire facilitant la diffusion de la connaissance<sup>39</sup>.

Sans affirmer que l'orientation prise par la Banque mondiale ait laissé son empreinte sur la manière dont d'autres organisations internationales définissent leurs axes prioritaires d'aide et de financement, on constate néanmoins que depuis quelques années, la connaissance en tant qu'outil pour le développement figure parmi les objectifs de certains projets d'autres organisations. Par exemple, en 2011, l'OCDE publiait un rapport intitulé *Skills for Innovation and Research*<sup>40</sup> et en 2013, *Supporting Investment in Knowledge Capital, Growth and Innovation*<sup>41</sup>. Bien que la plupart des pays membres de l'OCDE ne fassent pas partie des pays en développement<sup>42</sup>, son action est néanmoins

---

<sup>37</sup> Kenneth King et Simon A. McGrath, *Knowledge for Development?: Comparing British, Japanese, Swedish and World Bank Aid*, Londres et New York, Zed Books, 2004.

<sup>38</sup> James D. Wolfensohn, « People and Development » op.cit.

<sup>39</sup> Maurizio Carbone, « Revue de l'ouvrage de Kenneth King et Simon Mc Grath *Knowledge for Development?* op.cit., », *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 43, No.1, 2005, p.150. Cette opinion de Maurizio Carbone semble confirmée par l'expression de la vision de la Banque mondiale en 2004, qui définit ainsi le processus par lequel elle crée de la connaissance: « Creating knowledge through learning from the outside world and learning our successes from failures and through Economic and Sector Work research evaluation ». Voir Bruno Laporte, « The Knowledge Bank in Action », Présentation powerpoint de la Banque mondiale sur le thème « Knowledge Sharing at the World Bank », 8 octobre 2004, (En ligne], consulté le 27 juillet 2016, URL: <http://siteresources.worldbank.org/WBI/Resources/KnowledgeBankOct2004.pdf>.

<sup>40</sup> OCDE, *Skills for Innovation and Research*, Paris, OCDE, 2011.

<sup>41</sup> OCDE, *Supporting Investment in Knowledge Capital, Growth and Innovation*, Paris, OCDE, 2013.

<sup>42</sup> Formée en 1960, L'OCDE compte aujourd'hui 35 membres, dont les pays de l'Union européenne (sauf la Bulgarie, Chypre, la Croatie, la Lituanie, Malte, la Roumanie et la Slovaquie) et l'Australie, le Canada, le Chili, la Corée, les Etats-Unis, Israël, le Japon, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et la Turquie.

influyente car la mesure de l'Aide publique au développement (APD), qui est la référence en matière d'aide au développement dans le monde, est réalisée sous l'égide de l'OCDE<sup>43</sup>.

On peut également évoquer l'Union européenne, à travers le Fonds européen de développement (FED) et son action auprès des pays en développement du groupe Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP). L'aide européenne aux pays du groupe ACP prend la forme de l'action du FED depuis 1957. Le fonds a pour but de fournir une assistance technique et financière pour combattre la pauvreté et accompagner les pays en développement dans leurs efforts pour soutenir leur croissance. Un nouvel accord du FED est habituellement signé tous les cinq ans<sup>44</sup>. Ainsi, on observe que dans le 9<sup>e</sup> accord du FED, plus connu sous le nom d'Accord de Cotonou et couvrant la période 2000-2007, l'accent est mis sur la nécessité pour les pays concernés de renforcer leurs pôles de compétitivité et d'intégrer l'économie mondiale, qui connaît des mutations profondes avec l'avènement des NTIC et l'identification de la connaissance comme moteur de croissance<sup>45</sup>. Dans une note d'information évaluant le 11<sup>e</sup> FED, en cours depuis 2014, l'ECDPM (European Centre for Development Policy Management)<sup>46</sup> fait l'observation suivante :

Le 11<sup>e</sup> FED se distingue par un recentrement beaucoup plus fort sur les défis mondiaux, avec notamment l'intégration du changement climatique à la plupart des secteurs prioritaires (même si cette intégration n'est pas systématique). La question qui se pose est quel est le rôle que l'aide européenne pourrait apporter aux pays à revenu intermédiaire (PRI) dans leur lutte

---

<sup>43</sup> L'Aide publique au développement est la mesure officielle et standardisée de l'aide internationale depuis 1969 et elle est gérée par le Comité d'aide au développement de l'OCDE. Voir OCDE [En ligne], consulté le 30 juillet 2016, URL : <http://www.oecd.org/fr/cad/>.

<sup>44</sup> Pour une présentation du Fonds européen de développement, voir Commission européenne, Le Fonds européen de développement en quelques mots, Luxembourg, Office des Publications officielles des Communautés européennes, 2002.

<sup>45</sup> On peut ainsi lire dans le programme du 10<sup>e</sup> FED: « Continuation of the intra-ACP innovations and capacity-building programme under the 9<sup>th</sup> EDF [European Development Fund] (10<sup>th</sup> EDF PSTICB-2) is planned. This will address the issues of building and enhancing strong scientific and technological capacity to support research, development and innovation in the ACP region and to counterbalance negative trends stemming from the ongoing brain drain, which is prolonging dependence on external expertise and reducing the capacity of ACP countries to compete in the global knowledge-based economy. » UE et ACP, Intra-ACP Cooperation – 10<sup>th</sup> EDF. Strategy Paper and Multiannual Indicative Programme 2008-2013, Bruxelles, Commission européenne, 2011, p.30.

<sup>46</sup> L'ECDPM se définit comme un groupe indépendant de réflexion et d'action qui analyse les politiques de l'Union européenne en matière de développement et de coopération internationale, en particulier avec les pays ACP. Voir ECDPM [En ligne], consulté le 30 juillet 2016, URL : <http://ecdpm.org/about-ecdpm/>.

contre les inégalités, ainsi qu'à la poursuite des biens publics mondiaux (notamment par le biais de la recherche et de l'innovation et du transfert de connaissances), et à la mobilisation des ressources nationales (en renforçant les systèmes fiscaux, en recourant aux financements public-privé, etc.)<sup>47</sup>

## **9.5. La connaissance en tant qu'enjeu de développement à Maurice : une prise de conscience intervenue tôt**

Il est intéressant et même surprenant de noter que l'idée que la connaissance puisse jouer un rôle essentiel dans le développement économique d'une petite île comme Maurice semble avoir germé dès les années quatre-vingt-dix<sup>48</sup>, alors que comme nous venons de le voir, cette notion commençait à peine à être vue comme un enjeu pour les pays développés. En 1993, une brève de la Banque mondiale intitulée « Paying More Attention to Ideas<sup>49</sup> » suggérait que la réussite mauricienne à partir de la deuxième moitié des années quatre-vingts résidait dans sa stratégie d'importer des idées par le biais de la zone franche d'exportation, qui accueillait volontiers les investisseurs étrangers et leur connaissance des marchés et des procédés :

Entrepreneurs arrived in Mauritius armed with ideas about the textile business – ideas that turned the island into a garment-producing center. They knew what equipment to use, how to run a small factory, what manufacturing techniques to introduce, how to establish effective relations with textile importers in the industrial countries, and how to exploit quota loopholes in those countries. [...] It was this knowledge that allowed Mauritius to grow faster than Sri Lanka, where investment in education was higher<sup>50</sup>.

Cette brève véhiculait le message qu'une bonne connaissance des rouages de l'industrie du textile avait permis à Maurice d'acquérir un avantage compétitif sur d'autres pays comme le Sri Lanka. En 1995, un rapport de 147 pages fut consacré au thème de l'enjeu stratégique des nouvelles technologies de l'information et de la communication

---

<sup>47</sup> Alisa Herrero et Anna Knoll, « La mise en œuvre du Programme pour le changement. Une analyse indépendante de la programmation nationale du 11<sup>e</sup> FED : conclusions principales », ECDPM, Note d'information No. 77, 2015, p.9.

<sup>48</sup> Deepa Gokulsing, « Positioning Mauritius as a Knowledge Hub in the Context of Globalisation », International Journal of Education and Practice, Vol.2, No.7, 2014, p.160.

<sup>49</sup> Banque mondiale, « Paying more attention to ideas », Development Brief, No.18, 1993.

<sup>50</sup> Ibid.

(NTIC) pour la compétitivité future de Maurice<sup>51</sup>. Celui-ci était coproduit par la Banque mondiale, le ministère des Finances et l'Agence nationale pour l'informatique (National Computer Board – NCB) mais l'initiative semble avoir été prise par les autorités mauriciennes qui se sont alors tournées vers la Banque mondiale pour leur expertise. En effet, l'avant-propos et la préface du rapport indiquent qu'à l'origine du projet, on retrouve des collaborations entre les pouvoirs publics et le secteur privé mauricien pour explorer le thème des NTIC. La Banque mondiale a alors été sollicitée et deux missions d'expertise, en octobre 1992 et en février 1993, ont fourni l'essentiel de la matière du rapport<sup>52</sup>. Celui-ci analysait les besoins de l'économie mauricienne en matière de NTIC mais évoquait déjà que le déploiement des NTIC n'était qu'une étape intermédiaire pour transformer l'île en plateforme<sup>53</sup> de la connaissance<sup>54</sup>. Le rapport insistait par ailleurs sur l'importance de la connaissance technique et la connaissance des marchés pour permettre à Maurice de maintenir sa compétitivité<sup>55</sup>.

Ainsi, des réflexions sur l'importance de la connaissance, à la fois technique, mais également en termes de maîtrise des marchés ou de savoir-faire, étaient déjà présentes à Maurice au cours des années quatre-vingt-dix. Il nous semble que bien que l'apport de la Banque mondiale ait été essentiel, les réflexions et les initiatives pour prendre des mesures concrètes sont du fait des pouvoirs publics et du secteur privé mauricien, ouverts sur le monde, attentifs aux évolutions mondiales et réceptifs à l'expertise étrangère. Toutefois, Deepa Gokulsing évoque que malgré cette prise en compte de l'importance de la connaissance très tôt, il était aussi évident que Maurice ne possédait pas encore les prérequis technologiques et humains qui permettraient au pays de se positionner en tant que plateforme de la connaissance<sup>56</sup>.

---

<sup>51</sup> Banque mondiale, Ministère des Finances, National Computer Board, Information Technology and the Competitive Edge : Towards An Information-Based Economy in Mauritius, 1995, [En ligne], consulté le 30 mai 2016, URL : [http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/08/21/000356161\\_20130821124855/Rendered/PDF/800950WP0Infor00Box379796B00PUBLIC0.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/08/21/000356161_20130821124855/Rendered/PDF/800950WP0Infor00Box379796B00PUBLIC0.pdf).

<sup>52</sup> Ibid., pp.ii-v.

<sup>53</sup> Cette notion de plateforme revient fréquemment dans les documents officiels. Nous y reviendrons plus loin.

<sup>54</sup> Banque mondiale, Ministère des Finances, National Computer Board, Information Technology and the Competitive Edge, op.cit., p.2.

<sup>55</sup> Une autre brève de la Banque mondiale d'avril 1995 avançait, entre autres, que Maurice devait impérativement renforcer ses capacités technologiques pour maintenir sa croissance. Banque mondiale, « Mauritius: Sustaining the Competitive Edge », Findings. Africa Region, No. 37, 1995.

<sup>56</sup> Deepa Gokulsing, « Positioning Mauritius as a Knowledge Hub in the Context of Globalisation », op.cit., p.160.

Cependant, en 2000, le gouvernement réaffirma son intention de transformer l'île en plateforme de la connaissance et le budget 2003-2004<sup>57</sup> alloua des financements à des projets pour concrétiser cette ambition :

We have also laid the basis for developing Mauritius into a technology and knowledge hub. The Ebène-Reduit-Telfair<sup>58</sup> Corridor will soon host centres of higher learning and research co-existing side by side. Land has already been made available for this purpose under the Illovo Deal<sup>59</sup>.

Il nous semble que cette intention renouvelée provient moins d'améliorations qui, en l'espace de moins de dix ans, avaient permis à Maurice de combler ses lacunes que des défis qui se profilaient à l'horizon au début des années deux mille, avec la perte annoncée des accords préférentiels sur le sucre et le textile et l'urgence de trouver d'autres moteurs de croissance<sup>60</sup>. Il est également frappant qu'entre 1991 et 1995, le parti politique Mouvement Socialiste Mauricien (MSM) mené par Anerood Jugnauth, était au pouvoir et que ce parti, ayant perdu les élections de 1995 au profit de Navin Ramgoolam et du Parti Travailleiste, remporta à nouveau la victoire aux élections de 2000<sup>61</sup>. On observe donc que l'élaboration du rapport en 1995 avec l'expertise de la Banque mondiale, puis les premières mesures concrètes dans le budget 2003/2004 se firent sous le gouvernement d'Anerood Jugnauth.

Un rapport du ministère de l'Éducation daté de 2006<sup>62</sup> sur la conversion de Maurice en plateforme de la connaissance présenta les besoins en capital humain associés à une telle ambition. La notion de l'importance de la connaissance en tant que moteur pour le maintien de la trajectoire de développement est, depuis, couramment admise dans diverses déclarations et publications des secteurs publics et privés<sup>63</sup>. Notons que les élections de 2005 furent remportées par le Parti Travailleiste, qui conserva le pouvoir

---

<sup>57</sup> Paul R. Bérenger, « Budget Speech 2003-2004 », Ministry of Finance, Government Printing, 2003.

<sup>58</sup> Ebène, Réduit et Telfair sont trois villes qui sont commodément situées dans la partie centrale de l'île, non loin des principales villes résidentielles et à proximité d'une autoroute menant à la capitale Port-Louis dans le nord-ouest et à l'aéroport dans le sud-est.

<sup>59</sup> Illovo est un groupe sud-africain, qui possédait des participations dans une usine à sucre de Maurice et qui les revendit au gouvernement en 2001.

<sup>60</sup> Ces aspects seront développés au chapitre 12.

<sup>61</sup> Voir l'annexe 4 pour une présentation des partis politiques et des élections à Maurice.

<sup>62</sup> Ministry of Education and Scientific Research, Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning, 2006, [En ligne], Consulté le 09 juillet 2015, URL: [http://chet.org.za/manual/media/files/chet\\_hernana\\_docs/Mauritius/National/MESR%202006\\_Developing%20Mauritius%20into%20a%20knowledge%20hub.pdf](http://chet.org.za/manual/media/files/chet_hernana_docs/Mauritius/National/MESR%202006_Developing%20Mauritius%20into%20a%20knowledge%20hub.pdf).

<sup>63</sup> Voir plus loin dans ce chapitre et le chapitre 12 pour des exemples supplémentaires.

jusqu'en 2014 mais que son chef de file, Navin Ramgoolam, maintient à l'ordre du jour le projet d'ancrer la croissance future dans des activités intensives en connaissance<sup>64</sup>.

Depuis le début des années deux mille dix, les actions de l'Union européenne à Maurice, à travers le Fonds européen de développement (FED) s'inscrivent dans cette même lignée<sup>65</sup>. L'UE est un des bailleurs de fonds et d'assistance technique les plus importants de l'île<sup>66</sup>. Les priorités ciblées par chaque enveloppe déboursée sont définies par avance et présentées dans un document qui fait l'objet d'une signature entre les délégués de l'UE et ceux du gouvernement mauricien<sup>67</sup>. Les 7<sup>e</sup> (pour la période 1991-1995) et 8<sup>e</sup> FED (1996-2000) avaient déjà alloué une partie des fonds à des mesures destinées à l'amélioration des ressources humaines<sup>68</sup>. Cependant, le 11<sup>e</sup> FED (pour la période 2014-2020), vise essentiellement à permettre le développement de l'enseignement supérieur et des capacités technologiques et innovatrices de Maurice, dans le but d'accompagner la transition de l'économie de la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire à un pays développé :

The general objective of the 11th EDF is to assist Mauritius to evolve from UMIC to High income Country by improving the relevance, quality and equity in tertiary education and research, which are seen as key areas to transform Mauritius into a knowledge based and innovative society.

- For Tertiary Education: there are two main objectives to address: i) to increase the relevance of the university studies to the demands of the labour market and ii) improve equity so that vulnerable and low income families get equal access to University education.
- Research and Innovation: aims at i) boosting research through operationalization of the Mauritius Research and Innovation

---

<sup>64</sup> Ces aspects seront développés au chapitre 12.

<sup>65</sup> Pour rappel, l'aide de l'UE au pays du groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique prend la forme de l'action du FED depuis 1957. Le fonds a pour but de fournir une assistance technique et financière pour combattre la pauvreté et accompagner les pays en développement dans leurs efforts pour soutenir leur croissance. Un nouvel accord de FED est habituellement signé tous les cinq ans.

<sup>66</sup> L'Express, « Maurice obtient une aide inattendue de Rs 850 millions de l'UE », 4 août 2007, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : <http://www.lexpress.mu/article/maurice-obtient-une-aide-inattendue-de-rs-850-millions-de-lue>.

<sup>67</sup> Voir le 11<sup>ème</sup> FED à l'annexe 22 à titre d'exemple.

<sup>68</sup> Voir l'annexe 23 pour une brève présentation des actions de ces fonds ciblant le développement des ressources humaines.

Fund and to ii) increase the number of research proposals that obtain financing<sup>69</sup>.

En conclusion, il paraîtrait que la réflexion menée par les secteurs public et privé de Maurice dans les années quatre-vingt-dix sur le rôle des NTIC dans l'économie eut lieu en même que la popularisation de l'idée que la connaissance et l'innovation étaient au cœur des enjeux de la compétitivité et de la croissance. Cette synchronisation n'est certainement pas le fruit du hasard. L'ouverture de Maurice, la gardant en contact avec les évolutions mondiales, a certainement permis aux instances décisionnaires de s'interroger, dès le début des années quatre-vingt-dix, sur les bouleversements qu'entraînait l'avènement des NTIC. Il nous semble que ces réflexions anticipées témoignent de la rapidité avec laquelle le pays a surmonté son retard de développement pour être confronté à des problématiques qui concernaient, au même moment, les pays développés. Elles illustrent en outre un aspect que la littérature évoque en parlant du développement fulgurant de Maurice, à savoir l'existence de solides mécanismes institutionnels, tels que les consultations conjointes publiques et privées, qui permettent au pays d'anticiper les défis à venir<sup>70</sup>.

Ajoutons que du fait des bons antécédents de Maurice et le respect des engagements pris auprès de bailleurs de fonds tels que l'UE et la Banque mondiale, ceux-ci sont généralement disposés à apporter un soutien financier aux initiatives mauriciennes. Ainsi, la volonté de faire reposer la croissance sur des activités intensives en connaissance procède, certes, de la stratégie décidée par l'État mais le soutien des partenaires financiers est essentiel pour mener à bien les projets envisagés. Si Maurice a pu suivre une trajectoire qui l'a menée d'une économie fondée sur une monoculture et sous-développée à une économie diversifiée, robuste et parmi les plus compétitives d'Afrique, l'appui financier et technique de ses partenaires a joué un rôle primordial dans cette réussite économique. Ces derniers n'influencent peut-être pas directement les choix faits par Maurice en lui dictant la marche à suivre, mais il nous semble qu'ils orientent néanmoins la direction des décisions prises, à travers les types de projets qui sont financés.

---

<sup>69</sup> Commission européenne, « 11th European Development Fund (2014-2020). National Indicative Programme for the Republic of Mauritius », p.7[En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : [http://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/nip-mauritius-edf11-2016\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/nip-mauritius-edf11-2016_en.pdf).

<sup>70</sup> Ces éléments sont développés en détail au chapitre 6.

## 9.6. L'économie de la connaissance vue par les autorités mauriciennes

Nous passerons à présent en revue la manière dont les autorités mauriciennes caractérisent leur vision de l'économie de la connaissance au sein de leur contexte local respectif, à travers la manière dont ils l'évoquent dans leur discours institutionnel.

Une analyse de quelques documents officiels présentant les ambitions de faire de la connaissance le moteur de l'économie mauricienne permet de distinguer entre les déclarations générales, qui définissent l'économie de la connaissance dans un sens large, et des actions ciblées, qui sont plus restrictives dans leur vision. Ainsi, le rapport précédemment évoqué, *Information Technology and the Competitive Edge : Towards an Information-Based Economy in Mauritius*<sup>71</sup> se concentrait sur la priorité d'associer les dernières innovations en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) au processus de développement de Maurice.

En 2006, l'accent n'était plus mis uniquement sur la notion d'information et le concept de connaissance était au cœur des enjeux tels que ceux-ci étaient formulés dans une publication du ministère de l'Éducation<sup>72</sup>. Cette dernière réitérait l'importance des NTIC et mettait également l'accent sur la recherche scientifique pour adapter Maurice aux besoins de l'économie de la connaissance :

The Government has decided that, henceforth, knowledge-based industries will be an increasing source of value added for the economy and a significant component of the new economic model. To that end, it is promoting a Knowledge Hub agenda in which tertiary education will be given greater prominence especially in the fields of Science and Technology, Information and Communication Technologies, Skills Development and in Research and Development in Applied Science<sup>73</sup>.

En comparaison, un autre document de 2006, intitulé *Transforming Mauritius into a Knowledge Hub*<sup>74</sup>, définissait l'économie de la connaissance selon une vision plus

---

<sup>71</sup> Banque mondiale, Ministère des Finances, National Computer Board, *Information Technology and the Competitive Edge* : op.cit.

<sup>72</sup> Ministry of Education and Scientific Research, *Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning*, op.cit.

<sup>73</sup> Ibid., p.IV.

<sup>74</sup> Human Resource Development Council, *Transforming Mauritius into a Knowledge Hub*, 2006, [En ligne], consulté le 28 juin 2016, URL: <http://www.hrdc.mu/index.php/sectoral-committee-reports>.

étendue, qui faisait valoir l'incidence de la technologie en tant que facteur disruptif accélérant le changement, mais qui rappelait l'importance de la nouveauté, des idées inédites et de la capacité à innover, sans lier ces éléments aux activités scientifiques ou technologiques précisément :

The concept of a knowledge economy is one in which all sectors are knowledge intensive, are responsive to new ideas and technological change, and are innovative and employ highly skilled personnel engaged in lifelong continuous learning<sup>75</sup>.

La notion de plateforme (hub) revient fréquemment dans l'évocation de différents projets de développement à Maurice<sup>76</sup>. Il semblerait que Maurice entreprenne de convertir l'île en plateforme multisectorielle régionale et internationale. Par définition, une plateforme est un lieu qui rassemble et qui redistribue. Comme ambition stratégique nationale cela implique d'être en mesure de traiter efficacement un grand volume d'informations pour en assurer la redistribution, à la fois d'un point de vue infrastructurel et dans la capacité à donner un sens à toutes les données transitant sur l'île pour garantir la valeur ajoutée la plus élevée au destinataire final.

Cette orientation stratégique justifierait l'importance accordée aux NTIC, qui sont essentielles dans le traitement de très grands volumes d'informations et de marchandises physiques. On peut cependant envisager, comme l'indique la vision exprimée ci-dessus, que la notion d'économie de la connaissance, telle qu'elle est utilisée par les pouvoirs publics, soit applicable à l'économie entière, dans la mesure où tous les domaines doivent être réactifs et adaptables, dans l'optique d'assurer l'efficacité des multiples plateformes dont Maurice serait le siège.

---

<sup>75</sup> Ibid., p.2.

<sup>76</sup> On retrouve notamment les termes « information-intensive manufacturing and service hub », « regional hub for investors », « hub for information technology », « seafood hub », « transshipment hub », « telecommunication hub » et bien sûr « knowledge hub ». De nombreuses publications reprennent ces termes, mais voir entre autres Government Information Service, Mauritius 40 Years After : New Goals, New Challenges, [En ligne], consulté le 14 mai 2016, URL : <http://gis.govmu.org/English/Documents/Mag40.pdf>, qui évoque la plupart.

## **9.7. La connaissance, moteur du développement économique et social à Trinidad : un objectif qui surmonte les clivages politiques**

Nous nous intéressons à présent au moment où l'importance de la connaissance dans l'économie semble être apparue à Trinidad. Nous n'avons pas trouvé de document daté d'avant les années deux mille qui attribue à la connaissance un rôle à jouer dans la poursuite de la croissance économique. Cependant, le 9<sup>e</sup> accord du Fonds européen de développement (FED) de l'UE, élaboré entre octobre 2000 et août 2001<sup>77</sup> et s'appliquant à la période 2002-2007 à Trinidad, indique que la mise en place d'une société fondée sur la connaissance fait partie des objectifs à moyen terme identifiés par le gouvernement et que le FED contribuerait à financer.

Mais le gouvernement d'UNC (United National Congress) dirigé par Basdeo Panday, en place durant l'élaboration du FED, perdit les élections de décembre 2001 et fut remplacé par le PNM (*People's National Movement*) mené par Patrick Manning, qui fut au pouvoir jusqu'en 2010<sup>78</sup>. Il est intéressant de noter que dès lors, la notion de « société fondée sur la connaissance » (knowledge-based society) trouva sa place dans le discours officiel<sup>79</sup>. En effet, Manning exprima sa vision à long terme pour Trinidad par la formule « Vision 2020 » qui résume le projet de faire l'île accéder au statut de pays développé en 2020<sup>80</sup>. Ce projet s'accompagnait de nombreuses mesures, dont la mise sur pied d'un plan national sur les NTIC en 2002<sup>81</sup>. Les financements du FED accompagnèrent en outre la création en 2004 de l'Université de Technologie de Trinidad (UTT), une nouvelle université centrée sur la science et la technologie<sup>82</sup>.

---

<sup>77</sup> Ministère de la Planification et du Développement et Commission Européenne, Country Strategy Paper For the Period 2002-2007, 2001, p.4 [En ligne], consulté le 15 mai 2015, URL : [http://eeas.europa.eu/archives/delegations/trinidad/documents/eu\\_trinidad/9th\\_edf\\_country\\_strategy\\_paper.pdf](http://eeas.europa.eu/archives/delegations/trinidad/documents/eu_trinidad/9th_edf_country_strategy_paper.pdf).

<sup>78</sup> Voir l'annexe 19 pour une présentation des résultats des élections à Trinidad depuis 1946.

<sup>79</sup> Cet aspect sera à nouveau abordé à la section 13.7 du chapitre 13.

<sup>80</sup> Ministry of Finance, Social and Economic Policy Framework, Port of Spain, Government of the Republic of Trinidad and Tobago, 2002.

<sup>81</sup> Gouvernement de la République de Trinidad et Tobago, Fastforward : National ICT Plan 2003-2008, Port d'Espagne, Government Printing Services, 2002.

<sup>82</sup> Commission européenne et Gouvernement de la République de Trinidad et Tobago, Trinidad and Tobago, Joint Annual Report 2004, 2005, p.8, [En ligne], consulté le 26 juillet 2016, URL : [https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/joint-annual-report-04-cooperation-eu-trinidad-tobago-20051124\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/joint-annual-report-04-cooperation-eu-trinidad-tobago-20051124_en.pdf).

Notons que le gouvernement de coalition mené par l'UNC et Kamla Persad-Bissessar de 2010 à 2014 créa l'entreprise eTeck<sup>83</sup> en 2013, dont l'une des missions est d'aider à la mise en place des structures nécessaires pour faire de Trinidad, une économie reposant sur la connaissance<sup>84</sup>. Dans l'optique de diversifier l'économie et de réduire la dépendance aux hydrocarbures, la notion d'une société où la connaissance est le moteur de la croissance pour tous les secteurs, en particulier pour le secteur non-énergétique, est désormais courante dans les déclarations et les publications émanant des pouvoirs publics<sup>85</sup>.

## 9.8. L'économie de la connaissance vue par les autorités trinitadiennes

On constate par ailleurs que l'économie de la connaissance est présentée différemment dans les publications officielles, selon le gouvernement en place. Initialement, l'accent semblait mis sur une approche où la science et la technologie étaient au cœur des priorités pour permettre aux activités locales d'intégrer l'économie de la connaissance. Le plan stratégique de développement national du *People's National Movement* (PNM), Vision 2020<sup>86</sup> mettait l'accent sur le rôle de la connaissance scientifique et technologique comme transformateur social et économique :

The creation of a knowledge-based society is at the core of the Government's efforts to effect social and economic transformation. Key to creating a knowledge-based society is investment in Science and Technology (S&T)<sup>87</sup>.

Cette vision fut réitérée dans un rapport d'étape en 2009<sup>88</sup>: « *The Government's policy thrust towards the popularisation of science and technology forms part of the*

---

<sup>83</sup> Evolving Technologies and Enterprise Development Company ou eTeck a pour mission de promouvoir la diversification de l'économie vers le secteur non-énergétique en favorisant le développement d'une économie fondée sur la connaissance et la création d'emplois très qualifiés. Voir le site internet de eTeck, [En ligne], consulté le 15 mai 2015, URL : [http://www.eteck.co.tt/1content/en/e\\_div.aspx?articleid=117&zoneid=23](http://www.eteck.co.tt/1content/en/e_div.aspx?articleid=117&zoneid=23).

<sup>84</sup> eTeck publia notamment sur son site officiel, un éditorial sur les défis de Trinidad dans ses tentatives de conversion en économie de la connaissance. Voir eTeck, « Does Trinidad & Tobago have what it takes to create a Knowledge-based economy ? », [En ligne], consulté le 5 septembre 2015, URL: [http://www.eteck.co.tt/1content/en/e\\_news.aspx?articleid=526&zoneid=39](http://www.eteck.co.tt/1content/en/e_news.aspx?articleid=526&zoneid=39).

<sup>85</sup> Cet aspect sera a nouveau abordé au chapitre 13.

<sup>86</sup> Ministry of Finance Social and Economic Policy Framework, op.cit.

<sup>87</sup> Ibid., p.34.

<sup>88</sup> Government of the Republic of Trinidad and Tobago, Vision 2020 Operational Plan 2000-2009 Progress Report, Port of Spain, Government of Trinidad and Tobago, 2009.

foundation for creating a knowledge-based society<sup>89</sup>. » Ce rapport donna en outre des indications sur le type d'activités qui seraient favorisées au sein de nouveaux parcs industriels en construction : « The 1100 acre Tamana Intech Park will house a wide array of businesses which are technology based, research based and knowledge-driven<sup>90</sup>. » La connaissance est ici présentée comme le moteur qui permettrait aux industries intensives en activités de recherches de se déployer, tout en s'appuyant sur une infrastructure de haute technologie. La « société de la connaissance » décrite par ces documents s'appuierait avant tout sur l'innovation rendue possible par la science et la technologie.

En 2011, une nouvelle publication<sup>91</sup> émanant du *People's Partnership*<sup>92</sup>, désormais au pouvoir, présentait ainsi le rôle de la croissance au sein de l'économie :

The agenda for economic transformation aims to reposition Trinidad and Tobago from competing on the basis of production processes and investment in plants to an information, technology-driven, innovative, knowledge-based and globally connected economy; the foundation of which is rooted in the acquisition, exploitation, creation and strategic deployment of knowledge and skills. We must transform Trinidad and Tobago's current mix of goods and services into products and services of higher value<sup>93</sup>.

La notion d'économie reposant sur la connaissance y était étroitement liée à la nécessité d'innover pour créer de la valeur ajoutée. De plus, cette vision tenait compte de la dimension implicite de la connaissance, à travers l'évocation de l'importance des compétences dans la mise en place de l'économie de la connaissance. L'accent fut à nouveau mis sur les compétences lorsque le rapport présenta la manière dont les autorités envisageaient le renouveau de la fonction publique :

[...] transforming the traditional hierarchical directive management system into a values-driven and knowledge-based management model<sup>94</sup>

---

<sup>89</sup> Ibid., p.33.

<sup>90</sup> Ibid., p.254.

<sup>91</sup> Ministry of Planning and the Economy, Medium-Term Policy Framework 2011-2014, Port of Spain, Government of Trinidad and Tobago, 2011.

<sup>92</sup> Le *People's Partnership* est le nom de la coalition menée par Kamla Persad-Bissessar à la tête de l'UNC. Voir l'annexe 19 pour les résultats des élections et les partis au pouvoir à Trinidad.

<sup>93</sup> Ministry of Planning and the Economy, Medium-Term Policy Framework 2011-2014, op. cit., p.8.

<sup>94</sup> Ibid., p.99.

Tout en rappelant la nécessité d'être à la pointe de la technologie (le rapport parle de « ICT-based knowledge economy<sup>95</sup>»), la publication établissait que les autorités entendaient favoriser non pas uniquement le secteur scientifique, mais plutôt les services, recelant, selon elles, le plus grand potentiel de création de valeur. Il s'agissait également de promouvoir la création locale de savoir inédit.

In restructuring the economy, the emphasis will be on expanding the services sector, spurring the development of the knowledge and creative sectors especially in niche segments with the potential for building competitiveness, greater adaptation and use of technology, and innovation that is driven by indigenous knowledge and expanded research and development activity<sup>96</sup>.

Un rapport d'étape de 2012<sup>97</sup> renforçait la vision de la connaissance comme étant cruciale au sein de l'économie trinitadienne pour s'adapter à une tendance internationale: « *economic survival depends on the nation's ability to adapt to the continually evolving, dynamic, knowledge-based global environment*<sup>98</sup> ». L'économie tirée par la connaissance (knowledge-driven economy<sup>99</sup>) y était présentée comme reposant sur une population compétente et dotée de connaissances (A Knowledge-Driven and Skilled Population<sup>100</sup>). Dans l'énumération des secteurs concernés par ces évolutions, on note le large éventail de ministères mentionnés<sup>101</sup>. Nous observons que dans un environnement où la connaissance jouerait un rôle dans le développement économique, l'accent n'était plus mis uniquement sur le savoir scientifique et technique. Il s'agissait plutôt de transformer tous les secteurs de la société en activités capables d'innover et de se démarquer au moyen d'une meilleure gestion des connaissances propres à leurs domaines respectifs.

---

<sup>95</sup> Ibid., p.72.

<sup>96</sup> Ibid., p.24.

<sup>97</sup> Ministry of Planning and Sustainable Development, National Performance Framework 2012-2015, Port of Spain, Government of Trinidad and Tobago, 2012.

<sup>98</sup> Ibid., p.56.

<sup>99</sup> Ibid., p.86.

<sup>100</sup> Ibid.

<sup>101</sup> Voir l'annexe 24 pour la liste des ministères.

## 9.9. L'économie de la connaissance : définitions des termes clés

Nous allons à présent définir les termes liés à l'économie de la connaissance, tels que nous les utilisons ici. Rappelons tout de même que la mise en rapport des termes « économie » et « connaissance » n'indique pas d'emblée le sens à donner à l'expression « économie de la connaissance ». Martine Azuelos nous rappelle en outre qu'il n'y a pas de définition universelle de ce qu'est l'économie de la connaissance. D'une part, elle souligne que certains auteurs considèrent que les termes « économie de la connaissance » et « économie du savoir » sont interchangeables alors que d'autres opèrent une distinction se fondant sur l'idée que le savoir est une connaissance codifiée. D'autre part, au sein de l'expression « économie de la connaissance », elle souligne que le terme peut évoquer la connaissance technique et scientifique qui est le moteur traditionnel du progrès, la somme de savoirs utilisés dans des activités du secteur tertiaire (par exemple la connaissance des marchés) et également ce qu'on pourrait qualifier de savoir-faire et savoir-être (connaissances et compétences personnelles et organisationnelles)<sup>102</sup>. Ces différentes facettes de la connaissance ont, en outre été évoquées plus haut. Enfin, elle note que l'expression « économie de la connaissance » désigne en français plusieurs notions, qui en anglais, sont identifiées par des termes distincts. Ainsi, « knowledge industries », les secteurs d'activités reposant sur la connaissance, « knowledge-based economy » la connaissance comme moteur de la croissance économique et « economics of knowledge » la connaissance comme champ d'étude, sont amalgamés dans la seule et même notion d'économie de la connaissance<sup>103</sup>.

Après l'analyse des expressions « économie de la connaissance » ou « société de la connaissance » dans les discours des autorités mauriciennes et trinitadiennes, il nous semble également que selon que l'expression est employée dans le champ académique ou le champ politique, sa portée est différente. Alors qu'en tant qu'objet d'étude académique, l'économie de la connaissance est à la fois une réalité empirique observable dans l'économie et une sous-discipline des sciences économiques<sup>104</sup>, dans la

---

<sup>102</sup> Martine Azuelos, « L'économie de la connaissance aux États-Unis », op.cit., pp.3-4.

<sup>103</sup> Ibid., p.3.

<sup>104</sup> Ces deux aspects sont ceux mis en avant par Martine Azuelos et que nous résumions dans le paragraphe précédent.

sphère politique, il s'agit de surcroît d'un objectif souhaitable à atteindre, d'une finalité indispensable pour tout pays ou toute ville qui ne veut plus se contenter d'un rôle périphérique, en marge de la croissance<sup>105</sup>.

Le sens que nous donnons à différents concepts en lien avec l'économie de la connaissance tient compte des analyses théoriques et de la vision exprimée par Maurice et Trinidad. Nous constatons que celle-ci est évolutive et qu'elle reflète les besoins de l'économie, tels qu'ils sont identifiés à un moment donné. De manière générale cependant, l'économie de la connaissance est un environnement que les autorités des deux pays étudiés cherchent à favoriser et au sein duquel la richesse, la prospérité et la croissance de l'économie reposent sur des activités se développant localement et s'appuyant sur des technologies de pointe pour leur conception, leur fabrication et leur diffusion. L'objectif de cette transformation économique est de créer toujours plus de valeur et de permettre au pays de cultiver une offre la démarquant des autres pays.

La dématérialisation croissante dans les échanges et l'omniprésence du numérique les ont conduits à privilégier dans un premier temps, les nouvelles technologies de l'information et de la communication en tant que secteur d'activité économique, avant d'envisager les NTIC plutôt comme une manière de transformer le fonctionnement de tous les domaines. En effet, les innovations technologiques constantes réduisent le cycle de vie de produits, dont l'obsolescence est de plus en plus prématurée. L'économie de la connaissance implique donc nécessairement une adaptation vers les NTIC pour suivre l'allure des changements. De même, la recherche et le développement, activités essentielles pour aboutir à des innovations, sont étroitement liés à la science. Favoriser la mise en place d'une économie s'appuyant sur la

---

<sup>105</sup> C'est ainsi que nous interprétons la volonté des parties prenantes au sein de l'économie de Maurice et de Trinidad de mettre en œuvre des politiques et des mesures concrètes pour permettre à ces pays d'intensifier la part de savoir produite localement et induisant une plus grande valeur ajoutée pour l'économie. En outre, il nous semble que l'article de Martine Azuelos permet d'éclairer cette attitude en retraçant les origines de l'économie de la connaissance, un champ d'étude qui offre une explication à l'hégémonie américaine. L'importance de la connaissance dans la croissance économique américaine est à mettre en rapport avec une histoire, une mentalité, une approche et des politiques spécifiques aux États-Unis. Ainsi, l'étude d'un phénomène propre à ce pays est devenue un champ disciplinaire à part entière. En acceptant que la connaissance ait contribué aux facteurs ayant permis aux États-Unis d'asseoir leur domination sur le monde, il est donc logique de vouloir leur emboîter le pas et de mettre en place les mêmes conditions d'émergence d'une économie de la connaissance, afin de favoriser une trajectoire comparable, ne serait-ce qu'en terme de compétitivité économique. Voir Martine Azuelos, « L'économie de la connaissance aux États-Unis », op.cit.

connaissance nécessite donc d'augmenter la production scientifique comme une des manières de concevoir des produits nouveaux.

Cependant, on remarque une évolution dans la description de la caractérisation de l'économie de la connaissance à Maurice et à Trinidad. Ainsi, les pouvoirs publics semblent avoir élargi le champ des activités incluses dans l'économie de la connaissance en donnant à la connaissance, une portée autre que scientifique et technologique. L'économie de la connaissance nécessite que tous les secteurs d'activités soient capables d'innover, à la fois dans des créations tangibles, que dans des procédés et des savoir-faire plus intangibles.

L'impératif d'innover localement et une vision plus élargie de la connaissance qui prend en compte ses dimensions tacites et implicites mettent l'accent sur l'importance du travailleur de la connaissance (knowledge worker). Celui-ci fait partie du capital humain rendant possible la mise en place de l'économie de la connaissance. Il possède la capacité d'analyser, de comprendre, de rendre compte et de créer. Le travailleur ou la travailleuse de la connaissance est également capable de s'adapter au changement. Au-delà de qualifications solides, il ou elle démontre une capacité à apprendre et à se renouveler. L'économie fondée sur la connaissance s'accompagne de structures d'enseignement et d'aménagements professionnels qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie.

Les secteurs au sein desquels les travailleurs de la connaissance évoluent (knowledge industries) sont les domaines identifiés par Maurice et Trinidad comme utilisant des technologies de pointe et dont l'organisation laisse la place à la création de produits et services innovants ou de contenu inédit. Ces activités peuvent requérir un fort contenu de connaissances préalables du fait des longues études qu'elles nécessitent : domaine médical ou recherche scientifique et académique par exemple. Elles peuvent également demander des compétences managériales et une connaissance du marché qui permettraient aux pays, si elles sont correctement exploitées, de demeurer à la pointe du secteur concerné. Il peut s'agir de secteurs comme le tourisme, la communication, la création artistique ou la banque et la finance. Enfin, pour permettre à l'économie de la connaissance d'émerger et de se maintenir, certaines activités sont nécessaires pour permettre l'accumulation d'informations qui pourront être utilisées par les personnes

compétentes à l'instar de la compilation statistique, la gestion d'archives ou l'activité de veille concurrentielle. Au sein des secteurs de la connaissance, il y a donc des activités principales permettant à un secteur ou à une industrie d'être à l'avant-garde de son domaine et il y a des activités de supports qui alimentent les autres secteurs en information et sont essentielles au bon fonctionnement d'une économie fondée sur la connaissance.

Pour faciliter l'émergence d'activités innovantes, les secteurs de la connaissance peuvent être regroupés (knowledge clusters) afin de créer des synergies, par exemple dans le cadre de partenariats entre établissement de recherche et entreprise innovante. Nous terminerons ce cadrage conceptuel et terminologique en évoquant la notion de plateforme de la connaissance (knowledge hub), qui fait référence à un environnement au sein duquel la priorité est l'accumulation de connaissances et dont la mise en place relève de politiques publiques ayant pour finalité l'exploitation du savoir dans le but d'accroître la croissance économique. La notion de plateforme met en outre en avant que la connaissance serait destinée à être redéployée, soulignant que la circulation de la connaissance ne connaît pas de frontières physiques et qu'elle peut être un facteur d'intégration à l'économie mondiale<sup>106</sup>.

## **Conclusion**

Au cours de ce chapitre, nous nous sommes intéressée à l'économie de la connaissance, en rappelant les enjeux et en contextualisant le moment où la connaissance semble être devenue un moteur de croissance et un moyen d'accroître la compétitivité nationale. Cet impératif semble s'être imposé au cours de ces vingt dernières années pour les pays développés comme pour les pays en développement. Il nous semble remarquable que deux petits territoires comme Maurice et Trinidad soient déterminés à devenir des pays développés et à être pleinement intégrés au sein de l'économie mondiale grâce à des activités compétitives et créatrices de valeur car alors qu'ils n'en sont pas encore à un niveau de développement si avancé, ils veulent toutefois ne pas être en marge de cette tendance. Il est vrai que comme nous le rappelons, la Banque

---

<sup>106</sup> A knowledge hub is concerned with the process of building up a country's capacity to better integrate it with the world's increasing knowledge-based economy, whilst simultaneously exploring policy options that have the potential to enhance economic growth - Ministry of Education and Scientific Research, Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning, op.cit., p.3

mondiale, l'Union européenne et d'autres organisations multilatérales apportent leur appui à cette ambition de permettre aux pays en développement de favoriser leur croissance et leur développement grâce à la connaissance. Nous allons à présent évoquer un des enjeux liés à l'économie de la connaissance, à savoir l'importance du capital humain.

# **Chapitre 10 : Le capital humain, facteur favorisant la croissance économique afin d'améliorer les perspectives de développement**

## **Introduction**

Après cette conceptualisation et contextualisation de l'économie de la connaissance, il nous semble indispensable de nous intéresser au rôle des ressources humaines pour en favoriser le développement car la connaissance est indissociablement liée à celui ou celle qui la possède. Le chapitre 10 est donc consacré aux théories qui ont commencé à voir le jour dans les années soixante, analysant l'apport de l'humain à la croissance, au-delà de sa seule contribution physique. L'importance de ses aptitudes et capacités cérébrales dans l'augmentation de la prospérité générale ont ainsi commencé à faire l'objet de l'analyse économique. Ces théories ont par la suite été étendues pour adopter une approche à la fois qualitative et quantitative de la manière par laquelle l'être humain est lui-même vecteur de croissance et de développement et devrait en retour être bénéficiaire de ce développement. Ainsi, l'analyse économique a identifié l'éducation comme une des modalités pour doter la population d'un pays des connaissances et des compétences qui sont essentielles pour élargir les perspectives de chaque individu, mais également pour lui permettre d'être productif au sein de l'économie et de la société.

La synthèse que nous effectuons au cours de ce chapitre nous paraît essentielle étant donné l'orientation vers les activités intensives en connaissance que les pays que nous étudions veulent donner à leur économie. Les caractéristiques et attributs du capital humain disponible sont donc déterminants dans leur ambition car sa capacité à contribuer productivement à l'objectif des pouvoirs publics en dépend. Dans ce chapitre, nous abordons ainsi les aspects théoriques et conceptuels liés aux théories portant sur le capital humain.

### **10.1. Analyse du concept**

Avant de chercher à définir le capital humain, il nous a paru utile de nous intéresser à la définition plus générale du terme « capital ». On dénote traditionnellement trois facteurs de production : le travail, la terre et le capital. Le capital fait référence aux équipements et aux structures utilisées pour produire des biens et des services. Formulé

autrement, le capital représente l'accumulation passée des biens qui sont utilisés dans le présent afin de produire de nouveaux biens et services<sup>1</sup>. Cette définition nous permettra ci-après de comprendre pourquoi, pour certains économistes, les ressources humaines ne constituent pas uniquement le « travail » en tant que facteur de production, mais qu'elles constituent un véritable « capital ».

Depuis Adam Smith<sup>2</sup>, de nombreux économistes se sont penchés sur l'importance du rôle de l'homme dans ce qui constitue la richesse d'une nation. Cependant, c'est vers la fin des années cinquante et au début des années soixante que le concept de capital humain devient véritablement une discipline d'étude sous la plume d'économistes néo-classiques<sup>3</sup> tels que Jacob Mincer, Gary Becker et Theodore Schultz<sup>4</sup>. L'intérêt pour l'étude du capital humain trouverait sa genèse dans un constat : la croissance de la production nationale a été largement supérieure à la croissance de la terre cultivée, du nombre d'heures de travail et du capital physique reproductible<sup>5</sup>. La croissance des trois facteurs de production traditionnels ne justifie donc pas entièrement le taux de croissance actuel. Il est donc apparu envisageable que l'investissement dans l'homme, donc dans sa productivité propre, explique la croissance plus importante observée pour la production nationale<sup>6</sup>.

Cependant, comme nous le rappelle Théodore Schultz, les théories visant à étudier le capital humain ont mis du temps à être acceptées<sup>7</sup>. L'idée que l'homme puisse être un capital a longtemps semblé scandaleuse car celle-ci était une réminiscence de l'esclavage où l'homme était considéré comme étant un bien<sup>8</sup>. Schultz réfute cette idée

---

<sup>1</sup> Gregory N. Mankiw et Mark P. Taylor, *Principes de l'économie*, Bruxelles, Groupe de Boeck, 2010, p.479.

<sup>2</sup> Adam Smith, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* [1776], Oxford, Clarendon, ed. R.H. Campbell et A. S. Skinner, Vol.1, 1976.

<sup>3</sup> Le courant néo-classique domine la pensée économique aujourd'hui. Il s'articule notamment autour des principes de rationalité sous-tendant les choix des agents économiques, la maximisation de l'utilité par les individus et la maximisation des profits par les entreprises et l'importance d'informations complètes et pertinentes pour guider les choix des individus.

<sup>4</sup> Jacob Mincer, « Investment in Human Capital and Personal Income Distribution », *Journal of Political Economy*, Vol. 66, No.4, août 1958, pp. 281-302; Gary S. Becker, *Human Capital*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1964 ; Theodore W. Schultz, « Reflections on Investment in Man », *Journal of Political Economy*, Vol. 70, No. 5, 1962, pp. 1-8.

<sup>5</sup> Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », *The American Economic Review*, March, Vol. 51, No.1, 1961, p.1-17.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Ces théories continuent d'ailleurs de susciter des réticences aujourd'hui, même si le paradigme néoclassique dans lequel elles s'inscrivent est dominant au sein de la science économique.

en déclarant que l'homme a un capital qu'il peut améliorer, faisant ainsi un capital de lui-même ; en investissant dans ce capital, il améliore ses perspectives d'avenir<sup>9</sup>. Ainsi, la notion de capital humain ne s'entend pas dans le sens où on possède un capital, ce qui impliquerait qu'on peut posséder l'homme, mais dans le sens où un capital est une accumulation qui a une valeur économique<sup>10</sup>. L'acquisition de connaissances et de compétences représente cette accumulation qui a une valeur économique dans la mesure où elle permet l'accroissement de la richesse<sup>11</sup>.

D'autres économistes ont rejeté l'idée que l'homme puisse être un capital dans lequel on peut et on doit investir, pour des raisons différentes de l'argument moral précédemment évoqué. Dans les *Principes d'économie politique*, John Mill avance que le but de la richesse est de profiter à l'homme, et donc que l'homme ne peut lui-même être une richesse<sup>12</sup>. Alfred Marshall soutient que d'un point de vue abstrait et théorique, l'homme est peut-être un capital mais que d'un point de vue pratique, il ne peut être considéré comme tel<sup>13</sup>. Cependant, d'autres économistes tels qu'Adam Smith<sup>14</sup>, Heinrich von Thünen<sup>15</sup> et Irving Fisher<sup>16</sup> ont mis l'accent sur la nature capitaliste de l'homme dans la formation de la richesse d'un pays. Selon Theodore Schultz, les ressources humaines sont à la fois une forme de capital, un moyen de production qui est façonné et le produit d'un investissement. En ignorant cette réalité, on en arrive à considérer que l'homme n'est qu'une main-d'œuvre physique et que ses compétences sont manuelles et équitablement réparties chez chaque humain<sup>17</sup>.

Notre propos n'étant pas d'effectuer une analyse économique quantitative, nous n'allons pas entrer en détail sur les aspects mathématiques de la théorie du capital humain et des

---

<sup>9</sup> Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., p.2.

<sup>10</sup> Harry G. Johnson, « The Political Economy of Opulence », *The Canadian Journal of Economic and Political Science/Revue canadienne d'Économie et de Sciences Politiques*, Vol.26, No.4, 1960, pp.552-564.

<sup>11</sup> Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., p.3.

<sup>12</sup> John S. Mill, *Principles of Political Economy*, London, W.J. Ashley, 1909, p.8.

<sup>13</sup> Alfred Marshall, *Principles of Economics*, London, 8th ed. App. E, 1930, pp. 787-788, cité in Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., pp.1-17.

<sup>14</sup> Adam Smith, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, op. cit., p.2, cité in Amartya Sen, « Editorial: Human Capital and Human Capability », *World Development*, Oxford, Pergamon Vol.25. no.12, 1997, pp. 1959-1961.

<sup>15</sup> Heinrich von Thunen, *Der isolierte Staat [1826]*, 3rd ed., Vol.2, Pt. 2, traduction de B.F. Hoselitz, reproduit par Chicago University, the Comp. Educ. Centre, 1875, pp. 140-152, cité in Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., pp.1-17.

<sup>16</sup> Irving Fisher, *The Nature of Capital and Income*, New York, Macmillan, 1906, cité in Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., pp.1-17.

<sup>17</sup> Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., p.3.

notions associées. Mais comme le souligne Schultz, la complexité du concept de capital humain ne permet pas toujours de définitions précises<sup>18</sup>. Nous avons tenu à le préciser et à illustrer très succinctement la nature de ces difficultés afin de les avoir à l'esprit tout au long de cette partie. Le concept de capital humain n'étant pas sans ambiguïté, certains économistes ont pendant longtemps refusé d'envisager que l'humain puisse être envisagé comme un capital, comme nous l'avons déjà souligné. Mais même pour ceux qui acceptent la notion de capital humain, le problème n'est pas résolu car les autres concepts associés sont également complexes. Si l'on considère que les hommes et les femmes constituent effectivement un capital humain et que l'on peut investir dans ce capital pour en augmenter la productivité, il convient de mesurer entre autres le montant de cet investissement. Pour un bien, l'estimation de la valeur de l'investissement est effectuée en calculant les dépenses faites pour le produire. Ce même calcul est cependant plus difficile à appliquer à l'investissement dans le capital humain car il n'est pas toujours facile de différencier entre consommation et investissement. En effet, certaines dépenses ont pour seul but de combler les envies du consommateur, sans aucune incidence sur les connaissances ou les compétences qu'il est susceptible d'acquérir. Il s'agit là de consommation pure. D'autres dépenses au contraire vont permettre à un individu de développer ses facultés, sans lien avec ses préférences de consommation. Ces dépenses constituent des investissements purs. Le troisième cas qui est sans doute le plus répandu est celui des dépenses qui vont permettre au consommateur de satisfaire ses goûts mais qui vont également lui donner la possibilité de développer des compétences et des connaissances. Or dans ce cas il est très difficile d'évaluer la part des dépenses qui constitue un investissement et celle qui correspond à de la consommation. De ce fait, afin de mesurer l'investissement dans le capital humain, la méthode souvent utilisée n'est pas celle de l'estimation des coûts mais plutôt du calcul de ce que cet investissement rapporte, c'est-à-dire du retour sur investissement. On considère que les capacités accrues ont une incidence sur les revenus et les salaires perçus. En outre, une activité peut-être un investissement dans un certain contexte mais devenir un simple acte de consommation dans un autre contexte<sup>19</sup>. Par exemple, les pays très pauvres ont besoin d'un accroissement de la quantité de nourriture consommée par la population pour que celle-ci puisse bénéficier à son état physique général. Cependant, plus le pays se développe, plus la quantité de nourriture

---

<sup>18</sup> Ibid., p.8.

<sup>19</sup> Ibid., p.9.

disponible n'est plus un problème. Par conséquent, la nourriture additionnelle disponible n'est plus un investissement dans le capital humain mais devient alors un produit de consommation. Theodore Schultz étend cette observation à la disponibilité de vêtements adéquats, au logement et même aux services médicaux. Définir la notion de capital humain nécessite de tenir compte de toutes ces implications.

Méthodologiquement, il n'est pas aisé de calculer le retour sur investissement dans le capital humain. Ce constat est souvent mis en avant dans des travaux qui tentent pourtant d'y associer une valeur numérique<sup>20</sup>. Prenons l'exemple du calcul chiffré du retour sur investissement de l'enseignement supérieur, celui-ci étant une des façons de mettre en valeur le capital humain. D'une part, la distinction est très tenue entre les bénéfices de l'enseignement supérieur perçus par l'individu seul et ceux ressentis par la société dans son ensemble. Il convient donc de savoir pour qui le calcul du retour sur investissement est effectué : l'individu, l'État, la société ou l'établissement d'enseignement supérieur par exemple. D'autre part, la méthodologie utilisée est déterminante.

Notons qu'Adam Smith avait déjà abordé ces questions en 1776 dans le chapitre 10 du premier volume de *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* dans lequel il s'intéresse aux revenus perçus par les médecins et autres membres des professions libérales<sup>21</sup>. En s'engageant dans une telle carrière professionnelle, un individu doit accepter une longue période de formation et un lourd investissement personnel avant de commencer à percevoir les revenus récompensant ses efforts. De surcroît, la période prolongée de formation raccourcit la période d'exercice de l'activité et donc, de perception des revenus. Il en découle que les revenus perçus doivent permettre de compenser les coûts, les efforts et le manque à gagner car sinon, personne ne s'engagerait dans ces voies. Le revenu, en tant que compensation des investissements antérieurs qui s'apparente à un retour sur investissement pour

---

<sup>20</sup> Department for Business, Innovation & Skills, « The Benefits of Higher Education Participation for Individuals and Society: key findings and reports », Research Paper No.146, Londres, octobre 2013, p. 36.

<sup>21</sup> Adam Smith, « Chapter 10. Wages and Profit in the different Employments of Labour and Stock », Book I : Of the Causes of Improvement in the productive Powers of Labour, in *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, op. cit.

l'individu, est une observation fondamentale des théories portant sur le capital humain<sup>22</sup>.

Les recherches de Gary Becker dans les années soixante ont ouvert la voie à la conceptualisation de la méthodologie du calcul de la valeur du retour sur investissement de l'enseignement supérieur. Becker s'est en effet attaché à la comparaison des flux de revenus perçus en valeurs actualisées nettes des alternatives offertes aux individus<sup>23</sup>. Pour calculer le retour sur investissement, il faut au préalable calculer les coûts induits. Le manque à gagner d'un choix effectué est clairement un de coûts associés à ce choix. De ce fait, les frais de scolarité et d'autres dépenses en lien avec la poursuite d'études supérieures ne constituent qu'une part du coût réel de l'investissement, le renoncement à des revenus dans l'immédiat dans l'optique d'acquérir des connaissances qui valoriseront les revenus futurs constituant également un coût réel<sup>24</sup>. Les agents économiques rationnels<sup>25</sup> sont enclins à investir jusqu'à ce que la rentabilité marginale de l'investissement<sup>26</sup> soit égale aux coûts d'opportunité<sup>27</sup> de son financement. De ce fait, si l'on admet que le financement de l'investissement est obtenu sur le marché et grâce aux ressources familiales, les taux de rentabilité ont tendance à s'équilibrer à la marge<sup>28</sup>. De plus, ces décisions s'inscrivent dans la durée et influencent le cycle de vie de l'individu, ce qui leur donne une dimension plus vaste que si l'on envisageait uniquement les revenus immédiats. La théorie du capital humain suggère que la clé pour analyser la distribution d'allocations se trouve dans la répartition des revenus au cours de la vie et dans la richesse du capital humain car les revenus sont simplement le retour sur des investissements antérieurs<sup>29</sup>.

---

<sup>22</sup> Sherwin Rosen, « Human Capital », in Steven N. Durlaud et Lawrence E. Blume, *The New Palgrave Dictionary of Economics*, London, Palgrave Macmillan, 2008, pp.3-4.

<sup>23</sup> Gary S. Becker, *Human Capital*, op. cit., pp.59-158.

<sup>24</sup> Sherwin Rosen, « Human Capital », op. cit., p.4.

<sup>25</sup> Cette expression utilisée en économie fait référence à toute entité (une personne, une entreprise...) qui joue un rôle dans l'activité économique et qui adopte un comportement logique, le poussant à chercher à atteindre son avantage à moindre coût.

<sup>26</sup> On peut donner le sens suivant à cette expression « les derniers revenus perçus grâce à un investissement ».

<sup>27</sup> Ce terme économique signifie « coût qu'il faut accepter pour maintenir la possibilité de consommations futures » ou formulé autrement, « la valeur de ce que l'on sacrifie pour obtenir ce que l'on a choisi ». Voir Ahmed Silem et Jean-Marie Albertini (dir.), *Lexique d'économie*, Paris, Dalloz, 2004 ; le coût d'opportunité du financement fait référence à ce à quoi l'individu renonce du fait d'avoir choisi d'avoir recours à ce financement .

<sup>28</sup> En d'autres termes, les revenus perçus grâce à un investissement effectué et les revenus qui auraient été perçus grâce aux investissements alternatifs non effectués ont tendance à s'harmoniser. Voir Sherwin Rosen, « Human Capital », op. cit., p.3.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p.4.

Ainsi, plusieurs catégories d'activités peuvent permettre à un individu d'améliorer ses capacités : les services et infrastructures de santé qui peuvent améliorer la durée de vie, l'énergie et la vitalité d'une population, mais également les expériences en milieu professionnel comme des stages ; l'enseignement formel, du pré-primaire aux niveaux supérieurs ; la formation continue ; et les migrations professionnelles<sup>30</sup>.

Nous avons précédemment évoqué le point de vue de Theodore Schultz qui indique qu'en investissant dans son capital, l'homme améliore ses perspectives d'avenir. Selon lui, de nombreuses observations peuvent être faites qui révèlent que les diverses formes d'investissement évoquées ci-dessus ont pour effet d'augmenter le potentiel d'un individu, potentiel qui est perçu positivement par son environnement<sup>31</sup>. Dans le contexte des années soixante aux États-Unis, Schultz utilise ainsi l'exemple d'un salarié agricole qui prend un emploi non agricole. À âge, sexe et race égaux, ce salarié gagne moins qu'un employé qui évolue déjà dans un milieu industrialisé, ce qui montre que les compétences de celui qui évolue en milieu industrialisé sont plus valorisées que celles du travailleur agricole car elles sont perçues comme étant immédiatement plus efficaces. Ces compétences ont donc une valeur. Toujours dans le même contexte des États-Unis des années soixante, Theodore Schultz évoque le cas des travailleurs du Sud des États-Unis, qui gagnent moins que les travailleurs du Nord ou de l'Ouest. Il évoque des raisons historiques liées aux plantations sudistes et à l'esclavage pour expliquer que le niveau d'éducation et de santé sont généralement plus bas dans le Sud des États-Unis que dans d'autres parties du pays. L'exemple de jeunes diplômés entrant dans la vie active est aussi parlant, selon Schultz. Ces derniers semblent avoir plus de facilités à trouver des emplois satisfaisants que des personnes plus âgées en recherche d'emploi. Comparativement, le nombre d'années d'études des jeunes diplômés est plus élevé que celui des personnes plus âgées, ce qui laisse supposer que l'attractivité de l'un par rapport à l'autre est liée à la « quantité » d'éducation accumulée. Enfin, il utilise l'exemple de la comparaison de la courbe du rapport âge-revenu des travailleurs qualifiés et des travailleurs non-qualifiés pour souligner que la première est beaucoup plus abrupte, ce qui montre que les connaissances additionnelles sont valorisées par des salaires plus élevés.

---

<sup>30</sup> Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., pp.1-17.

<sup>31</sup> Ibid., pp.3-4.

Dans son ouvrage *Human Capital*<sup>32</sup>, Gary Becker avance l'idée que le capital humain est un capital particulier car il est incorporé dans une personne. De ce fait, chaque individu est seul possesseur de son propre capital et celui-ci n'est pas transférable. Cette observation explique la répartition des revenus car le salaire correspondant à la rémunération de la productivité d'un individu, il en est donc le reflet et dépend du capital humain accumulé par celui-ci. De plus, les travaux de Becker permettent d'apporter une réponse à un mystère mis en avant par Edward Denison : les seules variations de quantités de travail et de capital n'expliquent pas la croissance économique de longue période car un résidu inattendu demeure<sup>33</sup>.

Selon Theodore Schultz, les exemples ci-dessus démontrent le point suivant : l'être humain est bien doté d'un capital qui lui donne à lui-même un statut de capital. Et ce capital est valorisé au moyen d'un salaire, qui sera plus élevé si l'on estime que ce capital accumulé sert à rendre son possesseur plus performant. Les connaissances, compétences et tout ce qui permet à l'être humain d'être plus performant et plus productif constituent ainsi un capital possédé par son propriétaire, capital qu'il peut faire fructifier et qui sera rémunéré en conséquence.

Les exemples précédents indiquent essentiellement que la perception d'une productivité accrue chez l'homme ou la femme est valorisée par une rémunération plus élevée. Cependant un individu peut être lui-même conscient qu'il possède un capital à faire fructifier et donc être convaincu des avantages qu'il peut tirer d'un investissement visant à améliorer sa productivité. L'idée que l'être humain lui-même puisse posséder un capital et qu'il le considère comme un investissement pour lequel il agira en fonction de ses perspectives de retour sur investissement peut être illustrée par l'exemple de la mobilité de la main-d'œuvre, selon Theodore Schultz<sup>34</sup>. Les jeunes diplômés sont plus disposés à se délocaliser géographiquement dans les zones où il y a davantage d'emplois que les travailleurs plus âgés. Schultz, en s'appuyant sur Simon Kuznets<sup>35</sup>, explique cette observation en ayant recours à un argument autre que les différences sociologiques liées à l'âge. Il met en avant le fait que le coût de la migration est vu

---

<sup>32</sup> Gary S. Becker, *Human Capital*, op. cit.

<sup>33</sup> Edward F. Denison, *Sources of Economic Growth in the United States*, Washington, Committee for Economic Development, 1962.

<sup>34</sup> Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., p.4.

<sup>35</sup> Simon Kuznets (dir.), *Income and Wealth in the United States*, Cambridge, Bowes & Bowes, 1952 in Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., pp.1-17.

comme un investissement. Les personnes plus jeunes estiment qu'elles ont davantage d'années devant elles pour récupérer leur investissement. Ceci implique que les jeunes diplômés calculent que le différentiel entre le salaire à leur point de départ et celui de leur point d'arrivée justifie une migration, alors que les travailleurs plus âgés qui calculent le différentiel de salaire et le nombre d'années qu'il leur reste pour compenser la délocalisation arrivent à la conclusion qu'une migration économique n'est pas nécessairement plus avantageuse pour eux. Cet argument est ici appliqué à la migration interne mais sa portée peut peut-être également être appliquée à la migration internationale, que nous évoquerons au chapitre 11.

Ainsi, on peut considérer que tout ce qui permet à l'homme d'être plus productif est une forme d'investissement et augmente son capital. Tous les investissements n'ont cependant pas pour but d'avoir un retour sur investissement sur le long terme. Par exemple, si la force physique de l'homme est son principal facteur de production, une alimentation saine et un cadre de vie salubre lui permettent d'entretenir son état physique. De ce fait, l'investissement dans l'alimentation et le logement le rend plus productif, mais les effets de cet investissement se font sentir au jour le jour, et non sur le long terme. Il constitue donc un apport (input) dont le retour sur investissement est perçu au quotidien<sup>36</sup>.

L'économiste du travail Sherwin Rosen, qui a contribué avec Gary Becker, Jacob Mincer, Theodore Schultz et d'autres à l'élaboration des théories du capital humain en tant que discipline économique, présente une synthèse très complète des diverses évolutions et implications du concept<sup>37</sup>. Comme le capital humain est indissociable de l'individu et qu'il en est l'unique propriétaire, il inscrit l'analyse du capital humain dans le cadre des analyses des services locatifs. De même, il souligne la nature particulière du capital humain en affirmant que les engagements d'emploi à long-terme sont, selon lui, davantage une séquence de contrats renouvelables à court-terme car le fait que le capital humain productif soit incarné en l'individu transforme la mise en valeur de ce capital humain en acte de location.

---

<sup>36</sup>Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., pp.4-5.

<sup>37</sup>Sherwin Rosen, « Human Capital », op. cit.

Il est à noter que le concept de capital humain utilisé ici, quand il s'applique à l'échelle d'un pays, s'attache essentiellement à la dimension qualitative de ce terme. Il en existe toutefois un pendant quantitatif composé de données telles que le nombre de personnes en âge et en situation d'exercer une activité productive, la proportion de personnes exerçant effectivement une activité professionnelle, le nombre d'heures de travail etc.<sup>38</sup> La dimension qualitative que nous souhaitons approfondir ici concerne les connaissances et les compétences des personnes en âge et en situation d'exercer une activité productive.

## **10.2. Capital humain et « capacités » humaines<sup>39</sup>**

Dans les quelques pages suivantes, nous allons évoquer l'importance de l'éducation en tant que forme d'investissement dans le capital humain. En effet, notre travail se penche plus particulièrement sur l'enseignement supérieur comme moyen de valoriser le capital humain d'un pays. Comme indiqué dans la section précédente, les revenus additionnels perçus grâce à des compétences et à des connaissances plus pointues peuvent être utilisés comme moyen d'évaluer le retour sur investissement dans le capital humain pour l'individu investissant en lui-même. Pour l'État, ce retour sur investissement prend la forme d'une optimisation de la production de richesses nationales, grâce à la productivité accrue de la population. Donc, sur le plan de la collectivité, l'investissement dans le capital humain stimule la croissance. Cependant, le capital humain n'est pas uniquement lié à des notions purement quantitatives de revenus ou de croissance en hausse. Un autre courant économique s'est intéressé au capital humain en tant que moyen d'atteindre également des objectifs de croissance et de développement en se concentrant sur l'analyse qualitative des conséquences de l'investissement dans le capital humain. Dans le champ d'étude de l'économie du développement, une attention particulière a été portée par des économistes tels Mahbub ul-Haq<sup>40</sup> et Amartya Sen à la capacité de l'investissement dans l'humain à améliorer la qualité de la vie des individus, non seulement grâce à l'accroissement de revenus qui en

---

<sup>38</sup> Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., p.8.

<sup>39</sup> Nous utilisons ce néologisme car il est d'usage de traduire capability par « capacités » compte tenu de son sens particulier chez Sen. Voir Xavier Greffe et al., Dictionnaire des grandes oeuvres économiques, Paris, Dalloz, 2002, p.512.

<sup>40</sup> Mahbub ul Haq, Reflections on Human Development, Delhi and New York, Oxford University Press, 1995.

résulte pour eux mais également grâce à l'ouverture de nouvelles perspectives qui s'offrent alors à eux. Amartya Sen définit ainsi le développement :

Le développement peut être appréhendé -- c'est la thèse défendue dans ce livre -- comme un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus. En se focalisant sur les libertés humaines, on évite une définition trop étroite du développement, qu'on réduise ce dernier à la croissance du produit national brut, à l'augmentation des revenus, à l'industrialisation, aux progrès technologiques ou encore à la modernisation sociale<sup>41</sup>.

Cette vision permet d'élargir le champ des résultats escomptés en investissant dans le capital humain. Le capital humain et son accumulation rejoignent en effet par certains aspects l'un des concepts phares développés par Amartya Sen, à savoir l'expansion des « capacités » humaines. Sen rappelle que les théories du capital humain explorent comment les individus sont des agents de l'augmentation de la productivité, grâce à leurs connaissances et leurs compétences<sup>42</sup>. Il complète ces théories par celle de l'expansion des « capacités » humaines s'intéressant aux possibilités offertes aux individus de mener une vie telle qu'ils l'entendent, en accord avec leurs valeurs et qui élargit leurs perspectives de choix dans la vie. Ces deux sphères d'étude sont forcément complémentaires, selon lui, dans la mesure où elles étudient toutes deux les aptitudes et les accomplissements des êtres humains.

Amartya Sen inscrit en effet la notion de capital humain au sein de la notion plus vaste de « capacité » humaine. Selon lui, l'étude des « capacités » humaines est plus générale car elle s'intéresse aux conséquences directes et indirectes des aptitudes humaines. Les conséquences directes des aptitudes humaines sont celles qui améliorent directement la vie, telles qu'une alimentation saine et équilibrée, ou le fait de jouir d'une bonne santé. Les conséquences indirectes sont celles qui affectent l'individu grâce à ce qu'elles lui permettent d'accomplir, comme une productivité améliorée ou une valeur plus élevée de son travail sur le marché, c'est-à-dire un salaire plus élevé. Les définitions du capital humain données dans la section précédente permettent, dans une certaine mesure, de prêter à Sen l'intention de s'attacher à l'étude des conséquences directes et indirectes des aptitudes humaines au sein des théories du capital humain.

---

<sup>41</sup> Amartya Sen, *Un nouveau modèle économique : Développement, justice, liberté*, Titre original : *Development as Freedom* [1999], Paris, Éd. Odile Jacob, 2003, p.15.

<sup>42</sup> Amartya Sen, « Editorial », *op. cit.*, p. 1959.

Cependant, comme nous l'avons vu dans la section précédente où nous évoquons le fait que la nature du capital humain est telle que la mesure de ce capital est plus aisément calculée à partir du retour sur investissement que par d'autres méthodes, Sen soutient que l'étude du capital humain s'intéresse aux conséquences indirectes des aptitudes humaines.

L'exemple du rôle de l'éducation dans les deux théories illustre ce point. Nous développerons ci-après le rôle de l'éducation dans l'amélioration du capital humain. Nous avons déjà évoqué son rôle en tant que facteur permettant de rendre l'individu plus productif. La productivité accrue de l'individu a une incidence sur la productivité de l'économie en général ainsi que sur les revenus perçus par l'individu concerné. Cependant, pour Sen, l'éducation permet aussi à un individu de s'armer de manière plus adéquate pour la vie, sans nécessairement que cela ait une incidence sur son revenu. L'éducation permet d'acquérir des aptitudes élémentaires tels que la lecture et l'écriture, la capacité à communiquer, à argumenter, à prendre des décisions éclairées, à améliorer sa crédibilité, etc. Sen ne considère donc pas l'éducation comme un bien de consommation purement hédoniste mais plutôt comme un bien qui exerce une fonction tout aussi essentielle que la nourriture dans l'épanouissement élémentaire de l'être humain. De ce fait, le point de vue adopté par la théorie de l'expansion des « capacités » humaines confère un aspect bénéfique à l'éducation qui va au-delà de ce que la conception plus étroite, privilégiée par la théorie du capital humain, permet de constater. Sen utilise cet exemple pour montrer le lien très clairement présent entre les deux approches, mais également les nuances qui les distinguent l'une de l'autre. En dépit de leurs approches respectives différentes, ces deux théories s'intéressent à l'humain.

Il est intéressant de noter qu'Adam Smith identifiait déjà l'importance de ces deux approches convergentes malgré leur caractère distinctif, comme le souligne Sen. Smith affirme en effet que la richesse des nations, conséquence d'une productivité accrue, repose entre autres sur le travail en tant que facteur de production<sup>43</sup>. Le travail est l'œuvre des individus. Pour Smith, leur capacité à travailler et à être productif est liée à l'éducation, à la division du travail, à l'apprentissage par la pratique et à la formation<sup>44</sup>.

---

<sup>43</sup>Adam Smith, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, op. cit., p.2.

<sup>44</sup> *Ibid.*, pp.28-29.

Sen interprète la vision de Smith comme révélant la foi que celui-ci avait dans les pouvoirs de l'acquis plutôt que de l'inné. De ce fait, l'éducation joue un rôle central dans la capacité de l'individu à développer des aptitudes afin de mener une vie digne et agréable et d'être productif et utile<sup>45</sup>.

La grande distinction qu'Amartya Sen effectue entre une approche purement liée au capital humain et celle des « capacités » humaines repose sur la différence entre la fin et les moyens<sup>46</sup>. Les théories du capital humain explorent les moyens, selon Sen. En effet, elles tiennent compte de l'importance du rôle des qualités et aptitudes humaines dans la production et le maintien de la croissance économique, qui est elle-même essentielle afin d'accroître le champ des possibles des individus. Cependant, elles ne répondent pas à la question de savoir pourquoi il est nécessaire d'assurer et de maintenir la croissance économique. En revanche les théories explorant les « capacités » humaines s'intéressent à la finalité du développement. La définition du développement que donne Sen dans la citation reproduite ci-dessus concentre l'attention sur l'expansion de la liberté des individus de mener la vie qu'ils entendent parce qu'elle est en adéquation avec leurs aspirations. Le développement économique n'est pas une finalité en soi mais devient un moyen essentiel d'atteindre ces objectifs liés à l'amélioration des perspectives humaines et sa finalité devient alors le fait de donner aux individus les pleins pouvoirs pour décider de la vie qu'ils souhaitent vivre.

Les aspects que nous étudions dans le présent travail nous inscrivent donc dans une perspective d'étude des facteurs améliorant les « capacités » humaines, mais en nous intéressant plus particulièrement aux éléments plus directement liés aux théories du capital humain. Comme nous l'avons indiqué, notre approche n'est pas économétrique, nos compétences ne nous permettant pas de nous lancer dans un projet de ce type. Comprendre la portée de l'étude du capital humain nous apparaît néanmoins indispensable pour mieux en comprendre les implications.

---

<sup>45</sup> Amartya Sen, « Editorial », op. cit., p. 1959.

<sup>46</sup> Ibid., p. 1960.

### 10.3. Éducation et capital humain

Nous souhaitons à présent nous attacher à l'évocation de l'importance de l'éducation en tant que forme d'investissement dans le capital humain. L'éducation est la forme d'investissement principale quand il s'agit d'investir dans l'amélioration de ses perspectives d'avenir. Nous mentionnions précédemment le recours à l'évaluation du retour sur investissement pour tenter de quantifier la mesure du capital humain. Le retour sur investissement est généralement compris comme étant constitué des revenus perçus, notamment le salaire. Parmi les premiers travaux dont le but était de quantifier ce retour sur investissement, le nombre d'années d'études jouait un rôle déterminant pour expliquer les différences de salaires<sup>47</sup>.

Les coûts conventionnels de l'éducation ne sont pas difficiles à estimer. Par coûts conventionnels, on peut comprendre les salaires des professeurs, bibliothécaires, administrateurs, les coûts de fonctionnement et d'entretien des infrastructures éducatives et les intérêts du capital représenté par les infrastructures éducatives. Cependant, il faut ajouter à ces coûts conventionnels le coût d'opportunité pour les étudiants en termes de salaires, autrement dit, les salaires non perçus immédiatement quand on a décidé de poursuivre des études. Les estimations de ces revenus non perçus, fournies par Theodore Schultz, représentent une portion substantielle des coûts de l'éducation. Rien que pour l'enseignement supérieur, leur proportion serait de plus de 50 %<sup>48</sup>.

Il convient ici de distinguer entre le stock d'éducation dans la population générale et le stock d'éducation dans la population active. Cependant, cette mise en garde de Theodore Schultz dans les années soixante est aujourd'hui beaucoup moins pertinente car elle s'appliquait à l'époque au cas de femmes ayant poursuivi des études et qui n'avaient pas, par la suite, intégré le marché du travail. Dans les deux territoires étudiés dans la présente thèse, les femmes sont sensiblement plus présentes sur le marché du travail que par le passé<sup>49</sup>. Des zones d'ambiguïtés demeurent cependant car, comme le

---

<sup>47</sup>Gary S. Becker, *Human Capital*, op. cit.

<sup>48</sup>Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., p.10.

<sup>49</sup> Selon les chiffres fournis par les statistiques officielles de Maurice, en 1990, les femmes comptaient pour 30% de la population active alors qu'en 2014, elles représentaient 37%. À Trinidad durant la même période, cette proportion est passée de 32% à 41,5%.

souligne le rapport des Nations unies de 2005 sur les femmes<sup>50</sup>, les femmes sont plus souvent concernées par des cas d'activités entrepreneuriales à domicile, ce qui pourrait donner une image erronée de la population active. Les deux sociétés insulaires que nous étudions sont très susceptibles d'être concernées par ce constat. Cependant, notre travail se concentrant sur la population active diplômée de l'enseignement supérieur, nous estimons que les femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont moins susceptibles de faire partie de cette catégorie de travailleuses à domicile.

Afin d'estimer au mieux le retour sur l'investissement dans l'éducation, il convient, comme indiqué précédemment, de déterminer la part des dépenses qui sont réellement des investissements et la part qui pourrait être de la consommation. Les réflexions de Theodore Schultz à ce sujet indiquent que selon lui, d'un point de vue théorique, l'éducation peut, au-delà d'un certain point, être considérée comme un acte de consommation<sup>51</sup>. Concrètement, si toute acquisition supplémentaire d'éducation ne produit pas de retour sur investissement additionnel, il s'agit donc d'un acte de consommation pure. Schultz évoque également le fait que l'éducation influence les choix de consommation dans la mesure où elle peut améliorer les goûts et la qualité de la consommation des étudiants au-delà de la période de leurs études, sans que cela n'affecte les revenus et les salaires qu'ils vont toucher par la suite. De même, il considère que parfois, l'acquisition de diplômes d'enseignement supérieur est culturelle et classe ce type d'investissement comme un acte de consommation<sup>52</sup>. Cependant, étant donné la valeur attribuée à l'éducation, son incidence sur les connaissances et les compétences de l'individu, et l'importance de l'économie de la connaissance aujourd'hui, il est peu probable que l'éducation devienne un bien de consommation pure. Une partie de l'éducation aura toujours pour effet d'accroître les perspectives de retour sur investissement.

Le fait d'envisager l'être humain comme un capital a un certain nombre de conséquences, comme le souligne Schultz<sup>53</sup>. Tout capital reproductible est soumis à la dépréciation, il peut devenir obsolète et requiert une maintenance ; le capital humain se détériore s'il n'est pas productif, c'est-à-dire s'il n'est pas employé. Ainsi, le chômage

---

<sup>50</sup> United Nations, *The World's Women 2005 : Progress in Statistics*, New York et Genève, 2006, p.62.

<sup>51</sup> Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., p.12.

<sup>52</sup> Ibid., p.15.

<sup>53</sup> Ibid., pp.13-14.

réduit les compétences acquises par les travailleurs. L'investissement dans le capital humain a pendant longtemps rencontré plus d'obstacles pour trouver des sources de financement que l'investissement dans du capital non-humain. Certains pays essaient aujourd'hui d'y remédier et ont mis en place de nouvelles modalités de financement des études. Par exemple, le Royaume-Uni a mis en place un système par lequel les étudiants britanniques peuvent être éligibles, sous certaines conditions, à des emprunts bancaires pour financer leurs études et n'entamer le remboursement de mensualités que lorsque leur salaire annuel atteint un certain barème<sup>54</sup>. Schultz évoque toutefois le risque d'investissements non productifs dans le capital humain. Par exemple, il peut y avoir du surinvestissement dans certaines compétences, ce qui entraîne un surplus de personnes exerçant une activité professionnelle particulière sur le marché du travail. Ce risque est d'autant plus réel qu'il n'affecte pas uniquement les personnes intéressées par le calcul de la valeur du montant de l'investissement dans l'éducation mais également les individus qui envisagent l'éducation comme un investissement, dont l'effort d'investissement s'avère alors non productif.

L'importance de l'investissement dans le capital humain peut également être soulignée en le mettant en relation avec les autres formes de capital<sup>55</sup>. Theodore Schultz met ainsi en avant ce qu'il décrit comme un paradoxe : les pays les plus pauvres souffrent d'un manque de capital, identifié comme étant l'une des causes de leur pauvreté. Ainsi, plus ils ont accès au capital, plus ils devraient avoir les moyens de se développer. Cependant, il est communément accepté que les pays les plus pauvres ont une capacité d'absorption faible de ce nouveau capital et qu'il est par conséquent important de leur fournir progressivement pour qu'ils puissent l'assimiler productivement. Il ne suffit donc pas de donner du capital aux pays pauvres, mais il faut également leur donner les moyens d'exploiter ce capital. En tenant compte uniquement des formes de capital non-humain telles que les outils innovants de production et les nouvelles technologies, le raisonnement ci-dessus est justifié car un tel capital est hors de portée des compétences nationales si celles-ci ne sont pas aptes à les utiliser. Or, si l'on accepte qu'il faut

---

<sup>54</sup> John Browne, *Securing A Sustainable Future for Higher Education. An Independent Review of Higher Education Funding & Student Finance*, 2010, [En ligne], consulté le 22 avril 2015, URL: [www.independent.gov.uk/browne-report](http://www.independent.gov.uk/browne-report). Ce système s'inscrit dans le contexte de la très forte augmentation des droits d'inscription à l'université au Royaume-Uni, qui a considérablement renchéri le coût des études supérieures. Cette mesure est elle-même en parfaite cohérence avec la théorie du capital humain, puisque les étudiants sont ainsi incités à « investir » dans leur formation au motif que celle-ci améliorera leur niveau de rémunération à la sortie de l'université.

<sup>55</sup>Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., p.7.

former les hommes et les femmes à utiliser les nouvelles sortes de capital non-humain, il devient clair que cette formation est une sorte d'investissement car elle permet aux travailleurs d'être à même d'utiliser les ressources nouvelles qui sont mises à leur disposition et qui vont progressivement permettre de rendre les nouvelles formes de capital non-humain plus productives. Ainsi, la capacité des hommes et des femmes à acquérir des connaissances et des compétences permettant l'exploitation productive des autres formes de capital non-humain peut être vue comme un investissement dans le capital représenté par les hommes et les femmes. L'inverse est également vrai, à savoir qu'un déficit d'investissement dans le capital humain occasionne une incapacité à assimiler productivement les nouvelles formes de capital non-humain, rendant ainsi inutile, ou du moins peu efficace, l'acquisition de ce nouveau capital non-humain.

L'importance du capital humain dans la capacité d'un pays à assimiler l'accroissement du capital non-humain a également été soulignée par Branko Horvat qui définit le taux optimum d'investissement dans un pays en envisageant la connaissance et les compétences comme des variables d'investissement essentielles à l'estimation du taux de croissance économique<sup>56</sup>. Par ailleurs, la part jusque là inexplicée de croissance du revenu national aux États-Unis a été attribuée aux retours sur investissements dans l'éducation de la population active<sup>57</sup>. En abordant la question du lien entre capital humain et croissance économique, Jacob Mincer fait valoir que l'analyse du capital humain se concentre sur les aptitudes que les individus peuvent acquérir, par opposition à celles qui leur sont innées. La croissance du revenu d'un individu procède de l'accumulation de son capital humain, et la croissance au niveau national est la somme des croissances individuelles. Le capital humain est indissociable du capital physique et plus le volume de capital physique est grand, plus la contribution du capital humain à la croissance est importante. La croissance du capital humain est donc à la fois une condition et une conséquence de la croissance économique<sup>58</sup>.

Pour les pays les moins développés ou en cours de développement, l'investissement dans le capital humain est d'autant plus crucial si le taux de croissance du pays doit

---

<sup>56</sup> Banko Horvat, « The Optimum Rate of Investment », *Economic Journal*, Dec, Vol.68, 1958, pp.747-767, cité in Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., pp.1-17.

<sup>57</sup>Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., p.13.

<sup>58</sup> Jacob Mincer, « Human Capital and Economic Growth », National Bureau of Economic Research, NBER Working Paper 803, 1981.

augmenter, selon Schultz. En effet, les théories traditionnelles du développement ont encouragé l'investissement afin de favoriser la formation de capital non-humain. Il utilise l'image des usines sidérurgiques pour exprimer que celles-ci ont longtemps été le symbole de l'industrialisation, étape essentielle au développement d'un pays<sup>59</sup>. L'exemple des puissances européennes comme le Royaume-Uni et la France indique que la révolution industrielle a eu lieu non pas grâce à un investissement massif dans le capital humain mais plutôt dans les infrastructures et la technologie. Cependant, une population défavorisée n'aura pas l'énergie physique pour être productive et si elle est non qualifiée, elle sera bien moins apte à tirer parti des nouvelles technologies mises à sa disposition. L'investissement dans le capital humain permet ainsi de rendre possible l'accélération du développement économique et social d'un pays.

Notre travail se concentre plus précisément sur l'enseignement supérieur. Bien que l'éducation dans l'ensemble, entendue comme l'instruction formelle dispensée aux citoyens d'un pays dès le plus jeune âge, soit essentielle dans le développement du capital humain, notre choix est motivé par le fait que nous souhaitons évaluer Maurice et Trinidad à l'ère de l'économie de la connaissance. Nous partons donc du principe qu'une population plus instruite est perçue comme étant mieux équipée pour contribuer productivement aux nouvelles activités. L'acquisition de compétences et de connaissances additionnelles grâce à l'enseignement supérieur nous paraît donc importante.

L'investissement dans le capital humain en tant que politique publique soulève certaines questions, notamment celle de savoir qui devrait en profiter. En effet, contrairement au capital physique non-humain pour lequel l'investissement public profite à tous, l'investissement public dans le capital humain profite avant tout à l'individu bénéficiaire. Il serait possible de considérer que le bénéficiaire étant l'individu, l'investissement devrait être de nature privée. La logique sous-tendant l'investissement public dans le capital humain repose davantage sur la notion d'aide sociale comme action de l'État providence. Theodore Schultz fait ressortir que les ressources nécessaires au financement de l'investissement public dans le capital humain proviennent notamment des impôts progressifs sur les revenus ou les héritages<sup>60</sup>. Il

---

<sup>59</sup> Theodore W. Schultz, « Investment in Human Capital », op. cit., p.16.

<sup>60</sup> Ibid., p.15.

s'agit là d'une façon pour l'État de redistribuer la richesse afin de réduire les écarts de revenus et les inégalités au sein de la population.

L'approche adoptée par Amartya Sen, que nous avons présentée ci-dessus, développe ce point. En définissant le développement de manière plus large que le simple accroissement de la richesse économique, elle donne une dimension plus vaste à l'incidence de l'investissement dans des domaines tels que l'éducation ou la santé. En permettant aux individus d'être davantage à même de faire des choix raisonnés et de comprendre les conséquences de leurs choix, l'éducation n'est pas simplement bénéfique à l'individu mais elle le devient forcément pour la société au sein de laquelle cet individu vit car par son jugement plus éclairé, il peut contribuer à améliorer la qualité des décisions prises, notamment, par exemple, en comprenant les enjeux au moment des élections, et les bienfaits de ses choix personnels peuvent ainsi aider la société à s'améliorer. La prospérité, fruit d'une bonne croissance économique, est primordiale pour que les citoyens d'un pays puissent vivre librement en ayant une large palette de choix. De même, l'éducation, l'accès aux soins médicaux et à des logements salubres sont essentiels. Ces derniers facteurs sociaux influencent la qualité de la vie des bénéficiaires, leur permettant d'être plus productifs et de participer à la croissance économique, tout en améliorant effectivement leurs propres revenus<sup>61</sup>.

## **Conclusion**

L'intérêt de l'économie de la connaissance pour les territoires que nous étudions nous a poussée à nous intéresser à un des prérequis essentiel pour rendre possible l'apparition des conditions favorables à son développement selon nous, à savoir l'importance de l'être humain en tant que vecteur du savoir. Ce chapitre a été consacré à la présentation du cadre conceptuel entourant l'étude du capital humain, c'est-à-dire les théories qui ont cherché à explorer l'importance de la contribution de l'humain à la croissance et au développement. Des économistes comme Theodore Schultz, Gary Becker et Adam Smith, avant eux, ont défendu l'idée que l'apport de l'homme à la croissance n'est pas simplement de nature physique, du fait de sa force manuelle. En effet, les études pour identifier les sources de la croissance économique aux Etats-Unis dans les années soixante ont clairement fait ressortir qu'en tenant compte de la quantité de capital

---

<sup>61</sup> Amartya Sen, « Editorial », op. cit., p. 1960.

reproductible et de travail fourni, les taux enregistrés révélaient un résidu inexplicables. Ces constats ont permis à l'étude du capital humain d'occuper une place à part entière dans l'étude des phénomènes économiques.

Cependant, d'autres économistes ont étendu le champ d'application de l'étude du capital humain en arguant que le capital en question n'améliorait pas uniquement la croissance et le développement quantitativement mais qu'il le faisait qualitativement également. De plus, la richesse, comme le soulignait John Stuart Mill, devrait profiter à l'humain. De ce fait, l'étude de ce qui permet à l'homme d'améliorer sa capacité à contribuer productivement à son environnement devrait aussi se pencher sur ce qui lui permet d'augmenter ses options dans la vie et ses perspectives d'avenir, profitant du fruit de sa contribution à l'augmentation générale des revenus. Amartya Sen est sans doute l'économiste dont la contribution à ce nouveau courant d'analyse a été la plus significative.

L'éducation apparaît comme une des façons de permettre au capital humain de s'améliorer car elle augmente le champ des possibles qui s'offre à celui ou celle qui la reçoit et le dote des outils qui peuvent lui permettre d'augmenter sa contribution à la prospérité générale. Dans notre optique de mesurer ces aspects au regard de l'économie de la connaissance, notre attention se porte particulièrement sur l'enseignement supérieur car cette sphère est celle qui accroît la capacité à comprendre, à produire, à créer et à innover, des actions qui sont étroitement liées aux activités d'une économie reposant sur la connaissance. De ce fait, après avoir retracé au cours de ce chapitre l'analyse des économistes qui ont démontré l'importance de l'enseignement supérieur pour améliorer le capital humain, le suivant en approfondira l'analyse.

# **Chapitre 11. L'enseignement supérieur à l'ère de l'économie de la connaissance : enjeux et mutations**

## **Introduction**

Après avoir présenté les principales théories concernant le capital humain, nous pouvons maintenant nous intéresser plus particulièrement à l'enseignement supérieur en tant que sphère permettant de doter ce capital humain des connaissances nécessaires dans le but de favoriser l'émergence d'une économie reposant sur la connaissance. Dans un premier temps, nous allons analyser plus précisément les bénéfices de l'enseignement supérieur puis après avoir rappelé son importance en tant que sphère de production et de diffusion du savoir, nous consacrerons la dernière partie du chapitre à l'esquisse des mutations affectant son développement aujourd'hui et nous nous interrogerons sur les manifestations pratiques de l'incidence de la mondialisation sur l'enseignement supérieur. En effet, cette sphère n'échappe pas à cette tendance et depuis quelques décennies, ses modalités d'internationalisation redéfinissent son mode d'opération.

Au-delà d'une évolution touchant tous les pays, l'internationalisation de l'enseignement supérieur nous semble d'autant plus essentielle pour les petits territoires que nous étudions que, comme nous l'avons déjà souligné, des ressources limitées les prédisposent à l'ouverture. En outre, conformément à leur intention affichée de faire pleinement partie de l'économie du savoir, les lieux de production et de diffusion de la connaissance devraient être appelés à entretenir des liens avec leurs homologues étrangers, leur permettant ainsi de faire partie des réseaux de circulation internationale de la connaissance.

## 11.1 Les bénéfices<sup>1</sup> de l'enseignement supérieur

Dans les quelques pages suivantes, nous nous inspirons de la catégorisation effectuée par Walter McMahon<sup>2</sup> pour présenter les bénéfices de l'enseignement supérieur. Celui-ci les classe en trois grandes catégories : les avantages économiques, les avantages privés non-économiques et les avantages sociétaux. Suivant cette catégorisation, une étude du ministère des Affaires, de l'Innovation et des Compétences du Royaume-Uni (Department for Business, Innovation & Skills) a formalisé par un schéma les différents bénéfices de l'enseignement supérieur en se fondant sur des analyses théoriques et sur des données empiriques<sup>3</sup>. Ceux-ci sont organisés en fonction de deux grands axes : l'échelle à laquelle ils se font sentir (individuelle ou sociétale) et leur nature (économique ou non-économique)<sup>4</sup>. Nous reproduisons ces éléments dans le schéma 11.1.

### 11.1.1 L'enseignement supérieur et le cadre politique, économique et social d'un pays

Nous n'allons pas détailler chacun des points mis en avant mais nous nous concentrerons sur ceux qui nous semblent les plus pertinents pour notre analyse. Comme le cadre général d'un pays et les éléments renforçant la stabilité politique ou la

---

<sup>1</sup>Nous sommes consciente que la traduction de benefits par « bénéfices » constitue quelque peu un anglicisme. Le sens que nous voudrions donner à « bénéfices » ici est « conséquences positives ». Cependant, la traduction littérale de benefit proposée par le Dictionnaire Robert et Collins est « bienfait ; avantage » alors que le terme que nous avons choisi d'utiliser en français, « bénéfice », se traduit en anglais par profit, advantage. Le terme anglais benefits tel que nous l'entendons ici nous semble rassembler les sens de bienfaits, avantages et profits mais séparément, « bienfait » a un sens principalement religieux et moral selon le Dictionnaire Petit Robert, du fait de son étymologie le rapprochant du latin benefactum qui signifie « bonne action » et « avantage » signifie « ce par quoi on est supérieur » ou ce qui nous donne un atout, selon le Dictionnaire Petit Robert, et ce sens ne nous semble pas traduire adéquatement benefits car les arguments portant sur les « bénéfices » de l'enseignement supérieur que nous développerons par la suite n'indiquent pas la supériorité de l'enseignement supérieur mais plutôt en quoi celui-ci a des conséquences positives, comme mentionné précédemment. « Profit » a une connotation fortement financière. Le terme « bénéfices » pour traduire l'anglais benefits nous a semblé convenir car nous explorons les différentes conséquences positives de l'enseignement supérieur, y compris des dimensions sociales et financières et les différentes acceptions du terme « bénéfices » nous semblent rendre au mieux les diverses facettes que nous allons évoquer.

<sup>2</sup> Walter. W. McMahon, « The Private and Social Benefits of Higher Education: The Evidence, Their Value, and Policy Implications » in *Advancing Higher Education*, TIAA-CREF Institute, Vol 3, 2010; Walter. W. McMahon, « The Social and External Benefits of Education », in Geraint Johnes et Jill Johnes (dir.), *International Handbook on the Economics of Education*, Cheltenham, Edward Elgar, 2004, pp. 211-259.

<sup>3</sup> Department for Business, Innovation & Skills, « The Benefits of Higher Education Participation for Individuals and Society: key findings and reports », Research Paper No.146, Londres, octobre 2013, p. 36.

<sup>4</sup> Department for Business, Innovation & Skills, « Things we don't know about the Wider Benefits of Higher Education: A review of the recent literature », Research Paper No.133, London, 2013.

démocratie contribuent à sa capacité à maintenir une trajectoire favorable à la croissance et au développement, nous allons succinctement évoquer ici quelques études ayant cherché à évaluer l'incidence de l'enseignement supérieur sur le cadre politique, économique et social d'un pays. Nous nous intéressons également au rôle économique de la population active ; de ce fait, nous nous pencherons sur des travaux qui explorent les liens entre l'enseignement supérieur d'une part, et les compétences et la productivité de la population, d'autre part.

**Schéma 11.1: Les bénéfices économiques et non-économiques de l'enseignement supérieur pour les individus et la société**

<b>Société</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Cohésion sociale, confiance et tolérance renforcées</li> <li>- Criminalité en baisse</li> <li>- Stabilité politique</li> <li>- Mobilité sociale accrue</li> <li>- Capital social accru</li> </ul> <p align="center"><b>Non-économique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revenus fiscaux supérieurs</li> <li>- Croissance économique accélérée</li> <li>- Taux d'innovation supérieur et plus grande flexibilité du marché du travail</li> <li>- Productivité accrue des collègues</li> <li>- Finances publiques moins mobilisées par la coordination entre des domaines tels que la santé et la prévention criminelle</li> </ul> <p align="center"><b>Economique</b></p>
<b>Individu</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Propension plus importante à voter</li> <li>-Propension plus importante à avoir une vie associative</li> <li>-Propension plus grande à se faire mutuellement confiance et à faire preuve de tolérance</li> <li>-Propension moins importante à commettre des crimes non-violents</li> <li>-Meilleur éducation dispensée en tant que parent</li> <li>-Espérance de vie accrue</li> <li>-Probabilité moindre d'être fumeur/fumeuse</li> <li>-Probabilité moindre de développer une addiction à l'alcool</li> <li>-Probabilité moindre de souffrir d'obésité</li> <li>-Probabilité accrue de recours à des traitements préventifs</li> <li>- Meilleure santé mentale</li> <li>- Sentiment de réussite personnelle et professionnelle accru</li> <li>- Meilleure santé globale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Revenus plus élevés</li> <li>-Moins de risque de chômage</li> <li>-Employabilité et développement des compétences accrues</li> <li>-Activités entrepreneuriales et productivité accrues</li> </ul>

**Source** : Department for Business, Innovation & Skills, « The Benefits of Higher Education Participation for Individuals and Society: key findings and reports », Research Paper No.146, Londres, octobre 2013, p.6.

### 11.1.2. Les aspects non-économiques

Comme nous l'avons vu, l'enseignement supérieur profite à la fois aux individus qui en bénéficient et à la société environnante. Plusieurs travaux sont consacrés à la vérification de ce postulat. Nous commencerons par nous intéresser aux bénéfices de l'enseignement supérieur sur la société en général et dans une optique non-économique. Des travaux empiriques ont établi un lien entre le niveau d'étude et la cohésion sociale. Plus l'écart est réduit entre les niveaux d'étude les plus élevés et les plus bas d'une population, plus la cohésion sociale est forte<sup>5</sup>. De même, une étude à l'échelle européenne démontre que les individus ayant poursuivi des études supérieures sont généralement plus ouverts et tolérants envers les migrants<sup>6</sup>, tout comme le fait que les milieux universitaires contribuent à façonner un environnement ouvert aux idées nouvelles et à la diversité<sup>7</sup>. Ces résultats démontrent que l'enseignement supérieur favorise l'ouverture sur le monde, sur les idées et sur les personnes différentes de soi.

Des études établissent aussi que le taux de criminalité est moins élevé au sein des populations plus instruites, qui jouissent aussi généralement d'une meilleure santé et ont tendance à être composées de citoyens plus engagés<sup>8</sup> dans la vie de la cité. Un citoyen plus engagé se sent concerné par les décisions l'affectant et a tendance à participer davantage aux processus démocratiques, tels que les élections. Une enquête menée aux États-Unis et datée de 2012 fait ressortir que le taux de participation électorale chez les jeunes victimes de décrochage scolaire avoisinait les 39 %, alors que celui des diplômés de l'enseignement supérieur était supérieur à 78%<sup>9</sup>. Cette observation s'applique également à d'autres pays de l'OCDE<sup>10</sup>. Une étude britannique observe que les diplômés de l'enseignement supérieur sont plus susceptibles de voter et de participer

---

<sup>5</sup> Andy Green et al., *Education, Equity and Social Cohesion: A Distributional Model*, Centre for Research on the Wider Benefits of Learning, 2003.

<sup>6</sup> Francesca Borgonovi, « The Relationship between Education and Levels of Trust and Tolerance in Europe », *The British Journal of Sociology*, Volume 63, No.1, 2012, pp. 146 – 167.

<sup>7</sup> Richard Florida et al., *The University and the Creative Economy*, 2006, [En ligne], consulté le 12 avril 2015.

<sup>8</sup> Leon Feinstein et al., *The Social and Personal Benefits of Learning: A Summary of Key Research Findings*, Centre for Research on the Wider Benefits of Learning, Londres, Institute of Education (IOE), 2008 ; Organisation de coopération et de développement économique, *Education at a Glance 2011: OECD Indicators*, Paris, OCDE, 2011.

<sup>9</sup> Richard J. Coley et Andrew Sum, *Fault Lines in Our Democracy: Civic Knowledge, Voting Behavior, and Civic Engagement in the United States*, Princeton, New Jersey, Educational Testing Service, Center for Research on Human Capital and Education, Research and Development, 2012.

<sup>10</sup> David E. Campbell, « What is Education's Impact on Civic and Social Engagement? », in Richard Desjardins et Tom Schuller (dir.), *Measuring the Effects of Education on Health and Civic Engagement: Proceedings of the Copenhagen symposium*, Paris, OCDE, 2006, pp.25-126.

aux débats publics<sup>11</sup>. Ce constat pousse des auteurs comme David Campbell<sup>12</sup> et Philip Converse<sup>13</sup> à observer que le niveau d'études bénéficie au processus démocratique car un citoyen instruit s'intéresse à l'avenir de la nation et l'exprime par le vote mais également par sa participation à diverses formes d'engagement civique. Dans la mesure où l'enseignement supérieur peut être un facteur de mobilité sociale, à condition que toutes les classes sociales puissent y avoir accès<sup>14</sup>, il contribue ainsi à faciliter le processus de développement économique et social.

### **11.1.3. Les conséquences positives de l'enseignement supérieur pour l'économie**

Nous avons déjà évoqué l'incidence du capital humain sur la croissance économique et mentionné les travaux de Gary Becker et de Theodore Schultz qui ont calculé la valeur numérique de la contribution à la croissance économique d'une population active plus instruite<sup>15</sup>. Dans une optique similaire, si nous nous penchons brièvement sur les avantages économiques que la société peut tirer de l'enseignement supérieur, on constate qu'une population plus éduquée coûte moins cher à l'État. Ainsi, une étude réalisée en 2013 au Royaume-Uni, utilisant des données collectées au cours des enquêtes sur la population active (Labour Force Survey) pour la période de 1993 à 2010, compare ce qu'un individu titulaire d'un diplôme de premier cycle rapporte au Trésor public au cours de sa vie active, comparé à un individu ayant achevé ses études secondaires mais ne les ayant pas poursuivies au-delà<sup>16</sup>. Pour les hommes, cette différence était de 260 000£ et pour les femmes, elle était de 315 000£<sup>17</sup>. Comme nous

---

<sup>11</sup> John Bynner et al., *Revisiting the Benefits of Higher Education*, Londres, Bedford Group for Lifecourse and Statistical Studies, Institute of Education, 2003.

<sup>12</sup> David E. Campbell, « What is Education's Impact on Civic and Social Engagement? » op. cit., p. 324.

<sup>13</sup> Philip E. Converse, « Change in the American Electorate », in Angus Campbell et Philip Converse (Eds.), *The Human Meaning of Social Change*, New York, Russell Sage, 1972, pp. 263-337.

<sup>14</sup> Une étude de 1999 évalue en effet qu'un jeune a 67 % de probabilité d'obtenir un diplôme du supérieur si sa mère est elle-même diplômée du supérieur, alors que cette probabilité chute à 12 % si sa mère n'a pas achevé des études secondaires. Voir John Ermisch, « Family Matters », DP1591, CEPR, Institute for Social and Economic Research, University of Essex, 1999.

<sup>15</sup> Voir le chapitre 10 consacré à l'analyse du concept de « capital humain ».

<sup>16</sup> Le calcul se fonde entre autres sur le paiement des impôts, le remboursement des emprunts bancaires étudiants et autres formes de subventions en valeur actualisée et utilise un taux de rendement pour le Trésor public de 12,1 % avant 2006 et de 11 % depuis. Pour la présentation détaillée de la méthodologie utilisée, voir Department for Business Innovation & Skills, « The Impact of University Degrees on the Lifecycle of Earnings: Some Further Analyses », Research Paper No. 112, 2013, pp. 11-22 et Department for Business, Innovation & Skills, « The Benefits of Higher Education Participation for Individuals and Society », op. cit., pp. 36-37.

<sup>17</sup> Department for Business Innovation & Skills, « The Impact of University Degrees on the Lifecycle of Earnings », op. cit., p. 36.

l'avons vu, il n'est pas aisé de quantifier le retour sur investissement de l'enseignement supérieur pour la société<sup>18</sup>. Cependant, plusieurs travaux concluent que les externalités<sup>19</sup> relatives à l'enseignement supérieur permettent à l'État de diminuer ses dépenses dans les domaines tels que la prévention de la criminalité ou la santé publique. Ainsi, aux États-Unis, les économies réalisées dans le secteur de la santé grâce à une population mieux avertie et plus consciencieuse parce que plus éduquée sont estimées valoir l'équivalent de ce que ces personnes perçoivent en revenus additionnels grâce à leurs diplômes de l'enseignement supérieur. En outre, ces personnes exercent également une influence positive sur leur conjoint et leurs enfants, ce qui permet de réduire les dépenses de santé pour eux également<sup>20</sup>. Walter McMahon calcule que la valeur des bénéfices dont jouit un individu diplômé (qui comprennent en particulier une meilleure santé et donc des frais de santé réduits, une meilleure approche de la parentalité, et une participation civique active) excède le différentiel de salaire obtenu grâce au diplôme de l'enseignement supérieur<sup>21</sup>. Par ailleurs, une population plus éduquée permet au pays de se développer économiquement. Pour la période de 1982 à 2005, une étude portant sur le Royaume-Uni estime que les compétences des diplômés dans le milieu professionnel ont contribué à la croissance économique à hauteur de 20 %<sup>22</sup>. Pour la même période, la même étude estime qu'une augmentation de 1 % de la population active titulaire d'un diplôme du supérieur a contribué à une hausse de la productivité de l'ordre de 0,2 % à 0,5 %. De même, une étude réalisée en Écosse établit que l'apport des diplômés à l'économie régionale est supérieur aux coûts engagés par les universités<sup>23</sup>. Les personnes diplômées ont un taux d'entrepreneuriat plus élevé. Il existe un indicateur d'activité entrepreneuriale, le TEA (Total Entrepreneurship Activity) qui mesure la proportion d'individus adultes impliqués dans des nouvelles

---

<sup>18</sup> Voir le chapitre 10 consacré à l'analyse du concept de « capital humain » pour l'évocation des implications méthodologiques du calcul du retour sur investissement de l'enseignement supérieur.

<sup>19</sup> Ce terme désigne la « conséquence négative ou positive de l'interdépendance des agents économiques qui échappe au système d'appréciation du marché ». Voir Ahmed Silem et Jean-Marie Albertini (dir.), *Lexique d'économie*, Dalloz, Paris, 2014.

<sup>20</sup> Michael Grossman, « Education and Nonmarket Outcomes », Working Paper 11582, NBER, 2005, in Department for Business, Innovation & Skills, « The Benefits of Higher Education Participation for Individuals and Society », op. cit., p.43.

<sup>21</sup> Walter W. McMahon, *Higher Learning, Greater Good: The Private and Social Benefits of Higher Education*, Oxford, Oxford University Press, 2009.

<sup>22</sup> Department for Business Innovation & Skills, « The Relationship between Graduates and Growth across Countries », Research Paper No. 110, 2013.

<sup>23</sup> Kristinn Hermannsson et al., « Graduates Significantly Enhance Productivity and Economic Activity in Scotland », 2010, [En ligne], consulté le 12 avril 2015.

entreprises ou des activités de type « start-up ». Cet indicateur révèle qu'il y a une corrélation positive entre le niveau d'étude et les indicateurs d'entrepreneuriat<sup>24</sup>.

Si la société en général bénéficie économiquement du développement de l'enseignement supérieur, les entreprises employant les diplômés sont elles aussi gagnantes. Comme indiqué précédemment, une population qualifiée est plus productive. Ainsi, une étude de 2003 estime qu'au sein d'une entreprise, une augmentation de 1 % du nombre d'employés diplômés du supérieur génère une hausse de la productivité de l'ordre de 0,5 %<sup>25</sup>. Par ailleurs, les entreprises les plus innovantes et participant pleinement à l'économie de la connaissance emploient généralement une proportion plus élevée de diplômés. Une comparaison réalisée au Royaume-Uni entre les entreprises à la pointe de l'innovation et celles qui ne le sont pas révèle qu'en moyenne, 5 % des employés des entreprises très innovantes ont des diplômes scientifiques et que 8 % ont des diplômes dans d'autres domaines, alors que ces proportions sont respectivement de 1 % et 3 % pour les entreprises les moins innovantes<sup>26</sup>.

#### **11.1.4. Les bénéfices de l'enseignement supérieur pour l'individu**

Comme nous l'avons vu, l'enseignement supérieur bénéficie bien entendu également à la personne qui le reçoit<sup>27</sup>. En premier lieu, les personnes ayant poursuivi des études supérieures perçoivent des revenus plus élevés et enregistrent des taux de chômage plus bas<sup>28</sup>. Une étude datant de 2011 effectuée par l'US Bureau of Labor Statistics quantifie ces deux paramètres<sup>29</sup>. En 2011, aux États-Unis, les personnes n'ayant pas obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires percevaient en moyenne 453 US\$ par semaine. Pour chaque niveau d'étude supérieur validé, cette somme augmentait. Ainsi, les personnes titulaires d'un diplôme de type « master » percevaient en moyenne 1 263

---

<sup>24</sup> David Bloom et al., « Beyond Private Gain: The Public Benefits of Higher Education », International Handbook of Higher Education: Global Themes and Contemporary Challenges, Volume 18, New York, Springer, 2007, pp.293-308.

<sup>25</sup> Stephen Machin et al., Sectoral and Area Analysis of the Economic Effects of Qualifications and Basic Skills, Nottingham, DfES, 2003.

<sup>26</sup> Department for Business Innovation & Skills, « UK Innovation Survey 2009 », in « Supporting Analysis for the Higher Education White Paper », Research Paper No. 14, 2011.

<sup>27</sup> Voir ci-dessus, le chapitre 10 consacré à l'analyse du concept de « capital humain ».

<sup>28</sup> Theodore W. Schultz, Investment in Human Capital: The Role of Education and of Research, New York, Free Press, 1971 ; David Card, « The Causal Effect of Education on Earnings », in Orley Ashenfelter and David Card, (Eds.), Handbook of Labor Economics Amsterdam, Elsevier Science, 1999, pp. 1801-1863.

<sup>29</sup> U.S. Bureau of Labor statistics, Current Population Survey, 2011.

US\$ par semaine, la somme atteignant 1 665 US\$ par semaine pour les professions libérales, soit plus de trois fois et demi le salaire hebdomadaire d'une personne n'ayant aucun diplôme du supérieur. Par ailleurs, le chômage touchait 14,1 % des personnes n'ayant pas obtenu leur diplôme de fin d'étude secondaire alors que le taux de chômage moyen était de 3,6 % pour les titulaires d'un master et de 2,4 % pour les professions libérales. Au niveau international, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) publie des rapports annuels sur les statistiques de l'éducation, notamment les indicateurs compilés dans la publication *Regards sur l'éducation : Panorama*. Ces statistiques se fondent sur les données des pays membres et des pays partenaires de l'OCDE. Celles-ci corroborent les tendances observées au États-Unis et établissent également une corrélation positive entre le niveau d'éducation d'une part et les revenus et l'employabilité<sup>30</sup> d'autre part. Pour la même année 2011, par exemple, les données recueillies pour l'Amérique Latine sont comparables à celles des États-Unis. Si on prend le cas du Brésil, l'écart entre le taux d'emploi des personnes diplômées du supérieur et celles n'ayant pas terminé leurs études secondaires est d'environ 16 %.<sup>31</sup>

Certaines de ces études établissent un lien de causalité entre le nombre d'années d'études et les différences observées dans les salaires et l'employabilité<sup>32</sup>. D'autres travaux observent une causalité très probable entre ces deux réalités. Une étude de 1991 s'intéresse aux étudiants ayant suivi une année d'études supplémentaires à cause de leur mois de naissance et de l'organisation de l'année universitaire en vigueur. Par rapport au reste des étudiants dans leur classe, il apparaît que cette année d'étude supplémentaire les avantageaient. De même, des études réalisées aux États-Unis, en Australie et au Royaume-Uni et portant sur des jumeaux aux performances académiques

---

<sup>30</sup> L'Organisation internationale du travail définit l'employabilité comme « les compétences et les qualifications transférables qui renforcent la capacité d'un individu à tirer parti des possibilités d'éducation et de formation qui se présentent pour trouver un travail décent et le garder, progresser dans l'entreprise ou en changeant d'emploi, ainsi que s'adapter aux évolutions de la technologie et des conditions du marché du travail » (voir ILO, Report V: Skills for Improved Productivity, Employment, Growth and Development, Genève, 2008).

<sup>31</sup> Organisation de coopération et de développement économique, *Education at a Glance 2011*, op. cit., p.129.

<sup>32</sup> David Card, « The Causal Effect of Education on Earnings », op. cit., pp. 1801-1863; Lisa Barrow et Cecilia E. Rouse, « Does College still Pay? » *The Economists' Voice*, Vol.2, No.4, 2005, pp. 1-8, cité in Patrick C. Kyllonen, « The Importance of Higher Education and the Role of Noncognitive Attributes in College Success », *Pensamiento Educativo*, Vol.49, No.2, 2012, pp. 84-100.

différentes aboutissent aux mêmes observations<sup>33</sup>. Dans la catégorie des bénéfiques personnels liés à l'enseignement supérieur, on peut ajouter les résultats d'une étude datant de 2011 qui observe un taux plus élevé de satisfaction professionnelle, un sentiment d'épanouissement et d'accomplissement, ainsi qu'une meilleure valorisation socioprofessionnelle chez les personnes ayant choisi de poursuivre leurs études au-delà du secondaire<sup>34</sup>.

## **11.2. L'enseignement supérieur, la production et la transmission du savoir**

Dans les quelques pages précédentes, nous nous sommes attachée à démontrer que plusieurs études empiriques avaient tenté de mesurer quantitativement l'incidence réelle de l'enseignement supérieur en comparant les différences entre des individus diplômés et ceux qui ne l'étaient pas. Cela renforce le constat qu'il existe un consensus très fort dans le milieu scientifique quant à l'importance réelle de l'enseignement supérieur. L'université est également un lieu de production et de transmission du savoir. Or, si l'enseignement supérieur et les universités en particulier ont réellement la capacité de contribuer au développement d'un territoire, il nous a semblé essentiel d'approfondir les aspects qui lui confèrent une telle importance stratégique. La notion de savoir occupe aujourd'hui une place importante en tant que moteur de développement comme nous le présentons au chapitre 9. Bien que le savoir existe en dehors de la sphère de l'enseignement supérieur, il n'en demeure pas moins vrai que les universités sont le lieu par excellence de production, reproduction et de diffusion de la connaissance<sup>35</sup>.

La littérature se penchant sur les mécanismes de transmission du savoir est très abondante. Au chapitre 9, nous évoquons la distinction entre savoir explicite et savoir

---

<sup>33</sup> Orelly Ashenfelter et Alan B. Krueger, « Estimating the Returns to Schooling Using a New Sample of Twins », *American Economic Review*, Vol. 84, 1994, pp. 1157-1173; Paul Miller et al., « What Do Twins Studies Reveal About the Economic Returns to Education? A Comparison of Australian and U.S. Findings » *American Economic Review*, Vol. 85, 1995, pp. 586-599; Dorothe Bonjour et al., *Returns to Education: Evidence from UK Twins*, Londres, Centre for the Economics of Education, London School of Economics and Political Science, 2002.

<sup>34</sup> Philip Oreopoulos et Kjell G. Salvanes, « Priceless: The Nonpecuniary Benefits of Schooling » *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 25, No.1, 2011, pp. 159-184.

<sup>35</sup> Nico Cloete et al., « Knowledge Production and Contradictory Functions in African Higher Education », Cape Town, *African Minds*, 2015, in Nico Cloete et Ian Bunting, *Strengthening Knowledge Production in Universities: Five South African case studies*, OCDE Paris, 2013.

tacite<sup>36</sup>. Le savoir explicite étant assimilable à l'information, son apprentissage en est facilité car il s'agit de données. Le savoir tacite par contre s'apparente au savoir-faire, ce qui le rend intrinsèquement lié à la personne qui le possède. La recherche a identifié plusieurs façons de transmettre la connaissance tacite mais la plus répandue est celle qui s'opère par le biais de l'expérience partagée et du contact personnel. L'importance de la socialisation et l'interaction personnelle intense dans un contexte précis est soulignée<sup>37</sup>. Les expériences pratiques dans un contexte de groupe, où un individu apprend grâce à l'expérience partagée de plusieurs personnes au sein du groupe, sont également efficaces<sup>38</sup>. L'encadrement est également très important, l'encadrant devant avoir des objectifs d'apprentissage très clairement établis pour qu'un transfert réussi du savoir puisse s'opérer<sup>39</sup>. Des auteurs observent que l'apprentissage tacite est favorisé par un ancrage social<sup>40</sup>. Une autre étude passe en revue les travaux de recherche portant sur le transfert du savoir et les processus d'acquisition de connaissances dans l'enseignement supérieur et fait valoir que la transmission est favorisée dans un contexte social où se mêlent interaction et explications. La coopération et les commentaires d'appréciation ont également une incidence positive sur la transmission réussie<sup>41</sup>.

Le monde de l'entreprise a très tôt démontré un intérêt pour la question de la transmission du savoir et des compétences entre firmes et au sein des firmes. En particulier, les entreprises s'intéressent à la transmission d'un savoir qui repose sur des pratiques dont l'efficacité est avérée grâce à la corroboration de l'expérience passée. Cette expression renvoie à l'idée de pratiques qui rejettent tout préjugé non-scientifique et toute superstition mais qui accordent malgré tout une place à l'expérience clinique et à l'appréciation constructive et imaginative de professionnels et d'utilisateurs qui

---

<sup>36</sup> Voir en particulier la section 9.1.

<sup>37</sup> Ikujiro Nonaka, « A Dynamic Theory of Organizational Knowledge Creation », *Organization Science*, Vol. 5 No. 1, 1994, pp.14–28.

<sup>38</sup> Michael Earl, « Knowledge Management Strategies: Toward a Taxonomy », *Journal of Management Information Systems*, Vol. 18, No. 1, 2001, pp. 215– 233.

<sup>39</sup> Walter Swap et al., « Using Mentoring and Storytelling to Transfer Knowledge in the Workplace », *Journal of Management Information Systems*, Vol.18, No.1, 2001, pp. 95–114 ; Keith Goffin et al., « Managing Lessons Learned and Tacit Knowledge in New Product Development », *Research-Technology Management*, Vol. 53, No.4, 2010, pp.39-51.

<sup>40</sup> Brian Uzzi, « Social Structures and Competition in Interfirm Networks: The Paradox of Embeddedness », *Administrative Science Quarterly*, Vol. 42, No. 1, 1997, pp.35-67 ; Charles Dhanaraj et al., « Managing Tacit and Explicit Knowledge Transfer in IJVs: The Role of Relational Embeddedness and the Impact on Performance », *Journal of International Business Studies*, Vol. 35, No.5, 2004, pp. 428-442.

<sup>41</sup> David Billing, « Teaching for Transfer of Core/Key Skills in Higher Education: Cognitive Skills », *Higher Education*, Vol. 53, No.4, 2007, pp. 483-516.

échangent en permanence les uns avec les autres<sup>42</sup>. Dans le monde de l'entreprise comme au sein de l'université, il semble indispensable de transmettre et d'adapter une formule qui a fonctionné d'un contexte à un autre. Dans le cadre de la gestion de projet, la pratique de passer en revue un projet après sa livraison est un outil utilisé afin d'apprendre de l'expérience passée dans la mesure où elle est utilisée au terme du projet pour envisager les façons d'améliorer des projets futurs<sup>43</sup>. Nous avons donc approfondi cette partie en nous penchant sur la sociologie des organisations. L'étude théorique et empirique des entreprises a démontré que la collaboration et l'entraide font partie intégrante du processus d'apprentissage au sein des organisations<sup>44</sup>. Par exemple, un travail portant sur l'industrie biotechnologique a révélé que la zone d'opération de l'innovation était le réseau d'entreprises et non l'entreprise individuelle. Les brevets sont déposés par un grand nombre de personnes issues de différentes organisations<sup>45</sup>.

Certains auteurs approfondissent la notion d'ancrage relationnel en examinant les relations entre une société en participation internationale (joint-venture) et la société mère étrangère et en s'intéressant au degré auquel les liens commerciaux sont ancrés dans les attaches sociales<sup>46</sup>. Les attaches sociales incluent le soutien affectif, l'expertise en gestion et le temps qui y est consacré<sup>47</sup>. D'autres travaux démontrent que les liens sociaux très forts qui favorisent l'apprentissage entre acheteurs et vendeurs facilitent la relation d'apprentissage<sup>48</sup>. Pour certains, la présence de hiérarchies, de valeurs et de

---

<sup>42</sup> Isaac Nevo et Vered Slomin-Nevo, « The Myth of Evidence-Based Practice: Towards Evidence-Informed Practice », *British Journal of Social Work*, Vol. 41, No. 6, 2011, pp. 1176–1197.

<sup>43</sup> Maximilian von Zedtwitz, « Organizational Learning through Post-project Reviews in R&D », *R&D Management*, Vol. 32, No. 3, 2002, pp.255–268, cité in Keith Goffin et al., « Managing Lessons Learned and Tacit Knowledge in New Product Development », op. cit., pp.39-51.

<sup>44</sup> James G. March et Herbert A. Simon, *Organizations*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2<sup>e</sup> édition, 1993, p.188 ; Walter W. Powell et al., « Interorganizational Collaboration and the Locus of Innovation: Networks of Learning in Biotechnology », *Administrative Science Quarterly*, Vol. 41, No.1, 1996, pp. 116-145 ; Nanette S. Levinson et Minuro Asahi, « Cross-national Alliances and Interorganizational Learning », *Organizational Dynamics*, Vol. 24, No. 2, 1995, pp.50-63.

<sup>45</sup> Walter W. Powell et al., « Interorganizational Collaboration and the Locus of Innovation », op. cit., pp. 116-145.

<sup>46</sup> Brian Uzzi et Ryan Lancaster, « Relational Embeddedness and Learning: The Case of Bank Loan Managers and Their Clients », *Management Science*, Vol. 49, No. 4, 2003, pp. 383-399 ; Charles Dhanaraj et al., « Managing Tacit and Explicit Knowledge Transfer in IJVs », op. cit., pp. 428-442.

<sup>47</sup> Brian Uzzi, « Social Structures and Competition in Interfirm Networks », op. cit., pp.35-67; Prashant Kale et al., « Learning and Protection of Proprietary Assets in Strategic Alliances: Building Relational Capital », *Strategic Management Journal*, Vol. 21, 2000, pp.217-237.

<sup>48</sup> Mark Granovetter, « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, Vol. 91, No.3, 1985, pp. 481-510 ; Brian Uzzi, « Social Structures and Competition in Interfirm Networks », op. cit., pp.35-67.

systèmes communs jouent un rôle essentiel dans la transmission de connaissance<sup>49</sup>. Les encouragements, récompenses et reconnaissance de la direction contribuent à créer une culture de l'apprentissage<sup>50</sup>.

La vision socioculturelle du constructivisme<sup>51</sup> considère que la connaissance est transmise par le biais des interactions sociales où la médiation sociale et la proximité facilitent le processus d'apprentissage en fournissant la possibilité d'accéder au savoir conceptuel et de le construire<sup>52</sup>. Le constructiviste Ernst von Glasersfeld estime qu'on construit son savoir en fonction des circonstances durant lesquelles on acquiert cette connaissance<sup>53</sup>.

Nous sommes consciente de nous intéresser ici à la connaissance et à sa transmission dans un environnement professionnel. Cependant, nous avons estimé que dans la mesure où l'université et les établissements d'enseignement supérieur sont à la fois des lieux de production de savoir qui peut bien entendu prendre une forme académique, liée à la recherche, et des lieux où les professionnels acquièrent des connaissances et compétences qui devraient leur être utiles sur leur lieu de travail, nous avons voulu approfondir ce deuxième aspect en nous intéressant aux mécanismes de transmission du savoir en milieu professionnel. Nous nous intéresserons à présent plus précisément aux compétences requises en entreprise et qui sont attendues des jeunes diplômés. Cet angle de réflexion nous semble important car nous nous penchons ici sur le rôle joué par la sphère de l'enseignement supérieur dans la formation du capital humain adéquat répondant aux priorités d'une économie reposant sur la connaissance. Ainsi, les besoins des entreprises et ce qu'elles recherchent comme attributs chez leurs employés nous paraissent pertinents.

---

<sup>49</sup> John S. Brown et Paul Duguid, « Knowledge and Organization: A Social-practice Perspective » *Organization in Science*, Vol.12, No.2, 2001, pp.198–213.

<sup>50</sup> Thomas M. Tirpak, « Five Steps to Effective Knowledge Management », *Research-Technology Management*, Vol. 48, No.3, 2005, pp.15–16.

<sup>51</sup> Le constructivisme est une position théorique en psychologie qui considère le développement, qu'il soit biologique, psychologique ou social, comme la construction d'organisations relativement stables qui se succèdent dans le temps. Voir Henriette Bloch et al. (dir.), *Le grand dictionnaire de la psychologie*, Paris, Larousse, 2011.

<sup>52</sup> Stephen R. Billett et J. Rose, « Developing Conceptual knowledge in the Work-Place », in Stevenson, John, C. (Ed.), *Learning in the Workplace: Tourism and Hospitality*, Brisbane, Australia, Griffith University, Centre for Learning and Work Research, 1996, pp. 204-228.

<sup>53</sup> Ernst von Glasersfeld, *The Construction of Knowledge, Contributions to Conceptual Semantics*, Salinas, CA, Intersystems Publications, 1987.

### 11.2.1. Les compétences requises en milieu professionnel

Des travaux de recherche ont été menés auprès des professionnels en entreprise pour identifier les compétences et les aptitudes que les différentes fonctions requièrent, selon les personnes qui travaillent déjà dans ces domaines, indépendamment du secteur. Dans un rapport analysant l'adéquation entre l'apprentissage et le travail, l'auteur fait valoir qu'il n'y a pas un ensemble unique et bien défini de compétences que tous les employeurs recherchent<sup>54</sup>. Les compétences requises sont spécifiques à chaque secteur d'activité. Cependant, l'auteur identifie une opinion partagée par une importante majorité des personnes interrogées qui est corroborée par d'autres études.

Différents rapports établissent des listes de compétences souhaitables dans la population active. Celui publié conjointement par l'OCDE et l'Organisation internationale du Travail (OIT) en 2010 examine en détail le type de population active compétente désormais nécessaire à une croissance forte, durable et équilibrée<sup>55</sup>. L'OIT a consacré plusieurs documents de travail à cette question<sup>56</sup>. Déjà en 1986, une enquête réalisée auprès d'employeurs aux États-Unis fournissait des statistiques très détaillées sur leur opinion sur les jeunes entrant sur le marché du travail à l'issue de leurs études secondaires<sup>57</sup>. Malgré la volonté de ce rapport d'être exhaustif, puisqu'il s'adressait à tous les secteurs de l'économie américaine et qu'il était réalisé pour le compte du Census Bureau, le taux de réponse avoisina les 20 %. De plus, il est vrai qu'un rapport de 1986 pourrait paraître obsolète de nos jours, d'autant plus qu'il se concentrait sur une population n'ayant pas poursuivi des études secondaires. Mais ses conclusions ne sont pas inintéressantes car l'employabilité des jeunes était évaluée par les recruteurs en fonction de leurs aptitudes techniques et pratiques plutôt qu'en fonction de leurs compétences plus générales. Les principaux problèmes semblaient être le manque d'aptitude à communiquer et à écouter, et dans beaucoup de cas, l'intégration en milieu professionnel souffrait de problèmes tels que le manque de ponctualité, des tenues vestimentaires inappropriées et une capacité à gérer les relations interpersonnelles très en-deçà des attentes. Les compétences requises et les carences notables relevées

---

<sup>54</sup> Paul E. Barton, « Employers and High Schools: The Fit between Learning and Working », Peabody Journal of Education, Vol. 63, No. 2, 1986, pp.103-149.

<sup>55</sup> ILO, A Skilled Workforce for Strong, Sustainable and Balanced Growth, Genève, 2010.

<sup>56</sup> ILO, Report V, op. cit.

<sup>57</sup> U.S. Census Bureau, National Employers Survey, Washington, 1986.

variaient en fonction de l'industrie concernée et de la localisation géographique des entreprises sondées.

Un article datant de 1989<sup>58</sup> et présentant les résultats de recherches sur les compétences requises en milieu professionnel, identifie les compétences suivantes comme celles privilégiées par les employeurs : la capacité d'être réceptif à la formation continue, l'écoute, l'art de communiquer verbalement, la résolution de problèmes, la créativité, l'estime de soi, la motivation et la capacité de se fixer des objectifs, l'ambition professionnelle et personnelle, le savoir-vivre en groupe et la capacité de travailler en groupe, l'art de la négociation, la capacité à s'organiser efficacement et l'aptitude à prendre la direction des événements. Cette étude est intéressante malgré sa date assez ancienne car les employeurs se sont exprimés en indiquant ce qui leur semblait essentiel pour l'avenir dans un contexte d'industries en pleine mutation. Certains des changements identifiés comme inévitables à l'époque sont aujourd'hui en place : la diffusion étendue des nouvelles technologies, le management participatif, les contrôles de qualité de plus en plus élaborés et le service client. Les compétences identifiées ci-dessus sont mises en avant car elles permettent surtout aux employés de s'adapter aux changements économiques et technologiques qui caractérisent l'époque actuelle. Elles sont valables aussi bien en début qu'en fin de carrière ou en cas de réorientation ou de délocalisation. Elles tiennent compte du fait qu'il est très probable qu'un individu doit faire face à un changement d'emploi au cours de sa vie et qu'il doit donc être capable de gérer la transition ou l'avancement professionnels. On attend des employés qu'ils soient à l'aise au sein d'un groupe, qu'ils soient créatifs, qu'ils se fixent eux-mêmes des objectifs et qu'ils se voient comme des individus capables de résoudre des problèmes. L'autonomie et la participation active aux processus de prise de décision sont aussi largement recherchées. Les aptitudes organisationnelles, l'art de savoir exprimer verbalement ses idées, de conceptualiser et de résoudre des conflits sont vues comme des compétences essentielles.

Notre propos n'est pas de soutenir que le seul objectif de l'enseignement supérieur est de développer des compétences pour le marché du travail mais les aptitudes énumérées ci-dessus démontrent que celles qui sont transversales semblent être liées à la capacité à

---

<sup>58</sup> Anthony Carnevale et al., *Workplace Basics: The Skills Employers Want*, San Francisco, Jossey-Bass Inc. Publishers, 1989.

être autonome, adaptable et proactif. Ce constat semble être renforcé par des travaux plus récents qui font des observations similaires. Dans un rapport datant de 2009 et en adoptant une approche plus holistique, l'Union européenne identifie les huit compétences-clé suivantes dans l'optique de favoriser l'employabilité, la citoyenneté active et l'inclusion sociale dans un contexte européen<sup>59</sup>: la capacité à communiquer dans sa langue maternelle ; l'aisance à manier des langues étrangères ; les aptitudes en mathématiques ; les compétences de base en science et technologie ; la facilité à s'adapter au numérique ; l'adaptabilité à la formation continue ; une attitude sociale et civique responsable ; le sens de l'initiative et de l'entrepreneuriat ; et l'ouverture et l'expression culturelle. Un autre rapport rédigé par l'Organisation des Nations-unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) se fonde sur différentes études de cas à travers le monde pour identifier les compétences recherchées par les recruteurs<sup>60</sup>. Du fait du périmètre international des études de cas, les réponses varient beaucoup d'une région à l'autre ou d'un pays à l'autre.

Cependant, les auteurs établissent quatre grandes familles qui regroupent les différentes compétences particulières énumérées par les employeurs sondés. En ordre décroissant de difficulté d'apprentissage selon les employeurs, il s'agit de compétences culturelles, interpersonnelles, intra-personnelles et techniques liées précisément au poste. Les compétences culturelles font référence à la culture en général mais plus précisément à la culture particulière de chaque entreprise. Il s'agit de comprendre les codes de fonctionnement et de décoder les conventions propres à l'entreprise<sup>61</sup>. Les compétences interpersonnelles renvoient à la capacité à interagir avec ses interlocuteurs, à savoir écouter et s'exprimer. Les compétences intra-personnelles sont liées à la capacité de chacun à gérer ses émotions face aux situations professionnelles, à la capacité de gérer le temps et un budget. Les compétences techniques sont celles qui sont liées à l'utilisation d'outils, de logiciels et de procédures spécifiques au poste. Selon les employeurs, cette catégorie de compétences est la plus facilement transmissible. En effet, si l'on se réfère à notre présentation des deux grandes catégories de savoir, les compétences techniques s'apparentent à du savoir tacite.

---

<sup>59</sup> Commission européenne, European Framework. Key Competencies for Lifelong Learning, Bruxelles, 2009.

<sup>60</sup> Monika Aring, « Report on Skills Gap: Background Paper » prepared for the Education for All Global Monitoring Report 2012: Youth and Skills, Putting Education to Work, UNESCO Paris, 2012, pp.9-10.

<sup>61</sup> Monika Aring et Betsy Brand, The Teaching Firm. Where Productive Work and Learning Converge, Centre for Workforce Development, Newton, Massachusetts, 1998.

Notre intérêt pour ces différentes listes ne résulte pas uniquement de l'énumération précise des compétences mais plutôt du fait que celles-ci sont variées et incluent des aptitudes techniques et non-académiques. Malgré des années d'écart entre certaines des études citées et l'hétérogénéité des attentes des employeurs résultant de la culture spécifique de chaque pays et du secteur concerné, nous observons que la plupart des compétences énumérées appartiennent davantage à la catégorie du savoir tacite car elles sont plutôt liées au savoir-faire et au savoir-être qu'au contenu informatif. .

### **11.3. L'enseignement supérieur et les enjeux liés à la mondialisation**

Nous souhaiterions à présent consacrer le reste de ce chapitre à la présentation de l'enseignement supérieur dans un contexte de mondialisation. Il s'agit à la fois de voir si la mondialisation a une incidence sur l'enseignement supérieur et, le cas échéant, d'étudier les manières dont cette influence se manifeste. Il nous semble que si on accepte qu'un des rôles de l'enseignement supérieur est de former une population active répondant aux besoins de l'économie, il paraît indispensable que celle-ci soit en mesure de suivre les évolutions mondiales. Dans une économie reposant sur la connaissance, la circulation de la connaissance ne connaît pas de frontière géographique, d'autant plus qu'elle s'appuie sur des avancées technologiques qui permettent de transmettre des données en un clic de souris. De ce fait, les lieux de production et de dissémination de la connaissance sont appelés à être ouverts sur le monde et intégrés à des réseaux mondialisés, leur permettant d'être au courant des dernières innovations et découvertes à travers le monde. Cela nous a semblé d'autant plus important pour des petits territoires en développement dont l'ambition est clairement de continuer à se développer en se soumettant aux exigences des mutations économiques mondiales. Ainsi, leur sphère de l'enseignement supérieur ne peut demeurer en marge de ces changements.

En outre, l'acquisition d'une culture mondialisée nous semble être un gage d'adaptabilité, conformément à ce qu'il nous semble que les entreprises qui font partie de l'économie de la connaissance recherchent. Au-delà des compétences et connaissances spécifiques à un domaine, la capacité à s'acclimater au changement est aujourd'hui essentielle, compte tenu de l'accent mis sur l'innovation et des nouvelles façons de travailler et de collaborer qui modifient les habitudes de travail. Une étude à

l'échelle européenne a exploré les façons grâce auxquelles l'enseignement supérieur a la capacité de favoriser l'ouverture des individus sur le monde. Elle en conclut que le milieu universitaire favorise l'ouverture d'esprit, la diversité et la tolérance<sup>62</sup>. Une autre étude réalisée aux États-Unis observe que l'environnement universitaire promeut la diversité et l'acceptation d'idées nouvelles dans la mesure où l'université rend possible la rencontre entre des personnes de classes sociales et d'origine ethnique différentes, facilitant ainsi le développement de valeurs telles que la tolérance envers des pratiques et des attitudes différentes des siennes, la recherche de la diversité d'opinion et le soutien de la liberté d'expression<sup>63</sup>. Des travaux ont également observé que la proximité culturelle facilite le transfert de connaissances, notamment des connaissances tacites, comme indiqué dans la section précédente<sup>64</sup>. Or, il est plus envisageable que des personnes ayant été exposées à des idées et à une culture différente durant quelques années aient davantage de facilités à s'adapter à des pratiques et des modes de fonctionnement différents.

### **11.3.1. Les mutations contemporaines du système économique mondial et les conséquences pour l'enseignement supérieur**

Les conclusions tirées par des travaux de nature théorique et empirique dont le but était de déterminer si la mondialisation avait une quelconque incidence sur l'enseignement supérieur nous conduisent à répondre positivement à cette question. De manière assez succincte, nous allons donc commencer par effectuer une présentation de l'enseignement supérieur dans un contexte de mondialisation. Pour nous aider tout au long de cette section, nous allons avoir recours à une combinaison d'observations et de réflexions, fruits de nos lectures et inspirées par une sélection de publications<sup>65</sup> et de statistiques tirées de travaux de nature plus empiriques qui tendent à corroborer les observations plus qualitatives.

---

<sup>62</sup> Francesca Borgovoni, « The Relationship between Education and Levels of trust and Tolerance in Europe », op. cit.

<sup>63</sup> Richard Florida et al., *The University and the Creative Economy*, op. cit.

<sup>64</sup> Brian Uzzi, « Social Structures and Competition in Interfirm Networks », op. cit. ; Charles Dhanaraj et al., « Managing Tacit and Explicit Knowledge Transfer in IJVs », op. cit.

<sup>65</sup> Dirk Van Damme, « Higher Education in the Age of Globalisation : The Need for a New Regulatory Framework for Recognition, Quality Assurance and Accreditation », Introductory Paper for the UNESCO Expert Meeting, UNESCO, Paris, 10-11 septembre 2001 ; KPMG, *Globalization of Higher Education: A Framework for Global Expansion*, 2013, [En ligne], consulté le 26 avril 2015; OCDE, « Globalisation and Higher Education: What Might the Future Bring? » Institutional Management in Higher Education Report, Paris, France, décembre 2009.

Un document émanant de l'UNESCO souligne l'incidence des évolutions structurelles de l'économie mondiale sur les mutations de l'enseignement supérieur<sup>66</sup>. Comme évoqué au chapitre 9, on assiste à une restructuration du système économique mondial et les pays développés ont aujourd'hui une économie postindustrielle qui s'appuie sur la connaissance. Cette évolution ne s'étend pas à toute la planète mais le savoir occupe aujourd'hui une place prépondérante dans la création de la richesse d'un pays et influence sa capacité à assurer sa croissance durablement. Ainsi, comme évoqué, les pays émergents et beaucoup de pays en voie de développement s'évertuent-ils à mettre en place les institutions et les structures qui leur permettront également d'entamer cette transition vers une économie s'appuyant sur la connaissance, soutenus dans ce projet par les institutions internationales des pays développés<sup>67</sup>. Les nouveaux pays industriels<sup>68</sup> ont aujourd'hui la capacité de remettre en cause la domination des pays occidentaux dans l'ordre mondial établi et se présentent en concurrents directs dans certains secteurs, dont celui de l'offre d'enseignement supérieur.

Par ailleurs, le libéralisme économique<sup>69</sup> est la doctrine dominante au niveau mondial. Les principes de cette doctrine favorisent une intégration internationale et une interdépendance accrue des pays. Le rapport de l'UNESCO y voit la source de nouvelles « opportunités » mais également de profonds changements, notamment dans la division du travail à l'échelle mondiale. Cela engendre par exemple des délocalisations d'entreprises pour optimiser la chaîne de valeur<sup>70</sup>. L'enseignement supérieur est concerné par de tels changements dans la mesure où cette nouvelle répartition mondiale du travail implique la nécessité pour la population active d'un pays de posséder les connaissances et compétences requises pour accueillir de nouvelles

---

<sup>66</sup>Dirk Van Damme, « Higher Education in the Age of Globalisation », op. cit., p.1.

<sup>67</sup>KPMG, Globalization of Higher Education, op. cit., p.7. Voir également le chapitre 9 de ce travail.

<sup>68</sup> Le terme « Nouveaux pays industriels » est utilisé pour décrire les pays ayant connu une importante industrialisation et un développement économique accéléré au cours des dernières décennies. Voir Ahmed Silem et Jean-Marie Albertini (dir.), *Lexique d'économie*, op. cit. On associe généralement ce terme aux « Dragons asiatiques » : Corée du Sud, Hong Kong, Taïwan, Singapour, mais les « BRIC+M » (Brésil, Russie, Inde, Chine et Mexique) qu'on qualifie également de « pays émergents » font aussi partie de ces pays dont la croissance a enregistré des taux spectaculaires durant les dernières décennies, caractérisée toutefois par de très fortes inégalités au sein de ces pays.

<sup>69</sup> En économie, le libéralisme est une doctrine qui prône la libre concurrence et qui s'oppose donc tant à l'intervention de l'État qu'à la constitution de monopoles ou d'oligopoles privés. Cette doctrine est fondée sur la conviction qu'il existe un ordre économique naturel réalisé par des mécanismes d'ajustement qui ne peuvent jouer que dans le libre jeu des initiatives individuelles. Voir Ahmed Silem et Jean-Marie Albertini (dir.), *Lexique d'économie*, op. cit.

<sup>70</sup> Dirk Van Damme, « Higher Education in the Age of Globalisation », op. cit., p.1.

formes d'activités économiques. Il est donc indispensable que les établissements d'enseignement supérieur puissent dispenser des formations pertinentes.

Les quelques lignes ci-dessus laissent entendre que nous nous orientons vers une homogénéisation de la culture au niveau mondial. Dans les faits, le multiculturalisme<sup>71</sup> est une réalité et l'anglais jouit d'une place hégémonique dans les échanges<sup>72</sup>. Cependant, cet état des choses ne génère pas un soutien unanime. Face à un sentiment de perte d'identité, certaines réactions ont pris la forme d'une recherche de différenciation culturelle ou de montée du fondamentalisme et de nouvelles formes de nationalisme. Dans cette perspective, on assiste également à des attitudes qui peuvent être qualifiées de régressives dans la mesure où elles souhaitent un retour en arrière et prônent l'intolérance et le rejet de la différence.

Avec cet environnement complexe pour toile de fond, la demande pour l'enseignement supérieur est appelée à augmenter du fait de son rôle crucial pour soutenir le développement d'un pays. Malgré la concurrence que représentent les formations plus techniques et professionnelles, les diplômés universitaires conservent leur rôle de garant de l'employabilité d'un individu du fait de la réputation des universités comme établissements d'enseignement supérieur. Dès lors, les experts estiment que les obstacles au développement de l'enseignement supérieur seront d'ordre financier<sup>73</sup>. Toutefois les finances publiques et les institutions locales ne peuvent pas toujours répondre à une demande croissante émanant des classes moyennes et supérieures, mais aussi des classes populaires. Il en résulte que la solution consiste à se tourner vers le secteur privé et vers d'autres pays pour satisfaire cette demande. Les classes sociales qui peuvent se le permettre ont recours aux études universitaires à l'étranger, mais celles qui n'ont pas les ressources financières pour accompagner un tel choix, se tournent vers des façons différentes d'étudier tout en demeurant dans leur pays d'origine, un phénomène que nous aborderons ci-après. Cette réalité implique aussi l'émergence de nouvelles formes de dépendance du monde en développement envers le monde

---

<sup>71</sup>Comme fait social et politique, le multiculturalisme se caractérise par la coexistence de plusieurs cultures au sein de la même société. Ces cultures peuvent être définies par des critères nombreux et interdépendants, comme la religion, l'appartenance ethnique, la langue, l'histoire, les traditions ou le territoire. Voir Olivier Nay, *Lexique de Science Politique*, Paris, Dalloz, 2008.

<sup>72</sup> Dirk Van Damme, « Higher Education in the Age of Globalisation », *op. cit.*, p.2.

<sup>73</sup> *Ibid.*

développé et l'interdépendance croissante signifie que l'adaptation à ce nouveau contexte se coordonne à l'échelle internationale.

Ces éléments nous permettent d'observer que l'internationalisation de l'enseignement supérieur est le fruit d'une adaptation à un environnement de plus en plus intégré mondialement. Il y a donc une dimension volontariste à cette évolution, à travers les décisions prises par les acteurs majeurs de l'offre d'enseignement supérieur que sont l'État et les universités. Mais l'internationalisation de l'enseignement supérieur semble également être le résultat d'une progression vers une société du savoir où l'accès à l'enseignement supérieur est indispensable, dans l'optique de favoriser un niveau de développement économique et social durable, et n'est plus perçu comme superflu ou réservé à une élite. De ce point de vue, l'internationalisation de l'enseignement supérieur est une conséquence logique, le résultat collatéral inévitable d'une économie fondant sa croissance sur des activités intensives en connaissance.

### **11.3.2. Les modalités d'internationalisation de l'enseignement supérieur**

Pour continuer notre analyse, nous allons à présent envisager plus précisément les formes d'internationalisation de l'enseignement supérieur. D'abord, nous aborderons l'intégration des universités dans des réseaux transnationaux dématérialisés dans la mesure où ces réseaux s'appuient sur des outils technologiques modernes tels qu'internet, la visioconférence etc. Puis, nous évoquerons la pratique de développer des campus universitaires à l'international, c'est-à-dire l'ouverture d'antennes d'une université dans un pays étranger. Ceci constitue dans les faits un investissement direct étranger. Nous nous concentrerons pour finir sur la dimension humaine de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, à travers la mobilité des personnes participant à des programmes d'échanges ou dans le cadre d'études universitaires poursuivies à l'étranger.

#### **11.3.2.1. Des réseaux mondialisés de production du savoir, s'appuyant sur les NTIC**

La sphère de l'enseignement supérieur d'un pays peut avoir un rayonnement mondial ou participer à des échanges internationaux grâce à l'intégration dans des réseaux

internationaux dématérialisés s'appuyant sur la technologie pour assurer la communication. Le terme de « société en réseau » est utilisé pour décrire la société actuelle où les nouvelles technologies d'information et de communication font de plus en plus, partie intégrante du mode de vie<sup>74</sup>. Nous évoquerons notamment la collaboration scientifique internationale, l'utilisation d'internet dans le travail universitaire et l'enseignement dans un environnement virtuel.

La notion de réseau n'est pas nouvelle dans le monde de la recherche. En 2011, on recensait sept millions de chercheurs dans le monde<sup>75</sup>. La collaboration entre chercheurs répond à la fois à la motivation de travailler avec les collègues les plus réputés dans leur domaine et à des impératifs tels que la possibilité de bénéficier de structures ou d'équipements spécifiques. Elle répond également à la nécessité d'avoir accès à des sources de financement<sup>76</sup>. Cependant elle prend une dimension nouvelle dans le contexte de réseaux dématérialisés reposant sur des technologies modernes d'information et de communication.

Le domaine scientifique de la recherche et du développement (R&D) joue un rôle prépondérant en tant que générateur d'innovations. En 2002, les dépenses de ce secteur se chiffraient à US\$ 690 milliards. En 2011, elles se chiffraient à US\$ 1 000 milliards, soit une augmentation de 45 % en neuf ans. On dénombre plus de 25 000 revues académiques dans le monde<sup>77</sup>. Cette préoccupation d'innovation concerne aussi bien les gouvernements que les entreprises. Ainsi, l'économie de la connaissance est au cœur de la nécessité de s'adapter aux perspectives offertes par les technologies nouvelles, qui permettent une diffusion massive du savoir, bien au-delà du périmètre de production de ce savoir. La recherche scientifique ne s'appuie plus sur un paradigme traditionnel pour la production du savoir. Michael Gibbons définit ce paradigme traditionnel comme celui où la connaissance scientifique s'applique à une discipline à la fois, produite dans un cadre très normé et obéissant à un processus défini. Il décrit ce processus comme étant successivement la production, la légitimation et la diffusion du savoir selon des normes cognitives et sociales strictes dont le but est avant tout, de satisfaire des intérêts

---

<sup>74</sup> Manuel Castelles et Gustavo Cardoso (dir.), *The Network Society: From Knowledge to Policy*, Washington, D.C., John Hopkins Centre for Transatlantic Relations, 2005. p.3.

<sup>75</sup> The Royal Society, *Knowledge, Networks and Nations: Global Scientific Collaboration in the 21st Century*, Londres, 2011, p.5.

<sup>76</sup> KPMG, *Globalization of Higher Education*, op. cit., p.5.

<sup>77</sup> The Royal Society, *Knowledge, Networks and Nations*, op. cit., p.5.

académiques. Il l'oppose à un nouveau paradigme dominant la production du savoir dans la société moderne, selon lui, et qui conçoit la production scientifique d'emblée comme étant transdisciplinaire et concernée davantage par l'application de ce savoir. Il est moins normatif, plus adaptable et évolutif<sup>78</sup>. La Royal Society décrit le processus de collaboration en des termes qui corroborent les analyses de Gibbons<sup>79</sup>. Celui-ci se construit du bas vers le haut, c'est-à-dire que les chercheurs se rencontrent et nouent des contacts informels lors de colloques ou de conférences internationales, puis décident de collaborer de manière plus formalisée. Cette décision est facilitée par la baisse des coûts des transports aériens ou ferroviaires et l'utilisation de technologies qui permettent de partager des données volumineuses et complexes en un clic de souris. Les technologies nouvelles représentent ainsi une « opportunité » dans le cadre de ce nouveau paradigme car elles facilitent la mise en relation de différentes disciplines et la diffusion du savoir au-delà de la sphère académique. Il convient de reconnaître que l'inclusion dans des réseaux dématérialisés est bien entendu conditionnée par la capacité à avoir accès à ces technologies, notamment à internet. Au sein des pays, même les plus pauvres, les chercheurs font partie de ceux qui sont les plus susceptibles d'avoir un accès facilité à internet par le biais de leurs activités professionnelles. Cependant, comme nous le verrons par la suite, l'accès à internet est très inégal entre les régions et même au sein des pays, en particulier en développement, posant un sérieux frein au rôle d'internet en tant que diffuseur de savoir.

L'internationalisation de la recherche scientifique est loin d'être un phénomène nouveau, mais le contexte décrit ci-dessus a accéléré le processus. Par exemple, la production scientifique, que ce soit sous forme de publications ou de conférences, est de plus en plus internationale. En 1997, 25 % des articles publiés dans des revues scientifiques internationales étaient le fruit d'une collaboration internationale. En 2011, ce taux était supérieur à 35 %<sup>80</sup>. La portée de certaines thématiques de recherche et l'accès aux équipements nécessaires requièrent souvent une collaboration internationale. Cette internationalisation de la recherche a pour conséquence que les normes de qualité sont définies à l'échelle internationale, tant pour la production que pour le profil des chercheurs. Le respect de ces normes est indispensable pour bénéficier de la

---

<sup>78</sup> Michael Gibbons et al., *The New Production of Knowledge: The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, London, Sage Publications, 2002, p.2.

<sup>79</sup>The Royal Society, *Knowledge, Networks and Nations*, op. cit. p.6.

<sup>80</sup> Ibid.

reconnaissance internationale. La collaboration scientifique internationale est donc facilitée par les technologies nouvelles, mais elle permet également de donner plus de reconnaissance et de crédibilité à la production scientifique émanant de pays moins réputés. En effet, malgré un taux d'investissement très élevé dans la production scientifique et un nombre en constante augmentation de publications de la part des pays émergents, le secteur reste dominé par les « superpouvoirs scientifiques traditionnels » tels que les États-Unis, l'Europe occidentale et le Japon, si on en juge par le nombre d'articles académiques cités, de traductions effectués et de brevets déposés<sup>81</sup>.

L'intégration de l'enseignement supérieur au sein de réseaux dématérialisés est bien entendu indissociable de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), comme nous venons de le voir. Cependant, le domaine de la recherche n'est pas le seul à bénéficier d'internet. L'enseignement et l'apprentissage en sont également fortement transformés. Pour ce qui est de l'utilisation d'internet dans le processus d'apprentissage des étudiants, il convient de distinguer les différents types de contenus disponibles sur internet. Il y a d'une part, l'accès à des contenus générés par des utilisateurs, c'est-à-dire une production originale et développée par l'utilisateur la diffusant et, d'autre part, l'accès à des contenus déjà créés, sous la forme de contenus de médias traditionnels reproduits sur internet tels que ceux de la presse, des magazines, de la radio ou de la télévision. On trouve également des espaces sociaux virtuels qui incitent à l'interaction et favorisent le passage de l'espace virtuel sur une plateforme dématérialisée à l'espace réel et les échanges en personne<sup>82</sup>. Il nous semble que la possibilité d'avoir accès à ces informations et à cette documentation grâce à du contenu qui échappe aux limites des frontières géographiques permet aux étudiants d'élargir l'horizon de leur connaissance et contribue à la formation d'un savoir et d'une culture mondialisée.

Cependant, force est de constater que ces bienfaits ne sont pas universels dans la mesure où l'accès à internet n'est pas équitablement réparti à travers le monde. En 2006 par exemple, moins de 5 % de la population africaine utilisait internet, comparé à plus de 50 % dans les pays formant le Groupe des 8 (Allemagne, Canada, États-Unis, France,

---

<sup>81</sup> Ibid., p.5.

<sup>82</sup> Charles H.F. Davis III et al., *Social Media and Higher Education: A Literature Review and Research Directions*, University of Arizona, 2012, [En ligne], consulté le 24 avril 2015.

Italie, Japon, Royaume-Uni et la Russie). Rien qu'en Europe, des disparités demeurent car des statistiques datant de 2007 démontrent que 20 % des Bulgares et des Roumains bénéficiaient d'une connexion internet alors que les pays scandinaves avaient un taux de connectivité à internet de 75 %. Dans les pays à faible revenu, le taux de croissance de l'accès à internet est toujours très faible, passant de 0,06 % en 1997 à 6 à 10 % en 2007<sup>83</sup>.

L'enseignement supérieur dans un environnement virtuel est également soumis aux mêmes contraintes que celles citées ci-dessus mais permet néanmoins, quand les infrastructures requises sont mises en place, de lui donner une dimension internationale. Par enseignement dans un environnement virtuel, nous faisons référence à ce que la littérature appelle apprentissage en ligne ou enseignement à distance<sup>84</sup>. Nous nous intéressons en particulier aux formes d'enseignement supérieur dans un environnement virtuel qui sont définies par l'affranchissement de contraintes spatio-temporelles, c'est-à-dire une séparation physique de l'enseignant et des apprenants et l'utilisation de technologies modernes permettant les échanges et la communication en différé<sup>85</sup>. Il s'agit de nouvelles formes flexibles d'enseignement, rendues possibles grâce aux NTIC. Il existe aujourd'hui des universités entièrement dématérialisées, dont toutes les activités sont menées en ligne. Historiquement, le pionnier en la matière est l'Open University britannique qui a vu le jour dans les années soixante<sup>86</sup>. En 2004, elle comptait plus de 214 000 inscrits, dont 14 % résidaient en dehors du Royaume-Uni<sup>87</sup>. De nombreuses universités traditionnelles ont également développé des départements qui se consacrent à l'offre de formation à distance<sup>88</sup>.

Au-delà de la possibilité de suppléer à l'offre d'enseignement supérieur local, si celui-ci n'est pas en mesure de répondre à la demande existante, l'intérêt de cette forme d'internationalisation de l'enseignement supérieur est de faciliter l'apprentissage tout au long de la vie afin de permettre à la population active de s'adapter aux évolutions. Une

---

<sup>83</sup> The Royal Society, Knowledge, Networks and Nations, op. cit., p.67.

<sup>84</sup> Joi L. Moore et al., « e-Learning, Online Learning and Distance Learning environments: Are they the same? », Internet and Higher Education, Vol. 14, 2011, pp. 129-135.

<sup>85</sup> UNESCO/COL, Lifelong Learning & Distance Higher Education, Paris, France, 2005.

<sup>86</sup> Open University, [En ligne], consulté le 27 avril 2015, URL : <http://www.open.ac.uk/about/main/strategy/ou-story>.

<sup>87</sup> OCDE, Enseignement supérieur: Internationalisation et commerce, Paris, OCDE, 2005, p.24. [En ligne] consulté le 27 avril 2015.

<sup>88</sup> Ibid.

des caractéristiques de l'économie du savoir est de rendre les connaissances et compétences obsolètes beaucoup plus rapidement que par le passé à cause de l'évolution constante de la technologie. De ce fait, au cours de sa vie active, tout individu engagé dans une activité faisant partie de l'économie du savoir est appelé à être confronté à l'obsolescence de ses connaissances. L'enseignement en milieu virtuel permet de rendre accessible et envisageable le processus de mise à jour des connaissances au cours de la vie active car il est compatible avec la poursuite de l'activité salariée tout en offrant la possibilité d'obtenir des qualifications nouvelles à coût abordable. Le problème majeur soulevé par ce type d'offre d'enseignement supérieur est la fiabilité de l'établissement qui dispense les formations en ligne<sup>89</sup>. Outre les universités, qui sont les fournisseurs traditionnels de savoir, de nouveaux acteurs sont apparus à travers le monde. On recense des « universités d'entreprise » ou encore des entreprises où la formation occupe un tel rôle primordial qu'elles ont leurs propres centres de formation diplômante, des groupes médiatiques qui décernent des diplômes éducatifs et des associations professionnelles qui jouent un rôle dans l'offre d'enseignement supérieur. Beaucoup de ces nouveaux acteurs utilisent principalement, voire exclusivement, internet, certains étant même totalement dématérialisés et véritablement des « cyber-universités »<sup>90</sup>.

### **11.3.2.2. L'ouverture de campus universitaires à l'étranger**

Une autre manière d'internationaliser l'offre d'enseignement supérieur au sein d'un pays est d'en ouvrir l'accès à des établissements étrangers. Comme précédemment évoqué, la demande pour l'enseignement supérieur va augmenter à travers le monde et les États ne sont pas toujours en mesure de financer l'offre. Par exemple, la Malaisie a une politique d'accueil très ouverte envers les fournisseurs privés étrangers d'enseignement supérieur, ayant reconnu ne pas être en mesure de satisfaire les besoins en enseignement supérieur de sa population<sup>91</sup>. De ce fait, une des solutions consiste à autoriser un fournisseur privé à dispenser des formations universitaires. Les prestataires nationaux privés peuvent bien entendu intervenir sur le marché de l'enseignement supérieur, mais si les ressources disponibles sont insuffisantes, les investisseurs

---

<sup>89</sup> Robin Middlehurst, « Quality Assurance Implications of New Forms of Higher Education », ENQA Occasional Papers 3. Helsinki, 2001.

<sup>90</sup> Dirk Van Damme, « Higher Education in the Age of Globalisation », op. cit.; KPMG, Globalization of Higher Education, op. cit., p.5.

<sup>91</sup> Ibid.

étrangers peuvent également permettre de diversifier l'offre. Certaines entreprises sont même spécialisées dans le secteur de l'enseignement supérieur à l'étranger. C'est le cas de l'entreprise américaine Laureate International Universities qui dénombre 84 établissements dans le monde, dont 8 uniquement dans son pays d'origine, les États-Unis<sup>92</sup>.

Notons d'emblée qu'envisager l'enseignement supérieur comme un service achetable sur le marché n'est pas une vision unanimement partagée. Nous avons déjà évoqué un contexte mondial dominé par une philosophie économique libérale où les États laissent la place aux acteurs privés dans de nombreux secteurs. Une « culture du commerce » domine et implique que de plus en plus de services sont désormais tarifés et fournis par des prestataires privés<sup>93</sup>. De nombreuses voix rejettent cette « marchandisation » de l'enseignement supérieur et défendent, à la place, sa dimension de « bien public<sup>94</sup> ». Certains pays, à l'instar de la Grèce et d'Israël, refusent totalement de reconnaître des formes d'enseignement supérieur dont le fournisseur ne serait pas l'État national<sup>95</sup>.

Les pays acceptant la participation d'acteurs privés étrangers dans le secteur de l'enseignement supérieur mettent généralement en place un organisme chargé de la validation de l'offre de diplômes proposés localement, incluant celle des investisseurs étrangers, pour que les diplômes soient reconnus<sup>96</sup>. En outre, les normes de qualité sont de plus en plus définies à l'échelle internationale car la mobilité croissante des personnes, que nous évoquerons par la suite, rend nécessaire la reconnaissance d'un

---

<sup>92</sup> Laureate International Universities, [En ligne] Consulté le 28 avril 2015, URL : <http://www.laureate.net/OurNetwork>.

<sup>93</sup> Dirk Van Damme, « Higher Education in the Age of Globalisation », op.cit; KPMG, Globalization of Higher Education, op.cit, pp.2-4.

<sup>94</sup> Le sens donné à « bien public » ici est celui de « bien collectif », c'est-à-dire un bien dont la consommation par un individu supplémentaire ne réduit pas la satisfaction des autres et qui est générateur d'effets externes, c'est-à-dire que la consommation par des agents ne donne pas forcément lieu à une compensation pour le producteur. De ce fait, lorsque ces profits potentiels lui échappent, le producteur a tendance à produire en dessous de ce qui est socialement optimal, car il ne prend en compte que ses coûts et les avantages sociaux qui peuvent en résulter. Par exemple, un étudiant ayant poursuivi des études dans un pays ne travaille pas nécessairement dans ce même pays et les pays entre eux peuvent difficilement exiger une compensation sans arrangement laborieux. Dans ce cas d'espèce, la publicisation de l'enseignement est préconisée. Le rôle des biens collectifs dans la redistribution des revenus et la réduction des inégalités sociales, dans la stabilisation conjoncturelle procèdent de ce caractère d'engendrement d'effets externes. Voir Ahmed Silem et Jean-Marie Albertini (dir.), *Lexique d'économie*, op. cit.

<sup>95</sup> Dirk Van Damme, « Higher Education in the Age of Globalisation », op. cit.; KPMG, Globalization of Higher Education, op. cit., p.5.

<sup>96</sup> Ibid.

diplôme en dehors des frontières du pays où il a été délivré et la réputation des établissements est alors en jeu<sup>97</sup>.

Les investissements directs étrangers dans l'enseignement supérieur peuvent prendre des formes diverses et les investisseurs eux-mêmes ont des profils variés. Une université peut décider d'ouvrir un campus à l'étranger. Si, au départ, une telle initiative de l'université d'origine procédait principalement de la volonté de donner aux étudiants du pays d'accueil la possibilité d'une expérience internationale, elle est de plus en plus destinée à recruter les étudiants localement<sup>98</sup>. Les campus délocalisés offrent l'avantage de permettre de recréer l'expérience traditionnelle d'étudier au sein d'infrastructures physiques et avec des contacts entre enseignants et étudiants<sup>99</sup>. L'établissement d'origine prévoit normalement que l'enseignement soit dispensé par des professeurs en provenance du même pays que l'université, bien qu'avec la mobilité grandissante des personnes, le principal critère de recrutement demeure les qualifications<sup>100</sup>. Les universités qui choisissent ce mode d'expansion à l'international sont davantage en mesure de contrôler la qualité des enseignements que dans d'autres modes d'internationalisation, tels que le franchisage ou la licence.

De plus, compte tenu du lourd investissement qu'une telle entreprise représente, l'établissement d'enseignement supérieur peut généralement bénéficier d'avantages tels que la possibilité de répondre à des appels d'offre de pouvoirs publics locaux et le développement de liens durables avec l'industrie locale. Les activités de recherche et l'implication dans la vie sociale et communautaire du pays hôte en sont également grandement facilitées. Cela n'efface pas le risque encouru par l'université du fait de la mobilisation de ressources onéreuses dans un projet dont le succès n'est pas garanti<sup>101</sup>. Il existe un Observatoire de l'enseignement supérieur transnational (The Observatory on Borderless Higher Education) implanté au Royaume-Uni. D'après cet organisme, les campus délocalisés comme modèle d'IDE dans l'enseignement supérieur sont principalement mis en place par les pays anglophones. En 2009, on recensait 162

---

<sup>97</sup> KPMG, *Globalization of Higher Education*, op. cit.

<sup>98</sup> Richard Garret, « International Branch Campuses: Scale and Significance », Briefing Note No.5., Surrey UK, Observatory on Borderless Higher Education, June 2002.

<sup>99</sup> OCDE, *Enseignement supérieur*, op. cit., p.203.

<sup>100</sup> Philip Altbach, « Why Branch Campuses May Be Unsustainable », *International Higher Education* by The Boston College Centre for International Higher Education, Vol. 58, 2010, pp.2-3.

<sup>101</sup> OCDE, *Enseignement supérieur*, op. cit., p.203.

campus de ce type dans le monde, dont 78 (48 %) étaient américains, 14 (9 %) australiens et 13 (8 %) britanniques. Les principaux pays se partageant les 35 % restant étaient la France, l'Inde, le Mexique, les Pays-Bas, la Malaisie, le Canada et l'Irlande<sup>102</sup>. En 2012, le nombre de campus délocalisés atteignait déjà les 200, soit une augmentation de 23 % par rapport aux 167 décomptés en 2009. L'ouverture de 37 nouveaux campus était prévue pour la période de 2012-2013, dont 13 campus délocalisés américains en destination de la Chine, de la Corée et du Rwanda<sup>103</sup>. La moitié des campus existant en 2009 émanait d'un pays développé vers un pays en développement. 16 % d'entre eux seulement étaient originaires de pays en développement et implantés dans d'autres pays en développement<sup>104</sup>. Les régions qui attirent le plus ce type de campus sont le Moyen-Orient et l'Asie, mais les nouveaux projets indiquent que le centre de gravité des campus délocalisés se déplace résolument vers l'est, au détriment de la région du Golfe<sup>105</sup>. En 2009, 40 campus délocalisés étaient situés aux Émirats Arabes Unis, 9 au Qatar, 15 en Chine (dont 5 à Hong Kong) et 12 à Singapour, ce qui représente 47 % du nombre total de campus. En dehors de ces pays, la grande majorité des pays accueillant un campus délocalisé en compte généralement 1 ou 2<sup>106</sup>. En 2012, le nombre total de campus existant en Chine était passé à 17, et 7 nouveaux campus étaient en projet, dont 5 américains et 2 britanniques. Il n'y avait pas de nouveaux projets de campus prévus dans les Émirats Arabes Unis<sup>107</sup>.

### **11.3.2.3. La mise en place de partenariats transfrontaliers**

Une université peut également opter d'accorder une licence à une institution locale, de créer des franchises internationales ou de signer des accords de jumelage. Ces trois formules sont des prestations marchandes<sup>108</sup>. Dans le cadre d'une franchise, un prestataire local est, en règle générale, autorisé par un établissement étranger à dispenser la totalité ou une partie d'un programme de formation étranger et conduisant le plus souvent à l'obtention d'un diplôme étranger, obéissant à des conditions contractuelles

---

<sup>102</sup> Veronica Lasanowski, « International Branch Campuses : Motivations, Opportunities & Challenges », Powerpoint presentation for the Observatory on Borderless Higher Education, 2010, [En ligne], consulté le 29 avril 2015.

<sup>103</sup> William Lawton et Alex Katsomitros, « International Branch Campuses: Data and Developments », OBHE Report, Surrey, UK, Observatory on Borderless Higher Education, January 2012.

<sup>104</sup> Veronica Lasanowski, « International Branch Campuses », op. cit.

<sup>105</sup> William Lawton et Alex Katsomitros, « International Branch Campuses », op. cit.

<sup>106</sup> Veronica Lasanowski, « International Branch Campuses », op. cit.

<sup>107</sup> William Lawton et Alex Katsomitros, « International Branch Campuses », op. cit.

<sup>108</sup> OCDE, Enseignement supérieur, op. cit., p.25.

définies au préalable. Microsoft opère ainsi ses 1700 centres certifiés d'enseignement technique (Certified Technical Education Centres) qui proposent une formation mise en place par Microsoft et dispensée par un personnel agréé par la société dans divers types d'établissements dans le monde entier<sup>109</sup>. Grâce à la réputation de Microsoft, ces programmes de formation informatique sont très largement reconnus par les employeurs et donc très plébiscités par les étudiants<sup>110</sup>. Dans un accord de jumelage, le fournisseur est un prestataire étranger implanté localement et dispensant un cursus étranger. Les étudiants inscrits effectuent une partie de leurs études dans leur pays d'origine, au sein de l'établissement du prestataire, et les achèvent dans le pays d'origine de l'établissement étranger<sup>111</sup>. Dans certains pays, la réglementation exige la mise en place d'un partenariat avec un établissement local pour l'IDE dans l'éducation<sup>112</sup>. Les partenariats sont le plus souvent utilisés dans le cadre d'activités éducatives transnationales à but non lucratif<sup>113</sup>.

Ces diverses pratiques sont notamment utilisées par des universités nord-américaines, européennes et australiennes pour profiter des ouvertures nouvelles qui s'offrent à elle<sup>114</sup>. Par exemple, l'Université Monash, établissement public australien, a ouvert des campus en Malaisie et en Afrique du Sud<sup>115</sup>. Précisons qu'un établissement d'enseignement supérieur qui fait partie des universités publiques dans son pays d'origine est généralement considéré comme étant un acteur privé en dehors de ses frontières<sup>116</sup>. L'université américaine privée de Phoenix appartenant au groupe Apollo, a des antennes au Canada, aux Pays-Bas et à Porto Rico<sup>117</sup>. En cinq ans, de 1996 à 2001, l'inscription d'étudiants dans des campus australiens délocalisés a doublé et en 2004, 29% des étudiants étrangers inscrits dans un établissement australien l'étaient dans un campus délocalisé<sup>118</sup>. Pour cette même année à Hong Kong, plus de la moitié des 575 diplômes étrangers décernés par des universités privées, des centres de

---

<sup>109</sup> Ibid., p.26.

<sup>110</sup> Clifford Adelman, *A Parallel Postsecondary Universe: The Certification System in Information Technology*, Office of Educational Research and Improvement, US Department of Education, 2000.

<sup>111</sup> OCDE, *Enseignement supérieur*, op. cit., p.25.

<sup>112</sup> Ibid., p.24.

<sup>113</sup> Ibid., p.25.

<sup>114</sup> Dirk Van Damme, « Higher Education in the Age of Globalisation », op. cit.; KPMG, *Globalization of Higher Education*, op. cit., p.4.

<sup>115</sup> OCDE, *Enseignement supérieur*, op. cit., p.24.

<sup>116</sup> Dirk Van Damme, « Higher Education in the Age of Globalisation », op. cit.; KPMG, *Globalization of Higher Education*, op. cit., p.6.

<sup>117</sup> OCDE, *Enseignement supérieur*, op. cit., p.25.

<sup>118</sup> Ibid., p.24.

formation en ligne ou dans le cadre de partenariats avec des universités locales émanaient d'universités britanniques. Le marché des établissements d'enseignement supérieurs privés étrangers est actuellement dominé par le Royaume-Uni et l'Australie mais les établissements sud-africains, américains et chinois se sont également engagés activement sur cette voie<sup>119</sup>.

#### **11.3.2.4. La mobilité des étudiants et des enseignants**

Pour terminer cette section, nous allons évoquer l'internationalisation de l'enseignement supérieur à travers la mobilité des personnes, notamment des étudiants et des enseignants. Cette mobilité est, entre autres, le corollaire de l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur que nous venons de présenter<sup>120</sup>. En effet, l'extension de l'offre d'une université en dehors de ses frontières par le biais d'un campus délocalisé ou d'accords de jumelage, de licence ou de partenariat permet aux étudiants inscrits dans l'université-mère de passer un semestre ou davantage dans un autre campus<sup>121</sup>. De plus, un campus délocalisé attire également les étudiants des pays environnants, intéressés par la possibilité d'être diplômé d'un établissement de réputation internationale à des coûts moindres que ceux du pays d'origine de l'université. Selon la base de données de l'OCDE sur l'éducation, la Malaisie qui, comme nous l'avons vu, a une politique d'accueil d'établissements universitaires étrangers très ouverte, a enregistré une augmentation de l'ordre de 540 % du nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités situées localement de 2000 à 2001 (soit de 3 508 à 18 892 inscrits)<sup>122</sup>.

Pour les pays en voie de développement, la mobilité des personnes est également liée à un aspect que nous avons déjà mentionné, c'est-à-dire la réaction des classes sociales moyennes et aisées, désireuses d'acquérir une formation universitaire mais que le gouvernement national n'est pas en mesure de satisfaire, du fait d'un manque de moyens financiers et humains. Cette forte demande internationale représente une aubaine pour les universités des pays développés car les frais d'inscription des étudiants étrangers, en particulier en Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, représentent

---

<sup>119</sup> Ibid., p.25.

<sup>120</sup> Ibid., p.23.

<sup>121</sup> Richard Garret, « International Branch Campuses », op. cit.

<sup>122</sup> OCDE, Enseignement supérieur, op. cit., p.100.

une source de financement essentielle pour les universités<sup>123</sup>. En Australie, au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande, en Suisse et en Autriche, les étudiants en mobilité internationale représentent au moins 10 % du nombre d'étudiants total dans l'enseignement supérieur<sup>124</sup>. Le contexte national est parfois difficile pour certaines universités qui doivent faire face à la concurrence de formes non-traditionnelles d'enseignement supérieur telles que l'enseignement en ligne ou les universités d'entreprise, elles ont donc la possibilité d'élargir leur zone de recrutement grâce à l'attrait exercé sur les étudiants étrangers<sup>125</sup>.

L'UNESCO met en avant la tendance à développer des accords de libre-échange à l'échelle régionale comme facteur favorisant et facilitant la mobilité des personnes. Ces alliances adoptent généralement des principes de libre circulation des biens et des personnes au sein des territoires des pays membres. Quelques exemples d'accords de libre-échange sont l'Union européenne (UE), l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le marché commun du Sud (Mecosur) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Il convient dès lors de mettre en place le cadre permettant de rendre cette libre circulation possible. Un des aspects qui doit être pris en compte est celui de l'harmonisation des qualifications qui permet à un individu de valoriser ses connaissances et ses compétences en dehors du pays où il les a acquises. Nous pouvons mettre ceci en rapport avec ce que nous avons évoqué précédemment en décrivant les compétences requises par les recruteurs dans le monde. D'une part, certaines études sont menées à l'échelle régionale ou internationale<sup>126</sup>. Ceci nous conduit à observer que l'échelle du marché de l'emploi n'est plus nationale mais bien transnationale. D'autre part, nous avons déjà observé qu'en dépit des différences dans les compétences précises recherchées par les recruteurs, on pouvait les décrire comme ayant trait au savoir-être et à la capacité à s'adapter efficacement à un environnement nouveau. En outre, les métiers sont de plus en plus internationalisés et les professionnels qualifiés proposent leurs services en dehors des frontières de leur pays<sup>127</sup>. Il s'agit donc de permettre aux étudiants de développer leur adaptabilité et de formuler les programmes d'étude en

---

<sup>123</sup> Ibid., p.32-33.

<sup>124</sup> Les pourcentages précis sont de 18 % en Australie, 17 % au Royaume-Uni, 16 % en Nouvelle Zélande, 16 % en Suisse et 15 % en Autriche. Voir OCDE, *Regards sur l'éducation 2014: Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, OCDE, 2014, pp.369-370.

<sup>125</sup> KPMG, *Globalization of Higher Education*, op. cit., p.8.

<sup>126</sup> Commission européenne, *European Framework. Key Competencies for Lifelong Learning*, op. cit.; Monika Aring, « Report on Skills Gap: Background Paper » op. cit.

<sup>127</sup> Dirk Van Damme, « Higher Education in the Age of Globalisation », op. cit., p.2.

trouvant un consensus entre les connaissances requises et les compétences qui ont vocation à être reconnues internationalement. Ce constat implique également la nécessité d'établir des frontières moins rigides entre établissements universitaires traditionnels, orientés vers la recherche, et établissements à visée plus technique et professionnelle<sup>128</sup>.

Il existe différents programmes d'échanges qui permettent aux étudiants de poursuivre leurs études dans plus d'un pays, dans le cadre d'accords passés entre différentes universités situées au sein de ces pays. En Europe, le programme d'échange Erasmus (European Action Scheme for the Mobility of University Students) permet aux étudiants de poursuivre leurs études dans deux ou plusieurs pays européens. La Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la Région européenne, plus communément appelée la Convention de Lisbonne, établit les principes de reconnaissance des qualifications dans le domaine de l'enseignement supérieur dans la région européenne. Elle a été renforcée par le processus de Bologne, lancé en 1999, qui a permis la création d'un espace européen d'enseignement supérieur en introduisant « un système de grades académiques facilement reconnaissables et comparables afin de promouvoir la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs, à assurer la qualité de l'enseignement et à intégrer la dimension européenne dans l'enseignement supérieur »<sup>129</sup>. Ce système est connu sous le sigle LMD (Licence-Master-Doctorat) en France et s'appuie sur le système ECTS (European Credit Transfer System), qui permet le transfert et l'accumulation de crédits. Il a inspiré celui de la région Asie-Pacifique, puisqu'il existe un programme appelé UMAP (University Mobility in Asia and the Pacific) où un programme de transferts de crédits (UMAP Credit Transfer Scheme) a été mis en place.

Quelques chiffres nous permettent de mesurer l'ampleur du phénomène. Selon les données de 2012, plus de 4,5 millions d'étudiants suivent une formation dans l'enseignement supérieur dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. L'Asie est la région fournissant le plus d'étudiants à l'étranger, avec un total de 53 % des 4,5 millions

---

<sup>128</sup> Ibid., p.4.

<sup>129</sup> EUROPA (Union européenne), [En ligne], consulté le 29 avril 2015, URL: [http://europa.eu/legislation\\_summaries/education\\_training\\_youth/lifelong\\_learning/c11088\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/education_training_youth/lifelong_learning/c11088_fr.htm).

d'étudiants en mobilité en 2012<sup>130</sup>. L'Europe accueille 48 % des étudiants, suivie par l'Amérique du Nord avec 21 % et l'Asie avec 18 % des étudiants. Les pays accueillant le plus grand nombre d'étudiants étrangers en 2012 sont l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, rassemblant plus de 50 % des inscrits. Dans les programmes de recherche de haut niveau en Australie, en Belgique, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande, au Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suisse, plus de 30 % des inscrits sont étrangers<sup>131</sup>.

Si la possibilité d'étudier à l'étranger représente une chance pour les étudiants et les chercheurs, en particulier ceux issus de pays en voie de développement, en considérant qu'ils peuvent ainsi bénéficier d'une éducation de qualité, elle entraîne des risques pour les pays d'origine de ces personnes. Le principal risque est celui qualifié de « fuite de cerveaux ». Comme le rappelle la Royal Society, ce terme fut popularisé dans un rapport de cet organisme datant de 1963, pour parler du départ d'éminents scientifiques britanniques vers les États-Unis<sup>132</sup>. Aujourd'hui, on l'utilise davantage pour décrire l'émigration de la population diplômée des pays en développement vers les pays développés. Dans l'ensemble, le taux d'émigration des personnes hautement qualifiées est supérieur au taux d'émigration total, justifiant l'expression « fuite des cerveaux »<sup>133</sup>.

Selon le gouvernement chinois, 70 % des Chinois ayant étudié à l'étranger entre 1978 et 2006 ne sont pas rentrés au pays<sup>134</sup>. En Inde, la diaspora éduquée est telle que de 2004 à 2016, il existait un « ministère chargé de la gestion des Indiens à l'étranger » (Ministry of Overseas Indians Affairs) dont la tâche était de mettre en place le cadre législatif pour encadrer les flux d'argent entrant dans le pays et émanant de cette diaspora indienne<sup>135</sup>. Selon l'OCDE, le taux d'émigration vers les pays membres de l'organisation n'a jamais été aussi élevé. En 2013, on estimait qu'un diplômé africain sur neuf vivait dans un pays de l'OCDE. Pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, cette proportion était de un sur treize et pour l'Asie, de un sur trente<sup>136</sup>. La proportion pour l'Europe est

---

<sup>130</sup> OCDE, Regards sur l'éducation 2014, op. cit., p.362.

<sup>131</sup> Ibid., p.363.

<sup>132</sup> The Royal Society, Knowledge, Networks and Nations, op. cit., p.26.

<sup>133</sup> ONU/OCDE « Les migrations internationales en chiffres », Paris 2013, p.4. [En ligne], consulté le 29 avril 2015.

<sup>134</sup> Site du gouvernement chinois [En ligne] Consulté le 28 avril 2015, URL : [http://www.gov.cn/english/2010-06/07/content\\_1622015.htm](http://www.gov.cn/english/2010-06/07/content_1622015.htm).

<sup>135</sup> The Royal Society, Knowledge, Networks and Nations, op. cit., p.27.

<sup>136</sup> ONU/OCDE « Les migrations internationales en chiffres », op. cit., p.4.

de l'ordre de un sur vingt. Les pays les plus touchés par ce problème sont ceux qui ont le plus grand besoin de personnes qualifiées notamment en Afrique, dans les Caraïbes et plus généralement dans les petits États insulaires<sup>137</sup>, ce qui concerne tout particulièrement notre étude. Ainsi en 2010, près de 90 % des personnes hautement qualifiées nées au Guyana, en Amérique du Sud, vivaient dans la zone OCDE. À la Barbade, à Haïti et à Trinidad-et-Tobago, il y a moins de personnes nées sur le territoire et ayant un niveau d'éducation élevé sur place qu'à l'étranger. Le taux d'émigration des personnes très qualifiées est également très élevé en Jamaïque (46 %), à Tonga (44 %), au Zimbabwe (43 %), à Maurice (41 %), au Congo (36 %), à Belize (34 %) et à Fidji (31 %)<sup>138</sup>. Nous n'avons pas à notre disposition des statistiques permettant d'établir un lien de causalité entre cette fuite des cerveaux et la mobilité des étudiants, futurs jeunes diplômés et chercheurs. Cependant, il nous semble raisonnable d'envisager que de nombreuses personnes hautement qualifiées et ne vivant pas dans leur pays d'origine ont un parcours d'enseignement supérieur internationalisé, leur permettant ainsi de poursuivre leur carrière en dehors des frontières de leur pays natal.

## **Conclusion et mise en perspective**

La première section de ce chapitre fut consacrée à l'analyse des bénéfices de l'enseignement supérieur. Ceux-ci peuvent être de nature économique et non-économique et profitent à l'individu poursuivant ses études ainsi qu'à la société, qui peut potentiellement profiter de sa productivité accrue et de son comportement de citoyen avisé. L'incidence économique d'une personne diplômée de l'enseignement supérieur est d'autant plus importante dans le contexte de l'économie reposant sur la connaissance car les activités sources de richesses et génératrices de valeur ajoutée sont aujourd'hui majoritairement celles qui font appel à des compétences intellectuelles davantage que manuelles. De ce fait, une population active à même de contribuer au développement d'un territoire doit être en mesure de comprendre et d'utiliser des technologies nouvelles et de faire face aux défis indissociables de l'économie du savoir. L'état des lieux des compétences recherchées par les employeurs dans la deuxième section nous a conduit à observer qu'une grande partie de ces compétences s'apparentant davantage au savoir tacite, le cadre de l'enseignement supérieur est

---

<sup>137</sup> The Royal Society, *Knowledge, Networks and Nations*, op. cit., pp.27-28.

<sup>138</sup> ONU/OCDE « Les migrations internationales en chiffres », op. cit., p.4.

également l'espace où l'apprentissage des théories et des techniques peut se faire en même temps que le développement des compétences de savoir-faire et de savoir-être. Cependant, ces deux éléments sont également approfondis en milieu professionnel, d'où l'importance d'apprendre à être réceptif et à entretenir ses capacités d'apprentissage durant les années d'enseignement supérieur.

Enfin, nous avons présenté l'internationalisation de l'enseignement supérieur comme reposant sur une mobilité accrue dans tous les domaines, favorisant ainsi l'intégration dans des réseaux à l'échelle mondiale : la mobilité des programmes<sup>139</sup> dans la mesure où un étudiant n'est plus obligé d'être physiquement présent dans une salle avec son enseignant pour préparer un diplôme, situation rendue possible grâce à des innovations technologiques ; la mobilité des établissements<sup>140</sup> qui n'hésitent pas à se délocaliser pour être plus proches de certains étudiants ; et bien entendu, la mobilité des personnes, rendue possible grâce à des conventions et à l'harmonisation croissante des qualifications. Dans le domaine académique, les collaborations internationales entre chercheurs sont également fortement répandues grâce à ce qu'on pourrait décrire comme la mobilité des idées et de la connaissance, facilitée, une fois de plus, par les avancées technologiques.

Les éléments que nous avons développés ci-dessus nous ont permis d'établir le rôle déterminant de l'enseignement supérieur dans la formation d'une population en mesure de répondre aux exigences de l'économie de la connaissance. Ce cadre d'analyse nous servira, au cours des chapitres 15, 16 et 17, à mieux comprendre les orientations prises par les établissements situés à Trinidad et à Maurice et à en évaluer la pertinence.

---

<sup>139</sup> OCDE, Enseignement supérieur, op. cit., p.23.

<sup>140</sup> Ibid.



## **Conclusion de la quatrième partie**

Ainsi s'achève la présentation du cadre conceptuel et théorique qui nous permettra de poursuivre l'analyse des éléments qui permettront à Maurice et à Trinidad de poursuivre leur trajectoire de développement au XXI<sup>e</sup> siècle. Comme nous l'avons établi au chapitre 9, les deux îles affichent l'ambition d'intégrer pleinement l'économie de la connaissance et d'atteindre des niveaux de développement plus élevés. Ce chapitre nous a aussi permis de contextualiser l'apparition de l'économie de la connaissance comme un enjeu de croissance et de compétitivité dans le monde. Cette notion s'est d'abord imposée aux pays développés mais presque simultanément, l'ensemble des pays y fut associé. Le tournant semble s'être opéré vers le milieu des années quatre-vingt-dix, lorsque l'OCDE a popularisé l'idée que l'économie était désormais fondée sur le savoir. Assez significativement, presque à la même période, la Banque mondiale a encouragé les pays en développement à accorder de l'importance à la connaissance en tant que moteur de développement. En 2000, l'Union européenne déclarait son intention de devenir l'économie la plus compétitive, place qui était occupée par les États-Unis, berceau de l'étude de la connaissance en tant que moteur économique.

Il nous a semblé que l'évocation de l'économie de la connaissance nous entraînait invariablement à nous intéresser aux théories portant sur le capital humain. En effet, la connaissance est désormais envisagée comme un moteur économique. Or, elle est indissociable de celui qui la possède. Au chapitre 10, nous nous sommes donc consacrée à l'esquisse du cadre analytique portant sur la nature de la contribution de l'être humain à la croissance et sur la façon dont le développement qui en découle devrait servir à améliorer ses propres perspectives. L'éducation primaire et secondaire est indispensable dans le but de permettre à un individu de mener une vie digne et autonome mais à l'ère de l'économie de la connaissance, elle ne suffit pas à répondre aux besoins et aux exigences des nouveaux modes de fonctionnement.

Au chapitre 11, nous avons de ce fait étudié l'enseignement supérieur, en tant que sphère de production, reproduction et de dissémination du savoir. Il en découle qu'il est logique que la poursuite des études pour développer des compétences et des connaissances pointues soit un prérequis pour travailler dans des industries reposant sur la connaissance. Cependant, l'enseignement supérieur est aussi un lieu de transmission

de savoir tacite, de savoir-faire et de savoir être, qui sont également indispensables pour être adaptable et efficace, qualités que les entreprises ont traditionnellement recherchées. Enfin, à une époque où tant d'activités se déploient à l'échelle internationale, l'enseignement supérieur est d'autant plus soumis à cette tendance que la circulation de la connaissance n'est pas affectée par les frontières géographiques, à plus forte raison à l'ère des NTIC et des coûts de transports en baisse. Nous avons donc envisagé l'internationalisation de l'enseignement supérieur qui semble procéder de forces échappant à son contrôle mais semble être simultanément une volonté propre au secteur, témoignant de son adaptabilité et de sa prise en compte des évolutions mondiales majeures.

Nous continuerons à présent notre travail en analysant comment Maurice et Trinidad ont poursuivi leur trajectoire de développement depuis les années deux mille, symbolisant le moment où les autorités vont multiplier les déclarations d'intention en faveur de la nécessité de devenir une économie et même, une société, fondée sur la connaissance.

## **CINQUIÈME PARTIE :**

### **LES EFFORTS CONSENTIS AU COURS DES ANNÉES DEUX MILLE POUR POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT**



## **Introduction de la cinquième partie**

Les trois chapitres de cette partie analyseront l'évolution générale des économies mauricienne et trinitadienne au cours des années deux mille. Nous commencerons par Maurice au chapitre 12 et nous nous intéressons aux défis relevés cette dernière quinzaine d'années. Le chapitre 13 sur Trinidad se penchera sur les difficultés auxquelles le pays fait face pour s'émanciper des hydrocarbures. Les deux trajectoires seront mises en parallèle au chapitre 14 dans le but d'identifier les difficultés et forces communes et les obstacles et atouts divergents pour tenter ensuite de les expliquer.

Au chapitre 9, nous avons observé que la connaissance en tant qu'enjeu de croissance et de compétitivité semble s'être imposée aux deux territoires vers le début du millénaire. Les chapitres 12 et 13 ne se concentreront pas exclusivement sur les manifestations de cette orientation dans les deux pays ; nous dresserons le tableau de leur histoire immédiate, en indiquant comment l'intention de faire partie de l'économie fondée sur le savoir s'accorde avec les évolutions observées. La comparaison des deux expériences tentera de jeter un éclairage sur les enjeux, les forces, les défis et les contraintes auxquels Maurice et Trinidad font face aujourd'hui dans la poursuite des efforts pour accomplir leur ambition.



## **Chapitre 12. Les années deux mille à Maurice: la nécessité d'innover et d'être réactif pour demeurer compétitif**

### **Introduction**

Nous indiquions dans la partie précédente l'intention du gouvernement mauricien de poursuivre le développement économique et social en apportant les changements structurels nécessaires pour permettre à la croissance de se maintenir. À cette fin, le développement des activités intensives en connaissance et l'augmentation de la capacité créatrice et innovatrice de Maurice faisaient partie des solutions envisagées. En dépit des déclarations d'intention des autorités mauriciennes en faveur de l'économie de la connaissance (voir les sections 9.5 et 9.6 au chapitre 9), la mise en place du cadre adéquat relève d'un long processus et au cours des années 2000-2015, les progrès en la matière ont été assez peu visibles. Par ailleurs, les efforts des pouvoirs publics ne se concentrent pas tous sur ce seul objectif, comme nous l'avons souligné. Dans les pages suivantes, nous dressons ainsi un bilan des principales évolutions de ces quinze dernières années, qui furent surtout marquées par la fin des accords préférentiels sur le sucre et le textile et par la crise financière qui débuta aux États-Unis en 2007 et se propagea par la suite dans le monde, ces événements ayant affecté le potentiel de croissance de l'économie mauricienne. Puis nous terminerons cette présentation en évoquant les problèmes de l'économie mauricienne qui sont liés à des insuffisances en matière de disponibilité du capital humain adéquat, ce qui concerne directement notre étude relative à la création d'un environnement favorable au développement d'une économie reposant sur la connaissance.

### **12.1. Le sucre, un ancien moteur encore important dont la restructuration reste un enjeu**

Les premières années du nouveau millénaire furent caractérisées par une croissance assez robuste, d'une moyenne de 5% entre 2000 et 2008 (voir infra tableau 12.1), en dépit de la fin imminente des accords préférentiels sur le sucre et le textile qui obscurcissait les perspectives d'avenir. Le graphique 12.1 (voir infra) permet de suivre l'évolution de la croissance du PIB ainsi que celle des principaux secteurs de l'économie. On peut y observer qu'en 2002 et 2005 la mauvaise performance des

secteurs du sucre et du textile coïncidèrent avec des taux de croissance plus faibles. Pour le sucre, ceci est dû au fait qu'outre les aléas climatiques qui affectent périodiquement la récolte de canne, les règles imposées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), créée en 1995, contraignaient l'Union européenne (UE) à mettre un terme aux prix préférentiels accordés jusqu'alors aux pays du groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP). En effet, les pays de l'UE n'étant plus autorisés à garantir aux producteurs européens des prix pour leur sucre, ils ne pouvaient accorder un tel avantage aux producteurs des pays de l'ACP. Une dérogation avait été obtenue auprès de l'OMC mais celle-ci expirait à la fin de l'année 2007. Concrètement, entre 2006 et 2009, le prix préférentiel de 632 euros la tonne de sucre importée des pays de l'ACP, dans la limite de 1,6 tonne, chuterait par paliers (-5% en 2006, -17% en 2008 et -36% en 2009) pour tomber finalement à 400 euros. De surcroît, les quotas d'importation garantis par l'UE baisseraient, passant de 18,5 millions de tonnes en 2005 à 12,5 millions en 2010. L'incidence de ces mesures serait d'autant plus grande pour Maurice que le pays fournissait un tiers du quota exporté à l'UE à prix préférentiel et que 90% de la production mauricienne de sucre était à destination du marché européen. Rien que pour l'année 2006, la valeur des exportations mauriciennes de sucre chuta de 500 millions de roupies et cette chute se poursuivit pour atteindre les 3,5 milliards de roupies en 2009<sup>1</sup>.

Dans l'optique de faire face à ces menaces, un Sugar Sector Strategic Plan fut adopté en 2001. Étale sur une période de cinq ans, ce plan organisa la restructuration de l'industrie sucrière dans le but de réduire les coûts de production et de diversifier la gamme de produits obtenus à partir de la canne à sucre. Entre autres mesures, des regroupements d'unités de production furent effectués dans le but de réaliser des économies d'échelle et des accords de départs anticipés à la retraite furent négociés pour réduire le nombre d'employés du secteur<sup>2</sup>. Cette restructuration majeure fut financée par l'État, les associations de producteurs et de planteurs mauriciens et des fonds

---

<sup>1</sup> Pour une présentation de l'évolution du secteur du sucre durant les années deux mille, voir notamment le Service européen pour l'action extérieure, « APE et sucre : ce qu'il faut savoir » communiqué de presse, [En ligne], consulté le 27 juin 2016, URL : [http://eeas.europa.eu/delegations/cote\\_ivoire/documents/eu\\_cote\\_ivoire/ape\\_sucr\\_fr.pdf](http://eeas.europa.eu/delegations/cote_ivoire/documents/eu_cote_ivoire/ape_sucr_fr.pdf); Agrapresse (Hebdomadaire) « Le protocole sucre dénoncé par les Vingt-sept », 08 octobre 2007 [En ligne], consulté le 28 juin 2016, URL : <http://www.agrapresse.fr/le-protocole-sucr-denonce-par-les-vingt-sept-art232376-5.html>; African Development Bank, Organisation for Economic Co-operation and Development and United Nations Development Program, African Economic Outlook, 2005-2006, Paris, OCDE, 2005, p.358.

<sup>2</sup> Ministry of Agro industry and Food Security, Sugar Sector Strategic Plan, 2001, [En ligne], consulté le 25 mai 2016, URL; <http://agriculture.govmu.org/English/Pages/Sugar-Sector-Strategic-Plan.aspx>.

spécialement prévus par l'UE pour aider les pays ACP concernés à s'adapter<sup>3</sup>. En dépit de ces mesures, le graphique 12.1 illustre le fait que le secteur du sucre éprouve toujours des difficultés à assurer sa pérennité, ayant enregistré plusieurs années de contraction.

**Tableau 12.1 : Quelques indicateurs macroéconomiques de Maurice (1), 2000-2015**

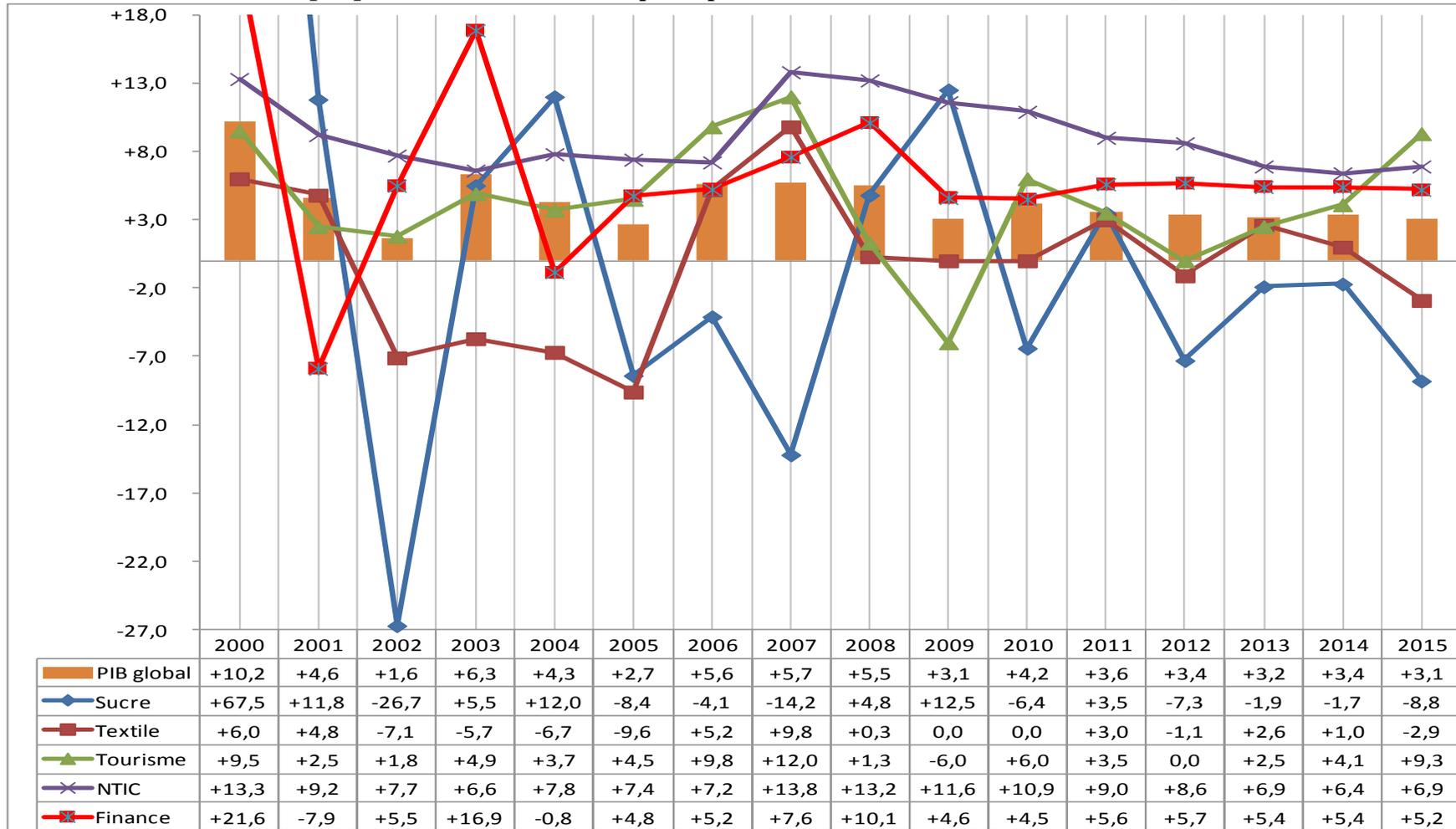
Année	Taux de Croissance réel du PIB <sup>4</sup> (%)	Chômage (%)	PIB par habitant aux prix du marché	
			En USD	Taux de croissance (%)
2000	10,2	6,5	4 635	7,39
2001	4,6	6,9	4 760	2,69
2002	1,6	7,6	4 815	1,17
2003	6,3	8,2	5 075	5,38
2004	4,3	8,4	5 275	3,94
2005	2,7	9,6	5 350	1,43
2006	5,6	9,0	5 593	4,54
2007	5,7	8,5	5 906	5,60
2008	5,5	7,2	6 216	5,23
2009	3,1	7,3	6 389	2,79
2010	4,2	7,6	6 631	3,79
2011	3,6	7,8	6 867	3,55
2012	3,4	8,0	7 065	2,88
2013	3,2	8,0	7 267	2,86
2014	3,4	7,8	7 485	3,01
2015	3,1	7,9	n.d.	n.d.

Source : C.S.O, [En ligne], consulté le 29 juin 2016, URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/default.aspx>; Base de données de la CNUCED, [En ligne], consulté le 27 juin 2016, URL : <http://unctadstat.unctad.org/FR/>.

<sup>3</sup> Service européen pour l'action extérieure, « APE et sucre », op. cit.

<sup>4</sup> Le taux s'applique au PIB aux prix de base, c'est-à-dire excluant les taxes et les subventions éventuelles.

**Graphique 12.1 : Croissance des principaux secteurs de l'économie mauricienne, 2000-2015**



Source : C.S.O, « Statistics by subject », [En ligne], consulté le 29 juin 2016, op. cit.

## 12.2. Le secteur du textile confronté à la nécessité d'augmenter sa valeur ajoutée et sa réactivité

L'expiration de l'accord multifibre en 2005 causa des problèmes de nature comparable à l'industrie textile mauricienne. En accord avec les principes de l'OMC, les droits d'importation imposés à certains grands producteurs de textile, tels que la Chine, l'Inde et le Bangladesh, furent réduits. La production textile mauricienne se concentrant essentiellement sur les vêtements de moyenne, voire de basse qualité, elle fut sévèrement affectée par cette concurrence additionnelle car les coûts de production mauriciens étaient supérieurs à ceux de nombreux autres pays exportateurs de textile de qualité équivalente<sup>5</sup>. Le secteur connut un répit de brève durée grâce à l'adoption de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), une loi américaine destinée à favoriser l'accès au marché américain des produits textiles issus des pays les moins développés de l'Afrique<sup>6</sup>. Bien que ne correspondant pas aux critères d'éligibilité selon le niveau de revenu par habitant, Maurice fait néanmoins partie des pays concernés par cette loi. Cependant, cette dépendance envers des accords préférentiels facilitant l'accès au marché de pays développés constitue l'une des principales faiblesses du secteur textile mauricien car de tels accords vont à l'encontre de la tendance à la libéralisation totale du commerce défendue par l'Organisation mondiale du commerce. En outre, l'UE et les Etats-Unis appliquèrent certaines mesures restrictives, affectant les exportations de textile mauricien<sup>7</sup>. Ajouté au coût comparativement plus élevé de la main-d'œuvre mauricienne, cela explique que la performance du secteur soit globalement assez mitigée et on estime qu'entre 2002 et 2006, 23 000 emplois furent supprimés<sup>8</sup>.

Pour redynamiser l'industrie textile mauricienne et la rendre compétitive et viable, plusieurs mesures ont été prises. En 2005, les activités du Mauritius Industrial Development Authority et de l'Export Processing Zone Development Authority furent réunies au sein d'*Enterprise Mauritius*<sup>9</sup>. Cette dernière assure la promotion des

---

<sup>5</sup> African Development Bank, Organisation for Economic Co-operation and Development and United Nations Development Program, African Economic Outlook, 2005-2006, op. cit., p.360.

<sup>6</sup> Cette loi fut votée pour la première fois en 2000 et en 2015 le Congrès américain a voté pour le prolongement des modalités de l'AGOA jusqu'en 2025. Voir Annexe 25 pour une présentation de l'AGOA.

<sup>7</sup> African Development Bank, Organisation for Economic Co-operation and Development and United Nations Development Program, African Economic Outlook, 2005-2006, op. cit., p.360.

<sup>8</sup> African Development Bank and Organisation for Economic Co-operation and Development, African Economic Outlook 2009, Paris, OCDE, 2009, p.436.

<sup>9</sup> EPZDA, MIDA and SUBEX-M (Transfer of Undertaking) Act, Act 19 of 2005.

exportations mauriciennes, accompagne la restructuration des entreprises, la montée en gamme technologique et aide avec la mise en place de stratégies coordonnées. Certains investisseurs locaux se sont eux-mêmes délocalisés vers des pays plus compétitifs et bénéficiant d'accès privilégiés au marché américain, tels que Madagascar, le Mozambique et le Sénégal. Ces actions ne se font pas pour autant forcément au détriment de l'économie mauricienne car les profits obtenus sont parfois réinvestis à Maurice dans le secteur des services, permettant aux investisseurs de diversifier leurs activités<sup>10</sup>.

La production s'est également élargie. Initialement concentrée sur la confection à faible valeur ajoutée, tels les t-shirts, les pantalons et les pull-overs, elle comprend maintenant des articles plus élaborés comme les chemises. De plus, dans le but de faciliter l'intégration verticale de la chaîne de valeur, les activités de filage et de tissage se sont également développées à Maurice<sup>11</sup>. Cela a permis de renforcer la compétitivité des entreprises qui ont la capacité d'intégrer verticalement leur activité et d'augmenter leur réactivité et leur adaptabilité à répondre au marché. En effet, les coûts de filage et de tissage sont moins élevés en Asie mais les producteurs mauriciens peuvent se démarquer s'ils parviennent à augmenter leur réactivité<sup>12</sup>. Le secteur du textile à Maurice peut également s'adapter en favorisant des PME dont la production se concentrerait sur des produits plus élaborés, tels les maillots de bain et la lingerie. Outre la valeur ajoutée supérieure de ces produits, des PME seraient plus à même de répondre très précisément aux demandes de marchés niches exigeants<sup>13</sup>. Enfin, des efforts sont faits pour se détourner des marchés traditionnels européens et américains, notamment en se tournant vers l'Inde, la Chine et le continent africain<sup>14</sup>.

---

<sup>10</sup> African Development Bank, Organisation for Economic Co-operation and Development and United Nations Development Program, African Economic Outlook, 2005-2006, op. cit., pp.360-361.

<sup>11</sup> African Development Bank and Organisation for Economic Co-operation and Development, African Economic Outlook 2009, op. cit., p.436.

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> Ibid.

<sup>14</sup> Government Information Service, Mauritius 40 Years After : New Goals, New Challenges, p.12, [En ligne], consulté le 14 mai 2016, URL : <http://gis.govmu.org/English/Documents/Mag40.pdf>.

### **12.3. Une économie performante malgré tout**

Les secteurs du sucre et du textile, piliers traditionnels, durent donc faire face à des défis qu'ils n'ont toujours pas entièrement surmontés mais on constate malgré tout dans le tableau 12.1 (voir supra) que l'économie mauricienne est parvenue à maintenir dans l'ensemble des taux de croissance honorables. De solides acquis lui ont permis de se maintenir sur une trajectoire de croissance relativement robuste. Une économie raisonnablement diversifiée reposant sur les cinq piliers que sont le sucre, le textile, le tourisme, les nouvelles technologies de l'information et de la télécommunication (NTIC) et le secteur financier (voir supra graphique 12.1), un secteur privé actif, une épargne nationale robuste (voir infra tableau 12.2), des institutions solides et des politiques macroéconomiques saines ont permis d'atténuer les effets négatifs des problèmes rencontrés par ailleurs. On remarque cependant dans le tableau 12.2 une nette tendance à la baisse de l'Épargne Nationale Brute<sup>15</sup> (ENB) depuis le milieu des années deux mille et dans le tableau 12.4 (voir infra), un déficit croissant de la balance des paiements et une dette publique de plus en plus conséquente ; ces éléments doivent être pris en compte rapidement pour maintenir la bonne performance. Le tableau 12.5 (voir infra) montre quant à lui une baisse de la formation brute de capital fixe en pourcentage du PIB, le secteur public jouant toujours un rôle assez important, mais des fluctuations assez notables dans la part attribuable aux capitaux étrangers.

### **12.4. La crise financière, révélatrice des faiblesses de l'économie mauricienne**

Étant donné l'ouverture de l'économie mauricienne, les effets de la crise financière de la fin de la décennie 2000 n'épargnèrent pas le pays. Celle-ci aggrava les conséquences des déséquilibres causés par l'échéance des traitements préférentiels sur lesquels Maurice avait appuyé sa croissance jusqu'alors. En effet, l'écart entre les importations continuellement supérieures aux exportations (voir infra le solde de la balance commerciale des biens et services dans le tableau 12.4) fut amplifié par la hausse des

---

<sup>15</sup> L'ENB est calculé en déduisant la consommation du Produit National Brut. Il comprend l'épargne des particuliers, des entreprises et du gouvernement, mais exclut l'épargne étrangère.

prix de biens et des services importés (voir tableau 12.3), en particulier des produits alimentaires, le pétrole, les services d'assurance et de fret<sup>16</sup>.

**Tableau 12.2 : Epargne Nationale Brute à Maurice (millions de MUR), 1980-2015**

Années	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005-2009	2010 <sup>17</sup> -2015
Moyenne de croissance de l'ENB	14,40%	31,11%	13,62%	11,79%	7,75%	1,31%	9,94%
Moyenne ENB en % du PNB <sup>18</sup>	13,90%	26,22%	27,46%	25,93%	26,08%	17,49%	15,05%

Source: C.S.O, [En ligne], consulté le 29 juin 2016, URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/National-Accounts.aspx>.

**Tableau 12.3 : Indice de prix à l'exportation et à l'importation pour Maurice, 2004-2014**

	Indice 2007=100										
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Indice prix export	84,4	89,2	95,0	100,0	97,2	96,7	93,7	97,2	103,9	108,6	105,9
Indice prix import	72,3	83,9	94,5	100,0	109,6	103,2	110,6	117,6	124,6	122,7	119,0

Source: C.S.O, [En ligne], consulté le 29 juin 2016, URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/External-Trade.aspx>.

<sup>16</sup> African Development Bank and Organisation for Economic Co-operation and Development, African Economic Outlook 2009, op. cit., p.442.

<sup>17</sup> A partir de 2010, les statistiques mauriciennes font une distinction entre PNB et ENB ne tenant pas compte des transferts en provenance de l'étranger et à destination des entreprises incorporées localement mais dont l'activité est essentiellement à l'étranger et PNB et ENB tenant compte de ceux-ci. Les chiffres utilisés ici se rapportent au PNB et à l'ENB qui tiennent compte de ces transferts pour mieux refléter la composante nationale de ces indicateurs. Pour plus d'information sur les statistiques mauriciennes, voir C.S.O, [En ligne], consulté le 29 juin 2016, URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/National-Accounts.aspx>. Pour des informations sur les entreprises incorporées localement mais dont l'activité est essentiellement à l'étranger (Global Business Company – GBC), voir Conyers Dill & Pearman, Société de Type « Global Business Companies » de l'île Maurice, [En ligne], consulté le 15 juin 2016, URL : [https://www.conyersdill.com/publication-files/Pub\\_MRU\\_Mauritius\\_Publication\\_in\\_French.pdf](https://www.conyersdill.com/publication-files/Pub_MRU_Mauritius_Publication_in_French.pdf).

<sup>18</sup> Le Produit National Brut (PNB) mesure l'activité économique des nationaux d'un pays, qu'ils opèrent sur le territoire national ou à l'étranger. Le Produit Intérieur Brut (PIB) mesure l'activité économique à l'intérieur des frontières géographiques d'un pays, incluant les entités nationales et étrangères. Le PNB permet de mieux capturer la performance des entités nationales d'une économie.

**Tableau 12.4 : Quelques indicateurs macroéconomiques de Maurice<sup>19</sup>(2),  
2000-2014**

Année	Balance du commerce des biens		Balance du commerce de services		Balance commerciale (biens et services)		IDE entrant		Balance des paiements (balance courante)		Dettes publiques % PIB
	Valeur	% PIB	Valeur	% PIB	Valeur	% PIB	Valeur	% PIB	Valeur	% PIB	
2000	-392	8%	308	7%	-85	2%	277	5,9%	-37	0,8%	33%
2001	-218	5%	412	9%	194	4%	-26	0,6%	276	6%	31%
2002	-211	4%	356	7%	145	3%	32	0,7%	249	5%	40%
2003	-303	5%	374	6%	71	1%	62	1,1%	93	1,6%	46%
2004	-579	9%	432	7%	-147	2%	11	0,2%	-112	1,7%	40%
2005	-797	12%	420	6%	-377	6%	42	0,6%	-324	5%	43%
2006	-1080	16%	354	5%	-726	11%	105	1,6%	-604	9%	40%
2007	-1418	18%	636	8%	-782	10%	339	4,4%	-434	5,6%	36%
2008	-2002	21%	624	6%	-1378	14%	383	4%	-976	10%	35%
2009	-1565	18%	632	7%	-934	11%	248	2,8%	-655	7,4%	38%
2010	-1895	20%	716	7%	-1179	12%	430	4,4%	-1006	10,3%	50%
2011	-2352	21%	791	7%	-1561	14%	433	3,9%	-1560	14%	51%
2012	-2456	21%	965	8%	-1491	13%	589	5,1%	-828	7%	50%
2013	-2269	19%	566	5%	-1704	14%	259	2,2%	-1180	10%	54%
2014	-2260	18%	692	5%	-1568	12%	418	3,3%	-1289	10%	54%

Source : Base de données de la CNUCED, [En ligne], consulté le 27 juin 2016, op. cit.; Base de données de la Banque mondiale, [En ligne], consulté le 5 mai 2016, URL :

<http://databank.worldbank.org/data/home.aspx>; FMI, « Communiqué de presse : IMF Executive Board Concludes 2015 Article IV Consultation with Mauritius », [En ligne], consulté le 26 juin 2016, URL : <http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2016/pr16116.htm>.

### 12.4.1. Les dépenses publiques : rationaliser la fiscalité pour améliorer la gestion de la dette

La crise financière a, en outre, mis en avant la nécessité de contrôler les dépenses publiques afin de réduire le poids de la dette pour l'économie. Le système public, qualifié d'omniprésent et d'efficace, était ainsi décrit dans une publication gouvernementale :

The over-burdened bloated public sector, with its whole gamut of social welfare programmes was collapsing under its own weight and no longer reached the people they were meant for. The multiple of incentives for different sectors was working at cross-purposes [...]<sup>20</sup>

Déjà en 2004, la Mauritius Revenue Authority<sup>21</sup> avait été créée pour gérer plus efficacement les prélèvements fiscaux. Pour s'attaquer au problème d'un déficit

<sup>19</sup> En USD millions à prix courants ou en pourcentage du PIB.

<sup>20</sup> Government Information Service, Mauritius 40 Years After, op. cit., p.22.

<sup>21</sup> The Mauritius Revenue Authority Act 2004, Act No. 33 of 2004.

croissant, le budget de 2006 prévoyait d'introduire des mesures visant à rendre l'économie plus adaptable et à moderniser le système de prélèvements fiscaux et de dépenses publiques afin de le rendre plus efficace.

The Government is bringing about sweeping changes in personal income tax, corporate income tax, registration duty, customs duties, excise taxation, motor vehicle taxation and tax administration. These changes will give Mauritius an edge to make the transition from preferences to a globally competitive economy. [...] On the revenue side, major initiatives have been taken to modernise and simplify our tax system [...] <sup>22</sup>

Entre autres mesures prises dans ce budget, on peut évoquer le « Business Facilitation Act<sup>23</sup> » dont le but est de centraliser la procédure de création d'entreprise pour la simplifier, la réunion des activités communes du Mauritius Industrial Development Authority (MIDA) et du Export Processing Zone Development Authority (EPZDA) au sein d'Enterprise Mauritius pour qu'il n'y ait qu'un interlocuteur unique pour répondre aux questions des entreprises en activité à Maurice, l'ouverture du marché du travail local à la main-d'œuvre étrangère pour remédier aux éventuelles pénuries, une réduction des tarifs dans l'optique, à terme, de faire de l'île une zone hors taxe et une élimination progressive d'une législation différenciée pour les entreprises de la zone franche et le reste de l'économie<sup>24</sup>. La loi de finances de 2006<sup>25</sup> visait essentiellement à mettre en œuvre une partie des décisions portant sur le budget de 2006-2007. De même, dans le but d'augmenter les revenus fiscaux de l'État, un taux unique d'imposition, fixé à 15%, appliqué aux revenus des personnes physiques et aux sociétés fut introduit en 2009 pour réduire les possibilités de fraude fiscale et simplifier le système au maximum :

The complex, non-transparent system offers opportunities for evasion and avoidance, leading to inequity and inefficiency. Taxpayers with similar incomes pay vastly different shares of income tax and higher income households often pay a lower share of their income as tax than households with less income. Government is therefore making fundamental changes to restore fairness and set low tax rates that allow us to do away with exemptions that pervert the tax regime. The new system is

---

<sup>22</sup> Rama Krishna Sithanen, « Securing the Transition: From Trade Preferences to Global Competition », 2006/2007 Budget Speech, Ministry of Finance of Mauritius, Government Printing, 2006.

<sup>23</sup> The Business Facilitation (Miscellaneous Provisions) Act 2006.

<sup>24</sup> Rama Krishna Sithanen, « Securing the Transition », op. cit.

<sup>25</sup> Finance Act 2006, Act No. 15 of 2006.

simple, transparent, easy to comply with and eliminates discretion<sup>26</sup>.

Symbolisant la détermination de l'État de s'attaquer au déséquilibre fiscal, une loi sur la gestion de la dette publique, le Public Debt Management Act, fut votée en 2008, engageant l'État à plafonner la dette à 50% du PIB à partir de 2018<sup>27</sup>.

**Tableau 12.5 : Indicateurs sur la Formation Brute de Capital Fixe à Maurice, 2000-2015<sup>28</sup>**

Année	Formation Brute de Capital Fixe (% du PIB)		
	% public de la FBCF	% privé de la FBCF (local et étranger)	% IDE de la FBCF
2000	22,5		
	28	72	26,3
2001	22,3		
	31,1	68,9	-2,5
2002	21,4		
	31,5	68,5	3,1
2003	22,5		
	38,3	61,7	4,7
2004	21,7		
	30	70	0,8
2005	21,5		
	29	71	3
2006	24,2		
	31	69	6,5
2007	25,1		
	21,4	78,6	17,3
2008	24,6		
	16,8	83,2	16,1
2009	26,4		
	25	75	10,6
2010	24,9		
	24,5	75,5	17,8
2011	23,5		
	23,1	76,9	16
2012	22,7		
	24	76	22,4
2013	20,9		
	23,6	76,4	10,2
2014	18,9		
	25,6	74,4	N/A
2015	17,5		
	27,2	72,8	N/A

Source : C.S.O, « National Accounts », [En ligne], consulté le 29 juin 2016, op. cit.; Base de données de la CNUCED, [En ligne], consulté le 29 juin 2016, op. cit.

<sup>26</sup> Rama Krishna Sithanen, « Securing the Transition », op. cit.

<sup>27</sup> Act No. 5 of 2008, p.10.

<sup>28</sup> Pour le FBCF en % du PIB, la part publique et la part privée de la FBCF, la méthode de calcul utilisée pour les années 2000-2010 est basée sur le 1993 System of National Accounts (1993 SNA) et le National Standard Industrial Classification of Economic Activities, Revision 1 (NSIC, Rev. 1) alors que les chiffres pour les années 2011-2015 sont calculés à partir du 2008 SNA et le NSIC Rev.2.

## 12.5. Le secteur privé, acteur essentiel de la réussite

Le secteur privé ayant toujours joué un rôle actif, les mesures pour redynamiser l'économie mauricienne incluent des actions pour renforcer le partenariat public-privé<sup>29</sup>. Par exemple, toujours dans le sillage de la crise financière et face à la nécessité de mettre sur pied des mesures pour permettre à l'économie de faire face, le gouvernement décida de proposer un plan de relance en décembre 2008<sup>30</sup>. Celui-ci prévoyait l'implication du secteur privé à travers de nombreuses initiatives de coopération. A titre d'exemple, un programme baptisé Mechanism for Transitional Support Programme (MTSP), financé par le gouvernement, les banques commerciales et les entreprises a été conçu pour les entreprises du secteur manufacturier éprouvant des difficultés dues à l'incidence de la crise sur leurs activités<sup>31</sup>. De même, le principal organe représentant les intérêts du secteur privé, le Joint Economic Council (JEC), est invariablement impliqué dans les questions traitant de l'avenir économique de l'île. Les opinions exprimées par le JEC sont prises en compte par le gouvernement, comme en témoigne le fait que l'avis émis par le Président du JEC à propos du budget 2015-2016 ait été évoqué par un membre du parlement lors de sessions parlementaires. Du reste, les voix d'autres acteurs du secteur privé sont aussi entendues<sup>32</sup> :

En ce qui concerne mon propos aujourd'hui sur l'effet potentiel du budget sur la croissance économique par le biais de la confiance qu'il a créée parmi les investisseurs, je cite, ici, certaines des réactions.

I quote now the Joint Economic Council which held a press conference on Monday night of 23 March after the Budget 2015-2016 Speech. Director Mr Raj Makoon said, among other things, -

“This is a courageous Budget that promotes private investment. [...]”

De son côté M. Jocelyn Kwok, le Chief Executive de l'AHRIM, Association des Etablissements Hôtelières et Restaurateurs de l'île Maurice a déclaré au quotidien 'Le Mauricien' du 24 mars, et je cite –

---

<sup>29</sup> Pour une présentation du partenariat public-privé à Maurice, voir Rojid Sawkut, Seetana Boopen et Shalini Ramessur, « Are State Business Relations important to Economic Growth? Evidence from Mauritius », Institutions for Pro-Poor Growth Discussion Paper, Series 36, 2010.

<sup>30</sup> The Additional Stimulus Package (Miscellaneous Provisions) Act 2009, Act No. 1 of 2009. Les grandes lignes de ce plan, d'un budget équivalent à 3% du PIB, furent l'accélération de l'implémentation de projets d'investissement publics, l'implication renforcée du secteur privé et des subventions additionnelles sur certains produits de base.

<sup>31</sup> Rojid Sawkut, Seetana Boopen et Shalini Ramessur, « Are State Business Relations important to Economic Growth? », op. cit. p.15.

<sup>32</sup> Ces opinions étant positives, il n'est pas étonnant qu'un membre du gouvernement les reprenne pour donner plus de poids à ses arguments. Cependant, elles illustrent que le secteur privé a voix au chapitre et que ses principaux représentants sont en outre très favorables au rôle actif qui leur est attribué au sein de l'économie mauricienne.

« Un budget pro-investissement et pro-emploi. [...] »  
Par ailleurs, lors d'une récente réunion des secteurs - public et privé, présidée par M. Gaëtan Siew<sup>33</sup> le budget a été favorablement accueilli selon la presse quotidienne en date du 07 avril<sup>34</sup>.

Il nous semble que l'on peut également évoquer les efforts récents du gouvernement pour développer l'activité des PME pour illustrer la volonté de mettre l'ensemble de l'économie mauricienne à contribution dans le but de poursuivre la croissance. En effet, l'implication du secteur privé ne concerne pas uniquement les grandes entreprises industrielles, mais il s'agit également de favoriser l'activité des petites structures et d'augmenter leur compétitivité à l'export. La Small and Medium Enterprise Development Organisation (SMIDO), existe déjà depuis 1993 et se consacre exclusivement à apporter un soutien institutionnel aux PME mais des efforts récents ont été consentis pour simplifier les procédures, parfois longues et fastidieuses. Des mécanismes ciblés pour les PME ont été mis sur pied. Ces dernières payent un impôt sur les sociétés inférieur à celui d'autres entreprises et peuvent importer hors taxe les matières premières et équipements. Des facilités d'emprunts et de levée de fonds leur sont aussi accordées. Pour encourager les secteurs innovants, en particulier dans l'activité manufacturière et les NTIC, des projets de financement par capital risque ont été créés, donnant la possibilité aux investisseurs de racheter leur participation au bout de quelques années. La SMIDO fournit des études de marché, effectue de la veille concurrentielle et dispense des cours en comptabilité, management et sur la promotion à l'export. En termes d'infrastructures, un espace aménagé, consacré aux PME, a été créé près de Port-Louis, la capitale de l'île. La Banque de développement, la Banque postale et la Banque coopérative de Maurice leur apportent un soutien financier<sup>35</sup>.

## **12.6. Une diversification toujours plus grande**

### **12.6.1. Les partenaires commerciaux**

Par ailleurs, Maurice dépend fortement des marchés européens et américains pour ses exportations (voir infra le graphique 12.2). La baisse notable de celles-ci dans le sillage

---

<sup>33</sup> Président du Construction Industry Development Board et en tant que tel, un acteur important dans les projets infrastructurels.

<sup>34</sup> Gouvernement de la République de Maurice, Sixth National Assembly, Parliamentary Debates, [En ligne], consulté le 28 juin 2016, URL : <http://mauritiusassembly.govmu.org/English/hansard/Documents/2016/hansard0116.pdf>.

<sup>35</sup> African Development Bank, Organisation for Economic Co-operation and Development and United Nations Development Program, African Economic Outlook, 2004-2005, Paris, OCDE, 2004, p.319.

de la crise a souligné qu'il était urgent pour l'île de diversifier ses partenaires commerciaux. On constate que pour ses importations, Maurice se tourne progressivement vers ses partenaires régionaux tels que l'Inde, la Malaisie, les Émirats Arabes Unis et le Singapour<sup>36</sup>.

### 12.6.2. Les piliers de l'économie

La diversification de l'économie comme moyen de résister aux chocs externes a poussé les autorités mauriciennes à mettre en place les bases permettant de favoriser de nombreux nouveaux secteurs à l'avenir. Ces dernières années, les piliers stables de l'économie furent les services financiers et les NTIC, le tourisme étant plus fluctuant. Après une baisse des arrivées et des recettes issues du tourisme et liée à la crise financière (voir infra graphique 12.3), le secteur a par la suite connu un regain de performance. Dans son sillage et du fait des nombreux projets d'infrastructures en cours, la construction a enregistré une croissance robuste entre 2000 et 2010<sup>37</sup> mais accuse un net ralentissement depuis<sup>38</sup>. Étant donnée l'abondance persistante de main-d'œuvre relativement peu qualifiée à Maurice, ce secteur a joué un rôle stratégique d'employeur pour une part importante de la population<sup>39</sup>. Selon un livre blanc sur la construction daté de 2013, la superficie limitée de Maurice et la forte concurrence existant au sein du secteur expliquent la contraction vécue par celui-ci depuis quelques années<sup>40</sup>.

---

<sup>36</sup> African Development Bank, Organisation for Economic Co-operation and Development and United Nations Development Program, African Economic Outlook, 2011, Paris, OCDE, 2011, p.204.

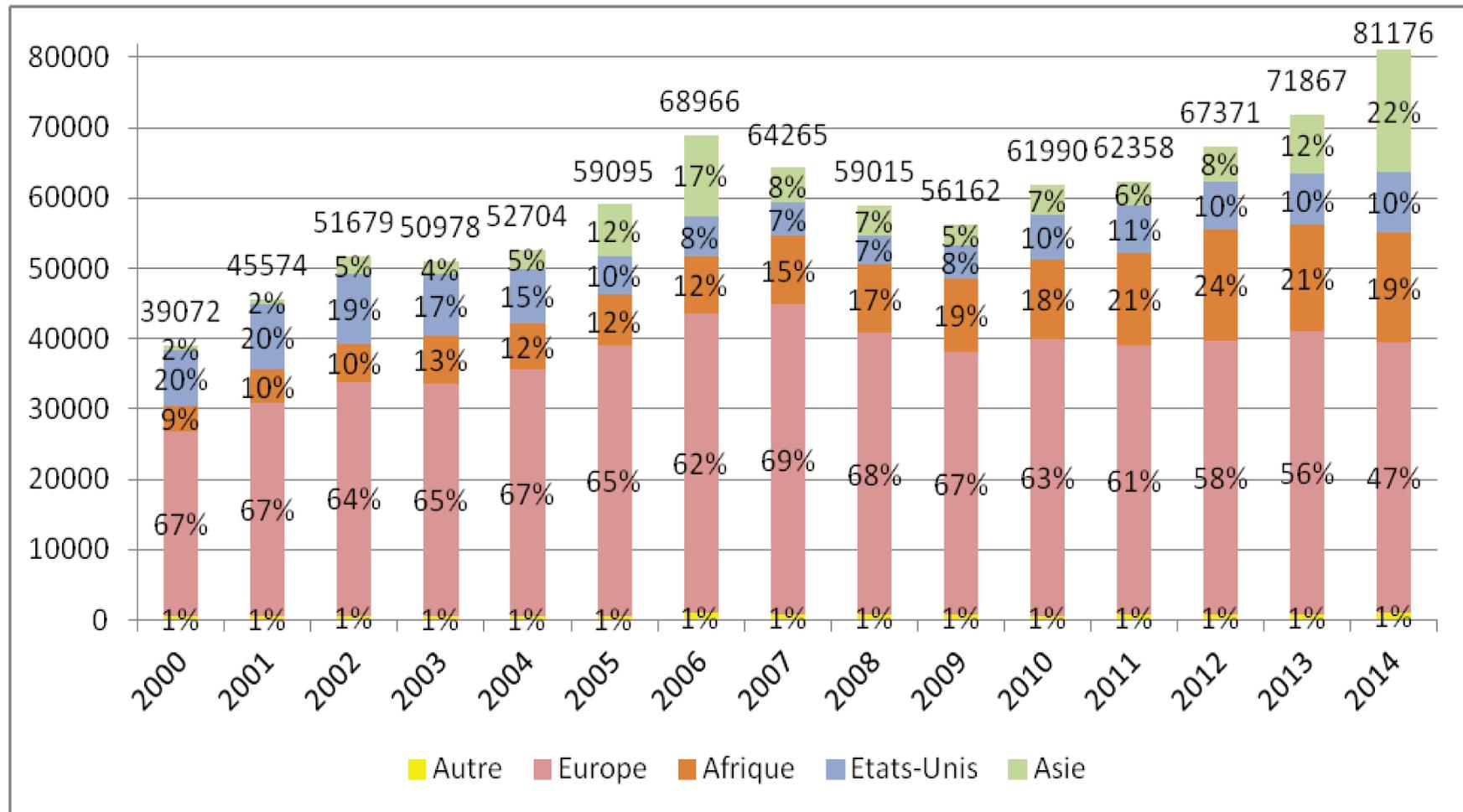
<sup>37</sup> La croissance moyenne sur cette période fut de 6,7% et le nombre d'emploi associés étaient de 55 000 environ – Construction Industry Development Board, A Strategy Paper for the Construction Industry, p.1, [En ligne], consulté le 28 juin 2016, URL : <http://cidb.govmu.org/English/Publication-Reports/Reports%20on%20Construction%20Industry/Documents/Download%20Strategy%20Paper%20for%20the%20Construction%20Industry.pdf>.

<sup>38</sup> Le taux de croissance entre 2011 et 2015 fut de l'ordre de -5,5%, calculés à partir des statistiques du Central Statistical Office.

<sup>39</sup> Construction Industry Development Board, A Strategy Paper for the Construction Industry, op. cit., p.3.

<sup>40</sup> Ibid., pp.7-8.

**Graphique 12.2 : Destination des exportations mauriciennes (en MUR millions et en %), 2000-2014**



Source: C.S.O, « External Trade » [En ligne], consulté le 29 juin 2016, op. cit.

### 12.6.3. Les relais pour l'avenir

Plus récemment, des secteurs plus intensifs en connaissance tels que l'enseignement supérieur et les services médicaux ont vu le jour. Dans le premier cas, l'offre nouvelle d'enseignement supérieur est assurée par des établissements étrangers en partenariat avec des institutions et des prestataires locaux<sup>41</sup> et dans le deuxième cas, on a vu l'ouverture de nouveaux établissements privés fournissant des soins esthétiques et médicaux et visant à attirer une clientèle régionale, voire internationale<sup>42</sup>. Enfin, en accord avec les conclusions des réunions des petits États insulaires en développement (PEID) depuis le programme d'action élaboré à la Barbade en 1994<sup>43</sup>, les concepts d'« économie verte » et d'« économie bleue » reflètent le souhait exprimé par les autorités mauriciennes d'utiliser les ressources naturelles et marines à leur disposition mais de manière durable, écologique et responsable, dans l'élaboration de projets pour le futur<sup>44</sup>. Des villes écologiques, le développement de la biologie marine, l'exploitation halieutique responsable et d'autres projets de ce genre sont appelés à se développer. En lien avec une vision de pérenniser la croissance de Maurice et d'atténuer les fluctuations et les effets des chocs externes, un fonds souverain, le « Legacy Sovereign Fund » est en voie d'être constitué<sup>45</sup>.

---

<sup>41</sup> Cet aspect sera présenté plus en détail dans la chapitre 14 de cette thèse.

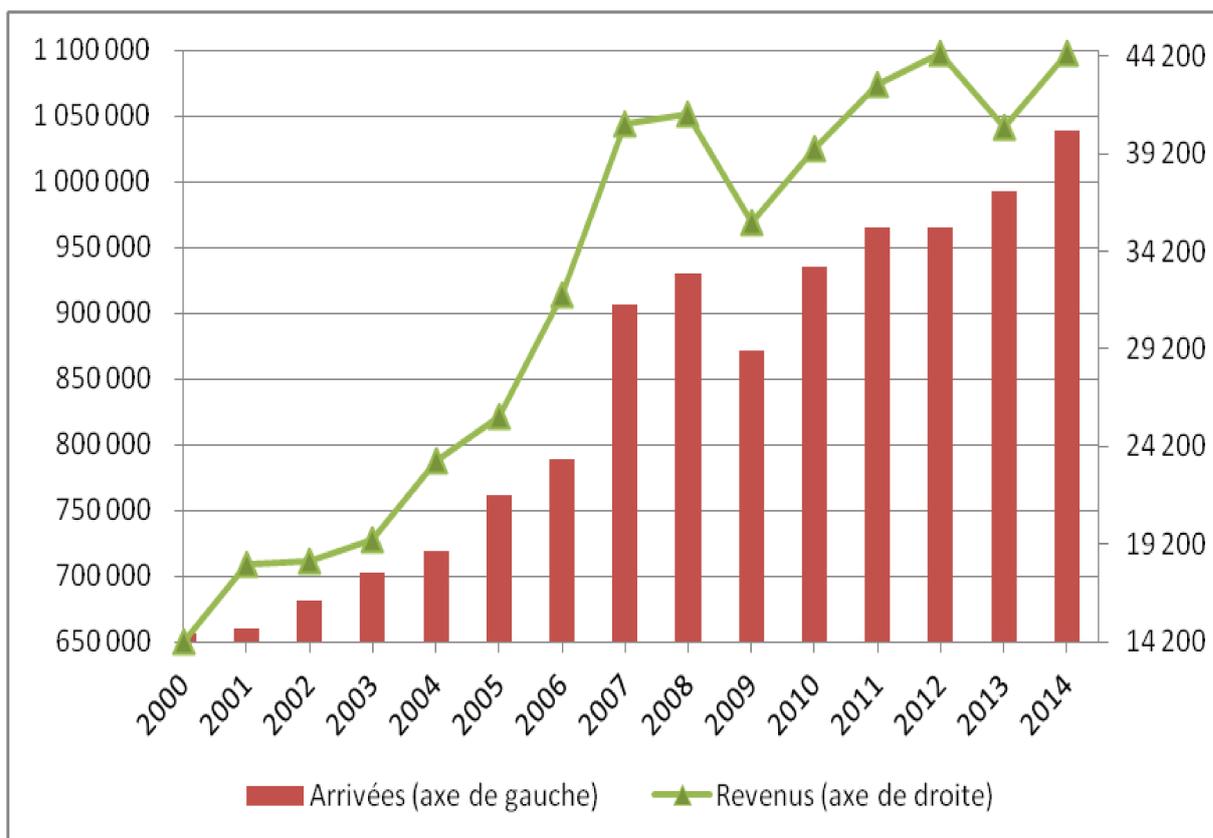
<sup>42</sup> Le Centre de chirurgie esthétique de l'Océan Indien existe depuis 2000 et l'hôpital Apollo Bramwell a ouvert en 2010. Voir CCEOI, [En ligne], consulté le 2 juillet 2016, URL : <http://www.esthetiqueoi.com/>; Apollo Bramwell, [En ligne], consulté le 2 juillet 2016, URL : [http://www.apollobramwell.com/international\\_services](http://www.apollobramwell.com/international_services).

<sup>43</sup> Les petits États insulaires en développement se réunissent périodiquement lors de sommets pour élaborer des stratégies de développement autour des spécificités et des problématiques qui leur sont propres.

<sup>44</sup> Voir notamment Keshore Kumar Heeramun, « National Initiatives on Green Economy. The case of Mauritius », Présentation Powerpoint pour l'OCDE, [En ligne], consulté le 15 juin 2016, URL: [http://www.oecd.org/dac/environment-development/Presentation%20on%20Green%20Economy%20-%20Mauritius\\_K.Kumar%20Heeramun.pdf](http://www.oecd.org/dac/environment-development/Presentation%20on%20Green%20Economy%20-%20Mauritius_K.Kumar%20Heeramun.pdf).

<sup>45</sup> Gouvernement du Maurice, [En ligne], consulté le 12 juin 2016, URL : <http://www.govmu.org/English/News/Pages/Legacy-Sovereign-Fund-Investing-for-future-generations.aspx>.

**Graphique 12.3 : Arrivées touristiques et revenus à Maurice (millions de MUR), 2000-2014**



Source: CSO, « Historical Series National Accounts », [En ligne], consulté le 7 mai 2016, URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/INTERNATIONAL-TRAVEL-and-TOURISM.aspx>.

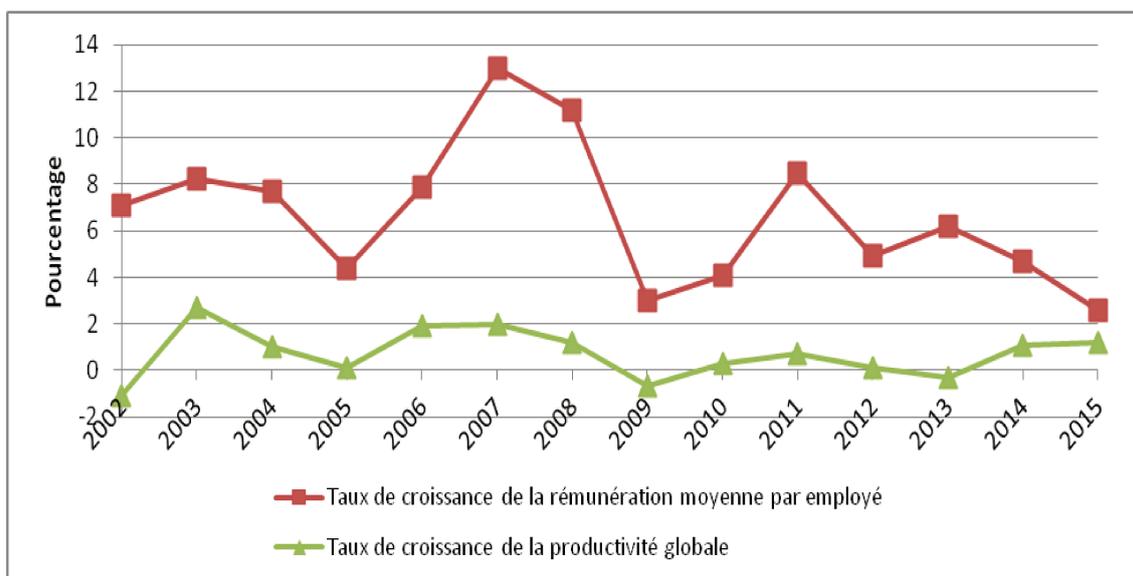
## 12.7. Faible productivité et compétitivité en baisse, des problèmes à résoudre rapidement

S'ajoutant aux défis déjà évoqués, la productivité stagnante et la compétitivité en baisse de Maurice est un problème pour une bonne performance durable de l'économie<sup>46</sup>.

<sup>46</sup> Les indicateurs de productivité sont utilisés pour évaluer la capacité d'un pays à produire efficacement des produits finis à partir des intrants utilisés. Ces intrants comprennent les ressources physiques, techniques, humaines et financières. Une productivité élevée reflète la capacité d'une économie à créer de la valeur, ce qui se traduit normalement par des salaires en hausse, donc l'amélioration des niveaux de vie. L'amélioration de la productivité bénéficie à l'économie en contribuant à la croissance, à l'entreprise en assurant sa compétitivité et sa pérennité, aux employés grâce à des salaires plus élevés, à l'État grâce à des revenus fiscaux stables et aux consommateurs qui bénéficient de prix plus compétitifs. L'économiste américain Robert Solow a commenté sur la productivité en arguant que les mutations contemporaines d'une économie qui repose de plus en plus sur les services, ont affecté négativement l'évolution de la productivité. Pour une explication de l'importance de la productivité, voir notamment Isabelle Ramdoo, « What is Productivity and Why do We Care about It ? », *L'Express*, 22 juin 2005, [En ligne], consulté le 15 juin 2016, URL : <http://www.lexpress.mu/article/what-productivity-and-why-do-we-care-about-it>; pour une revue de la littérature sur la productivité, voir notamment MCB group, « Mauritius Inc. : Rising up to the Productivity Challenge » MCB Focus Occasional Paper, No. 61, July 2015. Voir également les

L'importance de ces aspects est telle qu'une loi votée en 1999 a vu la création d'un « National Productivity and Competitiveness Council »<sup>47</sup>. Plus récemment, l'« Economic Restructuring and Competitiveness Program »<sup>48</sup> a été mis en place en 2010. Après une croissance de la productivité supérieure à 1% durant les années quatre-vingt et d'1% dans les années quatre-vingt-dix, la tendance à la baisse se poursuit et pour la période 2002-2015, la moyenne est de l'ordre de 0,73%<sup>49</sup>. On observe sur le graphique 12.4 que le taux de croissance de la productivité a très peu évolué ces dernières années alors que la rémunération moyenne par employé accuse un ralentissement notable, conformément à ce que la théorie prévoit<sup>50</sup> lorsque la productivité stagne.

**Graphique 12.4 : Taux de croissance de la productivité et des salaires dans l'économie mauricienne, 2002-2015**



Source : C.S.O, [En ligne], consulté le 29 juin 2016, URL :

<http://statsmauritius.govmu.org/English/Publications/Pages/Productivity-and-Competitiveness-Indicators-2002---2012.aspx>.

travaux de Robert Solow. À titre d'exemple, Martin Neil Baily et Robert Solow, « International Productivity Comparisons Built from the Firm Level », *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 15, No. 3, 2001, pp.151-172. Voir également l'annexe 26 pour l'évolution de la notation et du rang de Maurice dans des classements internationaux évaluant la compétitivité et la capacité à innover.

<sup>47</sup> National Productivity and Competitiveness Council Act, Act 9 of 1999.

<sup>48</sup> Cette initiative vise à diversifier les exportations vers de nouveaux marchés, à réduire le taux d'endettement et à restructurer les entreprises, à assurer la formation des employés dont les compétences et les connaissances sont obsolètes, à mettre à jour les infrastructures publiques et à améliorer l'environnement de régulation des affaires.

<sup>49</sup> Ali Zafar, « Mauritius: An Economic Success Story Success Story » in Punam Chuhan-Pole et Manka Angwafo, *Yes, Africa Can. Success Stories from a Dynamic Continent*, Washington, World Bank, 2011, p.94 et à partir de calculs effectués avec les statistiques du CSO.

<sup>50</sup> Voir la note 46 de ce chapitre.

Maurice possède de bonnes institutions, son cadre législatif est constamment adapté à ses nouveaux besoins, son secteur privé est dynamique et son ouverture économique est avérée. Ces éléments ont contribué à créer un environnement propice à la conduite des affaires et devraient être favorables à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité. Or, le pays souffre de certaines lacunes et de faiblesses qui semblent causer une stagnation de la productivité. Parmi les multiples problèmes identifiés, le retard technologique dans certains domaines, en particulier dans l'industrie manufacturière, les écarts de performance observés au sein d'une même industrie<sup>51</sup> suggérant un manque de transfert de technologie et de savoir-faire à l'échelle locale et l'inadéquation entre les compétences disponibles localement et les besoins de l'économie<sup>52</sup> font partie des plus urgents à traiter. Les initiatives de l'État pour s'attaquer à cette productivité faible, qui mine la compétitivité locale, vont des mesures prises et décrites plus haut concernant l'amélioration du cadre macroéconomique local et l'environnement des affaires à des efforts pour améliorer l'offre locale d'éducation et de formation, dans le but de répondre aux besoins du marché et d'améliorer la capacité d'absorption de nouvelles technologies<sup>53</sup>.

Du fait de l'inadéquation entre les compétences disponibles et celles requises sur le marché du travail, le taux de chômage est relativement élevé, en moyenne de 7,89% pour la période 2000-2015 (voir supra tableau 12.1). Les causes du chômage à Maurice sont multiples. D'une part, comme indiqué ci-dessus, il résulte du déplacement rapide de l'économie vers une prépondérance de services spécifiques hautement qualifiés, provoquant d'un côté une pénurie de main-d'œuvre mais de l'autre côté, un excédent de main-d'œuvre dont les qualifications sont inadéquates. D'autre part, le manque de fluidité au sein du marché de travail est aussi mis en cause; en effet, il n'est pas possible de redistribuer facilement le capital humain vers les secteurs désormais productifs de l'économie du fait de l'écart entre la nature manuelle et peu qualifiée de certaines activités et les hautes qualifications et compétences requises pour les nouveaux moteurs de la croissance<sup>54</sup>. On peut rajouter un taux de participation féminine au marché du

---

<sup>51</sup> Isabelle Ramdoo note ainsi qu'alors que certaines entreprises de textile ont enregistré une bonne performance durant la crise, d'autres ont été contraintes de cesser leur activité – Isabelle Ramdoo, « What is Productivity and Why do We Care about It ? », op. cit.

<sup>52</sup> MCB group, « Mauritius Inc. » op. cit., p.9.

<sup>53</sup> Ibid.; WEF, The Human Capital Report 2015, Genève, WEF, 2015.

<sup>54</sup> African Development Bank, Organisation for Economic Co-operation and Development and United Nations Development Program, African Economic Outlook, 2004-2005, op. cit., p.318.

travail inférieur à la moyenne des pays avec un niveau de développement similaire à Maurice<sup>55</sup>. Outre des mesures pour assouplir la législation et un recours à l'importation de main-d'œuvre pour faire face aux besoins actuels de l'économie mauricienne<sup>56</sup>, il est nécessaire d'adapter le capital humain disponible aux besoins de l'économie nationale, qui s'oriente de plus en plus vers des activités intensives en connaissance.

## Conclusion

Cette présentation de la trajectoire économique de ces dernières années souligne, une fois de plus, que l'atout majeur de Maurice semble venir de sa capacité à faire face aux défis auxquels elle est confrontée grâce à de solides acquis institutionnels. Malgré une trajectoire qui jusqu'alors, a reposé sur une croissance protégée, la perspective de devoir entrer dans une nouvelle phase caractérisée par une concurrence plus ouverte et par la nécessité d'avoir une offre compétitive de biens et de services, ne semble pas représenter un obstacle insurmontable, des mesures ayant été prises pour diversifier l'économie et pour réduire la dépendance envers les secteurs bénéficiant de régimes préférentiels. Cependant, la nouvelle voie empruntée nécessite d'être capable d'innover, de créer et savoir se démarquer par une offre attractive et non pas grâce à des privilèges, et force est de constater que l'économie mauricienne ne reposait toujours pas sur la connaissance en 2015. Il convient toutefois de souligner qu'une telle évolution requiert du temps à mettre en place. L'ambition d'ancrer la croissance dans des activités intensives en connaissance demande en outre une main-d'œuvre capable de relever le défi. Or, il est clair qu'actuellement, les compétences majoritairement disponibles ne sont pas en adéquation avec les besoins présents et futurs. Au chapitre 15, nous poursuivrons notre étude en nous consacrant à la présentation du capital humain à Maurice et nous mettrons l'accent sur les mesures prises pour adapter ce capital à la nouvelle orientation de l'économie, à travers une analyse du système d'enseignement supérieur.

---

<sup>55</sup> MCB group, « Mauritius Inc. » op. cit., p.9.

<sup>56</sup> Nikhil Treebhoohun et Ram Jutliah, « Mauritius Country Illustration », European Report on Development 2015, p.10, [En ligne], consulté le 15 juin 2016, URL : [https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/erd5-country-illustration-mauritius-2015\\_en\\_0.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/erd5-country-illustration-mauritius-2015_en_0.pdf). Selon les statistiques du CSO, environ 5,3% de la main-d'œuvre à Maurice était d'origine étrangère en 2014 et 78,5% des travailleurs étrangers étaient employés dans les entreprises de la zone franche.

## **Chapitre 13. Les années deux mille à Trinidad : les difficultés persistantes pour s’émanciper de la dépendance aux hydrocarbures**

### **Introduction**

Depuis le début de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, Trinidad poursuit ses efforts de diversification dans le but de réduire sa dépendance persistante aux hydrocarbures. Au chapitre 7, nous indiquions que les autorités avaient identifié le manque de diversification de l’économie comme une faiblesse majeure dès les premières années après l’accession à l’indépendance<sup>1</sup>. Cependant, ces dernières années, d’autres problèmes se sont ajoutés à celui de l’instabilité causée par la volatilité des cours du pétrole. Ainsi, le secteur lui-même ne sera plus viable à terme pour Trinidad, et les experts estiment que cette éventualité est probable à moyen terme. En outre, à force d’être éclipsé par les industries pétrolière et gazière, les autres secteurs de l’économie souffrent d’atrophie, ce qui les rend peu viables. De plus, comme à Maurice, les déclarations affirmant la volonté des autorités trinidiennes de permettre au pays de faire partie de l’économie de la connaissance (voir les sections 9.7 et 9.8 au chapitre 9) ne se traduisent toujours pas par des résultats visibles. Nous dresserons un bilan des années 2000-2014 au cours de ce chapitre, en nous concentrant sur les efforts faits pour surmonter les problèmes, les difficultés rencontrées en cours de route et les défis à relever pour poursuivre avec succès la trajectoire de développement.

### **13.1. Le secteur des hydrocarbures : des perspectives incertaines**

Au tournant du nouveau millénaire, l’économie de Trinidad se portait bien, grâce à la bonne performance du secteur énergétique. À la différence des années soixante-dix où le boom pétrolier vécu par Trinidad était dû aux cours élevés du pétrole sur les marchés mondiaux<sup>2</sup>, la bonne santé du secteur énergétique de l’île au début des années deux

---

<sup>1</sup> Voir la section 7.3 du chapitre 7, en particulier la note 75

<sup>2</sup> Pour rappel, la guerre du Kippour entre Israël et l’Égypte déclencha le premier choc pétrolier, entraînant une hausse considérable du prix du baril. En 1979, la révolution iranienne entraîna le second choc pétrolier, qui accentua la tendance

mille était due en partie à des prix en hausse<sup>3</sup> (voir le graphique 13.1 et l'annexe 27) et en partie au dynamisme de l'exploitation gazière<sup>4</sup>. Mais alors qu'à la fin des années quatre-vingt-dix, les secteurs énergétique et non-énergétique avaient enregistré des taux de croissance comparables, au début de la décennie suivante, le taux de croissance du secteur non-énergétique chuta à la moitié de celui du secteur énergétique<sup>5</sup> (voir le graphique 13.3).

Illustrant bien ce que la littérature appelle « la malédiction des ressources naturelles »<sup>6</sup>, le boom pétrolier amorcé à la fin des années quatre-vingt-dix, tout en représentant une source de revenus considérables et stimulant l'économie, causa paradoxalement un recul dans les efforts faits pour consolider la santé macroéconomique de Trinidad car la croissance fut à nouveau tirée par le secteur énergétique, réduisant ainsi la tendance à la diversification. La part du PIB attribuable au pétrole augmenta vers le milieu de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, occasionnant de ce fait, un recul de celle du secteur

---

<sup>3</sup> Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, on a observé une appréciation des cours du pétrole, avec une envolée plus marquée au début de la décennie 2010. Les principaux facteurs avancés pour l'expliquer sont : (1) l'accroissement du PIB mondial, en particulier lié au dynamisme des économies émergentes et en développement, qui s'est traduit par une demande de brut supérieure à l'offre ; (2) la dépréciation initiale du dollar américain qui a rendu de nombreuses matières premières plus abordables, provoquant une augmentation dans leur consommation et occasionnant de ce fait une appréciation du dollar, devise utilisée sur le marché des hydrocarbures ; (3) les incertitudes liées à l'épuisement éventuel des réserves d'hydrocarbures, qui provoquent un effet spéculatif. Cependant, d'autres facteurs ont également eu l'effet inverse de déprécier les cours du pétrole, tel que la concurrence d'autres sources énergétiques, notamment de l'huile de schiste et la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de ne pas réduire ses quotas de production, intensifiant ainsi la concurrence. Pour une analyse des caractéristiques du boom des commodités à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, voir Pedro Conceição et Heloisa Marone, « Characterizing the 21st Century First Commodity Boom : Drivers and Impact », UNDP/ODS Working Paper, New York, UNDP et ODS, 2008, pp.21-22. Voir l'annexe 27 pour un résumé des facteurs sous-tendant le boom et l'évolution des cours de pétrole de 2000 à 2015.

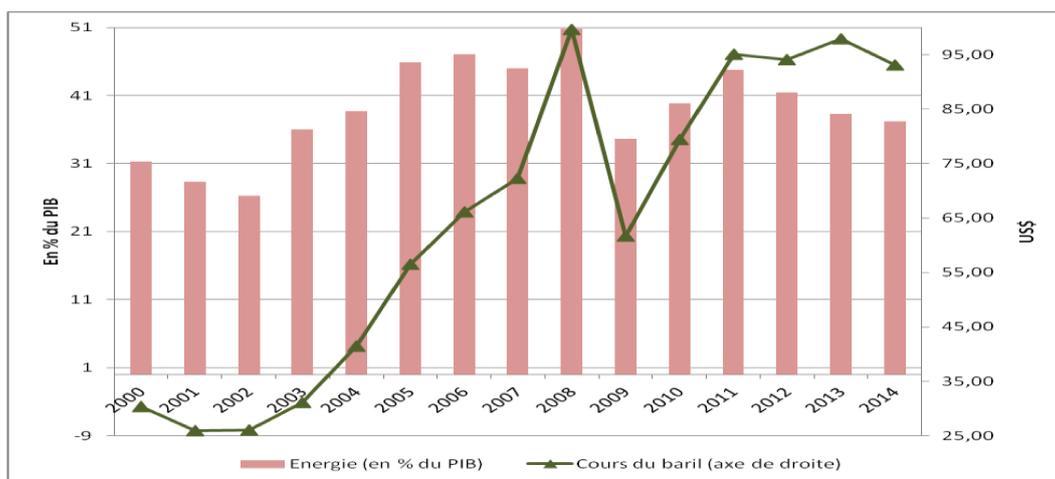
<sup>4</sup> Nous reviendrons sur la part du gaz dans le secteur des hydrocarbures un peu plus loin. Toutefois, il convient de tenir compte du fait que les réserves de Trinidad représentent uniquement 0,2% des réserves mondiales de gaz. Richard Jobity, Présentation powerpoint pour l'atelier « Tertiary Natural Gas » d'août 2013 à la Compagnie Nationale de Gaz de Trinidad, [En ligne], consulté le 24 juillet 2016, URL : [http://ngc.co.tt/wp-content/uploads/pdf/NGC\\_Webinar\\_The%20Structure\\_History\\_and\\_Role\\_of\\_the\\_Natural\\_Gas\\_Industry\\_2013-08-22.pdf](http://ngc.co.tt/wp-content/uploads/pdf/NGC_Webinar_The%20Structure_History_and_Role_of_the_Natural_Gas_Industry_2013-08-22.pdf).

<sup>5</sup> Pour rappel, entre 1994 et 1999, la croissance du secteur énergétique fut en moyenne de 6,9% alors que celle de secteur non-énergétique fut de 6%.

<sup>6</sup> Souvent assimilée à « la maladie hollandaise » (voir la section 7.3 au chapitre 7 pour une explication des causes et des manifestations de la maladie hollandaise) cette expression élargit les effets économiques négatifs causés par l'exploitation de ressources naturelles au-delà du gaz, ressource par le biais de laquelle l'économie des Pays-Bas (à l'origine de l'expression « maladie hollandaise ») fut affectée durant les années soixante. Ainsi, des conflits armés à cause de la présence de mines de diamant reflètent plus généralement la malédiction des ressources naturelles plutôt que la maladie hollandaise à proprement parler. Les causes et symptômes de la « maladie hollandaise » correspondent cependant aux difficultés de l'économie de Trinidad. Pour une présentation et une analyse du phénomène de la malédiction des ressources naturelles, voir Jeffrey D. Sachs et Andrew M. Warner, « The Curse of Natural Resources », *European Economic Review*, Vol.45, 2001, pp.827-238 et Gilles Carbonnier, « La malédiction des ressources naturelles et ses antidotes » *La Revue internationale et stratégique*, Vol. 3, No. 91, 2013.

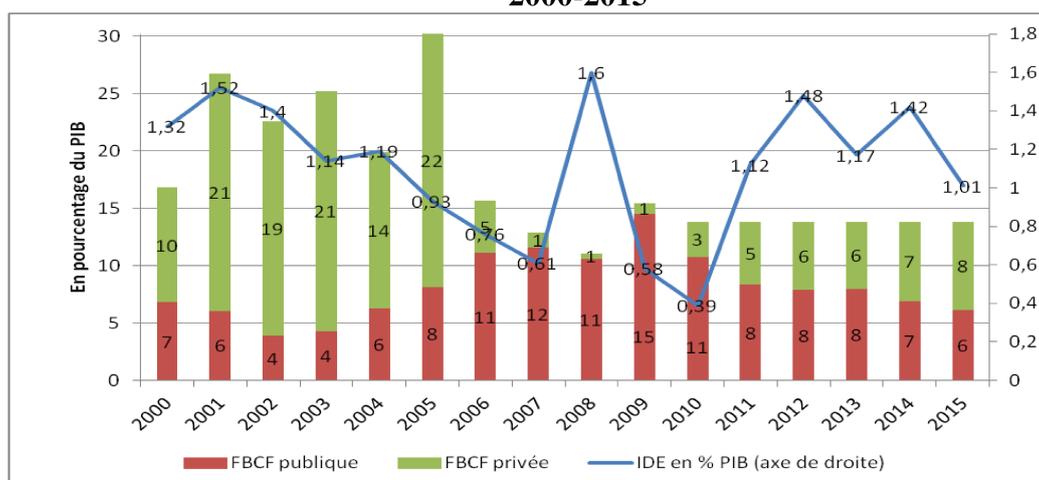
non-pétrolier (voir le graphique 13.3). De plus, en raison de la bonne performance des hydrocarbures dans l'économie, l'essentiel de la formation brute de capital fixe (FBCF) se concentra dans les activités énergétiques<sup>7</sup>. Le graphique 13.2 permet en outre d'observer que le secteur privé a grandement contribué à cette formation jusqu'en 2005, au moment où les cours du baril se sont envolés. Cependant, l'importance prépondérante du secteur public dans le domaine semble être à nouveau en légère baisse.

**Graphique 13.1 : Part de l'énergie (en % du PIB) et cours du baril (en US\$) à Trinidad, 2000-2014**



Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : <http://www.central-bank.org.tt/handbook-of-key-economic-statistics>.

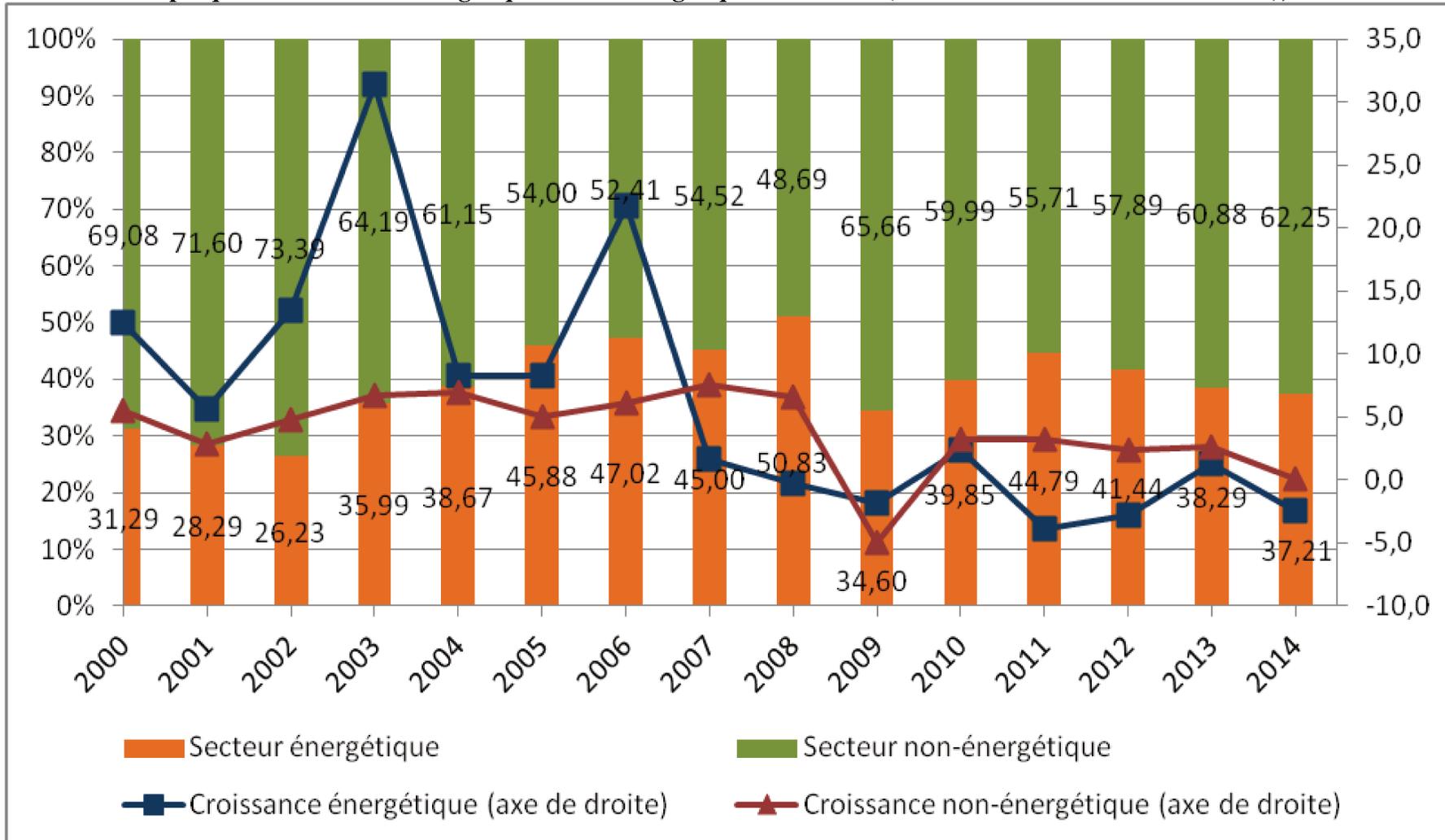
**Graphique 13.2 : Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) à Trinidad (par source, en % du PIB) et Investissement direct étranger (en % du PIB), 2000-2015**



Source : Base de données de la Banque mondiale, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : <http://databank.worldbank.org/data/home.aspx>.

<sup>7</sup> Daniel Artana et d'autres auteurs avancent le chiffre de 90%. Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago: Economic Growth in a Dual Economy », Inter-American Development Bank Research Paper, Washington, IDB, 2007 p.7.

**Graphique 13.3 : Secteur énergétique et non-énergétique à Trinidad (en % du PIB et taux de croissance), 2000-2014**



Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

Les vicissitudes du secteur énergétique à Trinidad ne se résument pas aux conséquences de la fluctuation des cours des hydrocarbures, même si ceux-ci ont les effets les plus drastiques. Il est vrai que la contraction de l'économie mondiale en 2009<sup>8</sup> dans le sillage de la crise financière de 2008-2009 et la chute des cours entre 2009 et 2010<sup>9</sup> n'ont pas manqué d'affecter Trinidad, puisque le pays a enregistré une contraction de son économie en 2009, 2011 et à nouveau en 2014 (voir le graphique 13.4). On constate également qu'alors que le solde budgétaire (exprimé ici en pourcentage du PIB) était excédentaire pour les périodes 2000-2004 (1,3%) et 2005-2009 (2,8%), il est déficitaire pour les années 2010-2014 (-1,1%) (voir le tableau 13.1). Le solde de la balance commerciale a toujours été excédentaire si on inclut les hydrocarbures mais en l'excluant, il est déficitaire sur l'essentiel de la période 2000-2014. On remarque toutefois une amélioration depuis 2013<sup>10</sup> (voir le tableau 13.2).

**Tableau 13.1 : Budget de Trinidad, 2000-2014**

Année	Budget de fonctionnement				Budget d'investissement			Solde budgétaire (% PIB)
	Recettes courantes		Dépenses courantes (TT\$M)	Solde (TT\$M)	Revenus des investissements (TT\$M)	Dépenses d'investissements (TT\$M)	Solde (TT\$M)	
	Energie (% du total)	Non-énergétique (% du total)						
2000	34,41	65,59	10 993,5	2 013,2	29,9	1 224,0	-1 194,1	1,59
2001	27,60	72,40	12 594,9	785,0	35,6	8 61,2	-825,6	-0,07
2002	27,08	72,92	13 697,4	819,8	38,7	671,7	-633,0	0,33
2003	38,68	61,32	15 179,4	2 673,3	5,8	844,1	-838,3	2,58
2004	37,05	62,95	18 448,1	3 572,0	6,1	1 645,4	-1639,2	2,31
2005	49,68	50,32	22 444,6	9 465,8	7,2	3 157,3	-3150,1	6,27
2006	54,76	45,24	27 142,7	11 410,8	4,7	4 757,7	-4 753,0	5,74
2007	47,62	52,38	31 573,3	9 092,9	30,4	8 490,5	-8 460,1	0,46
2008	53,82	46,18	36 097,9	21 686,7	36,9	9 877,0	-9 840,1	6,76
2009	38,46	61,54	36 752,8	1 790,7	54,5	8 375,0	-8 320,5	-5,38
2010	42,86	57,14	37 700,0	7 135,4	228,5	5 906,5	-5 678,0	1,03
2011	47,49	52,51	42 105,5	7 678,7	300,3	6 888,5	-6 588,3	0,67
2012	36,89	63,11	45 193,1	1 798,2	31,9	7 091,0	-7 059,1	-3,18
2013	37,18	62,82	50 333,5	5 715,0	1569,3	8 036,3	-6 467,0	-0,44
2014	37,68	62,32	53 831,7	1 789,1	309,1	8 140,6	-7 831,5	-3,46

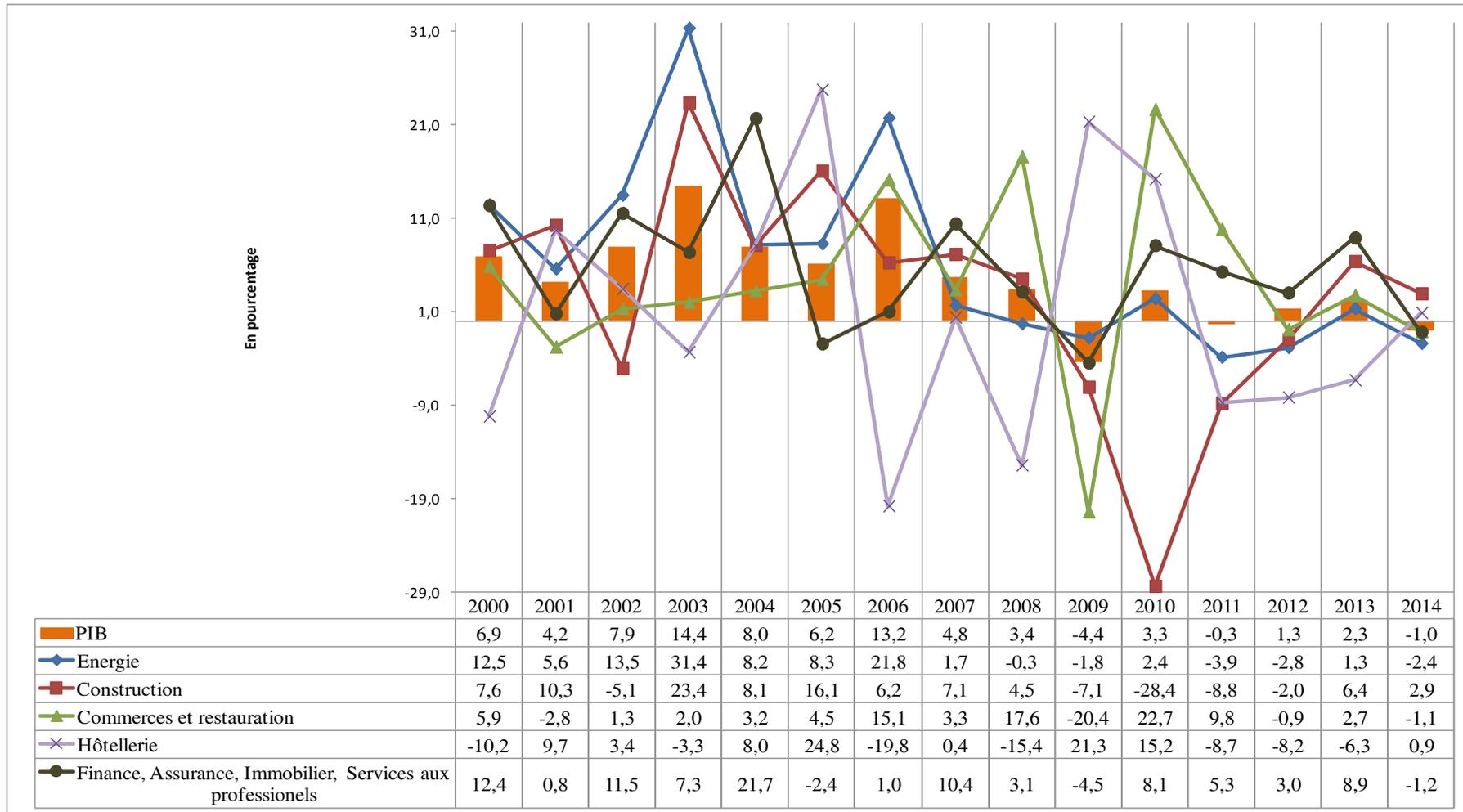
Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

<sup>8</sup> Selon la Banque mondiale, l'économie mondiale s'est contractée à hauteur de 1,68% (croissance de 1,68%) en 2009. Banque mondiale [En ligne], consulté le 15 juillet 2016, URL : <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG>.

<sup>9</sup> Voir l'annexe 27 pour les cours entre 2000 et 2015.

<sup>10</sup> Le tableau 13.11 (infra) indique un accroissement dans l'exportation de produits manufacturés en 2013, qui expliquerait cette amélioration.

**Graphique 13.4 : Croissance des principaux secteurs de l'économie trinitadienne, 2000-2014**



Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

**Tableau 13.2 : Solde commercial de Trinidad (en millions de TT\$, % du PIB et taux de croissance), 2000-2014**

	Solde commercial (biens) incluant les hydrocarbures			Solde commercial (biens) excluant les hydrocarbures		
	Millions TT\$	% du PIB	Taux de croissance (%)	Millions TT\$	% du PIB	Taux de croissance (%)
<b>2000</b>	6 081,6	11,84	1427,27 <sup>11</sup>	-461,8	-9,27	-13,87
<b>2001</b>	4 509,4	8,20	-25,85	-6147,2	-11,18	29,09
<b>2002</b>	1 189,3	2,11	-73,63	-6943,1	-12,33	12,95
<b>2003</b>	8 098,9	11,38	580,98	-6971,0	-9,79	0,40
<b>2004</b>	9 544,1	11,41	17,84	-7258,2	-8,68	4,12
<b>2005</b>	26 741,8	26,56	180,19	-4270,7	-4,24	-41,16
<b>2006</b>	47 577,8	41,03	77,92	-5732,3	-4,94	34,22
<b>2007</b>	34 835,5	25,44	-26,78	-4597,5	-3,36	-19,80
<b>2008</b>	56 747,8	32,37	62,90	-4101,0	-2,34	-10,80
<b>2009</b>	14 119,6	11,64	-75,12	-5526,4	-12,80	278,60
<b>2010</b>	30 060,8	21,28	112,90	90,5	0,06	-100,58
<b>2011</b>	34 910,6	21,42	16,13	5164,1	3,17	5606,19
<b>2012</b>	8 147,8	4,93	-76,66	-2868,2	-1,74	-155,54
<b>2013</b>	39 205,5	23,01	381,18	9047,9	5,31	-415,46
<b>2014</b>	21 033,6	12,04	-46,35	483,6	0,28	-94,66

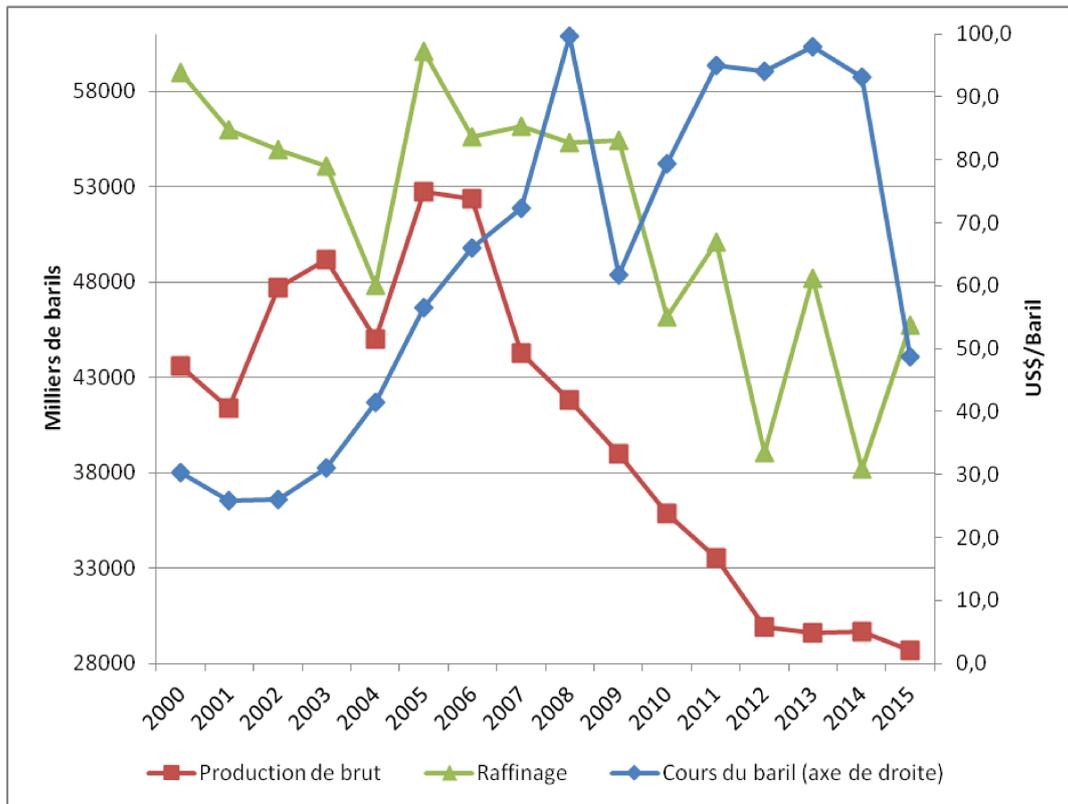
Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

Cependant, si le prix du baril affecte les revenus du pays, d'autres facteurs ont parfois une incidence négative sur la production et l'exportation énergétique, et ce, malgré des périodes où les cours sont relativement élevés, comme l'illustre le graphique 13.5. Nous soulignons au chapitre 7 que depuis le début des années quatre-vingt-dix, l'hydrocarbure dominant dans l'économie était le gaz et non plus le pétrole<sup>12</sup>. Le graphique 13.5 permet effectivement de constater une baisse marquée dans l'extraction du pétrole et le graphique 13.6 illustre clairement la confirmation de cette tendance depuis le début du millénaire.

<sup>11</sup> En 1999, le solde commercial incluant les hydrocarbures était de 398,2 millions de TT\$, ce qui explique ce taux de croissance inhabituellement élevé. Voir en particulier le tableau C.3, Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 5 octobre 2016, URL : <http://www.central-bank.org.tt/for-trade-bop-ex-rates>

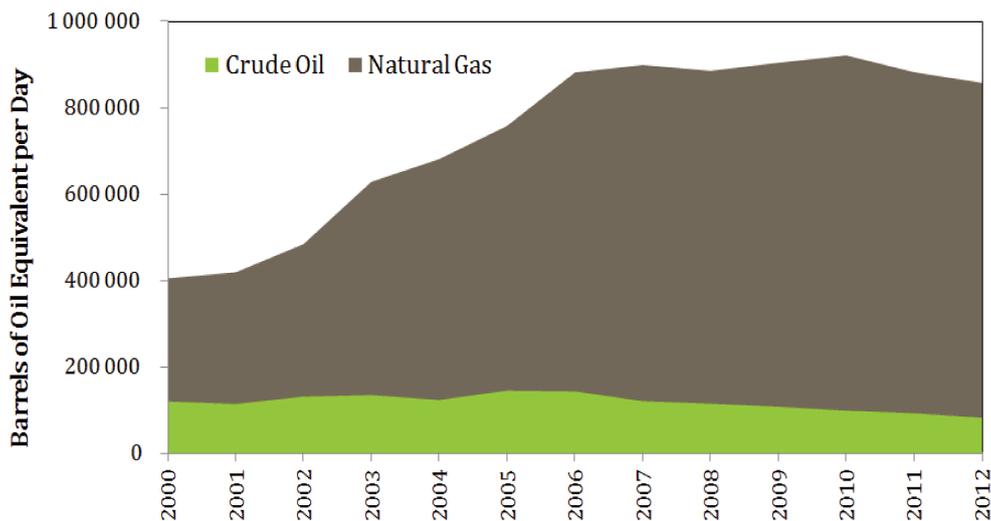
<sup>12</sup> Voir également Ministry of Energy and Energy Industries, [En ligne], consulté le 6 avril 2016, URL : <http://www.energy.gov.tt/our-business/oil-and-gas-industry/>.

**Graphique 13.5 : Production de brut et raffinage (Pétrole) et cours du baril, Trinidad, 2000-2015**



Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

**Graphique 13.6 : Comparaison de la production de pétrole et de gaz naturel à Trinidad, 2000-2012**



Source : Ewart S. Williams, « Efforts to Prevent the Resource Curse Paradox : The Case of Trinidad and Tobago », Présentation powerpoint pour la Banque africaine de développement, 2013 [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : <http://www.afdb.org>.

En effet, après plus d'un siècle d'exploitation pétrolière sur l'île<sup>13</sup> les experts prévoient que certains gisements seront peut-être épuisés d'ici la fin de la décennie actuelle<sup>14</sup>. L'amenuisement des réserves avérées s'annonce donc comme une menace pour l'avenir du secteur énergétique à Trinidad, à la fois car cela représenterait la perte du pilier principal de la croissance, mais également car cela pourrait être un élément dissuasif pour investir davantage dans un secteur dont la rentabilité à long-terme ne compensera peut-être pas les investissements conséquents requis à court-terme. Cette hypothèse nous semble d'autant plus envisageable que la concurrence provenant de l'exploitation d'autres formes de combustibles minéraux, tels que l'huile de schiste, et de conditions parfois plus attractives pour l'exploration et la production énergétique dans d'autres pays, sont évoquées comme une menace pour l'industrie énergétique trinitadienne<sup>15</sup>. Par ailleurs, l'exploitation des ressources minières est principalement effectuée par des entreprises étrangères. BP, BHP Billiton et Repsol<sup>16</sup> se répartissent 60% de la production de pétrole brut, les 40% restant étant produits par l'entreprise nationale Petrotrin, alors que le secteur du gaz est dominé par BP, British Gas et l'Américain EOG<sup>17</sup>. La longévité des investissements de ces entreprises est donc affectée par les perspectives de rentabilité du secteur énergétique de Trinidad. Enfin, ces dernières années, en dépit des cours du pétrole très élevés, la production trinitadienne a été en-deçà des espérances car plusieurs grandes compagnies ont eu à réduire leurs opérations, voire à les cesser totalement, pour assurer des travaux de maintenance<sup>18</sup>.

---

<sup>13</sup> Voir la section 4.5.10 au chapitre 4.

<sup>14</sup> Citant les rapports des experts de l'entreprise d'ingénierie minière Ryder Scott, diverses sources indiquent que les réserves avérées de gaz et de pétrole dureraient entre huit et dix ans, si la production actuelle est maintenue. Allan Russell et Rajesh Bududass, « T&T's Petroleum Industry Sector – Resource Driven Diversification », Présentation dans le cadre de la Conférence sur l'Economie 2014 à UWI (University of the West Indies), Octobre 2014, [En ligne], Consulté le 25 juillet 2016, URL : <https://sta.uwi.edu/conferences/14/cote/documents/COTE2014-ResourceDrivenDiversification.pdf>; Ewart S. Williams, « Efforts to Prevent the Resource Curse Paradox : The Case of Trinidad and Tobago », Présentation powerpoint pour la Banque africaine de développement, 2013 [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : <http://www.afdb.org>. Voir également le site de Ryder Scott, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : <https://www.ryderscott.com/>.

<sup>15</sup> CEPAL et ONU, *Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2015*, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2015, p.6 ; Allan Russell et Rajesh Bududass, « T&T's Petroleum Industry Sector », op. cit.

<sup>16</sup> Ces trois compagnies ont été fondées respectivement en Grande-Bretagne, en Australie et en Espagne.

<sup>17</sup> Ewart S. Williams, « Efforts to Prevent the Resource Curse Paradox », op.cit.

<sup>18</sup> Voir par exemple les éditions 2010/2011, 2014 et 2015 des publications de la CEPAL et de l'ONU, *Economic Survey of Latin America and the Caribbean*, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication.

Pour garantir l'attractivité de l'industrie pétrolière trinitadienne, le gouvernement a exprimé l'urgence d'entreprendre des explorations minières en mer car des gisements probables y ont été identifiés<sup>19</sup>. À terme, l'intention exprimée par le gouvernement actuel est de voir Trinidad investir dans l'extraction et la production d'hydrocarbures à l'étranger ou dans l'importation de brut pour le raffiner localement<sup>20</sup>, comme l'explique le Premier Ministre Keith Rowley<sup>21</sup> :

The issue will now become rapid reconfiguration of our energy industry while accelerating the thrust to diversify our economy. Postponement of deep water exploration on which we pin our hopes for increases in petroleum reserves means continued depletion of our oil and gas resources and contemplation of a Trinidad and Tobago with reduced reliance on oil and gas. [...] As a country with a mature and successful Energy Sector, we need to look offshore for opportunities that can lead to mutual benefits from Trinidad and Tobago experience and expertise in the development of a natural gas sector in gas-rich developing countries<sup>22</sup>.

### **13.2. Des efforts de diversification fondée sur l'exploitation des ressources naturelles**

On observe d'ailleurs sur le graphique 13.5 que le nombre de barils de pétrole raffiné produits est supérieur au nombre de barils de pétrole brut, ce qui signifie que Trinidad importe une partie du brut qu'elle raffine<sup>23</sup>. Par ailleurs, le secteur pétrolier et gazier pourrait se concentrer sur des activités à plus grande valeur ajoutée afin de développer des industries de pointe et d'exporter des produits plus élaborés. Certains auteurs observent que les revenus considérables liés au secteur énergétique n'ont pas profité aux industries qui y sont associées en amont, telles que la modélisation géologique, le forage en haute mer ou la fabrication d'équipements, et que celles qui lui sont liées en aval ont

---

<sup>19</sup> Les experts de Ryder Scott estimeraient que ces réserves probables pourraient alimenter environ 35 ans de production. Voir Ewart S. Williams, « Efforts to Prevent the Resource Curse Paradox », op.cit.

<sup>20</sup> Allan Russell et Rajesh Bududass, « T&T's Petroleum Industry Sector », op. cit.

<sup>21</sup> À la tête du PNM depuis 2010, le géologue Keith Rowley est Premier Ministre depuis 2015. Voir annexe 19 pour un tableau récapitulatif des résultats des élections depuis 1946.

<sup>22</sup> Keith Rowley « A Decisive Point in our History », discours du Premier ministre à l'ouverture de la conférence « Energy Conference & Tradeshow » à Port d'Espagne le 18 janvier 2016, [En ligne], consulté le 24 juillet 2016, URL : <http://www.news.gov.tt/content/prime-minister-rowleys-feature-address-tt-energy-conference-and-trade-show>.

<sup>23</sup> Ceci est confirmé par le détail des importations trinitadiennes, qui comprend effectivement des ressources minérales. Voir l'annexe 28.

eu tendance à se concentrer sur des secteurs de consommation à faible valeur ajoutée, tels que l'élaboration de plastique PET pour la fabrication de meubles bons marché<sup>24</sup>.

Il existe en effet un potentiel de diversification grâce aux ressources naturelles, à la fois en favorisant des projets de production d'équipements industriels destinés au secteur énergétique ou en investissant les rentes obtenues dans des fonds d'investissement public ou des fonds souverains, par exemple<sup>25</sup>. Dans l'optique d'utiliser au mieux la manne que représente encore le secteur des hydrocarbures à Trinidad et de garantir que cette dernière profite non seulement à l'économie toute entière, mais également aux générations futures, le gouvernement a créé l'Interim Revenue Stabilization Fund en 2000, puis le fonds souverain « Heritage and Stabilization Fund » en 2007<sup>26</sup>. Il a pour double objectif d'aider à stabiliser l'économie et à accumuler de l'épargne. Il est alimenté par les revenus excédentaires par rapport aux prévisions budgétaires de l'État. C'est en outre un mécanisme qui permet à l'État d'éviter des politiques trop pro-cycliques<sup>27</sup>, en permettant à ce dernier d'éviter des investissements inutiles, tout en mettant la manne accumulée de côté pour des périodes de revers économiques<sup>28</sup>.

Comme le rappelait le Premier ministre Keith Rowley dans la citation reproduite plus haut, la reconfiguration du secteur énergétique à Trinidad n'est pas suffisante. L'autre impératif est de diversifier les piliers de l'économie. Les initiatives pour encourager la diversification de l'économie se sont multipliées durant les années deux mille.

---

<sup>24</sup> Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago », op. cit., p.7.

<sup>25</sup> Pour une présentation de la stratégie d'industrialisation fondée sur l'exploitation des ressources naturelles, voir par exemple Isabelle Ramdoo, « Resource-based industrialisation in Africa: Optimising linkages and value chains in the extractive sector », European Centre for Development Policy Management, Discussion Paper No.179, 2015. Pour une présentation de ces projets dans le cadre de Trinidad, voir Allan Russell et Rajesh Bududass, « T&T's Petroleum Industry Sector », op. cit.

<sup>26</sup> Heritage and Stabilization Fund Act 2007.

<sup>27</sup> Une politique pro-cyclique consiste à mettre en place des mesures qui aideront à amplifier les tendances attendues de l'économie dans une conjoncture donnée. Par exemple, relancer volontairement l'activité économique quand celle-ci est en au ralenti et devrait donc reprendre progressivement est pro-cyclique. Dans le cas de Trinidad, on peut parler d'une tendance pro-cyclique dans la formation brute de capital fixe public dans la mesure où celle-ci s'accélère lorsque l'économie est florissante et elle ralentit lorsqu'il y a un essoufflement. Nous reviendrons également plus loin sur la tendance pro-cyclique de la politique budgétaire à Trinidad, expansionniste lorsque l'économie est déjà robuste. Voir Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago », op. cit., p.23.

<sup>28</sup> Ibid., pp.27-28.

## **13.3. Une volonté, malgré tout, de diversifier les piliers de l'économie**

### **13.3.1. Le secteur financier**

Les pouvoirs publics ont exprimé la volonté de faire de Trinidad une plateforme financière internationale répondant aux critères internationaux les plus stricts de transparence. Ce secteur est en effet déjà développé, ayant attiré des investisseurs dès le boom pétrolier des années soixante-dix<sup>29</sup> (voir le graphique 13.4 et l'annexe 29). Ainsi, les lois applicables aux entreprises financières devraient être les mêmes que celles du reste de l'économie<sup>30</sup>. Le Financial Institutions Act de 2008 avait notamment pour objectif d'établir un cadre amélioré et plus transparent pour la conduite des affaires. Quelques années plutôt, en 2004, un livre blanc fut publié pour présenter le projet du gouvernement. Il décrivait ainsi les ambitions des autorités :

Given the rapid pace of globalisation and the changing structure of global capital, it is clear that there is need for a responsive and well-diversified financial sector that can contribute towards a more rapid diversification of the national economy. [...] The vision for the future is therefore to create a Pan-Caribbean Financial Centre that encompasses the entire group of ACS countries [Association of Caribbean States] and is globally competitive, well diversified, responsive and market-driven. This Financial Centre should provide the widest possible range of financial products to cater to the needs of international and regional business, domestic and regional, small and medium-sized enterprises, the general public and the private sector<sup>31</sup>.

### **13.3.2. L'industrie touristique**

L'industrie touristique fait également partie des secteurs identifiés comme porteurs pour l'avenir<sup>32</sup> (voir le graphique 13.4 et l'annexe 29 pour la place occupée par le tourisme dans l'économie depuis 2000). Dans un rapport d'analyse du secteur, l'Agence nationale pour la formation donne les indications suivantes :

---

<sup>29</sup> Ministry of Finance, Reform of the Financial System of Trinidad and Tobago. A White Paper. Port d'Espagne, Government Printing, 2004, p.ix.

<sup>30</sup> CEPAL et ONU, Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2006-2007, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2006, p.276.

<sup>31</sup> Ministry of Finance, Reform of the Financial System of Trinidad and Tobago, op. cit., pp.43-44.

<sup>32</sup> Le tourisme est toutefois déjà bien établi sur l'île de Tobago. En 2014, il représentait 12% du PIB. Joel Jack, « Budget Statement for the Financial Year 2016 », Tobago House of Assembly [En ligne], consulté le 28 juillet 2016, URL : <http://www.tha.gov.tt/downloads/download-info/budget-statement-for-the-financial-year-2016/>.

The Government of the Republic of Trinidad and Tobago (GORTT) is seeking to move the country away from its heavy reliance on the energy sector. The aim is to expand other productive sectors in the economy through the continued development of existing sectors and the establishment of new areas that span the creative, technological and manufacturing sectors. [...]Tourism is one of the eight (8) sectors<sup>33</sup> viewed as being strategically important to Trinidad and Tobago in terms of performance and employment. Tourism was also deemed to be a significant enabler within the wider economy, for example, in creating green jobs and moving towards a low-carbon economy<sup>34</sup>.

Les investissements réalisés dans le secteur ont permis une augmentation du nombre d'arrivées touristiques durant les années deux mille<sup>35</sup>. Cependant l'accroissement des arrivées ne s'est pas toujours reflété par des revenus en hausse. Cette tendance est toutefois généralisée à l'ensemble de la Caraïbe, où les touristes ont eu tendance à dépenser moins, selon l'Organisation mondiale du tourisme<sup>36</sup>. Le tableau 13.3 fournit les dépenses moyennes par touriste à Trinidad pour les années 2005 et 2011. On y observe effectivement une certaine fluctuation.

**Tableau 13.3 : Dépenses moyennes par touriste à Trinidad (TT\$), 2005-2011**

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépenses moyennes par touriste (TT\$)	5 669	5 145	6 685	5 776	6 638	6 527	5 808

Source: Ministry of Tourism, Statistical Overview of Tourism Performance in Trinidad and Tobago, Port d'Espagne, Government Printing, 2012.

Les points forts de Trinidad en la matière sont entre autres sa localisation géographique, plaçant l'île hors de portée des principaux cyclones dévastateurs, sa présence déjà établie en tant que destination pour des rendez-vous professionnels et des conférences

<sup>33</sup> Les huit secteurs sont l'agro-alimentaire, les technologies propres, les industries créatives, les activités en aval de l'extraction minière, les nouvelles technologies d'information et de communication, l'activité manufacturière, l'industrie maritime et le tourisme. Voir le site internet de l'agence de promotion des investissements à Trinidad, InvestTT, [En ligne], Consulté le 10 octobre 2015, URL: <http://www.investt.co.tt/investment-opportunities>.

<sup>34</sup> National Training Agency, A Quantitative Research on the Hospitality & Tourism Sector, Port d'Espagne, Government Printing, 2013, p.7.

<sup>35</sup> CEPAL et ONU, Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2001-2002, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2002, p.279; World Travel and Tourism Council, Trinidad and Tobago: The Impact of Travel and Tourism on Jobs and the Economy, London, WTTC, p.14.

<sup>36</sup> World Travel and Tourism Council, Trinidad and Tobago, op.cit., p.14.

internationales, ce qui lui permet de mettre en avant une offre de tourisme d'affaires<sup>37</sup>, son carnaval mondialement réputé qui se tient annuellement au mois de février ou mars et le caractère idyllique et paisible de l'île de Tobago<sup>38</sup>.

Afin de favoriser le potentiel du secteur, la loi de 2000 sur le tourisme fut votée<sup>39</sup>. Les pouvoirs publics ont identifié le secteur comme prioritaire, comme indiqué ci-dessus, et celui-ci devrait dès lors faire l'objet de plus d'investissements dans des domaines tels que le marketing, les infrastructures et la formation des ressources humaines<sup>40</sup>. On peut également évoquer les actions de l'agence nationale InvestTT<sup>41</sup>, chargée de développer les investissements dans les secteurs non-énergétique et celles du Tourism Development Company Limited (TDC) formé en 2005 pour s'occuper de la promotion de Trinidad en tant que destination touristique.

### **13.3.3. L'agriculture**

Ces dernières années, des efforts ont été faits pour développer l'agriculture. On peut par exemple parler d'un projet appelé Caroni GREEN Initiative (Growers Responsible for Evolving and Enriching the Environment), mis en place par le gouvernement depuis 2013 dans la région de Caroni et qui permet à des agriculteurs de cultiver des parcelles de terres inutilisées d'une ancienne usine à sucre, dans le but de développer la production agricole destinée au marché local<sup>42</sup>. Le développement de l'agriculture à Trinidad revêt une importance double. D'une part, l'agriculture industrielle est l'un des secteurs identifiés comme prioritaires pour la diversification de l'économie<sup>43</sup>. D'autre

---

<sup>37</sup> Ce type de voyage dont le but principal n'est pas le loisir et l'agrément est désigné par l'acronyme MICE (Meetings, Incentives, Conventions and Exhibitions). Ibid., p.40.

<sup>38</sup> Ibid., pp.14-15.

<sup>39</sup> Tourism Development Act, 9 of 2000.

<sup>40</sup> Voir en particulier les sections « Government Policies » et « Government and the Development of the Sector » dans le rapport de l'Agence Nationale pour la Formation. National Training Agency, A Quantitative Research on the Hospitality & Tourism Sector, op. cit., pp.31-36.

<sup>41</sup> InvestTT a été créée en 2012 avec pour tâche de servir d'interlocuteur aux investisseurs étrangers désirant s'implanter à Trinidad dans des secteurs autres que énergétique. Voir InvestTT, [En ligne], consulté le 10 octobre 2015, op. cit.

<sup>42</sup> CEPAL et ONU, Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2014, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2014, p.3. Voir également annexe 29 pour la place occupée par l'agriculture dans l'économie.

<sup>43</sup> Voir la note 33 de ce chapitre.

part, Trinidad dépend considérablement des importations de denrées alimentaires pour la consommation locale. Ceci a souvent eu pour effet de faire augmenter l'inflation<sup>44</sup>.

## **13.4. Une économie vulnérable, nécessitant des politiques très ciblées et des autorités réactives**

### **13.4.1. Une gestion attentive de l'inflation et une politique monétaire dans l'ensemble plutôt conservatrice**

Plus généralement, la consommation en hausse durant les périodes où le pétrole entraîne un accroissement des revenus a parfois eu pour effet de favoriser des pressions inflationnistes. Le graphique 13.4 permet de suivre l'évolution de la composante « Commerces et restauration<sup>45</sup> » dans le PIB et le tableau 13.4 fournit les taux d'inflation pour les années 2000-2015. L'abondance de liquidités et des taux de crédit trop favorables peuvent contribuer à trop stimuler la consommation, augmentant au passage la demande pour des produits, notamment importés, ce qui contribuerait à nourrir l'inflation. Par exemple la commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL) évoque ces conditions de la fin des années quatre-vingt-dix qui ont favorisé la consommation<sup>46</sup>. A l'inverse, la diminution de l'inflation en 2009 est mise en rapport avec une baisse dans la demande des produits importés :

The fall in international food prices, combined with weak domestic demand, resulted in a historic low in the twelve-month inflation rate: 1.3% (down from 14.5% in December 2008). [...]The weakness in domestic demand [...] generated a marked reduction in the demand for imported goods in the same period, from US\$ 9.622 billion to US\$ 6.973 billion<sup>47</sup>.

---

<sup>44</sup> Cette observation est constamment mise en avant dans les rapports annuels de la CEPAL et de l'ONU sur l'économie de la Caraïbe. Par exemple, « The behaviour of inflation is explained at the component level by food price, which contributed 85% to the inflation rate for 2001. » CEPAL et ONU, Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2001-2002, op. cit., p.281; Voir également l'annexe 30 pour l'indice des prix à la consommation.

<sup>45</sup> L'expression utilisée dans les statistiques trinidiennes est « Distribution services including restaurants ».

<sup>46</sup> « Consumption spending, facilitated by easy liquidity and credit conditions, grew at twice the rate of 1996 ». CEPAL et ONU, Economic Survey of Latin America and the Caribbean 1997-1998, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 1998, p.334.

<sup>47</sup> CEPAL et ONU, Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2009-2010, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2009, p.245.

**Tableau 13.4 : Taux d'inflation à Trinidad, 2000-2015**

	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
Taux d'inflation	3,6	5,5	4,2	3,8	3,7	6,9	8,3	7,9	12	7	10,5	5,1	9,3	5,2	5,7	4,7

Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

Pour prévenir les risques d'inflation, la politique monétaire a eu tendance à être plutôt conservatrice, bien que les ralentissements périodiques de l'économie ces dernières années aient parfois amené la banque centrale à assouplir sa politique, comme les taux de refinancement fournis dans le tableau 13.5 le démontrent.

**Tableau 13.5 : Taux directeurs de la Banque centrale de Trinidad, 2002-2015**

	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
Taux directeur (Repo Rate)	5,25	5	5	6	8	8	8,75	5,25	3,75	3	2,75	2,75	3,25	4,75

Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

### 13.4.2. Une politique budgétaire à tendance pro-cyclique

Notons que du fait des revenus perçus grâce au pétrole<sup>48</sup>, les divers gouvernements ont généralement adopté, à l'inverse, une politique budgétaire expansionniste, dont les orientations et le déploiement prévisionnel sont présentés dans des publications présentant les programmes d'investissement du secteur public portant des noms tels que le « Medium-Term Policy Framework » (MTPF) ou le « Public Sector Investment Programme » (PSIP).

Le graphique 13.7 montre clairement qu'à la suite d'une forte activité économique ou, à l'inverse, d'un ralentissement, les dépenses publiques ont tendance à suivre une évolution comparable. Une telle politique pro-cyclique<sup>49</sup> a d'ailleurs été critiquée par des observateurs car elle a tendance à accentuer les déséquilibres dont souffre Trinidad, notamment l'hypertrophie du secteur des hydrocarbures et le déclin de nombreuses activités non-énergétiques<sup>50</sup>. Daniel Artana et d'autres auteurs sont même d'avis que la

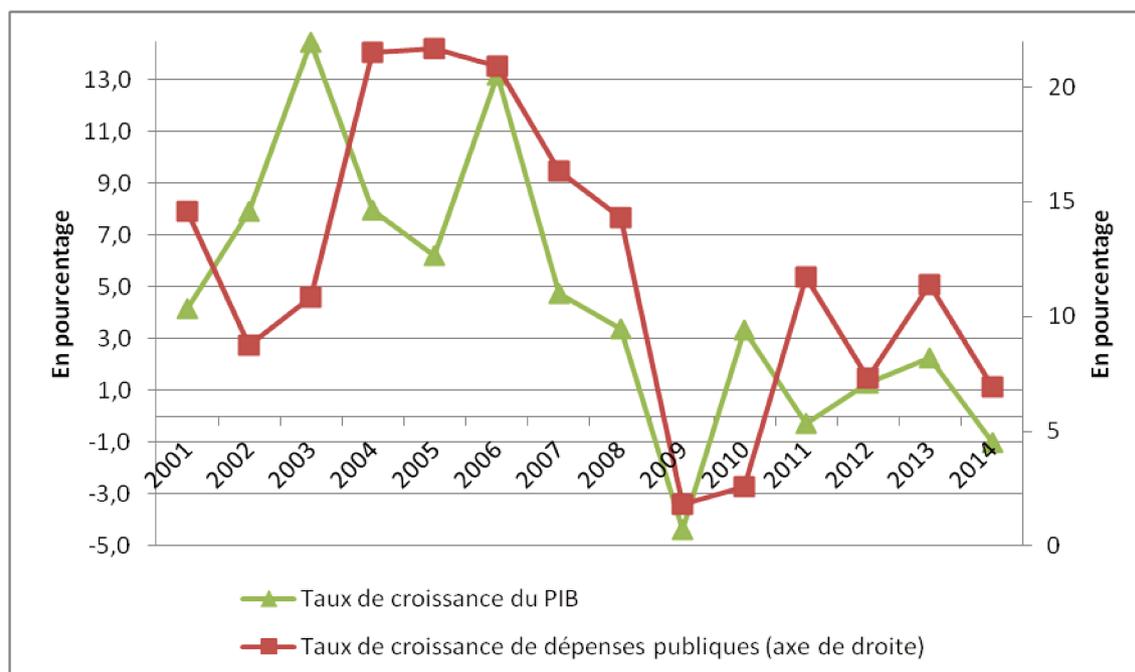
<sup>48</sup> Le solde de la balance courante des opérations a été systématiquement excédentaire depuis 2000, comme le montre le tableau 13.1. A l'inverse, le tableau montre aussi le déficit chronique du compte des capitaux. Cependant, les excédents du compte courant sont souvent suffisamment larges pour compenser les déficits du compte de capitaux, produisant ainsi fréquemment un excédent budgétaire global.

<sup>49</sup> Voir la note 27 de ce chapitre.

<sup>50</sup> Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago », op. cit., p.33. Par ailleurs, en citant les analyses de Brian Francis et Sunday Iyare qui

priorité accordée par les autorités au développement du secteur non-énergétique devrait être l'adoption d'une politique budgétaire contra-cyclique<sup>51</sup>.

**Graphique 13.7 : Evolution des dépenses et du PIB (en %), Trinidad, 2001-2014**



Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

### 13.4.3. De solides atouts sous la forme de réserves importantes de devises et une gestion judicieuse de la dette

Par ailleurs, les réserves considérables de devises accumulées par Trinidad (voir le tableau 13.6) lui ont permis de conserver des niveaux relativement bas d'endettement<sup>52</sup>. Ainsi, depuis l'an 2000, la dette en pourcentage du PIB n'a jamais dépassé les 39 %, la

---

démontrent que la croissance du PIB a entraîné des investissements dans éducation et non l'inverse, ces mêmes auteurs avancent que cela démontre le caractère pro-cyclique des investissements publics à Trinidad. Brian Francis et Sunday Iyare, « Education and Development in the Caribbean: A Cointegration and Causality Approach » Economics Bulletin, Vol. 15, No.2, 2006, pp.1-13, cité in Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago », op. cit., p.21.

<sup>51</sup> Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago », op. cit., p.34.

<sup>52</sup> De bonnes réserves de devises sont importantes pour permettre à la banque centrale d'appliquer adéquatement sa politique monétaire et d'agir en cas de besoin pour maintenir la stabilité de la monnaie nationale. Cela permet par exemple de limiter les effets des chocs externes en garantissant la disponibilité de devises étrangères en période d'instabilité ou de pénurie sur les marchés internationaux. Pour une présentation de la gestion des réserves de devises voir FMI [En ligne], consulté le 31 juillet 2016, URL : <https://www.imf.org/external/np/mae/ferm/eng/#I>.

moyenne pour les années 2000 à 2015 étant de 23,4% et le service de la dette extérieure est très faible (voir le tableau 13.7).

**Tableau 13.6: Réserves de devises étrangères (millions TT\$) Trinidad, 2000-2015**

	Réserves de devises étrangères
<b>2000</b>	1 619,7
<b>2001</b>	1 833,1
<b>2002</b>	1 961,4
<b>2003</b>	2 201,9
<b>2004</b>	3 045,8
<b>2005</b>	4 449,5
<b>2006</b>	6 310,6
<b>2007</b>	7 548,8
<b>2008</b>	10 614,5
<b>2009</b>	10 603,6
<b>2010</b>	10 528,1
<b>2011</b>	11 590,5
<b>2012</b>	11 637,3
<b>2013</b>	12 329,2
<b>2014</b>	13 592,7
<b>2015</b>	12 485,4

Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

**Tableau 13.7 : Dette de Trinidad, 2000-2015**

	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
Dette (% PIB)	39	36	37	29	23	18	15	14	10	17	18	17	23	25	26	28
Service de la dette extérieure <sup>53</sup> (% des exportations)	8	4	4	4	5	2	2	1	1	4	1	1	1	1	1	1

Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

### **13.5. Des industries non-énergétiques dynamiques, demeurant toutefois tributaires de la bonne performance des hydrocarbures**

L'une des composantes les plus dynamiques du secteur non-énergétique durant les années deux mille a été la construction. Ce secteur a initialement affiché des taux de croissance robuste (voir le tableau 13.9) et a représenté en moyenne 7,23% du PIB entre 2000 et 2014 (voir l'annexe 29 pour la composition détaillée du PIB et le graphique

<sup>53</sup> Voir la note 124 du chapitre 7.

13.4 pour l'évolution de la croissance de la construction dans l'économie). Il est également un secteur important pour l'emploi, comme l'indique le tableau 13.8.

Cependant, la vitalité de la construction est très certainement liée au secteur énergétique. Par exemple, de nombreux projets d'infrastructures publiques ont soutenu l'activité de cette industrie<sup>54</sup> mais on constate que celle-ci a enregistré des baisses notables lorsque le secteur énergétique a été affecté par la chute des cours du pétrole dans le sillage de la crise financière. Le tableau 13.9 montre la moyenne de croissance du secteur de la construction pour les périodes 2000-2004, 2005-2009 et 2010-2014. Il est évident que le ralentissement de l'économie a négativement affecté l'industrie de la construction. Des craintes ont été exprimées concernant la possibilité d'une surchauffe du secteur car les prix des matières premières et les salaires y sont constamment en hausse<sup>55</sup>.

**Tableau 13.8 : Composition sectorielle de l'emploi à Trinidad (en %), 2000-2015**

	Énergie	Agriculture	Industrie	Construction	Transport, Entreposage, Communication	Autres Services	Non répertorié ailleurs	Total
00	3,16	7,23	11,05	13,85	7,79	56,81	0,08	100
01	3,01	7,80	10,48	15,33	7,57	55,50	0,29	100
02	3,28	6,87	10,78	14,40	7,96	56,45	0,23	100
03	3,01	5,88	10,45	14,98	7,79	57,53	0,37	100
04	3,31	4,62	10,72	16,22	7,40	57,41	0,34	100
05	3,36	4,36	9,86	17,74	7,28	56,99	0,44	100
06	3,36	4,38	9,59	17,84	7,28	57,25	0,27	100
07	3,66	3,81	9,42	18,73	7,06	27,24	0,07	100
08	3,38	3,85	9,37	19,47	6,88	56,93	0,12	100
09	3,28	3,89	9,03	19,28	6,73	57,57	0,22	100
10	3,19	3,69	8,95	17,28	6,51	60,12	0,24	100
11	3,21	3,71	8,58	16,69	6,97	60,50	0,34	100
12	3,27	3,73	8,31	16,87	7,00	60,55	0,26	100
13	3,31	3,51	8,16	17,13	7,36	60,00	0,54	100
14	3,34	3,60	7,93	16,67	6,89	60,94	0,63	100
15	3,28	3,42	8,22	16,33	7,11	61,27	0,36	100

Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

<sup>54</sup> CEPAL et ONU, Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2010-2011, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2011, p.3.

<sup>55</sup> CEPAL et ONU, Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2007-2008, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2008, p.288. Notons qu'un tel phénomène n'est pas inhabituel dans des économies dépendant d'une ressource naturelle et fait partie de ce que la littérature appelle la maladie hollandaise. Voir la note 6 de ce chapitre.

**Tableau 13.9: Croissance moyenne du secteur de la construction à Trinidad, 2000-2014**

	2000-2004	2005-2009	2010-2014
<b>Croissance moyenne du secteur de la construction</b>	8,8%	5,4%	-6%

Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

Tout en tenant compte des liens entre la santé du secteur énergétique et l'activité de construction et bien que réduisant la prépondérance directe du secteur des hydrocarbures dans l'économie, la construction est un secteur qui ne contribue pas aux exportations. Les bienfaits de son dynamisme ne permettent pas à Trinidad de renfoncer sa compétitivité en tant que pays exportateur et ils ne permettent pas non plus de réellement diversifier les piliers sur lesquels l'économie repose. La même observation s'applique à certains secteurs tels que le transport, l'entreposage et la télécommunication qui, bien qu'ayant enregistré des taux de croissance robustes certaines années, ont été essentiellement tourné vers le marché local (voir l'annexe 29 pour la composition détaillée du PIB entre 2000 et 2014)<sup>56</sup>. Le défi de Trinidad pour une croissance durable ne consiste pas uniquement en la diversification des secteurs productifs de l'économie, mais également à favoriser des activités qui contribueront à la stabilité de l'économie et qui renforceront sa position régionale et internationale, à travers des exportations diversifiées à des marchés variés. Le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Investissement en a d'ailleurs fait une des orientations stratégiques de sa politique :

The domestic economy is characterized by a leading capital intensive petroleum and natural gas sector, and a relatively weak non-petroleum sector in which services has emerged as a major economic activity. Even so, the bulk of the services produced are consumed locally and services exports have been declining within recent time. [...] The country's top ten exports account for an estimated 98% of total domestic exports and three (3) leading export markets (i.e. the US, CARICOM and the EU) command a 73.2% export share.

The undiversified nature of Trinidad and Tobago's economy makes it vulnerable to external shocks, particularly fluctuations in energy prices. It is therefore paramount that production and export, of goods and services, be not only expanded but

<sup>56</sup> CEPAL et ONU, Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2003-2004, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2004, p.330.

diversified. [...] While having broad applicability, the policy prescriptions that the GORTT [Government of Trinidad and Tobago] employs in this respect will be targeted towards increasing production, export capacity and competitiveness of value-added goods and services, particularly in the non-energy sector<sup>57</sup>.

### **13.6. Un sous-développement des activités non-énergétiques, souffrant de leur manque d'attractivité pour les investisseurs**

Les économistes se sont penchés sur les causes de cette incapacité du secteur pétrolier trinitadien à tirer vers l'avant le reste de l'économie. Une des raisons pourrait être en lien avec la trop grande concentration des exportations sur un nombre très restreint de marchés<sup>58</sup> (voir le tableau 13.10). Ainsi, la CEPAL note que pour certains secteurs non-énergétiques comme les matières premières utilisées dans l'industrie du bâtiment ou les services financiers, les pays de la communauté caribéenne, le CARICOM<sup>59</sup>, sont les principaux destinataires des exportations trinitadiennes<sup>60</sup>. Or, quand le cours du baril est élevé, la plupart de ces pays étant non-producteurs de pétrole ont tendance à être moins performants car le montant de leurs importations connaît une hausse<sup>61</sup>. De ce fait, des cours élevés du pétrole avantagent certes le secteur énergétique de Trinidad, mais en mettant l'économie de ses partenaires commerciaux sous pression, ils réduisent leurs importations. Le tableau 13.11 donne par ailleurs la composition des exportations de biens, montrant clairement la prépondérance des hydrocarbures.

Daniel Artana et d'autres auteurs ont mené des enquêtes auprès de dirigeants d'entreprises dans des secteurs non-énergétiques à Trinidad pour connaître la perception du secteur privé sur l'environnement des affaires. Ils en concluent qu'étant donné le faible développement du secteur non-énergétique, celui-ci n'affiche que peu de potentiel et n'est pas attractif aux yeux des investisseurs, qui n'ont pas de garanties sur sa viabilité. Parmi les faiblesses identifiées, ils recensent entre autres l'absence de chaîne

---

<sup>57</sup> Ministry of Trade, Industry and Investment, Trade Policy and Strategy 2013-2017, Port d'Espagne, Government Printing, 2013, p.46.

<sup>58</sup> Ibid.

<sup>59</sup> Les quinze pays membres du CARICOM sont Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, Bêlize, Dominique, la Grenade, le Guyana, Haïti, la Jamaïque, Montserrat, Saint Christopher et Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le Surinam et Trinidad et Tobago. D'autres États de la région ont le statut de membres associés.

<sup>60</sup> CEPAL et ONU, Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2006-2007, op. cit., p.276.

<sup>61</sup> Pour une présentation des tendances dans les pays du CARICOM, voir les rapports de la CEPAL et de l'ONU sur l'économie de la Caraïbe, dont de nombreux numéros ont été cités précédemment.

logistique en amont et en aval de certaines activités et des ressources humaines inadaptées car elles manquent notamment de savoir-faire, de pratique et d'esprit d'entrepreneuriat<sup>62</sup>. Dans les faits, à cause de la rentabilité du secteur énergétique, celui-ci a attiré plus de 90% de la formation brute en capital fixe, comme nous l'avons déjà évoqué, et sans surprise, les infrastructures à disposition du secteur non-énergétique sont jugées insuffisantes<sup>63</sup>. Les pouvoirs publics reconnaissent pour leur part le rôle essentiel du secteur privé dans les efforts de diversification comme en témoigne l'extrait ci-dessous, tiré d'un rapport du ministère du Commerce :

The country's non-energy trade balance has been in deficit throughout the past two decades [...] Over the last decade in excess of 80% of [FDI] has accrued to the energy sector. Consequently, there is recognition of the need to diversify production and exports in order to wean the economy from overdependence on the energy sector [...] For the GORTT [Government of the Republic of Trinidad and Tobago], the development of the Services sector as well as diversification of Services exports is seen as necessary to reposition the domestic economy within the global economy and multilateral trading system. [...] The GORTT views the private sector as an important ally in [...] infrastructure development, [...] investment and innovation. A robust private sector is regarded as a sine qua non for maximizing output growth<sup>64</sup>.

Pour favoriser l'investissement dans des secteurs non-pétroliers, l'agence nationale pour la promotion des investissements, InvestTT, a été créée en 2012, comme mentionné déjà, pour servir d'interlocuteur aux investisseurs étrangers désirant s'implanter à Trinidad dans des secteurs autres qu'énergétiques. Par ailleurs, le secteur des hydrocarbures a permis le développement d'une plateforme des affaires performante mais celle-ci bénéficie assez peu aux autres secteurs de l'économie. Cette absence de retombées positives sur le reste de l'économie pourrait être due à des faiblesses institutionnelles qui entravent le développement des activités d'affaires. En outre, l'enquête menée par Daniel Artana et d'autres auteurs fait état d'un manque de main-d'œuvre compétente pour de nombreux métiers hautement qualifiés<sup>65</sup>.

---

<sup>62</sup> Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago », op. cit., p.33.

<sup>63</sup> Ibid., p.34.

<sup>64</sup> Ministry of Trade, Industry and Investment, Trade Policy and Strategy 2013-2017, op.cit., pp.6, 51, 53.

<sup>65</sup> Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago », op. cit., p.33.

**Tableau 13.10 : Destination des exportations de Trinidad (en % du total),  
2000-2015**

	Union européenne	Amérique du Nord <sup>66</sup>	CARICOM <sup>67</sup>	Amérique Latine <sup>68</sup>	Reste du monde	Total
2000	10,75	44,37	23,34	4,04	17,50	100
2001	7,02	43,59	24,02	3,13	22,24	100
2002	8,84	48,94	21,30	4,21	16,72	100
2003	5,20	55,34	20,05	3,53	15,88	100
2004	3,01	70,08	12,81	4,40	9,71	100
2005	1,70	56,75	20,45	6,09	15,01	100
2006	10,85	58,43	17,55	3,80	9,36	100
2007	11,54	58,50	13,77	4,73	11,47	100
2008	14,96	45,31	18,20	6,57	14,96	100
2009	18,41	53,62	15,74	4,46	7,76	100
2010	9,83	48,67	18,43	8,22	14,86	100
2011	14,09	49,21	13,93	11,87	10,90	100
2012	-	47,06	13,36	-	39,58	100
2013	-	39,86	16,51	-	43,62	100
2014	-	41,49	13,65	-	44,86	100

Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

**Tableau 13.11: Composition des exportations de Trinidad (en % du total),  
2000-2014**

	Hydrocarbures	Produits chimiques	Produits manufacturés	Autres produits <sup>69</sup>	Total
2000	65,28	17,33	10,38	7,02	100
2001	61,38	19,10	11,81	7,71	100
2002	60,08	16,70	14,05	9,17	100
2003	66,67	17,42	9,82	6,08	100
2004	60,3	23,77	10,03	5,89	100
2005	69,4	19,12	5,58	5,85	100
2006	76,46	14,58	5,26	3,71	100
2007	66,98	19,54	5,77	7,70	100
2008	70,07	18,32	4,97	6,64	100
2009	75,96	9,54	5,41	9,08	100
2010	61,29	21,59	6,45	10,67	100
2011	55,82	28,47	7,05	8,65	100
2012	51,04	24,69	5,62	18,65	100
2013	59,51	21,52	10,39	8,58	100
2014	55,67	27,36	9,98	6,99	100

Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

<sup>66</sup> États-Unis et Canada, ces derniers comptant pour moins de 2,5% en moyenne.

<sup>67</sup> Le CARICOM comprend Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, Belize, Dominique, la Grenade, le Guyana, Haïti, la Jamaïque, Montserrat, Saint Christopher et Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le Surinam et Trinidad et Tobago.

<sup>68</sup> Il s'agit plus précisément de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) qui comprend l'Argentine, la Bolivie le Brésil, le Chili, la Colombie, Cuba, l'Équateur, le Mexique, le Panama, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay, le Venezuela.

<sup>69</sup> Les principaux autres produits exportés sont de la nourriture, des boissons et du tabac, des matières premières excluant les hydrocarbures, des huiles végétales et animales et des machines.

Soulignons toutefois qu'un document de présentation de Trinidad pour l'Organisation de Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) met en cause la multiplication des départements ministériels et des organismes paraétatiques, en estimant que cette pratique est à l'origine du manque de coordination entre les organisations<sup>70</sup>. Les nouveaux organismes devant délimiter précisément leurs missions et justifier de leur bien-fondé, ils seraient moins tournés vers la possibilité de collaboration avec d'autres organismes publics et avec des partenaires privés et peu en mesure de développer des orientations et des politiques à long terme. Bien que cette évaluation ne fasse pas l'objet d'une étude approfondie par les auteurs du document, cette hypothèse pourrait expliquer pourquoi, en dépit de la création de plusieurs structures dont le but est de promouvoir les activités du secteur non-énergétique, ces dernières éprouvent toujours des difficultés à se développer.

Depuis le début des années deux mille, les réussites et les revers de l'économie trinitadienne ont été d'une manière ou d'une autre, liés au secteur des hydrocarbures dans la mesure où les périodes de forte croissance de l'économie ont coïncidé principalement avec des périodes où le secteur des hydrocarbures affichaient de bons résultats et où les secteurs non-énergétiques qui ont affiché une certaine robustesse, tels que la consommation et la construction, étaient pour la plupart liés à la bonne performance de l'énergie. En dépit de mesures prises pour renforcer le secteur non-énergétique, celui-ci n'a pas encore développé suffisamment de robustesse pour compenser les revers de l'industrie des hydrocarbures, à en juger par les quelques années de contraction de l'économie.

L'économie de Trinidad illustre bien les inconvénients liés à la dépendance envers une ressource naturelle. Celle-ci exacerbe la volatilité de l'économie, étouffe le potentiel de croissance du secteur-non-énergétique, augmente les risques de surchauffe de l'économie et on observe, dans le cas de Trinidad, que même en cas de mesures prises pour améliorer le cadre macroéconomique, celles-ci ont plus de mal à être couronnées de succès<sup>71</sup>.

---

<sup>70</sup> Daniel Villavicencio et Lluvia Ponce, « The Republic of Trinidad and Tobago » Présentation de la politique scientifique et technologique de Trinidad, non daté, [En ligne], consulté le 25 mai 2015, URL : [http://portal.unesco.org/education/fr/files/55575/11998954195Trinidad\\_y\\_Tobago.pdf/Trinidad%2By%2BTobago.pdf](http://portal.unesco.org/education/fr/files/55575/11998954195Trinidad_y_Tobago.pdf/Trinidad%2By%2BTobago.pdf).

<sup>71</sup> C'est du moins l'opinion exprimée par Daniel Artana et d'autres auteurs. Voir Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago », op. cit.

### 13.7. Des difficultés persistantes en dépit d'efforts indéniables, montrant la nécessité de trouver une stratégie plus adaptée

Il est intéressant de noter que par son revenu national brut (RNB) par habitant, Trinidad fait partie des pays à revenu élevé, selon les critères de la Banque mondiale<sup>72</sup>. Le tableau 13.12 retrace l'évolution du RNB par habitant de Trinidad depuis l'an 2000.

**Tableau 13.12 : Revenu National Brut (RNB) par habitant à Trinidad, 2000-2015**

Année	RNB par habitant (US\$ courant)
2000	5420
2001	6080
2002	6760
2003	8070
2004	9690
2005	11210
2006	13290
2007	14990
2008	17330
2009	16190
2010	15770
2011	14160
2012	15270
2013	17710
2014	18380
2015	18600

**Source :** Base de données de la Banque mondiale, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

De même, l'édition 2015-2016 du rapport mondial sur la compétitivité (Global Competitiveness Report) du Forum économique mondial classe Trinidad parmi les pays dont la croissance est tirée par l'innovation<sup>73</sup>. Mais paradoxalement, en analysant le détail des notes et classements pour les piliers portant plus précisément sur des aspects liés à l'innovation, la performance de Trinidad ne semble pas particulièrement présager que l'innovation joue un rôle prépondérant dans l'économie. On peut également

<sup>72</sup> Les quatre catégories de la banque mondiale sont pays à faible revenu, pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et pays à revenu élevé. Le seuil de chacune des quatre catégories est révisé tous les 1 juillet. Au 1 juillet 2016, un pays au revenu élevé affichait un PNB par habitant supérieur à US\$ 12 476. Trinidad a été promue à cette catégorie en 2006. Banque mondiale, [En ligne], consulté le 19 juillet 2016, URL: <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519>.

<sup>73</sup> L'indice mondial de la compétitivité classe les pays en trois catégories en fonction de leur niveau de développement: une croissance alimentée par les facteurs de production, une croissance tirée par la recherche d'efficacité et une croissance générée par l'innovation. Voir World Economic Forum, Global Competitiveness Report 2013-14, Genève, WEF, 2013, p.9. Trinidad occupe la 89<sup>e</sup> place sur 140 pays dans l'édition 2015-2016. Pour une présentation de ce rapport et des indicateurs utilisés, voir l'annexe 31.

évoquer l'évaluation de l'édition 2015 du rapport mondial sur l'innovation (Global Innovation Report) de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, qui suggère que la capacité à innover de Trinidad est assez faible<sup>74</sup>. De surcroît, tout en faisant partie des pays à revenus élevés pour la Banque mondiale, Trinidad est toujours considéré comme étant un pays en développement par d'autres organisations internationales, notamment par l'Organisation des Nations unies et le Fonds monétaire international<sup>75</sup>. Un des objectifs majeurs des gouvernements de Patrick Manning<sup>76</sup>, Premier Ministre issu du PNM entre 2001 et 2010, était d'accéder au statut de pays développé d'ici 2020 :

The policy framework is cast in the vision of transforming Trinidad and Tobago into a developed country by 2020. To facilitate this transformation, special attention is placed on the creation of a knowledge-based society, enhancement of the quality and delivery of public services, strengthening of the infrastructure base of the country and modernisation of the system of law and justice<sup>77</sup>.

Cette ambition fut d'ailleurs le fil conducteur des divers programmes d'investissements publics (Public Sector Investment Programme) durant l'ensemble de son mandat<sup>78</sup>. Sans reprendre exactement les mêmes termes, l'actuel Premier Ministre, Keith Rowley, également membre du PNM, a aussi indiqué l'intention de son gouvernement de faire de Trinidad un pays développé :

In moving forward, an urgent undertaking for the Government will be the articulation of a long-term National Development Plan for Trinidad and Tobago, Vision 2030. The Vision 2030 Plan will further refine the strategic interventions of the Government and focus on public investments that are necessary to transition Trinidad and Tobago to a modern, first world

---

<sup>74</sup> World Intellectual Property Organisation, Global Innovation Index 2015, Genève, WIPO, 2015. Voir l'annexe 32 pour le détail des notes. Trinidad est classé 80<sup>e</sup> sur 141 pays.

<sup>75</sup> Neil Fantom et Umar Serajuddin, « The World Bank's Classification of Countries by Income », WPS7528, Washington, WBG, 2016, p.49. Soulignons cependant que dans la classification de l'Organisation des Nations Unies (ONU), un grand nombre de pays fait partie du groupe des pays en développement. Voir l'annexe 33 pour la classification de l'ONU.

<sup>76</sup> Pour rappel, né en 1946 et mort en 2016, Patrick Manning, géologue de formation, fut Premier ministre de Trinidad et Tobago à deux reprises, de 1991 à 1995, puis de 2001 à 2010. Il fut le chef de file du PNM de 1986 à 2010.

<sup>77</sup> Ministry of Finance, Social and Economic Policy Framework, Port d'Espagne, Government Printing, 2002, p.1.

<sup>78</sup> Voir par exemple les publications suivantes: Ministry of Planning and Development, Public Sector Investment Programme 2003, Port d'Espagne, Government Printing, 2002, p.2; Ministry of Finance, Public Sector Investment Programme 2010, Port d'Espagne, Government Printing, 2009, p.1.

economy that is driven by dynamic entrepreneurship and innovation<sup>79</sup>.

Cette contradiction apparente entre un niveau de revenu par habitant très élevé et un statut de pays en développement nous semble illustrer la dualité de l'économie trinitadienne, qui possède un secteur des hydrocarbures qui permet au pays d'attester de niveaux de revenus conformes à ceux d'un pays développé mais où le reste de l'économie, à lui seul, ne permettrait pas au pays de faire état du même bilan.

De plus, la très grande volatilité du revenu par habitant (voir infra le graphique 13.8) est préjudiciable à la consolidation des acquis, ce qui, comme nous l'avons vu durant les années quatre-vingt-dix, a entraîné une dégradation du niveau de vie. Au début des années deux mille dix, l'insécurité et la criminalité étaient toujours des fléaux affectant le pays<sup>80</sup>.

Pour poursuivre une trajectoire de développement visant à accélérer la croissance et à assurer la prospérité à tous, l'une des priorités des pouvoirs publics est donc d'ancrer le développement dans des activités qui ne rendent pas Trinidad dépendante d'éléments extérieurs qu'elle ne contrôle pas, tels que les cours des matières premières. Il est indispensable de promouvoir des activités à haute valeur ajoutée, qui seules peuvent garantir à Trinidad des revenus élevés<sup>81</sup>. Plus de valeur ajoutée implique un niveau de sophistication plus élevé, ce qui à son tour, requiert la capacité de concevoir et de manier des outils et des données complexes. Pour atteindre cet objectif, il est certes indispensable d'avoir des infrastructures et un cadre incitatif adéquat, mais il est tout aussi nécessaire de disposer d'un capital humain capable de répondre aux exigences d'une économie plus développée. Divers travaux et études menés à Trinidad semblent

---

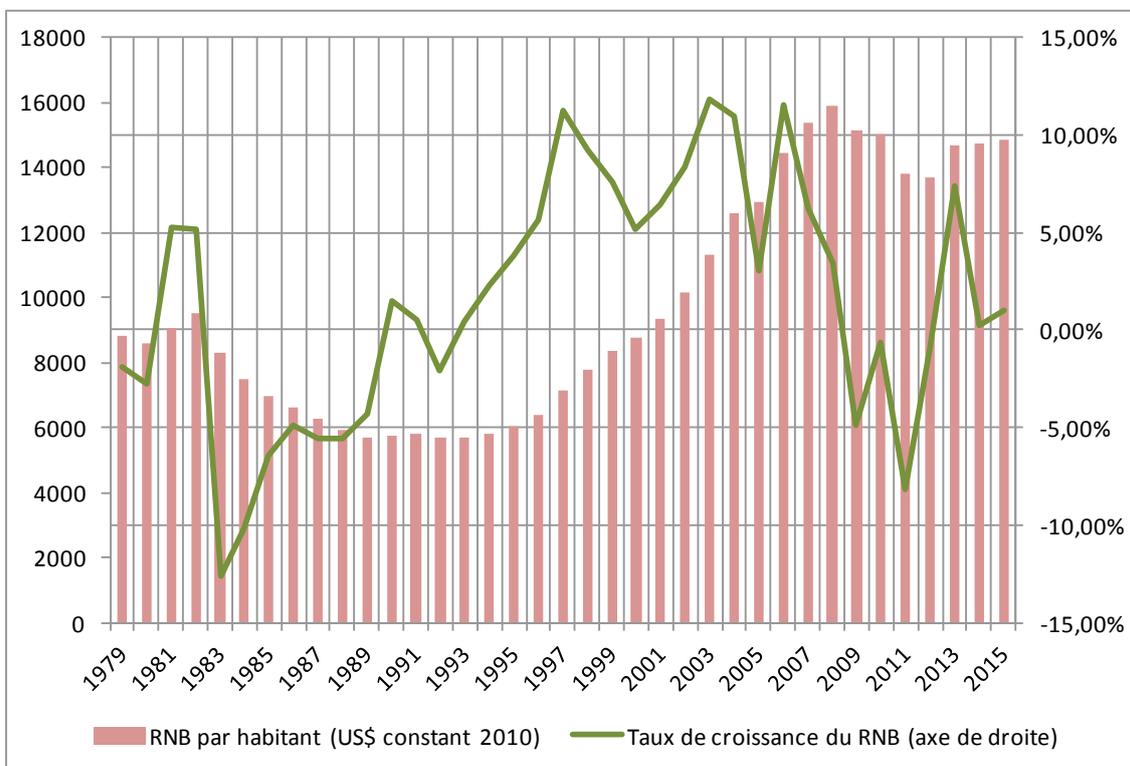
<sup>79</sup> Ministère de la Planification et du Développement, Public Sector Investment Programme 2016, Port d'Espagne, Government Printing, 2015, p.3.

<sup>80</sup> Nous indiquions précédemment que dans ses « Investment Climate Statements », le département d'État des États-Unis indiquait systématiquement : « Crime, particularly violent crime, continues to be a deterrent to the establishment of new businesses and international investment. » On constate également que l'édition 2016 du programme d'investissements du secteur public consacre une section aux mesures prises pour réduire le taux de criminalité, de violence et de blessures par balles dans une sélection de quartiers jugés à risque. Voir Ministry of Planning and Development, Public Sector Investment Programme 2016, op. cit., p.52.

<sup>81</sup> Voir la note 46 sur la productivité au chapitre 12.

indiquer que les ressources humaines disponibles actuellement ne répondent pas aux besoins présents et futurs<sup>82</sup>.

**Graphique 13.8 : Revenu par habitant (US\$ courant 2010) et taux de croissance du RNB, Trinidad, 1979-2015**



Source : Base de données de la Banque mondiale, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, op. cit.

Ainsi, parmi les requis nécessaires qui ont été identifiés pour assurer la diversification des moteurs de la croissance et la diffusion d'un niveau de sophistication comparable à celui de l'industrie énergétique au reste de l'économie, une main-d'œuvre compétente et adéquatement qualifiée fait partie des priorités. Cet impératif fait l'objet d'un

<sup>82</sup> En se fondant sur l'analyse des réponses récoltées auprès d'un échantillon d'entreprises du secteur non-énergétique à Trinidad, Daniel Artana et d'autres auteurs identifient le problème majeur lié aux ressources humaines comme étant l'accumulation du capital humain plutôt que la qualité de l'éducation ou la productivité des travailleurs. Voir Daniel Artana, Sebastian Auguste, Ramiro Moya, Sandra Sookram et Patrick Watson, « Trinidad & Tobago », op. cit., pp.18-22. En énumérant les problèmes rencontrés avec la recherche de main-d'œuvre dans l'industrie touristique, un rapport de l'Agence nationale pour la formation inclut l'incompétence de certains candidats et la difficulté de trouver des personnes qualifiées pour des postes de direction, de guides ou requérant des compétences en écologie et en ornithologie. National Training Agency, A Quantitative Research on the Hospitality & Tourism Sector, op.cit., p.21. Un rapport de la Commission économique pour l'Amérique Latine (CEPAL) évoque des enquêtes menées par l'Agence nationale pour la formation de Trinidad et en conclut que l'expansion économique du pays a entraîné un problème de décalage entre les besoins de l'économie et le profil de nombreux jeunes. Voir Andrew S. Downes, « Caribbean Labour Market Challenges and Policies », CEPAL Series, Santiago, Chile, ONU, 2006, p.23.

consensus pour les chercheurs<sup>83</sup> comme pour les autorités. En effet, une publication datant du gouvernement de Kamla Persad-Bissessar<sup>84</sup> citait le traitement de l'inadéquation entre l'offre de jeunes diplômés et la demande des entreprises comme l'un des défis à relever par le ministère de l'Enseignement supérieur :

Some of the key areas of concern are:

a. The persistent mismatch between the output of the education and training sector and the needs of an increasingly technologically-oriented economy in terms of the relevance, quality and quantity of skilled human resources<sup>85</sup>.

En plus des initiatives déjà évoquées, la création par le gouvernement d'eTeck, (Evolving Technologies and Enterprise Development Company) en 2003 symbolise la prise de conscience de la nécessité de résoudre urgemment, le problème de former une main-d'œuvre adaptée aux besoins de l'économie. eTeck est le produit de la réorganisation de l'entreprise nationale de développement industriel (Industrial Development Company of Trinidad and Tobago). Après avoir été sous l'égide de l'entreprise nationale chargée du développement touristique (Tourism and Industrial Development Company), eTeck, qui était encore appelé PIDCOTT (Property and Industrial Development Company of Trinidad and Tobago Limited) devint une entité à part entière en 2003, dans le but de gérer le développement d'un parc industriel dont les activités se concentrèrent initialement principalement sur les nouvelles technologies de l'information et de la télécommunication. Le nom « Evolving Technologies and Enterprise Development Company » ou eTeck fut adopté en 2004 pour refléter le nouveau mandat, plus large, de l'entreprise, à savoir favoriser le développement de ressources humaines plus qualifiées, tout en améliorant les capacités à l'exportation du pays<sup>86</sup>.

Il est notable que Trinidad figure parmi les pays où le nombre de personnes hautement qualifiées vivant sur place est inférieur à celui de la diaspora établie aux quatre coins du

---

<sup>83</sup> Voir la note précédente pour quelques exemples.

<sup>84</sup> De 2010 à 2015, Kamla Persad-Bissessar de l'UNC (United National Congress) fut Premier Ministre. Voir l'annexe 19 pour les résultats des élections à Trinidad depuis 1946.

<sup>85</sup> Ministère des Sciences, de la Technologie et de l'Enseignement Supérieur, Framework for Sustainable Development, Port d'Espagne, Government Printing, 2010, p.13.

<sup>86</sup> Voir le site internet d'eTeck, [En ligne], consulté le 15 mai 2015, URL : [http://www.eteck.co.tt/1content/en/e\\_div.aspx?articleid=117&zoneid=23](http://www.eteck.co.tt/1content/en/e_div.aspx?articleid=117&zoneid=23).

monde<sup>87</sup>. Le défi n'est donc pas uniquement de former des personnes qualifiées et compétentes, il est en outre de les inciter à rester à Trinidad pour y exercer leur profession.

## Conclusion

Au terme de ce passage en revue des évolutions les plus récentes de l'économie de Trinidad, il apparaît que la volonté affichée d'assurer une croissance durable et de consolider le cadre macroéconomique, notamment en diversifiant les moteurs de la croissance vers des activités non-énergétiques compétitives, se traduise par des mesures concrètes pour faciliter le développement de celles-ci. Les retombées positives de ces mesures ne sont pas encore visibles mais de tels changements structurels sont longs à mettre en place et plus long encore à porter leurs fruits. Toutefois, le manque de coordination entre les organismes chargés de promouvoir le secteur énergétique pourrait remettre en cause la réussite des politiques entreprises. Dans le but de dynamiser le secteur non-énergétique et de rendre la bonne santé de l'économie réellement moins tributaire des hydrocarbures, il semblerait donc que la création de valeur ajoutée et la capacité à innover et proposer une offre de qualité et différenciée soient une des voies envisagées et cette stratégie se fonde sur l'identification de la connaissance en tant que source de croissance génératrice de développement<sup>88</sup>. Toutefois, en dépit des déclarations des autorités trinidadiennes en ce sens depuis le début des années deux mille (voir les sections 9.7 et 9.8 au chapitre 9), l'économie de Trinidad ne reposait pas encore sur la connaissance en 2014.

Nous procéderons à la comparaison des expériences de Maurice et de Trinidad au chapitre 14. Puis, dans la sixième et dernière partie de notre travail, nous nous consacrerons à l'étude des mesures mises en place pour favoriser l'émergence d'une population répondant aux besoins de l'économie, à la fois en termes de nombre, de niveau et de type de qualifications. Pour ce faire, nous procéderons à l'analyse de l'enseignement supérieur à Trinidad, car cette sphère joue un rôle clé dans la formation du capital humain nécessaire pour permettre à ce petit État insulaire de réaliser ses ambitions.

---

<sup>87</sup> ONU/OCDE « Les migrations internationales en chiffres », Paris, 2013, [En ligne], consulté le 29 avril 2015, URL : <http://www.oecd.org/fr/els/mig/les-migrations-internationales-en-chiffres.pdf>.

<sup>88</sup> Voir le chapitre 9 de ce travail.

# **Chapitre 14. Comparaison du cadre entourant l'économie de la connaissance et de la trajectoire des années deux mille dans les deux territoires<sup>1</sup>**

## **Introduction**

Ce chapitre a pour objectif de mettre en rapport les expériences de Trinidad et de Maurice depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle. Ces années constituent un ensemble car vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la connaissance s'imposa progressivement comme un enjeu de croissance à l'échelle mondiale et dès le début des années deux mille, les deux îles déclaraient déjà leur intention de faire pleinement partie de l'économie de la connaissance, identifiant cet enjeu comme un impératif pour garantir le maintien de leur trajectoire de développement (voir le chapitre 9). Elles en ont fait en outre un prérequis pour atteindre leur ambition commune d'accéder au statut de pays développé à l'échéance 2020<sup>2</sup>, même si l'incertitude demeure sur leur aptitude à concrétiser cette ambition à court terme. Nous soulignons au chapitre 9 que depuis le début du nouveau millénaire, on constate le foisonnement de discours et de déclarations en faveur de la mise en place des conditions permettant le développement des secteurs de la connaissance et l'élaboration de plans stratégiques précisant la vision des différents gouvernements en place dans les deux îles.

Ainsi, nous souhaitons comparer ici la genèse de l'enjeu de l'économie de la connaissance à Maurice et à Trinidad, les approches qui furent adoptées pour concrétiser cette ambition et la poursuite de la trajectoire de développement au cours de la période 2000-2014, en soulignant les convergences et les divergences que l'on peut observer. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le chapitre 9 qui retrace le contexte de l'émergence de l'économie de la connaissance pour mettre en perspective la manière

---

<sup>1</sup> Nous sommes consciente que la démarche adoptée dans ce chapitre se démarque des précédents chapitres de comparaison (5 et 8) dans la mesure où elle s'appuie sur des informations figurant dans la quatrième partie de notre travail (plus particulièrement au chapitre 9) et dans la cinquième partie, alors que le chapitre 5 comparait des données figurant dans la deuxième partie uniquement et le chapitre 8 s'appuyait uniquement sur la troisième partie. Au cours de l'introduction de ce présent chapitre, nous expliquons notre choix de procéder ici différemment.

<sup>2</sup> Comme nous le signalions aux chapitres 9 et 13, Trinidad avait établi un programme d'action intitulé Vision 2020. Parmi les nombreux outils de réflexion élaborés par Maurice, un plan de route intitulé Vision 2020 avait aussi vu le jour durant les années quatre-vingt-dix, bien que par la suite, l'accent fut moins mis sur l'échéance de l'année 2020 que sur le projet de conversion de l'économie vers les secteurs du savoir, d'où le fait que nous ne nous sommes pas attardée sur ce plan de route aux chapitres 9 et 12. Voir néanmoins Ministry of Economic Development and Regional Co-operation, Vision 2020: the National Long-Term Perspective Study, Port-Louis, Government Printing, 1997.

dont celle-ci a vu le jour dans les deux territoires et sur les analyses aux chapitres 12 et 13 pour faire ressortir les traits saillants de la trajectoire suivie au cours de cette période de quatorze ans au cours de laquelle nous avons souligné qu'en dépit de la volonté affichée de faire partie de l'économie de la connaissance, aucune des deux îles ne semblait être parvenue à transformer cette ambition en réalité en 2014. Cette démarche nous semble essentielle pour poursuivre notre analyse des choix et des facteurs qui influencent la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad.

De nombreux traits institutionnels que l'on peut observer dans ces territoires étaient déjà en place à la fin du siècle dernier. Comme nous les avons évoqués au chapitre 8, nous n'insisterons pas sur ces éléments au cours de ce chapitre. Le fonctionnement des institutions n'en demeure pas moins un des aspects auxquels nous nous intéressons et nous l'aborderons à travers la prise en compte du rôle joué par différents acteurs dans l'économie et les mécanismes et processus par lesquels les décisions sont prises. Ces aspects forment partie des institutions au sens de « contraintes informelles<sup>3</sup> » ou d'« éléments normatifs<sup>4</sup> » tels que nous les avons présentés au chapitre 1.

Nous aurons une fois de plus recours à l'élaboration d'un tableau dans lequel apparaîtront les critères qui nous paraissent le plus en mesure de nous permettre d'effectuer une comparaison de la poursuite de la trajectoire de développement des deux États. Les douze critères retenus sont répartis en quatre grands groupes, en gras dans le tableau. Les critères sont souvent liés entre eux. Nous commencerons par mettre en regard des aspects en lien avec l'émergence de la connaissance comme enjeu pour maintenir la croissance. Il nous semble indispensable de mieux cerner comment les motivations de Maurice et de Trinidad se distinguent les unes des autres. Puis, nous nous intéresserons aux éléments présents dans chacun des pays, qui peuvent contribuer à la mise en place d'un environnement favorable au développement des activités intensives en connaissance. Cela nous permettra de déterminer si a priori, cette ambition paraît réalisable ou parsemée d'embûches. En troisième lieu, en comparant la manière dont Maurice et Trinidad ont identifié les enjeux associés à leurs projets, nous espérons souligner l'importance absolue ou relative qu'ils attribuent aux évolutions

---

<sup>3</sup> Il s'agit là de la traduction de Bernard Chavance de l'expression « informal constraints » de Douglass North. Voir Bernard Chavance, *L'économie institutionnelle*, Paris, Ed. La Découverte, 2012, p.65.

<sup>4</sup> William R. Scott parle de « normative elements », William R. Scott, « Reflections: The Past and Future of Research on Institutions and Institutional Change », *Journal of Change Management*, mars, Vol. 10, No. 1, 2010, p.5.

contemporaines qui affectent l'économie mondiale. Nous concluons sur les principales convergences et divergences visibles aujourd'hui lorsque l'on examine les caractéristiques de l'économie des deux pays, convergences et divergences qui procèdent à la fois de données inhérentes à chacune d'entre elles et des choix qui y ont été effectués, ces deux types de facteurs ayant orienté la trajectoire qu'elles ont suivie.

Nous commenterons le tableau dans la section suivante, en nous attachant principalement à expliquer l'importance des critères pour notre analyse<sup>5</sup> et en indiquant nos conclusions par rapport à l'observation qu'on peut en faire à Trinidad et à Maurice et leur tendance à la convergence ou à la divergence, avant de clore le chapitre sur quelques remarques concernant ce que révèle la mise en perspective comparée de ces deux expériences.

**Tableau 14.1 : Présentation synthétique des critères de comparaison du cadre entourant l'économie de la connaissance et de la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad au cours des années deux mille**

	Critère	Maurice	Trinidad	Tendance du critère
<b>J.</b>	<b>Emergence de l'enjeu de la connaissance comme moteur de la croissance.</b>			
35.	Dans le temps.	Des réflexions commencent dès les années quatre-vingt-dix. Un rapport l'évoque en 1995. Des mesures concrètes dès 2003/2004 dans le budget.	Documents et déclarations officielles au début des années deux mille.	Partiellement convergent.
36.	Les acteurs ayant exercé une influence.	Les secteurs public et privé avaient amorcé une réflexion au début des années quatre-vingt-dix. La Banque mondiale a été intégrée au processus. Les réflexions et premières mesures prises sous le gouvernement d'Anerood Jugnauth, Le FED y contribue.	L'UE par le 9 <sup>e</sup> FED élaboré sous Basdeo Panday mais mis en œuvre sous Patrick Manning. Pas de contribution significative avérée du secteur privé local au débat.	Plutôt divergent.
37.	Les traits de l'économie qui le justifieraient .	L'économie est assez solide et diversifiée. Les facteurs de production ont d'abord crû, puis la productivité. Cette dernière de cesse de diminuer depuis les années quatre-vingts, d'où la nécessité d'une évolution. L'augmentation de la valeur ajoutée dans les activités économiques est une nécessité. L'économie de la connaissance pourrait y contribuer.	Trinidad est un pays aux revenus élevés et les classements internationaux le rapprochent de pays développés. Le secteur des hydrocarbures est moderne, intensif en capital et en technologie. Le secteur financier l'est également. Pourtant, le pays est encore en développement, ce qui suggère que la poursuite de la trajectoire de développement requiert un changement significatif.	Convergent.

<sup>5</sup> Nous reproduisons ce tableau à l'annexe 34.

	<b>Critère</b>	<b>Maurice</b>	<b>Trinidad</b>	<b>Tendance du critère</b>
<b>K.</b>	<b>Éléments facilitateurs de la mise en place de l'environnement adéquat.</b>			
38.	Mécanismes existants favorables.	Bonne entente entre les secteurs privé et public. Ces mécanismes solides pourraient par exemple permettre de réunir une bonne connaissance sur des modes de fonctionnements innovants pour la réussite de l'économie.	Profusion d'activités académiques, scientifiques et technologiques de haut niveau.	Divergent dans leur nature.
39.	Aides étrangères reçues pour soutenir ce projet.	L'expertise de la Banque mondiale. Le financement de l'UE avec des conditions.	Le financement de l'UE avec des conditions.	Principalement convergent.
40.	Actions concrètes qui ont été prises.	Financement public pour la mise en place de pôles d'innovation et de compétitivité, déploiement des NTIC.	La création d'UTT et d'organismes tels que eTeck et InvesTT.	Convergent.
<b>L.</b>	<b>Identification des enjeux associés</b>			
41.	Conceptualisation de l'économie de la connaissance.	D'abord associée aux NTIC, puis aux activités scientifiques à la recherche et à l'innovation. S'étend désormais également à la connaissance des marchés, des savoir-faire, des procédés...	Initialement, accent mis sur la science et la technologie pour créer des innovations. Mais la conception a évolué pour inclure des aspects d'ordre managériaux.	Plutôt convergent.
42.	Objectifs de l'intégration à l'économie de la connaissance.	Moyen d'améliorer la productivité et d'augmenter la valeur ajoutée afin de poursuivre la trajectoire de développement. Objectif faisant également partie de la stratégie de positionnement en tant que plateforme de la connaissance.	Enjeu de diversification et de survie économique. Condition incontournable pour parachever la transition vers le statut de pays développé.	Principalement divergent.
43.	Difficultés à surmonter pour faire partie de l'économie de la connaissance.	Ressources humaines inadéquates, infrastructures technologiques insuffisantes.	Absence de secteur privé donc double défis d'en développer un et d'y favoriser des activités intensives en connaissance. Ressources humaines inadéquates, infrastructures technologiques insuffisantes.	Plutôt convergent.
<b>M.</b>	<b>Caractéristiques de l'économie.</b>			
44.	Moteur(s) de la croissance.	Diversifiés : NTIC, finance, tourisme, textile, sucre.	Hydrocarbures (gaz principalement).	Divergent.
45.	Faiblesse principale à surmonter.	La productivité stagnante qui affecte la compétitivité et la capacité à créer de la valeur ajoutée.	Un secteur non-énergétique sous-développé, peu attractif pour les investisseurs.	Divergent.
46.	Incidence de la crise financière qui a débuté en 2007.	Croissance assez robuste du PIB maintenue. Incidence atténuée.	Quelques années de contraction de l'économie enregistrées. Incidence conséquente.	Divergent.

## **14.1. Explication des critères et interprétation des données figurant dans le tableau 14.1**

Le tableau commence par trois critères nous permettant d'évaluer le contexte et les motivations qui ont accompagné la prise de conscience de l'importance de la connaissance comme enjeu pour maintenir la trajectoire de développement (J). Le critère J.35 compare le moment où cet enjeu semble être avoir été identifié dans les deux territoires pour mieux situer à quelle période de leur trajectoire de développement ces réflexions sont apparues. Il est avéré que la réflexion a été entamée au moins dès le début des années quatre-vingt-dix à Maurice (voir la section 9.5 du chapitre 9) alors que les premières évocations identifiées à Trinidad datent des années deux mille (voir la section 9.7 du chapitre 9). Cependant, les deux pays ont mis en place les premières mesures à partir des années deux mille, d'où notre indication d'une convergence partielle du critère. L'absence de documents antérieurs aux années deux mille attestant de processus de réflexion à Trinidad ne signifie pas nécessairement qu'il n'y en a pas eu mais elle signale néanmoins que si ce processus a été amorcé, il n'avait sans doute pas de caractère officiel. Cet aspect souligne la distinction entre les deux pays précédemment identifiée au chapitre 8 et qui porte sur la manière dont les processus de décision et de réflexion stratégique s'organisent. On observe une participation plus active du secteur privé à Maurice qu'à Trinidad.

Les acteurs ayant exercé une influence sur le processus d'émergence de l'importance de l'économie de la connaissance (J.36) révèlent si celui-ci est l'œuvre d'acteurs locaux ou s'il s'est effectué sous l'impulsion d'intervenants étrangers. À Maurice, nous soulignons dans la section 9.5 du chapitre 9 qu'une réflexion sur les évolutions mondiales semble véritablement avoir été l'initiative des secteurs public (en particulier durant les mandats d'Anerood Jugnauth) et privé locaux mais que le recours à l'expertise étrangère avait sans doute façonné l'élaboration d'une réflexion et d'une stratégie locales pour permettre à Maurice de s'orienter vers l'économie de la connaissance. La Banque mondiale et l'Union européenne ont en outre contribué de manière concrète à la réflexion et aux actions entreprises. À Trinidad, les documents disponibles laissent entendre que l'Union européenne, à travers les actions du Fonds européen de développement (FED), a fortement contribué à l'identification de cet enjeu. Par la suite, on trouve des publications officielles émanant du gouvernement mais ne

mettant pas particulièrement en évidence la participation du secteur privé local. De ce fait, la prise en compte des enjeux liés à l'économie de la connaissance nous semble avoir davantage une origine locale à Maurice et étrangère à Trinidad.

Le paramètre J.37 porte sur les aspects de l'économie qui justifieraient la décision de mettre en œuvre des mesures pour faire reposer la croissance sur la connaissance. L'intérêt de ce critère nous semble être qu'il permet d'identifier si l'ambition affichée procède d'une décision d'orienter l'économie vers la direction choisie par les autorités, indépendamment des conditions existantes, ou si celle-ci semble naturelle et logique car l'économie semble être à un moment de son développement justifiant la sophistication et la complexification qu'apporteront les secteurs de la connaissance. À Maurice, nous montrons au cours de la section 12.7 du chapitre 12 le fait qu'en dépit de la diversification qui a permis à l'économie de se maintenir en bonne santé, attestant donc d'une trajectoire réussie, le pays faisait néanmoins face à des défis en lien avec une productivité déclinante et qu'il était nécessaire de trouver une solution à ce problème. Par la possibilité qu'elle offrait de création de valeur ajoutée qu'apporteraient les activités intensives en connaissance, l'orientation vers l'économie du savoir semblait bien correspondre à un besoin de l'économie. Dans le cas de Trinidad, des indicateurs tels que le niveau élevé de revenu ou l'évaluation de certains indicateurs de capacité d'innovation ou de compétitivité dans des classements internationaux placent le pays dans des catégories comparables à celles des pays développés. De même, en dépit des défis auxquels le secteur trinidadien des hydrocarbures fait face, celui-ci est néanmoins moderne, intensif en capital et en technologie de pointe. Le secteur financier répond également à des critères d'exigences internationales. Malgré tout, d'autres aspects du pays en font un pays en développement. Ces éléments sont présentés plus particulièrement dans la section 13.7 du chapitre 13. Nous interprétons cette dualité comme le signe que le pays fait l'expérience de mutations, depuis plusieurs années déjà, qui le prédisposent à améliorer sa trajectoire de croissance mais qu'il est urgent de trouver un moteur qui permettra de rendre toute l'économie compétitive et viable. Il nous semble donc que l'orientation vers l'économie de la connaissance est fondée. Bien que la comparaison entre les deux pays fasse apparaître des différences entre eux s'agissant du critère J.37, il nous semble néanmoins que l'identification de la connaissance comme moteur de la croissance future repose dans les deux cas sur des évolutions réelles de l'économie.

Les trois critères suivants explorent les éléments qui facilitent la mise en place d'un environnement propice au développement des secteurs de la connaissance (K), l'intérêt étant d'identifier et de comparer les aspects qui contribuent à l'émergence d'un cadre favorable à cette évolution.

Dans le prolongement du critère J.37, nous nous intéressons ici aux éléments d'une nature autre que purement économique, qui constituent des aspects favorables à la création d'un environnement adéquat (K.38). À Trinidad, le foisonnement de l'activité de recherche attesté par la publication de nombreux travaux scientifiques par des chercheurs trinidiens (nous en citons de nombreux exemples au cours des chapitres 7 et 13), l'existence du secteur des hydrocarbures, qui indique qu'il y a au moins un pôle d'activité intensif en recherche et développement, et la présence d'un campus universitaire de l'Université des Antilles Occidentales (University of the West Indies, UWI) faisant partie d'un réseau régional (nous reviendrons sur cet aspect au chapitre 16) ayant produit deux Prix Nobel<sup>6</sup> soulignent l'existence de solides bases scientifiques, académiques et technologiques qui sont associés à la notion d'économie de la connaissance. À Maurice, le critère J.36 permettait de rappeler que les processus de réflexion ayant mené à l'identification du rôle clé de la connaissance avaient pris naissance localement et s'appuyaient sur la bonne entente entre les secteurs public et privé. Ce mécanisme d'analyse et d'identification des défis et opportunités nous semble en soi un atout car il met en avant la capacité de tirer partie de la connaissance et de l'expérience des différents acteurs dans la société, ce qui permet à l'économie d'être toujours en alerte et en mesure de se renouveler. Dans l'environnement dynamique, évolutif et demandant une bonne capacité d'adaptation que l'économie reposant sur la connaissance requiert (voir le chapitre 9 pour une réflexion sur ce sujet), ces modes de fonctionnement nous semblent un atout. Sans être suffisants pour garantir la concrétisation des ambitions mauriciennes et trinidiennes, les éléments mis en avant en prenant en compte ce critère sont néanmoins utiles, nous semble-t-il, pour en faciliter la bonne réalisation. De surcroît, la nature divergente des mécanismes existants que nous identifions comme étant favorables nous semble attirer l'attention sur les différences institutionnelles entre les deux territoires, du fait de leur histoire propre et de

---

<sup>6</sup> Arthur Lewis, Prix Nobel d'économie en 1979 fut vice-président de l'université en 1959, et Derek A. Walcott, Prix Nobel de littérature en 1992 a étudié sur le campus jamaïcain de l'université. L'intérêt de cette information est surtout de démontrer le rayonnement et la reconnaissance internationale dont bénéficient des diplômés de cet établissement.

leurs spécificités. Ainsi, à Maurice, le partenariat public-privé est un atout alors qu'à Trinidad, le cadre régional scientifique et académique déjà évolué représente une force.

Nous avons vu que des institutions internationales ont apporté leur concours aux réflexions ayant mené à la décision des pouvoirs publics des deux pays de mettre en œuvre des actions leur permettant de faire pleinement partie de l'économie de la connaissance. Le critère K.38 portant sur les aides étrangères identifiées reçues pour soutenir ce projet permet de rappeler les organisations internationales précédemment évoquées et de préciser si leur implication entraîne un droit de regard sur les choix effectués par les pays. Cela nous permet de constater si les pays sont totalement autonomes dans leurs actions. Maurice a sollicité l'expertise de la Banque mondiale, mais celle-ci était consultative. Par contre, les deux pays ont bénéficié de l'aide du Fonds européen de développement (FED), qui assortit ses prêts ou dons à des conditions (voir l'annexe 22 pour un extrait du 11<sup>e</sup> FED entre Maurice et l'Union européenne). Cela implique que les engagements pris par les autorités dans l'optique de mettre en place les conditions nécessaires à l'orientation de leur pays vers l'économie de la connaissance sont cautionnées par le FED, ce qu'on pourrait interpréter comme témoignant de la viabilité de cette entreprise, si l'on considère que l'UE est en mesure d'apporter une expertise compétente, mais également que les pays ont une obligation de se conformer à ses recommandations.

Une fois l'enjeu de l'économie de la connaissance identifié, il convient de mettre en place des actions concrètes pour en favoriser le développement (K.40). Ce critère permet d'évaluer le degré d'engagement avéré des autorités et l'avancement qu'on peut observer dans la mise en place des prérequis indispensables. Etant donné qu'il s'agit là d'un phénomène toujours en cours, les remarques concernant ce critère ne cherchent pas à être exhaustives mais visent plutôt à évaluer si on observe le déploiement d'étapes préliminaires. La section 9.5 au chapitre 9 présente les dispositions prises dans le budget mauricien de 2003-2004 pour la mise en place de pôles d'innovation et de compétitivité. On remarque que durant les années deux mille (voir le chapitre 12), les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont devenues un des piliers les plus stables de l'économie (voir le graphique 12.1 au chapitre 12) alors qu'en 1995, la réflexion sur leur déploiement et leur rôle était tout juste amorcée (voir la section 9.5 au chapitre 9). Il semble indiscutable que les autorités aient appliqué des

mesures pour accompagner la mise en place du cadre nécessaire au développement de la connaissance en matière d'informatique. À Trinidad, la section 9.7 du chapitre 9 évoque la création de l'Université de Technologie (UTT) avec l'appui financier du 9<sup>e</sup> FED. Les sections 13.3 ET 13.7 abordent la création d'organismes tels qu'eTeck et InvesTT donc l'action devrait favoriser le développement des secteurs de la connaissance. Toutefois, étant donné l'ampleur de la tâche et les nombreuses étapes à franchir pour atteindre l'objectif fixé, il ne nous semble pas que le plein potentiel de l'économie de la connaissance sera en mesure de se développer à Maurice et à Trinidad à brève échéance. Bien que les actions prises semblent aller dans le bon sens, elles sont longues à mettre en place et il reste encore de nombreux aspects dont l'évolution est insuffisante pour le moment. Nous en évoquerons quelques-uns à propos du critère L.43.

Par les critères réunis dans le groupe « Identification des enjeux associés à l'économie de la connaissance » (L), nous cherchons à la fois à préciser la manière dont les pays caractérisent leur vision de l'économie de la connaissance et à offrir un pendant aux critères J.37 et K.38 qui mettaient en avant les aspects existant favorables au développement de l'économie de la connaissance. Ces critères nous permettent d'évoquer les difficultés qui sont des freins à la bonne réussite de ce projet. Ils permettent également de préciser l'importance que les autorités des pays accordent à cette stratégie de développement se fondant sur la connaissance.

Le critère L.41 compare la manière dont l'économie de la connaissance est envisagée par les deux pays. Il nous éclaire sur ce que les autorités entendent quand elles disent qu'elles veulent faire de la connaissance le moteur de la croissance. On constate une évolution du discours dans les deux pays, rapprochant leurs deux conceptions, nous semble-t-il. À Maurice, alors que par « économie de la connaissance » on entendait principalement une économie fondée sur les NTIC dans les années quatre-vingt-dix, l'accent fut mis sur les activités scientifiques et de recherche et d'innovation dans les années deux mille. On trouve toutefois des discours évoquant une conception plus large de la connaissance, comprenant la connaissance des marchés, des savoir-faire, des procédés, etc. (voir la section 9.6 du chapitre 9). À Trinidad, le discours officiel semble avoir d'abord mis l'accent sur la connaissance scientifique et technologique comme moyen de créer et d'innover. Mais des déclarations plus récentes élargissent

cette conception à des aspects tels que l'organisation hiérarchique et les relations dans la fonction publique qui peuvent être un enjeu de connaissance (voir la section 9.8 au chapitre 9). On note donc une convergence de la conceptualisation de l'économie de la connaissance pour y voir non pas une économie reposant uniquement sur les activités scientifiques et technologiques, mais plutôt un environnement où tous les paramètres doivent être envisagés comme générateurs de connaissance.

Le critère suivant (L.42) évoque les objectifs qui sont mis en avant pour justifier le choix de faire partie de l'économie de la connaissance. Notre intérêt pour ce paramètre réside dans le fait qu'il permet de cerner la connaissance comme solution pour permettre au pays de poursuivre sa trajectoire de développement. À Trinidad, la connaissance est vue à la fois comme un enjeu essentiel pour la diversification de l'économie vers des secteurs non-énergétiques (voir la section 9.8 du chapitre 9) et comme une condition sine qua non pour atteindre l'objectif d'être un pays développé (voir la section 13.7 du chapitre 13). À Maurice, l'impératif de l'économie de la connaissance semble être avant tout mis en rapport avec l'urgence d'augmenter la valeur ajoutée de la production locale et de renouer avec une productivité en hausse, conformément à ce que nous mettions en avant à propos du critère J.37 (voir les sections 9.6 au chapitre 9 et 12.7 au chapitre 12). Rappelons en outre que l'île a exprimé l'ambition de se positionner en tant que plateforme de la connaissance comme stratégie de démarcation à l'échelle régionale et internationale (voir la section 9.6 au chapitre 9). Nous y voyons l'expression de la volonté d'être au cœur des flux internationaux de connaissances, conformément à l'attitude d'ouverture sur le monde qui a toujours caractérisé le développement mauricien. Il nous semble également que l'importance de la connaissance dans l'économie étant une tendance internationale, le fait de souhaiter s'y associer procède d'un constat réaliste que pour être compétitif internationalement, il convient d'être en mesure d'être aussi performant et efficace que les concurrents potentiels et que cela implique de faire partie de la même dynamique de création et d'innovation. L'intégration à l'économie de la connaissance nous paraît donc revêtir la même importance pour les deux pays, mais pour des raisons différentes.

Comme annoncé, le critère L.43 évoque quelques-unes des difficultés qu'il est essentiel pour les deux pays de surmonter pour être en mesure de faire de la connaissance le moteur de leur développement. La faiblesse du secteur privé à Trinidad nous semble

compromettre les projets des autorités car cette sphère est identifiée comme étant essentielle au développement de l'île, de par le rôle qu'elle est appelée à jouer dans la diversification économique (voir la section 13.6 au chapitre 13). Or, les autorités sont confrontées au double défi de faciliter le développement d'un secteur privé dynamique et entrepreneurial et d'orienter celui-ci vers des activités intensives en connaissance pour garantir la compétitivité du pays. À Trinidad comme à Maurice, on observe une insuffisance de personnes compétentes possédant les qualifications appropriées disponibles localement (voir les sections 9.8, 12.7 et 13.7 des chapitres 9,12 et 13) et au regard des classements internationaux, une insuffisance dans la capacité à innover (voir l'annexe 35 pour la comparaison des classements de Maurice et de Trinidad sur les différents paramètres du Global Competitiveness Index 2015-2016 et du Global Innovation Index 2015). Les lacunes en capital humain et en potentiel d'innovation sont donc une faiblesse commune aux deux territoires.

Nous terminons notre mise en regard en passant en revue certaines caractéristiques de l'économie au cours des années deux mille (M) et qui orientent la trajectoire de développement. Elles sont le résultat à la fois de facteurs inhérents aux pays, tels que la présence de ressources naturelles à Trinidad, et des différents choix effectués par les administrations successives au pouvoir.

Durant les années deux mille, on constate que le pilier de la croissance (M.44) à Trinidad est demeuré les hydrocarbures, bien qu'il s'agisse à présent incontestablement du gaz et non plus du pétrole. Nous soulignons dans la section 13.5 du chapitre 13 que même quand des secteurs non-énergétiques tels que la construction ou la consommation avaient tiré la croissance au cours de ces dernières années, ils étaient en général tributaires de la performance des hydrocarbures. À Maurice, la tendance à la diversification s'est confirmée, avec l'émergence des NTIC et de la finance comme secteurs stables et le tourisme, le textile et le sucre affichant une plus grande volatilité mais affirmant néanmoins toujours leur importance dans l'économie (voir le graphique 12.1 du chapitre 12, entre autres).

Le critère M.45, identifiant la principale faiblesse de l'économie selon notre analyse, cherche à mettre le doigt sur l'obstacle majeur qui a bridé la croissance ces dernières années. À Maurice le problème de productivité stagnante et les conséquences qui en

découlent, souligné plusieurs fois déjà, semble être la préoccupation majeure auquel le pays doit faire face (voir la section 12.7 du chapitre 12). Notons que si la productivité a stagné ces dernières années, les causes en sont multiples, dont un retard technologique souligné par les lacunes en capacité d'innovation et les qualifications et compétences inadéquates pour répondre aux besoins de l'économie. Pour Trinidad, étant donné les efforts qui semblent être faits pour réduire l'importance des hydrocarbures, la principale faiblesse y est bien entendu liée, mais prend plutôt la forme du manque d'attractivité et de potentiel du secteur non-énergétique, qui ne suscite pas suffisamment l'intérêt des investisseurs. Le secteur non-énergétique est non seulement essentiel pour réduire la grande vulnérabilité de Trinidad aux chocs externes mais en outre, le secteur énergétique est en perte de vitesse depuis quelques années et sa bonne santé à long-terme est incertaine (voir la section 13.1 au chapitre 13). Étant donné les différences entre les économies trinitadienne et mauricienne, elles affichent sans surprise des faiblesses divergentes.

La crise financière commencée en 2007 ayant marqué de son empreinte les années deux mille, nous avons inclus en dernier lieu un critère pour en évaluer l'incidence (M.46). Ce critère permet de faire apparaître si l'économie est toujours vulnérable aux chocs externes et de ce fait, si elle démontre une bonne santé. Si on s'appuie sur le taux de croissance comme indicateur, l'incidence de la crise a été conséquente à Trinidad, qui a enregistré quelques années de contraction (voir le graphique 13.4 au chapitre 13). Maurice, à l'inverse, est parvenue à maintenir des taux de croissance relativement élevés (voir le graphique 12.1 du chapitre 12). Indubitablement, la vulnérabilité de Trinidad est toujours très importante, alors que celle de Maurice semble grandement atténuée.

## **Conclusion**

Au terme de ce chapitre, nos critères de comparaison et les tendances à la convergence ou à la divergence que l'on peut observer nous semblent souligner que l'enjeu que représente l'intégration au sein de l'économie de la connaissance est bien réel à Maurice comme à Trinidad. On dénote toutefois des différences dans la genèse de l'enjeu et sa mise en place qui rappellent, une fois encore, la divergence entre le fonctionnement des institutions informelles des deux îles. Les réflexions qui apparaissent dès les années

quatre-vingt-dix à Maurice, issues du partenariat public-privé, semblent avoir permis d'identifier tôt ce qui allait par la suite être confirmé par des institutions dont les ressources et les moyens les prédisposent à être mieux informées que les autorités mauriciennes. À Trinidad, il semblerait que l'influence des institutions étrangères ait favorisé la réflexion sur le sujet (J.35, J.36, K.39). L'apport bénéfique du secteur privé nous conduit à en conclure que celui-ci étant confronté aux difficultés rencontrées pour demeurer compétitif et pour assurer la rentabilité de ses activités, il est à la fois désireux de trouver des solutions aux problèmes de l'économie et bien placé pour contribuer productivement à la réflexion. La faiblesse du secteur privé à Trinidad, déjà identifiée comme un handicap pour la diversification et la consolidation de l'économie (M.45, M.46), nous paraît être de surcroît un obstacle supplémentaire au développement d'un cadre propice à l'économie se fondant sur le savoir. La mise en place de cette dernière requiert toutefois de solides institutions formelles aussi bien que qu'informelles, comme il nous semble que la référence aux critères K.39 et K.40 permet de le rappeler. En effet, un gouvernement déterminé à respecter ses engagements et qui met en place des actions concrètes est essentiel pour que cette ambition devienne une réalité.

Par ailleurs, en dépit du fait que des activités intensives en connaissance permettraient aux deux pays de demeurer compétitifs et de poursuivre leur trajectoire de développement (J.37, L.42, M.45), on constate que les problèmes de ressources humaines ne correspondant pas aux besoins du marché et l'insuffisance dans la capacité à innover, qui sont communs aux deux États, sont des difficultés supplémentaires réelles à surmonter avant que l'intention affichée ne devienne réellement réalisable (L.43). En effet, bien qu'ayant manifesté leur intention de faire partie de l'économie de la connaissance depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, les deux territoires n'y étaient toujours pas parvenus en 2014. Ce point de convergence nous conduit à envisager que l'enjeu de la qualité du capital humain est central dans les efforts de montée en gamme de l'économie, du maintien d'une croissance robuste et de l'amélioration du niveau de vie général, en particulier dans des territoires ayant déjà des réussites notables à leur actif en matière de développement économique et social, comme c'est le cas de Trinidad et de Maurice. Il nous semble que la réussite des efforts entrepris par les deux îles dépendra en partie du temps requis pour former une génération de jeunes diplômés possédant les qualifications et les compétences requises à l'échelle nationale.

Pour conclure, il apparaît que des petits territoires insulaires comme Maurice et Trinidad, ayant pris le parti de l'ouverture sur le monde, n'ont d'autres choix que d'être en phase avec les évolutions de l'économie à l'échelle mondiale pour demeurer compétitifs. La connaissance, qu'elle soit technologique ou non, favorise les découvertes dans tous les domaines. Elle précipite donc l'obsolescence des produits et des procédés, tout comme elle accélère les changements de tendance. Dès lors, pour être pleinement en mesure de satisfaire le marché, il nous semble que les produits et services en provenance de ces îles n'ont pas d'autres choix que d'être à la pointe de la nouveauté et de répondre aux exigences des consommateurs. Les observations formulées concernant les critères L.41 et L.42 traduisent ce constat.

## **Conclusion de la cinquième partie**

Le chapitre 12 a évoqué les points saillants de la trajectoire de développement de Maurice au cours de ces quinze dernières années environ et nous avons effectué la même démarche au chapitre 13 pour Trinidad. Dans les deux cas, nous avons cherché à identifier les éléments qui contraignaient leur évolution, à la fois du fait d'un contexte que les deux îles ne contrôlent pas toujours et à cause de faiblesses qui leur sont propres. Nous avons également tenté d'envisager comment les pouvoirs publics entendaient s'y prendre pour surmonter les obstacles pour maintenir la croissance et continuer le développement vers des seuils toujours plus élevés. Puis au cours du chapitre 14, nous avons comparé les deux expériences en fonction d'une série de douze critères pour mettre en perspective leur progression ces dernières années et en apprendre davantage sur leur trajectoire de développement, au travers des convergences et divergences observées.

Dans l'un comme l'autre cas, les années deux mille ont montré la persistance de caractéristiques de l'économie, qui sont observables depuis plusieurs décennies déjà. Ainsi, bien que préparée à la perspective de la perte des accords préférentiels sur le sucre et le textile, Maurice a éprouvé des difficultés à isoler complètement son économie des effets de la fin de ces privilèges, la croissance en début de période étant toujours tirée par ces deux industries. Cependant, la diversification semble être bien réelle, les piliers de l'économie étant multiples. Ceux-ci accentuent tous le parti pris de l'ouverture de Maurice. À Trinidad, les efforts pour réduire l'importance des hydrocarbures dans l'économie demeurent la priorité des autorités. En dépit d'actions concrètes pour favoriser l'émergence d'un secteur non-énergétique dynamique, les résultats tardent à se manifester. Il est vrai que modifier la structure d'une économie peut être un processus lent, en particulier lorsque le secteur prépondérant est considérablement plus attractif, du fait de sa rentabilité, comme c'est le cas à Trinidad. Pour poursuivre leur développement, les deux pays affichent la volonté d'ancrer les activités génératrices de croissance dans la connaissance afin d'être en mesure d'être compétitive tout en créant de la valeur. La comparaison de leur expérience fait ressortir ce point, tout comme elle permet de constater que dans cette optique, l'enjeu de développer la qualité du capital humain est primordial.



## **SIXIÈME PARTIE :**

**L'ANALYSE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
EN TANT QU'OUTIL ESSENTIEL POUR FORMER  
LA POPULATION ACTIVE ET ACCOMPAGNER  
LES AMBITIONS AFFICHÉES D'ÊTRE INTÉGRÉS  
AU SEIN DE L'ÉCONOMIE DE LA  
CONNAISSANCE**



## **Introduction de la sixième partie**

La dernière partie de notre travail est composée de trois chapitres qui analyseront le capital humain existant dans les deux îles. Les chapitres 15 et 16 étudient respectivement Maurice et Trinidad et commencent par dresser un profil de la population active actuelle pour tenter d'en mesurer la part employée dans des activités professionnelles intensives en connaissance. Puis, l'analyse se poursuit avec le secteur de l'enseignement supérieur. Après en avoir présenté l'organisation et les principaux acteurs, nous consacrons la fin des chapitres à son internationalisation, conformément à nos observations au chapitre 11 qui font ressortir que l'enseignement supérieur a évolué et s'est adapté dans un contexte de mondialisation, avec pour résultat que la sphère est elle-même très internationalisée. En outre, les ambitions de Maurice et de Trinidad d'être en phase avec les mutations mondiales impliquent que les autorités compétentes sont très favorables à l'intégration des établissements d'enseignement supérieur au sein de réseaux à l'échelle internationale. Le chapitre 17 met en perspective les deux cas pour mieux en comprendre les similitudes et différences et nous tenterons ensuite de rendre compte de nos observations.

Le capital humain étant au cœur des enjeux des deux territoires afin qu'ils poursuivent leur trajectoire selon la stratégie qu'ils ont identifiée, il nous a semblé indispensable d'en dresser un profil en faisant un état des lieux actuel et en envisageant la manière par laquelle l'enseignement supérieur, sphère de production et de diffusion du savoir, entend s'assurer de se donner les moyens de remplir adéquatement son rôle dans les projets nationaux.



# **Chapitre 15 : Le capital humain à Maurice : profil de la population active et analyse de l'enseignement supérieur<sup>1</sup>**

## **Introduction**

Nous commencerons ce chapitre par une courte section où nous dresserons un état des lieux des caractéristiques de la population active disponible à Maurice. Cette présentation nous semble pertinente car elle donne une vue d'ensemble de sa composition, permettant de mieux cerner son profil et ainsi de mesurer l'écart entre ce dont le marché du travail a besoin et ce dont il dispose. Puis, nous poursuivrons avec une analyse de l'enseignement supérieur mauricien pour en comprendre le fonctionnement et les objectifs et en identifier les forces et les faiblesses, en particulier à la lumière du rôle que cette sphère est appelée à jouer pour contribuer aux efforts de conversion en une économie reposant sur la connaissance. En effet, elle a la responsabilité de former la population active présente et future pour que le capital humain disponible corresponde aux nouveaux besoins de l'économie. Notre travail s'appuie sur une étude des informations institutionnelles mises à disposition du public par les autorités et les établissements concernés, et nous avons eu recours à des entretiens avec certains représentants d'établissements d'enseignement supérieur pour y apporter un complément d'analyse. Notre objectif est de tenter d'évaluer dans quelle mesure les orientations actuellement prises par l'enseignement supérieur sont cohérentes avec la vision exprimée par les autorités mauriciennes.

## **15.1. Profil de la population active à Maurice**

Notre intérêt premier dans cette section réside en l'identification de la place occupée par les activités intensives en connaissance dans l'économie et, de ce fait, en la part de la population active qui pourrait répondre au qualificatif de « travailleurs de la connaissance ». La composition de la population active est disponible dans les

---

<sup>1</sup> L'enseignement supérieur tel que nous le présentons ici comprend les établissements universitaires mais également les formations professionnelles menant à la délivrance d'un diplôme. La définition qu'en donne l'UNESCO est : « L'enseignement supérieur complète l'enseignement secondaire et offre des activités d'apprentissage dans des matières spécialisées. Il vise un apprentissage avec un niveau élevé de complexité et de spécialisation. L'enseignement supérieur comprend ce que l'on qualifie habituellement d'enseignement académique mais il comprend également l'enseignement professionnel avancé. ». Voir UNESCO, *Classification Internationale Type de l'Education (CITE) 2011*, Paris, UNESCO, p.47.

statistiques nationales. On constate cependant que l'accent est davantage mis sur les « catégories industrielles » (secteurs d'activité) que sur les types de tâches ou de qualifications requises. Depuis 2012, les autorités compétentes ont apporté un changement à la nomenclature utilisée dans les statistiques nationales sur l'emploi, conformément à l'adoption d'une nouvelle méthodologie, la « National Standard Industrial Classification (NSIC) Revision 2 », qui elle-même se fonde sur la classification internationale type par industrie (International Standard Industrial Classification of all Economic Activities), Revision 4 of 2008 (ISIC Rev.4) des Nations unies<sup>2</sup>. Cette nouvelle classification fut appliquée rétroactivement aux statistiques économiques mauriciennes à partir de l'année 2007<sup>3</sup>.

Nous avons reproduit ci-dessous dans le tableau 15.1 les catégories de cette nouvelle classification et nous fournissons dans l'annexe 36 une présentation plus détaillée des catégories surlignées dans le tableau et qui sont le plus susceptibles de comprendre des activités intensives en connaissance. En effet, cette classification met l'accent davantage sur la nature de l'activité que sur le secteur industriel<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> Pour une présentation détaillée de la classification internationale type par industrie et en particulier, des raisons justifiant les révisions les plus récentes qui y ont été apportées, voir le département des affaires économiques et sociales de l'ONU, « International Standard Industrial Classification of All Economic Activities, Revision 4 », Statistical Papers Series M No.4/Rev 4, 2008, pp.x-xi.

<sup>3</sup> Voir les statistiques mauriciennes sur l'emploi, C.S.O, [En ligne], consulté le 29 juin 2016, URL: <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/Labour.aspx>.

<sup>4</sup> Le manuel de référence de la classification internationale type, par industrie (CITI), Révision 4 fournit la définition suivante : « La CITI est une classification organisée en fonction du type d'activité économique et non une classification de biens et de services. L'activité exercée par une unité statistique est le type de production de cette unité. Elle constitue une caractéristique en fonction de laquelle cette unité sera regroupée avec d'autres unités pour former des industries. Une industrie se définit comme l'ensemble des unités de production qui exercent essentiellement un type identique ou similaire d'activité économique de production. » Voir ONU, « Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) », Études statistiques Série M No.4/Rev.4, 2009, p.11. Ainsi, il nous semble que des activités intensives en connaissance, indépendamment de leurs industries, seront plutôt regroupées dans les catégories surlignées car elles auront pour point commun la recherche ou la production et dissémination de connaissance ou d'innovation. Voir également l'annexe 36. Dans la mesure où la présentation détaillée de chaque catégorie et chaque sous-catégorie de la classification serait très longue, dans cette annexe, nous détaillons uniquement les catégories qui nous semblent être celles regroupant le plus certainement les activités intensives en connaissance à la lumière des descriptions qui sont fournies. Pour consulter le détail de toutes les catégories, voir UN Statistics Division, [En ligne], consulté le 13 octobre 2016, URL : <http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/regcst.asp?Cl=27>

**Tableau 15.1 : Catégories de la nouvelle classification des activités économiques utilisée à Maurice**

Catégorie / Secteur d'activité
Agriculture, forestry and fishing
Mining and quarrying
Manufacturing
Electricity, gas, steam and air conditioning supply
Water supply, sewerage, waste management and remediation
Construction
Wholesale and retail trade; repair of motor vehicles and motorcycles
Transportation and storage
Accommodation and food service activities
Information and communication
Financial and insurance activities
Real estate activities
Professional, scientific and technical activities
Administrative and support service activities
Public administration and defence; compulsory social security
Education
Human health and social work activities
Arts, entertainment and recreation
Other service activities

**Source** : C.S.O, [En ligne], consulté le 29 juin 2016, URL:  
<http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/Labour.aspx>

La nouvelle classification permet de se faire une meilleure idée de la part de la population active employée dans des activités intensives en connaissance. Si l'on s'appuie sur les données qu'elle fournit, on en déduit qu'au moins 18,2% de la population active actuelle pourrait être décrite comme étant des travailleurs de la connaissance<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> Calculé à partir des chiffres disponibles sur le site des statistiques officielles mauriciennes. Ceux-ci sont reproduits à l'annexe 37. À l'annexe 38, nous avons également fourni la contribution au PIB de chaque secteur industriel (en pourcentage), en fonction de cette nouvelle classification, pour les années 2007-2015.

Selon un rapport de Philippe Hein publié par l'Organisation internationale du travail (OIT) et daté de 2004, si Maurice cultive l'ambition de faire partie intégrante de l'économie de la connaissance, il faudrait qu'au moins 30 % de sa population active soient des travailleurs de la connaissance d'ici 2025. En envisageant divers scénarios pour l'avenir, ce dernier avance que l'économie devrait compter au moins cent vingt mille travailleurs de la connaissance en 2010, cent quarante mille en 2015, cent soixante mille en 2020, pour atteindre cent quatre-vingt-dix mille en 2025, soit 30% de la population active totale<sup>6</sup>. Si l'on s'appuie sur les chiffres sur la population active disponibles à l'annexe 37 et en admettant que les secteurs surlignés dans le tableau 15.1 soient effectivement ceux rassemblant la plupart des activités intensives en connaissance, en 2014 l'économie mauricienne comptait cent un mille huit cents travailleurs dans ces secteurs, ce qui représentait 18,2% de la population active totale. Bien entendu, nous avons conscience que tous les métiers de la connaissance ne sont pas regroupés dans les secteurs d'activité que nous avons sélectionnés. Pour résoudre cette difficulté liée à l'inexistence de statistiques permettant de recenser avec précision les travailleurs de la connaissance, nous nous intéresserons aux diplômés détenus par les jeunes Mauriciens dans la prochaine section afin d'avoir une vision plus précise du type de connaissances, compétences et qualifications que possèdent les nouveaux diplômés.

Par ailleurs, il existe des indicateurs qui tentent de mesurer la part de connaissance présente dans les activités économiques d'un pays et qui comparent la performance de différents pays. Ceux-ci sont très utiles pour se faire une idée des forces et des faiblesses d'un pays même si, dans certains cas, les fluctuations d'une année sur l'autre de certaines notes et certains classements invitent à les utiliser avec prudence car ils donnent parfois une image contradictoire. Les notes et les classements de Maurice figurant dans le Global Competitiveness Index du Forum économique mondial et le Global Innovation Index de l'école de Management INSEAD sont fournis à l'annexe 26 pour la période 2006-2014. Dans l'ensemble, la performance de Maurice concernant les indicateurs liés à la connaissance est assez basse, la plaçant en général dans la deuxième moitié du classement de tous les pays. Les notes du Human Capital Index du Forum économique mondial<sup>7</sup> s'inscrivent dans la même tendance<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> Philippe Hein, « Options for Migration Policies in the Long Term Development of Mauritius », International Migration Papers, Genève, OIT, 2004, p.12.

<sup>7</sup> World Economic Forum, The Human Capital Report 2015, Genève, WEF, 2015.

Cet aperçu de la composition de la population active et de ses compétences nous paraît confirmer les conclusions de certains travaux au sujet du capital humain disponible à Maurice et que nous évoquons au chapitre 12<sup>9</sup>. Ce capital humain ne semble pas répondre aux besoins d'une économie qui souhaite reposer de plus en plus sur la connaissance et les activités à haute valeur ajoutée. Nous allons à présent aborder la présentation de l'enseignement supérieur pour en avoir une vision d'ensemble et pour évaluer le rôle joué par cette sphère dans l'ambition exprimée par les autorités de faire de la connaissance le moteur de l'économie.

## **15.2. Présentation du secteur de l'enseignement supérieur mauricien**

Nous commencerons par en dresser un tableau général et par identifier les évolutions qui ont accompagné les mutations contemporaines de l'économie, puis nous nous intéresserons plus précisément à ses modalités d'internationalisation. En effet, nous verrons que l'enseignement supérieur mauricien n'a eu de cesse que de créer des liens de différentes natures à travers le monde. Cette tendance nous semble inévitable à la fois parce que Maurice est un petit territoire dont l'ouverture économique et culturelle est établie de longue date, comme nous l'avons vu, et également parce que ses ambitions actuelles la poussent à être en phase avec les mutations mondiales. Or, la tendance à l'internationalisation de l'enseignement supérieur est un phénomène d'ampleur mondiale, comme nous l'évoquons au chapitre 11. De surcroît, cette évolution pourrait permettre de répondre à la demande grandissante de la population tout en étant en adéquation avec les projets des pouvoirs publics.

### **15.2.1. Bref rappel du développement historique**

Selon le site de l'Université de Maurice, la volonté d'établir un établissement d'enseignement supérieur à Maurice remonte aux années 1830, lorsqu'un des plus puissants propriétaires terriens de l'île, Adrien d'Epinau, exprima le souhait de voir la

---

<sup>8</sup> L'évaluation détaillée de Maurice pour le Global Innovation Index 2015, le Global Competitiveness Index 2015-2016 et le Human Capital Index 2015, avec la liste de tous les indicateurs, est disponible aux annexes 39, 40 et 41 respectivement.

<sup>9</sup> Voir précisément la section 12.7.

création d'une université qui permettrait de former des fonctionnaires mauriciens<sup>10</sup>. Cependant, cette idée ne se concrétisa pas, ne faisant l'unanimité ni parmi la population locale, ni auprès de l'administration britannique. Il fallut attendre 1914 pour qu'une Faculté d'agriculture soit mise en place, sous la tutelle du ministère mauricien de l'Agriculture. Le boom sucrier des années vingt permit l'expansion de la Faculté, le ministère de l'Agriculture émettant le souhait que celle-ci soit, à terme, transformée en une université pluridisciplinaire. Cependant, cette vision ne fut pas nécessairement partagée par tous, puisqu'en 1946, le ministre de l'Éducation à Maurice était d'avis qu'une île de cette taille devait nécessairement favoriser une structure où la faculté locale serait rattachée à une université à l'étranger car le contact hors des frontières de l'île permettait d'élargir les horizons des diplômés<sup>11</sup>.

Il fallut donc attendre les procédures mises en place dans le cadre de l'accession à l'indépendance pour que l'île concrétise ses ambitions. L'Ordonnance 39 de 1965 donna en effet naissance sur le papier à l'Université de Maurice, dont les activités ne commencèrent véritablement qu'en 1968, avec la décision d'établir trois facultés, en agriculture, en technologie industrielle et en administration, comme unités de base de la nouvelle université<sup>12</sup>. La loi 1971 sur l'Université de Maurice formalisa la structure et la constitution régissant la nouvelle entité, établissant formellement cinq facultés en agriculture, en ingénierie, en droit et gestion, en sciences et en humanités et sciences sociales<sup>13</sup>. Un Institut de Pédagogie ayant pour but de former le personnel enseignant et un Institut de Santé rattaché au ministère de la Santé et de la Qualité de la Vie furent respectivement créés en 1973 et 1989. En 1976, le Mahatma Gandhi Institute, fruit de la collaboration entre les gouvernements mauricien et indien, fut inauguré, dispensant des cours liés à la culture indienne et aux beaux-arts. Depuis le début des années deux mille, l'offre d'enseignement supérieur s'est très rapidement accrue avec l'ouverture de nombreux établissements publics et privés, diversifiant le type de formations accessibles.

---

<sup>10</sup> Site de l'Université de Maurice, [En ligne], Consulté le 09 juillet 2015, URL <http://www.uom.ac.mu/index.php/about-us/introducing-uom-about-us/history.html>.

<sup>11</sup> Ibid.

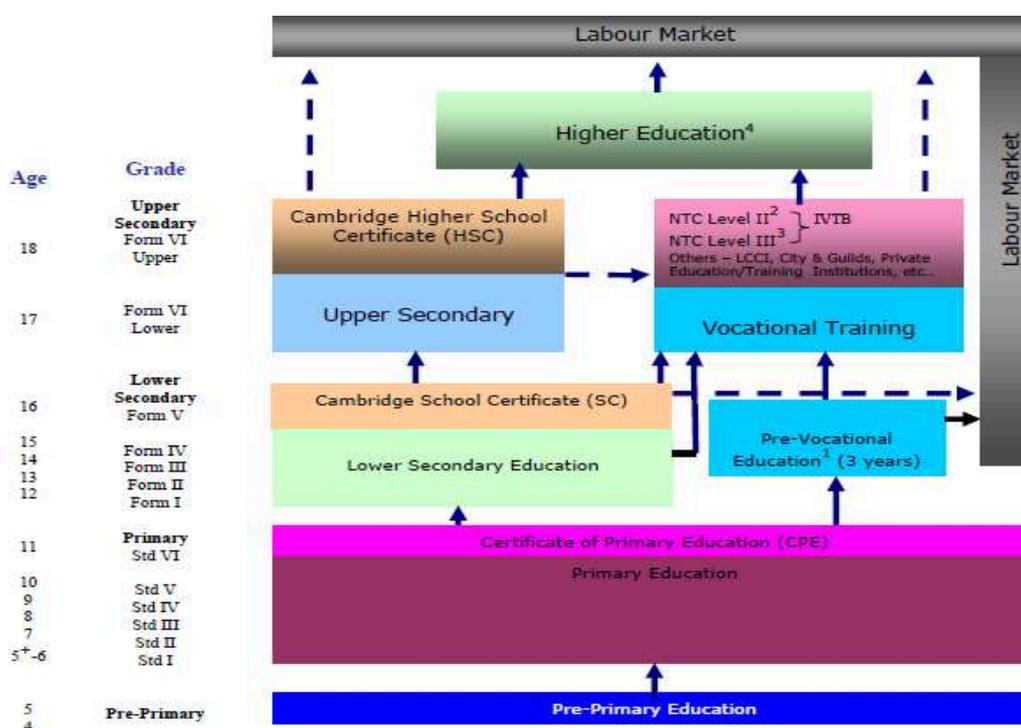
<sup>12</sup> Tracy Bailey, Nico Cloete & Pundy Pillay, « Case Study : Mauritius and the University of Mauritius », Centre for Higher Education Transformation, Wynberg, South Africa, 2011, p.19.

<sup>13</sup> University of Mauritius Act 1971, [En ligne] Consulté le 09 juillet 2015, URL : <http://web.uom.ac.mu/ABOUTUS/GOVERNANCE/UOM%20ACT%20&%20STATUTES.pdf>

## 15.2.2. État des lieux aujourd'hui

L'accès à l'enseignement supérieur à Maurice est possible pour toute personne détenant un diplôme de fin d'études secondaires, localement le Cambridge Higher School Certificate (HSC), ou tout équivalent. L'enseignement secondaire sur l'île s'étend normalement de l'âge de onze à seize ans et l'école obligatoire prend fin à cette étape. Dans le secondaire, deux parcours sont disponibles : le premier est généraliste et le second professionnalisant, comme illustré par le schéma 15.1 ci-dessous. Toute personne désireuse de poursuivre des études supérieures doit accomplir deux années d'études supplémentaires au-delà de la fin de la scolarité obligatoire, menant à la délivrance du HSC ou d'un diplôme équivalent.

**Schéma 15.1. Structure du système éducatif de Maurice**



**Source:** The Ministry of Education, Culture & Human Resources, National Report of Mauritius on the Development of Education, Phoenix, Mauritius, 2008, p.38.

La demande d'enseignement supérieur émane principalement des jeunes titulaires du diplôme de fin d'étude secondaire, le Cambridge Higher School Certificate. En 2013, 8017 étudiants ont réussi cet examen sur les 10287 qui s'y étaient inscrits. Pour la période 2011 à 2014, en moyenne 8029 étudiants ont obtenu leur certificat de fin

d'études secondaires, soit un taux de réussite moyen de 77,9%<sup>14</sup>. Les principales autres catégories de demandeurs incluent les chômeurs ayant au moins terminé les études secondaires mais dont le choix de ne pas poursuivre des études universitaires immédiatement après a été motivé par des contraintes financières ou par l'incapacité d'obtenir une place dans une des institutions d'enseignement supérieur où les places sont limitées, et les salariés à plein-temps souhaitant reprendre les études<sup>15</sup>. Dans l'optique de pourvoir aux besoins de personnes, salariées ou non, désirant reprendre leurs études, le Mauritius College of the Air fut créé en 1971. Il s'appuyait sur les enregistrements audios et vidéos pour dispenser des enseignements à distance, principalement à des personnes qui n'avaient pas obtenu de diplômes sanctionnant la fin des études secondaires, voire celui validant la fin des études primaires<sup>16</sup>. En juillet 2012, l'établissement fut intégré à l'Open University of Mauritius, la seule université publique de l'île à se spécialiser dans l'enseignement à distance et s'adressant désormais principalement à tous ceux désirant poursuivre leurs études au-delà du secondaire tout en exerçant une activité professionnelle<sup>17</sup>. L'Université de Maurice a également un département d'enseignement à distance et de nombreux établissements du secteur privé dispensent une combinaison d'enseignements à distance et de cours en présentiel, habituellement pour le compte d'universités étrangères<sup>18</sup>. Les autorités entendent utiliser la formation continue et la formation permanente pour transformer la main-d'œuvre mauricienne en une population active en grande majorité diplômée de l'enseignement supérieur<sup>19</sup> dans le cadre de la stratégie visant à convertir l'île en plateforme du savoir, comme nous l'évoquions précédemment<sup>20</sup>.

L'organisme spécifiquement responsable de l'enseignement supérieur à Maurice est la Tertiary Education Commission (TEC), créée en 1988. Elle dépend du Ministry of Tertiary Education, qui fait partie du Ministry of Education and Human Resources,

---

<sup>14</sup> Ministry of Finance and Economic Development, Digest of Education Statistics 2014, Statistics Mauritius, Port-Louis, 2015, p.121.

<sup>15</sup> Ministry of Education and Scientific Research, « Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning », 2006, [En ligne], Consulté le 09 juillet 2015, URL: [http://chet.org.za/manual/media/files/chet\\_hernana\\_docs/Mauritius/National/MESR%202006\\_Developing%20Mauritius%20into%20a%20knowledge%20hub.pdf](http://chet.org.za/manual/media/files/chet_hernana_docs/Mauritius/National/MESR%202006_Developing%20Mauritius%20into%20a%20knowledge%20hub.pdf).

<sup>16</sup> D. D. Aggarwal, History and Scope of Distance Education, New Delhi, Sarup & Sons, 2007, p.121

<sup>17</sup> Site de l'Open University of Mauritius, [En ligne], consulté le 18 juillet 2015, URL: [http://www.open.ac.mu/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4&Itemid=110](http://www.open.ac.mu/index.php?option=com_content&view=article&id=4&Itemid=110).

<sup>18</sup> Ministry of Education and Scientific Research, « Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning », op.cit., pp.17-18.

<sup>19</sup> Ibid., p.24.

<sup>20</sup> Voir les chapitres 9 et 12 de notre travail.

Tertiary Education and Scientific Research depuis décembre 2014, quand eurent lieu les dernières élections législatives sur l'île. Ce nouveau ministère est le produit de la fusion du Ministry of Tertiary Education, Science, Research and Technology et du Ministry of Education and Human Resources, qui ont existé de 2010 à 2014. La fusion de ces deux ministères semble aller dans le sens de la stratégie visant à faire de Maurice une économie de la connaissance : l'enseignement est clairement relié à la question des ressources humaines de l'île. La mission du TEC consiste principalement à développer le secteur de l'enseignement postsecondaire à Maurice, à octroyer ou refuser l'accréditation à des établissements accordant des qualifications au-delà du secondaire et à distribuer le financement de l'État pour ce secteur<sup>21</sup>.

Celui-ci comprend aujourd'hui des établissements publics, des institutions privées locales, des campus délocalisés d'universités étrangères et différentes formes de collaboration transfrontalières. La Tertiary Education Commission dénombre dix établissements recevant un financement public, le plus important étant l'Université de Maurice (UOM). Les autres établissements sont l'Université de Technologie de Maurice (UTM), l'Institut mauricien de Pédagogie (Mauritius Institute of Education - MIE), le Mahatma Gandhi Institute (MGI), le Rabindranath Tagore Institute (RTI), l'Université à distance de Maurice (Open University of Mauritius - OU), l'Université des Mascareignes (UdM), l'Institut mauricien de Formation et de Développement (Mauritius Institute of Training and Development - MITD), l'Institut mauricien de Santé (Mauritius Institute of Health - MIH) et l'Institut de la Mode et du Design (Fashion and Design Institute - FDI). Le TEC dresse la liste de soixante-deux établissements privés, locaux ou étrangers, dont quatre sont habilités à décerner des qualifications<sup>22</sup> et des diplômes : l'Amity Institute of Higher Education, un des campus internationaux de l'université indienne Amity University, l'Institut Charles Telfair, qui a des partenariats avec des universités australiennes mais est habilité à décerner des qualifications et diplômes en Management et Leadership<sup>23</sup>, la Rushmore Business

---

<sup>21</sup> Site du Tertiary Education Commission, [En ligne], Consulté le 10 juillet 2015, URL : <http://tec.intnet.mu/whatwedo>.

<sup>22</sup> Nous utilisons le terme « qualifications » pour traduire les Certificates et Diplomas qui sont délivrés avant la fin de la Licence (Undergraduate Certificates or Diplomas) ou avant le Master (Postgraduate Certificate or Diplomas).

<sup>23</sup> Ces deux termes qui font référence à des compétences distinctes sont couramment utilisés en anglais dans les écoles de commerce françaises car ils sont difficilement traduisibles en français. Pour Cécile Dejoux, le management c'est la capacité à planifier, décider, motiver et développer des talents alors que le

School, qui a des partenariats avec de nombreuses universités mais est habilitée à décerner des qualifications en Gestion, et la Fédération des Employeurs de Maurice (*Mauritius Employers' Federation*) qui délivre des qualifications en Gestion des affaires, Ressources humaines et Marketing<sup>24</sup>. Les autres établissements privés représentent des institutions étrangères et les diplômes sont décernés par celles-ci.

Les quelques statistiques suivantes ont pour but de donner une image générale de l'enseignement supérieur à Maurice mais elles seront approfondies dans les sections suivantes de ce chapitre. En 2013, selon les chiffres du ministère des Finances et du Développement économique, 50 579 personnes s'étaient inscrites dans un établissement d'enseignement supérieur, les étudiants poursuivant leurs études à l'étranger inclus<sup>25</sup>. Le taux brut d'inscription<sup>26</sup> dans l'enseignement supérieur à Maurice en 2012 était de 50 %<sup>27</sup>. 82,2% des étudiants poursuivaient leurs études localement, dont 56,7% étaient inscrits dans un établissement public. L'Université de Maurice accueillait 30% des inscrits et tous les autres établissements publics totalisaient 26,75% des étudiants<sup>28</sup>.

L'accès à l'enseignement supérieur est gratuit en formation initiale, jusqu'à la Licence, à l'Université de Maurice. L'Université de Technologie fait payer des frais de scolarité, bien que ceux-ci soient fortement subventionnés par l'État. En dehors de l'Université à distance de Maurice, qui fait également payer des frais d'inscription, les autres établissements publics sont gratuits<sup>29</sup>. Le budget local consacré à l'enseignement supérieur en 2010<sup>30</sup> représentait environ 0,5% du PIB (environ 1 milliard de roupies),

---

leadership procède plutôt d'une capacité naturelle ou est l'aboutissement d'une transformation. Voir Cécile Dejoux, *Du management au leadership agile*, Paris, Dunod, 2016.

<sup>24</sup> Site du Tertiary Education Commission, [En ligne], Consulté le 09 juillet 2015, URL : [http://tec.intnet.mu/private\\_institutions](http://tec.intnet.mu/private_institutions).

<sup>25</sup> Ministry of Finance and Economic Development, *Digest of Education Statistics 2014*, op. cit., p.180.

<sup>26</sup> L'Unesco calcule le taux brut d'inscription en divisant le nombre total de personnes inscrites pour un niveau d'étude, indépendamment de l'âge des inscrits, par le nombre de personnes concernées par le groupe d'âge correspondant au niveau d'étude en question. Dans le cas de l'enseignement supérieur, le groupe est composé des personnes dont la tranche d'âge correspond aux cinq années après la sortie de l'enseignement secondaire.

<sup>27</sup> Ministry of Education and Human Resources, *Education Statistics 2014*, Statistics Unit, Phoenix, 2014, p.8.

<sup>28</sup> Ministry of Finance and Economic Development, *Digest of Education Statistics 2014*, op. cit., p.180.

<sup>29</sup> Tracy Bailey, Nico Cloete & Pundy Pillay, « Case Study », op. cit., p.34.

<sup>30</sup> Nous n'avons pas été en mesure de nous procurer des chiffres plus récents. Le budget 2015/16 mentionne simplement le montant de l'enveloppe globale allouée au ministère de l'Éducation, destinée à tous les niveaux, du pré-primaire à l'enseignement supérieur : 14,7 milliards de roupies. Seetanh Lutchmeenaraidoo, « Mauritius At the Crossroad », *Budget Speech 2015-2016*, Ministry of Finance and Economic Development, Government Printing, 2015, p.27.

soit 1,8% des dépenses publiques globales et environ 12% des dépenses publiques consacrées à l'enseignement<sup>31</sup>. La même année, les établissements et les étudiants (incluant ceux poursuivant leurs études à l'étranger) ont pour leur part collectivement contribué aux dépenses liées à l'enseignement supérieur à hauteur de 3,65 milliards de roupies<sup>32</sup>. En d'autres termes, ceux-ci ont participé à hauteur de 79,5% aux dépenses de l'enseignement supérieur, l'État ayant pris en charge les 21,5% restants<sup>33</sup>. Le système public ne permet pas de faire face à la demande croissante d'enseignement supérieur, puisque comme mentionné précédemment uniquement 56,7% de ceux poursuivant des études supérieures en 2013 le faisaient dans des établissements publics locaux et que ceux-ci sont au maximum de leur capacité<sup>34</sup>.

### **15.2.3. Évolution des enjeux de l'enseignement supérieur pour Maurice**

À la création de l'Université de Maurice dans les années soixante, celle-ci se définissait elle-même comme étant une université orientée vers le développement, dans la mesure où ses principaux objectifs étaient de former les étudiants aux domaines de savoirs essentiels pour favoriser le développement technologique, économique et social de l'île<sup>35</sup>. Ainsi, des qualifications étaient accordées dans des disciplines comme l'agriculture, les technologies sucrières, l'ingénierie, l'administration publique, la comptabilité et le droit, dans le but de fournir de la main-d'œuvre qualifiée à certains des secteurs prioritaires de l'île. Cependant, les difficultés économiques auxquelles l'île fut confrontée dans les décennies soixante-dix et quatre-vingts<sup>36</sup>, qui provoquèrent une hausse du chômage chez les jeunes diplômés, occasionnèrent un changement

---

<sup>31</sup> Tracy Bailey, Nico Cloete & Pundy Pillay, « Case Study », op. cit., pp.17-18.

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>33</sup> Si l'on s'appuie sur les chiffres de l'OCDE pour l'année 2011, la part publique des dépenses consacrée à l'enseignement supérieur était d'environ 30% au Royaume-Uni, 35% aux États-Unis et 80% en France. La moyenne de l'OCDE était de 70%. La contribution publique à l'enseignement supérieur en pourcentage du PIB était en moyenne de 1,3% pour les trois pays et de 1,4% pour l'OCDE. Si l'on se fonde sur ces indicateurs, Maurice a donc encore des efforts à faire pour s'aligner à la moyenne des pays dont l'économie repose sur la connaissance. Mais nous verrons plus loin que l'île est consciente de ces faiblesses et s'emploie à les corriger. Voir les tableaux B3.2, B4.1 de OCDE, *Education at a Glance 2014*, OCDE Indicators, Paris, OCDE, 2014.

<sup>34</sup> Isswar Jheengut, « Towards Knowledge-Based Economies – The Contribution of Open Distance Learning Strategies in Addressing Equity and Inclusiveness Issues in Small States like Mauritius », *Open Praxis*, Vol. 4, No. 1, 2010, p.12.

<sup>35</sup> University of Mauritius, *Strategic Directions 2006-2015*, Mauritius, University of Mauritius, 2006, cité in Tracy Bailey, Nico Cloete & Pundy Pillay, « Case Study », op. cit., pp.32-34.

<sup>36</sup> Voir le chapitre 6 pour une présentation détaillée de l'économie mauricienne des années soixante aux années deux mille.

d'objectifs<sup>37</sup>. La même année, une commission d'étude, dont la tâche était d'analyser l'organisation et les perspectives de développement de l'université, recommanda d'étendre l'offre de formation pour l'adapter aux besoins changeants d'un pays en pleine mutation. De nouvelles unités furent progressivement créées, telles qu'un département d'informatique, un centre de recherche médicale et un département de technologies appliquées au textile. La création de ces départements alla de pair avec une augmentation du nombre d'étudiants s'inscrivant à l'université. L'établissement, qui jusqu'alors s'était essentiellement consacré à des formations répondant étroitement à des besoins précis sur le marché du travail, se transforma en université à part entière, proposant des diplômes de niveau Licence, Master et Doctorat et se consacrant également à des activités de recherches et de conseil<sup>38</sup>.

Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, le pays a reconnu qu'un de ses défis majeurs était de réussir à assurer la transition des secteurs qui ont longtemps soutenu son économie mais qui sont en déclin, vers des secteurs porteurs, en phase avec les mutations économiques mondiales<sup>39</sup>. Comme nous le présentons au chapitre 9, le moteur de la croissance est aujourd'hui considéré comme étant le savoir ou la puissance cérébrale, et non plus la puissance physique<sup>40</sup>. Aujourd'hui encore, les piliers de l'économie mauricienne incluent entre autres la canne à sucre, l'industrie textile et le tourisme haut de gamme, ainsi que nous l'avons présenté en particulier au cours des chapitres 6 et 12. Le gouvernement de Maurice a adopté pour ligne de conduite d'inscrire l'île pleinement dans l'économie du savoir, comme nous l'évoquions au chapitre 9, et poursuit ses efforts de diversification en développant le secteur manufacturier à haute valeur ajoutée et le secteur des services, ces éléments ayant été analysés au chapitre 12 en particulier<sup>41</sup>. Entre autres manifestations visibles de ces

---

<sup>37</sup> Voir le chapitre 6 et notamment le tableau 6.15 pour les taux de chômage très élevés au début des années quatre-vingt.

<sup>38</sup> Tracy Bailey, Nico Cloete & Pundy Pillay, « Case Study », op. cit., pp.19-20.

<sup>39</sup> Deepa Gokulsing, « Positioning Mauritius as a Knowledge Hub in the Context of Globalisation », *International Journal of Education and Practice*, Vol.2, No.7, 2014, p.160. Voir les chapitres 6 et 12 de ce travail.

<sup>40</sup> « Work, throughout the world, is becoming increasingly brain intensive and value laden. Skilled brain-power is steadily replacing disciplined muscle-power » - Peter G. Moore, « The Skills Challenge of the Nineties », *Journal of the Royal Statistical Society*, Vol. 153, No.3, 1990, pp.265-285.

<sup>41</sup> Ministry of Education and Scientific Research, « Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning », op. cit.

intentions, on dénombre des déclarations qui ont été faites en ce sens<sup>42</sup>, la sollicitation d'investissements directs étrangers dans les secteurs des industries du savoir<sup>43</sup> et l'organisation de conférences dans le but d'explorer les enjeux de l'économie du savoir pour Maurice<sup>44</sup>. Pour rappel, les industries fondées sur la connaissance font généralement référence aux industries utilisant des nouvelles technologies d'information et de télécommunication<sup>45</sup>. Les secteurs manufacturiers investissant substantiellement dans la R&D sont aussi concernés, ainsi que le secteur tertiaire à haute valeur ajoutée et à forte intensité de savoir, tel que les services d'assurance et de finance (voir le chapitre 9). Tous ces domaines requièrent donc une main-d'œuvre hautement qualifiée, comme nous le constatons déjà précédemment. Le secteur de l'enseignement supérieur à Maurice a réorienté ses priorités dans le but de s'aligner sur cette stratégie du gouvernement. Sur son portail institutionnel, le TEC décrit désormais sa vision et sa mission de la manière suivante :

**Our Vision:** Make Mauritius the Intelligent Island<sup>46</sup> of the Region in the Global Village.

**Our Mission:** Position Mauritius in the Region as a world-class Knowledge Hub and the Gateway for Post-Secondary Education<sup>47</sup>.

D'après l'institut national mauricien de statistiques (Central Statistical Office), les disciplines les plus prisées par les étudiants mauriciens, selon le nombre d'inscrits, tous niveaux d'étude confondus, en 2013 restent toutefois la comptabilité et la gestion et administration, comme indiqué par le tableau 15.2 ci-dessous.

---

<sup>42</sup> Ibid. La préface de ce document commence par la phrase « The Government has decided that, henceforth, knowledge-based industries will be an increasing source of value for the economy and a significant component of the new economic model. » Les chapitres 9 et 12 s'y attardent également.

<sup>43</sup> Board of Investment, Mauritius, A Knowledge Hub in the Making, BOI, Port Louis, n.d.

<sup>44</sup> Une conférence internationale a, par exemple, été organisée en avril 2008 par l'Institut de Pédagogie, avec pour thème: Education and Knowledge-Based Economies: Empowerment in Small Island States.

<sup>45</sup> Voir le chapitre 9 de ce travail.

<sup>46</sup> La notion d'île Intelligente est associée à Singapour, qui entend mettre à profit les technologies de pointe en information et communication pour s'assurer de demeurer compétitive à l'échelle mondiale. Le premier plan national singapourien en informatique fut lancé en 1986 et depuis, de nombreux plans ont suivi pour garantir à l'île d'être hyper-connectée et « intelligente ». Pour de plus amples informations sur les plans singapourien, le lecteur peut se référer à Thompson S. H. Teo & Vivien K.G. Lim, « Singapore – An 'Intelligent Island': Moving from Vision to Reality with Information Technology », Science and Public Policy, Vol.26, No.1, 1999, pp. 27-36.

<sup>47</sup> « **Notre vision** : Faire de Maurice l'île Intelligente de la région au sein du village global. **Notre mission** : Positionner Maurice régionalement en tant que plate-forme du savoir et passerelle vers l'enseignement postsecondaire ». Site de la Tertiary Education Commission, [En ligne], Consulté le 10 juillet 2015, URL : <http://tec.intnet.mu/mission>.

Les disciplines que le gouvernement voudrait voir se développer sur l'île, principalement liées aux industries de la connaissance, sont surlignées en gris<sup>48</sup>. Elles totalisent 32,89% des inscrits dans l'enseignement supérieur, tous niveaux d'études confondus. Ces disciplines sont donc sous-représentées dans le profil des futurs diplômés. De nombreux travaux évoquent désormais le risque de disparités entre les compétences requises et celles disponibles dans la population<sup>49</sup>. Le Forum économique mondial parle d'un phénomène à l'échelle internationale, mais décrit le cas spécifique des pays en développement africains et asiatiques comme étant lié à un déséquilibre entre l'offre et la demande de compétences précises ou de chômage structurel<sup>50</sup>. L'African Economic Outlook avance que cette situation est particulièrement préoccupante pour les pays à revenus intermédiaires, dont Maurice fait partie<sup>51</sup>.

**Tableau 15.2: Effectif total dans l'enseignement supérieur à Maurice par discipline, 2013**

<b>Discipline</b>	<b>Nombre d'inscrits</b>	<b>%</b>
Comptabilité	9896	19,57%
Gestion et administration	7192	14,22%
<b>Ingénierie</b>	<b>4178</b>	<b>8,26%</b>
<b>Informatique</b>	<b>3836</b>	<b>7,58%</b>
Pédagogie	3358	6,64%
<b>Secteur bancaire et financier</b>	<b>2538</b>	<b>5,02%</b>
<b>Médecine</b>	<b>2237</b>	<b>4,42%</b>
Droit	1827	3,61%
Commerce/Marketing	1740	3,44%
Voyages/Tourisme/Hôtellerie	1610	3,18%
Langue	1537	3,04%
Sciences Sociales	1031	2,04%
<b>Autres disciplines en science et technologie (S&amp;T)</b>	<b>3850</b>	<b>7,61%</b>
Autres disciplines hors S&T	5749	11,37%
<b>TOTAL</b>	<b>50579</b>	<b>100,00%</b>

**Source:** Ministry of Finance and Economic Development, Digest of Education Statistics 2014, Statistics Mauritius, Port-Louis, 2015, p.180.

<sup>48</sup> Les statistiques sont présentées en distinguant les matières scientifiques et technologiques du reste - voir Ministry of Finance and Economic Development, Digest of Education Statistics 2014, op. cit., p.180.

<sup>49</sup> Voir en particulier l'évocation des causes du chômage à la fin du chapitre 12.

<sup>50</sup> WEF, Matching Skills and Labour Market Needs: Building Social Partnerships for Better Skills and Better Jobs, WEF, Geneva, 2014, p.9.

<sup>51</sup> Site de l'African Economic Outlook, [En ligne], consulté le 15 juin 2015, URL: [http://www.africaneconomicoutlook.org/en/theme/youth\\_employment/education-skills-mismatch/](http://www.africaneconomicoutlook.org/en/theme/youth_employment/education-skills-mismatch/).

Dans le cas de Maurice, les statistiques établies pour l'année 2014 indiquent que 17% des chômeurs sont diplômés de l'enseignement supérieur. Pour la même année, le taux annuel de chômage pour l'île était de l'ordre de 7,8%<sup>52</sup>. Le Président du Youth Employment Program, une initiative gouvernementale pour faciliter l'accès au marché du travail aux jeunes, reconnaît que les disparités entre les domaines qui recrutent et les diplômés des demandeurs d'emploi sont un problème à Maurice. Selon lui, les métiers de la gestion et de l'administration, les diplômés en langues et en économie sont surreprésentés à Maurice. De surcroît, dans le cas des domaines où le nombre de diplômés est aisément absorbé par le marché, les compétences de ceux-ci ne sont parfois pas à jour parce qu'ils n'ont pas été en contact avec les dernières innovations du domaine durant leurs études. Ainsi, les diplômés en technologies de l'information et de la communication sont parfois dotés de connaissances obsolètes dès leur entrée sur le marché du travail mauricien<sup>53</sup>.

Certes, l'île Maurice affiche des ambitions, mais cette insuffisance met en péril sa capacité à les atteindre. De plus des analyses du système éducatif mauricien soulignent les lacunes dans l'enseignement primaire et secondaire. En termes de participation, l'île affiche une bonne performance. Le taux net d'inscription<sup>54</sup> dans l'enseignement primaire était de 97% en 2011<sup>55</sup>. De même, le taux d'alphabétisme chez les 15-24 était de 97% en 2013<sup>56</sup>. Cependant, le système mauricien tend à favoriser l'élitisme et malgré la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire depuis 1977, le milieu socio-économique des familles détermine encore, dans une certaine mesure, la capacité des élèves à avoir accès à un enseignement de qualité et à avoir une scolarité couronnée de succès. Pour étayer ces affirmations, on peut faire référence aux travaux qui indiquent que pour la période 1999-2005, le taux d'échec des élèves prenant part à un examen de niveau national à l'âge de onze ans, visant à évaluer si ceux-ci ont acquis les

---

<sup>52</sup>C.S.O, [En ligne], consulté le 18 juillet 2015, URL: <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/Labour-Force-Year-2014.aspx>.

<sup>53</sup> Site Africa Money, « Financial ExpertSpeak : Qualification mismatch fuels Mauritian youth unemployment », mars 2014, [En ligne], consulté le 20 juillet 2015, URL: <http://africamoney.info/financial-expertspeak-qualification-mismatch-fuels-mauritian-youth-unemployment/>

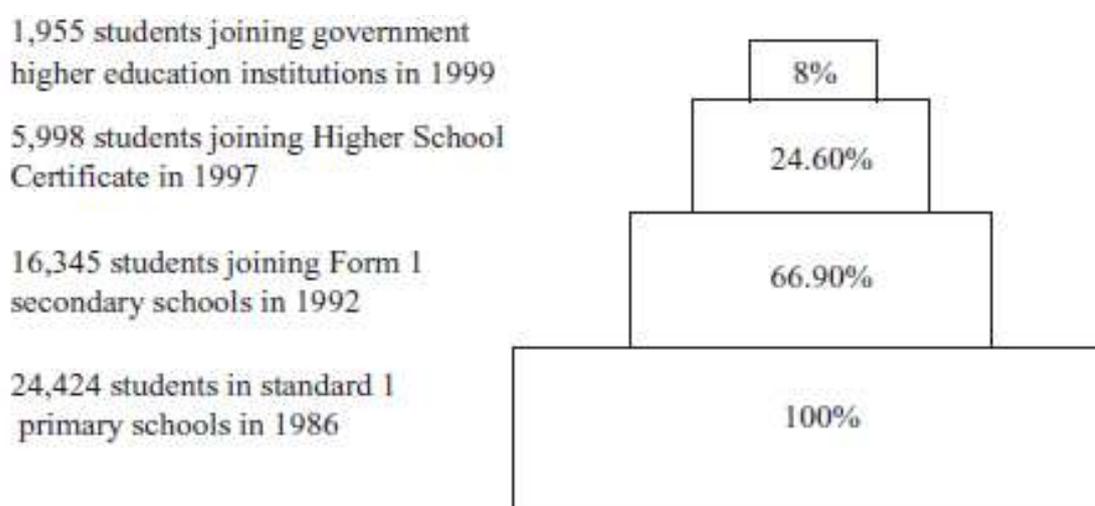
<sup>54</sup>L'Unesco calcule le taux net d'inscription en divisant le nombre d'élèves inscrits à l'école appartenant officiellement à la tranche d'âge du niveau de scolarité concernée (au primaire, de 6 à 11 ans) par le nombre d'enfants de cette même tranche d'âge dans la population.

<sup>55</sup> Ministry of Finance and Economic Development, Digest of Education Statistics 2013, Statistics Mauritius, Port-Louis, 2012.

<sup>56</sup> Banque mondiale, World Development Indicators 2013, Washington, Banque mondiale, 2013, p.40.

éléments essentiels pour la poursuite dans le secondaire est supérieur à 35%. De même, le taux de transition<sup>57</sup> entre le primaire et le secondaire à Maurice est de 63,2%. L'auteur de ces études en conclut que ces éléments du système éducatif mauricien doivent être traités si l'île veut que le taux de participation à l'enseignement supérieur augmente substantiellement. La pyramide de participation à différents niveaux d'étude dans le système financé publiquement est reproduite ci-dessous. Si en termes d'accès au système éducatif, la performance de Maurice est bonne, la capacité du système à favoriser la réussite de tous et à promouvoir l'inclusion sociale n'est pas acquise<sup>58</sup>.

**Schéma 15.2 : Participation à différents niveaux d'étude dans les établissements publics à Maurice, 1986-1999**



**Source :** Praveen Mohadeb, « Student Loans Schemes in Mauritius: Experience, Analysis and Scenarios, » International Institute for Education Planning, Unesco, Paris, 2006, p.30

Nous n'avons pas été en mesure de trouver des chiffres plus récents que ceux figurant ci-dessus. En nous appuyant sur l'édition 2014 des statistiques sur l'éducation publiés par le ministère des Finances et du Développement économique, nous avons tenté d'estimer au moins le taux de transition entre le secondaire et le supérieur, mais nos calculs ne sont guère concluants : alors qu'en 2014, 7 863 lycéens ont obtenu leur

<sup>57</sup> L'Unesco définit ainsi le taux de transition : Nombre d'étudiants admis en première année d'un niveau d'étude ou cycle d'enseignement supérieur dans une année donnée, exprimé en pourcentage du nombre d'inscrits en dernière année du cycle précédent lors de l'année scolaire précédente.

<sup>58</sup> Pour la présentation détaillée de ces éléments, se référer à Isswar Jheengut, « Towards Knowledge-Based Economies », op. cit., pp.39-63.

Higher School Certificate (chiffre fourni par les statistiques officielles<sup>59</sup>), on dénombre 26 627 inscrits en première année d'études supérieures pour des formations menant à des diplômes ou des certificats dans les établissements d'enseignement supérieur publics et privés à Maurice (basés sur nos calculs<sup>60</sup>). Le nombre d'étudiants étrangers à Maurice étant peu élevé (1 194 en 2013, voir infra le tableau 15.5), ce chiffre ne reflète pas leur participation. Comme nous l'indiquions précédemment, il comprend sans doute des chômeurs et des personnes qui se sont engagées dans la vie active immédiatement après l'obtention de leur diplôme de fin d'études secondaires par contrainte financière ou parce qu'elles n'avaient pas précédemment obtenu de place à l'université.

Dans le chapitre 11, nous évoquons l'incapacité de plusieurs pays en développement à répondre à la demande d'inscription dans l'enseignement supérieur de la population locale. C'est le cas de Maurice, si on tient compte du fait que les établissements d'enseignement supérieur publics atteignent tous leur capacité d'accueil maximale. En outre, les travaux portant sur l'île mettent en évidence deux aspects qui pourraient entraver les projets de montée en gamme du capital humain mauricien : d'une part, actuellement, le financement public de l'enseignement supérieur est insuffisant pour permettre à tous d'y accéder<sup>61</sup> et d'autre part, le système éducatif lui-même a une forme fortement pyramidale, de sorte que, plus le niveau d'étude augmente, moins la population mauricienne y a accès, comme l'illustre le schéma 15.2. Dans l'optique de former adéquatement le capital humain afin de faire du savoir le moteur de développement de l'île, il est donc indispensable que le pays envisage les moyens de satisfaire les besoins en formation supérieure de sa population. Nous nous intéressons ici plus précisément au premier aspect mentionné ci-dessus, à savoir la nécessité d'augmenter l'offre d'enseignement supérieur malgré les ressources limitées de l'État.

---

<sup>59</sup>CSO, Education Statistics 2015, p.7, [En ligne], consulté le 29 août 2016, URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Documents/ei%201200/Education%20Statistics%202015.pdf>.

<sup>60</sup> Ministry of Finance and Economic Development, Digest of Education Statistics 2014, op. cit. En utilisant en particulier les tableaux 8.6, 8.8, 8.10, 8.11, 8.12, 8.13, 8.14 et 8.17, nous avons additionné les chiffres correspondant aux entrées en première année de Licence (Degree level or Bachelor) et de formations d'un niveau inférieur à la Licence (Diploma, Certificate, Foundation Course). Le chiffre de 26 627 tient donc compte de toutes les nouvelles inscriptions pour ces différents niveaux d'études post-secondaires pour l'année 2014.

<sup>61</sup> Le rapport suivant fournit les données menant à ce constat ainsi qu'une comparaison à l'échelle du continent africain : Banque mondiale, Financing Higher Education in Africa, World Bank, Washington, 2010.

Dans la section suivante où nous explorerons plus généralement l'internationalisation de l'enseignement supérieur à Maurice, nous nous pencherons, entre autres, sur une des façons de satisfaire la demande d'inscription dans l'enseignement supérieur en invitant le secteur privé étranger à prendre part à l'offre locale d'enseignement supérieur, une voie que l'île poursuit déjà activement depuis quelques années.

#### **15.2.4. L'internationalisation du secteur de l'enseignement supérieur mauricien**

Dans les quelques pages suivantes, nous souhaiterions présenter les formes d'internationalisation de l'enseignement supérieur à Maurice. Le pays a exprimé l'ambition de se positionner en tant que plate-forme de la connaissance dans la région de l'Océan Indien, comme nous le mettions déjà en avant au chapitre 9<sup>62</sup>. De ce fait, le développement de l'enseignement supérieur sur l'île est indissociablement lié à de nombreux projets d'internationalisation. Dans le chapitre 11, nous avons consacré une section à la présentation du cadre théorique relatif aux modalités et aux enjeux de l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans un contexte de mondialisation<sup>63</sup>. Dans la section précédente de ce présent chapitre, nous avons évoqué les enjeux liés au capital humain à Maurice et à la nécessité de développer une offre d'enseignement supérieur de qualité sur l'île, si celle-ci veut être en mesure de satisfaire son ambition d'intégrer pleinement l'économie du savoir et ainsi, d'accomplir avec succès la transition d'une économie axée sur la recherche d'efficacité à une économie stimulée par l'innovation<sup>64</sup>. Toujours dans le chapitre 11, nous expliquions également que l'internationalisation de l'enseignement supérieur était à la fois un choix volontaire de la part des acteurs de l'offre d'enseignement supérieur et une évolution inévitable dans le contexte actuel de l'interdépendance croissante des pays, due à la mondialisation. Dans le cas de Maurice, ces deux aspects sont clairement présents.

---

<sup>62</sup> Ministry of Education and Scientific Research, « Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning », op. cit.

<sup>63</sup> Voir la section 11.3.

<sup>64</sup> Pour rappel, cette terminologie est celle utilisée dans le Global Competitiveness Report publié annuellement par le Forum économique mondial. L'indice mondial de la compétitivité classe les pays en trois catégories en fonction de leurs niveaux de développement et Maurice figure parmi les pays en transition entre la deuxième phase, une croissance tirée par la recherche d'efficacité et la troisième, une croissance tirée par l'innovation. Voir WEF, The Global Competitiveness Report 2014-2015, Genève, WEF, 2014.

Les autorités locales sont conscientes de l'écart entre le profil du financement public actuel de l'enseignement supérieur à Maurice et celui des pays servant de modèle à l'île, notamment Singapour<sup>65</sup>. Par exemple, en 2013, la dépense par étudiant dans l'enseignement supérieur exprimée en pourcentage du PIB par habitant était de 8,9% à Maurice et 22,6% pour Singapour. Si l'île Maurice consacre une part plus importante de son PIB à l'éducation, tous niveaux confondus, que Singapour (3,7% contre 2,9% en 2013), dans le cas de Maurice, cela représente 14,8% des dépenses publiques totales alors que la proportion est de 20% pour Singapour<sup>66</sup>. Cependant, en 2006 déjà, Maurice mettait en avant les contraintes restreignant les dépenses publiques et, dans l'incapacité d'augmenter ce financement, les pouvoirs publics entendaient mettre en place d'autres stratégies pour augmenter la capacité d'accueil de l'enseignement supérieur à Maurice, sans pour autant en augmenter le coût pour le secteur public :

To consolidate this Tertiary Education Sector, it will be necessary to increase significantly expenditure for tertiary education and Research & Development to the level of countries Mauritius wishes to emulate. Currently, the public expenditure on tertiary education and Research & Development each amount to approximately 0.4 percent of GDP. However, in view of competing demands for public funds, the pursuit of this agenda will have to rely heavily on domestic private sector and overseas brand name institutions.<sup>67</sup>

#### **15.2.4.1. La stratégie des pouvoirs publics**

Nous avons précédemment abordé l'internationalisation de l'enseignement supérieur en évoquant les différentes formes de mobilités qu'elle entraînait : la mobilité des établissements, la mobilité du savoir, la mobilité des programmes et la mobilité des personnes<sup>68</sup>. Nous verrons dans quelle mesure ces différentes formes de mobilité sont présentes à Maurice. Il nous semble également important de rappeler qu'une des clés du succès de Maurice, en matière de réussite économique, repose sur le consensus relatif qui semble exister sur les questions prioritaires pour l'île, indépendamment de la

---

<sup>65</sup> Ministry of Education and Scientific Research, « Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning », op.cit. Voir en particulier la page 12 où le document révèle que les autorités mauriciennes ont analysé les cas de différents pays, dont Singapour, pour s'inspirer des exemples probants.

<sup>66</sup> Base de données en ligne de la Banque mondiale, consultée le 13 juillet 2015, URL : <http://donnees.banquemondiale.org/theme/education>.

<sup>67</sup> Ministry of Education and Scientific Research, « Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning », op.cit., p.IV.

<sup>68</sup> Voir la section 11.3.2 du chapitre 11.

coalition politique au pouvoir<sup>69</sup>. Les dernières élections générales qui ont eu lieu en décembre 2014 ont porté au pouvoir une nouvelle coalition politique<sup>70</sup>. Cependant, le budget 2015-2016, annoncé en mars 2015 par le nouveau ministre des Finance et du Développement économique, confirme l'intention du nouveau gouvernement de transformer l'île en plate-forme de la connaissance. Ainsi, la section du budget qui évoque l'enveloppe allouée à l'éducation s'intitule « Education : Building the Knowledge hub of the future »<sup>71</sup>.

Nous souhaiterions présenter les grandes lignes du discours institutionnel à propos de l'internationalisation de l'enseignement supérieur à Maurice avant de faire un état des lieux. Cette démarche nous a semblé intéressante car elle nous permettra de comparer, par la suite, les intentions affichées par les autorités et la réalité du processus d'internationalisation, et de voir dans quelle mesure les acteurs de l'internationalisation répondent aux incitations du gouvernement. Le gouvernement mauricien a annoncé privilégier la stratégie suivante pour internationaliser l'enseignement supérieur à Maurice : après avoir identifié les zones de priorité pour le pays, des établissements étrangers choisis seront invités à s'implanter sur l'île suivant les modalités de leur choix, encouragés à le faire par une enveloppe d'incitations attractives<sup>72</sup>. Le but ne serait pas tant de développer des établissements de très grande taille, mais plutôt de cibler des niches et de positionner Maurice en tant que destination de choix pour des filières précises d'enseignement<sup>73</sup>. Parmi les critères retenus pour le choix des établissements à inviter, le ministère mentionne le rayonnement régional et international des candidats potentiels. Cette stratégie s'appuie sur celle, déjà mise en place, dans des pays que Maurice considère comme des exemples intéressants, notamment Singapour et Dubaï<sup>74</sup>.

Après avoir étudié diverses options, Maurice a entrepris de cibler l'Inde, l'Australie et Singapour comme pays dans lesquels des universités réputées seraient invitées à

---

<sup>69</sup> Arvind Subramanian, « Mauritius: A Case Study », Finance and Development, Vol. 38, No.4, 2001, p.3. Les chapitres 6, 8, 12 et 14 de ce travail l'évoquent.

<sup>70</sup> Voir l'annexe 4 pour les résultats des élections à Maurice depuis 1959.

<sup>71</sup> Seetanah Lutchmeenaraidoo, « Mauritius At the Crossroad », op. cit., p.27.

<sup>72</sup> Ministry of Education and Scientific Research, « Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning », op.cit.

<sup>73</sup> Ibid., p.3.

<sup>74</sup> Ibid., p.V.

implanter un campus délocalisé sur l'île<sup>75</sup>. Nous remarquons qu'outre leur appartenance commune à l'espace de l'Océan Indien, ils sont tous des pays anglophones membres du Commonwealth. Nous indiquerons ci-dessous les raisons mises en avant par Maurice pour justifier ce choix de pays, mais l'argument général consiste à admettre qu'il est peu probable qu'un établissement mauricien puisse surpasser la réputation de certaines universités de ces pays et qu'il est de ce fait, plus judicieux de les inviter à s'implanter localement. En mettant en avant que le campus mauricien dépend intégralement de l'université d'origine et que le personnel enseignant en est lui-même issu, l'île pourrait alors se présenter comme une solution de substitution à Singapour, la Malaisie, l'Australie, l'Inde et l'Afrique du Sud, dans certains domaines niches, auprès des étudiants étrangers<sup>76</sup>. Entre autres avantages pour les universités invitées, elles pourraient diminuer le coût occasionné par chaque étudiant, augmenter leur attractivité auprès d'étudiants toujours désireux de voyager et cibler le marché régional, potentiellement très dynamique, l'île étant à la confluence de l'Afrique, du Golfe persique et de l'Asie<sup>77</sup>. En outre, de solides garanties institutionnelles, une population diverse culturellement et religieusement et l'utilisation courante des langues anglaise et française sur l'île sont autant d'atouts identifiés par le gouvernement pour inciter les universités à choisir Maurice pour se délocaliser :

Mauritius possesses several strengths for developing into a Regional Centre for Tertiary Education and Training. It has institutional diversity and is gradually developing an academic reputation regionally and in friendly countries of Europe and Asia. Mauritius is well known for its stability, which is supported by a progressive and outward looking multicultural society. English and French are the languages of communication, which means that the addressable market can be wide. Furthermore, Mauritius is located in a region (African, Gulf and Asian countries) which has a high unmet demand for tertiary education and training, and this demand is bound to step up during the coming decade<sup>78</sup>.

---

<sup>75</sup> Ibid., p.14.

<sup>76</sup> Ibid., p.12.

<sup>77</sup> Comme souligné dans le chapitre précédent, ces régions connaissent déjà ou sont appelées à connaître une très forte demande d'enseignement supérieur. Voir par exemple Veronica Lasanowski, « International Branch Campuses : Motivations, Opportunities & Challenges », Powerpoint presentation for the Observatory on Borderless Higher Education, 2010, [En ligne], consulté le 29 avril 2015.

<sup>78</sup> Ministry of Education and Scientific Research, « Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning », op.cit.,p.12.

Les autorités souhaiteraient voir l'île se positionner sur le segment très attractif des études à coûts moyens mais de grande qualité<sup>79</sup>.

Il y a plusieurs raisons qui expliquent que Maurice ait ciblé l'Inde comme pays d'origine des établissements à inviter sur l'île. Par exemple, les autorités souhaitent mettre en avant le patrimoine historique et culturel national afin d'attirer la diaspora indienne de la région, notamment du sud de l'Afrique et d'Asie du Sud-est<sup>80</sup>. De plus, le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) est l'un de ceux identifiés pour transformer le paysage de l'enseignement supérieur local. Dans ce domaine, l'Inde est un des pays les plus réputés et a bénéficié de volumes conséquents d'investissements directs étrangers<sup>81</sup>. Il est donc apte à fournir à Maurice l'expertise requise pour le développer localement. Certaines universités indiennes ont également bonne réputation en sciences et technologies et en médecine<sup>82</sup>, des domaines d'intérêt pour Maurice. Comme indiqué ci-dessus, il ne serait pas possible à l'île de concurrencer l'Inde dans ces domaines, donc la stratégie consiste à établir des partenariats et des campus délocalisés.

Dans le cas de l'Australie, nous évoquions précédemment que les universités australiennes figuraient parmi les pionnières de la délocalisation de campus<sup>83</sup>. De plus, le secteur de la connaissance joue un rôle prépondérant dans l'économie australienne, puisque dès 2000, les industries intensives en connaissance représentaient plus de 48% du PIB australien<sup>84</sup>. Le pays possède des établissements de bonne réputation et est déjà engagé sur une voie que Maurice voudrait suivre. Les autorités souhaitent donc encourager des universités australiennes de renom à choisir l'île comme destination.

---

<sup>79</sup> « Mauritius should consider moving into the medium study costs, high quality and high attractiveness segment. » Ibid., p.13.

<sup>80</sup> Ibid., p.15.

<sup>81</sup> WIR, FDI Policies for Development: National and International Perspectives, UN, Geneva, 2003, p.43-45.

<sup>82</sup> Ministry of Education and Scientific Research, « Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning », op.cit.,p.13.

<sup>83</sup> OCDE, Enseignement supérieur: Internationalisation et commerce, Paris, éditions OCDE, 2005, p.25. [En ligne] consulté le 27 avril 2015. Voir également les sections 11.3.2.2 et 11.3.2.3 du chapitre 11.

<sup>84</sup> Discours de Mark Vaile, ministre du Commerce australien de 1999 à 2006, prononcé au bureau de Canberra, Australie, de l'Economist Intelligence Unit le 31 octobre 2000, [En ligne], consulté le 28 avril 2015, [http://trademinister.gov.au/speeches/2000/001031\\_eiu.html](http://trademinister.gov.au/speeches/2000/001031_eiu.html).

Le pays que Maurice considère véritablement comme modèle est Singapour. Cette petite île dont la superficie est inférieure à celle de Maurice<sup>85</sup> et où la colonisation britannique a également influencé les institutions contemporaines est parvenue à bâtir une excellente réputation à son système d'enseignement supérieur et possède une population active de très grande qualité, selon l'appréciation des autorités mauriciennes :

### **The Singaporian Model**

Singapore, a country similar to Mauritius in terms of small land mass and lack of natural resources, has recently embarked on a process of transforming itself into a Regional Knowledge Hub and a Centre of Higher Learning. The outcome to date is visible and positive. Tertiary education has emerged as a thriving export industry. Furthermore, a strong knowledge sector and a highly-skilled workforce have developed together with increased opportunities provided to Singaporeans to participate in tertiary education locally<sup>86</sup>.

Elle a également orienté son économie vers les secteurs de la connaissance. Selon l'appréciation du gouvernement mauricien, Singapour avait initialement opté pour un système d'enseignement supérieur qui est le fruit d'une combinaison des systèmes britannique et américain car ces deux systèmes réunissent des critères de rigueur, de qualité, de flexibilité et de rayonnement international, mais depuis 1997, il a opéré un changement de stratégie en s'orientant davantage vers les États-Unis<sup>87</sup>. Le pays a en effet entamé une transition « d'un système éducatif reposant sur le rendement à un système éducatif reposant sur les aptitudes » et a lancé un plan stratégique intitulé *Thinking Schools, Learning Nations*<sup>88</sup>. Pour mettre en œuvre sa stratégie, l'île a établi des partenariats avec plusieurs établissements, notamment le National Centre for Teaching Thinking à Boston<sup>89</sup>, le Massachusetts Institute of Technology et le California Institute of Technology, entre autres<sup>90</sup>. Cependant, cette présence américaine accrue serait également due à des hésitations plus prononcées de la part des universités

---

<sup>85</sup> Singapour a une superficie de 719 km<sup>2</sup> alors que Maurice en fait 1865.

<sup>86</sup> Gouvernement de Singapour, Budget Highlights, Financial Year 2010, Singapore, p.21.

<sup>87</sup> Ministry of Education and Scientific Research, « Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning », op.cit.,p.4.

<sup>88</sup> Agnes Chang, « Implementation of the 'Thinking Schools, Learning Nations' Initiative in Singapore », *Journal of Southeast Asian Education*, Vol. 2, No.1, 2001, p.14.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p.31.

<sup>90</sup> Ministry of Education and Scientific Research, « Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning », op.cit., pp.4-5.

britanniques qui ont été approchées par le gouvernement singapourien. Certaines ont mis en avant des réserves liées aux entraves aux libertés universitaires alors que d'autres affichent une attitude plus frileuse envers l'idée de reproduire hors des frontières du Royaume-Uni un système qui s'y est développé de manière organique des siècles durant<sup>91</sup>.

Ces quelques éléments nous permettent d'avoir à l'esprit la stratégie élaborée par le gouvernement mauricien dans sa volonté d'internationaliser l'offre d'enseignement supérieur à Maurice. Dans l'ensemble, celle-ci semble être une combinaison de la prise en compte de l'héritage historique de Maurice et d'une approche plus pragmatique, qui repose sur l'idée de prendre exemple sur d'autres pays qui ont déjà entrepris les changements que Maurice voudrait désormais mettre en place. Ainsi, nous observons que le discours institutionnel ne met pas particulièrement en avant les liens que Maurice entretient avec la Grande-Bretagne pour favoriser un rapprochement avec le monde universitaire britannique. Cependant, il nous semble qu'il est possible pour Maurice d'envisager une intégration des systèmes indiens, australiens et singapouriens à sa propre sphère d'enseignement supérieur grâce à l'existence de facteurs tels que l'utilisation de l'anglais, ainsi qu'un héritage commun dans le système éducatif, dû à la colonisation britannique.

#### **15.2.4.2. Les modalités de l'internationalisation de l'enseignement supérieur à Maurice**

À présent, nous allons faire un état des lieux des formes notables d'internationalisation de l'enseignement supérieur sur l'île. En effectuant nos recherches, nous nous sommes rapidement rendu compte que ce secteur étant en pleine évolution à Maurice, les annonces d'ouvertures et de partenariats à venir sont nombreuses, tout comme les projets qui n'aboutissent pas. Les informations suivantes sont celles qui ont été à notre disposition en 2015 quand nous rédigeons cette section.

##### **Les campus étrangers implantés localement**

En 2015, l'île comptait six campus délocalisés en activité. Nous considérons qu'un campus est délocalisé quand l'entité locale porte le même nom que l'université

---

<sup>91</sup> Martin Thompson, « Why Singapore Can't Attract Any UK Universities », The Independent, March, 16th 2006.

d'origine, que cette dernière recense l'entité mauricienne comme étant un campus international sur son site internet et que l'offre de formation à Maurice compte plus d'un diplôme, diplôme qui répond aux mêmes exigences et à la même terminologie que celle du pays d'origine de l'établissement étranger<sup>92</sup>. L'Amity Institute of Higher Education est une université indienne, implantée sur l'île depuis 2010. L'établissement britannique Middlesex University Mauritius existe depuis 2010 également, l'University of Wolverhampton Branch Campus, autre antenne d'une université britannique, est ouvert depuis 2013, tout comme l'établissement français l'École Internationale d'Hôtellerie et de Management, Vatel. SupInfo International University est un établissement privé d'origine française qui a commencé ses activités à la rentrée 2014 et l'Aberystwyth Mauritius Branch Campus, qui est une antenne de l'Université d'Aberystwyth au Pays de Galles a débuté les siennes en 2015. Par ailleurs, un village éducatif situé dans l'ouest de l'île et qui est le fruit d'une initiative d'entrepreneurs mauriciens a noué des contacts avec plusieurs établissements universitaires français, dont SupInfo, après avoir profité de l'intercession d'un ancien directeur de l'ESSEC. Ces universités sont invitées à utiliser des infrastructures dont la construction et l'entretien est assuré par le secteur privé mauricien. Selon le gestionnaire de ce parc éducatif, les universités américaines seront les prochaines à être démarchées<sup>93</sup>.

Bien qu'en progression, l'investissement direct étranger dans l'enseignement supérieur à Maurice est toutefois largement moins répandu que des formes de partenariats

---

<sup>92</sup> Nous n'avons pas trouvé de définition standardisée pour la notion de campus délocalisé. L'OCDE parle de « mobilité des établissements » en ces termes : « Elle correspond à un investissement direct étranger que des établissements d'enseignement ou des entreprises effectuent à l'étranger. La forme la plus caractéristique de ce type de mobilité est l'ouverture à l'étranger de campus par des universités et centres de formation par d'autres fournisseurs [...] ». Voir OCDE, Enseignement supérieur, op. cit., p.24. [En ligne] consulté le 27 avril 2015. Le Cross-Border Education Research Team, qui est un groupe de recherches pluridisciplinaire mené par des professeurs américains, offre une définition plus complète, stipulant qu'un campus à l'international doit appartenir, en partie au moins, à l'entité étrangère, que le nom doit être le même, que l'apprentissage doit comprendre des interactions en personne entre professeurs et étudiants et que le diplôme soit décerné par l'université d'origine aux mêmes critères que dans le pays d'origine. Voir Cross-Border Education Research Team (8 juin 2015). C-BERT Branch Campus Listing. [Data originally collected by Kevin Kinser and Jason E. Lane]. [En ligne], Consulté le 18 juillet 2015, URL: <http://globalhighered.org/branchcampuses.php>. Nous avons retenu notre propre définition car il nous a parfois été difficile de nous y retrouver, le terme campus étant fréquemment utilisé dans les différents modes de communication des prestataires locaux à Maurice, mais ces « campus » ne sont pas toujours répertoriés par les établissements d'origine. Pour trancher, nous avons choisi d'estimer qu'il était nécessaire que l'établissement d'origine mette également en avant l'existence d'un campus mauricien. Les autres formes d'internationalisation entre dans la catégorie des partenariats ou franchises dans notre nomenclature.

<sup>93</sup> Murielle Wolski, « Destination l'île Maurice pour écoles et universités françaises », *L'Étudiant*, 8 septembre 2014.

commerciaux ou à but non-lucratif. Pour rappel, l'OCDE recense l'octroi d'une licence, le franchisage et le jumelage comme principales prestations marchandes permettant l'établissement de partenariats commerciaux. Quant aux partenariats non-lucratifs, il s'agit plutôt d'accords permettant aux étudiants d'une université d'effectuer un échange universitaire dans une autre université ou de suivre une partie du programme d'une autre université afin d'obtenir un diplôme conjoint<sup>94</sup>.

### **Les partenariats et les réseaux internationaux**

Les établissements d'enseignement supérieur d'origine étrangère implantés à Maurice n'indiquent pas tous clairement s'ils agissent en tant que prestataire commercial ou si les accords leur permettant de proposer les cours d'un établissement étranger le sont dans le cadre de partenariat non lucratif. Cette distinction n'est cependant pas essentielle ici car nous nous intéressons, dans un premier temps, davantage aux pays avec lesquels l'enseignement supérieur mauricien entretient des liens, indépendamment de la nature du lien qui a été mis en place avec ces pays. Les types de lien mis en place seront étudiés uniquement dans le cas des pays où de nombreux établissements ont signé des accords avec des organismes mauriciens. En nous appuyant sur la liste d'établissements d'enseignement supérieur disponible sur le site internet de la Tertiary Education Commission de Maurice, secteurs public et privé confondus, nous avons recensé dans le tableau 15.3 les établissements étrangers avec lesquels les organismes locaux déclarent avoir des formes de partenariats<sup>95</sup>. Nous excluons ici les établissements précédemment indiqués comme ayant un campus délocalisé à Maurice.

---

<sup>94</sup> OCDE, Enseignement supérieur, op. cit., p.25.

<sup>95</sup> Le même établissement mentionné plusieurs fois par un même fournisseur local n'est recensé qu'une fois mais s'il est référencé par plusieurs établissements locaux, il a été comptabilisé autant de fois qu'il est mentionné au moins une fois par différents partenaires locaux car cela reflète, selon nous, la popularité de l'établissement étranger localement et ce paramètre nous semble important pour évaluer l'intérêt porté à ces établissements étrangers.

**Tableau 15.3: Partenariats internationaux des établissements d'enseignement supérieurs mauriciens en 2015, tous types de partenariats et d'établissements confondus**

<b>Pays d'origine</b>	<b>Nombre d'établissements mentionnés</b>	<b>% du total</b>
Royaume-Uni	58	47%
France	16	13%
Inde	13	10%
Afrique du Sud	9	7%
Australie	6	5%
Etats-Unis	5	4%
Malaisie	4	3%
Pakistan	3	2%
Singapour	2	2%
Canada	2	2%
Chine	1	1%
Suisse	1	1%
Caméroun	1	1%
Seychelles	1	1%
Suède	1	1%
Italie	1	1%

**Source:** Données collectées par l'auteur en fonction des informations disponibles sur le site des établissements recensés par le TEC.

La prépondérance du Royaume-Uni n'est pas une surprise, étant donné l'héritage britannique dans le système éducatif. En outre, plus de la moitié des établissements privés dispensent des cours conçus par des établissements britanniques, affichant une prépondérance pour les qualifications professionnelles telles que les Certificates et les Diplomas. Il est cependant remarquable qu'en incluant la France et l'Inde, ces trois pays totalisaient 70% des partenariats, ce pourcentage élevé témoignant de l'importance persistante des liens historiques dans les partenariats établis par les établissements d'enseignement supérieur mauriciens.

Plusieurs établissements sont par ailleurs membres de réseaux régionaux ou internationaux, notamment la Southern African Regional Universities Association, le Commonwealth of Learning et l'African Virtual University. Certains font partie de réseaux propres à leur domaine de spécialisation et délivrent des qualifications au nom de ces réseaux tels que l'Association of Chartered Certified Accountants (ACCA) ou l'Association of Business Executives (ABE).

Nous nous sommes entretenue avec la directrice du département d'assurance qualité de l'Université de Maurice et avec un maître de conférences de l'*Open University of Mauritius* (OUM) pour avoir des informations complémentaires sur la procédure de mise en place de nouveaux partenariats dans ces deux universités<sup>96</sup>. Selon les données que nous avons recueillies, l'université de Maurice s'appuie beaucoup sur un réseau établi de partenaires existants et se tourne en priorité vers eux pour des besoins nouveaux. Notre interlocuteur de l'OUM a en revanche mis l'accent sur la nécessité de s'assurer de l'adaptabilité au contexte mauricien des enseignements proposés par le partenaire étranger. Ces deux exemples ont révélé une tendance assez naturelle à avoir recours à des partenaires britanniques ou indiens, certes par choix mais surtout par commodité, du fait de liens déjà existants ou de normes en vigueur localement qui limitent le choix de partenaires<sup>97</sup>. Il est remarquable que les partenariats existants reflètent le poids des institutions formelles, à travers le choix d'établissements délivrant des certifications et des diplômes pertinents au regard du cadre normatif en vigueur sur l'île, et celui des institutions informelles, à travers les liens créés grâce à une langue ou une culture commune.

### **La mobilité des étudiants et des enseignants**

Les investissements directs étrangers et les partenariats peuvent faciliter la mobilité internationale des étudiants dans le cadre de leurs études. Certains établissements mauriciens sont membres de programmes de mobilité tels que le Commonwealth Universities Study Abroad Consortium<sup>98</sup> (CUSAC), le Coursus intégré pour la mobilité des étudiants (CIME) de l'Agence universitaire de la Francophonie<sup>99</sup> et le University Mobility in the Indian Ocean (UMIOR)<sup>100</sup>. Cependant, ces groupes ne semblent pas avoir le même dynamisme que leur équivalent européen, le programme ERASMUS, si l'on tient compte de l'ancienneté des actualités figurant sur leurs sites internet. La mobilité des étudiants mauriciens semble être principalement de deux types : d'une part,

---

<sup>96</sup> Une présentation détaillée du cadre de déroulement et des réponses aux entretiens est disponible à l'annexe 42.

<sup>97</sup> L'exemple de formations dans le domaine des transports fut utilisé. Le recours au Chartered Institute of Transport and Logistique du Royaume-Uni s'imposait car les normes de cet institut sont en vigueur à Maurice.

<sup>98</sup> La liste des établissements membres est disponible en ligne, URL <https://www.acu.ac.uk/membership/acu-members/>.

<sup>99</sup> La liste des établissements membres est disponible en ligne, URL <https://www.auf.org/membres/?pays=115&region=9&statut=&nom=>

<sup>100</sup> La liste des pays membres est disponible en ligne, URL <http://www.umior.net/>

certains programmes de formation établis dans le cadre de partenariats bilatéraux entre des institutions donnent lieu à des séjours dans des établissements étrangers. Par exemple, l'université de Maurice, en partenariat avec l'université de Bordeaux 2 et le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, propose un cursus de médecine, qui comprend une période d'étude à Maurice, puis un séjour de formation en France et l'achèvement du cursus à Maurice. Nous pouvons également évoquer la possibilité de commencer un cursus d'études dans le campus d'une université étrangère implantée à Maurice, puis de le compléter dans un campus situé dans un autre pays.

D'autre part chaque année, des étudiants mauriciens décident de poursuivre leurs études à l'étranger. Selon les estimations du ministère de l'Enseignement supérieur, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 17,7% des Mauriciens poursuivant des études supérieures le faisaient à l'étranger, toutes filières d'études confondues, hors cursus de recherches<sup>101</sup>. Le tableau 15.4 indique la répartition de ces étudiants par destination. Comme dans le tableau 15.3, on peut y observer une certaine prépondérance des pays avec lesquels Maurice entretient des liens historiques forts et où l'utilisation de l'anglais ou du français facilite les échanges. Ainsi, le Royaume-Uni, la France et l'Inde accueillent 59% des Mauriciens poursuivant leurs études à l'étranger. Cependant, on observe ici la popularité de l'Australie auprès des étudiants mauriciens. Il nous semble que là encore, l'utilisation de l'anglais contribue à cet état de fait. Mais d'autres facteurs sont certainement à prendre en compte, tels que la politique active de démarchage de ce pays, que nous présentions au chapitre 11<sup>102</sup>.

---

<sup>101</sup> Ministry of Finance and Economic Development, Digest of Education Statistics 2014, op. cit., p.180.

<sup>102</sup> Voir en particulier la section 11.3.2.3.

**Tableau 15.4: Étudiants mauriciens à l'étranger par pays de destination en 2013**

<b>Pays de destination</b>	<b>Nombre d'étudiants</b>	<b>%</b>
Royaume-Uni	2494	28%
Australie	1863	21%
France (Réunion inclus)	1606	18%
Inde	1175	13%
Malaisie	533	6%
Chine	406	4,5%
Etats-Unis	228	2,5%
Afrique du Sud	180	2%
Canada	173	2%
Autres	300	3%
<b>Total</b>	<b>8958</b>	<b>100%</b>

Source: Ministry of Education and Human Resources, Education Statistics 2014, Statistics Unit, Phoenix, 2014, p. 181.

Plusieurs bourses sont disponibles pour permettre aux étudiants ayant obtenu les meilleurs résultats au Cambridge Higher School Certificate, en Licence ou en Master de poursuivre leurs études au niveau d'étude supérieur. Les modalités de financement varient selon les bourses offertes. Les étudiants sélectionnés ont le choix entre la poursuite des études à Maurice ou à l'étranger. En règle générale, la plupart des étudiants choisissent de partir à l'étranger. Selon le ministère de l'Éducation et de la Recherche scientifique, la raison en est que l'étranger représente une expérience unique et qu'en outre certains domaines d'études ne sont pas disponibles sur l'île<sup>103</sup>.

En dépit des vertus de la poursuite d'études en dehors des frontières de son pays natal que nous évoquions au chapitre 11, la mobilité des étudiants facilite également le phénomène de fuite des cerveaux. Nous mettons en avant que ce problème est particulièrement grave dans le cas des petites îles<sup>104</sup>. Une étude de la Banque mondiale indiquait qu'en 2000, la proportion de Mauriciens qualifiés ayant émigré, par rapport au total des personnes qualifiées originaires de Maurice était de 56%<sup>105</sup>. Pour cette étude, une personne qualifiée est définie comme une personne ayant au moins un diplôme d'enseignement supérieur<sup>106</sup>. Selon une journaliste mauricienne, à Maurice, ce

<sup>103</sup> Ministry of Education and Scientific Research, « Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning », op.cit., p.18.

<sup>104</sup> ONU/OCDE « Les migrations internationales en chiffres », Paris, 2013, p.4. [En ligne], consulté le 29 avril 2015, URL : <http://www.oecd.org/fr/els/mig/les-migrations-internationales-en-chiffres.pdf>.

<sup>105</sup> Frédéric Docquier & Abdeslam Marfouk, « International Migration by Educational Attainment (1990-2000) », WB Working Paper 3382, Washington, 2004, p.22.

<sup>106</sup> Ibid., p.7.

phénomène est principalement dû aux faibles incitations salariales et au manque d'opportunités professionnelles proposées localement aux personnes qualifiées<sup>107</sup>.

Plus formellement, la littérature évoque un retour sur investissement plus élevé pour le travail dans les pays développés, par rapport aux pays en développement<sup>108</sup>. Une étude analysant l'émigration qualifiée en Afrique calcule que ce phénomène empêche réellement Maurice d'accumuler des compétences qui font actuellement défaut au pays<sup>109</sup>. L'île a en effet atteint un niveau de développement intermédiaire et jouit d'un solide cadre institutionnel et elle doit désormais transformer son économie pour que celle-ci repose davantage sur des activités à haute valeur ajoutée afin de rester compétitive, comme nous le mettons en avant au chapitre 12<sup>110</sup>. Or, comme indiqué ci-dessus, le capital humain nécessaire à l'accomplissement de cette transition est justement celui qui a tendance à s'exporter vers les pays les plus développés. Dans le but de tenter de renverser cette tendance, le gouvernement mauricien porté au pouvoir par les élections de 2014 a indiqué dans son budget 2015-2016 son intention d'allouer des fonds à la reconquête des émigrés qualifiés mauriciens, en leur proposant des avantages fiscaux et autres pour les inciter à rentrer<sup>111</sup>. Il faudra cependant attendre quelques années avant de pouvoir évaluer les effets de ces mesures.

L'internationalisation de l'enseignement supérieur par le biais de la mobilité étudiante peut aussi être envisagée en évoquant le nombre d'étudiants étrangers qui viennent à Maurice. Selon la Tertiary Education Commission, l'île a accueilli 1194 étudiants internationaux en 2013, dont 90,5% étaient inscrits dans un établissement privé. Soixante-sept nationalités différentes étaient répertoriées, les plus représentées étant l'Inde (319), l'Afrique du Sud (177), Madagascar (102), le Nigéria (101) et la France (hors Réunion) (92). Le tableau 15.5 donne quelques indications sur les langues parlées par les étudiants internationaux à Maurice, ainsi que la région du monde dont ils sont originaires. La quasi-totalité des étudiants anglophones à Maurice (98,6%) provient de la région et environ deux-tiers des francophones étudiants à Maurice venaient également

---

<sup>107</sup> Bhawna Atmaram, « Laureates, bonds and pledges », *Le Mauricien*, 5 février 2013, [En ligne], consulté le 19 juillet 2015, URL : <http://www.lemauricien.com/article/laureates-bonds-and-pledges>.

<sup>108</sup> Nadeem U. Haque & Se-Jik Kim, « 'Human Capital Flight': Impact of Migration on Income and Growth », *IMF Staff Papers*, Vol. 4, No.3, 1995, p.578.

<sup>109</sup> William Easterly & Yaw Nyarko, « Is The Brain Drain Good For Africa », *Brookings Global Economy and Development, Working Paper*, March 2008, p.15-16.

<sup>110</sup> Voir également WEF, *The Global Competitiveness Report 2014-2015*, op. cit., pp.9-11.

<sup>111</sup> Seetana Lutchmeenaraidoo, « Mauritius At the Crossroad », op. cit., pp.40-41.

d’Afrique ou des îles de l’Océan Indien. Notons que parmi le tiers restant (venant de France, Belgique, Canada, Suisse et Tahiti), 76,5% étaient inscrits au sein d’un campus international d’une école française de tourisme et que leur présence à Maurice s’expliquait sans doute par un programme de mobilité internationale intégrée à leur cursus. Ce constat confirme que Maurice semble avoir un potentiel plus grand en tant que destination régionale pour l’enseignement supérieur et éprouverait certainement des difficultés à attirer des étudiants venus de pays lointains en nombre important.

**Tableau 15.5: Langue officielle des étudiants étrangers à Maurice**

<b>Appartenance linguistique</b>	<b>Nombre d'étudiants étrangers</b>	<b>% du total</b>
<b>Total des anglophones</b>	<b>810</b>	<b>68%</b>
<i>dont ceux originaires d'Afrique et de l'Océan Indien</i>	<i>799</i>	<i>67%</i>
<b>Total des francophones</b>	<b>301</b>	<b>25%</b>
<i>dont ceux originaires d'Afrique et de l'Océan Indien</i>	<i>203</i>	<i>17%</i>
Autres langues	83	7%
<b>TOTAL</b>	<b>1194</b>	<b>100%</b>

Source : Calculé par l’auteur d’après TEC, Participation in Tertiary Education 2013, Moka, Mauritius, p.72<sup>112</sup>.

Il est intéressant de noter que le site internet du ministère de l’Enseignement supérieur mauricien, destiné à promouvoir les études à Maurice auprès des étudiants internationaux, a un onglet intitulé « UK Education in Mauritius », le seul de ce type sur le site. Le Haut-commissaire britannique à Maurice y souhaite la bienvenue aux étudiants étrangers et apporte l’assurance de la conformité et la qualité des diplômés et qualifications britanniques décernés à Maurice<sup>113</sup>.

La mobilité des personnes comprend également la mobilité du personnel universitaire. Nous ne possédons pas de données chiffrées sur la mobilité des universitaires mauriciens dans le cadre de séjours de recherche ou d’enseignement. Nous n’avons pas

<sup>112</sup> Maurice cultivant son double héritage francophone et anglophone, il nous a paru utile de faire la différence entre les anglophones, les francophones et les autres. De plus, l’île souhaitant étoffer son offre d’enseignement supérieur, à la fois pour répondre aux besoins de la population locale et en tant que stratégie pour devenir une plate-forme régionale et internationale du savoir, il nous a semblé pertinent de distinguer entre les étudiants issus de la région et les autres. Pour le détail des nationalités et le nombre d’étudiants précis, voir, TEC, Participation in Tertiary Education 2013, Moka, Maurice, 2014, p.72.

<sup>113</sup> Study in Mauritius, [En ligne], consulté le 20 juillet 2015, URL: <http://www.studymauritius.info/Index.aspx>.

non plus en notre possession des chiffres sur le nombre de professeurs étrangers à Maurice, mais si nous nous référons au discours institutionnel, le TEC requiert, parmi les critères pour l'établissement d'un campus délocalisé, que le personnel employé par les universités étrangères soit en partie issu de l'université d'origine<sup>114</sup>.

#### **15.2.4.3. Mise en perspective de l'internationalisation de l'enseignement supérieur mauricien**

Comme nous l'avons indiqué en introduisant cette section sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur à Maurice, les modalités et les projets pour garantir l'insertion de l'île dans l'économie mondiale abondent. L'état des lieux du paysage local de l'enseignement supérieur à Maurice ne laisse aucun doute : le Royaume-Uni est le pays avec lequel l'île entretient le plus de liens. Trois des six campus délocalisés à Maurice et actuellement en activité en sont originaires. La grande majorité des établissements privés dispensant des cours pour le compte d'une université ou d'un centre à l'étranger le font pour un établissement britannique. Par ailleurs, malgré les frais de scolarité et le coût de la vie élevés, le Royaume-Uni est la destination la plus populaire parmi les Mauriciens étudiant à l'étranger. En outre, même si nous soulignons que les universités britanniques sont plus réticentes que leurs homologues américains à s'implanter à l'étranger, elles figurent parmi les pays les plus actifs dans d'autres formes d'internationalisation, notamment les cours dispensés à l'étranger par un partenaire local<sup>115</sup>. Plus généralement, l'anglais est davantage représenté que le français dans les formes internationalisées de l'enseignement supérieur à Maurice. Ainsi, le tableau 15.4 indique que le Royaume-Uni, l'Australie, les États-Unis et l'Afrique du Sud attirent un peu plus de la moitié des étudiants mauriciens. Les étudiants étrangers anglophones sont également nettement plus représentés sur l'île, comme calculé dans le tableau 15.5. Ces observations ne sont, en soi, pas étonnantes car l'anglais, qui est la seule langue officielle de Maurice, demeure la langue utilisée lors des évaluations à tous les niveaux d'étude et le diplôme de fin d'études secondaires, le Cambridge Higher School Certificate, est d'inspiration britannique. Il nous semble toutefois qu'en dépit du fait que l'intégration à l'échelle mondiale de l'enseignement supérieur mauricien soit toujours étroitement liée au Royaume-Uni, cet état de fait ne reflète pas pour autant la

---

<sup>114</sup> Ministry of Education and Scientific Research, « Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning », op.cit., p.24.

<sup>115</sup> OCDE, Enseignement supérieur, op. cit., pp.24-25.

volonté exprimée par les pouvoirs publics mauriciens, qui souhaitent voir se nouer des liens entre Maurice et d'autres pays tels que Singapour, l'Australie et l'Inde.

D'autres constats étaient également assez prévisibles. La France est relativement présente dans le paysage de l'enseignement supérieur mauricien. Deux établissements d'enseignement supérieur français ont actuellement des campus à Maurice et selon les promoteurs du village éducatif accueillant déjà ces deux campus, d'autres projets de partenariats sont en cours. Nous mentionnions précédemment que ce village éducatif avait profité d'un contact établi avec un ancien directeur de l'école de commerce ESSEC<sup>116</sup>. Les promoteurs de ce projet sont des investisseurs mauriciens issus de l'oligarchie sucrière et qui diversifient désormais leurs activités. Appartenant à l'élite économique d'origine franco-mauricienne<sup>117</sup>, ils ont fait appel à un contact français pour développer leur projet et privilégient les liens avec des établissements français. Cette stratégie ne s'appuie pas sur un attachement sentimental pour autant car elle a pour but de profiter de la demande grandissante pour l'enseignement supérieur et d'attirer les étudiants francophones originaires d'Afrique. Le tableau 15.5 indique en effet que deux-tiers des étudiants étrangers francophones à Maurice sont originaires d'Afrique ou de la région de l'Océan Indien<sup>118</sup>. Mais les liens historiques et culturels entre Maurice et la France ont facilité la réalisation d'un projet qui s'inscrit, par ailleurs, dans la stratégie nationale et qui est en accord avec les évolutions mondiales de l'enseignement supérieur.

La présence indienne sur l'île se manifeste à travers l'implantation du campus de l'université d'Amity, les trois cent dix-neuf étudiants indiens inscrits dans les établissements mauriciens, soit plus d'un quart des étudiants étrangers à Maurice et les accords et partenariats académiques entre les deux pays. Qui plus est, 13% des étudiants mauriciens à l'étranger ont choisi l'Inde comme pays de destination. Le gouvernement a indiqué son intention d'attirer la diaspora indienne de la région de l'Océan Indien à Maurice, en mettant en avant les atouts de l'île et les liens historiques et culturels unissant les deux pays. Les données portant sur les étudiants internationaux à Maurice ne donnent aucune indication sur l'origine ethnique des étudiants donc nous

---

<sup>116</sup> Murielle Wolski, « Destination l'île Maurice pour écoles et universités françaises », op. cit.

<sup>117</sup> L'histoire et le profil du groupe sont accessibles en ligne, consulté le 20 juillet 2015, URL : <http://www.medine.com/group/>.

<sup>118</sup> Pour la liste exacte des pays, voir TEC, Participation in Tertiary Education 2013, op. cit., 2014, p.72.

n'avons pas la possibilité d'évaluer si cette volonté exprimée par le gouvernement se matérialise, mais nous pouvons néanmoins observer que les étudiants indiens représentent actuellement le plus grand contingent d'étudiants étrangers à Maurice. Nous constatons également que le seul campus indien délocalisé dispense des diplômes en gestion, tourisme et commerce principalement<sup>119</sup>. Le gouvernement avait exprimé l'intention de favoriser les filières scientifiques et technologiques dans ses liens avec l'Inde, ce qui se manifeste à travers quelques partenariats dans le domaine médical, mais qui n'a pas pris pour le moment l'ampleur et la direction souhaitées par les organes officiels. Un inventaire des établissements décernant les diplômes étrangers en informatique à Maurice indique que le British Computer Society est le premier partenaire, tandis que l'Université de Maurice décerne des formations de l'Américain CISCO. Les mêmes réflexions peuvent s'appliquer à la volonté d'intensifier la présence australienne et singapourienne à Maurice. Mis à part l'Institut Charles Telfair, qui dispense des diplômes pour le compte de l'Université de Curtin, établissement australien qui recense l'institut parmi ses partenaires délocalisés officiels, la présence académique australienne et singapourienne est très faible sur l'île.

En nous appuyant d'une part sur l'analyse du cadre théorique expliquant le développement des institutions dans d'anciennes colonies et les liens que celles-ci établissent au niveau régional et international et d'autre part, sur la présentation du paysage internationalisé de l'enseignement supérieur dans le monde et en particulier à Maurice, il apparaît donc que le legs britannique est toujours très présent dans le paysage de l'enseignement supérieur à Maurice. L'étude des théories portant sur les institutions nous révèle que l'appartenance à des systèmes qui partagent des caractéristiques communes facilite la perpétuation de ces liens. L'influence effective britannique au niveau de l'enseignement supérieur à Maurice ne semble pas résulter simplement d'une volonté politique mais davantage d'une réalité, qui est le fruit des actions entreprises par les établissements publics et le secteur privé qui soutiennent l'ambition politique de transformer l'île en plate-forme de la connaissance, mais en utilisant leurs propres modalités et leur propre réseau pour y parvenir.

---

<sup>119</sup> La liste des diplômes est disponible en ligne, consulté le 20 juillet 2015, URL : <http://www.amity.edu/mauritius/programmes.asp>.

## Conclusion et bilan

Nous avons commencé ce chapitre en dressant le profil de la population active mauricienne pour évaluer les compétences disponibles et les lacunes éventuelles. Il en ressort qu'au vu de l'ambition affichée de convertir l'île en économie tirée par la connaissance, Maurice devrait pouvoir compter sur une plus grande proportion de sa population employée dans des industries de la connaissance. La formation de cette population active pour la doter des compétences et des connaissances requises relève en partie de la responsabilité de la sphère de l'enseignement supérieur. En partant de ce constat, nous avons poursuivi notre analyse pour évaluer comment l'enseignement supérieur à Maurice répondait à ce défi et s'adaptait aux ambitions exprimées par les pouvoirs publics. Face à des contraintes telles que des ressources limitées et du fait de la tradition d'ouverture caractéristique de nombreuses institutions mauriciennes, l'internationalisation de l'enseignement supérieur apparaît comme la solution pour permettre à cette sphère de jouer le rôle qui lui est attribué dans la formation du capital humain requis dans une économie reposant sur la connaissance.

Il nous semble qu'en dépit de la volonté d'être en phase avec des mutations contemporaines qui touchent actuellement des pays beaucoup plus développés que Maurice, les autorités sont conscientes des limites qui contraignent leur marge de manœuvre et que, de ce fait, elles adoptent le parti réaliste de s'inspirer non pas du modèle de développement de l'enseignement supérieur des pays de l'OCDE mais plutôt celui d'un pays qui fait face à des contraintes comparables, en l'occurrence Singapour. Malgré tout, la part des dépenses de l'État en faveur de l'enseignement supérieur à la fois par rapport aux dépenses totales de cette sphère et en pourcentage du PIB, demeure inférieure à celle des pays que Maurice voudrait émuler, ce qui pourrait constituer une entrave à sa capacité à se pourvoir du cadre nécessaire à l'accomplissement de ses aspirations.

L'importance accordée à l'enseignement supérieur dans la volonté exprimée de faire partie de l'économie de la connaissance et de convertir l'île en plate-forme du savoir place véritablement celui-ci au cœur des activités et des enjeux futurs de l'île. Dès lors il paraît indispensable d'en évaluer la performance avec fiabilité et la pertinence des décisions de ses acteurs devient cruciale car sans un suivi de son évolution, il ne sera

pas possible de mesurer le progrès accompli par le pays dans la réalisation de ses ambitions.

Les quelques éléments que nous avons analysés nous semblent indiquer une approche réaliste, reposant sur l'identification de moyens pratiques de permettre à l'enseignement supérieur d'accomplir ses missions de former les talents nécessaires et de garantir une prestation de qualité, tout en tenant compte des contraintes matérielles et humaines. Les affinités et les partenariats relèvent moins de l'idéologie que d'une volonté d'être pragmatique. Si ces aspects nous semblent positifs, en revanche, la nature des filières les plus populaires ne semblent pas en adéquation avec les besoins de l'île. Nous avons conscience que le processus étudié dans ce chapitre est en cours et qu'il implique de surcroît d'orienter en amont les matières proposées aux collégiens et aux lycéens. Ainsi, il nous semble que nous ne sommes pas en mesure de formuler une appréciation définitive sur la trajectoire empruntée par l'enseignement supérieur à Maurice car le processus d'adaptation est loin d'être terminé et il s'inscrit en outre dans une démarche plus large, nécessitant de tenir compte de tous les maillons de la chaîne pour évaluer les chances de réussite. Mais nous constatons que les autorités et les acteurs locaux travaillent de concert et s'emploient à trouver des solutions, ce qui nous semble en soi être une démarche positive, même s'il est encore trop tôt pour en connaître l'issue. Nous allons à présent procéder à une analyse du capital humain à Trinidad.



# **Chapitre 16 : Le capital humain à Trinidad : profil de la population active et analyse de l'enseignement supérieur<sup>1</sup>**

## **Introduction**

Ce chapitre a essentiellement pour but d'effectuer une analyse similaire à celle du chapitre 15, mais en se penchant cette fois sur le cas de Trinidad. Nous commencerons ainsi par une présentation de la population active puis nous nous intéresserons à l'enseignement supérieur, en adoptant essentiellement une logique similaire à celle du chapitre précédent. Nous décrirons dans un premier temps la structure de l'enseignement supérieur et nous en évoquerons les principaux acteurs. Puis, nous mettrons l'accent sur ses modalités d'internationalisation, même si nous verrons que dans le contexte de la Caraïbe, encore plus qu'à Maurice, les établissements d'enseignement supérieur ont toujours entretenu des liens avec des homologues situés hors de leur territoire. Nous avons eu recours aux informations disponibles sur les sites officiels des établissements d'enseignement supérieur et des organismes responsables de son organisation et nous avons complété cette analyse documentaire par des entretiens menés auprès de plusieurs établissements, dont le but était principalement d'obtenir des compléments d'information sur les modalités de mise en place des partenariats avec des établissements étrangers. Nous espérons ainsi avoir une vision d'ensemble du cadre de formation du capital humain à Trinidad et d'en évaluer les perspectives, au regard de la volonté exprimée de devenir un pays développé, comme nous l'évoquons aux chapitres 9 et 13, et de faire reposer la croissance sur la connaissance.

---

<sup>1</sup> Comme au chapitre 15 sur Maurice, nous nous fondons ici sur la définition de l'UNESCO de l'enseignement supérieur et nous incluons les universités mais également les formations professionnelles menant à la délivrance d'un diplôme. Voir UNESCO, *Classification Internationale Type de l'Education* (CITE) 2011, Paris, UNESCO, p.47.

## 16.1. Profil de la population active<sup>2</sup> à Trinidad

Nous souhaiterions commencer par dresser un état des lieux des caractéristiques actuelles de la population active à Trinidad. Notre objectif est d'évaluer la proportion de cette population active qui pourrait être qualifiée de travailleurs de la connaissance, la qualité du capital humain existant étant essentielle vu l'ambition de Trinidad de développer une « société fondée sur la connaissance ».

Le tableau 16.1 présente toutes les catégories d'emplois par secteur d'activité utilisées par l'Office national de statistiques, ainsi que le nombre d'employés en activité pour les années 2014 et 2015. La classification principale utilisée par l'Office national de statistiques de Trinidad est une adaptation inspirée de la deuxième révision de la classification internationale type par industrie (International Standard Industrial Classification of all Economic Activities, ISIC Rev.2) élaborée par le département de statistiques de l'Organisation des Nations unies. Cette classification de l'ONU fut rendue publique en 1968 et l'adaptation faite par Trinidad date de 1981<sup>3</sup>. La version la plus récente de l'ISIC (ISIC Rev.4) fut officiellement publiée en 2008 et les catégories utilisées tiennent compte des évolutions récentes de la structure économique de nombreux pays<sup>4</sup>. Bien qu'en 2007 déjà, le projet d'adapter le système de classification employé à Trinidad aux normes internationales les plus récentes fût évoqué<sup>5</sup>, les statistiques disponibles à ce jour sur le site internet de l'Office national des statistiques et sur celui de la Banque centrale de Trinidad et Tobago sont toujours organisées selon la version adaptée de l'ISIC Rev.2<sup>6</sup>. Cet état de fait souligne le décalage entre l'appareil statistique et les ambitions affichées par le pays qui impliquerait que les données relatives à la population active prennent en compte non seulement l'appartenance à un secteur d'activité mais aussi la nature et le niveau de qualification.

---

<sup>2</sup> Les statistiques que nous utilisons portent sur les deux îles de Trinidad et de Tobago mais comme la population de Tobago représente 4% du total, nous estimons que cette faible proportion affecte assez peu les statistiques concernant la seule île de Trinidad.

<sup>3</sup> Claire Phillips, « The State of Implementation of ISIC and CPC in Trinidad and Tobago », ECLAC2007/40, document de travail préparé dans le cadre de l'atelier International Economic and Social Classification des Nations Unies, organisé à Panama en juin 2007.

<sup>4</sup> Pour une présentation détaillée de la classification internationale type par industrie et en particulier, des raisons justifiant les révisions les plus récentes qui y ont été apportées, voir le département des affaires économiques et sociales de l'ONU, « International Standard Industrial Classification of All Economic Activities, Revision 4 », Statistical papers Series M No.4/Rev 4, 2008, pp.x-xi

<sup>5</sup> Claire Phillips, « The State of Implementation of ISIC and CPC in Trinidad and Tobago », op. cit.

<sup>6</sup> Voir le site de l'Office national de statistiques, CSO, [En ligne], consulté le 15 mai 2015, URL : <http://cso.gov.tt/methods/classifications/>.

**Tableau 16.1 : Secteurs d'activité utilisés dans les statistiques sur l'emploi à Trinidad et nombre d'employés correspondants, 2014-2015**

	2014		2015	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Sugar (cultivation and manufacture)</b>	0	0	0	0
<b>Other agriculture, forestry, hunting, fishing</b>	22 875	3,59	22 050	3,54
<b>Petroleum and gas, including production, refining and service contractors</b>	21 300	3,34	20 600	3,30
<b>Other mining and quarrying</b>	1 200	0,19	750	0,12
<b>Other manufacturing (excluding sugar and oil)</b>	49 250	7,73	50 100	8,04
<b>Electricity and water</b>	9 600	1,15	9 875	1,58
<b>Construction</b>	96 600	15,17	91 525	14,68
<b>Wholesale and retail trade, restaurants and hotels</b>	117 275	18,41	118 100	18,95
<b>Transport, storage and communication</b>	43 925	6,90	43 400	6,96
<b>Financing, insurance, real estate and business services</b>	57 225	8,99	58 325	9,36
<b>Community, social and personal services</b>	213 600	33,54	206 200	33,08
<b>Not stated</b>	3 950	0,62	2 350	0,38
<b>Total all industries</b>	<b>636 850</b>	<b>100</b>	<b>623 375</b>	<b>100</b>

Source: CSO [En ligne], consulté le 30 juillet 2016, URL: [http://cso.gov.tt/data/?productID=58-Labour-Force-by-Employment-Status-Educational-Attainment-and-Sex-\(Both-Sexes\)](http://cso.gov.tt/data/?productID=58-Labour-Force-by-Employment-Status-Educational-Attainment-and-Sex-(Both-Sexes)).

En étudiant uniquement les statistiques telles qu'elles sont mises à disposition par l'Office national de statistiques ainsi que nous le voyons dans le tableau 16.1, il n'est pas possible d'estimer le nombre de personnes dont les activités s'inscrivent dans le cadre d'une économie reposant sur la connaissance. Par exemple, on peut estimer que des scientifiques spécialisés dans la conservation de plantes endémiques figureraient dans la catégorie regroupant les activités agricoles, sylvestres, halieutiques et cynégétiques (Other agriculture, forestry, hunting, fishing). Mais la classification actuelle ne permet pas de savoir combien de personnes sont engagées dans de telles activités. Le même raisonnement s'applique à toutes les catégories, pour lesquelles il n'est pas possible de savoir quelle proportion des emplois est intensive en connaissance.

Cependant, les statistiques nationales fournissent la classification des personnes en activité selon le niveau d'études atteint. Le tableau 16.2 indique ainsi la proportion de la population ayant entamé un cursus universitaire<sup>7</sup> et celle ayant poursuivi des études à l'étranger. Dans le deuxième cas, le niveau d'études atteint n'est pas mentionné.

**Tableau 16.2 : Nombre d'employés de Trinidad ayant poursuivi des études supérieures à Trinidad ou à l'étranger**

	2014		2015	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Employés ayant entamé un cursus universitaire</b>	114 875	18,04	138 375	22,20
<b>Employés ayant poursuivi des études à l'étranger</b>	2 800	0,44	3 325	0,53

**Source** : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : <http://www.central-bank.org.tt/handbook-of-key-economic-statistics>.

En admettant que des travailleurs de la connaissance doivent au minimum avoir des qualifications relevant des études supérieures, le nombre de diplômés universitaires dans la population permet d'estimer potentiellement quelle serait la proportion maximum de la population en activité qui pourrait être engagée dans des activités intensives en connaissance. Bien entendu, la seule détention d'un diplôme universitaire (ou le fait d'être engagé dans la voie des études universitaires) ne signifie pas que l'on exerce une activité faisant partie des industries intensives en connaissance. Mais on peut cependant mettre en avant qu'en s'appuyant sur les informations du tableau 16.2, en 2015, moins de 22,2% de la population exerçant une activité à Trinidad était susceptible d'être employée dans des activités intensives en connaissance. Nous ne sommes pas en mesure d'affiner cette estimation. Il nous semble que notre incapacité à obtenir un résultat plus fiable met surtout en avant les difficultés qui existent aujourd'hui pour se faire une idée précise du nombre de travailleurs de la connaissance à Trinidad. Cette lacune constitue à nos yeux une faiblesse importante car elle ne

<sup>7</sup> Les chiffres reproduits ici comprennent les catégories suivantes, selon les données disponibles sur le site de l'office national de statistiques : « University education (no degree) » et « University degree/diploma/certificate ». Nous supposons donc que la catégorie « University education (no degree) » comprend potentiellement des personnes déjà employées, mais qui poursuivent en parallèle, des études supérieures.

permet pas au pays de suivre de près l'évolution de la composition de sa population active, un indicateur essentiel pour contrôler les progrès accomplis dans l'optique de faire partie de l'économie de la connaissance.

Les classements internationaux portant sur la qualité de la population active offrent en outre une évaluation nuancée de la performance de Trinidad. L'édition 2015 du rapport sur le capital humain du Forum économique mondial<sup>8</sup> classe Trinidad à la 67<sup>e</sup> place sur 124 pays<sup>9</sup>. Notons que ce rapport fournit le chiffre de 72 000 personnes ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, alors que les statistiques de Trinidad indiquent 114 875 (voir le tableau 16.2). Une telle différence pourrait être attribuable au fait que la définition précise des types de formations comprises dans la sphère de l'enseignement supérieur n'est pas la même pour les statistiques de Trinidad et pour celles utilisées par le Forum économique mondial et que les statistiques trinidiennes incluent des personnes engagées dans la voie des études supérieures mais qui n'en sont pas encore diplômées. En tout état de cause, cet écart suggère que la proportion de personnes susceptibles d'être employées dans des activités intensives en connaissance à Trinidad est probablement substantiellement inférieure aux 22% estimés précédemment. De même, l'édition 2015 de l'Indice mondial de l'innovation<sup>10</sup> classe Trinidad à la 69<sup>e</sup> place sur 141 pays, en évaluant cependant positivement son enseignement supérieur, mais négativement sa capacité de recherche et de développement<sup>11</sup>.

Les données disponibles sur la population active à Trinidad mettent surtout en avant qu'il n'est pas aisé d'estimer le nombre de personnes employées dans des secteurs qui sont intensifs en connaissance. Or, au vu de l'ambition affichée d'accéder au statut de pays développé en transformant la société trinidadienne pour qu'elle repose sur la connaissance, il est indispensable que Trinidad se donne les moyens de mieux évaluer ses besoins, ses lacunes, ses forces et ses faiblesses en matière de capital humain.

---

<sup>8</sup> World Economic Forum, The Human Capital Report 2015, Genève, WEF, 2015.

<sup>9</sup> L'évaluation détaillée de Trinidad pour le Human Capital Report 2015 est disponible à l'annexe 43.

<sup>10</sup> World Intellectual Property Organisation, Global Innovation Index 2015, Genève, WIPO, 2015.

<sup>11</sup> L'évaluation détaillée de Trinidad pour le Global Innovation Index 2015 est disponible à l'annexe 32.

## **16.2. Présentation de l'enseignement supérieur trinitadien**

Nous allons à présent dresser un tableau de l'enseignement supérieur à Trinidad, en insistant, comme pour Maurice, sur les enjeux de ce secteur pour le développement de l'île et sur ses modalités d'internationalisation. Il nous semble en effet pertinent d'insister sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur car il s'agit d'une évolution à l'échelle internationale, du fait de la mondialisation<sup>12</sup>. De plus, Trinidad affiche sa volonté de diversifier son économie en développant les secteurs à haute valeur ajoutée, riches en technologie<sup>13</sup>, et une population active qualifiée, correspondant à des critères d'exigences en matière de connaissance et de compétences semble être un prérequis indispensable pour atteindre ces objectifs<sup>14</sup>. Le secteur de l'enseignement supérieur doit donc lui-même refléter les attributs recherchés dans la population. Par ailleurs, au cours de ce chapitre, nous verrons que les études supérieures à Trinidad se conçoivent presque toujours à l'échelle régionale et, de plus en plus, internationale.

### **16.2.1. Bref rappel du développement historique**

#### **16.2.1.1. L'enseignement supérieur à Trinidad : un développement régional avant tout**

Le développement de l'enseignement supérieur dans un pays reflète étroitement le contexte politique, économique et social au sein duquel cette évolution a lieu<sup>15</sup> et Trinidad ne fait pas exception à ce constat. Durant la période de colonisation, les administrateurs et les membres des professions libérales provenaient en grande partie directement de la métropole. De ce fait, rien ne fut prévu pour former localement des individus nés au sein des colonies et aspirant à occuper ces fonctions. Si certains natifs aspiraient à de tels postes et parvenaient à remplir les critères requis par des établissements étrangers, ils poursuivaient leurs études dans ces établissements ou passaient sur place des examens évalués par un établissement situé en métropole<sup>16</sup>. Les premiers établissements d'enseignement supérieur créés à Trinidad sous l'égide de l'État britannique étaient en fait des établissements de deuxième cycle, mis en place

---

<sup>12</sup> Voir le chapitre 11 de ce travail.

<sup>13</sup> Voir en particulier le chapitre 13 de ce travail pour une analyse de cet aspect.

<sup>14</sup> Glenford D. Howe, *Contending with Change: Reviewing Tertiary Education in the English-Speaking Caribbean*, IESALC/UNESCO, Caracas, 2003, pp.27-28.

<sup>15</sup> Joseph Ben-David, *Centres of Learning for the Carnegie Commission on Higher Education*, New York, McGraw-Hill Book Company, 1977, p. xiii.

<sup>16</sup> Gwendoline Williams et Claudia Harvey, « Higher Education in Trinidad and Tobago: A Focus on Organizational Development and Change », Working Paper, CRESALC/UNESCO, 1985, p.4.

pour l'éducation des métropolitains vivant sur place et qui avaient déjà suivi un premier cycle ailleurs. Ainsi, en 1922, l'Imperial College of Tropical Agriculture vit le jour à Trinidad, proposant des cours de deuxième cycle en agriculture tropicale à des étudiants provenant de tout l'Empire<sup>17</sup>.

Les pénuries de citoyens d'origine britannique, causées par les périodes de guerres de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle qui mobilisaient la population en métropole, finirent par faire évoluer les mentalités et favorisèrent l'émergence d'une volonté de doter les colonies de citoyens formés localement, en mesure d'assurer des fonctions précédemment réservées aux métropolitains. L'administration coloniale avait été, jusqu'alors, exercée régionalement dans les Caraïbes. Il fut donc tout à fait naturel pour elle d'envisager le développement de l'enseignement supérieur régionalement<sup>18</sup>. En 1948, l'University College of the West Indies (UCWI), établissement accueillant des étudiants en pension, vit le jour à Mona en Jamaïque. Composé d'une seule faculté, la Faculté de médecine, il s'adressait à l'ensemble de la population anglophone de la Caraïbe. Cette faculté était membre de l'Université de Londres<sup>19</sup>. Son financement durant les dix premières années provint principalement du gouvernement impérial, quelques bourses d'étude et de recherche étant accordées par les États-Unis, le Canada et des fondations. Progressivement, l'offre de cours s'élargit pour proposer des diplômes en lettres, pédagogie, sciences sociales et sciences naturelles<sup>20</sup>.

L'accession à l'indépendance de la Jamaïque et de Trinidad en 1962, deux des territoires les plus peuplés de la défunte Fédération des Indes occidentales<sup>21</sup>, mena l'UCWI à acquérir son indépendance vis-à-vis de l'Université de Londres et à la création officielle de The University of the West Indies (UWI). Les besoins grandissants des jeunes nations nouvellement indépendantes, où de nombreux emplois étaient à pourvoir dans l'administration et les professions libérales, favorisèrent son extension au-delà du premier campus jamaïcain, avec l'ouverture de deux campus composés de

---

<sup>17</sup> Ibid., p.7.

<sup>18</sup> Asquith Commission, Report of the Commission on Higher Education in the Colonies, London, His Majesty's Stationery Office, 1945, cité in Gwendoline Williams et Claudia Harvey, « Higher Education in Trinidad and Tobago », op. cit., p.4.

<sup>19</sup> Gwendoline Williams et Claudia Harvey, « Higher Education in Trinidad and Tobago », op. cit., p.7.

<sup>20</sup> Ibid. p.8.

<sup>21</sup> La Fédération des Indes occidentales, mis en place en 1958 et regroupant douze territoires du bassin caribéen, survécut moins de cinq ans. Voir le chapitre 7 pour plus d'information.

plusieurs facultés à la Barbade et à Trinidad<sup>22</sup>. L'Imperial College of Tropical Agriculture de Saint Augustine, Trinidad, avait été intégré à l'UCWI dès 1960. Son offre de cours s'élargit à des formations en pédagogie pour les enseignants du primaire et en administration publique. Une faculté d'ingénierie fut créée à Trinidad en 1961. Le site de Cave Hill, à la Barbade, devint officiellement le troisième campus de l'UWI en 1963, avec une faculté des lettres et des sciences. Afin de subvenir aux besoins de la population régionale, les trois campus offrirent, à partir de 1963, des cours du soir. L'offre pédagogique ne cessa de s'accroître, incluant la préparation de diplômes en comptabilité, économie, droit et de nombreuses autres disciplines<sup>23</sup>. Le manque de personnes formées à la gestion et aux méthodes d'amélioration de la productivité incita à la création d'un Management Development Centre, décidée en 1965 et formalisée en 1973. Le National Training Board, responsable de coordonner les formations professionnelles, vit le jour en 1970<sup>24</sup>.

Cependant, dans la période précédant l'indépendance, un sentiment de nationalisme s'était développé au sein des colonies, comme nous l'avons évoqué au chapitre 7 pour le cas de Trinidad. Eric Williams, arrivé au pouvoir à Trinidad en 1956<sup>25</sup>, était en faveur d'établissements locaux, formant la population locale aux besoins spécifiques de chaque territoire<sup>26</sup>. En dépit de la dissolution de la Fédération des Indes occidentales en 1962, la vocation régionale de l'UCWI fut fermement maintenue<sup>27</sup>, mais cette dissolution favorisa également des politiques se concentrant davantage sur le territoire national. L'agitation politique et sociale qui se développa dans la région dans les années soixante et soixante-dix<sup>28</sup> eut une incidence sur cette évolution dans la mesure où certains gouvernements éprouvaient de la méfiance envers le milieu universitaire, centre de la contestation politique et culturelle. De ce fait, des mesures restrictives et des menaces de retrait de permis de travail à l'encontre des enseignants travaillant ailleurs que dans leur territoire de naissance étaient courantes<sup>29</sup>. Ces troubles remettaient également en

---

<sup>22</sup> Gwendoline Williams et Claudia Harvey, « Higher Education in Trinidad and Tobago », op. cit., p.5.

<sup>23</sup> Ibid. pp.8-9.

<sup>24</sup> Ibid. pp.9-10.

<sup>25</sup> Voir le chapitre 7 pour une présentation d'Eric Williams.

<sup>26</sup> Carrington B.H. Williams, « Faculty of Agriculture, University College of the West Indies », *Caribbean Quarterly*, Vol. 6-7, 1960-62, p.250, cité in Gwendoline Williams et Claudia Harvey, « Higher Education in Trinidad and Tobago », op. cit., p.5.

<sup>27</sup> Gwendoline Williams et Claudia Harvey, « Higher Education in Trinidad and Tobago », op. cit., p.5.

<sup>28</sup> Voir le chapitre 7 pour le cas de Trinidad.

<sup>29</sup> Gwendoline Williams et Claudia Harvey, « Higher Education in Trinidad and Tobago », op. cit., p.5.

cause la notion de régionalisme et la manière de l'aborder. Entre autres conséquences, certains établissements développèrent des liens avec d'autres universités étrangères, à l'instar de la Faculté des Bahamas qui se tourna plutôt vers l'American University<sup>30</sup>.

À Trinidad, la philosophie fut plutôt de développer un système national cohérent d'enseignement supérieur. Étant donné la place prépondérante occupée par le pétrole dans l'économie et le contexte favorable créé par la forte croissance tirée par l'augmentation des cours du baril dans les années soixante-dix, il fut jugé adapté de mettre l'accent sur les domaines scientifiques et technologiques pour répondre aux besoins locaux<sup>31</sup>. Les principaux protagonistes de ce système furent le campus de l'UWI et le National Institute of Higher Education Research, Science and Technology (NIHERST), dont l'idée remontait à 1977<sup>32</sup> et qui fut formellement constitué par décret en 1984<sup>33</sup>. L'importance et les moyens octroyés au NIHERST furent cependant substantiellement inférieurs aux intentions initiales, les revers économiques des années quatre-vingt<sup>34</sup> occasionnant un changement de politique<sup>35</sup>.

Parallèlement à ces développements dans le secteur public, mentionnons l'existence d'établissements confessionnels, qui offraient notamment des cours de pédagogie<sup>36</sup>. L'un de ces établissements est présent sur l'île depuis 1927 et occupe toujours une place importante dans le paysage de l'enseignement supérieur de Trinidad. Il s'agit de l'université privée et confessionnelle University of the Southern Caribbean (USC), affiliée à l'Église adventiste du septième jour, qui fut créée par la Conférence de l'Union caribéenne, qui regroupe des fidèles issus des pays anglophones des Antilles. Cet établissement privé avait lui aussi, dès le départ, une vocation régionale, puisqu'il s'adressait à tous les jeunes appartenant à la Conférence et originaires des pays membres. Son offre d'enseignement se concentra d'abord sur la formation des enseignants, puis se diversifia en 1947 pour inclure des cours de théologie, gestion et secrétariat. À partir de 1985, il commença à proposer des diplômes de niveau licence

---

<sup>30</sup>Ibid., p.6.

<sup>31</sup> Ibid.

<sup>32</sup> Government of Trinidad and Tobago, White Paper on National Institute of Higher Education (Research, Science and Technology), Port of Spain, Government Printery, 1977, p.23, cité in Gwendoline Williams et Claudia Harvey, « Higher Education in Trinidad and Tobago », op. cit., p.6.

<sup>33</sup> Act 20 of 1984.

<sup>34</sup> Voir le chapitre 7 de ce travail pour une analyse de l'évolution économique de cette période.

<sup>35</sup> NIHERST, [En ligne], consulté le 18 septembre 2015, URL: <http://www.niherst.gov.tt/about/about.html>.

<sup>36</sup> Gwendoline Williams et Claudia Harvey, « Higher Education in Trinidad and Tobago », op. cit., p.9.

dans ces mêmes matières, grâce à son affiliation à l'université américaine Andrews University du Michigan. L'établissement devint officiellement université en 2006<sup>37</sup>.

Le paysage de l'enseignement supérieur sur l'île a longtemps été dominé par l'UWI et c'est à partir des années quatre-vingt-dix que de nouveaux établissements vinrent élargir l'offre disponible. Nous présentons ci-dessous cette offre de nos jours.

### **16.2.2. État des lieux aujourd'hui**

Avant de nous intéresser précisément à l'enseignement post-secondaire, nous commencerons par procéder rapidement à un rappel de l'organisation de l'éducation à Trinidad et des prérequis pour accéder à l'enseignement supérieur. La loi sur l'éducation de 1966 stipule que l'âge de scolarisation obligatoire et gratuite s'étend de six à douze ans<sup>38</sup>. Dans les faits, l'école est gratuite et fréquentée par les élèves jusqu'à l'âge de quinze ans. Selon un rapport de l'UNESCO, l'école n'est obligatoire que jusqu'à douze ans parce que le pays manque de capacités d'accueil au niveau du secondaire pour scolariser tous les enfants<sup>39</sup>. Le schéma 16.1 présente la structure du système éducatif de Trinidad.

À l'issue des cinq premières années du cycle secondaire, les élèves sont évalués depuis 1972 par les examens du Caribbean Secondary Education Certificate (CSEC) sous la direction du Caribbean Examination Council (CXC) ou parfois par le General Certificate of Education Ordinary Level (GCE O-Level) supervisé par Cambridge International Examinations (CIE). Ceux qui se destinent à poursuivre leurs études au-delà du secondaire effectuent deux années supplémentaires, sanctionnées depuis 1998 par le Caribbean Advanced Proficiency Exam (CAPE) du CXC ou, dans certains cas, par le GCE Advanced Level Exam (GCE A-Level) de Cambridge<sup>40</sup>. Après le CAPE ou le GCE A-Level, ils peuvent décider de poursuivre des études professionnelles ou opter pour une formation universitaire.

---

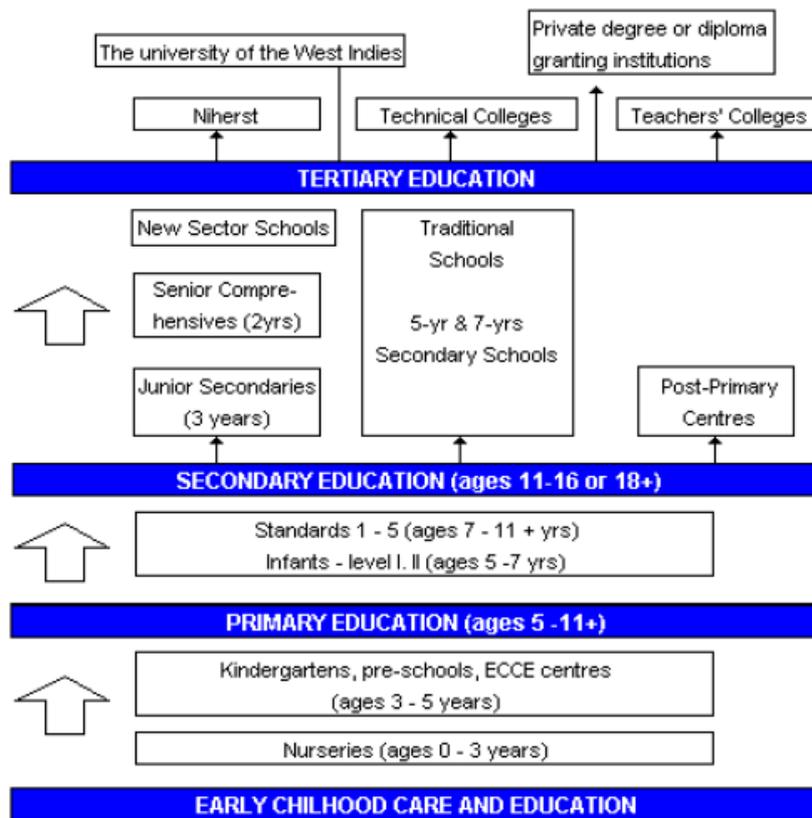
<sup>37</sup> USC, [En ligne], consulté le 18 septembre 2015, URL: <http://www.usc.edu.tt/about/about-the-university/history-of-the-university.html>.

<sup>38</sup> Parlement de Trinidad, Education Act 1966, Port d'Espagne, Parlement, 1966, p.51.

<sup>39</sup> UNESCO/BIE, « Données mondiales de l'éducation », VII Ed. 2010/11, 2010, pp.2-3.

<sup>40</sup> US Embassy, Educational System of Trinidad and Tobago, p.2, [En ligne], consulté le 18 septembre 2015, URL: [http://photos.state.gov/libraries/port-of-spain/223843/PDFs/EDUCATIONAL%20SYSTEM%20T\\_amp\\_T%202011.pdf](http://photos.state.gov/libraries/port-of-spain/223843/PDFs/EDUCATIONAL%20SYSTEM%20T_amp_T%202011.pdf).

### Schéma 16.1 : Structure du système éducatif de Trinidad et Tobago



Source : UNESCO/BIE, « Données mondiales de l'éducation », VII Ed. 2010/11, 2010, p.6.

#### 16.2.2.1. Le profil des candidats à l'entrée dans l'enseignement supérieur

Selon des études menées par l'University of the West Indies (UWI), les principales caractéristiques actuelles de la demande concernant l'enseignement supérieur sont les suivantes<sup>41</sup> :

1. Les jeunes adultes, âgés entre vingt-sept et trente-trois ans environ, sont les plus motivés. La catégorie des bacheliers est en recul.
2. Les avantages des modes d'enseignement alliant accessibilité et adaptabilité prennent le pas sur la forme traditionnelle de l'enseignement en présentiel.
3. La finalité professionnelle des études importe davantage que tout autre bénéfice.
4. Les futurs étudiants s'attendent à utiliser le numérique et la technologie dans leurs interactions avec l'université et leur expérience d'apprentissage.

<sup>41</sup> Glenford D. Howe, *Contending with Change*, op. cit., p.55.

### 16.2.2.2. Les établissements et organismes de contrôle et de tutelle

Les principaux établissements sont l'University of the West Indies (UWI), l'Université de Trinidad et Tobago (UTT), créée en 2004, le College of Science, Technology and Applied Arts of Trinidad and Tobago (COSTAATT) fondé en 2000, qui sont publics, et l'université privée University of the Southern Caribbean (USC). De nombreux autres établissements offrent des formations techniques et professionnelles, délivrant leur propre qualification ou agissant au nom d'universités étrangères. L'organisme gérant la conformité aux normes des établissements d'enseignement supérieur, l'Accreditation Council of Trinidad and Tobago (ACTT) créé en 2004, en recense cinquante-trois<sup>42</sup>. Cet organisme enregistre tous les établissements, en vérifiant que leurs diplômes correspondent bien à un niveau répondant aux critères de l'enseignement supérieur. De plus, ceux qui désirent une accréditation, qui leur confèrera plus de crédibilité aux yeux des étudiants et garantissant, grâce au niveau d'exigence plus élevé du processus, la reconnaissance nationale et internationale de leurs formations et leurs diplômes, peuvent volontairement demander à être évalués par l'ACTT pour obtenir le statut d'établissement accrédité. Douze universités, instituts, facultés et autres organismes ont, à ce jour, ce statut<sup>43</sup>. L'ACTT est placé sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la formation professionnelle (Ministry of Tertiary Education and Skills Training). Le ministère de l'Éducation a, pour sa part, la responsabilité de la formation des enseignants du pré-primaire, du primaire et du secondaire alors que l'Agence nationale de formation professionnelle (National Training Agency) coordonne plus particulièrement le secteur de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (Technical and Vocational Education and Training – TVET).

---

<sup>42</sup> ACTT, [En ligne], consulté le 18 septembre 2015, URL: <http://actt.org.tt/index.php/services>.

<sup>43</sup> L'ACTT distingue « enregistrement » et « accréditation » de la manière suivante: Registration is mandatory by law, whereas accreditation is voluntary. Registration signifies an institution has the capacity to offer quality education. It does not provide assurances of the quality of educational outcomes. Accreditation is both a process and a status. It is the process used to evaluate the quality of an institution or programme and to assist in institutional or programme improvement. It is also the status granted to an institution or programme that has been evaluated and found to meet or exceed stated criteria of educational quality – ACTT, [En ligne], consulté le 18 septembre 2015, URL: <http://actt.org.tt/index.php/about-actt/frequently-asked-questions#difference>.

### 16.2.2.3. Des statistiques difficiles à obtenir

Du propre aveu du ministère de l'Enseignement supérieur, les informations chiffrées disponibles sur l'enseignement supérieur à Trinidad sont extrêmement parcellaires, incomplètes et obsolètes<sup>44</sup>. La première et unique compilation de statistiques effectuée par le ministère date de 2010 et porte donc sur l'année universitaire 2008-2009<sup>45</sup>. De plus, ce rapport souligne le problème de la fiabilité des données disponibles, en comparant les chiffres avancés par l'UNESCO, le Commonwealth of Learning (COL) et les calculs effectués par le ministère lui-même pour le taux brut d'inscription<sup>46</sup> dans l'enseignement supérieur pour différentes années. Par exemple, pour 2009-2010, le COL calcule un taux brut d'inscription moyen de 11,5 % alors que le ministère obtient un taux de 46,9 %<sup>47</sup>. Le problème majeur, selon ce rapport, proviendrait de la communication d'informations incorrectes aux organismes internationaux. Les auteurs de la compilation de statistiques publiée en 2010 annonçaient leur intention de rectifier cette situation en éditant des statistiques régulièrement, de manière officielle, fiable et centralisée, mais depuis, il n'y a pas eu de publication semblable. Les quelques chiffres cités ci-dessous sont donc donnés à titre indicatif et portent sur l'année 2009-2010.

Comme indiqué, le taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur était de 46,9 %<sup>48</sup>. Le secteur de l'enseignement supérieur est majoritairement dominé par le secteur privé, qui représente 95,56 % du nombre de fournisseurs recensés<sup>49</sup>. Cependant, le secteur public regroupe les plus grands établissements et, en termes d'inscriptions, attire 74,6 % des étudiants inscrits à plein temps<sup>50</sup>. Le budget du gouvernement pour

---

<sup>44</sup> Ministry of Science, Technology and Tertiary Education of Trinidad and Tobago, Statistical Digest on Post Secondary and Tertiary Education, Port d'Espagne, MSTTE, 2010, pp. 14-17.

<sup>45</sup> Un article publié dans un journal interne de l'UWI en 2014 et rédigé par un membre de la Faculté de Sociologie de UWI à Trinidad utilise les statistiques de ce rapport de 2010 dans ses analyses portant sur un état des lieux contemporains de l'enseignement supérieur. Cela tend à confirmer que des informations actualisées sont difficilement disponibles, même en étant sur place. Voir Karima Pragg, « Tertiary Education and the Direction for Future Research: Accommodating the Shifting Demographics of the Caribbean's Tertiary Student », Journal of the Department of Behavioural Sciences, Vol.3, No.1, 2014, p.66.

<sup>46</sup> Pour rappel, l'UNESCO calcule le taux brut d'inscription en divisant le nombre total de personnes inscrites pour un niveau d'étude, indépendamment de l'âge des inscrits, par le nombre de personnes concernées par le groupe d'âge correspondant au niveau d'étude en question. Dans le cas du tertiaire, le groupe est composé des personnes dont la tranche d'âge correspond aux cinq années après la sortie de l'école secondaire.

<sup>47</sup> Ministry of Science, Technology and Tertiary Education of Trinidad and Tobago, Statistical Digest on Post Secondary and Tertiary Education, op. cit., p.17.

<sup>48</sup> Ibid.

<sup>49</sup> Ibid., p.21.

<sup>50</sup> Ibid., p.23.

l'année fiscale 2009-2010 consacrait 14,1 % de ses dépenses à l'enseignement supérieur<sup>51</sup>.

#### 16.2.2.4. Le financement

Désireux d'étendre l'accès à l'enseignement supérieur et d'en améliorer la qualité, l'État occupe une place importante dans le financement du secteur. Tous les établissements perçoivent une aide publique mais les dix établissements suivants reçoivent la plus grande partie de leur financement de l'État et sont donc répertoriés comme étant publics par le gouvernement trinitadien :

**Tableau 16.3 : Liste des établissements publics d'enseignement supérieur à Trinidad**

Cipriani College of Labour and Co-operative Studies
Corinth Teachers' College
College of Science, Technology and Applied Arts of Trinidad and Tobago (COSTAATT)
Hugo Wooding Law School
Metal Industries Company Limited Institute of Technology (MIC)
National Energy Skills Centre (NESC)
Trinidad and Tobago Hospitality and Tourism Institute (TTHTI)
University of Trinidad and Tobago (UTT)
Arthur Lok Jack Graduate School of Business (ALJGBS)
University of the West Indies (UWI)

**Source:** Site internet du gouvernement de Trinidad<sup>52</sup>

Les établissements privés reçoivent indirectement des subventions, notamment par le biais de programmes de financement des études bénéficiant aux étudiants. Le plus important, le Government Assistance for Tuition Expenses (GATE), créé en 2004, exempte les étudiants de premier cycle de tous frais de scolarité et subventionne à hauteur de 50 %, dans la limite de dix mille dollars trinitadiens, les études de deuxième et troisième cycle. Cette initiative s'étend également aux étudiants inscrits dans certains

<sup>51</sup>Ibid., p.17.

<sup>52</sup> Site du gouvernement de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 10 septembre 2015, URL: <http://www.ttconnect.gov.tt/>

établissements de la région. En retour, les étudiants s'engagent à travailler localement pour une durée qui dépend du montant total de l'aide perçue<sup>53</sup>. Le Higher Education Loan Programme (HELP) octroie des prêts avantageux aux étudiants pour les aider à financer le complément non financé par le GATE.

Si certains des chiffres mentionnés ci-dessus datent de quelques années, des données disponibles dans des publications d'organisations multilatérales ou dans des articles scientifiques plus récents permettent d'avoir une idée plus actualisée du paysage de l'enseignement supérieur à Trinidad. En outre, les grandes tendances dégagées n'ont pas substantiellement évolué, comme les quelques pages suivantes le souligneront.

#### **16.2.2.5. Les enjeux actuels**

Pour rappel, les enjeux actuels de l'enseignement supérieur à Trinidad sont liés à la nécessité de sortir l'économie de sa dépendance aux hydrocarbures, comme nous le présentons en détail au chapitre 13. Pour y parvenir, le gouvernement a fait connaître son intention d'ancrer fermement le moteur de la croissance dans l'économie du savoir. Au chapitre 9, nous évoquons un document émanant d'eTeck (Evolving Technologies and Enterprise Development Company Ltd), l'organisme gouvernemental créé en 2003 pour promouvoir l'île auprès des investisseurs étrangers intéressés par d'autres secteurs que le secteur énergétique. Celui-ci souligne les défis liés à la concurrence de nouveaux modes de production de nouveaux combustibles et des pressions environnementalistes croissantes militant pour le développement d'énergies propres<sup>54</sup>. Ces facteurs, qui affectent négativement les perspectives futures de l'industrie pétrolière et gazière locale, nécessitent d'envisager des solutions de rechange durables, qui prendront le relais pour maintenir la croissance du pays<sup>55</sup>.

#### **La vision et l'approche des pouvoirs publics**

Le rôle des pouvoirs publics dans l'élaboration des mécanismes adéquats a aussi fait l'objet d'analyses. Le développement du secteur de l'enseignement supérieur est

---

<sup>53</sup> Ibid.

<sup>54</sup> Voir eTeck, « Does Trinidad & Tobago have what it takes to create a Knowledge-based economy ? », p.1, [En ligne], consulté le 5 septembre 2015, URL: [http://www.eteck.co.tt/Content/en/e\\_news.aspx?articleid=526&zoneid=39](http://www.eteck.co.tt/Content/en/e_news.aspx?articleid=526&zoneid=39).

<sup>55</sup> Voir le chapitre 13 pour une présentation des défis auxquels l'industrie des hydrocarbures à Trinidad fait face.

envisagé comme une clé pour développer un type spécifique de profil économique et citoyen chez la population : la capacité à innover pour participer à la croissance économique et la réactivité, la sensibilité et la productivité pour jouer un rôle actif dans la vie de la nation<sup>56</sup>.

Pour parvenir à ses fins, le gouvernement a entrepris de donner une nouvelle orientation au ministère de l'Enseignement supérieur en fondant davantage d'initiatives et de décisions sur le résultat d'études et de recherches. En d'autres termes, le ministère veut donner l'exemple en développant une culture de recherche au plus haut échelon, afin d'encourager les parties prenantes dans le développement d'une société innovante à adopter la même approche. Trinidad est bénéficiaire du Fonds européen de développement (FED)<sup>57</sup> depuis le milieu des années soixante-dix, avec la mise en place de la convention de Lomé<sup>58</sup> pendant le quatrième cycle du FED<sup>59</sup>. Ces cycles sont établis pour une durée de cinq à sept ans. Au fil des années, le financement accordé s'est éloigné des objectifs initiaux de développement infrastructurel, agricole et social essentiels à un pays en voie de développement, pour bénéficier à des projets en accord avec la nécessité de diversifier l'économie, d'assurer la compétitivité des entreprises et la promotion d'un développement durable, respectueux de l'environnement. Plus particulièrement, comme nous le présentons au chapitre 9, depuis le neuvième cycle du FED entamé en 2000, puis lors des cycles suivants, l'accent a été mis sur la création d'un cadre propice à l'innovation, en démocratisant l'accès à l'enseignement supérieur et en augmentant le taux net d'inscription, en mettant en place le cadre législatif et politique nécessaires, en menant des recherches sur les vrais besoins de Trinidad et en travaillant en partenariat avec d'autres parties prenantes<sup>60</sup>. Ces déclarations d'intention

---

<sup>56</sup> Government of Trinidad and Tobago, Green Paper on Tertiary Education, Training, Distance and Lifelong Learning, Port d'Espagne, MSTTE, 2004 cité in Eduardo R. Ali, « Prospects for Enhancing Caribbean Higher Education Policy Research: The Trinidad and Tobago Model for Strategic Development of the Higher/Tertiary Education Sector », présenté au séminaire regional Research and Higher Education Policies for Transforming Societies: Perspectives from Latin America and the Caribbean, Port d'Espagne, Trinidad, 19-20 juillet 2007, p.8.

<sup>57</sup> Voir le chapitre 9 pour une présentation du FED.

<sup>58</sup> Pour rappel, la convention de Lomé, signé en 1975 pour la première fois et renouvelée quatre fois, prit fin en 2000 avec les accords de Cotonou. Lomé établissait les principes et objectifs de la coopération de l'Union européenne avec les pays de l'ACP. – voir le site de l'ACP, [En ligne], consulté le 15 septembre, URL :<http://www.acp.int/fr/content/note-historique-par-la-commission-europ%C3%A9enne-la-convention-de-lom%C3%A9>)

<sup>59</sup> Le partenariat plus récent entre le FED et Trinidad est évoqué au chapitre 9

<sup>60</sup> Union européenne, [En ligne], consulté le 18 septembre 2015, URL: [http://www.eeas.europa.eu/delegations/trinidad/eu\\_trinidad/tech\\_financial\\_cooperation/index\\_en.htm](http://www.eeas.europa.eu/delegations/trinidad/eu_trinidad/tech_financial_cooperation/index_en.htm).

se traduisent par une politique axée sur les recommandations des travaux de recherche des organisations multilatérales et de la production scientifique des universités locales.

Les quatre piliers de l'économie de la connaissance<sup>61</sup> que Trinidad déclare entendre développer sont (1) les infrastructures liées aux nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC), (2) le régime économique et institutionnel, (3) les systèmes d'innovation et (4) l'éducation et les compétences. La mise en place, l'entretien et l'utilisation des infrastructures en lien avec les NTIC nécessitent une population adéquatement formée à ces nouvelles technologies. Un régime économique et institutionnel favorable requiert des personnes possédant une maîtrise de la législation internationale et au fait des pratiques les plus récentes. L'île entend prendre exemple sur un pays comme les États-Unis, où une culture entrepreneuriale favorise la création d'entreprises et la mise à disposition de capital-risque de la part d'investisseurs prêts à encourir des risques. Les systèmes d'innovation sont des réseaux d'organisations qui permettent la mise en relation des créateurs, développeurs, concepteurs, financeurs, diffuseurs de nouveautés afin de favoriser la créativité. Les organisations impliquées dans ce processus comprennent des universités, des départements de recherche et développement (R&D), des organismes de financement publics et privés, des entreprises et des entrepreneurs<sup>62</sup>. La capacité à innover et la connaissance de ces nouvelles formes de partenariat nécessitent une population instruite, dotée des qualifications et des aptitudes requises.

Le développement de l'éducation et des compétences s'inscrit plus particulièrement au cœur des enjeux liés à l'enseignement supérieur, même si comme évoqué ci-dessus, les autres piliers de l'économie du savoir sont étroitement en lien avec l'acquisition de connaissances et de compétences particulières. eTeck estime ainsi qu'il est nécessaire d'investir dans les éléments tangibles tels que la construction des écoles mais qu'il faut également financer les caractéristiques intangibles de l'éducation, telles que la recherche et le développement de programmes d'étude adaptés, la formation, le développement ou l'acquisition de logiciels adéquats. Les points positifs de Trinidad

---

<sup>61</sup> Banque mondiale, *Measuring Knowledge in the World's Economies*, Washington, WB, 2012, p.1. Voir également le chapitre 9 pour une présentation des enjeux de l'économie du savoir, vus par Trinidad.

<sup>62</sup> eTeck, « Does Trinidad & Tobago have what it takes to create a Knowledge-based economy ? », op. cit., p.1.

sont un accès démocratisé à l'éducation dès le primaire<sup>63</sup>, le respect des normes de qualité à tous les niveaux et la formation continue dispensée aux enseignants afin de garantir le maintien de la qualité de leurs enseignements. De plus, les inscriptions dans des domaines d'études en lien avec l'économie de la connaissance, tels que l'ingénierie, les technologies appliquées et les matières scientifiques sont en hausse depuis une dizaine d'années dans les deux plus grandes universités de l'île, l'UWI et l'UTT<sup>64</sup>.

Un environnement éducatif adapté à l'économie de la connaissance nécessite également des processus permettant à la population de maintenir ses connaissances à jour. La formation continue et l'enseignement à distance sont des composantes essentielles de tout système éducatif en phase avec les évolutions actuelles<sup>65</sup>. Depuis les années deux mille, il y a une nette progression dans la disponibilité de ces formes d'acquisition de connaissance, pour répondre à aux évolutions de la demande pour l'enseignement supérieur précédemment esquissée.

Les points négatifs concernent le long terme car les liens durables entre le monde universitaire et les entreprises sont considérés comme vitaux pour former la masse requise de population active possédant des compétences et connaissances de qualité, afin d'assurer une parfaite adéquation entre les compétences des jeunes diplômés et les besoins du monde du travail. Or, ces systèmes d'innovation ne sont pas suffisamment développés à Trinidad, en dépit de projets de création de parcs et de centres d'innovation dans plusieurs points de l'île<sup>66</sup>. De plus, une augmentation des activités transformatrices à haute valeur ajoutée est souhaitable, comme par exemple, l'exportable de chocolat fin plutôt que de cacao brut. En d'autres termes, il ne suffit pas d'adapter les compétences des jeunes diplômés à l'économie du savoir, il faut également adapter les offres d'emploi proposées sur le marché du travail.

---

<sup>63</sup> Selon les statistiques du Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF), en 2012, le taux d'inscription à l'école primaire était de 97,7 et le taux d'alphabétisation chez les adultes était de 99,3%. Voir UNICEF [En ligne], consulté le 22 août 2016, URL : [http://www.unicef.org/infobycountry/trinidad\\_tobago\\_statistics.html](http://www.unicef.org/infobycountry/trinidad_tobago_statistics.html).

<sup>64</sup> Ibid.

<sup>65</sup> Ibid.

<sup>66</sup> Ibid.

### 16.2.2.6. Le profil des inscrits en premier cycle dans les universités publiques

En l'absence de statistiques centralisées récentes sur l'enseignement supérieur à Trinidad, nous utiliserons celles de l'UWI et de l'UTT dans les tableaux 16.4 et 16.5 afin de vérifier quelles sont les disciplines privilégiées par les étudiants en premier cycle dans les deux principales universités pour l'année académique 2013-2014.

Première université de l'île, tirant parti de sa taille et de son implantation régionale, l'UWI a une offre diversifiée et est le principal lieu de recherche académique<sup>67</sup>. L'UTT, pour sa part, a été conçue avec l'intention d'être plus étroitement à l'écoute du marché du travail et répond donc plus précisément aux besoins jugés urgents à Trinidad<sup>68</sup>. Nous avons surligné en rose, dans les tableaux 16.4 et 16.5, les disciplines qui se rapprochent de celles de l'économie du savoir, en excluant les domaines liés aux hydrocarbures. À l'UWI, cela concerne 5 380 étudiants, soit 53,5 % des inscrits en licence (toutes années confondues) et à l'UTT, 1 472 étudiants (35,5 %). La pédagogie préscolaire et primaire à l'UWI et les sciences de l'éducation<sup>69</sup> à l'UTT sont surlignées en bleu. La formation d'enseignants, qui doit permettre l'accès à la scolarité au-delà du secondaire à un plus grand nombre d'étudiants, a aussi été identifiée comme étant une priorité à Trinidad<sup>70</sup>. En incluant les inscrits dans ces disciplines, 55 % des étudiants de l'UWI et 84 % de ceux de l'UTT se destinent à des filières que le gouvernement a identifiées comme étant prioritaires. Ces proportions assez importantes nous semblent indiquer que les filières privilégiées par les étudiants sont en adéquation avec les priorités gouvernementales.

---

<sup>67</sup> UNESCO, The Republic of Trinidad and Tobago, p.8. [En ligne], consulté le 15 septembre 2015, URL: [http://portal.unesco.org/education/fr/files/55575/11998954195Trinidad\\_y\\_Tobago.pdf/Trinidad%20By%20Tobago.pdf](http://portal.unesco.org/education/fr/files/55575/11998954195Trinidad_y_Tobago.pdf/Trinidad%20By%20Tobago.pdf).

<sup>68</sup> Banque mondiale, Survey of ICT and Education in the Caribbean. Volume II: Country Reports, Washington, WB, 2009, p.68.

<sup>69</sup> Le descriptif de la licence en science de l'éducation précise que ce diplôme est destiné à celles et ceux s'orientant vers une carrière d'enseignant en primaire et secondaire – Voir UTT, [En ligne], consulté le 15 septembre 2015, URL [https://u.tt/files/cms/application\\_undergraduate\\_instructions\\_sep\\_2015.pdf](https://u.tt/files/cms/application_undergraduate_instructions_sep_2015.pdf).

<sup>70</sup> eTeck, « Does Trinidad & Tobago have what it takes to create a Knowledge-based economy », op. cit.

**Tableau 16.4 : Effectifs des inscrits en licence par discipline en 2013/2014 (UWI)**

Discipline	Nombre d'inscrits	%
Pédagogie préscolaire et primaire	211	2,10%
Ingénierie et géologie	210	2,09%
Autre ingénierie	373	3,72%
Agro-alimentation	776	7,74%
Humanité	1236	12,33%
Droit	292	2,91%
Médecine	2157	21,51%
Sciences et Technology	2074	20,68%
Sciences économiques et sociales	2698	26,91%
<b>TOTAL</b>	<b>10027</b>	<b>100,00%</b>

Source: UWI, Student Statistics 2013/2014, Saint Augustine, UWI, 2014, pp. 17-22.

**Tableau 16.5 : Effectifs des inscrits en licence par discipline en 2013/2014 (UTT)**

Discipline	Nombre d'inscrits	%
Biologie et agro-alimentation	56	1,35%
Génie civil	315	7,59%
Design et génie industriel	197	4,75%
Sciences de l'éducation	2046	49,30%
Stylisme	42	1,01%
Sciences de la santé et génie biomédical	51	1,23%
NTIC	147	3,54%
Sciences marines et environnementales	12	0,29%
Etudes maritimes	47	1,13%
Arts du spectacle	194	4,67%
Génie pétrolier	235	5,66%
Génie des procédés	250	6,02%
Sports et Loisirs	114	2,75%
Génie des travaux publics	444	10,70%
<b>TOTAL</b>	<b>4150</b>	<b>100,00%</b>

Source: Site d'UTT, statistiques interactives<sup>71</sup>

### 16.2.3. Les enjeux et modalités de l'internationalisation du secteur de l'enseignement supérieur

Pour terminer cette étude de l'enseignement supérieur à Trinidad, nous allons évoquer l'ouverture du secteur à travers son processus d'internationalisation. Accueillir des établissements étrangers dans la sphère de l'enseignement supérieur est à la fois une nécessité pour les pays dont les ressources locales ne suffisent pas à satisfaire la

<sup>71</sup> UTT, [En ligne], consulté le 18 septembre 2015, URL: [https://u.tt/index.php?wk=62&page\\_key=1119](https://u.tt/index.php?wk=62&page_key=1119).

demande locale, mais c'est également un choix afin de favoriser la formation d'une population active de grande qualité et répondant à des normes internationales<sup>72</sup>. Nous présenterons d'abord quelques données régionales car comme évoqué précédemment, l'enseignement supérieur dans la Caraïbe anglophone s'est développé à l'échelle régionale et cette dimension est encore présente et importante aujourd'hui. Puis nous dresserons le profil de l'internationalisation du secteur à Trinidad.

### **16.2.3.1. Le contexte particulier de la Caraïbe**

Selon l'UNESCO, la région des Caraïbes fait face à des pressions qui la poussent à aller au-delà du modèle régional pour développer son offre d'enseignement supérieur. Pour des raisons de cohérence, nous faisons référence uniquement à la Caraïbe anglophone ici, car les îles francophones et hispanophones évoluent au sein d'un contexte différent<sup>73</sup>. Plus précisément, certains aspects spécifiques à la région de la Caraïbe sont liés aux ressources financières limitées de la multitude d'États en développement et aux influences économiques néolibérales qui sont particulièrement fortes chez les pays anglophones de cette aire géographique<sup>74</sup>. Les conséquences des politiques d'organismes tels que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui incite les pays à l'ouverture et à la libéralisation, et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui s'oppose au choix de développement fiscal privilégié par certaines des îles de la région, le jugeant propice à l'évasion fiscale pour les entreprises étrangères, renforcent la vulnérabilité de nombreux territoires et leur incapacité à envisager l'expansion de leur offre d'enseignement supérieur autrement que par le recours à des prestataires étrangers<sup>75</sup>. La localisation géographique de la Caraïbe, à proximité de pays actifs dans l'exportation de leurs services éducatifs que sont les États-Unis et le Canada, ainsi que les liens historiques unissant toutes les îles caribéennes au Royaume-Uni, autre grand exportateur de services éducatifs<sup>76</sup>, en font un espace presque naturellement ouvert à l'internationalisation de l'enseignement supérieur au-delà de la sphère régionale, compte tenu du contexte souligné ci-dessus.

---

<sup>72</sup> Glenford D. Howe, *Contending with Change*, op. cit., pp.27-28.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p.26.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p.27.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p.30.

<sup>76</sup> Veronica Lasanowski, « International Branch Campuses : Motivations, Opportunities & Challenges », Powerpoint presentation for the Observatory on Borderless Higher Education, 2010, [En ligne], consulté le 29 avril 2015.

### 16.2.3.2. Les formes d'internationalisation présentes dans la région

Nous allons envisager les quatre modalités d'internationalisation évoquées au chapitre 11 et déjà utilisées pour la présentation du secteur à l'île Maurice : mobilité des établissements, mobilité du savoir, mobilité des programmes et mobilité des personnes<sup>77</sup>. La mobilité des établissements n'est pas encore très répandue dans la région, bien qu'il existe quelques campus délocalisés. Par exemple, Sainte-Lucie accueille une antenne du Lynchburg College (États-Unis). De nombreux articles rédigés par des universitaires de la région en collaboration avec des collègues étrangers attestent de la mobilité du savoir. Les organisations telles que la Banque interaméricaine de développement (BID), la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL) et le Commonwealth of Learning (COL)<sup>78</sup>, dont les aires de recherche suscitent la collaboration entre les chercheurs de différents pays, renforcent cette mobilité internationale du savoir au sein de la région caribéenne.

La mobilité des programmes est la modalité d'internationalisation la plus répandue à travers les nombreux partenariats entre des universités britanniques, américaines, indiennes et autres et les établissements locaux<sup>79</sup>. Divers organismes délivrant des accréditations professionnelles reconnues internationalement sont présents dans la région et fonctionnent sur ce modèle. Parmi les pays délivrant ces accréditations, on retrouve le Royaume-Uni avec l'Association of Chartered Certified Accountants (ACCA), le Canada à travers le Certified General Accountants (CGA) et les États-Unis par le biais du Certified Management Accountants (CMA)<sup>80</sup>. Dans certains cas, cette mobilité est complètement dématérialisée et ne s'appuie pas sur un partenaire local, à l'instar d'une collaboration entre l'Université de Liverpool et une entreprise spécialisée dans l'éducation en ligne, Laureate Online, qui compte quatre cents étudiants dans l'espace caribéen<sup>81</sup>. Enfin, la mobilité des personnes est assurée au niveau régional, du fait de l'implantation des campus de l'UWI sur trois pays différents, mais également au-delà de la région avec notamment des partenariats internationaux rendant la circulation

---

<sup>77</sup> Pour la présentation de ces mobilités, se reporter au chapitre 11 de ce travail et à OCDE, Enseignement supérieur: Internationalisation et commerce, Paris, OCDE, 2005, p.23.

<sup>78</sup> Des exemples de travaux de recherches transnationales, produits par ces organismes, sont disponibles dans la bibliographie de ce présent travail.

<sup>79</sup> US Embassy, Educational System of Trinidad and Tobago, op. cit., p.2,

<sup>80</sup> Glenford D. Howe, Contending with Change, op. cit., pp.105-106.

<sup>81</sup> The Quality Assurance Agency for Higher Education, Review of UK Transnational Education. Caribbean 2014, Gloucester, QAA, 2015, p.32.

des étudiants possible, par exemple celui entre l'Université de Bordeaux Montaigne et le campus de l'UWI à Trinidad<sup>82</sup>.

### **16.2.3.3. Les partenariats internationaux et la mobilité des programmes à Trinidad**

Dans le cas de Trinidad, conformément au reste de la région, la modalité d'internationalisation la plus présente est la mobilité des programmes, à travers l'établissement de partenariats entre un représentant local et un organisme étranger délivrant le diplôme à l'issue de la formation. Il n'y a pas de campus délocalisé à ce jour sur l'île, la mobilité des établissements n'y est donc pas visible. En l'absence de données accessibles, à jour, nous avons utilisé des informations datées de 2008, qui permettent de constater le nombre élevé de partenariats en vigueur à l'époque déjà<sup>83</sup>. L'intensification des échanges transnationaux laisse envisager que ces chiffres sont certainement en hausse aujourd'hui. Cinquante-deux établissements étrangers avaient des accords de partenariat avec trente-six institutions locales. Les établissements étrangers comprenaient huit universités, dix-huit instituts, huit associations, deux facultés, une chambre de commerce, une société savante et un établissement de formation professionnelle. Les pays d'origine de ces établissements figurent dans le tableau 16.6. On observe que la liste contient presque exclusivement des établissements de pays anglophones, le Royaume-Uni arrivant largement en tête du fait des liens historiques unissant les deux pays.

Les disciplines les plus représentées étaient le commerce et la comptabilité. Le niveau d'étude était majoritairement inférieur à la licence<sup>84</sup> (73 %). Des 27 % restant, 59 % menaient à l'obtention d'une licence et 41 % à un diplôme de deuxième cycle<sup>85</sup>.

---

<sup>82</sup> Le site internet de l'UWI indique l'existence de ce partenariat d'échange universitaire. – voir le Site de UWI, [En ligne], consulté le 15 septembre 2015, URL : <https://sta.uwi.edu/international/InstitutionalPartners.asp>.

<sup>83</sup> Elles sont issues de Stewart Marshall, Ed Brandon, Michael Thomas, Asha Kanway, Asha & Tove Lyngra, *Perspectives on Distance Education: Foreign Providers in the Caribbean: Pillagers or Perceptors?* Vancouver, Commonwealth Of Learning, 2008.

<sup>84</sup> Il s'agit notamment de certificats et qualifications délivrés à l'issue de la première ou de la deuxième année de licence.

<sup>85</sup> Stewart Marshall, Ed Brandon, Michael Thomas, Asha Kanway, Asha & Tove Lyngra, *Perspectives on Distance Education*, op. cit., p.104.

**Tableau 16.6 : Partenariats internationaux des établissements d'enseignement supérieurs trinitadiens par pays d'origine en 2008 <sup>86</sup>**

Pays d'origine	Nombre de fois qu'un partenaire originaire du pays de la colonne de gauche est mentionné
Royaume-Uni	65
Etats-Unis	13
Canada	6
Jamaïque	2
Allemagne	1

**Source:** Stewart Marshall, Ed Brandon, Michael Thomas, Asha Kanway, Asha et Tove Lyngra, Perspectives on Distance Education: Foreign Providers in the Caribbean: Pillagers or Perceptors? Vancouver, Commonwealth Of Learning, 2008, pp.101-103.

La mobilité des programmes comme modalité d'internationalisation inclut également l'enseignement à distance sans soutien local, même si le nombre d'étudiants ayant privilégié ce moyen était faible (quarante-neuf inscrits). Des vingt-six fournisseurs étrangers recensés, seize étaient britanniques, six américains, trois canadiens et un australien<sup>87</sup>. Nous indiquons dans le chapitre 11 que les établissements de ces pays sont parmi les plus actifs dans la mise en œuvre de moyens d'étendre leur offre d'enseignement supérieur au-delà de leurs frontières. L'utilisation de l'anglais comme langue d'enseignement joue certainement un rôle dans le choix effectué par les étudiants inscrits.

#### **16.2.3.4. La coopération scientifique**

Nous mentionnions plus tôt qu'une des manifestations de la mobilité du savoir dans la région de la Caraïbe était la production de rapports d'analyse et de recherches par des organismes régionaux, ainsi que les collaborations scientifiques transfrontalières. Nous n'avons pas en notre possession des données chiffrées sur ces types de production scientifiques. Cependant, nous avons des informations sur les partenariats des deux principales universités publiques de l'île, l'UWI et l'UTT, qui permettent de constater une volonté d'établir un réseau mondial et de s'inscrire pleinement au sein des échanges

<sup>86</sup>Un établissement est comptabilisé autant de fois qu'il est mentionné. 65 occurrences ne signifient pas 65 établissements différents. Comme indiqué, il y a 52 établissements différents au total.

<sup>87</sup> Ibid., p.105.

et de la circulation de connaissances<sup>88</sup>. En outre, cette volonté est clairement exprimée par les deux établissements, qui estiment que leur rôle, en tant qu'établissements de production et de diffusion du savoir, les oblige à forger des liens avec leurs homologues dans le monde<sup>89</sup>.

#### **16.2.3.5. La mobilité des étudiants et des enseignants**

La mobilité des personnes dans l'enseignement supérieur, principalement sous la forme d'échanges universitaires, est d'emblée présente à l'UWI, les étudiants étant encouragés à passer un semestre au moins dans un campus autre que celui où ils sont inscrits. Les statistiques les plus récentes fournies par le ministère de l'Enseignement supérieur datent de 2009-2010. 3,24 % de la population totale d'étudiants, soit 1 705 personnes, provenaient de l'étranger, dont la grande majorité (74 %), de la région de la Communauté caribéenne<sup>90</sup>. Nous n'avons pas à notre disposition des données concernant le nombre de Trinidiens étudiant à l'étranger, ni les pays où ils sont le plus représentés. L'absence de statistiques est d'autant plus regrettable que l'île est identifiée comme ayant un des taux les plus élevés au monde d'émigration de la population qualifiée par rapport à ceux possédant le même niveau d'étude et qui restent<sup>91</sup>. Des données statistiques concernant les États-Unis et portant sur l'année 2010 estiment à deux mille cinq cents le nombre d'étudiants trinidiens qui s'envolent annuellement vers les États-Unis dans le cadre des études, les deux-tiers s'inscrivant en premier cycle. Chaque année, des foires universitaires sont organisées par les universités américaines et canadiennes à Trinidad, contribuant à renforcer l'attractivité de cette destination aux yeux des étudiants<sup>92</sup>.

---

<sup>88</sup> Ces informations datant de plus de dix ans, elles ne sont sans doute plus à jour. Nous les fournissons cependant à titre indicatif à l'annexe 44 de ce présent travail. Celles sur l'UWI sont tirées de Glenford D. Howe, *Contending with Change*, op. cit., p.139 et celles sur l'UTT de Stewart Marshall, Ed Brandon, Michael Thomas, Asha Kanway, Asha et Tove Lyngra, *Perspectives on Distance Education*, op. cit., pp. 99.

<sup>89</sup> Glenford D. Howe, *Contending with Change*, op. cit., p.138-139; UTT, [En ligne], consulté le 17 septembre 2015, op. cit.

<sup>90</sup> Ministry of Science, Technology and Tertiary Education of Trinidad and Tobago, *Statistical Digest on Post Secondary and Tertiary Education*, op. cit., p.25.

<sup>91</sup> Frédéric Docquier et Abdeslam Marfouk, « International Migration by Educational Attainment (1990-2000) », WB Working Paper 3382, Washington, 2004, p.175; ONU/OCDE « Les migrations internationales en chiffres », Paris, 2013, [En ligne], consulté le 29 avril 2015, URL : <http://www.oecd.org/fr/els/mig/les-migrations-internationales-en-chiffres.pdf>. p.4.

<sup>92</sup> US Embassy, *Educational System of Trinidad and Tobago*, op. cit., p.3.

### 16.2.3.6. La prépondérance britannique dans le paysage local

Comme les chiffres sur les partenariats internationaux des établissements locaux le démontrent, le Royaume-Uni est clairement le premier pays en termes d'origine des prestataires. Nous donnons ci-dessous des précisions sur les caractéristiques de la présence britannique à Trinidad. Comme indiqué, il n'y a pas de campus délocalisés. La présence britannique se manifeste à travers les partenariats locaux et l'enseignement à distance. Historiquement, l'Association of Chartered and Certified Accountants (ACCA) est le premier prestataire à Trinidad à avoir conclu des partenariats pour décerner ses certifications<sup>93</sup>.

En 2014, 13 135 étudiants inscrits pour obtenir une qualification ou un diplôme britannique, soit 58 % du total pour la région de la Communauté caribéenne (CARICOM), étaient domiciliés à Trinidad<sup>94</sup>. Pour cette année-là, cela représentait 20 % des effectifs totaux de l'enseignement supérieur à Trinidad<sup>95</sup>. Parmi ces 13 135 étudiants, 7 900 (60 %) privilégiaient les formations dispensées par l'intermédiaire d'une institution locale. Cette prépondérance s'explique par le fait que seules ces formes de partenariats transnationaux permettent aux étudiants de percevoir un financement par le biais du programme Government Assistance for Tuition Expenses (GATE)<sup>96</sup>. Au total, huit établissements britanniques sont représentés par quatorze institutions locales (certains sont représentés par plusieurs partenaires). La liste exacte des universités partenaires est la suivante : Anglia Ruskin University, University of Greenwich, Heriot-Watt University, University of Hertfordshire, University of Leicester, University of London International Programmes, London Metropolitan University et University of Sunderland<sup>97</sup>. La plupart des partenariats s'articulent autour d'un accord commercial, la franchise étant répandue<sup>98</sup>. Les matières privilégiées par les étudiants sont la gestion commerciale et administrative (77 %), le droit (14 %), l'informatique (6 %), les autres filières comptant pour les 3 % restants. Plus de la moitié des effectifs est inscrit en licence. 79 % du total des inscrits poursuit des études

---

<sup>93</sup> Stewart Marshall, Ed Brandon, Michael Thomas, Asha Kanway, Asha et Tove Lyngra, *Perspectives on Distance Education*, op. cit., p.100.

<sup>94</sup> The Quality Assurance Agency for Higher Education, *Review of UK Transnational Education. Caribbean 2014*, op. cit., p.18.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p.5.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p.7.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p.34.

<sup>98</sup> *Ibid.*, pp.24.29.

à temps partiel<sup>99</sup>. On remarque que les filières prépondérantes ici ne reflètent pas l'accent mis sur la nécessité de développer des compétences techniques et scientifiques, cette situation étant sans doute renforcée par le fait que les infrastructures requises et la nature de ces études sont beaucoup plus difficilement compatibles avec des modalités d'enseignement à distance.

#### **16.2.3.7. L'exemple de six établissements d'enseignement supérieur dans leurs efforts pour internationaliser leurs activités**

Comme indiqué au début de ce chapitre, nous avons eu recours à des entretiens sur le terrain pour compléter notre analyse documentaire afin d'obtenir des informations sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur à Trinidad. La présentation détaillée de chacun des établissements dont il est question ci-dessous, le déroulement des enquêtes et les réponses de nos interlocuteurs sont fournis à l'annexe 42. Nous nous sommes entretenue avec des représentants de six établissements d'enseignement supérieur, parmi ceux ayant reçu une accréditation, gage de la qualité de leurs enseignements aux yeux du ministère comme nous l'indiquions précédemment : l'Université des Antilles Occidentales (University of the West Indies, UWI), l'Arthur Lok Jack Graduate School of Business (ALJGSB), l'Université de Trinidad et Tobago (UTT), le Cipriani College of Labour and Cooperative Studies (CCLCS), l'University of the Southern Caribbean (USC) et le Caribbean Nazarene College (CNC). Nous présentons ci-dessous les conclusions que nous avons tirées de ces entretiens sur la manière par laquelle les six établissements concernés procèdent à l'internationalisation de leur réseau. Il nous semble qu'ils s'appuient tous sur des liens historiques pour faciliter cette évolution, bien que la recherche de nouveaux partenaires les oriente progressivement davantage vers des pays émergents et mène à la création de nouveaux liens. Nous privilégions une présentation de nos observations par établissement car il nous semble que le profil et l'approche de l'internationalisation de chacun sont très distincts et suscitent des commentaires spécifiques à chaque cas.

#### The University of the West Indies - UWI

Il nous semble que l'histoire et la taille de l'UWI lui confère aujourd'hui une assurance qui lui permet de se positionner au même niveau que ses homologues à travers le

---

<sup>99</sup> Ibid., pp.21-22.

monde. L'université est consciente que son rôle historique et régional dans la Caraïbe et les particularités et défis de cette région font d'elle un centre dynamique et attractif pour tous ceux qui cherchent à étudier les perspectives d'avenir de la région. En interprétant les propos du directeur de l'Office of Institutional Advancement and Internationalisation, on peut avancer que la principale motivation de l'université dans sa démarche d'internationalisation ne semble pas être la recherche de liens qui lui donneraient davantage de crédibilité auprès de ses parties prenantes mais plutôt de s'aligner sur des pratiques qui sont communes à de nombreux établissements dans le monde occidental, parce qu'elle en a la volonté et la capacité. Bien entendu, ces deux motivations sont liées et la seconde profite à la première, mais nos entretiens font ressortir que l'UWI est un établissement dynamique et créatif, qui entend bien saisir toutes les chances qui se présentent à lui. Il est intéressant de noter que l'université accueille volontiers des fonds canadiens et des subventions européennes et les utilise pour permettre la réalisation d'objectifs d'internationalisation et de développement d'une culture internationalisée chez ses étudiants, en les enjoignant à inclure des séjours de mobilité dans leur parcours, grâce aux facilités qui leurs sont offertes. Mais parallèlement, l'UWI poursuit sa propre stratégie qui l'oriente vers les pays émergents et son attitude proactive la conduit à les démarcher pour favoriser l'établissement de liens avec des pays tels la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud.

L'université a un fonctionnement qui semble bien établi et une vision claire du positionnement à privilégier pour l'avenir. Ses influences sont aujourd'hui multiples et l'université ne semble pas favoriser ses liens historiques avec le Royaume-Uni pour envisager l'avenir. De plus, elle bénéficie d'une solide réputation établie de longue date, et sa croissance et sa diversification sont rendues possibles par un solide ancrage institutionnel qui lui a permis, une fois l'indépendance de la plupart des pays de la région acquise, de poursuivre sur la même lancée. Sa mission de renforcer le capital humain de la région implique la nécessité de suivre les évolutions de l'enseignement supérieur à l'échelle internationale, et plus généralement, d'accorder ses priorités à celles des pays qu'elle dessert. Cette mission est d'autant plus compliquée que l'UWI est présente sur seize territoires qui font face à des réalités différentes et dont les besoins ne sont pas tous les mêmes. Trinidad étant une des îles accueillant un campus, cela donne au campus trinidadien l'avantage de pouvoir cibler particulièrement les besoins nationaux, étant donné qu'à plus de 80 %, la population desservie est trinidadienne.

Il nous semble donc que pour la trajectoire de développement privilégiée par Trinidad, à savoir une diversification des piliers de l'économie vers des industries intensives en savoir et à haute valeur ajoutée, l'UWI est en mesure de jouer son rôle de créateur et de diffuseur de savoir, grâce à une tradition établie d'excellence et un mode de fonctionnement peaufiné à travers les années. Par ailleurs, dans la mesure où ces éléments sont en partie tributaires de la structure et des attributs hérités de ses premières années en tant qu'antenne de l'Université de Londres, ainsi que des liens établis par le biais de l'appartenance au Commonwealth<sup>100</sup>, il semble possible de parler d'un lien positif entre l'histoire, en particulier celle portant sur la période coloniale britannique, et la possibilité d'envisager aujourd'hui la trajectoire de développement vers les secteurs du savoir, privilégiée par les pouvoirs publics de Trinidad.

#### L'Arthur Lok Jack Graduate School of Business (ALJGSB)

En tant qu'école de commerce rattachée à l'UWI dont les diplômes sont, pour la plupart, décernés par cette dernière, l'ALJGSB peut profiter de l'expérience de l'UWI et par conséquent, certaines des observations ci-dessus, notamment celles concernant la capacité de l'école à s'aligner sur les orientations stratégiques voulues par les pouvoirs publics grâce à un solide ancrage institutionnel, sont applicables. Cependant, notre interlocutrice, directrice d'Internationalisation & Institutional Relations, nous a fait valoir dès le départ que l'école était gérée de manière autonome et qu'en dehors de l'affiliation académique avec l'UWI, sa gouvernance était indépendante.

Contrairement à l'UWI où l'internationalisation fait partie de la genèse de l'université, l'ALJGSB a récemment introduit cette orientation dans sa stratégie et l'a identifiée comme étant prioritaire. Selon les paroles de notre interlocutrice, l'internationalisation répond à un besoin de reconnaissance car en tant qu'école de commerce formant des diplômés appelés à évoluer dans un environnement mondialisé, l'école ne peut pas prétendre être crédible sans être elle-même internationale. Des actions sont mises en œuvre pour concrétiser cette intention mais selon notre interlocutrice, la stratégie est en place depuis peu et les modalités de cette internationalisation ne sont pas encore déterminées avec certitude.

---

<sup>100</sup> Par exemple, avant que l'aide canadienne ne prenne une ampleur régionale avec le projet ELAP (Emerging Leaders of the Americas Program), les fonds du Canada CARICOM ciblaient uniquement les pays de la Caraïbe anglophone, comme expliqué par M. Singh durant notre entretien.

Comme indiqué, les liens unissant l'UWI et l'ALJGSB nous semblent justifier l'observation que l'ancrage institutionnel de cette dernière est un moyen pour elle de répondre adéquatement aux besoins actuels du marché du travail à Trinidad. Cependant, le fait d'avoir été créée vers la fin des années quatre-vingts et la gestion indépendante de l'école en font un établissement distinct de l'UWI, tant par son ancienneté que par son administration. Les influences qui façonnent sa capacité à accomplir sa mission sont, en ce sens, moins imputables à des liens historiques.

#### L'Université de Trinidad et Tobago (UTT)

Malgré une année de naissance officielle assez récente (2004), les établissements qui se sont réunis pour former l'UTT sont plus anciens. De plus, dans cette université nationale, dont la création a été justifiée par le besoin de former des professionnels rapidement opérationnels répondant aux rapides mutations économiques de Trinidad, les disciplines enseignées se veulent le reflet des priorités des pouvoirs publics<sup>101</sup>. Celles-ci incluent la diversification de l'économie vers des secteurs non-énergétiques, entre autres, les services juridiques et financiers et les disciplines telles que l'aviation et les services maritimes, requérant des compétences techniques poussées. La possibilité de promouvoir de tels secteurs provient du constat que le pays possédait le cadre nécessaire pour développer ces activités étant donné qu'elles sont héritées de la période coloniale. Elles en gardent aujourd'hui la structure et les principes. La crédibilité des compétences disponibles à Trinidad aux yeux des entreprises étrangères et locales pourrait provenir de l'existence d'un système de règles maritimes, aéronautiques ou juridiques qui répondent aux exigences britanniques et qui sont attestées par des accréditations ou reconnaissances officielles (le Legal Practicing Certificate en droit ou une accréditation délivrée par l'Institute of Marine Engineering, Science & Technology, par exemple). Notre échange avec le directeur du service Business Development and Marketing a fait ressortir que l'UTT privilégiait la formation dans certains secteurs, en s'appuyant sur la possibilité d'obtenir une accréditation en provenance d'autorités reconnues, ce qui sera par la suite mis en valeur auprès des différents secteurs d'activités concernés.

---

<sup>101</sup> Voir le chapitre 9 et l'évocation du 9<sup>e</sup> FED.

Ceci est d'autant plus facile que la stratégie de nombreux établissements britanniques désirant augmenter leur nombre d'inscrits consiste en l'établissement de partenariats internationaux avec des prestataires dans les pays ciblés, et qu'ils sont ouverts à des propositions de partenariats. L'héritage britannique dans le système éducatif trinitadien, qui permet à ces établissements britanniques d'évaluer le niveau des étudiants en fin de cycle secondaire, grâce à la compatibilité entre les diplômes locaux et le système des A-levels britannique, est un avantage supplémentaire pour Trinidad.

La diversification économique de Trinidad vers certaines industries du savoir ainsi que le niveau préalable requis pour pouvoir y parvenir, sont liés au système d'enseignement secondaire et tertiaire existant. Il est possible, à travers l'expérience de l'UTT et au regard de l'entretien mené avec son directeur du développement et du marketing, de constater que l'héritage britannique joue un rôle dans la capacité de Trinidad à envisager aujourd'hui des modalités d'internationalisation de son réseau et de favoriser une trajectoire de développement promouvant la création d'industries intensives en connaissance.

#### Le Cipriani College of Labour and Cooperative Studies (CCLCS)

Comme le CCLCS est spécialisé dans des diplômes liés à l'environnement du travail et aux activités syndicales, l'établissement échappe au cadre des industries du savoir. Cependant, les formations qu'il dispense sont essentielles à toute entreprise et la bonne qualité de celles-ci est primordiale. Étant l'un des seuls établissements dans son genre dans la région caribéenne, le CCLCS met à profit ses partenariats internationaux pour se rapprocher des établissements dont l'expertise peut lui être profitable et pour garantir la reconnaissance et la bonne qualité de ses diplômes. Il nous semble qu'un pays où la bonne qualité générale des conditions de travail et l'existence de métiers en lien avec le bien-être et la sécurité en milieu professionnel a préalablement déjà atteint un certain niveau de développement. Ainsi, l'existence même d'un établissement se consacrant à former des diplômés dans les secteurs privilégiés par le CCLCS est une indication que le développement du pays suit une trajectoire dont la direction a été établie grâce à de solides institutions garantissant le respect des droits des travailleurs. Le fait que le choix de privilégier des liens avec des établissements américains ne procède pas d'une orientation stratégique, mais plutôt des affinités et de l'expérience personnelle d'un

ancien directeur ayant poursuivi ses études aux États-Unis démontre également l'importance que peuvent jouer les liens établis grâce aux possibilités d'études à l'étranger mises à la disposition de la population locale.

La trajectoire suivie par le CCLCS en tant qu'établissement est le fruit du cadre institutionnel et de la stabilité politique et sociale, qui favorisent le développement d'une activité syndicale saine, ainsi que d'éléments moins formels, en lien avec la manière dont un directeur ayant exercé une influence sur les décisions prises a mobilisé son propre réseau pour permettre à l'établissement de développer son activité. Ces deux éléments ont une incidence sur la capacité de Trinidad à suivre la voie qu'elle privilégie, pour atteindre des niveaux de développement plus avancés.

The University of the Southern Caribbean (USC)

L'affiliation de l'USC à une congrégation religieuse dont le siège est aux États-Unis conditionne le réseau que l'établissement développe à l'international. La plupart de ses partenariats se font avec les universités d'Andrews et de Loma Linda aux États-Unis. Aujourd'hui, l'établissement est en mesure de mettre en avant des diplômes américains ou aisément reconnus aux États-Unis du fait de son histoire. Pour s'aligner sur la liste des filières d'étude prioritaires définies par l'Accreditation Council of Trinidad and Tobago (ACTT), l'USC utilise son propre réseau pour permettre au pays de développer le type de main-d'œuvre requise en fonction des plans stratégiques des pouvoirs publics. Par exemple, l'université de Loma Linda est notamment spécialisée dans les domaines des sciences de la vie et des études médicales, ce qui permet à l'USC d'offrir des cours dans des domaines en lien avec des secteurs intensifs en savoir.

Cet exemple illustre également l'influence de l'histoire de Trinidad dans sa capacité à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour poursuivre la trajectoire voulue de développement par les autorités aujourd'hui. Sa situation géographique à proximité des États-Unis a favorisé l'arrivée de missionnaires américains, qui y ont trouvé des territoires propices à leur mission d'évangélisation et d'amélioration de la vie des habitants<sup>102</sup>. Aujourd'hui, les établissements d'enseignement supérieur qui ont vu le jour dans ce contexte sont en mesure de mettre à profit ces affiliations pour s'assurer de

---

<sup>102</sup> Ennis B. Edmonds et Michelle A. Gonzalez, *Caribbean Religious History: An Introduction*, New York and London, New York University Press, pp.155-177.

la reconnaissance des diplômes qu'ils délivrent et de leur capacité à développer les partenariats nécessaires à la mise en œuvre des stratégies nationales.

#### Le Caribbean Nazarene College (CNC)

Comme l'USC, le CNC doit également son existence et sa capacité à mettre à profit son réseau à sa proximité géographique avec les États-Unis, pays d'origine de l'Église du Nazaréen. Bien que l'essentiel de l'offre du CNC ne corresponde pas précisément aux besoins identifiés comme prioritaires pour Trinidad, du fait de la nécessité de dispenser des cours répondant aux domaines jugés utiles par l'Église du Nazaréen, le CNC peut néanmoins envisager sa propre évolution en fonction des liens existants avec des établissements américains et canadiens. On peut en outre évoquer la capacité du CNC à développer une offre artistique à travers des études de musique et musicologie, une discipline figurant sur la liste des priorités de l'ACTT, dont le lien avec le développement d'une société fondée sur le savoir est moins de nature technique et scientifique mais davantage de l'ordre des connaissances culturelles. À défaut d'être directement en lien avec les priorités nationales, le CNC peut néanmoins proposer une offre internationalisée, ce qui, en soi, est conforme aux mutations de l'enseignement supérieur, grâce à la mobilisation de son propre réseau.

#### **16.2.3.8. Mise en perspective de l'internationalisation de l'enseignement supérieur trinidadien**

On observe une volonté d'ouverture aux influences internationales, à travers les partenariats gouvernementaux et académiques mis en place. Le pionnier en la matière, l'UWI, et le plus récent, l'UTT, s'emploient à établir des liens avec des universités situées aux quatre coins du globe. Le secteur privé a, pour sa part, beaucoup recours à diverses formes d'accords commerciaux avec des organismes internationaux. Notre présentation du développement historique de l'enseignement supérieur à Trinidad indiquait qu'à l'origine, celui-ci prenait la forme d'examens passés sur place, évalués par un établissement situé en métropole<sup>103</sup>. La notion de métropole n'est plus adéquate aujourd'hui, mais le développement de l'offre d'enseignement supérieur sur l'île passe néanmoins toujours, en grande partie, par ce modèle de qualifications en provenance de l'étranger pour attester du niveau d'une partie de la population active locale. Les raisons

---

<sup>103</sup> Gwendoline Williams et Claudia Harvey, « Higher Education in Trinidad and Tobago », op. cit., p.4.

expliquant cette évolution nous semblent relever de la prise de conscience qu'un environnement globalisé, où la concurrence s'effectue à l'échelle internationale, nécessite la mise en place de normes de qualité définies à la même échelle. Cette présence renforcée de partenariats avec des établissements étrangers, et particulièrement des universités britanniques et américaines, nous semble voulue et vue positivement par le gouvernement, qui y voit un atout pour attester du niveau de formation disponible sur l'île.

Enfin, un des points forts qui semble ressortir de cette présentation est la convergence des objectifs des diverses parties prenantes de l'enseignement supérieur à Trinidad. Le secteur public, à travers ses universités d'UWI et d'UTT, forme des futurs jeunes actifs dans les domaines identifiés comme étant clés pour la diversification économique de Trinidad. L'économie de la connaissance induit la nécessité de permettre aux composantes de la population de se maintenir à jour avec les évolutions les plus récentes de ses domaines de compétences. Le secteur privé a majoritairement recours à des partenariats académiques qui allient flexibilité, utilisation de technologies modernes et reconnaissance internationale, à travers la mise en place de cellules de soutien et d'infrastructures locales, en vue de l'apprentissage autonome des étudiants pour l'obtention de diplômes délivrés par des établissements étrangers. Les individus qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur, quant à eux, sont souvent issus de générations habituées à utiliser internet et ont des attentes et des exigences quant à l'adaptabilité de leurs cours à leurs modes de vie et à la pertinence du diplôme ainsi obtenu pour leurs perspectives professionnelles. Ainsi, il semble qu'il y ait un consensus implicite, ou du moins, une convergence d'intérêts, entre le secteur public, la sphère privée et la société.

## **Conclusion et bilan**

Nous avons commencé ce chapitre par présenter la population active de Trinidad et il en ressort qu'étant donné la classification statistique actuellement utilisée, il n'est pas aisé d'estimer la part de la population qui est employée dans des activités intensives en connaissance. Nous nous sommes penchée sur la sphère de l'enseignement supérieur à la fois pour y analyser les formations dominantes dans les choix des jeunes diplômés et pour en étudier les modalités d'adaptation pour accompagner les ambitions des

autorités. Ces deux aspects nous semblent importants afin d'évaluer la performance de Trinidad en matière de la formation du capital humain répondant aux exigences d'une économie reposant sur la connaissance.

Il apparaîtrait que les efforts des gouvernements successifs pour doter le pays d'un système d'enseignement supérieur à la hauteur de ses ambitions aient jusqu'à ce jour, obtenu des résultats nuancés. D'une part, la décennie deux mille a vu la création d'établissements tels que l'Université de Trinidad et Tobago, augmentant l'offre locale d'enseignement supérieur, et de l'Accreditation Council de Trinidad et Tobago, chargé de coordonner le secteur de l'enseignement supérieur, conformément au 9<sup>e</sup> cycle d'accords entre le Fonds européen de développement et le gouvernement pour doter l'île d'un cadre favorisant l'innovation. En revanche, les intentions affichées de promouvoir une culture de recherche et, à cette fin, de produire des statistiques fiables et récentes compilées par les pouvoirs publics ne semblent pas s'être réellement matérialisées dans tous les domaines. Après un premier recueil de statistiques sur l'éducation en 2010, le ministère de l'Enseignement supérieur n'a toujours pas réédité un tel document depuis.

En s'appuyant néanmoins sur les chiffres récents fournis par l'Université de Trinidad et Tobago et l'University of the West Indies, on constate que les filières d'étude privilégiées par les étudiants en licence correspondent aux priorités identifiées par le gouvernement dans l'optique d'organiser la transition complète vers une économie tirée par la connaissance. À cet égard, il semblerait que l'université remplisse l'un de ses rôles traditionnels de recherche, puisque des documents de recherche sont malgré tout disponibles, fruit de travaux universitaires. Par exemple, en 2012, l'identification des secteurs prioritaires d'emplois a fait l'objet d'une recherche rigoureuse, présentée dans un article publiée par l'UWI et destinée au ministère de l'Enseignement supérieur et au National Institute of Higher Education Research, Science and Technology (NIHERST)<sup>104</sup>. Les faiblesses mises en avant par les indicateurs de compétitivité et d'innovation sont donc passibles d'être rectifiées à moyen terme, à mesure que les effets des mesures appliquées actuellement se feront sentir.

Dans le but d'augmenter le nombre de diplômés et de répondre à la demande pour des formations post-secondaires, Trinidad, comme d'autres pays de la Caraïbe, a entre

---

<sup>104</sup> Sandra Sookram, *Economic Priority Areas, Jobs and Skills for Growth in Trinidad and Tobago*, Newton, NIHERST, 2012.

autres recours à l'apport de partenaires étrangers. La grande majorité de ces partenariats, dont le but est de permettre aux jeunes Trinidiens d'être diplômés de l'enseignement supérieur, se fait par l'intermédiaire d'un prestataire local, qui dispense des formations menant à la délivrance d'un diplôme de l'établissement étranger. Les étudiants peuvent ainsi acquérir des connaissances d'un contenu et d'une qualité similaires à celles des étudiants dans d'autres pays. L'internationalisation de l'enseignement supérieur n'est pas un phénomène nouveau à Trinidad, son développement s'étant presque toujours organisé en collaboration avec des partenaires régionaux et internationaux.

Ce phénomène est certes bénéfique au pays mais nous avons évoqué le très fort taux d'émigration de personnes qualifiées à Trinidad, justifiant l'utilisation de l'expression « fuite des cerveaux ». Cette tendance met l'accent sur la nature ambiguë de l'incidence de l'internationalisation de l'enseignement supérieur pour le pays. La question se pose de comment retenir les talents locaux afin que leurs compétences profitent au développement local. À l'exemple de certains pays dont Maurice, des mesures visant à encourager les jeunes diplômés ou les expatriés à rentrer s'établir à Trinidad, devraient peut-être faire l'objet de politiques délibérées.

Par ailleurs, notre recours à des entretiens auprès de quelques établissements d'enseignement supérieur a par ailleurs apporté un éclairage sur la manière dont certains acteurs de cette sphère mettent en œuvre des mesures pour étendre leurs réseaux de collaborateurs. Chacun des entretiens que nous avons menés a, en quelque sorte, permis d'observer une facette différente des méthodes employées par les établissements pour être pleinement engagés dans le projet national visant à permettre à l'économie d'évoluer vers des niveaux de développement plus élevés et pour faire la croissance reposer sur la connaissance. La plupart des départements universitaires chargés d'internationalisation et les stratégies qu'ils ont élaborées sont récents et nous manquons de recul pour juger de l'efficacité de leur entreprise. Pour autant, il semble possible d'observer que l'histoire des établissements d'enseignement supérieur à Trinidad et dans certains cas, les institutions établies et les liens formés au cours de la période coloniale britannique orientent de facto certains choix, tout en donnant aux établissements les outils nécessaires pour réussir à trouver des modalités d'adaptation pour suivre les mutations contemporaines de l'environnement mondial vers l'économie

de la connaissance et celles de l'enseignement supérieur vers l'intégration internationale.

Au terme de cette présentation du cadre entourant la formation du capital humain à Trinidad, nous allons le mettre en perspective par rapport à l'expérience de Maurice, au cours du chapitre suivant, afin de voir si les similitudes et les différences observées apportent des éclairages sur le rôle de l'enseignement supérieur dans les efforts faits par ces petits États insulaires pour poursuivre durablement leur trajectoire de développement.



# **Chapitre 17. Comparaison du cadre entourant la formation du capital humain dans les deux territoires**

## **Introduction**

Comme nous l'avons fait précédemment pour l'histoire coloniale de Trinidad et de Maurice et leur évolution économique une fois l'indépendance acquise, nous souhaiterions comparer le cadre de formation du capital humain propre à chacun des pays au cours de ce chapitre car la qualité du capital humain est un paramètre essentiel de la mise en place d'une économie reposant sur la connaissance. Pour analyser ce cadre, nous avons tour à tour étudié le profil actuel de la population active pour en dégager les grandes tendances et tenter d'identifier la part employée dans les secteurs intensifs en connaissance ; nous nous sommes ensuite penchée sur l'enseignement supérieur en tant que sphère participant à la formation du capital humain, en abordant brièvement le développement avant de nous concentrer plus particulièrement sur l'état des lieux aujourd'hui. Nous avons évoqué les organismes responsables, les principaux acteurs et les filières d'études les plus populaires.

Nous avons poursuivi cette analyse en nous concentrant sur ses modalités d'internationalisation à Maurice et à Trinidad. En effet, notre étude des évolutions contemporaines de cette sphère dans le chapitre 11 a mis en avant que l'environnement globalisé, où les frontières géographiques ne sont plus des obstacles à la circulation des personnes et des idées grâce à la baisse des coûts de transport et aux avancées technologiques et où la marchandisation des services éducatifs est de plus en plus répandue, a influencé le cours de l'évolution de l'enseignement supérieur. Ces tendances sont visibles dans les deux îles étudiées qui sont ouvertes sur le monde et réceptives à l'influence extérieure par choix mais aussi par nécessité, du fait des contraintes imposées par leur petite taille et leurs ressources limitées. En outre, les autorités des deux pays ont exprimé l'ambition d'accéder à des niveaux de développement plus avancés et de faire pleinement partie de l'économie reposant sur la connaissance et comme indiqué, l'enseignement supérieur est appelé à jouer un rôle essentiel dans la mise en place du cadre et des compétences nécessaires à la réussite de ce projet. Il lui faut donc garantir l'accès à des niveaux d'étude poussés à la grande majorité des jeunes bacheliers et des personnes déjà engagées dans la vie active, et

l'internationalisation de l'enseignement supérieur est une manière de répondre à cette demande, tout en se dotant des moyens d'être conforme aux exigences d'une économie reposant sur la connaissance.

Notre objectif ici est de distinguer les convergences et les divergences dans les approches et les tendances observables dans les deux îles, afin d'évaluer comment l'enseignement supérieur y joue son rôle dans le projet de faire de la connaissance le moteur de la croissance future. Cependant, ces évolutions se sont faites dans des contextes très différents et en confrontant les modalités nécessite de trouver des critères pertinents et comparables. Il ne nous est pas apparu possible d'effectuer une comparaison sur des paramètres quantitatifs, tels que les budgets alloués à l'enseignement supérieur, le nombre de personnes poursuivant des études supérieures ou le pourcentage de la population active actuelle répondant au qualificatif de « travailleurs de la connaissance », les données étant soit trop obsolètes, soit trop approximatives pour être fiables, soit pas disponibles pour les mêmes années. Il nous a semblé plus adéquat de nous concentrer sur des critères relevant d'une part de l'approche des pouvoirs publics et, d'autre part, du rôle, du profil et de l'attitude des parties prenantes.

Ainsi, nous avons identifié sept critères que nous avons répartis en trois groupes. Le premier groupe concerne l'approche des pouvoirs publics. Les deuxième et troisième groupes s'intéressent respectivement à l'offre et à la demande d'enseignement supérieur. Ces critères sont présentés ci-dessous dans un tableau synthétique, qui indique les caractéristiques par pays pour chacun des paramètres en colonne et qui permet de comparer leur manifestation dans les deux territoires à chaque ligne. Nous indiquons également le degré de convergence ou de divergence selon nous. À la suite du tableau, nous fournirons des explications sur les raisons nous ayant poussée à retenir chacun des critères en mettant en avant l'importance qu'il nous semble avoir dans l'optique d'évaluer le rôle de l'enseignement supérieur dans le projet de convertir Maurice et Trinidad en économies reposant sur la connaissance. Nous ne reviendrons pas en détail sur les indications fournies dans le tableau concernant la manifestation des critères dans les deux îles car nous nous appuyons sur les informations figurant aux chapitres 15 et 16 principalement et, de ce fait, nous indiquerons entre parenthèses la section à laquelle il convient de se référer pour obtenir des précisions. Cependant, nous

commenterons le degré de similitude ou de différence mis en avant pour chaque critère, en tentant de l'expliquer et de dégager comment nos observations peuvent apporter un éclairage sur le rôle de l'enseignement supérieur dans ces deux îles qui affichent clairement leur ambition de devenir des pays développés à l'économie évoluée.

**Tableau 17.1 : Présentation synthétique des critères de comparaison du cadre actuel de formation du capital humain à Maurice et à Trinidad<sup>1</sup>**

	Critère	Maurice	Trinidad	Tendance du critère
<b>N.</b>	<b>Approche des pouvoirs publics.</b>			
47.	Rôle attribué à l'enseignement supérieur dans la stratégie d'insertion dans l'économie de la connaissance.	Un des piliers de cette stratégie, l'enseignement supérieur ayant été identifié comme un secteur du savoir qui permettra de convertir l'île en « plateforme de la connaissance ».	L'enseignement supérieur devrait contribuer au développement de compétences et de caractéristiques, qui permettront à la population d'être réactive, innovante et productive.	Divergent.
48.	Existence de mesures facilitant le contrôle de l'évolution de la quantité et de la qualité du capital humain.	-La création du TEC en 1988. -L'adoption de la classification de l'ISIC Rev.4 en 2012. -La publication annuelle de statistiques détaillées sur l'enseignement supérieur.	-Déclaration d'intention en faveur du développement d'une culture de recherche au niveau institutionnel afin d'obtenir des statistiques fiables, mais un seul rapport de statistiques sur l'enseignement supérieur publié en 2010. -Utilisation de l'ISIC Rev. 2 dans les statistiques sur l'emploi ne reflétant pas les catégories intensives en connaissance, en dépit de déclaration faite en faveur de l'adoption de l'ISIC Rev. 4. -Création de l'ACTT en 2004.	Divergent.
49.	Modes de financement du secteur.	-Subventions publiques aux établissements pour permettre un accès gratuit au premier cycle d'études dans la plupart des établissements publics. -Le secteur privé fixe les frais d'inscription comme il l'entend et ils sont à la charge des étudiants. -Certains établissements génèrent des fonds propres grâce à leurs différentes activités.	-Subventions publiques directes à quelques établissements. -Subventions publiques aux étudiants par le biais du GATE et du HELP. -Fonds propres des établissements publics et privés.	Plutôt divergent.

<sup>1</sup> Ce tableau est reproduit à l'annexe 45

	<b>Critère</b>	<b>Maurice</b>	<b>Trinidad</b>	<b>Tendance du critère</b>
<b>O.</b>	<b>Les modalités et les acteurs de l'offre d'enseignement supérieur.</b>			
50.	Les types d'établissements dispensant des formations.	<p>-10 publics et 62 privés.</p> <p>-Parmi les publics : 2 généralistes, 2 établissements de premier cycle, 2 établissements de troisième cycle, 1 établissement professionnalisant.</p> <p>-Parmi les privés : 6 généralistes, les autres spécialisées ; 13 sont inférieur au niveau Licence, 16 décernent des Masters.</p>	<p>-Public : 2 établissements de niveau inférieur à la Licence, 3 établissements de deuxième cycle, 2 établissements de troisième cycle, 1 établissement professionnalisant.</p> <p>-Privé : 57 établissements non-habilités à délivrer des diplômes et opérant pour le compte d'un partenaire.</p>	Plutôt convergent.
51.	Les formes d'internationalisation du secteur.	<p>-Quelques campus délocalisés.</p> <p>-La mobilité des programmes avec de nombreux accords commerciaux et des partenariats.</p> <p>-La mobilité des personnes, principalement des étudiants ayant choisi de poursuivre leurs études à l'étranger mais aussi dans le cadre d'échanges universitaires et d'accords entre établissements.</p> <p>-La mobilité des savoirs à travers les collaborations transnationales.</p>	<p>-Absence de campus délocalisés.</p> <p>-De nombreuses mobilités de personnes, à la fois du fait de la structure régionale de l'UWI, des liens que de nombreux établissements entretiennent avec des homologues étrangers et des étudiants poursuivant leurs études à l'étranger.</p> <p>-De nombreuses formes de mobilités des programmes, notamment de nature commerciale pour le secteur privé.</p> <p>-La mobilité des savoirs à travers de très nombreuses collaborations scientifiques.</p>	Plutôt divergent.
<b>P.</b>	<b>Le profil et les choix des demandeurs d'enseignement supérieur.</b>			
52.	Le profil des étudiants s'inscrivant en premier cycle.	<p>-Les titulaires du diplôme de fin d'études secondaires.</p> <p>-Les chômeurs n'ayant pas suivi d'études supérieures.</p> <p>-Les salariés à plein-temps souhaitant reprendre leurs études.</p>	<p>-Les titulaires du diplôme de fin d'études secondaires.</p> <p>-Les jeunes adultes âgés entre 27 et 33 ans.</p>	Convergent.
53.	Les filières privilégiées.	<p>-Sciences économiques et finances (dont la gestion des entreprises) : 45,43%.</p> <p>-Études techniques et technologiques : 23,45%.</p> <p>-Sciences humaines (dont le droit, la pédagogie, les langues) : 15,33%.</p>	<p>UWI-UTT :</p> <p>-Etudes techniques et technologiques : 30,6%.</p> <p>-Sciences humaines (dont le droit, la pédagogie, les langues) : 28%.</p> <p>-Sciences économiques et finances : 19%.</p> <p>-Médecine et santé : 15,6%.</p>	Divergent.

## **17.1. Explicitation des critères et interprétation des données figurant dans le tableau 17.1**

La première série de critères (N) concerne l'approche des pouvoirs publics en matière de gestion de la sphère de l'enseignement supérieur. Nous nous intéressons à la fois à l'expression de leur vision stratégique et aux mesures mises en place pour doter le secteur des moyens de jouer son rôle. Comme indiqué, les pouvoirs publics des deux pays ont indiqué leur intention de développer les activités intensives en connaissance dans l'économie et, à travers le cadre régulateur mis en place et les décisions prises, ils influencent l'orientation donnée au secteur et conditionnent les opportunités et les contraintes auxquelles il fera face. De ce fait, il nous a semblé pertinent de nous intéresser à cet aspect et nous avons retenu trois critères pour évaluer cette approche.

D'une part, le critère N.47 s'intéresse au rôle attribué à l'enseignement supérieur dans la stratégie d'insertion dans l'économie de la connaissance. Nous souhaitons mettre en parallèle les visions exprimées par les pouvoirs publics de chacun des pays afin de mieux discerner comment ils envisagent de mettre l'enseignement supérieur à contribution pour servir leur projet de permettre au pays de poursuivre sa trajectoire de développement vers une économie reposant sur la connaissance. La stratégie des pouvoirs publics mauriciens s'articule autour de la notion de « plateforme de la connaissance » (voir les chapitres 9 et 15) alors qu'à Trinidad, l'accent est mis sur l'enseignement supérieur en tant qu'instrument permettant de façonner une population répondant aux exigences de l'économie de la connaissance (voir la section 16.2.2.5). Notre interprétation des notions mises en avant par les autorités des deux États nous conduit à envisager que ces visions propres à chacune d'elles illustrent la façon dont chacun des deux États entend atteindre ses objectifs de développement économique. À Maurice, l'enseignement supérieur semble être une industrie de la connaissance comme une autre, formant certes le capital humain mais identifiée également comme un secteur dont la contribution se mesurera entre autres par son apport économique, alors qu'à Trinidad, il est présenté comme un outil de formation du capital humain dont la fonction première est de créer un type de profil souhaité de citoyens et de population active.

D'autre part, le critère N.48 porte sur l'existence de mesures facilitant le contrôle de l'évolution de la quantité et de la qualité du capital humain. Pour apprécier les progrès

accomplis et apporter des rectifications en cas de résultats insatisfaisants, il est nécessaire de mettre en place une organisation et des mécanismes qui permettront de suivre l'évolution quantitative et qualitative des jeunes diplômés et de la population active. Il nous semble que ces paramètres témoignent du sérieux de l'engagement des pouvoirs publics dans leur volonté de doter leurs pays des structures nécessaires à la réalisation de leur ambition. Le chapitre 15 sur Maurice met en avant la création du TEC (15.2.2), l'adoption de l'ISIC Rev.4 (15.1) et les publications annuelles de statistiques sur l'enseignement supérieur (15.2). Ces trois mesures nous semblent témoigner d'une volonté de suivre de près l'évolution qualitative et quantitative de l'enseignement supérieur, qui se traduit par des actions concrètes. Ainsi, le TEC, organe ministériel, est chargé de s'assurer de la conformité des formations proposées par les établissements, la classification des secteurs d'activité, l'ISIC Rev.4, permet de mieux rendre compte des secteurs intensifs en connaissance dans l'économie, et les statistiques sur l'enseignement supérieur fournissent des données chiffrées pour en suivre l'évolution. À Trinidad, il paraîtrait que les intentions exprimées soient les mêmes mais que les actions concrètes font défaut, en dehors de la création de l'ACTT, chargé de contrôler la qualité des formations dispensées par les établissements d'enseignement supérieur (16.2.2.2). En effet, des statistiques centralisées et fiables ne sont toujours pas aisément disponibles (16.2.2.5) et l'utilisation d'un système de classification industrielle de plus en plus obsolète ne permet pas de se faire une idée précise de la part de la population employée dans des industries de la connaissance (16.1). La divergence observée pour ce critère semble mettre en avant une forme d'activisme à Maurice alors qu'en dépit de déclarations d'intention à Trinidad, celles-ci n'ont pas encore été suivies d'actions concrètes.

Enfin, le critère N.49 concernant les modes de financement du secteur, permet de constater si l'État se positionne en tant que bailleur de fonds principal ou si, au contraire, les différentes parties prenantes sont mises à contribution. Cela fournit une indication sur la vision que les partis au pouvoir sur la période considérée (2000-2015) ont du rôle de l'État dans la société et révèle, selon nous, si l'avenir de l'île fait l'objet d'un consensus nécessitant un effort national partagé. À Maurice, on remarque que les subventions publiques s'adressent directement à quelques établissements, leur permettant ainsi d'exonérer les étudiants des frais de scolarité en premier cycle, alors qu'il est entendu que les étudiants ayant recours à l'offre du secteur privé financent eux-

mêmes leurs études (15.2.2). Ces aspects contrastent fortement avec les modes de financement du secteur à Trinidad car les subventions de l'État sont à la fois destinées directement à quelques établissements et indirectement à tous les prestataires dans la mesure où les étudiants peuvent demander la prise en charge de leurs frais, indépendamment de l'établissement où ils étudient, pour peu que celui-ci soit enregistré auprès de l'ACTT. Notons cependant que cette aide est conditionnelle et que les personnes qui en bénéficient sont tenues de travailler ensuite pour leur pays pour une durée déterminée par le montant du financement perçu (16.2.2.4).

Il nous semble intéressant de constater la mise à contribution des étudiants à Maurice, auxquels il est demandé une participation financière personnelle plus importante qu'à Trinidad. On peut bien entendu y voir la manifestation des contraintes budgétaires mises en avant par les autorités mauriciennes (15.2.4), alors que les recettes du pétrole accordent une marge de manœuvre plus grande à l'État trinidadien. Cependant, nous émettons l'hypothèse qu'on peut également y voir le reflet de la philosophie des autorités mauriciennes qui financent certes une partie de l'enseignement supérieur car ses retombées positives sont bénéfiques au pays mais qui estiment que les étudiants améliorant leurs perspectives d'avenir en investissant dans leur éducation, il leur incombe d'en supporter une partie des coûts (voir le chapitre 10 sur ce point). Néanmoins, on observe que ces modalités de financement contribuent à restreindre l'accès à l'enseignement supérieur (voir la section 15.2.3 et le schéma 15.2) et créent des inégalités entre ceux qui parviennent à obtenir une place dans un établissement dont les frais sont pris en charge par l'État, ceux dont les ressources personnelles leur permettent de financer leurs propres études localement ou internationalement et ceux qui reportent la décision de poursuivre leurs études face à l'impératif de devoir économiser au préalable (15.2.2). Pour démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur et atteindre des proportions plus élevées de la population active employée dans des secteurs de la connaissance, il nous semble indispensable que les pouvoirs publics mauriciens mettent en place des solutions de financement ou proposent davantage d'aides conditionnelles, suivant en cela l'exemple de Trinidad.

Le groupe suivant (O) comprend deux critères et porte sur l'offre d'enseignement supérieur. Il nous est apparu indispensable d'envisager cette offre sous différentes facettes car ses modalités d'organisation et les mesures mises en place par les

établissements proposant des formations influencent directement la nature et la qualité des enseignements dispensés et une attention rigoureuse doit être portée à ces éléments pour répondre aux exigences dictées par l'économie de la connaissance.

La typologie des établissements proposant des formations, (critère O.50), nous sert à comparer la liste des organismes mis en avant comme faisant partie de l'enseignement supérieur par les autorités de tutelle de cette sphère à Trinidad et à Maurice. Plus qu'un simple recensement, cela nous permet de mettre en parallèle des aspects tels que la part des établissements publics, privés, généralistes, spécialisés, professionnalisants, techniques, à vocation de recherche, délivrant des diplômes en leur nom propre ou au nom de partenaires et les niveaux de qualifications décernés. Il nous semble qu'un cadre favorable à une économie tirée par la connaissance nécessite un équilibre entre les divers types d'établissements, en ne négligeant ni les établissements de recherche, ni les formations techniques de haut niveau destinées à former des professionnels à l'issue des études.

Du fait d'informations parfois incomplètes et de l'absence de site internet pour certains des établissements, la typologie établie pour chacun des pays est différente et nous faisons figurer dans le tableau les informations que nous avons pu rassembler. Pour Maurice, en complément de notre présentation à la section 15.2.2, nous avons étudié la liste des établissements mis à disposition sur le site de la TEC et nous en avons dressé le profil selon la variété des diplômes décernés, le niveau d'étude et le statut public ou privé. Dans le cas de Trinidad, la distinction entre établissement public et privé est moins nette mais en nous appuyant sur les informations figurant à la section 16.2.2.4 et en les complétant avec des informations recueillies sur le site de l'ACTT, nous avons recensé les niveaux d'étude proposés par les établissements publics. Étant donné la petite taille des deux territoires, il n'est pas étonnant de ne pas y trouver plus de deux établissements proposant des diplômes de troisième cycle. Cependant, il nous semble nécessaire de développer une culture de recherche plus systématique dans l'optique de favoriser l'essor de la connaissance comme moteur de l'économie. Il nous semble également que le nombre d'établissements décernant des diplômes du deuxième cycle est insuffisant, au regard des ambitions affichées, qui requièrent véritablement un capital humain très qualifié. Or, si les formations sont assez nombreuses en premier cycle, elles le sont beaucoup moins à mesure que le niveau d'étude augmente et cette

structure fortement pyramidale, qui rappelle celle de l'enseignement secondaire à Maurice (voir le schéma 15.2 du chapitre 15), nous semble être une entrave à la formation d'une part substantielle de la population aux métiers intensifs en connaissance dans ces petits territoires où la taille de la population est restreinte dès le départ.

Le critère O.51 porte sur les formes d'internationalisation du secteur de l'enseignement supérieur observables dans les deux territoires. Les quatre modes recensés dans le chapitre 11 comprennent la mobilité des établissements, des savoirs, des formations et des personnes, et nous justifions l'importance de l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans le cadre d'une économie reposant sur la connaissance, en particulier pour des petits territoires insulaires, au début de ce chapitre. Ce critère nous permet d'envisager les différences et les similitudes entre l'expérience des deux pays et nous tenterons de les expliquer et d'en mesurer l'incidence sur leurs efforts pour orienter l'évolution de leur économie.

On remarque une convergence notable entre les secteurs privés à Trinidad et à Maurice dans le recours à des partenariats commerciaux avec des établissements étrangers. (15.2.4.2 et 16.2.3.3) Tout en permettant d'élargir l'offre disponible localement, cette modalité permet de donner accès aux étudiants à des qualifications reconnues internationalement, si celles-ci sont délivrées par des institutions de renom. La divergence la plus frappante nous semble être l'absence de campus délocalisé à Trinidad, alors que Maurice en accueille six. Dans l'ensemble, Maurice a l'air d'être plus réceptive à diverses formes de marchandisation de l'enseignement supérieur. Bien entendu, les ressources limitées disponibles peuvent certainement expliquer la nécessité d'avoir recours à des partenariats lucratifs pour répondre à la demande d'accès à l'enseignement supérieur. La mobilité des personnes, beaucoup plus répandue à Trinidad (16.2.3.5), est également une divergence remarquable, qui s'explique aisément par la structure régionale de l'UWI, favorisant la mobilité des étudiants et des enseignants d'un campus à l'autre. Le contexte géographique, historique et politique de la Caraïbe (voir le chapitre 4) explique le fort régionalisme institutionnel qui y prévaut et l'enseignement supérieur en est un des exemples les plus parlants. En dehors d'UWI, d'autres établissements de Trinidad sont souvent liés à des homologues étrangers,

parfois du fait du contexte historique du développement de l'enseignement supérieur dans la région (16.2.1.1).

L'internationalisation et la marchandisation de l'enseignement supérieur nécessitent la mise en place d'un processus rigoureux de sélection des partenaires afin de garantir la bonne qualité et la pertinence des formations dispensées (voir le chapitre 11). D'une part, au sein de chaque établissement, cela suppose l'existence de structures de contrôle. Au niveau national, nous avons déjà évoqué l'ACTT à Trinidad et le TEC à Maurice. D'autre part, les partenariats internationaux qui proposent principalement une structure administrative locale mais qui s'appuient beaucoup sur des espaces de travail virtuels et dématérialisés permettent certes de garantir l'ouverture de l'enseignement supérieur sur le monde mais tous les domaines d'étude ne s'y prêtent pas. Il nous semble notamment que les filières techniques telles que l'ingénierie ou les sciences médicales ne sont pas adaptables à des formes d'enseignement à distance. L'apprentissage en présentiel et par la pratique nous semblent indispensables dans ces cas. Si certains des secteurs phares de l'économie de la connaissance telle qu'elle est envisagée par Maurice et Trinidad, par exemple les NTIC (voir le chapitre 9), s'adaptent à des modalités d'enseignement faisant usage des technologies multimédia, de nombreux autres domaines ne s'y prêtent pas. Ainsi, l'internationalisation est un critère d'ouverture mais elle ne suffit pas à doter l'enseignement supérieur des outils qui lui permettront de former adéquatement le capital humain répondant aux exigences de l'économie de la connaissance.

Les deux derniers critères (P) touchent plus précisément ceux qui s'inscrivent dans les formations proposés dans l'enseignement supérieur. Au-delà d'une typologie des utilisateurs des services de cette sphère ou de leurs préférences, il nous semble que le profil de la demande peut nous éclairer sur la manière par laquelle la population prend part au projet national de conversion de l'économie et si elle répond positivement aux incitations et aux orientations qui lui sont proposées. Le capital humain est au cœur des enjeux de l'économie de la connaissance et l'implication de la population est essentielle afin d'en favoriser l'émergence.

Ainsi, le critère P.52 permet de comparer les profils des étudiants à Maurice et à Trinidad afin d'observer s'ils convergent ou non. Une économie reposant sur le savoir nécessite une population mettant constamment à jour ses connaissances et la diversité

ou, à l'inverse, l'homogénéité des profils nous semble être un indicateur permettant d'évaluer si l'enseignement supérieur atteint un large public. On a remarqué au chapitre 15 sur Maurice (15.2.2) et au chapitre 16 sur Trinidad (16.2.2.1) que le profil de ceux s'inscrivant en premier cycle n'est pas évoqué de la même manière mais il nous semble qu'il y a très certainement des similitudes entre les publics concernés. Les facteurs principaux conditionnant le profil des demandeurs dans les deux pays se rapportent aux contraintes financières et personnelles ainsi qu'au nombre de places limitées dans les établissements publics. Il apparaît que Trinidad et Maurice convergent assez fortement relativement à ce critère et que l'enseignement supérieur n'attire pas uniquement les jeunes titulaires du diplôme de fin d'études secondaires mais également un public plus âgé, ce que nous interprétons comme étant favorable à la formation de la population active en phase avec les nouveaux besoins de l'économie. Nous avons mis en avant qu'une économie tirée par la connaissance est dynamique et nécessite d'être toujours au fait des évolutions dans un domaine. Nous sommes consciente que, dans cette optique, des formations peuvent être proposées aux personnes déjà employées sans que celles-ci ne s'inscrivent en première année d'études supérieures et qu'elles ne sont donc pas reflétées dans les chiffres sur l'enseignement supérieur.

Le dernier critère de notre tableau, le P.53, porte sur les filières privilégiées par ceux qui sont inscrits dans l'enseignement supérieur. Ce critère nous semble essentiel car il permet de constater si les filières identifiées comme étant prioritaires par les autorités dans leur volonté d'orienter l'économie correspondent à celles qui sont les plus populaires auprès des étudiants. Une adéquation est le signe que les qualifications et les compétences des activités jugées essentielles à l'économie vont progressivement augmenter alors qu'une disparité sous-entendrait que le pays pourrait faire face à une pénurie de compétences requises dans les années à venir. Nos chiffres ne se rapportent pas exactement à la même échelle puisque ceux de Maurice (voir le tableau 15.2) sont nationaux alors que ceux de Trinidad (voir les tableaux 16.4 et 16.5) portent sur l'UWI et l'UTT uniquement. Comme nous l'avons vu, les statistiques récentes sur l'enseignement supérieur à Trinidad font défaut et pour effectuer une mise en perspective de la même année universitaire, nous avons eu recours aux données disponibles sur les sites d'UWI et d'UTT pour 2013/2014. Ils nous permettent d'observer des tendances pour ces deux établissements mais ne nous permettent pas de

rendre compte avec précision de la convergence ou de la divergence nationale dans les filières privilégiées, du fait du caractère partiel des données concernant Trinidad.

Il semblerait qu'à Maurice, les disciplines liées à la gestion des entreprises et aux sciences économiques dominant alors que les filières techniques et technologiques qui occupent une place importante dans les projets des autorités pour l'île (voir le chapitre 9) soient moins répandues. Nous avons le sentiment que les observations faites concernant ce critère sont complémentaires à celles effectuées concernant le critère O.51 (les formes d'internationalisation du secteur). Dans le cas de Trinidad, l'UWI et l'UTT attirent davantage les étudiants dans les filières techniques et technologiques. Cependant, l'inclusion de l'Université de Technologie (UTT) expliquerait cette situation. Tout en émettant des réserves du fait du caractère incomplet de ces données chiffrées, dans l'ensemble, il semblerait que les filières privilégiées par les étudiants trinidiens soient en adéquation avec les besoins immédiats d'une économie souhaitant s'orienter vers les secteurs du savoir alors que la prépondérance des filières de gestion à Maurice ne reflète pas les orientations que les autorités déclarent souhaiter donner à l'économie.

## **Conclusion et bilan**

Au cours de ce chapitre, nous avons entrepris de mettre en regard les choix des pouvoirs publics trinidiens et mauriciens concernant le cadre entourant la formation du capital humain et plus particulièrement à travers leurs actions en faveur de l'enseignement supérieur, et nous avons comparé les caractéristiques de l'offre et de la demande de celle-ci. Chacune des îles a sa propre approche qui reflète la philosophie des pouvoirs publics, le contexte ayant conditionné l'évolution de l'enseignement supérieur local et les contraintes auxquelles elles font face. Du fait de la volonté de faire preuve d'ouverture afin de répondre à des normes d'exigence rigoureuses et pour élargir l'offre locale d'enseignement supérieur, les caractéristiques de cette dernière dans les deux territoires affichent des points communs mais le profil même de cette offre et les modalités de son adaptation reflètent à nouveau les spécificités qui sont propres à chaque territoire. Nos conclusions au sujet de la demande locale d'accès à l'enseignement supérieur suggèrent que les populations respectives semblent conscientes de l'importance de poursuivre des études poussées mais elles soulignent en

outre que les filières privilégiées à Maurice ne sont peut-être pas encore en adéquation avec les besoins présents et futurs de l'économie.

Ces observations sur les caractéristiques du capital humain et son cadre de formation dans les deux territoires nous paraissent faire écho à certains des constats que nous avons précédemment effectués lors de notre démarche similaire de mise en perspective de leurs expériences de développement. Ainsi, le contexte historique et géographique dans lequel s'est développé l'enseignement supérieur ainsi que les limites matérielles et financières auxquelles les pouvoirs publics des deux pays font face semblent avoir une incidence sur les divergences observées, alors que les convergences nous paraissent souligner les défis comparables et les ambitions communes qui les rapprochent, du fait de leur petite taille et de leur forte intégration internationale.

Face à des contraintes budgétaires réelles, l'État mauricien semble avoir accepté une vision marchande de l'enseignement supérieur, tout en prenant en charge une part restreinte de l'offre. Pour s'assurer du maintien de la qualité des diplômes décernés, un suivi rigoureux et des mécanismes de contrôle sont requis et certains indicateurs laissent penser que les autorités ont conscience de ces défis et s'évertuent à consolider le cadre de développement du secteur. Il convient cependant de démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur tout en proposant des incitations aux étudiants pour qu'ils s'orientent vers les secteurs qui permettront au pays de poursuivre sa trajectoire de développement conformément aux intentions affichées par les pouvoirs publics.

Bien qu'étant soumis à moins de contraintes budgétaires, l'État trinidadien ne dispose pas pour autant de fonds illimités et s'applique aussi à trouver des moyens d'élargir l'offre d'enseignement supérieur tout en garantissant que sa qualité n'en soit pas amoindrie. Le solide ancrage institutionnel des établissements existants et une population estudiantine qui semble déjà favoriser les filières que les pouvoirs publics voudraient développer sont autant de points positifs. Mais les bonnes intentions affichées ne pas toujours suivies de mesures concrètes et il nous semble qu'une situation paradoxale prévaut, où de nombreuses collaborations scientifiques et la qualité des structures de recherche de l'UWI sont des atouts, alors que l'absence d'une culture de recherche au niveau institutionnel qui permettrait un suivi plus rigoureux des progrès effectués par le pays est à déplorer.

Au terme de ce chapitre, il ne fait pas de doute, selon nous, que le rôle de l'enseignement supérieur dans la capacité des deux pays à évoluer dans le sens des ambitions affichées par les pouvoirs publics est primordial. Les acteurs du secteur et les bénéficiaires des services proposés ont conscience des enjeux, d'où l'augmentation continue du nombre de prestataires et d'étudiants inscrits.

## **Conclusion de la sixième partie**

Cette sixième partie avait pour but d'analyser tour à tour le profil du capital humain à Maurice et Trinidad, en nous intéressant dans un premier temps à la population active. Il paraît indispensable de pouvoir suivre la progression des qualifications et des compétences au sein de cette population et en ce sens, les statistiques nationales jouent un rôle clé car la classification utilisée pour rendre compte de sa composition se doit d'être pertinente. Nous avons observé un certain retard à cet égard à Trinidad. Dans un deuxième temps, nous avons approfondi notre analyse en étudiant la sphère de l'enseignement supérieur en tant que lieu de production et de dissémination du savoir, mais également lieu où l'interaction entre les enseignants et les étudiants favorise la transmission d'attitudes qui échappent au cadre strict des manuels et ouvrages dans la mesure où il s'agit de façons d'agir et de façons d'être qui sont intrinsèquement liées à chaque individu. Ainsi, l'enseignement supérieur est un lieu contribuant à la formation du capital humain en inculquant aux apprenants des connaissances codifiées et un savoir plus tacite et reposant davantage sur le savoir-être.

Par ailleurs, le projet de faire partie de l'économie de la connaissance a de toute évidence une incidence sur la sphère de l'enseignement supérieur dans les deux îles dans la mesure où tout en devant garantir que l'offre disponible permette de former des jeunes diplômés dont les qualifications correspondent aux besoins des activités reposant sur la connaissance, les établissements doivent parallèlement s'assurer d'être à jour dans les différentes disciplines enseignées. La description, puis la mise en regard des deux expériences a révélé notamment que le legs colonial a marqué durablement les deux îles en favorisant des systèmes éducatifs à la forme pyramidale, héritage qui semble d'autant plus prononcé à Maurice. Or, un accès démocratisé est essentiel non seulement au niveau primaire et secondaire, mais également dans l'enseignement supérieur, sphère dont l'incidence sur l'économie de la connaissance est la plus grande. Enfin, on observe que des liens internationaux se sont développés dès la mise en place des premiers établissements car ceux-ci étaient des composantes intégrées à une université britannique dans le cas de Maurice et à une université britannique et à une université américaine à Trinidad. Cette ouverture sur le monde ne s'est jamais perdue, ce qui n'est finalement pas surprenant, étant donné l'intégration croissante des activités à l'échelle

internationale, observable à travers le monde. Ainsi, l'internationalisation de l'enseignement supérieur qui semble être un phénomène à la fois inévitable et qui procède d'une politique délibérée de la part de ses acteurs à travers le monde, trouve un écho très favorable à Maurice et à Trinidad pour permettre à cette sphère de se doter des moyens de former des citoyens et une population active répondant aux aspirations et aux besoins des pays, tout en tenant compte des contraintes financières de l'État.

## Conclusion

Au cours de ce travail, nous avons entrepris d'étudier dans quelle mesure l'héritage institutionnel de la colonisation exerçait encore une influence sur la trajectoire de développement économique aujourd'hui dans de deux petits territoires insulaires, Maurice et Trinidad. Dans un premier temps, nous nous sommes intéressée à leur histoire coloniale pour y étudier la mise en place des principales institutions formelles et informelles, notamment dans les sphères politiques, économiques et sociales. Ensuite, nous avons entrepris d'analyser les choix faits par les pouvoirs publics des deux jeunes nations après leur accession à l'indépendance pour s'engager sur la voie de la croissance et du développement. Nous avons poursuivi cette étude jusqu'à nos jours. Depuis le début des années deux mille, la connaissance s'est imposée en tant qu'enjeu de productivité et de compétitivité et les pouvoirs publics des deux îles ont affiché leur intention de mettre en place un cadre favorable au développement d'activités intensives en connaissance. La connaissance étant indissociable de celle ou de celui qui la possède, la qualité des ressources humaines d'un pays est essentielle afin de favoriser l'émergence d'une société fondée sur la connaissance, et les universités et autres établissements d'enseignement supérieur sont des acteurs incontournables de la formation du capital humain. Ainsi, dans l'optique d'évaluer le rôle de l'enseignement supérieur dans la réalisation de ce projet, nous avons consacré une partie de notre travail aux mutations contemporaines de cette sphère à Maurice et à Trinidad et aux modalités de son adaptation.

L'étude de notre sujet a nécessité plusieurs étapes. Notre intérêt s'est porté sur des îles car il nous a semblé qu'étant donné leurs spécificités du fait de leur petite taille, de leur très grande ouverture et des défis qui leur sont propres, elles constituaient un sous-groupe de territoires nécessitant des études qui leur sont spécifiquement consacrées. Face à la multitude d'îles et de cas, nous avons choisi de nous concentrer sur Trinidad et Maurice, situées dans des zones géographiques différentes mais se distinguant toutes deux par leur réussite économique. Comme la plupart des îles, elles furent colonisées au cours de leur histoire et la dernière puissance à y avoir exercé sa domination fut le Royaume-Uni. Elles ont donc de nombreux points communs, hérités de cette histoire coloniale britannique commune, visibles notamment dans les institutions politiques et la

composition de la société. Mais leur dotation en facteurs et le contexte géopolitique les entourant explique également qu'elles aient suivi des trajectoires très différentes. Ces convergences et ces divergences nous ont donc poussée à privilégier une approche comparée de leur expérience. Pour y parvenir, nous avons élaboré un cadre de comparaison, fondé sur l'identification de cinquante-deux critères que nous avons choisis parce qu'ils nous semblaient pertinents pour nous aider à étudier notre sujet.

Pour analyser leur trajectoire de développement nous avons eu recours à divers champs d'études. En premier lieu, la littérature mettant en avant l'importance des institutions pour la croissance et le développement, nous nous sommes penchée sur leur analyse. En tant qu'ancien territoire colonisé, les deux pays ont hérité de la plupart de leurs institutions et il nous est donc paru indispensable d'aborder les principaux aspects de la colonisation en nous intéressant aux motivations des empires coloniaux et au processus de décolonisation du XX<sup>e</sup> siècle, celui-ci ayant conditionné le contexte au sein duquel les institutions mises en place pendant la période colonisée furent transmises. En effet, Maurice et Trinidad privilégièrent une transition sous le signe de la continuité plutôt que de la rupture, ce qui leur permit de maintenir la stabilité politique. Nous avons également abordé certaines théories de l'économie du développement et de la croissance pour comprendre les contraintes et les conditions entourant leur évolution contemporaine. En tant qu'îles anciennement colonisées, elles sont de longue date habituées à entretenir des liens avec des territoires lointains et lors de leur passage à l'indépendance, les liens économiques existants ne furent pas immédiatement rompus. De ce fait, l'investissement direct étranger, fruit de l'activité des entreprises multinationales, fut un enjeu pour ces îles. Nous avons eu recours aux théories explorant l'activité des multinationales et l'incidence macroéconomique de l'IDE sur les pays hôtes. Cette ouverture caractéristique des territoires insulaires les rend particulièrement sensibles aux mutations mondiales et, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, les progrès en matière de croissance et de développement, accomplis par Maurice et Trinidad, leur permirent d'envisager d'intégrer pleinement l'économie de la connaissance, alors même que cet enjeu s'imposait aux pays développés. Pour cerner le cadre conceptuel et théorique entourant ces évolutions, nous avons eu recours à l'étude du capital humain et nous avons procédé à l'analyse des évolutions contemporaines de l'enseignement supérieur.

Nous avons ainsi pu éclairer l'évolution des deux territoires en fonction du cadrage théorique que nous avons élaboré. Notre étude portant sur la trajectoire de développement des origines à nos jours, notre travail nous a menée dans un premier temps à l'analyse historique de Trinidad et de Maurice. Pour cette étape, nous nous sommes appuyée sur les travaux d'historiens pour relater le cours de leurs histoire coloniale ; puis, nous avons comparé l'expérience des deux îles pour y étudier l'héritage institutionnel de la colonisation et tenter de rendre compte des convergences et des divergences observées. Afin de poursuivre notre étude de leur trajectoire une fois l'indépendance et l'autonomie politique acquises, il nous a paru indispensable d'adopter pour la suite une démarche plus analytique pour comprendre le rôle joué par les institutions propres à chaque île. Nous nous sommes appuyée sur des travaux scientifiques, sur le discours officiel et sur des statistiques pour retracer les étapes de cette trajectoire. Il nous semble que la comparaison des deux expériences a apporté un éclairage sur les forces et les faiblesses des deux territoires et nous avons tenté de les expliquer en prenant en compte notamment leur histoire et leur l'héritage colonial. Enfin, nous avons entrepris d'étudier la formation du capital humain à Trinidad et à Maurice car vu leur intention de faire partie de l'économie de la connaissance au XXI<sup>e</sup> siècle, la qualité de la population active et sa capacité à contribuer à l'économie sont essentielles.

Au cours des différentes étapes qui ont ponctué la progression de notre recherche, nous avons rencontré quelques difficultés. L'éloignement géographique des deux territoires que nous étudions impliquait que tout déplacement serait coûteux. Ainsi, nous n'avons effectué qu'un par pays. Cela n'a pas suffi pour répondre à toutes nos questions, en particulier lorsque celles-ci requéraient la consultation de documents non-disponibles à distance. Cette contrainte explique notre choix d'avoir recouru exclusivement à des sources secondaires pour retracer l'histoire coloniale de Maurice et de Trinidad. Pour des raisons matérielles, du fait du temps qu'impliquerait la consultation des archives locales pour retracer l'histoire des deux territoires, nous nous sommes donc appuyée principalement sur les travaux du mauricien Auguste Toussaint et de la trinidadienne Bridget Brereton. La distance explique également que nous ayons parfois éprouvé beaucoup de difficultés à avoir accès à des rapports ou des retranscriptions de discours difficilement accessibles de Paris, où nous résidions durant l'essentiel du déroulement

de notre travail. Il en va de même pour les statistiques, en particulier celles datant de plus d'une vingtaine d'années, qui ne sont pas toujours facilement disponibles en ligne. Par ailleurs, au cours de ce travail, nous avons souligné les problèmes rencontrés du fait de statistiques inexistantes, obsolètes ou n'utilisant pas les dernières classifications disponibles. Enfin, pour des raisons familiales, le cas de Maurice nous était plus facilement familier et nous avons parfois eu du mal à adopter un point de vue de neutralité comparable en analysant les données des deux pays. Nous étions en mesure d'avoir un regard plus critique dans nos observations sur Maurice alors que dans le cas de Trinidad, nous n'étions pas toujours capable de prendre du recul par rapport aux informations que nous obtenions. Cependant, la conscience de cette réalité nous a amenée à être prudente dans nos analyses et, tout en essayant d'être plus critique en présence d'informations sur Trinidad, nous nous sommes également efforcée à ne pas analyser nos données sur Maurice en nous appuyant sur notre expérience personnelle.

Notre travail nous a permis de répondre aux questions que nous avons formulées dans l'introduction. Comme nous le présentons, il convient de nuancer la nature de l'incidence du legs institutionnel de la colonisation sur la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad. Il nous semble que certains aspects qui ont été favorables à leur développement économique et qui facilitent, aujourd'hui encore, l'exécution de leurs projets, peuvent être mis en rapport avec leur passé colonial. L'utilisation de la langue anglaise en fait bien entendu partie et, dans le cas de Maurice, le maintien du français, donnant lieu à un bilinguisme effectif, est un atout. Les institutions politiques et juridiques existantes, qui sont souvent héritées de la période coloniale, jouissent à la fois d'une réputation de stabilité lorsqu'il s'agit de la tradition démocratique des instances politiques et permettent des rapprochements avec des homologues étrangers dans plusieurs domaines, du fait de la proximité institutionnelle et de la compatibilité quand celle-ci est manifeste. Cet aspect précis s'avère particulièrement utile dans la mise en place de partenariats au sein de l'enseignement supérieur, contribuant à l'intégration des établissements locaux à des réseaux internationaux. La tradition d'ouverture caractéristique de petites îles anciennement colonisées, qui ont pendant longtemps entretenu des liens avec une métropole lointaine, nous paraît aussi être un atout dans un environnement mondialisé. Pour Maurice et Trinidad, l'établissement de relations commerciales, d'investissements, de liens diplomatiques ou universitaires avec

l'étranger ne relève pas d'un effort particulier mais procède au contraire d'une tradition établie de longue date. Dans le cas spécifique de Maurice, il nous semble également que la dynamique sociale héritée de la période coloniale et qui a permis à l'élite économique de maintenir ses activités pour former aujourd'hui un secteur privé prospère et entreprenant, constitue un de ses atouts incontestables, ayant participé à sa réussite économique. De plus, cette tradition entrepreneuriale ne s'est pas limitée aux descendants des Franco-Mauriciens mais elle s'est également répandue à d'autres groupes dans la société, notamment chez les descendants des Indo-Mauriciens.

Malgré tout, il est sans doute possible de lier certains des freins au développement observés dans les deux territoires à ce même passé colonial. Ainsi, la hiérarchisation de la société, héritée des années de colonisation, est encore visible aujourd'hui et même si officiellement, la discrimination n'est pas tolérée, l'égalité des chances n'est pas acquise si l'on considère que le pouvoir économique demeure essentiellement aux mains des mêmes familles depuis la période coloniale. De même, le système éducatif demeure encore très élitiste. Ces aspects signifient qu'une partie de la population reste toujours en marge des progrès accomplis et de surcroît, à l'ère de l'économie de la connaissance et au vu de la volonté affichée par les autorités d'en faire partie, ces caractéristiques freinent une diffusion élargie de la connaissance, allant à l'encontre des projets nationaux. Il nous semble en outre que la structure actuelle de l'économie découle de choix et d'orientations qui furent donnés à l'époque coloniale et qui se perpétuèrent, sous diverses formes, après l'accession de ces territoires à l'indépendance. Aujourd'hui encore, les pays ont du mal à s'en affranchir et à ne pas souffrir des déséquilibres qui en résultent. Ceci est particulièrement vrai pour Trinidad, pour qui la prépondérance des hydrocarbures, malgré des efforts pour diversifier l'économie, reste un véritable frein à une croissance harmonieuse et soutenable. Dans le cas de Maurice, après de nombreuses décennies où le sucre a dominé en tant que moteur économique, état de fait qui fut accentué par les accords préférentiels accordés par la Communauté économique européenne, puis l'Union européenne, l'île est aujourd'hui parvenue à surmonter cette dépendance et à diversifier son économie. L'incidence de l'industrie sucrière n'a pas pour autant complètement disparu, nous semble-t-il, car la hiérarchisation sociale persistante que nous évoquons y est en partie liée et en dépit de l'évolution des piliers de l'économie, la structure de la société évolue beaucoup plus lentement. De surcroît la tradition d'ouverture des deux îles, que l'on peut observer notamment à travers leur

recours à l'IDE, signifie que la bonne performance de certains secteurs dépend d'entreprises qui sont contrôlées depuis des pays étrangers, rendant les deux territoires tributaires de décisions sur lesquelles ils ne peuvent influencer et accentuant leur vulnérabilité.

Il nous semble que notre travail souligne que si les institutions formelles peuvent être orientées, la trajectoire empruntée par les institutions informelles, par exemple les dynamiques économiques et sociales façonnant les échanges et les relations, est plus difficile à déterminer. De plus, la superficie et les ressources limitées des PEID leur imposent des choix. Ainsi, la tradition d'ouverture dans les relations institutionnelles, diplomatiques, commerciales, économiques et culturelles, encore très visible aujourd'hui, semble fondamentale pour leur capacité à poursuivre leur trajectoire de développement, car elle leur permet de s'appuyer sur leurs réseaux pour trouver des solutions aux défis rencontrés. En outre, de nombreux secteurs sont soumis aux forces de la mondialisation, et leurs activités et leur coordination se conçoivent souvent à l'échelle internationale. Étant donné cette réalité contemporaine, la tradition d'ouverture de Maurice et de Trinidad semble donc malgré tout être un atout. Par ailleurs, pour poursuivre leur trajectoire de développement, elles paraissent déterminées à améliorer la productivité générale de leur économie pour demeurer compétitives et comme elles sont très tournées vers l'international, la nécessité de trouver le moyen de se démarquer de la concurrence est compréhensible mais il nous semble que leur poids négligeable dans l'économie mondiale souligne d'autant plus la nature très ambitieuse de leurs projets.

L'innovation est aujourd'hui au cœur de la croissance économique et le savoir, essentiel au processus d'innovation, est un véritable enjeu pour les pays en développement comme pour les pays développés. Maurice et Trinidad ont exprimé la volonté de mettre en place les réformes nécessaires pour transformer leur économie et la fonder désormais sur la connaissance. Conformément à cette nouvelle orientation, l'enseignement supérieur dans ces deux îles s'efforce de s'adapter pour répondre aux nouveaux besoins. Il nous semble que notre étude et nos enquêtes soulignent la volonté des établissements locaux des deux îles de répondre à des normes internationales et ainsi de multiplier les liens avec des partenaires et homologues étrangers. Il est notable que l'héritage de la

colonisation britannique, à travers l'utilisation de l'anglais et un système éducatif dont les fondements remontent à l'époque coloniale et qui se rapproche du modèle britannique, facilite la mise en place de nombreux partenariats permettant une mobilité accrue des personnes, des formations, des établissements et du savoir à Maurice et à Trinidad.

La comparaison de leurs expériences nous a en outre semblé mettre l'accent sur l'importance du contexte environnant pour comprendre l'évolution de leurs institutions. Ainsi, en dépit d'un legs institutionnel de la colonisation britannique semblable à bien des égards, les deux îles ont aujourd'hui des institutions qui affichent leurs propres spécificités et leurs propres dynamiques, tels que les relations entre les différentes composantes de la société et l'organisation du secteur privé. De surcroît, comme indiqué, les institutions informelles furent les plus marquées par cette évolution divergente. À ce titre, le développement d'une activité entrepreneuriale florissante à Maurice nous paraît être le résultat à la fois des dynamiques propres à la société locale et de la dotation en facteurs de production qui ont permis l'accumulation d'expériences et de capitaux au fil des générations. À l'inverse, la société trinitadienne, dont la composition au XIX<sup>e</sup> siècle était pourtant comparable à celle de Maurice, a suivi un cours distinct, donnant lieu à d'autres dynamiques, et le pétrole, en dépit des recettes considérables qu'il génère, n'a pas été favorable au développement d'un secteur privé prospère dans les autres secteurs de l'économie. Ces divergences entre les deux pays ont également influencé la nature des relations entre les différentes composantes de la société. Le consensus national et l'adaptabilité semblent plus caractéristiques de Maurice que de Trinidad et nous avons formulé l'hypothèse que le contexte géopolitique de leur évolution respective avait influencé la nature des relations entre les différents groupes de la société. En effet, il nous semble que l'agitation sociale des années trente dans les territoires de la Caraïbe et les revendications à l'échelle régionale en provenance d'îles où la population d'origine africaine était majoritaire, a contribué à la formation d'une classe moyenne afro-trinitadienne qui a longtemps dominé la scène politique, alors qu'à Maurice la relative proximité de l'Inde peut avoir facilité le maintien de liens culturels forts entre les deux pays et peut également expliquer que le nombre d'Indo-Mauriciens dépassa celui des descendants d'Africains dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui donna lieu à une majorité politique Indo-Mauricienne.

Comme nous l'indiquions dans l'introduction de ce travail, nous espérons qu'il peut contribuer à l'analyse de l'incidence des institutions héritées de la colonisation sur le développement, qu'il permet d'enrichir la littérature portant sur l'étude des problématiques spécifiques aux PEID, qu'il apporte un éclairage sur les perspectives de deux PEID à l'ère de l'économie de la connaissance, un domaine peu exploré du fait de sa nouveauté, et qu'il souligne la convergence entre la volonté des pouvoirs publics de Trinidad, de Maurice et de certaines organisations internationales, d'ancrer désormais la croissance et le développement des deux îles dans des activités intensives en connaissance.

L'économie de la connaissance est aujourd'hui présentée comme un état de fait. En conséquence, plutôt que de l'ignorer, de nombreux pays, dont Maurice et Trinidad, ont pris le parti de s'y adapter. Cependant, au cours de notre travail, nous avons évoqué l'ancrage historique et territorial de l'économie de la connaissance et il nous semble que la question de la reproductibilité de ce phénomène se pose, dans un contexte international qui a évolué et dans des pays complètement différents. Certes, la trajectoire économique de Trinidad et celle de Maurice sont, à n'en pas douter, un exemple de réussite si on les compare à celles d'autres pays en développement, mais il nous semble que les spécificités propres aux petites îles nécessitent d'être prises en compte et la capacité de ces deux pays à se faire une place dans des secteurs et des domaines où elles font face à des pays beaucoup plus puissants et développés dépendra, selon nous, de leur capacité à mener les réformes visant à améliorer le cadre de production et de diffusion de la connaissance au sein de leur société. Notre travail met l'accent sur la nécessité de consacrer des analyses à ces territoires qui, ayant une influence marginale dans le monde, sont aussi très vulnérables et dépendants d'un contexte qu'elles n'ont pas le pouvoir d'influencer.

# BIBLIOGRAPHIE

## SOURCES PRIMAIRES

### MAURICE

#### POUVOIRS PUBLICS

#### RAPPORTS

- Board of Investment of Mauritius, eNewsletter No.69, 2014.
- . Annual Report 2011, Port-Louis, BOI, 2011.
- . Mauritius, A Knowledge Hub in the Making, BOI, Port Louis, n.d.
- Central Statistical Office (CSO), Education Statistics 2015, p.7, [En ligne], consulté le 29 août 2016, URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Documents/ei%201200/Education%20Statistics%202015.pdf>.
- Constitution de Maurice, [En ligne], consulté le 9 octobre 2015, URL: [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_protect/---protrav/---ilo\\_aids/documents/legaldocument/wcms\\_126778.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---ilo_aids/documents/legaldocument/wcms_126778.pdf).
- Government Information Service, Mauritius 40 Years After : New Goals, New Challenges, [En ligne], consulté le 14 mai 2016, URL : <http://gis.govmu.org/English/Documents/Mag40.pdf>.
- Human Resource Development Council, Transforming Mauritius into a Knowledge Hub, 2006, [En ligne], consulté le 28 juin 2016, URL: <http://www.hrdc.mu/index.php/sectoral-committee-reports>.
- Ministry of Economic Development and Regional Co-operation, Vision 2020: the National Long-Term Perspective Study, Port-Louis, Government Printing, 1997.
- Ministry of Economic Planning & Development, « Economic Indicators. » An Occasional Paper, No. 184, 1994.
- . Five-Year Plan, 1971-75, Port- Louis, Government Printer, 1971.
- Ministry of Education, Culture & Human Resources, National Report of Mauritius on the Development of Education, Port-Louis, Government Printing, 2008.
- Ministry of Education and Human Resources, Education Statistics 2014, Statistics Unit, Phoenix, 2014.
- Ministry of Education and Scientific Research, « Developing Mauritius into A Knowledge Hub and A Centre for Higher Learning », 2006, [En ligne], Consulté le 09 juillet 2015, URL: [http://chet.org.za/manual/media/files/chet\\_hernana\\_docs/Mauritius/National/MESR%202006\\_Developing%20Mauritius%20into%20a%20knowledge%20hub.pdf](http://chet.org.za/manual/media/files/chet_hernana_docs/Mauritius/National/MESR%202006_Developing%20Mauritius%20into%20a%20knowledge%20hub.pdf);
- Ministry of Finance and Economic Development, Digest of Education Statistics 2014, Statistics Mauritius, Port-Louis, 2015.
- . Digest of Education Statistics 2013, Statistics Mauritius, Port-Louis, 2012.
- . Digest of External Merchandise Trade Statistics 2013, Port-Louis, Government Printers, 2014.
- Tertiary Education Commission (TEC), Participation in Tertiary Education 2013, Moka, Maurice, 2014.

## PORTAILS INSTITUTIONNELS

- Board of Investment of Mauritius (BOI), [En ligne], Consulté le 02 juillet 2015, <http://www.investmauritius.com/downloads/publications.aspx>.
- Central Statistical Office (CSO), [En ligne], consulté le 7 mai 2016, URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/default.aspx>.
- Government of the Republic of Mauritius, [En ligne], consulté le 12 juin 2016, URL : <http://www.govmu.org/English/News/Pages/Legacy-Sovereign-Fund-Investing-for-future-generations.aspx>.
- Mauritius Commercial Bank Group, [En ligne], Consulté le 28 juin 2015, URL : <http://www.mcbgroup.com/en/group/about/brief-history>.
- MGI Folk Museum, Maurice, [En ligne] consulté le 10 mai 2015, URL: <http://www.mgirt.org/facilities/mgi-folk-museum/208-immigration-history-and-origins.html>.
- Ministry of Agro industry and Food Security, A Roadmap for the Mauritius Sugarcane Industry for the 21<sup>st</sup> Century, 2005, consulté le 27 mai 2016, URL: <http://agriculture.govmu.org/English/Documents/Archives/Policy%20Documents%20and%20Reports/roadmap.pdf>.
- ., Sugar Sector Strategic Plan, 2001, [En ligne], consulté le 25 mai 2016, URL; <http://agriculture.govmu.org/English/Pages/Sugar-Sector-Strategic-Plan.aspx>.
- Ministry of Education and Human Resources, [En ligne], consulté le 5 mai 2016, URL : <http://www.18ccem.orange.mu/education.htm>.
- Mauritius Family Planning and Welfare Association, [En ligne], consulté le 2 mai 2016, URL : <http://mauritiusfamilyplanning.com/about/history>.
- Ministry of Finance and Economic Development, [En ligne], consulté le 18 juillet 2015, URL: <http://mof.govmu.org/English/Pages/Budget20152016.aspx>.
- Mauritius Tourism Authority Official Website, [En ligne], consulté le 28 mai 2016, URL : <http://ta.gov-mu.org/English/tourismLegislation/Pages/Laws.aspx>.
- Study in Mauritius, [En ligne], consulté le 20 juillet 2015, URL: <http://www.studymauritius.info/Index.aspx>.
- Tertiary Education Commission, [En ligne], Consulté le 10 juillet 2015, URL : <http://tec.intnet.mu>.

## DISCOURS ET DEBATS PARLEMENTAIRES

- Bérenger, Paul R., « Budget Speech 2003-2004 », Ministry of Finance, Government Printing, 2003.
- Government of the Republic of Mauritius, Sixth National Assembly, Parliamentary Debates, [En ligne], consulté le 28 juin 2016, URL : <http://mauritiusassembly.govmu.org/English/hansard/Documents/2016/hansard0116.pdf>.
- Jugnauth, Anerood, Speech to the Plenary Session of the Third India-Africa Forum Summit, 29 octobre 2015, [En ligne], consulté le 28 mai 2016, URL: [http://primeminister.govmu.org/English/Documents/Speeches/Speech%202015/PM\\_final%20speech%20summit.pdf](http://primeminister.govmu.org/English/Documents/Speeches/Speech%202015/PM_final%20speech%20summit.pdf).
- Lutchmeenaraidoo, Seetannah, « Mauritius At the Crossroad », Budget Speech 2015-2016, Ministry of Finance and Economic Development, Government Printing, 2015.
- . 1984-85 Budget Speech, Ministry of Finance of Mauritius, Government Printing, 1984.

Sithanen, Rama Krishna, « Securing the Transition: From Trade Preferences to Global Competition », 2006/2007 Budget Speech, Ministry of Finance of Mauritius, Government Printing, 2006.

## **UNIVERSITÉS**

### **PUBLICATIONS**

University of Mauritius, Strategic Directions 2006-2015, Mauritius, University of Mauritius, 2006.

### **PORTAILS INSTITUTIONNELS**

Amity Institute of Higher Education Mauritius, [En ligne], consulté le 20 juillet 2015, URL <http://www.amity.edu/mauritius/programmes.asp>.

Open University of Mauritius, [En ligne], consulté le 18 juillet 2015, URL: [http://www.open.ac.mu/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4&Itemid=110](http://www.open.ac.mu/index.php?option=com_content&view=article&id=4&Itemid=110).

University of Mauritius, [En ligne], Consulté le 09 juillet 2015, URL <http://www.uom.ac.mu>.

## **TRINIDAD**

### **POUVOIRS PUBLICS**

#### **RAPPORTS**

Central Bank of Trinidad and Tobago, Handbook of Key Economic and Financial Statistics, Port of Spain, CBTT, 2014.

---. Contributing to our Financial and Economic Development 1964-2009, Port-of-Spain, Trinidad, 2009.

Central Statistical Office, Trinidad and Tobago 2011 Population and Housing Census Demographic Report, Port of Spain, CSO, 2011.

Enill, Conrad, Trinidad and Tobago : Overview of the *Government's Energy Policy in The Second 100 Year Period*, conférence en 2008 à Port-d'Espagne, [En ligne], consulté le 5 avril 2016, URL: [http://www.energy.gov.tt/wp-content/uploads/2013/11/IBC\\_Conference\\_December\\_10\\_2008.pdf](http://www.energy.gov.tt/wp-content/uploads/2013/11/IBC_Conference_December_10_2008.pdf).

eTeck, A Guide to Investing in Trinidad and Tobago (2011), Port of Spain, MTII, 2011. Government of the Republic of Trinidad and Tobago, Vision 2020 Operational Plan 2000-2009 Progress Report, Port of Spain, Government of Trinidad and Tobago, 2009.

Government of the Republic of Trinidad and Tobago, Green Paper on Tertiary Education, Training, Distance and Lifelong Learning, Port d'Espagne, MSTTE, 2004.

---. Fastforward : National ICT Plan 2003-2008, Port d'Espagne, Government Printing Services, 2002.

- . « Appropriation Bill 1998/1999 », The Parliamentary Debates Official Report, [En ligne], consulté le 6 avril 2016, URL : <http://www.ttparliament.org/hansards/hh19981005.pdf>.
- . White Paper on National Institute of Higher Education (Research, Science and Technology), Port of Spain, Government Printery, 1977.
- InvesTT, « Recommendations for Attracting Foreign Direct Investment », Powerpoint presentation for the Chamber of Industry and Commerce, 2012, [En ligne], consulté le 3 octobre 2015, URL: <http://chamber.org.tt/wp-content/uploads/2012/07/Recommendations-for-Attracting-Foreign-Investment-.pdf>.
- Ministry of Finance and Economic Development, Digest of Education Statistics 2012, Statistics Mauritius, Port-Louis, 2013.
- Ministry of Finance, Public Sector Investment Programme 2010, Port d'Espagne, Government Printing, 2009.
- . Reform of the Financial System of Trinidad and Tobago. A White Paper. Port d'Espagne, Government Printing, 2004.
- . Social and Economic Policy Framework, Port of Spain, Government of the Republic of Trinidad and Tobago, 2002.
- Ministry of Science, Technology and Tertiary Education of Trinidad and Tobago, Statistical Digest on Post Secondary and Tertiary Education, Port d'Espagne, MSTTE, 2010.
- . Framework for Sustainable Development, Port d'Espagne, Government Printing, 2010.
- Ministry of Planning and Development, Public Sector Investment Programme 2016, Port d'Espagne, Government Printing, 2015.
- . Public Sector Investment Programme 2003, Port d'Espagne, Government Printing, 2002.
- Ministry of Planning and Development and European Commission, Country Strategy Paper For the Period 2002-2007, 2001, [En ligne], consulté le 15 mai 2015, URL : [http://eeas.europa.eu/archives/delegations/trinidad/documents/eu\\_trinidad/9th\\_edf\\_country\\_strategy\\_paper.pdf](http://eeas.europa.eu/archives/delegations/trinidad/documents/eu_trinidad/9th_edf_country_strategy_paper.pdf).
- Ministry of Planning and Sustainable Development, National Performance Framework 2012- 2015, Port of Spain, Government of Trinidad and Tobago, 2012.
- Ministry of Planning and the Economy, Medium-Term Policy Framework 2011-2014, Port of Spain, Government of Trinidad and Tobago, 2011.
- Ministry of Tourism, Statistical Overview of Tourism Performance in Trinidad and Tobago, Port d'Espagne, Government Printing, 2012.
- Ministry of Trade, Industry and Investment, Trade Policy and Strategy 2013-2017, Port of Spain, MTII, 2013.
- Ministry of Trade and Industry, White Paper on The Investment Policy of Trinidad and Tobago 2009-2013, Port of Spain, MTI, 2009.
- National Training Agency, A Quantitative Research on the Hospitality & Tourism Sector, Port d'Espagne, Government Printing, 2013.
- Petroleum Department, Annual Administration Report For the Year 1956, p.2, [En ligne], consulté le 2 avril 2016, URL: <http://www.energy.gov.tt/publications/annual-administrative-reports>.
- Task Force Appointed by the Cabinet to Formulate a Multi-sectoral Development Plan for the Republic of Trinidad and Tobago, The Imperative of Adjustment : Draft Development Plan 1983-1986, Port-of-Spain, Government Printery, 1983.

## PORTAILS INSTITUTIONNELS

- Accreditation Council of Trinidad and Tobago (ACTT), [En ligne], consulté le 18 septembre 2015, URL: <http://actt.org.tt/index.php/services>.
- Central Bank of Trinidad et Tobago, [En ligne], Consulté le 11 octobre 2015, URL: <http://www.central-bank.org.tt/>.
- . Base de données de statistiques, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : <http://www.central-bank.org.tt/handbook-of-key-economic-statistics>.
- eTeck, « Does Trinidad et Tobago have what it takes to create a Knowledge-based economy – Part 1? », [En ligne], consulté le 5 septembre 2015, URL: [http://www.eteck.co.tt/1content/en/e\\_news.aspx?articleid=526etzoneid=39](http://www.eteck.co.tt/1content/en/e_news.aspx?articleid=526etzoneid=39).
- . « Does Trinidad et Tobago have what it takes to create a Knowledge-based economy – Part 2? », [En ligne], consulté le 5 septembre 2015, URL: [http://www.eteck.co.tt/1content/en/e\\_news.aspx?articleid=527etzoneid=89](http://www.eteck.co.tt/1content/en/e_news.aspx?articleid=527etzoneid=89).
- Central Statistical Office (CSO), [En ligne], consulté le 15 mai 2015, URL : <http://cso.gov.tt/>.
- Government of Trinidad and Tobago, [En ligne], consulté le 10 septembre 2015, URL: <http://www.ttconnect.gov.tt/>.
- InvesTT (Agence de promotion des investissements), [En ligne], Consulté le 10 octobre 2015, URL: <http://www.investt.co.tt/>.
- Ministry of Energy and Energy Industries, [En ligne], consulté le 5 avril 2016, URL: <http://www.energy.gov.tt/about-us/>.
- Ministry of Finance, [En Ligne], <http://www.finance.gov.tt/>, Consulté le 04 avril 2016.
- National Institute of Higher Education, Research, Research, Science and Technology (NIHERST), [En ligne], consulté le 18 septembre 2015, URL: <http://www.niherst.gov.tt/about/about.html>.
- Stock Exchange of Trinidad, [En ligne], consulté le 6 avril 2016, URL : <http://www.stockex.co.tt/controller.php?action=content&id=11>.
- Tertiary Education Commission (TEC), [En ligne], Consulté le 12 octobre 2015, URL: <http://tec.intnet.mu/>.

## DISCOURS

- Chambers, George, « Budget Speech : The Fete is Over », Greatest Speeches of Trinidad, [En ligne], consulté le 6 avril 2016, URL: <http://greatestspeechesoftrinidadandtobago.info/george-chambers/#.VxYdevmLTIU>.
- Jack, Joel, « Budget Statement for the Financial Year 2016 », Tobago House of Assembly [En ligne], consulté le 28 juillet 2016, URL : <http://www.tha.gov.tt/downloads/download-info/budget-statement-for-the-financial-year-2016/>
- Rowley, Keith, « A Decisive Point in our History », discours du Premier ministre à l'ouverture de la conférence « Energy Conference & Tradeshow » à Port d'Espagne le 18 janvier 2016, [En ligne], consulté le 24 juillet 2016, URL : <http://www.news.gov.tt/content/prime-minister-rowleys-feature-address-tt-energy-conference-and-trade-show>.

## **UNIVERSITÉS**

### **PUBLICATIONS**

UWI, Student Statistics 2013/2014, Saint Augustine, UWI, 2014.

### **PORTAILS INSTITUTIONNELS**

Arthur Lok Jack Graduate School of Business (ALJGSB), [En ligne], consulté le 9 octobre 2015, URL: <http://lokjackgsb.edu.tt/lok-jack-gsb/about-us.html>.

Cipriani College of Labour and Cooperative Studies (CCLCS), [En ligne], consulté le 9 octobre 2015, URL : <http://cclcs.edu.tt/welcome/>.

Caribbean Union Conference (CUC), [En ligne], consulté le 10 octobre 2015, URL : <http://caribbeanunionadventists.org/>

Open University UWI, [En ligne], consulté le 9 octobre 2015, URL: <http://www.open.uwi.edu/>

University of the Southern Caribbean (USC), [En ligne], consulté le 18 septembre 2015, URL. <http://www.usc.edu.tt/about/about-the-university/history-of-the-university.html>

University of Trinidad and Tobago (UTT), [En ligne], consulté le 18 septembre 2015, URL: <https://u.tt>

University of the West Indies (UWI), [En ligne], consulté le 9 octobre 2015, URL : <http://sta.uwi.edu>.

## **AUTRES PAYS**

### **RAPPORTS**

Government of Singapore, Budget Highlights, Financial Year 2010, Singapore, 2010.

U.S. Bureau of Labor statistics. Current Population Survey 2011, retrieved from <http://www.bls.gov/cps/tables.htm>.

U.S. Census Bureau, National Employers Survey, Washington, 1986.

U.S Department of Commerce, Guide to the Caribbean Basin Initiative, Washington, U.S Department of Commerce, 2000.

### **PORTAILS INSTITUTIONNELS**

Gouvernement chinois, [En ligne] Consulté le 28 avril 2015, URL : [http://www.gov.cn/english/2010-06/07/content\\_1622015.htm](http://www.gov.cn/english/2010-06/07/content_1622015.htm).

Ministère Indien des Affaires étrangères, [En ligne], consulté le 12 août 2016, URL : <http://www.mea.gov.in/overseas-indian-affairs.htm>.

Ministry of Trade Australia, [En ligne], [http://trademinister.gov.au/speeches/2000/001031\\_eiu.html](http://trademinister.gov.au/speeches/2000/001031_eiu.html).

## DISCOURS

Enill, Conrad, Cérémonie d'ouverture de l'usine d'ammoniac A-U-M à Point Lisas en 2009, Trinidad [En ligne], consulté le 6 avril 2016, URL: [http://www.energy.gov.tt/wp-content/uploads/2013/11/AUM\\_Complex\\_Opening.pdf](http://www.energy.gov.tt/wp-content/uploads/2013/11/AUM_Complex_Opening.pdf).

Mark Vaile, ministre du Commerce australien de 1999 à 2006, discours prononcé au bureau de Canberra, Australie, de l'Economist Intelligence Unit le 31 octobre 2000, [En ligne], consulté le 28 avril 2015, [http://trademinister.gov.au/speeches/2000/001031\\_eiu.html](http://trademinister.gov.au/speeches/2000/001031_eiu.html).

## SOURCES SECONDAIRES

### THEORIE GÉNÉRALE

### DICTIONNAIRES ET LEXIQUES

Barbillon, Enrick et Le Roy, Jeanne, *Petit manuel méthodologique de l'entretien de recherche. De la problématique à l'analyse*. Paris, E.B Editions, 2012.

Bloch, Henriette et al. (Eds.), *Le grand dictionnaire de la psychologie*, Paris, Larousse, 2011

Chassaing, Philippe, *Lexique d'histoire et de civilisation britanniques*, Paris, Ellipses, 1998.

Concise Oxford English Dictionary, New York, Oxford University Press, 2008.

Dictionnaire Le Robert et Collins, français-anglais / anglais-français, Paris France, Le Robert et Glasgow, Grande-Bretagne, Harper Collins Publishers, 2010.

Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse, 1994.

Dictionnaire des synonymes et des contraires, Paris, France, Larousse Dictionnaires, 2009.

Encyclopædia Britannica, [En ligne], consulté le 25 juillet 2015, URL : <http://www.britannica.com/>.

Ghorra-Gobin Cynthia (Ed.), *Dictionnaire critique de la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2012.

Grefte, Xavier, Lallement, Jérôme et De Vroey Michel, *Dictionnaire des Grandes Œuvres Economiques*, Paris, Dalloz, 2002.

Henriet, Dominique, « Externalité » in *Universalis éducation* [En ligne], consulté le 14 juin 2016, URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/externalite-economie/>.

Le Grand Dictionnaire de la Psychologie, Paris, France, Larousse Dictionnaires, 2011.

Le Grand Gaffiot, *Dictionnaire Latin-Français*, Paris France, Hachette, 2000.

Le Petit Robert, Paris, France, Le Robert, 2014.

Martin, Olivier, « Induction-déduction », *Les 100 mots de la sociologie* [En ligne], consulté le 03 mai 2014, URL: <http://sociologie.revues.org/1594>.

Nay, Olivier, *Lexique de Science Politique*, Paris, Dalloz, 2008.

Silem Ahmed et Albertini Jean-Marie (dir.), *Lexique d'économie*, Paris, Dalloz, 8<sup>e</sup> édition, 2004.

## MANUELS

Brunet Roger, Ferras Robert et Théry Hervé, *Les mots de la Géographie*, Dictionnaire critique, Paris, La Documentation française, 1993.

Gibert, Joël et Jumel, Guy, *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 1997.

Kotler, Philip, Lane, Kevin et Marceau, Delphine, *Marketing Management*, Paris, Pearson France, 14<sup>e</sup> éd., 2012

Krugman, Paul, Obstfeld, Maurice et Melitz, Marc, *Economie internationale*, Paris, Pearson Education France, 9<sup>e</sup> édition, 2012.

Krugman, Paul et Wells, Robin (Traduction de la 2<sup>e</sup> édition américaine par Laurent Baechler), *Microéconomie*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 2009,

Mankiw, Gregory N. et Taylor, Mark P., *Principes de l'économie*, Bruxelles, Groupe de Boeck, 2010.

## INSTITUTIONS, DÉCOLONISATION

## HISTOIRE,

## COLONISATION,

## OUVRAGES

André, Valérie, Lemarchand, Philippe et al., *La décolonisation britannique*, Neuilly-sur-Seine, Atlante, 2014.

Bache, Ian et Flinders, Matthew (Eds) *Multi-level Governance*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

Barjot Dominique et Jacques Frémeaux (Eds.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires*, Afrique, Antilles, Asie (années 1850-années 1950), Paris, CNED-Sedes/A. Colin, 2012.

Berman, Harold J., *Law and Revolution*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1983.

Best, Lloyd et Levitt, Kari, *Pure Plantation Economy*, Institute of International Relations, Trinidad, University of the West Indies, 1975.

Cairney, Paul, *Understanding Public Policy, Theories and Issues*, Hampshire et New York, Palgrave Macmillan, 2012.

Chavance, Bernand, *L'économie institutionnelle*, Paris, Ed. La Découverte, 2012.

Chenery, Holly, *Structural Change and Development Policy*, Oxford, Oxford University Press, 1979.

Coquet-Mokoko Cécile et Trevor Harris (Eds), *Crafting Identities, Remapping Nationalities: the English-Speaking World in the Age of Globalization*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2012.

Damaska, Mirjan R., *The Faces of Justice and State Authority*, New Haven, CT, Yale University Press, 1986.

Davis Richard, Trevor Harris et Philippe Vervaecke, *La Décolonisation britannique : perspectives sur la fin d'un empire, 1919-1984*, Paris, Editions Fahrenheit, 2012.

- Dawson, John P., *A History of Lay Judges*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1960.
- Douglass North, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge and New York, Cambridge University Press, 1990.
- Droz, Bernard, *Histoire de la décolonisation au XXe siècle*, Paris, Points, 2009.
- Durkheim, Emile, *The Elementary Forms of Religious Life (Les formes élémentaires de la vie religieuse)*, New York: Collier Books, (Original work published 1912), 1961.
- Flinders, Matthew, Gamble, Andrew, Hay, Colin et Kenny, Michael (Eds.) *The Oxford Handbook of British Politics*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2009.
- François Dumasy, Odile Goerg et Xavier Huetz de Lempis, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires*, Paris, Bréal, 2012.
- Gainot, Bernard, *L'empire colonial français de Richelieu à Napoléon*, Paris, Armand Colin, 2015.
- Hobson John A., *Imperialism: A Study*, New York, James Pott et Co., 1902
- Klein Jean-François et Claire Laux (Eds.), *Sociétés impériales en situations coloniales. Afriques, Asies, Antilles (années 1850-années 1950)*, Paris, Ellipses, 2012.
- Ly Tio Fane Pineo, Huguette, *La diaspora chinoise dans l'Océan Indien Occidental*, Aix-en-Provence, Greco Océan Indien, 1981.
- Manning, Patrick, *Francophone Sub-Saharan Africa. 2ème édition.* Cambridge, UK, Cambridge University Press, 1998.
- March, James, G., et Simon, Herbert, A., *Organizations*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2<sup>nd</sup> edition, 1993.
- Mill, John S., *Principles of Political Economy*, London, W.J. Ashley ed., 1909.
- Mitchell, Brian R., *European Historical Statistics, 1750-1975*, New York, Facts on File, 1980.
- Mitchell, William, *An Essay on the Early History of the Law Merchant*, New York, Burt Franklin Press, 1969.
- Murphy, Philip, *Monarchy et The End of the Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- North, Douglass C., *Institutions Institutional Change and Economic Performance*,
- Prescott, William H., *Prescott's Histories : The Rise and Decline of the Spanish Empire*, New York, Viking Press, 1963.
- Rapoport Michel (Ed.), *La Décolonisation britannique, 1919-1984*, Paris, Atlande, 2012.
- Reynolds, Susan, *Fiefs and Vassals: The Medieval Evidence Reinterpreted*, Oxford, UK, Oxford University Press, 1994.
- Rimmer, Douglas, *Staying Poor : Ghana's Political Economy 1950-1990*, Oxford, Pergamon Press for the World Bank, 1992.
- Scott, William R., *Institutions and Organizations*, Los Angeles, Sage Publications, 2013.
- Surun Isabelle (Ed.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires, Afrique, Antilles, Asie*, Paris, Atlande, 2012.
- Torrent Mélanie, *British Decolonization (1919-1984): The Politics of Power, Liberation and Influence*, Paris, CNED-PUF, 2012.
- Tracy, James D., *The Rise of Merchant Empires: Long Distance Trade in the Early Modern World*, Cambridge and New York, Cambridge University Press, Vol. II, 1993.

- . *A Financial Revolution in the Hapsburg Netherlands: Renters and Rentiers in the Country of Holland, 1515-1565*, Berkeley, University of California Press, 1985.
- von Thunen, Heinrich, *Der isolierte Staat* [1826], 3rd ed., Vol.2, Pt. 2, traduction de B.F. Hoselitz, reproduit par Chicago University, the Comp. Educ. Centre, 1875, pp. 140-152.
- Weber, Max, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2003.

## **RAPPORTS**

- Beveridge, William, *Social Insurance and Allied Services*, London, H.M.S.O, 1942.
- Dollar, David et Kraay, Aart, « *Institution, Trade and Growth* », World Bank Conference Series on Public Policy, Washington, World Bank, April 2002.
- Kaufmann, Daniel, Aart, Kraay et Mastruzzi, Massimo, *Governance Matters: Governance Indicators for 1996-2002*, Washington, The World Bank, 2004.
- Levchenko, Andrei A., « *Institutional Quality and International Trade* », IMF Working Paper WP/04/231, 2004.
- The Economist Intelligence Unit Limited, *Democracy Index 2014*, London, 2015.

## **DOCUMENTS DE TRAVAIL**

- Bossuroy, Thomas et Cogneau, Denis, « *Social Mobility and Colonial Legacy in Five African Countries* », Document de travail DIAL, Paris, 2008.
- Engerman, Stanley L. et Sokoloff, Kenneth L., « *Colonialism, Inequality and Long-run Paths of Development* » NBER Working Paper 11057, 2005, pp.1-34.
- Jütting, Johannes, « *Institutions and Development: A Critical Review* », Working Paper No.210, Paris, OECD Development Centre, juillet 2003.
- Naritomi, Joana, Soares, Rodrigo R. et Assunção, Juliano J., « *Institutional Development and Colonial Heritage within Brazil* », IZA DP No. 4276, 2009, [En ligne], consulté le 24 avril 2015, URL: <http://ftp.iza.org/dp4276.pdf>.
- Rodrik, Dani, « *Institutions For High-Quality Growth : What They Are and How To Acquire Them* », NBER Working Paper, No W7540, 2000.
- Sachs, Jeffrey D., « *Institutions Don't Rule: Direct Effects of Geography on Per Capita Income* », NBER Working Paper No.9490, Cambridge, Massachusetts, February 2003.

## **ARTICLES SCIENTIFIQUES**

- Acemoglu, Daron, Johnson, Simon et Robinson, James A., « *The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation* », *American Economic Review*, décembre, Vol. 91, No.5, 2001, pp.1369-1401.
- . « *Reversal of Fortunes: Geography and Institutions in the Making of the Modern World Income Distribution* », *Quarterly Journal of Economics*, novembre, Vol.117, No.4, 2002, pp.1231-1294.
- Acemoglu, Daron, Johnson, Simon et Robinson, James A., « *The Rise of Europe: Atlantic Trade, Institutional Change and Economic Growth* », *American Economic Review*, Vol. 95, No.3, 2005, pp.546-579.

- Alonso, José A., « Colonisation, Institutions and Development: New Evidence », *Journal of Development Studies*, juillet, Vol. 47, No. 7, 2011, pp.937-958.
- . « Inequality, Institutions and Progress: a Debate between History and the Present », *CEPAL Review*, décembre, Vol. 93, 2007, pp.61-80.
- Austin, Gareth, « Développement économique et legs coloniaux en Afrique », *Revue internationale de politique de développement* [En ligne], 1 | 2010, mis en ligne le 11 mars 2010, consulté le 20 octobre 2012. URL: <http://poldev.revues.org/135>; DOI: 10.4000/poldev.135.
- Best, Lloyd, « A Model of Pure Plantation Economy », *Social and Economic Studies*, Vol. 17, No.3, 1968, pp.283-326.
- Brunschwig, Henri, « Colonisation-Decolonisation. Essai sur le vocabulaire usuel de la politique coloniale » *Cahiers d'études africaines*, Vol. 1, Cahier1, 1960, p.44-54.
- . « Histoire de la colonisation », *Revue Historique*, Paris, PUF, T.214, Fasc.1, 1955, pp. 68-105.
- Chongg, Alberto. et Zanforlin, Luisa, « Law tradition and institutional quality: some empirical evidence », *Journal of International Development*, Vol. 18, No. 8, 2000, pp.1057-1068.
- Collignon, Béatrice « Note sur les fondements des postcolonial studies », *EchoGéo* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 01 juin 2007, consulté le 22 septembre 2014. URL : <http://echogeo.revues.org/2089> ; DOI : 10.4000/echogeo.2089.
- Djankov, Simeon, La Porta, Rafael, Lopez-de-Silanes, Florencio et Shleifer, Andrei, « The Regulation of Entry », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 117, 2002, pp.1-37.
- Domenach, Jean-Luc, « Hongkong : le départ à l'anglaise », *La fin des empires coloniaux: de Jefferson à Mandela*, Paris, Les collections de l'Histoire No. 49, 2010, p.61.
- Easterly, William, « Can Institutions Resolve Ethnic Conflict », *Economic Development and Cultural Change*, Vol.49, No. 4, 2001, pp.687-706.
- Engerman Stanley L. et Sokoloff, Kenneth L., « Colonisation and Development » *Economic History of Developing Regions*, Vol. 27, No.1, 2012, pp.28-40.
- Feyrer, James et Sacerdote, Bruce, « Colonialism and Modern Income: Islands as Natural Experiments », *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 91, No. 2, 2009, pp. 245-262.
- Glaeser, Edward L. et Shleifer, Andrei, « Legal Origins », *The Quarterly Journal of Economics*, Massachusetts, Vol. 117, No. 4, 2002, pp. 1193-1229.
- Harris Trevor et Susan Finding (Eds.), « Cultures coloniales et postcoloniales, et décolonisation », *Cahiers du MIMMOC* 10 (septembre 2013) <http://mimmoc.revues.org>
- Hergueux, Jérôme, « How Does Religion Bias the Allocation of Foreign Direct Investment? The Role of Institutions », *International Economics*, Vol. 4, No. 128, 2011, pp.1-26.
- Hodgson, Geoffrey M., « What are institutions? » *Journal of Economic Issues*, Vol.XL No.1, mars 2006.
- La Porta, Rafael, Lopez-de-Silanes, Florencio et Shleifer, Andrei, « The Economic Consequences of Legal Origins », *Journal of Economic Literature*, Vol. 46, 2008, pp.285-332.
- . « Government Ownership of Banks », *Journal of Finance*, Vol. 57, 2002, pp.265-301.

- La Porta, Rafael, Lopez-de-Silanes, Florencio, Shleifer, Andrei et Vishny, Robert W., « The quality of government », *Journal of Law, Economics and Organization*, mars, Vol. 15, 1999, pp. 222-279.
- . « Law and Finance », *Journal of Political Economy*, Vol. 106, 1998, pp. 1113-1155.
- . « Legal determinants of External Finance », *Journal of Finance*, Vol. 52, 1997, pp. 1131-1150.
- Lemprière Annick, « La désintégration de l'Empire espagnol, 1808-1898 », *Monde(s)*, Vol.2, No.2, 2012, pp.181-188
- Levinson, Nanette, S. et Asahi, Minoru, « Cross-national Alliances and Interorganizational Learning », *Organizational Dynamics*, Vol. 24, No. 2, 1995, pp.50-63.
- Milgrom, Paul R., North, Douglass C. et Weingast, Barry R., «The Role of Institutions in the Revival of Trade: The Medieval Law Merchant, Private Judges and the Champagne Fairs », *Economics and Politics*, mars, Vol.2, 1990.
- North, Douglass C., « Institutions », *The Journal of Economic Perspectives*, Vol.5, No.1, 1991, pp 97-112.
- North, Douglass C., et Weingast, Barry R., « The Evolution of Institutions Governing Public Choice in 17th Century England », *Journal of Economic History*, novembre, Vol.5, 1989, pp. 172-200.
- Ogg, Jim, « A Brief Profile of the New British Establishment », *The Political Quarterly Publishing*, Vol. 77, Issue Supplement S1, 2006, pp.81-89.
- Potter, David C., « Manpower Shortage and the End of Colonialism : The Case of the Indian Civil Service », *Modern Asian Studies*, Vol. 7, No.1, 1973, pp.47-73.
- Rodrik, Dani, Subramanian, Arvind et Trebbi, Francesco, « Institutions Rule: The Primacy of Institutions Over Geography and Integration » *Journal of Economic Growth*, Vol. 3. No. 2, 2004, pp.131-165.
- Scott, William R., « Reflections: The Past and Future of Research on Institutions and Institutional Change », *Journal of Change Management*, mars, Vol. 10, No. 1, 2010, pp.5-21.
- von Zedtwitz, Maximilian, « Organizational Learning through Post-project Reviews in R&D », *R&D Management*, Vol. 32, No. 3, 2002, pp.255–268.
- Vidal, Cécile, « Amériques : la fin de l'empire français », *La fin des empires coloniaux: de Jefferson à Mandela*, Paris, Les collections de l'Histoire No. 49, 2010, p.24.
- Williamson, Oliver E., « The New Institutional Economics: Taking Stock, Looking Ahead », *The Journal of Economic Literature*, Vol. 38, No. 3, 2000, pp.595-613.

## **PORTAILS INSTITUTIONNELS**

- Afrique Caraïbe, Pacifique (ACP), [En ligne], consulté le 25 octobre, URL : <http://www.acp.int/fr/>
- Commonwealth Secretariat, [En ligne], Consulté le 12 octobre 2015, URL: <http://www.commonwealthfoundation.com/updates/18ccem-conference-commonwealth-education-ministers>.
- Legacies of British Slave-ownership, [En ligne], consulté le 4 octobre 2016, URL: <https://www.ucl.ac.uk/lbs/>.

- Service européen pour l'action extérieure, « APE et sucre : ce qu'il faut savoir » communiqué de presse, [En ligne], consulté le 27 juin 2016, URL : [http://eeas.europa.eu/delegations/cote\\_ivoire/documents/eu\\_cote\\_ivoire/ape\\_suc\\_re\\_fr.pdf](http://eeas.europa.eu/delegations/cote_ivoire/documents/eu_cote_ivoire/ape_suc_re_fr.pdf).
- The Freedom House, [En ligne], Consulté le 14 juin 2015, URL : <https://freedomhouse.org/report-types/freedom-world#.VYp2Yvntmkp>.
- Transparency International, [En ligne], Consulté le 23 juin 2015, URL : <http://www.transparency.org/cpi2014/results>.
- US Department of State, Office of the Historian, [En ligne], consulté le 15 août 2015, URL: <https://history.state.gov/milestones/1801-1829/monroe>.

## **TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE**

### **OUVRAGES**

- Amsden, Alice H. et Chu, Wan-Wen, *Beyond Late Development: Taiwan's Upgrading Policies*, Cambridge Massachusetts, The MIT Press, 2003.
- Apostolopoulos, Yorghos et Gayle, Dennis J. (Eds.), *Island Tourism and Sustainable Development: Caribbean, Pacific and Mediterranean Experiences*, Westport, CT, Praeger Publishers, 2002.
- Bell, Daniel, *The Coming of Post-Industrial Society*, New York, Basic Books, 1973.
- Chenery, Holly, Sherman Robinson et Moshe Syrquin, *Industrialization and Growth*, Oxford, Oxford University Press, 1986.
- Cohen, Stephen D., *Multinational Corporations and Foreign Direct Investment: Avoiding Simplicity, Embracing Complexity*, Oxford and New York, Oxford University Press, 2007.
- Conway, Gordon et Waage, Jeff, *Science and Innovation for Development*, London, UK, Collaborative on Development Sciences, 2010.
- Drèze, Jean et Sen, Amartya, *India: Economic Development and Social Opportunity*, Delhi, Oxford University Press, 1995.
- Drucker, Peter, *Post-Capitalist Society*, New York, Harper Bus, 1993.
- Fisher, Irving, *The Nature of Capital and Income*, New York, Macmillan, 1906.
- Gibbons, Michael, Limoges, Camille, Nowotny, Helga, Schwartzman, Simon, Scott, Peter et Trow, Martin, *The New Production of Knowledge: The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, London, Sage Publications, 2002.
- Hopkins, Antony G., *An Economic history of West Africa*. Londres: Longman, 1973.
- Huart, Jean-Marc, *Croissance et développement économique*, Rosny, Bréal éditions, 2003.
- King, Kenneth et McGrath, Simon A., *Knowledge for Development ? : Comparing British, Japanese, Swedish and World Bank Aid*, Londres et New York, Zed Books, 2004.
- Kuznets, Simon (dir.), *Income and Wealth in the United States*, London, Bowes et Bowes, 1952.
- Lexis-Cameron, Acolla et Roberts, Sherma (Eds.), *Marketing Island Destinations. Concepts and Cases*, New York, Elsevier, 2010.
- Lopez, Robert S., et Raymond, Irving W., *Medieval Trade in the Mediterranean World*, New York: Columbia University Press, 1955.

- Machlup, Fritz, *The Production and Distribution of Knowledge in the United States*, 1962, New Jersey, Princeton University Press, 1973
- Marshall, Alfred, *Principles of Economics*, London, 8th ed. App. E, 1930.
- Massiéra, Alain, *De la croissance économique au développement durable*, Paris, l'Harmattan, 2010.
- Nonaka, Ikujiro et Takeuchi, Hirotaka, *The Knowledge-Creating Company*, New York, Oxford University Press, 1995.
- Pavitt, K., *International Patterns of Technological Accumulation*, London, Croom Helm, 1987.
- Robbins, Lionel, *An Essay on the Nature and Significance of Economic Science*, London, MacMillan and Co., 1935.
- Rostow, Walt W., *The Stages of Economic Growth.*, London, Macmillan, 1959.
- Schumpeter, Joseph A., *The Theory of Economic Development. An Inquiry into Profits, Capital, Credit, Interest, and the Business Cycle [1911]*, New Brunswick et Londres, Transaction Publishers, 1983.
- Sen, Amartya, *Un nouveau modèle économique : Développement, justice, liberté*, Titre original : *Development as Freedom*, 1999, Traduction de Michel Bessières, Paris, Ed. Odile Jacob, 2003.
- Smith, Adam, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, 1776, Oxford, Clarendon, ed. R.H. Campbell and A. S. Skinner, Vol.1, 1976.
- The Royal Society, *Knowledge, Networks and Nations: Global Scientific Collaboration in the 21st century*, London, 2011.
- von Glasersfeld, Ernst, *The Construction of Knowledge, Contributions to Conceptual Semantics*, Salinas, CA, Intersystems Publications, 1987.

## CHAPITRES D'OUVRAGES COLLECTIFS

- Acemoglu, Daron, Johnson, Simon et Robinson, James A., « Understanding Prosperity and Poverty: Geography, Institutions and the Reversal of the Fortune », in Banerjee Abhijit V., Bénabou Roland et Mookherjee, Dilip (eds.), *Understanding Poverty*, Oxford and New York, Oxford University Press, 2006, pp.19-36.
- Arrow, Kenneth, « Economic Welfare and the Allocation of Resources for Invention » in NBER, *The Rate and Direction of Inventive Activity: Economic and Social Factors*, New Jersey, Princeton University Press, 1962, pp.609-626.
- Eichengreen, Barry, Hausmann, Ricardo et Panizza, Ugo, « The Pain of Original Sin » in Eichengreen, Barry et Hausmann, Ricardo (Eds.) *Other People's Money: Debt Denomination and Financial Instability in Emerging Market Economics*, Chicago, University of Chicago Press, 2004, pp.26-288.
- Koopmans, Tjalling C. et Montias, John M., « On the Description and Comparison of Economic Systems », in Eckstein, Alexander (Ed.), *Comparison of Economic Systems: Theoretical and Methodological Approaches*, Berkeley, CA, University of California Press, 1971, pp. 27-78.

## RAPPORTS

- Banque mondiale, *World Development Indicators 2013*, Washington, Banque mondiale, 2013.

- . *Measuring Knowledge in the World's Economies*, Washington, World Bank, 2012.
- . *Voice for the World's Poor : Selected Speeches and Writings of World Bank President James D. Wolfensohn, 1995-2005*, Washington, Banque mondiale, 2005.
- . *World Development Report 1998/1999: Knowledge for Development*, New York, Oxford University Press, 1998.
- . *World Development Report 1993*, New York, Oxford University Press, 1993.
- Brinkley, Ian, *Defining the Knowledge Economy*, The Work Foundation, London, 2006.
- Commission européenne, *Le Fonds européen de développement en quelques mots*, Luxembourg, Office des Publications officielles des Communautés européennes, 2002.
- Denison, Edward, F., *Sources of Economic Growth in the United States*, Washington, Committee for Economic Development, 1962.
- Office for National Statistics, *Measuring National Well-being, Education and Skills*, London, 2011.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), *Supporting Investment in Knowledge Capital, Growth and Innovation*, Paris, OCDE, 2013.
- . *Skills for Innovation and Research*, Paris, OCDE, 2011.
- . « L'économie fondée sur le savoir », OCDE/GD(96)102, Paris, OCDE, 1996.
- Organisation des Nations unies (ONU), *Small Island Developing States: Small Islands Big(ger) Stakes*, UN-OHRLLS, New York, 2011, pp.2-3.
- Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), *Rapport Mondial sur le Développement Humain 1990*, Paris, Economica, 1990.
- World Economic Forum (WEF), *Africa Competitiveness Report 2015*, Geneva, 2015.
- . *The Global Competitiveness Report 2013-2014*, Genève, WEF, 2013.
- . *The Global Competitiveness Report 2014-2015*, Genève, WEF, 2014.
- World Intellectual Property Organisation (WIPO), *Global Innovation Index 2015*, Genève, WIPO, 2015.

## DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Blanden, Jo, Gregg, Paul et MacMillan, Lindsey, « Intergenerational Persistence in Income and Social Class: the Impact of Within-group Inequality » CMPO Working Paper 10/230, Bristol, 2010.
- Blomstrom, Magnus, Lipsey, Robert E., et Zejan, Mario, « What Explains Growth in Developing Countries? ». NBER Discussion Paper 4132, 1994.
- Conceição, Pedro et Marone, Heloisa, « Characterizing the 21st Century First Commodity Boom: Drivers and Impact », UNDP/ODS Working Paper, New York, UNDP et ODS, 2008.
- Fantom, Neil et Serajuddin, Umar, « The World Bank's Classification of Countries by Income », WPS7528, Washington, WBG, 2016.
- Herrero, Alisa et Knoll, Anna, « La mise en œuvre du Programme pour le changement. Une analyse indépendante de la programmation nationale du 11<sup>e</sup> FED : conclusions principales », ECDPM, Note d'information No. 77, 2015, pp.1-15.
- Laporte, Bruno, « The Knowledge Bank in Action », Présentation powerpoint de la Banque mondiale sur le thème « Knowledge Sharing at the World Bank », 8 octobre 2004, (En ligne], consulté le 27 juillet 2016, URL: <http://siteresources.worldbank.org/WBI/Resources/KnowledgeBankOct2004.pdf>

- ONU, « Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) », Études statistiques Série M No.4/Rev.4, 2009.
- . « International Standard Industrial Classification of All Economic Activities, Revision 4 », Statistical papers Series M No.4/Rev 4, 2008.
- Pak, Simon L. et Zdanowicz, John .S., « US Trade with the World: An Estimate of 2001 Lost US Federal Income Tax Revenues due to Over-Invoiced Imports and Under Invoiced Exports », 2002, Research Paper, [En ligne], consulté le 15 juillet, 2013, URL: <http://dorgan.senate.gov/newsroom/extras/pak-zdan.pdf>.
- Ramdo, Isabelle, « Resource-Based Industrialisation in Africa: Optimising Linkages and Value Chains in the Extractive Sector », European Centre for Development Policy Management, Discussion Paper No.179, 2015.
- UE et ACP, Intra-ACP Cooperation – 10<sup>th</sup> EDF. Strategy Paper and Multiannual Indicative Programme 2008-2013, Bruxelles, Commission européenne, 2011.

## ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Alkerma, Leontine, Jones, Gavin W. et Lai, Cynthia U.R., « Levels of Urbanisation in the World's Countries: Alternative Estimates », *Journal of Population Research*, Vol. 30, No. 4, 2013, pp.291-304.
- Artus, Patrick, « Croissance endogène : revue des modèles et tentatives de synthèse », *Revue économique*, 1993, pp.189-227.
- Azelos, Martine, « L'économie de la connaissance aux États-Unis : concepts, institutions, territoires », *Revue LISA/Lisa e-journal*, vol. 14, No. 1, 2016, p.3. [En ligne], consulté le 28 février 2016, URL :<http://lisa.revues.org/8838> ; DOI : 10.4000/lisa.8838.
- Balassa, Bela, « The Process of Industrial Development and Alternative Development Strategies », *Essays in International Finance*, No. 141, 1980.
- Blomstrom, Magnus et Sjöholm, Fredrik, « Technology Transfer and Spillovers : Does Local Participation with Multinationals Matter? », *European Economic Review*, Vol. 43, 1999, pp.915-923.
- Cantwell, John, « The Reorganisation of European Industries after Integration: Selected Evidence on the Role of Transnational Enterprise Activities », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 26, No. 2, 1987, pp.1327-1351.
- Carbone, Maurizio, « Revue de l'ouvrage de Kenneth King et Simon Mc Grath Knowledge for Development? », *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 43, No.1, 2005, p.150.
- Carbonnier, Gilles, « La malédiction des ressources naturelles et ses antidotes » *La Revue internationale et stratégique*, Vol. 3, No. 91, 2013, pp.38-48.
- Chouraqui, Jean-Claude, « La dette publique dans une perspective à moyen terme », *Revue économique de l'OCDE*, No.7, 1986, pp.112-167.
- Coase, Ronald, « The Problem of Social Cost », *Journal of Law and Economics*, Octobre, Vol. III, 1960.
- Cole, Matthew, Elliott, Robert J. and Fredriksson, Per G., « Endogenous Pollution Havens: Does FDI Influence Environmental Regulations? » *Scandinavian Journal of Economics*, Vol.108, No.1, 2006, pp. 157-178.
- Djankov, Simeon, La Porta, Rafael, Lopez-de-Silanes, Florencio et Shleifer, Andrei, « The Regulation of Entry », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 117, 2002, pp.1-37.

- Earl, Michael, « Knowledge Management Strategies: Toward a Taxonomy », *Journal of Management Information Systems*, Vol. 18, No. 1, 2001, pp. 215– 233.
- Easterly, William et Levine, Ross, « Tropics, Germs and Crops: How Endowments Influence Economic Development », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 50, No. 1, 2003, pp.3-39.
- Granovetter, Mark, « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, Vol. 91, No.3, 1985, pp. 481-510.
- Hausmann, Ricardo et Rodrik, Dani, « Economic Development as Self-Discovery », *Journal of Development Economics*, Vol. 2, No. 72, 2003, pp.603-633.
- Johnson, Harry G., « The Political Economy of Opulence », *The Canadian Journal of Economic and Political Science/Revue canadienne d'Economie et de Sciences Politiques*, New York, Wiley, Vol.26, No.4, 1960, pp.552-564.
- Kuntsche, Emmanuel, Rehm, Jürgen et Gmel, Gerhard, « Characteristics of Binge Drinkers in Europe », *Social Science et Medicine*, Volume 59, No.1, 2004, pp. 113 – 127.
- Kuznets, Simon, « Modern Economic Growth : Findings and Reflections », *The American Economic Review*, Vol. 63, No.3, 1973, pp.247-258.
- Lewis, Arthur, « Economic Development with Unlimited Supplies of Labour », *The Manchester School*, Vol. 22, No. 5, 1954, pp.139-191.
- Mansfield, Edwin et Romeo, Anthony, « Technology Transfer to Overseas Subsidiaries by US-Based Firms », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol.95, No.4, 1980, pp.737-750.
- Mosley, Laura and Uno, Saika, « Racing to the Bottom or Climbing to the Top? Economic Liberalization and Collective Labor Rights », *Comparative Political Studies*, No.40, 2007, pp.923-948.
- Perroux, François, « Les blocages de la croissance et du développement. La croissance, le développement, les progrès, le progrès (définitions) », *Tiers-Monde*, Vol. 7, No. 26, 1966, pp.239-250.
- Powell Walter, W. et Snellman Kaisa, « The Knowledge Economy », *Annual Review of Sociology*, Vol.30, 2004, pp.199-220.
- Romer, Paul, « Two Strategies for Economic Development : Using Ideas and Producing Ideas », *Proceedings of the Annual Conference on Development Economics*, Washington D.C, 1992.
- . « Increasing Returns and Long-Run Growth », *Journal of Political Economy*, Vol. 94, No. 5, 1986, pp.1002-1037.
- Sachs, Jeffrey D. et Warner, Andrew, « The Curse of Natural Resources », *European Economic Review*, Vol. 45, 2001, pp.827-838.
- . « Sources of Slow Growth in African Economies », *Journal of African Economies*, Vol. 6, 1997, pp.335-376.
- . « Economic Reform and the Process of Global Integration (with comments and discussion ) », *Brookings Papers on Economic Activity*, No. 1, 1995, pp.1-118.
- Shan, Jordan, « A Macroeconomic Model of Income Disparity in China », *International Economic Journal*, Vol.16, No. 2, 2002, pp.47-63.
- Solow, Robert, « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, Vol.70, No. 1, 1957, pp.65-69.
- Teo, Thompson S. H. et Lim, Vivien K.G., « Singapore – An ‘Intelligent Island ‘ :Moving from Vision to Reality with Information Technology », *Science and Public Policy*, Vol.26, No.1, 1999, pp. 27-36.

Tirpak, Thomas, M., « Five Steps to Effective Knowledge Management », *Research-Technology Management*, Vol. 48, No.3, 2005, pp.15–16.

## **PORTAILS INSTITUTIONNELS**

Banque mondiale, Base de données, [En ligne], consulté le 3 octobre 2015, URL: <http://donnees.banquemondiale.org/>

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), base de données, [En ligne], consulté le 7 mai 2016, URL : <http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx>.

Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales. [En ligne], Consulté le 13 août 2015, URL : <http://esa.un.org/unpd/wup/Country-Profiles/>

Organisation des Nations Unies, Conseil économique et social [En ligne], consulté le 25 juin 2016, pp.30-31, URL: <http://www.refworld.org/pdfid/3f6c9a654.pdf>.

Parlement européen, [En ligne], consulté le 15 juillet 2016, URL : [http://www.europarl.europa.eu/summits/lis1\\_fr.htm](http://www.europarl.europa.eu/summits/lis1_fr.htm).

Penn World Table Statistics (v.6.3), [En ligne], consulté le 15 juin 2016, URL : <http://datacentre2.chass.utoronto.ca/pwt/>.

United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), base de données, [En ligne], consulté le 18 juin 2013, URL : <http://unctadstat.unctad.org/>.

United Nations Statistics Division, [En ligne], consulté le 13 octobre 2016, URL : <http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/regcst.asp?Cl=27?>

## **MONDIALISATION ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER**

### **OUVRAGES**

Berger, Suzanne, *Notre première mondialisation*. Paris, Ed. Seuil, 2003.

Blomström, Magnus, « The Economics of International Investment Incentives », *International Investment Perspectives*, Paris OCDE, 2002.

Bresser-Pereira, Luiz Carlos, *Mondialisation et compétition. Pourquoi certains pays émergents réussissent et d'autres non*, Paris, La Découverte, 2009.

Buckley, Peter et Casson, Mark, *The Future of the Multinational Enterprise*, London, The Macmillan Press, 1976.

Caves, Richard E., *Multinational Enterprise and Economic Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

Cohen, Stephen D., *Multinational Corporations and Foreign Direct Investment: Avoiding Simplicity, Embracing Complexity*, Oxford and New York, Oxford University Press, 2007.

Dunning, John H. et Lundan, Sarianna M., *Multinational Enterprises and the Global Economy*, Wokingham, Addison-Wesley Publishing Company, 1992.

Dunning, John H., *Explaining International Production*. Londres: Unwin Hyman, 1988.

---. *International Production and the Multinational Enterprise*, London, Allen and Unwin, 1981.

- Gallagher, Kevin P. et Zarsky, Lyuba, *The Enclave Economy: Foreign Investment and Sustainable Development in Mexico's Silicon Valley*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press, 2007.
- Gastra, Femme S., *The Dutch East India Company: Expansion and Decline*, Zutphen: Walbeug Press, 2003.
- Hymer, Stephen, *The Multinational Corporation: A Radical Approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.
- Kindleberger, Charles, *Multinational excursions*, Cambridge, Mass, MIT Press, 1984.
- . *American Business Abroad*, New Haven, Yale University Press, 1969.
- Kojima, Kiyoshi., *Direct Foreign Investment: A Japanese Model of Multinational Business Operations*, London, Croom Helm, 1978.
- Lall, Sanjaya, *The New Multinationals: The Spread of Third World Enterprises*, Chicester, John Wiley, 1983.
- Lexis-Cameron, Acolla et Roberts, Sherma (Eds.), *Marketing Island Destinations. Concepts and Cases*, New York, Elsevier, 2010.
- Lopez, Robert S., et Raymond, Irving W., *Medieval Trade in the Mediterranean World*, New York: Columbia University Press, 1955.
- Parry, Thomas, *The Multinational Enterprise: International Investment and Host Country Impact*, Greenwich, Jai Press, 1980.
- Pavitt, K., *International Patterns of Technological Accumulation*, London, Croom Helm, 1987.
- Peyronel, Valérie, Coron, Catherine et Hollander, Régine (Eds.), *La crise financière et les économies du monde anglophone*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2010.
- Porter, Michael E., *The Competitive Advantage of Nations*, New York, The Free Press, 1990.
- Rodrigue, Jean-Paul, *L'Espace économique mondial : les économies avancées de la mondialisation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000.
- Wells Jr., Louis T., « Mobile Exporters: New Foreign Investors in East Asia » in Kenneth A. Froot, *Foreign Direct Investment*, Chicago, University of Chicago Press, 1993.

## CHAPITRES D'OUVRAGES COLLECTIFS

- Aliber, Robert, « A Theory of Direct Foreign Investment » in Kindleberger, Charles P. (Ed.), *The International Firm*, Cambridge, Mass, MIT Press, 1970, pp. 17-34.
- Cardoso, Eliana A. et Rudiger, Dornbusch, « Foreign Private Capital Flows », in *Handbook of Development Economics*, Vol. 2, Amsterdam, Elsevier Science Publishers B.V., 1989.
- Markusen, James R., « The theory of the multinational enterprise: A common analytical framework », in Ramsetter, Eric D. (Ed.), *Direct foreign investment in Asia's developing economies and structural change in the Asia-Pacific region*, Westview, Boulder, 1991, pp.11-32.
- McClain, David, « Foreign direct investment in the United States, old currents, new waves and the theory of direct investment », in Kindleberger, Charles P. et Audretsch David B. (Eds.), *The Multinational Corporation in the 1980s*, Cambridge, The MIT Press, 1983, pp.278-334.
- McNeil, Lawrence R., « Foreign Direct Investment in the United States : New Investments in 2006 » in Bureau of Economic Analysis, *Survey of Current Business*, Washington, USA, 2007, pp.44-51.

- Ozawa, Terutomo, « Japanese Multinationals » in Bürgenmeier, Beat et Muchielli, Jean-Louis (Eds.) *Multinationals and Europe*, London, Routledge, 1992, pp.135-154.
- Page, Sheila, « South-North Investment by Developing Countries in the EC: A sign of the Emergence of New Investors » in Hickman, Bert G. and Klein, Lawrence (Eds), *Link 1991-1992 Proceedings*, Singapore and New Jersey, World Scientific, 1998, pp.210-230.
- Rodrik, Dani, « Labor Standards in International Trade: Do They Matter and What Do We Do About Them? » in Lawrence, Robert Z., Rodrik, Dani and Whalley, John (Eds.), *Emerging Agenda for Global Trade: High Stakes for Developing Countries*, Washington DC, John Hopkins University Press, 1996, pp. 35-80.
- Tarzi, Shah M., « Third World Governments and Multinational Corporations: Dynamics of Host's Bargaining Power » in Frieden, Jeffrey A. et Lake, David A., *International Political Economy: Perspectives on Global Power and Wealth*, London and New York, Routledge, 2003, 4th edition, pp.156-166.

## RAPPORTS

- Banque mondiale, *Doing Business 2015*, Washington, Banque mondiale, 2014.
- . *Special Economic Zones. Progress, Emerging Challenges and Future Directions*, Washington, World Bank, 2011.
- . *Investing Across Borders 2010*, Washington, World Bank, 2010.
- Blomström, Magnus, « The Economics of International Investment Incentives » in OCDE, *International Investment Perspectives*, Paris, OECD, 2002.
- Bureau of Industry Economics (BIE), *Investment Abroad by Australian Companies, Issues and Implications*, Canberra, Australian Government Publishing Service, Report 95/19, 1995, pp.31-34.
- Clay, Jason, « International Business and Poverty Reduction: A Case Study of Unilever in Indonesia », An Oxfam GB, Novib, Unilever, and Unilever Indonesia joint research project, 2005, [En ligne], consulté le 12 juillet 2013, URL: [http://www.oxfam.org.uk/what\\_wedo/issues/livelihoods/downloads/unilever.pdf](http://www.oxfam.org.uk/what_wedo/issues/livelihoods/downloads/unilever.pdf).
- Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), *WIR 2015: Reforming International Investment Governance*, New York and Geneva, UN, 2015.
- .« PEID: Problèmes rencontrés en matière de transport et de logistique commerciale », *Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce*, 3<sup>e</sup> session, CNUCED, Genève, 2014.
- . *Investment Country Profiles: India*, New York et Genève, mars 2013
- . *World Investment Report 2013: Global Value Chains: Investment and Trade for Development*, New York et Genève, 2013.
- . *WIR 2012: Towards a New Generation of Investment Policies*, Geneva, UN, 2012.
- . *WIR 2009: Transnational Corporations, Agricultural Production and Development*. New York and Geneva, 2009.
- . *World Investment Directory: Volume X, Africa 2008*, New York et Genève, ONU, 2008.
- . *WIR 2005: Transnational Corporations and the Internationalisation of RetD*, New York and Geneva, UN, 2005.
- . *WIR 2004: the Shift Towards Services*, Geneva, UNCTAD, 2004.

- .WIR 2003: FDI Policies for Development: National and International Perspective, New York et Genève, UN, 2003.
- .WIR 1998: Trends and Determinants, New York et Genève, UNCTAD, 1998.
- Council of Economic Advisors of the President, Economic Report of the President , Washington, US Govt Printing Office, 2004.
- NCDO, « Economic Impact Assessment model: local economic impact of the Sierra Leone Brewery Limited, a Heineken operating company », 2006, [En ligne], consulté le 16 août 2013, URL: <http://www.ncdo.nl/docs/uploads/Onderzoek20.pdf>.
- Office for National Statistics, Measuring National Well-being, Education and Skills, London, 2011.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), Rapport de l'OCDE sur la corruption transnationale : une analyse de l'infraction de corruption d'agents publics étrangers, Paris, OCDE, 2014.
- . Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux: 4<sup>e</sup> édition, 2008, Paris, OCDE, 2008.
- .Les indicateurs de la mondialisation économique 2005, Paris, OCDE, 2005.
- .« Liste de critères pour apprécier les stratégies d'incitations à l'investissement direct étranger », *Perspectives de l'Investissement International*, Paris, OCDE, 2003, pp.112-152.
- .« Impôt sur les sociétés et l'investissement direct étranger : l'utilisation d'incitations fiscales », *Étude de politique fiscale de l'OCDE*, No. 4, Paris, OCDE, 2001.
- Overseas Development Institute (ODI), « Foreign Investment: Who Gains? » ODI Briefing Paper, London, ODI, 2002.
- Oman, Charles P., Quelles politiques pour attirer les investissements directs étrangers ? Une étude de la concurrence entre gouvernements, Paris, OCDE, 2000.
- US Government, « International Capital Flows », Economic Report of the President, Washington, US Government Printing Office, 2004.
- World Economic Forum (WEF), Africa Competitiveness Report 2015, Geneva, 2015.
- Willem te Velde, Dirk, « Foreign Direct Investment and Development. An historical perspective », Background paper for the World Economic and Social Survey for 2006, London, ODI, 2006.
- World Airline Survey, Flight International, Vol.93, No. 3083, 1968.

## DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Aggarwal, Mita, « International Trade, Labor Standards, and Labor Market Conditions: An Evaluation of the Linkages ». US International Trade Commission Working Paper 95-06-C, 1995.
- Aizenman, Joshua et Spiegel, Mark, M., « Institutional Efficiency, Monitoring Costs and the Investment Share of FDI », NBER Working Paper 9324, Cambridge, Massachusetts, 2002.
- Bénassy-Quéré, Agnès, Coupet, Maylis et Mayer, Thierry, « Institutional Determinants of Foreign Direct Investment », CEPII Working Paper, Vol. 5, No. 5, 2005, pp.1-30.

- Bernier Yvan et Atkinson Dave, Document de réflexion sur : Mondialisation de l'économie et diversité culturelle : les arguments en faveur de la préservation de la diversité culturelle, Deuxième Concertation intergouvernementale, Paris, Octobre 2000,[En ligne], consulté le 23 avril 2015,URL : [http://www.francoophonie.org/IMG/pdf/Mondialisation\\_economie\\_et\\_div\\_cult.pdf](http://www.francoophonie.org/IMG/pdf/Mondialisation_economie_et_div_cult.pdf).
- De Gregorio, Jose, « The Role of Foreign Direct Investment and Natural Resources in Economic Development », Working Paper No.196, Santiago, Central Bank of Chile, 2003.
- Edison, Hali J., Levine, Ross, Ricci, Luca et Slok, Torsten, « International Financial Integration and Economic Growth », NBER Working Paper 9164, Cambridge, Massachusetts, 2002.
- Kumar, Nagesh, « Changing Character of Foreign Direct Investment From Developing Countries: Case Studies from Asia », Intech Discussion Paper 9516, UN, Intech, 1995.
- Lipsey, Robert E., « Home- and Host-Country Effects of Foreign Direct Investment », NBER WP c9543, 2002.
- Lim, Ewe-Ghee, « Determinants of, and the Relation Between, Foreign Direct Investment and Growth: A Summary of the Recent Literature », IMF Working Paper WP/01/173, Washington, 2001.
- Madani, Dorsati, « A review of the Role and Impact of Export Processing Zones », Policy Research Working Paper 2238, Washington, World Bank, 1999.
- Pak, Simon L. et Zdanowicz, John .S., « US Trade with the World: An Estimate of 2001 Lost US Federal Income Tax Revenues due to Over-Invoiced Imports and Under-Invoiced Exports », 2002, Research Paper, [En ligne], consulté le 15 juillet, 2013, URL: <http://dorgan.senate.gov/newsroom/extras/pak-zdan.pdf>.
- Rappaport, Jordan, « How Does Openness to Capital Flows Affect Growth ? » Research Working Paper, RWP 00-11, Kansas City, Federal Reserve Bank Research Division, 2000.
- Rodrik, Dani, « Who Needs Capital Account Convertibility? », Harvard University Mimeo, Cambridge, Massachusetts, 1998.

## ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Aitken, Brian J. et Harrison, Ann E., « Do Domestic Firms Benefit from Direct Foreign Investment? Evidence from Venezuela », *American Economic Review*, Vol.89, No.3, 1999, pp. 605-618.
- Alfaro, Laura and Rodriguez-Clare, Andrés, « Multinationals and Linkages: An Empirical Investigation », *Economia* Vol. 4, No.2, 2004, pp.113-1769.
- Alfaro, Laura, Areendam, Chanda, Kalemli-Ozcan, Sebnem et Selin, Sayek, « FDI and Economic Growth: The Role of Local Financial Markets », *Journal of International Economics*, Vol.61, No.1,2003, pp.512-533.
- Aykut, Dick et Ratha, Dilip, « South-South FDI Flows: How Big are They? », *Transnational Corporations*, Vol.13, No.1, 2003, pp.149-176.
- Baily, Martin Neil et Solow, Robert, « International Productivity Comparisons Built from the Firm Level », *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 15, No. 3, 2001, pp.151-172.
- Balasubramanyam, V.N, Salisu, Mohammed and Sapsford, David, « Foreign Direct Investment and Growth in EP and IS countries », *Economic Journal*, Vol.106, No.434, 1996, pp.92-105.

- Blomstrom, Magnus et Sjöholm, Fredrik, « Technology Transfer and Spillovers : Does Local Participation with Multinationals Matter? », *European Economic Review*, Vol. 43, 1999, pp.915-923.
- Blalock, Garrick et Gertler, Paul J., « Welfare Gains from Foreign Direct Investment through Technology Transfer to Local Suppliers », *Journal of International Economics*, Vol.74, No.2, 2008, pp. 402-421.
- Boatman, Kara T., « What Determines Distribution FDI ? », *Journal of Economics*, Vol. 1, No.1, 2007.
- Borensztein, Eduardo, De Gregorio, Jose et Lee, Jong-Wha, « How Does Foreign Direct Investment Affect Economic Growth ? » *Journal of International Economics*, Vol.45, No. 1, 1995, p.115-135.
- Busse, Matthias, « Do Transnational Corporations Care about Labor Standards? », *The Journal of Developing Areas*, Vol.36, No.2, 2003, pp. 39-57.
- Calvet, A.L., « A Synthesis of Foreign Direct Investment Theories and Theories of the Multinational Firm », *Journal of International Business Studies*, Vol. 12, No. 1, 1981, pp. 43-59.
- Cantwell, John, « The reorganisation of European industries after integration: selected evidence on the role of transnational enterprise activities », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 26, No. 2, 1987, pp.1327-1351.
- Caves, Richard E., « Multinational Firms, Competition, and Productivity in Host-Country Markets », *Economica*, Vol.41, N. 162, 1974, pp.176-193.
- .« International Corporations: The Industrial Economics of Foreign Investment », *Economica*, Vol. 38, No.1, 1971, p.1-27.
- Chang, Ha-Joon, « Regulation of Foreign Investment in Historical Perspective », *The European Journal of Development Research*, Vol. 16, No. 3, 2004, pp.687-715.
- Coase, Ronald, « The nature of the firm », *Economica*, Vol. 4, 1937, pp.386-405.
- Cole, Matthew, Elliott, Robert J. and Fredriksson, Per G., « Endogenous Pollution Havens: Does FDI Influence Environmental Regulations? » *Scandinavian Journal of Economics*, Vol.108, No.1, 2006, pp. 157-178.
- Daude Christian et Stein Ernesto, « The Quality of Institutions and Foreign Direct Investment », *Economics and Politics*, Vol. 19, No.3, Nov 2007, p.317-344.
- de Mello Jr., L.R., « Foreign Direct Investment-Led Growth: Evidence from Time Series and Panel Data », *Oxford Economic Papers* Vol. 51, No.1, 1999
- De Roover, Florence E., « Early Examples of Marine Insurance », *Journal of Economic History*, novembre Vol.5, 1945, pp. 172-200.
- Dunning, John H., « The determinants of international production », *Oxford Economic Papers*, Vol. 25, No.3, 1973, pp. 289-335.
- Findlay, Ronald, « Relative Backwardness, Direct Foreign Investment and the Transfer of Technology: A Simple Dynamic Model », *Quarterly Journal of Economics*, Vol.92, No.1, 1978, pp.1-16.
- Görg, Holger et Greenaway, David, « Much Ado About Nothing? Do Domestic Firms Really Benefit from Foreign Direct Investment ? » *World Bank Research Observer*, Vol. 19, No.2, 2004, pp.171-197.
- Habib, Mohsin et Zurawicki, Leon, « Corruption and Foreign Direct Investment », *Journal of International Business Studies*, Vol.33, No.2, 2002, pp.291-307.
- Haddad, Mona et Harrison, Ann, « Are There Positive Spillovers From Direct Foreign Investment? » *Journal of Development Economics*, Vol. 42, No.1, pp.51-74.
- Hergueux, Jérôme, « How Does Religion Bias the Allocation of Foreign Direct Investment? The Role of Institutions », *International Economics*, Vol. 4, No. 128, 2011, pp.1-26.

- Horugachi, Haruo and Toyne, Brian, « Setting the record straight: Hymer, internalisation theory and transaction cost economies », *Journal of International Business Studies*, Vol.21, No.3, 1990, pp. 487-494.
- Horvat, Branko, « The Optimum Rate of Investment », *Economic Journal*, Vol.68, Dec 1958, pp.747-767.
- Javorcik, Beata S., « Does Foreign Direct Investment Increase the Productivity of Domestic Firms? In Search of Spillovers through Backward Linkage », *American Economic Review* Vol. 94, No. 3, 2004, pp. 605-627.
- Jenkins, Rhys, « Globalization, FDI and Employment in Vietnam », *Transnational Corporations*, Vol.15, No.1, 2006, pp.115-142.
- Johnson, Simon, Boone, Peter, Breach, Alasdair et Friedman, Eric, « Corporate Governance in the Asian Financial Crisis », *Journal of Financial Economics*, Vol. 58, No.1-2, 2000, pp. 141-186.
- Kim, David D. and Seo, Jung-Soo, « Does FDI Inflow Crowd out Domestic Investment in Korea ? » *Journal of Economic Studies*, Vol. 30, No.6, 2003, pp.605-622.
- Kuslivan, Salih, « A Review of Theories of Multinational Enterprises », *Journal de la Faculté des sciences économiques et administratives de l'Université Dokuz Eylül*, Vol.13, 1998, pp.63-180.
- Levinson, Nanette, S. et Asahi, Minoru, « Cross-national Alliances and Interorganizational Learning », *Organizational Dynamics*, Vol. 24, No. 2, 1995, pp.50-63.
- Liu, Xiaohui, Burrridge, Peter, Sinclair, P.J.N., « Relationships between Economic Growth, Foreign Direct Investment and Trade: Evidence From China », *Applied Economics*, Vol. 34, No. 11, 2002.
- Mansfield, Edwin et Romeo, Anthony, « Technology Transfer to Overseas Subsidiaries by US-Based Firms », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol.95, No.4, 1980, pp.737-750.
- Noorzoy, M.Siddiq, « Flows of Direct Investment and their Effects on Investment in Canada », *Economic Letters*, Vol. 2, No.3, 1979, pp.257-261.
- Ragazzi, Giorgio, « Theories of the Determinants of Direct Foreign Investment », *IMF Staff Papers*, Vol. 20, No.2, 1973, pp. 471-498.
- Rodrik, Dani, « The New Global Economy and Developing Countries: Making Openness Work », *Overseas Development Council Policy Essay No.24*, Washington D.C., John Hopkins University Press, 1999.
- . « Economic Reform and the Process of Global Integration (with comments and discussion ) », *Brookings Papers on Economic Activity*, No. 1, 1995, pp.1-118.
- Shan, Jordan, « A VAR Approach to the Economics of FDI in China », *Applied Economics*, Vol.7, No. 34, 2002, pp.885-893.
- Shenkar, Oded et Li, Jiatao, « Skill Possession and Search among Prospective Partners in International Cooperative Ventures », *Organization Science*, Vol.10, No. 2, 1999, pp.134-143.
- Sun, Haishun, « Macroeconomic Impact of Direct Foreign Investment in China: 1979-96 », *The World Economy*, Vol. 21, No. 5, 1998, pp. 675-694.
- Tardif, Jean, « Mondialisation et culture : un nouvel écosystème symbolique », *Questions de communication*, 2008, [En ligne], consulté le 12 avril 2015, URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/1764>.
- Udovitch, Abraham, « At the Origins of the Western Commenda: Islam, Israel, Byzantium? » *Speculum*, avril, Vol. 37, 1962, pp. 198-207.

- Uzzi, Brian, « Social Structures and Competition in Interfirm Networks: The Paradox of Embeddedness », *Administrative Science Quarterly*, Vol. 42, No. 1, March 1997, pp.35-67.
- Van Loo, Frances, « The Effect of Foreign Direct Investment on Investment in Canada », *Review of Economics and Statistics*, Vol.59, No.4, 1977, pp. 474-481.
- Vernon, Raymond, « International investment and international trade in the production cycle », *Quarterly Journal of Economics*, Vol.80, No. 2, 1966, pp.190-207.
- Wei, Shang-Jin, « Domestic Crony Capitalism and International Fickle Capital: Is There a Connection ? », *International Finance*, Vol. 4, No.1, 2001, pp.15-45.
- Wheeler, David et Mody, Ashoka, « International Investment Location Decisions: The Case of US Firms », *Journal of International Economics*, Vol.33, 1992, pp.57-76.

## **PORTAILS INSTITUTIONNELS**

- Business Environment Risk Intelligence, [En ligne], consulté le 18 octobre 2015, URL: <http://www.beri.com/Publications/QWI.aspx>.
- Financial Times, [En ligne], consulté le 25 août 2013, URL : <http://www.fdiintelligence.com/Info/About-Us>.
- FMI, [En ligne], consulté le 5 mai 2016, URL : <http://www.imf.org/external/np/fin/tad/extarr2.aspx?memberKey1=665&date1key=2009-10-31>.
- Maps of all countries in one place, [En ligne], URL - <http://www.vidiani.com/administrative-and-relief-map-of-trinidad-and-tobago/>
- Maps of the World [En ligne], URL: <http://www.mapsofworld.com/caribbean-islands/>
- Organisation mondiale du commerce (OMC), [En ligne], URL : [https://www.wto.org/french/tratop\\_f/serv\\_f/cbt\\_course\\_f/c1s3p1\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/serv_f/cbt_course_f/c1s3p1_f.htm).
- World Economic Forum, [En ligne], consulté le 16 août 2013, URL : <http://www.weforum.org/reports/global-competitiveness-report-2014-2015>.

## **THÈSES**

- Anghel, Brindusa, « Do Institutions Affect Foreign Direct Investment? » *International Doctorate in Economic Analysis*, Espagne, Universidad Autonoma de Barcelona, 2005.
- Hymer, Stephen, *The International Operations of National Firms: A Study of Direct Foreign Investment*, these de doctorat non-publiée, Massachusetts Institute of Technology, 1960.

## **ANALYSES DE LA LITTÉRATURE**

- Sumner, Andrew, « Is Foreign Direct Investment Good for the Poor? A Review and Stocktake », *Development in Practice*, Vol. 15, No.3 et 4, 2005, pp.269-285.
- Van Dijk, Michiel et Vander Stichele, Myriam, « Is Foreign Investment Good for Development? », 2008, [En ligne], consulté le 08 juin 2013, URL: [http://somo.nl/publications-fr/Publication\\_2478-fr](http://somo.nl/publications-fr/Publication_2478-fr).

# **CAPITAL HUMAIN, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, COMPÉTENCES, APPRENTISSAGE**

## **OUVRAGES**

- Aggarwal, D. D., *History and Scope of Distance Education*, Sarup et Sons, New Delhi, 2007.
- Becker, Gary S., *Human Capital*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 3<sup>rd</sup> ed, 1993.
- Ben-David, Joseph, *Centres of Learning for the Carnegie Commission on Higher Education*, New York, McGraw-Hill Book Company, 1977.
- Carnevale, Anthony, P., Gainer, Leila, J. et Meltzer, Ann, S., *Workplace Basics: The Skills Employers Want*, San Francisco, Jossey-Bass Inc. Publishers, 1989.
- Dejoux, Cécile, *Du management au leadership agile*, Paris, Dunod, 2016.
- Feinstein, Leon, Budge, David, Vorhaus, John et Duckworth, Kathryn (Eds), *The Social and Personal Benefits of Learning: A Summary of Key Research Findings*, Centre for Research on the Wider Benefits of Learning, IOE, England, London, 2008.
- McMahon, Walter W., *Higher Learning, Greater Good: The Private and Social Benefits of Higher Education*, Oxford, Oxford University Press, 2009.
- Polanyi, Michael, *The Tacit Dimension*, Garden City, New Jersey, Doubleday, 1966.
- Ryle, Gilbert, *The Concept of Mind*, Chicago, University of Chicago Press, 1984.
- Schultz, Theodore W., *Investment in Human Capital: The Role of Education and of Research*, New York, Free Press, 1971.
- Swanson, Austin D. et King, Richard A., *School Finance: Its Economics and Politics*, New York, Longman, 1991.
- ul Haq, Mahbub, *Reflections on Human Development*, Delhi and New York, Oxford University Press, 1995.

## **CHAPITRES D'OUVRAGES COLLECTIFS**

- Bloom, David, E., Hartley, Matthew et Rosovsky, Henry, « Beyond Private Gain: the Public Benefits of Higher Education », in *International Handbook of Higher Education: Global Themes and Contemporary Challenges*, Volume 18, New York, Springer, 2007, pp.293-308.
- Card, David, « The Causal Effect of Education on Earnings », in Ashenfelter, Orley and Card, David, (Eds.), *Handbook of Labor Economics* Amsterdam, Elsevier Science, 1999, pp. 1801-1863.
- Converse, Philip E., « Change in the American Electorate », in Campbell, Angus et Converse, Philip E., (Eds.), *The Human Meaning of Social Change*, New York, Russell Sage, 1972, pp. 263-337.
- McMahon, Walter W., « The Social and External Benefits of Education » in Johnes, Geraint et Johnes, Jill (Eds.), *International Handbook on the Economics of Education*, Cheltenham, Edward Elgar, 2004, pp. 211-259.
- Miyamoto, Koji et Chevalier, Arnaud, « Education and Health », in *Improving Health and Social Cohesion through Education*, Paris, OECD, 2010, pp. 111-180.
- Rosen, Sherwin, « Human Capital », in Durlaud, Steven N. et Blume, Lawrence E., *The New Palgrave Dictionary of Economics*, London, Palgrave Macmillan, 2008.

## RAPPORTS

- Adelman, Clifford, *A Parallel Postsecondary Universe: The Certification System in Information Technology*, Office of Educational Research and Improvement, US Department of Education, 2000.
- Aring, Monika, « Report on Skills Gap: Background Paper » prepared for the Education for All Global Monitoring Report 2012: Youth and skills, Putting education to work, UNESCO Paris, 2012.
- Aring Monika et Brand, Betsy, *The Teaching Firm – Where Productive Work and Learning Converge*, Centre for Workforce Development, Massachusetts, 1998.
- Banque mondiale, *Financing Higher Education in Africa*, World Bank, Washington, 2010.
- Baum, Sandy, Ma, Jennifer et Payea, Kathleen, *Education Pays 2010: The Benefits of Higher Education for Individuals and Society*, The College Board Advocacy et Policy Centre, 2010.
- Bonjour, Dorothe, Cherkas, Lyn, Haskel, Jonathan, Hawkes, Denise, et Spector, Tim, *Returns to Education: Evidence from UK Twins*, London, England, Centre for the Economics of Education, London School of Economics and Political Science, 2002.
- Borgonovi, Francesca et Miyamoto, Koji, « Education and Civic and Social Engagement », *Improving Health and Social Cohesion through Education*, Chap. 3, Paris, OECD, 2010, pp. 65-110.
- British Council, *The English Effect*, British Council, London, 2013.
- Browne, John, *Securing A Sustainable Future for Higher Education*, 2010, [En ligne], consulté le 22 avril 2015, URL: <https://www.gov.uk/government/publications/the-browne-report-higher-education-funding-and-student-finance>.
- Bureau International du Travail, *Rapport sur la Mise en valeur des ressources humaines et formation*, Genève, Conférence internationale du Travail, 2004.
- Bynner, John et Egerton, Muriel, « The Wider Benefits of Higher Education », Report by HEFCE and the Smith Institute, No. 01/46, London, 2001.
- Campbell, David E., « What is Education's Impact on Civic and Social Engagement? » in Desjardins, Richard et Schuller, Tom (Eds.), *Measuring the Effects of Education on Health and Civic Engagement: Proceedings of the Copenhagen symposium*, Paris, France, OECD, 2006.
- Campus France, « La mobilité des étudiants d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb », Les notes de Campus France, juin 2013, hors série No.7.
- Coley, Richard J. et Sum, Andrew, *Fault Lines in our Democracy: Civic Knowledge, Voting Behavior, and Civic Engagement in the United States*, Princeton, New Jersey, Educational Testing Service, Center for Research on Human Capital and Education, Research and Development, 2012.
- Economist Intelligence Unit, *The Global Talent Index Report 2015*, London and New York, EIU, 2015.
- European Commission, *European Framework. Key Competencies for Lifelong Learning*, Bruxelles, 2009.
- Feinstein, Leon et Duckworth, Kathryn, « Are There effects of Mothers' post-16 Education on the Next Generation? Effects on Children's Development and Mothers' Parenting », *Wider Benefits of Learning Research Report 19*, Institute of Education, University of London, 2006.

- Feinstein, Leon et Sabates, Ricardo, « Education and Youth Crime: effects of Introducing the Educational Maintenance Allowance Programme », Wider Benefits of Learning Research Report 14, Institute of Education, University of London, 2005.
- Florida, Richard, Gates, Gary, Knudsen, Brian et Stolarick, Kevin, *The University and the Creative Economy*, 2006, [En ligne], consulté le 12 avril 2015, URL : [http://creativeclass.com/rfcgdb/articles/University\\_andthe\\_Creative\\_Economy.pdf](http://creativeclass.com/rfcgdb/articles/University_andthe_Creative_Economy.pdf).
- Garret, Richard, « International Branch Campuses: Scale and Significance », Briefing Note No.5., Surrey UK, Observatory on Borderless Higher Education, June 2002.
- Hermannsson, Kristinn, Lisenkova, Katerina, Lecca, Patrizio, McGregor, Peter, G. et Swales, Kim, J., « Graduates Significantly Enhance Productivity and Economic Activity in Scotland », 2010, [En ligne], consulté le 12 avril 2015, URL: <http://ewds.strath.ac.uk/Portals/8/Research%20Brief%2017.pdf>.
- Higher Education Statistics Agency (HESA), *Destination of Leavers from Higher Education: Longitudinal Survey 2006/07*, Cheltenham, HESA, 2007.
- International Labour Organisation (ILO), *A skilled Workforce for Strong, Sustainable and Balanced Growth*, Geneva, 2010.
- . Report V: Skills for Improved Productivity, Employment, Growth and Development, Geneva, 2008.
- KPMG, *Globalization of Higher Education: A Framework for Global Expansion*, 2013, [En ligne], consulté le 26 avril 2015, URL: <https://www.kpmg.com/US/en/IssuesAndInsights/ArticlesPublications/Documents/higher-ed-globalization.pdf>.
- Lawton, William et Katsomitros, Alex, « International Branch Campuses: Data and Developments », OBHE Report, Surrey, UK, Observatory on Borderless Higher Education, January 2012.
- McMahon, Walter W., « The Private and Social Benefits of Higher Education: The Evidence, Their Value, and Policy Implications » in *Advancing Higher Education*, TIAA-CREF Institute, Vol.3, 2010.
- Munro, Moira, Turok, Ivan et Livingston, Mark, « Students as Catalysts for City and Regional Growth », 2010, [En ligne], consulté le 12 avril 2015, URL: [http://ewds.strath.ac.uk/Portals/8/ImpactReport\\_no4.pdf](http://ewds.strath.ac.uk/Portals/8/ImpactReport_no4.pdf).
- Office for National Statistics, *Measuring National Well-being, Education and Skills*, London, 2011.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), *Regards sur l'éducation 2014: Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, 2014.
- . Indicateurs de l'Éducation à la loupe, OCDE, Paris, 2013.
- . Education at a Glance 2014: OECD Indicators, Paris, 2014.
- . Education at a Glance 2012: OECD Indicators, Paris, 2012.
- . Education at a Glance 2011: OECD Indicators, Paris, 2011.
- . Skills for Innovation and Research, Paris, OCDE, 2011.
- . « Globalisation and Higher Education: What Might the Future Bring? » Institutional Management in Higher Education Report, Paris, OCDE décembre 2009.
- . Enseignement supérieur: Internationalisation et commerce, Paris, OCDE, 2005.
- O'Leary, Nigel, C. et Sloane, Peter, J., *The Returns to a University Education in Great Britain*, 2005, [En ligne], consulté le 12 avril 2015, URL: <http://www.swansea.ac.uk/welmerc>Returns%20to%20Degrees.pdf>.

- Organisation des Nations unies (ONU), Small Island Developing States: Small Islands Big(ger) Stakes, UN-OHRLLS, New York, 2011, pp.2-3.
- ONU/OCDE « Les migrations internationales en chiffres », Paris, 2013, [En ligne], consulté le 29 avril 2015, URL : <http://www.oecd.org/fr/els/mig/les-migrations-internationales-en-chiffres.pdf>.
- PWC et Universities UK, The Economic Benefits of a Degree, London, 2007, [En ligne], consulté le 12 avril 2015, URL : <http://www.universitiesuk.ac.uk/higher-education/Documents/2007/EconomicBenefitsDegree.pdf>.
- PWC, Royal Society of Chemistry et Institute of Physics, The Economic Benefits of Higher Education Qualifications, 2005, [En ligne], consulté le 12 avril 2015, URL: [https://www.iop.org/publications/iop/archive/file\\_52061.pdf](https://www.iop.org/publications/iop/archive/file_52061.pdf).
- Quality Assurance Agency for Higher Education, Review of UK Transnational Education. Caribbean 2014, Gloucester, QAA, 2015.
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (UNESCO), Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE) 2011, Paris, UNESCO, 2011.
- . Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel, Paris, 2010
- UNESCO/BIE, « Données mondiales de l'éducation », VII Ed. 2010/11, 2010.
- UNESCO/COL, Lifelong Learning and Distance Higher Education, Paris, France, 2005.
- United Nations, *The World's Women 2005: Progress in Statistics*, New York and Geneva, 2006.
- World Economic Forum (WEF), The Human Capital Report 2015, Genève, WEF, 2015.
- . Matching Skills and Labour Market Needs: Building Social Partnerships for Better Skills and Better Jobs, WEF, Geneva, 2014.
- Wilberforce Mark, Graduate Market Trends, Higher Education Careers Services Unit, 2005.

## DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Aggarwal, Mita, « International Trade, Labor Standards, and Labor Market Conditions: An Evaluation of the Linkages ». US International Trade Commission Working Paper 95-06-C, 1995.
- Bernier Yvan et Atkinson Dave, Document de réflexion sur : Mondialisation de *l'économie et diversité culturelle* : les arguments en faveur de la préservation de la diversité culturelle, Deuxième Concertation intergouvernementale, Paris, Octobre 2000,[En ligne], consulté le 23 avril 2015,URL : [http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Mondialisation\\_economie\\_et\\_div\\_cult.pdf](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Mondialisation_economie_et_div_cult.pdf).
- Billett, Stephen, R., et Rose, J., « Developing Conceptual Knowledge in the Workplace », in Stevenson, John, C. (Ed.), *Learning in the Workplace: Tourism and Hospitality*, Brisbane, Australia, Griffith University, Centre for Learning and Work Research, 1996.
- Bynner, John, Dolton, Peter, Feinstein, Leon, Makepeace, Gerry, Malmberg, Lars et Woods, Laura, *Revisiting the Benefits of Higher Education*, Bedford Group for Lifecourse and Statistical Studies, Institute of Education, University of London, 2003.
- Cutler, David, M. et Lleras-Muney, Adriana, « Education and Health: Evaluating Theories and Evidence » NBER Working Paper 12352, New York, Russel Sage Foundation, 2006.

- Dearden, Lorraine, Reed, Howard et Van Reenen, John, « The Impact of Training on Productivity and Wages: Evidence from British Panel Data », CEP Discussion Paper No. 674, London, LSE, 2005.
- Dearden, Lorraine, McGranahan, Leslie et Sianesi, Barbara, « Returns to Education for the ‘Marginal Learner’: Evidence from the BCS70 », Centre for the Economics of Education, LSE, London, 2004.
- Department for Business, Innovation and Skills, « The Benefits of Higher Education Participation for Individuals and Society: Key Findings and Reports », Research Paper No.146, London, October 2013.
- .« Things We don’t know about the Wider Benefits of Higher Education: A Review of the Recent Literature », Research Paper No.133, London, October 2013.
- . « The Impact of University Degrees on the Lifecycle of Earnings: Some Further Analyses », Research Paper No. 112, London, August 2013.
- . « The Relationship between Graduates and Growth across Countries », Research Paper No. 110, London, 2013.
- . « The Returns to Higher Education Qualifications », Research Paper No. 45, London, June 2011.
- . « UK Innovation Survey 2009 » in « Supporting analysis for the Higher Education White Paper », Research Paper No. 14, London, June 2011.
- de Walque, Damien, « Education, Information, and Smoking Decisions Evidence from Smoking Histories 1940-2000 » World Bank Policy Research Working Paper 3362, Washington, World Bank, 2004.
- Docquier, Frédéric et Marfouk, Abdeslam, « International Migration by Educational Attainment (1990-2000)”, WB Working Paper 3382, Washington, 2004.
- Easterly, William et Nyarko, Yaw, « Is The Brain Drain Good For Africa », Working Paper Brookings Global Economy and Development, March 2008, pp.1-42.
- Ermisch, John, « Family Matters », DP1591, CEPR, Institute for Social and Economic Research, University of Essex, 1999.
- Galindo-Rueda, Fernando et Haskel, Jonathan, « Skills, Workforce Characteristics and Firm-level Productivity in England », Discussion Paper No. 1542, Bonn, Institute for the Study of Labor, 2005.
- Green, Andy, Preston, John et Sabates, Ricardo, Education, Equity and Social Cohesion: A distributional Model, Centre for Research on the Wider Benefits of Learning, 2003.
- Grossman, Michael, « Education and Nonmarket Outcomes», Working Paper 11582, Cambridge, MA, NBER, 2005.
- Haque, Nadeem U. et Kim, Se-Jik, « ‘Human Capital Flight’: Impact of Migration on Income and Growth », IMF Staff Papers, Vol. 4, No.3, 1995, pp.577-607.
- Hogarth, Terence, Winterbotham, Mark, Hasluck, Chris, Carter, K., Daniel, W.W., Green, Anne, E. et Morrison, J., Employer and University Engagement in the Use and Development of Graduate Level Skill, Nottingham, DfES, 2007.
- Lasanowski, Veronica, « International Branch Campuses : Motivations, Opportunities et Challenges », Powerpoint presentation for the Observatory on Borderless Higher Education, 2010, [En ligne], consulté le 29 avril 2015, URL : [http://www.obhe.ac.uk/what\\_we\\_do/Going\\_Global.7e.26\\_March.\\_Lasanowski.pdf](http://www.obhe.ac.uk/what_we_do/Going_Global.7e.26_March._Lasanowski.pdf).
- Machin, Stephen, Vignoles, Anna et Galindo-Rueda, Fernando, Sectoral and Area Analysis of the Economic Effects of Qualifications and Basic Skills, Nottingham, DfES, 2003.

- Middlehurst, Robin, « Quality Assurance Implications of New Forms of Higher Education », ENQA Occasional Papers 3. Helsinki, Finland, 2001.
- Mincer, Jacob, « Human Capital and Economic Growth », NBER Working Paper 803, Cambridge, Massachusetts, 1981.
- Moretti, Enrico, « Estimating the Social Return to Higher Education: Evidence from Longitudinal and Repeated Cross-sectional Data », Working Paper 9108, Cambridge, MA, NBER, 2002.
- Van Damme, Dirk, « Higher Education in the Age of Globalisation : The Need for a New Regulatory Framework for Recognition, Quality Assurance and Accreditation », Introductory Paper for the UNESCO Expert Meeting, UNESCO, Paris, 10-11 septembre 2001.

## ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Altbach, Philip, « Why Branch Campuses May Be Unsustainable », International Higher Education by The Boston College Centre for International Higher Education, Vol. 58, 2010.
- Angrist, Joshua D. et Krueger, Alan B., « Does Compulsory School Attendance affect schooling and Earnings? » Quarterly Journal of Economics, Vol.106, pp.979-1014, 1991.
- Arrow, Kenneth, « The Economic Implications of Learning by Doing », Review of Economic Studies, Vol. 29, 1962, pp. 155-173.
- Ashenfelter, Orley et Krueger, Alan B., « Estimating the Returns to Schooling using a New Sample of Twins », American Economic Review, Vol. 84, 1994, pp. 1157-1173.
- Barrow, Lisa et Rouse, Cecilia E., « Does College still Pay? » *The Economists' Voice*, Vol.2, No.4, pp. 1-8, 2005.
- Barton, Paul E., « Employers and High Schools: The Fit between Learning and Working », Peabody Journal of Education, Vol. 63, No. 2, 1986, pp.103-149.
- Billing, David, « Teaching for Transfer of Core/Key Skills in Higher Education: Cognitive Skills », Higher Education, Vol. 53, No.4, 2007, pp. 483-516.
- Borgonovi, Francesca, « The Relationship between Education and Levels of Trust and Tolerance in Europe », The British Journal of Sociology, Volume 63, No.1, 2012, pp. 146 – 167.
- Brand, Jennie, E., « Civic Returns to Higher Education: A Note on Heterogeneous Effects Social Forces », HHS Public Access 12/2010, Volume 89, No.2, 2010, pp. 417-433.
- Brown, John. S. et Duguid, Paul, « Knowledge and Organization: A Social-Practice Perspective » Organization Science, Vol. 12, No.2, 2001, pp.198–213.
- Chang, Agnes « Implementation of the 'Thinking Schools, Learning Nations' Initiative in Singapore », Journal of Southeast Asian Education, Vol. 2, No.1, 2001.
- Currie, Janet et Moretti, Enrico, « Mother's Education and the Intergenerational Transmission of Human Capital: Evidence from College Openings », The Quarterly Journal of Economics, Vol. 118, No. 4, 2003, pp.1495–1532.
- Cutler, David, M. et Lleras-Muney, Adriana, « Understanding Differences in Health Behaviours », Education Journal of health economics, Vol. 29, No. 1, 2010, pp. 1 – 28.
- Dee, Thomas, S., « Are There Civic Returns to Education? », Journal of Public Economics, Vol. 88, No.9- 10, 2004, pp.1697-1720.

- Devaux, Marion, Sassi, Franco, Church, Jody, Cecchini, Michele et Borgonovi, Francesca, « Exploring the Relationship Between Education and Obesity » *OECD Journal: Economic Studies*, Vol. 2011, Issue 1, 2011, pp. 1 – 40.
- Dhanaraj, Charles, Lyles, Marjorie A., Steensma, Kevin H. and Tihanyi Laszlo, « Managing Tacit and Explicit Knowledge Transfer in IJVs: The Role of Relational Embeddedness and the Impact on Performance », *Journal of International Business Studies*, Vol. 35, No.5, 2004, pp. 428-442.
- Dyer, Jeffrey, H. et Nobeoka, Kentaro, « Creating and Managing a High-performance Knowledge-sharing Network: the Toyota Case », *Strategic Management Journal*, Vol. 21, No.3, March 2000, pp. 345-367.
- Fletcher, Jason, M. et Frisvold, David, E., « Higher Education and Health Investments: Does More Schooling Affect Preventive Health Care Use? », *Journal of Human Capital*, Vol.3, No.2, 2009, pp. 144-176.
- Goffin, Keith, Koners, Ursula, Baxter, David et van der Hoven, Chris, « Managing Lessons Learned and Tacit Knowledge in New Product Development », *Research-Technology Management*, Vol. 53, No.4, 2010, pp.39-51.
- Görg, Holger et Greenaway, David, « Much Ado About Nothing? Do Domestic Firms Really Benefit from Foreign Direct Investment ? » *World Bank Research Observer*, Vol. 19, No.2, 2004, pp.171-197.
- Granovetter, Mark, « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, Vol. 91, No.3, 1985, pp. 481-510.
- Grant, Robert, M., « Prospering in Dynamically-competitive Environments: Organizational Capability as Knowledge Integration », *Organization Science*, Vol.7, No.4, 1996, pp. 375-387.
- Haveman, Robert H. et Wolfe, Barbara L., « Schooling and Economic Well-being: the Role of Nonmarket Effects », *The Journal of Human Resources*, Vol. 19, No. 3, 1984, pp.377-407.
- Kale, Prashant, Singh, Harbir, Perlmutter, Howard, « Learning and Protection of Proprietary Assets in Strategic Alliances: Building Relational Capital », *Strategic Management Journal*, Vol. 21, 2000, pp.217-37.
- Keller, Katarina, R.I, « Investment in Primary, Secondary, and Higher Education and the Effects on Economic Growth », *Contemporary Economic Policy*, Volume 24, No.1, Jan 2006 pp. 18–34.
- Kogut, Bruno et Zander, Udo « Knowledge of the Firm, Combinative Capabilities and the Replication of Technology », *Organization Science*, Vol. 3, No. 3, 1992, pp.383-397.
- Kuntsche, Emmanuel, Rehm, Jürgen et Gmel, Gerhard, « Characteristics of Binge Drinkers in Europe », *Social Science et Medicine*, Volume 59, No.1, 2004, pp. 113 – 127.
- Kyllonen Patrick C., « The Importance of Higher Education and the Role of Noncognitive Attributes in College Success », *Pensamiento Educativo*, Vol. 49, No.2, Chile, 2012 pp. 84-100.
- Lane, Peter, J., Salk, Jane, E. et Lyles, Marjorie, A., « Absorptive Capacity, Learning, and Performance in International Joint-Ventures », *Strategic Management Journal*, Vol. 22, No.12, 2001, pp.1139-1161.
- Levinson, Nanette, S. et Asahi, Minoru, « Cross-national Alliances and Interorganizational Learning », *Organizational Dynamics*, Vol. 24, No. 2, 1995, pp.50-63.

- Lochner, Lance et Moretti, Enrico, « The Effect of Education on Crime: Evidence from Prison Inmates, Arrests and Self-Reports » *American Economic Review*, Vol. 94, No.1, 2004, pp. 155-189.
- Mandemakers, Jornt, J. et Monden, Christiaan W.S., « Does Education Buffer the Impact of Disability on Psychological Distress », *Social Science et Medicine*, Vol.71, No.2, 2010, pp. 288 – 297.
- Miller, Paul, Mulvey, Charles et Martin, Nick, « What Do Twins Studies Reveal about the Economic Returns to Education? A Comparison of Australian and U.S. Findings » *American Economic Review*, Vol. 85, 1995, pp. 586-599.
- Milligana, Kevin, Moretti, Enrico et Oreopoulos, Philip, « Does Education Improve Citizenship? Evidence from the United States and United Kingdom », *Journal of Public Economics*, Vol 88, No.9, 2004, pp.1667-1695.
- Mincer, Jacob, « Investment in Human Capital and Personal Income Distribution », *Journal of Political Economy*, Vol. 66, No.4, août 1958, pp. 281-302.
- Moore, Joi L., Dickson-Deane, Camille et Galyen, Krista, « e-Learning, Online Learning and Distance Learning environments: Are they the same? », *Internet and Higher Education*, Vol. 14, 2011, pp.129-135.
- Moore, Peter G., « The Skills Challenge of the Nineties », *Journal of the Royal Statistical Society*, Vol. 153, No.3, 1990, pp.265-285.
- Nevo, Isaac et Slomin-Nevo, Vered, « The Myth of Evidence-Based Practice: Towards Evidence-Informed Practice », *British Journal of Social Work*, Vol. 41, No. 6, 2011, pp. 1176–1197.
- Nonaka, Ikujiro, « A Dynamic Theory of Organizational Knowledge Creation », *Organization Science*, Vol.5, No. 1, 1994, pp.14–28.
- Oreopoulos, Philip, et Salvanes, Kjell G., « Priceless: The Nonpecuniary Benefits of Schooling » *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 25, No.1, pp. 159-184, 2011.
- Powell, Walter, W., Koput, Kenneth, W. et Smith-Doerr, Laurel, « Interorganizational Collaboration and the Locus of Innovation: Networks of Learning in Biotechnology », *Administrative Science Quarterly*, Vol. 41, No.1, 1996, pp. 116-145.
- Sabates, Ricardo, « Educational Attainment and Juvenile Crime: Area-Level Evidence Using Three Cohorts of Young People », *British Journal of Criminology*, 12/2007, Vol.48, No.3, 2008, pp. 395 – 409.
- Schultz, Theodore W., « Reflections on Investment in Man », *Journal of Political Economy*, Vol.70, No.5, 1962.
- .« Investment in Human Capital », *The American Economic Review*, March, Vol.51, No.1, 1961, pp.1-17.
- Sen, Amartya, « Editorial: Human Capital and Human Capability », *World Development*, Oxford, Pergamon Vol.25. No.12, 1997, pp. 1959-1961.
- Shenkar, Oded et Li, Jiatao, « Skill Possession and Search among Prospective Partners in International Cooperative Ventures », *Organization Science*, Vol.10, No. 2, 1999, pp.134–143.
- Swap, Walter, Leonard, Dorothy, Shields, Mimi et Abrams, Lisa, « Using Mentoring and Storytelling to Transfer Knowledge in the Workplace », *Journal of Management Information Systems*, Vol.18, No.1, 2001, pp. 95–114.
- Sweetland, Scott « Human Capital Theory: Foundations of a Field of Inquiry » *Review of Educational Research*, Vol. 66, No.3, 1996, pp.341-359.

- Teo, Thompson S. H. et Lim, Vivien K.G., « Singapore – An ‘Intelligent Island’ :Moving from Vision to Reality with Information Technology », *Science and Public Policy*, Vol.26, No.1, 1999, pp. 27-36.
- Tirpak, Thomas, M., « Five Steps to Effective Knowledge Management », *Research-Technology Management*, Vol. 48, No.3, 2005, pp.15–16.
- Uzzi, Brian, « Social Structures and Competition in Interfirm Networks: The Paradox of Embeddedness », *Administrative Science Quarterly*, Vol. 42, No. 1, March 1997, pp.35-67.
- Uzzi, Brian et Lancaster, Ryon, « Relational Embeddedness and Learning: The Case of Bank Loan Managers and Their Clients », *Management Science*, Vol. 49, No. 4, 2003, pp. 383-399.
- von Glinow, Mary, A., et Teagarden, Mary, B., « The Transfer of Human Resource Management Technology in Sino-U.S. Cooperative Ventures: Problems and Solutions », *Human Resource Management*, Vol. 27, No.2, 1988, pp.201-229.
- von Zedtwitz, Maximilian, « Organizational Learning through Post-project Reviews in R&D », *R&D Management*, Vol. 32, No. 3, 2002, pp.255–268.
- Wilson, Tom, D., « The Nonsense of ‘Knowledge Management’ » *Information Research*, Vol. 8, No. 1, Paper no. 144, 2002.
- Zander, Udo et Kogut, Bruce, « Knowledge and the Speed of the Transfer and Imitation of Organizational Capabilities: An Empirical Test », *Organization Science*, Vol. 6, No. 1, 1995, pp.76-92.

## ARTICLES DE PRESSE

- Thompson, Martin, « Why Singapore Can’t Attract Any UK Universities », *The Independent*, March, 16th 2006.

## PORTAILS INSTITUTIONNELS

- Agence Universitaire de la Francophonie, [En ligne], consulté le 18 juillet 2015, URL <https://www.auf.org/membres/?pays=115etregion=9etstatut=etnom=>
- Association of Commonwealth Universities, [En ligne], consulté le 15 juillet 2015, URL: <https://www.acu.ac.uk/membership/acu-members/>.
- Cross-Border Education Research Team (8 juin 2015). C-BERT Branch Campus Listing. [Data originally collected by Kevin Kinser and Jason E. Lane]. [En ligne], Consulté le 18 juillet 2015, URL: <http://globalhighered.org/branchcampuses.php>.
- Employment Relations Tribunal, [En ligne], consulté le 5 mai 2016, URL : <http://ert.govmu.org/English/Documents/CSAT/CSAT1975/GN1142-1975.pdf>.
- EUROPA (Union européenne), [En ligne], consulté le 14 septembre 2014, URL : [http://europa.eu/legislation\\_summaries/education\\_training\\_youth/lifelong\\_learning/c11088\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/education_training_youth/lifelong_learning/c11088_fr.htm), consulté le 29 avril 2015.
- European Centre for Development Policy Management [En ligne], consulté le 30 juillet 2016, URL : <http://ecdpm.org/about-ecdpm/>.
- Laureate International Universities. [En ligne] Consulté le 28 avril 2015, URL: <http://www.laureate.net/OurNetwork>.
- Open University. URL : <http://www.open.ac.uk/about/main/strategy/ou-story>, consulté le 27 avril 2015.

- UCosmic (Plateforme internuniversitaire), [En ligne], Consulté le 15 octobre 2015, URL : <http://www.ucosmic.org>.
- United Nations Children Fund (UNICEF) [En ligne], consulté le 22 août 2016, URL : <http://www.unicef.org/>.
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (UNESCO), base de statistiques, [En ligne], consulté le 3 octobre 2015, URL: <http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/international-student-flow-viz.aspx>.

## **ANALYSES DE LA LITTÉRATURE**

- Davis III, Charles H.F., Deil-Amen, Regina, Rios-Aguilar, Cecilia et Gonzalez Canche, Manuel Sacramento, *Social Media and Higher Education : A Literature Review and Research Directions*, University of Arizona, 2012, [En ligne], consulté le 24 avril 2015.
- Pillay, Pundy, *Higher Education and Economic Development: Literature Review*, Wynberg, Centre for Higher Education Transformation, 2011, [En ligne], consulté le 12 avril 2015, URL: <http://chet.org.za/files/uploads/reports/Pillay%20010%20HE%20and%20Economic%20Development%20Literature%20Review.pdf>.

## **MAURICE**

### **OUVRAGES**

- Cloete, Nico, Maasseen, Peter et Bailey, Tracy, *Knowledge Production and Contradictory Functions in African Higher Education*, Cape Town, African Minds, 2015.
- Dommen Edward et Dommen Bridget, *Mauritius, An Island of Success: A Retrospective Study 1960-1993*, Oxford, James Currey, 1999.
- Meade, James et al., *The Economic and Social Structure of Mauritius*, London, Routledge, 2011 (1961).
- Meade, James, *The Theory of International Economic Policy, Volume Two: Trade and Welfare*, Michigan, Oxford University Press, 1955.
- . *The Theory of International Economic Policy, Volume One: The Balance of Payments*, Michigan, Oxford University Press, 1951.
- Mouvement Militant Mauricien (MMM), *L'histoire d'un combat 1969-1983*, Maurice, Lemwee Graphics, 1983.
- Prentout, Henri, *L'île de France sous Decaen 1803-1810*, London, Forgotten Books, 2013.
- Salomon, Jean-Michel, *Marché du travail et développement économique dans les petites économies insulaires : théorie et application*, Paris, l'Harmattan, 1997.
- Selvon, Sydney, *A New Comprehensive History of Mauritius: From the Beginning to this Day. Volume 2 of 2: From British Mauritius to the 21<sup>st</sup> Century*, Mauritius, MDS Editions, 2012.
- Toussaint, Auguste, *Histoire de l'île Maurice*, Paris, PUF, 1974.

## CHAPITRES D'OUVRAGES COLLECTIFS

- Eriksen, Thomas H., « Multiculturalism, Individualism and Human Rights: Romanticism, Enlightenment and lessons from Mauritius » in Richard A. Wilson, (Ed.), *Human Rights, Culture and Context*, London, Pluto, 1997, pp.173-181.
- . « Tensions between the Ethnic and the Post-Ethnic : Ethnicity, Change and Mixed Marriages in Mauritius », in Hans Vermeulen et Cora Govers (Eds.), *The Politics of Ethnic Consciousness*, London, Macmillan, 1997.
- Koop, Kirsten, « La trajectoire émergente de l'île Maurice » in Piveteau, Alain, Rougier, Eric et Nicet-Chenaf, Dalila (dir.), *Emergences capitalistes aux Suds*, Paris, Editions Karthala, 2013.
- Tirvassen, Rada, « Le conflit entre l'anglais et le français à l'île Maurice au XIX siècle » in *Révolution Française et Océan Indien : Prémices, paroxysmes, héritages et déviances*, Saint Denis, L'Harmattan, 1996, pp.427-433.
- Zafar, Ali, « Mauritius: An Economic Success Story Success Story » in Punam Chuhan-Pole et Manka Angwafo, *Yes, Africa Can. Success Stories from a Dynamic Continent*, Washington, World Bank, 2011.

## RAPPORTS

- African Development Bank, Organisation for Economic Co-operation and Development and United Nations Development Program, *African Economic Outlook 2011*, Paris, OCDE, 2011.
- . *African Economic Outlook 2009*, Paris, OCDE, 2009.
- . *African Economic Outlook 2005-2006*, Paris, OCDE, 2005.
- . *African Economic Outlook, 2004-2005*, Paris, OCDE, 2004.
- Ancharaz, Vinaye D. et Nowbutsing, Baboo M., « Impact of China – Africa Investment Relations: An In-Depth Case Study of Mauritius », AERC report, p.5 [En ligne], consulté le 9 octobre 2015, URL: <http://dspace.africaportal.orgjsui/bitstream/123456789/32406/1/MauritiusInvestmentRelations.pdf?1>.
- Bailey, Tracy, Cloete, Nico et Pillay, Pundy, « Case Study: Mauritius and the University of Mauritius », Centre for Higher Education Transformation, Wynberg, South Africa, 2011.
- . « Mauritius: Sustaining the Competitive Edge », Findings. Africa Region, No. 37, 1995.
- Banque mondiale, « Memorandum and Recommendation of the President of the IBRD to the Executive Directors of a Proposed Loan of US\$ 7.7 million to the Republic of Mauritius for a Technical Assistance to Enhance Competitiveness Project », Report No. P-6246-MAS, Washington, World Bank, 1994.
- . « Mauritius Technology Strategy for Competitiveness », Report No. 12518-MAU, Washington D.C., World Bank, 1994.
- . « Paying more attention to ideas », Development Brief, No.18, 1993.
- . « Mauritius: Expanding Horizons », Report No. 9685-MAS, 1992.
- . « Report and Recommendation of the President of the IBRD to the Executive Directors of a Proposed Second Loan In an Amount of US\$40 Million to Mauritius for Structural Adjustment », Report No. P-3500-MAS, Washington, World Bank, 1983.

- . « Report and Recommendation of the President of the IBRD to the Executive Directors of a Proposed Loan to Mauritius for Structural Adjustment », Report No. P-2999-MAS, Washington, World Bank, 1981.
- . « Mauritius: Recent Economic Development and Future Prospects », Report No. 2962-MAS, Washington, World Bank, 1980.
- . « The Economy of Mauritius: A Basic Economic Report. Annex III - The Manufacturing Sector », Report No. 1509-MAS, Washington, World Bank, 1978.
- . « Appraisal of the Development Bank of Mauritius », Report No. DB-94a, Washington D.C, World Bank, 1972.
- Banque mondiale et FMI, « Mauritius. Financial Sector Assessment », Financial Sector Assessment Program, Vol. SecM2003-0412, 2003.
- Banque mondiale, Ministère des Finances, National Computer Board, Information Technology and the Competitive Edge : Towards An Information- Based Economy in Mauritius, 1995, [En ligne], consulté le 30 mai 2016, URL : [http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/08/21/000356161\\_20130821124855/Rendered/PDF/800950WP0Infor00Box379796B00PUBLIC0.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/08/21/000356161_20130821124855/Rendered/PDF/800950WP0Infor00Box379796B00PUBLIC0.pdf).
- Cloete, Nico et Bunting, Ian, Strengthening Knowledge Production in Universities: Five South African Case Studies, OCDE Paris, 2013.
- Construction Industry Development Board, A Strategy Paper for the Construction Industry, [En ligne], consulté le 28 juin 2016, URL : <http://cidb.govmu.org/English/PublicationReports/Reports%20on%20Construction%20Industry/Documents/Download%20Strategy%20Paper%20for%20the%20Construction%20Industry.pdf>.
- Gulhati, Ravi et Nallari, Raj, « Successful Stabilization and Recovery in Mauritius », Economic Development Institute Policy Case Series, No. 5, Washington D.C., World Bank, 1990.
- Hein, Philippe, « Options for Migration Policies in the Long Term Development of Mauritius », International Migration Papers, Genève, OIT, 2004.
- Mohadeb, Praveen, « Student Loans Schemes in Mauritius: Experience, Analysis and Scenarios, » International Institute for Education Planning, Unesco, Paris, 2006.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), Investment Policy Reviews: Mauritius, Paris, OCDE, 2014.
- Sannasee, Raja Vinish, Seetana, Boopendra et Lamport, Matthew John, « Diversification des exportations et croissance économique : le cas de Maurice » in OMC, Se connecter aux marchés mondiaux : Défis et possibilités : études de cas présentées par des titulaires de chaires de l'OMC, Lausanne, 2014, pp.11-24.
- Sanspeur Gérard et Chellapermal, Rajakrishna, UNCTAD Monographs on Port Management. Freeport Development : the Mauritius Experience, Genève, UNCTAD, 1996.
- The Economist Intelligence Unit, Democracy Index 2012: Democracy at a standstill, London, 2012.
- Treebhoohun, Nikhil et Jutliah, Ram, « Mauritius Country Illustration », European Report on Development 2015, p.10, [En ligne], consulté le 15 juin 2016, URL : [https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/erd5-country-illustration-mauritius-2015\\_en\\_0.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/erd5-country-illustration-mauritius-2015_en_0.pdf).
- United Nations Environmental Program (UNEP), Emerging Issues for Small Island Developing States. Results of the UNEP Foresight Process, Genève et Nairobi, UNEP, 2014.

US Department of State, Investment Climate Statement: Mauritius 2014, p.2, [En ligne], URL: <http://www.state.gov/documents/organization/241870.pdf>

## DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Board of Investment, « Internationalisation of Higher Education », Présentation préparée dans le cadre de la conférence à Maurice sur l'Enseignement supérieur et le développement économique les 3-5 septembre 2012, [En ligne], consulté le 29 mai 2016, URL : [http://tec.intnet.mu/pdf\\_downloads/confpaper/confpaper091226.pdf](http://tec.intnet.mu/pdf_downloads/confpaper/confpaper091226.pdf).
- Chan Low, Laval Jocelyn, « Talk: China Town, Mauritius », PPT Presentation, Réduit, University of Mauritius, 2012. [En Ligne], consulté le 10 mai 2015, URL: <http://www.cultus.hk/Mauritius/University%20of%20Mauritius.ppt>.
- Chernoff, Brian et Warner, Andrew, « Sources of Fast Growth in Mauritius: 1960-2000 » Paper prepared for the conference on « Iceland and the World Economy: Small Island Economies in the Era of Globalization », Centre for International Development at Harvard University, 2002.
- Commission européenne, « 11th European Development Fund (2014-2020). National Indicative Programme for the Republic of Mauritius », p.7[En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : [http://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/nip-mauritius-edf11-2016\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/nip-mauritius-edf11-2016_en.pdf).
- Dinan, Pierre, « The Miracle of Mauritius », Présentation à la London School of Economics le 16 février 2012, [En ligne], Consulté le 28 juin 2015, URL : <http://www.lse.ac.uk/newsAndMedia/videoAndAudio/channels/publicLecturesAndEvents/player.aspx?id=1357>.
- Heerah-Pampusa, Marjorie et Hurree-Gobin, Padma, « Determination of an Equilibrium Rs/US\$ Rate According to Purchasing Power Parity and Uncovered Interest Rate Parity », Bank of Mauritius Research Department Paper, Port-Louis, Mauritius, n.d.
- Heeramun, Keshore Kumar, « National Initiatives on Green Economy. The case of Mauritius », Présentation Powerpoint pour l'OCDE, [En ligne], consulté le 15 juin 2016, URL: [http://www.oecd.org/dac/environment-development/Presentation%20on%20Green%20Economy%20-%20Mauritius\\_K.Kumar%20Heeramun.pdf](http://www.oecd.org/dac/environment-development/Presentation%20on%20Green%20Economy%20-%20Mauritius_K.Kumar%20Heeramun.pdf).
- Hein, Catherine, « Multinational Enterprises and Employment in the Mauritian Export Processing Zone », ILO Working Paper No.52, Genève, ILO, 1988.
- Imam, Patrick et Miniou, Camelia, « Mauritius: A Competitiveness Assessment », IMF WP/08/2012, Washington, IMF, 2008.
- Mauritius Chamber of Commerce and Industry, « La CCIM et les relations internationales », Bulletin No. 49, juillet 2009.
- Mauritius Commercial Bank group, « Mauritius Inc. : Rising up to the Productivity Challenge » MCB Focus Occasional Paper, No. 61, July 2015.
- Sawkut, Rojid, Boopen, Seetanah et Ramessur, Shalini, « Are State Business Relations important to Economic Growth? Evidence from Mauritius », Institutions for Pro-Poor Growth Discussion Paper, Series 36, 2010.
- Seechurn, Roopesh K. et al., « A Tale of Five Sectors in Mauritius: Agriculture, Textile/EPZ, Tourisme, Financial Services and ICT/BPO...an employment perspective », Conference Paper presented at the International Human Resources Development Conference, Mauritius, 2013.

Subramanian, Arvind et Roy, Devesh « Who Can Explain The Mauritian Miracle: Meade, Romer, Sachs, or Rodrik ? » IMF WP/01/116, Washington, 2001.

## ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Angelo, A.H., « Mauritius: The Basis of the Legal System », *The Comparative and International Law Journal of Southern Africa*, Vol.3, No.2, 1970, pp.228-241.
- Assidon, Elsa, « Ile Maurice. Ajustement et développement, 1979-1989. Une dépendance extérieure protégée », in *Tiers-Monde*, Vol.31, No. 122, 1990, pp.437-460.
- Blin, Myriam et Ouattara, Bazoumana, « Foreign Direct Investment and Economic Growth in Mauritius : Evidence from Bounds Test Cointegration », *Économie Internationale*, Volume 1, No. 117, 2009, pp.47-61.
- Bridge, John W., « Judicial Review in Mauritius and the Continuing Influence of English Law », *International and Comparative Law Quarterly*, Vol. 46, No. 4, 1997, pp.787-811
- Darga Amédée, « Mauritius Electoral Reform Process », *EISA Occasional Paper*, No.24, 2004.
- Eriksen, Thomas H., « Indians in New Worlds: Mauritius and Trinidad », *Social and Economic Studies*, Vol. 41, No.1, 1992, pp.157-187.
- Fregel Rosa, Seetah, Krish, Betancor, Eva, Suarez, Nicolas, M., Calaon, Diego, Caval, Sasa, Janoo, Anwar, Prestano, Jose, « Multiple Ethnic Origins of Mitochondrial DNA Lineages for the Population of Mauritius », *PLoS ONE*, Vol 3, No.3, 2014, pp.1-8.
- Gokulsing, Deepa, « Positioning Mauritius as a Knowledge Hub in the Context of Globalisation », *International Journal of Education and Practice*, Vol.2, No.7, 2014, pp.159-173.
- Grégoire, Emmanuel, « Développement touristique et reproduction sociale à l'île Maurice », *Civilisations*, Vol. 57, No. 1-2, Tourisme, mobilités et altérités contemporaines, 2008, pp.91-106.
- Houbert, Jean, « Review of 'Mauritius, an Island of Success: A Retrospective Study, 1960-93 by Edward Dommen and Bridget Dommen », *Africa: Journal of the International African Institute*, Vol. 71, No.2, 2001, pp.333-337.
- .« Mauritius: Independence and Dependence », *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 19, No.1, 1981, pp.75-105.
- Jheengut, Isswar, « Towards Knowledge-Based Economies – The Contribution of Open Distance Learning Strategies in Addressing Equity and Inclusiveness Issues in Small States like Mauritius », *Open Praxis*, Vol. 4, No. 1, 2010.
- Joyejob, T. et Nunfoo-Ghoorah, S., « Open Door to the 'Less Privileged'. The Mauritius College of the Air (MCA) Experience », *International Women Online Journal of Distance Education*, Vol., No.2, 2012.
- Meade, James E., « Mauritius, A Case Study in Malthusian Economics », *Economic Journal*, Vol. 71,1961, pp.521-534.
- Milner, Chris et McKay, Andy, « Real Exchange Rate Measures of Trade Liberalization: Some Evidence for Mauritius », *Journal of African Economies*, Vol. 5, No.1, 1996, pp 69-91.
- Robequain, Charles, « Destin d'une île à sucre: l'économie et le peuplement de Maurice », *Annales de Géographie*, Vol. 63, No. 338, 1954, pp.255-273.

- Sooreea-Bheemul, Brinda et Sooreea, Rajeev, « Mauritius as a Success Story for FDI: What Strategy and Policy Lessons Can Emerging Markets Learn? », *Journal of International Business Research*, Vol.2, Special Issue No.2, 2012, pp.119-144.
- Subramanian, Arvind, « Mauritius: A Case Study », *Finance and Development*, Vol. 38, No.4, 2001, pp.1-6.
- Toussaint, Auguste, « La langue française à l'Île Maurice », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Vol. 56, No. 205, 1969, pp.398-427.

## ARTICLES DE PRESSE

- Africa Money (Magazine économique africain), « Financial ExpertSpeak : Qualification mismatch fuels Mauritian youth unemployment », mars 2014, [En ligne], consulté le 20 juillet 2015, URL: <http://africamoney.info/financial-expertspeak-qualification-mismatch-fuels-mauritian-youth-unemployment/>
- Agrapresse (Hebdomadaire) « Le protocole sucre dénoncé par les Vingt-sept », 08 octobre 2007 [En ligne], consulté le 28 juin 2016, URL : <http://www.agrapresse.fr/le-protocole-sucre-denonce-par-les-vingt-sept-art232376-5.html>.
- Atmaram, Bhawna, « Laureates, bonds and pledges », *Le Mauricien*, 5 février 2013, [En ligne], consulté le 19 juillet 2015, URL : <http://www.lemauricien.com/article/laureates-bonds-and-pledges>.
- Bowman, Larry W., « Mauritius, 1984 », *CSIS Africa Notes*, No.34, 1984.
- Dukhira, Chit, « Republican Access of Mauritius – 1992 », *Le Mauricien*, [En ligne], consulté le 1 août 2016, URL : <http://www.lemauricien.com/article/republican-access-mauritius-1992>.
- L'Express, « Maurice obtient une aide inattendue de Rs 850 millions de l'UE », 4 août 2007, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : <http://www.lexpress.mu/article/maurice-obtient-une-aide-inattendue-de-rs-850-millions-de-lue>.
- Le Mauricien, « Les premières élections générales opposent Oligarques et Démocrates », 26 décembre 2011. [En ligne] Consulté le 16 juin 2015, URL : <http://www.lemauricien.com/article/histoire-les-premieres-%C3%A8res-%C3%A9lections-g%C3%A9n%C3%A9rales-opposent-oligarques-et-d%C3%A9mocrates>.
- Ng Cheng Hin, Charles, « Sino-Mauritian Relationships : the makers of Mauritius, a little China. », *Le Mauricien*, 30 septembre 2014, [En ligne], consulté le 30 mai 2016, URL : <http://www.lemauricien.com/article/sino-mauritian-relationships-makers-mauritius-little-china>.
- Ramdoo, Isabelle, « What is Productivity and Why do We Care about It ? », *L'Express*, 22 juin 2005, [En ligne], consulté le 15 juin 2016, URL : <http://www.lexpress.mu/article/what-productivity-and-why-do-we-care-about-it>.
- Wolski, Murielle, « Destination l'île Maurice pour écoles et universités françaises », *L'Étudiant*, 8 septembre 2014.

## PORTAILS INSTITUTIONNELS

- African Economic Outlook, [En ligne], consulté le 15 juin 2015, URL: [http://www.africaneconomicoutlook.org/en/theme/youth\\_employment/education-skills-mismatch/](http://www.africaneconomicoutlook.org/en/theme/youth_employment/education-skills-mismatch/).

- Apollo Bramwell, [En ligne], consulté le 2 juillet 2016, URL : [http://www.apollobramwell.com/international\\_services](http://www.apollobramwell.com/international_services).
- Banque mondiale, [En ligne], consulté le 27 mai 2016, URL: <http://www.worldbank.org/en/country/mauritius/research/all>.
- Business Mauritius (Portail d'entreprises mauriciennes), [En ligne], consulté le 15 septembre 2015, URL : <http://business.mega.mu/2012/10/18/6000-mauritian-workers-wanted-construction/>.
- CetA Law (Mauritian Law Firm), [En ligne], Consulté le 23 juin 2015, URL: [http://www.calaw.mu/en/mauritian\\_legal\\_system.html](http://www.calaw.mu/en/mauritian_legal_system.html).
- Centre de Chirurgie Esthétique de l'Océan Indien (OCEOI), [En ligne], consulté le 2 juillet 2016, URL : <http://www.esthetiqueoi.com/>.
- Conyers Dill & Pearman, Société de Type « Global Business Companies » *de l'Île Maurice*, [En ligne], consulté le 15 juin 2016, URL : [https://www.conyersdill.com/publication\\_files/Pub\\_MRU\\_Mauritius\\_Publication\\_in\\_French.pdf](https://www.conyersdill.com/publication_files/Pub_MRU_Mauritius_Publication_in_French.pdf).
- Fonds Monétaire International (FMI), « Communiqué de presse : IMF Executive Board Concludes 2015 Article IV Consultation with Mauritius », [En ligne], consulté le 26 juin 2016, URL : <http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2016/pr16116.htm>.
- Groupe Medine, <http://www.medine.com/group/>.
- The Hydrodynamic Group, LLC, [En ligne], Consulté le 2 février 2015, URL: <http://www.hydrodynamics-group.com/>
- University Student Mobility Program for the Indian Ocean Region <http://www.umior.net/>

## THÈSE

- Dookhy, Parvez A., *Le Comité Judiciaire du Conseil Privé de sa majesté la reine Elisabeth II d'Angleterre et le droit mauricien*, thèse de doctorat, Paris, 1997.

## TRINIDAD

### OUVRAGES

- Alleyne, Michael, *Nationhood From the Schoolbag: A Historical Analysis of the Development of Secondary Education in Trinidad and Tobago*, Washington, Organisation of American States, 1996, Chapter 5.
- Brereton, Bridget, *A History of Modern Trinidad 1783-1962*, Kingston et London, Heinemann, 1981
- Edmonds, Ennis B. et Gonzalez, Michelle A., *Caribbean Religious History: An Introduction*, New York and London, New York University Press.
- Girvan, Norman et Jefferson, Owen (Eds.), *Readings in the Political Economy of the Caribbean*, Mona, Jamaica, New World Group, 1971.
- Liddle, Ralph A., *The Geology of Venezuela and Trinidad*, New York, Cayga Press, 1946.
- Meeks, Brian et Girvan, Norman (Eds.), *The Thought of the New World: The Quest for Decolonisation*, Jamaica: Ian Randle Publishers, 2010.

- Neptune, Harvey R., *Caliban and the Yankees*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2007.
- Rojas-Suarez, Liliana et Elias, Carlos (Eds), *From Growth to Prosperity. Policy Perspectives for Trinidad and Tobago*. Washington, Inter-American Development Bank, 2006.
- Tewarie, Bhoendradatt et Hosein, Roger, *Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean*, Kingston et Miami, Ian Randle Publishers, 2007.
- Williams, Eric, *History of the People of Trinidad and Tobago*, London, Deutsch, 1964.

## **CHAPITRES D'OUVRAGES COLLECTIFS**

- Cobley, Alan G., « The Historical Development of Higher Education in the Anglophone Caribbean », p.1, in Glenford D. Howe (Ed.), *Higher Education in the Caribbean: Past, Present and Future Directions*, Kingston, UWI Press, 2000.
- Meighoo, Kirk, « From Legislative Council to House of Representatives: Promoting or Hindering Democracy ? » in *The Parliament of Trinidad and Tobago, Evolution of a Nation: Trinidad and Tobago at Fifty*, Hertfordshire, Hansib Publications, 2012, pp.25-36.
- Samaroo, Brinsley, « From Unicameralism to Bicameralism : Trinbago's Constitutional Advances (1831–1962) », in *The Parliament of Trinidad and Tobago, Evolution of a Nation: Trinidad and Tobago at Fifty*, Hertfordshire, Hansib Publications, 2012, pp.65-78.

## **RAPPORTS**

- Asquith Commission, *Report of the Commission on Higher Education in the Colonies*, London, His Majesty's Stationery Office, 1945.
- Banque mondiale, *Survey of ICT and Education in the Caribbean. Volume II: Country Reports*, Washington, WB, 2009.
- . *Trinidad and Tobago. Poverty and Unemployment in an Oil Based Economy*, Washington, World Bank, 1995.
- . « Report on a Structural Adjustment Loan to Trinidad and Tobago », Report No. P-5120-TR, Washington, World Bank, 1989.
- Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL) et ONU, *Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2015*, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2015.
- . *Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2014*, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2014.
- . *Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2010-2011*, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2011.
- . *Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2009-2010*, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2009.
- . *Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2007-2008*, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2007.
- . *Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2006-2007*, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2006.
- . *Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2003-2004*, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2003.

- . Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2001-2002, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 2002.
- . Economic Survey of Latin America and the Caribbean 1997-1998, Trinidad and Tobago, New York et Santiago, United Nations Publication, 1998.
- Commission européenne, Trade in goods with Trinidad and Tobago, 2013, [En ligne], consulté le 5 septembre 2015, URL: [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2011/January/tradoc\\_147411.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2011/January/tradoc_147411.pdf).
- De Groot, Olaf et Perez Ludeña, Miguel, Foreign Direct Investment in the Caribbean: Trends, Determinants and Policies, New York, Geneva and Chile, UN, 2014.
- Fonds Monétaire International (FMI), History of Lending Arrangements with Trinidad and Tobago, [En ligne], consulté le 7 avril 2016, URL: <http://www.imf.org/external/np/fin/tad/extarr2.aspx?memberKey1=960&date1key=1997-07-31>.
- . Trinidad and Tobago: Selected Issues, Washington, IMF, 2012.
- Howe, Glenford D., Contending with Change: Reviewing Tertiary Education in the English-Speaking Caribbean, IESALC/UNESCO, Caracas, 2003.
- Marshall, Stewart, Brandon, Ed, Thomas, Michael, Kanway, Asha et Lyngra, Tove, Perspectives on Distance Education: Foreign Providers in the Caribbean: Pillagers or Perceptors? Vancouver, Commonwealth Of Learning, 2008.
- Organisation mondiale du commerce (OMC), Trade Policy Review, Trinidad and Tobago, Genève, WTO, 2012.
- Petrotrin, Down Memory Lane. The Evolution of Petrotrin, Petrotrin, Corporate Communications Department, 2013.
- Sookram Sandra, Economic Priority Areas, Jobs and Skills for Growth in Trinidad and Tobago, Newton, NIHERST, 2012.
- The National Gas Company of Trinidad and Tobago Limited, « 100 years of Local Petroleum Production », The Corporate Quarterly Journal of The National Gas Company of Trinidad and Tobago Limited, Vol. 22, No. 2, 2009.
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (UNESCO), The Republic of Trinidad and Tobago, [En ligne], consulté le 15 septembre 2015, URL: [http://portal.unesco.org/education/fr/files/55575/11998954195Trinidad\\_y\\_Tobago.pdf/Trinidad%2By%2BTobago.pdf](http://portal.unesco.org/education/fr/files/55575/11998954195Trinidad_y_Tobago.pdf/Trinidad%2By%2BTobago.pdf).
- US Embassy, Educational System of Trinidad and Tobago, [En ligne], consulté le 18 septembre 2015, URL: [http://photos.state.gov/libraries/port-of-spain/223843/PDFs/EDUCATIONAL%20SYSTEM%20T\\_amp\\_T%202011.pdf](http://photos.state.gov/libraries/port-of-spain/223843/PDFs/EDUCATIONAL%20SYSTEM%20T_amp_T%202011.pdf)
- Villavicencio, Daniel et Ponce, Lluvia, « The Republic of Trinidad and Tobago » Présentation de la politique scientifique et technologique de Trinidad, non daté, [En ligne], consulté le 25 mai 2015, URL : [http://portal.unesco.org/education/fr/files/55575/11998954195Trinidad\\_y\\_Tobago.pdf/Trinidad%2By%2BTobago.pdf](http://portal.unesco.org/education/fr/files/55575/11998954195Trinidad_y_Tobago.pdf/Trinidad%2By%2BTobago.pdf).
- World Travel and Tourism Council, Trinidad and Tobago: The Impact of Travel and Tourism on Jobs and the Economy, London, WTTC.

## **DOCUMENTS DE TRAVAIL**

- Ali, Eduardo, R., « Prospects for Enhancing Caribbean Higher Education Policy Research: The Trinidad and Tobago Model for Strategic Development of the Higher/Tertiary Education Sector », présenté au séminaire regional Research and Higher Education Policies for Transforming Societies: Perspectives from Latin America and the Caribbean, Port d'Espagne, Trinidad, 19-20 juillet 2007.

- Artana, Daniel, Auguste, Sebastian, Moya, Ramiro, Sookram, Sandra et Watson, Patrick, « Trinidad et Tobago: Economic Growth in a Dual Economy », Inter-American Development Bank Research Paper, Washington, IDB, 2007.
- Bernard, Desiree R., « The Impact of the English Common Law on Caribbean Society », discours prononcé à l'Institute of Advanced Legal Studies, Londres, 2013.
- Bissessar, Ann Marie et Hosein, Roger, « The Role of the State in the Economic Development of Trinidad and Tobago with Special Reference to the Petrochemical Sector », communication présentée à la 33th Annual Monetary Studies Conference, Belize, 2001.
- Commission européenne et Gouvernement de la République de Trinidad et Tobago, Trinidad and Tobago, Joint Annual Report 2004, 2005, [En ligne], consulté le 26 juillet 2016, URL : [https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/joint-annual-report-04-cooperation-eu-trinidad-tobago-20051124\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/joint-annual-report-04-cooperation-eu-trinidad-tobago-20051124_en.pdf).
- Downes, Andrew S., « Caribbean Labour Market Challenges and Policies », CEPAL Series, Santiago, Chile, ONU, 2006.
- Ferreira, Jo-Anne S., « The Sociolinguistic History of Trinidad and Tobago » Conférence au Departamento de Línguas Clássicas e Vernáculas, Instituto de Letras, Universidade de Brasília, 15 Mai 1997, [En ligne], Consulté le 17 août 2015, URL: [http://www.academia.edu/2573401/\\_A\\_Brief\\_Overview\\_of\\_The\\_Sociolinguistic\\_History\\_of\\_Trinidad\\_and\\_Tobago](http://www.academia.edu/2573401/_A_Brief_Overview_of_The_Sociolinguistic_History_of_Trinidad_and_Tobago).
- Jobity, Richard, Présentation powerpoint pour l'atelier « Tertiary Natural Gas » d'août 2013 à la Compagnie Nationale de Gaz de Trinidad, [En ligne], consulté le 24 juillet 2016, URL : [http://ngc.co.tt/wp-content/uploads/pdf/NGC\\_Webinar\\_The%20Structure\\_History\\_and\\_Role\\_of\\_the\\_Natural\\_Gas\\_Industry\\_2013-08-22.pdf](http://ngc.co.tt/wp-content/uploads/pdf/NGC_Webinar_The%20Structure_History_and_Role_of_the_Natural_Gas_Industry_2013-08-22.pdf).
- Kirton, M. Raymond, Anatol, Marlon et Braithwaite, Niki, « The Political Culture of Democracy in Trinidad et Tobago: 2010 », Research Paper of the Institute of International Relations, Saint Augustine, University of the West Indies, 2010.
- Mohan, Preeya Shalini et Watson, Patrick, « CARICOM Foreign Direct Investment Flows », SALISES Paper, Saint Augustine, UWI, 2012, pp.1-27.
- Moya, Ramiro, Mohammed, Anne-Marie et Sookram, Sandra, « Productive Development Policies in Trinidad and Tobago. A Critical Review », IDB-WP-115, Washington, Inter-American Development Bank, 2010.
- Phillips, Claire, « The State of Implementation of ISIC and CPC in Trinidad and Tobago », ECLAC2007/40, document de travail préparé dans le cadre de l'atelier International Economic and Social Classification des Nations Unies, organisé à Panama en juin 2007.
- Russel, Allan et Bududass, Rajesh, « T&T's Petroleum Industry Sector – Resource Driven Diversification », Présentation dans le cadre de la Conférence sur l'Economie 2014 à UWI (University of the West Indies), octobre 2014, [En ligne], Consulté le 25 juillet 2016, URL : <https://sta.uwi.edu/conferences/14/cote/documents/COTE2014-ResourceDrivenDiversification.pdf>.
- Williams, Ewart S., « Efforts to Prevent the Resource Curse Paradox : The Case of Trinidad and Tobago », Présentation powerpoint pour la Banque africaine de développement, 2013 [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : <http://www.afdb.org>.
- Williams, Gwendoline et Harvey Claudia, « Higher Education in Trinidad and Tobago: a focus on Organizational Development and Change », Working Paper, CRESALC/UNESCO, 1985.

## ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Barclay, Lou Anne A., « Foreign Direct Investment-facilitated Development: The Case of the Natural Gas Industry of Trinidad and Tobago », *Oxford Development Studies*, vol.32, No.4, pp.485-505.
- Best, Lloyd , « Independant Thought and Caribbean Freedom », *New World Quarterly*, Vol.3, No. 4, 1967, pp.16-24.
- Eriksen, Thomas H., « Indians in New Worlds: Mauritius and Trinidad », *Social and Economic Studies*, Vol. 41, No.1, 1992, pp.157-187.
- Francis, Brian et Iyare, Sunday, « Education and Development in the Caribbean: A Cointegration and Causality Approach » *Economics Bulletin*, Vol. 15, No.2, 2006, pp.1-13.
- Girvan, Norman, « Lloyd Best and the birth of the New World Group », *Trinidad and Tobago Review*, April 2007, [En ligne], consulté le 15 juillet 2015, URL: <https://openanthropology.files.wordpress.com/2014/04/girvan2.pdf>.
- Glenn, Jane Matthews, « Mixed Jurisdictions in the Commonwealth Caribbean : Mixing, Unmixing, Remixing, *Electronic Journal of Comparative Law*, Vol. 12, No. 1, 2008.pp.1-23.
- Karides, Marina, « Riding the Globalization Wave (1974-2004): Islandness and Strategies of Economic Development in Two Post-colonial States », *Island Studies Journal*, Vol.8, No.2, 2013, pp.299-320.
- Lewis, Arthur, « Industrialisation in the British West Indies », *Caribbean Economic Review*, Vol.2, 1950, pp.1-39.
- McLeod, Alex, N., « Central Banking in Trinidad and Tobago, 1966-1969 », *BNL Quarterly Review* No. 190, 1994, pp.309-332.
- Pragg Karima, « Tertiary Education and the Direction for Future Research: Accommodating the Shifting Demographics of the Caribbean's Tertiary Student », *Journal of the Department of Behavioural Sciences*, Vol.3, No.1, 2014, pp.65-80.
- Ramsaran, Ramesh, « Aspects of Growth and Adjustment in Post-Independence Trinidad and Tobago », *Social and Economic Studies*, Vol. 48, No. 1-2, 1999, pp.215-286.
- Sergeant, Kelvin and Forde, Penelope, « The State Sector and Divestment in Trinidad and Tobago : Some Preliminary Findings », *Social and Economic Studies*, Vol. 14, No. 4, pp.173-204.
- Sookram, Sandra et Saridakis George, « The Effect of Economic Factors on the Tax Ratio in Trinidad and Tobago », *The Journal of Developing Areas*, Vol. 42, No.2, 2009, pp.111-128.
- Teelucksingh, Jerome, « The Black Power Movement in Trinidad and Tobago », *Black Diaspora Review*, Vol.4, No.1, 2014, pp.157-186.
- Thomas, Bert. J., « Caribbean Black Power: From Slogan to Practical Politics », *Journal of Black Studies*, Vol. 22, No.3., 1992, pp.392-410.
- Williams, Carrington .B..H., « Faculty of Agriculture, University College of the West Indies », *Caribbean Quarterly*, Vols. 6 et 7, 1960-62.

## ARTICLES DE PRESSE

- Kambon, Shabaka, « Trinidad and Tobago: Since Independence », *Everybody's*, Vol. 23, No.8, 1999, pp.1-4.

The Economist, « The Canadian Connection », The Economist, London, 27<sup>th</sup> March 2008.

Shah, Raffique, « The Revolutionary '70s », Trinicenter.com, [En ligne], consulté le 6 avril 2016, URL: <http://www.trinicenter.com/Raffique/2012/Sep/020912.htm>.

## **PORTAILS INSTITUTIONNELS**

British Petroleum (BP), [En ligne], consulté le 28 mars 2016, URL: <http://www.bp.com/>.

Caribbean Court of Justice, [En ligne], consulté le 25 août 2015, URL: <http://www.caribbeancourtofjustice.org/about-the-ccj/faqs>.

Caribbean Community (CARICOM), [En ligne], Consulté le 11 octobre 2015, URL: <http://www.caricomstats.org/databases.html>.

Ethnologue, Languages of the World, [En ligne], consulté le 17 août 2015, URL: <https://www.ethnologue.com/country/TT>.

First Citizens Bank, [En ligne], consulté le 7 avril 2016, URL : <https://www.firstcitizenstt.com/about/history.html>.

Judicial Committee of the Privy Council, [En ligne], consulté le 25 août 2015. URL: <https://www.jcpc.uk/about/role-of-the-jcpc.html#Commonwealth>.

Penn World Table Version 6.3, Heston, Alan, Summers, Robert and Aten, Bettina, Center for International Comparisons of Production, Income and Prices at the University of Pennsylvania, August 2009, [En ligne], consulté le 15 juin 2016, URL: <http://datacentre2.chass.utoronto.ca/pwt/>.

Royal Bank of Canada, [En ligne], Consulté le 11 octobre 2015, URL: [http://www.rbcroyalbank.com/commercial/advice/\\_assets-custom/pdf/1030ETrade-Flows-Into-the-Caribbean.pdf](http://www.rbcroyalbank.com/commercial/advice/_assets-custom/pdf/1030ETrade-Flows-Into-the-Caribbean.pdf).

Ryder Scott, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : <https://www.ryderscott.com/>.

Scotiabank, Executive Briefing on Trinidad and Tobago, January 2015, [En ligne], consulté le 2 septembre 2015, URL: [http://www.gbm.scotiabank.com/English/bns\\_econ/tett-execbriefing.pdf](http://www.gbm.scotiabank.com/English/bns_econ/tett-execbriefing.pdf).

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (UNESCO), The Republic of Trinidad and Tobago, p.8. [En ligne], consulté le 15 septembre 2015, URL: [http://portal.unesco.org/education/fr/files/55575/11998954195Trinidad\\_y\\_Tobago.pdf/Trinidad%20By%20Tobago.pdf](http://portal.unesco.org/education/fr/files/55575/11998954195Trinidad_y_Tobago.pdf/Trinidad%20By%20Tobago.pdf).

Union européenne, [En ligne], consulté le 18 septembre 2015, URL: [http://www.eas.europa.eu/delegations/trinidad/eu\\_trinidad/tech\\_financial\\_cooperation/index\\_en.htm](http://www.eas.europa.eu/delegations/trinidad/eu_trinidad/tech_financial_cooperation/index_en.htm).

## Table des matières des annexes

Numéro	Titre	Page
1	Synthèse lexicale et typologique de l'IDE.....	643
2	IDE entrant en Inde 2001-2012 (en US\$ millions).....	649
3	Principales évolutions constitutionnelles à Maurice depuis les années soixante .....	650
4	Partis politiques, élections à Maurice et résultats depuis 1959.....	654
5	Fiche signalétique de Maurice et Trinidad.....	656
6	Principales évolutions constitutionnelles à Trinidad depuis 1950 et la perception de l'étranger.....	658
7	Présentation synthétique des critères de comparaison de l'histoire de la colonisation à Maurice et à Trinidad et de l'évolution des institutions qui s'y développèrent.....	662
8	Liste d'incitations proposées aux détenteurs de certificats de développement à Maurice dans les années soixante.....	666
9	PIB par activité économique en prix courants (MUR millions) 1973-1979.....	667
10	Liste d'incitations proposées aux investissements bénéficiant du statut de « zone franche » à Maurice dans les années soixante-dix.....	668
11	Emplois par secteur d'activité manufacturière à Maurice, 1970-1975.....	670
12	Montants des taxes prélevées à Maurice par tonne de sucre entre 1976 et 1980.....	671
13	Quotas de certaines catégories de textile à destination des États-Unis, 1978 – 1985.....	672
14	Composition des recettes et des dépenses publiques mauriciennes (en % du total) 1978/79-1986/87.....	673
15	Bilan des améliorations portuaires du début des années quatre-vingts à Maurice.....	674
16	Composition détaillée du PIB mauricien par secteur d'activité (en % du total), 1979-1986.....	677
17	Liste des accords bilatéraux signés par Maurice.....	678
18	Contribution à la croissance du PIB à Maurice par secteur d'activité, 1983-1997.....	679
19	Élections à Trinidad et résultats depuis 1946.....	680
20	Entreprises nationalisées à Trinidad entre 1965 et 1984.....	681
21	Liste des critères de comparaison de la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad des années précédant l'indépendance jusqu'au début des années deux mille et leur intérêt.....	682
22	Extrait du 11 <sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED) en faveur de Maurice (2014-2020).....	684
23	Extraits des 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> Fonds européen de développement en faveur de Maurice présentant le bilan des actions en faveur du développement des ressources humaines.....	687
24	Liste des ministères identifiés par les autorités trinidiennes comme devant s'adapter aux nouvelles réalités économiques.....	694
25	African Growth and Opportunity Act – Présentation et pays éligibles.....	695
26	Performance de Maurice dans les classements d'innovation et de compétitivité, note (classement), 2006-2014.....	698
27	Les facteurs sous-tendant le boom pétrolier du XXI <sup>e</sup> siècle et les cours de pétrole.....	699
28	Composition des importations trinidiennes, 2000-2014.....	701

<b>Numéro</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
29	Composition sectorielle en pourcentage du PIB, Trinidad, 2000-2014.....	702
30	Indices des prix à la consommation à Trinidad, 2003-2013 .....	703
31	Trinidad et Tobago, Global Competitiveness Report 2015-16.....	704
32	Trinidad et Tobago, Global Innovation Index 2015.....	706
33	Classification des pays selon l'Organisation des Nations unies.....	708
34	Présentation synthétique des critères de comparaison du cadre entourant l'économie de la connaissance et de la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad au cours des années deux mille.....	710
35	Global Competitiveness Index 2015-2016 et Innovation Index 2015, notes et classement, Maurice et Trinidad..	712
36	Classification des activités économiques selon l'ISIC Rev.4 des Nations Unies, avec des informations complémentaires pour les secteurs les plus susceptibles d'être intensifs en connaissance.....	714
37	Composition de la main-d'œuvre mauricienne (en activité) par industrie, 2007-2014.....	720
38	Contribution au PIB par secteur industriel (en pourcentage), Maurice, 2007-2015.....	722
39	Mauritius, Global Innovation Index 2015.....	723
40	Mauritius, Global Competitiveness Index 2015-2016 .....	725
41	Mauritius, Human Capital Index, 2015.....	727
42	Présentation des enquêtes de terrain menées à Maurice et à Trinidad auprès des établissements d'enseignement supérieur.....	729
43	Trinidad et Tobago, Human Capital Index 2015.....	773
44	Liste des partenariats internationaux d'UWI et d'UTT.....	775
45	Présentation synthétique des critères de comparaison du cadre actuel de formation du capital humain à Maurice et à Trinidad.....	776

## **Annexe 1 : Synthèse lexicale et typologique de l'IDE**

Cette annexe accompagne le chapitre 2. Elle présente les investissements directs étrangers (IDE) en fonction des différentes manières possibles de les classer. Elles se recoupent toutes et le but de cette présentation est de démontrer qu'il y a une multitude de scénarios possibles pour expliquer l'existence des IDE et qu'il est très difficile d'envisager toutes les motivations et tous les mécanismes poussant les entreprises à investir à l'étranger. Nous considérerons ainsi les options disponibles pour le mode d'implantation de la filiale étrangère, les diverses motivations stratégiques<sup>1</sup> et leurs effets et les différentes stratégies de production. Cette approche lexicale de l'IDE nous a semblé importante car Maurice et Trinidad ont fait le choix d'être pleinement ouverts sur le monde et cette ouverture s'est traduite par la mise en place de mesures pour favoriser l'IDE. Il est vrai que ce « choix » est influencé par la nécessité de suppléer aux ressources capitalistiques et technologiques locales, parfois insuffisantes. Ainsi, les quelques éléments de l'annexe apportent un éclairage conceptuel qui accompagne plus particulièrement le chapitre 2 qui présente les théories de l'IDE et les chapitres 6, 7, 11 et 12 sur la trajectoire de développement des deux îles depuis l'indépendance.

### **1.1.2. Les stock et les flux**

Il convient d'effectuer une distinction entre stocks et flux d'IDE. Dans son manuel Définition de référence des investissements directs internationaux, l'OCDE les définit ainsi :

Les flux d'investissements directs étrangers (flux financiers d'IDI et flux de revenus d'IDI) fournissent des informations sur les activités d'IDI relatives à une période donnée, tandis que les positions d'IDI rendent compte des niveaux atteints à un moment précis.<sup>2</sup>

On parle de flux entrants et de flux sortants ainsi que d'encours de l'étranger (Inward stock) et d'encours à l'étranger (Outward stock) pour les positions (stock) d'IDE. Il faut aussi faire la différence entre une analyse du point de vue du pays hôte et celle de la perspective du pays d'origine de l'investisseur.

### **1.1.3. La maison mère et la filiale**

Les agents à l'origine de l'investissement direct étranger sont les firmes multinationales incluant la maison mère et les filiales étrangères. La Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) appelle "maison mère" toute société qui exerce un contrôle sur des entités situées en dehors de son pays d'origine, généralement sous forme d'actions détenues ou de droits de vote. Le même critère numérique de possession d'au moins 10 % des actions ou des droits de vote est aussi applicable. Les "filiales étrangères" sont en contrepartie les sociétés dont une partie des actions sont détenues par un investisseur résidant dans un autre pays et qui possède un intérêt

---

<sup>1</sup> Le sens donné à « stratégiques » ici est : avec une vision à long terme, dans le but de permettre aux entreprises de demeurer sur le marché et de maintenir ou d'améliorer leur performance.

<sup>2</sup>OCDE. Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux: 4eme édition, 2008. op.cit p.36.

durable et un pouvoir de décision, traduit encore une fois par la détention d'au moins 10 % des actions ou droits de vote<sup>3</sup>.

#### **1.1.4. Les modes d'implantation**

On peut différencier les différents types d'IDE selon le mode d'implantation de la nouvelle filiale. Les investissements étrangers peuvent prendre différentes formes. On peut distinguer quatre modes d'implantation : l'investissement dit greenfield, littéralement « pré vert », où il y a création ex nihilo d'une filiale de l'entreprise, généralement impliquant la construction dans le pays hôte d'un bâtiment pour abriter les locaux de la firme étrangère ou parfois le rachat ou la location d'un bâtiment existant, auquel cas on parlera d'entreprise établie<sup>4</sup> ; les fusions et acquisitions, parfois appelés brownfield, qui impliquent l'achat d'un droit de vote dans une entreprise locale ou un échange mutuel de droits de votes ; la privatisation d'une entreprise nationale à travers le rachat par une entité privée venant d'un autre pays ; et les partenariats. Les fusions et acquisitions et la privatisation fonctionnent de manières semblables et la différence provient du vendeur initial qui est privé dans le premier cas et public dans le second.

#### **1.1.5. Les motivations stratégiques**

La littérature économique identifie généralement trois motivations principales pour expliquer les investissements directs étrangers, à savoir la recherche de ressources, la recherche d'économies de fonctionnement et la recherche de marchés, auxquelles nous ajouterons une quatrième, évoquée par Stephen Cohen<sup>5</sup> comme ayant été mise en avant par John Dunning<sup>6</sup>, la recherche d'atouts stratégiques. Ces motivations ont un effet sur l'offre de l'entreprise, dans le cas de la recherche de ressources, d'économies de fonctionnement et de la recherche de marchés, et influent sur sa demande dans le cas de la recherche de marchés.

##### **La recherche de ressources**

L'objectif stratégique de recherche de ressources, tel que le définit Stephen Cohen, concerne l'accès à des minéraux ou des métaux dans le cas des industries extractives, ou le fait de bénéficier de conditions climatiques favorables pour la culture de produits agricoles. Ce type d'IDE est donc déterminé par la géologie ou par le climat du pays

---

<sup>3</sup> « Transnational corporations (TNCs) are incorporated or unincorporated enterprises comprising parent enterprises and their foreign affiliates. A parent enterprise is defined as an enterprise that controls assets of other entities in countries other than its home country, usually by owning a certain equity capital stake. An equity capital stake of 10 per cent or more of the ordinary shares or voting power for an incorporated enterprise, or its equivalent for an unincorporated enterprise, is normally considered as the threshold for the control of assets.1 A foreign affiliate is an incorporated or unincorporated enterprise in which an investor, who is a resident in another economy, owns a stake that permits a lasting interest in the management of that enterprise (an equity stake of 10 per cent for an incorporated enterprise, or its equivalent for an unincorporated enterprise). In WIR, subsidiary enterprises, associate enterprises and branches – defined below – are all referred to as foreign affiliates or affiliates. » UNCTAD, WIR: Transnational Corporations and the Internationalisation of R&D, New York and Geneva, UN, 2005, p.297.

<sup>4</sup> Lawrence R. McNeil, « Foreign Direct Investment in the United States : New Investments in 2006 » in Bureau of Economic Analysis, Survey of Current Business, juin 2007, pp.44-51.

<sup>5</sup> Stephen D. Cohen, Multinational Corporations and Foreign Direct Investment: Avoiding Simplicity, Embracing Complexity, Oxford and New York, Oxford University Press, p.71.

<sup>6</sup> John H. Dunning. Explaining International Production, Londres, Unwin Hyman, 1988, p. 60.

d'accueil. Historiquement, il s'agit de l'intérêt stratégique d'investissement à l'étranger le plus ancien car au dix-neuvième siècle déjà les puissances européennes s'implantaient dans leurs colonies afin d'y prélever des ressources<sup>7</sup>.

Le choix des multinationales dépend aussi du contexte entourant ces activités. En effet, il s'agit de pouvoir extraire des minéraux et métaux, ou de cultiver des produits, mais l'entreprise est aussi concernée par sa capacité à pérenniser ses activités et à assurer leur rentabilité car l'investissement initial est souvent conséquent, en particulier dans le cas des industries extractives. De ce fait, des facteurs tels que la qualité des infrastructures de transport, l'accès aux matières premières et leur qualité, l'environnement politique et économique, la bonne gouvernance du pays et un environnement juridique et fiscal favorable affectent le choix des entreprises quand elles analysent les caractéristiques des pays d'accueil pour y effectuer leurs investissements<sup>8</sup>.

Dans le cas de la recherche de ressources, la production n'est pas prioritairement commercialisée dans le pays accueillant l'investissement, l'objectif étant plutôt d'exporter vers les pays ayant un secteur industriel développé. Les investissements ayant pour but la recherche de ressources sont généralement perçus positivement par le public car à cause des contraintes géologiques et climatiques qui les déterminent, les pays dont sont originaires les multinationales ne les perçoivent pas comme une perte d'emplois ou une baisse dans les exportations locales<sup>9</sup>. Pour les pays hôtes, si ces investissements sont accompagnés de création d'emplois, ils ont de ce fait des effets positifs sur le taux de chômage. De plus, comme dans le cas des activités extractives, l'investissement initial peut parfois être insurmontable pour le pays d'accueil si celui-ci ne dispose pas des ressources financières et des compétences requises.

### **La recherche d'économies de fonctionnement**

Les entreprises motivées par la recherche d'économies de fonctionnement investissent à l'étranger dans l'espoir de minimiser leurs coûts. La dotation en facteurs de production du pays d'accueil joue parfois un rôle important car la disponibilité d'une main-d'œuvre abondante et bon marché peut être un moyen d'atteindre des économies de fonctionnement car les salaires plus bas permettent aux entreprises de produire à des coûts moins élevés. De même, un investissement dans un pays dont la localisation est stratégique peut aussi mener à des économies de fonctionnement. Une entreprise peut être motivée à investir dans un pays si celui-ci est à proximité d'un grand marché potentiel et s'il offre des facilités à l'export qui diminueraient, par exemple, les coûts de transport et les frais de douane<sup>10</sup>.

Une main-d'œuvre bon marché possède généralement un niveau de qualification relativement bas, ce qui pose des contraintes au niveau des activités qui pourraient être exploitées dans le pays. Ainsi, les entreprises ayant des activités à faible contenu technologique mais intensives en main-d'œuvre, comme la confection de vêtements et de chaussures ou celles qui requièrent l'assemblage standardisé de produits

---

<sup>7</sup> Stephen D. Cohen, *Multinational Corporations and Foreign Direct Investment: Avoiding Simplicity, Embracing Complexity*, op.cit, p.66.

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Ibid., p.67.

<sup>10</sup> Ibid., pp. 69-70.

technologiques telles que les radios seront plus concernées par ce genre de motivation<sup>11</sup> car une main-d'œuvre peu qualifiée peut dans ce cas permettre des économies de fonctionnement grâce à des salaires plus bas et des économies d'échelle.

Les entreprises investissant à l'étranger dans le but de réaliser des économies de fonctionnement ont tendance à être perçues assez négativement par le public car si elles occasionnent des fermetures d'entreprises dans leur pays d'origine, elles sont accusées de détruire des emplois ou perçues comme pouvant potentiellement menacer de le faire et ainsi, de faire pression pour obtenir plus de souplesse dans les lois régissant le marché du travail.

### **La recherche d'atouts stratégiques**

Selon J. Dunning, certaines entreprises cherchent à acquérir des entreprises à l'étranger afin d'obtenir des atouts stratégiques comme une nouvelle technologie ou simplement pour réduire la marge de manœuvre de leurs concurrents<sup>12</sup>. L'effet potentiel de cette stratégie est de diminuer la compétition mais elle est moins répandue que les trois types de motivation mentionnées précédemment<sup>13</sup>.

### **La recherche de marchés**

Cette stratégie a pour but de permettre l'implantation d'une filiale à l'étranger afin de protéger un marché ou de s'y développer. Dans ce cas, elle succède habituellement à une internationalisation initiale de l'entreprise par l'exportation. Elle se centre sur le consommateur, ce qui la distingue des trois autres stratégies<sup>14</sup>. Ce type d'investissement vise généralement les grands marchés qui ont un potentiel de croissance. Traditionnellement, les cibles sont les pays développés mais les pays émergents comme l'Inde, la Chine, le Mexique ou le Brésil, qui ont de vastes marchés en pleine croissance, sont aussi visés. Pour les entreprises multinationales qui produisent des appareils intensifs en capitaux ou en technologie, ce type de stratégie est possible si la main-d'œuvre du pays visé est qualifiée. La stratégie de recherche de marchés peut être à la fois défensive ou proactive pour l'entreprise, le but étant dans tous les cas de localiser l'appareil productif près des consommateurs<sup>15</sup>.

La recherche de marchés est une stratégie défensive quand il s'agit pour l'entreprise de contrecarrer la compétition sur le marché local soit venant des producteurs locaux soit venant d'autres acteurs internationaux. Elle peut aussi découler de nouvelles mesures prises par le pays d'accueil imposant des barrières à l'importation. De même, une entreprise qui pense que la monnaie de son pays d'origine va s'apprécier vis-à-vis de la monnaie du pays vers lequel elle exportait traditionnellement peut décider qu'une implantation dans le pays réduirait les risques d'exposition aux effets de change<sup>16</sup>. En effet, une monnaie locale plus forte (pour l'entreprise d'origine) rendrait les exportations plus onéreuses et les rendraient moins compétitives sur le marché visé, en

---

<sup>11</sup>Ibid.

<sup>12</sup>John H. Dunning. Explaining International Production, op. cit., p.60.

<sup>13</sup>Stephen D. Cohen, Multinational Corporations and Foreign Direct Investment: Avoiding Simplicity, Embracing Complexity, op. cit., p.71.

<sup>14</sup> Ibid. p.67.

<sup>15</sup>Ibid. p.68.

<sup>16</sup> Ibid.

particulier face aux concurrents locaux. Cependant, en considérant un investissement direct étranger comme solution au problème d'appréciation de la monnaie locale, cette stratégie implique que l'entreprise considère que cette tendance s'inscrit dans le long terme. Ainsi, elle ne doit pas prévoir de rapatrier ses revenus vers son pays d'origine mais plutôt de les investir dans le pays d'accueil de l'IDE, car à cause du fort taux de change, les revenus générés dans le pays d'accueil, après conversion en monnaie locale, seraient moindres.

La recherche de marchés est une stratégie proactive quand elle vise à réduire les coûts et le temps de transport par exemple<sup>17</sup>. Ces éléments peuvent avoir des effets importants quand ils concernent les produits encombrants, volumineux ou lourds. Elle permet aussi d'être plus réactif et adaptable face à la demande locale et aux changements de tendances et de goûts. De plus, cette stratégie permet à l'entreprise de cultiver l'image qu'elle projette dans le pays d'accueil car elle y est mieux insérée et contribue à la création d'emplois et à la stimulation de l'économie locale.

L'apport au pays d'accueil de la multinationale effectuant l'investissement va au-delà des capitaux et des revenus générés par les impôts locaux. Elle apporte aussi des technologies avancées de production, un savoir-faire en marketing et des normes de protection environnementale, par exemple, qui peuvent se répandre aux autres secteurs de l'industrie. Elle peut potentiellement contribuer à la création d'emplois qualifiés. La compétition faite aux entreprises locales les force à être plus efficaces, à offrir des produits de meilleure qualité et, globalement, le consommateur peut en bénéficier sous forme d'une baisse des prix. Cependant, l'effet inverse peut se produire et dans ce cas les concurrents locaux seront obligés de se retirer du marché, ce qui peut mener à une situation de monopole ou d'oligopole<sup>18</sup>. De même, si l'amélioration de la production implique plus d'automatisation, le taux de chômage d'une industrie spécifique peut augmenter. En fait, les effets générés par ce type de stratégie dépendent du contexte local et du secteur concerné et il est assez difficile de formuler des généralisations qui s'appliqueraient à la majorité des cas.

Dans l'ensemble, la perception publique de ce type d'investissement dans le pays d'origine de la multinationale est mitigée car il entraîne une baisse des exportations et donc des emplois pour le pays d'origine. D'un point de vue stratégique cependant, les multinationales soutiennent que cette démarche est parfois inévitable pour défendre les parts de marché qui ne sont plus garanties par la seule exportation. De plus, les pièces nécessaires à la fabrication du produit fini ainsi que l'équipement nécessaire peuvent être importés du pays d'origine de la multinationale, ce qui contribue à compenser la baisse des exportations. De la même manière, des modèles complémentaires non fabriqués par le pays d'accueil de l'IDE peuvent être exportés à partir du pays d'origine<sup>19</sup>.

### **1.1.6. Les stratégies de production**

Les investissements directs étrangers sont aussi différenciés en fonction de la stratégie mondiale de production de la multinationale. Dans ce cas, on note l'existence de deux types d'IDE : l'investissement horizontal et l'intégration verticale.

---

<sup>17</sup>Ibid.

<sup>18</sup>Ibid.

<sup>19</sup>Ibid, p.69.

## **L'investissement horizontal**

L'investissement horizontal consiste à dupliquer, voire à transférer l'appareil de production ou de conception vers un autre pays afin de renforcer la compétitivité de l'entreprise au niveau mondial. Le secteur manufacturier est principalement concerné par ce type d'investissement<sup>20</sup>. Comme évoqué précédemment, cette stratégie peut se substituer à la stratégie d'exportation s'il y a délocalisation de l'appareil productif, mais elle peut aussi générer des exportations additionnelles en termes de pièces intermédiaires, de machines et de produits complémentaires.

## **L'intégration verticale**

L'intégration verticale connaît un fort taux de croissance depuis les années 80 en raison du développement de la production de produits technologiques de plus en plus compliqués. Elle consiste à spécialiser les différentes filiales de la multinationale en fonction des avantages de chaque pays et du différentiel à l'échelle internationale du prix des facteurs de production<sup>21</sup>. Elle renforce la logique décrite pour la stratégie de recherche d'économies de fonctionnement. Les réseaux de production des entreprises sont de plus en plus internationaux pour leur permettre de bénéficier d'avantages spécifiques à chaque emplacement. À l'origine, on retrouvait l'intégration verticale de la production dans les industries extractives comme le forage pétrolier, où le raffinement et le traitement se faisaient dans une autre filiale de la multinationale<sup>22</sup>. L'intégration verticale peut être en amont de la chaîne de production avec pour but de garantir l'accès aux matériaux nécessaires à la production. Dans ce cas, une telle stratégie de production peut aller de pair avec l'objectif stratégique de recherche de ressources. Par exemple, elle peut avoir lieu soit dans un pays où se trouvent les matières premières, soit dans un pays où des pièces intermédiaires nécessaires à la fabrication du produit final de l'entreprise seront élaborées. Elle peut aussi s'effectuer en aval de la production, si l'investissement consiste à établir une filiale qui utilisera les matières premières ou les produits intermédiaires déjà en possession de l'entreprise pour la confection du produit final ou si l'investissement a lieu à des étapes ultérieures, dans les canaux de distribution ou de vente par exemple<sup>23</sup>.

En vertu de sa nature même, l'intégration verticale contribue à renforcer le commerce entre pays, à travers l'intensification des échanges intra-firmes. Les zones franches d'exportation, qui sont des plateformes d'exportation mises en place principalement par les pays en voie de développement, permettent souvent de faciliter l'intégration verticale de la production<sup>24</sup>.

---

<sup>20</sup> Ibid. p.71.

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> Ibid.

<sup>23</sup> Kara T. Boatman. « What Determines Distribution FDI ? », *Journal of Economics*, Vol. 1, No.1, 2007.

<sup>24</sup> Stephen D. Cohen, *Multinational Corporations and Foreign Direct Investment: Avoiding Simplicity, Embracing Complexity*, op. cit., p.72.

**Annexe 2 : IDE entrant en Inde 2001-2012 (en US\$ millions)**

	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>Union Européenne</b>	303	474	457	561	450	2761	2385	4266	4120	3966	7241	5310
<b>Amérique du Nord</b>	364	268	297	469	346	706	950	1236	2212	1091	1034	505
<b>Maurice</b>	1863	534	381	820	1363	3780	9518	10165	9801	5616	8142	8059
<b>Asie</b>	57	54	37	78	300	857	3245	3844	2887	2187	4301	2560
<b>Autres pays</b>	401	328	290	392	900	1203	3327	3186	3441	2077	2756	1851
<b>TOTAL Monde</b>	<b>2988</b>	<b>1658</b>	<b>1462</b>	<b>2320</b>	<b>3359</b>	<b>9307</b>	<b>19425</b>	<b>22697</b>	<b>22461</b>	<b>14937</b>	<b>23474</b>	<b>18286</b>

Source : UNCTAD Bilateral FDI Statistics, [En ligne], consulté le 27 mai 2016, URL : <http://unctad.org/en/Pages/DIAE/FDI%20Statistics/FDI-Statistics-Bilateral.aspx>

## Annexe 3 : Principales évolutions constitutionnelles à Maurice depuis les années soixante

### Un cadre juridique hybride

Du point de vue juridique, l'île Maurice garde des traces des colonisations françaises et britanniques. Le système actuel est hybride, composé de lois dérivées du Code Napoléon en place depuis l'administration du général Decaen, des lois constitutionnelles et des lois votées par l'Assemblée Nationale. Le système juridique mauricien applique le Code civil français en droit privé et la common law en droit public et droit commercial<sup>1</sup>. Cela confère aux lois mauriciennes une spécificité qui leur est propre<sup>2</sup>. L'anglicisation des institutions judiciaires se fit progressivement, l'anglais ne devenant la langue officielle des tribunaux qu'en 1945 une disposition autorisant toute personne néanmoins à utiliser le français dans les cours inférieures<sup>3</sup>.

La survivance du droit français au moment de la prise de l'île de France par les Britanniques en 1810 est communément attribuée à la volonté de l'administration britannique de maintenir la religion, les lois et les coutumes en vigueur sur l'île, dans le but de ne pas s'aliéner la population locale et d'en faciliter le contrôle<sup>4</sup>. Les forces armées, menées par le commandant Abercromby, ont en effet accepté la reddition du général Decaen en indiquant que les colons français pourraient conserver certaines de leurs coutumes<sup>5</sup>. Cependant, selon les lois de l'époque, les accords signés par les forces armées lors de la capitulation d'un territoire n'étaient véritablement applicables qu'à partir du moment où elles étaient formellement ratifiées par l'exécutif de la partie victorieuse. Or, le Traité de Paris de 1814, suivi du Congrès de Vienne de 1815, tous deux officialisant la cession de l'île de France, ne portent pas de mention des garanties qui avaient été données aux colons français par les forces armées britanniques. De ce fait, il serait plus juste de nuancer la vision de magnanimité des Britanniques et d'y voir d'une part, une méconnaissance des implications juridiques de la capitulation de l'île et d'autre part, l'expression d'une certaine forme de tolérance<sup>6</sup>.

La Cour suprême de Maurice fut créée en 1851, remplaçant la Cour d'appel mise en place par les Français. Son fonctionnement est ancré dans la common law, malgré l'application d'une constitution écrite. Elle a le pouvoir de réexaminer les décisions des juridictions de première instance mais la Constitution, source de droit suprême, lui accorde aussi le pouvoir d'examiner la constitutionnalité des lois. L'île a par ailleurs choisi de conserver le Comité

---

<sup>1</sup> John W. Bridge, « Judicial Review in Mauritius and the Continuing Influence of English Law », *International and Comparative Law Quarterly*, Vol. 46, No. 4, 1997, p. 787.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.810.

<sup>3</sup> Voir le Courts Act 1945, article 131, cité dans Parvez A. Dookhy, *Le Comité Judiciaire du Conseil Privé de sa majesté la reine Elisabeth II d'Angleterre et le droit mauricien*, thèse de doctorat, Paris, 1997. Cependant, Auguste Toussaint souligne qu'en 1845, une Ordonnance de la Reine établit que les proclamations des cours à l'île Maurice se feraient désormais en anglais. Voir Auguste Toussaint, « La langue française à l'île Maurice », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Vol. 56, No. 205, 1969, p.408.

<sup>4</sup> Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, Paris, PUF, 1974, p.78.

<sup>5</sup> A.H. Angelo, « Mauritius: The Basis of the Legal System », *The Comparative and International Law Journal of Southern Africa*, Vol.3, No.2, 1970, p.228.

<sup>6</sup> Thomas J. Lawrence, *Principles of International Law*, Boston, D.C. Heath & co, 4<sup>th</sup> ed., 1910, cité par John W. Bridge, « Judicial Review in Mauritius and the Continuing Influence of English Law », *op.cit.*, p.787.

judiciaire du Conseil privé (Judicial Committee of the Privy Council) comme tribunal de dernière instance<sup>7</sup>.

Le Code Pénal de 1791 qui était en vigueur sur l'île de France durant la domination française fut remplacé par les Britanniques en 1838 par un code qui s'inspirait beaucoup du droit pénal français. Le nouveau code fut rédigé en anglais et en français et il fut décidé qu'en cas de divergence entre les deux textes, la version d'origine primerait. Cependant, dès 1842, une Ordonnance exigea que toute nouvelle loi fût rédigée en anglais uniquement. Malgré tout, certaines lois françaises furent traduites par le législateur, les termes dont la traduction était insatisfaisante étant reproduits en français entre parenthèses dans les nouveaux textes de lois<sup>8</sup>.

L'influence du droit anglais est toujours visible dans le processus d'examen des décisions de justice et, plus généralement, dans les institutions législatives de Maurice<sup>9</sup>. Certaines formulations de la Constitution datent de la période coloniale et leur interprétation par la Cour suprême ne rompt généralement pas avec l'interprétation datant d'avant l'indépendance<sup>10</sup>. Au-delà d'une simple question de forme, au moment de l'accession à l'indépendance, la Cour suprême mauricienne se devait en effet de maintenir un équilibre délicat entre le fait qu'elle était une institution de gouvernance dans un pays politiquement indépendant et une réalité où, pour garantir la stabilité, il était essentiel de s'engager dans la voie de la continuité du droit et de l'administration locale. De ce fait, les décisions de la Chambre des Lords, dans un premier temps, puis de la Cour suprême britannique à partir de 2009<sup>11</sup>, sont tenues en haute estime et envisagées comme source d'autorité et de conseil<sup>12</sup>. Ce constat semble toujours applicable aujourd'hui. Toutefois, si les décisions des cours britanniques sont considérées avec respect et intérêt, en vertu d'une tradition et d'un héritage communs, la Cour suprême de Maurice envisage aujourd'hui ses homologues comme des pairs et non des supérieures en hiérarchie, à l'exception du Comité Judiciaire du Conseil Privé qui demeure le tribunal de dernière instance<sup>13</sup>.

Les indicateurs évaluant le degré de transparence des institutions d'un pays ainsi que l'image projetée par le secteur public d'un État dressent un portrait assez nuancé de la

---

<sup>7</sup> John W. Bridge, « Judicial Review in Mauritius and the Continuing Influence of English Law », op.cit., p.788.

<sup>8</sup> Parvez A. Dookhy, *Le Comité Judiciaire du Conseil Privé de sa majesté la reine Elisabeth II d'Angleterre et le droit mauricien*, thèse de doctorat, Paris, 1997.

<sup>9</sup> John W. Bridge, « Judicial Review in Mauritius and the Continuing Influence of English Law », op.cit., pp.787-811.

<sup>10</sup> L'auteur donne l'exemple de la phrase « Subject to this Constitution, Parliament may make laws for the peace, order and good government of Mauritius. » « Peace, order and good government » est une formule qui était employée pour conférer des pouvoirs législatifs aux cours coloniales. Selon l'auteur, la Cour suprême mauricienne, sans être la seule à adopter une telle attitude, ne cherche pas à y voir autre chose qu'une expression qui se réfère à l'octroi des pouvoirs législatifs à une entité souveraine, dans le sens le plus large du terme. Elle ne réinterprète pas ces paroles, se bornant à maintenir le sens général d'origine. Voir John W. Bridge, « Judicial Review in Mauritius and the Continuing Influence of English Law », op.cit., p.789.

<sup>11</sup> Lors de son élection en 1997, Tony Blair indiqua son intention de réformer la Chambre des Lords. Celle-ci jouissait de pouvoirs législatifs en tant que chambre haute du parlement, de pouvoirs exécutifs car certains de ses membres font partie du cabinet ministériel et de pouvoirs judiciaires, en tant que tribunal de dernière instance lorsque les douze Law Lords se réunissaient. Le Constitutional Reform Act de 2005 créa une Cour Suprême indépendante dont les activités commencèrent en 2009, séparant ainsi totalement la fonction judiciaire de l'exécutif et du législatif.

<sup>12</sup> John W. Bridge, « Judicial Review in Mauritius and the Continuing Influence of English Law », op.cit., p. 797.

<sup>13</sup> Ibid., p.811.

performance de Maurice sur ces aspects précis. En effet, nous mentionnions ci-dessus la très bonne performance de l'île en matière de classement évaluant le degré de bonne gouvernance. Cependant, si nous nous intéressons à l'édition 2014 de l'indice compilé par l'ONG Transparency International, qui se consacre à « la transparence et à l'intégrité de la vie publique et économique<sup>14</sup> », l'île Maurice se classe quarante-septième sur cent soixante-quinze pays, au même niveau que le Costa Rica et la Hongrie, loin derrière une île comme la Barbade (à la dix-septième place) et un pays du continent africain comme le Botswana, (à la trente-et-unième place). L'indice attribue une note de 0 à 100 aux pays, 100 étant l'absence totale de corruption et en 2014, Maurice a obtenu la note de 54. Ce classement reflète la perception qu'on peut avoir du secteur public d'un pays et si on suit l'évolution de cette note pour l'île depuis l'an 2000, on observe une amélioration, la note en 2004 étant de 41 par exemple<sup>15</sup>. Malgré la note moyenne de Maurice dans le classement de Transparency International, des travaux de l'OCDE semblent indiquer que la perception de la corruption n'agit pas forcément comme une force dissuasive dans la conduite des affaires internationales, en dépit d'autres travaux qui font état du contraire<sup>16</sup>. Un rapport<sup>17</sup> étudiant la corruption transnationale examine 427 affaires de corruption et en conclut que deux tiers des pots-de-vin ont été versés à des agents publics dans les pays ayant un indice de développement humain élevé<sup>18</sup>. Les trois pays recevant le plus grand volume d'IDE en 2013, les Etats-Unis, la Chine et la Russie, ont été noté respectivement 73, 40 et 27 pour la même année par Transparency International<sup>19</sup>.

Inspiré du Parlement de Westminster, l'Assemblée Nationale mauricienne est dite souveraine. L'existence de la Constitution confère une nature particulière au système juridique mauricien, car tout en représentant la source suprême du droit, cette Constitution est souvent interprétée de manière à accorder à l'Assemblée Nationale une très grande liberté dans ses pouvoirs législatifs<sup>20</sup>.

La scène politique mauricienne est toujours dominée par les mêmes acteurs qui étaient au pouvoir au moment de l'accession à l'indépendance ou par leurs descendants<sup>21</sup>. La diversité ethnique explique le multipartisme habituel du gouvernement et de l'opposition<sup>22</sup>. De plus, la Constitution prévoit un mécanisme d'attribution de sièges parlementaires garantissant la représentation de toutes les minorités ethniques : sur les soixante-dix sièges à pourvoir, huit sièges sont réservés aux « meilleurs perdants » des élections, issus d'une communauté ethnique minoritaire<sup>23</sup>. Dans la même optique, les coalitions et les alliances sont fréquentes

---

<sup>14</sup>Transparency International, [En ligne], consulté le 23 juin 2015, URL : [http://www.transparency-france.org/ewb\\_pages/p/presentation\\_transparence\\_International\\_france.php](http://www.transparency-france.org/ewb_pages/p/presentation_transparence_International_france.php).

<sup>15</sup>Transparency International, [En ligne], consulté le 23 juin 2015, URL : <http://www.transparency.org/cpi2014/results>.

<sup>16</sup> Agnès Bénassy-Quéré, et al., « Institutional Determinants of Foreign Direct Investment », CEPII Working Paper, avril, Vol. 5, No. 5, 2005, pp.1-30.

<sup>17</sup> OCDE, Rapport de l'OCDE sur la corruption transnationale : une analyse de l'infraction de corruption d'agents publics étrangers, Paris, OCDE, 2014, p.31.

<sup>18</sup> L'indice de développement humain est un indicateur utilisé par l'ONU pour évaluer le niveau de développement d'un pays sur des critères autres que la croissance économique. Les dimensions clés de cet indice sont l'espérance de vie, la durée de scolarisation et le niveau de revenus. Voir les Rapports sur le développement humain établis annuellement par le PNUD depuis 1990.

<sup>19</sup> Transparency International, [En ligne], op.cit.

<sup>20</sup> Ibid., p.790.

<sup>21</sup> En 37 ans d'indépendance au cours desquelles se tinrent 10 élections, le mandat de premier ministre fut occupé une fois par Paul Béranger dans le cadre d'une coalition avec Anerood Jugnauth, une fois par Seewoosagur Ramgoolam, trois fois par son fils Navin Ramgoolam et cinq fois par Anerood Jugnauth, dont une en coalition avec Paul Béranger.

<sup>22</sup> Amédée Darga, « Mauritius Electoral Reform Process », EISA Occasional Paper, No.24, 2004, pp.2-3.

<sup>23</sup> Ibid., p.3.

afin de trouver des compromis ethniques, religieux idéologiques qui rendent compte de la diversité de l'électorat mauricien<sup>24</sup>.

Depuis 1967, l'île a connu dix élections, la dernière s'étant tenue en décembre 2014. Depuis 1992, elle est une république, un Président élu par l'Assemblée nationale occupant la fonction de chef d'État. Le Président ne joue pas de rôle dans la vie politique, cette dernière étant dominée par le gouvernement élu à la tête duquel se trouve le Premier ministre (voir l'annexe 4). L'alternance politique est presque constante. Jusque dans les années quatre-vingts, l'électorat était divisé selon une logique communautaire. De nos jours, les principaux partis sont soutenus par un électorat plus varié ethniquement, en raison d'une composition moins communautaire des partis politiques<sup>25</sup>. Mais des onze premiers ministres élus depuis 1967, un seul n'était pas issu de la communauté hindoue mais de la communauté franco-mauricienne. Les partis ont eux-mêmes évolué et ont des positions moins idéologiques<sup>26</sup>. Selon un homme politique mauricien, les éléments favorisant la démocratie à Maurice sont une langue commune à tous, le kreol, l'absence d'armée et une société civile politisée et active<sup>27</sup>.

Vue de l'extérieur, l'île Maurice donne donc l'image d'un pays où les traditions démocratiques sont solidement établies, malgré sa jeune histoire<sup>28</sup>. Le système politique garantit la représentation de tous les groupes ethniques. Cette stabilité est reflétée dans des classements internationaux évaluant le niveau de gouvernance des pays. Ainsi, l'indicateur Freedom in the World place la gouvernance de l'île Maurice dans la même catégorie que celle des pays industrialisés<sup>29</sup>. L'indice de démocratie, compilé par le périodique britannique The Economist fournit une appréciation comparable de la gouvernance à Maurice, classant l'île à la dix-huitième position sur un nombre total de cent-soixante-sept pays, dans la plus haute catégorie des Full Democracies<sup>30</sup>.

---

<sup>24</sup> Ibid., p.2-3

<sup>25</sup> Ibid., p.1

<sup>26</sup> Ibid.

<sup>27</sup> Ibid., p.3

<sup>28</sup> Depuis l'accession à l'indépendance en 1968, l'île a connu une période, de 1972 à 1976, où un état d'urgence fut décrété, en réponse à une vague de grèves déclenchées par les syndicats, sous l'influence de l'Opposition. Durant cette période, qui constitue une véritable exception au respect des principes démocratique, l'activité politique et syndicale fut interdite.

<sup>29</sup> The Freedom House, URL : <https://freedomhouse.org/report-types/freedom-world#.VYp2Yvntmkp>, consulté le 14 juin 2015

<sup>30</sup> The Economist Intelligence Unit, Democracy Index 2012 : Democracy at a standstill, London, 2012.

## **Annexe 4. : Partis politiques, élections à Maurice et résultats depuis 1959**

Le parti Travailleiste mauricien (PTr, fondé en 1936) se définit comme étant de gauche, le Parti Mauricien Social Démocrate (PMSD, fondé en 1956), de centre droite, le Mouvement Militant Mauricien (MMM, fondé en 1969), de gauche, et le Mouvement Socialiste Militant (MSM, fondé en 1983), de centre gauche. Cependant, Darga estime que les partis politiques mauriciens se distinguent moins par un clivage idéologique que par une tendance à représenter des communautés ethniques précises, d'où le recours fréquent aux alliances pré-électorales pour optimiser les chances de victoire<sup>1</sup>. L'Assemblée Nationale est composée de 70 parlementaires depuis 1967, dont 62 élus au suffrage universel direct et 8 nommés par la Commission de supervision des élections. En effet, pour garantir une représentation équitable des communautés ethniques principales vivant à Maurice, 8 parlementaires obtiennent leur siège selon un système appelé « Best Loser ». Ce mécanisme constitutionnel prévoit l'attribution d'un maximum de 8 sièges sur les 70 à pourvoir, à des représentants des communautés ethniques n'ayant pas remportés les élections dans leur circonscription mais faisant état de la meilleure performance électorale en tant que membre d'une communauté ethnique qui serait proportionnellement sous-représentée dans l'Assemblée Nationale à l'issue de l'élection au suffrage universel direct des 62 parlementaires<sup>2</sup>. Les candidats peuvent s'identifier en tant que « population générale », « sino-mauricien », « musulmans » ou « hindous ». Cela implique que les candidats déclarent généralement leur appartenance ethnique, mais cette démarche n'est pas obligatoire.

Afin de faire la distinction entre des accords passés par les partis politiques en amont des élections et qui font campagne ensemble et des ententes à l'issue des élections entre des partis ayant fait campagne séparément, le premier cas est désigné ici comme étant une alliance et le deuxième cas est appelé « coalition ».

<b>Date</b>	<b>Vainqueur(s)</b>	<b>Premier ministre</b>	<b>% des votes en faveur du parti / de la coalition élue</b>	<b>Participation électorale</b>	<b>Nombre de sièges remportés</b>
9 mars 1959	Parti Travailleiste Mauricien (PTr)	Seewoosagur Ramgoolam	N/D	N/D	24/40
21 octobre 1963	PTr	Seewoosagur Ramgoolam	N/D	N/D	19/40
7 août 1967	Independence Party (IP), une alliance formée du PTr, de l'Independent Forward Bloc (IFB) et du Muslim Committee of Action (CAM)	Seewoosagur Ramgoolam (PTr)	54,66%	88,9%	43/70

<sup>1</sup> Amédée Darga, « Mauritius Electoral Reform Process », EISA Occasional Paper, No.24, 2004, pp.2-3.

<sup>2</sup> Voir la Constitution of Mauritius, First Schedule, Section 5, [En ligne], consulté le 16 avril 2016, URL : [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_protect/---protrav/---ilo\\_aids/documents/legaldocument/wcms\\_126778.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---ilo_aids/documents/legaldocument/wcms_126778.pdf)

Date	Vainqueur(s)	Premier ministre	% des votes en faveur du parti / de la coalition élue	Participation électorale	Nombre de sièges remportés
20 décembre 1976	Mouvement Militant Mauricien (MMM) mais une coalition formée de l'IP et du Parti Mauricien Social Démocrate (PMSD) accède au pouvoir	Seewoosagur Ramgoolam (PTr)	MMM : 40,9% IP : 38,1% PMSD : 16,5%	88%	MMM : 34 / 70 IP : 28 / 70 PMSD : 8 / 70
11 juin 1982	Une alliance formée entre le MMM et le Parti Socialiste Mauricien (PSM)	Anerood Jugnauth (MMM)	63%	87,3%	60 / 66
21 août 1983	Une coalition entre l'alliance Mouvement Socialiste Mauricien (MSM)- PTr et le PMSD	Anerood Jugnauth (MSM)	51,9%	81,1%	46 / 70
30 août 1987	Une coalition entre l'alliance MSM-PTr, le PMSD et l'Organisation of the People of Rodrigue (OPR)	Anerood Jugnauth (MSM)	49,8%	85%	46 / 70
15 septembre 1991	Une alliance entre le MSM et le MMM	Anerood Jugnauth (MSM)	55,4%		59 / 66
20 décembre 1995	Une alliance formée du PTr et du MMM	Navin Ramgoolam (PTr)	65,2%	79,9%	60 / 66
11 septembre 2000	Une alliance formée du MMM et du MSM	2000-2003 : Anerood Jugnauth (MSM) 2003-2005 : Paul Béranger (MMM)	51,7%	80,9%	58 / 70
03 juillet 2005	Une alliance formée du PTr, du Parti Mauricien de Xavier Duval (PMXD), du PMSD, des Verts Fraternelles, du Mouvement Républicain et du Mouvement Militant Socialiste Mauricien (MMSM)	Navin Ramgoolam (PTr)	48,8%	81,5%	42 / 70
05 mai 2010	Alliance pour l'Avenir formée du PTr, du MSM et du PMSD	Navin Ramgoolam (PTr)	49,69%	78%	41 / 70
10 décembre 2014	Alliance Lepep, une alliance formée du MSM, du PMSD et du Muvman Liberater (ML)	Anerood Jugnauth (MSM)	49,83%	74,11%	47 / 70

Source : <http://electoral.govmu.org/English/electionresult/nasselec/Pages/default.aspx>

## Annexe 5 : Fiche signalétique de Maurice et Trinidad

	<b>Maurice</b>	<b>Trinidad</b>
<b>Localisation géographique</b>	Océan Indien, dans l'archipel des Mascareignes (avec Réunion et Rodrigues), à 900 km à l'est de Madagascar Coordonnées : 20°17S et 57°33E	À l'extrémité sud de l'arc des Antilles, à 11 km des côtes vénézuélienne. Coordonnées : 11°15N et 60°40W
<b>Superficie</b>	1865 km <sup>2</sup>	5127 km <sup>2</sup> (incluant Tobago)
<b>Capitale</b>	Port-Louis	Port d'Espagne
<b>Population (est. 2015)</b>	1,3 million	1,2 million
<b>Composition de la population</b>	Indo-Mauriciens : 68% Afro-Mauriciens : 27% Sino-Mauriciens : 3% Franco-Mauriciens : 2%	Indo-Trinidadiens : 35,4% Afro-Trinidadiens : 34,2% Indo-Afro-Trinidadiens : 7,7% Autre métissage: 15,3% Autre: 1,3%
<b>Langue parlées</b>	Anglais (officielle), Français, Créole mauricien	Anglais (officielle)
<b>Puissances coloniales au cours de l'histoire de l'île</b>	Pays-Bas, France, Royaume-Uni	Espagne, Royaume-Uni
<b>Nombre d'années en tant que colonie britannique</b>	158 ans	165 ans (excluant Tobago)
<b>Date d'accession à l'indépendance</b>	12 mars 1968	31 août 1962
<b>Date d'adoption du statut de République</b>	12 mars 1992	1 <sup>er</sup> août 1976
<b>Système législatif</b>	Parlement unicaméral élu au suffrage universel inspiré du système de Westminster	Parlement bicaméral inspiré du système de Westminster avec une chambre élue (House of Representatives), et une chambre dont les membres sont nommés (Senate) par le Président.
<b>Premier ministre (2016)</b>	Anerood Jugnauth	Keith Rowley
<b>Président (2016)</b>	Ameenah Gurib-Fakim	Anthony Carmona
<b>PIB / habitant 1960 (prix courants)</b>	866 US\$	962 US\$
<b>PIB / habitant 2015 (prix courants)</b>	9 116 US\$	20 444 US\$
<b>Indicateur de développement humain (IDH) 2014</b>	0.777	0.772

	<b>Maurice</b>	<b>Trinidad</b>
<b>Principales exportations 2014</b>	Produits manufacturés, poissons et produits transformés à base de poisson, équipement industriel et véhicules	Hydrocarbures, produits chimiques, produits manufacturés
<b>Principales destinations des exportations 2014</b>	Europe, Afrique, États-Unis	États-Unis, CARICOM
<b>Principales importations 2014</b>	Équipement industriel et véhicules, hydrocarbures, produits alimentaires, produits manufacturés divers	Hydrocarbures, équipement industriel, produits manufacturés divers, produits alimentaires
<b>Principales origines des importations 2014</b>	Inde, Chine, France, Afrique du Sud	Etats-Unis, Amérique Latine, Royaume-Uni, Canada

## Annexe 6 : Principales évolutions constitutionnelles à Trinidad depuis 1950

Bridget Brereton analyse la transition des années cinquante comme le passage d'une « lutte des classes » dans l'activité politique à « une lutte des races », dans la mesure où les partis s'identifiant aux ouvriers laissèrent progressivement la place à une scène politique dominée par une classe moyenne créole, d'ascendance africaine et la revendiquant<sup>1</sup>. Les élections de 1956 furent le véritable tournant. Initialement prévues pour 1955, elles furent reportées car une nouvelle constitution était à l'étude et n'était pas encore finalisée. De plus, un groupe d'îles de la Caraïbe anglophone projetait de former une fédération pour accéder collectivement à l'Indépendance et les modalités de cette fédération n'étaient pas finalisées. En effet, le projet d'indépendance prévoyait initialement la formation d'un Etat fédéral caribéen anglophone, mais à la suite de l'échec de cette tentative, les Etats concernés empruntèrent des voies différentes, certains accédant à l'indépendance individuellement, d'autres conservant un lien politique avec le Royaume-Uni<sup>2</sup>. Une nouvelle constitution trinitadienne fut entérinée en 1956 et les élections organisées au mois de septembre appliquèrent les nouvelles règles mises en place. La nouvelle législature comprenait trente-deux membres, dont vingt-quatre élus, cinq membres nommés, deux membres occupant une fonction ministérielle (désormais uniquement le secrétaire colonial et le ministre de la Justice) et le Président du Conseil. La grande nouveauté fut la création du poste de « Ministre en chef », élu par le Conseil législatif. Celui-ci serait également membre du Conseil exécutif, composé de sept autres ministres et des deux membres commis d'office. Le gouverneur demeurait à la tête de l'exécutif<sup>3</sup>. Le *People's National Movement* (PNM) remporta une large majorité aux élections de 1956 et la nouvelle composition de la législature permit à son chef de file, Eric Williams, d'être élu Ministre en chef du Conseil législatif.

Williams, historien de formation, était foncièrement hostile au régime colonial et désirait l'indépendance de son pays<sup>4</sup>. Après une carrière universitaire au Royaume-Uni et aux États-Unis, il revint sur son île natale et entreprit de prononcer une série de discours dans des lieux publics sur des thèmes comme l'histoire de la Caraïbe et la réforme constitutionnelle. Son charisme, son éloquence et sa maîtrise du sujet lui permirent de captiver son public, qui venait d'horizons variés. Il séduisit autant une partie du prolétariat qu'une partie de l'élite, qui voyait en lui un homme éduqué et sensé. Durant les premières années de formation de son parti politique, le *People's National Movement* (PNM), il fit appel à l'électorat dans son ensemble, au-delà des clivages ethniques, sociaux ou religieux et il s'assura de s'entourer de représentants des diverses communautés de l'île<sup>5</sup>. Cependant, lorsque ses principaux adversaires

---

<sup>1</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad 1783-1962*, Kingston & London, Heinemann, 1981, p.227.

<sup>2</sup> La Fédération des Indes occidentales exista formellement de 1958 à 1962. Dans un contexte général de décolonisation, Antigua-et-Barbuda, la Barbade, les îles Caïmans, Dominique, la Grenade, la Jamaïque, Montserrat, Saint-Christopher-Nevis-Anguilla, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinidad et Tobago et les îles Turques et Caïques optèrent de se fédérer politiquement pour accéder à l'Indépendance des Britanniques. Durant sa brève existence, la Fédération eut un parlement bicaméral, un Premier Ministre et un Cabinet. Cependant, des intérêts divergents et la dispersion géographique rendirent le projet non viable et la fédération fut dissoute en 1962.

<sup>3</sup> Bridget Brereton, *A History of Modern Trinidad*, op.cit., p.232.

<sup>4</sup> Ibid., p.241.

<sup>5</sup> Ibid., pp.233-234.

politiques aux élections de 1956 s'avèrent être membres d'un parti qui symbolisait le bras politique de la communauté hindoue<sup>6</sup>, les discours de Williams prirent une tonalité plus raciale et durant les dix-neuf années durant lesquelles il resta au pouvoir, le clivage politique s'opéra essentiellement sur des bases ethniques<sup>7</sup>. Il était le représentant de la classe moyenne noire et métissée et des classes plus modestes, descendantes des esclaves. Face à lui, les Indo-Trinidadiens étaient parvenus à fédérer l'ancienne élite politique d'origine européenne pour s'opposer à Williams, l'ennemi commun<sup>8</sup>. Pour sa part, le gouvernement colonial, désireux de mettre en place les institutions politiques nécessaires pour assurer la transition vers l'indépendance, accorda son soutien à Williams, qui était le premier à être parvenu à organiser un parti politique cohérent, soudé et qui s'adressait initialement à l'ensemble des intérêts de l'île<sup>9</sup>.

Pour les élections de 1956, Eric Williams avait soumis des propositions de réformes constitutionnelles qui n'avaient pas été acceptées. Sa victoire à ces mêmes élections lui permit d'obtenir la majorité nécessaire au Conseil législatif pour faire approuver ses propositions. Il était en faveur d'un parlement bicaméral composé d'une Chambre basse totalement élue et d'une Chambre haute nommée. Dans ses discours publics en 1955, il défendit le bicaméralisme en invoquant le choix du Royaume-Uni et des États-Unis d'avoir une telle forme de législation. Il considérait que des postes nommés n'avaient pas leur place dans la chambre basse où les intérêts de la population étaient représentés mais qu'une chambre haute nommée constituait une réserve de personnes expérimentées dans divers domaines et que l'absence d'élections leur permettait de s'élever au-dessus du tumulte de la politique et de renforcer le processus constitutionnel en scrutant les décisions de la chambre basse<sup>10</sup>. Au moment de l'accession à l'indépendance en 1962, quelques mois après la dissolution de l'éphémère Fédération des Indes Orientales, la nouvelle Constitution de Trinidad fut appliquée, avec l'introduction d'un parlement bicaméral et le maintien de la reine en tant que Chef d'État<sup>11</sup>. Le pays opta de devenir une république en 1976 et en profita pour baisser l'âge légal de vote de 21 ans à 18 ans<sup>12</sup>.

### **Les caractéristiques des institutions actuelles de gouvernance politique**

Trinidad, façonnée par les règles de gouvernance en tant que colonie de la couronne, fut, durant la plus longue partie de son histoire, dotée d'institutions coloniales présentées dans le chapitre 4 de la thèse. Selon l'analyse de l'historien trinidadien Brinsley Samaroo, les institutions de gouvernance, de l'indépendance à nos jours, sont marquées par ce legs colonial. Le tableau 18.1 présente trois des principales manifestations de cette influence.

En dehors de changements mineurs à la taille et à la composition des deux chambres, le parlement contemporain s'appuie sur le legs d'Eric Williams. La chambre des

---

<sup>6</sup> Ibid., p.236.

<sup>7</sup> Ibid., p.239.

<sup>8</sup> Ibid., p.238.

<sup>9</sup> Ibid., p.237.

<sup>10</sup> Brinsley Samaroo, « From Unicameralism to Bicameralism : Trinbago's Constitutional Advances (1831–1962) », In *The Parliament of Trinidad and Tobago, Evolution of a Nation: Trinidad and Tobago at Fifty*, Hertfordshire, Hansib Publications, 2012, pp.74-75.

<sup>11</sup> Ibid., p.76.

<sup>12</sup> Philip Murphy, *Monarchy & The End of the Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p.158.

Représentants<sup>13</sup> est composée de quarante et un membres élus à l'issue d'un scrutin uninominal à un tour. Le chef du parti ou de la coalition remportant le plus de sièges occupe le poste de Premier ministre. Le Sénat, est, quant à lui, composé de trente et un membres nommés par le Président, dont seize suivant les recommandations du Premier ministre, six candidats proposés par l'Opposition et neuf à la discrétion du président lui-même. Le président, dont le rôle est honorifique, est élu pour un mandat de cinq ans par un collège électoral composé des membres du Parlement.

**Tableau 18.1 : Comparaison des institutions entre l'époque coloniale et l'époque contemporaine**

<b>Caractéristiques des institutions locales en tant que colonie de la couronne</b>	<b>Caractéristiques visibles dans les institutions contemporaines</b>
Le gouverneur centralisait tous les pouvoirs et régnait autocratiquement	Le premier Premier ministre, Eric Williams, hérita de la toute-puissance du gouverneur et son « règne » (1962-1981) fut marqué par sa forte personnalité et son contrôle très étroit de la vie politique. Depuis, ses successeurs ont eu tendance à reproduire ce modèle.
La population s'était habituée à un mode de gouvernance, incarné par une figure forte de qui on attendait qu'elle définit les pleins pouvoirs dans tous les domaines	La population ne remet traditionnellement pas en cause la prééminence du Premier ministre dans la vie politique, cette fonction étant le résultat d'élections démocratiques où la légitimité du chef du parti de la majorité n'est pas remise en cause.
Le modèle parlementaire incarné par le système de Westminster <sup>14</sup> , dont un des attributs principaux est une tendance au bipartisme, fut reproduit sur l'île. Par exemple, le gouverneur et les membres commis d'office du Conseil législatif assumaient les fonctions d'un gouvernement et les membres non-officiels, représentaient l'Opposition.	Le bipartisme demeure, mais l'opposition entre les deux partis de l'organe législatif repose non pas tant sur des idéologies différentes mais plutôt sur une division communautaire : les Afro-Trinidiens contre les Indo-Trinidiens.

**Source:** Brinsley Samaroo, *From Unicameralism to Bimeralism : Trinidad's Constitutional Advances (1831–1962)*, In *The Parliament of Trinidad and Tobago, Evolution of a Nation: Trinidad and Tobago at Fifty*, Hertfordshire, Hansib Publications, 2012

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, Trinidad a britannisé son système juridique grâce aux Ordonnances du Conseil législatif, dont un des rôles était d'intégrer progressivement les lois britanniques au paysage légal trinidadien<sup>15</sup>. Le droit coutumier est en vigueur à

<sup>13</sup> Bien que la « Chambre des Représentants » et le « Sénat » soient des termes empruntés au système américain, leur fonctionnement s'inspire du modèle de Westminster, ce qui illustre la double influence voulue par Eric Williams.

<sup>14</sup> Le système de Westminster se définit par les institutions et les conventions suivantes: - un gouvernement mené par le Premier ministre et ses proches conseillers - la souveraineté du Parlement - l'Etat de droit - la responsabilité collective des ministres face au parlement – l'existence au sein du parlement, d'une opposition au gouvernement, légitime et formalisée – l'organisation d'élections régulières comme mécanisme pour que le parlement réponde de ses actes – Voir Dennis Kavanagh, « Antecedents » in Matthew Flinders, Andrew Gamble, Colin Hay & Michael Kenny (Eds.) *The Oxford Handbook of British Politics*, Oxford & New York, Oxford University Press, 2009, p.29. Avec ces attributs, ce modèle donne lieu à un état centralisé, unitaire, hiérarchisé et contrôlé, où la responsabilité est clairement définie, la souveraineté absolue du parlement et la présence d'un exécutif restreint et puissant sont reconnues et la gouvernance n'est pas déléguée mais émane du haut. Voir Paul Cairney, *Understanding Public Policy, Theories and Issues*, Hampshire & New York, Palgrave Macmillan, 2012; Ian Bache & Matthew Flinders (Eds) *Multi-level Governance*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 38.

<sup>15</sup> Jane Matthews Glenn, « Mixed Jurisdictions in the Commonwealth Caribbean : Mixing, Unmixing, Remixing », *Electronic Journal of Comparative Law*, Vol. 12, No. 1, 2008, p.12.

Trinidad et l'influence du droit anglais se fait toujours sentir dans les décisions de justice<sup>16</sup>. Le tribunal de dernière instance est officiellement toujours le Comité judiciaire du Conseil privé à Londres<sup>17</sup>, bien que la Cour caribéenne de Justice, située à Trinidad et dont les activités ont commencé en 2005, ait vocation à assumer cette fonction à l'avenir<sup>18</sup>.

Malgré une organisation qui tend à donner un pouvoir considérable au chef de l'exécutif, le Premier ministre, et une scène politique où l'appartenance ethnique dicte souvent les intentions de votes, Trinidad possède des institutions reposant sur des principes démocratiques tels que l'organisation régulière d'élections générales, la liberté d'expression, la liberté de la presse et le droit de grève<sup>19</sup>. Le classement 2015 de l'indicateur Freedom of the World place le pays dans la catégorie de ceux jouissant d'un niveau satisfaisant de liberté politique et civique, en dépit de problèmes de corruption dans les hautes sphères politiques<sup>20</sup>. L'édition 2014 de l'Indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit le situe dans la deuxième de ses quatre catégories<sup>21</sup>, celle des « démocraties imparfaites », à la quarante-huitième place sur les cent soixante-sept pays notés. L'indice met en avant des faiblesses liées au manque de confiance de la population locale dans l'intégrité des institutions politiques<sup>22</sup> et l'acceptation passive de situations indésirables<sup>23</sup>, telles que la prééminence du premier ministre mentionné précédemment. L'indice de corruption de l'organisation Transparency International attribue la note de trente-huit sur cent à Trinidad, reléguant l'île à la quatre-vingt-cinquième place sur les cent soixante-quinze pays notés<sup>24</sup>. La perception de la corruption du secteur public est donc élevée<sup>25</sup>. Ainsi, les évaluations internationales récentes laissent une impression mitigée du pays, le présentant certes comme une démocratie mais avec des problèmes sous-jacents qui ternissent son image. Comme nous l'indiquions dans la première partie de la thèse, bien qu'il ne fasse pas de doute que la qualité des institutions d'un pays joue un rôle dans sa capacité à attirer des investisseurs étrangers, d'autres facteurs expliquent la présence de multinationales dans un pays<sup>26</sup>. En outre, nous soulignons précédemment que la perception de corruption dans un pays n'était pas forcément inversement corrélée au volume d'investissements entrants dans ce même pays, des pays comme la Chine ou la Russie constituant de bons exemples.

---

<sup>16</sup> Desiree R. Bernard, « The Impact of the English Common Law on Caribbean Society », discours prononcé à l'Institute of Advanced Legal Studies, Londres, 2013.

<sup>17</sup> Judicial Committee of the Privy Council, [En ligne], consulté le 25 août 2015, URL: <https://www.jcpc.uk/about/role-of-the-jcpc.html#Commonwealth>

<sup>18</sup> Caribbean Court of Justice, [En ligne], consulté le 25 août 2015, URL: <http://www.caribbeancourtjustice.org/about-the-ccj/faqs>.

<sup>19</sup> The Freedom House, URL : <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/2015/trinidad-and-tobago#.Vd7MYvntmko>, consulté le 22 août 2015

<sup>20</sup> Ibid.

<sup>21</sup> Les quatre catégories sont « Pleinement démocratique », « imparfaitement démocratique », « régime hybride » et « régime autoritaire ». Voir The Economist Intelligence Unit Limited, Democracy Index 2014, London, 2015, p.38.

<sup>22</sup> Ibid., p.22.

<sup>23</sup> Ibid., pp. 36-37.

<sup>24</sup> Transparency International, [En ligne], consulté le 23 juin 2015, URL : <http://www.transparency.org/cpi2014/results>.

<sup>25</sup> Raymond M. Kirton, Marlon Anatol & Niki Braithwaite, « The Political Culture of Democracy in Trinidad & Tobago: 2010 », Research Paper of the Institute of International Relations, Saint Augustine, University of the West Indies, 2010.

<sup>26</sup> Christian Daude & Ernesto Stein, « The Quality of Institutions and Foreign Direct Investment », Economics and Politics, Vol. 19, No.3, Nov 2007, p.317-344.

## Annexe 7 : Présentation synthétique des critères de comparaison de l’histoire de la colonisation à Maurice et à Trinidad et de l’évolution des institutions qui s’y développèrent<sup>1</sup>

	Critère	Maurice		Trinidad	
		1 <sup>ère</sup> colonisation (Française)	2 <sup>e</sup> colonisation (Britannique)	1 <sup>ère</sup> colonisation (Espagnole)	2 <sup>e</sup> colonisation (Britannique)
<b>A</b>	<b>Évolution de l’intérêt pour l’île et de l’administration politique</b>				
A.1	Facteur ayant motivé la décision de colonisation	- Développer la présence française dans l’Océan Indien	-Réduire à néant la menace française	-Initialement, extension de l’empire -Puis, regain d’intérêt pour éloigner la menace britannique	-Étendre les limites de l’empire et contrecarrer les projets des rivaux français
A.2	Source des décisions	-Le gouverneur, agissant pour le compte de la couronne, secondé par un Conseil supérieur pour l’administration civile. -Influence de la Compagnie française des Indes Orientales (1715-1764) - Ministère de la Marine (1764-1789) - Avec la révolution française, les décisions étaient prises par des assemblées coloniales et les colons établis sur l’île étaient plus impliqués. ((1789-1803). -En fin de période l’administration fut à nouveau gérée par un gouverneur général mais les colons exerçaient plus d’influence (1803-1810).	-Officiellement, le Colonial Office, représenté localement par un Conseil du gouvernement. -Le gouverneur détenait de vastes pouvoirs en pratique -Implication réelle de l’oligarchie sucrière vers la fin du XIX <sup>e</sup> siècle -La vox populi, avec l’obtention du suffrage universel, à partir de 1959	- Un gouverneur représentait le Conseil régional du Venezuela, qui faisait partie de la vice-royauté de la Nouvelle-Grenade, exerçant pour le compte du Conseil des Indes, la plus haute autorité coloniale. -Dans les faits, le gouverneur était assez autonome.	- En théorie, l’administration coloniale à Londres. -En pratique, un gouverneur sur l’île incarnait le pouvoir et à partir de 1831, un Conseil législatif le seconda -Le Conseil était composé de fonctionnaires et de notables locaux, tous nommés -1925, les plus riches peuvent élire quelques membres du Conseil -1946, le suffrage universel permet au peuple de participer au processus

<sup>1</sup> Cette annexe reprend le tableau 5.1 qui se trouve au chapitre 5.

	Critère	Maurice		Trinidad	
		1 <sup>ère</sup> colonisation (Française)	2 <sup>e</sup> colonisation (Britannique)	1 <sup>ère</sup> colonisation (Espagnole)	2 <sup>e</sup> colonisation (Britannique)
A.3	Degré de prise en compte de la majorité dans les décisions politiques	-Faible. -Prise en compte des intérêts des acteurs engagés dans les activités économiques (Compagnie des Indes, armateurs, corsaires colons).	-Faible sur l'ensemble de la période, forte en fin de période. -Prise en compte des intérêts de la classe économique, dont certains membres siégeaient au Conseil du gouvernement. - À partir de 1959, le suffrage universel donne la victoire au parti représentant la majorité	-Faible -Prise en compte des intérêts des acteurs engagés dans les activités économiques réellement à partir de 1783	- Faible sur l'ensemble de la période, forte en fin de période. -Prise en compte des intérêts de la classe économique du fait de la présence de ses représentants au sein du Conseil législatif -À partir de 1961, le parti politique ayant remporté la majorité des voix occupe pour la première fois, la majorité à la législature
<b>B</b>	<b>Évolution de l'économie</b>				
B.4	Moteur économique	D'abord les activités portuaires, puis les activités des corsaires	Production et exportation de sucre	Exportation de marchandises agricoles	Le sucre jusqu'au début du XX <sup>e</sup> siècle, puis le pétrole
B.5	Acteurs décisionnaires de l'activité économique	-La Compagnie des Indes -Les armateurs -Les corsaires -Les propriétaires terriens	-Les gouverneurs prirent parfois quelques initiatives -Ceux engagés dans la culture de la canne et la production de sucre. Leurs intérêts étaient représentés par des organisations telles qu'une Chambre de Commerce, une Chambre d'Agriculture, puis par des coopératives agricoles. -L'activité syndicale a contribué à l'amélioration de la condition des travailleurs	-Les descendants d'Espagnols et les colons français pour l'activité agricole -Les colons britanniques pour l'activité commerciale	-Les propriétaires d'usines à sucre -Les compagnies de pétrole, dont certaines appartenaient à l'État -Les syndicats qui permirent l'amélioration des conditions des travailleurs

	Critère	Maurice		Trinidad	
		1 <sup>ère</sup> colonisation (Française)	2 <sup>e</sup> colonisation (Britannique)	1 <sup>ère</sup> colonisation (Espagnole)	2 <sup>e</sup> colonisation (Britannique)
<b>C</b>	<b>Évolution dans la société insulaire</b>				
C.6	Antagonisme dominant dans la société	Non identifiable	-Les Oligarques (fortunes biens établies) contre les Démocrates (les nouvelles fortunes) -Les Indo-Mauriciens contre le reste de la population	-Entre les premiers colons espagnols et les nouveaux arrivants français -Entre les monarchistes et les révolutionnaires	-Entre les Blancs et les Non-Blancs -Entre les descendants des Français et les immigrants britanniques -Entre les Afro-Trinidadiens et les Indo-Trinidadiens
C.7	Soulèvement populaire ou bouleversement civil	Non identifiable	-Des demandes pacifiques et des grèves pour plus de représentation politique	Non identifiable	Les années mille neuf cent trente sont ponctuées de protestations et de grèves
		<b>Colonisation Britannique</b>			
<b>D</b>	<b>Administration politique</b>				
D.8	Processus d'anglicisation	-Administrativement, progressif mais non coercitif. L'anglais devint langue officielle -Culturellement et linguistiquement, l'influence française demeura et le créole se développa à partir du français		-Administrativement, progressif et délibéré, avec la création du Conseil législatif pour garantir l'anglicisation des lois -Culturellement et linguistiquement, l'anglais devint langue officielle et prit l'ascendant, remplaçant le français en moins d'un siècle, incluant comme base pour le créole.	
D.9	Processus d'accession au suffrage universel	-Actions pacifiques de la population pour obtenir plus de représentation politique, sous l'influence de personnalités locales et étrangères -Les autorités coloniales attendirent la montée en puissance du parti Travailleiste mauricien et le processus bien entamé de décolonisation dans l'empire pour mettre en place le suffrage universel en 1958		-Des demandes incessantes de certains groupes dans la population pour plus de représentation politique durant les XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles -Premiers membres élus en 1924 avec une forme de suffrage censitaire -Adoption du suffrage universel avec une législature composée en majorité de membres nommés en 1946, puis d'une majorité de membres élus mais toujours une minorité de membres nommés en 1950 -Mise en place d'une assemblée entièrement élue au suffrage universel en 1961 par le parti ayant remporté les élections en 1956	

	<b>Critère</b>	<b>Maurice</b>	<b>Trinidad</b>
		<b>Colonisation Britannique</b>	
<b>E</b>	<b>Évolutions sociales</b>		
E.10	Incidence de l'arrivée des Britanniques sur la composition de la population	- Pas d'afflux important de colons britanniques, la communauté d'origine européenne demeura principalement de souche française -Le recours à la main-d'œuvre indienne bouleversa la composition de la population	-Afflux modéré de colons britanniques, suffisamment pour supplanter l'élite française -Le recours à la main-d'œuvre indienne modifia substantiellement le profil de la population
E.11	Incidence de l'abolition de l'esclavage	-L'amélioration de la condition des anciens esclaves se fit très lentement -L'augmentation rapide du nombre d'immigrés indiens entrés dans l'île après l'abolition de l'esclavage en fit la majorité, de sorte qu'ils devinrent les acteurs principaux des évolutions politiques des décennies suivantes	-L'amélioration de la condition des anciens esclaves fut lente, mais il semblerait qu'ils constituèrent progressivement l'essentiel de la classe moyenne avec un mode de vie urbanisé -Les nouveaux arrivants indiens remplacèrent les esclaves au bas de l'échelle sociale pendant longtemps. L'amélioration de leur condition fut lente et ils représentèrent pendant longtemps la classe agricole, avant d'intégrer progressivement également la classe moyenne
E.12	Degré d'assimilation des nouveaux arrivants sous l'occupation britannique	-Les groupes de Britanniques qui décidèrent de rester sur l'île semblent s'être intégrés au mode de vie des Franco-Mauriciens -Les immigrants indiens eurent tendance à former un nouveau groupe dans la société, aux traditions et à la culture distinctes, maintenant cette spécificité jusqu'à la fin de la période étudiée au chapitre 3, vers le milieu du XX <sup>e</sup> siècle	-L'arrivée des Britanniques changea les habitudes dominantes sur l'île, au point où les populations déjà établies furent assimilées à la nouvelle société façonnée par les nouveaux arrivants -En adoptant progressivement un mode de vie urbanisé et en recevant une éducation, de nombreux Indo-Trinidadiens furent assimilés au mode de vie local, au point où les différences de tradition et de culture ne furent plus ostensibles

## Annexe 8 : Liste d'incitations proposées aux détenteurs de certificats de développement à Maurice dans les années soixante

### The Development Certificate Scheme

Development Certificate companies benefit from the following incentives and facilities:

1. Protective import duties for infant industries.
2. Suspension of import duties on materials and equipment not locally available.
3. Rebates of import duties on other raw materials and components for specified industries.
4. Customs' drawback of import duties on materials and components subsequently re-exported in finished products.
5. Import quota protection of up to 80 percent of the market.
6. Initial depreciation allowance of 40 percent on plant and 20 percent on industrial buildings.
7. Corporate income tax holidays of 5 years if the benefit of initial depreciation allowance is utilized and 8 years with normal depreciation allowances.
8. Exemption from payment of income tax on dividends for a period of 5 years.
9. Long-term loans at favorable rates from the Development Bank for up to 50 percent of long-term capital employed.
10. Lease of standard factory buildings at subsidized rates.
11. Free repatriation of profits.

**Source:** Banque mondiale, « The Economy of Mauritius: A Basic Economic Report. Annex III – The Manufacturing Sector », Report No. 1509-MAS, Washington D.C., World Bank, 1978, Appendix I, p.3.

**Annexe 9 : PIB par activité économique en prix courants  
(MUR millions), Maurice, 1973-1979**

	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>	<u>1976<sup>1/</sup></u>	<u>1977<sup>1/</sup></u>	<u>1978<sup>1/</sup></u>	<u>1979<sup>2/</sup></u>
Agriculture, forestry, hunting and fishing (of which sugarcane cultivation)	494 (357)	1,323 (1,208)	1,034 (900)	1,060 (866)	1,085 (833)	1,116 (835)	1,480 (1,190)
Mining and quarrying	2	2	4	7	9	11	12
Manufacturing (of which sugar milling)	277 (127)	505 (288)	564 (270)	690 (267)	748 (242)	833 (248)	965 (330)
Construction	114	155	217	292	361	400	453
Electricity, gas and water	43	49	69	79	120	150	185
Transportation and storage	161	195	281	369	508	625	720
Wholesale and retail trade	172	221	279	337	427	430	450
Banking, insurance and real estate	31	44	66	86	121	167	210
Ownership of dwellings	77	83	94	107	131	162	180
Public administration and defense <sup>3/</sup>	76	105	140	233	244	286	330
Services	203	259	342	474	617	760	880
<u>Gross domestic product at factor cost</u>	<u>1,650</u>	<u>2,941</u>	<u>3,090</u>	<u>3,734</u>	<u>4,371</u>	<u>4,940</u>	<u>5,865</u>
(of which sugar)	(540)	(1,542)	(1,240)	(1,206)	(1,160)	(1,182)	(1,630)
<u>Indirect taxes (net of subsidies)</u>	<u>202</u>	<u>275</u>	<u>326</u>	<u>365</u>	<u>523</u>	<u>582</u>	<u>675</u>
<u>Gross domestic product at market prices</u>	<u>1,852</u>	<u>3,216</u>	<u>3,416</u>	<u>4,099</u>	<u>4,894</u>	<u>5,522</u>	<u>6,540</u>

<sup>1/</sup> Revised

<sup>2/</sup> Provisional

<sup>3/</sup> Other elements of Government services are included in the value added of the respective sectoral activities (e.g., Ministry of Agriculture under agricultural sector)

Source: World Bank, « Mauritius: Recent Economic Development and Future Prospects », Report No. 2962-MAS, Washington, World Bank, 1980, p.56.

## **Annexe 10 : Liste d'incitations proposées aux investissements bénéficiant du statut de « zone franche » à Maurice dans les années soixante-dix**

---

### The Export Processing Zone Scheme

Manufacturers in the EPZ are known as export enterprises and benefit from the following incentives, advantages and facilities:

1. Complete exemption from payment of import duty on capital goods (i.e., machinery, equipment and spare parts).
2. Complete exemption from payment of import and excise duty on raw materials, components and semi-finished goods (except spirits, tobacco and petroleum products).
3. Corporate income tax holiday for a minimum of 10 years, and maximum of 20 years, depending on the merits of each case.
4. Exemption from payment of income tax on dividends for a period of 5 years.
5. Free repatriation of capital and remittance abroad of profits and dividends to companies with an approved status.
6. Electric power at preferential rates.
7. Loans at preferential rates (from commercial banks) for the importation of raw materials.
8. Provision of reinforced factory buildings for use by industrialists.
9. Loans of up to 50 percent of total building cost for 10 year period.
10. Favorable labor legislation to assist export industries to meet their export objectives.
11. Export finance at preferential rates of interest from commercial banks.
12. Exemption from payment of crane and other harbor handling dues chargeable by Government on imported content of export products.
13. Exemption from payment of registration fees on land and buildings purchased by new industrial enterprises.
14. Leases at preferential rates of land in the vicinity of certain housing estates.
15. The issue of permanent residence permits to promoters and shareholders as warranted by the size of their interest.
16. Completion within 24 hours of Customs inspection of incoming or outgoing commodities.

17. Priority, wherever possible, in the allocation of investment capital by the Development Bank of Mauritius.
18. The services of the Government Foreign Trade Unit are made available to facilitate access to foreign markets and provide market information to exporters.
19. Government contribution to the cost of approved trade missions, trade fairs and collective advertising.
20. Direct negotiation by the Government with shipping and air lines for favorable terms of freight.
21. Exemption from income tax on profits earned from foreign investments in Mauritius if these are not transferred but are re-invested in Mauritius.
22. Immediate issue of import licences for machinery, and raw and semi-finished materials and of export licenses for the finished products.
23. Guarantee against nationalization (Sessional Paper No. 2 of 1963).
24. Equitable settlement of disputes assured by the Government's adherence to the Convention on the Settlement of Investment Disputes administered under the auspices of the International Bank for Reconstruction and Development.

**Source:** Banque mondiale, « The Economy of Mauritius: A Basic Economic Report. Annex III – The Manufacturing Sector », Report No. 1509-MAS, Washington D.C., World Bank, 1978, Appendix I, pp.1-

## Annexe 11: Emplois par secteur d'activité manufacturière à Maurice, 1970-1975

Industrial Group	1970	1971	1972	1973	1974	1975	Average annual growth rate (%) (1970-75)
Food	767	1,070	1,254	1,571	1,881	1,955	20.6
Beverages and tobacco	1,272	1,354	1,499	1,557	1,787	1,995	9.4
Textile manufacture (incl. aloe fiber)	737	860	698	646	829	922	6.2
Wearing apparel	730	1,449	2,634	4,472	7,079	8,004	61.4
Wood and furniture	299	389	571	835	913	904	24.8
Printing and publishing	702	784	784	962	1,064	986	7.0
Rubber and leather products	158	188	205	409	385	341	16.6
Chemical products	347	437	482	487	604	790	17.9
Non-metallic mineral products	619	603	638	846	910	980	9.6
Metal products	358	506	588	827	785	795	17.3
Machinery repairs	566	552	599	517	600	647	2.7
Electrical machinery	149	151	161	837	2,023	1,731	63.3
Transport equipment	1,317	626	752	938	964	977	-6.2
Miscellaneous	315	806	711	818	900	1,386	34.5
<b>Total</b>	<b>8,336</b>	<b>9,775</b>	<b>11,576</b>	<b>15,722</b>	<b>20,673</b>	<b>22,483</b>	<b>21.9</b>

Source : Banque mondiale, « The Economy of Mauritius: A Basic Economic Report. Annex III - The Manufacturing Sector », Report No. 1509-MAS, Washington, World Bank, p.16.

## Annexe 12: Montants des taxes prélevées à Maurice par tonne de sucre entre 1976 et 1980

Size of Producer (metric tons)	1976-77		1977-78		1978-79		1979-80	
	Rs per ton	Export tax Rs per ton	Rs per ton	Export tax Rs per ton	Rs per ton	Export tax Rs per ton	Rs per ton	Export tax Rs per ton
20 or less	1,929,36	-	2,022,19	-	2,102,74	-	2,721.11	-
21 - 75	1,814,58	110,80	1,906,84	115,36	1,983,98	118,76	2,490.61	227.09
76 - 1,000	1,796,09	129,27	1,887,62	134,57	1,964,18	138,66	2,450.84	265,14
1,001 - 3,000	1,772,36	157,74	1,842,84	173,02	1,915,81	178,15	2,371.66	339,97
More than 3,000 <sup>1/</sup>	1,699,54	221,60	1,752,76	259,53	1,821,78	267,22	2,185.30	510.90
Millers <sup>2/</sup>	1,679,68	221,60	1,733,47	259,53	1,802,72	267,22	2,185.10	510.90

<sup>1/</sup> Miller - planters

<sup>2/</sup> Millers producing over 3,000 tons

Source: World Bank, « Mauritius: Recent Economic Development and Future Prospects », Report No. 2962-MAS, Washington D.C., World Bank, 1980, p.93.

### Annexe 13 : Quotas de certaines catégories de textile à destination des États-Unis, 1978 – 1985

Sweaters of wool (MFA categories 445 and 446): U.S. general imports, by selected sources, 1978-80

(In dozens)			
Source	1978	1979	1980
Hong Kong	1,183,926	1,157,506	1,327,653
China	33,432	17,217	542,491
Taiwan	98,879	127,783	159,147
Macau	69,205	57,952	91,403
Republic of Korea	20,285	25,770	70,947
Mauritius	10,816	1,425	38,417
Singapore	22,373	6,346	32,536
Malaysia	42,236	6,305	19,216
Philippines	12,937	8,456	18,267
Thailand	2,731	3,768	18,044
Sri Lanka	-	-	15,019
Mexico	2,181	1,898	1,199
India	2,030	212	1,000
Brazil	2,494	3	149
Colombia	91	34	87
Pakistan	8	-	0
Subtotal	1,503,624	1,414,675	2,335,575
All other	405,021	246,279	217,794
Total	1,908,645	1,660,954	2,553,365

Source: United States International Trade Commission, Emerging Textile-Exporting Countries: Report on Investigation No.332-126 Under Section 332 of the Tariff Act 1930, Washington D.C, USITC, 1982, p.A-24.

#### Mauritius

The bilateral agreement with Mauritius is effective for a 4-year period from October 1, 1981, through September 30, 1985. The agreement establishes a knitwear group that includes categories 338, 339, 345, 438, 445, 446, 638, 639, 645 and 646 with the following limits (in thousands of dozens):

Oct. 1, 1981- Mar. 31, 1982	Apr. 1, 1982- Sept. 30, 1982	Oct. 1, 1982- Sept. 30, 1983	Oct. 1, 1983- Sept. 30, 1984	Oct. 1, 1984- Sept. 30, 1985
113.0	57.5	115.0	115.0	115.0

Source: United States International Trade Commission, The Multifiber Arrangement 1980-84: Report on Investigation No.332-189 Under Section 332 of the Tariff Act 1930, Washington D.C, USITC, 1985, p.122.

### Annexe 14: Composition des recettes et des dépenses publiques mauriciennes (en % du total) 1978/79-1986/87

Année	Recettes							Dépenses					TOTAL	
	Impôt sur le Revenu (%)	Impôt sur les sociétés (%)	Impôt foncier (%)	Taxe sur les produits et services (%)	Autres (%)	TOTAL		Services publics (%)	Education (%)	Santé (%)	Sécurité Sociale (%)	Autre (%)	TOTAL	
						%	MUR millions						%	MUR millions
1978/1979	12,9	9,1	4,5	18,7	54,8	100	1260,7	19,2	17,7	8,0	12,0	43,7	100	2135,4
1979/1980	8,8	6,5	3,9	17,2	63,6	100	1601,5	17,9	17,6	7,5	11,6	45,4	100	2369,9
1980/1981	8,8	8,7	3,8	17,6	61,1	100	1801,1	16,7	15,8	7,0	10,7	49,8	100	2953,7
1981/1982	9,5	7,1	3,3	18,0	62,1	100	1953,4	16,8	14,7	7,1	11,3	50,1	100	3336,2
1982/1983	8,8	5,2	3,0	18,7	64,3	100	2430,5	15,1	15,6	7,9	12,4	49,0	100	3577,0
1983/1984	8,7	5,0	3,0	21,2	62,1	100	2791,7	15,9	15,0	8,1	13,4	47,6	100	3732,2
1984/1985	7,5	3,8	3,7	19,9	65,1	100	2977,0	16,9	13,9	7,6	12,9	48,7	100	4260,5
1985/1986	4,5	4,1	3,9	18,9	68,6	100	3482,3	16,5	13,5	7,7	13,9	48,7	100	4484,9
1986/1987	4,8	5,4	3,9	23,5	62,4	100	4546,6	15,5	12,0	7,4	13,1	52	100	5188,8

Source: CSO, « Budgetary Central Government », [En ligne], consulté le 7 mai 2016, URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/Pages/Public-Finance.aspx>.

## Annexe 15: Bilan des améliorations portuaires du début des années quatre-vingts à Maurice

46

### THE MAURITIUS MARINE AUTHORITY

#### Corporate Planning

The objectives and targets set in the First Corporate Plan, which covered the period 1977-82, have been attained to a large extent. The main achievements of the First Plan include the commissioning of alongside facilities, two deep water quays and a container terminal with back-up facilities, procurement of a wide fleet of cargo and container handling equipment, introduction of new systems of cargo handling operations, implementation of commercial accounting and budgetary systems, provision of management and on-the-job training.

In order to ensure a continued forward planning of all the various sectors and activities of the Port, the MMA introduced a Second Corporate Plan covering the years 1983-87.

The Corporate objectives of the Second Plan are:—

- (i) to consolidate the achievements attained during the First Plan Period, coupled with modest growth, and maintaining and improving the image of an efficient port with fast turnround;
- (ii) to provide adequate facilities to operate the port efficiently over the next ten years, and these facilities include:—
  - (a) provision of a Recruitment Centre;
  - (b) provision of a Grain Complex at the Peninsula area; this project is being undertaken by the Government;
  - (c) provision of alternative discharge points for bulk petroleum and petroleum products;
  - (d) preparation of a Master Plan for the port, including the Mer Rouge Reclamation in order to provide the general framework for future development;
  - (e) construction of a Fishing Port at Trou Fanfaron;
  - (f) provision of subsidiary legislation in the form of Port (Operations) Regulations to control and regulate the manner under which shipping, cargo handling and other port activities should be carried out, having regard to safety, health and other hazards;
  - (g) improvement of port productivity;
  - (h) creation of a Maritime Safety Division together with the review of Maritime Legislation; and
  - (i) setting up of a Training Centre for port personnel.

### Port Operations

Port performance improved further during the current year. In most cases, incoming vessels were berthed, and started operations, on arrival. This is largely attributable to the fast turnround of cargo vessels in the port, particularly at the deep water quays. The turnround of container vessels varied between 1-2 days, while that of unutilized vessels was 2-4 days on average. The number of vessels, which called at Port Louis Harbour during the year, amounted to 1,035 vessels including 38 sugar vessels.

### Cargo Traffic

During the year, a slight increase was recorded in the volume of total cargo traffic passing through Port Louis Harbour, as compared to 1981-82. Total cargo traffic which amounted to 1,731,057 metric weight tons in 1981-82 rose to 1,774,530 metric weight tons in 1982-83, representing an increase of about 2.5%.

Bulk cargo traffic recorded an increase of nearly 2% and reached 1,317,367 metric weight tons during the year as against 1,293,788 tons in the previous year. Imports of bulk cargo, mainly cement and fertilizer, showed a slight decrease while there has been a sensible increase in the exports of bulk cargo.

The volume of bagged cargo handled rose from 103,360 metric weight tons in 1981-82 to 110,319 metric weight tons in 1982-83. This increase was due to a slight increase in the importation of animal feed.

### GENERAL CARGO AND CONTAINERISED CARGO TRAFFIC

During the year, general cargo and containerised cargo increased from 75,083 metric weight tons in 1981-82 to 85,397 metric weight tons in 1982-83, i.e. an increase of about 13.7%. On the other hand, container traffic which amounted to 15,325 TEUs in 1981-82 increased to 15,585 TEUs in 1982-83, an increase of about 1.7%. It should, however, be pointed out that the increase recorded in containerised cargo traffic has been caused by a rise in the volume of TEUs exported. In fact, while 4,595 TEUs were exported in 1981-82, the number rose to 4,869 in 1982-83. The volume of empty containers handled during the year amounted to 7,619 TEUs against 7,933 TEUs in 1981-82.

The following projects have been completed and are now fully operational:—

- (a) Workshop and Fire Station Building
- (b) Port Administration Building
- (c) Container Control Building and Weighbridge.

### TROU FANFARON FISHING PORT

Financial aid equivalent to Rs 50,000,000 has been obtained from the Japanese Government for the construction of a fishing port comprising one quay of 160 metres long plus 2 packing halls and associated infrastructures.

This project will *inter alia* promote the local fishing industry, create employment opportunities and increase fish catch through expansion of the scale of operations.

### PORT TRAINING CENTRE/REVIEW OF MARITIME LEGISLATION

Assistance in the form of technical expertise has been obtained from UNDP for the setting up of a Port Training Centre and the review of the Maritime Legislation. Both are in an advanced stage of progress.

### SETTING UP OF CHC LTD

The Cargo Handling Corporation Ltd. (CHC Ltd.) was registered as a private Company on the 2nd September, 1983, with an authorised share capital of Rs 1 m, jointly held between the Government and the MMA in the ratio of 60% and 40% respectively.

The main objects of the CHC Ltd., as set out in its Memorandum of Association, are namely:—

- (i) to provide manual, supervisory and managerial staff to handle all cargo (excluding bulk sugar and any other commodity under the responsibility of the Mauritius Sugar Terminal Corporation and cargo passing through pipelines) passing through Port Louis Harbour from ship's hold until delivery to consignee or from consignor to ship's holds, by the most efficient means consistent with costs;
- (ii) to supply, maintain, renew, purchase or lease cargo handling equipment including tugs and lighters for the efficient movement of cargo from ship's hook until delivery to consignees or in the case of outward board cargo for the movement from shore to ship's hook;
- (iii) to provide all staff and equipment for the transshipment of cargo in Port Louis Harbour;
- (iv) to provide for the storage of all general cargo including containers passing through Port Louis Harbour;
- (v) to provide, maintain and operate a Container Freight Station in Port Louis Harbour;
- (vi) to provide facilities or services for the welfare of all employees of the Company.

The CHC Ltd., came into operation on 1st October, 1983.

### Annexe 16: Composition détaillée du PIB mauricien par secteur d'activité (en % du total), 1979-1986

INDUSTRY GROUP	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
<b>AGRICULTURE,HUNTING,FORESTRY,&amp; FISHING</b>	<b>18,7</b>	<b>12,4</b>	<b>14,3</b>	<b>15,3</b>	<b>13,8</b>	<b>14,4</b>	<b>15,3</b>	<b>15,3</b>
SUGAR	14,6	8,1	10,2	11,4	9,5	9,7	11,1	11,6
OTHER	4,1	4,3	4,1	3,9	4,3	4,7	4,2	3,7
<b>MINING AND QUARRYING</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>
<b>MANUFACTURING</b>	<b>14,9</b>	<b>15,2</b>	<b>15,7</b>	<b>15,6</b>	<b>15,9</b>	<b>18,1</b>	<b>20,6</b>	<b>23,3</b>
SUGAR	4,2	2,4	2,9	3,1	2,5	2,7	3,2	3,7
EPZ	3,4	4,3	4,8	4,5	5,2	7,2	9,5	11,5
OTHER	7,3	8,5	8,0	8,0	8,2	8,2	7,9	8,1
<b>ELECTRICITY,GAS AND WATER</b>	<b>2,5</b>	<b>2,8</b>	<b>2,1</b>	<b>2,6</b>	<b>2,3</b>	<b>2,5</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>8,4</b>	<b>7,6</b>	<b>6,7</b>	<b>6,2</b>	<b>6,2</b>	<b>5,7</b>	<b>5,6</b>	<b>5,3</b>
<b>WHOLESALE &amp; RETAIL,RESTAURANTS&amp; HOTELS</b>	<b>11,9</b>	<b>14,2</b>	<b>13,9</b>	<b>12,9</b>	<b>13,7</b>	<b>13,6</b>	<b>13,2</b>	<b>14,0</b>
WHOLESALE & RETAIL	9,6	11,9	11,4	10,5	11,1	11,1	10,8	11,5
RESTAURANTS & HOTELS	2,3	2,3	2,5	2,4	2,6	2,5	2,4	2,5
<b>TRANSPORT,STORAGE &amp;COMMUNICATION</b>	<b>10,0</b>	<b>11,3</b>	<b>11,4</b>	<b>11,1</b>	<b>11,5</b>	<b>11,4</b>	<b>10,9</b>	<b>10,8</b>
<b>FINANCING,INSURANCE,REAL ESTATE &amp;BUSINESS SERVICES</b>	<b>16,0</b>	<b>17,7</b>	<b>17,3</b>	<b>17,5</b>	<b>17,8</b>	<b>17,0</b>	<b>15,8</b>	<b>14,2</b>
OWNERSHIP OF DWELLINGS	11,6	12,7	12,4	12,6	12,8	12,1	11,1	9,6
FINANCIAL INSTITUTIONS	1,3	1,7	1,8	1,9	1,9	2,0	1,8	1,8
INSURANCE & OTHER BUSINESS SERVICES	3,1	3,3	3,1	3,0	3,1	2,9	2,9	2,8
<b>PRODUCERS OF GOVERNMENT SERVICES</b>	<b>12,1</b>	<b>12,9</b>	<b>12,6</b>	<b>12,7</b>	<b>12,5</b>	<b>11,4</b>	<b>10,4</b>	<b>9,5</b>
<b>COMMUNITY, SOCIAL &amp; PERSONAL SERVICES</b>	<b>5,3</b>	<b>5,6</b>	<b>5,7</b>	<b>5,9</b>	<b>6,1</b>	<b>5,7</b>	<b>5,2</b>	<b>4,7</b>
LESS IMPUTED BANK SERVICE CHARGES(FISIM)								
<b>GROSS DOMESTIC PRODUCT (F.C)</b>	<b>100,0</b>							

Source: CSO, « Historical Series National Accounts », [En ligne], consulté le 7 mai 2016, URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/National-Accounts.aspx>.

## Annexe 17: Liste des accords bilatéraux signés par Maurice

	<b>Partenaire</b>	<b>Statut</b>	<b>Date de mise en application</b>
1	Afrique du Sud	Appliqué	07/10/1998
2	Allemagne	Appliqué	27/08/1973
3	Barbade	Appliqué	18/06/2005
4	Bénin	Signé, non appliqué	
5	Belgique-Luxembourg	Appliqué	16/01/2010
6	Botswana	Signé, non-appliqué	
7	Burundi	Appliqué	22/11/2009
8	Cameroun	Signé, non-appliqué	
9	Chine	Appliqué	08/06/1997
10	Comores	Signé, non-appliqué	
11	Congo	Appliqué	15/12/2013
12	Corée	Appliqué	09/05/2008
13	Egypte	Signé, non-appliqué	
14	Emirats Arabes Unis	Signé, non-appliqué	
15	Finlande	Appliqué	17/10/2008
16	France	Appliqué	01/03/1974, révisé le 08/03/2010 (nouvelle version non appliquée)
17	Gabon	Signé, non-appliqué	
18	Ghana	Signé, non-appliqué	
19	Guinée	Signé, non-appliqué	
20	Inde	Appliqué	20/06/2000
21	Indonésie	Appliqué	28/03/2000
22	Kenya	Signé, non-appliqué	
23	Kuwait	Appliqué	24/07/2014
24	Madagascar	Appliqué	29/12/2005
25	Mauritanie	Signé, non-appliqué	
26	Mozambique	Appliqué	26/05/2003
27	Népal	Signé, non-appliqué	
28	Pakistan	Appliqué	03/04/1997
29	Portugal	Appliqué	03/01/1999
30	République Tchèque	Appliqué	27/04/2000
31	Roumanie	Appliqué	20/12/2000
32	Royaume-Uni	Appliqué	13/10/1986
33	Rwanda	Signé, non-appliqué	
34	Sénégal	Appliqué	14/10/2009
35	Singapour	Appliqué	19/04/2000
36	Suède	Appliqué	01/06/2005
37	Suisse	Appliqué	21/04/2000
38	Swaziland	Signé, non-appliqué	
39	Tanzanie	Appliqué	02/03/2013
40	Tchad	Signé, non-appliqué	
41	Turquie	Signé, non-appliqué	
42	Zambie	Signé, non-appliqué	
43	Zimbabwe	Signé, non-appliqué	

Source : CNUCED, [En ligne], consulté le 25 octobre 2015, URL :  
<http://investmentpolicyhub.unctad.org/IIA/CountryBits/134>.

### Annexe 18 : Contribution à la croissance du PIB à Maurice par secteur d'activité, 1983-1997

Année	Croissance réelle du PIB	Agriculture	Zone Franche	Services				TOTAL
				Finance et immobilier	Commerce de gros et de détail	Industrie hôtelière et restauration	Transport, entreposage et communication	
1983	0,43%	-1,83%	0,57%	0,02%	0,39%	0,14%	0,23%	0,29%
1984	4,75%	1,41%	2,41%	0,31%	0,63%	0,04%	0,44%	0,88%
1985	6,86%	1,88%	3,05%	-0,05%	0,34%	0,12%	0,20%	0,10%
1986	8,88%	1,44%	3,06%	0,09%	1,81%	0,32%	0,96%	3,14%
1987	11,99%	0,58%	2,38%	0,26%	1,62%	0,36%	0,38%	5,30%
1988	6,18%	-0,49%	1,13%	0,54%	1,89%	0,29%	0,54%	5,26%
1989	4,56%	-0,13%	-0,26%	1,05%	0,94%	0,30%	0,95%	4,05%
1990	7,22%	0,60%	0,74%	1,55%	0,96%	0,51%	0,78%	4,35%
1991	4,42%	-0,33%	0,29%	0,75%	0,44%	0,11%	1,17%	3,49%
1992	6,60%	0,39%	0,92%	1,42%	0,78%	0,39%	0,96%	4,52%
1993	4,87%	-0,60%	0,67%	1,00%	1,14%	0,53%	0,87%	4,47%
1994	5,31%	-0,09%	0,50%	0,90%	0,79%	0,36%	1,29%	4,30%
1995	5,63%	1,16%	0,73%	1,52%	0,62%	0,34%	0,71%	3,71%
1996	6,05%	0,47%	1,04%	0,84%	0,74%	0,63%	0,87%	3,43%
1997	5,29%	-0,27%	0,79%	0,85%	0,67%	0,44%	0,94%	3,71%

Source: Brian Chernoff et Andrew Warner, « Sources of Fast Growth in Mauritius: 1960-2000 », Paper prepared for the conference on « Iceland and the World Economy: Small Island Economies in the Era of Globalization », Centre for International Development at Harvard University, 2002, p.20.

## Annexe 19 : Elections à Trinidad et résultats depuis 1946

Date	Election Type	Winning Party	% Votes by Winning Party	Seats	Total Seats	Voter Turnout
28 Oct 1946	Parliamentary	No clear winner	-	-	9	52.92%
18 Sep 1950	Parliamentary	British Empire Citizens' and Workers' Home Rule Party	22.07%	6	18	70.10%
24 Sep 1956	Parliamentary	People's National Movement	39.61%	13	24	80.64%
4 Dec 1961	Parliamentary	People's National Movement	57.00%	20	30	88.11%
7 Nov 1966	Parliamentary	People's National Movement	52.44%	24	36	65.79%
24 May 1971	Parliamentary	People's National Movement	84.14%	36	36	33.17%
13 Sep 1976	Parliamentary	People's National Movement	54.23%	24	36	55.83%
9 Sep 1981	Parliamentary	People's National Movement	52.95%	26	36	56.43%
15 Dec 1986	Parliamentary	National Alliance for Reconstruction	66.29%	33	36	65.45%
15 Dec 1991	Parliamentary	People's National Movement	45.07%	21	36	65.45%
6 Nov 1995	Parliamentary	United National Congress + National Alliance for Reconstruction	50.51%	19	36	63.30%
11 Dec 2000	Parliamentary	United National Congress	51.74%	19	36	63.05%
10 Dec 2001	Parliamentary	People's National Movement	46.51%	18	36	68.36%
7 Oct 2002	Parliamentary	People's National Movement	50.89%	20	36	69.64%
5 Nov 2007	Parliamentary	People's National Movement	46.01%	26	41	69.64%
24 May 2010	Parliamentary	People's Partnership	60.03%	29	41	69.45%
7 Sep 2015	Parliamentary	People's National Movement	51.68%	23	41	66.84%

Source: Elections and Boundaries Commission of Trinidad and Tobago

Source : Caribbean Elections, [En ligne], consulté le 6 avril 2016, URL : [http://www.caribbeanelections.com/elections/tt\\_elections.asp](http://www.caribbeanelections.com/elections/tt_elections.asp)

Le *People's National Movement* (PNM), parti fondé en 1956, bénéficie en général du soutien de la population Afro-Trinidadienne. Il est décrit comme étant de centre gauche.

L'United National Congress (UNC) est le principal opposant au PNM et fut fondé en 1988 par le syndicaliste Basdeo Panday. L'orientation de sa politique est également de centre-gauche. Il bénéficie traditionnellement du soutien des Indo-Trinidiens.

## Annexe 20 : Entreprises nationalisées à Trinidad entre 1965 et 1984

### APPENDIX I

**Table A: List of Firms in various Economic Sectors, acquired by the T&T Government**

Date*	Wholly-Owned Companies	Economic Sector	Reasons for Acquisition	% Share-holding
1965	Trinidad and Tobago Mortgage Finance Co. Ltd.	Finance	Development	60
1968	Trinidad and Tobago Telephone Co. Ltd.	Communications	Localization	100
1968	Agriculture Development Bank	Finance	Development	53
1969	Orange Grove National Co. Ltd.	Agriculture	Localization	100
1969	Trinidad and Tobago External Communications Co. Ltd.	Transport, Storage & Communication	Localization	51
1969	Trinidad-Tesoro Petroleum Co. Ltd.	Petroleum	To Save Jobs	50.1
1970	National Commercial Bank of T&T Ltd.	Finance	Localization	51
1970	Trinidad and Tobago Development Finance Company	Finance	Development	94.2
1971	Trinidad Bagasse Products Ltd.	Manufacturing	Development	
1971	Trinidad and Tobago Printing and Packaging Ltd.	Manufacturing	To Save Jobs	100
1971	Trinidad Cement Ltd.	Manufacturing	Localization	100
1972	National Flour Mills Ltd.	Manufacturing	Localization	100
1972	National Fisheries Co. Ltd.	Manufacturing	Development	96.3
1972	National Broadcasting Service of T&T Ltd.	Communications	Localization	100
1972	Trinidad and Tobago National Petroleum Marketing Co. Ltd.	Petroleum	Localization	100
1973	Trinidad and Tobago electronics Ltd.	Manufacturing	Development	100
1973	Trinidad and Tobago Lime Products	Agriculture	Development	100
1973	Trinidad and Tobago Television Company	Communications	Localization	100
1973	Workers' Bank T&T Ltd.	Finance	Development	26.5
1974	Trinidad and Tobago Oil Co. Ltd.	Petroleum	Localization	100
1974	Trinidad Nitrogen Co. Ltd.	Petroleum	Development	51
1975	Caroni (1975) Ltd.	Agriculture	Localization	100
1975	Trinidad and Tobago (BWIA International Airways Corp.)	Transport	Localization	100
1975	Reinsurance Company of T&T Ltd.	Finance	Development	60

Date*	Wholly-Owned Companies	Economic Sector	Reasons for Acquisition	% Share-holding
1975	Trinidad and Tobago Export Credit Insurance Co. Ltd.	Finance	Development	100
1975	National Gas Company of T&T Ltd.	Petroleum	Development	100
1975	Iron and Steel Co. of T&T	Manufacturing	Development	100
1976	National Agro Chemicals Ltd.	Manufacturing	Development	100
1976	National Feed Mills Ltd.	Manufacturing	Development	100
1976	Forres Park Ltd.	Agriculture	Localization	100
1976	Non-Pareil Estate Ltd.	Agriculture	Other	100
1976	Shipping Corporation of T&T Ltd.	Transport	Development	100
1976	Point Lisas Port Development Co. Ltd.	Transport, Storage & Communication	Development	98
1977	Fertilizers of T&T Ltd.	Petroleum	Development	51
1978	Trinidad and Tobago Meat Processors Ltd.	Manufacturing	To Save Jobs	100
1978	Trinidad and Tobago Forest Products Ltd.	Manufacturing	Development	100
1978	Lake Asphalt (1978)	Petroleum	To Save Jobs	100
1979	Food and Agriculture Corporation of T&T Ltd.	Agriculture	Development	100
1979	National Quarries Co. Ltd.	Agriculture	Development	100
1979	Farrell House (1975) Ltd.	Hotels	Other	100
1979	Caribbean Hotel Development Co. Ltd. (Crown Reef)	Hotels	Development	91
1979	Secondary School Maintenance, Training and Security Co. Ltd.	Service	To Circumvent Bureaucracy	100
1979	National Energy Corp. of T&T Ltd.	Petroleum	Development	100
1980	National (Secondary Roads) Ltd. Development Co. Ltd.	Service	To Circumvent Bureaucracy	100
1980	School Nutrition Co. Ltd.	Service	Other	100
1981	National Hospital Management Co. Ltd.	Service	To Circumvent Bureaucracy	100
1983	National Poultry Co. Ltd.	Agriculture	Development	100
1984	Trinidad and Tobago Solid Waste Management Co. Ltd.	Service	To Circumvent Bureaucracy	100

**Source :** Bhoendradatt Tewarie and Roger Hosein, Trade, Investment and Development in the Contemporary Caribbean, Kingston et Miami, Ian Randle Publishers, 2007, p.63.

## Annexe 21 : Liste des critères de comparaison de la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad des années précédant l'indépendance jusqu'au début des années deux mille et leur intérêt

Critère	Intérêt du critère dans l'optique d'analyser la trajectoire de développement
<b>F. Cadre politique</b>	Les instances décisionnaires politiques exercent une influence sur la trajectoire de développement empruntée car elles déterminent le cadre législatif au sein duquel l'économie évolue.
13	Idéologie politique dominante Ce critère permet d'évaluer le type d'attitude que l'État adopte face à son rôle dans l'économie et dans la fourniture de service.
14	Degré de continuité dans les décisions politiques Ce critère aide à évaluer entre autres si une orientation à long terme est envisageable dans les choix stratégiques.
15	Stratégie économique du parti au pouvoir au moment de l'indépendance Ce critère identifie si les autorités ont privilégié la continuité et la stabilité ou ont opté pour une rupture lors du passage au statut de pays indépendant.
<b>G. Mécanismes de prise de décisions et influences</b>	Ces critères nous semblent apporter un éclairage sur la nature des institutions dans les deux pays, les liens qui les unissent et les modes de fonctionnement qui les caractérisent. Ces différents éléments contribuent au succès ou à l'échec des efforts de développement d'un pays.
16	Implication de l'État au sein de l'économie Ce critère est complémentaire au critère A.1. Il permet d'évaluer le type d'attitude que l'État adopte face à son rôle dans l'économie et dans la fourniture de services.
17	Source des initiatives économiques Ce critère permet de constater si les décisions sont prises par consensus entre les parties concernées ou de manière centralisée par le parti politique au pouvoir.
18	Influences (Experts, collectifs, société civile) dans la prise de décision Ce critère permet de voir la place occupée par d'autres acteurs dans le processus de décision économique.
19	Economistes ayant exercé une influence avérée Ce critère fournit une indication sur la réceptivité des pouvoirs publics aux idées et au recours à l'expertise.
20	Identification des orientations stratégiques Ce paramètre permet de décrire le processus de prise de décision et donne des indications sur le degré de consensus qui existe.
21	Expression de la vision stratégique Ce critère indique si Trinidad et Maurice adoptent une vision à long-terme de l'économie.
22	Processus d'adaptation de l'économie Ce paramètre permet d'évaluer le degré d'adaptabilité de l'économie et la capacité à faire face aux imprévus.
23	Ajustement structurel Ce critère révèle si les pays ont fait face à des problèmes majeurs les ayant contraint à solliciter les institutions financières internationales au cours de leur développement.
<b>H. Caractéristiques de l'économie</b>	Ces éléments sont le résultat des facteurs inhérents aux pays et des différents choix effectués par les administrations au pouvoir. Ils ont orienté la trajectoire de l'économie.
24	Faiblesse économique principale au moment de l'indépendance Ce paramètre permet d'avoir à l'esprit le handicap économique principal hérité de la colonisation au moment d'accéder à l'indépendance.
25	Faiblesse économique principale à la fin des années quatre-vingt-dix Cet élément permet à la fois de constater le chemin parcouru depuis l'indépendance et donne une indication sur un des obstacles à surmonter pour maintenir une bonne trajectoire au terme de la période étudiée dans cette partie.
26	Degré de diversification économique Ce critère évalue l'un des aspects de la bonne santé macroéconomique d'un pays et ainsi, de son aptitude à résister aux chocs externes.
27	Volatilité économique et vulnérabilité aux chocs externes Ce critère évalue également la bonne santé macroéconomique des deux pays.

Critère	Intérêt du critère dans l'optique d'analyser la trajectoire de développement
28 Moteur(s) de la croissance	Les moteurs ou les piliers de l'économie sont ce par quoi un pays assure l'expansion de son économie et son développement. Leur nature et leur nombre fournissent donc une indication des facteurs expliquant la performance du pays et son potentiel à maintenir sa trajectoire.
29 Déséquilibre apparent dans l'économie	Ce critère tient compte d'un aspect observable dans les pays en développement, souligné par l'économiste Arthur Lewis : la présence de deux secteurs qui cohabitent mais qui ont des caractéristiques distinctes.
30 Atout économique principal sur l'ensemble de la période	Ce paramètre identifie l'élément incontournable qui a expliqué la réussite de la trajectoire suivie par le pays.
31 Rapports aux investisseurs étrangers	Les deux îles ont accordé, à un moment ou à un autre, un rôle important à l'investissement direct étranger. En faisant partie des enjeux de développement dans les deux îles, ce critère est donc influent dans la trajectoire empruntée.
<b>I. Société civile</b>	La population est la raison justifiant l'enjeu du développement économique et la poursuite d'une croissance équilibrée car une bonne performance économique permet d'assurer le bien-être des populations en améliorant les conditions de vie.
32 Clivage dominant dans la société	Ce critère tient compte de l'héritage historique des deux îles et il révèle la dynamique et les tensions existant dans la société.
33 Expression de nationalisme dans la population	Ce critère permet d'évaluer s'il y a une certaine homogénéité dans la population, si on observe l'expression d'une unité nationale et comment les relations avec le reste du monde sont envisagées.
34 Expression de l'insatisfaction populaire	Ce critère est un indicateur de l'opinion des populations face aux décisions prises par les autorités. Il évalue également si la manifestation de cette insatisfaction est fréquente et la solidité du processus démocratique.

**Annexe 22 : Extrait du 11<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED)  
en faveur de Maurice (2014-2020)**

Ref. Ares(2016)2853885 - 20/06/2016



**11TH EUROPEAN  
DEVELOPMENT FUND  
(2014-2020)**

**NATIONAL INDICATIVE  
PROGRAMME**

**FOR**

**THE REPUBLIC OF MAURITIUS**

## GENERAL CLAUSES

The European Commission on behalf of the European Union and the Government of the Republic of Mauritius hereby agree as follows:

- (1) The European Commission, represented by Mr Neven Mimica, Commissioner for International Cooperation and Development, and the Government of the Republic of Mauritius, represented by H.E. Mrs Bibi Ameenah Firdaus Gurib-Fakim, President of the Republic of Mauritius, hereinafter referred to as the Parties, determined the general orientations for cooperation for the period *2015-2020*.

These orientations which are included in the National Indicative Programme, concern the European Union Aid in favour of the Republic of Mauritius and were drawn up in accordance with the provisions of Articles 2 and 4 of Annex IV to the ACP-EC Partnership Agreement, signed in Cotonou on 23 June 2000, revised and signed in Luxemburg on 25 June 2005 and revised and signed in Ouagadougou on 22 June 2010.

The National Indicative Programme, is annexed to the present document.

- (2) As regards the indicative programmable financial resources which the European Union envisages to make available to the Republic of Mauritius for the period *2015-2020*, an amount of EUR 9.9 million is foreseen for the allocation referred to in Article 3.2 (a) of Annex IV of the ACP-EC Partnership Agreement (A-allocation). A B-allocation referred to in Article 3.2 (b) can be established to cover unforeseen needs. This allocation is at EUR 0 until a need arises. These allocations are not entitlements and may be revised by the Commission, following the mid-term and end-of-term reviews, in accordance with Article 5.7 of annex IV of the ACP-EC Partnership Agreement.
- (3) The A-allocation is destined to cover macroeconomic support, sectoral policies, programmes and projects. The National Indicative Programme concerns the resources of the A-allocation. It also takes into consideration financing from which the Republic of Mauritius benefits or could benefit under other European Union resources. It does not pre-empt financing decisions by the Commission.
- (4) The B-allocation is destined to cover unforeseen needs such as humanitarian, emergency and post emergency assistance, where such support cannot be financed from the EU budget, contributions to internationally agreed debt relief initiatives and support to mitigate exogenous shocks. The B-allocation shall be established according to specific mechanisms and procedures and does therefore not constitute a part of the programming.

- (5) Following the entry into force on 1 March 2015 of the Internal Agreement between the Representatives of the Governments of the Member States of the European Union, meeting with the Council, on the financing of European Union Aid under the multiannual financial framework for the period 2014 to 2020, financing decisions for projects and programmes can be taken by the Commission at the request of the Government of the Republic of Mauritius within the limits of the A- and B-allocations referred to in this document. The respective projects and programmes shall be implemented according to the 11<sup>th</sup> EDF implementing rules and financial regulation.
- (6) The European Investment Bank may contribute to the implementation of the present National Indicative Programme by operations financed from the Investment Facility and/or from its own resources, in accordance with Articles 2c and 3 of the 11<sup>th</sup> EDF multi-annual financial framework for the period 2014-2020.
- (7) In accordance with Article 5 of Annex IV to the ACP-EC Partnership Agreement, the National Indicative Programme as well as the A- and B-allocations can be revised following the mid-term review and the end-of-term review or ad hoc reviews.

Done at Brussels, on 16 June 2016, in two originals in the English language.

**FOR THE EUROPEAN COMMISSION  
ON BEHALF OF THE EUROPEAN  
UNION**

**FOR THE GOVERNMENT OF  
THE REPUBLIC OF MAURITIUS**



---

**Neven Mimica**  
Commissioner for International  
Cooperation and Development



---

**Bibi Ameenah Firdaus Gurib-Fakim**  
The President

**Annexe 23 : Extraits des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED) en faveur de Maurice présentant le bilan des actions en faveur du développement des ressources humaines**

**DELEGATION OF THE EUROPEAN COMMISSION IN  
MAURITIUS**

**and**

**NATIONAL AUTHORISING OFFICER**

**Co-operation between the European Union  
and the Republic of Mauritius**

**Joint Annual Report**

**2002**

**CONCLUSIONS integrating comments of the Country  
Team and the Operational Review meetings**

Version 17/11/04

coordination and management of these projects, funded from various sources, rests with the WWA. The TA was instrumental in the development of the main project in the environmental sector – the expansion of St. Martin Waste Water Treatment Plant – and also the related project for the sewerage of densely populated (CHA) housing estates, both of which funded under the 8<sup>th</sup> EDF. The TA contract ended in April 2002. A new project of 750,000 € under 8<sup>th</sup> EDF has been funded and the new TA is expected to start beginning 2003.

#### **4.1.2 8<sup>th</sup> EDF : Environmental Protection and Private Sector and Human Resources Development**

8<sup>th</sup> EDF projects in this focal sector are still on-going albeit under government financing after the upfront intervention by EDF resources. There may be a need for adequate follow-up of the various projects' indicators for an assessment of impact later on.

##### **1) Environmental Protection**

One of the objective under the 8<sup>th</sup> EDF was to minimise environmental degradation that could become a serious impediment to economic growth. The Government committed itself to rehabilitate and upgrade the wastewater disposal facilities in the Plaines Wilhems, Port Louis and the Northern regions, and to implement a coherent pollution control policy, improve the revenue base of the wastewater sector and provide adequate staff resources to operate and maintain the sewerage system and treatment works

The St Martin Sewage Treatment Plant Extension project (Euro 16,700,000)<sup>11</sup> serves a population of 220 000 to be connected to a sewerage system out of a total population of 310 000 projected by year 2005. Construction work is expected to be completed by early 2004. This first stage of St. Martin Treatment Plant is a vital part of Government's programme and one on which the forthcoming 9<sup>th</sup> EDF EU (water/wastewater) sector wide approach hinges on. It serves the Plaines Wilhelm's catchment, where only about 35% of the population benefit from sewerage and disposal facilities. The initial St. Martin wastewater treatment plant was overloaded hydraulically and biologically, resulting in 90% of wastewater being discharged untreated to the ocean.

The Wastewater Management Authority (WMA) has been transformed into a corporate autonomous body and legally entrusted with the two instruments for running its operations. The WMA Act 2000 was proclaimed on 30 August 2001, and the "Convention de Maîtrise D'Ouvrage Déléguée For Wastewater Works" as well as the "Contrat de Délégation For Public Wastewater Management" were signed on 31 August, 2001.

During 2002 and up to the end of 2003 the WMA is implementing its organisation structure in line with the corporate plan. It is further expected that in 2003 the WMA will progress on Human Resource and Staffing for the required institutional strengthening and capacity building.

---

<sup>11</sup> § ACP MAS 5

Regarding the improvement in the revenue base of the sector, the two concerned organizations, WMA and the Central Water Authority (CWA) have initiated discussions on the legal, operational and financial aspects of the joint billing system. It is expected that the collection performance shall improve, after an agreement on joint billing and charges is reached.

Activities of the Programme to Combat Erosion in Rodrigues (Euro 3,960,000)<sup>12</sup> are intended to sustainably improve the living conditions of Rodriguans by striking a balance between economic development and the sustainable use of natural resources. It will introduce all physical, human and legal measures to reduce the rate of erosion and promote a proper land use planning policy.

3 categories of activities are identified to obtain the objectives set: A. land use and management tools, B. central level implementation for institutional strengthening development of strategical approaches and public awareness and C. community level participatory land use and management improvement. The progress remained disappointing under workprogramme (WP) 1 (7/2000-6/2001) and a number of actions were undertaken during 2001 to improve the situation. The start of WP 2 (7/2001-6/2002) has been more encouraging with results achieved by its end : land use plans finalised for villages, water retaining structures substantially rehabilitated, track roads constructed, terraced land rehabilitated, a forest management plan established covering all forest reserves and sylvopastoral areas. The financing agreement has been extended until mid 2004.

## **2) Private Sector and Human Resource Development**

With the view of ensuring greater economic efficiency, Government's specific objective, supported by the European Union, is to create the right enabling environment for the development of the private sector, in particular the Small and Medium Enterprises (SMEs). In this context the Small and Medium Industries Development Organisation (SMIDO), functioning under the aegis of the Ministry of Industry, is entrusted with the task to draft and update the policy framework regarding the development, promotion, and enhancing of competitiveness of the SMEs. The SMIDO shows good sectoral policy commitment and is quite active in the implementation of its annual workplan.

Enhancing the Competitiveness of Small and Medium-sized Enterprise project (Euro 7,000,000)<sup>13</sup> was approved in March 2000, for a duration up to March 2004, to respond to the main problems of the SMEs : weak management, insufficient human resources, difficult and expensive access to credit and lack of professional organisation and collective representation. The project actually took off in August 2001 and by December 2002 around 170 "Flash Diagnosis" (free audit of 2/3 days to identify the strengths or weaknesses of the enterprise and outline a business plan) have taken place (over a target of 400 by the end of the project). There is however very slow implementation on the direct technical assistance component of the project as well as in the setting up of the equity participation and credit guarantee funds. The Project Management Unit, manned by an international technical assistance and some

---

<sup>12</sup> § ACP MAS 3

<sup>13</sup> § ACP MAS 10

local staff, seems to suffer from increasing lack of confidence from the project authorities and appears to have difficulties to catalyse or trigger direct technical assistance requests from SMEs; at the same time the management structures of the project at the country level, such as the Technical Committee and the Steering Committee are being perceived to be unduly heavy. Likewise the SMEFIN component, which will address the equity participation and guarantee funds, is slow-going in regard of the lengthy processes of state legal clearance for the retained mechanisms. Thus strong measures need to be taken and may be addressed during the mid-term evaluation early 2003.

Training and Human Resources Development for Port-related Organisations project (Euro 400,000)<sup>14</sup>, started in September 2000, aims to enhance the competitiveness and efficiency of Mauritius's port sector, by improving the skills and capacity of port-users (from both the public and private sectors) at all levels. The project has encountered substantial delays due to an excessively long "teething" stage, principally in regard of EDF rules, regulations and procedures. For the project owner, the Mauritius Ports Authority, though it may be indicated that, since the very start, insufficient human resources have been devoted to ensure a proper running of the project. The project had to be extended from August 2002 to August 2003 mainly to reap the full benefits of the international technical assistance recruited quite late, in February 2002.

The direct beneficiaries of the Clothing Technology Centre (Euro 1,365,000)<sup>15</sup> project are SMEs, which due to the lack of adequate structure, human resources and the scale of their businesses, tend to rely more on external support for investment in technology and training and thereby benefiting from economies of scale. The project aims at providing institutional support to the centre, through the provision of TA and specific equipment. It is scheduled to be completed by December 2003. A Steering Committee for the project was first convened in November 2002 to set out the final programme of activities leading to closure of the project in December 2003. The activities will involve purchase of equipment for the Centre, short term Technical Assistance to continue training in the apparel sector and to appraise usage of newer technologies for production and trade.

Tourism Master Plan for Mauritius and Rodrigues (Euro 650,000)<sup>16</sup> analysed how many facets of development in the tourism sector can be drawn together and integrated in policies and strategies, which will guide the optimal development in the long-term and ensure the application of competitive and qualitative concepts to tourism development. Both master plans are now completed after numerous discussions at the ministry level and two workshops including civil society and private sector representatives.

#### 4.1.3. 9<sup>th</sup> EDF : Environment – Water/Wastewater Sector

---

<sup>14</sup> § 8 ACP MAS 12

<sup>15</sup> § 8 ACP MAS 6

<sup>16</sup> § 8 ACP MAS 7

Government has recognised that economic growth needs to take into account environmental problems which affect social wellbeing and which could otherwise become a serious constraint to economic growth. Such environmental problems include wastewater disposal, a sector which had been badly neglected until the mid-1990s, such that only a very small percentage of the population had access to adequate wastewater/sewerage disposal systems. It was agreed that the Country Support Strategy should propose that up to 85% of Mauritius' 9<sup>th</sup> EDF allocation be channelled to the environment sector, for the purpose of funding components of the 1994 National Sewerage Master Plan (NSMP).

The following specific objectives shall be pursued for the focal sector of environment:

- improvement of the living standards of the populations affected
- preservation of the natural resource base
- sustainable water management.

Approximately € 28m are being reserved for this sector. The major policy measures to be taken by the Government as a contribution to the implementation of the response are:

- the overall implementation of the National Sewerage Plan;
- the continued commitment to achieving financial sustainability of the Wastewater Management Authority (WMA);
- the continued commitment to develop human resources within the WMA.

The mechanism envisaged for support to the focal sector – environment – is budgetary aid.

## 4.2 Projects and programmes outside focal sectors

### 4.2.1. Road Infrastructure and Human Resources - 7<sup>th</sup> EDF

The non-focal sectors of the 7<sup>th</sup> EDF were road infrastructure and human resources.

#### 1) Road Infrastructure

Phoenix-Nouvelle France Road Construction project (Euro 4,000,000)<sup>17</sup> was approved in June 1998. The Phoenix-Nouvelle France Road is the major link between the southern parts of the country and the capital Port Louis. More than 35,000 commuters use the road daily. The works are completed and the maintenance period expired 7 July 2001. The project was closed in November 2001. As in the case of the prior road construction project (Pamplemousses – Grand Baie) the positive impact of the project will be felt more and more in terms of facilitated access to public amenities (hospital), reduced access time and better road security for goods and persons movement in and out of the airport, and of course, as a trigger for the development of new zones whether residential or industrial.

#### 2) Human resources

---

<sup>17</sup> 7 ACP MAS 46

Support to the Mauritius Institute of Public Management (MIPAM) project (Euro 1,205,000)<sup>18</sup> aimed to sustain the rapid economic growth on the island by enhancing the public sector management. It consisted of training for executives and trainers of MIPAM and of financing for procurement of equipment and training material. The MIPAM has been absorbed as the School of Public Policy and Management in the new University of Technology and the project stopped at that stage; closure procedures have been engaged and some € 500 000 would be released to the country's EDF reserves.

Support to the Human Resources Centre in Rodrigues project (Euro 660,000)<sup>19</sup> aims at promoting human resources development in Rodrigues by providing new training facilities and thus reduce the training dependency of Rodrigues on the main island. The project consists of financing furniture and equipment, training of the HRC executives, and international as well as local technical assistance for project implementation and follow-up. The Government funds the construction of the HRC building. All the major supplies contracts have been successfully allocated before the end of the project in November 2002 and full commissioning of equipment should be carried out early 2003. The end of contract report of the Technical Assistance contains a comprehensive manpower analysis for Rodrigues for the period spanning up to 2008. The Centre would build on these recommendations to establish its short, medium to long term planning of contents acquisitions and developments, hiring of trainers as well as its recruitment policy for learners both from the academic or professional sectors. Since September 2002, following the accession of the island to "autonomy" status, the decisions now belong to the Rodrigues Regional Assembly and its related executive units.

Training of Police Cadre project (Euro 1,000,000 under two separate financing agreements under 7<sup>th</sup> EDF)<sup>20</sup> supports the reforms of the Mauritius Police Force. It aims at training and strengthening the country's police force to meet the requirements of civil society and to enable the police force to up keep and enforce the country's law and order in the most effective manner. After a positive external evaluation in 2002 the project is scheduled for closure early 2003.

Support to the Industrial and Vocational Training Board (Euro 2,500,000 under 6<sup>th</sup> and Euro 165,000 under 7<sup>th</sup> EDF)<sup>21</sup> consisted of the upgrading (equipment, training) of four old Pre-Vocational Training Centres in order to transform them into regional apprenticeship centres, of equipping and modernising three Industrial Trade Training Centres and of strengthening the Industrial and Vocational Training Board at the institutional level. The project is closed. The project impact is already quite visible: 300 apprentices a year for each of the four regional apprenticeship centre and about 600 trainees a year for each Industrial Trade Centre, with good level of passes at the National Trade Certification awards. The resources trained by these centres supply a

---

<sup>18</sup> 7 ACP MAS 16

<sup>19</sup> 7 ACP MAS 23

<sup>20</sup> 7 ACP MAS 42 and 7 ACP MAS 54

<sup>21</sup> 6 ACP MAS 39 + 7 ACP MAS 41

major part of the island's needs in professional utility services, craftsmanship, mechanics, masons, carpenters, etc.

The main purpose of the Technology Development in Private Firms project (Euro 2,900,000)<sup>22</sup>, funded under the CBI/TIS scheme, is to assist the private enterprises in the manufacturing and service sectors in strengthening their competitiveness in the international market, through financing on a 50/50 cost-sharing basis the acquisition of technological expertise and know-how. It is expected that enterprises will be encouraged to invest in technology-related improvement programmes, in areas such as design, training, skills building and quality systems. The project mid-term evaluation carried out in November 2001 was overall positive. By mid 2002, the Steering Committee set up to oversee the implementation of the project noticed some cases which would tend to signify some form of malpractices on the part of the PMU. It was agreed that all payments due to the contractor since that date would be withheld until these problems are resolved. At the same time, payments for a number of group projects in the IT field were also withheld because of suspected malpractices. A full-fledged technical and financial audit will be carried out in 2003 to address these issues.

### 3) Other projects

Support to the national AIDS Programme (Euro 423,000)<sup>23</sup> aimed at providing information on AIDS to the general public and to target groups such as women on the Export Processing Zone (EPZ), youth workers and those in other groups with even higher risk behaviour (prostitutes, homosexuals and injecting drug users). Building of a blood bank comprising a virology laboratory and providing other laboratory facilities for the HIV/AIDS diagnosis was also part of the project. Thus for the first time, equipment for HIV tests on infants are available. The project is closed. Globally the National AIDS Programme has been carried out successfully. As a matter of continued vigilance and follow-up a structure comprising the National Aids Committee (NAC) and a Multi-Technical Advisory Committee (MTAC) has been set up.

The 7<sup>th</sup> EDF includes a study (Euro 40,000) and a project for works and supervision for the Rehabilitation of the Mahebourg Market (Euro 2,000,000)<sup>24</sup>. The reconstruction of the 150 years old market extends the market, provides more and better stalls for the vendors and improves the sanitation and hygienic conditions in the market and its immediate environment. Thus it will improve the welfare of the producers, retailers and consumers. It is further expected that the number of tourists visiting the market will increase and that the new market will increase the demand for, and therefore the production of, fresh agricultural and sea products. Works (Euro 1,850,000) and supervision (Euro 150,000) commenced in July 2000. Due to delays the revised contract completion date has been 15 March 2002 (without extra cost implications for the EDF). The guarantee period will expire end of March 2003.

---

<sup>22</sup> 7 ACP RPR 672

<sup>23</sup> 7 ACP MAS 19

<sup>24</sup> 7 ACP MAS 50 + 7 ACP MAS 51

## Annexe 24: Liste des ministères identifiés par les autorités trinitadiennes comme devant s'adapter aux nouvelles réalités économiques

### **KEY RESULT AREA: A Resilient, Competitive, Stable and Sustainable Economy**

A sustainable economic future for Trinidad and Tobago will be based on diversification in both traditional and non-traditional sectors, as well as the ability of both private and public sector institutions to successfully compete in the dynamic and evolving global market. The policy direction articulated for the medium-term is expected to lead to an economic system that is resistant to sudden or extreme fluctuations and will better endure, and rapidly rebound from, economic challenges, adversity or shock. With emphasis on innovation and entrepreneurship, the creation of competitive advantages based on our unique culture and creativity will enhance our ability to withstand external shocks and minimise potential economic losses. Innovation will be inspired and induced for the creation and development of viable clusters; the enabling environment for current and future investment will be improved; and employment opportunities will escalate in new and developing industries.

### **OUTCOME 1: Economic Growth and Job Creation**

Economic growth refers to an increase in Trinidad and Tobago's productive capacity, in order to satisfy the needs of the population, and includes higher levels of investment in business, increased production and consumption of goods and services, expansion of exports and greater generation of revenue. Job creation involves an increase in the supply of jobs as well as more efficient and effective means of pairing prospective employees with employers. Economic growth and job creation will be facilitated through the expansion of road, port and utility infrastructure; modernisation of information and communication technology; improvement in the business environment; creation of new and improved trade relationships; and management and preservation of the natural environment.

#### **Cluster Ministries**

1. Ministry of the Arts and Multiculturalism
2. Ministry of Energy and Energy Affairs
3. Ministry of the Environment and Water Resources
4. Ministry of Finance and the Economy
5. Ministry of Food Production
6. Ministry of Foreign Affairs
7. Ministry of Housing, Land and Marine Affairs
8. Ministry of Labour and Small and Micro Enterprise Development
9. Ministry of Legal Affairs
10. Ministry of Planning and Sustainable Development
11. Ministry of Public Administration
12. Ministry of Public Utilities
13. Ministry of Science and Technology
14. Ministry of Tourism
15. Ministry of Trade, Industry and Investment
16. Ministry of Transport
17. Ministry of Works and Infrastructure

**Source :** Ministry of Planning and Sustainable Development, National Performance Framework 2012-2015, Port d'Espagne, Gouvernement de Trinidad et Tobago, 2012, p.57.

## Annexe 25: African Growth and Opportunity Act – Présentation et pays éligibles

African Growth and Opportunity Act (AGOA): Background and Reauthorization

---

### Summary

The African Growth and Opportunity Act (AGOA) is a nonreciprocal trade preference program that provides duty-free treatment to U.S. imports of certain products from eligible sub-Saharan African (SSA) countries. There are 49 candidate SSA countries with 39 currently eligible for the preference benefits. Congress first authorized AGOA in 2000 to encourage export-led growth and economic development in SSA and improve U.S. economic relations with the region. Its current authorization expires on September 30, 2015. Bills to renew the preference program (H.R. 1891/S. 1009) were introduced in the House and Senate on April 17 and April 20.

In terms of tariff benefits and general eligibility criteria, AGOA is similar to the Generalized System of Preferences (GSP), a U.S. trade preference program that applies to more than 120 developing countries. AGOA, however, covers more products and includes additional eligibility criteria beyond those in GSP. Additionally, AGOA includes trade and development provisions beyond its duty-free preferences.

U.S. imports from AGOA beneficiary countries (AGOA countries) represent a small share (1%) of total U.S. imports and are largely concentrated in energy-related products. Oil is consistently the top duty-free U.S. import from AGOA countries, accounting for 68% of such imports in 2014. Despite remaining the top U.S. import under AGOA, U.S. oil imports from the region have fallen by 80% or nearly \$40 billion since 2011. Among non-energy products, apparel is the top export for a number of AGOA countries. U.S. apparel imports typically face relatively high tariffs and are excluded from duty-free treatment in GSP, but are included in the AGOA preferences, giving AGOA countries a competitive advantage over other apparel producers. A handful of countries, primarily Lesotho, Kenya, and Mauritius, make significant use of the apparel benefits. Apart from apparel and energy products, South Africa accounts for the bulk of U.S. imports under AGOA. As the most economically advanced country in the region, South Africa also exports a much more diverse range of manufactured goods than other AGOA countries; vehicles in particular have become a major South African export under AGOA.

Most observers agree that AGOA has successfully led to increased and more diversified exports to the United States from sub-Saharan African countries. Despite this, Congress may wish to address a number of issues and challenges as it considers possible reauthorization of AGOA. Among these challenges is how current and potential AGOA beneficiaries can better utilize the AGOA program and its duty-free benefits. Studies suggest that even among some countries that do make significant use of the AGOA preferences, the lower-skill apparel production which AGOA has spurred has not led to the production of higher-skill manufactured products. Other issues relate to the nonreciprocal nature of the AGOA preferences. Some argue that the United States should focus more on two-way trade agreements with the region, particularly with more advanced countries such as South Africa, given improving economic conditions in Africa in recent years. The European Union (EU), for example, has negotiated Economic Partnership Agreements (EPAs) with several African countries that provide some reciprocal tariff benefits, potentially placing U.S. firms at a competitive disadvantage relative to European firms in some markets.

## Appendix. Sub-Saharan African Countries

Table A-1. AGOA and GSP Eligibility, U.S. Imports, and GSP/Capita, by Country

Country	GSP	GSP- Least Developed	AGOA	AGOA Third- Country Fabric Provision	U.S. Non-Energy Imports under AGOA/GSP* (thousand \$, 2014)	GDP/Capita (\$, 2013)
Angola	√	√	√		6	5,783
Benin	√	√	√	√	65	805
Botswana	√		√	√	9,460	7,315
Burkina Faso	√	√	√	√	41	684
Burundi	√	√	√		4	267
Cameroon	√		√	√	12,990	3,767
Cape Verde	√		√	√	338	1,329
Central African Republic	√	√			NA	333
Chad	√	√	√	√	0	1,054
Comoros	√	√	√		0	815
Democratic Republic of Congo	√	√			NA	484
Republic of Congo	√		√		933	3,167
Cote d'Ivoire	√		√	√	70,460	1,529
Djibouti	√	√	√		562	1,668
Equatorial Guinea					NA	20,581
Eritrea	√				NA	544
Ethiopia	√	√	√	√	40,989	505
Gabon	√		√		29	11,571
The Gambia	√	√			52**	489
Ghana	√		√	√	19,135	1,858
Guinea	√	√	√		53	523
Guinea-Bissau	√	√	√		NA <sup>†</sup>	564
Kenya	√		√	√	423,272	1,246
Lesotho	√	√	√	√	288,971	1,126
Liberia	√	√	√	√	16	454
Madagascar	√	√	√	√	3,421	463
Malawi	√	√	√	√	60,031	226
Mali	√	√	√		158	715

Mauritania	√	√	√		3	1,069
Mauritius	√		√	√	226,698	9,203
Mozambique	√	√	√	√	8,704	605
Namibia	√		√	√	407	5,693
Niger	√	√	√		40	415
Nigeria	√		√	√	4,080	3,006
Rwanda	√	√	√	√	631	639
Sao Tome and Principe	√	√	√		76	1,610
Senegal	√		√	√	253	1,047
Seychelles	√		√		0	16,186
Sierra Leone	√	√	√	√	656	679
Somalia	√	√			NA	NA
South Africa	√		√		3,103,848	6,618
South Sudan	√	√			0**	1,045
Sudan					NA	1,753
Swaziland	√				77,175**	3,034
Tanzania	√	√	√	√	18,280	695
Togo	√	√	√		178	636
Uganda	√	√	√	√	1,506	572
Zambia	√	√	√	√	4,991	1,845
Zimbabwe	√				NA	953

Source: Analysis by CRS. Eligibility based on notes to the U.S. Harmonized Tariff Schedule published by the ITC and presidential proclamations regarding AGOA eligibility. Trade data from the ITC and GDP data from the World Bank's World Development Indicators.

Notes: Import data based on imports for consumption. Import data is only listed for AGOA-eligible countries (even if they remain eligible for GSP).

(\*) Guinea-Bissau was ineligible for the AGOA preferences in 2014, but its eligibility has since been reinstated.

(\*\*) South Sudan, Swaziland, and The Gambia's eligibility was revoked, effective January 1, 2015.

## Author Contact Information

Brock R. Williams  
Analyst in International Trade and Finance  
bwilliams@crs.loc.gov, 7-1157

Source: Brock R. Williams, « African Growth and Opportunity Act (AGOA): Background and Reauthorization », Congressional Research Service Report 7-5700, Washington, 2015.

**Annexe 26: Performance de Maurice dans les classements d'innovation<sup>1</sup> et de compétitivité<sup>2</sup>, note (classement), 2006-2014**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Overall Innovation Index		2.46/7 (60)	2.95/7 (66)	2.93/7 (73)		36.5/100 (53)	39.2/100 (49)	38/100 (53)	40.9/100 (40)
Education			3.52 (90)	3.48 (72)		53.5 (76)	42.6 (101)	38.9 (106)	43.0 (70)
Tertiary Education				3.68 (74)		53.3 (6)	35.2 (60)	32.8 (62)	30.5 (78)
R&D				2.71 (94)		22.8 (68)	24.7 (60)	4.1 (85)	4.1 (88)
ICT			2.95 (60)	2.87 (55)		24.0 (70)	29.2 (81)	30.5 (81)	32.4 (82)
Knowledge Workers			3.49 (66)	3.20 (88)		26.8 (94)	43.7 (71)	37.8 (91)	38.3 (73)
Innovation linkages				3.51 (60)		33.9 (58)	46.1 (31)	26.9 (67)	33.1 (65)
Knowledge absorption				5.47 (48)		32.4 (69)	33.1 (78)	17.1 (120)	19.3 (106)
Knowledge creation			2.66 (67)	2.08 (109)		2 (108)	2.1 (134)	3.4 (124)	3.7 (128)
Knowledge impact				2.98 (107)		57.1 (5)	49.5 (20)	24.0 (107)	26.7 (114)
Knowledge diffusion				1.85 (46)		22.7 (82)	23 (87)	25.2 (71)	49.5 (13)
Overall Competitiveness Index	4.2/7 (55)	4.2/7 (60)	4.2/7 (57)	4.2/7 (57)	4.3/7 (55)	4.3/7 (54)	4.4/7 (54)	4.4/7 (45)	4.5/7 (39)
Higher Education & Training	3.9 (68)		4.0 (66)	3.8 (79)	4.1 (70)	4.2 (68)	4.3 (65)	4.3 (61)	4.7 (54)
Technological Readiness	3.5 (54)		3.6 (55)	3.8 (57)	3.7 (61)	3.8 (61)	4.0 (63)	3.9 (63)	4.0 (63)
Innovation	3.2 (65)		3.0 (80)	3.0 (85)	3.0 (82)	3.0 (89)	2.9 (98)	3.1 (81)	3.2 (76)

**Source:** World Intellectual Property Organisation, Global Innovation Index, various editions , Genève, WIPO; World Economic Forum, The Global Competitiveness Report, various editions, Geneva, WEF.

<sup>1</sup> Le classement comporte 141 pays et à partir de 2011, la note est exprimée sur 100.

<sup>2</sup> La note maximale est de 7 et le classement comporte 141 pays

## Annexe 27 : Les facteurs sous-tendant le boom pétrolier du XXI<sup>e</sup> siècle et les cours de pétrole

### Oil

According to estimates of the US Energy Information Administration (EIA), world total production of petroleum (oil) has to some extent managed to keep up with the increase in total consumption in recent years (Figure 40). The growth rate of consumption however, appears to have been more resilient and less volatile than the rate of growth in production (Figure 41), which could bring some uncertainty and explain part of the increase in oil prices.

Martin Wolf (2008) argues that there are three key facts about oil: it is a finite resource; it drives the global transport system; and if emerging economies consumed oil as Europeans do, world consumption would jump by 150 per cent. In Wolf's opinion, what is happening today is an early warning of oil's stark reality and that speculators and big bad oil companies should not take all the blame. He adds that the demand for oil has been growing steadily, as the vehicle fleets of the world expand. Today, he says, the US has 250m vehicles and China just 37m but that it would take no imagination to see where the Chinese fleet is likely to be headed. Moreover, he expects other emerging countries to follow China's example.

Future uncertainties about reserves and supply capabilities are likely affecting prices. However, many economists, including Frank Veneroso, believe that speculation and manipulation might also be playing a role in driving prices to historical high levels. Indeed, on May 30, 2008, U.S. regulators disclosed a broad nationwide probe into potential oil-market manipulation and said they are expanding surveillance of energy markets (Donovan 2008).

Manipulation in prices could for instance occur in the case of dealers holding the commodity and short their position in future markets. Such a strategy, however, would be profitable only if future prices were higher than spot prices; i.e. in a situation of contango.

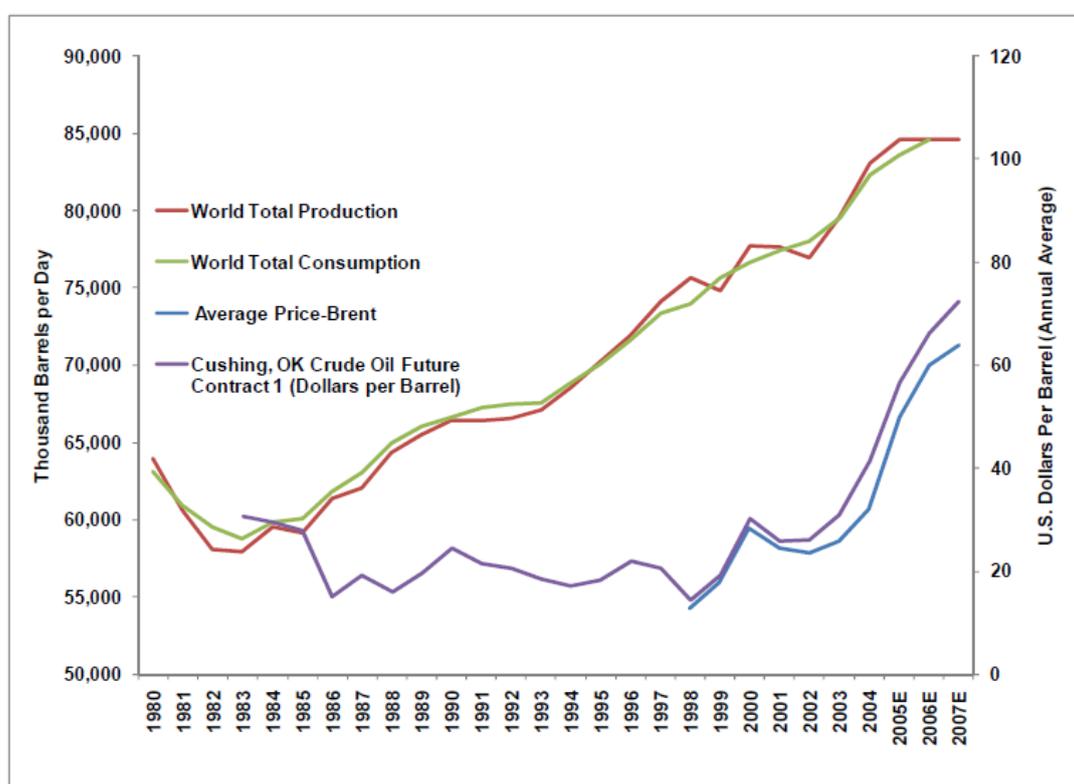
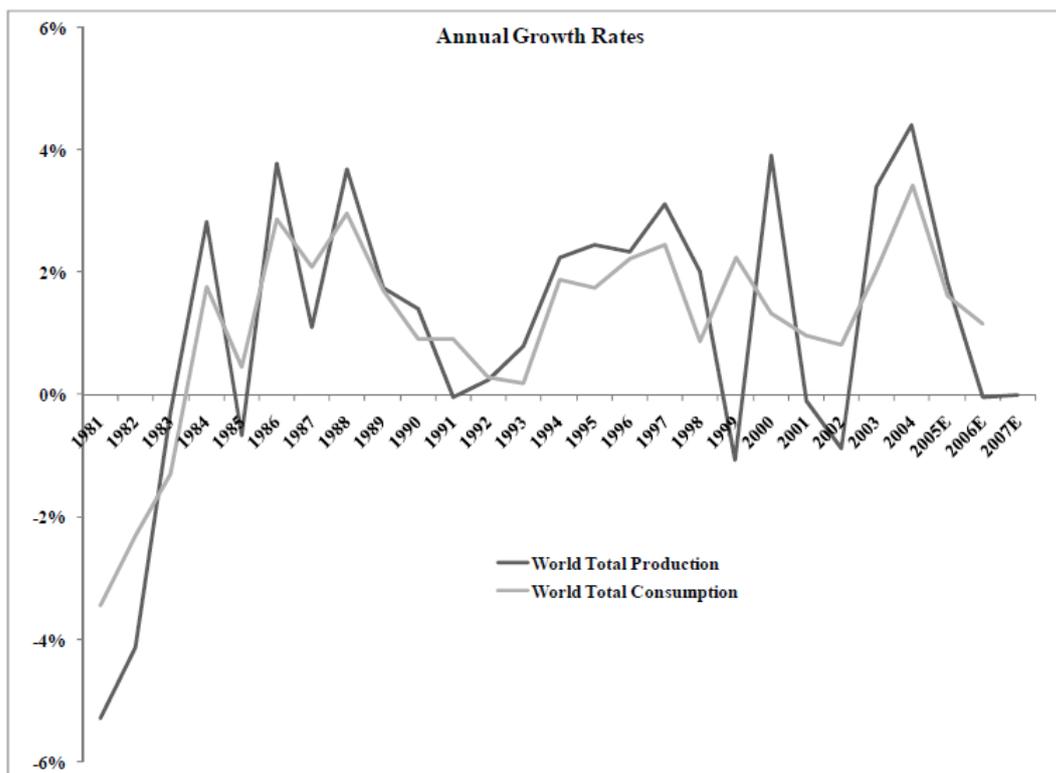


Figure 40- Petroleum: World Total Production and Consumption

Source: US Energy Information Administration.



**Figure 41- Petroleum: World's Total Production and Consumption Annual Growth Rates**  
 Source: US Energy Information Administration.

Source : Pedro Conceição et Heloisa Marone, « Characterizing the 21st Century First Commodity Boom : Drivers and Impact », UNDP/ODS Working Paper, New York, UNDP et ODS, 2008, pp.39-40

**Cours du baril, (US\$) 2000-2015**

	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
Cours du baril (US\$)	39	32	33	37	48	66	76	83	107	68	86	117	115	110	99	52

Source : BP (British Petroleum), [En ligne], consulté le 28 juillet 2016, URL: <http://www.bp.com/en/global/corporate/energy-economics/statistical-review-of-world->

## Annexe 28 : Composition des importations trinitadiennes, 2000-2014

Year	Total Imports	Food	Beverages & Tobacco	Crude Materials except Fuels	Mineral Fuels and Lubricants	Animal & Vegetable Oils & Fats	Chemicals	Manufactured Goods	Machinery	Miscellaneous Manufactured Articles	Miscellaneous Transactions & Commodities
2000	20 841,9	1 519,9	118,9	504,3	6 731,4	65,1	1 642,7	2 759,4	6 375,5	1 066,8	57,9
2001	22 199,6	1 830,9	137,7	409,2	5 737,2	55,2	1 826,9	3 039,4	7 830,2	1 287,0	45,9
2002	22 873,0	1 681,3	132,4	775,1	6 324,9	66,4	1 795,5	2 875,4	7 925,2	1 256,5	40,3
2003	24 501,4	1 919,2	180,4	999,3	6 665,5	92,4	1 942,3	3 370,4	7 871,4	1 409,5	51,0
2004	30 600,3	2 208,5	177,7	715,0	7 407,2	104,8	2 130,0	5 075,1	11 262,6	1 490,1	29,3
2005	35 887,9	2 724,4	264,5	1 665,5	12 483,4	112,9	2 634,5	4 505,4	9 495,4	1 960,8	41,0
2006	40 891,8	2 758,6	248,2	1 876,8	14 329,7	132,6	3 315,7	5 017,4	10 924,7	2 241,0	47,1
2007	48 431,5	3 410,6	251,3	3 612,0	16 226,6	184,6	3 661,6	6 347,9	12 127,5	2 561,6	47,8
2008	59 914,1	4 224,8	324,3	3 458,8	20 897,7	290,9	4 851,0	8 272,3	14 600,4	2 941,5	52,4
2009	43 972,3	3 813,7	340,3	1 353,3	14 482,5	207,4	3 444,2	5 749,4	12 139,5	2 384,8	57,1
2010	41 283,1	3 968,0	348,0	2 084,3	13 755,4	230,6	3 157,9	4 740,1	10 705,1	2 261,5	32,1
2011	60 723,3	4 719,5	414,4	3 187,0	23 641,0	343,8	3 930,9	5 119,6	16 799,3	2 525,5	42,4
2012	74 563,3	5 408,0	549,9	3 067,8	31 202,3	380,8	4 587,5	5 886,5	20 154,7	3 273,3	52,5
2013	81 021,3	5 760,0	587,7	2 806,5	41 387,8	320,8	4 426,3	6 405,8	15 526,0	3 739,9	60,6
2014	72 024,3	5 807,2	642,6	3 228,3	31 255,7	337,8	4 449,4	6 741,1	16 176,8	3 323,0	62,5

Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : <http://www.central-bank.org.tt/handbook-of-key-economic-statistics>.

### Annexe 29 : Composition sectorielle en pourcentage du PIB, Trinidad, 2000-2014

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>ÉNERGIE</b>	<b>31,29</b>	<b>28,29</b>	<b>26,23</b>	<b>35,99</b>	<b>38,67</b>	<b>45,88</b>	<b>47,02</b>	<b>45,00</b>	<b>50,83</b>	<b>34,60</b>	<b>39,85</b>	<b>44,79</b>	<b>41,44</b>	<b>38,29</b>	<b>37,21</b>
<b>NON ÉNERGÉTIQUE</b>	<b>69,08</b>	<b>71,60</b>	<b>73,39</b>	<b>64,19</b>	<b>61,15</b>	<b>54,00</b>	<b>52,41</b>	<b>54,52</b>	<b>48,69</b>	<b>65,66</b>	<b>59,99</b>	<b>55,71</b>	<b>57,89</b>	<b>60,88</b>	<b>62,25</b>
<b>AGRICULTURE</b>	<b>1,36</b>	<b>1,29</b>	<b>1,40</b>	<b>0,95</b>	<b>0,76</b>	<b>0,48</b>	<b>0,57</b>	<b>0,37</b>	<b>0,37</b>	<b>0,60</b>	<b>0,52</b>	<b>0,46</b>	<b>0,47</b>	<b>0,47</b>	<b>0,44</b>
Pour le marché local	0,74	0,75	0,83	0,60	0,53	0,46	0,39	0,36	0,31	0,44	0,39	0,37	0,36	0,36	0,34
<b>INDUSTRIE</b>	<b>7,06</b>	<b>7,41</b>	<b>7,98</b>	<b>6,95</b>	<b>7,47</b>	<b>5,49</b>	<b>5,56</b>	<b>5,27</b>	<b>4,02</b>	<b>5,75</b>	<b>6,02</b>	<b>5,66</b>	<b>5,38</b>	<b>5,87</b>	<b>5,37</b>
<b>SERVICES</b>	<b>60,66</b>	<b>62,91</b>	<b>64,01</b>	<b>56,30</b>	<b>52,92</b>	<b>48,03</b>	<b>46,28</b>	<b>48,87</b>	<b>44,31</b>	<b>59,31</b>	<b>53,45</b>	<b>49,59</b>	<b>52,04</b>	<b>54,54</b>	<b>56,44</b>
Construction	7,46	7,91	7,27	7,30	7,10	7,40	7,40	8,26	8,26	11,32	6,66	5,38	5,31	5,49	5,86
Commerces et restauration	16,36	15,86	16,50	13,91	12,70	11,89	13,01	12,36	12,06	14,79	17,63	17,79	19,27	20,40	20,96
Hôtellerie	0,42	0,43	0,45	0,37	0,35	0,40	0,38	0,34	0,23	0,41	0,42	0,35	0,36	0,34	0,35
Finance, Assurance, Immobilier, services aux professionnels	14,22	13,65	15,79	12,90	13,98	11,56	11,51	11,36	8,95	11,92	10,49	9,96	10,60	11,45	11,16
Transport, Entreposage, Communication	8,59	10,13	10,05	7,97	6,49	5,60	3,61	5,58	3,98	5,93	5,79	5,31	5,34	5,39	5,46
Services publics	7,57	8,57	7,70	7,81	7,13	6,63	6,03	6,60	7,13	9,21	7,38	6,43	6,46	6,78	7,87
Autres	6,05	6,36	6,24	6,03	5,17	4,55	4,35	4,38	3,70	5,74	5,08	4,38	4,71	4,70	4,78

Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, [En ligne], consulté le 25 juillet 2016, URL : <http://www.central-bank.org.tt/handbook-of-key-economic-statistics>

### Annexe 30 : Indices des prix à la consommation à Trinidad, 2003-2013

Year	Inflation Rate (%)	All Items	Core	Food & Non- Alcoholic Beverages	Alcoholic Beverages & Tobacco	Clothing & Footwear	HOUSING			Water Electricity Gas & Other Fuels	Furnishings Household Equipment & Maintenance	Health	Transportation	Communication	Recreation & Culture
							Total Housing	Home Ownership	Rent						
<i>Weights</i>		1000	820	180	25	53	262	180	24	58	54	51	167	41	41
2003	3.8	101.9	100.4	108.5	99.8	98.8	100.5	100.5	101.2	100.3	100.6	101.3	100.9	100.0	99.9
2004	3.7	105.7	102.0	122.4	102.8	93.4	103.2	103.4	105.8	101.7	100.1	103.8	105.3	94.9	100.5
2005	6.9	112.9	104.7	150.4	106.3	91.8	105.8	106.2	111.9	102.3	100.9	108.0	108.3	87.4	108.3
2006	8.3	122.3	108.5	185.3	119.5	91.3	108.9	109.6	116.0	103.7	104.0	118.5	110.1	78.5	118.5
2007	7.9	132.0	113.2	217.6	134.2	93.3	113.5	115.2	120.7	105.5	105.8	124.8	114.4	78.5	121.7
2008	12.0	147.9	120.2	274.0	151.3	95.8	119.8	119.4	127.3	118.0	111.9	132.5	117.8	78.5	132.9
2009	7.0	158.2	125.1	308.7	163.9	95.3	125.2	124.1	132.8	125.4	112.7	140.6	125.5	78.5	129.1
2010	10.5	174.9	130.5	376.8	180.8	94.4	125.6	122.6	142.1	128.1	113.5	147.6	139.8	78.5	138.5
2011	5.1	183.8	132.8	416.2	190.0	95.0	127.3	123.8	151.3	128.1	114.7	150.8	140.9	78.5	143.9
2012	9.3	200.8	136.1	495.8	196.9	97.7	130.3	127.0	159.9	128.2	116.6	154.8	143.6	78.6	149.0
2013	5.2	211.3	139.3	539.1	203.2	98.2	130.5	127.0	161.5	128.2	117.7	162.9	148.5	78.6	154.5

Source : Banque centrale de Trinidad et Tobago, Handbook of Key Economic and Financial Statistics, Port of Spain, CBTT, 2014, p.129.

# Annexe 31: Trinidad et Tobago, Global Competitiveness Report 2015-16

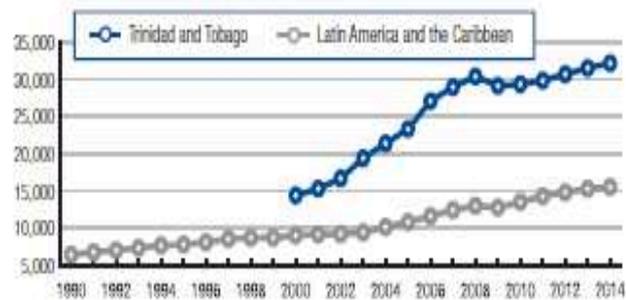
2: Country/Economy Profiles

## Trinidad and Tobago

### Key indicators, 2014

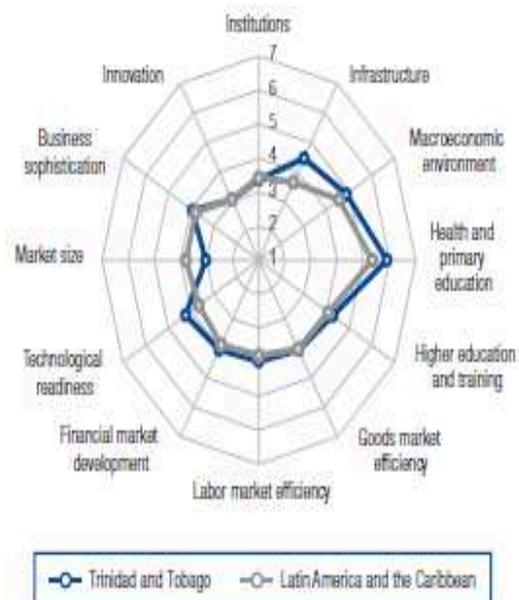
Population (millions)	1.4
GDP (US\$ billions)	28.8
GDP per capita (US\$)	21,311
GDP (PPP) as share (%) of world total	0.04

GDP (PPP) per capita (int'l \$), 1990-2014



### Global Competitiveness Index

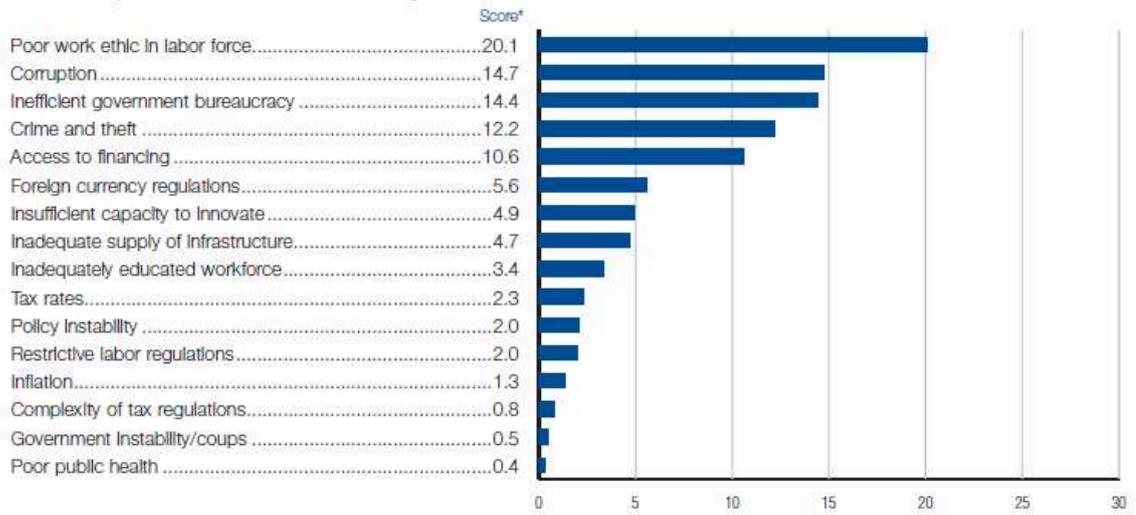
	Rank (out of 140)	Score (1-7)
<b>GCI 2015-2016</b>	<b>89</b>	<b>3.9</b>
GCI 2014-2015 (out of 144)	89	4.0
GCI 2013-2014 (out of 148)	92	3.9
GCI 2012-2013 (out of 144)	84	4.0
<b>Basic requirements (20.0%)</b>	<b>62</b>	<b>4.6</b>
1st pillar: Institutions	108	3.4
2nd pillar: Infrastructure	51	4.5
3rd pillar: Macroeconomic environment	54	4.9
4th pillar: Health and primary education	60	5.9
<b>Efficiency enhancers (50.0%)</b>	<b>78</b>	<b>3.9</b>
5th pillar: Higher education and training	73	4.3
6th pillar: Goods market efficiency	104	4.1
7th pillar: Labor market efficiency	96	4.0
8th pillar: Financial market development	56	4.0
9th pillar: Technological readiness	59	4.2
10th pillar: Market size	102	3.0
<b>Innovation and sophistication factors (30.0%)</b>	<b>81</b>	<b>3.5</b>
11th pillar: Business sophistication	68	3.9
12th pillar: Innovation	101	3.1



### Stage of development



## The most problematic factors for doing business



\* From the list of factors, respondents were asked to select the five most problematic for doing business in their country and to rank them between 1 (most problematic) and 5. The score corresponds to the responses weighted according to their rankings.

**Source:** WIPO; World Economic Forum, The Global Competitiveness Report 2015-2016, Genève, WEF, p.346.

## Annexe 32: Trinidad et Tobago, Global Innovation Index 2015

### Trinidad and Tobago

#### Key indicators

Population (millions).....	1.3
GDP (US\$ billions).....	28.8
GDP per capita, PPP\$.....	21,096.2
Income group.....	High income
Region.....	Latin America and the Caribbean

	Score 0–100 or value (hard data)	Rank
<b>Global Innovation Index (out of 141).....</b>	<b>32.2</b>	<b>80</b>
Innovation Output Sub-Index.....	25.6	88
Innovation Input Sub-Index.....	38.8	86
Innovation Efficiency Ratio.....	0.7	92
Global Innovation Index 2014 (out of 143).....	31.6	90

<b>1 Institutions.....</b>	<b>63.0</b>	<b>62</b>
1.1 Political environment.....	58.7	52 ●
1.1.1 Political stability*.....	66.7	59
1.1.2 Government effectiveness*.....	50.8	52 ●
1.2 Regulatory environment.....	61.6	83
1.2.1 Regulatory quality*.....	54.3	61
1.2.2 Rule of law*.....	41.7	72
1.2.3 Cost of redundancy dismissal, salary weeks.....	20.5	94
1.3 Business environment.....	68.8	71
1.3.1 Ease of starting a business*.....	88.3	60
1.3.2 Ease of resolving insolvency*.....	49.0	63
1.3.3 Ease of paying taxes*.....	69.0	89

4.2 Investment.....	38.8	57 ●
4.2.1 Ease of protecting investors*.....	57.5	60
4.2.2 Market capitalization, % GDP.....	64.7	27 ●
4.2.3 Total value of stocks traded, % GDP.....	0.5	78
4.2.4 Venture capital deals/tr PPP\$ GDP.....	n/a	n/a
4.3 Trade & competition.....	67.0	106
4.3.1 Applied tariff rate, weighted mean, % <sup>d</sup> .....	10.0	121
4.3.2 Intensity of local competition <sup>†</sup> .....	69.2	60

#### 5 Business sophistication..... 30.3 93

5.1 Knowledge workers.....	31.0	91
5.1.1 Knowledge-intensive employment, %.....	27.0	51
5.1.2 Firms offering formal training, % firms <sup>d</sup> .....	28.0	70
5.1.3 GERD performed by business, % of GDP <sup>d</sup> .....	0.0	86 ○
5.1.4 GERD financed by business, %.....	n/a	n/a
5.1.5 Females employed w/advanced degrees, % total.....	n/a	n/a
5.2 Innovation linkages.....	31.6	68
5.2.1 University/industry research collaboration <sup>†</sup> .....	35.6	103
5.2.2 State of cluster development <sup>†</sup> .....	42.6	81
5.2.3 GERD financed by abroad, %.....	n/a	n/a
5.2.4 JV-strategic alliance deals/tr PPP\$ GDP.....	n/a	n/a
5.2.5 Patent families 3+ offices/bn PPP\$ GDP <sup>d</sup> .....	0.0	68
5.3 Knowledge absorption.....	28.4	98
5.3.1 Royalty & license fees payments, % total trade <sup>d</sup> .....	0.3	68
5.3.2 High-tech imports less re-imports, % total trade.....	4.9	101
5.3.3 Comm, computer & info. services imp, % total trade <sup>d</sup> .....	0.9	63
5.3.4 FDI net inflows, % GDP.....	7.0	19 ●

<b>2</b>	<b>Human capital &amp; research.....</b>	<b>28.8</b>	<b>69</b>		
2.1	Education.....	46.3	63		
2.1.1	Expenditure on education, % GDP.....	n/a	n/a		
2.1.2	Gov't expenditure/pupil, secondary, % GDP/cap.....	n/a	n/a		
2.1.3	School life expectancy, years <sup>d</sup> .....	12.3	89		
2.1.4	PISA scales in reading, maths, & science.....	n/a	n/a		
2.1.5	Pupil-teacher ratio, secondary.....	n/a	n/a		
2.2	Tertiary education.....	39.7	46	●	
2.2.1	Tertiary enrolment, % gross <sup>d</sup> .....	12.0	106		
2.2.2	Graduates in science & engineering, % <sup>d</sup> .....	30.4	10	●	
2.2.3	Tertiary inbound mobility, % <sup>d</sup> .....	5.8	30	●	
2.3	Research & development (R&D).....	0.4	119		
2.3.1	Researchers, FTE/mn pop.....	n/a	n/a		
2.3.2	Gross expenditure on R&D, % GDP <sup>d</sup> .....	0.0	113	○	
2.3.3	QS university ranking, average score top 3*.....	0.0	73	○	
<b>3</b>	<b>Infrastructure.....</b>	<b>28.4</b>	<b>106</b>		
3.1	Information & communication technologies (ICTs).....	41.0	82		
3.1.1	ICT access*.....	63.6	59		
3.1.2	ICT use*.....	36.0	60		
3.1.3	Government's online service*.....	33.1	93		
3.1.4	E-participation*.....	31.4	101		
3.2	General infrastructure.....	20.2	118		
3.2.1	Electricity output, kWh/cap.....	6814.9	29	●	
3.2.2	Logistics performance*.....	n/a	n/a		
3.2.3	Gross capital formation, % GDP.....	14.0	131	○	
3.3	Ecological sustainability.....	24.0	123		
3.3.1	GDP/unit of energy use, 2005 PPP\$/kg oil eq.....	1.8	122	○	
3.3.2	Environmental performance*.....	52.3	71		
3.3.3	ISO 14001 environmental certificates/bn PPP\$ GDP.....	0.3	104		
<b>4</b>	<b>Market sophistication.....</b>	<b>43.5</b>	<b>95</b>		
4.1	Credit.....	24.6	90		
4.1.1	Ease of getting credit*.....	65.0	34	●	
4.1.2	Domestic credit to private sector, % GDP.....	31.1	97		
4.1.3	Microfinance gross loans, % GDP.....	0.0	88	○	
<b>6</b>	<b>Knowledge &amp; technology outputs.....</b>	<b>24.4</b>	<b>81</b>		
6.1	Knowledge creation.....	3.8	115		
6.1.1	Domestic resident patent app./bn PPP\$ GDP.....	n/a	n/a		
6.1.2	PCT resident patent app./bn PPP\$ GDP.....	0.0	89	○	
6.1.3	Domestic res utility model app./bn PPP\$ GDP.....	n/a	n/a		
6.1.4	Scientific & technical articles/bn PPP\$ GDP.....	3.7	111		
6.1.5	Citable documents H index.....	67.0	98		
6.2	Knowledge impact.....	42.4	48	●	
6.2.1	Growth rate of PPP\$ GDP/worker, %.....	2.2	40	●	
6.2.2	New businesses/th pop. 15-64.....	n/a	n/a		
6.2.3	Computer software spending, % GDP.....	n/a	n/a		
6.2.4	ISO 9001 quality certificates/bn PPP\$ GDP.....	1.3	109		
6.2.5	High- & medium-high-tech manufactures, % <sup>d</sup> .....	24.1	48		
6.3	Knowledge diffusion.....	27.0	73		
6.3.1	Royalty & license fees receipts, % total trade <sup>d</sup> .....	0.0	104	○	
6.3.2	High-tech exports less re-exports, % total trade.....	0.0	120	○	
6.3.3	Comm., computer & info. services exp., % total trade <sup>d</sup> .....	0.1	119	○	
6.3.4	FDI net outflows, % GDP <sup>d</sup> .....	4.5	11	●	
<b>7</b>	<b>Creative outputs.....</b>	<b>26.7</b>	<b>90</b>		
7.1	Intangible assets.....	46.0	65		
7.1.1	Domestic res trademark app./bn PPP\$ GDP.....	n/a	n/a		
7.1.2	Madrid trademark app. holders/bn PPP\$ GDP.....	n/a	n/a		
7.1.3	ICTs & business model creation <sup>†</sup> .....	44.6	113		
7.1.4	ICTs & organizational model creation <sup>†</sup> .....	47.4	91		
7.2	Creative goods & services.....	9.2	99		
7.2.1	Cultural & creative services exports, % total trade.....	n/a	n/a		
7.2.2	National feature films/mn pop. 15-69.....	n/a	n/a		
7.2.3	Global ent. & media output/th pop. 15-69.....	n/a	n/a		
7.2.4	Printing & publishing output manufactures, % <sup>d</sup> .....	1.1	70		
7.2.5	Creative goods exports, % total trade <sup>d</sup> .....	0.1	100		
7.3	Online creativity.....	5.8	90		
7.3.1	Generic top-level domains (TLDs)/th pop. 15-69.....	5.3	58	●	
7.3.2	Country-code TLDs/th pop. 15-69.....	1.8	75		
7.3.3	Wikipedia edits/pop. 15-69.....	1399.1	70		
7.3.4	Video uploads on YouTube/pop. 15-69.....	n/a	n/a		

NOTES: ● indicates a strength; ○ a weakness; \* an index; † a survey question.

<sup>d</sup> indicates that the country's data are older than the base year; see Appendix II for details, including the year of the data.

Source: WIPO; World Economic Forum, The Global Competitiveness Report 2015-2016, Genève, WEF, p.288.

## Annexe 33: Classification des pays selon l'Organisation des Nations Unies

Source : United Nations, World Economic Situation and Prospects 2016: Statistical annex, Genève, WESP, 2016, p.135.

### Developed economies

Developed economies			
<i>Europe</i>			
<i>European Union</i>	<i>Other Europe</i>	<i>Other countries</i>	<i>Major developed economies (G7)</i>
<b>EU-15</b> Austria Belgium Denmark Finland France Germany Greece Ireland Italy Luxembourg Netherlands Portugal Spain Sweden United Kingdom	Iceland Norway Switzerland	Australia Canada Japan New Zealand United States	Canada Japan France Germany Italy United Kingdom United States
<b>New EU member States</b> Bulgaria Cyprus Czech Republic Estonia Hungary Latvia Lithuania Malta Poland Romania Slovakia Slovenia			

### Economies in transition

Economies in transition	
<i>South-Eastern Europe</i>	<i>Commonwealth of Independent States and Georgia<sup>a</sup></i>
Albania Bosnia and Herzegovina Croatia Montenegro Serbia The former Yugoslav Republic of Macedonia	Armenia Azerbaijan Belarus Georgia <sup>a</sup> Kazakhstan Kyrgyzstan Republic of Moldova Russian Federation Tajikistan Turkmenistan Ukraine Uzbekistan

<sup>a</sup> Georgia officially left the Commonwealth of Independent States on 18 August 2009. However, its performance is discussed in the context of this group of countries for reasons of geographic proximity and similarities in economic structure.

Developing economies by region<sup>a</sup>

<i>Africa</i>	<i>Asia</i>	<i>Latin America and the Caribbean</i>
<p><b>North Africa</b> Algeria Egypt Libya<sup>b</sup> Morocco Tunisia</p> <p><b>Sub-Saharan Africa</b></p> <p><b>Central Africa</b> Cameroon Central African Republic Chad Congo Equatorial Guinea Gabon Sao Tome and Principe</p> <p><b>East Africa</b> Burundi Comoros Democratic Republic of the Congo Djibouti Eritrea Ethiopia Kenya Madagascar Rwanda Somalia Sudan Uganda United Republic of Tanzania</p> <p><b>Southern Africa</b> Angola Botswana Lesotho Malawi Mauritius Mozambique Namibia South Africa Zambia Zimbabwe</p> <p><b>West Africa</b> Benin Burkina Faso Cape Verde Côte d'Ivoire Gambia Ghana Guinea Guinea-Bissau Liberia Mali Mauritania Niger Nigeria Senegal Sierra Leone Togo</p>	<p><b>East Asia</b> Brunei Darussalam China Hong Kong SAR<sup>c</sup> Indonesia Malaysia Myanmar Papua New Guinea Philippines Republic of Korea Singapore Taiwan Province of China Thailand Viet Nam</p> <p><b>South Asia</b> Bangladesh India Iran (Islamic Republic of) Nepal Pakistan Sri Lanka</p> <p><b>Western Asia</b> Bahrain Iraq Israel Jordan Kuwait Lebanon Oman Qatar Saudi Arabia Syrian Arab Republic Turkey United Arab Emirates Yemen</p>	<p><b>Caribbean</b> Barbados Cuba Dominican Republic Guyana Haiti Jamaica Trinidad and Tobago</p> <p><b>Mexico and Central America</b> Costa Rica El Salvador Guatemala Honduras Mexico Nicaragua Panama</p> <p><b>South America</b> Argentina Bolivia (Plurinational State of) Brazil Chile Colombia Ecuador Paraguay Peru Uruguay Venezuela (Bolivarian Republic of)</p>

<sup>a</sup> Economies systematically monitored by the Global Economic Monitoring Unit of DPAD.

<sup>b</sup> The name of the Libyan Arab Jamahiriya was officially changed to Libya on 16 September 2011.

<sup>c</sup> Special Administrative Region of China.

## Annexe 34 : Présentation synthétique des critères de comparaison du cadre entourant l'économie de la connaissance et de la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad au cours des années deux mille<sup>1</sup>

	Critère	Maurice	Trinidad	Tendance du critère
<b>J. Emergence de l'enjeu de la connaissance comme moteur de la croissance.</b>				
35.	Dans le temps.	Des réflexions commencent dès les années quatre-vingt-dix. Un rapport l'évoque en 1995. Des mesures concrètes dès 2003/2004 dans le budget.	Documents et déclarations officielles au début des années deux mille.	Partiellement convergent.
36.	Les acteurs ayant exercé une influence.	Les secteurs public et privé avaient amorcé une réflexion au début des années quatre-vingt-dix. La Banque mondiale a été intégrée au processus. Les réflexions et premières mesures prises sous le gouvernement d'Anerood Jugnauth, Le FED y contribue.	L'UE par le 9 <sup>e</sup> FED élaboré sous Basdeo Panday mais mis en œuvre sous Patrick Manning. Pas de contribution significative avérée du secteur privé local au débat.	Plutôt divergent.
37.	Les traits de l'économie qui le justifieraient .	L'économie est assez solide et diversifiée. Les facteurs de production ont d'abord crû, puis la productivité. Cette dernière de cesse de diminuer depuis les années quatre-vingts, d'où la nécessité d'une évolution. L'augmentation de la valeur ajoutée dans les activités économiques est une nécessité. L'économie de la connaissance pourrait y contribuer.	Trinidad est un pays aux revenus élevés et les classements internationaux le rapprochent de pays développés. Le secteur des hydrocarbures est moderne, intensif en capital et en technologie. Le secteur financier l'est également. Pourtant, le pays est encore en développement, ce qui suggère que la poursuite de la trajectoire de développement requiert un changement significatif.	Convergent.
<b>K. Éléments facilitateurs de la mise en place de l'environnement adéquat.</b>				
38.	Mécanismes existants favorables.	Bonne entente entre les secteurs privé et public. Ces mécanismes solides pourraient par exemple permettre de réunir une bonne connaissance sur des modes de fonctionnements innovants pour la réussite de l'économie.	Profusion d'activités académiques, scientifiques et technologiques de haut niveau.	Divergent dans leur nature.
39.	Aides étrangères reçues pour soutenir ce projet.	L'expertise de la Banque mondiale. Le financement de l'UE avec des conditions.	Le financement de l'UE avec des conditions.	Principalement convergent.
40.	Actions concrètes qui ont été prises.	Financement public pour la mise en place de pôles d'innovation et de compétitivité, déploiement des NTIC.	La création d'UTT et d'organismes tels que eTeck et InvesTT.	Convergent.

<sup>1</sup> Cette annexe reprend le tableau 14.1 qui se trouve au chapitre 14.

	<b>Critère</b>	<b>Maurice</b>	<b>Trinidad</b>	<b>Tendance du critère</b>
<b>L.</b>	<b>Identification des enjeux associés</b>			
41.	Conceptualisation de l'économie de la connaissance.	D'abord associée aux NTIC, puis aux activités scientifiques à la recherche et à l'innovation. S'étend désormais également à la connaissance des marchés, des savoir-faire, des procédés...	Initialement, accent mis sur la science et la technologie pour créer des innovations. Mais la conception a évolué pour inclure des aspects d'ordre managériaux.	Plutôt convergent.
42.	Objectifs de l'intégration à l'économie de la connaissance.	Moyen d'améliorer la productivité et d'augmenter la valeur ajoutée afin de poursuivre la trajectoire de développement. Objectif faisant également partie de la stratégie de positionnement en tant que plateforme de la connaissance.	Enjeu de diversification et de survie économique. Condition incontournable pour parachever la transition vers le statut de pays développé.	Principalement divergent.
43.	Difficultés à surmonter pour faire partie de l'économie de la connaissance.	Ressources humaines inadéquates, infrastructures technologiques insuffisantes.	Absence de secteur privé donc double défis d'en développer un et d'y favoriser des activités intensives en connaissance. Ressources humaines inadéquates, infrastructures technologiques insuffisantes.	Plutôt convergent.
<b>M.</b>	<b>Caractéristiques de l'économie.</b>			
44.	Moteur(s) de la croissance.	Diversifiés : NTIC, finance, tourisme, textile, sucre.	Hydrocarbures (gaz principalement).	Divergent.
45.	Faiblesse principale à surmonter.	La productivité stagnante qui affecte la compétitivité et la capacité à créer de la valeur ajoutée.	Un secteur non-énergétique sous-développé, peu attractif pour les investisseurs.	Divergent.
46.	Incidence de la crise financière qui a débuté en 2007.	Croissance assez robuste du PIB maintenue. Incidence atténuée.	Quelques années de contraction de l'économie enregistrées. Incidence conséquente.	Divergent.

## Annexe 35. Global Competitiveness Index 2015-2016, notes et classements, Maurice et Trinidad<sup>1</sup>

	Factor-driven				Efficiency-driven						Innovation-driven	
	Institutions Score (rank)	Infrastructure Score (rank)	Macroeconomic environment Score (rank)	Health and Primary Education Score (rank)	Higher Education and Training Score (rank)	Goods Market Efficiency Score (rank)	Labour Market Efficiency Score (rank)	Financial Market Development Score (rank)	Technological readiness Score (rank)	Market Size Score (rank)	Business Sophistication Score (rank)	Innovation Score (rank)
<b>MRU</b>	4.53 (34)	4.80 (37)	4.71 (73)	6.11 (42)	4.62 (52)	4.85 (25)	4.31 (57)	4.42 (34)	4.06 (65)	2.78 (119)	4.36 (34)	3.23 (78)
<b>TT</b>	3.37 (108)	4.46 (51)	4.87 (54)	5.90 (60)	4.26 (73)	4.05 (104)	3.97 (96)	4.04 (56)	4.23 (59)	3.03 (102)	3.93 (68)	3.05 (101)

**Source:** World Economic Forum, The Global Competitiveness Report 2015-2016, Geneva, WEF, 2015.

Competitiveness is defined as the « set of institutions, policies, and factors that determine the level of productivity of an economy, which in turn sets the level of prosperity that the country can earn. [...] It combines 114 indicators that capture concepts that matter for productivity. These indicators are grouped into 12 pillars. » - World Economic Forum, The Global Competitiveness Report 2015-2016, Geneva, WEF, 2015, p.4. Pour plus d'information sur le coefficient de chaque indicateur, voir les pages 39-40 du rapport.

---

<sup>1</sup> La note maximale est de 7 et le classement comporte 141 pays. Voir les quatre pages suivantes pour les notes et classements détaillés pour Maurice et Trinidad de chacun des 114 indicateurs utilisés pour les calculs.

## Global Innovation Index 2015, notes et classement, Maurice et Trinidad<sup>1</sup>

			Mauritius Score (Rank)	Trinidad Score (Rank)
Innovation Input	Institutions	Political Environment	76.2 (31)	58.7 (52)
		Regulatory Environment	83.5 (23)	61.6 (83)
		Business Environment	82.4 (20)	68.8 (71)
	Human Capital & Research	Education	43.8 (72)	46.3 (63)
		Tertiary Education	23.5 (92)	39.7 (46)
		Research & Development	2.1 (101)	0.4 (119)
	Infrastructure	ICTs	48.3 (66)	41.0 (82)
		General Infrastructure	23.6 (106)	20.2 (118)
		Ecological sustainability	49.5 (30)	24.0 (123)
	Market Sophistication	Credit	50.0 (22)	24.6 (90)
		Investment	54.0 (19)	38.8 (57)
		Trade & Competition	87.0 (15)	67.0 (106)
	Business Sophistication	Knowledge Workers	24.6 (106)	31.0 (91)
		Innovation linkages	35.8 (57)	31.6 (68)
		Knowledge absorption	28.0 (100)	28.4 (98)
Innovation Output	Knowledge & Technology Outputs	Knowledge creation	3.5 (123)	3.8 (115)
		Knowledge Impact	27.6 (113)	42.4 (48)
		Knowledge diffusion	50.5 (13)	27.0 (73)
	Creative Outputs	Intangible assets	44.8 (72)	46.0 (65)
		Creative goods and services	41.0 (13)	9.2 (99)
		Online creativity	8.5 (82)	5.8 (90)

**Source :** World Intellectual Property Organisation, Global Innovation Index 2015, Genève, WIPO, 2015.

« An innovation is the implementation of new or significantly improved product (good or service), a new process, a new marketing method, or a new organizational method in business practices, workplace organization, or external relations. [...] The Global Innovation Index (GII) project was launched by INSEAD in 2007 with the simple goal of determining how to find metrics and approaches that better capture the richness of innovation in society and go beyond such traditional measures of innovation as the number of research articles and the level of research and development (R&D) expenditures. (p.41) [...] GII 2015 presents us with a rich dataset to identify and analyse global innovation trends. (p.xvii) - World Intellectual Property Organisation, Global Innovation Index 2015, Genève, WIPO, 2015.

<sup>1</sup> La note est exprimée sur 100 et le classement comporte 141 pays. Voir les deux pages suivantes pour les notes et classements détaillés pour Maurice et Trinidad de chacun des 79 indicateurs utilisés pour les calculs.

## **Annexe 36 : Classification des activités économiques selon l'ISIC Rev.4 des Nations Unies, avec des informations complémentaires pour les secteurs les plus susceptibles d'être intensifs en connaissance**

International Standard Industrial Classification of All Economic Activities, Rev.4

A - Agriculture, forestry and fishing

B - Mining and quarrying

C - Manufacturing

D - Electricity, gas, steam and air conditioning supply

E - Water supply; sewerage, waste management and remediation activities

F - Construction

G - Wholesale and retail trade; repair of motor vehicles and motorcycles

H - Transportation and storage

I - Accommodation and food service activities

**J - Information and communication**

58 - Publishing activities

581 - Publishing of books, periodicals and other publishing activities

582 - Software publishing

59 - Motion picture, video and television programme production, sound recording and music publishing activities

591 - Motion picture, video and television programme activities

592 - Sound recording and music publishing activities

60 - Programming and broadcasting activities

601 - Radio broadcasting

602 - Television programming and broadcasting activities

61 – Telecommunications

611 - Wired telecommunications activities

612 - Wireless telecommunications activities

613 - Satellite telecommunications activities

619 - Other telecommunications activities

6190 - Other telecommunications activities

This class includes:

- provision of specialized telecommunications applications, such as satellite tracking, communications telemetry, and radar station operations
- operation of satellite terminal stations and associated facilities operationally connected with one or more terrestrial communications systems and capable of transmitting telecommunications to or receiving telecommunications from satellite systems
- provision of Internet access over networks between the client and the ISP not owned or controlled by the ISP, such as dial-up Internet access etc.
- provision of telephone and Internet access in facilities open to the public
- provision of telecommunications services over existing telecom connections:
  - VOIP (Voice Over Internet Protocol) provision
  - telecommunications resellers (i.e. purchasing and reselling network capacity without providing additional services)

- 62 - Computer programming, consultancy and related activities
  - 620 - Computer programming, consultancy and related activities
    - 6201 - Computer programming activities
    - 6202 - Computer consultancy and computer facilities management activities
    - 6209 - Other information technology and computer service activities
- 63 - Information service activities
  - 631 - Data processing, hosting and related activities; web portals
  - 639 - Other information service activities
    - 6391 - News agency activities
    - 6399 - Other information service activities n.e.c.

This class includes other information service activities not elsewhere classified, such as:

- telephone based information services
- information search services on a contract or fee basis
- news clipping services, press clipping services, etc.

#### K - Financial and insurance activities

- 64 - Financial service activities, except insurance and pension funding
  - 641 - Monetary intermediation
    - 6411 - Central banking
    - 6419 - Other monetary intermediation

This class includes the receiving of deposits and/or close substitutes for deposits and extending of credit or lending funds. The granting of credit can take a variety of forms, such as loans, mortgages, credit cards etc. These activities are generally carried out by monetary institutions other than central banks, such as:

- banks
- savings banks
- credit unions

This class also includes:

- postal giro and postal savings bank activities
- credit granting for house purchase by specialized deposit-taking institutions
- money order activities

- 642 - Activities of holding companies
- 643 - Trusts, funds and similar financial entities
- 649 - Other financial service activities, except insurance and pension funding activities
  - 6491 - Financial leasing
  - 6492 - Other credit granting
  - 6499 - Other financial service activities, except insurance and pension funding activities, n.e.c.

This class includes:

- other financial service activities primarily concerned with distributing funds other than by making loans:
  - factoring activities
  - writing of swaps, options and other hedging arrangements
  - activities of viatical settlement companies

- own-account investment activities, such as by venture capital companies, investment clubs etc.

65 - Insurance, reinsurance and pension funding, except compulsory social security

66 - Activities auxiliary to financial service and insurance activities

661 - Activities auxiliary to financial service activities, except insurance and pension funding

6611 - Administration of financial markets

6612 - Security and commodity contracts brokerage

6619 - Other activities auxiliary to financial service activities

This class includes activities auxiliary to financial service activities not elsewhere classified, such as:

- financial transaction processing and settlement activities, including for credit card transactions
- investment advisory services
- activities of mortgage advisers and brokers

This class also includes:

- trustee, fiduciary and custody services on a fee or contract basis

662 - Activities auxiliary to insurance and pension funding

6621 - Risk and damage evaluation

6622 - Activities of insurance agents and brokers

6629 - Other activities auxiliary to insurance and pension funding

This class includes:

- activities involved in or closely related to insurance and pension funding (except claims adjusting and activities of insurance agents):
  - salvage administration
  - actuarial services

663 - Fund management activities

L - Real estate activities

**M - Professional, scientific and technical activities**

69 - Legal and accounting activities

691 - Legal activities

692 - Accounting, bookkeeping and auditing activities; tax consultancy

70 - Activities of head offices; management consultancy activities

71 - Architectural and engineering activities; technical testing and analysis

72 - Scientific research and development

721 - Research and experimental development on natural sciences and engineering

722 - Research and experimental development on social sciences and humanities

73 - Advertising and market research

74 - Other professional, scientific and technical activities

741 - Specialized design activities

742 - Photographic activities

749 - Other professional, scientific and technical activities n.e.c.

7490 - Other professional, scientific and technical activities n.e.c.

This class includes a great variety of service activities generally delivered to commercial clients. It includes those activities for which

more advanced professional, scientific and technical skill levels are required, but does not include ongoing, routine business functions that are generally of short duration.

This class includes:

- translation and interpretation activities
- business brokerage activities, i.e. arranging for the purchase and sale of small and medium-sized businesses, including professional practices, but not including real estate brokerage
- patent brokerage activities (arranging for the purchase and sale of patents)
- appraisal activities other than for real estate and insurance (for antiques, jewellery, etc.)
- bill auditing and freight rate information
- activities of quantity surveyors
- weather forecasting activities
- security consulting
- agronomy consulting
- environmental consulting
- other technical consulting
- activities of consultants other than architecture, engineering and management consultants

This class also includes:

- activities carried on by agents and agencies on behalf of individuals usually involving the obtaining of engagements in motion picture, theatrical production or other entertainment or sports attractions and the placement of books, plays, artworks, photographs etc., with publishers, producers etc.

#### 75 - Veterinary activities

N - Administrative and support service activities

O - Public administration and defence; compulsory social security

### P – Education

#### 85 – Education

851 - Pre-primary and primary education

852 - Secondary education

8521 - General secondary education

8522 - Technical and vocational secondary education

853 - Higher education

854 - Other education

8541 - Sports and recreation education

8542 - Cultural education

8549 - Other education n.e.c.

This class includes the provision of instruction and specialized training, generally for adults, not comparable to the general education in groups 851-853. This class does not include activities of academic schools, colleges, and universities. Instruction may be provided in diverse settings, such as the unit's or client's training facilities, educational institutions, the workplace, or the home, and through correspondence, radio, television, Internet, in classrooms or by other means. Such instruction does not lead to a high school diploma, baccalaureate or graduate degree.

This class includes:

- education that is not definable by level
- academic tutoring services
- college board preparation
- learning centres offering remedial courses
- professional examination review courses
- language instruction and conversational skills instruction
- speed reading instruction
- religious instruction

This class also includes:

- automobile driving schools
- flying schools
- lifeguard training
- survival training
- public speaking training
- computer training

#### 855 - Educational support activities

#### Q - Human health and social work activities

##### 86 - Human health activities

##### 861 - Hospital activities

##### 862 - Medical and dental practice activities

##### 869 - Other human health activities

##### 8690 - Other human health activities

This class includes:

- activities for human health not performed by hospitals or by medical doctors or dentists:
  - activities of nurses, midwives, physiotherapists or other paramedical practitioners in the field of optometry, hydrotherapy, medical massage, occupational therapy, speech therapy, chiropody, homeopathy, chiropractice, acupuncture etc.
- These activities may be carried out in health clinics such as those attached to firms, schools, homes for the aged, labour organizations and fraternal organizations and in residential health facilities other than hospitals, as well as in own consulting rooms, patients' homes or elsewhere. These activities do not involve medical treatment.

This class also includes:

- activities of dental paramedical personnel such as dental therapists, school dental nurses and dental hygienists, who may work remote from, but are periodically supervised by, the dentist
- activities of medical laboratories such as:
  - X-ray laboratories and other diagnostic imaging centres
  - blood analysis laboratories
- activities of blood banks, sperm banks, transplant organ banks etc.
- ambulance transport of patients by any mode of transport including airplanes. These services are often provided during a medical emergency.

##### 87 - Residential care activities

##### 88 - Social work activities without accommodation

#### R - Arts, entertainment and recreation

##### 90 - Creative, arts and entertainment activities

##### 91 - Libraries, archives, museums and other cultural activities

##### 92 - Gambling and betting activities

##### 93 - Sports activities and amusement and recreation activities

S - Other service activities

T - Activities of households as employers; undifferentiated goods- and services-producing activities of households for own use

U - Activities of extraterritorial organizations and bodies

**Source:** United Nations Statistics Division, [En ligne], consulté le 25 mai 2016, URL : <http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/regist.asp?CI=27>.

**Annexe 37: Composition de la main-d'œuvre mauricienne (en activité) par industrie, 2007-2014**

Industry group	Total															
	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%
Agriculture, forestry and ,fishing	47,3	9	44,5	9	44,7	9	44,3	8	43,4	8	43,2	8	44,2	8	44,9	8
Mining and quarrying	1,9	0,38	1,9	0,37	1,9	0,36	1,9	0,36	1,9	0,36	2,1	0,39	2,2	0,4	2,3	0,41
Manufacturing	116,5	23	117,3	23	111,1	21	110,2	21	107,5	20	107,4	20	110,9	20	112,2	20
Electricity, gas, steam and air conditioning supply	2,0	0,40	2,1	0,41	2,2	0,42	2,3	0,43	2,3	0,43	2,3	0,43	2,3	0,42	2,2	0,39
Water supply, sewerage, waste management and remediation	2,8	0,56	3,0	0,58	3,1	0,59	3,1	0,58	3,1	0,59	3,4	0,63	3,4	0,62	3,4	0,61
Construction	44,1	9	44,9	9	46,4	9	47,6	9	47,9	9	48,2	9	48,3	9	46,6	8
Wholesale and retail trade; repair of motor vehicles and motorcycles	80,2	16	82,6	16	87,1	17	90,4	17	90,2	17	91,6	17	95,2	17	96,6	17
Transportation and storage	28,8	6	30,0	6	30,7	6	31,0	6	30,6	6	31,2	6	32,4	6	33,0	6
Accomodation and food service activites	31,7	6	36,0	7	35,7	7	37,3	7	37,8	7	38,4	7	39,6	7	40,4	7
Information and communication	15,6	3	16,3	3	16,4	3	16,8	3	16,7	3	17,7	3	18,5	3	19,1	3
Financial and insurance activities	9,4	1,86	10,7	2,07	11,5	2,20	12,1	2,28	12,4	2,34	12,9	2,41	13,4	2,43	13,8	2,47

Industry group	Total															
	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%
Real estate activities	0,7	0,14	0,7	0,14	0,7	0,13	0,7	0,13	0,7	0,13	0,8	0,15	1,2	0,22	1,4	0,25
Professional, scientific and technical activities	8,3	1,65	8,5	1,64	8,5	1,63	8,7	1,64	8,7	1,64	9,6	1,79	10,6	1,92	10,9	1,95
Administrative and support service activities	24,7	5	25,6	5	26,1	5	26,5	5	26,2	5	26,4	5	27,3	5	28,4	5
Public administration and defence; compulsory social security	39,2	8	40,4	8	40,7	8	40,5	8	40,2	8	39,8	7	40,6	7	41,5	7
Education	28,4	6	29,0	6	30,4	6	31,0	6	31,4	6	31,9	6	32,2	6	32,2	6
Human health and social work activities	15,3	3	16,3	3	16,9	3	19,2	4	19,7	4	19,9	4	19,9	4	20,0	4
Arts, entertainment and recreation	4,9	0,97	5,0	0,97	5,2	1	5,3	1	5,3	1	5,5	1,03	5,7	1,03	5,8	1,04
Other service activities	2,6	0,52	2,9	0,56	2,6	0,5	2,8	0,53	2,9	0,55	3,4	0,63	4,1	0,74	4,5	0,8
<b>Total</b>	<b>504,4</b>	<b>100</b>	<b>517,7</b>	<b>100</b>	<b>521,9</b>	<b>100</b>	<b>531,7</b>	<b>100</b>	<b>528,9</b>	<b>100</b>	<b>535,7</b>	<b>100</b>	<b>552,0</b>	<b>100</b>	<b>559,2</b>	<b>100</b>

Source : C.S.O, [En ligne], consulté le 29 juin 2016, URL: <http://statsmauritiu.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/Labour.aspx>.

### Annexe 38 : Contribution au PIB par secteur industriel (en pourcentage), Maurice, 2007-2015

Industry group									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Agriculture, forestry and ,fishing	4,4	4,0	3,8	3,6	3,6	3,5	3,2	3,2	2,9
Mining and quarrying	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Manufacturing	18,3	18,4	17,8	17,0	16,9	16,7	17,0	16,5	16,1
Electricity, gas, steam and air conditioning supply	1,2	1,6	1,9	1,8	1,6	1,4	1,4	1,5	1,5
Water supply, sewerage, waste management and remediation	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4
Construction	6,3	6,9	7,0	7,0	6,6	6,3	5,5	4,8	4,4
Wholesale and retail trade; repair of motor vehicles and motorcycles	11,8	11,9	11,4	11,7	11,8	12,2	12,3	12,4	12,6
Transportation and storage	7,3	6,4	6,2	6,1	6,1	5,9	5,8	5,8	5,9
Accomodation and food service activites	8,7	7,9	6,7	7,0	7,1	7,0	6,1	6,3	6,7
Information and communication	4,6	4,5	4,8	4,9	4,7	4,5	4,3	4,2	4,2
Financial and insurance activities	9,7	9,9	10,3	10,1	10,2	10,3	10,2	10,3	10,4
Real estate activities	5,2	5,3	5,3	5,4	5,5	5,5	5,6	5,5	5,5
Professional, scientific and technical activities	3,2	3,6	3,9	4,1	4,3	4,6	4,8	4,9	5,0
Administrative and support service activities	2,1	2,1	2,2	2,3	2,4	2,5	2,6	2,8	2,8
Public administration and defence; compulsory social security	5,6	5,7	6,1	6,1	6,0	5,9	6,6	6,7	6,6
Education	4,2	4,2	4,4	4,4	4,4	4,4	4,8	4,8	4,8
Human health and social work activities	3,1	3,1	3,5	3,6	3,7	3,9	4,3	4,5	4,6
Arts, entertainment and recreation	2,0	2,2	2,5	2,6	2,7	2,9	3,1	3,2	3,2
Other service activities	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	1,8	1,9	1,9	2,0
<b>Total</b>	<b>100</b>								

Source : C.S.O. [En ligne], consulté le 29 juin 2016, URL: <http://statsmauriti.us.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/National-Accounts.aspx>

## Annexe 39 : Mauritius, Global Innovation Index 2015

### Mauritius

#### Key indicators

Population (millions).....	1.2
GDP (US\$ billions).....	13.2
GDP per capita, PPP\$.....	16,820.3
Income group.....	Upper-middle income
Region.....	Sub-Saharan Africa

	Score 0-100 of value (hard data)	Rank
<b>Global Innovation Index (out of 141).....</b>	<b>39.2</b>	<b>49</b>
Innovation Output Sub-Index.....	31.0	60
Innovation Input Sub-Index.....	47.5	44
Innovation Efficiency Ratio.....	0.7	96
Global Innovation Index 2014 (out of 143).....	40.9	40

#### 1 Institutions..... 80.7 23

1.1 Political environment.....	76.2	31
1.1.1 Political stability*.....	87.3	22 ●
1.1.2 Government effectiveness*.....	65.1	36
1.2 Regulatory environment.....	83.5	23
1.2.1 Regulatory quality*.....	72.8	31
1.2.2 Rule of law*.....	71.6	34
1.2.3 Cost of redundancy dismissal, salary weeks.....	10.6	39
1.3 Business environment.....	82.4	20 ●
1.3.1 Ease of starting a business*.....	92.5	26
1.3.2 Ease of resolving insolvency*.....	62.8	41
1.3.3 Ease of paying taxes*.....	91.9	13 ●

#### 4.2 Investment..... 54.0 19 ●

4.2.1 Ease of protecting investors*.....	65.0	28
4.2.2 Market capitalization, % GDP.....	62.0	29
4.2.3 Total value of stocks traded, % GDP.....	2.6	57
4.2.4 Venture capital deals/tr PPP\$ GDP.....	0.8	1 ●

#### 4.3 Trade & competition..... 87.0 15 ●

4.3.1 Applied tariff rate, weighted mean, %.....	0.8	5 ●
4.3.2 Intensity of local competition†.....	76.7	22

#### 5 Business sophistication..... 29.5 98

5.1 Knowledge workers.....	24.6	106
5.1.1 Knowledge-intensive employment, % <sup>d</sup> .....	20.4	71
5.1.2 Firms offering formal training, % firms <sup>d</sup> .....	25.6	74
5.1.3 GERD performed by business, % of GDP.....	n/a	n/a
5.1.4 GERD financed by business, % <sup>d</sup> .....	0.3	88 ○
5.1.5 Females employed w/advanced degrees, % total <sup>d</sup> .....	7.4	72 ○
5.2 Innovation linkages.....	35.8	57
5.2.1 University/industry research collaboration†.....	36.5	98
5.2.2 State of cluster development†.....	54.8	33
5.2.3 GERD financed by abroad, % <sup>d</sup> .....	6.4	59
5.2.4 JV-strategic alliance deals/tr PPP\$ GDP.....	0.0	8 ●
5.2.5 Patent families 3+ offices/bn PPP\$ GDP <sup>d</sup> .....	0.2	35
5.3 Knowledge absorption.....	28.0	100
5.3.1 Royalty & license fees payments, % total trade.....	0.2	87
5.3.2 High-tech imports less re-imports, % total trade.....	5.1	98
5.3.3 Comm, computer & info. services imp, % total trade.....	1.2	50
5.3.4 FDI net inflows, % GDP.....	2.2	77

<b>2</b>	<b>Human capital &amp; research.....</b>	<b>23.1</b>	<b>95</b>
2.1	Education.....	43.8	72
2.1.1	Expenditure on education, % GDP.....	3.7	96
2.1.2	Gov't expenditure/pupil, secondary, % GDP/cap.....	19.0	61
2.1.3	School life expectancy, years.....	15.6	31
2.1.4	PISA scales in reading, maths, & science.....	n/a	n/a
2.1.5	Pupil-teacher ratio, secondary.....	14.7	62
2.2	Tertiary education.....	23.5	92
2.2.1	Tertiary enrolment, % gross.....	41.2	64
2.2.2	Graduates in science & engineering, %.....	n/a	n/a
2.2.3	Tertiary inbound mobility, %.....	2.9	55
2.3	Research & development (R&D).....	2.1	101
2.3.1	Researchers, FTE/mn pop. <sup>♠</sup> .....	183.9	68
2.3.2	Gross expenditure on R&D, % GDP <sup>♠</sup> .....	0.2	91 ○
2.3.3	QS university ranking, average score top 3*.....	0.0	73 ○
<b>3</b>	<b>Infrastructure.....</b>	<b>40.5</b>	<b>66</b>
3.1	Information & communication technologies (ICTs).....	48.3	66
3.1.1	ICT access*.....	63.2	61
3.1.2	ICT use*.....	29.7	72
3.1.3	Government's online service*.....	47.2	68
3.1.4	E-participation*.....	52.9	59
3.2	General infrastructure.....	23.6	106
3.2.1	Electricity output, kWh/cap.....	2168.2	74
3.2.2	Logistics performance*.....	18.0	106 ○
3.2.3	Gross capital formation, % GDP.....	23.2	55
3.3	Ecological sustainability.....	49.5	30
3.3.1	GDP/unit of energy use, 2005 PPP\$/kg oil eq.....	13.9	6 ●
3.3.2	Environmental performance*.....	58.1	53
3.3.3	ISO 14001 environmental certificates/bn PPP\$ GDP.....	0.6	74
<b>4</b>	<b>Market sophistication.....</b>	<b>63.7</b>	<b>15 ●</b>
4.1	Credit.....	50.0	22 ●
4.1.1	Ease of getting credit*.....	65.0	34
4.1.2	Domestic credit to private sector, % GDP.....	108.1	28
4.1.3	Microfinance gross loans, % GDP.....	n/a	n/a
<b>6</b>	<b>Knowledge &amp; technology outputs.....</b>	<b>27.2</b>	<b>62</b>
6.1	Knowledge creation.....	3.5	123 ○
6.1.1	Domestic resident patent app/bn PPP\$ GDP.....	0.1	102 ○
6.1.2	PCT resident patent app/bn PPP\$ GDP.....	n/a	n/a
6.1.3	Domestic res utility model app/bn PPP\$ GDP.....	n/a	n/a
6.1.4	Scientific & technical articles/bn PPP\$ GDP.....	4.5	103
6.1.5	Citable documents H index.....	45.0	120 ○
6.2	Knowledge impact.....	27.6	113 ○
6.2.1	Growth rate of PPP\$ GDP/worker, %.....	n/a	n/a
6.2.2	New businesses/th pop. 15-64.....	7.4	17 ●
6.2.3	Computer software spending, % GDP.....	n/a	n/a
6.2.4	ISO 9001 quality certificates/bn PPP\$ GDP.....	10.0	41
6.2.5	High- & medium-high-tech manufactures, %.....	9.2	80 ○
6.3	Knowledge diffusion.....	50.5	13 ●
6.3.1	Royalty & license fees receipts, % total trade.....	0.0	71
6.3.2	High-tech exports less re-exports, % total trade.....	0.1	113 ○
6.3.3	Comm., computer & info. services exp, % total trade.....	2.6	27
6.3.4	FDI net outflows, % GDP.....	210.2	1 ●
<b>7</b>	<b>Creative outputs.....</b>	<b>34.8</b>	<b>57</b>
7.1	Intangible assets.....	44.8	72
7.1.1	Domestic res trademark app/bn PPP\$ GDP.....	35.3	66
7.1.2	Madrid trademark app. holders/bn PPP\$ GDP.....	n/a	n/a
7.1.3	ICTs & business model creation <sup>†</sup> .....	58.9	57
7.1.4	ICTs & organizational model creation <sup>†</sup> .....	56.9	53
7.2	Creative goods & services.....	41.0	13 ●
7.2.1	Cultural & creative services exports, % total trade.....	0.0	74 ○
7.2.2	National feature films/mn pop. 15-69 <sup>♠</sup> .....	32.6	1 ●
7.2.3	Global ent. & media output/th pop. 15-69.....	n/a	n/a
7.2.4	Printing & publishing output manufactures, %.....	3.2	10 ●
7.2.5	Creative goods exports, % total trade.....	0.8	44
7.3	Online creativity.....	8.5	82
7.3.1	Generic top-level domains (TLDs)/th pop. 15-69.....	14.9	35
7.3.2	Country-code TLDs/th pop. 15-69.....	3.4	62
7.3.3	Wikipedia edits/pop. 15-69.....	998.8	74
7.3.4	Video uploads on YouTube/pop. 15-69.....	n/a	n/a

NOTES: ● indicates a strength; ○ a weakness; \* an index; † a survey question.

♠ indicates that the country's data are older than the base year; see Appendix II for details, including the year of the data.

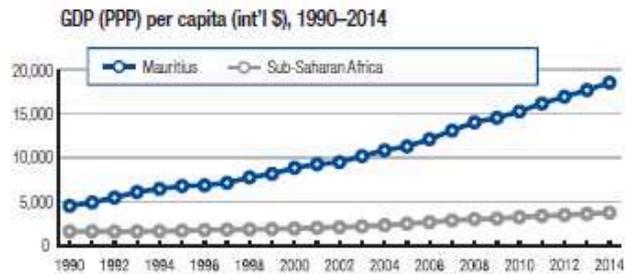
Source : World Intellectual Property Organisation, Global Innovation Index 2015, Genève, WIPO, 2015, p.241.

## Annexe 40, Global Competitiveness Index 2015-2016

# Mauritius

### Key indicators, 2014

Population (millions).....	1.3
GDP (US\$ billions).....	13.2
GDP per capita (US\$).....	10,517
GDP (PPP) as share (%) of world total.....	0.02



### Global Competitiveness Index

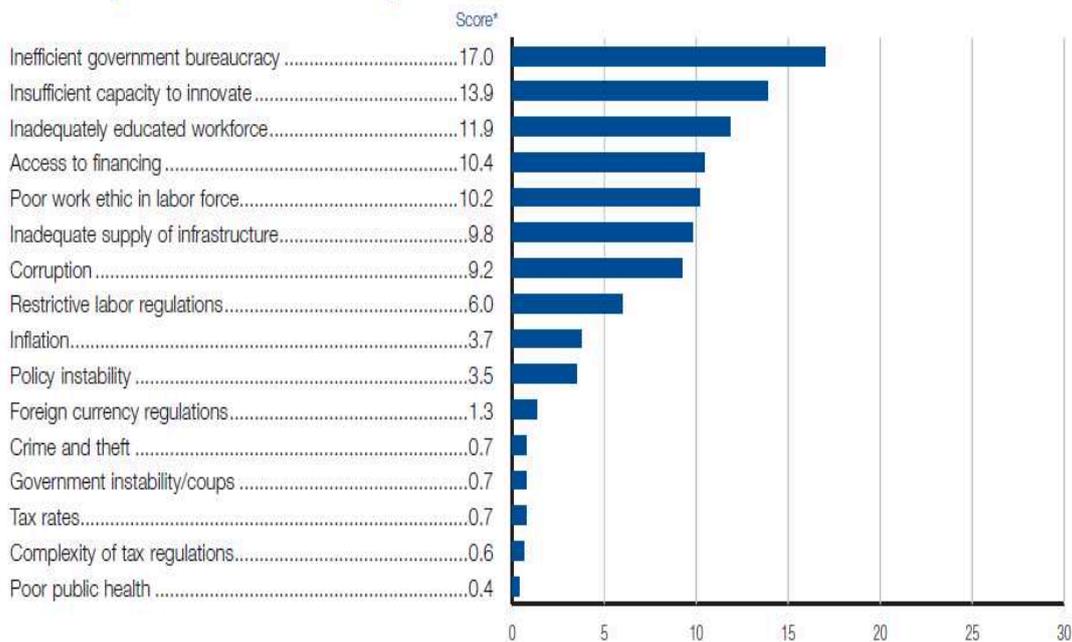
	Rank (out of 140)	Score (1-7)
<b>GCI 2015-2016</b> .....	<b>46</b>	<b>4.4</b>
GCI 2014-2015 (out of 144).....	39	4.5
GCI 2013-2014 (out of 148).....	45	4.4
GCI 2012-2013 (out of 144).....	54	4.4
<b>Basic requirements (36.2%)</b> .....	<b>39</b>	<b>5.0</b>
1st pillar: Institutions.....	34	4.5
2nd pillar: Infrastructure.....	37	4.8
3rd pillar: Macroeconomic environment.....	73	4.7
4th pillar: Health and primary education.....	42	6.1
<b>Efficiency enhancers (50.0%)</b> .....	<b>61</b>	<b>4.2</b>
5th pillar: Higher education and training.....	52	4.6
6th pillar: Goods market efficiency.....	25	4.9
7th pillar: Labor market efficiency.....	57	4.3
8th pillar: Financial market development.....	34	4.4
9th pillar: Technological readiness.....	65	4.1
10th pillar: Market size.....	119	2.8
<b>Innovation and sophistication factors (13.8%)</b> .....	<b>51</b>	<b>3.8</b>
11th pillar: Business sophistication.....	34	4.4
12th pillar: Innovation.....	78	3.2



### Stage of development



## The most problematic factors for doing business



\* From the list of factors, respondents were asked to select the five most problematic for doing business in their country and to rank them between 1 (most problematic) and 5. The score corresponds to the responses weighted according to their rankings.

**Source:** WIPO; World Economic Forum, The Global Competitiveness Report 2015-2016, Genève, WEF, p.256.

## Annexe 41: Mauritius, Human Capital Index 2015

# Mauritius

**Human Capital Index 2015**

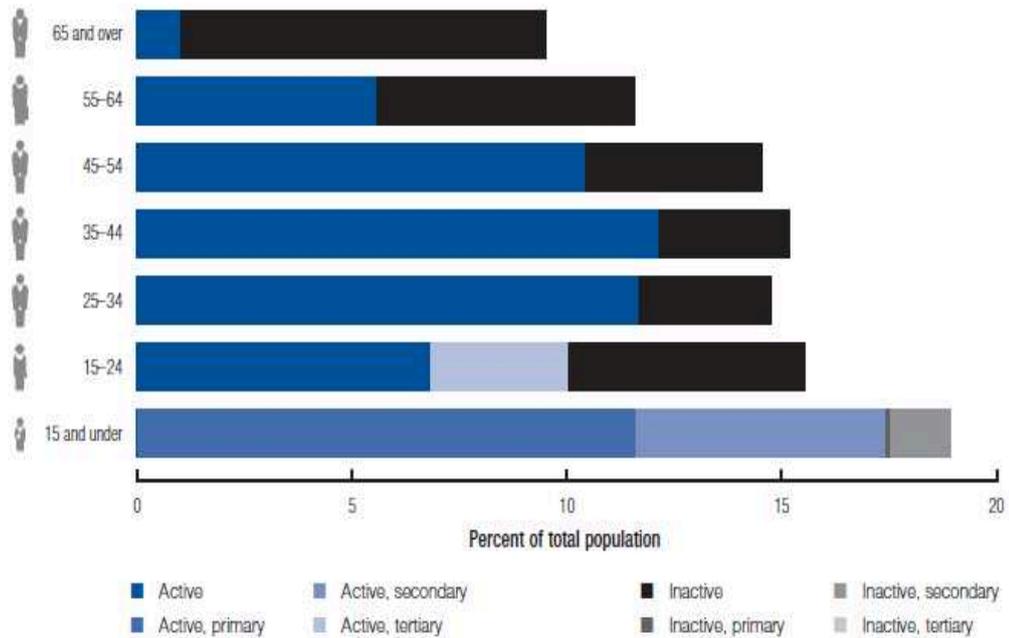
Rank **72**  
(out of 124 countries)

Score **66.66**

### Key indicators

Total population (1,000s).....	1,254	Median age of population (years).....	33
Working age population (1,000s).....	897	GDP per capita (constant '11 US\$, PPP).....	17,888
Tertiary-educated population (1,000s).....	35	Labour force participation rate (%).....	58.6
Aged dependency ratio (%).....	10.9	Employment-to-population ratio (%).....	53.9
Child dependency ratio (%).....	29.8	Unemployment rate (%).....	8.0

### Education and workforce distribution



## Employment distribution by economic activity and occupation

	Percent of population employed in			Population by employment type	Unemployed population by former occupation
	Agriculture	Industry	Services		
Total	—	—	—	—	—
Managers, professionals and technicians	—	—	—	Tertiary education requirements	—
Clerical, service and sales workers	—	—	—	Secondary education requirements	—
Skilled agricultural and trades workers	—	—	—		—
Plant and machine operators, and assemblers	—	—	—		—
Elementary occupations	—	—	—	Primary education requirements	—
Others	—	—	—		—

## Business Perceptions

Score (1–7)

Quality of math/science education	4.55
Quality of business schools	4.44
Specialized training services	4.41
Capacity to attract talent	3.92
Capacity to retain talent	3.18

## Students by field of study

Current enrolment

Annual Graduates (latest year)

<b>Total</b>	<b>40,165</b>	—
Agriculture	340	—
Education	4,003	—
Engineering, Manufacturing, Construction	2,902	—
Health and Welfare	1,723	—
Humanities and Arts	2,349	—
Sciences	4,385	—
Services	756	—
Social Sciences, Business, Law	23,409	—
Unspecified	298	—

Source: WEF, Human Capital Report 2015, Genève, WEF, p.204.

## **Annexe 42 : Présentation des enquêtes de terrain menées à Maurice et à Trinidad auprès des établissements d'enseignement supérieur**

### **Introduction**

Au moment où nous avons mené ces entretiens, nous avons trois objectifs. D'une part, nous cherchions à évaluer l'importance du legs colonial britannique dans l'enseignement supérieur à Maurice et à Trinidad ; d'autre part, nous souhaitions découvrir de quelle manière les établissements procédaient pour internationaliser leurs réseaux. Enfin, nous voulions évaluer si les entreprises étrangères implantées localement se renseignaient sur le type de population active disponible. Finalement, notre présent travail se concentre principalement sur le deuxième aspect et seules les réponses s'y rapportant figurent dans nos analyses aux chapitres 15 et 16. Cependant, les pages suivantes présentent l'intégralité des entretiens, tels qu'ils avaient été conçus et tous les aspects sont donc évoqués dans cette annexe.

Les séjours de recherche se sont déroulés de manière complètement différente à Maurice et à Trinidad pour des raisons que nous présenterons plus en détail ci-après. Nous aborderons d'abord Maurice, puis Trinidad, pour respecter la chronologie des missions effectuées. Pour chaque territoire, nous évoquerons successivement comment nous avons procédé pour choisir les établissements à étudier et les personnes à rencontrer, pour identifier les questions à poser et nous donnerons le détail de l'organisation et du déroulement de nos entretiens. Puis nous présenterons les établissements et les interlocuteurs qui ont fait partie de l'enquête, nous fournirons une synthèse des réponses recueillies au cours des entretiens, nous les analyserons et indiquerons quelles conclusions nous pouvons en tirer. Nous essayons alors de répondre aux questions de recherche suivantes : Maurice et Trinidad sont-elles redevables à leur histoire et leurs institutions de la trajectoire de développement qu'elles ont suivie, menant à l'émergence des conditions favorables pour diversifier leur économie vers des activités à forte intensité de connaissance ? Le legs colonial, en particulier sur la qualité de la population active locale, peut-il être utilisé comme argument pour inciter des investisseurs à s'implanter sur leur territoire ?

### **1. Le contexte de l'étude et la décision de mener des enquêtes de terrain**

Comme nous l'évoquons en particulier dans la quatrième et la sixième partie de notre thèse, nous estimons que l'enseignement supérieur est appelé à jouer un rôle très important au sein des territoires que nous étudions, du fait de leurs ambitions affichées. Les secteurs de la connaissance sont considérés comme moteur de la croissance aujourd'hui car ils sont générateurs de richesses et de valeur ajoutée ; le concept d'économie du savoir traduit l'idée que le savoir est aujourd'hui un facteur clé de la croissance économique. Maurice et Trinidad cherchent à accéder à des niveaux de développement plus avancés et voudraient donc voir l'émergence d'activités intensives en savoir au sein de leur économie, telles que la production basée sur la R&D, les services à haute valeur ajoutée comme les assurances et la finance, la recherche médicale, la conception assistée par ordinateur dans des secteurs variés, ainsi que des offres immobilières et d'agréments haut de gamme visant une clientèle de luxe, liste

d'activités qui n'est pas exhaustive. L'émergence de ces industries localement nécessite d'une part l'apport de l'expertise étrangère pour aider à leur mise en place et, d'autre part, une population adéquatement diplômée et formée aux besoins de ces nouvelles industries. La formation de la main-d'œuvre est donc au cœur de ce projets pour permettre à Maurice et Trinidad d'atteindre leurs objectifs de développement et pour garantir aux entreprises locales et étrangères engagées dans ces activités qu'elles trouveront sur place les ressources humaines nécessaires pour les mener à bien.

### **La première phase de documentation**

Dans un premier temps, nous nous sommes documentée sur la sphère de l'enseignement supérieur dans nos deux territoires en nous référant aux sites internet institutionnels et aux divers rapports qui y étaient consacrés. Cette méthode nous a permis de recenser les organismes et les établissements existants mais elle ne nous permettait pas de répondre à toutes les questions que nous nous posions, notamment sur l'élaboration de l'offre d'enseignement supérieur et le choix des partenaires internationaux. La littérature décrivant la méthodologie de recherche de terrain indique les trois principales techniques suivantes pour le recueil de données: l'observation, le questionnaire et l'entretien<sup>1</sup>. Nous avons initialement pensé avoir recours à l'envoi de questionnaires par voie électronique pour obtenir les informations qui nous manquaient. Cependant, après avoir mis en pratique cette technique, nous avons constaté plusieurs inconvénients. D'une part, il était difficile d'obtenir des réponses car les adresses mail fournies sur les sites internet n'étaient pas toujours fonctionnelles et bien que le courrier électronique présente l'avantage d'être pratique et peu onéreux, son caractère impersonnel, sans introduction personnelle préalable auprès de l'interlocuteur, et le grand nombre de courriels et pourriels reçus quotidiennement en réduisent grandement l'efficacité pour établir le contact avec nos interlocuteurs.<sup>2</sup> D'autre part, il nous semblait que pour augmenter nos chances de réponses, notre questionnaire devait être concis et ne pas nécessiter de réponses élaborées. Or, nous souhaitions justement des réponses détaillées à certaines de nos questions.

Il nous est donc apparu que la documentation à distance était une étape préliminaire qui devait impérativement être complétée par un déplacement dans les deux territoires pour y mener une mission de terrain, afin de nouer un contact personnel avec nos interlocuteurs, une fois que nous les aurions identifiés. Ceux-ci pourraient ainsi juger du sérieux et de la validité de notre démarche. Ces enquêtes de terrain au sein de l'enseignement supérieur nous permettraient de répondre à nos interrogations : évaluer s'il y a une volonté de la part des établissements de Maurice et Trinidad, de forger des liens avec leurs homologues à travers le monde et, le cas échéant, comprendre la stratégie qu'ils emploient pour y parvenir. Nous nous intéressons en particulier aux modalités de choix des partenaires et à la manière de garantir que les diplômés délivrés sont de qualité et répondent aux normes internationales.

---

<sup>1</sup> Enrick Barbillon et Jeanne Le Roy, *Petit manuel méthodologique de l'entretien de recherche. De la problématique à l'analyse*, Paris, E.B Editions, 2012, p.5.

<sup>2</sup> Philip Kotler, Kevin Lane et Delphine Manceau, *Marketing Management*, Paris, Pearson France, 14<sup>e</sup> éd., 2012, p.610.

## **2. Le choix de l'entretien comme méthode d'enquête**

Après nous être décidée à nous déplacer à Maurice et à Trinidad, nous avons rapidement identifié l'entretien comme technique la plus adaptée. Nous avons renoncé au questionnaire car nous souhaitons des réponses descriptives et de nature qualitative alors que cette technique d'enquête de terrain se prête mieux à la collecte de données de nature plus concise, dans une perspective quantitative<sup>3</sup>. L'observation n'était pas pertinente dans notre cas, puisque nous avons besoin de réponses à des questions précises, ne requérant pas une étude du comportement des individus dans leur environnement habituel<sup>4</sup>. L'entretien nous permettrait de nouer des contacts personnels avec nos interlocuteurs et d'établir une relation de confiance avec eux, les rendant ainsi plus disposés à nous fournir les réponses détaillées que nous souhaitons, nous semblait-il. Nous avons précisément choisi de mener des entretiens semi-directifs, particulièrement adaptés à notre démarche. Ceux-ci permettent d'orienter le discours de la personne interrogée, tout en conservant une forme de souplesse puisque l'interlocuteur peut s'exprimer librement sur les thématiques que la personne qui conduit l'entretien a prédéfinies.<sup>5</sup> Les réponses obtenues forment une collection de données primaires, c'est-à-dire des informations inédites, recueillies pour la présente étude et qui répondent précisément aux questions que nous avons identifiées<sup>6</sup>. Nous avons choisi, avec l'autorisation de nos interlocuteurs, d'enregistrer nos entretiens afin d'avoir leurs réponses verbatim. La liste de tous les entretiens menés est fournie ci-après.

## **3. La présentation des missions**

Les étapes suivantes se sont déroulées différemment pour Maurice et pour Trinidad et nous présenterons donc les deux missions distinctement. Comme indiqué au début de ce chapitre, nous commençons par le déroulement de notre enquête à Maurice parce que celle-ci a eu lieu en premier.

### **3.1 La mission de terrain à Maurice**

#### **3.1.1 Les étapes en amont du séjour**

Les étapes préliminaires de préparation se déroulèrent à Paris. Les enquêtes ont été menées durant un séjour d'une dizaine de semaines à Maurice du 29 juin au 8 septembre 2012. Le plan d'action établi s'est avéré infructueux du fait d'éléments que nous décrirons ci-après dans la partie détaillant les aspects pratiques de la mission de terrain. .

---

<sup>3</sup> Joël Guibert et Guy Jumel, *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 1997, p.104.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.92.

<sup>5</sup> Enrick Barbillon et Jeanne Le Roy, *Petit manuel méthodologique de l'entretien de recherche*. op. cit., p.15.

<sup>6</sup> Philip Kotler, Kevin Lane et Delphine Manceau, *Marketing Management*, op. cit., p.116.

## **Le choix des établissements**

Nous avons choisi de privilégier la méthode de l'entretien pour obtenir nos réponses mais n'avons pas encore identifié les interlocuteurs. Les aspects que nous souhaitions approfondir concernaient les choix effectués par les établissements d'enseignement supérieur qui sont les principaux acteurs dans la formation de la main-d'œuvre qualifiée d'un pays. Nous les identifîâmes donc comme les interlocuteurs appropriés. Dans un premier temps, il nous fallait déterminer quels établissements d'enseignement supérieur figureraient dans notre étude. Ce secteur relève de la responsabilité du Ministry of Education and Human Resources, Tertiary Education and Scientific Research depuis décembre 2014 et la Tertiary Education Commission (TEC) gère plus particulièrement l'accréditation des établissements concernés. Le site internet du TEC recense tous les établissements d'enseignement supérieur de l'île selon leur source de financement (publique ou privée). Quand nous l'avons consulté en 2012, il faisait état de dix établissements publics et de cinquante-neuf établissements privés. Il ne nous a pas paru envisageable de rencontrer un si grand nombre d'interlocuteurs. Dans la mesure où les établissements publics totalisaient 23 700 inscrits en 2012/2013<sup>7</sup> alors que les fournisseurs privés comptabilisaient 13 500 inscrits<sup>8</sup>, nous avons estimé que le secteur public s'adressant à près de deux tiers de la population totale d'étudiants, nous pouvions nous concentrer sur celui-ci pour mener nos enquêtes. Cela restreignait donc à dix le nombre d'établissements devant figurer dans notre enquête.

## **L'identification des interlocuteurs**

Étant donné la durée de notre séjour, nous avons pensé qu'il serait possible d'identifier nos interlocuteurs une fois sur place, en nous y prenant dès le début du séjour, pour contacter le standard téléphonique des établissements et demandé à être mise en relation avec les services administratifs de direction. Nous projetions d'expliquer notre démarche à ces derniers et de les laisser nous guider vers la personne la mieux indiquée pour répondre à nos questions.

## **L'élaboration des questions**

Ayant choisi de mener des entretiens semi-directifs pour la collecte de données, nous avons procédé à l'élaboration des questions que nous voulions poser plus précisément à nos interlocuteurs. Notre but était de cerner par des approches différentes, les modalités possibles d'internationalisation des établissements sondés. Nous comptons leur indiquer au préalable que nos questions portaient uniquement sur les programmes et les partenariats avec une dimension internationale. Nous avons joint une copie des questions posées ci-après mais nous les reproduisons ci-dessous en expliquant la raison d'être de chacune.

La première série de questions s'intéressait à l'élaboration de l'offre de cours. Nous souhaitions apprendre si des partenaires ou des programmes étrangers exerçaient une quelconque influence que la mise en place du programme :

---

<sup>7</sup> Ministry of Finance and Economic Development, Digest of Education Statistics 2012, Statistics Mauritius, Port-Louis, 2013, p.153.

<sup>8</sup> Ibid., p.166.

- How are the courses offered chosen?
- Is the syllabus prepared by the institution of origin?

La deuxième série de questions portait sur les partenariats internationaux. Elles visaient à nous permettre de vérifier l'exactitude des informations figurant sur le site institutionnel de l'établissement, d'évaluer si celui-ci adoptait une attitude proactive dans la mise en place de partenariats et si Maurice et ses établissements d'enseignement supérieur représentaient un intérêt pour les universités étrangères :

- Are the partnerships indicated on the website up-to-date?
- Who initiated the collaboration, the foreign partners or your institution?
- If your institution contacted the foreign partners first, why did you choose them?
- What reasons did the foreign partner put forward to explain his interest in collaborating with a Mauritian institution?

La troisième série de questions se penchait sur la mobilité du personnel enseignant et sur les dynamiques entre l'établissement mauricien et son homologue étranger :

- Are the professors and teaching assistants Mauritian or do they come from the institution of origin?
- Are Mauritian professors and teaching assistants briefed by the institution of origin on how to conduct the courses?

La série finale de questions s'intéressait à l'efficacité générale du système d'enseignement supérieur mauricien à former des diplômés et l'attractivité de ceux-ci aux yeux des recruteurs, dont les entreprises multinationales implantées à Maurice :

- What is the pass rate?
- Do you have any data on the integration into the workplace of your graduates?

### **3.1.2. La présentation et analyse du séjour**

#### **L'organisation logistique**

Comme indiqué au début de la présentation de notre mission à Maurice, notre séjour s'étendit de la fin du mois de juin au début du mois de septembre 2012. Différents facteurs expliquent cette organisation. D'une part, nous avons la possibilité d'être hébergée sans frais sur place et un séjour prolongé était donc envisageable. D'autre part, la dix-huitième conférence des ministres de l'Éducation des pays membres du Commonwealth (18CCEM), organisée tous les trois ans dans un État différent, se tenait du 27 au 31 août 2012 à Maurice<sup>9</sup>. Un des forums, le *Higher Education Leaders' Forum* (HELFF) portait en particulier sur l'enseignement supérieur et nous étions inscrite pour y assister. Quelques jours plus tard, du 3 au 5 septembre, la Tertiary Education Commission organisait une conférence internationale sur le thème de l'enseignement supérieur et du développement économique<sup>10</sup>, à laquelle nous avons proposé une

<sup>9</sup> Commonwealth Secretariat, [En ligne], Consulté le 12 octobre 2015, URL: <http://www.commonwealthfoundation.com/updates/18ccem-conference-commonwealth-education-ministers>.

<sup>10</sup> TEC, [En ligne], Consulté le 12 octobre 2015, URL: <http://tec.intnet.mu/confpapers>.

communication qui avait été acceptée<sup>11</sup>. Ces deux événements se tenant à la fin des vacances universitaires françaises, nous en avons profité pour prévoir un départ dès la fin du deuxième semestre de l'année universitaire 2011-2012 en France et un retour à temps pour la rentrée de l'année 2012-2013, pour tenir compte de notre charge d'enseignement.

Comme indiqué, nous comptions mettre à profit le début de notre séjour pour prendre rendez-vous avec les personnes avec lesquelles nous souhaitions mener les entretiens durant les semaines suivantes. Cependant, nous n'avions pas anticipé que les deux événements nous ayant influencé dans notre choix de dates de séjour, le 18CCEM et la conférence du TEC, mobiliseraient également presque tout le secteur de l'enseignement supérieur à Maurice. Nos premières tentatives de prise de contact avec les dix établissements publics furent donc infructueuses. Dans certains cas, nous ne sommes jamais parvenue à joindre un interlocuteur. Dans d'autres cas, on nous a indiqué que les personnes qui pourraient nous répondre étaient mobilisées par leurs responsabilités universitaires et la charge additionnelle de travail en vue des événements majeurs à venir, en particulier le 18CCEM.

Au bout de plusieurs tentatives de prises de rendez-vous, nous nous décidâmes à envoyer nos questions par courriel. Nous entreprîmes d'identifier des interlocuteurs sur les sites institutionnels, puis de relever leurs coordonnées électroniques pour demander une réponse par mail à nos questions, si un rendez-vous n'était pas envisageable. Nous propositions en outre de convenir d'un rendez-vous durant le 18CCEM ou la conférence du TEC, si ces options étaient plus pratiques. Nous obtînmes trois réponses, nous informant de la possibilité d'envisager un rendez-vous sur les lieux du 18CCEM. Ces propositions nous furent faites entre le début et le milieu du mois d'août et pour palier le peu de rendez-vous obtenus, nous nous décidâmes à contacter également les établissements privés d'enseignement supérieur pour tenter d'obtenir des réponses à nos questions par courriel, malgré l'efficacité moindre d'un tel mode de prise de contact. Nous parvînmes à obtenir une réponse positive, d'un directeur d'établissement privé, qui présenterait également une communication lors de la conférence internationale du TEC et qui nous proposait de répondre à nos questions sur les lieux de l'événement.

Sur les quatre réponses positives que nous avons obtenues, une seule prit la forme d'un rendez-vous dans le bureau de notre interlocuteur, qui se trouvait dans l'immeuble voisin de celui où était organisé un des événements du 18CCEM. Cet entretien se déroula dans de bonnes conditions et nous enregistrâmes les réponses de notre interlocuteur. Les trois autres rencontres donnèrent lieu à des échanges très informels durant une des pauses prévues pendant les conférences. Nous pûmes en enregistrer une et nous prîmes des notes manuscrites des observations de nos deux autres répondants car nous disposions de très peu de temps et le niveau sonore ambiant était trop élevé pour que les échanges puissent être enregistrés. Afin de garantir que les propos que nous rapportons sont au plus proche de ceux de nos interlocuteurs, nous avons choisi de présenter uniquement les deux entretiens enregistrés.

Nous avons également souhaité nous entretenir avec un représentant de la Tertiary Education Commission mais pour les mêmes raisons que pour les représentants des

---

<sup>11</sup> Cette communication fut présentée le 5 septembre et était intitulée « Networking and international exchanges: do they help enhance knowledge transfer and develop best practices in universities and vocational training institutions? »

établissements d'enseignement supérieur, cette rencontre ne put avoir lieu avant notre départ en septembre.

### **Le profil des établissements et des interlocuteurs figurant dans l'enquête**

Nous présentons ci-dessous les deux établissements et interlocuteurs qui figurent dans notre enquête de terrain à Maurice.

#### **L'University of Mauritius (UOM)**

L'histoire de l'Université de Maurice est étroitement liée à celle du développement de l'enseignement supérieur sur l'île, comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 15. Elle fut formellement créée en 1965 et, dans les années qui suivirent, l'université fut dotée de cinq facultés en agriculture, en ingénierie, en droit et gestion, en sciences et en humanités et sciences sociales. La mission initiale de l'université était de dispenser en priorité des formations en lien avec les besoins les plus urgents de l'île<sup>12</sup>. Ainsi, les premiers certificats et qualifications de niveau inférieur à la licence furent décernés en agriculture, en études en technologie sucrière, en ingénierie, en administration publique, en comptabilité, en études bancaires, et en formation administrative et juridique. La décennie 1980 vit l'université se développer en se dotant de structures de soutien à sa mission d'enseignement, telles qu'un centre informatique et un centre d'enseignement à distance. Aujourd'hui l'UOM est un établissement d'enseignement supérieur à part entière et ne se spécialise plus uniquement dans les formations qui répondent aux besoins professionnels les plus urgents de l'île. Elle délivre des diplômes de la licence au doctorat au sein de six facultés : Agriculture, Ingénierie, Droit et Gestion, Études océanographiques, Sciences et Sciences Sociales/Humanités. Trois centres se consacrant à des domaines spécifiques complètent l'offre de l'établissement : un centre sur les technologies et les systèmes d'information, un autre dédié à la formation continue et aux techniques innovantes d'apprentissage et un dernier spécialisé dans la recherche biomédicale<sup>13</sup>.

L'université de Maurice a mis en place un réseau de partenariats internationaux avec des établissements dans le monde entier. La liste disponible sur le site internet recense, entre autres, cinq partenariats français (Réunion incluse), trois partenariats britanniques, un accord singapourien, un partenariat américain, cinq partenariats à l'échelle du continent africain (Afrique du Sud, Cameroun, Kenya), trois partenariats indiens et des accords avec des organismes multilatéraux tels que l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'African Economic Research Consortium (AERC). La plupart des partenariats sont définis comme étant des protocoles d'accord, une minorité menant à la délivrance d'un double diplôme avec, dans certains cas, des dispositions prises pour la circulation des étudiants<sup>14</sup>.

Le site internet de l'UOM n'indiquant pas de fonctions dédiées spécifiquement à l'internationalisation de l'établissement, nous avons identifié les fonctions d'assurance qualité comme second choix pertinent pour nous. Notre interlocutrice fut la directrice

---

<sup>12</sup> Tracy Bailey, Nico Cloete & Pundy Pillay, « Case Study : Mauritius and the University of Mauritius », Centre for Higher Education Transformation, Wynberg, South Africa, 2011, p.19.

<sup>13</sup> Université de Maurice, [En ligne], consulté le 9 octobre 2015, URL: <http://uom.ac.mu/>.

<sup>14</sup> Ibid., URL: <http://uom.ac.mu/index.php/about-us/collaboration-with-other-institutions/foreign-institutions.html>.

de Quality Assurance, Madame Fareeda Khodabocus, titulaire d'un doctorat en Management de la qualité (PhD in Total Quality Management).

### **L'Open University of Mauritius (OUM)**

L'OUM est spécialisée dans l'enseignement à distance. Créée par un décret de loi de 2010 et opérant officiellement en tant qu'« université ouverte » depuis 2012, les origines de l'établissement remontent aux années 1970. Le Mauritius College of the Air (MCA) s'était alors vu confier la mission de permettre aux adultes n'ayant pas été scolarisés ou désirant acquérir une qualification ou un diplôme, de le faire par le biais d'enseignements à distance dispensés sous forme d'enregistrements audio et vidéo.<sup>15</sup> L'International Extension College du Royaume-Uni apporta son soutien à la mise en place du MCA. Dans les années 1990, l'Open University britannique fut également sollicitée pour organiser le développement de ses activités<sup>16</sup>.

L'offre de formation de l'OUM est aujourd'hui très variée et elle repose sur des partenariats locaux et transnationaux. Des diplômes de niveau licence, master et doctorats sont dispensés. Les partenariats internationaux sont de plusieurs types : expertise pour l'élaboration du contenu d'une formation ou pour des aspects administratifs et techniques, formations du personnel, cours dont la validation est accordée par le partenaire étranger, accords de financement et intégration de contenu développé par un établissement étranger au sein d'une formation propre à l'OUM. Entre autres établissements travaillant avec l'OUM, on trouve, originaires du Royaume Uni : l'Open University of the UK, l'University of London, le Chartered Institute of Marketing, l'Institute of Transport; de l'Inde: l'Indira Gandhi National Open University (IGNOU), l'University of Madras, Amity University; d'Afrique du Sud : l'University of South Africa (UNISA); du Canada: le Tele University of Quebec.<sup>17</sup> La liste n'est pas limitative.

Lors de notre mission de terrain à Maurice, le MCA venait tout juste d'accéder au statut d'OUM. Notre interlocuteur, M. Roshun Dhurbarrylall, anciennement Responsable du département d'Enseignement à distance du MCA, occupait les fonctions de maître de conférences à l'OUM.

### **La synthèse des réponses**

#### ***L'University of Mauritius (UOM) - Madame Fareeda Khodabocus***

Notre contact au sein de l'Université de Maurice fut la directrice du département de Quality Assurance, le docteur Fareeda Khodabocus. Nous parvînmes à déjeuner très rapidement en sa compagnie durant la conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth et nous en profitâmes pour mener notre entretien.

Le choix des cours à l'université de Maurice est établi en fonction d'études de marché auprès des partenaires clés de l'université. Le programme est conçu par la faculté qui

---

<sup>15</sup> D. D. Aggarwal, *History and Scope of Distance Education*, New Delhi, Sarup & Sons, 2007, p.121.

<sup>16</sup> T. Joyejob et S. Nundoo-Ghoorah, « Open Door to the 'Less Privileged'. The Mauritius College of the Air (MCA) Experience », *International Women Online Journal of Distance Education*, Vol., No.2, 2012, pp.56-57.

<sup>17</sup> Ibid.

prévoit de l'enseigner et est envoyé au département de Quality Assurance qui en valide le contenu, en fonction de son adéquation avec les besoins du marché.

Ce même département s'occupe de gérer les partenariats internationaux. Plusieurs cas de figure sont possibles. La plupart du temps, l'UOM ne recherche pas activement de nouveaux partenaires mais préfère s'appuyer sur le réseau établi d'universités avec lequel elle travaille. Le cas d'une collaboration avec l'Université de Bradford au Royaume-Uni a été utilisé pour illustrer une des manières de procéder de l'UOM pour choisir ses partenaires. L'UOM avait contacté plusieurs universités pour mettre en place un cours sur l'entrepreneuriat afin d'améliorer l'employabilité de la main-d'œuvre mauricienne. La présence d'un Mauricien travaillant au sein de l'université de Bradford avait facilité le contact et avait permis la mise en place du partenariat.

Le fait d'avoir du contenu académique bilingue lui permet de s'appuyer sur un réseau varié de partenaires. Les programmes élaborés dans le cadre de collaborations sont préparés conjointement, sauf dans les cas où l'établissement étranger accorde une licence à l'Université de Maurice pour enseigner un de ses cours, auquel cas le contenu est exclusivement celui de l'établissement partenaire. Un tel accord existe avec l'Université de Birmingham. L'île Maurice est un choix stratégique pour les établissements qui prennent contact avec l'UOM dans la perspective de mettre en place un partenariat car elle permet d'avoir une présence dans la région.

#### **L'Open University of Mauritius / Mauritius College of the Air (OUM/MCA) – Monsieur Roshun Dhurbarrylall**

Comme précédemment indiqué, au moment de notre rencontre avec M. Roshun Dhurbarrylall, l'OUM était en cours de mise en place. En 2012, l'équipe enseignante était composée de cinq enseignants à plein temps et de plusieurs intervenants à temps partiel. M. Dhurbarrylall était lui-même en poste au MCA en tant que Responsable du département d'Enseignement à distance et était Associate Professor au sein de l'OUM. Les locaux de l'OUM/MCA se situaient à proximité des lieux de la conférence des ministres de l'Éducation (18CCEM) et M. Dhurbarrylall nous proposa un rendez-vous dans son bureau au moment de la pause déjeuner.

L'OUM développe ses cours en fonction des besoins du marché ou des directives des pouvoirs publics. Elle est parfois contactée par des partenaires dont la motivation principale est d'ordre financier. Toute proposition de collaboration est étudiée en fonction du potentiel d'une telle offre sur le marché mauricien. L'OUM adopte également une attitude proactive et va à la recherche de partenaires pouvant répondre à ses besoins. Le choix des partenaires est parfois orienté du fait de la nécessité d'assurer la compatibilité entre les compétences et les connaissances acquises par les étudiants et les besoins locaux. Ainsi, une formation du Chartered Institute of Transport and Logistics est proposée car les normes établies par cet institut sont en vigueur dans le domaine des transports à Maurice. La référence britannique est un gage de qualité aux yeux du public mauricien selon M. Dhurbarrylall. Dans le cadre des collaborations internationales, le programme enseigné est généralement celui de l'établissement étranger.

Les partenariats que notre interlocuteur nous cita de mémoire comprenaient trois établissements indiens, un établissement britannique et deux établissements mauriciens.

Nous mentionnâmes un projet de collaboration avec la Malaisie, qui était évoqué sur le site internet de l'OUM mais M. Dhurbarrylall n'en avait pas connaissance.

Les exigences des partenaires étrangers varient selon l'établissement. Ainsi, l'établissement indien Indira Gandhi National Open University (IGNOU) requiert deux A-levels pour accéder à ses formations, alors que les établissements britanniques sont généralement plus adaptables. La très grande majorité des étudiants de l'OUM sont des professionnels déjà en poste qui souhaitent une reconnaissance formelle de leur qualification par l'obtention d'un diplôme ou qui veulent obtenir un diplôme supérieur.

### **Quelques observations générales et l'apport des entretiens pour répondre à nos questions de recherches.**

Les réponses recueillies au cours de notre échange avec la directrice de Quality Assurance à l'Université de Maurice furent assez concises, du fait du peu de temps dont nous avons disposé. Les quelques éléments mentionnés laissent envisager le rôle très important des partenariats établis de longue date au sein du réseau de l'université, ainsi que du contact personnel. Nous pressentons que les liens historiques de l'UOM avec le Royaume-Uni, ainsi que le fait qu'une partie de ses effectifs y ait étudié, pourraient jouer un rôle dans les choix fait par l'établissement. Ainsi, la capacité de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour suivre la trajectoire de développement voulue s'appuierait effectivement sur le legs britannique à Maurice, du moins en ce qui concerne l'UOM.

En tant qu'université dispensant ses enseignements à distance, l'OUM est en accord avec les besoins d'une économie voulant de tourner vers le savoir, car l'évolution rapide des domaines de connaissances et compétences requiert la possibilité de s'adapter tout au long de sa vie active. Les quelques aspects évoqués avec notre interlocuteur du OUM/MCA mettent en évidence les contraintes imposées par le legs britannique. Ainsi, le Chartered Institute of Transport and Logistics n'est pas choisi uniquement pour sa réputation mais également parce qu'il décerne les certifications en vigueur à Maurice. Cependant, ceci n'est pas perçu négativement puisque les diplômes britanniques sont très recherchés à Maurice et les entreprises et étudiants y voient un gage de qualité. Les exemples concrets de partenariats qui furent mis en avant faisaient tous référence à des pays ayant des liens historiques avec Maurice, en particulier l'Inde et le Royaume-Uni. Nous possédons trop peu d'éléments pour procéder à une analyse approfondie mais là encore, il semblerait que l'orientation de l'OUM pour l'avenir s'appuie sur un réseau composé d'établissements dont les liens avec elle sont historiques. De ce fait, il nous semble que l'OUM fait appel à ses propres partenariats traditionnels pour doter Maurice de structures et de modes d'enseignement conformes à l'orientation vers une économie du savoir où les modalités d'enseignement sont flexibles. Cela suggère une place importante jouée par le legs historique.

## **3.2 La mission de terrain à Trinidad**

En mettant à profit l'expérience acquise à Maurice, nous avons tenté d'éviter de refaire les mêmes erreurs lors de la préparation du déplacement à Trinidad. En outre, celui-ci était conditionné par un élément majeur : contrairement à Maurice où nous avons la possibilité d'être hébergée gratuitement pour une durée indéterminée, nous n'avons pas les mêmes conditions à Trinidad. La durée du séjour devait donc y être beaucoup plus

réduite, pour des raisons financières. Elle se déroula du 22 octobre au 2 novembre 2013.

### **3.2.1. Les étapes en amont du séjour**

#### **Le choix des établissements**

Nos recherches préliminaires nous avaient permis d'identifier l'équivalent trinidadien du Tertiary Education Council de Maurice, l'Accreditation Council of Trinidad and Tobago (ACTT). Cependant, le site internet de cet organisme ne recensait pas les établissements en fonction de leur financement public ou privé mais plutôt en fonction de leur statut auprès de l'ACTT : inscrit ou accrédité, la différence étant que l'inscription est une étape obligatoire qui établit simplement que le prestataire est conforme aux exigences pour être qualifié d'établissement d'enseignement supérieur, alors que l'accréditation certifie également que l'établissement s'est soumis volontairement à un contrôle de qualité qui permet d'attester du bon niveau des formations dispensées<sup>18</sup>. Au moment de la préparation de notre mission en 2013, une cinquantaine d'établissements étaient simplement « inscrits » et une dizaine étaient accrédités<sup>19</sup>. Nous avons décidé de nous concentrer uniquement sur les dix établissements accrédités, le gage de qualité accordé par l'ACTT nous semblant un critère de sélection pertinent. De plus, parmi les établissements accrédités figurent The University of the West Indies et The University of Trinidad and Tobago, qui, à eux deux en 2014 concentraient près des deux-tiers des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur<sup>20</sup>. Sur les dix établissements, l'un était situé à Tobago, donc hors de la portée géographique de notre étude. Deux se décrivaient comme des écoles de théologie : les cours qu'ils dispensaient échappaient au cadre qui nous intéressait, à savoir la formation de la population visant à la préparer à des activités professionnelles. Cela portait donc à sept le nombre d'établissements que nous avons sélectionnés. L'un deux n'a cependant pas donné suite à nos multiples sollicitations pour obtenir un rendez-vous. Nous avons finalement pu mener nos entretiens dans six établissements différents, qui seront présentés ci-dessous.

#### **L'identification des interlocuteurs**

Nous avons utilisé les informations disponibles sur les sites internet des sept établissements initialement sélectionnés pour identifier les interlocuteurs qui nous semblaient les plus pertinents. Nous avons noté les coordonnées des personnes affectées à des postes dont l'intitulé indiquait une fonction en lien avec l'internationalisation de l'établissement. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'intitulés

---

<sup>18</sup> « Registration is mandatory by law, whereas accreditation is voluntary. Registration signifies an institution has the capacity to offer quality education. It does not provide assurances of the quality of educational outcomes. Accreditation is both a process and a status. It is the process used to evaluate the quality of an institution or programme and to assist in institutional or programme improvement. It is also the status granted to an institution or programme that has been evaluated and found to meet or exceed stated criteria of educational quality. » ACTT, [En ligne], consulté le 18 septembre 2015, URL: <http://actt.org.tt/index.php/about-actt/frequently-asked-questions#difference>.

<sup>19</sup> La liste des établissements est disponible en ligne, Consulté le 18 septembre 2015, ACTT, URL: <http://actt.org.tt/index.php/services>. Il est à noter que depuis 2013, de nouveaux établissements ont obtenu leur accréditation.

<sup>20</sup> The Quality Assurance Agency for Higher Education, Review of UK Transnational Education. Caribbean 2014, Gloucester, QAA, 2015, p.5.

tels que « Business Development ». En l'absence de tels postes, nous avons généralement noté les coordonnées du directeur ou de la directrice de l'établissement. La présentation des interlocuteurs sera effectuée ci-dessous.

### **L'élaboration des questions**

Pour répondre aux nouvelles interrogations que suscitait l'avancement de nos travaux entre le séjour à Maurice et celui à Trinidad, nous avons élaboré une version plus longue et diversifiée des questions pour mener nos entretiens. Notre objectif général était d'obtenir des informations plus précises que celles véhiculées par les outils de communication institutionnelle. Contrairement aux questions posées à Maurice où nous indiquions d'entrée de jeu qu'elles s'appliquaient uniquement aux partenariats transnationaux des établissements, à Trinidad, nous avons décidé d'adopter une approche plus généraliste au départ, avant de nous concentrer spécifiquement sur le réseau international. Un exemplaire du questionnaire est disponible ci-après mais nous reproduisons chaque question ci-dessous, en expliquant ce que nous espérons apprendre grâce à elle.

Afin de mettre nos interlocuteurs en confiance et de les amener progressivement vers les éléments qui nous intéressaient, nous commençons l'entretien par une question factuelle:

- When was the university created?

Nous nous intéressons à l'élaboration de l'offre de cours au sein de l'établissement car celle-ci reflète les domaines d'études prioritaires identifiés par l'établissement. Nous n'avons pas voulu influencer nos répondants en leur demandant directement s'ils s'inspiraient de programmes enseignés à l'étranger. Nous avons privilégié une question ouverte :

- How are the courses offered chosen?

Les influences dominantes au sein de l'enseignement supérieur sont au cœur de nos intérêts puisque nous souhaitons évaluer si l'on peut parler de la persistance du legs colonial britannique. Nous avons donc ajouté une question qui permettait, selon nous, de sonder nos interlocuteurs sur ce point:

- Secondary education in Trinidad is generally modeled after the British system. Is Tertiary education inspired by a particular model?

La série suivante de questions nous permettait d'aborder la partie de notre entretien que nous avons identifiée comme la plus importante pour nous, à savoir les collaborations internationales de l'université et son réseau transfrontalier. Notre première question visait à situer le moment où l'université avait commencé à établir des contacts avec des homologues étrangers :

- When was the first international collaboration of the University (international conference, deliverance of a foreign degree, exchange program, any form)?  
With which country?

Nous souhaitons vérifier la fiabilité des informations disponibles sur le site institutionnel de l'établissement :

- Are the partnerships indicated on your website up-to-date?

La nature du lien établi avec les partenaires internationaux nous semble importante car elle révèle s'il s'agit d'un arrangement à long-terme ou d'une collaboration ponctuelle. Le type de relation nouée permet également de déterminer si dans certains cas, l'établissement trinitadien agit en tant qu'intermédiaire pour le compte d'un partenaire étranger. Par exemple, les étudiants suivant certains cursus au sein de l'établissement trinitadien peuvent se voir décerner un diplôme directement par l'université étrangère.

- What type of partnerships are they? (For example do they lead to the delivery of a degree by a foreign institution or are they international student exchange programs or international conferences or other forms of partnerships)?

La liste des établissements partenaires internationaux permet de se rendre compte si l'établissement trinitadien privilégie des partenaires très connus ou qui sont réputés spécialistes dans certaines disciplines précises:

- What are the main foreign institutions you have partnerships with?

Le pays d'origine des partenaires étrangers peut révéler s'il existe un lien privilégié avec certains pays plutôt que d'autres :

- Which countries do you have the most international collaborations with?

Nous souhaitons savoir si le contenu d'un cours enseigné à Trinidad mais faisant partie de l'offre d'un partenaire étranger, était adapté localement ou si l'établissement trinitadien avait une préférence pour la délivrance d'un diplôme en tout point conforme à celui décerné aux étudiants inscrits dans l'établissement d'origine.

- In case of international collaboration leading to the delivery of a degree by a foreign institution, is the syllabus prepared by the institution of origin?

Nous voulions savoir si l'établissement trinitadien avait une politique active d'extension de son réseau à l'international ou s'il était au contraire passif, tout en étant réceptif si une offre lui était faite. Indirectement, cela nous permettait d'évaluer si les établissements trinitadiens étaient sollicités par des homologues étrangers, désireux d'assurer une présence sur l'île ou dans la région.

- Who initiated the collaboration, the foreign partners or your institution?
- 

Les questions suivantes, en lien avec la précédente, approfondissaient les raisons expliquant le choix des partenaires:

- If your institution contacted the foreign partners first, why did you choose them?
- What reasons did the foreign partner put forward to explain his interest in collaborating with a Trinidadian institution?

Proportionnellement, Trinidad compte moins de personnes hautement qualifiées et nées sur son territoire, qui y vivent encore, que celles qui ont émigré<sup>21</sup>. Cette statistique nous a incité à nous renseigner sur l'exploitation du réseau des anciens étudiants, afin de savoir si la pratique de maintenir ce lien était courante à Trinidad et, le cas échéant, si le réseau s'étendait au-delà des frontières de l'île.

- Is there an alumni association and is there a department in charge of keeping in touch with alumni internationally?

L'appartenance à des regroupements internationaux d'universités est également indicatrice de la volonté d'intégrer des réseaux à l'échelle mondiale. Ces réseaux permettent, en outre, de faciliter la circulation internationale de connaissance et dans certains cas, proposent des programmes d'échange d'étudiants et d'enseignants - chercheurs.

- Are you part of any international association of universities? (such as the Commonwealth of Learning, International Association of Universities etc.)

Nous souhaitons avoir des informations sur la circulation internationale des enseignants-chercheurs trinitadiens et sur les possibilités qui existaient d'accueillir des chercheurs étrangers, la mobilité des personnes étant une des modalités de l'internationalisation de l'enseignement supérieur :

- Are the professors and teaching assistants Trinidadian or do they come from abroad (the institution of origin in case of academic collaboration)?

Dans le cadre de partenariats impliquant une collaboration transfrontalière, il nous semblait intéressant de savoir si l'enseignement dispensé à Trinidad répondait à un cahier des charges établi par l'université étrangère et si celle-ci cherchait à s'assurer du respect de ses consignes ou si le partenaire trinitadien avait carte blanche :

- In case of international academic collaboration, are Trinidadian professors and teaching assistants briefed by the institution of origin on how to conduct the courses?

Comme nous nous intéressons à l'employabilité des diplômés trinitadiens aux yeux des entreprises étrangères, nous avons cherché à savoir si les établissements d'enseignement supérieur se tenaient informés de l'intégration de leurs diplômés sur le marché du travail et de l'évolution professionnelle de leurs anciens, à Trinidad et au-delà.

- Do you have any data on the integration into the workplace of your graduates? What percentage work in MNC in Trinidad or work abroad?

La dernière série de questions que nous avons posées s'intéresse en particulier au financement des établissements, ce paramètre jouant un rôle considérable dans leur capacité à assurer un enseignement de qualité dans de bonnes conditions. D'une part, des informations sur les modalités de financement de l'enseignement supérieur local n'étaient pas clairement disponibles sur les documents et les sites internet qui nous

---

<sup>21</sup> ONU/OCDE « Les migrations internationales en chiffres », Paris, 2013, p.4. [En ligne], consulté le 29 avril 2015, URL : <http://www.oecd.org/fr/els/mig/les-migrations-internationales-en-chiffres.pdf>.

avions consultés. Par exemple, sur les listes indiquant les établissements où les étudiants sont éligibles au financement du programme GATE (Government Assistance for Tuition Expenses), on en recense dix dans la catégorie « Publicly-funded institutions »<sup>22</sup>. Cependant, un rapport publié par la Quality Assurance Agency du Royaume-Uni limite ce statut à deux établissements uniquement, UWI et UTT<sup>23</sup>. Même le manuel de statistiques sur l'enseignement supérieur à Trinidad édité en 2010 par le ministère de l'Enseignement supérieur ne donne aucune indication sur le nombre d'établissements publics<sup>24</sup>. D'autre part, dans les pays anglophones, la tendance suivie par beaucoup d'établissements d'enseignement supérieur consiste à utiliser les frais de scolarité des étudiants internationaux pour obtenir une part importante de leurs fonds<sup>25</sup>. La littérature indique que le secteur de l'enseignement supérieur est de plus en plus soumis aux pressions de la libéralisation économique, qui accorde un rôle grandissant au secteur privé dans ce domaine<sup>26</sup>. Nos questions essayaient d'en apprendre davantage sur ces aspects.

How is the university financed? (Public financing? Private financing)

- Are the fees the same for international students and domestic students? In case of difference in fees, what explains this difference?

La part d'étudiants internationaux inscrits au sein de l'établissement permet d'évaluer l'importance des étudiants étrangers comme source de financement, en cas de frais de scolarité différenciés. C'est également un indicateur de l'attractivité régionale ou internationale de Trinidad qui reflète le degré d'internationalisation de sa population estudiantine.

- What is the percentage of students not of Trinidad or Tobago attending the university?

Les deux dernières questions avaient pour but de signaler que l'entretien arrivait à son terme, tout en permettant à notre interlocuteur de fournir toute autre information qui lui semblerait pertinente.

- Is there any additional piece of information that you think could be relevant for my research?
- Can I contact you again by email if I need additional information?

## **L'organisation logistique avant le départ**

Ne possédant aucun contact préalable à Trinidad, notre première démarche pour organiser concrètement notre déplacement fut d'identifier un organisme d'accueil sur place, qui pourrait nous faciliter la tâche. Une recherche préliminaire sur internet nous a

---

<sup>22</sup> Site du Gouvernement, [En ligne], consulté le 10 septembre 2015, URL: <http://www.ttconnect.gov.tt/>.

<sup>23</sup> The Quality Assurance Agency for Higher Education, Review of UK Transnational Education, op. cit., p.5.

<sup>24</sup> Ministry of Science, Technology and Tertiary Education of Trinidad and Tobago, Statistical Digest on Post Secondary and Tertiary Education, Port d'Espagne, MSTTE, 2010.

<sup>25</sup> Dirk Van Damme, « Higher Education in the Age of Globalisation : The Need for a New Regulatory Framework for Recognition, Quality Assurance and Accreditation », Introductory Paper for the UNESCO Expert Meeting, UNESCO, Paris, 10-11 septembre, p.4.

<sup>26</sup> Ibid. p.6.

permis d'identifier le centre de recherche Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies (SALISES) de The University of West Indies comme institution d'accueil potentielle. Les motivations des investisseurs étrangers, ainsi que les mutations de l'économie, orientant la croissance vers les industries du savoir et leurs conséquences sur la société sont autant de sujets explorés par les travaux du SALISES. La tentative initiale de prise de contact par mail, grâce à l'adresse du directeur du centre, le professeur Patrick Watson, fournie sur le site internet, n'a pas abouti. Cependant, en consultant la liste des partenariats internationaux d'UWI, nous avons constaté que le campus de Trinidad avait un partenariat avec l'Université de Bordeaux 3. Lors d'une de nos rencontres avec notre directrice de recherches pour discuter de l'avancement de notre travail, elle suggéra de prendre contact avec le professeur Jean-Paul Révauger à l'Université de Bordeaux 3, qui pouvait peut-être nous aider dans notre démarche. C'est effectivement grâce au mail d'introduction du professeur Révauger que le directeur du SALISES nous a très chaleureusement répondu, confirmant que le centre était disposé à nous accueillir institutionnellement durant le séjour. Afin de nous faciliter la tâche, il nous enjoignit l'aide de son assistante, Marlyn Statia-Monticeux, qui s'est avérée être extrêmement compétente et dont l'aide fut inestimable.

La période la plus propice pour la conduite des enquêtes fut identifiée comme celle de la semaine de vacances universitaires de la Toussaint en 2013. Cela permettait de ne pas empiéter sur nos activités d'enseignement et de plus, lors du deuxième appel à missions de l'École doctorale ED514 EDEAGE – Etudes, Anglophones, Germanophones et Européennes pour l'année 2013, notre projet avait été retenu pour bénéficier d'un financement, à condition que la mission soit effectuée avant le 15 novembre. Le séjour eut précisément lieu du 22 octobre au 2 novembre 2013. Le succès de la mission dans un intervalle de temps si réduit reposait sur une organisation minutieuse des rendez-vous à prendre et Marlyn Statia-Monticeux et nous-mêmes établîmes un document de travail intitulé « Contact List – Working document » où de notre côté, nous avons inscrit les noms des établissements et les coordonnées des personnes que nous avons identifiées sur internet et Marlyn se chargea de les appeler et de remplir les créneaux de rendez-vous. Nous lui avons demandé de prévoir une heure par entretien et elle tint compte de l'éloignement géographique entre les différents lieux des entretiens dans son organisation. Elle nous trouva également une solution pour le transport sur place car nous n'étions pas en mesure de nous déplacer par nous-même et les rendez-vous étaient planifiés dans des villes différentes. Ayant été prévenue que le réseau de transport public était lent et que les taxis n'étaient pas courants pour les déplacements sur de longues distances, nous avons eu recours à un service de transport privé, qui nous a accompagnée durant tout notre séjour. Deux semaines avant le départ, nous avons contacté par email chaque personne ayant répondu positivement à notre demande d'entretien en leur joignant un exemplaire des questions que nous allions aborder. Nous espérions que cela leur permettrait de se documenter, en particulier parce que nos questions abordaient des aspects qui ne relevaient pas toujours des fonctions de la personne chargée du développement international de l'université. Étant donné nos contraintes de temps, il nous semblait peu envisageable de prendre rendez-vous avec plusieurs personnes au sein du même établissement.

### **3.2.2. La présentation et l'analyse des entretiens**

#### **L'organisation logistique sur place**

Les entretiens se déroulèrent tous dans les locaux de l'établissement supérieur, à l'exception de celui avec le directeur du service Business Development and Marketing de l'Université de Trinidad et Tobago, qui prit la forme d'un déjeuner d'affaires entre deux rendez-vous. Nos interlocuteurs nous ont reçue dans leur bureau ou dans une salle de réunion. Nous avons imprimé un exemplaire des questions, ainsi qu'un « interviewee consent document<sup>27</sup> » pour nous assurer que nos interlocuteurs ne voyaient pas d'inconvénient à être mentionnés dans notre recherche. Nous avons prévu un dictaphone et tous nos entretiens ont été enregistrés. Certains de nos interlocuteurs avaient prévu de la documentation à notre intention. L'un des sept contacts identifiés, la directrice du développement commercial du College of Science, Technology & Applied Arts of Trinidad and Tobago (COSTAATT) n'avait pas répondu aux sollicitations de Marlyn et nous pûmes mener à bien six des entretiens prévus.

Notons que nous avons espéré rencontrer un représentant de l'Accreditation Council of Trinidad and Tobago (ACTT), cet organisme étant chargé de contrôler la qualité de l'offre d'enseignement supérieur à Trinidad. Malheureusement, ce rendez-vous ne put être honoré car le Quality Assurance Month de l'ACTT se déroulait en octobre et la semaine de notre mission à Trinidad était l'une des plus importantes de cette manifestation.

#### **Le profil des établissements et des interlocuteurs figurant dans l'enquête**

##### **University of the West Indies – Saint Augustine Campus**

La faculté des Indes occidentales (University College of the West Indies - UCWI) fut fondée en 1948 à Mona en Jamaïque, en tant que faculté rattachée à l'Université de Londres. En 1922, l'Imperial College of Tropical Agriculture avait vu le jour à Trinidad. Dans un contexte de mise en place des institutions nécessaires en vue de l'indépendance prochaine, la faculté d'Agriculture de Trinidad fut intégrée à UCWI en 1960 et deux ans plus tard, quand la Jamaïque et Trinidad accédèrent à l'Indépendance en 1962, UCWI devint UWI – University of the West Indies. En 1963, un troisième campus vint compléter l'offre de cet établissement à vocation régionale dans la Caraïbe anglophone, à Cave Hill à la Barbade. Aujourd'hui, l'université compte quatre campus, en incluant l'université à distance (Open Campus) lancée en 2008<sup>28</sup>. L'ensemble des quatre campus accueillent un peu plus de 39 000 étudiants<sup>29</sup>, dont 46 % sont inscrits à Trinidad (18000 étudiants environ)<sup>30</sup>. C'est l'université inscrivait le plus grand nombre d'étudiants à Trinidad et l'établissement de recherche le plus réputé de l'île. Les sept facultés d'UWI à Trinidad sont l'ingénierie, l'agroalimentaire, les humanités et l'éducation, le droit, les sciences médicales, les sciences technologiques et les sciences sociales. Trois de ses instituts proposent un troisième cycle universitaire : La Arthur Lok Jack School of Business, l'Institute of International Relations et le Sir Arthur Lewis

---

<sup>27</sup>Un modèle est fourni ci-après.

<sup>28</sup> Open University UWI, [En ligne], consulté le 9 octobre 2015, URL: <http://www.open.uwi.edu/>

<sup>29</sup> UWI, [En ligne], consulté le 9 octobre 2015, URL : <http://sta.uwi.edu/aboutuwi/default.asp>

<sup>30</sup> UWI, Student Statistics 2013/2014, Saint Augustine, UWI, 2014, p.5.

Institute of Social and Economic Studies. Ses centres de recherches se concentrent dans les domaines suivants : la psychologie, l'archéologie, les études sociologiques sur le genre, l'économie monétaire, la botanique et la recherche sismique<sup>31</sup>.

Le site internet d'UWI Saint Augustine contient un onglet « International » qui décrit les modalités de ses partenariats. Ils incluent des programmes de mobilité étudiante, des partenariats entre établissements et des mobilités de personnel académique et administratif. De nombreux partenariats sont recensés, dont douze avec des établissements des États-Unis, dix-huit avec le Canada, deux en Amérique Centrale, six en Amérique Latine, un partenariat régional avec l'Université des Antilles et de la Guyane, cinq avec le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne respectivement, un avec la Suède, six en Afrique et un en Inde<sup>32</sup>.

Le contact identifié en tant que Responsable de l'internationalisation de l'Université était M. Sharan C. Singh, directeur de l'Office of Institutional Advancement and Internationalisation. Celui-ci était en déplacement en Inde au début de notre séjour et nous fûmes dirigée vers une représentante du bureau international, Ava Claxton. Nous eûmes finalement la possibilité de nous entretenir avec ces deux personnes.

### **L'Arthur Lok Jack Graduate School of Business - ALJGSB**

Comme son nom l'indique, l'ALJGSB est une école de commerce. Elle est institutionnellement affiliée à UWI et est le fruit d'une collaboration entre celle-ci et le secteur privé. En tant que telle, elle travaille en partenariat avec des entreprises, qui accueillent des étudiants en stage<sup>33</sup>. Elle exerce également des activités de conseil et a pris part à des projets commissionnés par des organisations telles que la Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale et l'Union européenne. L'établissement a vu le jour en 1989 et compte deux campus à Trinidad et un troisième en Guyana. Sur son site internet, l'école met en avant la haute qualité de ses programmes de MBA (Master in Business Administration) en indiquant que toute leur offre est accréditée par l'Association of MBAs du Royaume-Uni. Les partenariats internationaux mis en avant sur le site internet de l'école concernent les États-Unis (3), l'Espagne (1), le Canada francophone (1), le Mexique (1), l'Inde (1) et le Royaume-Uni (1)<sup>34</sup>. Les types de partenariats transfrontaliers incluent des mobilités d'étudiants et de personnel, des formations pour cadres supérieurs, des conférences et des projets de recherches<sup>35</sup>.

L'organigramme de l'ALJGSB indiqua que la directrice d'Internationalisation & Institutional Relations se nommait Madame Nirmala Maharaj. Elle accepta de répondre à nos questions.

---

<sup>31</sup> UWI, [En ligne], consulté le 9 octobre 2015, URL : <http://sta.uwi.edu/academics/default.asp#faculties>

<sup>32</sup> Ibid., URL: <http://sta.uwi.edu/international/InstitutionalPartners.asp>.

<sup>33</sup> ALJGSB, [En ligne], consulté le 9 octobre 2015, URL: <http://lokjackgsb.edu.tt/lok-jack-gsb/about-us.html>.

<sup>34</sup> Ibid., URL: <http://lokjackgsb.edu.tt/lok-jack-gsb/regional-and-international-focus.html>.

<sup>35</sup> Ibid., URL: <http://lokjackgsb.edu.tt/international-alliances.html>.

## **L'University of Trinidad and Tobago - UTT**

Officiellement créée en 2004, l'Université de Trinidad et Tobago tire ses origines du Trinidad and Tobago Institute of Technology. L'établissement se décrit comme axant ses priorités sur le développement des deux îles et la formation d'individus hautement qualifiés dans des domaines techniques<sup>36</sup>. Privilégiant au départ des formations en ingénierie et en technologie, l'UTT a aujourd'hui diversifié son offre pédagogique et délivre également des diplômes en Lettres et en Sciences de l'Éducation. L'université compte dix campus à Trinidad et un partenariat avec un prestataire local à Tobago. Elle est la deuxième université en termes d'inscrits, avec 7531 étudiants en 2013-2014, tous niveaux d'études confondus<sup>37</sup>. Son site internet indique que l'internationalisation et l'établissement de partenariats font partie de la vision stratégique de l'université. Il recense en outre des partenariats avec deux établissements britanniques, quatre américains, un danois, un canadien anglophone, un indien et un partenariat régional avec l'UWI. Les partenariats avec ces établissements sont intégrés à des programmes académiques dont le but est d'offrir aux étudiants des formations reconnues internationalement<sup>38</sup>.

Au sein du service Business Development and Marketing une unité a été créée en octobre 2013, portant le nom d'International Office and Grant Funding Unit. Elle a pour mission d'organiser la stratégie d'internationalisation de l'UTT, de promouvoir l'établissement auprès d'étudiants internationaux et de forger des liens avec des homologues dans le monde<sup>39</sup>. Lors de notre séjour, ce département débutait à peine ses activités et nous avons eu la possibilité de rencontrer le directeur du service Business Development and Marketing, M. Navneet Bhoodhai. M. Bhoodhai est titulaire d'une licence en Génie électrique et informatique de l'UWI et d'un master en Administration des Entreprises de l'Arthur Lok Jack Graduate School of Business.

## **Le Cipriani College of Labour & Cooperative Studies- CCLCS**

Cet établissement, fondé en 1966 dans le sillage de l'indépendance, avait pour mission de promouvoir l'engagement syndical au sein de la population active, en dispensant des formations aux travailleurs. Sa vocation était également de mener des recherches sur l'emploi à Trinidad. Il assumait ces fonctions en partenariat avec l'UWI. La mise en place de l'établissement a bénéficié du soutien de l'Organisation internationale du travail (OIT) et son premier directeur fut un syndicaliste canadien, Max Swerdlow, envoyé pour coordonner les activités des premières années. Les liens internationaux du CCLCS remontent donc à ses origines. Au fil des années, l'expertise de différents experts en syndicalisme fut obtenue, toujours par le biais de l'affiliation à l'OIT. Ainsi, en 1974, Howard Whitney, professeur à l'Université du Wisconsin, fut consulté pour développer l'offre de cours. Aujourd'hui, l'offre de cours du CCLCS se fonde toujours sur les besoins des travailleurs. Elle s'est enrichie et comprend, entre autres, des formations sur la sécurité au travail, la gestion des ressources humaines, la gestion de projets, la gestion environnementale et la gestion du risque. Le CCLCS délivre des licences dans ces différents domaines et assure également des formations d'un an ou deux, menant à la délivrance de certificats qui peuvent permettre aux étudiants

---

<sup>36</sup> UTT, [En ligne], consulté le 10 octobre 2015, URL: [https://u.tt/index.php?page\\_key=7&main=1](https://u.tt/index.php?page_key=7&main=1).

<sup>37</sup> Ibid., URL: [https://u.tt/index.php?wk=62&page\\_key=1119](https://u.tt/index.php?wk=62&page_key=1119).

<sup>38</sup> Ibid., URL: [https://u.tt/?page\\_key=9&main=1](https://u.tt/?page_key=9&main=1).

<sup>39</sup> Ibid., URL: [https://u.tt/index.php?wk=47&page\\_key=1017](https://u.tt/index.php?wk=47&page_key=1017).

d'intégrer directement le marché du travail s'ils le souhaitent ou de poursuivre leurs études jusqu'à la licence<sup>40</sup>.

Son site internet indique une affiliation à divers organismes, notamment l'Association of Governing Boards of Colleges and Universities (États-Unis), l'Association of Caribbean Higher Education Administrators, l'Association of Caribbean Tertiary Institutions, l'American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers et bien entendu, l'Organisation internationale du travail. De plus, deux partenariats internationaux permettant aux étudiants de poursuivre leur formation initiale acquise à Trinidad, sont mis en avant : l'un avec le George Meany National Labor College, spécialisé dans l'éducation des syndicalistes et l'autre avec le Monroe College, tous deux aux États-Unis.

Le CCLCS n'indiquant pas de service dédié à l'internationalisation, nous avons pris contact avec celui de la scolarité (Academic Affairs). Notre interlocuteur fut M. Lesmore Frederick, directeur-adjoint de l'Academic Affairs Department et directeur du Labour Studies Department.

### **La University of the Southern Caribbean - USC**

La University of the Southern Caribbean (USC) est l'un des établissements d'enseignement supérieur les plus anciens de l'île, puisque sa mise en place date de 1927, comme évoqué au chapitre 16. Il s'agit d'une université privée et confessionnelle, affiliée à l'Église adventiste du septième jour et en tant que telle, gérée par la Caribbean Union Conference of the Seventh-day Adventists (CUC)<sup>41</sup> qui regroupe les îles de la Caraïbe anglophone. À ses débuts, l'établissement offrait aux jeunes des pays membres du CUC, des formations en théologie, en commerce, en secrétariat et il assurait également des fonctions d'école normale. Le statut d'université lui a été accordé en 2006 par l'Accreditation Council of Trinidad and Tobago (ACTT). L'offre de cours s'est étoffée pour inclure aujourd'hui des diplômes en licence et en master en commerce, en sciences humaines et de l'éducation, en humanité, en sciences technologiques, en sciences sociales, en études religieuses et théologiques, et en recherche et innovation.

La dimension internationale de l'établissement fait partie de son identité, puisqu'elle s'appuie sur le réseau des organisations affiliées à l'Église adventiste du septième jour à travers le monde. En plus de l'accréditation obtenue auprès de l'ACTT, l'USC est reconnue par le département d'Éducation de la conférence de l'Église adventiste du septième jour dont le siège est à Washington D.C. Des accords permettent aux étudiants de commencer leurs études au sein de l'USC et de les poursuivre dans l'université partenaire adventiste d'Andrews aux États-Unis.

Bien qu'ayant initialement identifié le responsable Marketing, Enrolment & Advancement en tant que contact approprié, l'université a répondu positivement à notre demande d'entretien, en nous dirigeant vers M. Noel Brathwaite, dont le poste s'intitule Director of Research and Graduate Studies.

---

<sup>40</sup> CCLCS, [En ligne], consulté le 9 octobre 2015, URL : <http://cclcs.edu.tt/welcome/>.

<sup>41</sup> CUC, [En ligne], consulté le 10 octobre 2015, URL : <http://caribbeanunionadventists.org/>.

## **Le Caribbean Nazarene College – CNC**

Comme son nom l'indique, le Caribbean Nazarene College a une affiliation religieuse à l'Église du Nazaréen. Elle a été fondée en 1951 et desservait Trinidad, la Barbade et la Guyane britannique. Les premières formations dispensées étaient toutes en lien avec la théologie et les études religieuses. Les étudiants inscrits provenaient des différentes Églises nazaréennes de la région de la Caraïbe. Les premiers diplômes de licence en théologie furent décernés à partir de 1974, grâce à un partenariat avec l'Église canadienne du Nazaréen.

Bien qu'essentiellement tournée vers la formation religieuse, le CNC délivre également des diplômes de licence et master en soutien psychologique (Counselling), en General Studies (formation généraliste visant à développer la culture générale) et en assistantat social (Social Services).

Après avoir pris contact avec le CNC, nous avons été mis en relation avec M. Anthony Oliver, Dean of Academic Affairs. À l'issue de ses études de théologie à Trinidad et en Jamaïque, M. Oliver a soutenu une thèse de philosophie à la Trinity International University, établissement américain d'affiliation chrétienne.

## **La synthèse des réponses**

### **The University of the West Indies – Ava Claxton**

Notre premier entretien au sein d'UWI eut lieu le 29 octobre 2013 avec Ava Claxton, gestionnaire de projets à l'International Office, unité intégrée à l'Office of Institutional Advancement and Internationalisation. Nous avons été redirigée vers elle, notre contact initial, le directeur de l'Office of Institutional Advancement and Internationalisation étant ce jour-là encore en voyage professionnel en Inde. Ava Claxton était elle-même en dernière année de master à l'UWI et en poste depuis deux ans et demi au moment de notre entretien.

L'International Office gère principalement toutes les mobilités du personnel et des étudiants. L'unité s'occupe donc des personnes en provenance d'établissements étrangers et des effectifs de l'UWI se rendant à l'étranger. Les mobilités peuvent être de plusieurs sortes : principalement des voyages d'études, des séjours académiques, des échanges universitaires. En moyenne, l'UWI accueille cinq groupes d'étudiants par an et entre vingt et trente étudiants par semestre. Le semestre s'étendant de janvier à mai semble être plus prisé car c'est la période où le climat est le plus favorable. L'unité est également chargée de promouvoir la mobilité internationale auprès des étudiants et du personnel de l'UWI en organisant des événements pour les informer sur les possibilités d'échanges universitaires existantes et les aides et structures mises à leur disposition pour qu'ils puissent en profiter. Parmi les mobilités étudiantes, une distinction est faite entre le student exchange, dans le cadre duquel les étudiants payent les frais de leur université d'origine et le study abroad, où les frais sont à régler auprès de l'université d'accueil. Dans le cas de l'UWI, les étudiants « study abroad » payent des frais spécifiques aux étudiants internationaux.

Certains des enseignants-chercheurs de l'UWI proviennent de l'étranger, bien que les deux exemples évoqués durant l'entretien concernent des enseignants en poste au sein

du Centre for Language Learning et responsable de l'enseignement du français. L'un des chercheurs français a aidé à la mise en place de certains partenariats avec les universités de Paris Sorbonne et l'Université de Bordeaux.

Une partie des projets de l'UWI sont rendus possible grâce aux financements accordés par les institutions multilatérales. Par exemple, l'Agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture (EACEA – Education, Audiovisual and Cultural Executive Agency) de la Commission européenne offre des bourses aux pays membres de l'ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) pour permettre aux étudiants de master et de doctorat et au personnel académique d'effectuer des mobilités.

En réponse à notre question sur les origines de l'UWI, Ava Claxton mit en avant qu'il s'agissait du fruit d'une coopération régionale dont le but était de promouvoir l'intégration des territoires caribéens anglophones, d'éduquer leur population, de former leurs professionnels afin de renforcer le potentiel de la région. Selon son impression, l'enseignement supérieur mis en place à Trinidad aurait initialement été d'inspiration britannique, mais elle précisa que cette observation ne reposait pas sur une certitude. Dans le cadre de l'UWI précisément, elle associe la première collaboration internationale de l'établissement à son rôle en tant que London Tropical School of Medecine.

Aujourd'hui, l'université participe activement à des conférences régionales et internationales. Elle assiste notamment aux conférences annuelles de l'European Association for International Education (EAIE) et de l'Association of International Educators (NAFSA), dont le siège est aux USA.

Le site internet mentionne uniquement les partenariats internationaux qui concernent les programmes d'échange. La liste des établissements est a priori tenue à jour. Les partenariats internationaux de l'UWI permettent aux étudiants d'acquérir une expérience internationale mais mènent toujours à la délivrance d'un diplôme de l'UWI. L'UWI n'agit pas en tant qu'intermédiaire pour permettre aux étudiants d'obtenir localement le diplôme d'une université étrangère. Le Canada et les États-Unis sont les pays avec lesquels l'UWI a le plus d'accords.

Quand le choix de mettre en place un partenariat procède de l'UWI, il faut que le partenaire puisse répondre aux besoins précis identifiés par elle : il peut s'agir de la nécessité de développer la capacité de recherche agricole ou la mise en place d'un enseignement musical, par exemple. La convergence des intérêts des deux établissements et les bénéfices attendus pour les étudiants participants sont également pris en compte. Les universités potentiellement candidates peuvent être identifiées en participant à des rencontres internationales ou en d'adressant directement à elles. Dans certains cas, l'université répond à des incitations gouvernementales et elle se charge alors de mettre en place le partenariat correspondant.

En réponse à une question sur des cas où l'UWI aurait été sollicitée par un partenaire étranger, l'exemple de l'Université de Makerere en Ouganda fut mentionné. La présence de pétrole en Ouganda nécessite la formation de la population à la gestion des ressources naturelles. Le fait que Trinidad rencontre les mêmes défis et que l'UWI ait une bonne réputation ont été mis en avant pour expliquer le choix de Makerere de se

rapprocher d'elle. De plus, ce projet bénéficiait du soutien des pouvoirs publics respectifs des deux pays.

Officiellement, le réseau des anciens de l'UWI ne comprend que des diplômés de cette université. Ainsi, les étudiants en student exchange et study abroad ne font pas partie de ces réseaux. Cependant, au sein de l'International Office, il existe une volonté de mettre en place un réseau qui garderait contact avec les étudiants ayant effectué un court séjour à l'UWI.

Le financement de l'université est décrit comme étant partagé : il s'appuie à la fois sur des fonds propres et sur un financement reçu de l'État. Grâce au programme GATE (Government Assistance for Tuition Expenses), l'enseignement supérieur est gratuit pour les étudiants de Trinidad. Pour les autres étudiants, les frais perçus sont différenciés selon qu'ils sont régionaux ou internationaux. Au sein de la région de la Caraïbe, une distinction est faite entre les pays contributeurs au CARICOM et, de ce fait, à l'UWI en tant qu'institution régionale, et les pays non-contributeurs. Cette dernière catégorie est considérée comme étant internationale en ce qui concerne les frais de scolarité. D'un campus à l'autre de l'UWI (les trois campus étant en Jamaïque, à Trinidad et à la Barbade), les différences dans les frais de scolarité sont marginales.

### **The University of the West Indies – Sharan Singh**

M. Singh, directeur de l'Office of Institutional Advancement and Internationalisation, rentra de voyage d'affaires le 30 octobre. Nous pûmes le rencontrer pour un entretien le 31 octobre à son bureau.

Le début de l'entretien permit d'établir plus précisément les origines de l'UWI : elle résulte du rapprochement d'une faculté de Médecine de l'Université de Londres en Jamaïque et de l'Imperial College of Tropical Agriculture de Trinidad, qui était un centre d'excellence pour la recherche en agriculture tropicale au sein de tout le Commonwealth. Durant ses premières années d'existence, l'UWI continua à décerner des diplômes de l'Université de Londres. Aujourd'hui, l'université est présente dans seize pays de la Caraïbe anglophone, dont trois sous forme de campus officiels et le reste avec des représentations locales. L'Open University qui forme désormais le quatrième campus de l'UWI, combine différents modes d'apprentissage en particulier l'enseignement à distance, l'utilisation d'internet, la visioconférence et l'enseignement en présentiel. Le campus jamaïcain est le plus ancien alors que le campus trinidadien est désormais le plus grand. Du fait de l'organisation fédérale de l'UWI, ses partenariats sont de deux types : ceux qui lient le campus concerné uniquement et ceux qui engagent l'ensemble de l'université. Il y a une certaine flexibilité dans les relations entre les campus, dans la mesure où de nouvelles collaborations peuvent être mises en place par les campus sans qu'ils aient recours à une procédure formalisée. Les différents directeurs des bureaux d'internationalisation se tiennent au courant des évolutions.

M. Singh corrobora ce qu'Ava Claxton nous avait indiqué au sujet de la liste disponible de partenaires internationaux en ligne: celle-ci concernait uniquement les collaborations donnant lieu à une mobilité de personnes, c'est-à-dire les programmes d'échange. Le but de cette liste est d'informer les étudiants et enseignants de l'UWI des partenariats

existants et de les inciter à se renseigner auprès du département pour s'enquérir sur les destinations non référencées.

Les collaborations internationales de l'UWI ne se limitent pas à des échanges universitaires. Elles concernent également d'autres actions, telles que l'organisation commune de conférences, des partenariats de recherches ainsi que l'appartenance à des réseaux d'universités ou de disciplines précises telles que le Commonwealth of Learning (COL), l'International Association of Universities (IAU) de l'UNESCO. M. Singh nous donna l'exemple d'une collaboration avec l'Université de Cincinnati et la State University of New York pour permettre à l'UWI d'intégrer un réseau appelé UCosmic et de profiter ainsi d'un logiciel de pointe d'un nouveau genre. Ce réseau, développé par l'Université de Cincinnati mais comprenant des universités internationales,<sup>42</sup> a pour but de centraliser les informations sur toute l'activité internationale des établissements membres au moyen d'une seule interface accessible par internet.

Quand le campus de l'UWI à Trinidad souhaite la mise en place d'un partenariat, les éléments guidant son choix sont l'expertise du partenaire dans le domaine précis de collaboration recherché, la valeur ajoutée du partenariat pour l'UWI et la capacité à mettre en place l'accord concrètement, pour optimiser sa probabilité de succès. Cependant, des considérations politiques et stratégiques entrent parfois en ligne de compte. M. Singh considère que les partenariats d'une institution sont révélateurs de sa valeur et qu'un équilibre doit être atteint entre les différents éléments évoqués ci-dessus. À l'inverse, quand un partenaire démarche l'UWI pour une collaboration, il met en avant la réputation de son établissement et l'expertise acquise par lui du fait de sa situation géographique et des défis à relever. Le changement climatique, la biodiversité, la médecine tropicale et l'art et la culture sont autant de domaines où l'UWI peut s'exprimer en connaissance de cause. De nombreux partenaires viennent dans la région car leurs thématiques de recherches les y incitent mais le choix de collaborer avec l'UWI (tous campus confondus) s'appuie sur le fait que c'est la plus grande université et le principal lieu de production de la connaissance à l'échelle de la Caraïbe anglophone. L'exemple d'une université britannique souhaitant collaborer avec l'UWI à Trinidad fut évoqué pour expliquer que dans le cas où l'UWI n'est pas convaincue de la valeur d'un partenariat, elle n'y donne pas suite. Ainsi, à l'issue de la rencontre avec un représentant de cet établissement britannique, M. Singh et ses collaborateurs eurent le sentiment que le principal intérêt de leur interlocuteur était d'ordre financier et qu'il ne cherchait pas de plus-value académique.

Le pays avec lequel l'UWI collabore le plus est le Canada. La principale raison est d'ordre financier, selon M. Singh. Il décrit le gouvernement du Canada comme ayant une politique agressive dans le domaine de l'éducation. Le Canada fut à l'origine du lancement de l'Emerging Leaders of the Americas Program (ELAP) lors d'une rencontre des chefs d'État du Commonwealth qui eut lieu à Trinidad en 2009. Ce programme prévoit des mécanismes de financement, dont des bourses pour la mobilité étudiante à l'échelle des Amériques. Un des avantages de ce programme pour Trinidad est la possibilité de permettre aux étudiants de s'acquitter localement des droits de scolarité pour effectuer leur échange, réduisant ainsi la charge de dépenses leur incombant. Il partagea une anecdote concernant la visite du Haut Commissaire canadien en 2013. De tous les directeurs des différents services de l'UWI qui étaient

---

<sup>42</sup> La liste des membres est disponible sur UCosmic, [En ligne], Consulté le 15 octobre 2015, URL : <http://www.ucosmic.org/Members.aspx>.

présents, il était le seul à ne pas avoir étudié au Canada. Cet exemple illustre, selon lui, la tradition établie de longue date d'entretenir des liens avec le Canada et qui atteignait un pic depuis quelques années.

M. Singh souligna la nouvelle orientation d'UWI depuis son arrivée au sein de l'Office of Institutional Advancement and Internationalisation en 2006. Les étudiants sont très fortement encouragés à profiter des possibilités qui leur sont offertes d'effectuer une mobilité internationale durant leurs études. Il nous indiqua qu'en 2006, il y avait plus d'offre de bourses canadiennes pour des départs vers le Canada que de candidats. En 2013, cette tendance avait été inversée et il y avait désormais un manque de bourses pour faire face à la demande grandissante. Il évoqua une mission trinitadienne au Canada prévue en 2014 pour modifier les modalités des échanges en faveur des étudiants trinitadiens. La proposition faite par cette mission est de permettre aux étudiants de s'acquitter désormais des frais de scolarité et de logement auprès d'une des résidences universitaires locales et de ne pas avoir à prendre en charge ces mêmes frais une fois sur le lieu de leur échange universitaire. Ainsi, l'étudiant paierait l'équivalent de 2500 USD pour bénéficier d'un logement qui lui aurait autrement coûté 30 000 USD, ce qui correspondrait aux frais de logement sur certains campus étranger par exemple.

Il souligna la baisse relative de départs vers les États-Unis du fait des difficultés grandissantes pour s'y rendre et l'émergence de l'Europe en tant que destination pour les mobilités académiques. Les financements des institutions européennes sont les principaux moteurs de la hausse du nombre de partenariats avec l'Europe. Il fit ressortir par ailleurs que la liste des pays avec lesquelles l'UWI entretient le plus de liens n'est pas statique.

En évoquant la stratégie d'internationalisation de l'UWI, il parla de la volonté de se rapprocher des pays émergents. Un programme lancé par l'UWI et intitulé Discover Series organise des voyages d'étude à l'intention des étudiants et des enseignants-chercheurs dans ces différents pays. Ces séjours prennent la forme de deux à trois semaines en immersion totale, aussi bien académique que culturelle, sociale et professionnelle. En 2012, des voyages au Brésil et en Inde avaient déjà eu lieu, des séjours en Afrique du Sud et en Chine étaient prévus pour 2013 et 2014 respectivement. En janvier 2013, lors d'une visite d'État de Kamla Persad-Bissessar, premier Ministre trinitadien de l'époque en Inde, une délégation du monde universitaire l'accompagna. Le campus trinitadien d'UWI avait accueilli l'ouverture d'un Centre Confucius, centre culturel établi sous l'égide du gouvernement chinois, quelque temps avant notre entretien. La visite d'un professeur chinois à l'UWI de Trinidad avait également été sponsorisée par le gouvernement chinois. De même, un professeur en études chinoises était en poste depuis cinq ans à l'UWI grâce au soutien financier de la Chine. Ces exemples, selon M. Singh, illustrent que les intentions de l'UWI vont au-delà de simples déclarations et de signatures de protocoles d'entente mais prennent la forme d'actions concrètes.

Trinidad accueille plus d'étudiants qu'elle n'en envoie à l'étranger. L'une des missions du service que dirige M. Singh est d'inverser cette tendance. M. Singh attribue cet état de fait d'une part à des contraintes financières et d'autre part à la mentalité locale. Sur ce dernier point il explique que le réseau familial de prise de décision inclut la famille étendue, ce qui implique un processus parfois complexe. De plus, bien que de nombreux Trinitadiens s'expatrient, ils ont tendance à privilégier les lieux où existe une

forte présence de la diaspora trinitadienne. Ainsi, Miami, Londres et Toronto ont leur faveur. Pour surmonter ces obstacles, l'université cherche à développer des moyens de réduire le coût des mobilités (exemple déjà évoqué des négociations pour permettre aux étudiants de s'acquitter de la valeur des frais de résidence localement pour bénéficier d'un logement à l'étranger), et elle a mis en place des cellules chargées de communiquer avec les parents pour les rassurer sur la bonne prise en charge de leurs enfants.

En réponse à une question portant sur les indications données à tout enseignant étranger venu pour une mission temporaire d'enseignement à Trinidad, M. Singh expliqua que les modalités exactes relèvent des départements concernés mais qu'en règle générale, les deux parties définissent par avance les besoins du département. Le but est en effet d'enrichir les connaissances des étudiants grâce à une expertise dont ne dispose pas déjà le département. L'exemple d'un tel échange avec le Darmouth College aux États-Unis et le département de littérature anglaise fut évoqué. Cependant, il ajouta que les mobilités d'enseignement étaient assez peu nombreuses et que les échanges d'enseignants-chercheurs se faisaient plutôt sous forme de séjours de recherches.

Sur l'ensemble de la population étudiante inscrite auprès de l'UWI à Trinidad (par opposition à ceux qui y sont en échange), entre 8 et 10 % ne sont pas trinitadiens, dont environ 2 % qui proviennent de régions en dehors de la Caraïbe. Ce pourcentage assez faible s'explique du fait que la demande interne est très forte et qu'il n'est donc pas nécessaire de recruter des étudiants internationalement. En lien avec la nouvelle orientation stratégique d'internationalisation de l'UWI, il y a toutefois une volonté d'augmenter le recrutement international. M. Singh précisa qu'il ne s'agissait pas d'une décision motivée par des raisons d'ordre financier mais plutôt pour des objectifs pédagogiques, pour être plus compétitif et pour attirer des talents d'autres pays.

### **L'Arthur Lok Jack Graduate School of Business (ALJGSB) – Nirmala Maharaj**

Madame Nirmala Maharaj est directrice du service Internationalisation & Institutional Relations au sein de cette école de commerce. L'ALJGSB est académiquement rattachée au campus trinitadien de l'UWI et ses diplômés sont délivrés par cette dernière mais elle en est administrativement indépendante. Elle possède son propre comité de direction et est responsable de son propre financement. L'établissement existe depuis 1989 mais la formalisation d'une stratégie d'internationalisation remonte uniquement à 2009, avec la création du service dont Nirmala Maharaj a la responsabilité.

Avant 2009, il y avait des programmes régionaux qui impliquaient différentes îles de la Caraïbe anglophone, telles que Sainte Lucie, la Jamaïque et la Barbade. À l'échelle internationale, dans les années 1990, le Commonwealth Secretariat travailla en collaboration avec l'ALJGSB pour la mise en place d'un programme à l'intention de tous les pays membres du Commonwealth. Ceux-ci envoyaient leurs étudiants sur place, à Trinidad, pour suivre des formations. En 1996, l'école fut également impliquée dans l'organisation de la visite du conférencier indo-américain Deepak Chopra. Du fait du peu d'ancienneté du département, les activités de collaboration internationale de l'ALJGSB étaient encore relativement peu nombreuses en 2013. Cependant, selon les termes de Nirmala Maharaj, la volonté de développer cet aspect est justifiée car « *To be considered one of the best business schools we can't just operate locally* ».

L'établissement fait partie de plusieurs réseaux, dont le Project Management Institute et le George Washington Institute, deux réseaux américains. L'école a désormais pour politique qu'une partie de son personnel enseignant provienne de l'étranger.

Les étudiants sont encouragés à inclure une mobilité internationale dans leur cursus universitaire. Le but est à la fois de développer une vision du monde internationalisée (« To really expose them to a global mindset ») et d'obtenir une expérience pratique des opérations, stratégies et défis des grandes entreprises dans un environnement globalisé. Parmi les pays où des étudiants ont effectué des séjours, on trouve la Chine, le Brésil, l'Argentine, le Chili et le Panama. Ces mobilités donnent lieu à un diplôme délivré par l'UWI, sauf dans le cadre d'un partenariat avec la Florida International University pour un MBA (Master in Business Administration) qui permet d'obtenir un double diplôme. En outre, l'étude de l'espagnol est obligatoire et l'école a mis en place un partenariat avec la Christian Spanish Academy du Guatemala pour encourager les étudiants à développer leurs compétences linguistiques au moyen d'une expérience d'immersion totale. Il y avait peu d'étudiants internationaux accueillis par l'école de commerce au moment de notre entretien. Cependant, deux Masters en ligne sur la gestion des petites et moyennes entreprises et sur les études maritimes s'adressent à un public régional. L'enseignement à distance est complété par des déplacements du personnel enseignant de l'ALJGSB dans les pays de la région où les étudiants sont inscrits pour ce master, ou des séjours d'étudiants à Trinidad. Les partenariats de l'ALJGSB se répartissent de façon assez homogène entre différents pays, selon Nirmala Maharaj. Il n'y en a pas un qui se détache particulièrement mais à son avis, sans qu'elle puisse pour autant l'affirmer avec certitude, il semblerait que les États-Unis occupent une place assez importante.

L'identification d'un partenaire international se fait à deux niveaux : il s'agit de trouver le pays et de cibler l'institution. Le choix du pays s'appuie sur une étude du marché local, de l'environnement économique et juridique en place. Ce fut le cas notamment lors de la mise en place de liens avec le Guyana et le Surinam. Parfois, des financements d'institutions multilatérales telles que la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque mondiale et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour des projets collaboratifs nécessitent de trouver un partenaire étranger. Pour identifier les partenaires potentiels, l'école s'assure que la mission du partenaire s'aligne avec celle de l'ALJGSB : des formations commerciales, des activités de conseil et de recherche. Ceci permet de garantir l'échange de connaissance et d'expérience entre les parties prenantes de l'échange. Entre autres critères essentiels, le partenaire doit avoir de l'ancienneté, être accrédité auprès d'organismes réputés, avoir une bonne gestion administrative et une santé financière robuste. L'ALJGSB mène des recherches préalables sur le profil de ses partenaires potentiels pour vérifier ces éléments.

### **L'Université de Trinidad et Tobago (UTT) – Navneet Boodhai**

L'entretien avec M. Navneet Boodhai, directeur du service Business Development and Marketing à l'Université de Trinidad et Tobago, eut lieu le 30 octobre 2013. L'UTT ayant plusieurs implantations à Trinidad, M. Boodhai est souvent en déplacement d'un site à l'autre et pour des contraintes d'organisation, ce rendez-vous eut lieu au cours d'un déjeuner. Ceci explique également que les thèmes abordés avec M. Boodhai

s'éloignèrent souvent de ceux ciblés par nos questions car le format de l'entretien prit davantage celui d'une conversation.

Avant de prendre formellement existence en tant qu'université en 2004, les différents établissements qui furent réunis au sein de l'UTT étaient spécialisés dans des domaines techniques et délivraient principalement des certificats professionnels. À la création de l'université, certaines écoles normales y furent rattachées. Aujourd'hui, l'UTT dénombre plus de soixante programmes, de la licence au doctorat (en partenariat avec des professeurs externes à l'université), choisis pour répondre aux besoins économiques du pays. Son offre évolue pour tenir compte de cette mission. L'UTT vise essentiellement à former des professionnels opérationnels. Le service Business Development and Marketing existe depuis janvier 2013.

Le premier partenariat de l'UTT fut canadien, à travers des accords avec un institut de technologie de l'Alberta, qui est une plateforme importante dans le secteur énergétique. Les diplômes décernés étaient ceux de l'Alberta. Le deuxième partenariat fut conclu avec l'Université de Cambridge, qui aida à la mise en place de programmes enseignés à l'UTT, notamment dans la conception graphique industrielle. Aujourd'hui, l'UTT a le plus de collaborations avec les États-Unis et le Royaume-Uni. Parmi les associations internationales auxquelles l'UTT adhère, on retrouve le Commonwealth of Learning et l'International Maritime Association, toutes deux britanniques.

La première raison mise en avant pour expliquer pourquoi les partenaires ciblant l'UTT la contactent est d'ordre financier. Il s'agit de recruter des étudiants étrangers. Par exemple, le British Council a proposé à l'UTT de faire une analyse du marché britannique pour eux dans le but d'attirer les étudiants trinidiens vers les formations et les établissements britanniques. Dans le cadre d'établissements britanniques désirant collaborer avec l'UTT, M. Boodhai met en avant le bon niveau de Trinidad aux examens de fin d'études secondaires, qui étaient par le passé coordonnés par Cambridge mais qui sont à présent sous la responsabilité du Caribbean Examination Council. Cependant, ces nouveaux examens sont inspirés de leur prédécesseur britannique (voir le chapitre 16). Les résultats des étudiants trinidiens en mathématiques, en sciences et en physique sont d'un niveau très satisfaisant. Dans le choix de partenaires étrangers avec qui travailler, l'UTT s'intéresse au domaine d'expertise du partenaire potentiel et à la compatibilité de ses formations avec la réalité du marché du travail à Trinidad. Par exemple, l'influence britannique dans le domaine juridique et dans l'aviation oriente nécessairement le choix du partenaire vers un établissement britannique. La localisation géographique des partenaires est également envisagée, si la contrainte évoquée précédemment ne s'applique pas. La présence d'une diaspora établie est vue comme un facteur d'attractivité.

Peu d'enseignants de l'UTT sont originaires de l'étranger, avec quelques exceptions dans les domaines des études maritimes et de la musique. Par contre, de nombreux intervenants provenant du monde de l'industrie sont d'origine étrangère. Étant donné la faible proportion d'étudiants étrangers à l'UTT, qui avoisine les 5 % du total, un réseau international d'anciens étudiants n'a pas encore été formé. Cependant, ce projet est en cours. À l'avenir, l'UTT voudrait également devenir un exportateur de services d'éducation. Par ailleurs, du fait que de nombreux cours dispensés à l'UTT ont trait à des domaines techniques, dont certains en lien avec le secteur énergétique, plus de la

moitié de ses diplômés sont employés dans les grandes entreprises extractives et les services associés, tels BP, BHP et Schlumberger.

Selon M. Boodhai, l'un des aspects qui garde le plus de traces de l'influence britannique au sein de l'enseignement supérieur en est la structure même. Il décrit cette structure comme étant assez rigide et formelle. À l'inverse, le système américain est plus fluide et permet plus de flexibilité. Par exemple, il est possible d'y intégrer un programme au cours de l'un ou l'autre semestre. Cependant, il précise que l'enseignement supérieur trinidadien subit aujourd'hui de multiples influences, à la fois britanniques, américaines et provenant des nouvelles modalités en lien avec les technologies de l'information et de la communication. Il y a, selon lui, une volonté de s'affranchir de la structure britannique.

Certaines disciplines d'études sont également étroitement influencées par le modèle britannique. Ainsi, le système juridique trinidadien est d'inspiration britannique (voir en particulier le chapitre 4 et également le chapitre 7). Les étudiants se destinant à la profession d'avocats peuvent poursuivre leurs études à Trinidad au sein de l'University of the West Indies qui décerne un Legal Education Certificate (LEC). Cependant, face à l'incapacité d'UWI à répondre à la demande, le secteur privé a développé une offre de programmes externes en agissant au nom d'établissements britanniques et sanctionnés par le Legal Practicing Certificate (LPC), examen britannique. Ce programme comprend un séjour de neuf mois au Royaume-Uni. Ce séjour coûteux limite la capacité de beaucoup d'étudiants à envisager ces études et pour remédier à ce problème, UWI s'est assuré de la convergence des programmes de LEC et LPC pour permettre aux étudiants inscrits auprès de fournisseurs privés de passer l'un ou l'autre examen. Cet exemple illustre un domaine où l'influence persistante du Royaume-Uni se fait sentir dans l'enseignement supérieur.

Au sein de l'UTT, M. Boodhai évoque l'importance des validations en provenance du Royaume-Uni. Ainsi, les diplômes en études maritimes et en ingénierie sont accrédités par des organismes britanniques, tels que l'Institute of Marine Engineering, Science & Technology. Dans le secteur maritime, on retrouve des enseignants britanniques, notamment écossais. De plus, parmi les enseignants trinidiens, certains ont eux-mêmes poursuivi leurs études au Royaume-Uni. De manière générale selon lui, depuis ces vingt dernières années environ, les étudiants trinidiens se tournent plutôt vers les États-Unis, alors que la génération précédente entretenait davantage de liens académiques avec le Royaume-Uni, d'où un nombre non négligeable d'enseignants ayant une formation britannique. L'Université de Cambridge a joué un rôle dans la mise en place de programmes d'ingénierie et d'innovation industrielle enseignés à l'UTT.

La démarche adoptée par les universités américaines et les universités britanniques est différente, selon M. Boodhai. Ces dernières utilisent un modèle où elles s'associent localement à un partenaire étranger. Elles offrent ainsi aux étudiants trinidiens la possibilité d'obtenir un diplôme britannique tout en demeurant sur l'île pour l'obtenir. Les États-Unis procèdent différemment puisqu'à Trinidad, ils favorisent le recrutement d'étudiants pour intégrer les établissements situés sur leur territoire. Dans certains cas, elles sont favorables à la délivrance de diplômes conjoints.

Pour M. Boodhai, les différences entre les facilités offertes aux Trinidiens au Royaume-Uni et aux États-Unis expliquent, d'une certaine façon, pourquoi il y a aujourd'hui une diaspora trinitarienne plus importante aux États-Unis. Pendant longtemps, les Trinidiens pouvaient assez facilement se rendre au Royaume-Uni et n'éprouvaient donc pas la nécessité d'y rester à l'issue des études car y revenir était facilement envisageable. Ceux qui sont restés l'ont souvent fait car ils poursuivaient leurs études dans les secteurs médicaux et éducatifs où le Royaume-Uni avait besoin de main-d'œuvre. À l'inverse, les démarches pour aller aux États-Unis étaient beaucoup plus dures et les personnes y étudiant décidaient assez fréquemment de saisir les possibilités d'emplois qui s'offraient à eux.

En évoquant le profil des entreprises étrangères présentes à Trinidad, M. Boodhai observa que la plupart des banques étrangères sont originaires du Canada. À l'inverse, dans le secteur des hydrocarbures, les multinationales sont plutôt originaires d'Europe, comme l'Espagnol Repsol ou British Petroleum et British Gas. En dehors du secteur financier, peu d'entreprises multinationales investissent dans le secteur non-énergétique de Trinidad. Les entreprises locales du secteur énergétique se sont généralement diversifiées vers les secteurs non-extractifs. L'UTT joue un rôle dans la croissance de ces derniers car elle offre des formations dans des domaines que le gouvernement souhaite développer. Ainsi, l'université a acquis des simulateurs et effectué d'autres investissements coûteux dans le domaine des études maritimes pour permettre aux étudiants de se former en utilisant des technologies de pointe. Les cours offerts à l'UTT portent également sur l'aviation, les arts et l'animation, entre autres. Les orientations gouvernementales décident du choix de disciplines enseignées dans cette université publique dont le financement provient entièrement de l'État. Dans certains cas, des cours sont proposés avant que la demande n'apparaisse sur le marché parce que les pouvoirs publics veulent favoriser l'émergence de secteurs précis.

### **Le Cipriani College of Labour and Cooperative Study (CCLCS) – Lesmore Frederick**

L'entretien avec M. Lesmore Frederick eut lieu le 28 octobre dans les locaux du CCLCS. M. Frederick était directeur adjoint suppléant aux Academic Affairs. Ses fonctions incluaient la mise en conformité des programmes enseignés et la bonne tenue générale de toutes les activités en lien avec la vie de l'établissement.

Le CCLCS fut fondé vers 1966 et figure donc parmi les premiers établissements d'enseignement supérieur à avoir vu le jour après l'Indépendance. Le choix des programmes se fait en collaboration avec toutes les parties prenantes. L'initiateur du projet de cours peut être issu du monde de l'entreprise. Le département au sein duquel le cours serait enseigné doit présenter ce projet à un comité d'expertise, qui étudie la proposition au regard des missions du CCLCS et de la demande existante sur le marché. Parfois, la demande de création d'un enseignement peut provenir du marché lui-même, c'est-à-dire des étudiants potentiels.

L'enseignement supérieur à Trinidad s'apparente plutôt au modèle britannique dans la structure de l'année universitaire, divisée en trimestres plutôt qu'en semestres. Cependant, l'influence américaine dans ce domaine se fait sentir puisque de plus en plus d'établissements optent pour une organisation en semestres. De plus, les universités britanniques sont beaucoup plus présentes dans le paysage de l'enseignement supérieur

de Trinidad par le biais de l'enseignement à distance ou par l'intermédiaire d'un partenaire local. Donc dans l'ensemble, l'influence britannique se fait sentir par sa présence sur l'île alors que les étudiants qui vont à l'étranger choisissent davantage les États-Unis.

Le premier partenariat international de CCLCS remonte à sa création puisque dans les années 1960, l'établissement décernait des certificats sanctionnant deux années d'études supérieures uniquement et que pour obtenir une licence, les étudiants devaient alors se rendre aux États-Unis pour une année et demie supplémentaire. En effet, le CCLCS avait un accord avec le National Labour College de Baltimore pour les cours en Labour Studies. Quand le CCLCS commença à proposer des formations en ressources humaines, un partenariat fut mis en place avec Monroe College, toujours aux États-Unis. Le programme enseigné à Trinidad était celui de l'établissement partenaire aux États-Unis, pour permettre aux étudiants de poursuivre jusqu'à la licence en se rendant sur place s'ils le désiraient. Dans le domaine des Cooperatives studies, une collaboration accessible à partir de la licence fut mise en place avec l'Université de Leicester. Le partenariat avec le National Labour College n'est plus exploité depuis 1997-1998, année à partir de laquelle le CCLCS a commencé à délivrer des licences en Labour Studies. L'établissement, qui ne propose pas de formation de deuxième cycle délivrée en son nom, envisage de mettre en place des diplômes de master et étudiait au moment de l'entretien la possibilité d'un partenariat avec un établissement à Toronto. En dehors de ces collaborations leur permettant de compléter leurs études et d'obtenir le diplôme d'un établissement étranger partenaire, les étudiants n'avaient pas d'autres formes de mobilités mises à leur disposition, comme les échanges universitaires de courte durée.

Le CCLCS fait partie de nombreux réseaux d'établissements, la plupart régionaux ou américains : l'Association of Caribbean Higher Education, l'Association of Caribbean Tertiary Institutions, l'American Association of Collegiate Registrars and Administrations Officers, l'American Association of Community Colleges et l'United Association of Labour Educators, une organisation dont le siège est aux États-Unis mais qui regroupe des établissements du Canada, du Mexique, d'Australie et de la Caraïbe.

Par opposition à ces premières formes d'internationalisation auxquelles le CCLCS souscrivait par nécessité, il y a à présent une volonté d'être proactif, par exemple en organisant des conférences internationales. Tant que l'offre de cours était limitée aux Labour Studies, le CCLCS ne jugeait pas ces pratiques nécessaires car son marché était purement local. Avec la mondialisation et les nouvelles formations offertes, l'école souhaite augmenter sa visibilité en dehors de Trinidad, en particulier depuis 2005-2006. Dans tous les cas, le CCLCS se rapproché de ses partenaires quand un besoin se fait sentir et que le partenaire choisi peut aider à y répondre. La réputation du partenaire potentiel dans le domaine de collaboration envisagée figure en haut de la liste de priorités dans l'étude de la mise en place du partenariat. Cet aspect prime par-dessus les considérations de nature financière.

Le pays avec lequel le CCLCS a le plus de partenariats est incontestablement les États-Unis. Ce constat résulte des affinités et préférences de l'ancien directeur de l'établissement, selon M. Lesmore. Celui-ci avait lui-même étudié et vécu aux États-Unis et s'était naturellement tourné vers un pays qu'il connaissait pour lui apporter le

soutien nécessaire. Ce n'était pas à proprement parler un choix délibéré mais plutôt un choix logique.

Quelques membres du personnel enseignant sont originaires de la Barbade. Les étudiants sont principalement trinitadiens. L'école a une association d'anciens étudiants car cette condition est obligatoire pour recevoir l'accréditation de l'ACTT. Elle n'a pas été active dans le maintien du lien avec les anciens étudiants vivant désormais à l'étranger, étant donné que l'internationalisation en tant que philosophie était assez récente. La plupart des diplômés trinitadiens demeurent dans le pays, du fait de la nature des cours proposés – en Labour Studies, en Cooperative Studies, en Health and Safety... De plus, souvent ceux qui s'inscrivent pour les cours du CCLCS sont déjà actifs et souhaitent obtenir un certificat ou un diplôme qui formalise leur légitimité à occuper leur poste. Il y a toutefois un petit nombre d'étudiants originaires des îles de la région (Grenade, Dominique, Antigua, Sainte-Lucie et Saint Vincent). Désormais, l'enseignement en ligne est envisagé comme nouvelle forme d'internationalisation, par le biais de laquelle le CCLCS ciblerait un public régional pour certains de ses diplômes, notamment en études coopératives et en gestion du risque.

Afin d'être accrédité auprès de l'ACTT, un établissement candidat doit fournir des statistiques sur l'intégration de ses diplômés sur la marché du travail. Du fait de la nature et du cadre des formations dispensées par le CCLCS, la plupart de ses diplômés demeurent à Trinidad après l'obtention de la licence ou du master, comme indiqué plus haut. Les secteurs au sein desquels ils travaillent correspondent aux spécialités du CCLCS. Les départements des entreprises multinationales recrutant probablement le plus de diplômés du CCLCS sont ceux de santé et de sécurité au travail (Occupational Safety and Health) dans le secteur énergétique.

L'établissement est financé par l'État. Les étudiants trinitadiens sont subventionnés par le GATE (Government Assistance for Tuition Expenses), mais les étudiants étrangers originaires de la région doivent s'acquitter de leurs frais, de l'ordre de 8000 dollars trinitadiens par an pour la licence et 5000 dollars trinitadiens par an pour une formation de niveau inférieur à la licence.

### **The University of the Southern Caribbean (USC) – Noël Brathwaiten**

Nous rencontrâmes le Director of Research and Graduate Studies à l'USC, M. Noël Brathwaiten, le 30 octobre 2013. Il nous expliqua que ses fonctions comprenaient la coordination des activités de recherche des six facultés de l'USC, notamment celles de Commerce, de Sciences de l'éducation, d'Humanités, de Théologie, de Sciences et Technologie et de Sciences Sociales. Au moment de l'entretien, les diplômes décernés allaient jusqu'au master<sup>43</sup>.

Les origines de l'USC remontent à 1927, en tant qu'établissement d'enseignement secondaire, affilié à l'Église des adventistes du septième jour. Elle obtint le statut d'université en 2007 et commença à enseigner au niveau du master. L'offre pédagogique suit le plan stratégique établi par le gouvernement. Cependant, l'USC mène ses propres études de marché pour évaluer les besoins et la demande existante. Des enseignements peuvent être développés en fonction des observations faites. Par

---

<sup>43</sup> L'offre d'USC s'est enrichie d'un doctorat en Sciences de l'éducation en partenariat avec l'université américaine d'Andrews en 2014.

exemple, la demande locale a influencé le choix de proposer des MBA (Master in Business Administration).

Sur la question de l'existence d'un modèle ayant exercé une influence particulière sur l'enseignement supérieur de Trinidad, M. Brathwaiten est d'avis que l'ensemble du secteur est marqué par l'influence britannique, pour des raisons historiques. Cependant, l'USC s'apparente au modèle américain car la première implantation de 1927 était l'œuvre d'Américains et cette orientation a été suivie tout au long des années de son développement. De ce fait, une partie des étudiants poursuit généralement des études dans des universités américaines à l'issue de leur cursus à l'USC. Malgré tout, en tant qu'établissement de Trinidad acceptant des étudiants issus du système local d'études secondaires, l'USC présente un modèle assez hybride, selon M. Brathwaiten.

La première collaboration internationale de l'USC fut avec une université américaine, Andrews University. Jusqu'à ce que l'USC puisse délivrer ses propres diplômes de licence puis de master, elle agissait au nom d'Andrews et était tenue de respecter le programme conçu par eux. Ce partenariat est toujours actif aujourd'hui, mais l'USC prend progressivement plus d'espace au sein de la collaboration, à présent qu'une partie des diplômes sont délivrés en son nom propre et que les cours sont assurés par ses enseignants. L'USC étant membre du réseau des universités adventistes, la plupart de ses partenaires font partie du même réseau, bien que dans la majorité des cas, il ne s'agisse pas de partenariats actifs.

Les universités d'Andrews et de Loma Linda en Californie permettent aux étudiants de l'USC d'effectuer un semestre d'été sur leur campus. Dans le cas de Loma Linda, établissement spécialisé en Sciences médicales, les étudiants y poursuivent souvent leurs études au delà de la licence car la faculté de Sciences et Technologies de l'USC n'offre pas de cours de niveau master. La Northern Calgary University en Jamaïque permet également des échanges universitaires. D'autres types de liens internationaux comprennent des projets communs de recherches. L'USC a notamment participé à un ouvrage édité par la John Hopkins University. Pour des raisons liées à son affiliation institutionnelle à la communauté des adventistes du septième jour, la plupart des collaborations de l'USC se font avec les États-Unis. Cependant, en termes de recrutement d'étudiants, la région du CARICOM est un partenaire important, fournissant à USC environ 15 % de ses effectifs. Elle recrute également des étudiants canadiens, américains et africains.

Quand l'USC éprouve le besoin de mettre en place un partenariat, elle se tourne souvent vers son réseau adventiste pour identifier l'établissement en mesure de lui apporter l'expertise nécessaire. À l'inverse, elle est parfois sollicitée selon les mêmes principes, en particulier pour son expertise en théologie et en commerce.

L'université a un réseau actif d'anciens étudiants. Tous les ans, une rencontre est organisée avec ces anciens et en 2013, l'USC a accueilli une rencontre internationale regroupant les anciens étudiants de tout le réseau des universités adventistes. M. Brathwaiten a évoqué la nécessité de mobiliser ce réseau d'anciens pour contribuer aux opérations de financement de l'établissement. Du fait de ses liens de longue date avec Andrews University, l'USC accueille également des enseignants pour des cours relevant de leur spécialité. Cependant, l'apport des enseignants étrangers consiste davantage en la formation de leurs homologues à l'USC qu'en enseignement dispensés aux étudiants.

L'appartenance à l'Église des adventistes du septième jour n'est pas obligatoire pour s'inscrire à l'USC et toutes les principales religions de l'île sont représentées dans sa population étudiante. Les cours proposés orientent beaucoup des diplômés de l'USC vers la fonction publique, le commerce et l'éducation. La plupart des étudiants bénéficient du GATE pour financer leurs études et parmi ceux qui ont originaires de l'étranger, la plupart perçoivent des financements de leur pays ou sont sponsorisés par le réseau adventiste.

### **Caribbean Nazarene College (CNC - Anthony Oliver)**

Le rendez-vous au CNC eut lieu le 30 octobre 2013. Mon interlocuteur, Anthony Oliver, occupait les fonctions de Dean of Academic Affairs. Ses tâches incluent entre autres l'élaboration de l'offre d'enseignements et sa mise en conformité aux exigences de l'Accreditation Council of Trinidad and Tobago (ACTT). Durant sa longue carrière professionnelle, il a passé vingt-six ans hors de Trinidad, principalement en Jamaïque. Il a soutenu une thèse à la Trinity International University de Chicago.

Le CNC est présent à Trinidad depuis une soixantaine d'années. Du fait de son affiliation religieuse à l'Église nazaréenne, la plupart de ses orientations sont liées à celle-ci. Ainsi, les cours dispensés répondent à la mission apostolique de l'établissement et sont principalement dédiés à la formation religieuse et au travail social. Des enseignements de musique et musicologie sont aussi proposés car cet enseignement est très important dans la philosophie nazaréenne. Dans le but d'attirer davantage d'étudiants, l'établissement propose également des cours de commerce. M. Oliver souligna au passage que cette volonté de diversification au-delà d'une mission de services à la société n'était pas vue positivement par certains membres du réseau des établissements nazaréens. Le choix de proposer des cours de commerce et de musique procède de l'identification de ces secteurs par l'ACTT comme étant des priorités nationales. La plupart des diplômés sont de niveau licence et un master en Counselling est désormais enseigné.

L'Église du Nazaréen étant une dénomination religieuse originaire du Kansas aux États-Unis, le CNC est modelé selon le système américain. Des mobilités d'étudiants et d'enseignants existent au sein du réseau des établissements nazaréens. L'un des partenariats avec le Canada, mis en place avant la création de l'ACTT, avait pour but de donner une reconnaissance avérée au diplôme et permettre aux étudiants de valoriser leur formation. M. Oliver commenta la pratique de l'accréditation en indiquant qu'il s'agissait là d'une influence américaine qui se répandait grâce à la mondialisation. Dans la tradition britannique, la reconnaissance de la légitimité d'un établissement se faisait au moyen de l'obtention d'une charte royale, autorisant l'université à enseigner. La différence entre les deux systèmes procède de la source garantissant la qualité des enseignements. L'un vient d'une instance d'autorité, en l'occurrence du parlement britannique au nom du monarque. L'autre s'appuie sur une évaluation par les pairs de l'établissement, à partir de normes communes à tout le secteur.

### **3.3. Les faiblesses de notre démarche, les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter pour améliorer la pertinence des réponses à notre enquête**

Le déroulement de nos enquêtes à Maurice a mis en avant les faiblesses de notre méthode initiale. Nous pensions que la prise de rendez-vous serait facilitée par notre présence physique et nous avons estimé qu'une durée de dix semaines était suffisante. Cependant, nous nous rendîmes compte que l'organisation d'une mission à l'étranger nécessitait plus d'anticipation, enseignement que nous appliquâmes à Trinidad. Une première prise de contact avant le mois de juillet 2012 dans le cadre de Maurice, aurait peut-être permis de prévoir l'indisponibilité d'une bonne partie de nos répondants.

Dans le cas de la mission à Trinidad, nous sommes consciente que sa réalisation a été rendue possible grâce à un élément de chance, échappant à notre contrôle. En effet, nous avons envoyé un premier courriel au professeur Watson du SALISES et celui-ci était resté sans réponse. L'efficacité réduite d'un email comme moyen de contact initial est constaté par la littérature, comme nous en avons fait l'expérience. Cet obstacle en soi fut surmonté grâce à l'intercession du professeur Révauger mais il nous a permis de nous rendre compte de la difficulté d'entrer en contact avec nos interlocuteurs sans introduction préalable d'une personne les connaissant. De même, l'accueil institutionnel aurait pu ne pas inclure les services d'organisation de Marlyn Statia-Monticeux et, à distance, sans connaître ni nos interlocuteurs, ni Trinidad, la planification anticipée de notre séjour se serait avérée beaucoup plus compliquée. Il nous semble qu'une des étapes préliminaires indispensables dans la préparation d'une mission de recherches à l'étranger consiste donc en l'obtention d'un accueil institutionnel et d'un soutien logistique sur place.

Si notre expérience à Maurice nous a permis d'améliorer le déroulement des enquêtes à Trinidad, qui furent dans l'ensemble satisfaisantes, nous nous sommes rendu compte par la suite que nos questions ne nous fournissaient pas toutes les réponses dont nous avons besoin. En raison des contraintes de calendrier et de financement précédemment indiquées, les enquêtes furent menées avant que nous n'ayons terminé les phases d'appropriation de l'ensemble des concepts et des théories en lien avec notre recherche et avant l'achèvement de l'étude détaillée des territoires par le biais de la littérature. Ainsi, avec du recul, nous pensons que certains de nos choix n'étaient pas les plus indiqués, au regard des enjeux que la littérature et la situation des deux territoires nous ont permis d'identifier. En effet, l'une des difficultés majeures que nous avons rencontrées est liée à la prise de conscience tardive de l'importance des notions d'économie et d'industries du savoir dans notre démarche.

Nous avons commencé ce chapitre en rappelant ces éléments contextuels mais il est évident que nos questions ne reflétaient pas la prise en compte de cet environnement. Certes, le choix du critère de la source de financement à Maurice (public/privé) pour identifier les établissements que nous ciblions nous permettait de sonder ceux qui accueilleraient les deux tiers de la population étudiante; mais comme indiqué, nous nous rendîmes compte par la suite que notre angle d'analyse, qui plaçait la formation d'une main-d'œuvre qualifiée au cœur des objectifs stratégiques de développement des pouvoirs publics, requérait une focalisation sur les industries du savoir. Ainsi, il nous semble qu'au-delà de la source de financement des établissements, une sélection

effectuée en tenant également compte des filières d'études proposées nous aurait permis de répondre plus adéquatement à nos questions de recherche.

Dans le cas de Trinidad, nous avons procédé au choix de nos établissements selon les critères présentés plus haut: situé à Trinidad et non à Tobago, accrédité par l'ACTT, hors universités de théologie. Cependant, avec du recul, nous nous sommes rendu compte que bien que la Caribbean Nazarene University ne dispense pas d'enseignements uniquement en théologie, ses formations ne préparent pas les étudiants aux métiers des industries du savoir. Le même constat peut s'appliquer au Cipriani College of Labour and Co-operative Studies. Il aurait été intéressant de se pencher sur la liste des établissements inscrits sans accréditation auprès de l'ACTT et de mener des entretiens auprès de quelque uns dont les formations sont en rapport avec l'économie du savoir. Par ailleurs, certaines de nos questions ne relevaient pas des compétences de notre interlocuteur, ce que nous avons anticipé et qui nous avait incitée à envoyer nos questions au préalable à nos répondants. Cependant, dans certains cas, ne voulant pas nous induire en erreur en s'exprimant sur des points sur lesquels ils ne s'estimaient pas experts, nos répondants ne nous ont pas fourni les informations espérées. À cause du temps réduit dont nous disposions à Trinidad, nous n'étions pas en mesure de procéder autrement et de multiplier les rendez-vous mais nous prenons note, pour la poursuite de nos recherches, de l'intérêt de prévoir un séjour plus long, afin de nous référer systématiquement à la personne dont les fonctions correspondent à nos besoins.

Le temps qui s'écoula entre la mission de terrain et la prise de conscience qu'il nous manquait des réponses fut assez long, car nous entreprîmes de retranscrire les entretiens dans un premier temps, puis de compléter les sections théoriques et la présentation des territoires avant de procéder à l'analyse de nos données. Plus d'un an et demi s'était alors écoulé et nous avons eu du mal à obtenir des réponses supplémentaires par mail, sans compter que, comme nous l'avons constaté, il nous semblait que certains de nos interlocuteurs n'étaient pas les mieux indiqués pour nous répondre et certains des établissements ne correspondaient pas à notre recherche.

### **3.4. Les conclusions tirées de nos enquêtes**

Au moment où nous avons mené nos enquêtes auprès des établissements d'enseignement supérieur de Maurice et de Trinidad, elles avaient pour but d'évaluer si leur histoire, en particulier le legs de la colonisation britannique, leur permettait de réussir à définir plus facilement leur trajectoire de développement et ainsi, de parvenir à leur objectif d'orienter leur économie vers les secteurs de savoir. Comme nous l'avons indiqué, les questions posées durant nos entretiens ne nous ont pas toujours permis d'apporter un éclairage sur ce point car elles n'ont pas été conçues en ayant spécifiquement le contexte de l'économie du savoir en tête mais tentaient de répondre à plusieurs questions. Cependant, il nous semble qu'il est quand même possible d'émettre certaines observations. Nous mettons celles-ci en avant non pas comme des conclusions définitives issues de nos enquêtes, mais plutôt comme des propositions qui nous semblent envisageables.

Les exemples de l'University of Mauritius et de l'Open University of Mauritius, suggèrent que ces établissements s'appuient sur les liens traditionnels et des partenariats constituant des valeurs sûres pour envisager les modalités de développement pour l'avenir.

L'University of the West Indies semble être redevable à la structure dont elle a héritée, à sa présence régionale de longue durée et à sa réputation pour parvenir à attirer à elle, étudiants et partenaires. Cet ancrage solide lui sert de levier de croissance afin de mettre en place les conditions nécessaires pour s'aligner sur les priorités nationales identifiées par les autorités trindiadiennes.

L'Arthur Lok Jack Graduate School of Business cherche à asseoir sa crédibilité en tant qu'école de commerce en étendant son domaine d'influence au delà des frontières de Trinidad et en s'assurant que ses étudiants soient formés à évoluer dans un environnement mondialisé. Afin d'y parvenir, l'école doit pouvoir compter sur sa capacité à établir des liens avec des universités à travers le monde et à attirer de nouveaux étudiants vers elle, et l'association avec l'UWI lui permet de profiter de la bonne réputation de cette dernière.

L'University of Trinidad and Tobago est une université voulue par l'État pour fournir des professionnels opérationnels dans les secteurs prioritaires. Il est donc nécessaire qu'elle puisse s'adapter au contexte changeant tout en répondant aux besoins nationaux. Le legs colonial dans le cadre juridique ou les normes maritimes et aéronautiques sont un atout pour le pays dans la mesure où il lui permet de les mettre en avant pour attester de sa conformité aux normes internationales les plus élevées dans des secteurs intensifs en savoir à haute valeur ajoutée.

Le Cipriani College of Labour and Cooperative Studies est spécialisé dans un domaine qui, en soit, indique un certain niveau de développement puisqu'il s'agit de former des professionnels capables d'assurer, entre autres, le bien-être et la sécurité de la population active. La présence de telles préoccupations sur le marché du travail dénote de la capacité de Trinidad à adhérer à des normes élevées en matière de conditions de travail, et donc, d'un cadre évolué.

L'University of the Southern Caribbean et la Caribbean Nazarene University trouvent l'origine de leur présence à Trinidad dans les missions d'évangélisation et de service social de congrégations américaines, pour qui la proximité de territoires anglophones faiblement développés présentait une possibilité unique de mettre en pratique leurs valeurs morales et religieuses. Elles peuvent aujourd'hui profiter des réseaux auxquelles elles appartiennent pour orchestrer leur propre évolution et pour contribuer aux objectifs de développement national.

## Liste des entretiens menés avec les établissements d'enseignement supérieur

<b>Etablissements</b>	<b>Nom de l'interlocuteur</b>	<b>Date de l'entretien</b>
<b>MAURICE</b>		
University of Mauritius	Fareeda Khodabocus	29.08.2012
Open University of Mauritius	Roshun Dhurbarrylall	30.08.2012
<b>TRINIDAD</b>		
Cipriani College of Labour and Cooperative Studies	Lesmore Frederick	28.10.2013
University of the West Indies	Ava Claxton	29.10.2013
Arthur Lok Jack Graduate School of Business	Nirmala Maharaj	30.10.2013
University of Trinidad and Tobago	Navneet Boodhai	30.10.2013
Caribbean Nazarene College	Anthony Oliver	30.10.2013
University of the West Indies	Sharan Singh	31.10.2013

**« Interviewee consent document »**

Date: \_\_\_\_\_

**Object: Specify the conditions by which this present interview is to be conducted and used.**

I, \_\_\_\_\_ have been informed that Ondine Aza, PhD candidate from Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, is conducting this interview for her PhD. I have received assurance that our conversation will be used solely for the purpose of her PhD research.

- I authorize Ondine Aza to record our conversation.
- I do not authorize Ondine Aza to record our conversation
- I authorize Ondine Aza to record the parts of our conversation that I will indicate
  
- I authorize Ondine Aza to quote me in her PhD if required.
- I do not authorize Ondine Aza to quote me in her PhD.
- I will inform Ondine Aza of the parts that she cannot quote in her PhD.

This document has been established in two copies and each party is in possession of one copy.

Signed \_\_\_\_\_

Signed \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

## **Questions posées aux établissements d'enseignement supérieur à Maurice**

**Questions dans le cadre de la thèse de doctorat de Marie Ondine Aza, préparé à l'Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 sous la direction de Madame le Professeur Martine Azuelos**

Les termes « *établissement d'origine* », « collaborations internationales », « partenaire étranger » font tous référence à tout établissement non-mauricien qui délivre un diplôme étranger préparé à Maurice.

### **Sur le choix des cours proposés et leur contenu**

- Comment les cours proposés sont-ils choisis ?
- Est-ce que le contenu du programme est établi par l'établissement d'origine ?

### **Sur les collaborations internationales**

- Les partenariats indiqués sur le site internet sont-ils à jour ?
- Est-ce les partenaires étrangers ou votre institution qui êtes à l'origine de la collaboration ?
- Si c'est votre institution qui a choisi les partenaires étrangers, pourquoi votre choix s'est-il porté sur eux ?
- Quelles sont les raisons données par les partenaires étrangers pour expliquer en quoi Maurice est un bon choix pour une collaboration ?

### **Sur les membres du personnel académique**

- D'où viennent les professeurs et chargés de cours ? de Maurice ? de l'établissement d'origine ?
- Les professeurs mauriciens bénéficient-ils d'une formation par les institutions mères ?

### **Sur les résultats académiques**

- Quel est le taux de réussite ?
- Avez-vous des données sur l'insertion professionnelle de vos diplômés ?

## **Questions to be used as part of the doctoral thesis of Marie Ondine Aza, from the University Sorbonne Nouvelle - Paris 3, supervised by Professor Martine Azuelos**

The expressions « institution of origin », « international collaborations », « foreign partners » all refer to any non-Mauritian institution awarding a foreign certificate, degree or diploma for studies done in Mauritius.

### **On the choice of courses offered and their content**

- How are the courses offered chosen?
- Is the syllabus prepared by the institution of origin?

### **On the international collaborations**

- Are the partnerships indicated on the website up-to-date?
- Who initiated the collaboration, the foreign partners or your institution?
- If your institution contacted the foreign partners first, why did you choose them?
- What reasons did the foreign partner put forward to explain his interest in collaborating with a Mauritian institution?

### **On the members of the academic staff**

- Are the professors and teaching assistants Mauritian or do they come from the institution of origin?
- Are Mauritian professors and teaching assistants briefed by the institution of origin on how to conduct the courses?

### **On the academic results**

- What is the pass rate?
- Do you have any data on the integration into the workplace of your graduates?

## Questions posées aux établissements d'enseignement supérieur à Trinidad

Questions to be used as part of the doctoral thesis of Marie Ondine Aza, from the University Sorbonne Nouvelle - Paris 3, France, supervised by Professor Martine Azuelos

### International linkages of Higher Education providers

The expressions « institution of origin », « international collaborations », « foreign partners » all refer to any non-Trinidadian institution awarding a foreign certificate, degree or diploma for studies done in Trinidad.

#### On the institution

- When was the university created?
- 

#### On the choice of courses offered and their content

- How are the courses offered chosen?
- 

#### On Tertiary education in Trinidad and Tobago

- Secondary education in Trinidad is generally modeled after the British system. Is Tertiary education inspired by a particular model
- 

#### On the international collaborations and network

- When was the first international collaboration of the University (international conference, deliverance of a foreign degree, exchange program, any form)? With which country?
- 
- 

- Are the partnerships indicated on your website up-to-date?
- 
- 

- What type of partnerships are they? (For example do they lead to the delivery of a degree by a foreign institution or are they international student exchange programs or international conferences or other forms of partnerships) ?
- 
- 

What are the main foreign institutions you have partnerships with?

---

---

- Which countries do you have the most international collaborations with?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- In case of international collaboration leading to the delivery of a degree by a foreign institution, is the syllabus prepared by the institution of origin?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- Who initiated the collaboration, the foreign partners or your institution?  
\_\_\_\_\_
- If your institution contacted the foreign partners first, why did you choose them?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- What reasons did the foreign partner put forward to explain his interest in collaborating with a Trinidadian institution?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- Is there an alumni association and is there a department in charge of keeping in touch with alumni internationally?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- Are you part of any international association of universities? (such as the COL, Intl Asso of Unis etc)  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**On the members of the academic staff**

- Are the professors and teaching assistants Trinidadian or do they come from abroad (the institution of origin in case of academic collaboration)?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

In case of international academic collaboration, are Trinidadian professors and teaching assistants briefed by the institution of origin on how to conduct the courses?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**On the academic results**

- Do you have any data on the integration into the workplace of your graduates? What percentage works in MNC in Trinidad or work abroad?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## **On financing the university**

- How is the university financed? (Public financing? Private financing)

---

---

- Are the fees the same for international students and domestic students? In case of difference in fees, what explains this difference?

---

---

- What is the percentage of students not of Trinidad or Tobago attending the university?

---

---

- Is there any additional piece of information that you think could be relevant for my research?

---

---

- Can I contact you again by email if I need additional information?

## Annexe 43: Trinidad et Tobago, Human Capital Index 2015

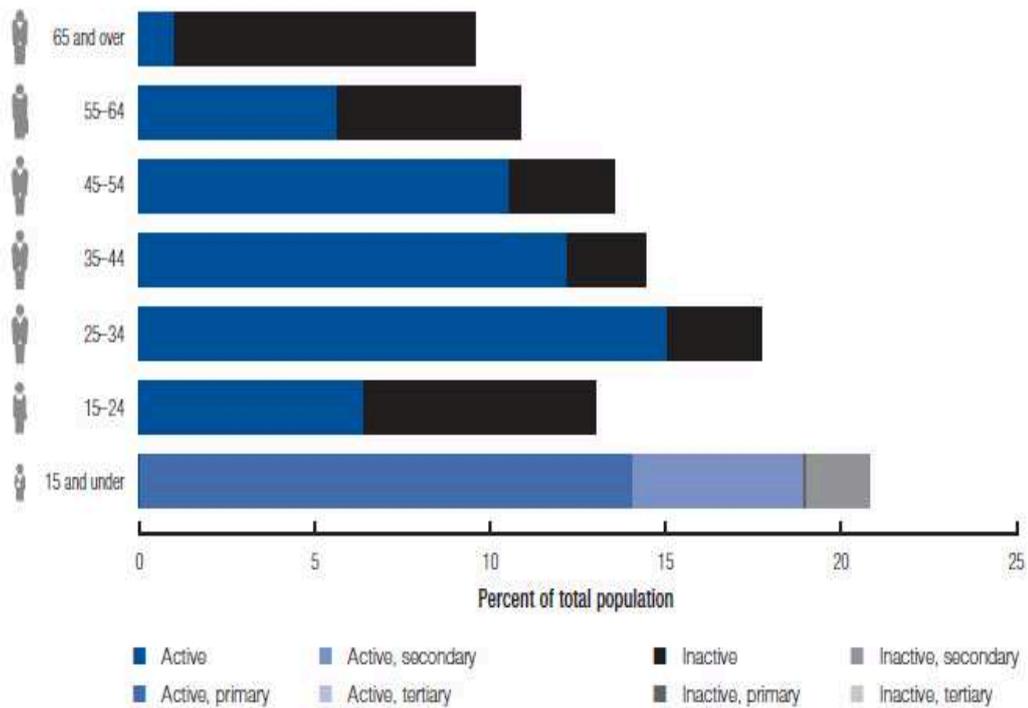
# Trinidad and Tobago



### Key indicators

Total population (1,000s).....	1,347	Median age of population (years).....	32
Working age population (1,000s).....	937	GDP per capita (constant '11 US\$, PPP).....	31,264
Tertiary-educated population (1,000s).....	72	Labour force participation rate (%).....	64.1
Aged dependency ratio (%).....	11.7	Employment-to-population ratio (%).....	61.8
Child dependency ratio (%).....	29.2	Unemployment rate (%).....	3.6

### Education and workforce distribution



## Employment distribution by economic activity and occupation

	Percent of population employed in			Population by employment type	Unemployed population by former occupation
	Agriculture	Industry	Services		
Total.....	—	—	—	—	—
Managers, professionals and technicians.....	—	—	—	Tertiary education requirements.....	—
Clerical, service and sales workers.....	—	—	—	Secondary education requirements.....	—
Skilled agricultural and trades workers.....	—	—	—		—
Plant and machine operators, and assemblers.....	—	—	—		—
Elementary occupations.....	—	—	—	Primary education requirements.....	—
Others.....	—	—	—		—

### Business Perceptions

Score (1–7)

Quality of math/science education.....	4.66
Quality of business schools.....	4.84
Specialized training services.....	4.31
Capacity to attract talent.....	3.77
Capacity to retain talent.....	3.36

### Students by field of study

Current enrolment

Annual Graduates (latest year)

<b>Total</b> .....	—	—
Agriculture.....	—	—
Education.....	—	—
Engineering, Manufacturing, Construction.....	—	—
Health and Welfare.....	—	—
Humanities and Arts.....	—	—
Sciences.....	—	—
Services.....	—	—
Social Sciences, Business, Law.....	—	—
Unspecified.....	—	—

Source: WEF, Human Capital Report 2015, Genève, WEF, p.282.

## **Annexe 44 : Liste des partenariats internationaux d'UWI et d'UTT**

### **4.10.1 International Links**

To date the UWI has developed, both at the formal and informal levels, an extensive network of collaborative programmes with various colleges and universities throughout the Caribbean and Latin America, as well as internationally, including Aoyama Gakuin University in Japan, Aalborg University in Denmark, the University of Aix-Marseille in France, and the University of Turku in Finland, but especially with institutions in the United States, Britain, Canada and various Commonwealth countries. The UWI has active links with such American colleges and universities as Brown University, Bucknell University, City University of New York (Medgar Evers College), Florida International University, Florida State University, Louisiana State University, Colgate University, Meredith College, Morehouse School of Medicine, New York University, Spelman College, St. John's University, Tulane University, University of California, University of Florida, University of Georgia, University of Wisconsin-Madison, etc. Its United Kingdom link partners include the University of North London, University of Sheffield, University of Surrey, University of Sussex, University of Warwick, and the United Medical and dental Schools (University of London), while on the Canadian side there are links with York University, Concordia University, and the University of Toronto.

**Source :** Glenford D. Howe, *Contending with Change: Reviewing Tertiary Education in the English-Speaking Caribbean*, IESALC/UNESCO, Caracas, 2003, p.139.

UTT emerged out of programmes and arrangements of the National Energy Skills Centre (NESC), which had been set up as a non-profit foundation, incorporated in July 1997, to address the training and human resources development needs of the energy and industrial sectors. One of NESC's divisions was The Trinidad and Tobago Institute of Technology, which had responsibility for the delivery of a 2½ year Diploma in Technology and 4-year Bachelor of Applied Technology programmes in all the industrial engineering areas and in Information Technology. Today UTT is a partnership of the Government, the private sector and international centres of excellence including Instituto Superior de la Energia (ISE) (Spain) for Energy Studies, Southampton Institute/Warshash Maritime Centre (WMA) (UK) for Maritime Studies, Southern Alberta Institute of Technology (Canada) for Engineering and Information Technologies, TATA Infotech (India) for Information Technology and Software Development, the University of Houston (USA) for Mechanical and Electrical Engineering Technologies, the University of Texas at Austin (USA) for Petroleum and Geosystems Engineering and the UWI for Mechanical and Electrical Engineering Technologies.

**Source :** Stewart Marshall, Ed Brandon, Michael Thomas, Asha Kanway, Asha & Tove Lyngra, *Perspectives on Distance Education: Foreign Providers in the Caribbean: Pillagers or Perceptors?* Vancouver, Commonwealth Of Learning, 2008, pp.99.

## Annexe 45 : Présentation synthétique des critères de comparaison du cadre actuel de formation du capital humain à Maurice et à Trinidad<sup>44</sup>

	Critère	Maurice	Trinidad	Tendance du critère
<b>N.</b>	<b>Approche des pouvoirs publics.</b>			
47.	Rôle attribué à l'enseignement supérieur dans la stratégie d'insertion dans l'économie de la connaissance.	Un des piliers de cette stratégie, l'enseignement supérieur ayant été identifié comme un secteur du savoir qui permettra de convertir l'île en « plateforme de la connaissance ».	L'enseignement supérieur devrait contribuer au développement de compétences et de caractéristiques, qui permettront à la population d'être réactive, innovante et productive.	Divergent.
48.	Existence de mesures facilitant le contrôle de l'évolution de la quantité et de la qualité du capital humain.	-La création du TEC en 1988. -L'adoption de la classification de l'ISIC Rev.4 en 2012. -La publication annuelle de statistiques détaillées sur l'enseignement supérieur.	-Déclaration d'intention en faveur du développement d'une culture de recherche au niveau institutionnel afin d'obtenir des statistiques fiables, mais un seul rapport de statistiques sur l'enseignement supérieur publié en 2010. -Utilisation de l'ISIC Rev. 2 dans les statistiques sur l'emploi ne reflétant pas les catégories intensives en connaissance, en dépit de déclaration faite en faveur de l'adoption de l'ISIC Rev. 4. -Création de l'ACTT en 2004.	Divergent.
49.	Modes de financement du secteur.	-Subventions publiques aux établissements pour permettre un accès gratuit au premier cycle d'études dans la plupart des établissements publics. -Le secteur privé fixe les frais d'inscription comme il l'entend et ils sont à la charge des étudiants. -Certains établissements génèrent des fonds propres grâce à leurs différentes activités.	-Subventions publiques directes à quelques établissements. -Subventions publiques aux étudiants par le biais du GATE et du HELP. -Fonds propres des établissements publics et privés.	Plutôt divergent.

<sup>44</sup> Cette annexe reprend le tableau 17.1 qui se trouve au chapitre 17.

	<b>Critère</b>	<b>Maurice</b>	<b>Trinidad</b>	<b>Tendance du critère</b>
<b>O. Les modalités et les acteurs de l'offre d'enseignement supérieur.</b>				
50.	Les types d'établissements dispensant des formations.	<p>-10 publics et 62 privés.</p> <p>-Parmi les publics : 2 généralistes, 2 établissements de premier cycle, 2 établissements de troisième cycle, 1 établissement professionnalisant.</p> <p>-Parmi les privés : 6 généralistes, les autres spécialisées ; 13 sont inférieur au niveau Licence, 16 décernent des Masters.</p>	<p>-Public : 2 établissements de niveau inférieur à la Licence, 3 établissements de deuxième cycle, 2 établissements de troisième cycle, 1 établissement professionnalisant.</p> <p>-Privé : 57 établissements non-habilités à délivrer des diplômes et opérant pour le compte d'un partenaire.</p>	Plutôt convergent.
51.	Les formes d'internationalisation du secteur.	<p>-Quelques campus délocalisés.</p> <p>-La mobilité des programmes avec de nombreux accords commerciaux et des partenariats.</p> <p>-La mobilité des personnes, principalement des étudiants ayant choisi de poursuivre leurs études à l'étranger mais aussi dans le cadre d'échanges universitaires et d'accords entre établissements.</p> <p>-La mobilité des savoirs à travers les collaborations transnationales.</p>	<p>-Absence de campus délocalisés.</p> <p>-De nombreuses mobilités de personnes, à la fois du fait de la structure régionale de l'UWI, des liens que de nombreux établissements entretiennent avec des homologues étrangers et des étudiants poursuivant leurs études à l'étranger.</p> <p>-De nombreuses formes de mobilités des programmes, notamment de nature commerciale pour le secteur privé.</p> <p>-La mobilité des savoirs à travers de très nombreuses collaborations scientifiques.</p>	Plutôt divergent.
<b>P. Le profil et les choix des demandeurs d'enseignement supérieur.</b>				
52.	Le profil des étudiants s'inscrivant en premier cycle.	<p>-Les titulaires du diplôme de fin d'études secondaires.</p> <p>-Les chômeurs n'ayant pas suivi d'études supérieures.</p> <p>-Les salariés à plein-temps souhaitant reprendre leurs études.</p>	<p>-Les titulaires du diplôme de fin d'études secondaires.</p> <p>-Les jeunes adultes âgés entre 27 et 33 ans.</p>	Convergent.
53.	Les filières privilégiées.	<p>-Sciences économiques et finances (dont la gestion des entreprises) : 45,43%.</p> <p>-Études techniques et technologiques : 23,45%.</p> <p>-Sciences humaines (dont le droit, la pédagogie, les langues) : 15,33%.</p>	<p>UWI-UTT :</p> <p>-Etudes techniques et technologiques : 30,6%.</p> <p>-Sciences humaines (dont le droit, la pédagogie, les langues) : 28%.</p> <p>-Sciences économiques et finances : 19%.</p> <p>-Médecine et santé : 15,6%.</p>	Divergent.

## Liste des graphiques

	Titre	Page
Graphique 6.1	Répartition de la création d'emploi dans le secteur manufacturier à Maurice, 1974-1979	223
Graphique 6.2	Cours du sucre sur différents marchés, 1968-1986	226
Graphique 6.3	Exportations, importations et IDE entrants à Maurice en millions d'US\$ courants 1970-1979	231
Graphique 6.4	Régime de change et taux de change nominal de la roupie mauricienne 1948-2007	231
Graphique 6.5	Recettes et dépenses publiques de Maurice en millions de MUR, 1972/73-1978/79	232
Graphique 6.6	Taux d'ouverture de Maurice et du monde, 1976-2000	241
Graphique 6.7	Composition du PIB mauricien par secteur d'activité, 1979-1986	245
Graphique 6.8	IDE entrant à Maurice (en million d'US\$ courants), 1985-1999	247
Graphique 6.9	Evolution des moteurs de la croissance dans la zone franche mauricienne, 1982-2002	251
Graphique 6.10	Productivité et salaires dans la zone franche à Maurice, 1982-2000	251
Graphique 6.11	Stock et flux d'IDE entrant à Maurice en millions d'US\$, 1984-1999	255
Graphique 6.12	IDE, investissement public et investissement local privé à Maurice (en % du PIB), 1975-2000	256
Graphique 6.13	Revenus du tourisme et exportation de sucre et de la zone franche à Maurice en % du PIB	257
Graphique 6.14	Evolution de la contribution au PIB des principaux secteurs de l'économie mauricienne, 1976-2011	258
Graphique 6.15	Arrivées touristiques à Maurice et revenus, 1985-2000	259
Graphique 6.16	Composition du PIB par secteur d'activité à Maurice, 1986-1998	264
Graphique 7.1	PIB par habitant à Trinidad (US\$ courants) et prix moyen du baril de pétrole (US\$ courants), 1950-1962	275
Graphique 7.2	Production annuelle de pétrole brut à Trinidad (en milliers de barils) et prix annuel moyen du baril (US\$) 1950-1962	275
Graphique 7.3	PIB par habitant à Trinidad (US\$ courants) et prix moyen du baril de pétrole (US\$ courants), 1962-1970	279
Graphique 7.4	Production annuelle de pétrole brut à Trinidad (en milliers de barils) et prix annuel moyen du baril (US\$), 1962-1970	280
Graphique 7.5	Contribution des secteurs pétrolier et non-pétrolier au PIB de Trinidad, 1966-1970 (en pourcentage)	281
Graphique 7.6	Production annuelle de pétrole brut à Trinidad (en milliers de barils) et prix annuel moyen du baril (US\$), 1970-1986	288

	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
Graphique 7.7	PIB par habitant à Trinidad (US\$) et prix moyen du baril de pétrole (US\$ courants), 1970-1986	288
Graphique 7.8	Contribution des secteurs énergétiques et non-énergétiques au PIB de Trinidad (en pourcentage) et prix annuel moyen du baril (US\$), 1970-1986	289
Graphique 7.9	Balance courante trinitadienne (TT\$ millions) et cours du pétrole (Prix constants 2014) 1986-2000	303
Graphique 7.10	Part du secteur pétrolier et du secteur non-pétrolier dans les revenus de l'État trinitadien et cours du pétrole (en prix constants), 1986-2000	304
Graphique 12.1	Croissance des principaux secteurs de l'économie mauricienne, 2000-2015	428
Graphique 12.2	Destination des exportations mauriciennes (en MUR millions et en %), 2000-2014	439
Graphique 12.3	Arrivées touristiques et revenus à Maurice (millions de MUR), 2000-2014	441
Graphique 12.4	Taux de croissance de la productivité et des salaires dans l'économie mauricienne, 2002-2015	442
Graphique 13.1	Part de l'énergie (en % du PIB) et cours du baril (en US\$) à Trinidad, 2000-2014	447
Graphique 13.2	Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) à Trinidad (par source, en % du PIB) et Investissement direct étranger (en % du PIB), 2000-2015	447
Graphique 13.3	Secteur énergétique et non-énergétique à Trinidad (en % du PIB et taux de croissance), 2000-2014	448
Graphique 13.4	Croissance des principaux secteurs de l'économie trinitadienne, 2000-2014	450
Graphique 13.5	Production de brut et raffinage (Pétrole) et cours du baril, Trinidad, 2000-2015	452
Graphique 13.6	Comparaison de la production de pétrole et de gaz naturel à Trinidad, 2000-2002	452
Graphique 13.7	Evolution des dépenses et du PIB (en %), Trinidad, 2001-2014	461
Graphique 13.8	Revenu par habitant (US\$ courant 2010) et taux de croissance du RNB, Trinidad, 1979-2015	472

# Liste des tableaux

	Titre	Page
Tableau 4.1	Evolution de la population à Trinidad à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle	140
Tableau 4.2	Résultat du recensement de 1784 à Trinidad	145
Tableau 5.1	Présentation synthétique des critères de comparaison de l'histoire de la colonisation à Maurice et à Trinidad et de l'évolution des institutions qui s'y développèrent	177
Tableau 6.1	Taux de croissance de la population, taux de croissance du PIB (en %) et PIB par habitant (en US\$ courants) à Maurice, 1961-1970	219
Tableau 6.2	Croissance initiale du nombre d'entreprises et d'employés dans le secteur de la zone franche à Maurice	222
Tableau 6.3	Contribution à la croissance du PIB par secteur d'activité à Maurice, 1970-1979	224
Tableau 6.4	Nombre d'emplois par secteur industriel à Maurice (établissements de plus de 10 personnes), 1976-1979	225
Tableau 6.5	Production et exportation du sucre mauricien (milliers de tonnes) 1970 <sup>1</sup> -1978/79	225
Tableau 6.6	Profit perçu par Maurice grâce à son choix du prix du sucre de la zone CEE (en millions d'US\$ à prix courants), 1970-1979	225
Tableau 6.7	Salaire moyen mensuel à Maurice par secteur d'activité (MUR à prix constants de 1985) 1970-1979	227
Tableau 6.8	Quelques indicateurs sur la zone franche mauricienne, 1971-1980	228
Tableau 6.9	Quelques indicateurs de la performance budgétaire mauricienne en millions de MUR 1972/73-1978/79	232
Tableau 6.10	Les accords de financement du FMI et de la Banque mondiale dans le cadre de l'ajustement à Maurice	236
Tableau 6.11	Production de sucre (en milliards de tonnes) et part du sucre et de la zone franche dans les exportations mauriciennes, 1979-1986	236
Tableau 6.12	Montants et taux de croissance des exportations et importations de marchandises mauriciennes et balance commerciale, 1979-1986	237
Tableau 6.13	Taux d'inflation à Maurice, 1979-1986	237
Tableau 6.14	Quelques indicateurs sur les comptes et l'endettement publics à Maurice, (en MUR millions), 1978/79-1986/87	238
Tableau 6.15	Indicateurs de l'emploi à Maurice, 1980-1986	242
Tableau 6.16	Composition de la formation brute de capital fixe en prix courants (en millions de MUR) à Maurice, 1979-1986	243
Tableau 6.17	Contribution à la croissance du PIB mauricien par secteur d'activité 1979-1987	244
Tableau 6.18	IDE total entrant à Maurice (en millions de MUR courants), 1990-2002	248
Tableau 6.19	IDE dans la zone franche mauricienne (en millions de MUR courants), 1985-1992	249

	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
Tableau 6.20	Salaire moyen horaire en US\$ dans l'habillement pour des pays choisis, 1991	250
Tableau 6.21	Taux de chômage à Maurice, 1986-2000	252
Tableau 6.22	Part de marché des exportations de vêtements mauriciens dans l'Union européenne et aux États-Unis, 1986 et 1992	252
Tableau 6.23	Niveau d'inscription au secondaire dans une sélection de pays, 1990	254
Tableau 6.24	Flux entrant d'IDE par secteur à Maurice (en millions de MUR et en pourcentage), 1990-2000	258
Tableau 6.25	Quelques indicateurs macroéconomiques en millions de MUR, Maurice, 1985-2000	261
Tableau 7.1	Lois destinées à appliquer la politique d'industrialisation par invitation à Trinidad, 1950-1967	273
Tableau 7.2	Taux de chômage et balance de paiement (TT\$ millions), Trinidad, 1962-1970	280
Tableau 7.3	Quelques indicateurs macroéconomiques à Trinidad, 1970-1986	293
Tableau 7.4	Quelques désinvestissements de l'État trinidadien dans le secteur énergétique	299
Tableau 7.5	Quelques indicateurs de la performance fiscale du gouvernement de Trinidad, 1986-2000	301
Tableau 7.6	Quelques indicateurs macroéconomiques à Trinidad, 1986-2000	301
Tableau 7.7	Stock de capital par secteur de l'économie à Trinidad, 1991 et 2003	305
Tableau 8.1	Présentation synthétique des critères de comparaison de la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad des années précédant l'indépendance jusqu'au début des années deux mille	311
Tableau 12.1	Quelques indicateurs macroéconomiques de Maurice (1), 2000-2015	427
Tableau 12.2	Epargne Nationale Brute à Maurice, (millions de MUR), 1980-2015	432
Tableau 12.3	Quelques indicateurs macroéconomiques de Maurice (2), 2000-2014	432
Tableau 12.4	Indice de prix à l'exportation et à l'importation pour Maurice, 2004-2014	433
Tableau 12.5	Indicateurs sur la Formation Brute de Capital Fixe à Maurice, 2000-2015	435
Tableau 13.1	Budget de Trinidad, 2000-2014	449
Tableau 13.2	Solde commercial de Trinidad (en millions de TT\$, % du PIB et taux de croissance), 2000-2014	451
Tableau 13.3	Dépenses moyennes par touriste à Trinidad (TT\$), 2005-2011	457
Tableau 13.4	Taux d'inflation à Trinidad, 2000-2015	460
Tableau 13.5	Taux directeurs de la Banque centrale de Trinidad, 2002-2015	460

	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
Tableau 13.6	Réserves de devises étrangères (millions TT\$) Trinidad, 2000-2015	462
Tableau 13.7	Dette de Trinidad, 2000-2015	462
Tableau 13.8	Composition sectorielle de l'emploi à Trinidad (en %), 2000-2015	463
Tableau 13.9	Croissance moyenne du secteur de la construction à Trinidad, 2000-2014	464
Tableau 13.10	Destination des exportations de Trinidad (en % du total), 2000-2015	467
Tableau 13.11	Composition des exportations de Trinidad (en % du total), 2000-2014	467
Tableau 13.12	Revenu National Brut (RNB) par habitant à Trinidad, 2000-2015	469
Tableau 14.1	Présentation synthétique des critères de comparaison du cadre entourant l'économie de la connaissance et de la trajectoire de développement de Maurice et de Trinidad au cours des années deux mille	477
Tableau 15.1	Catégories de la nouvelle classification des activités économiques utilisée à Maurice	497
Tableau 15.2	Effectif total dans l'enseignement supérieur à Maurice par discipline, 2013	508
Tableau 15.3	Partenariats internationaux des établissements d'enseignement supérieurs mauriciens en 2015, tous types de partenariats et d'établissements confondus	521
Tableau 15.4	Étudiants mauriciens à l'étranger par pays de destination en 2013	524
Tableau 15.5	Langue officielle des étudiants étrangers à Maurice	526
Tableau 16.1	Secteurs d'activité utilisés dans les statistiques sur l'emploi à Trinidad et nombre d'employés correspondants, 2014-2015	535
Tableau 16.2	Nombre d'employés de Trinidad ayant poursuivi des études supérieures à Trinidad ou à l'étranger	536
Tableau 16.3	Liste des établissements publics d'enseignement supérieur à Trinidad	546
Tableau 16.4	Effectifs des inscrits en licence par discipline en 2013/2014 (UWI)	552
Tableau 16.5	Effectifs des inscrits en licence par discipline en 2013/2014 (UTT)	553
Tableau 16.6	Partenariats internationaux des établissements d'enseignement supérieurs trinidadadiens par pays d'origine en 2008	556
Tableau 17.1	Présentation synthétique des critères de comparaison du cadre actuel de formation du capital humain à Maurice et à Trinidad	573

## Liste des schémas

	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
Schéma 1.1	Classification des institutions	19
Schéma 2.1	Le lien entre IDE, politique monétaire et taux de change : « l'impossible trinité »	79
Schéma 11.1	Les bénéfices économiques et non-économiques de l'enseignement supérieur pour les individus et la société	385
Schéma 15.1	Structure du système éducatif de Maurice	501
Schéma 15.2	Participation à différents niveaux d'étude dans les établissements publics à Maurice, 1986-1999	510
Schéma 16.1	Structure du système éducatif de Trinidad et Tobago	543

## Liste des cartes

	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
Carte 3.1	Carte de l'île Maurice	103
Carte 3.2	Carte de l'Océan Indien datant du XIX <sup>ème</sup> siècle	105
Carte 4.1	Carte des Antilles	137
Carte 4.2	Carte de Trinidad	137
Carte 4.3	Emplacement des réserves de gaz à Trinidad	167

# Index

## A

Abolition (esclavage), 33, 111, 112, 115, 121, 122, 134, 152, 155, 158, 160, 163, 180, 185, 187, 191, 194, 200, 281  
Abolitionnistes, 33, 39, 122, 148, 152, 153  
Accords préférentiels, 90, 196, 203, 222, 234, 252, 263, 265, 267, 312, 328, 331, 349, 425, 429, 489, 591  
ACTT, Accreditation Council of Trinidad and Tobago, 544, 564, 565, 573, 576, 577, 578, 580  
ACP, Afrique, Caraïbes, Pacifique, 214, 346, 426, 427, 548  
Acte d'Émancipation, 154  
Actes de navigation, 119, 134  
Activité syndicale, 170, 178, 228, 564  
Administration coloniale, 36, 51, 141, 146, 158, 177, 183, 184, 188, 189, 194, 200, 318, 323, 539  
Afro-Trinidadiens, 173, 179, 187, 199, 200, 201  
AGOA, African Growth and Opportunity Act, 429  
Agriculture, 54, 114, 135, 136, 144, 152, 166, 185, 188, 196, 197, 217, 223, 263, 271, 283, 292, 294, 426, 458, 500, 505, 535, 539  
ALJGBS, Arthur Lok Jack Graduate School of Business, 546, 559, 561  
Amity University, 503, 519, 528  
Anglais (langue), 2, 19, 43, 102, 109, 110, 117, 119, 121, 122, 135, 161, 162, 164, 171, 179, 189, 309, 340, 358, 384, 401, 503, 518, 523, 527, 556, 593  
Anglicisation, 121, 158, 161, 163, 179, 189, 195, 198, 201  
Antagonisme, 130, 187, 199  
Aide Publique au Développement. Voir Développement  
Apprentissage, 154, 155, 341, 342, 360, 374, 392, 393, 394, 395, 397, 405, 406, 417, 495, 519, 543, 566, 580  
Assimilation, 38, 180, 191, 192, 198  
Attractivité, 58, 81, 83, 84, 93, 249, 266, 274, 369, 454, 465, 486, 515, 557  
Australie, 54, 120, 345, 390, 412, 413, 415, 453, 514, 516, 523, 527

## B

Balance des paiements, 70, 77, 300, 303, 322, 431  
Bangladesh, 254, 429  
Banque centrale, 119, 220, 235, 278, 279, 281, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 460, 461, 462, 463, 464, 467, 534, 536  
Banque de connaissances, 344  
Banque de développement, 437  
Banque mondiale, 1, 2, 7, 41, 58, 214, 219, 220, 222, 223, 225, 229, 230, 232, 233, 234, 235, 236, 238, 239, 240, 241, 242, 246, 249, 250, 251, 252, 254, 255, 256, 260, 261, 262, 266, 267, 270, 297, 312, 316, 318, 344, 345, 347, 348, 349, 351, 352, 362, 419, 433, 447, 449,

469, 470, 472, 477, 478, 479, 482, 509, 511, 513, 524, 549, 551  
Barbade, 1, 269, 416, 440, 465, 467, 540  
Best Llyod, 281, 282, 284, 311  
BHP Billiton, 453  
Bien public, 70, 347, 408  
Bilinguisme, 120, 121, 590  
Black Power Revolution, 270, 280, 282  
Boom, 35, 131, 152, 166, 233, 259, 291, 294, 300, 306, 445, 446, 456, 500  
Bourbon (île). Voir Île de la Réunion  
British Gas, 453  
British Petroleum, 275, 280, 284, 288, 290  
Butler Tubal Uriah, 168

## C

Cacao, 36, 138, 144, 167, 185, 269, 292, 550  
Cadre juridique, 42  
Café, 53, 107, 108, 110, 138, 143, 144, 269, 292  
Cambridge Higher School Certificate, 501, 524, 527  
Campus, 135, 402, 407, 409, 410, 411, 412, 481, 503, 515, 516, 518, 519, 520, 523, 526, 527, 528, 539, 541, 554, 555, 557, 558, 560, 574, 579  
Canada, 36, 37, 69, 70, 253, 345, 405, 410, 411, 415, 467, 526, 539, 553, 554, 561  
Canne à sucre, 118, 126, 132, 145, 167, 175, 185, 191, 263, 318, 426, 506  
Capabilités, 372, 373, 374, 375  
CAPE, Caribbean Advanced Proficiency Exam, 542  
Capital humain, 3, 6, 9, 20, 66, 69, 91, 253, 264, 274, 278, 337, 342, 349, 360, 362, 363, 364, 365, 367, 368, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 387, 388, 389, 394, 419, 425, 443, 444, 471, 472, 474, 485, 487, 489, 493, 495, 499, 511, 512, 525, 530, 531, 533, 534, 537, 560, 567, 569, 571, 573, 575, 578, 580, 582, 583, 585, 587, 588, 589  
Compétences, 61, 63, 72, 87, 131, 197, 240, 285, 337, 341, 356, 358, 360, 363, 365, 366, 369, 370, 372, 373, 375, 377, 378, 379, 380, 385, 388, 390, 392, 394, 395, 396, 397, 398, 400, 407, 413, 416, 419, 442, 443, 444, 472, 486, 487, 498, 499, 503, 508, 509, 525, 530, 538, 549, 550, 559, 562, 566, 568, 571, 573, 581, 585  
Capitalisme, 25, 36  
Capitaux, 18, 29, 41, 57, 59, 60, 61, 68, 70, 74, 77, 78, 82, 84, 85, 165, 279  
CARICOM Caribbean Community, 464, 465, 467, 558, 561  
CEC, Caribbean Examination Council, 542  
CEPAL, Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, 54, 453, 456, 457, 458, 459, 463, 464, 465, 472, 554  
Certificat de développement, 219, 220, 221, 260  
Chacon Jose Maria, 143, 145, 146, 148, 149, 151, 172

- Charte de peuplement, 142, 146
- Chine, 36, 80, 123, 155, 215, 249, 250, 254, 266, 272, 328, 400, 410, 429, 430, 560
- Choc pétrolier, 230, 240, 270, 284, 287, 291, 295, 320, 445
- Chômage, 157, 170, 241, 242, 252, 279, 280, 285, 293, 299, 301, 377, 389, 443, 505, 506, 508, 509
- Churchill Winston, 46, 170
- Cipriani Arthur, 164
- Cipriani College, 546, 559, 563
- Classe moyenne, 127, 163, 172
- Clivage, 313
- CNC, Caribbean Nazarene College, 559, 565
- Code civil, 42, 49, 51, 113
- Code de l'esclavage, 151
- Colonial Office, 119, 121, 130, 131, 132, 140, 151, 153, 154, 159, 161, 163, 168, 177, 182, 188, 189, 217, 316
- Colonie de la Couronne, 149, 153, 183
- Colonisation, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 102, 107, 120, 138, 139, 140, 142, 149, 169, 172, 281
- Colonisation britannique, 2, 101, 118, 139, 187, 188, 190, 192, 198, 206, 517, 518, 592, 593
- Colonisation espagnole, 140, 188
- Colonisation française, 107, 175, 184, 187, 188, 194
- COMESA, Marché commun de l'Afrique orientale et australe, 266
- Commerce international, 61, 92, 249
- Commonwealth, 2, 217, 218, 223, 266, 515, 521, 522, 545, 554, 555, 556, 561
- Compagnie des Indes, 108, 109, 110, 113, 114, 115
- Compétences. Voir Capital humain
- Compétitivité, 7, 66, 234, 240, 241, 243, 247, 292, 295, 343, 344, 346, 348, 351, 359, 361, 419, 423, 430, 437, 441, 443, 464, 469, 478, 480, 482, 485, 512, 548, 567, 587
- Concurrence, 34, 61, 75, 84, 91, 131, 138, 157, 163, 215, 250, 260, 298, 400, 401, 413, 429, 438, 444, 446, 453, 547, 566, 592
- Conseil des Indes, 140, 177, 183
- Conseil exécutif, 130, 170, 171, 172
- Conseil législatif, 52, 130, 157, 158, 159, 161, 162, 163, 164, 170, 171, 172, 177, 178, 179, 183, 184, 189, 190, 191
- Conseil municipal, 138, 140, 141, 145
- Conseil provincial, 146
- Consensus, 68, 101, 391, 414
- Contraction économique, 79, 240, 299, 319, 427, 438, 449, 468, 478, 486
- Contrainte. Voir Développement
- Convention de Lisbonne, 414
- Convention relative à la double imposition, 90, 263
- Convergence, 51, 86, 201, 250, 311, 321, 325, 326, 477, 479, 484, 486, 487, 566, 572, 579, 582, 594
- Coolies, 122, 124, 125
- Corée du Sud, 69, 72, 81, 93, 400
- Corruption, 22, 50, 83, 84, 85, 86
- COSTAATT, College of Science, Technology and Applied Arts of Trinidad and Tobago, 544, 546
- Cotonou, Accord, 214, 346, 548
- Cours du baril. Voir Pétrole
- Courses maritimes, 110, 112
- Créole, 120, 127, 129, 161, 162, 163, 169, 179, 192
- Crise financière, 78, 425, 431, 433, 436, 438, 449, 463, 478, 486
- Croissance, 4, 6, 9, 19, 21, 26, 31, 32, 33, 52, 65, 67, 69, 71, 74, 77, 78, 82, 84, 125, 129, 213, 214, 215, 217, 218, 219, 222, 223, 224, 227, 231, 232, 233, 234, 237, 240, 242, 243, 244, 245, 246, 250, 251, 253, 254, 256, 260, 263, 267, 270, 271, 274, 279, 282, 290, 291, 293, 294, 299, 301, 302, 303, 305, 312, 318, 320, 321, 322, 325, 326, 327, 328, 329, 331, 332, 333, 337, 339, 341, 342, 343, 344, 346, 348, 350, 351, 354, 355, 356, 358, 359, 361, 363, 364, 370, 372, 373, 375, 379, 381, 382, 385, 387, 395, 400, 402, 406, 419, 423, 425, 427, 431, 432, 436, 437, 438, 440, 441, 442, 444, 446, 448, 449, 451, 453, 461, 462, 463, 464, 468, 469, 471, 472, 474, 475, 476, 477, 478, 480, 483, 485, 486, 487, 489, 506, 512, 533, 541, 547, 548, 560, 568, 572, 587, 588, 591, 592, 594
- CSEC, Caribbean Secondary Education Certificate, 542
- CSO, Central Statistical Office, 267, 438, 507
- Culture, 1, 35, 38, 39, 54, 86, 107, 108, 114, 120, 126, 127, 128, 129, 130, 133, 138, 142, 143, 145, 155, 156, 157, 161, 164, 175, 178, 180, 192, 196, 197, 206, 256, 321, 394, 397, 398, 399, 401, 405, 408, 468, 499, 500, 516, 522, 540, 548, 549, 560, 567, 573, 578, 583
- Cyclone, 230, 236

## D

- De Labourdonnais Mahé, 108, 109, 110, 114
- Decaen Charles (Général), 112, 113, 117
- Décolonisation, 5, 42, 45, 46, 47, 48, 51, 95, 130, 176, 179, 189, 203, 269, 276, 331, 588
- Dépendance, x, 5, 30, 31, 46, 76, 78, 109, 131, 183, 215, 219, 220, 269, 276, 287, 291, 295, 296, 305, 307, 312, 318, 319, 320, 324, 327, 331, 355, 401, 429, 444, 445, 468, 547, 591
- Dettes publiques, 237, 238, 300, 431, 435
- Développement, 2, 4, 6, 8, 13, 15, 19, 20, 21, 23, 25, 26, 29, 30, 31, 32, 33, 37, 38, 42, 44, 45, 46, 49, 50, 51, 53, 54, 55, 58, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 81, 84, 86, 89, 90, 93, 99, 101, 102, 108, 110, 111, 132, 133, 135, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 147, 158, 165, 172,

- 175, 176, 189, 190, 193, 197, 202, 204, 206, 215, 217, 221, 229, 233, 234, 253, 254, 256, 259, 264, 265, 276, 277, 278, 281, 282, 285, 292, 298, 306, 307, 309, 311, 313, 318, 319, 320, 322, 323, 325, 326, 328, 331, 333, 338, 341, 345, 349, 352, 353, 354, 355, 357, 359, 363, 372, 373, 375, 379, 380, 381, 382, 383, 385, 386, 387, 389, 390, 391, 394, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 409, 412, 416, 420, 425, 437, 444, 445, 446, 452, 453, 458, 461, 465, 466, 473, 475, 477, 481, 482, 485, 487, 489, 499, 505, 512, 529, 537, 538, 539, 547, 548, 549, 553, 554, 564, 565, 567, 568, 569, 580, 587, 590, 591, 593
- Aide Publique au Développement, APD, 346
- Contrainte, 5, 16, 17, 74, 78, 79, 92, 95, 192, 211, 213, 232, 267, 308, 310, 327, 332, 406, 423, 443, 476, 502, 511, 513, 530, 531, 571, 575, 577, 581, 582, 583, 586, 588, 589
- Pays en développement, 1, 7, 57, 62, 64, 73, 75, 78, 82, 220, 271, 321, 327, 337, 339, 344, 346, 350, 361, 410, 415, 419, 470, 471, 480, 508, 511, 525, 592, 594
- PEID, Petit État insulaire en développement, 1, 9, 440, 592, 594
- Stratégie de développement, 3, 7, 35, 36, 52, 59, 77, 83, 88, 181, 205, 213, 214, 216, 219, 220, 222, 246, 252, 260, 262, 263, 266, 269, 270, 272, 273, 274, 284, 290, 291, 315, 340, 343, 347, 351, 455, 469, 474, 478, 479, 483, 484, 493, 502, 503, 507, 513, 514, 516, 517, 518, 526, 528, 560, 561, 563, 573, 575
- Devises, 70, 75, 77, 78, 79, 113, 227, 241, 293, 301, 302, 461, 462
- Diaspora, 122, 249, 326, 329, 415, 473, 516, 528
- Diffusion, 4, 7, 69, 147, 345, 359, 383, 391, 396, 403, 472, 493, 557, 591, 594
- Divergence, 86, 148, 311, 318, 322, 324, 325, 326, 477, 486, 572, 576, 579, 582
- Diversification, 131, 160, 214, 219, 234, 235, 244, 246, 257, 263, 264, 269, 287, 295, 302, 305, 307, 312, 313, 318, 319, 320, 321, 355, 437, 438, 445, 446, 454, 455, 456, 458, 464, 466, 472, 478, 480, 484, 485, 487, 489, 506, 560, 561, 562, 563, 566
- Domination, 35, 38, 47, 109, 115, 116, 118, 181, 191, 194, 195, 200, 277, 278, 295, 306, 309, 311, 344, 359, 400, 587
- Dotation des facteurs, 3, 59, 60, 207, 308, 309, 310, 326, 327, 331, 588, 593
- Droit commun, 49, 51
- DTS, Droit de Tirage Spécial, 230, 235, 236, 297
- Dubaï, 514
- E**
- Économie de plantation, 281, 282
- Économie de la connaissance, 1, 3, 7, 9, 10, 211, 337, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 352, 353, 355, 356, 358, 359, 360, 361, 363, 377, 380, 381, 382, 383, 389, 398, 400, 403, 407, 416, 417, 419, 425, 445, 475, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 486, 487, 498, 503, 506, 512, 530, 537, 547, 549, 550, 551, 566, 569, 573, 575, 578, 580, 585, 588, 589, 591, 594
- Économies d'échelle, 26, 27, 28, 87, 271, 426
- Économies de fonctionnement. Voir IDE
- Effet de contagion, 71, 76
- Élections, 124, 165, 170, 171, 172, 179, 182, 190, 205, 221, 228, 233, 238, 239, 248, 272, 276, 280, 284, 285, 293, 295, 299, 307, 314, 323, 325, 349, 354, 356, 381, 386, 454, 473, 503, 514, 525
- Élite, 38, 45, 48, 130, 134, 147, 155, 162, 168, 169, 172, 180, 191, 199, 402, 528
- Émancipation, 111, 152, 153, 154
- Émirats Arabes Unis, 410, 438
- Empire, 35, 38, 39, 51, 130, 138, 139, 142, 143, 163, 166, 168, 177, 179, 181, 185, 190, 196, 201, 203, 539
- ENB, Épargne Nationale Brute, 431, 432
- Enseignement supérieur, 1, 4, 7, 9, 10, 129, 337, 342, 350, 367, 368, 372, 376, 377, 380, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 391, 392, 394, 396, 398, 399, 400, 401, 402, 405, 406, 407, 408, 409, 411, 412, 413, 414, 416, 417, 419, 440, 444, 474, 493, 495, 499, 500, 501, 502, 504, 505, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 533, 537, 538, 539, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 556, 557, 558, 559, 560, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 587, 588, 590, 592
- Entreprises multinationales, 6, 68, 93, 253, 270, 271, 327, 588
- EPZ, Export Processing Zone, 255, 258
- EPZDA, Export Processing Zone Development Authority, 256, 429, 434
- Équilibre, 25, 29, 75, 114, 191, 216, 240, 265, 326, 327, 342, 578
- Esclavage, 2, 33, 53, 111, 115, 121, 122, 134, 152, 153, 154, 155, 158, 160, 163, 180, 185, 187, 191, 194, 200, 202, 281, 364, 369
- Espagnols, 31, 34, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 150, 158, 162, 172
- État de droit, 22, 83
- États-Unis, 46, 63, 69, 78, 110, 149, 164, 165, 168, 169, 190, 201, 215, 252, 272, 290, 324, 340, 341, 342, 343, 344, 358, 359, 369, 379, 386, 388, 389, 390, 395, 399, 405, 408, 412, 415, 419, 425, 467, 471, 517, 527, 539, 549, 553, 554, 557, 564, 565
- eTeck, 355, 473, 478, 483, 547, 549, 551
- Exportation, 36, 37, 41, 59, 62, 63, 64, 77, 81, 88, 119, 138, 139, 144, 281, 292, 294
- Externalisation, 64, 266

Externalités, 87, 253, 256, 268, 388

## F

FBCF, Formation Brute de Capital Fixe, 242, 243, 261, 431, 435, 447, 455

FED, Fonds Européen de Développement, 346, 347, 350, 354, 477, 479, 482, 483, 548, 562

Fédération des Indes occidentales, 269, 539, 540

Fertilizers of Trinidad and Tobago, 290

Finance, 172, 234, 235, 239, 244, 245, 273, 360, 401, 434, 478, 485, 507, 574

Flux, 18, 57, 60, 75, 78, 82, 85, 86, 368, 415

FMI, Fonds monétaire international, 214, 230, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 240, 267, 270, 297, 344, 433, 461

Fonds souverain, 440, 455

Forage, 272, 454

Formation continue, 369, 396, 397, 502, 550

France, 7, 31, 33, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 47, 49, 50, 51, 101, 107, 121, 133, 134, 142, 148, 150, 181, 220, 248, 249, 339, 380, 399, 405, 406, 410, 414, 415, 505, 521, 523, 525, 528

Franco-mauriciens, 127, 130, 180, 187, 189, 190, 216, 260, 265, 327, 528, 591

Fuite des cerveaux, 76, 415, 416, 568

Fullerton, William, 153

## G

GATE, Government Assistance for Tuition Expenses Program, 546, 558, 573

Gaz, 136, 167, 269, 290, 292, 296, 307, 312, 319, 321, 327, 446, 451, 452, 453, 478, 485

GCE, General Certificate of Education Advanced Level, 542

Gisements, 290, 453, 454

Global Competitiveness Report, 469, 512, 525

Global Innovation Index, 470

Global Innovation Report, 470

Gouverneur, 36, 51, 52, 108, 109, 112, 113, 117, 119, 123, 128, 138, 139, 140, 141, 143, 145, 146, 149, 151, 153, 154, 158, 159, 164, 168, 170, 177, 182, 183, 184, 185, 186, 194, 196, 201, 284

Grande-Bretagne, 28, 31, 47, 112, 116, 131, 139, 148, 151, 165, 453, 518

## H

HELP, Higher Education Loan Programme, 547, 573

Hiérarchie, 18, 122, 126, 156, 324

Hislop, Thomas, 153, 155

Hollandais, 101, 106, 108, 117, 132, 138, 141, 175

Hong Kong, 36, 37, 51, 52, 85, 248, 249, 400, 410, 411

## I

IDE, Investissement direct étranger, 3, 6, 8, 13, 55, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 95, 211, 215, 227, 231, 247, 248, 249, 250,

253, 254, 255, 256, 257, 258, 263, 268, 277, 298, 301, 302, 322, 331, 402, 409, 411, 433, 435, 507, 516, 519, 522, 588, 592

Économies de fonctionnement, 83, 250, 262

Recherche de ressources, 83

IDH, Indicateur de développement Humain, 6, 21, 254, 309

Île de France, 108, 109, 110, 112, 114, 115, 116, 117

Île de la Réunion, 102, 107, 108, 111, 112, 117, 118

Immigration, 34, 115, 122, 124, 125, 126, 134, 142, 143, 154, 155, 156, 158, 160, 185, 191, 200, 202

Impérialisme, 35, 40, 41, 46, 118, 169

Inde, 90, 104, 106, 109, 115, 116, 118, 119, 120, 124, 128, 132, 134, 135, 156, 157, 190, 198, 200, 202, 215, 248, 254, 263, 266, 272, 328, 400, 410, 415, 429, 430, 438, 514, 516, 521, 523, 525, 528, 560, 593

Industrialisation, 3, 221, 271, 272, 273, 274, 276, 279, 290, 291, 373, 380, 400, 455

Industrie sucrière, 127, 133, 197, 223, 229, 263, 426, 591

Inflation, 20, 84, 113, 163, 213, 220, 230, 233, 237, 240, 241, 292, 459, 460

Innovation, 7, 20, 25, 26, 29, 62, 66, 268, 333, 343, 344, 346, 347, 351, 356, 357, 389, 393, 398, 403, 466, 469, 478, 480, 482, 483, 484, 485, 486, 496, 512, 537, 548, 549, 550, 567, 592

Instabilité, 84, 238, 445, 461

Institutions financières internationales, 214, 215, 297, 300, 305, 307, 317

Institutions formelles, 48, 132, 134, 139, 175, 193, 202, 205, 206, 207, 211, 332, 487, 522, 587, 592

Institutions informelles, 132, 134, 192, 197, 198, 199, 203, 205, 206, 332, 486, 522, 592, 593

Institutions politiques, 93, 131, 246, 314, 326, 587, 590

Internationalisation, 59, 60, 61, 63, 402, 404, 406, 409, 412, 417

Interventionnisme, 44, 72

Investissement intérieur, 70, 71, 77, 256, 279

InvesTT, 458, 478, 483

ISCOTT, Iron and Steel Company of Trinidad and Tobago, 289

ISIC, International Standard Industrial Classification of all Economic Activities 496, 534, 573, 576

## J

Jamaïque, 1, 53, 135, 269, 416, 465, 467, 539

JEC, Joint Economic Council, 222, 436

## L

Legs (héritage colonial) 4, 5, 8, 10, 15, 32, 36, 37, 38, 41, 42, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 54, 99, 120, 131, 135, 176, 188, 192, 203, 205, 207, 211, 282, 306, 309, 318, 323, 326, 329, 333,

518, 521, 526, 529, 563, 585, 587, 589, 590, 592, 593  
Lewis, Arthur, 154, 269, 271, 272, 273, 276, 277, 281, 284, 306, 311, 320, 481  
Libéralisme, 215, 319, 321, 400  
Libre-échange, 120, 329, 413  
Lomé (Accord), 214, 218, 223, 263, 548

## M

Madagascar, 102, 104, 105, 114, 250, 254, 262, 266, 430, 525  
Maladie hollandaise, 292, 295, 446, 463  
Malédiction des ressources naturelles, 446  
Manning Patrick, 37, 47, 299, 307, 354, 470, 477  
Marché du travail, 270, 376, 378, 390, 395, 396, 434, 443, 495, 506, 509, 550, 551, 562  
Mascareignes, 101, 102, 111, 113, 116, 117, 118, 202, 309, 503  
MEDIA, Mauritius Export Development and Industrial Authority, 243  
Meilleur perdant, 323  
MGI, Mahatma Gandhi Institute, 115, 123, 503  
MIDA, Mauritius Industrial Development Authority, 256, 429, 434  
MMM, Mouvement Militant Mauricien, 228, 229, 238, 314  
Mobilité, 1, 26, 27, 37, 49, 127, 370, 387, 402, 408, 409, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 513, 519, 522, 524, 525, 526, 554, 555, 556, 557, 560, 574, 579, 593  
Modèle, 5, 48, 63, 65, 66, 67, 216, 247, 264, 271, 282, 373, 409, 513, 517, 530, 553, 554, 565, 593  
Mondialisation, 1, 59, 60, 61, 63, 230, 324, 383, 398, 399, 402, 404, 406, 409, 412, 417, 420, 493, 499, 512, 513, 514, 518, 519, 525, 527, 530, 533, 538, 552, 553, 554, 555, 556, 559, 560, 561, 563, 565, 568, 571, 574, 579, 580, 582, 586, 592  
Monoculture, 131, 144, 234, 269, 312, 317, 319, 351  
Monroe James, (Doctrine), 169  
Mostofi, Baghair (Commission), 277  
Moyné Lord, 168, 170, 188  
Mozambique, 106, 266, 430  
MSM, Mouvement Socialiste Militant, 238, 247, 314, 349  
MRA, Mauritius Revenue Authority, 433  
MTPA, Mauritius Tourism Promotion Authority, 260  
Multifibre (Accord), 215, 216, 227, 249, 429  
Multinationales, 59, 60, 62, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 80, 87, 89, 90, 92, 95, 253, 285, 306, 588

## N

NAR, National Alliance for Reconstruction, 277, 295, 299, 302  
National Gas Company, 273  
Nationalisation, 282, 291, 295  
Nationalisme, 41, 161, 401

NIHERST, National Institute of Higher Education, Research, Science and Technology, 541, 567  
NJAC, National Joint Action Committee, 285  
Nouvelle-Zélande, 345, 413, 415  
NTIC, Nouvelles technologies de l'information et de la communication, 344, 346, 348, 351, 352, 353, 354, 359, 402, 405, 406, 420, 431, 437, 438, 478, 483, 485, 516, 549, 580  
NWG, New World Group, 270, 280, 282, 284, 311

## O

O.L.I, Ownership, Location, Internalisation, 63, 65, 67  
Océan Indien, 2, 101, 102, 104, 105, 106, 107, 108, 110, 115, 117, 118, 122, 133, 177, 181, 195, 198, 202, 309, 440, 512, 515, 526, 528  
Offshore, 262, 266, 454  
Oligarchie, 129, 160, 163, 168, 177, 182, 228, 260, 528  
OMC, Organisation mondiale du commerce, 214, 215, 250, 426, 429, 553  
Open University, 406, 502, 503, 522  
Opposition, 52, 130, 147, 148, 153, 154, 173, 186, 187, 194, 196, 199, 316, 379  
Ouverture économique, 58, 215, 246, 443, 499

## P

Parti Travailleiste, 129, 130, 164, 179, 186, 190, 221, 228, 229, 233, 238, 314  
Path Dependence. Voir Trajectoire orientée  
Pays développés, 1, 7, 62, 64, 67, 69, 215, 220, 272, 337, 343, 344, 347, 351, 361, 400, 412, 415, 419, 429, 477, 480, 525, 573, 588, 592  
Pays en développement. Voir Développement  
Pays-Bas, 30, 31, 39, 74, 291, 410, 411, 415, 446  
PEID. Voir Développement  
*People's Partnership*, 356  
Pétrole, 136, 165, 166, 169, 173, 269, 291  
Cours du baril, 230, 270, 274, 287, 291, 294, 296, 303, 304, 306, 307, 312, 318, 328, 331, 445, 447, 446, 451, 452, 453, 463, 465, 541  
Petrotrin, 272, 299, 453  
PIB, Produit intérieur, brut, 1, 6, 20, 21, 74, 79, 81, 83, 84, 85, 86, 214, 217, 218, 219, 222, 224, 232, 233, 241, 243, 244, 245, 254, 255, 256, 257, 258, 261, 264, 274, 275, 279, 281, 287, 288, 289, 291, 293, 299, 300, 301, 303, 309, 425, 427, 431, 432, 433, 435, 436, 446, 447, 448, 449, 451, 456, 459, 461, 462, 464, 478, 497, 504, 505, 513, 516, 530  
Picton, Thomas, 151, 153, 155, 172  
Pilier, 193, 266, 312, 320, 431, 438, 455, 456, 464, 469, 482, 489, 506, 549, 561, 573, 591  
Pitt, William, 116  
Plan d'ajustement, 214, 232, 233, 234, 240, 270, 297, 302, 318  
Plantation, 32, 107, 281, 282  
Plateforme, 262, 348, 349, 353, 361, 405, 456, 466, 478, 484, 573, 575

PME, Petites et moyennes entreprises, 255, 430, 437  
 PMSD, Parti Mauricien Social Démocrate, 130, 238, 314  
 PNB, Produit national brut, 20, 432, 469  
 PNM, People's, National Movement, 190, 196, 276, 277, 285, 293, 295, 299, 307, 311, 314, 323, 354, 355, 454, 470  
 Poivre, Pierre, 109, 113  
 Politique budgétaire, 455, 460, 461  
 Politique industrielle, 69, 72  
 Politique monétaire, 79, 459, 460, 461  
 Population active, 9, 241, 242, 268, 337, 376, 379, 385, 387, 395, 398, 400, 406, 416, 493, 495, 497, 498, 499, 502, 517, 530, 533, 534, 537, 538, 550, 553, 565, 566, 571, 572, 575, 576, 577, 581, 585, 586, 589  
 Port d'Espagne, 136, 141, 145, 147, 152, 158, 161, 169, 354, 454, 456, 457, 465, 470, 471, 473, 542, 545, 548  
 Portugal, 39  
 Pouvoir d'achat, 20, 40, 42, 83, 291  
 Pouvoirs publics, 50, 74, 81, 82, 409  
 Première Guerre mondiale, 131, 132, 163

Prix Nobel, 132, 271, 320, 342, 481  
 Processus de Bologne, 414  
 Productivité, 6, 20, 26, 29, 31, 71, 72, 73, 83, 250, 252, 253, 267, 268, 364, 366, 370, 372, 373, 374, 385, 388, 389, 416, 441, 442, 443, 471, 472, 477, 478, 480, 484, 485, 540, 548, 587, 592  
 Programme d'échange, 414  
 Protectionnisme, 266, 321  
 Protocole sucre, 214

## R

Ramgoolam, Seewoosagar, 221, 233, 238, 349, 350  
 Récession, 270, 317  
 Recettes, 36, 37, 47, 88, 111, 159, 185, 186, 193, 231, 240, 241, 298, 317, 318, 319, 322, 329, 438, 577, 593  
 Recherche et développement, 481, 549  
 Réformes, 4, 142, 148, 158, 160, 161, 163, 167, 170, 171, 214, 234, 239, 263, 297, 298, 299, 302, 305, 307, 327, 343, 592, 594  
 Rentes, 203, 216, 265, 268, 313, 321, 455  
 Réseau, 66, 77, 110, 133, 245, 257, 274, 393, 403, 481, 522, 529, 556, 559, 563, 564, 565  
 Retour sur investissement, 60, 366, 367, 368, 370, 371, 372, 374, 376, 377, 388, 525  
 Révolution française, 112, 115  
 Rivalité, 39, 115, 133, 148, 201  
 RNB, Revenu National Brut, 469, 472  
 Robinson, Arthur Napoleon, 53, 67, 277, 295, 296, 298, 299, 307  
 Rodrigues, 2, 102, 309  
 Royaume-Uni, 3, 30, 31, 33, 38, 40, 41, 42, 46, 50, 51, 69, 119, 133, 134, 135, 168, 170, 218, 223, 225, 248, 249, 272, 378, 380, 384, 387,

389, 390, 406, 409, 412, 413, 415, 505, 518, 521, 522, 523, 527, 553, 554, 555, 558, 560, 587

RTI, Rabindranath Tagore Institute, 503

## S

SADC, South African Development Community, 266  
 Saint Domingue, 150, 154  
 Salaire minimum, 229, 293  
 Savoir-faire, 69, 157, 322, 340, 348, 358, 360, 392, 398, 417, 420, 443, 466, 478, 483  
 Seconde Guerre mondiale, 37, 45, 47, 129, 130, 168, 170, 281  
 Secteur financier, 258, 261, 266, 431, 456, 477, 480  
 Secteur privé, 26, 87, 119, 197, 203, 206, 216, 221, 222, 246, 255, 257, 260, 263, 265, 268, 298, 299, 311, 314, 315, 316, 321, 326, 327, 332, 333, 348, 401, 431, 436, 437, 443, 447, 465, 477, 478, 479, 480, 484, 487, 502, 512, 519, 529, 545, 565, 566, 573, 574, 576, 591, 593  
 Service de la dette extérieure, 301  
 Singapour, 85, 122, 400, 410, 507, 513, 514, 517, 528, 530  
 SMIDO, Small and Medium Industries Development Organisation, 256, 437  
 Stagnation, 443  
 Stratégie (de développement). Voir Développement  
 Substitution des importations, 220, 221, 227  
 Sucre, 33, 53, 107, 108, 114, 115, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 143, 144, 146, 155, 157, 160, 173, 178, 182, 185, 186, 196, 203, 214, 215, 216, 217, 218, 220, 222, 223, 225, 226, 229, 230, 234, 236, 241, 243, 257, 259, 263, 269, 312, 317, 320, 321, 349, 425, 426, 427, 431, 458, 478, 485, 489, 591  
 Suffrage universel, 129, 130, 170, 171, 177, 178, 179, 182, 183, 189, 190, 194, 195, 199, 203, 221, 285  
 Sugar Agreement, 218, 223  
 Sugar Sector Strategic Plan, 263, 426  
 Surcouf, Robert, 112, 117  
 Syndicats, 80, 164, 178, 186, 191, 197, 229, 280, 293, 311, 324

## T

Taiwan, 69, 72, 81, 93, 400  
 Taux d'alphabétisme, 509  
 Taux d'intérêt, 75, 79  
 Taux de refinancement, 460  
 Taux de transition, 510  
 Taux net d'inscription, 509, 548  
 TEC, Tertiary Education Commission, 502, 503, 504, 507, 520, 521, 525, 526, 528, 573, 576, 578, 580  
 Textile, 75, 235, 241, 249, 252, 259, 294, 321, 347, 349, 425, 429, 430, 431, 443, 478, 485, 489, 506

Théorie des jeux, 23  
Tigres asiatiques, 72, 81  
Tourisme, 2, 135, 244, 245, 257, 259, 260, 266,  
267, 294, 360, 431, 438, 456, 457, 458, 478,  
485, 506, 526, 529  
Traité bilatéral, 248, 263  
Trajectoire orientée (Path Dependence), 5, 30,  
31, 327  
Travailleurs engagés, 122, 124, 125, 126, 134,  
156, 160, 163, 191, 198, 202  
Trinidad and Tobago Oil Company, 286  
Trinidad Leaseholds Limited, 272, 276  
Trinidad Northern Areas, 272  
Trinidad-Tesoro, 284, 286

## U

UdM, Université des Mascareignes, 503  
UNC, United National Congress, 299, 302, 314,  
354, 473  
Union européenne, 397, 413  
Université de Maurice, 499, 500, 502, 503, 504,  
505, 522, 529  
USC, University of the Southern Caribbean,  
541, 542, 544, 559, 564, 565  
UTM, University of Technology of Mauritius,  
503  
UTT, University of Trinidad and Tobago, 354,  
478, 483, 544, 546, 550, 551, 552, 556, 557,  
559, 562, 563, 565, 566, 574, 581, 582

UWI, University of the West Indies, 135, 453,  
481, 539, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 550,  
551, 552, 554, 555, 556, 557, 559, 560, 561,  
562, 565, 566, 567, 574, 579, 581, 582, 583

## V

Valeur ajoutée, 6, 71, 80, 220, 227, 262, 263,  
268, 291, 297, 353, 356, 359, 416, 429, 430,  
454, 471, 474, 477, 478, 480, 484, 499, 506,  
525, 538, 550, 561  
Venezuela, 76, 136, 141, 144, 146, 169, 177,  
183, 253, 467  
Vision 2020, 354, 355, 475  
Vision 2030, 470  
Volatilité, 234, 247, 254, 320, 445, 468, 471,  
485

## W

Westminster (Modèle de), 247  
Williams Eric, 196, 270, 272, 273, 276, 283,  
284, 286, 287, 289, 306, 316, 540

## Z

Zone franche, 213, 214, 215, 222, 223, 224,  
226, 227, 228, 234, 236, 243, 244, 245, 247,  
248, 249, 250, 251, 252, 255, 256, 257, 258,  
260, 266, 267, 312, 313, 317, 320, 321, 322,  
327, 347, 434, 444

# Table des Matières

## VOLUME 1

Résumé .....	iii
Abstract .....	v
Remerciements .....	vii
Sommaire .....	ix
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE PARAMÈTRES AGISSANT SUR LE DÉVELOPPEMENT</b> .....	11
<b>INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE</b> .....	13
<b>Chapitre 1. Institutions, colonisation et legs colonial: leur rôle et incidence sur le développement</b> .....	15
Introduction .....	15
1.1. Les institutions, créations humaines pour organiser la vie en société.....	15
1.1.1. Définitions et typologie des institutions.....	15
1.1.2. Étudier les institutions pour comprendre leur incidence sur la croissance et le développement, des notions liées mais distinctes .....	19
1.1.3. Origine et évolution des institutions : approche théorique.....	22
1.1.4. L'Europe, le berceau des institutions favorables au développement économique selon Douglass North.....	25
1.2. L'incidence profonde de la colonisation sur le développement institutionnel des territoires subordonnés .....	32
1.2.1. Les puissances européennes à la conquête du monde : les cas de l'Espagne, la France et l'Angleterre .....	33
1.2.1.1. La colonisation espagnole .....	34
1.2.1.2. La colonisation britannique.....	35
1.2.1.3. La colonisation française .....	37
1.2.2. Le tournant du XX <sup>e</sup> siècle, l'apogée de la colonisation .....	38
1.2.3. Un legs colonial différencié reflétant les différences entre les pays colonisateurs .	41
1.2.4. La décolonisation, un processus aux origines variées.....	45
1.2.4.1. L'incidence de la Seconde guerre mondiale .....	45
1.2.5. Une terminologie reflétant une redéfinition des mentalités et des liens .....	46
1.2.6. Le legs institutionnel de la colonisation.....	48
1.2.7. Hong Kong, l'illustration du pragmatisme britannique .....	51
1.2.8. Le legs reçu par les anciennes colonies : une appropriation différente.....	52
<b>Bilan : Institutions et legs colonial, deux paramètres déterminants pour l'évolution d'un pays.</b>	54
<b>Chapitre 2. L'influence des institutions sur l'investissement direct étranger et son incidence sur les pays en développement : des conclusions hétérogènes, reflétant la complexité du phénomène</b> .....	57
Introduction .....	57

2.1. Les approches théoriques de l'IDE .....	58
2.1.1. L'approche macroéconomique de l'analyse de l'IDE.....	60
2.1.2. L'approche microéconomique se l'analyse de l'IDE .....	61
2.1.3. L'incidence nuancée de l'IDE sur le développement .....	64
2.1.3.1. L'IDE, vecteur de développement .....	68
L'amélioration du cadre économique du pays destinataire.....	69
Les retombées positives pour la société et la protection environnementale .....	73
2.1.3.2. L'IDE, frein au développement .....	74
L'IDE et les revenus de l'État.....	74
L'IDE et l'industrie locale .....	75
L'IDE, source de déséquilibres macroéconomiques.....	77
L'IDE, source de contraintes à l'échelle macroéconomique.....	78
Les conséquences sociales et environnementales négatives de l'IDE .....	79
2.2. L'IDE et l'attractivité des territoires : l'importance des institutions et le rôle des pouvoirs publics .....	81
2.2.1. Le rôle des pouvoirs publics : l'importance de l'existence de prérequis et de la mise en place d'un cadre règlementaire adéquat .....	81
2.2.2. La qualité des institutions .....	82
2.2.3. Les politiques publiques visant à favoriser l'IDE .....	86
Conclusion.....	92
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	95
DEUXIÈME PARTIE : REPÈRES HISTORIQUES : MAURICE ET TRINIDAD PENDANT LA PÉRIODE COLONIALE.....	97
INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE .....	99
<b>Chapitre 3. Maurice : une histoire caractérisée par une tradition d'ouverture et d'esprit d'entreprise.....</b>	<b>101</b>
Introduction.....	101
3.1. Repères géographiques.....	102
3.2. De l'Antiquité au XVI <sup>e</sup> siècle : des visites ne donnant pas lieu à l'établissement de colonies .....	104
3.3. La colonisation hollandaise.....	106
3.4. La colonisation française.....	107
3.4.1. L'île, concession de la Compagnie française des Indes Orientales.....	108
3.4.2. L'île sous domination royale directe.....	109
3.4.2.1. Les courses maritimes, premier moteur de développement économique.....	110
3.4.2.2. Le peuplement européen durant la période française.....	114
3.4.2.3. L'arrivée des esclaves d'Afrique et de petits groupes en provenance d'Asie .....	114
3.5. Le tournant des années mille sept cent cinquante : Maurice au cœur de la rivalité franco-britannique, dans un contexte d'affirmation de la suprématie régionale des Britanniques..	115

3.6. La colonisation britannique.....	118
3.6.1. De l'endettement des premières années à l'essor de la canne à sucre.....	118
3.6.2. L'évolution vers le bilinguisme, symbole du double héritage colonial de Maurice .....	120
3.6.3. Le tournant de l'abolition de l'esclavage : d'une population d'ascendance majoritairement africaine au recours à la main-d'œuvre asiatique, en particulier indienne, modifiant durablement le profil démographique.....	121
3.6.4. Les premières décennies de l'administration politique britannique, caractérisées par le maintien des vastes pouvoirs du gouverneur.....	123
3.6.5. D'une condition d'opprimés à celle de petits propriétaires : la lente progression du prolétariat indien .....	124
3.6.5.1. Une évolution économique et sociale entraînant une réorganisation de l'occupation du territoire.....	128
3.6.6. De l'influence de Gandhi à celle des socialistes : la lente évolution du processus de démocratisation jusqu'au suffrage universel et l'indépendance politique .....	129
3.6.7. Le sucre : un legs colonial déterminant, moteur puis faiblesse économique et marquant durablement la société.....	131
Conclusion et mise en perspective .....	132

**Chapitre 4. Trinidad : Quatre siècles d'histoire, des enjeux des Empires coloniaux aux enjeux de la représentation démocratique .....** 135

Introduction..... 135

4.1. Repères géographiques.....	136
4.2. Les premières décennies de conquête espagnole, marquées par le faible intérêt porté au développement de l'île .....	138
4.2.1. Une négligence favorisant les conflits sur l'île et le sous-développement .....	140
4.3. La menace britannique, à l'origine du regain d'intérêt de Trinidad aux yeux de la Couronne espagnole.....	141
4.4. Le tournant de la Charte de peuplement de 1783 : d'une population principalement hispano-amérindienne à une prépondérance franco-africaine.....	142
4.4.1. L'arrivée des Français : changement démographique et culturel, mais également économique .....	142
4.4.2. L'évolution de la composition de la population.....	145
4.4.3. Des efforts d'amélioration de l'administration coloniale.....	146
4.4.4. La Révolution française, lointaine mais néanmoins influente .....	147
4.4.5. Port d'Espagne, capitale d'une île à la prospérité naissante .....	147
4.4.6. La rivalité franco-britannique : Trinidad aux cœurs des enjeux impérialistes.....	148
4.5. Le passage sous administration britannique : Trinidad, colonie de la Couronne .....	149
4.5.1. Une population au profil et aux intérêts hétérogènes.....	150
4.5.2. Thomas Picton, un premier gouverneur intransigeant .....	151
4.5.3. Les mouvements abolitionnistes, influençant quelque peu le ralentissement de l'augmentation de la population durant les dernières décennies de l'esclavage .....	152
4.5.4. Les premières années d'administration politique : quelques tâtonnements dans un contexte de montée en puissance des revendications des abolitionnistes et de prééminence des colons britanniques sur les colons français.....	153
4.5.5. L'abolition de l'esclavage et le besoin d'une nouvelle main-d'œuvre corvéable. 155	
4.5.5.1. Le recours initial à la Chine et aux Antilles .....	155

4.5.5.2. L'arrivée des travailleurs engagés indiens : un changement démographique progressif et des dynamiques nouvelles dans la société.....	156
4.5.6. Le processus d'anglicisation des organes de l'administration coloniale et les lentes réformes, privilégiant toutefois une vision ploutocratique .....	158
4.5.7. L'insatisfaction des classes ignorées ou dominées et leurs demandes grandissantes de représentation politique .....	160
4.5.8. La transition linguistique du XIX <sup>e</sup> siècle : la suprématie de la langue anglaise ...	161
4.5.9. Le XX <sup>e</sup> siècle : des demandes persistantes de réformes politiques, soulignant cependant les intérêts divergeant des réformistes .....	163
4.5.9.1. La première étape symbolique: l'introduction de représentants élus par une minorité des électeurs en 1924 .....	164
4.5.10. Le pétrole, nouveau moteur du développement économique.....	165
4.5.10.1. Un contexte économique dégradé, encourageant des manifestations populaires pour des réformes plus démocratiques .....	167
4.5.11. L'Empire en guerre et l'influence nouvelle des États-Unis, puissance régionale.....	168
4.5.12. Les avancées progressives vers une vraie démocratisation politique .....	170
4.5.12.1. 1946 : une victoire partielle pour les réformistes avec la tenue des premières élections au suffrage universel mais une minorité d'élus au sein de l'assemblée....	170
4.5.12.2. 1950 : Les premières élections d'une assemblée composée d'une majorité de membres élus.....	171
Conclusion et mise en perspective .....	172
<b>Chapitre 5. Comparaison de l'histoire coloniale et du développement institutionnel dans les deux territoires.....</b>	<b>175</b>
Introduction.....	175
5.1. Explicitation des critères .....	181
5.2. Interprétation des données figurant dans le tableau 5.1 .....	192
Conclusion.....	202
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE.....	205
TROISIÈME PARTIE : LA TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ACCESSION À L'INDÉPENDANCE AU DÉBUT DES ANNÉES DEUX MILLE.....	209
INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE.....	211
<b>Chapitre 6. La trajectoire de Maurice de la fin des années cinquante à l'aube du nouveau millénaire : des défis du sous-développement aux défis d'une croissance durable reposant sur une stratégie d'ouverture .....</b>	<b>213</b>
Introduction.....	213
6.1. Les années soixante : du diagnostic de James Meade aux premières mesures pour contrôler la croissance démographique, diversifier l'économie et orienter la croissance ....	217

6.2. 1970-1979 : des débuts de l'industrie manufacturière et d'une croissance s'appuyant sur des accords préférentiels jusqu'à la dégradation du cadre macroéconomique et la mise en place de politiques d'ajustement .....	222
6.3. De 1979 au milieu des années quatre-vingts : le traitement des lourdeurs structurelles à travers l'ajustement .....	233
6.4. Du milieu des années quatre-vingts au début des années deux mille : une stratégie de diversification reposant sur de nouveaux moteurs de croissance et accentuant l'ouverture économique .....	246
Conclusion et bilan.....	265
<b>Chapitre 7. L'économie de Trinidad de 1950 aux années deux mille : de l'accession à l'indépendance politique à l'acceptation de la présence étrangère dans l'économie, avec la prépondérance des hydrocarbures en toile de fond .....</b>	<b>269</b>
Introduction.....	269
7.1. 1950-1962 : les années pré-indépendance, jetant les bases des politiques à venir.....	271
7.2. 1962-1970 : de la poursuite de la politique d'industrialisation par invitation au revirement, dans un contexte de mécontentement social croissant .....	276
7.3. 1970-1986 : l'apogée de l'activisme économique de l'État.....	285
7.4. De 1986 au tournant des années deux mille: ajustement, dénationalisations et tentatives de stabilisation.....	296
Conclusion et bilan.....	305
<b>Chapitre 8. Comparaison de la trajectoire de développement des années précédant l'indépendance au début des années deux mille dans les deux territoires.....</b>	<b>309</b>
Introduction.....	309
8.1. Explication des critères et interprétation des données figurant dans le tableau 8.1 ....	313
Conclusion.....	325
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE .....	331
QUATRIÈME PARTIE : LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT À L'ÈRE DE L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE.....	335
INTRODUCTION DE LA QUATRIÈME PARTIE.....	337

<b>Chapitre 9. L'économie de la connaissance : cadrage conceptuel, temporel et terminologique</b> .....	339
Introduction.....	339
9.1. La connaissance .....	339
9.2. Historique du développement de l'économie de la connaissance en tant que champ d'étude.....	341
9.3. Le tournant des années quatre-vingt-dix : Le savoir devient un enjeu de compétitivité et de croissance pour les pays développés .....	343
9.4. À la même période, la connaissance devient un enjeu de développement pour réduire l'écart entre les pays développés et les pays en développement .....	344
9.5. La connaissance en tant qu'enjeu de développement à Maurice : une prise de conscience intervenue tôt.....	347
9.6. L'économie de la connaissance vue par les autorités mauriciennes .....	352
9.7. La connaissance, moteur du développement économique et social à Trinidad : un objectif qui surmonte les clivages politiques .....	354
9.8. L'économie de la connaissance vue par les autorités trinitadiennes .....	355
9.9. L'économie de la connaissance : définitions des termes clés .....	358
Conclusion.....	361
<b>Chapitre 10. Le capital humain, facteur favorisant la croissance économique afin d'améliorer les perspectives de développement</b> .....	363
Introduction.....	363
10.1. Analyse du concept .....	363
10.2. Capital humain et « capacités » humaines .....	372
10.3. Éducation et capital humain .....	376
Conclusion.....	381
<b>Chapitre 11. L'enseignement supérieur à l'ère de l'économie de la connaissance : enjeux et mutations</b> .....	383
Introduction.....	383
11.1. Les bénéfices de l'enseignement supérieur.....	384
11.1.1. L'enseignement supérieur et le cadre politique, économique et social d'un pays ....	384
11.1.2. Les aspects non-économiques .....	386
11.1.3. Les conséquences positives de l'enseignement supérieur pour l'économie.....	387

11.1.4. Les bénéfices de l'enseignement supérieur pour l'individu.....	389
11.2. L'enseignement supérieur, la production et la transmission du savoir .....	391
11.2.1. Les compétences requises en milieu professionnel.....	395
11.3. L'enseignement supérieur et les enjeux liés à la mondialisation .....	398
11.3.1. Les mutations contemporaines du système économique mondial et les conséquences pour l'enseignement supérieur .....	399
11.3.2. Les modalités d'internationalisation de l'enseignement supérieur .....	402
11.3.2.1. Des réseaux mondialisés de production du savoir, s'appuyant sur les NTIC ..	402
11.3.2.2. L'ouverture de campus universitaires à l'étranger.....	407
11.3.2.3. La mise en place de partenariats transfrontaliers .....	410
11.3.2.4. La mobilité des étudiants et des enseignants.....	412
Conclusion et mise en perspective .....	416
CONCLUSION DE LA QUATRIÈME PARTIE .....	419
CINQUIÈME PARTIE : LES EFFORTS CONSENTIS AU COURS DES ANNÉES DEUX MILLE POUR POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT .....	421
INTRODUCTION DE LA CINQUIÈME PARTIE.....	423
<b>Chapitre 12. Les années deux mille à Maurice : la nécessité d'innover et d'être réactif pour demeurer compétitif.....</b>	<b>425</b>
Introduction.....	425
12.1. Le sucre, un ancien moteur encore important dont la restructuration reste un enjeu ..	425
12.2. Le secteur du textile confronté à la nécessité d'augmenter sa valeur ajoutée et sa réactivité.....	429
12.3. Une économie performante malgré tout.....	431
12.4. La crise financière, révélatrice des faiblesses de l'économie mauricienne.....	431
12.4.1. Les dépenses publiques : rationaliser la fiscalité pour améliorer la gestion de la dette.....	433
12.5. Le secteur privé, acteur essentiel de la réussite.....	436
12.6. Une diversification toujours plus grande .....	437
12.6.1. Les partenaires commerciaux.....	437
12.6.2. Les piliers de l'économie .....	438
12.6.3. Les relais pour l'avenir .....	440
12.7. Faible productivité et compétitivité en baisse, des problèmes à résoudre rapidement.....	441
Conclusion.....	444

**Chapitre 13. Les années deux mille à Trinidad : les difficultés persistantes pour s'émanciper de la dépendance aux hydrocarbures ..... 445**

Introduction..... 445

13.1. Le secteur des hydrocarbures : des perspectives incertaines..... 445

13.2. Des efforts de diversification fondée sur l'exploitation des ressources naturelles..... 454

13.3. Une volonté, malgré tout, de diversifier les piliers de l'économie..... 456

    13.3.1. Le secteur financier..... 456

    13.3.2. L'industrie touristique..... 456

    13.3.3. L'agriculture ..... 458

13.4. Une économie vulnérable, nécessitant des politiques très ciblées et des autorités réactives ..... 459

    13.4.1. Une gestion attentive de l'inflation et une politique monétaire dans l'ensemble plutôt conservatrice..... 459

    13.4.2. Une politique budgétaire à tendance pro-cyclique..... 460

    13.4.3. De solides atouts sous la forme de réserves importantes de devises et une gestion judicieuse de la dette..... 461

13.5. Des industries non-énergétiques dynamiques, demeurant toutefois tributaires de la bonne performance des hydrocarbures..... 462

13.6. Un sous-développement des activités non-énergétiques, souffrant de leur manque d'attractivité pour les investisseurs ..... 465

13.7. Des difficultés persistantes en dépit d'efforts indéniables, montrant la nécessité de trouver une stratégie plus adaptée ..... 469

Conclusion..... 474

**Chapitre 14. Comparaison du cadre entourant l'économie de la connaissance et de la trajectoire des années deux mille dans les deux territoires.....475**

Introduction..... 475

14.1. Explication des critères et interprétation des données figurant dans le tableau 14.1 ..... 479

Conclusion..... 486

**CONCLUSION DE LA CINQUIÈME PARTIE ..... 489**

**SIXIÈME PARTIE : L'ANALYSE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN TANT QU'OUTIL ESSENTIEL POUR FORMER LA POPULATION ACTIVE ET ACCOMPAGNER LES AMBITIONS AFFICHÉES D'ÊTRE INTÉGRÉS AU SEIN DE L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE..... 491**

**INTRODUCTION DE LA SIXIÈME PARTIE..... 493**

**Chapitre 15. Le capital humain à Maurice : profil de la population active et analyse de l'enseignement supérieur** ..... 493

Introduction..... 493

15.1. Profil de la population active à Maurice ..... 493

15.2. Présentation du secteur de l'enseignement supérieur mauricien..... 499

15.2.1. Bref rappel du développement historique ..... 499

15.2.2. État des lieux aujourd'hui ..... 501

15.2.3. Évolution des enjeux de l'enseignement supérieur pour Maurice ..... 505

15.2.4. L'internationalisation du secteur de l'enseignement supérieur mauricien..... 512

15.2.4.1. La stratégie des pouvoirs publics ..... 513

15.2.4.2. Les modalités de l'internationalisation de l'enseignement supérieur à Maurice ..... 518

Les campus étrangers implantés localement ..... 518

Les partenariats et les réseaux internationaux..... 520

La mobilité des étudiants et des enseignants..... 522

15.2.4.3. Mise en perspective de l'internationalisation de l'enseignement supérieur mauricien..... 527

Conclusion et bilan..... 530

**Chapitre 16. Le capital humain à Trinidad : profil de la population active et analyse de l'enseignement supérieur** ..... 533

Introduction..... 533

16.1. Profil de la population active à Trinidad..... 534

16.2. Présentation de l'enseignement supérieur trinidadien..... 538

16.2.1. Bref rappel du développement historique ..... 538

16.2.1.1. L'enseignement supérieur à Trinidad : un développement régional avant tout. .... 538

16.2.2. État des lieux aujourd'hui ..... 542

16.2.2.1. Le profil des candidats à l'entrée dans l'enseignement supérieur ..... 543

16.2.2.2. Les établissements et organismes de contrôle et de tutelle ..... 544

16.2.2.3. Des statistiques difficiles à obtenir ..... 545

16.2.2.4. Le financement..... 546

16.2.2.5. Les enjeux actuels ..... 547

La vision et l'approche des pouvoirs publics ..... 547

16.2.2.6. Le profil des inscrits en premier cycle dans les universités publiques..... 551

16.2.3. Les enjeux et modalités de l'internationalisation du secteur de l'enseignement supérieur..... 552

16.2.3.1. Le contexte particulier de la Caraïbe ..... 553

16.2.3.2. Les formes d'internationalisation présentes dans la région ..... 554

16.2.3.3. Les partenariats internationaux et la mobilité des programmes à Trinidad ..... 555

16.2.3.4. La coopération scientifique..... 556

16.2.3.5. La mobilité des étudiants et des enseignants..... 557

16.2.3.6. La prépondérance britannique dans le paysage local ..... 558

16.2.3.7. L'exemple de six établissements d'enseignement supérieur dans leurs efforts pour internationaliser leurs activités ..... 559

The University of the West Indies – UWI ..... 559

L'Arthur Lok Jack Graduate School of Business (ALJGSB) .....	561
L'Université de Trinidad et Tobago (UTT) .....	562
Le Cipriani College of Labour and Cooperative Studies (CCLCS) .....	563
The University of the Southern Caribbean (USC) .....	564
Le Caribbean Nazarene College (CNC).....	565
16.2.3.8. Mise en perspective de l'internationalisation de l'enseignement supérieur trinidadien .....	565
Conclusion et bilan.....	566
<b>Chapitre 17. Comparaison du cadre entourant la formation du capital humain dans les deux territoires.....</b>	<b>571</b>
Introduction.....	571
17.1. Explication des critères et interprétation des données figurant dans le tableau 17.1 .....	575
Conclusion et bilan.....	582
CONCLUSION DE LA SIXIÈME PARTIE .....	585
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>587</b>
<b>VOLUME 2</b>	
<b>Bibliographie .....</b>	<b>595</b>
Sources Primaires.....	595
Maurice .....	595
Trinidad.....	597
Autres pays.....	600
Sources Secondaires.....	601
Théorie générale.....	601
Institutions, histoire, colonisation, décolonisation.....	602
Trajectoire de développement économique, économie de la connaissance .....	607
Mondialisation économique, investissement direct étranger .....	612
Capital humain, enseignement supérieur, compétences, apprentissage .....	620
Maurice .....	629
Trinidad.....	635
<b>Table des matières des annexes.....</b>	<b>641</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>643</b>
<b>Liste des graphiques.....</b>	<b>778</b>
<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>780</b>

<b>Liste des schémas</b> .....	783
<b>Liste des cartes</b> .....	783
<b>Index</b> .....	784
<b>Table des matières</b> .....	791





## **Enjeux et défis de la trajectoire de développement de deux petits États insulaires anglophones : étude comparée de Maurice et de Trinidad des origines à l'ère de l'économie de la connaissance**

### **Résumé**

Dans un contexte qualifié d' « économie du savoir », où la croissance de l'économie mondiale repose de plus en plus sur les activités intensives en connaissance, la thèse s'interroge sur la capacité de deux petits États insulaires en développement – Maurice et Trinidad – à s'adapter pour s'intégrer à cette dynamique. Ces anciennes colonies britanniques, membres du Commonwealth depuis leur accession à l'indépendance dans les années soixante, font état d'indicateurs de développement en constante progression et sont souvent considérées comme des modèles de réussite économique. La thèse étudie la mise en place des institutions dans ces pays et cherche à évaluer dans quelle mesure l'héritage de la période coloniale, à travers la trace qu'ils en conservent dans la période contemporaine, peut faciliter la transition de leurs économies vers les secteurs intensifs en savoir. Pour ce faire, elle retrace leur trajectoire de développement institutionnel et économique des origines jusqu'à nos jours et elle s'intéresse notamment aux mesures prises aujourd'hui pour doter le pays du cadre nécessaire à l'économie de la connaissance, en particulier à travers le rôle de l'enseignement supérieur en tant qu'outil fondamental pour former le capital humain. Tout en reconnaissant que certains des atouts dont disposent les deux pays pour s'engager dans ce processus avec succès peuvent être mis en relation avec leur passé colonial, la thèse approfondit l'hypothèse que leur transformation en économies de la connaissance risque aussi d'être entravée par des caractéristiques héritées de cette période et qui, des décennies après l'accession à l'indépendance, freinent une large diffusion de la connaissance au sein de leur population.

**Mots clés :** Petits États insulaires en développement (PEID), Maurice, Trinidad et Tobago, étude comparée, institutions, économie de la connaissance, développement, capital humain, enseignement supérieur, legs colonial, *Commonwealth*, monde anglophone

### **Issues and Challenges Faced by Two English-Speaking Small Island States in the Course of Their Development: A Comparative Study of Mauritius and Trinidad, From Colonial Beginnings to Knowledge-Based Economies**

#### **Abstract**

At a time when economic growth is thought to be driven primarily by knowledge, the purpose of this research is to analyse to what extent two Small Island Developing States – Mauritius and Trinidad – are adequately equipped for this new economic context. As former British colonies, they both joined the Commonwealth upon gaining independence in the nineteen-sixties and they have since largely succeeded in overcoming their initially unfavourable conditions. Today, their good political, economic and social development is widely acknowledged. The main focus of this research is to evaluate how far colonial legacy, which is still visible in the contemporary institutions of both these states, can favour the transition they wish to undertake towards knowledge-intensive activities as drivers of economic growth. For this purpose, the research analyses the development trajectory followed by their institutions and their economy spanning the whole period of their colonial and post-independence history; additionally, this research considers the steps which are undertaken nowadays to build the framework required to foster a knowledge economy by studying more specifically the role of higher education as an essential tool for human capital formation. While upholding that some of the assets which could help them achieve their objectives can be linked to their colonial past, the research contends that the transformation of these two countries into knowledge-based economies could be hindered by the legacy of colonisation on some of their current features and which, decades after gaining independence, impedes the widespread diffusion of knowledge amongst their population.

**Keywords:** Small Island Developing States (SIDS), Mauritius, Trinidad and Tobago, Comparative Study, Institutions, Knowledge-Based Economy, Development, Human Capital, Higher Education, Colonial Legacy, Commonwealth, English-Speaking World

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

ED 514 – Études Anglophones, Germanophones et Européennes

EA 4399 – Centre for Research on the English-Speaking World (CREW)

MAISON DE LA RECHERCHE

4 rue des Irlandais,

75005 Paris

Courriel : ed514@univ-paris3.fr